

Histoire universelle de
Jacque-Auguste de
Thou depuis 1543
jusqu'en 1607 , traduite
sur l'édition latine de
Londres

Thou, Jacques-Auguste de (1553-1617). Histoire universelle de Jacque-Auguste de Thou depuis 1543 jusqu'en 1607 , traduite sur l'édition latine de Londres. 1734.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

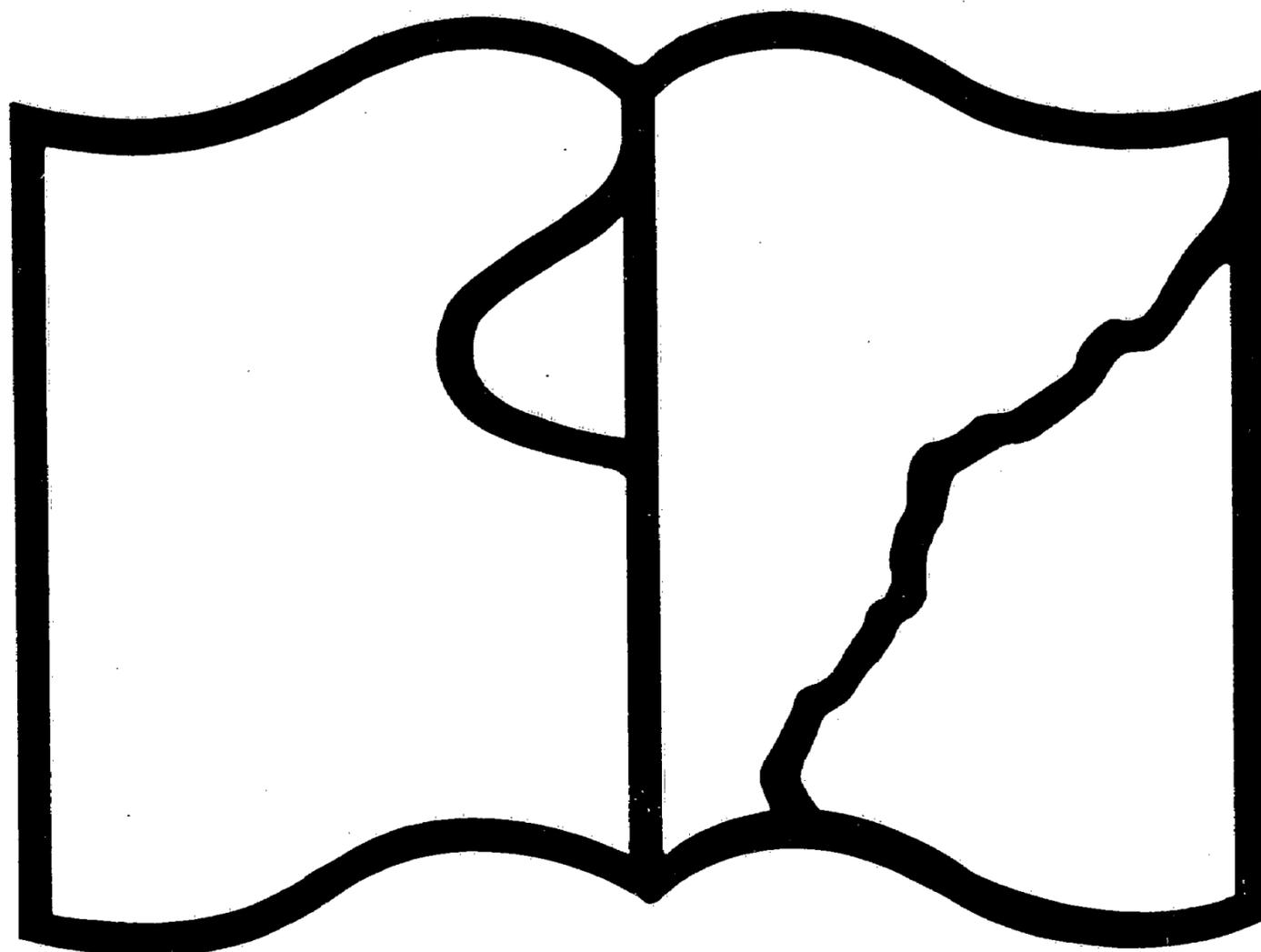
*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

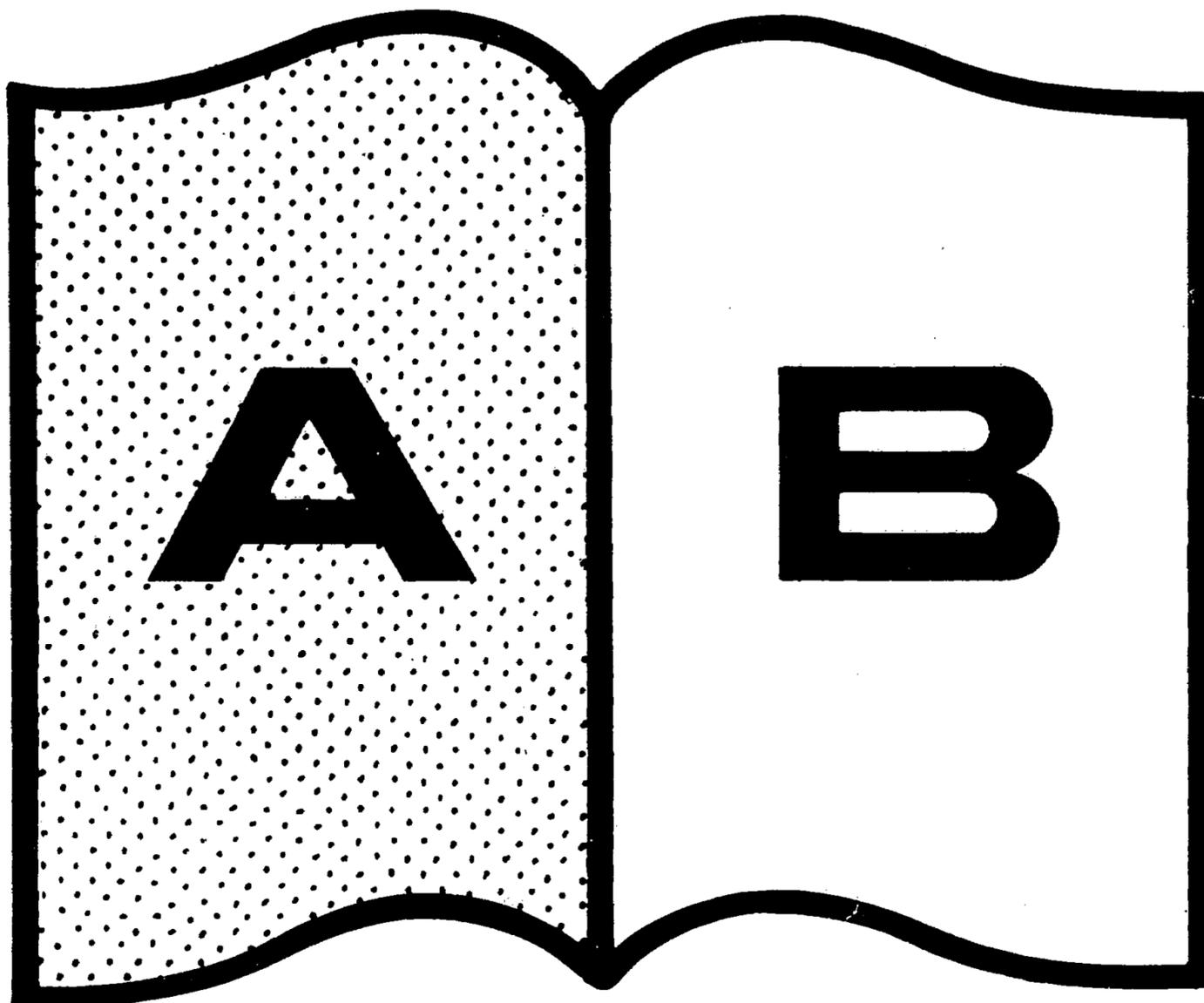
6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.



Texte détérioré — reliure défectueuse

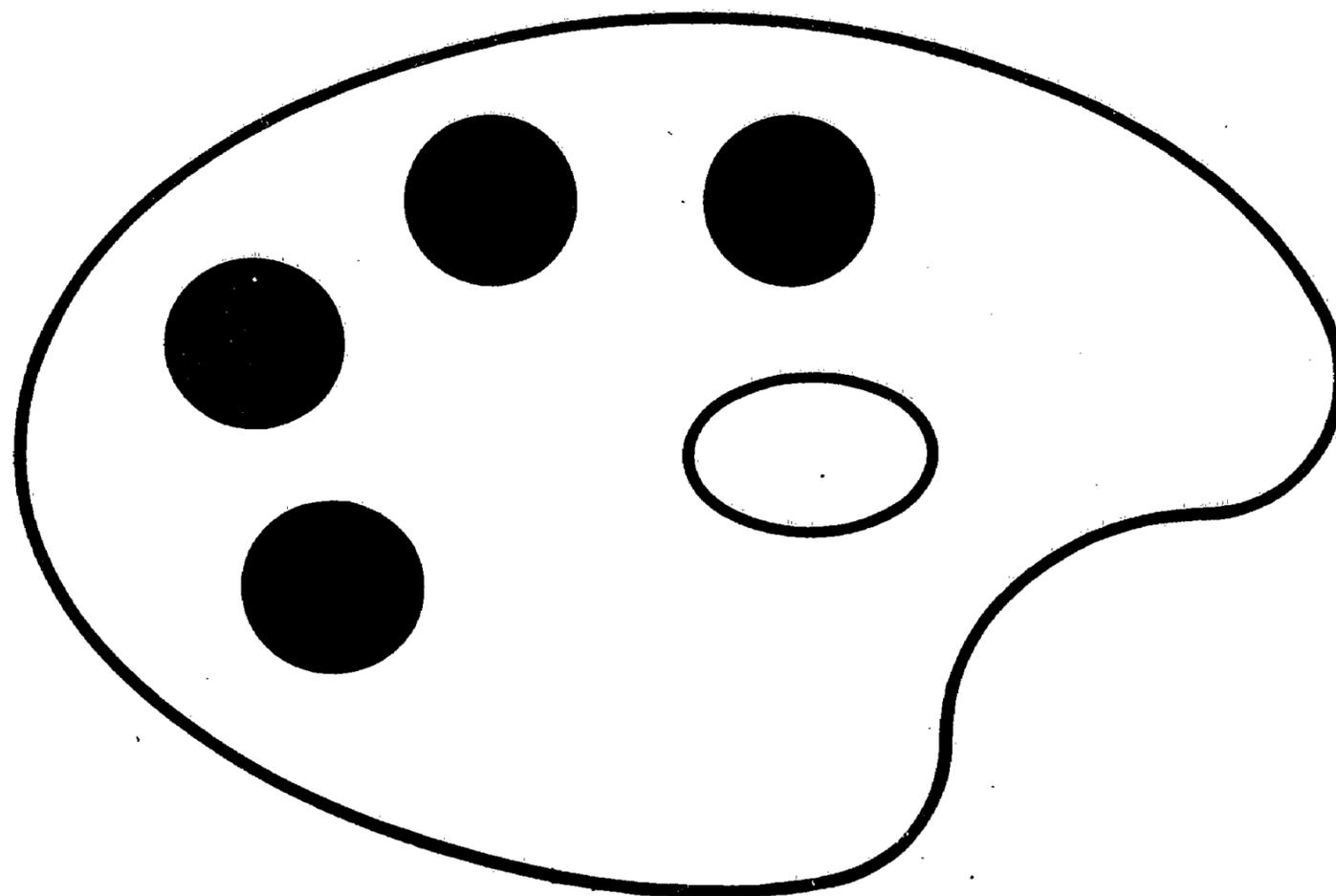
NF Z 43-120-11



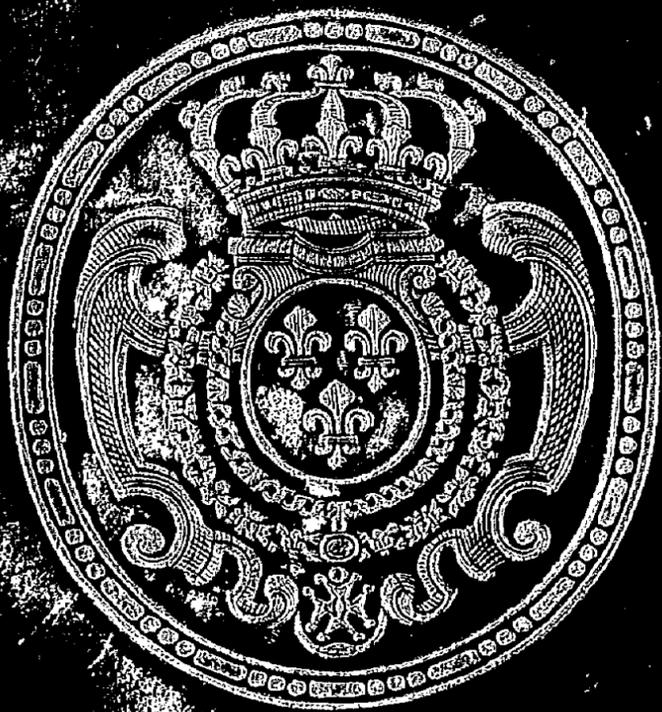
Contraste insuffisant

NF Z 43-120-14

Reliure serrée



Original en couleur
NF Z 43-120-8



20

Vol. 15

~~L. 696~~
1

HISTOIRE

DE

JACQUE-AUGUSTE

DE THOU.

TOME PREMIER.



HIC SEQUITUR

Petit

*Tel fut ce grave Historien,
Integre Magistrat et zele' Citoyen,
Dont la plume sans fiel, comme sans flaterie,
Defendit les Autels, le Trône et la Patrie.*



HISTOIRE
UNIVERSELLE

DE

JACQUE-AUGUSTE
DE THOU,

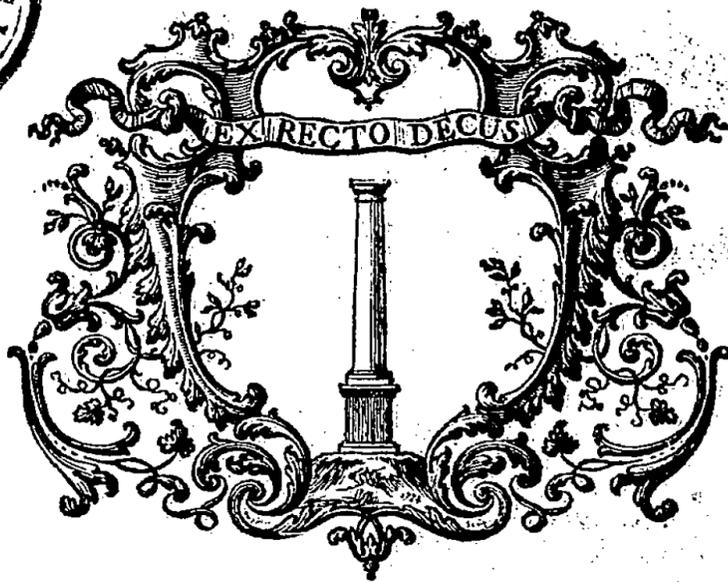
Depuis 1543. jusqu'en 1607.

TRADUITE SUR L'EDITION LATINE DE LONDRES.

TOME PREMIER.

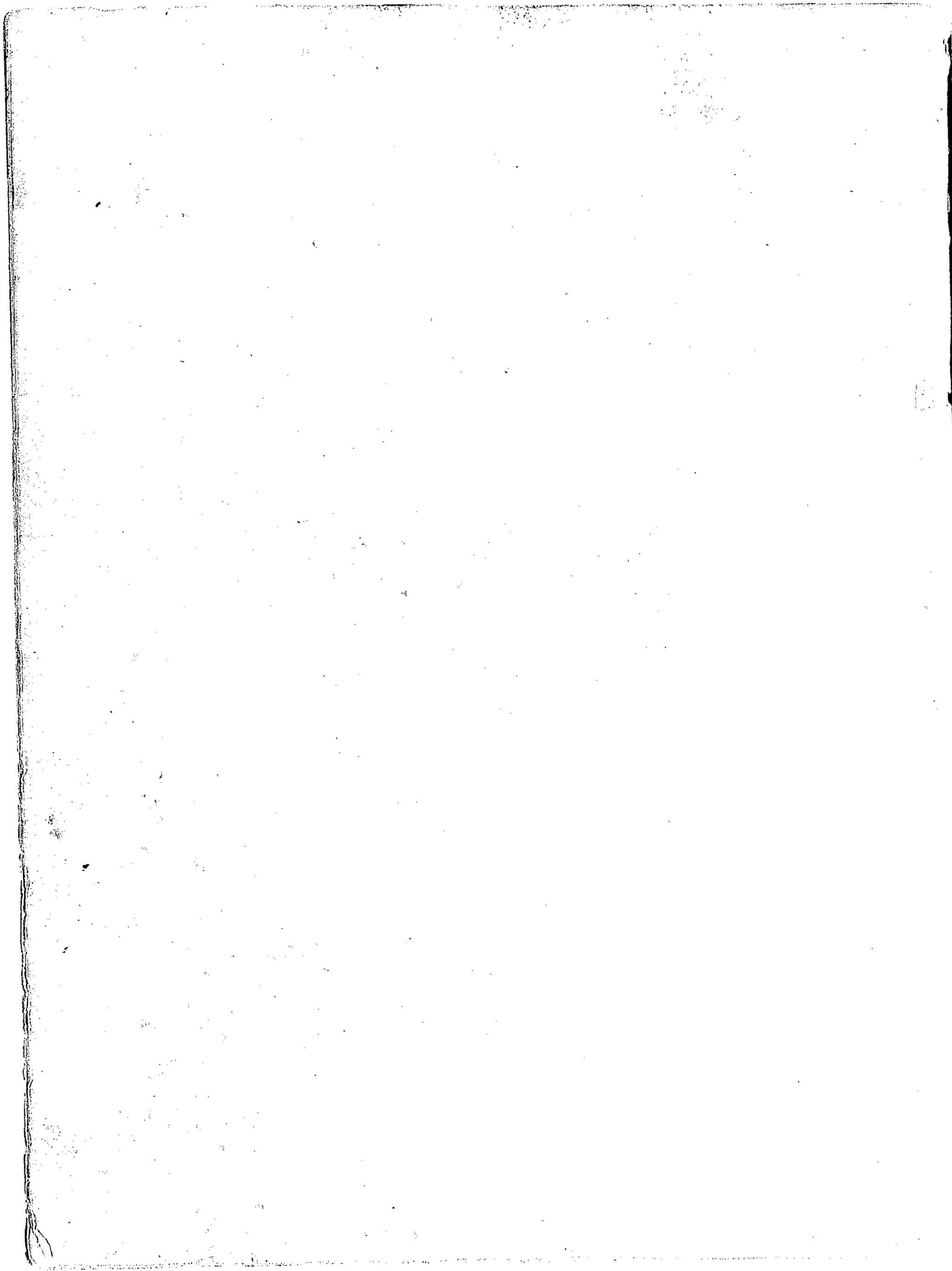


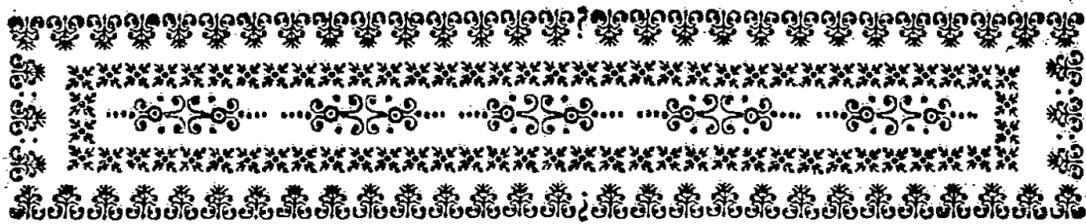
1543. ——— 1550.



A LONDRES.

M. DCC. XXXIV.





P R E F A C E.

NOUS donnons au Public la traduction Fran-
çoise de l'histoire Universelle, depuis l'an 1546
jusqu'à l'an 1607 inclusivement, composée en
Latin par Jacque-Auguste de Thou, Président
à Mortier du Parlement de Paris, & Conseiller d'Etat : c'est-
à-dire, de ce grand ouvrage si connu, si estimé, & cepen-
dant si peu lû, parce qu'il est écrit dans une langue aujour-
d'hui peu cultivée.

L'idée avantageuse que tout le monde a de l'histoire du
Président de Thou, est fondée sur la vaste érudition de l'Au-
teur, sur l'énergie & la majesté de son stile, sur la solidité &
la liberté de ses reflexions, sur la hardiesse & la fidélité de ses
portraits, sur son exactitude, sa candeur, & son amour conf-
tant pour la vérité, que jamais il ne supprime, ni ne dégui-
se; enfin sur cet air de probité & de sincérité, qui attire la
confiance du Lecteur, & qui le persuade quelquefois mieux
que les plus solides preuves.

Tel est l'ouvrage dont nous avons entrepris de publier la
traduction. On y voit par tout un ennemi du vice, & sur-
tout du faux zele & de la tyrannie; un Politique honnête
homme, un Chrétien Philosophe, un Citoyen également
zéle pour la liberté de sa patrie, & pour la soumission dûë
à l'autorité légitime; enfin un Ecrivain modéré, prudent, &
impartial, qui louë ou censure sans passion les Princes, les

Favoris, les Ministres, les Prélats, les Capitaines, les Magistrats, les gens de Lettres; tous ceux en un mot, qui de son tems ont paru sur la scène du monde. Voilà le vrai historien; il doit instruire, non-seulement par le récit exact des faits, mais par la peinture fidèle des caractères, & par la noble liberté des Réflexions.

On peut dire sans exagération que la France n'a jamais eu d'historien qui ait égalé le Président de Thou. Il parcourt tantôt rapidement, & tantôt lentement, toutes les parties de la terre; & lorsqu'il transporte le Lecteur d'un pays à un autre, jamais il ne l'égaré, jamais il ne le fatigue. Ce fréquent changement de scènes produit une variété, qui ne nuit point à la liaison de ses vastes idées, dont, pour ainsi dire, le monde entier est l'objet. Attaché scrupuleusement au fil de la Chronologie, il n'a point la secheresse ordinaire des annalistes. Lorsque son plan l'oblige de ranger sous la même année plusieurs faits, qui concernent diverses nations, & qui n'ont entre eux aucun rapport, on quitte volontiers avec lui la France & l'Europe même, pour voyager dans les pays les plus éloignés. Tout frappe, tout interesse, ou par les événemens, ou par la maniere dont il les raconte.

Mais il est inutile de faire ici l'éloge d'un Auteur célèbre, dont le mérite surpasse tout ce qu'on en peut dire. Il est le premier, & dans un autre sens le dernier des historiens François. A Rome même & en Espagne, il a trouvé des admirateurs & des panegyristes. Il y a eu aussi beaucoup d'ennemis, & sur-tout en France, dans le tems qu'une aveugle prévention retenoit encore une partie de notre nation dans l'esclavage des Cours de Rome & de Madrid. Faut-il s'étonner? Son zele ardent pour la conservation de nos Libertés, pour la réunion des esprits par rapport à la Religion,

& pour la tranquillité de l'Etat, ne pouvoit manquer d'être odieux à ces hommes turbulens, qui, au préjudice du salut de leur patrie, ne respiroient que le schisme & la guerre civile.

Le Président de Thou a toujours fait profession d'une piété sincère. Dans son testament il a déclaré qu'il avoit toujours vécu, & qu'il vouloit mourir dans un attachement inviolable à la Religion de ses peres. On trouve dans ses Lettres les mêmes sentimens. Son histoire est pleine de traits qui témoignent également la pureté de sa foi & celle de ses mœurs. Cependant un Auteur si pieux & si orthodoxe a passé pour suspect & dangereux. On l'a traité d'ennemi déclaré de l'Eglise Romaine; on lui a fait un crime d'avoir exposé au grand jour les desseins pernicieux de la Ligue; d'avoir donné de justes loüanges aux Princes de la Maison de Bourbon, qui avoient embrassé le Calvinisme; d'avoir rendu justice aux hommes de mérite de cette Religion; d'avoir rapporté des faits peu honorables pour les chefs de la nôtre; d'avoir blâmé la violence, le zèle passionné, l'injustice, l'inhumanité; d'avoir démasqué l'hypocrisie, & peint par tout le vice avec ses vraies couleurs. Voilà le tort qu'a eu, & qu'a encore en France le Président de Thou auprès de certaines gens qu'on ne peut appeller François que par grace. Mais malgré leurs vaines déclamations son ouvrage a été applaudi de tous les Sçavans, & de tous les gens de bien. Il a jouï jusqu'ici de la plus haute réputation, & il vivra éternellement pour l'avantage de la Religion, de la République des Lettres, & de ce Royaume en particulier. Il est à l'usage de toute l'Europe; mais les maximes qui y sont répanduës, & solidement appuyées, méritent qu'on l'appelle le livre de la France, ou plutôt le livre de tous les bons citoyens.

Ce fut en 1604 qu'il parut pour la première fois à Paris chez la veuve de Mamert Patifson. Cette première édition ne contenoit que dix-huit livres, dont le premier étoit une espèce d'histoire abrégée des Regnes de Louis XII & de François I, pour servir d'introduction au reste de l'ouvrage. Il y avoit à la tête, en forme d'Épître dédicatoire, une Préface adressée à Henri IV, semblable à celle que Plinè a mise au commencement de son Histoire naturelle, & qui est adressée à l'Empereur Titus. C'est dans cette belle Préface, qui n'a été omise jusqu'ici dans aucune édition, que l'Auteur expose son dessein d'une manière noble & libre, & développe ses sentimens par rapport à la Religion & au gouvernement du Royaume. Il y fait voir la pureté de sa foi & de ses intentions, son zèle pour l'observation des loix & des anciens usages, pour la paix de l'Eglise & de l'Etat, & pour la liberté de sa patrie. Il s'étend principalement sur la nécessité indispensable alors, de tolérer extérieurement la diversité des opinions dans ce grand Royaume; nécessité fondée sur l'impossibilité morale de contraindre tant d'esprits à penser uniformément. C'est, selon lui, l'unique moyen d'entretenir dans l'Etat une union salutaire, dont dépend toute sa force. La tolérance politique est un principe dont notre Auteur ne s'est jamais départi : toute son histoire ne tend, pour ainsi dire, qu'à l'établir. Elle offre par tout la peinture des maux qu'entraîne la fureur de subjuguier les esprits par la force, & de dominer sur les consciences. C'est ce qui a fait croire mal à propos que l'Auteur n'étoit que foiblement attaché à la Religion Catholique, ou même qu'il penchoit vers la Religion Protestante. Comme si la justice, l'humanité, la douceur, la charité, l'amour de la paix étoient en certaines circonstances des vertus incompatibles avec la vraie Religion ;

& comme s'il étoit permis de fouler aux piés les premiers dogmes de la Morale, dans la vûë de maintenir ceux de la Foi.

L'Auteur faisant profession de dire librement la vérité dans son histoire, & de ne supprimer aucun fait important, suivant la maxime de Cicéron, il avoit besoin d'un courage extraordinaire, pour se soutenir contre une foule d'ennemis, que son ouvrage pouvoit lui susciter; sur-tout contre ces personnes, qui élevées par le caprice de la Fortune aux plus hautes places, n'y avoient rien fait de loüable, & qui ne devoient pas manquer de prendre pour une injure, le récit simple & fidèle de leurs actions. Mais comme leurs mauvaises qualités avoient été funestes à la patrie, il auroit cru trahir sa conscience, & faire tort à sa réputation, si la crainte de leur déplaire l'avoit empêché d'instruire la Postérité de leurs défauts, & des fautes considérables qu'ils avoient commises.

De Thou par la publication de ces dix-huit premiers livres de son histoire, avoit prétendu sonder le goût du Public, & se mettre en état de juger du succès du reste de son ouvrage. Tous les exemplaires en furent enlevés en peu de tems. Le Roi voulut bien prendre ce livre sous sa protection, & en autoriser le débit, & même en quelque sorte l'ordonner. » J'en ai commandé le cours & la vente, » dit ce Prince dans une lettre à M. de Bethune son ambassadeur à la Cour de Rome. Mais ce que l'Auteur avoit prévu arriva. Les restes de la Ligue, & sur-tout quelques gens d'Eglise esclaves de la Cour de Rome, se souleverent contre l'ouvrage; & comprenant aisément par ce début, que l'Auteur ne les épargneroit guères dans la suite, ils firent tous leurs efforts pour le faire condamner à Rome, dans la vûë de le faire supprimer en France. Les Ultramontains en firent d'abord des

Recueil des
pièces tom.
XV. p. 193.

Ibid.

plaintes au Roi, qui y fut d'autant plus sensible, que la politique l'engageoit à éviter tout ce qui pouvoit déplaire à la Cour de Rome. « Quand le Nonce, dit-il dans la même » lettre, m'a parlé du livre du Président de Thou, il a con- » nu le déplaisir que j'en ai conçu. »

Cependant de Thou avoit envoyé un exemplaire de son histoire au comte de Beaumont son parent, qui résidoit alors à la Cour d'Angleterre, en qualité d'Ambassadeur de la Cour de France. Ce Ministre le présenta à Jacques I, qui venoit de monter sur le trône, avec une lettre de l'Auteur écrite en Latin. « Quelque médiocre que soit cet essai historique, » disoit-il dans sa lettre, j'espere que V. M. ne le dédaignera » pas. Je ne fais point cette démarche sans la participation » du Roi mon maître : je puis dire même que sa Majesté me » l'a conseillée & ordonnée. Elle m'a dit qu'un ouvrage de » cette importance, si je ne l'avois pas dédié à elle-même, » ne devoit l'être qu'à V. M. » Le Roi de la grande Bretagne, Prince également recommandable par sa sagesse, par son équité, & par son sçavoir, fit l'honneur à de Thou de répondre à sa lettre, & lui témoigna que le sujet & la manière dont il l'avoit traité, lui avoient fait un plaisir égal.

De Thou avoit aussi envoyé son livre à Rome aux cardinaux de Joyeuse, du Perron & d'Offat. Ces Cardinaux le lurent, & le firent lire aux plus sçavans du Sacré College, sur-tout aux cardinaux Aquaviva, Visconti, Sforze, Seraphin¹, qui en jugerent bien autrement que n'avoient fait quelque François, qui dans les lettres qu'ils avoient écrites à Rome, s'étoient efforcés de le dénigrer. « Ils ne peuvent se lasser, dit le cardinal du Perron dans une lettre au Président de Thou, de » lire votre histoire, & de la mettre au premier rang, après

1. Il étoit fils naturel du Chancelier Olivier.

« Salluste, Tacite, & autres anciennes lumieres de l'histoi-
 re Latine, » Malgré ces éloges, comme de Thou avoit
 parlé fort librement des Papes Jule II, Paul III & Jule
 III, ainsi que de la légation du cardinal Caraffe, il fut fort
 inquiet du succès de son histoire en ce pays-là. « Je vous Ibid. p. 123.
 prie [écrit-il à Christophle du Puy, qui étoit alors à Ro-
 me auprès du cardinal de Joyeuse] de recueillir soigneu-
 sement ce que vous en entendrez dire, afin que s'il y a
 quelque chose en quoi je puisse satisfaire (la vérité & la
 dignité de la France sûres) aux esprits de delà, je m'effor-
 ce de leur donner contentement en la prochaine édition
 qui se commence déjà. . . . Il y en a bien d'autres, qui
 pour autres respects m'ont voulu abîmer par deçà; mais
 sa Majesté m'a défendu jusques ici, & l'approbation publique
 qu'elle a faite de l'œuvre, a fait cesser les clameurs de beau-
 coup de malveillans. »

Il écrivit en même-tems au cardinal de Joyeuse, & lui Recueil des
 pieces, tom.
 XV. p. 122.
 manda qu'il y avoit deux endroits dans son histoire, aux-
 quels il n'avoit point fait attention que depuis qu'elle avoit
 été imprimée; l'un sur la fin du quatrième livre, & l'autre
 au commencement du cinquième. Il avoua que quoiqu'il
 eût tiré ces endroits de livres publiés en Italie, il auroit
 voulu ne les avoir point inserés dans son histoire, à cause de
 « la reverence du Saint Siège, en laquelle, dit-il, j'ai tou-
 jours vécu & veux mourir, estimant que les mœurs ne nous
 doivent jamais empêcher de rendre l'obéissance que nous
 y devons pour la doctrine & la discipline. »

Ces endroits lui furent en effet très-reprochés à Rome,
 aussi-bien que ce qu'il avoit dit de Charle du Moulin ce fa-
 meux Jurisconsulte François. Mais l'objection qui parut
 l'embarasser le plus, fut celle qu'on lui fit par rapport aux

éloges qu'il avoit donnés à Melancton, & à quelques autres Protestans d'Allemagne, & sur-tout à Dryander professeur de Mathematique à Marpurg. Il parloit ainsi de la mort de ce Protestant dans la premiere édition de son histoire : *Ac tandem Marburgi, ubi diu docuit, 13. Kal. Jan. ad potioream vitam migravit.* C'est-à-dire, « Après avoir enseigné » long-tems à Marpurg, il y mourut le 20 de Decembre, » & passa à une meilleure vie. » C'étoit mettre au ciel un hérétique déclaré, & paroître contredire le dogme ; Que hors de l'Eglise il a n'y point de salut. De Thou tâcha de se justifier en disant que celui dont il avoit parlé en ces termes n'étoit point un « Sectaire manifeste, faisant profession de la » Theologie : » Qu'en parlant de sa mort, il n'avoit point fait attention à la religion dont il étoit : « Que d'ailleurs la » charité chrétienne nous obligeoit d'esperer même de ceux » qui ne sont hérésiarques, & qui nés de peres Sectaires, » pensent en tant de lieux où ce mal a pris pié, en leur erreur » faire leur salut. » C'est-à-dire, que ceux qui erroient de bonne foi étoient unis à l'Eglise par le desir, & pourroient être sauvez. Il ajoûta « Qu'il n'en avoit point parlé en Théologien, mais en homme qui a compassion de l'homme, » & qui étoit obligé de vivre avec les hommes. »

Recueil des
pieces, tom.
XV. p. 125.

Cependant cet endroit fut un peu changé dans la seconde édition, & au lieu de *ad potioream vitam*, l'Auteur mit *ad alteram vitam*. Il supprima aussi les endroits où il avoit si mal-traité les Papes Jule II, Paul III, & Jule III. A l'égard de ce qu'il avoit écrit touchant le Concile de Trente, il déclara qu'il avoit tout tiré des actes qu'il avoit eus de M. Bourdin secretaire d'Etat, alors chargé des affaires d'Italie.

La seconde édition de l'histoire du Président de Thou parut la même année que la premiere en deux volumes
in

P R E F A C E.

ix

in 8^o. chez les freres Ambroise & Jerôme Drouart. Elle contenoit le même nombre de Livres que la premiere, & finissoit pareillement à l'année 1560. Elle est plus correcte & plus exacte, & on y trouve des choses qui ne sont point dans l'autre. On y voit sur-tout la description de la Pierre des Indes, description néanmoins que l'Auteur mieux instruit eut soin de retrancher dans les éditions suivantes ¹.

De Thou envoya aussi-tôt cette édition à Rome, déclarant qu'il s'en tenoit à celle-là, & qu'il souhaitoit qu'on n'eût aucun égard à la premiere *in fol.* où les Libraires avoient, dit-il, en son absence imprimé ce qui étoit effacé sur son M S. Comme il craignoit encore que son Livre, quoique corrigé, ne fût censuré à Rome, sur-tout à cause de la Préface, où il n'avoit rien changé, il écrivit à son ami Christophe du Puy, & le pria de faire entendre à ceux qui voudroient le censurer, que les Princes de la Maison de Bourbon tenoient cette histoire comme faite pour montrer la justice de leur cause; enforte que si on osoit flétrir son ouvrage, ce seroit offenser ces Princes, & leur donner lieu de croire qu'ils avoient moins de credit à Rome, que les ennemis de leur Maison. Cependant prévoyant bien que son Histoire seroit enfin condamnée, il manda à du Puy qu'il avoit pris son parti. « Si on passe outre, lui écrivit-il, je » suis délibéré de me soucier aussi peu de ce qui s'ensuivra, » que je me suis montré équitable pour éviter une injuste cen- » sure. » Il envoya en même-tems au cardinal du Perron une espece de Profession de foi. « Vous sçavez, lui écrivit-il,

Recueil des
pieces tome
XV. p. 128.

Recueil des
pieces tome
XV. p. 138.

Recueil des
pieces, tome
XV. p. 169.

¹ Quoique cet endroit soit une méprise de l'Auteur, cependant comme il se trouve parmi les *Restitutions* dans la dernière édition Latine, & que nous avons voulu que notre traduc-

tion lui fût parfaitement conforme, on a jugé à propos de l'insérer à la fin du premier volume parmi les corrections & Restitutions.

✕

P R E F A C E.

» que je n'ai jamais vacillé en la religion de mes peres; c'est
» à-dire, en la Catholique, en laquelle je veux vivre &
» mourir. »

En 1606. de Thou fit imprimer chez les Drouarts une troisième édition de son Histoire partagée en vingt-six Livres, qui ne contenoient, à peu de chose près, que ce qui étoit dans les dix-huit Livres de la premiere & de la seconde édition. Cette troisième édition est *in fol.* mais avec cette différence qu'au lieu de dix-huit Livres, elle est partagée en 26. La même année il ajoûta à cette premiere partie une seconde contenant vingt-trois Livres; ce qui composa en tout quarante-neuf Livres. De cette sorte l'Histoire fut conduite jusqu'à l'année 1572. Mais comme l'édition *in 8^o.* chez les freres Drouarts n'étoit pas complete, & que plusieurs personnes la préféroient aux autres pour la commodité de la forme, les Drouarts publierent aussi cette seconde partie en deux volumes, pour les appareiller aux deux précédens, imprimés en 1604. Le deuxième de ces deux premiers volumes finissant au Livre dix-huitième, le troisième devoit naturellement commencer au dix-neuvième; cependant il commence comme l'*in folio* par le vingt-septième. L'Auteur y ajoûta deux pauses de plus; ensorte que le dernier Livre, qui devoit être le quarante-neuvième, est le cinquante-unième. L'année suivante les mêmes Libraires imprimerent une troisième partie de leur édition *in folio*; & sans avoir égard à la division précédente qui finissoit au quarante-neuvième Livre, ils se reglerent sur celle de l'édition *in 8^o.* ainsi cette troisième partie commence au Livre cinquante-deuxième, & finit au cinquante-septième; ces six Livres ne contenant que l'espace de trois années 1572, 73, & 74. jusqu'à la fin du regne de Charle IX. Pour rendre l'édition *in 8^o.* complete, on

imprima en 1608. un cinquième volume avec la même division de Livres. Enfin en 1609. Jérôme Drouart publia une quatrième partie *in fol.* qui commençoit au cinquante-huitième Livre , & finissoit au quatre-vingtième ; en sorte que l'Histoire étoit conduite jusqu'à l'année 1584. En mêmes tems le même Libraire réimprima le tout en onze volumes *in 12.* les neuf premiers volumes parurent en 1609 , & les deux autres en 1614. C'est tout ce qui parut de cet ouvrage du vivant de l'Auteur.

Il fut enfin censuré à Rome en 1607. mais ce ne fut proprement qu'un projet de censure dressé & signé par Antoine Caraccioli , Clerc Régulier , qui avoit été chargé de l'examiner. Ce Religieux prit la peine d'extraire du Livre une foule de Propositions , dont le choix doit paroître aujourd'hui bien singulier. On trouve , par exemple , au nombre des Propositions prosrites celle-ci , *Erasmus grande hujus sæculi decus* ¹. On peut juger par cette proposition extraite , & par plusieurs autres de cette espece , qu'il seroit trop long de rapporter ici , des lumieres & du bon sens de ce Censeur. Le Recueil de ces Propositions avec le jugement de Caraccioli a été inferé en entier dans le septième volume de la nouvelle édition Latine. « La Préface , dit le Censeur , » doit être corrigée en quelques endroits , particulièrement » dans ceux où il s'éleve contre les justes peines qui sont » dûës aux hérétiques , où il insinuë qu'il faut accorder aux » errans la liberté de conscience , & où il se déclare pour » celle qu'on leur a accordée dans son pays. » A l'égard du corps de l'ouvrage , le même Censeur décide qu'il ne peut être corrigé sans être rendu tout-à-fait inutile. Il y reproche sur-tout à l'Auteur d'avoir témoigné de l'estime pour

¹ C'est-à-dire , Erasme l'ornement de ce siècle.

des hérétiques , d'avoir fait honneur à leur érudition & à leur piété, & d'avoir loué le roi de Navarre ¹, le prince de Condé, & le connétable de Montmorenci, auteurs de tous les troubles de la France. Il falloit que ce Religieux fût bien ignorant de ne pas ſçavoir qu'Antoine de Bourbon avoit toujours vécu, & étoit mort Catholique, & que le connétable de Montmorenci étoit un des plus grands ennemis des Proteſtans. Si de Thou avoit d'ailleurs rendu juſtice à leurs qualités loüables, malgré les troubles que leur jalouſie avoit cauſés dans le Royaume, étoit-ce là un article digne de censure ? Caraccioli ajoûta que le livre contenoit pluſieurs Propoſitions contagieufes, *ſedè peſtilentés*, & que l'Auteur devoit être mis au nombre des hérétiques de la première claſſe.

La Cour de Rome n'eut garde d'adopter ouvertement le jugement outré du Clerc Regulier, ni d'appliquer une condamnation particulière à toutes les Propoſitions qu'il avoit extraites. Elle ſe contenta d'une condamnation vague & générale du Livre ; ce qui étoit le parti le plus sûr pour éviter les diſcuſſions. L'Histoire du Préſident de Thou fut donc condamnée en 1609. par un decret du Maître du Sacré Palais, datté du quatorzième jour de Novembre. Parmi pluſieurs livres proſcrits & défendus on mit *Jac. Aug. Thuani Hiſtoriæ* ; & ce qui eſt bien digne de remarque, on comprit dans la même liſte l'Arrêt du Parlement de Paris contre Jean Châtel.

De Thou fut très-ſenſible au procédé de la Cour de Rome, & en fit de grandes plaintes. On regardoit encore alors en France comme quelque choſe d'important & de fâcheux un Decret de l'Inquiſition, & un Auteur Catholique ſe croyoit

¹ Antoine de Bourbon.

presque flétri , lorsqu'il avoit le malheur de voir son ouvrage à l'*Indice*. De Thou écrivit à ce sujet au Président Jeannin , & imputa cette injuste condamnation à l'envie de ses ennemis , à la foiblesse du Roi , qui ne l'avoit point soutenu , comme il le devoit , à la lâcheté & à la basse politique de ses Ministres , à la mort des Cardinaux d'Osset & Seraphin , & à la retraite du cardinal du Perron , qui n'auroient jamais souffert qu'on eût ainsi traité son Livre. Il prétendit que Rome avoit voulu par ce decret injurieux , se venger de ce qu'il avoit procuré & approuvé l'Edit de Nantes , & de ce que dans son ouvrage il avoit soutenu les droits & les maximes du Royaume , avec une liberté contraire au goût des Théologiens d'Italie.

Recueil des
pieces tom.
XV. p. 196.

Comme on crut dans le monde que les Jesuites ; auxquels il n'est pas toujours favorable dans son Histoire , quoiqu'il rende justice à leur littérature ¹ , avoient beaucoup contribué à faire condamner son Livre , un Jesuite François , célèbre en ce tems-là , nommé Richeome , qui étoit assistant du Général à Rome , jugea à propos de lui écrire deux lettres pour justifier sa Société , & pour l'assurer qu'elle n'avoit eu aucune part à la condamnation dont il se plaignoit. Ces deux pieces meritent d'être lûes. Elles font voir que les Jesuites ne pouvoient méconnoître le mérite de l'Auteur ; que quelques-uns d'entr'eux étoient de ses amis , & qu'en général la Société prudente & politique , croyoit devoir ménager un écrivain de son rang & de sa réputation.

Recueil des
pieces tome
XV. p. 181.
& 188.

Cependant de Thou eut de quoi se consoler de l'injustice du tribunal qui avoit prétendu le flétrir , lorsque dans la suite * le Parlement de Paris condamna le Livre du cardi-

* En 1614.

¹ M. de Thou ne haïssoit point les Jesuites. Il témoigne dans ses Memoires, Liv. VI. qu'il fut très-fâché de

leur bannissement en 1594. & qu'il regreta beaucoup le P. du Puy leur Provincial & son ami.

nal Bellarmin sur la puissance du Pape. Ce fut, dit-on, une espece de repesailles, parce que ce Cardinal avoit été un des principaux qui avoient fait condamner par l'Inquisition l'Histoire du Président de Thou ¹.

L'Auteur qui avoit été si mortifié de la censure générale que Rome avoit faite de son Histoire, fut peu sensible aux écrits que quelques particuliers publierent contre son ouvrage. Scioppius, si décrié dans la République des Lettres par son animosité contre les sçavans du premier ordre, qui vivoient de son tems (ce qui lui avoit fait donner le nom de *Canis Grammaticus*) après avoir renoncé à la Confession d'Ausbourg, & embrassé la religion Catholique, s'étoit retiré à Rome, où il étoit devenu ami des Jesuites, contre lesquels il avoit autrefois écrit pour décrediter leur maniere d'enseigner. Ce Critique s'éleva ² contre l'Histoire de notre Auteur dans son *Scaliger Hypobolimæus*, où blâmant la modération que de Thou avoit fait paroître à l'égard des Sectaires, & son opinion sur la tolerance civile, il cita une foule de passages tirés de l'Écriture Sainte & des Peres de l'Eglise, qu'il interpréta à sa maniere, & par lesquels il prétendit prouver qu'on devoit sévir contre les hérétiques, & les châtier rigoureusement. Dans un autre Livre intitulé *Ecclesiasticus auctoritati Jacobi magnæ Britanniae Regis oppositus*, il accusa le Président de Thou de mensonge & d'erreur, & lui reprocha sur tout de n'avoir pas traité assez favorablement les Jesuites. Dans un autre ouvrage qui a pour titre, *Judicium de Stilo Historico*, il prétendit avoir trouvé dans l'Histoire dont il s'agit une foule de solecismes & de barbarismes. Notre Auteur méprisa toutes ces critiques, la plupart mal

¹ Voyez le Mercure François de ce tems-là.

² Voyez l'extrait des critiques de

Scioppius, dans le Recueil des Pièces, tom. 15. p. 398. & suiv.

fondées ou pueriles, & n'y fit aucune réponse. « Scioppius, » dit-il dans une de ses lettres, est un clabaud importun, » il aura sa fureur pour peine. »

Recueil des
pièces, tom.
XV. p. 166.

Il ne fit pas plus de cas d'un ouvrage imprimé contre lui en Allemagne, qui étoit une critique suivie & raisonnée de son Histoire. L'auteur de cet écrit intitulé, *In Jacobi Aug. Thuani Historiarum libros notationes autore Joanne-Baptista Gallo*¹, étoit un Jésuite nommé Jean de Machaud. Il y reproche au Président de Thou d'avoir avancé plusieurs faussetés, d'avoir mal parlé de nos Rois & de plusieurs Papes, d'avoir avili le S. Siège, de n'être point Théologien, de paroître avec affectation l'ami & l'admirateur des hérétiques, & l'ennemi des Catholiques zélés. Ce Livre étoit d'ailleurs rempli de maximes séditionnelles; aussi fut-il condamné par une sentence du Prévôt de Paris, du 7 Juin 1614. comme un libelle pernicieux contenant plusieurs choses contraires à la tranquillité publique & aux édits de pacification, & rempli de calomnies & d'impostures contre les Magistrats & officiers du Roi. En conséquence il fut défendu de le débiter sous peine d'amende & de punition corporelle. Le livre de Scioppius intitulé *Ecclesiasticus*, &c. fut aussi condamné par le Parlement, comme rempli de blasphêmes & d'injures atro-

Recueil des
pièces, tom.
XV. p. 453.

Ibid. p. 421.

Après la mort de Henri IV, la charge de premier Président du Parlement de Paris vaqua en 1611, par la démission

¹ Voyez l'extrait de cet ouvrage dans le Recueil des pièces, tom. XV. p. 422. & suiv.

Journal de
l'Étoile deu-
xième partie
du troisième
tom. p. 261. in
12. 1732.

Recueil des
pièces, tom.
XV, p. 196.

Ibid. p. 210.

d'Achille de Harlay, qui avoit épousé la sœur du Président de Thou, & qui accablé d'années & d'infirmités, obtint de la Reine la permission de se retirer. Harlay demanda à Sa Majesté la charge pour de Thou son beau-frere, ne croyant pas qu'on pût la lui refuser, d'autant qu'elle lui avoit été autrefois promise par cette Princesse, & qu'il n'y avoit personne dans la Magistrature qui en fût plus digne. On n'eut égard en cette occasion, ni à sa naissance, ni à sa réputation, ni aux services signalés qu'il avoit rendus à l'Etat. Les restes de la Ligue, qu'on appelloit le parti des Zelés, le firent rejeter comme un homme qui avoit déplu à la Cour de Rome par ses écrits & par sa conduite, & on lui préfera Nicolas de Verdun premier Président du Parlement de Toulouse, Magistrat d'un mérite médiocre¹. De Thou fut très-piqué de cette préférence; il regarda le refus qu'il avoit essuyé, comme une injure faite, non seulement à sa personne, mais à l'Etat. C'est ce qu'il expose avec autant de force que de dignité dans sa lettre au Président Jeannin. Il y rappelle les promesses de la Reine, même avant la mort du Roi, les obligations que cette Princesse lui avoit, par rapport au prince de Condé qu'il avoit travaillé à réconcilier avec elle; la générosité avec laquelle il avoit refusé d'être compris dans le traité à l'égard de la survivance de la charge de premier Président, qu'il auroit pû alors forcer la Cour de lui accorder. Il s'y plaint de l'ingratitude de cette Cour, qui avoit prétendu le récompenser de tous ses services, en lui accordant la place d'un des trois Conseillers d'Etat au conseil des Finances. « Pourquoi, dit-il, me confier l'administration des Finances, si je suis suspect pour tout autre emploi? je

¹ Rome fut consultée lorsqu'il fut question de donner un successeur au premier Président de Harlay. On y envoya les noms des trois conten-

dans, de Thou, Jambleville & Verdun. Le Pape répondit à la Reine en ces termes: *Il primo eretico, il secondo cattivo, il terzo non cognosco.*

serai

» serai donc réduit à passer ma vie à compter de l'argent, & à
 » mourir dans ce vil exercice. Auroit-on jamais crû que de
 » Thou nourri dès l'enfance dans l'étude des Lettres, lui que
 » les courtisans appelloient par raillerie le Philosophe, nom
 » honorable, dût dans un âge avancé passer des nobles fonc-
 » tions de la Magistrature, à un honteux maniement de deniers?
 » Telle est ma situation que ce qui est regardé comme une re-
 » compense & un grand honneur pour d'autres, ne sert qu'à
 » m'humilier & à m'avilir. » De Thou accepta néanmoins cet
 emploi pour obéir aux ordres de la Reine, & pour ne pas
 donner lieu à ses ennemis de lui faire un crime de son refus
 auprès de S. M.

Dans cette même lettre de Thou fait bien voir quel étoit
 l'esprit de la Cour sous la Régence de Marie de Medicis.

« La Reine, dit-il, est prévenuë contre moi par certaines Ibid. p. 211.
 » gens à qui notre imprudence, ou notre lâcheté laissent re-
 » nouvellier dans le Royaume le nom odieux de faction, &
 » ressuscitent, pour ainsi dire, les partis dangereux des Poli-
 » tiques & des Zelés. Leur but, après avoir divisé les Ca-
 » tholiques, est d'élever aux honneurs les séditieux qui leur
 » sont dévoüés; de rendre suspects les gens de bien qui ai-
 » ment la paix, & de les obliger à mener une vie privée.
 » Personne n'a le pouvoir qu'ils ont à la Cour & dans les vil-
 » les; les gouvernemens, les lieutenances de Roi, les charges
 » de judicature, & toutes les faveurs de la Cour se donnent à
 » leurs seules recommandations. Personne à present, quel
 » que soit son attachement à la Religion Catholique, n'est
 » tranquile & en sûreté à l'abri de son innocence, & n'a
 » part aux emplois, s'il ne prend parti; il ne peut s'élever au-
 » trement que par la brigue des Zelés. »

De Thou fait sentir encore dans cette lettre que le procès

des Jesuites contre l'Université de Paris, qui avoit jusqu'alors été suspendu, & le projet de la publication du Concile de Trente, n'avoient pas peu contribué à l'éloigner de la place où il avoit aspiré. C'est principalement de cette dernière circonstance qu'il conclut que l'injure qu'il a reçue est celle de l'Etat.

Malgré toutes les disgraces que son histoire lui avoit attirées, & les ennemis qu'elle lui avoit suscités à Rome & en France; il reprit en 1611 la plume qu'il avoit quittée depuis six ans, après avoir conduit son histoire jusqu'à la naissance du Dauphin en 1601, c'est-à-dire, jusqu'à la fin du cent vingt-sixième livre. Il paroît par une de ses lettres à Lingelsheim qu'il avoit employé douze ans & six mois à composer ces cent vingt-six livres. Son dessein étoit de continuer son ouvrage jusqu'à la mort de Henri IV. C'est un malheur pour la République des Lettres, qu'il n'ait pû fournir qu'une partie de cette carrière. Heureusement un de ses amis y suppléa en quelque manière après sa mort.

Recueil des
pièces, tom.
XV. p. 330.

On voit à la tête du cent vingt-septième livre un exorde éloquent, où il expose les motifs qui auroient pu le dégoûter de continuer son histoire. Il se plaint de l'ingratitude de sa patrie, qui avoit si mal recompensé ses travaux. Mais il fait céder tous ces motifs à celui de l'utilité publique, & il avoue qu'il n'a pû résister aux sollicitations de ses amis des pays étrangers, qui l'ont pressé d'achever son ouvrage.

Ce ne fut pas seulement de la part des Cours de Rome & de France que de Thou reçût des chagrins par rapport à son livre; ce livre lui causa encore de grands embarras du côté de la Cour d'Angleterre. Voici le fait. Nous avons dit que de Thou avoit fait présenter en 1604 un exemplaire

de la premiere édition de son histoire au roi Jacque I, par l'ambassadeur de France, & que ce Prince avoit témoigné à l'Auteur l'estime qu'il faisoit de sa personne & de son ouvrage. Jusqu'à l'année 1610 il en avoit paru très-content; mais au mois de Mars de l'année suivante, ayant lû l'endroit où de Thou parle des troubles d'Ecosse sous le regne de Marie Stuart, il témoigna à Casaubon, qui étoit alors à sa Cour, qu'il étoit très-mécontent de la maniere dont l'Auteur avoit parlé de la Reine sa mere. Casaubon par son ordre fit sçavoir à de Thou les sentimens du Roi, & l'informa que sa Majesté avoit fait travailler à des memoires plus sûrs & plus exacts, dans la vûë de les lui faire tenir en France, afin qu'il pût s'en servir pour réformer son histoire. Le chevalier Robert Cotton, si célèbre par son profond sçavoir, & par sa précieuse Bibliotheque, dont la meilleure partie subsiste encore, avoit fourni les materiaux composés en Anglois, & le fameux Camden les avoit mis en Latin, & leur avoit donné la forme historique. Ces memoires furent remis à de Thou par le comte de Northampton : mais avant de lui être remis, le Roi eut soin d'y faire encore des changemens à l'insçû & contre l'intention de Camden. En effet Camden écrivit à de Thou : « J'aurois voulu avoir mis la derniere main à cet » ouvrage, ayant que vous l'eussiez reçu. Dans un exemplaire » que je vis dernièrement, je trouvai beaucoup de mutila- » tions & de défauts, & certains mots effacés par l'audace » des copistes. . . . Je vous dis ceci sous le secret ¹. » Ces dernieres paroles donnent assez à entendre que c'étoit le Roi lui même qui avoit fait ces changemens, & qui avoit jugé à propos d'alterer l'ouvrage de Camden.

De Thou ayant reçu ces Mémoires, en demanda la suite

¹ *Sed hæc tibi soli & Sigalioni.*

Recueil des
pieces, tom.
XV. p. 245.

Ibid. p. 271.

jusqu'à l'année 1582, & fit comprendre à Casaubon qu'il persistoit dans ses mêmes idées par rapport à la reine Marie, & au comte de Murray, voyant sur-tout que le rapport de Buchanan étoit confirmé par plusieurs Ecoffois Catholiques réfugiés en France. Casaubon lui écrivit alors de la part du roi de la Grande Bretagne, une lettre pleine de reproches, & lui marqua que S. M. souhaitoit qu'il publiât incessamment une autre édition de son histoire, où tout ce qu'il avoit dit des troubles d'Ecosse, sous le regne de Marie, fût reformé.

De Thou demanda que S. M. eût la bonté de lui marquer en particulier les endroits où il s'étoit mépris, & qu'elle voulut bien lui prescrire ce qu'il devoit retrancher ou reformer. Il ajoûta que ses occupations ne lui permettoient pas de refaire en entier tout ce morceau de son histoire, & qu'il avoit besoin qu'on le soulageât dans ce travail : Que d'ailleurs il restoit encore un grand nombre d'exemplaires des différentes éditions de son livre; & qu'il n'étoit pas en son pouvoir d'engager son Libraire à publier si-tôt une nouvelle édition. C'est ainsi que par une honnête excuse, il scût se défendre des sollicitations d'un grand Prince, pour qui d'ailleurs il étoit plein d'estime & de respect.

Dans les deux derniers tomes de l'édition de Droüart, qui parurent en 1614, il se contenta d'adoucir quelques termes, & de faire quelques legers changemens. Alors le Roi Jacque ordonna à Camden de publier ce qu'il avoit composé de ses annales jusqu'à l'année 1582. Cet ordre pressant procura la premiere édition du grand ouvrage de Camden; édition précipitée, comme il l'appelle lui-même dans une lettre à de Thou, qui fut achevée en trois mois, & qui est très-fautive. Dans cet ouvrage Camden parle des affaires d'Ecosse

bien différemment de notre Auteur; mais lorsque l'on fait reflexion que ce fut, pour ainsi dire, un ouvrage de commande, fait sous les yeux d'un Roi, qui avoit intérêt que les choses fussent racontées à l'avantage de sa mere; on ne croira pas aisément que de Thou se soit trompé dans la maniere dont il a exposé les faits concernant l'Ecosse. Porté naturellement à complaire au roi de la grande Bretagne, dont il avoit reçu tant de marques d'estime & de bonté, il fit céder la reconnoissance & la politique à l'amour de la vérité. Sa résistance à tant de motifs humains qui l'engageoient à changer ce qu'il avoit écrit, est une preuve qu'il étoit bien persuadé qu'il n'avoit rien écrit que de vrai; & la persuasion d'un homme aussi judicieux & aussi éclairé n'est pas un foible argument contre les défenseurs de l'innocence de la reine Marie. L'autorité de Camden contraire à celle du Président de Thou, indépendamment de ce que j'ai remarqué, paroitra peu capable de la balancer, lorsqu'on verra encore dans une lettre de ce célèbre historien, à notre Auteur, qu'il avoué sincèrement qu'il n'avoit qu'une connoissance fort imparfaite des affaires d'Ecosse. Camden dans une autre lettre à de Thou s'exprime d'une maniere qui fait entendre qu'il soupçonnoit le roi Jacque de quelque prévention. « Vous avez écrit, dit-il, avec toute la prudence possible les affaires d'Ecosse. Cependant le roi Jacque, qui hait fort Buchanan, accuse le comte de Murray d'être la source & le premier mobile des malheurs de la Reine sa mere. On dit qu'il tient cela de ceux qui ont été dans le secret des affaires de ce tems là. . . . Votre fidélité n'a pas ici besoin de défenseurs, au contraire tout le monde admire votre candeur. » Il est assez naturel de croire que ceux qui avoient été, dit-on, dans le secret des affaires de ce tems-là, & qui avoient

Tom. XV. p.
242.

raconté les choses au roi Jacque d'une maniere si favorable à la Reine Marie, n'avoient pas manqué de motifs pour déguiser la vérité à ce Prince.

On peut juger de là si l'Auteur des révolutions d'Angleterre a bonne grace de dire : «¹ L'autorité de l'habile Président, copiste de l'imposteur Buchanan, n'a pû encore faire trouver croyance aux calomnies de cet Auteur, que parmi ceux qui indépendemment de lui, l'auroient donnée à l'écrivain qui copie. » Comme si le Président de Thou étoit de ces petits historiens qui adoptent aveuglement tout ce qu'ils trouvent écrit; comme s'il n'assûroit pas dans plusieurs de ses lettres, qu'il s'étoit instruit à fond des particularités de la vie de la Reine d'Ecosse, & de la source de ses malheurs. S'il n'avoit fait que copier Buchanan, auroit-il pu dire qu'il s'étoit instruit à fond des affaires de la reine d'Ecosse? On verra dans plusieurs autres lettres de notre Auteur les soins qu'il se donna pour vérifier les faits par rapport à cette matiere. Ni les reproches du roi Jacque, ni l'autorité du sçavant Robert Cotton, & du fameux Guillaume Camden, ne l'ébranlerent point. Reconnoît-on dans cette conduite la docilité d'un copiste crédule? Croira-t-on aisément qu'un Auteur si impartial, si homme de bien, si ami de la vérité, n'ait écrit que sur la seule autorité de Buchanan, ou qu'au moins, après qu'on lui auroit ouvert les yeux, il n'auroit pas changé de sentiment.

Notre Auteur étoit d'ailleurs trop prudent pour ne se pas défier de ses lumieres, par rapport aux affaires des pays étrangers. Il sçavoit douter quand les choses lui paroissent douteuses. Il avoüe lui-même dans une lettre à Lingelsheim que dans les affaires d'Allemagne, de Hongrie, & des pays

Tom. XV. p.
329.

¹ D'Orleans, Révolutions d'Angleterre, Livre VIII.

du Nord, il craignoit de s'être trompé. « Je souhaiterois, » dit-il, que l'ouvrage eût pû être revû & examiné par les « sçavans d'Allemagne avant qu'il eut vû le jour. »

Mais si l'Histoire du Président de Thou trouva un certain nombre de contradicteurs, les plus sçavans de son siècle furent les admirateurs de son ouvrage. On peut compter parmi eux Drufius, Ubbo Emmius, Meursius, Clufius ou de l'Ecluse, Vulcanius, Heinfius, Badius, Grotius, Joseph Scaliger, Gruter, Bongars, &c. sans parler de Casaubon, de Camden, de Lingelsheim, des Dupuys, de Rigault, & des Sainte-Marthes ses amis particuliers. Je pouvois nommer d'abord les cardinaux de Joyeuse, Seraphin, d'Offat & du Perron. Il est vrai que le fameux Juste Lipse, qui d'ailleurs étoit son ami & l'estimoit beaucoup, ne lui fut pas favorable. Ce Sçavant trouva que son histoire étoit imprudente : mais on sçait que l'esprit de Juste Lipse baissa beaucoup sur la fin de ses jours, & qu'il mourut assez méprisé pour les derniers ouvrages qu'il eut la foiblesse de mettre au jour.

Tom. XV. p.
306.

Ce fut en quelque sorte pour réfuter toutes les censures qu'on avoit publiées de son histoire, que de Thou forma le dessein d'écrire les Memoires de sa vie. Semblable en quelque sorte au grand Scipion, qui accusé devant le peuple par ses ennemis, dédaigna de leur répondre, & conduisit ce même peuple au Capitole, pour rendre graces aux Dieux des victoires qu'il avoit remportées; de Thou crut que le seul récit de tout ce qu'il avoit fait pour l'Etat durant le cours de sa vie, le justifieroit pleinement, & suffiroit pour confondre ses accusateurs. Il entreprit donc d'écrire lui-même l'histoire de sa vie, & de donner au Public un récit fidèle, touchant sa naissance, son éducation, ses études, ses voyages, ses emplois, ses services à la Cour & dans le Parlement, &

ses différentes négociations. Il y fit voir sur-tout qu'il avoit toujours été attaché à la Religion de ses Peres , & fidèle à son Prince; & qu'il s'étoit vû honoré & aimé de toutes les personnes les plus distinguées par la naissance, le rang, & le mérite. Dans cet ouvrage partagé en six livres, il déploye librement son zele contre les perturbateurs du Royaume, & contre ces hypocrites ignorans, qui avoient osé l'accuser d'hérésie ou d'irreligion. Il est vrai que dans quelques endroits de cet ouvrage, il parle de lui-même si avantageusement, qu'on est presque tenté de croire que ces Mémoires ont été écrits par un de ses amis. A la fin du cinquième livre l'Auteur des Memoires, après avoir loué de Thou, & l'avoir justifié en général des calomnies intentées contre lui finit ainsi: « J'ai fait voir l'innocence d'un grand homme accusé injustement, ce qu'il n'auroit jamais fait lui-même, & ce qu'il n'auroit pas même souffert qu'on fit. » A qui ces paroles ne feroient-elles pas croire que les Memoires sont d'une autre main que de celle du Président de Thou? Cependant on ne peut douter qu'il ne les ait écrits lui-même. On y reconnoît par-tout son style & sa maniere de penser. Il y raconte en détail plusieurs entretiens particuliers, & des faits tellement circonstanciés, qu'il faut absolument, ou qu'il soit l'Auteur de l'ouvrage, ou que cet ouvrage soit un Roman. Mais voici une preuve sans réplique. Dans le manuscrit de l'histoire du Président de Thou, que l'on conserve dans la Bibliotheque du Roi, il y a quelques cayers séparés écrits de sa main ainsi que les vingt-deux premiers & les douze derniers livres de son histoire, qui sont aussi de sa main: or ces cayers contiennent des morceaux des Memoires. De plus, il y a dans la même Bibliotheque deux MSS. entiers de ces Memoires, l'un de la main de M. de Thou,

&

& l'autre des freres de Sainte-Marthe : l'un & l'autre sont conformes , si ce n'est que sur le dernier il y a des corrections de la main de l'Auteur ; ce qui prouve que ce second Manuscrit est apographe. C'est donc M. de Thou qui a écrit ces Memoires , & il n'y a aucun lieu d'en douter. A l'égard du reproche d'orgueil qu'on pourroit lui faire par rapport au bien qu'il dit de lui même dans cet ouvrage , on peut le justifier par ces paroles de Tacite : « Il y en a » plusieurs qui ont crû pouvoir écrire leur propre vie , non » par orgueil , mais par une juste confiance dans leur pro- » bité. Rutilius & Scaurus l'ont fait , sans nuire à leur ré- » putation. On rend aisément justice à la vertu , dans les » tems où les exemples de vertu sont moins rares. »

J'avouë néanmoins que le déguisement de l'Auteur des Memoires me paroît trop affecté. De Thou pouvoit y parler avec dignité en tierce personne , comme a fait César dans ses Commentaires ; mais il devoit , ce me semble , s'abstenir de faire illusion à son lecteur , en prenant trop le ton d'un autre écrivain que lui , comme il le fait souvent. C'a été sans doute pour augmenter cette illusion , & pour se déguiser davantage , qu'il s'est donné souvent des loüanges dans ses Memoires. Je suis persuadé qu'elles coûterent beaucoup à sa modestie ; il crut apparemment devoir la sacrifier aux raisons supérieures qu'il avoit de faire croire au Public , que cet ouvrage n'étoit pas de lui , mais d'un de ses amis.

C'est dans le cinquième Livre de cet ouvrage qu'il parle de son Histoire , & qu'il avouë que c'est principalement par rapport à elle que ces Memoires ont été écrits. On y lit que dans la vûë de composer l'Histoire de son tems , il avoit dès sa jeunesse recueilli des materiaux de toutes parts , soit dans ses voyages , soit par le commerce qu'il avoit entretenu

avec les personnes les plus illustres & les plus célèbres dans l'Europe : Que ceux qui avoient été employés dans les plus grandes ambassades, lui avoient appris plusieurs anecdotes des regnes des derniers Rois : Qu'il avoit examiné avec soin les Memoires des Secretaires d'Etat : Qu'il avoit lû tout ce qu'on avoit écrit de part & d'autre dans ces tems de troubles , & qu'il avoit sçû discerner le vrai, en consultant ceux qui avoient eu part aux affaires les plus importantes & les plus secretes. C'est avec une extrême injustice, dit-il, qu'on a reproché à de Thou qu'il s'étoit attaché à des libelles méprisables , & s'étoit fondé sur de mauvais bruits répandus dans le Public. Il assure qu'il n'a rien écrit qu'il n'eût puisé dans les sources mêmes de la verité ; qu'il a toujours été ennemi du mensonge & de l'erreur, & que depuis sa vingtième année qu'il entra dans le monde , il avoit acquis & toujours conservé la réputation d'un homme plein de candeur & de probité : Que s'il s'est vû dans la nécessité de rapporter des faits odieux , il l'a fait avec toute la moderation possible : Que cependant un secret pressentiment lui avoit toujours fait apprehender que l'Histoire qu'il composoit , ne lui devînt funeste ; ce qu'il craignoit moins par rapport à sa fortune , que par rapport à l'interêt du Public. Il est surprenant, ajoute-t-il, que de Thou si bienfaisant , même à l'égard de ses ennemis, qui de sa vie n'a offensé personne , qui n'a écrit ses annales que dans la vûe de la gloire de Dieu & de l'utilité publique, qui n'a cherché qu'à connoître la verité , afin de la transmettre à nos descendans , qui n'a rien avancé que sur la foi des garants les plus sûrs, qui fait voir partout un esprit sans partialité, sans haine, sans ambition, se voye néanmoins aujourd'hui l'objet de tant de calomnies , au sujet de cet ouvrage. Ses ennemis ne se font

pas contentés de relever avec aigreur les fautes legeres, où il est difficile qu'un Historien ne tombe pas dans le cours d'un grand ouvrage : ils ont voulu encore examiner & censurer ses mœurs, afin que rien n'échappât à leur fureur.

On reconnoît aisément à ces traits ces hommes orgueilleux & vindicatifs, qui croient toujours que leur gloire est la gloire de Dieu ; qui ne sont souples que pour être redoutables, & qui se font un jeu de diffamer dans leurs discours ; de déchirer dans leurs écrits, & de perdre par leurs intrigues tous ceux qui ne pensent pas comme eux sur des points contestés, ou qui osent quelquefois mettre le Public en état de connoître ce qu'ils valent, & de juger de leurs actions & de leurs écrits. Nous parlons ici en général. De tout tems il y a eu des hommes de cette espece répandus dans le monde. Le zèle religieux, quand on en abuse, met la méchanceté de l'homme dans tout son jour.

Ils ne peuvent souffrir, continuë l'Auteur des Memoires, que de Thou dans son Histoire ait défendu les droits du Royaume & les libertés de l'Eglise Gallicane, qui en sont comme le *Palladium*. Ces usurpateurs ne cherchent qu'à s'enrichir par surprise du bien d'autrui. Ils ne demandent pas mieux que de voir la guerre & la révolte déchirer les Etats chrétiens pour en pouvoir détruire les Loix & les Libertés, & pour établir partout leur puissance & leur domination. Voilà, continue-t-il, la source de ces libelles pleins de venin publiés contre de Thou, & le motif de leur haine. C'est ce qui a donné lieu à la censure injurieuse de Rome, sans aucuns égards pour la dignité de l'Auteur. Ils ne peuvent sur-tout lui pardonner sa Préface¹ ; ils ne peuvent non plus

¹ Dès que la premiere Edition du Président de Thou parut, Henri IV donna ordre que la Préface fût tra-

duite, & elle le fut alors par Jean Hotman, Sieur de Villiers, fils du fameux Jurisconsulte François Hotman.

souffrir qu'un homme qui a travaillé durant 13 ans par l'ordre de Henri le Grand , à reconcilier les esprits , parle des Protestans avec modération , & leur rende la justice qui est dûë à tout le monde. Leur zèle cruel & sanguinaire, ne respire que les supplices , que les conjurations , que les massacres ; la priere , les bons exemples , la charité , les conférences paisibles leur paroissent de foibles moyens pour ramener les esprits ; ces moyens doux & pacifiques ne flattent point assez leur orgueil , ils veulent plutôt subjuguier que persuader. Par cette raison ils déclament contre la nécessité des Conciles , & traitent de gens suspects tous ceux qui en général osent en implorer le secours.

Voilà ceux , poursuit-il , qui haïssent de Thou & son ouvrage. C'est un crime chez eux de maintenir la dignité du Royaume contre les factions Ultramontaines , de défendre la vie de nos Rois , & de les garantir des conspirations. Un homme , auquel ils reprochent ces sentimens , auroit été autrefois honoré comme un bon citoyen lorsque par notre union & notre courage nous défendions les droits de notre patrie. Mais depuis que par nos dissensions nous l'avons trahie , on regarde comme une erreur la fidélité inviolable dûë à nos Souverains , & l'on traite d'hérétique & d'impie celui qui en fait dans ses écrits un dogme capital.

C'est ainsi que de Thou , sous le personnage d'un ami , fit son apologie & confondit ses adversaires. Que ne dit-il pas encore dans son poëme à *la Posterité* , & dans son ode de *la Verité* , inserés avec plusieurs autres vers dans ces Memoires ? Au reste cet ouvrage n'est que la vie du Président de Thou jusqu'à l'année 1600.

En 1616. de Thou se prépara à donner au Public une nouvelle édition de son Histoire chez Robert Etienne , le

troisième Robert de cette famille si célèbre dans la Typographie. Elle fut commencée cette année : mais l'Auteur mourut dans le cours de l'impression , & ce ne fut qu'en 1618. que le premier volume parut sous ce titre : *Jac. Aug. Thuani historiarum sui temporis libri xxv. de cXLIII. editio quarta auctior & emendatior.* Ce volume contient vingt-six livres divisés de la même manière que dans la petite édition in 12. excepté que le livre septième commence ailleurs. C'étoit proprement la cinquième édition ; mais l'Auteur ne comptoit la première que comme un essai. Ce premier volume n'eut point de suite , parce que de Thou se propoisoit de conduire son histoire jusqu'à la mort de Henri IV ; de ne donner actuellement au Public que les quatre-vingt premiers livres , & de réserver les soixante-trois autres pour d'autres tems & d'autres mœurs , comme il s'exprime dans une lettre à Camden. De ces soixante-trois livres il n'en a paru jusqu'ici que cinquante-huit , la dernière maladie de l'Auteur ne lui ayant pas permis de faire les cinq autres. Nicolas Rigault y suppléa en quelque sorte par les trois livres qu'il ajouta aux cent-trente-huit livres de M. de Thou. Ces trois livres qui ne regardent que les affaires de France , finissent à la mort de Henri IV , & contiennent des choses très-curieuses qu'on ne trouve point ailleurs. Nous les avons placés après le cent-trente-huitième livre. Cette continuation de l'histoire de M. de Thou par Rigault , n'avoit point encore paru ; on avoit seulement imprimé le premier livre , dont on ne connoît que deux exemplaires , l'un que Rigault , Garde de la Bibliothèque du Roi , y mit lui-même , & l'autre qui de la Bibliothèque de M. de Thou avoit passé dans celle de M. Colbert , vendue depuis quelques années : les deux autres livres qui se trouvent dans la Bibliothèque du Roi en manuscrit ,

Recueil des
pièces Tome
XV. p. 244.

n'avoient jamais été imprimés. Il est à croire que Rigault composa ces trois livres sur les memoires que de Thou laissa après sa mort.

C'est ce Nicolas Rigault intime ami de de Thou, qui dans la vie de Pierre du Puy, qu'il a écrite en Latin, nous a appris quelques circonstances de la mort de notre Historien. Le chagrin qu'il eut de celle de sa femme Gasparde de la Châtre, & celui que lui causerent les calomnies & la fureur de ses ennemis, hâterent, dit-il, la fin de ses jours. Il fut pendant neuf mois malade d'un schirre dans l'estomach, & mourut le 7 Mai 1617, âgé de 74 ans. On trouve parmi ses poësies une piece de vers Latins * qu'il composa dans sa derniere maladie, quelques heures avant sa mort, & qui finit par ce vers :

* Elle est inferée en entier dans le tome XV, pag. 591.

Nec vita tanti est, tamdiu, ut vivas, mori.

c'est-à-dire : *La vie est-elle un si grand bien, que pour la conserver, il faille mourir si long-tems ?*

Il composa aussi lui-même son épitaphe *, dont voici le sens : « Ici j'attens en repos le son de la derniere trompette; » lorsqu'elle commandera aux ames de se réjoindre à leurs » corps, & qu'elle les rassemblera autour du souverain Juge, » pour entendre leur arrêt. Dès ma tendre jeunesse j'ai suivi » la foi qui a été reçüe en tout tems & en tous lieux.... J'ai » adoré la Sainte Trinité d'un coeur sincere, & j'ai embrassé » la Croix qui a expié les crimes des hommes. J'ai préféré » l'amour de la verité à tous les avantages de la vie. Mes paro- » les ni mes actions n'ont jamais blessé personne, & j'ai souffert » patiemment les injures. Passant, qui que vous soyez, si la ve- » rité vous est chere, si vous avez quelques sentimens de piété & » d'humanité; je vous conjure de m'épargner moi & les miens.»
Je ne parle point ici de son testament qu'on trouvera traduit dans le quinzième volume, pag. 585.

* Voyez tom. XV, p. 592.

Ainsi mourut un des plus grands hommes que la France ait jamais eus. Magistrat integre & sçavant, Politique profond, Négociateur habile, versé même dans la connoissance des Finances ; avec ces qualités il cultiva la poësie Latine, les Sciences & les belles - lettres en tout genre ; l'antiquité n'eut rien de caché pour lui ; il s'instruisit à fond des affaires de France & de toute l'Europe , & en composa la plus belle Histoire qui ait paru depuis celle de Tite-Live & de Tacite : ouvrage immortel, admiré de toute l'Europe, cité par tous les sçavans , & regardé aujourd'hui comme un riche trésor de verités historiques, par ceux mêmes qui ont le plus d'interêt de le rabaisser. Jacque-Auguste de Thou fut le Caton de son siècle ; & il se distingua encore plus par ses vertus que par ses honneurs. Il allia aux vertus morales toutes les vertus chrétiennes, & n'eut pas moins de religion & de pieté, que de probité & de candeur. Henri IV , après l'avoir chargé d'emplois honorables & de négociations importantes , le nomma * pour remplacer Amyot dans la charge de Maître de sa Bibliotheque ; ce même Prince le commit avec le cardinal du Perron, & il assista en qualité de commissaire Catholique à la conférence de Fontainebleau entre Jacque Davy du Perron évêque d'Evreux depuis Cardinal, & Philippe du Plessis-Mornay. Le fameux Edit de Nantes fut en partie son ouvrage : & ce fut lui qui , avec le cardinal du Perron, fut chargé de travailler à la réformation de l'Université de Paris , & d'avoir soin de la construction du collège Royal , qu'il fit commencer. Sous la Regence de Marie de Medicis , il fut un des trois conseillers d'Etat nommés pour diriger les Finances , lorsque le duc de Sully eût été disgracié , & la charge de Sur-intendant des Finances supprimée. Il fut député pour assister à la conférence de Loudun,

* En 1593.

& employé dans plusieurs autres affaires importantes. L'an 1601 il fut élu pere temporel & Protecteur de l'Ordre de S. François dans tout le Royaume, & ce fut lui qui fit continuer la nef des Cordeliers de Paris.

Il avoit épousé en premieres nôces Marie de Barbançon-Cani, qui mourut en 1601. Il épousa ensuite Gasparde de la Châtre, dont il eut trois fils & trois filles. François-Auguste de Thou qui étoit l'aîné, fut maître des Requêtes & Conseiller d'Etat : ce vertueux Magistrat eut la tête tranchée à Lyon en 1642. pour n'avoir pas revelé ce que le comte de Cinq-Mars lui avoit confié au sujet d'une conspiration contre le cardinal de Richelieu *. Le second fut Achille Auguste de Thou conseiller au Parlement de Bretagne, mort sans alliance en 1635. Le troisième fut Jacque-Auguste de Thou baron de Meslay, président aux Enquêtes du Parlement de Paris, & ambassadeur du Roi vers les Etats généraux, qui en cette qualité soutint avec fermeté les droits de la Couronne contre l'ambassadeur d'Espagne: c'est le seul qui ait laissé posterité. Cette illustre famille est réduite aujourd'hui à M. l'Abbé de Thou son fils, qui a toutes les vertus de son ayeul, sa probité, sa candeur, sa pieté, sa modestie, son zèle pour la patrie & pour le progrès des Lettres.

* Voyez son
apologie à la
fin du tome
XV.

Pierre du Puy & Nicolas Rigault avoient été chargés par le testament du président de Thou de procurer au Public une édition complete des cent-trente-huit livres de son histoire. Comme ils craignirent que la Cour ne leur enlevât le dépôt qui leur avoit été confié, ils jugerent à propos de le mettre en sûreté dans un pays étranger. Ils envoyerent donc l'ouvrage à Geneve, & ce fut en cette ville qu'on prit le parti de le faire imprimer. Pour ne point s'attirer des affaires
fâcheuses,

fâcheuses, ils engagerent Michel de Lingelsheim conseiller à la chambre de Spire, à consentir qu'il passât pour l'éditeur, comme si l'Auteur avant sa mort lui eût envoyé son manuscrit; mais une lettre de Lingelsheim à Grotius, inserée dans le Recueil des Lettres à Vossius *, a découvert la vérité: « L'Histoire de Jacque-Auguste de Thou, dit Lingelsheim, avec la suite entière, est actuellement sous presse. Les exécuteurs de son testament, pour éviter l'envie, ont fait comme si le Manuscrit envoyé par l'Auteur en Allemagne depuis long-tems, fût sorti nouvellement des mains du dépositaire. On l'imprime à Geneve, & pour plus grande précaution, on est convenu de dissimuler le lieu de l'impression. » Cette édition, qui parut en 1620, est en 5. vol. *in fol.* & contient les Memoires de la vie de l'Auteur, avec quelques autres pieces. En 1626 on en fit une seconde à Geneve, avec quelques nouvelles additions. Pour rendre ces deux éditions de Geneve complètes, on jugea à propos de publier en Hollande le *Thuanus restitutus* *, qui est un recueil de divers passages, dont plusieurs avoient été supprimés exprès dans l'édition de Geneve, suivant l'intention de l'Auteur. Ce livre est aujourd'hui inutile pour ceux qui possèdent la nouvelle édition Latine, qui vient de paroître, & dont nous ne pouvons nous dispenser de parler ici, parce que c'est l'édition que nous avons suivie dans notre traduction.

Nous sommes redevables de cette magnifique édition aux soins de M. Thomas Carte Anglois connu à Paris sous le nom de M. Philips, homme recommandable par son érudition, par son zèle pour sa patrie, par sa probité & par sa candeur, digne par ces qualités d'être l'éditeur de l'Histoire du président de Thou, & de succéder à Pierre du Puy & à Nicolas

* *Epistole cl. virorum ad Vossium, 1695. p. 17.*

En 1663, in 12.

Rigault. Dans le long séjour qu'il a fait à Paris, où il a été lié avec tous les sçavans de cette ville, il a employé plusieurs années à préparer tout ce qui lui étoit nécessaire pour cette importante entreprise. Les grandes Bibliothèques & les meilleurs cabinets de Paris se sont prêtés à son projet. Il a trouvé dans la Bibliothèque Royale le Manuscrit en plusieurs volumes de l'histoire de M. de Thou, qui y a été mis par Pierre du Puy. Les deux premiers volumes, c'est-à-dire, les vingt-deux premiers livres de l'histoire, sont de la main même de l'Auteur. Il manque ensuite cinquante-huit livres. Le troisième volume commence au livre quatre-vingtième, & les deux autres contiennent le reste jusqu'au livre cent-vingt-sixième inclusivement. Ces trois derniers volumes sont de la main des freres Sainte-Marthe, qui firent tant de cas de cet ouvrage, qu'ils prirent eux-mêmes la peine de le copier sur l'original. Le sixième volume qui va jusqu'au cent-trente-huitième livre, est tout entier de la main de l'Auteur; mais il est écrit d'un caractère si menu, qu'à peine on le peut lire. C'est le seul Manuscrit où ces douze derniers livres se trouvent. On y remarque quelques endroits qui ne sont point dans l'édition de Geneve, & que M. Carte a eu soin d'insérer dans son édition Latine. C'est dans ce sixième volume que sont quelques cahiers séparés, écrits aussi de la main de l'Auteur, lesquels contiennent certains morceaux de ses Mémoires, comme nous l'avons dit.

M. Carte après avoir confronté exactement ce Manuscrit avec les deux éditions de Geneve, a aussi examiné celui qui est dans la Bibliothèque des PP. de l'Oratoire de S. Magloire, lequel est tout entier de la main des freres Sainte-Marthe : Abel Louis de Sainte-Marthe fils d'un des deux, général de la Congregation de l'Oratoire, mort en 1697.

laissa en mourant ce Manuscrit à cette maison. Il est en onze volumes *in fol.* & conforme pour la distribution des livres à l'édition de Patisson, & non aux éditions de Geneve, jusqu'au livre quatre-vingtième. Pour le reste il est divisé comme les éditions de Geneve. Il paroît avoir été copié sur l'original, avant que l'Auteur y eût mis la dernière main; car il y manque plusieurs choses. Ce Manuscrit ne contient que cent-vingt-six livres.

La Bibliothèque de Sainte Geneviève qui renferme celle du Chancelier le Tellier, possède un Manuscrit intitulé *Addenda vel supplenda in historiâ Thuani*, & l'exemplaire de l'édition de Geneve qui avoit appartenu à Rigault, avec des corrections de sa main à la marge. L'exemplaire de Pierre du Puy avec de semblables corrections, est à la Bibliothèque du Roi. comme ils avoient été chargés l'un & l'autre de l'édition exécutée à Genève, leurs corrections s'accordent. M. l'Abbé de Thou possède aussi un autre exemplaire qui a appartenu à Pierre du Puy, où ce sçavant homme a écrit à la marge des remarques sur quelques fautes échappées à l'Auteur, avec l'interprétation de tous les noms propres latinisés dans le texte. C'est dommage que le deuxième volume ait été perdu.

C'est sur ces précieux monumens comparés à l'édition de Geneve, que M. Carte a travaillé pour nous donner une édition parfaite de l'histoire du président de Thou. Il a aussi fait lui-même quelques corrections, par rapport aux affaires d'Angleterre en forme de notes, & il en a orné son édition. Il a encore fait usage des livres du Pere Anselme & d'Imhoff par rapport à quelques généalogies qu'il a rectifiées heureusement.

On sçait que l'Auteur a donné aux lieux dont il parle dans

son histoire , les noms qu'ils avoient du tems de l'Empire Romain , & une terminaison Latine aux lieux , dont l'ancien nom est ignoré ; il a fait la même chose par rapport aux charges modernes ; il les a exprimées par des noms relatifs aux charges de l'Empire Romain. A l'égard des hommes il a toujours donné à leurs noms une terminaison ancienne , & les a latinisés quelquefois suivant leur étymologie. Or comme les charges modernes n'ont souvent aucun rapport aux anciennes charges Romaines ; que par exemple , le *Magister equitum* & le *Tribunus equitum* , qui expriment dans l'histoire de M. de Thou un Connétable & un Maréchal , n'ont pas cette signification dans les auteurs Latins , qu'il y a d'ailleurs peu de personnes qui sçachent assés toutes les langues de l'Europe , pour connoître ce que signifient tous ces noms propres de lieux & d'hommes , travestis & habillés à la Romaine ; la lecture de cette histoire a toujours paru jusqu'ici pénible & defagréable par cet endroit. C'est dans la vûe de remedier à cet inconvenient , que Pierre du Puy pour la commodité de la famille de Messieurs de Thou , entreprit de mettre à la marge de l'exemplaire dont j'ai parlé tous les noms des charges & dignités , des lieux & des hommes , tels qu'on les écrit & qu'on les prononce ordinairement. C'est à son exemple que Jacque du Puy frere de Pierre , composa l'*Index Thuani* , qu'il fit imprimer en 1634. Cependant cet *Index* n'est pas en tout conforme à l'exemplaire de M. l'Abbé de Thou , où les expositions des noms sont plus justes , quoiqu'il y ait aussi des fautes. Lorsque cet *Index* parut , il fut d'un grand secours pour ceux qui vouloient lire l'histoire de M. de Thou. Mais quelle fatigue d'être sans cesse obligé d'avoir recours à ce livre ! Tous ces noms se trouvent expliqués au bas de chaque page dans la nouvelle édition.

Pour suppléer au second volume de l'exemplaire de M. l'Abbé de Thou, qui, comme je l'ai dit, a été perdu, M. Carte a eu recours à un exemplaire complet de l'édition de Geneve de 1620, lequel a autrefois appartenu au cardinal de Retz, & depuis à Guillaume Lloydye évêque de Worcester. Les marges de cet exemplaire portent des corrections, & les noms propres y sont expliqués. Par rapport aux noms Anglois, M. Carte a trouvé dans sa langue & dans sa patrie, les secours nécessaires pour les expliquer, & rectifier l'*Index* en plusieurs endroits.

Il a ajouté aux six volumes qui contiennent l'Histoire, un septième qui renferme une infinité de pieces curieuses relatives à l'ouvrage & à la personne de M. de Thou: la plus grande partie de ces pieces n'avoit point encore paru. Il y en a plusieurs en François qu'on trouvera ici en original dans le quinzième volume. Celles qui sont en Latin ou en Italien nous les avons traduites; mais nous avons crû devoir faire un choix, & omettre ce qui nous a semblé peu important, & n'avoir aucun rapport à l'histoire de M. de Thou.

Il est à propos que nous rendions maintenant quelque compte de la maniere dont nous nous sommes conduits à l'égard de la traduction de ce grand ouvrage. Quoique du Ryer ait autrefois entrepris de le mettre en François, & qu'il en ait même publié 3. vol. *in fol.* c'est-à-dire, les regnes de Henri II, de François II, & de Charle IX, on peut dire néanmoins qu'il ne l'a point traduit. Outre qu'il y a fait beaucoup de fautes, & qu'en mille endroits il n'a point entendu son Auteur, il l'a fait parler si mal, qu'il l'a tout à fait deshonoré. En effet, rien n'est si ennuyeux & si insipide que l'histoire de M. de Thou dans cette mauvaise traduction. Il est vrai qu'un Auteur qui s'est fait du nom dans un genre

de littérature différent ¹, avoit entrepris une autre traduction des Histoires de M. de Thou ; mais il l'a abandonnée après en avoir publié le premier tome. Aussi ne devoit-il pas raisonnablement se flatter de pouvoir seul, dénué de tout secours, dans un pays éloigné des sources où il faut continuellement puiser, conduire jusqu'à la fin un Ouvrage de si longue haleine.

Nous aurions pu à son exemple charger notre traduction d'un grand nombre de remarques & de citations ; mais ce n'a point été notre objet. Nous n'avons prétendu donner au Public que l'ouvrage de M. de Thou, & si nous avons quelquefois fait des notes, ce n'a été presque toujours que dans la vûë d'éclaircir ou de concilier le texte, & jamais d'étaler de l'éru-dition : ces notes servent même souvent à faire connoître que nous avons trouvé des fautes de datte, & d'autres défauts dans le texte, que nous avons jugé à propos de corriger dans la traduction, qui par cet endroit aura un avantage sur l'original, auquel nous reconnoissons qu'elle est d'ailleurs fort inférieure.

Nous ne dissimulons point ici que quelque soin que nous ayons pris de rendre notre traduction digne de l'approbation des connoisseurs, elle a contre elle un préjugé répandu dans le Public, préjugé qu'elle seule pourra dissiper, pour ainsi dire, par sa presence ; c'est-à-dire, lorsque le Public aura eu le tems de la voir & de l'examiner. On lui a objecté d'avance qu'elle n'étoit pas d'une seule main, & que plusieurs personnes y avoient travaillé. Le fait est vrai, & nous en convenons. Il est aisé d'affoiblir l'impression que cette idée a faite sur quelques esprits, en attendant que l'examen qu'ils feront de la traduction la puisse effacer entièrement.

Le projet de la nouvelle édition Latine, publié dans toute l'Europe il y a quelques années, ayant reveillé l'attention

¹ *Memoires & aventures d'un homme de qualité, Philosophe Anglois, &c.*

du Public au sujet de l'histoire de M. de Thou, & toutes les personnes bien intentionnées ayant paru souhaiter avec ardeur qu'elle fût traduite en François, la résolution fut prise d'entreprendre ce pénible & utile travail. Comme certaines circonstances ne permettoient pas de différer l'exécution du projet, il fallut nécessairement avoir recours à plusieurs plumes, n'étant pas possible qu'une seule personne, quelque laborieuse qu'elle fût, fournît cette carrière en moins de dix ou douze ans. Mais voici les mesures qu'on prit pour faire en sorte que la traduction fût en quelque manière digne de l'original, & qu'elle se soutînt par tout. D'abord on se proposa de ne charger de ce travail que des personnes capables, & quelques-unes ayant donné des essais trop imparfaits, furent remerciées, & leur ouvrage mis au rebut. Ensuite une seule personne, en qui on a eu confiance, & qui a elle-même traduit une grande partie de cette histoire, se chargea de revoir exactement tout ce que les autres auroient fait, de le comparer avec le texte, d'en vérifier le rapport, & de n'y rien laisser, s'il étoit possible, de foible, d'obscur, & de négligé. Cette personne a pris soin de polir tellement la traduction en général, que rien n'y pût déplaire au Lecteur, & qu'il n'apperçût aucune différence dans le stile des différens traducteurs.

Au reste le Public est supplié de faire une observation. Il n'en est pas des traducteurs comme des auteurs. Il est comme impossible que le travail de plusieurs auteurs soit jamais à l'unisson, parce qu'ils sont tous guidés par une imagination différente qui leur fait inventer & arranger les choses suivant leur génie & leur goût particulier. Les Traducteurs au contraire sont obligés de prendre malgré eux le ton de l'auteur sur lequel ils travaillent. S'il est bas, ils rampent; s'il

est majestueux, ils ont de la dignité; s'il est concis ou diffus, ils le font également: ils ont comme nécessairement l'esprit de l'auteur. Il ne s'agit donc que du plus ou du moins de jugement & de goût pour l'expression du sens, pour la construction des pensées, pour l'ordre & pour le choix des termes. Mais quand une personne qui a une certaine capacité, & le goût formé, préside, pour ainsi dire, à une traduction qui est de plusieurs bonnes mains, elle peut, ce me semble, répandre son goût particulier sur tout l'ouvrage en général, & le rendre uniforme, ou empêcher au moins qu'il ne paroisse disparat. Je pourrois citer ici certaines traductions fort estimées, où plusieurs plumes ont été employées,

Une autre précaution qu'on a prise encore, a été de charger en particulier une personne de revoir & d'examiner en détail tout l'ouvrage par rapport à la fidélité, & d'y mettre, s'il étoit possible, la plus scrupuleuse exactitude, non à l'égard des mots (ce qui auroit fait une traduction servile) mais à l'égard du sens. On peut dire qu'elle s'est acquité de cette pénible fonction avec tout le zèle & l'application possibles, & qu'elle a fait attention aux plus petites choses. On a de plus consulté, par rapport aux matières qui causeroient quelque embarras, diverses personnes, que leur profession, ou leur genre d'étude, mettoient en état de donner des lumières. En un mot on peut dire que dans cette traduction on n'a rien négligé pour témoigner le respect également dû à l'Auteur & au Public.

Malgré toutes ces précautions, nous ne doutons point qu'il ne se soit glissé des fautes dans notre Traduction: où sont les ouvrages de cette nature qui en soient exemts? Depuis l'impression nous en avons nous-mêmes reconnu, que nous avons marquées à la fin de chaque volume, & que nous
avons

avons inferées avec les *restitutions*, les *variantes*, les *notes*, & les *corrections* tirées de l'édition de Londres. Nous avons jugé à propos d'y joindre aussi les fautes d'impression.

Les Restitutions sont des endroits que l'Auteur, par certains égards avoit jugé à propos de taire ou de retrancher dans les différentes éditions de son histoire, & dont plusieurs contiennent des faits importans & certains. On en avoit recueilli une partie dans un petit volume, intitulé *Thuanus restitutus*; mais c'est peu de chose en comparaison des restitutions que l'on trouvera à la fin de cette traduction, qui sont prises des MSS. de l'Auteur. Les corrections sont, ou de l'Auteur même qui avoit mis à profit les remarques que plusieurs sçavans lui avoient envoyées sur son ouvrage, ou de Pierre du Puy qui les a écrites sur les marges de l'exemplaire dont j'ai parlé. Les notes sont du même Pierre du Puy, & celles qu'on trouve marquées C. sont de l'Editeur Anglois M. Carte.

Nous ne pouvons finir cette Préface sans faire quelques aveux au sujet du célèbre ouvrage que nous avons entrepris de traduire. Quoique Traducteur, nous convenons de bonne foi que l'Auteur y paroît quelquefois superstitieux & prévenu d'opinions frivoles; mais on lui pardonnera aisément ces foiblesses, si l'on fait réflexion que son siècle n'étoit pas encore éclairé des lumieres de la vraie Philosophie, & qu'on y étoit sur-tout fort ignorant sur la Physique. Un autre défaut est que l'Auteur paroît quelquefois un peu diffus. Il semble qu'une histoire universelle ne devoit point renfermer des détails si particuliers. Mais le Président de Thou a voulu écrire exactement tout ce qui s'est passé de son tems: pour cette raison il n'a voulu omettre aucunes circonstances dans le récit de certains faits, parce que ces circonstances ne lui ont point paru indifférentes. L'utilité publique a toujours été

son objet, & il a écrit pour tous les Etats. Un détail au sujet du droit public, ou par rapport à un fait qui interesse la Religion, paroîtra trop long à un homme d'épée; mais il ne paroîtra pas tel à un homme de robe, ou à un Théologien. Les circonstances d'un siège ou d'un combat, & le détail d'une expédition militaire, ennui ceux-ci, tandis que l'homme de guerre y trouvera de quoi s'instruire dans son métier. J'avouë qu'une histoire générale ne doit point entrer dans les détails, & que cela est réservé aux histoires particulières; mais celle dont il s'agit n'est pas comme la plûpart des histoires générales, qui ne sont proprement que des abrégés d'histoire. L'Auteur a prétendu écrire l'histoire particulière de tout ce qui s'est passé de son tems, & cette histoire n'est universelle & generale, que dans le sens qu'elle embrasse toutes les affaires de l'Europe & du monde entier. Au reste dans le récit de tant de faits particuliers, il ne s'est point appuyé sur des bruits populaires, comme des censeurs le lui ont reproché injustement; mais sur les Auteurs qui ont écrit avant lui, & qui sont cités au commencement de chaque livre dans l'édition Latine, ou sur des memoires MSS, ou sur ce qu'il a vû lui-même. Car dans le cours de cette histoire on verra souvent l'Auteur même y figurer, & avoir part à des événemens qui méritent toute l'attention du Lecteur.

Enfin nous nous flattons que M. de Thou, qui par notre traduction va desormais être encore plus connu qu'il n'étoit, conservera sa haute réputation dans ce siècle éclairé, malgré ceux qui s'étudient à rabaisser les Auteurs les plus accrédités, & où l'on a vû quelquefois la présomption, l'ignorance, le goût dépravé combattre des suffrages unanimes, & oser briguer l'estime du Public par le mépris même de ses jugemens respectables.

MEMOIRES

MEMOIRES

DE LA VIE

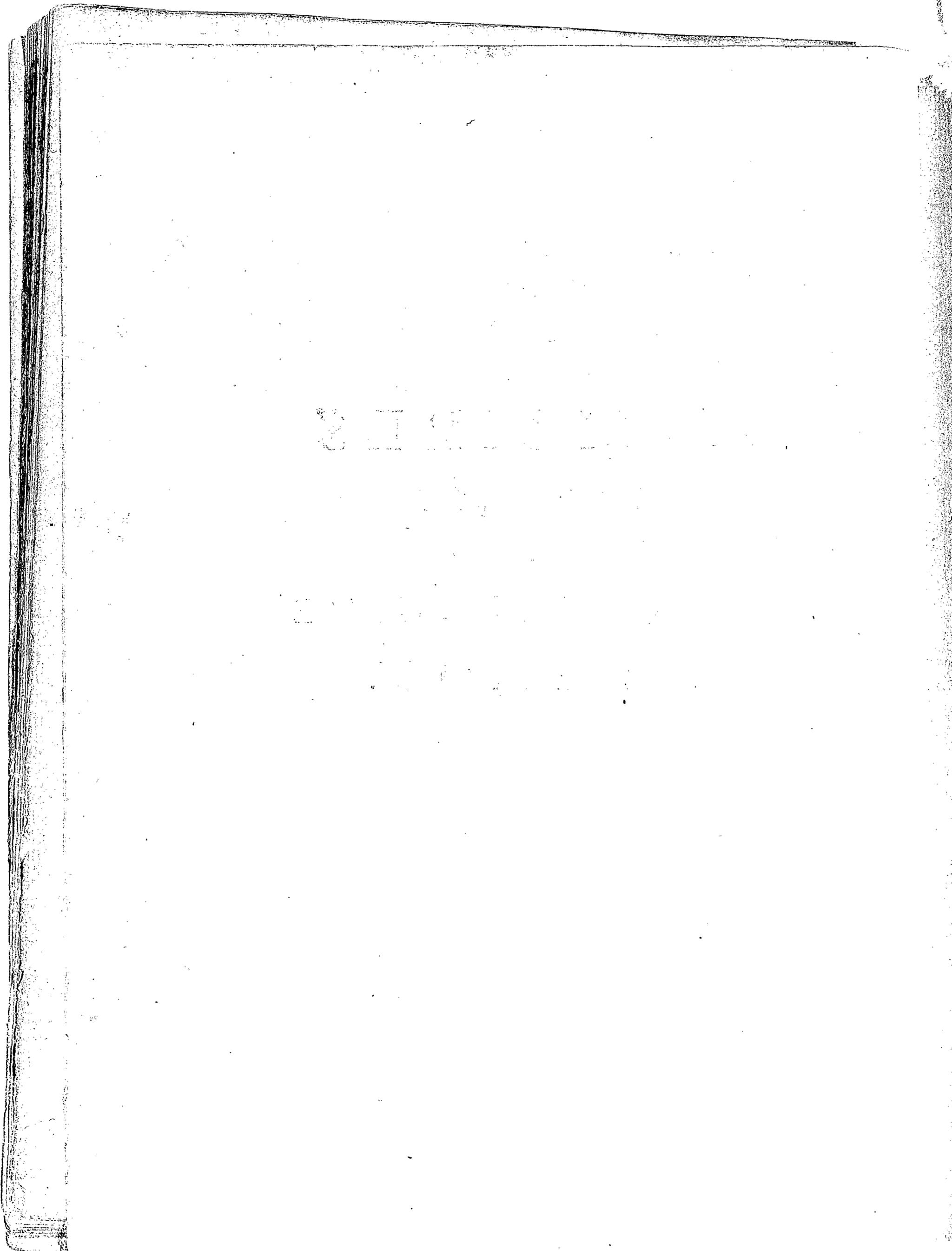
DE

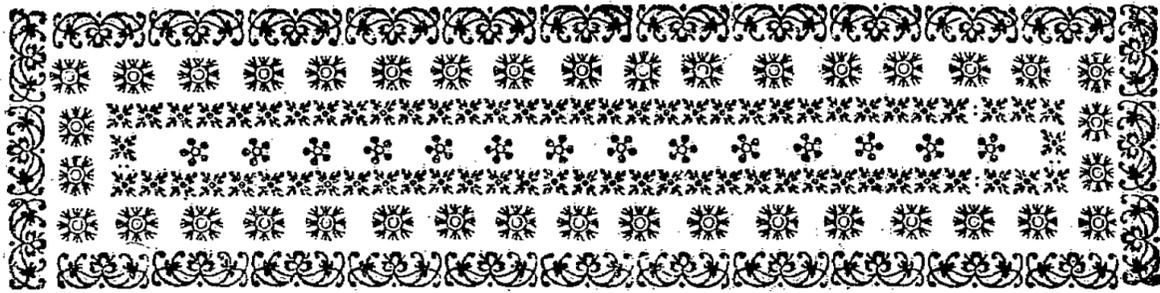
JACQUE AUGUSTE

DE THOU.

Tome I.

SA





AVERTISSEMENT

Pour les Mémoires de la Vie de JACQUES
AUGUSTE DE THOU.

ON lit dans le Manuscrit de Rigault, à la tête d'une Préface pour ces Mémoires, (laquelle se trouve dans le Manuscrit du Roi, dans celui de Sainte Marthe, & dans l'original de l'Auteur) ces paroles : *Hanc Prefationem Nicolaus Rigaltius Commentariis de vita JACOBI AUGUSTI THUANI, premiserat, quam tamen, cum typis mandaretur, excudi noluit, quæ ex libro manu sua scripto excerpta est.* Voici la traduction de cette Préface, composée par Rigault.

« Il y avoit dix ans que l'Histoire de Jacques Au- «
 guste de Thou avoit été imprimée pour la première «
 fois. L'auteur de ce grand Ouvrage, à qui la haine «
 que notre siècle a pour la vérité, suscita une foule «
 d'ennemis, d'abord en France, ensuite à Rome, «
 & en Espagne, après avoir soutenu avec son coura- «
 ge ordinaire, leurs plaintes, leurs reproches, & «
 leurs calomnies, avoit scû appaiser les Grands de «
 ce Royaume, qui sans sujet s'étoient crû offensez «
 dans cette Histoire. Enfin il commençoit à respirer, «
 & à être délivré de toute inquiétude, lors qu'il parut «

» contre lui un écrit , composé en France (à la honte
» de notre Nation) & imprimé à Ingolstad. Un Li-
» braire venant de Francfort le lui apporta , lorsqu'il
» étoit à Sainte Menehoud , où il avoit été envoyé
» avec d'autres personnes , par le Roi & par la Reine ,
» pour calmer de nouveaux troubles. De Thou se
» contenta de lire le titre de ce libelle ; & jugeant
» aisément de ce qu'il pouvoit contenir, il le rendit
» sur le champ au Libraire , en jurant qu'il ne le li-
» roit jamais.

» Tandis qu'il étoit encore en province , pour des
» affaires d'Etat , quoiqu'il n'eût fait à qui que ce soit
» aucunes plaintes au sujet de cet écrit (ce qu'il est
» prêt d'affûrer avec serment) le livre dont il s'agit
» fut condamné & supprimé par Sentence du Prévôt
» de Paris.

» Son dessein n'est point de répondre à un Libelle
» diffamatoire , qu'il n'a jamais lû , non plus que de
» refuter , suivant l'usage ordinaire , les calomnies pu-
» bliées contre son Histoire. Mais comme les auteurs
» de ces indignes suppositions , peu contents d'atta-
» quer l'ouvrage , n'ont point eu honte d'attaquer aussi
» la personne de l'Auteur , plusieurs amis lui ont con-
» seillé de faire pour lui & pour sa famille , ce qu'il
» avoit fait pour l'avantage du public dans son histoire ;
» c'est-à-dire , de mettre , par rapport à ses intérêts ,
» la vérité dans tout son jour. Mais il leur a déclaré
» qu'il n'en feroit rien ; qu'il étoit résolu de n'oppo-
» ser que le silence & la patience aux injustices d'un
» siècle ingrat , & qu'il en appelloit à la posterité ,
» qui jugeroit un jour de son Livre avec moins de

partialité ; qu'au reste il se mettoit peu en peine des « discours , que certaines gens pouvoient tenir en « France & ailleurs , pourvû que sa conscience ne lui « reprochât rien : Qu'il prenoit Dieu à témoin , que « la vérité avoit été son unique objet dans l'ouvrage « qu'il avoit publié.

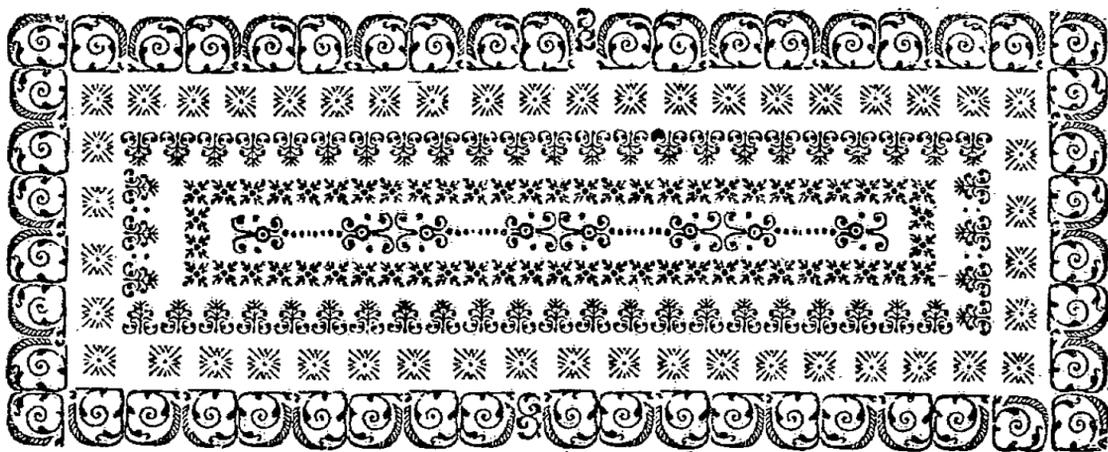
Pour moi , qui connois clairement l'innocence « de cet Auteur , né pour l'utilité du public , auquel « il importe que l'honneur d'un tel homme ne soit « pas flétri , j'ai crû devoir écrire & publier les cho- « ses particulieres concernant sa personne , qu'il m'a « bien voulu raconter avec candeur , & sans aucune « ostentation , afin qu'elles puissent servir , non-seu- « lement à convaincre nos contemporains de la fauf- « seté de tout ce qu'on a publié contre lui , mais en- « core afin que nos neveux puissent un jour avoir une « idée juste des mœurs & du genre de vie d'un Au- « teur , dont le caractere de probité est d'ailleurs si « bien peint dans ses ouvrages.

On ne doit donc pas s'attendre que je refute ici « un écrit injurieux , déjà flétri par l'autorité du Ma- « gistrat. Je n'ai eu en vûe que d'écrire ce que j'ai pû « recueillir de divers entretiens familiers , que j'ai eus « plusieurs fois avec lui , lorsque nous nous prome- « nions ensemble ; & d'exécuter ce qu'il avoit pro- « mis de faire lui-même , si les calomnies de ses ad- « versaires , lui en eussent laissé la liberté : c'étoit de « mettre par écrit plusieurs choses particulieres , qu'il « avoit vûes , ou qui étoient parvenuës à sa connois- « sance , qu'il n'avoit pû néanmoins mettre en œu- « vre dans sa grande Histoire ; & de les inserer dans

» des memoires de sa vie , qui seroient comme une
» espece de Journal de toutes ses actions. Comme il
» ne l'a point fait , & qu'il ne le fera point , c'est à
» ses amis à y suppléer , & à s'acquitter d'une chose ,
» qu'il auroit bien mieux executée lui-même , & avec
» plus d'avantage pour le public.

» Je prie ce même Public de me pardonner la
» hardiesse que j'ai de le remplacer en quelque sorte,
» pour écrire ce qui le regarde , & pour sauver de
» l'oubli plusieurs faits curieux. Au reste quoique j'é-
» crive la vie d'un ami , je ne dois pas être suspect
» d'alterer la verité ; parce qu'il s'agit d'un homme ,
» qui ayant écrit avec une liberté ingénue , mais pru-
» dente & équitable , laisse volontiers à tout le mon-
» de celle de juger de lui de la même maniere. »

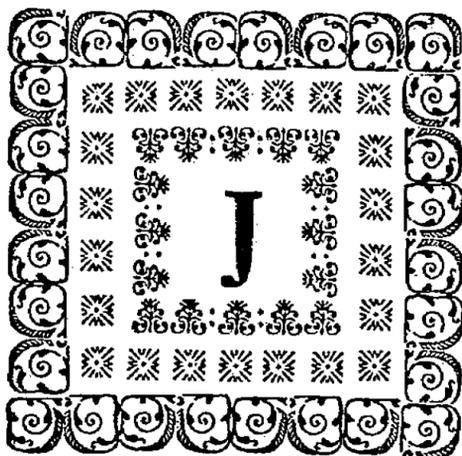
On pourroit juger par cette Préface de Rigault ,
qu'il seroit l'auteur des *Memoires de la Vie de M. de
Thou*. Cependant l'opinion commune , jointe à la
vraisemblance , est que ces Memoires ont été écrits
par M. de Thou même , quoiqu'ils paroissent écrits
par un de ses amis. Il est à croire aussi que les va-
riantes ou apostilles , qui ont été nouvellement in-
serées à la marge dans l'édition de Londres , con-
formément aux manuscrits authentiques , sont du mê-
me auteur. On a jugé à propos de traduire toutes
celles qui ont paru le mériter. A l'égard des notes
sur ces Memoires qu'on trouve dans l'édition de
Londres , & qui sont de Pierre du Puits , comme
elles ne regardent que le style , il auroit été inutile
d'en donner la traduction.



MEMOIRES
DE LA VIE
DE JACQUE AUGUSTE
DE THOU.

Depuis l'an 1553, jusqu'en 1601.

LIVRE PREMIER.



JACQUE AUGUSTE DE THOU
nâquit dans la maison de ses Peres à
Paris le 8 d'Octobre 1553¹ vers les
sept heures du matin. Le même jour
il fut présenté au Baptême dans l'E-
glise de S. André des Arcs par René
Roulier évêque de Senlis, par Fran-
çois Demié conseiller au Parlement,
d'une famille noble du Limousin,
& par Marguerite Bourgeois épouse

1553.

¹ Ce fut cette même année, quelques
mois après (le jour de Sainte Luce) que
nâquit à Pau en Bearn d'Antoine de
Bourbon & de Jeanne d'Albret, envi-
ron à 10. heures du soir, sans presque

aucune douleur de la part de sa mere,
un Prince digne de vivre éternellement
dans la mémoire de la posterité. Il fut
nommé Henri, du nom de Henri d'Al-
bret son grand pere maternel, qui vivoit

MEMOIRES

2

1553.

d'Augustin de Thou son oncle. Ils le nommèrent JACQUE ; le pere l'avoit ainsi souhaité pour renouveler un nom , qui outre le rapport avec celui de la mere , étoit comme héritaire dans sa famille , & qui avoit été porté de suite par trois de ses ayeux , avant Augustin de Thou grand-pere de l'enfant.

Son oncle Adrien de Thou , présent à la cérémonie , ajouta le nom d'AUGUSTE , comme un nom heureux. Ce Magistrat d'un génie supérieur , & d'une probité incorruptible , étoit alors Conseiller - Clerc au Parlement de Paris. Depuis il fut pourvû d'une charge de Maître des Requêtes , avant que le nombre eût avili cette dignité. Une mort prématurée l'enleva dix-huit ans après , dans le tems que le Roi Charle IX , qui l'estimoit beaucoup , lui destinoit l'Ambassade d'Espagne.

Entre ses ancêtres ¹ , Jacque second du nom avoit épousé Marie Viole , dont la famille a donné plusieurs conseillers au Parlement , & un Guillaume Viole évêque de Paris.

Guichard , frere de ce Jacque , s'étoit marié avec Anne de Gannai sœur de Jean de Gannai depuis Chancelier de France , dont Guichardin parle avec éloge en plusieurs endroits de son ouvrage. On consulta sur ce mariage Nicolas Boyer. Jurisconsulte célèbre pour ce tems-là , comme on le peut voir dans sa quarantième Consultation.

Comme la branche aînée , qui avoit toujours porté les armes , étoit éteinte ou fonduë dans d'autres familles , Jacque troisième du nom , descendu de la seconde , prit le parti de la Robe. De Geneviève le Moine des Lallemands , il laissa Augustin de Thou , qui fut choisi par François I , pour remplir une charge de Président à Mortier au Parlement de Paris , & qui en mourut revêtu peu de tems après , au mois de Mars 1545. Le Parlement invité à ses funeraillies , répondit par la bouche de son premier Président , que l'intégrité & l'éminente vertu d'Augustin de Thou , qui avoient paru durant sa vie avec tant

encore alors. Il a depuis monté sur le trône de la France pour le bonheur de la Chrétienté. *MSS. Reg. Samm. & Aut.*

¹ L'Auteur auroit voulu qu'on n'eût point parlé de ses ancêtres , ne regardant point comme à lui , ce qui n'a

point dépendu de lui. Sa famille étoit originaire de Brie , où , dans le Comté de Sefanne , il y a un château de son nom , que Blanche de Thou fille de Jacque II & de Marie Viole a porté dans la maison d'Anglure. *MSS. Reg. Samm. & Aut.*

d'éclat

d'éclat dans le Parlement, méritoient que la Cour non seulement honorât ses obsèques, comme elle avoit coûtume d'honorer celles de ses Présidens, mais qu'elle en pleurât encore la perte aussi longtemps que la justice y regneroit : ce qui fut mis sur les registres.

1553.

Il avoit épousé Claude de Marle, arriere petite-fille de Henri de Marle chancelier de France, massacré à Paris avec le Connétable d'Armagnac l'an 1418, sous le regne de Charle VI. Il eut de cette Dame, en l'espace de vingt années, Christophle de Thou, & vingt & un autres enfans, tant de l'un que de l'autre sexe.

De Jacqueline Tuleu, dame de Celi, proche parente du chancelier Olivier, & petite-fille de Denyse de Ganay, sœur du Chancelier de ce nom, Christophle de Thou eut trois fils & quatre filles, outre six autres enfans morts en bas âge.

Jean de Thou l'aîné mourut jeune, après avoir laissé à la cour de France une grande idée de son mérite. Il eut de Renée Baillet René de Thou, & trois filles, restes d'une famille plus nombreuse. Renée, l'aînée, épousa Jean de Bourneuf de Cuffé, premier Président au parlement de Bretagne; Isabelle, la seconde, fut mariée à Jean de Longueval de Manicamp, parent du comte de Buquoi en Flandre; & Jacqueline, la troisième, épousa Frederic d'Hangest d'Argenlieu.

Christophle de Thou, moins âgé de deux ans que son aîné, périt par un accident déplorable pendant les guerres de la Ligue, avec un fils du même nom, qu'il avoit eu de François Allegrin.

Jacqueline, l'aînée des filles, prit l'habit de Religieuse dans l'abbaye de Mallenouë: elle y mourut, désignée abbessse de ce ce monastere. Marie fut abbessse des Clairets au Perche, Monastere peu éloigné de Nogent-le-Rotrou. Anne épousa Philippe Hurault, comte de Chiverni, chancelier de France; & Catherine fut mariée à Achille de Harlai, premier Président du parlement de Paris.

JACQUE AUGUSTE DE THOU, dont on écrit ici la vie, fut le dernier des fils de Christophle. On eut bien de la peine à l'élever, comme il disoit lui-même l'avoir appris de sa nourrice. Des tranchées fréquentes, une insomnie, & des cris violens & presque continuels, firent apprehender de le perdre. On ne le nourrit pendant deux ans que de lait, parce qu'il avoit pour toute sorte de boüillie une aversion invincible, qu'il a

4 MEMOIRE DE LA VIE

1553.

toûjours eût depuis. Pour le sévrer on se servit d'une certaine pâte, qui est en usage en Italie, faite avec de la mie de pain, de la farine de froment séchée au four, & de l'huile d'olive; ce qui le rendit si délicat & si maigre, que jusqu'à l'âge de cinq ans on désespéra de sa vie. Depuis il commença à avoir plus d'embonpoint, tel qu'on le voit peint à l'âge de sept ans par George le Venitien, qui étoit au cardinal de Lorraine, & qui logeoit dans le voisinage à l'hôtel de Fécamp.

1563.

Cette délicatesse fut cause qu'on eut plus d'attention à ménager sa santé, qu'à cultiver son esprit: au reste lorsqu'il se portoit bien, il apprenoit aisément tout ce qu'on lui montrait. Ennemi de la paresse, il méprisoit les amusemens, & les plaisirs, qui sont les principaux objets de l'enfance, & s'appliquoit sur-tout au dessein. Ce goût étoit héréditaire dans sa famille; car Adrien son oncle, Jean & Christophle ses freres, peignoient fort bien. Pour lui, il dessinoit déjà correctement avec la plume les estampes d'Albert Durer: par un effet de ce talent naturel, il apprit à écrire avant que de sçavoir lire. Enfin, dès qu'il eut atteint l'âge de dix ans, on le fit étudier, & peu de tems après¹ on le mit au College de Bourgogne avec René Roulier neveu de l'évêque de Senlis². A peine y avoit-il été un an, qu'ayan

¹ Jean Tulen Wallon, très-sçavant dans les langues Grecque & Latine, étoit alors à Paris. Il avoit vû Erasme dans son enfance. On ne sçait par quel hazard il trouva le moyen de se produire à la Cour, où, par une folie feinte ou véritable, il disoit hautement qu'on l'avoit injustement empêché d'être évêque de Cambrai: à cela près, il étoit raisonnable, & avoit le jugement sain. Ayant obtenu du roi Charles IX. par ses sçavantes bouffonneries, des appointemens qui montoient à un écu par jour, il commença à s'accoutumer à la vie du monde. Il venoit souvent chez le premier président de Thou, & pour se faire valoir, il affectoit de témoigner beaucoup de mépris pour les méthodes de ceux qui enseignent le Grec. Il donna une nouvelle grammaire écrite de sa main à Jacques de Thou, qui étoit alors un enfant, & qui à peine sçavoit lire. Enforte que le Grec fut la première chose qu'il apprit, MSS. Reg. Samm. & Aut.

² Pierre Jumeau, ou Gemellius, Franc-Comtois (car il faut être de ce pays là pour occuper cette place) étoit alors principal du college de Bourgogne. Ayant prêché pendant un Carême à Metz, & ensuite pendant un autre dans l'Eglise paroissiale de saint André des Arcs à Paris, il se fit beaucoup de réputation parmi le peuple, & gagna tellement les bonnes grâces de la famille de Thou, qu'elle consentit volontiers à mettre le jeune de Thou dans son College. Il y fut donc mis avec René Roulier; mais par une grande faute que firent ses parens, on ne lui donna point de précepteur. Jumeau, qui devoit veiller sur ses études, étoit Théologal de l'église de Cambrai; & pour cette raison étoit absent presque durant tout le cours de l'année. Geoffroy Faye sous-principal, qui logeoit près de l'appartement de l'enfant, ne prenoit de lui qu'un soin médiocre, n'y étant point obligé. MSS. Reg. Samm. & Aut.

été attaqué d'une fièvre violente , on fut obligé de le ramener chez son pere.

1563.

Le Grand & le Jay ses Medecins le croyant sans esperance, l'abandonnerent pendant trois jours ; sa mere même, qui appréhenda, que s'il mouroit dans une chambre qui étoit près de celle de son pere, son mari ne voulût plus rentrer dans cet appartement, le fit transporter dans une chambre plus éloignée. Gabrielle de Mareuil, heritiere de l'illustre maison de Mareuil en Perigord, qui venoit souvent dans la maison pour ses affaires, prit soin de cet enfant abandonné des Medecins, & pour ainsi dire, de ses parens mêmes. Elle assistoit continuellement le malade, & passoit souvent les nuits auprès de lui. Monsieur & Madame de Thou la priant de ne se point fatiguer pour un enfant sans esperance, elle leur répondit, que loin de désesperer de sa santé, elle croyoit, sur l'idée qu'elle avoit de son tempérament & de son naturel, qu'il guériroit, & en auroit un jour de la reconnoissance.

Elle maria dans ce tems-là Renée, sa fille unique, née de son mariage avec Nicolas d'Anjou marquis de Mezieres, à François de Bourbon prince Dauphin d'Auvergne. De ce mariage vint Henri duc de Montpensier, l'amour & les délices de son siècle ; mais qui malheureusement lui fut trop tôt enlevé. De Thou l'honora toute sa vie, & il en fut pareillement aimé.

Il fallut six mois pour le rétablir d'une si grande maladie. Lorsqu'il fut guéri on le remit au Collège. Henri Monantheuil de Rheims fut le premier qui lui donna des leçons ; il étudia ensuite sous Jean Martin de Paris, & enfin sous Michel Marescot & Pierre du Val de Normandie, Philosophes célèbres, qui tous exercerent depuis la medecine à Paris avec une grande réputation. Monantheuil élevé dans le collège de Presles, & attaché à la doctrine de Ramus, joignit à la profession de la Medecine celle des Mathématiques, qu'il enseigna dans le collège Royal jusqu'à sa mort. Ce fut sous ce Professeur que de Thou apprit les élemens d'Arithmétique & de Géometrie.

Il disoit depuis qu'il avoit remarqué dès ce tems là une faute considérable, où tombent ceux qui abandonnent avec trop de confiance l'éducation de leurs enfans à des Régens ; qu'il croyoit qu'ils agiroient plus prudemment, s'ils les faisoient observer de près par des personnes sûres, qui leur fissent faire

1563.

un bon emploi de leur tems, & qui prissent garde que leurs actions & leurs paroles ne s'éloignassent jamais de la modestie¹: Qu'il croyoit devoir donner cet avis, dans un tems où cette faute étoit très-ordinaire; & que si Dieu lui faisoit la grace de lui donner des enfans (qu'il eut long-tems après en assez grand nombre) il seroit plus attentif à leur éducation, qu'on n'avoit été à la sienne: Qu'au reste il avoit étudié tard, & qu'il n'approuvoit point la précipitation de ceux qui font instruire leurs enfans à peine âgez de cinq ans: Qu'il s'étonnoit que le célèbre Quintilien, par un conseil moins utile que louïable, eût tant recommandé de faire étudier les enfans de bonne heure, lui qui perdit un fils d'une grande espérance, pour l'avoir fait étudier avec excès dans un âge trop tendre: Perte heureuse pour la posterité, puisqu'elle a donné lieu à ces admirables traits d'éloquence, avec lesquels ce grand maître déplore la mort de son fils dans le sixième Livre de ses Institutions.

De Thou avoit plus d'inclination pour les sciences, que de force d'esprit & de mémoire pour les apprendre: aussi profita-t-il davantage par son assiduité & par le commerce des gens de Lettres, que par un grand travail. La foiblesse de son tempérament ne lui permettoit pas de s'appliquer fortement: d'ailleurs le peu de contrainte où il avoit été élevé, ayant été comme abandonné à lui-même, l'accoutuma à une liberté qu'il conserva dans la suite dans toutes les actions de sa vie, & principalement dans ses études. Ce grand amour pour les sciences en fit naître un pareil dans son cœur pour tous les Scavans, dont le nom ou les écrits étoient en réputation dans l'Europe. Il se proposa de les voir & de les entretenir². Adrien Turnebe étant venu dans ce tems-là voir son ami Geofroy de la Faye, celui-ci mena chez Turnebe le jeune de Thou, qui se l'imprima si fortement, que l'image de cet homme célèbre,

¹ De peur que la familiarité trop grande de leurs camarades ne leur corrompe les mœurs, dans un âge susceptible de toutes les impressions. *MSS. Reg. Samm. & Aut.*

² Comme il arrive ordinairement, qu'on se représente dans le sommeil les objets dont on est le plus frappé, & les choses qu'on aime avec passion, de Thou s'imaginoit souvent en dormant

qu'il voyageoit, tantôt en Italie & en Espagne, & tantôt en Allemagne, en Flandre & en Angleterre; que là il voyoit ou consultoit les hommes les plus scavans, & qu'il visitoit les plus fameuses bibliothèques. Il eut toute sa vie de ces songes agréables, sur-tout avant qu'il eût voyagé dans ces différens pays. *Ibid.*

qui mourut peu de tems après, lui demeura toujours dans l'esprit, même en dormant.

1570.

Cinq ans après sa sortie du Collège, il alla entendre Denys Lambin, & Jean Pellerin, professeur en langue Grecque au collège Royal. Ce dernier y expliquoit le Texte Grec d'Aristote, dans le tems que l'illustre François Juste de Tournon, encore fort jeune, prenoit ses leçons. Jean Daurat avoit déjà cessé d'enseigner¹, & s'étoit retiré dans l'abbaye de S. Victor. De Thou l'y voyoit souvent, & lui demandoit des nouvelles de Budé, qu'on lui avoit montré dans son enfance, de Germain Brice, & de Jacque Toufan. L'entretien de Daurat étoit pour lui très-instructif. Daurat lui fit connoître Ronfard, qui avoit été son écolier. De Thou, qui se sentoit du talent pour la Poësie, lia avec lui une amitié si étroite, que Ronfard, qui fit faire alors une nouvelle édition de ses Ouvrages par Jean Galand, lui dédia ses Orphées avec un éloge magnifique. Il fut, par le même moyen, des amis de Jean-Antoine Baif & de Remi Belleau, dont depuis il cultiva l'amitié avec un grand soin.

Sur la fin de l'année 1570, remarquable par le quatrième édit de Pacification, & par le mariage de Charle IX avec Elizabeth, fille de l'empereur Maximilien II, de Thou partit de Paris, pour aller à Orleans étudier en Droit, avec Christophe-Auguste de Thou, son cousin germain, fils de l'Avocat Général, & avec René Roulier, son camarade de Collège. Il employa l'année suivante à prendre des leçons de Jean Robert, de Guillaume Fournier, & d'Antoine le Comte, arrivé depuis peu de Bourges. Il seroit de l'intérêt public, qu'on recueillît en un seul volume, les écrits dispersez de ce dernier. Adrien de Thou son oncle, & madame de Harlai sa sœur, moururent cette même année.

1571.

Dans un âge si peu avancé, la lecture des écrits de Jacque Cujas lui avoit donné tant d'estime pour lui, que désirant passionnément de l'entendre, il quitta ses camarades, avec lesquels il vivoit dans une grande union, & s'en alla en Dauphiné. En passant il s'arrêta six mois à Bourges: il y alla entendre Hugue Doneau & François Hotman, dont les grandes Questions ont été depuis imprimées. De Bourges il se rendit à Valence en

¹. Nicolas Galonic son gendre lui avoit succédé. *Ibid.*

1571. Dauphiné, où Cujas expliquoit Papinien, & où François Roaldez & Edmond de Bonnefoi enseignoient, C'étoit un an avant les troubles de Paris.

Ce fut à Valence que commença son amitié pour Joseph Scaliger, venu exprès dans cette ville avec Louis de Montjosieu & George du Bourg, pour voir Cujas, qui l'en avoit prié. Cette amitié, née dans la conversation, s'augmenta toujours, & se conserva depuis, ou par lettres, ou par un commerce plus étroit, pendant trente-huit ans sans interruption. Il ne pouvoit cacher sa joye, quand des esprits d'un caractère aussi violent que malin lui reprochoient cette liaison. Il se faisoit honneur en public de leurs médisances. Le souvenir d'un commerce si doux, si honnête, & si sçavant, lui étoit si cher, qu'il disoit souvent, que si Dieu lui en donnoit le choix, il étoit tout prêt de le rachetter aux dépens des mêmes reproches, des mêmes traverses, & des mêmes outrages, que leur haine injuste lui avoit attirés : Que c'étoit-là toute la réponse qu'il avoit à faire à leurs indignes calomnies¹.

De Thou proteste avec sincérité, que tandis qu'il a pû jouir de l'entretien de ce grand homme, jamais il ne l'a oûi traiter aucune question de controverse sur les matieres de Religion ; jamais il ne s'est appercû qu'il en ait écrit à personne ; du moins, si Scaliger en a parlé quelquefois, ce n'a été que malgré lui, & dans des rencontres, où étant fort pressé, il ne pouvoit s'en défendre. Louis seigneur d'Abin, de l'illustre Maison de Châteigner, qui s'est acquitté avec tant d'honneur de l'ambassade de Rome, Jean seigneur de la Rocheposai, & Louis Evêque de Poitiers, ses fils, en sont des témoins irréprochables. Instruits l'un & l'autre dans la maison paternelle par cet homme célèbre (le dernier particulièrement ayant demeuré longtemps avec lui en Hollande) s'ils sont sortis de ses mains plus sçavans, ils n'en ont pas été moins attachez à la Religion de leurs ancêtres.

Scaliger avoit, la Religion à part, une érudition si profonde & si peu commune, qu'il n'y a point d'honnête-homme, qui ne dût souhaiter avec autant de passion de l'entendre & de

¹ Si de Thou a parlé avantageusement de Scaliger dans son histoire, ce n'est point à cause de la Religion qu'il professoit, & qu'on accuse mal à propos l'auteur de favoriser secrettement; *Ibid.*

recevoir ses leçons , que d'admirer & de respecter en lui les rares talens , dont il avoit plû à Dieu de le combler.

1571.

Mais on est assez malheureux de croire que la Religion , qui de jour en jour faisoit autrefois de nouveaux progrès , qui se fortifioit par la foi , par la charité , & par une parfaite confiance en la bonté de Dieu , ne peut aujourd'hui se maintenir que par les conseils de la chair & du sang , par la brigue , par la cabale , & par les fausses vûes de la politique ; sans faire réflexion , que plus nous avons de confiance aux illusions de notre esprit , (& plût à Dieu qu'on n'en eût pas tant) plus nous diminuons celle que nous devons avoir en la Providence divine. De-là vient la colere de Dieu contre nos pechez ; de-là l'emportement de nos passions , & cet abandon presque général à un sens réprouvé , qui nous aveuglant sur nos devoirs , nous fait commettre les fautes les plus essentielles. Ne faut-il pas donc craindre qu'un mal si dangereux ne s'augmente tous les jours , par la négligence de ceux qui devroient s'y opposer , & qui se confiant témérairement sur leurs propres forces & sur leurs faibles lumieres , décident souvent à contre-tems de ce qui concerne la Religion ? Ne doit-on pas craindre encore que ce qui reste de gens sages & équitables , qui se sont préservez de cette corruption par leur amour pour la paix , & par leur attachement à l'ancienne discipline , ne se laissent entraîner dans les mêmes égaremens ? Il arrivera peut-être un jour , qu'on cherchera de tous côtez inutilement le règne de Dieu , qui ne subsistera plus que dans un petit nombre de gens de bien , qui l'auront conservé par la douceur , & par un esprit d'union & de charité.

Ce sont les plaintes , dont on a souvent oûi de Thou s'entretenir avec Nicolas le Févre , quand ils cherchoient à se consoler ensemble de l'état déplorable de la Chrétienté dans ces derniers tems. Ces conversations ne finissoient jamais , sans s'animer mutuellement à persévérer dans l'exaetitude de leurs devoirs , malgré la haine du public ; persuadez que les gens de bien seroient toujours exposez à la persécution & à la calomnie , & qu'ils les devoient considérer comme une marque certaine de la bonté de Dieu , & comme des gages de la récompense qu'ils en doivent attendre. J'ai crû devoir en passant faire ces réflexions , au sujet de l'amitié que de Thou conserva

1572. toute sa vie pour l'illustre Scaliger : amitié qui lui fut reprochée par une espèce de gens , d'un caractère aussi ennemi des lettres que de la vertu.

Son pere, qui ne vouloit pas que son fils fût si long-tems éloigné de lui , soit qu'il prévît nos malheurs , soit qu'il eût d'autres raisons , le rappella un an après qu'il fut parti pour Valence. Il pria Charle de Lamoignon de le ramener avec lui à Paris. C'étoit un homme de bien , & son parent éloigné , qui , comme Maître des Requêtes , avoit été envoyé avec d'autres Commissaires , pour l'inspection des Gabelles , dans la Provence , le Languedoc & le Dauphiné. Celui-ci ayant obtenu de Cujas le congé du jeune de Thou , l'emmena premierement à Grenoble. Ce fut-là que de Thou vit François de Beaumont , appelé communément le baron des Adrets. Lamoignon alla à l'Evêché saluer ce Baron , qui y logeoit , & qui étoit prêt à partir pour Saluces , avec les troupes destinées pour les garnisons des Places qui sont au pié des Alpes. Comme Lamoignon se promenoit avec lui dans le jardin , de Thou qui étoit encore dans l'habitude de dessiner , s'appliqua si fortement à considérer un homme qui avoit tant fait parler de lui , qu'après son départ il le peignit de mémoire , de maniere que tout le monde le reconnoissoit.

Des Adrets étoit alors fort vieux , mais d'une vieillesse encore forte & vigoureuse , d'un regard farouche , le nez aquilin , le visage maigre , décharné , & marqué de taches de couleur de sang noir , tel que l'on nous dépeint Sylla ; du reste , il avoit l'air d'un véritable homme de guerre.

De Thou arriva enfin à Lyon avec Lamoignon ; de-là il passa par Moulins , Nevers & Gien , où il se mit sur la Loire & vint à Orleans. Il n'y séjourna que peu de jours pour voir ses amis ; & de-là , il se rendit à Paris auprès de son pere.

Il trouva cette grande Ville occupée des préparatifs des noces du roi de Navarre , & se rendit à l'église de Notre-Dame pour les voir. Après la Messe il sauta par-dessus une barriere qu'on avoit faite pour empêcher la foule , & entra dans le Chœur. Il y écouta avec une grande curiosité un entretien de l'amiral de Coligny , & de Montmorenci Danville , qu'on persécuta si fort depuis. L'Amiral fut blessé quelques jours après ; & cette blessure fut un coup funeste pour l'Etat , & pour la
sûreté

sûreté & la tranquillité publique. Ce fut envain qu'on voulut y remédier par une paix frauduleuse, confirmée par plusieurs édits de la même nature; le calme ne fut enfin rétabli qu'après qu'on eût mis, par un dangereux exemple, plusieurs Villes & plusieurs fortes Places entre les mains des Protestans, pour leur servir de sûreté, (places qu'ils conservent encore) & pour finir une guerre intestine, qui se renouvelloit tous les jours.

1572.

Voilà ce que les troubles de Paris coûtèrent au Roi & à l'Etat. Si l'on jette la vûe sur les horreurs qui en ont été les funestes suites, on conviendra sans peine, qu'elles ne scauroient être ni louées ni approuvées, que par ceux qui ont un intérêt particulier d'entretenir dans le Royaume une guerre perpétuelle, & de nous ôter toutes les voyes de la réconciliation. Qui pourroit donc condamner un vrai François, ami du repos de sa patrie, qui aux dépens de sa fortune a toujours conseillé la paix, qui a détesté & déteste encore les conseils violens, qui s'est toujours persuadé, que pour faire cesser les mouvemens de l'Europe, qui ont si fort ébranlé la Religion, il n'y a point de plus sûrs moyens, que la paix, la douceur & la charité?

Il est constant que le premier Président, dont l'exemple sera toujours pour son fils une règle de conduite par rapport à la religion & à l'Etat, eut tant d'horreur pour tout ce qui s'étoit passé dans la journée de saint Barthelemi, qu'étant tombé peu de tems après sur un endroit des Sylves du poëte Stace, il en fit l'application à cette fatale journée, & l'écrivit à la marge du livre, de ce beau caractere qui lui étoit particulier, & qui est si connu dans les registres du Parlement. Ce livre, que le fils conserve dans sa Bibliotheque, est un fidèle témoin de ce que le pere avoit pensé de cette action, contre les faux rapports de ceux qui ont prétendu que ce Magistrat l'avoit approuvée.

De Thou a écrit dans l'histoire de son tems, comme une chose certaine, sortie de la bouche de l'Amiral, & qu'il avoit apprise de Villeroy, que l'Amiral ayant reçu plusieurs avis du danger où il s'exposoit, s'il se trouvoit aux nôces du roi de Navarre, ne voulut jamais les croire; qu'il répondit toujours, qu'il aimoit mieux mourir, & être traîné par les ruës de Paris; que de recommencer la guerre civile, & de donner lieu de penser qu'il eût la moindre défiance du Roi, qui depuis si peu de

tems l'avoit reçu dans ses bonnes grâces.

1572.

De Thou disoit encore qu'un peu auparavant, comme il alloit à Vienne en Dauphiné, un certain capitaine, nommé Maye, le joignit en chemin, & lui dit, qu'il falloit que l'Amiral fût dans un étrange aveuglement, pour négliger avec tant d'imprudencé le conseil de ses amis : Qu'à moins qu'il n'eût perdu l'esprit, il lui étoit aisé de croire, qu'après une si prompte réconciliation, tant de marques affectées de faveur, & l'empressement qu'on avoit de le faire venir à ces nôces, n'étoient qu'un piège pour attirer avec lui de toutes les Provinces les chefs de son parti : Que ce qu'on n'avoit pu faire pendant leur union, seroit exécuté de concert sur chaque particulier, qui étoit sans défiance au milieu de la joye publique. De Thou, pour réfuter Maye, se servit des meilleurs raisons qu'il put trouver, & lui représenta qu'on avoit grand tort de juger si mal du Roi & de ceux de son Conseil. Ce Capitaine, pour toute réponse, lui dit, qu'il en appelloit à l'événement. Ensuite ils entrèrent ensemble dans Vienne, où les habitans eurent à peine apperçû Maye, qu'il se fit un soulèvement : cette émeute pensa lui coûter cher, pour avoir voulu défendre un homme qui l'accompagnoit, mais qu'il ne connoissoit point. Le peuple se plaignoit, que dans la dernière guerre, Maye les avoit ruinez, par les courses, les ravages, & les meurtres, qu'il avoit faits sur leurs terres. De Thou, qui crut que le péril où étoit ce Capitaine, touchoit son honneur & la sûreté publique, fit tout son possible pour appaiser cette émotion, qui finit enfin, aux conditions que Maye sortiroit de la Ville, & iroit loger dans un fauxbourg.

De Thou marqua dans le Journal de ses Voyages l'avanture de cet homme, qu'il ne connoissoit point, & qu'il ne vit jamais depuis ; car après la journée de saint Barthelemi, ce Capitaine ayant recommencé ses brigandages, fut assommé par des payifans.

Il en usoit ainsi, ou dans le dessein qu'il avoit déjà pris d'écrire l'histoire de son tems, (quoiqu'il n'y ait point parlé de cette avanture, non plus que de plusieurs autres particularitez qu'on n'y trouve point, & qu'on n'y doit point chercher) ou seulement pour laisser après lui la preuve d'un fait, qui lui fut prédit avant l'événement ; car on remarque que Dieu, par sa

Providence, fait souvent connoître aux gens de bien, en aidant leur prudence naturelle, les choses extraordinaires qui doivent arriver, comme les méchans les prédifent par les mouvemens d'une conscience intimidée, ou les Astrologues, par l'expérience de leur art; (si cet art n'est pas une chimere) afin que les hommes avertis, se préparent à supporter ces accidens avec plus de patience, sans se plaindre d'avoir été surpris: c'est ce qu'il a fait remarquer exactement, quand l'occasion s'en est présentée.

1572.

Retournons à cette terrible journée de saint Barthelemi; cette fête arrivoit cette année-là un jour de Dimanche. De Thou sortit le matin pour entendre la Messe. Il ne put voir sans horreur les corps de Jérôme Grosnot baillif d'Orleans, & de Calixte Garrault, qu'on traînoit à la riviere par la rue la plus proche. Il fut obligé de regarder ces objets affreux, sans oser jeter une larme, lui, dont le tendre naturel ne lui permettoit pas de voir sans émotion la mort d'une bête innocente. La peine que cela lui fit l'obligea de ne plus sortir, de peur de rencontrer de pareils spectacles.

La fureur de ces massacres étant un peu apaisée, il alla quelques jours après voir son second frere, qui logeoit près la porte Montmartre: celui-ci le mena sur une hauteur, d'où ils pouvoient découvrir Montfaucon. Le peuple y avoit traîné ce qui restoit du corps de l'Amiral, & l'avoit attaché à une pièce de bois de traverse avec une chaîne de fer. Aussi-tôt l'idée de ce Seigneur, qu'il avoit vû quelques jours auparavant dans l'église de Notre-Dame, & qu'il avoit considéré avec attention, se réveilla dans son esprit. Il rappella dans sa memoire ce Capitaine fameux par tant de combats, par la prise de tant de Villes, & sur le point de triompher des Pays-Bas: il voyoit alors son cadavre, après mille indignités, attaché à un infâme gibet. Ces réflexions lui firent admirer la profondeur des jugemens de Dieu, la foiblesse de notre condition, dont les bornes si étroites devroient bien nous refroidir sur nos vastes projets, & nous renfermer à tous momens dans la pensée de ce qui nous doit arriver un jour.

Le maréchal de Montmorenci, par sa retraite, avoit évité le massacre; ce qui fut le salut de toute sa maison, si utile à l'Etat. Il fit enlever de nuit ce malheureux cadavre d'un lieu si

1572.

infâme, le fit apporter à Chantilli, & cacher dans un lieu secret, enfermé dans un cercueil de plomb, défendant qu'on le mît dans la chapelle, de peur qu'on ne l'en vint tirer : on le porta depuis à Châtillon sur Loin, dans le tombeau de ses ancêtres¹.

1573.

Après ces tems malheureux, de Thou quitta la maison de son pere, & vint loger chez Nicolas de Thou son oncle, conseiller au Parlement, qui en avoit une fort belle dans le cloître Notre-Dame, dont il étoit chanoine. Elle avoit été bâtie par Guillaume Briçonnet évêque de Meaux, fils du cardinal Briçonnet : il fut aussi chanoine de la même Eglise, & demeura quatorze ans de suite dans cette maison. Son oncle fut pourvû quelque tems après de l'évêché de Chartres, par le décès de Charle Guillard. Ce fut dans la maison de son oncle, que de Thou commença sa Bibliotheque, qu'il augmentoit tous les jours, & qui devint depuis si nombreuse. Destiné à l'état Ecclésiastique, & regardé comme le successeur de Nicolas de Thou, il se donna entierement à l'étude du droit Canonique, & à la lecture des auteurs Grecs.

Il apprit dans ce tems-là, que Paul de Foix, personnage d'un rare mérite, & distingué depuis peu par ses ambassades d'Angleterre & de Venise, étoit prêt à partir, pour aller de la part du Roi, remercier le Pape & les autres Princes d'Italie, qui avoient envoyé féliciter Sa Majesté sur l'élection de son frere au royaume de Pologne, & qu'il devoit de-là passer en Allemagne & en Pologne. Comme il avoit une grande passion de voir l'Italie, il ne voulut pas négliger une si belle occasion ; & s'étant fait recommander à Paul de Foix par son beau-frere de Chiverni, chancelier du roi de Pologne, il alla le joindre à Gien avec Christophle-Auguste de Thou son cousin germain, & avec Messieurs de Marle & de la Borde-Arbaleste.

Il est propos de faire connoître ici cet homme illustre, à qui de Thou témoigne avoir tant d'obligation, & de marquer quelques particularités de sa vie. Il étoit de l'ancienne maison de Foix, ou Fox, comme on le trouve dans les anciens

¹ De Thou m'a assuré, qu'il l'avoit où il dire ainsi par les domestiques de Montmorenci. MSS. Reg. Samm. & Aut.

titres, & issu des comtes de Carmain¹; car cette maison est divisée en plusieurs branches. Son pere lui laissa peu de bien pour un homme de sa naissance, & ce bien étoit fort embarrassé de procès; ce qui fut cause qu'on le destina à l'Eglise. Comme il avoit fait ses humanités avec une merveilleuse facilité, il parloit fort bien la langue Grecque, & écrivoit en Latin élégamment: avec un esprit propre à toutes les sciences, il étudia le Droit, qu'il apprit en peu de tems, & s'y attacha toute sa vie, préférant les sentimens de Cujas à ceux de tous les autres Jurisconsultes. Depuis il s'appliqua entierement à la Philosophie, & principalement à celle d'Aristote, dont il honora toujours les sectateurs; entr'autres, Daniel Barbaro, noble Venitien, qui disoit ordinairement, (suivant de Thou) que s'il n'étoit pas Chrétien, il suivroit Aristote en toutes choses. Il eut pour interprètes de ce Philosophe plutôt des amis que des maîtres, entr'autres, Jacque Charpentier, qui s'est rendu célèbre dans l'école de Paris, par ses leçons publiques, & par ses querelles particulieres avec Ramus. Il eut encore Augustin Nypho, petit-fils de ce fameux Philosophie de Sessa, qu'il prit dans sa maison avec plusieurs autres Sçavans, comme Charle Utenhove, Hubert Giffen, & Robert Constantin, qui méritèrent par leurs écrits l'estime de leur siècle & de la postérité.

1573.

Depuis que de Foix eut quitté le Parlement de Paris pour s'attacher aux négociations, il partageoit si bien son tems, qu'après avoir fini ses affaires, auxquelles il s'appliquoit avec une grande exactitude, il employoit le reste du jour à l'étude; de sorte qu'il ne perdoit pas un moment. Il avoit chez lui un jeune domestique, qui devant quelqu'un des Sçavans de sa suite, lui lisoit toujours quelque endroit, ou des Jurisconsultes, ou d'Aristote, ou de Ciceron, dont il avoit presque toujours les ouvrages entre les mains. Il en usoit ainsi, ou pour soulager sa vûe, ou pour exercer sa memoire; mais il écoutoit avec tant d'application, qu'après la lecture, il répétoit & expliquoit ce qu'on venoit de lire. Ainsi le Lecteur, & ceux de sa maison qui l'écoutoient, non seulement s'instruisoient par ses

¹ Les comtes de Carmain n'étoient Foix que par femmes. Voyez le *Laboureur*, additions aux *Memoires de Castel-*

nau, & *Messieurs de Sainte-Marthe*, *Hist. Gen. de la Maison de France*, Tom. 2.

ſçavantes réflexions , mais enrichiſſoient encore leur memoire & ſe formoient le jugement.

1573.

Cette maniere d'étudier l'avoit accoûtumé à des idées ſi claires & ſi précises , que tout ce qu'on lui avoit dit , & tout ce qu'il avoit répondu , lorsqu'il traitoit des plus importantes affaires avec les Princes & les Miniſtres des Rois , demouroit gravé dans ſon eſprit , & qu'il le faiſoit transcrire de ſuite , ſans oublier la moindre circonſtance. Comme il ne liſoit jamais , il n'écrivoit point non plus , ſinon dans les cas où le ſecret ne pouvoit ſe confier à perſonne.

On n'ajoutera rien ici de ſon ſouverain amour pour la vertu , de ſon zèle pour l'Etat & pour le bien public , de ſon averſion pour le vice & pour les ſéditieux , de l'élevation de ſon génie , de ſes ſoins , de ſa candeur , & de ſa foi inviolable pour ſes amis. Toutes ces vertus étoient tellement réunies dans ce grand homme , elles y étoient jointes à tant de nobleſſe , qu'on ne pouvoit ſ'empêcher de l'aimer ou de l'admirer. Ajoutez un air vénérable répandu ſur ſon viſage , un port majeſtueux , un accueil obligeant , un entretien plein de douceur & de gravité , ſans baſſeſſe & ſans flaterie. Avec ces qualitez , qui devoient lui gagner tous les cœurs , il ne plaiſoit point à la Cour. Il n'eut pas de peine à ſ'en appercevoir , & ne ſe ſentant pas né pour reſter inutile dans une vie privée , avec de ſi grands talens , il fut preſque toujours occupé dans les ambaffades , comme dans un exil honorable qu'il s'étoit choiſi ¹. De Thou diſoit ſouvent , que ſi de Foix avoit lieu d'être ſatisfait de lui-même , & ſ'il contentoit tout le monde , dans tout ce qu'on pouvoit attendre d'une vertu auſſi pure & auſſi parfaite que la ſienne , pour lui , il ne ſeroit jamais ſatisfait des éloges qu'il lui pourroit donner , parce que tout ce qu'il en diroit ſeroit toujours fort au-deſſous de ce qu'il en penſoit.

Lorsqu'il le vint ſaluer à Gien , il trouva Arnaud d'Oſſat auprès de lui. De Foix prêt à partir pour l'Italie , avoit pris d'Oſſat dans ſa maiſon , & l'avoit tiré du barreau , qu'il ſuivoit pour cultiver la ſcience du droit qu'il avoit appriſe de Cujas. Quelques années auparavant , d'Oſſat , qui avoit étudié ſous Ramus au college de Preſſes , avoit ſoutenu ſa doctrine , comme il

¹ C'eſt ainſi que je l'ai ouï dire à M. de Thou , qui prenoit un vrai plaiſir à parler de ce grand homme. *Ibid.*

paroît par quelques Dissertations de Charpentier sur la methode, contre les sentimens d'Offat. ¹

Cependant d'Offat n'avoit point pris de parti dans les querelles violentes & les injures personnelles de Ramus & de Charpentier, qui ont tant fait de bruit. Comme il étoit très-judicieux, & qu'il n'avoit pas moins d'amour pour la vérité, que de reconnoissance pour son maître, il avoit embrassé la doctrine d'Aristote, malgré la censure juste ou injuste de Ramus.

Il expliquoit alors Platon à Paul de Foix : mais comme les écrits de ce divin Philosophe, quoique pleins de fleurs & d'une agréable variété, sont coupés de digressions tirées de loin, de récits pris de la fable, d'interrogations & de réponses dans le goût des dialogues ; de Foix accoûtumé à la précision d'Aristote, qui ne s'écarte jamais de son sujet, se servoit de d'Offat, qui lui développoit pendant le chemin les vrais sentimens de Platon ; ce que de Foix répétoit ensuite. Cela ne se passoit qu'entre eux ; mais quand on étoit descendu de cheval, il faisoit appeler de Thou, & ceux qui mangeoient à sa table.

Tandis qu'on apprêtoit le repas, François Choëfne, qui lui servoit de lecteur, & qui fut depuis président à Chartres, lui lisoit devant d'Offat les sommaires de Cujas sur le Digeste. Comme ces Sommaires étoient fort concis, de Foix les expliquoit

¹ *Extrait de la vie du cardinal d'Offat, composée par M. Amelot de la Houssaye. Elle se trouve au-devant de ses Lettres de l'édition de Paris, in quartò, chez Boudot ; de l'édition de Hollande, à Amsterdam, chez Pierre Humbert 1708. En 1564 d'Offat fit imprimer une petite Dissertation intitulée: Expositio Arnaldi Offatii, in disputationem Jacobi Carpentarii de Methodo, qui est une défense de la Dialectique de Pierre de la Ramée, ou Ramus, contre Jacque Charpentier Docteur en medecine. Ce petit ouvrage critique lui fit d'autant plus d'honneur, qu'il en fit beaucoup à la Ramée, qui avoit été son Maître en Philosophie au college de Presse ; & qu'en donnant au public ce petit échantillon de son esprit, il satisfit encore pleinement au devoir de la reconnoissance, qui est la marque la plus certaine d'un bon cœur. Charpentier répondit à d'Offat ; mais ce fut par des injures,*

comme font ordinairement ceux qui n'ont rien de bon à dire. Il le traite de *Magistellus trium litterarum*, ou selon notre mot vulgaire, de *sot en trois lettres*. Il lui reproche sa premiere condition de Précepteur, & je ne sçai quoi qu'il ne veut pas dire encore, pour faire penser de son adversaire le mal qu'il n'osoit en dire, & qu'il n'en pensoit pas lui-même. Aussi M. Baluze n'a-t-il pas manqué de relever cette impudente modération. *Pour moi, dit-il, je n'entends pas ce que Charpentier veut dire, en parlant ainsi d'un homme très-sage & très-sçavant, de qui il n'a jamais, que je le sçache, couru aucun mauvais bruit.*

Il faut encore ajoûter qu'il appelle d'Offat, *Thessalum*, à cause de son nom d'Arnaud, parce que les Arnauts étoient un peuple de Thessalie. Turlupinade indigne d'un homme de Lettres.

1573.

exprès plus amplement, dans la vûë, que Cujas en étant averti, s'étendit davantage sur le Code : ce que ce grand Jurisconsulte fit par un ouvrage plus étendu, qu'il dédia à de Foix. On peut voir dans la Préface, combien ce grand homme, qui ne donnoit rien à la faveur, avoit d'estime pour lui. Après le repas, de Foix se faisoit lire par le même Choësne les Commentaires d'Alexandre Piccolomini, sur les secrets de la Physique. C'étoit ce que lui & d'Ossat expliquoient alternativement avec le plus de plaisir.

Le premier des princes d'Italie qu'ils visiterent, fut Philibert Emanuel duc de Savoye, qu'ils trouverent malade d'une fièvre quarte. Ce Prince étoit venu de Nice à Turin, & laissoit le soin de presque toutes ses affaires à la duchesse Marguerite son épouse, qui avoit autant d'esprit que de vertu. De Foix, connu de cette Princesse avant & depuis qu'elle fut mariée, & rempli pour elle d'une estime respectueuse, passa quelques jours à Turin. Le commerce des belles lettres fit lier à de Thou dans cette Cour une amitié fort étroite avec Guy de Monlins de Rochefort, du pays Blezois, & déjà fort âgé. Après son retour en France, il continua ce commerce par la liaison qu'il eut avec le frere de Rochefort, & le renouvela quelques années après avec lui-même à Bâle, où ce sçavant homme mourut. La connoissance de l'histoire naturelle, que Rochefort expliquoit avec beaucoup d'agrément, & qu'il enrichissoit, par la solidité de son jugement, de plusieurs expériences, l'avoit mis fort bien dans l'esprit du Duc & de la Duchesse, qui le distinguoient autrement qu'un Medecin : profession qu'il exerçoit néanmoins avec assez de succès.

Le Duc ayant fait préparer une barque, de Foix descendit par le Pô à Casal, avec toute sa suite. Cette Ville est la capitale du Montferrat, & renommée par la force de sa citadelle. Ce fut de là que de Thou, qui prit congé de Paul de Foix, alla avec ses amis faire une promenade de deux jours dans le Milanès. Avant que d'entrer dans Pavie, ils s'arrêtèrent dans ce lieu funeste où François I avoit combattu & avoit été fait prisonnier. Ils y allerent voir la Chartreuse, qui passe dans l'Europe pour la plus belle, & qui est célèbre par les tombeaux des Vicomtes de Milan. Là il apprit du plus ancien Chartreux, qu'il interrogea curieusement suivant sa coutume, une particularité

particularité digne d'être scûë, & qu'il mit sur son journal, ne croyant pas qu'elle eut été remarquée ailleurs. Ce bon Religieux lui dit, que le Roi ayant été pris proche des murs de leur Couvent que le canon avoit renverléz, fut conduit par une brèche dans leur Eglise. Que là s'étant mis à genoux devant le grand Autel, dans le tems que les Religieux étoient au chœur, & qu'ils chantoient le Pseaume 118, après qu'ils eurent achevé le verset 70, & fait la pause ordinaire, le Roi le prévint, & dit par cœur à haute voix le verset suivant, qui se rencontre si à propos pour sa consolation : *Seigneur, il m'a été très-utile que vous m'ayez humilié, afin que j'apprenne à observer vos commandemens.*

1573.

Quand de Thou eut vû les Eglises de Pavie, il vint à Milan, & de là par Lodi à Plaisance, où de Foix étoit déjà descendu par le Pô, & d'où il alla à Mantouë saluer le duc Guillaume. Ce fut là que de Thou connut Camille de Castiglione, fils de ce comte Balthasar Castiglione, qui s'est rendu si fameux par son sçavoir, par ses poësies, & principalement par son *Homme de Cour*, qu'il a fait d'imagination, comme Cicéron a fait son *Orateur*. Camille étoit si semblable à son pere par sa sagesse, par ses inclinations, par son visage & sa taille, qu'il sembloit que le fils fût le pere même.

Entr'autres raretés qu'Isabelle d'Este grand-mere des ducs de Mantouë, Princesse d'un excellent esprit, avoit rangées avec soin & avec ordre dans un cabinet magnifique, on fit voir à de Thou une chose digne d'admiration; c'étoit un Cupidon endormi, fait d'un riche marbre de Spezzia¹, par Michel-Ange Buonarotti, cet homme célèbre, qui de ses jours avoit fait revivre la Peinture, la Sculpture & l'Architecture, fort négligées depuis long-tems. De Foix, sur le rapport qu'on lui fit de ce chef-d'œuvre, le voulut voir. Tous ceux de sa suite, & de Thou lui-même, qui avoit un goût fort délicat pour ces sortes d'ouvrages, après l'avoir considéré curieusement de tous les côtés, avouèrent tous d'une voix, qu'il étoit infiniment au-dessus de toutes les loüanges qu'on lui donnoit.

Quand on les eut laissés quelque tems dans l'admiration, on leur fit voir un autre Cupidon, qui étoit enveloppé d'une étoffe de soie. Ce monument antique, tel que nous le

¹ Sur la côte de Genes.

1573.

représentent tant d'ingénieuses épigrammes, que la Grece à l'envi fit autrefois à sa louange, étoit encore souillé de la terre d'où il avoit été tiré. Alors toute la compagnie comparant l'un avec l'autre, eut honte d'avoir jugé si avantageusement du premier, & convint que l'ancien paroïssoit animé, & le nouveau un bloc de marbre sans expression. Quelques personnes de la maison assurèrent alors, que Michel-Ange, qui étoit plus sincere que les grands Artistes ne sont ordinairement, avoit prié instamment la comtesse Isabelle, après qu'il lui eut fait présent de son Cupidon, & qu'il eut vû l'autre, qu'on ne montrât l'ancien que le dernier, afin que les connoisseurs pussent juger en les voyant, de combien, en ces fortes d'ouvrages, les anciens l'emportent sur les modernes.

De Mantouë on se rendit à la Mirandole, où l'Artuïse, connu depuis dans les guerres civiles, commandoit une garnison de François. De Foix y fut reçu avec beaucoup de politesse par Fulvie de Correggio, veuve & mere des Pics, Princes de la Mirandole. Il n'y séjourna que deux jours; delà passant à Concordia, ville de cette Principauté, il se rendit à Ferrare. Le duc Alfonse lui fit un accueil favorable, & à tous ceux de sa suite, qui ne trouverent point de différence entre cette Cour & celle de France; tant ce Prince, allié de nos Rois, & élevé dans leur Cour, en avoit pris les manieres. De Foix voulut avoir un entretien avec François Patrici de Dalmatie¹, qui y expliquoit Aristote d'une façon singuliere & fort éloignée des précédentes interprétations. Aussi l'accusoit-on de vouloir introduire de dangereuses nouveutez, comme il paroît par quelques-unes de ses Dissertations imprimées. De Thou le vit aussi, mais il ne lui parla pas.

Delà, de Foix fut conduit à Venise, dans une galere que le duc de Ferrare avoit fait parer magnifiquement. Il entra de nuit dans cette ville par le grand canal, & par un si beau clair de lune, que lui & toute sa suite furent charmés de voir dans la mer l'image de ces beaux édifices, qui bordent ce canal des deux côtés: spectacle qui les fit souvenir de ce que dit Philippe de Comines seigneur d'Argenton, ambassadeur à Venise du tems de Charle VIII, que c'est le plus beau village de l'Europe.

¹ ou Patricius Dalmata; l'auteur en parle dans son histoire, à l'année 1597.

De Foix alla loger chez du Ferrier ambassadeur de France; ceux de sa suite se logerent aux environs : pour de Thou, il prit un appartement dans l'auberge de Dona Justina, qui lui avoit été destiné par du Ferrier, ami particulier du premier Président son pere. L'Ambassadeur lui avoit choisi cette maison, parce que Justina étoit la seule femme de sa profession, qui passât pour ne point faire certain commerce. De Foix fut conduit à l'audience par du Ferrier, suivant l'usage, & fut reçu fort honorablement par le Sénat, tant par rapport à sa naissance, que par rapport à l'estime qu'il s'étoit acquise dans son ambassade ordinaire auprès de la République.

1573.

Cependant les amis que de Foix avoit à Rome, lui mandoient qu'il auroit de la peine à être bien reçu du Pape, que le saint Pere n'avoit pas oublié la mercuriale, où l'on avoit accusé de Foix, ni sa condamnation par les Commissaires; que quoiqu'ils l'eussent jugé contre les formalités ordinaires, & qu'il eût été depuis absous par le Parlement assemblé, cela n'empêcheroit pas qu'on ne l'inquietât encore. Là dessus il jugea à propos de s'arrêter quelque part, pour recevoir de nouveaux ordres du Roi, & pour attendre que ceux qui s'étoient chargés de son affaire à la Cour de Rome, lui ménageassent un accès favorable. Pour cela il choisit Padouë, la plus forte place des Venitiens en terre ferme, fameuse d'ailleurs par les plus célèbres Professeurs en toute sorte de sciences.

Il s'y retira avec de Thou, qui ne le quittoit guères, & avec ceux de sa suite, qui n'étoient pas allés voir le pays. Pendant ce séjour de Thou prit le tems, avec son cousin germain, de voir le pays des Venitiens, qui est en deçà des montagnes. Il visita Vicenze, Peschire, le fameux Lac de Garde, Verone, célèbre par son ancienneté, & par les tombeaux des Scaligers, originaires du pays; Bresse, voisine & alliée de Verone, & la patrie de Catulle; Bergame, qui s'étend du côté des montagnes: d'où il revint par Creme, Este & Cremone, à Padouë.

Jérôme Mercurial, de Forli dans la Romagne, y enseignoit encore. Il s'étoit fait un grand nom par son sçavoir & par ses écrits, dont la plupart avoient été rendus publics par ses disciples. De Thou lia une étroite amitié avec lui. Il n'y avoit pas long-tems que Mercurial étoit revenu de la Cour de l'empereur Maximilien; depuis il fut appelé par le Grand-Duc à

1553.

la cour de Florence où il eut des appointemens. Il enseigna long-tems la Medecine dans l'Université de Pise, & revint enfin à Florence, où il vécut jusqu'à un âge fort avancé.

Nypho étoit aussi à Padouë, & y expliquoit Aristote. Il vouloit soutenir la réputation de son grand-pere, & celle que lui-même s'étoit acquise à Paris, où il avoit enseigné avec un grand concours d'auditeurs, dans le tems qu'il étoit à Paul de Foix. C'étoit un homme infociable, médisant & jaloux, qui ne louoit personne. Il étoit piqué contre Jule-César Scaliger, de ce qu'il n'avoit pas fait assez de cas de son grand-pere Nypho, & que dans ses discours ordinaires, il lui préferoit Pomponace son maître. Comme la réputation de Jule étoit trop bien établie, pour qu'il pût médire de son esprit ni de sa doctrine, il se déchaîna contre Joseph Scaliger son fils. Le mérite de l'un & de l'autre étant au-dessus de la calomnie, il les attaqua sur leur naissance. Ayant appris que de Thou étoit des amis particuliers du fils, il le tira à part, & avec un grand discours de déclamateur, il tâcha de persuader à ce jeune homme, qui d'ailleurs n'étoit pas crédule, que Jule Scaliger étoit fils de Benoît Bourdon, ou Bourden, & qu'il avoit pris mal à propos le nom de l'Escale, ou de Scaliger. Ce fut lui qui donna lieu à cette Fable, que d'autres esprits aussi malins appuyerent depuis, à leur honte, dans de grands livres dignes d'être lacerés par la main du boureau ¹.

Quand les ministres de France & les amis de Paul de Foix lui eurent mandé qu'on le recevroit bien à Rome, il partit de Padouë sur la fin de l'hiver, & passant par Buigo & Lignago, il arriva à Bologne, premiere ville de l'Etat Ecclesiastique. Alessandro d'All-armi, accompagné de la principale Noblesse de la ville, vint au-devant de lui avec un grand cortège de carosses, & lui offrit son logis, qu'il fut enfin obligé d'accepter, après s'en être défendu quelque tems. De Foix, dans le séjour qu'il y fit, fut traité avec toutes les marques de distinction, & visité par tous les Ordres de la ville.

Charle Sigonius l'y vint saluer. Ce sçavant homme avoit eu plusieurs contestations avec François Robortel d'Udine, qui

¹ Tels sont certains libelles infâmes publiés de nos jours, à la honte du siècle, par de misérables écrivains, qui se sont imaginé, que d'exécrables calomnies étoient propres à justifier leurs ouvrages & à établir leur réputation.

étoit mort alors. Fatigué de la vexation des Allemands du parti de Robortel, il avoit quitté Padouë, où il avoit d'abord fixé ses études, & s'étoit retiré à Bologne à la priere de Jacques Buoncompagnon. Il y composa, avec bien du jugement, & une grande exactitude, l'*Histoire de Rome du dernier siècle*, qu'il dédia à Buoncompagnon. Dès le tems qu'il étoit à Padouë, il avoit donné au public l'*Histoire de Rome* du siècle précédent, & plusieurs autres ouvrages dignes de passer à la postérité.

1573.

Durant son séjour à Bologne, de Thou ne le quitta guères. Comme Sigonius avoit de la peine à s'exprimer en Latin, de Thou fut obligé, pour ne se pas priver de sa conversation, de parler Italien le mieux qu'il put. Sigonius lui avoua enfin qu'il étoit l'auteur, non seulement des livres du *Sénat Romain*, imprimés sous le nom de Jean Zamoïski, Palatin de Belzki, Seigneur d'une réputation fort établie, mais encore de la *Pologne* de Pierre Crassinski, & du Commentaire sur les loix des Romains touchant la distribution des terres, (*Leges Agrariæ*) donné sous le nom de Bernardin Lauretano. De Thou vit encore les *Memoires d'Ulysse Aldobrandin sur l'Histoire naturelle*¹.

De Bologne on se rendit à Florence par l'Apennin, qui étoit tout couvert de neiges. A peine l'eut-on descendu, qu'on entra dans un pays si doux & si agréable, qu'il sembloit que l'on fût dans un autre climat, quoiqu'il soit au pié de ces affreuses montagnes. Le prince François de Medicis alla au-devant de Paul de Foix, & le conduisit dans le Palais où il logeoit avec Jeanne d'Autriche sa femme. Le Grand-Duc Côme son pere vivoit encore, & s'étoit retiré dans le palais Pitti, qui étoit joint à l'autre par une galerie couverte, bâtie sur la riviere d'Arne. Il avoit confié les soins du Gouvernement à son fils, & s'en étoit réservé le titre & les honneurs. De Foix, avec toute sa suite, alla le saluer. Il le trouva dans une grande salle auprès du feu, en bonnet de nuit. Côme avoit été fort bel homme; mais il avoit alors la couleur du visage jaunâtre &

¹ Cet Ouvrage a depuis été augmenté; on n'a publié jusqu'ici que l'*Ornithologie*. On voit par l'index, qu'il y a encore beaucoup de choses qui n'ont

point paru, & sur-tout la *Moschologie* qu'il est à souhaiter qu'on donne au public. MSS. Reg. Samm. & Aut.

1573.

brune, & étoit frappé de la maladie dont il mourut peu de tems après. Comme il entendoit avec peine & parloit de même, Camille Martelli, qu'il avoit épousée après la mort d'Eleonor de Toleda sa premiere femme, ne l'abandonnoit point. Elle lui faisoit entendre ce qu'on lui disoit, & répondoit souvent pour lui.

Antoine-Marie Salviati évêque de Saint-Papoul, depuis Cardinal, ne quittoit point de Foix, non plus que Robert Ridolfi, qui s'étoit sauvé depuis peu d'Angleterre, où le Pape l'avoit envoyé pour quelques négociations secrettes avec Marie reine d'Ecosse. Pierre Vittori¹, vieillard vénérable, venoit encore souvent lui rendre visite, & quand de Foix étoit occupé, il entretenoit ordinairement de Thou.

Il se plaignoit qu'on commençoit à négliger les bellesletttes en Italie; il dit qu'il donneroit volontiers plusieurs ouvrages au public, s'il ne craignoit qu'on ne les estimât pas ce qu'ils valoient²: il ajoûta, que les Imprimeurs étoient ignorans & paresseux; que depuis quelques années, il avoit mis son *Æschyle* corrigé & augmenté, entre les mains d'un jeune François assez sçavant, (c'étoit Henri Etienne dont il parloit) qui après l'avoir fait attendre long-tems, s'étoit acquitté de l'impression fort négligemment; qu'il avoit fait aussi plusieurs Notes tirées des Anciens, sur les Lettres de Ciceron à ses amis, & principalement à Atticus; qu'il appréhendoit fort de perdre cet ouvrage, dans un siècle si malheureux.

Il mena de Thou à la Bibliotheque de Saint Laurent, & lui fit voir un gros volume, qu'on appelle l'*Ocean*, & qui est un Recueil manuscrit des Interprètes Grecs d'Aristote, avec un Virgile écrit en lettres capitales. Il déplora en même tems la dissipation de la fameuse Bibliotheque de Medicis, que le malheur des séditions avoit fait transporter à Rome, & même hors d'Italie. C'est la même que Catherine de Medicis achetta depuis, & qu'elle fit apporter en France malgré l'opposition du Grand-Duc. Elle la garda en particulier tant qu'elle vécut, ayant un Bibliothécaire à ses gages. Après sa mort, de

¹ ou Vettori.

² Il ajoûta que les sciences tomboient en décadence, & qu'après la mort du Grand-Duc, qui ne pouvoit

encore vivre long-tems, les Muses n'auroient plus de protecteur. *MSS. Reg. Samm. & Aut.*

Thou en augmenta la Bibliotheque du Roi, qu'il enrichit de ce trésor, acheté des créanciers de la Reine.

Le Livre des Pandectes ne courut pas la même fortune. Ceux de Pise le trouverent autrefois à Constantinople, & l'apporterent d'abord à Pise, d'où on le transféra à Florence, où il fut mis dans la maison de Ville; ce qui l'empêcha d'avoir le même sort que la bibliotheque de Medicis. Depuis on l'a conservé avec grand soin dans le Palais, avec les raretés les plus précieuses du Grand-Duc. DeThou, qui le feuilleta, remarqua par l'ancienneté des caracteres & par la reliure, que c'étoit l'original de tous les exemplaires que nous en avons; car la transposition qu'on y voit aujourd'hui sur la fin, paroît visiblement tirée de celui-ci, suivant la remarque d'Antoine-Augustin: ce qui fit ressouvenir de Thou de la passion de Cujas pour voir ce Livre. Cujas lui avoit souvent dit, qu'il consignerait volontiers deux mille écus, pour pouvoir s'en servir durant l'espace d'un an, afin de réformer les Pandectes. Car quoique l'édition de Lelio Taurelli paroisse fort exacte, cet homme sçavant & laborieux prétendoit avoir découvert dans l'original, par ses propres lumieres & par son examen, beaucoup de choses, qui avoient pû échapper à Taurelli, & même des fautes d'impressions. Etant à Turin, il avoit fait son possible pour se satisfaire là-dessus; il avoit employé le crédit du duc & de la duchesse de Savoye, auxquels il en avoit parlé, & qui s'étoient offerts d'être sa caution envers le Grand-Duc; mais ce Prince avoit toujours répondu que le Livre ne sortiroit point du lieu où il étoit: que si Cujas vouloit venir à Florence, il seroit content de lui, & le maître absolu du Livre. Ce qui fit dire à Cujas, qu'il ne lui manquoit que cette satisfaction pour perfectionner la connoissance qu'il avoit de la Jurisprudence, & que son regret là-dessus lui dureroit jusqu'à la mort.

De Thou vit encore à Florence George Vazari d'Arezzo; excellent peintre & architecte, qui le conduisit partout. Il remarqua les portraits de Jean & de Garfias de Medicis, fils du Grand-Duc¹. Ayant sçû leur sort funeste assez confusément, il pria Vazari en particulier de lui dire, si ce qu'il en avoit appris étoit véritable. Celui-ci ne répondit que par un silence,

¹ Voyez le Livre xxxii. de la grande Histoire.

1573.

qui marquoit assez la vérité de ce qu'on en disoit en secret. Il ajoûta néanmoins, que Côme n'avoit rien fait qu'avec justice; mais qu'il avoit caché cet accident autant qu'il l'avoit pû, de peur que dans les commencemens de sa domination, ses ennemis ne faussent cette occasion de le rendre odieux.

De Florence on vint à Sienne, où le souvenir des François étoit encore récent, De Thou, qui songeoit déjà à écrire l'histoire de son tems, en visita la situation exactement, pour se former, par la connoissance des lieux, une plus juste idée du long siège de cette ville. De Foix, dans le séjour qu'il y fit, alla voir Alexandre Picolomini, vénérable vieillard. Comme il ne s'étoit point fait annoncer, & qu'il le surprit, il le trouva seul appuyé sur son oreiller, retouchant ses Commentaires sur Aristote. Picolomini fit à de Foix de grands remerciemens de l'honneur de sa visite, & des excuses de l'absence de ses domestiques. Après que de Foix se fut assis, & que Picolomini eut prié ceux de sa suite, dont étoit de Thou, de s'asseoir aussi, ce vieillard leur parla longtems de ses études. Il leur dit, que dans un âge où les divertissemens même les plus innocens, ne lui étoient plus permis, il goûtoit les fruits de ses études avec beaucoup de plaisir: il ajoûta, qu'il ne disoit pas cela seulement, pour faire voir la consolation qu'il avoit trouvée dans sa vieillesse; mais pour faire connoître, par son exemple, aux jeunes gens qui étoient présens, combien il est utile de ne se pas abandonner à l'oisiveté, mais de s'appliquer à l'étude.

1574.

De Sienne, de Foix prit le chemin de Lucque, chargé des Lettres du Roi, & du nouveau roi de Pologne, pour la République & pour les principaux de la Noblesse, qui étoient la plupart de leurs amis. Ils le reçurent, & toute sa suite, non seulement comme un Ambassadeur, mais comme leur ami particulier. De-là il se rendit à Rome en trois jours, après avoir passé par Montefiascone¹ & par Viterbe, d'où il alla voir Bagnarea, que le cardinal Gambara a fort embelli, & qui est célèbre par l'abondance de ses fontaines, & par ses eaux artificielles.

De Foix entra de nuit à Rome par Pontemolle², & fut

¹ Que les Anciens appelloient *Fa-
liscorum montes.*

² Que les Anciens appelloient *Pons
Mylvius.*

conduit

conduit à l'audience secrète du Pape, par l'Ambassadeur ordinaire. Quelques jours après il eut audience publique, où de Thou & les principaux de sa suite, furent admis à baiser les piés de Sa Sainteté.

1574.

Alors par un grand abus, & sans égard pour l'honneur de la France & pour de Foix, son procès de la Mercuriale, terminé il y avoit plus de douze ans, fut examiné de nouveau & renvoyé à une Congrégation de Cardinaux. On le peut excuser de s'être soumis à leur jugement, sur ce qu'ayant passé par Avignon pour voir le cardinal d'Armagnac son proche parent, qui lui avoit promis de lui résigner ses grands Bénéfices, (comme il fit effectivement depuis) ce vieillard, âgé de près de quatre-vingts ans, avoit exigé de lui avant toutes choses, qu'il finît ses affaires à la Cour de Rome. D'ailleurs des personnes mal-intentionnées, & qui ne l'aimoient pas¹, lui avoient fait espérer malicieusement que son affaire seroit bientôt terminée, s'il la remettoit entre les mains du Pape. Ainsi il fut la victime de sa bonne foi, qui l'engagea dans un labyrinthe d'affaires, dont il eut toutes les peines imaginables de sortir au bout de dix ans.

Il ne faut pas oublier ici une particularité remarquable, dont de Thou, qui en avoit oublié la date, n'a point parlé dans son Histoire générale, quoiqu'elle soit marquée dans ses recueils. On y trouve que de Foix, fatigué de la maniere indigne dont on le traitoit dans cette Cour, & de ses sollicitations inutiles auprès des Cardinaux, alla trouver un jour le cardinal Prosper de Sainte-Croix de la faction de France, & qu'il lui demanda son conseil, pour pouvoir sortir à son honneur, & sans se broüiller avec le Pape, d'une affaire si honteuse pour lui, & où le Roi n'avoit point de part.

Au commencement de nos guerres civiles, Sainte-Croix avoit été nonce en France², & nommé ensuite cardinal, à la recommandation de la Reine. Instruit des secrets de l'Etat, il avoit traité les interêts du Pape & de cette Princesse, avec une prudence & une fidélité particulieres, ainsi que le témoigne le Duc de Nevers, dans les Memoires de son ambassade auprès

¹ C'étoit principalement le cardinal Pellevé.

² Il avoit été, dit Amelot de la Houffaye, dans ses Notes sur les lettres du

cardinal d'Offat, Nonce en France & en Portugal, d'où il apporta l'usage du Tz-bac en Italie, où cette herbe est encore appelée Santa-Croce.

1574.

de Sixte V. Comme il avoit conservé la même affection, & qu'il sçavoit que la Reine avoit une grande considération pour de Foix, qui lui devoit sa fortune & ses emplois, il le mena dans une grotte de sa Vigne, un jour que les chaleurs étoient déjà fort grandes, quoiqu'on ne fût qu'au commencement de Mai. Il voulut que de Thou fût du secret, & qu'il les y accompagnât; il le considéroit, par rapport à l'amitié qu'il avoit faite en France avec le Président de Thou son pere. Là, après s'être étendu sur son sincere attachement pour le Roi & pour la Reine, & sur son estime particuliere pour la vertu & pour le mérite de Paul de Foix, il lui dit :

« Vous m'obligez, Monsieur, de découvrir en votre faveur
 » des secrets, que l'on voile ici d'un religieux silence, & de
 » vous faire connoître l'esprit de cette Cour, & la sévérité dont
 » elle use avec les étrangers, lorsque l'occasion s'en présente,
 » & qu'elle n'a rien à craindre. Elle n'a pas de plus grande joye
 » que d'embarasser, par la longueur de ses délais & de sa pro-
 » cedure éternelle, quelque personne de distinction qui s'est
 » soumise à son jugement. L'éclat que cela fait dans le mon-
 » de, fait naître dans les esprits une crainte respectueuse de
 » son autorité; cependant cette sévérité n'a lieu qu'autant que
 » la foiblesse ou la crainte, qu'inspire la Religion, la font va-
 » loir : quand il se trouve un Prince assez ferme pour s'exemp-
 » ter de ces bassesses, alors on use d'adresse & de déguisement
 » avec lui, & toute cette rigueur disparoît. Sçachez donc,
 » que le respect qu'on a pour cette Cour n'est fondé que sur
 » l'opinion des hommes & sur leur patience : ce qui perdrait
 » les autres Etats, comme a fort bien remarqué un rusé Flo-
 » rentin, fait subsister celui-ci. Ce que j'ai l'honneur de vous
 » dire, est une marque de ma confiance; que ce m'en soit une
 » de votre discrétion & de celle de la personne qui vous accom-
 » pagne, quoiqu'elle soit encore jeune : je vous prie instamment
 » que personne ne le sçache. Je suis fâché que vous ne m'avez
 » pas demandé au commencement ce que vous me deman-
 » dez aujourd'hui : vous auriez évité par une autre conduite,
 » ce que vous aurez bien de la peine à réparer par la sou-
 » mission.

« Je veux cependant, pour vous instruire, vous faire part d'un

» fait arrivé ici il n'y a pas long-tems. Vous avez connu Ga-
 » leas de Saint-Sévérin¹, comte de Cajazzo, que l'on m'a dit
 » être mort en France depuis peu ; il avoit gagné les bonnes
 » graces du Roi Très-Chrétien, & avoit supplanté Adrien Ba-
 » glioni, qui vient de mourir, & qui étoit frere de ce brave
 » Astor, qui a défendu Famagouste en Chypre, & que les Turcs
 » ont fait massacrer inhumainement². Dans vos dernieres guer-
 » res le Roi fit Saint-Sévérin colonel de la Cavalerie Legere
 » de France. Après la paix faite il y a plus de quatre ans, Saint-
 » Sévérin vint à Bologne pour voir ses parens, recueillir le
 » peu de bien qu'il avoit dans le pays, & le transporter en
 » France. Ceux qui s'en étoient emparés, appréhenderent qu'il
 » n'y rentrât ; & par interêt, ou en haine de la nouvelle Reli-
 » gion, qu'ils l'accusoient de professer, ils le déférerent à l'In-
 » quisition. Aussi-tôt on l'arrêta, & on le conduisit à Rome.

1574.

« A cette nouvelle, le Roi entra dans une furieuse colere ;
 » & dépêcha sur le champ à Rome Saint-Goart³ de la Maison
 » de Vivonne, homme de qualité parmi vous, & présentement
 » ambassadeur en Espagne, à ce que j'ai appris. Ce Prince le
 » chargea expressément de redemander un homme qui étoit à
 » son service, & sur qui personne n'avoit de juridiction que lui,
 » avec ordre de le ramener, à quelque prix que ce fût.
 » Saint-Goart en arrivant exposa d'abord ses ordres à Sa Sainte-
 » té. Le Pape⁴, qui ajoûtoit à la sévérité de cette Cour la dureté
 » de son naturel, lui répondit : Qu'il étoit surpris que le Roi
 » Très-Chrétien prît si fort les interêts d'un hérétique, qu'il de-
 » vroît voir punir avec joye : Que cependant, puisqu'il de-
 » mandoit un criminel avec tant d'instance, il examinerait cet-
 » te affaire avec attention, pour marquer au Roi les égards
 » qu'il avoit pour sa demande.

« Saint-Goart, renvoyé avec cette réponse pour la premiere
 » fois, demanda quelques jours après une nouvelle audience.
 » Voyant qu'on la différoit de jour en jour, & qu'on renvoyoit
 » cette affaire à une Congrégation de Cardinaux, il dit : Que
 » c'étoit avec douleur qu'il se voyoit forcé d'exécuter ses ordres,
 » & de garder aussi peu de mesures qu'on en gardoit avec lui :

¹ Il y a eu sous François I. un Ga-
 leas de Saint-Sévérin, grand-écuyer de
 France. *Sainte Marthe, hist. généalog.
 de la Maison de France, tom. 1.*

² V. l'histoire de Chypre par Gra-
 tiani.

³ Marquis de Pisani.

⁴ C'est Pie V. canonisé de nos jours.

1574.

» Que si dans trois jours on ne donnoit satisfaction au Roi, &
 » si l'on ne lui remettoit son Officier, il seroit obligé de se le
 » faire rendre : Qu'il le déclaroit à Sa Sainteté, afin de lui don-
 » ner le tems d'examiner, avec sa prudence ordinaire, s'il étoit
 » plus avantageux à sa dignité, & à celle du saint Siège qu'il
 » lui objectoit toujours, d'accorder ce qu'un Roi Très-Chré-
 » tien, qui avoit tant mérité de l'Eglise, lui demandoit, ou de se
 » broüiller avec lui, par un déni de justice : Que le Roi son
 » maître ne pouvoit refuser sa protection à son Officier,
 » qui la lui demandoit, ni s'empêcher de croire, qu'en
 » le retenant en prison on ne voulût, de dessein formé, offenser
 » Sa Majesté : Que c'étoit au Pape à examiner promptement
 » les interêts de sa dignité, & ceux du Roi Très-Chrétien ;
 » parce que dans trois jours il se présenteroit sans demander
 » audience.

« Au bout de trois jours, le Pape en ayant usé avec la mê-
 » me rigueur, il vit bien que Sa Sainteté vouloit éluder sa de-
 » mande par la longueur & l'embarras de la procédure. Ainsi
 » il lui déclara, qu'il ne lui étoit plus permis de rester à Rome ;
 » que le Roi ne lui avoit donné que quinze jours pour attendre
 » la résolution de Sa Sainteté ; qu'ils étoient passés, & que ce
 » tems avoit été suffisant pour se déterminer : Que puisqu'il n'a-
 » voit rien obtenu, il étoit enfin obligé de déclarer que le Roi
 » lui avoit ordonné de retirer son Ambassadeur, & de le ra-
 » mener avec lui : (c'étoit Charle d'Angennes évêque du Mans,
 » qui depuis fut cardinal) Que s'il arrivoit quelque affaire de
 » conséquence, le Roi envoyeroit ses Ambassadeurs ; que ce-
 » pendant les affaires ordinaires se traiteroient par ses Agens
 » & par ses Banquiers en cour de Rome. Après cette déclara-
 » tion, sans attendre de réponse, il dit, qu'au sortir de l'au-
 » dience il alloit ordonner de la part du Roi à l'Ambassadeur
 » ordinaire, déjà averti, qu'il eût à le suivre dans deux jours.

« Ces paroles prononcées par Saint-Goart, avec une grande
 » présence d'esprit & avec une liberté digne d'un vrai Fran-
 » çois, mirent le Pape dans la nécessité pressante de rejeter
 » ou d'acheter l'amitié du Roi : embarras semblable à celui
 » du Roi Antiochus, quand autrefois Popilius Lænas le pressa
 » de la part du Senat, par la description d'un Cercle. Le vieux
 » Pontife, aussi lent que hautain, en fut extrêmement émû ;

» cependant il dit à Saint Goart, qui se retiroit, qu'il y pen-
 » feroit davantage, & que le Roi feroit satisfait.

« Quand il fut sorti, le Pape fit de grandes plaintes, s'em-
 » porta, demanda l'assistance de Dieu & des hommes, jeta
 » les yeux de tous côtés, & s'écria: Que c'étoit fait de la Re-
 » ligion, qu'il n'y avoit plus de liberté dans l'Eglise; qu'un
 » jeune Prince, qui portoit le nom de Très-Chrétien, prenoit
 » par de mauvais conseils la défense des Hérétiques; & ce
 » qui étoit de plus outrageant, lui avoit envoyé un yvrogne,
 » qui prétendoit par son audace effrontée, lui donner la loi,
 » & à tout le sacré College. Après ces plaintes & plusieurs
 » semblables, il consulta une seconde fois avec les plus sensés
 » des Cardinaux qu'il avoit nommés pour cette affaire; &
 » voyant que Saint-Goart se dispoit secretement à exécuter
 » ce qu'il avoit dit, il fut résolu qu'avant que ces contestations
 » éclatassent, on lui rendroit incessamment Saint-Severin;
 » mais qu'on avertiroit Saint-Goart en particulier, de ne point
 » parler de ses ordres, plus injurieux au saint Siège, qu'avant-
 » tageux à sa Majesté; que c'étoit assés qu'il eût obtenu du
 » Pape ce qu'il avoit demandé.

« Comme Pie V dans sa colére l'avoit plusieurs fois appelé
 » yvrogne, cela donna lieu de rechercher la vie de S. Goart,
 » & l'on trouva que non-seulement il ne buvoit point de vin,
 » mais qu'à peine buvoit-il trois verres d'eau en une année.

« Si vous m'eussiez demandé conseil dès le commence-
 » ment, ajoûta Sainte-Croix, je vous aurois donné ces instruc-
 » tions, non-seulement par rapport à votre caractère, mais
 » encore par rapport à notre amitié. Aujourd'hui que votre af-
 » faire a pris un autre tour, par l'artifice de ceux qui vous ont
 » engagé, il ne vous reste d'autre voye que celle de sortir
 » d'ici le plus honorablement que vous pourrez, à la premiere
 » occasion qui se présentera. Un plus long séjour ne vous fe-
 » roit pas seulement inutile, mais honteux au Roi & à votre
 » dignité. Quand vous serez de retour, tâchez d'employer
 » l'autorité du Roi, qui, comme je viens de vous dire, a réussi
 » sous un autre Pape, quoique dans une affaire bien différente.
 » Sans cela tous vos ménagemens & toutes vos soumissions
 » seront inutiles: vous n'obtiendrez rien que par des longueurs
 » insupportables, & par une perte de tems, également defagréable

1574.

» ble & ruineuse. » Après cela le cardinal de sainte Croix pria de Foix de se souvenir du conseil, mais d'oublier celui qui le lui donnoit¹.

Cependant ce procès étant toujours entre les mains des Cardinaux, d'Offat, jusqu'alors Secrétaire de Paul de Foix pour ses études, commença à s'appliquer aux affaires. Il mit cette cause dans un si grand jour, & en fit un memoire si net & si exact, dont on donna des copies aux Cardinaux, que les plus éclairés jugerent, que s'il demouroit long-tems à la cour de Rome, il s'y feroit connoître avec distinction, & parviendroit un jour aux plus grandes dignités.

Quelque-tems auparavant, de Thou, qui en avoit demandé la permission à Paul de Foix, étoit parti pour Naples sur la fin de Fevrier, lorsque le Printems commence en ce pays-là. Après avoir passé par Velettri, Terracine & Fondi, premiere ville du royaume de Naples, il y arriva par cette caverne pleine de poussiere, décrite par Seneque, & creusée dans la montagne Pauplippe. Il y vit Jean-Baptiste Porta, connu par son *Histoire des choses cachées de la Nature*, que l'Auteur a augmentée depuis. De là il fit une promenade jusqu'à Salerne & Sorrento, admirant par-tout la douceur de l'air & la beauté du pays. Il vit Mergolino², lieu célèbre par le tombeau de Sannazar, & par celui de Virgile qui n'en est pas loin : l'aspect de la mer rend ce lieu fort agréable. Il se hâta de venir à Rome par Pouzol & par les lieux remarquables d'alentour, mais si défait & si fatigué des mauvais gîtes, qu'il paroïssoit plutôt revenir d'une longue & fâcheuse maladie, que d'un voyage.

Les affaires de Paul de Foix n'interrompoient point ses études. D'Offat pendant les chaleurs de l'après-dîné, lisoit devant lui, & en présence des Gentilshommes de sa suite, la Sphère d'Alexandre Picolomini, & l'expliquoit alternativement avec de Foix, suivant leur coûtume. De Thou étoit un des plus

¹ Sainte Croix recommanda la même chose à de Thou, qui cependant n'oublia pas ce qu'il lui avoit dit, & le mit dans son recueil de Remarques. Quoiqu'il n'en ait point parlé dans son Histoire, je crois que le long espace de tems qui s'est écoulé depuis cet entretien, donne aujourd'hui la liberté

d'en faire mention, cela ne pouvant plus porter de préjudice à Sainte Croix. MSS. Reg. Samm. & Aut.

² J'ai suivi les Cartes de Hondius ; c'est la fameuse Mergilina, dont Sannazar, à qui cette maison de plaisance appartenoit, parle si souvent dans ses poésies.

affidus à les entendre. Son séjour à Rome fut de six mois. Il les employa à lier amitié, selon sa coutume, avec les plus sçavans hommes, principalement avec Marc-Antoine Muret, dont il avoit entendu l'éloge de la bouche de Joseph Scaliger, & que Jule Scaliger son pere n'estimoit pas moins qu'il en étoit estimé. Ainsi tout le tems qu'il n'étoit point auprès de de Foix, qu'il quittoit fort peu, il le passoit auprès de Muret, auquel il demandoit son sentiment au sujet de tous les habiles gens qui étoient à Rome.

1574.

Muret lui apprit le malheur de Scipione Tettio de Naples, homme à son gré universel, mais qui accusé d'Athéisme avoit été condamné aux galeres, où peut-être il étoit mort. Il regrettoit aussi Aonius Palearius¹ de Verulo, & Nicolas le Franc de Benevent, dont l'un, à ce qu'il disoit, avoit été brûlé pour son indiscrete ingénuité sur les matieres de Religion, & l'autre condamné à être pendu, sous le Pontificat de Pie V, pour avoir parlé trop librement, au gré de la cour de Rome.

De Foix avoit été logé à Araceli, couvent de Cordeliers, au-dessus du Palais de Saint-Marc, où le Pape venoit ordinairement durant les chaleurs; Muret qui y venoit souvent, mena plusieurs fois de Thou chez Paul Manuce, qui ne quittoit plus le lit. De Thou vit encore Latino Latini, Laurent Gambarà, & Fulvio Ursini, logé au Palais Farnese: c'est celui qu'il fréquenta le plus après Muret. Ottaviano Pantagolo, homme illustre entre les gens de Lettres, étoit déjà mort, de même qu'Onufre Panvini son élève, & si cher à Scaliger, qui l'avoit connu à Rome, & qui l'aimoit par rapport à sa patrie & à la grande connoissance qu'il avoit des antiquités Romaines, sacrées ou profanes. Ce fut à Palerme que mourut Panvini.

Dans ce tems-là de Foix ennuyé de son séjour à Rome, & fatigué de la longueur de son affaire, à laquelle on avoit donné d'abord un mauvais tour, fut accablé de la nouvelle de la mort de Charle IX, qui lui fournit une occasion aussi honorable que funeste de sortir de Rome. Le Pape Gregoire avoit déjà dépêché le cardinal Philippe Buoncompagnon son neveu, en qualité de Legat, pour saluer le nouveau roi de France, qu'on disoit être arrivé de Pologne sur les frontieres

¹ Il a écrit un Poëme en Latin de l'immortalité de l'ame.

1574.

de l'état de Venise. De Foix ayant pris congé du Pape, suivit aussi-tôt le Légat, & passant par Orvieto, Terni, Narni, Forli, Spolète & Urbin, il laissa Pezaro à droite, & traversant le fameux Rubicon¹, arriva à Rimini en poste avec toute sa suite. Dans le peu de séjour que de Foix fit à Urbin avec le Duc, de Thou n'eut que peu de tems pour examiner la beauté de l'Architecture du Palais & la belle Bibliothèque qu'on y conserve. Elle lui fut montrée par Frederic Commendon, qu'il avoit plus d'envie de voir que la Bibliothèque, dont il ne regarda que le vaisseau.

Ils prirent à Rimini une chaloupe & arriverent à Ravenne avec un vent assés violent. De Thou y vit Hieronimo Rosso, excellent Historien des antiquités de cette Ville, dont on a fait deux éditions, & qui a tâché d'imiter Sigonius, dans la profonde recherche des antiquités de sa Patrie. De Foix arriva à Venise dans la même chaloupe, avant le Legat qui couroit par un autre chemin.

Là s'étant joints à du Ferrier, ils vinrent ensemble par le Frioul saluer le nouveau Roi dans la Dalmatie. Bellievre & Pibrac étoient auprès du Prince. Pibrac venoit d'échaper d'un grand péril, qui fut le sujet d'un long entretien. De là, on se rendit à Venise : l'Histoire a pris soin d'écrire la reception qu'on y fit au Roi, aussi-bien que dans tous les lieux de son passage en Italie. A Venise de Thou s'occupa dans les boutiques des Libraires; il y trouva entr'autres plusieurs Livres Grecs fort rares en France, dont il enrichit sa Bibliothèque qu'il avoit déjà comencée.

En quittant cette Ville, il alla prendre congé de du Ferrier, & lui demander un passeport. Du Ferrier, ami particulier du premier Président son pere, depuis le jour de la mercuriale, donna au fils des marques sinceres de son amitié. Instruit qu'il étoit destiné à l'Eglise, suivant l'usage des familles nombreuses, ce sage & vertueux vieillard l'avertit de penser serieusement à l'état qu'il embrassoit, d'examiner ses forces avant que de s'y engager d'avantage; qu'il paroîtroit par là qu'il avoit plus d'égard pour la gloire de Dieu, & pour les biens incorruptibles du Ciel, que pour ceux de la terre; qu'autrement ces grandes richesses, qu'on nommoit Bénéfices, dont

¹ On appelle aujourd'hui cette petite riviere, *Il Ragone*.

la plupart abusoient, & qu'ils n'employoient qu'à satisfaire leur cupidité, feroient un poison aussi mortel à son ame qu'à son honneur. Paroles qui pénétrèrent de Thou si vivement, que depuis il apporta toutes les précautions possibles pour choisir un genre de vie.

1574.

De Venise, toute la Cour se rendit à Ferrare, d'où le Roi dépêcha de Foix à Rome, pour remercier le Pape de l'ambassade honorable qu'il lui avoit envoyée. De Foix accompagné du jeune de Thou, prit son chemin par Bologne, & de là par Florence. Le Grand Duc François vint au-devant d'eux en deuil. Côme son pere étoit mort quelques mois auparavant d'autant moins regretté, qu'étant depuis long-tems épileptique, on ne devoit plus le compter parmi les vivans.

De Thou se souvint de l'empressement extraordinaire de Muret pour voir l'*Histoire de Zozime*, qui est un abrégé d'Eunapius, dont Muret n'avoit jamais pû voir l'exemplaire, qui est dans la Bibliothèque du Vatican. Il avoit prié de Foix d'obtenir du grand Duc, qu'il pût avoir pour quelques mois celui de Florence en sa disposition; ce qui lui fut d'abord accordé: mais comme on sçut que Pie V en avoit défendu la lecture à Florence, aussi-bien qu'à Rome, le grand Duc s'en excusa depuis.

L'emportement de Zozime contre les Chrétiens, dans un tems où la superstition regnoit encore, & ses satyres contre Theodose & Constantin, étoient toujours présentes à l'esprit du vieux Pontife; & il craignoit encore dans le sein paisible du Christianisme, & dans un tems où les erreurs du Paganisme étoient abolies, ce que du tems d'Evagrius les Chrétiens encore mal affermis avoient appréhendé.

Après avoir passé à Sienne, on arriva à Rome dans le tems que la campagne d'alentour étoit embrasée, par le feu qu'on met aux chaumes après la moisson. De Thou fit sçavoir à Muret ce qui s'étoit passé au sujet de Zozime, & l'assûra que si-tôt qu'il feroit de retour en France, il feroit son possible pour le satisfaire, s'il pouvoit trouver cette Histoire, ou dans le Royaume, ou en Allemagne: ce qu'il fit effectivement depuis, mais trop tard, comme on le dira dans la suite.

De Foix s'étant acquitté de sa commission en peu de jours, partit de Rome pour revenir trouver le Roi. Ayant laissé

1574.

Florence à droite & passé à Sienne, il vint à Lucque, où il fut reçu comme la première fois, avec de grandes marques d'amitié. De là passant par Pise, Pistoie, & Pietra Santa, il arriva dans l'état de Genes. Il vit Genes & se rendit en Piémont, où le Roi étoit déjà arrivé. Alors pour ne point embarrasser la Cour dans les défilés des montagnes, on ordonna à ceux qui la suivoient de prendre le chemin de Lyon.

De Thou y trouva son frere aîné, Maître des Requêtes. Il y resta quelque-tems, pour apprendre la résolution de la Cour. On y délibéra d'abord de la guerre contre les Protestans. De Foix, dans le Conseil, eut une dispute avec Villequier sur ce sujet; mais en secret cette guerre étoit résolüe. De Thou disoit avoir vû de Foix en soupirer de regret, & soutenir qu'on ne seroit pas long-tems sans se repentir d'une résolution si pernicieuse, & prise avec tant de précipitation.

De Thou fit à Lyon ce qu'il avoit fait à Venise; il y acheta bien des Livres de Jean de Tournes, & de Guillaume Rouillé, qui travailloit à l'impression de sa Botanique avec le secours de J. Dalechamps, & de sa Bible suivant la correction de Salamanque.

Après un mois de séjour, l'aîné de Thou s'en retournant à Paris, alla avec son frere trouver Paul de Foix, qu'il remercia, de la part de son pere & en son particulier. Il le pria de trouver bon qu'il ramenât son frere auprès du premier Président. De Foix lui témoigna que la compagnie d'un jeune homme si sage lui avoit fait un grand plaisir, & qu'il ne le laissoit partir qu'à regret, dans un tems où la Cour devoit bien-tôt se rendre à Paris. Mais comme la guerre étoit résolüe, & que le Roi devoit descendre en Provence, ils ne voulurent pas tarder plus long-tems à satisfaire leur pere. Ils le trouverent avec leur mere à Cely en Gâtinois. Ce Magistrat, qui s'y occupoit à ses vendanges pendant les vacations, les revit avec beaucoup de joye.

1575.

Au retour d'Italie, de Thou s'appliqua pendant quatre ans à la lecture: il n'y profita pas tant que dans la conversation de ses doctes amis. Les principaux étoient Pierre & François Pithou freres, Antoine Loyset, Jacque Houllier, digne fils du grand Houllier, & Claude du Puy. Ce dernier, reçu conseiller au Parlement dans ce tems-là, épousa Claude Sanguin

proche parente des de Thou. Par cette alliance les liens de leur amitié, formés par le sçavoir & par la vertu, furent serrés plus étroitement par ceux du sang. Sur tous les autres, Nicolas le Févre fut l'ami qu'il cultiva davantage & qu'il conserva plus long-tems. C'étoit un homme dont le rare sçavoir & la droiture, la gravité & la douceur égaloient la sagesse & la piété. On en parlera davantage dans la suite.

1575.

Au commencement de l'année suivante, le Roi qui croyoit avoir pacifié la Provence & le Languedoc, & qui après la mort du cardinal de Lorraine avoit reçu des assurances de son mariage, qu'il souhaitoit depuis long-tems, traversa le duché de Bourgogne, se rendit en Champagne, & vint à Rheims, où il fut sacré. Le lendemain il épousa Louise de Lorraine, fille du comte de Vaudemont. Le premier Président, avec Jean & Jacque de Thou ses fils, allèrent l'y trouver.

1576.

Sur la fin de la même année, le duc d'Alençon & le roi de Navarre se sauverent de la Cour, & se retirèrent en différentes Provinces. Leur départ jetta le Royaume dans de nouveaux troubles. La Reine Mere qui vouloit regagner son fils, se rendit à Loches, accompagnée des maréchaux de Montmorenci & de Cossé, qu'elle avoit exprès fait sortir de prison pour ménager la paix entre les deux freres. Le maréchal de Montmorenci, qui avoit une grande autorité, oublia généreusement tous les mauvais traitemens qu'il avoit reçus, & fit cette reconciliation avec une fidélité qui a peu d'exemples. Peu de tems après on craignit que les broüilleries ne recommençassent, & l'on dépêcha de Thou au maréchal de Montmorenci, auquel on donna des ordres secrets de se servir de son crédit pour les prévenir. Il y réussit, & les suspendit pour quelque-tems. L'accommodement fut suivi d'un Edit, révoqué si-tôt que la guerre recommença.

La même année de Thou vit par occasion une partie des Pays-bas; peu s'en fallut même qu'il ne passât en Angleterre. Il étoit allé pendant les vacations à Beauvais; il y trouva Christophe de Thou son cousin germain, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, avec Jean Longueil de Maisons leur parent. De Beauvais ils allèrent tous trois de concert à Abbeville, à Boulogne & à Calais, & furent fort bien reçus par les Gouverneurs. Ayant ensuite passé l'Aa, qui sépare la France des Pays-bas,

 1576.

ils vinrent à Gravelines le long des Dunes ; d'où ayant laissé Bourbourg à droite, ils arriverent le même jour à Dunkerque, qui brûlée dans les dernières guerres, avoit été depuis fort bien rétablie. Elle appartient aussi bien que Bourbourg & Gravelines, à la maison de Luxembourg, & est depuis échûë au roi de Navarre son principal héritier. Après y avoir passé la nuit, le lendemain ils allerent à Nieuport, ville située sur le sable de la mer, & fort bien bâtie, comme toutes les villes des Pays-bas.

Les troubles commençoient déjà dans ces Provinces, par l'insolence des soldats Espagnols, que les peuples ne pouvoient plus souffrir, & dont les Officiers n'étoient plus les maîtres ; ainsi tout étoit en armes. Une troupe de François qui marchoit dans un tems si peu convenable, & que le bruit de ce qui se passoit sembloit avoir attirée, leur devint suspecte ; aussi en entrant à Aldenbourg, on les arrêta, & on les conduisit à Bruges avec une escorte de Flamands, dont ils n'eurent pas lieu de se plaindre. Là le Conseil du Franc, qui est la souveraine Magistrature de la Ville, les interrogea séparément, & comme il reconnut que c'étoient de jeunes gens, que la seule curiosité de voyager amenoit, il leur fit dire par François Nansi un des principaux capitaines de la bourgeoisie, qu'ils pouvoient voir la ville avec liberté ; mais qu'ils feroient plus sagement de retourner chez eux.

Nansi, qui étoit un homme poli, demanda civilement à de Thou des nouvelles de Messieurs Pithou & du Puy : ce qui donna lieu à de Thou de lui en demander à son tour de Hubert Goltzius, qui quoique né dans la Franconie, s'étoit venu établir à Bruges, d'où il étoit alors absent. Ils admirerent la beauté des bâtimens de cette Ville, qui semblent autant de châteaux & de palais ; comme aussi le nombre de ses canaux & des ponts de pierre qui les traversent. La ville étoit assés mal peuplée, & l'on prétendoit que l'affront qu'y reçut l'empereur Maximilien, il y a plus de cent ans, & dont il ne put se venger que lentement, en étoit la cause : car ce Prince accorda de grands privilèges aux marchands d'Anvers, dont le commerce devint florissant par la ruine de celui de Bruges ; de sorte qu'il fut entièrement transporté dans le Brabant. De Bruges ils se rendirent à Gand, Ville célèbre par ses troubles

domestiques, qui ont causé sa ruine. On peut encore juger de sa grandeur passée par l'état où elle est aujourd'hui.

Après avoir passé l'Escaut, ils vinrent à Anvers. Cette Ville est dans une situation avantageuse : les bâtimens en sont fort beaux, & elle est encore florissante, malgré la citadelle qu'on y a bâtie, pour retenir les habitans dans le devoir. Frederic Perrenot de Champigni y commandoit. Ayant été conduits chez lui, de Thou prit la parole, & s'excusa sur l'envie de voyager si naturelle aux jeunes gens, quoique dans un tems peu propre pour la satisfaire. Ils obtinrent la liberté de voir la ville, & chacun se dispersa suivant son goût.

De Thou alla chez Christophle Plantin, où malgré le malheur des tems il trouva encore dix-sept presses d'Imprimerie. Il apprit de lui l'état malheureux des Pays-bas, & que si le Conseil n'y donnoit ordre, ils étoient sur le point d'être ruinés par les Espagnols.

Après avoir séjourné quelque tems à Anvers, & fait reflexion qu'il n'y avoit pas d'apparence dans un tems de confusion de passer en Hollande, où ils avoient eü dessein d'aller, ils songerent à leur retour. Ils vinrent à Malines, & delà à Louvain. Ils convinrent que, tant pour la beauté, que pour le nombre des Colleges, Louvain ne cédoit en rien à Padouë. Ils visiterent le couvent des Celestins, que Guillaume de Croüi de Chievres, ce sage Gouverneur de Charle V, avoit fait bâtir, pour lui servir de sépulture, & à ceux de sa Maison.

De Louvain ils revinrent par Bruxelles, qu'ils trouverent dans une grande émotion. La veille les Etats, comme de concert, avoient fait arrêter ceux du Conseil Royal, soupçonnés de favoriser le parti d'Espagne. Leur Chef étoit Guillaume de Horne de Hese. Ainsi nos voyageurs n'eurent que peu de jours, pour voir cette Cour des Gouverneurs des Pays-bas, & ce grand nombre de Palais qu'ils ont fait bâtir sur une éminence. Après que de Thou eût rendu visite à Ulric Vigilius de Zwichem, & eût entretenu, par la permission de la garde qu'on leur avoit donnée, Mondoucet agent du Roi dans cette Cour, ils se retirerent, & vinrent à Mons en Hainault par Notre-Dame de Hall. La mémoire de la surprise de Mons, par Chaumont de Guitry, étoit encore toute récente. Les troubles de Valenciennes les empêchant d'y entrer, ils revinrent

par Cambrai, qui n'est qu'à sept lieuës de Peronne.

1576.

Ce fut là que finit leur voyage des Pays-bas. Nos troubles domestiques, aussi dangereux que ceux de ces Provinces, étoient alors fort allumés; on y avoit donné lieu sans réflexion, & en suivant de mauvais conseils. Le Roi mieux conseillé les appaisa depuis, par un nouvel édit qu'il donna l'année suivante. Durant le séjour que la Cour fit à Poitiers, le Roi envoya souvent en poste, dans les chaleurs excessives de l'Eté de cette année, l'aîné de Thou, vers le Parlement & vers le premier Président son pere. Cet homme robuste, qui se fioit à ses forces & à son courage, courut la dernière fois en vingt-quatre heures depuis Poitiers jusqu'à Longjumeau. Jamais il ne put revenir d'un effort si violent; il fut attaqué d'abord d'une fièvre lente, qui s'augmentant insensiblement, devint continuë, & l'emporta. Dans le cours de sa maladie, il perdit plusieurs de ses enfans encore jeunes. Il ne lui resta d'une famille si nombreuse qu'un fils qui vit encore, & trois filles.

1578.

De Thou fut sensiblement touché de ces pertes, & de la longue maladie d'un frere, qu'il voyoit s'affoiblir de jour en jour, & qu'il regardoit comme le soutien de sa famille. Quoique pénétré de douleur, il ne l'abandonna point, non plus que Renée Baillet sa belle-sœur, dame très-vertueuse, qui étoit inconsolable de la perte dont elle étoit menacée.

Le malade languit dix-neuf mois, & pendant ce tems-là, de Thou fut reçu Conseiller au Parlement, à la place de Jean de la Garde de Saigne Conseiller-Clerc. Pendant la maladie dont la Garde mourut, de Thou ne fit jamais de prieres plus ardentes, que celles qu'il fit à Dieu de redonner la santé à ce Magistrat. Il n'ignoroit pas que le Roi, à la recommandation de son pere, lui destinoit cette charge: mais la douceur du repos & le charme de ses études, lui faisoit regarder cet emploi, comme si fort éloigné de son genre de vie, qu'il ne pouvoit se résoudre à le quitter, pour un autre plein d'agitation, & dont les occupations étoient si différentes.

C'est ainsi que toute sa vie non seulement il a fui les dignités, pour lesquelles il étoit né, & qu'il sembloit que le Démon de Socrate, à la vûë des honneurs le fit reculer. Il craignoit toujours de les trouver au-dessus de ses forces,

& de ne répondre pas assés aux espérances du public. Mais après ces réflexions, il déposéit ses craintes & toutes ses vûës dans le sein de la Providence divine, persuadé qu'en la suivant il rempliroit dignement les emplois qu'elle lui destinoit. Car dès sa jeunesse, & n'étant qu'un simple particulier, jamais personne ne s'attacha davantage au bien de l'État, jamais personne ne fut plus sensible à ses malheurs, Lorsqu'ils arrivoient, contre ce qu'il avoit prévu, il en étoit frappé jusqu'à en tomber malade; ce que ses amis lui reprochoient souvent; au lieu qu'il recevoit ses propres pertes avec une résignation & une fermeté, dont on voit peu d'exemples.

1578.

Après la mort de la Garde, on apporta à de Thou les provisions de sa Charge: c'étoient les premières que Hurault de Chiverni, son beau-frere, revêtu depuis peu de la dignité de Garde des Sceaux, avoit scellées. Pour satisfaire son pere, & les empressements de sa famille, il se soumit à l'examen: il s'y présenta en tremblant; bien différent de ceux qui approchent de ce lieu auguste avec une voix arrogante & un front d'airain. Segulier y présidoit avec Prevôt de Morfan, & Bellievre, fait depuis peu Président à la place de Baillet, & qui monta depuis aux plus grandes dignités. De Thou fut interrogé pendant deux heures, en présence d'un grand nombre de Conseillers, suivant l'usage; entr'autres par du Puy de Saint Valerien, oncle de ce du Puy de Vatan, qui depuis eut une fin ignominieuse. Ce Magistrat, fort versé dans le droit civil & dans le droit canonique, disputa contre lui très-vivement. Enfin, le Parlement ayant donné son arrêt & pris son serment, Bellievre le conduisit à la première chambre des Enquêtes. On remarqua qu'il dit en le menant, comme par un esprit prophétique, qu'un jour celui qui le suivoit, le précéderoit dans les plus grands emplois. La modestie du jeune de Thou, & sa destination à l'état Ecclésiastique, lui firent faire alors peu d'attention à ce présage.

Voici sa conduite dans cette charge, Il parloit peu, s'appliquoit fortement à ce qu'on disoit, avoit du respect pour les Présidens, traitoit ses confreres avec honneur, déféroit à ses anciens, & vivoit avec les jeunes avec amitié & politesse. Angenout, doyen de sa chambre, homme qui avoit beaucoup de lumiere & d'expérience, d'ailleurs d'une probité digne des

1578.

premiers siècles, du Drac, Jourdain, Brulard de Silleri, aujourd'hui chancelier de France, & Marillac de Ferrieres, furent entre les autres, ses amis particuliers.

Il fut deux ans sans rapporter de procès; même depuis il s'en défendit autant qu'il put. Comme un des derniers de sa chambre, quand il falloit opiner, il avoit une attention extraordinaire aux opinions, & suivoit celle qui lui paroissoit la meilleure, après avoir lotté celui qui l'avoit ouverte. Il n'en disoit pas davantage, à moins qu'il n'eût de nouvelles raisons pour confirmer son avis. Quand il commençoit à parler, il ne pouvoit vaincre son émotion; dans la suite il élevoit sa voix, & poursuivoit avec tranquillité. Cette émotion & son peu de mémoire, lui faisoient souvent perdre ce qu'il avoit médité, dont il ne se ressouvenoit qu'après le jugement. Voulant prévenir cette incommodité, il ne trouva point d'autre expédient que de mettre par écrit ses raisons en abrégé: ce qu'il pratiqua depuis dans les plus importantes affaires. Il ne s'en cachoit pas, & l'avoit ingénument; mais au commencement cela lui donna de la confusion: car malgré ses soins pour s'approcher de celui qui parloit, & quoiqu'il fût presque toujours au fait de la question proposée, sa mémoire infidèle lui faisoit toujours oublier une partie de ce qu'il vouloit dire, & son avis n'étoit jamais assez développé: semblable à ces Poètes, qui gênés par la rime ou par la mesure, ne peuvent exprimer leurs pensées qu'imparfaitement. Aussi, quoique la Chambre fût convaincue qu'on ne pouvoit mieux entrer dans la difficulté, il n'étoit jamais content de lui-même, & se plaignoit à ses amis en particulier, qu'il lui échappoit toujours plusieurs raisons.

Jean Texier fils d'un autre Jean Texier, Professeur célèbre en droit à Orleans, étoit premier Président de sa chambre. Ce Magistrat vertueux & sçavant, mais très-vieux, mourut peu de tems après.

Philibert de Diou, conseiller clerc, étoit le second. Il étoit d'une Noblesse distinguée de l'Autunois, & des amis particuliers du premier Président: lorsqu'il logeoit dans son voisinage, il mangeoit tous les jours chez lui. Il avoit beaucoup de candeur & une intégrité parfaite.

Claude Faucon, d'un esprit vif & plein de ressources, fut mis à la place de Texier, & peu de tems après Bon Broé occupa

occupa celle de Diou, mort en son pays.

Broé étoit aussi conseiller-clerc, & avoit ménagé les intérêts particuliers de la Reine-mere à Rome ou à Florence, avec une grande conduite. Ce fut à la recommandation de cette Princesse, qu'il fut pourvû de cette charge : il ne sera pas inutile d'en dire quelque chose de plus.

1578.

Il étoit de Tournon dans le Vivarais, & d'une assez bonne famille ¹. Instruit dans les belles Lettres, il apprit le droit sous André Alciat, dans le tems que ce Jurisconsulte étoit en France, & depuis il enseigna lui-même à Toulouse. Quand son oncle Pierre de Villars, conseiller au parlement de Paris, fut fait évêque de Mirepoix, Broé lui succéda dans sa charge de conseiller au Parlement l'an 1561. Tous deux avoient été avec distinction auprès de l'illustre cardinal de Tournon, seul protecteur des gens de lettres en ce tems-là. Il joignoit à la connoissance du Droit civil & du Droit canonique, qu'il possédoit parfaitement, une pénétration particulière, & une éloquence vive, mais douce & insinuante en même tems. Elle avoit paru avec éclat, quand il suivoit le barreau : aussi lorsqu'il fut Président, & qu'il se trouvoit d'un avis contraire aux autres, c'étoit toujours si poliment, & avec un tour si agréable qu'il réfutoit le sentiment opposé, que jamais personne n'eut lieu d'être mécontent de lui. Pour les difficultés du Droit canonique, il les démêloit avec tant de clarté & de grace, qu'il s'attiroit l'attention & les regards de toute la Chambre charmée de ses manieres. De Thou étoit un de ses principaux admirateurs, & disoit souvent, que tant qu'il avoit été dans le Parlement, il n'avoit vû personne à qui il eût plus souhaité de ressembler en toutes manieres.

A Faucon succéda Champrond, d'une Noblesse du pays Chartrain, homme sévère, dont la capacité approchoit assez de celle de son collegue, mais qui étoit fort éloigné de sa douceur & de sa politesse. Ce fut avec ces Magistrats, que de Thou passa tout le tems qu'il fut Conseiller aux enquêtes.

¹ Il avoit un oncle Conseiller-Clerc au Parlement de Paris, nommé Pierre Villars; c'est à cet oncle que Broé fut redevable de son éducation. MSS. Reg. Samm. & Aut.



LIVRE SECON D.

1572.

COMME la longueur de la maladie de l'ainé de Thou faisoit espérer à sa femme, qu'il en pourroit revenir, les Medecins, après plusieurs remèdes inutiles, envoyerent son mari aux eaux. On choisit, comme les meilleures, celles de Plombieres en Lorraine, qui sortent du pié des montagnes de Vôge, & l'on résolut de partir au commencement du Printems. Le jeune de Thou, avec l'agrément de son pere, fut du voyage. Après avoir passé par Châlons-sur-Marne, il arriva avec son frere & sa belle-sœur à Bar-le-Duc, d'où, après avoir traversé la Meuse & la Moselle, & passé à Toul, ils se rendirent à Nanci. De Thou y alla saluer le duc Charles, dont il fut fort bien reçu. Il fit à ce Prince les excuses de son frere, dont la santé ne lui permettoit pas d'avoir le même honneur. Delà ils passerent par saint Nicolas, recommandable par la beauté de ses bâtimens, par les pèlerinages qui s'y font, & par les foires qui s'y tiennent : plus avant, par Remiremont & par Espinal, célèbres par leurs Chapitres de filles de qualité, qui ne font point obligées de faire de Vœux¹. Enfin, ils arriverent à Plombieres, où il y avoit déjà bien des malades, venus des Provinces voisines, tant de l'Allemagne que des Pays-bas.

Pendant que son frere étoit aux eaux, de Thou, prit avec lui un guide, qui parloit fort bien l'Allemand; & après avoir traversé les monts de Vôge, il alla par la Bruyere à Schelestat², ville considérable, ainsi appelée d'une riviere du même nom; delà il vint à Strasbourg. Cette dernière Ville, connue par son antiquité, est défendue du côté de la France par un triple fossé. Elle est ornée d'une belle Cathédrale, dont la principale tour est d'une hauteur extraordinaire. De Thou qui voulut y monter, fut saisi de frayeur en descendant; un vent violent

¹ Il y a faute dans le texte latin, il faut *Votum non erittant*, au lieu d'*omittant*, suivant les Notes de Mes-

seurs du Puy.
² ou Schlestadt.

qui s'éleva, & des ouvertures, qui ne montrent qu'un affreux précipice, le firent frémir.

Il vit à Strasbourg Jean Lobel, qu'il avoit connu à Paris dans le tems que Lobel étoit à la Cour, agent des villes Impériales : c'étoit un Flamand, qui avoit beaucoup d'érudition, & une grande connoissance de l'Allemagne. De Thou sçut de lui que Hubert Languet ¹, François de nation, & qui étoit au service du prince d'Orange, étoit aux eaux de Bade. Lobel lui donna pour lui des lettres de recommandation, afin qu'il pût s'en faire connoître & l'entretenir avec liberté. De Thou vit encore à Strasbourg Hubert Giffen, Professeur en droit aux gages de la République. Il fut tout un jour avec lui à s'informer des Sçavans d'Allemagne, & à s'entretenir de belles Lettres; & comme il l'avoit connu chés Paul de Foix, il le fit ressouvenir avec plaisir de ce tems-là : heureusement ce jour-là Giffen ne donnoit point de leçon.

1579.

Delà de Thou vint à Bade, où trouvant Languet de loisir, il ne le quitta point pendant trois jours. Il ne pouvoit se résoudre à s'éloigner de lui, que dans le tems que Languet prenoit ses eaux. Il étoit charmé de sa franchise, de sa probité, & de la solidité de son jugement, non seulement par rapport aux belles Lettres, mais encore par rapport aux intérêts publics, qu'il avoit traités toute sa vie auprès des Princes, avec une droiture qui a peu d'exemple : ce sçavant homme possédoit si bien les affaires d'Allemagne, qu'il en instruisoit même ceux du pays. De Thou en apprit beaucoup de particularités; & quand il le quitta, Languet lui fit présent d'un petit mémoire écrit de sa main, qui contenoit l'état du corps Germanique, les droits de ses Dietes, le nombre & l'ordre de ses Cercles. De Thou le garda soigneusement, & prit de lui la route du chemin qu'il devoit faire.

Comme ils se trouverent à Bade dans le lieu où l'on prend les eaux, Languet lui fit remarquer Salentin comte d'Ysembourg, qui étoit à une fenêtre vis-à-vis, avec Jeanne de Ligne sa femme, sœur du comte d'Aremberg ². De Thou ne le connoissoit point. Languet lui demanda ensuite en riant, ce qu'il choisiroit, s'il en étoit le maître, ou d'une si belle femme, ou de

¹ Il étoit de Viteaux en Bourgogne proche d'Autun.

² Prince de Barbançon.

1579.

l'Archevêché de Cologne. De Thou lui ayant répondu : qu'il ne comprenoit rien à sa question, Languet la lui expliqua : il lui dit, que c'étoit-là ce Salentin, qui étoit devenu si amoureux de mademoiselle d'Aremberg, qu'il avoit quitté son riche Archevêché pour l'épouser.

Il ajoûta que les Princes & les grands Seigneurs Allemands, qui avoient embrassé la religion Protestante, se trouvoient alors fort embarrassés pour décharger leurs familles¹, & qu'ils étoient obligés de marier leurs filles, qu'ils ont presque toujours en grand nombre; au lieu qu'avant que le célibat des Religieuses eût été aboli par les Protestans, ils les plaçoient dans de riches Abbayes, dont elles étoient presque sûres de devenir Abbeffes dans la suite.

De Bade, de Thou vint à Forcheim² sur l'Emz, Ville du marquisat de Bade; & passant par la Suabe, il prit la route de Stugard, qui n'est éloigné que d'une petite journée. Sur le chemin il eut une aventure peu considérable, mais dont on peut parler dans la vie d'un particulier. Son Truchement s'égara, de même qu'un gentilhomme de Suabe, qui les accompagnoit, mais qui ne sçavoit ni le Latin, ni l'Italien, ni le François. Ce Gentilhomme, qui ne crut pas qu'on pût gagner Stugard sans prendre des chevaux frais, s'arrêta dans le milieu d'un petit village, alla chés le Ministre du lieu, & le pria de dire à de Thou qu'il étoit à propos de mettre pié à terre. De Thou n'étoit point content de s'arrêter dans un endroit, qui lui paroissoit si incommode; cependant il fallut rester. Il pria le Ministre, qui parloit Latin, de venir dîner avec eux dans l'hôtellerie, pour être son Interprète aussi-bien que du Gentilhomme & de l'Hôte. Il y fit, contre son attente, meilleure chère que pendant tout le reste de son voyage : c'étoit le 25 de Mai, jour destiné à la fête du Pape saint Urbain. Surpris qu'on ne travailloit point ce jour-là, qu'il faisoit très-beau tems, il en demanda la raison au Ministre; mais il n'en put rien tirer, que celui-ci n'eût dit tout ce qu'il pensoit du massacre de la saint Barthelemi, qu'il appelloit *la boucherie de Paris*; après cela il lui parla ainsi :

« Quoiqu'on ait aboli les anciennes superstitions, il est

¹ Le même embarras se trouve dans l'île de la Grande-Bretagne, dit Pier-

re du Puy sur cet endroit.

² Autrement Pfortzheim.

» cependant demeuré parmi le peuple de certains jours , qu'il
 » fête avec dévotion ; on n'a jamais pû les lui ôter de l'esprit ,
 » quelque peine qu'on ait prise pour le désabuser : celui-ci en
 » est un. Ces gens grossiers , qui ne sont occupés que de leurs
 » interêts , se sont mis dans la tête depuis long-tems , que s'il
 » fait beau tems à pareil jour que celui-ci , leurs vendanges ,
 » en quoi consistent toutes leurs richesses , seront abondantes.
 » C'est ainsi qu'on fête en France le jour de saint Vincent , qui
 » est le 5 d'Avril. »

1579.

De-là , de Thou vint à Stugard , principale place du duché de Wirtemberg : elle est située sur les bords du Neckre dans un pays agréable , avec un fort beau château. Il y alla saluer le duc Loüis , qui lui fit entendre un concert , auquel il prit beaucoup de plaisir.

Tout proche est Essling , ville Impériale sur la même riviere. Le Neckre a sa source proche de celle du Danube & des montagnes d'Arbonne , & passant par Rotweil & par Tubinge , prend son cours entre des côteaux chargés de vignes des deux côtés : il sépare la Suabe par le milieu , en serpentant jusqu'à Heidelberg , au-delà duquel il se jette dans le Rhin. Pour venir à Essling , de Thou passa cette riviere sur un pont de communication avec Stugard. Essling est un lieu renommé par sa fabrique d'Artillerie & par l'abondance de ses vins. Dans les celliers de l'Hôpital , on en conserve une grande quantité en des tonneaux d'une grandeur extraordinaire ; le plus grand est placé le premier , & les autres , dans une longue suite , diminuent à proportion : le vin s'y garde très-long-tems. On en but à la santé de M. de Thou , du *Numero* 40 , d'un vin qu'on disoit être de quarante feuilles : les princes d'Allemagne le prennent par remède , & à mesure qu'on en tire du plus grand tonneau , on en remet autant du tonneau voisin , mais qui est plus nouveau.

D'Essling , de Thou vint à Geppinghen sur le Vils , autre place du duché de Wirtemberg. Le prince Christoffe , pere du Duc , en a fait un château de plaisance avec des jardins très-agréables : ses eaux medecinales sont en réputation. Albert de Baviere étant venu les prendre , de Thou alla le saluer. Ce Prince l'interrogea sur les affaires de France ; mais sa maladie ne permit pas à de Thou d'être long-tems avec lui : il ne

fut pas plutôt retourné dans ses Etats qu'il y mourut.

1579.

Tournant ensuite du côté du Danube, de Thou vit Ulme, qui est sur les bords de ce fleuve, & reprit son chemin par Burgaw. Il avoit déjà scû de Languet, que de tout le grand patrimoine de l'archiduc Ferdinand, qui s'étendoit depuis les Alpes de Carniole, jusqu'aux montagnes de Vôge, au-delà du Rhin, c'étoit le seul bien que les Princes ses neveux, fils de son frere Maximilien, avoient laissé aux enfans que l'archiduc Ferdinand avoit eus de Philippine Velfer, qui vivoit encore. Exemple de la vénération qu'ont les Allemands pour la dignité du mariage; ils ne souffrent point que des enfans issus d'un mariage inégal, clandestin & contracté contre la volonté des parens, passent pour légitimes, ni qu'ils partagent la succession de leurs peres.

Il partit de-là pour Ausbourg. Sa grandeur, & l'éclatante richesse de ses habitans, la font passer avec raison, pour la plus considérable ville d'Allemagne. Il y séjourna quelques jours pour la visiter; il y vit les maisons des Foukres, & fut surpris entr'autres de la magnificence de Marc Foukre, qui avoit fait une dépense prodigieuse pour les jardins de sa maison, située au bas de la ville. Il y avoit fait conduire les eaux d'un petit ruisseau, qui est au-dessous, par des pompes qui fournissent à plusieurs jets-d'eau, & qui remplissent quantité de canaux. Marc Foukre avoit de plus amassé un nombre surprenant de médailles de cuivre, d'argent & d'or, que de Thou examina avec soin. De Thou vit encore Jérôme Wolfius, qui a traduit tant d'Auteurs Grecs, & contribué si utilement à éclaircir l'histoire Byfantine. D'Ausbourg, ayant passé par Méminghen, il vint à Lindaw, ville agréablement située sur le bord du Lac de Constance, que le Rhin traverse, comme le Rhône traverse celui de Geneve, sans se mêler avec l'eau du Lac; semblable à la fontaine d'Aréthuse, dont l'eau, comme dit Homere, surnage comme de l'huile, sans se confondre avec d'autres eaux. Ceux qui font le tour du Lac ne scauroient avoir la vûe plus agréablement occupée: ce sont des côteaux d'une pente douce, chargez de vignes de tous côtés, jusque sur ses bords, & qui forment dans l'eau une riante perspective.

De-là, de Thou se fit conduire par eau à Constance, également bien située, à l'autre bout le plus bas du Lac. Il eut la

curiosité de voir le lieu, où il y a plus de deux cens ans que s'assembla ce Concile célèbre, qui non-seulement rétablit alors l'union dans l'Eglise, mais qui par une sage prévoyance, donna les moyens de l'y remettre à l'avenir. Il fit en même tems des vœux pour le retour de cet esprit de charité dans le cœur des Chrétiens¹. Il semble qu'il y soit éteint aujourd'hui par l'animosité de leurs guerres civiles, quoiqu'il n'y puisse subsister que par la paix.

1579.

De-là, suivant toujours les bords du Rhin, il passa par Stein, & par Schaffouse, un des principaux Cantons des Suisses, par Lauffembourg, & par Rhinfelds, où le Rhin se précipite dans son lit de fort haut, par cascades & avec un très-grand bruit, jusqu'à Bâle, qu'il commence à être navigable, & où de Thou se rendit.

Le séjour de Bâle ne lui fut pas inutile : il avoit des lettres de Pithou pour Theodore Zuingher, & pour Basile Amerbach, homme poli & officieux. Il ne quitta point ce dernier, qui lui fit voir chés lui, avant toutes choses, des recueils manuscrits, des médailles anciennes, & quelques petits meubles qu'Erasme avoit laissés à Amerbach son pere par son Testament ; entr'autres un globe terrestre d'argent, bien enluminé, & gravé par un ouvrier de Zurich. Dans le tems que de Thou le regardoit avec attention, il s'ouvrit par le milieu : on remplit aussi-tôt de vin les deux hemispheres, & l'on but à la santé de M. de Thou, suivant l'usage du pays. De-là, on le conduisit à la Bibliothèque publique, où l'on garde les manuscrits de plusieurs Commentateurs Grecs sur Platon & sur Aristote.

Il visita Félix Plater, docteur en Medecine, logé dans une grande & agréable maison, où il le reçût fort civilement. Plater lui fit voir dans son écurie une espèce d'âne sauvage¹, de la grandeur des mulets de Toscane ou d'Auvergne. Cet animal avoit le corps court & de longues jambes, la corne du pié fenduë comme celle d'une biche, quoique plus grosse,

1. L'Auteur fait ici abstraction de la violence avec laquelle le Concile en agit à l'égard de Jean Hus & de Jérôme de Prague, qu'il fit mourir cruellement, malgré les saufs-conduits de l'Empereur.

2. C'est ainsi que d'Ablancourt tra-

duit le mot *Alcem*, dans les Commentaires de César; d'autres le traduisent par le mot d'*Elan*; mais il ne convient pas ici, car l'*Elan* porte sur la tête un bois à peu près comme un cerf, & l'Auteur n'en parle point ici.

1579.

le poil hérissé & d'une couleur jaunâtre & brune. Il lui montra encore un rat de montagne, de la grandeur d'un chat, qu'ils appellent une Marmotte : il étoit enfermé dans une cassette, & comme il avoit passé l'hyver sans manger, il étoit tout engourdi. Plater avoit aussi l'étui des Fossiles de Conrad Gesner : on l'avoit apporté de Zurich, tel qu'il est décrit & dessiné dans un de ses Livres. Cet étui renfermoit bien des raretés différentes, entr'autres quantité d'insectes particuliers, qui semblent autant de jeux de la Nature. De Thou les examina à loisir, & avec une grande curiosité, aidé d'Amerbach, qui s'y connoissoit fort bien. Il alla voir ensuite Théodore Zuingher, dans une maison qui appartenoit à ce sçavant homme, & qu'il avoit ornée de plusieurs inscriptions, en quoi il excelloit. Il alla voir de-là le magasin de Pierre Perne de Lucque ; ce vieillard étoit encore si vigoureux, qu'il travailloit lui-même à son Imprimerie. Enfin, après avoir remercié Amerbach de sa politesse, il partit de Bâle pour venir le soir coucher à Mulhausen, où se tenoit une Foire, comme il y en a souvent.

On trouve devant ce Bourg une grande plaine, où s'assemble durant la Foire un prodigieuse multitude de monde, de tout âge & de tout sexe ; on y voit les femmes soutenir leurs maris, & les filles leurs peres, chancelans sur leurs chevaux ou sur leurs ânes : vous croyez voir une foule de Bacchantes & de Corybantes. Dans les cabarets tout est plein de bûveurs : là de jeunes filles qui les servent, leur versent du vin adroitement d'une grande bouteille à long coû. Elles les pressent de boire, en les agaçant par mille plaisanteries ; elles boivent elles-mêmes, & reviennent souvent faire la même chose, après s'être soûlagées du vin qu'elles ont pris : ce spectacle plaisant & nouveau pour de Thou, dura bien avant dans la nuit. Ce qu'il y a de particulier, est que dans un si grand concours de peuple, & parmi tant d'yvrognes, tout se passe sans querelle & sans contestation : ce fut inutilement qu'il appella plusieurs fois son hôte, trop occupé à servir tant de monde ; l'hôte enfin lui fit préparer un lit & allumer un poêle.

De Thou sortit de là de grand matin : ayant laissé Colmar à droite, il vint dîner dans un village à la source de la Moselle. On y trouve quantité de grandes & d'excellentes truites, qui s'élancent

s'élancent avec impétuosité ; comme l'eau est fort basse ; on les peut prendre avec la main.

De là il revint à Plombières. Il y trouva son frere peu soulagé par les eaux , & résolut avec sa belle-sœur de le reconduire chés lui. Ils revinrent par Bourbonne , où de l'avis des Medecins ils séjournerent quelques jours pour essayer des eaux , qui ne firent pas un meilleur effet que les autres. Enfin ayant passé à Langres & à Troyes , ils le ramenerent à Paris. Son frere y mourut au bout de quelques mois , malgré les soins infatigables de sa femme , qui avoit un courage au-dessus de son sexe , & après bien des remédes inutiles. Peu de momens avant sa mort il recouvra la parole , dont il avoit presque perdu l'usage dans le cours d'une si grande maladie : il prononça distinctement à haute-voix ce verset du Pseaume 50. *Seigneur , ne me rejettez pas de devant votre face , & ne retirez point de moi votre Saint Esprit* , & rendit le dernier soupir.

1579.

Son pere , qui malgré sa douleur lui donna dans ce moment sa bénédiction , s'abstint pendant quelques jours d'aller au Palais ; & pour éviter les visites , se retira dans la maison de l'évêque de Chartres son frere , chés qui logeoit son fils Jacque de Thou.

Là , ce Prélat & l'Avocat général son autre frere , le prièrent avec instance de faire reflexion sur la diminution de sa famille , & lui demanderent s'il ne feroit pas plus à propos de faire changer d'état à son fils , que de le laisser dans celui qu'il lui avoit choisi. Le premier Président ne s'en éloignoit pas ; mais plus occupé des affaires publiques , que de celles de sa famille , il laissoit couler le tems sans se déterminer.

De Thou étoit accoûtumé au célibat , & son ambition n'envisageoit que quelque ambassade , pour continuer ses voyages : ainsi il s'excusoit auprès de ses oncles , & s'en remettoit entièrement à la volonté de son pere. Ce fut de cette maniere que se passa le reste de cette année , qu'il employa avec la veuve de son frere à se consoler de leur perte commune.

L'année suivante , la peste emporta bien du monde ; ce qui obligea de Thou d'aller en Touraine avec Jacque Dennet Avocat au Parlement , homme d'esprit & ami de sa famille. Le duc d'Anjou étoit alors au Pleffis-lez-Tours , & songeoit sérieusement à la guerre des Pays-bas.

1580.

 1580.

De Thou avoit pour ce Prince des lettres de récommandation de son pere, qui étoit son Chancelier. Il se fit présenter par Jean de Simié favori du Duc, mais qui ne le fut pas long-tems. Ce Prince le reçut obligamment, & le congédia, après lui avoir demandé des nouvelles de la Cour. De Thou se retira à Maillé-Laval, château considérable en Touraine. Là s'occupant tantôt à l'étude, tantôt à la chasse, il fit la description de Maillé en Vers-iambes. Elle fut imprimée depuis, tant pour la satisfaction de Nicolas Perrot Conseiller au Parlement, homme d'une gravité antique, mais poli & qui étoit alors de la Cour du duc d'Anjou, que comme une preuve de sa reconnoissance pour un lieu qui lui avoit servi d'asile.

Enfin comme il crut que c'étoit séjourner trop long-tems dans un même lieu, il en partit avec Dennet & avec Gille de la Normandiere frere de cet Avocat; ce dernier leur servit de guide. Ayant passé par Alençon, Sées, & Falaise, il arriva à Caën, où il logea chés Jean de Novince d'Aubigni, qui lui fit une magnifique réception.

Il alla voir l'Abbaye de Saint-Etienne, qui semble commander le Château. Elle avoit été ruinée au commencement des guerres civiles, aussi-bien que le tombeau de Guillaume duc de Normandie, roi d'Angleterre; & on les avoit depuis réparés comme on avoit pû: c'est une Abbaye fondée autrefois par ce même Duc, avec de grands revenus. On y voit encore dans la cour l'écu des armes des Gentilshommes, qui passerent avec lui à la conquête d'Angleterre. De là, on lui fit voir le château, & l'endroit par où l'amiral de Coligni l'avoit attaqué pendant la maladie du duc d'Elbeuf. Il apprit de ceux qui l'accompagnoient, que la Reine mere y étant venue quelque-tems après, avoit dit qu'elle ne comprenoit pas comment on avoit pû si-tôt rendre une si bonne place, que des femmes auroient pû défendre avec leurs quenouilles: ce qu'elle ne disoit pas sans taxer le Gouverneur de lâcheté, ou de trahison.

Il avoit envie d'aller jusqu'à Coutances; mais il se détourna pour passer par l'abbaye d'Aunai du diocèse d'Avranches, dont étoit abbé Jean Prévôt qui l'accompagnoit, frere d'Augustin Prévôt Greffier au Parlement, auteur de quelques Poësies Latines fort élégantes. Cet abbé n'étoit pas ignorant; mais grand parleur, médisant, & si mauvais plaisant, qu'il en

étoit insupportable. Il fit & dit plusieurs choses à la honte de ses Religieux, qui vivoient sans regle : & enfin montrant les murs de l'Abbaye, qui étoient fort en desordre, il leur dit, par une froide raillerie, & pour leur reprocher leur ignorance, que si les murs étoient dans ce desordre-là, cela ne venoit que de ce qu'il n'y en avoit pas un d'eux qui les pût soutenir d'un seul mot latin.

1580.

Messieurs de Sey, gentilshommes du pays, demeuroient proche de Coutance. Ils étoient parens de Messieurs de Thou : car Jean de Marle évêque de Coutances, frere du Chancelier¹, & qui fut massacré avec lui par le peuple de Paris (dont les armes même se voyent encore à la clef de la voute de l'église de Coutance) avoit marié Hilarie sa sœur à un de Sey gentilhomme du voisinage, dont ces de Sey étoient descendus. Il ne resta que trois jours dans cette ville, qui est sans murailles ; de là passant par Granville, il arriva à Avranches, où il coucha chés l'Evêque. Le lendemain il alla voir une Abbaye fameuse, qu'on nomme le Mont Saint-Michel au péril de la mer.

C'est un rocher escarpé de tous côtés, qu'on croit avoir été autrefois attaché à la terre : il en est à présent séparé de deux lieues, que l'on passe à cheval, quand la mer est basse. Sa figure conique est enfermée tout autour d'un mur fort élevé : on y monte par des degrés taillés dans le roc, sans aucun repos. Cet escalier forme une rue bordée des deux côtés de boutiques, où l'on vend aux pelerins des chapelets, des images de plomb, & d'autres choses pareilles ; il y a aussi quelques hôtelleries pour les loger. Au haut du rocher qui aboutit en cône, comme je viens de le dire, il y a une citadelle où est l'Abbaye, aussi grande & aussi spatieuse que le rocher a de tour par bas. Le bâtiment est soutenu par des arcbutans de pierre, qui servent aussi à élever avec des poulies toutes les grosses provisions de la maison.

L'Eglise magnifiquement bâtie a une tour fort élevée, qui soutient une figure de S. Michel dorée & éclatante au Soleil : il y a deux Cloîtres voutés l'un sur l'autre, & des Réfectoires de même ; des Offices, des Cîternes, & une Bibliothèque,

¹ Le P. Anselme prétend que Jean le Corgne, dit de Marle évêque de Cou-

tance, n'étoit pas frere, mais fils aîné de Henri de Marle Chancelier de France.

1580.

où il y avoit autrefois de bons manuscrits : on voit dans la maison de l'Abbé une grande galerie fort bien percée ; enfin tout est au haut de ce roc si grand & si spacieux, qu'il semble qu'on se promene en terre ferme. A côté de la maison abbatiale, on trouve entre le midi & le couchant un petit jardin de terre rapportée, où malgré le froid du climat il vient de fort bons melons. Ce lieu, qui doit faire l'admiration de toute la France & de toute l'Europe, fut anciennement bâti avec beaucoup de dépense. On doit être surpris que d'un desert sterile, éloigné de tout commerce, d'ailleurs d'un abord si difficile, que lorsqu'il est baigné de la mer, à peine y peut-on aborder avec des chaloupes, la religion de nos ancêtres ait fait un lieu si merveilleux, & qu'elle ait surmonté tant d'obstacles & de difficultés. J'espère que le Lecteur ne trouvera pas ces remarques inutiles.

Au sortir de cette Abbaye, de Thou vint par sainte Hémme & par Fougères, villes de la haute Bretagne, à saint Aubin du Cormier, lieu célèbre par la bataille qui s'y donna il y a quatre-vingts-onze ans¹, entre l'armée du Roy, commandée par Louis de la Trimouille, & celle de Louis duc d'Orléans & du Prince d'Orange, qui furent tous deux faits prisonniers.

Enfin, il revint à Rennes capitale de la Province, où le Parlement qui est semestre, réside encore aujourd'hui : il étoit autrefois à Nantes, où les ducs de Bretagne avoient fait bâtir un grand Palais. De là il revint à Maillé, par Vitré, Laval, Châteaugontier, Angers, Saumur & Tours.

A son arrivée il reçut des lettres de son pere, qui lui mandoit d'aller trouver le maréchal de Cossé pour des affaires de conséquence. Ce Seigneur étoit allé à Poitiers, dans le dessein de joindre le duc d'Anjou, qui en étoit parti pour aller trouver le roi de Navarre en Périgord, & pour tâcher de le porter à la paix. De Thou fut donc obligé de prendre la poste avec son fidèle Dennet, non sans courir quelque risque ; car les partis commençant déjà à se mettre en campagne, comme si la guerre eût été déclarée, il fut arrêté, mais relâché aussi-tôt qu'on le reconnut.

Il trouva encore le Maréchal à Poitiers, & s'acquitta des

¹ L'an 1488, sous le regne de Charles VIII ; par conséquent ces Memoires ont été écrits l'an 1579.

ordres que son pere lui avoit donnés. Il entretint sur le même sujet Belliévre envoyé du Roi, & revint aussi-tôt à Maillé. Perrot, qui étoit resté à Tours depuis le départ du duc d'Anjou, l'y vint trouver. Ils résolurent tous deux, contre l'usage des Courtisans, d'aller à Bourgueuil, Abbaye située dans un des plus beaux pays du Royaume, pour voir Simié, que le duc d'Anjou venoit de disgracier, & pour lui témoigner que s'ils l'avoient honoré dans sa faveur, ils gardoient pour lui les mêmes sentimens dans sa disgrâce. Simié les reçut avec de grandes marques d'amitié : l'entretien ne roula que sur son malheur.

1580.

Ensuite ils se séparèrent, après que de Thou lui eut offert les bons offices de son pere, & le crédit qu'il pouvoit avoir auprès du duc d'Anjou. L'Hiver, qui avoit été rude, avoit beaucoup diminué une maladie qui avoit emporté tant de monde ; cela obligea de Thou de revenir à Paris, y étant de plus rappelé par son pere, qui n'avoit point quitté cette grande Ville. On y étoit occupé à l'exécution des articles de la Conférence de Fleix. Entr'autres conditions, on y étoit convenu qu'on députeroit des conseillers du Parlement de Paris, pour rendre la justice en Guienne ; au lieu de la Chambre mi-partie de cette Province, où la difference de la Religion causoit tant d'aigreur dans les esprits, qu'elle se remarquoit jusque dans les jugemens de cette chambre : cela faisoit un tort considérable à ceux du pays, qui souffroient une grande vexation. Pour en arrêter le cours, on choisit douze Conseillers laïques & deux Clercs, auxquels le Roi donna pour Président Antoine Segulier, dont l'esprit adroit & plein d'expédiens n'en étoit pas moins équitable. Segulier, ami particulier du jeune de Thou, le fit nommer avec Coqueley Bourguignon, homme d'un grand jugement & d'un profond sçavoir, pour remplir les deux places de Conseillers Ecclésiastiques. Parmi les laïques on choisit entr'autres Jean de Thumery, Claude du Puy, & Michel Huraut de l'Hôpital, petit-fils du grand Chancelier de l'Hôpital. Ce dernier avoit été reçu Conseiller depuis peu de tems. Il avoit épousé Olympe fille du Président de Pibrac, qui avoit fait porter ce nom à sa fille, en memoire de l'honnête & sçavant commerce qu'il avoit eu

1581.

1 Du Faur de Pibrac.

autrefois à Ferrare avec Olympia Morata , dans le tems qu'elle étoit auprès de la duchesse Renée de France.

1581.

C'étoit un jeune homme d'un génie élevé, & qui écrivoit fort bien en Latin & en François; il le fit bien voir par les écrits qu'il publia au sujet des troubles de France. Comme il portoit le même nom que son grand pere, & qu'il étoit de la même Chambre dont avoit été ce Chancelier, de Thou, qui s'y trouvoit pareillement, fit une amitié particuliere avec lui. Aussi connoissant la passion qu'avoit l'Hôpital pour la nouvelle Fauconnerie, & se sentant d'ailleurs du talent pour la Poësie Latine, il composa en sa faveur, & pour son coup d'essai, un Poëme sur cette nouvelle espece de chasse, dont il fit imprimer depuis les deux premiers chants*.

* C'est son *Hieracosphion*, ou de *re accipitraria*.

Le voyage des députez pour la Guienne étant résolu, les oncles de Jacque de Thou profiterent de cette occasion, pour presser encore son pere de réfléchir sur l'état de sa famille presque éteinte, & de considérer qu'il n'avoit plus qu'un fils qui la pût relever. Il s'excusa à son ordinaire sur la nécessité du voyage de Guienne, qui ne lui permettoit pas de se déterminer. Le fils, jusqu'alors occupé de ses études, n'y avoit pas fait une plus grande attention; mais enfin il commença à songer sérieusement à sa vocation: les avis de du Ferrier lui revinrent dans l'esprit; l'état auquel on le destinoit, & où il ne se sentoit point porté, lui sembla un pesant fardeau; la vie tranquille où son penchant l'entraînoit, lui parut douce; l'embarras des affaires l'effraya. Tant de raisons le déterminèrent à juger, qu'il lui étoit plus convenable d'abandonner quelques grandeurs apparentes, remplies d'une infinité de peines, de choisir un genre de vie plus aisé, de se marier enfin lorsque l'occasion s'en présenteroit, & de se servir en attendant, auprès de ses oncles, des mêmes excuses que son pere.

Peu de tems après son départ pour la Guienne, il passa par Angoulême, ayant été choisi par les commissaires du Parlement de Paris, pour aller de leur part saluer Henri prince de Condé, qui faisoit sa résidence à saint Jean d'Angeli. Ce Prince le reçut avec toutes les marques de distinction dûes à ceux qu'il représentoit; mais en son particulier avec beaucoup de bienveillance, fondée sur l'estime qu'il avoit pour le premier Président son pere: Condé & les autres Protestans n'avoient pas

perdu la memoire des preuves que ce Magistrat leur avoit toujours données de son équité ; il l'entretint souvent de ce qui pouvoit contribuer au bien de l'Etat , & des motifs qui devoient porter les députés à rétablir , par leur équité , la tranquillité dans la Guienne.

1581.

De Thou rendit compte de son voyage aux Commissaires , & ils se rendirent tous ensuite à Libourne , ville située dans un lieu commode , où la riviere d'Isle se jette dans la Dordogne : lorsque la mer poussée par le vent , monte dans cette riviere , elle fait enfler & tourner les eaux de l'Isle avec tant de rapidité & de violence , que sans l'expérience & l'adresse des Pilotes , les vaisseaux courroient risque de s'y perdre. Ceux du pays regardent avec admiration l'effet d'un tourbillon particulier à cette riviere dans cet endroit-là , & l'appellent en leur langue *Mascaret*. Les Commissaires consulterent d'abord s'ils y établiroient le siège de leur Jurisdiction ; mais la pauvreté des Procureurs & des Avocats , qui seroient obligés de s'y rendre de Bordeaux & des lieux voisins , sans compter d'autres difficultés qu'ils prévirent , les fit résoudre de s'arrêter à Bordeaux , comme dans un lieu plus commode pour tout le monde.

On choisit encore de Thou pour en aller conférer avec le maréchal de Matignon ¹ , qui avoit une grande autorité dans la province , dont il étoit Commandant sous le roi de Navarre. Il eut ordre d'aller de là , sans s'arrêter , saluer ce Prince , qu'il joignit à Casteljaloux , où il se divertissoit à la chasse. Il en fut reçu avec autant de marques de distinction & de bonté , qu'il l'avoit été du prince de Condé , & ce Prince lui ordonna de le suivre à Nerac.

De quelque côté qu'on aborde en cette ville , qui est située dans un pays très-gras , on ne trouve que des sables. Comme il neigea toute la nuit après qu'ils furent arrivés , le lendemain , suivant l'usage du pays , le Roi alla à la trace des bêtes fauves jusqu'à l'heure du dîner. Quand de Thou se fut acquitté de sa commission auprès de lui , il demeura encore deux jours à Nerac , pour y faire sa cour à la reine Marguerite & à la princesse Catherine sœur unique du Roi : il étoit bien-aise

¹ Jacque Gouion de Matignon.

aussi de voir & d'entretenir du Faur de Gratins, Chancelier de Navarre.

1581.

Gratins avoit été élevé dans le Parlement de Paris, & avoit de grandes obligations au premier Président, qui l'avoit protégé dans l'affaire de la Mercuriale, où l'on avoit voulu le mêler : il en témoigna au fils une sincère reconnoissance, & l'embrassa avec bien de la tendresse. Il lui dit, que c'étoit lui qui avoit conseillé de demander des Commissaires du Parlement de Paris, connoissant leur droiture & leur équité, & avec quel desintereffement ils rendoient la justice à tout le monde sans partialité : au lieu que dans la Guienne, depuis que la différence de Religion y avoit divisé les esprits, la haine & la faveur dictoient tous les jugemens. Après cela de Thou prit congé du roi de Navarre : ce Prince lui fit voir ses jardins qu'il entretenoit avec un grand soin, & le promena dans de belles allées palissadées de lauriers.

Après avoir passé la Garonne, il reprit son chemin par Agen, & y fut reçu magnifiquement par Secondat de Roques. Ce Gentilhomme avoit épousé la tante de Joseph Scaliger du côté de sa mere, & il en avoit eu plusieurs enfans, dont la plupart prirent le parti des armes, entr'autres Paul Secondat qui fut tué au siège d'Ostende. Il avoit avec lui le frere aîné de Joseph Scaliger, nommé Sylvius, pour qui Jule leur pere avoit écrit sa Poétique. Ce Sylvius étoit un homme fort doux & assez sçavant : comme on s'entretint des Commentaires de son pere sur les Livres d'Aristote, touchant l'Histoire naturelle des animaux, de Thou le pria de les revoir, & de n'en priver pas plus long-tems le public. Sylvius y satisfit en partie, & donna le dixième Livre, qu'il dédia à Duranti premier Président du Parlement de Toulouse : après sa mort, le reste tomba entre les mains de son frere Joseph, qui l'emporta en Hollande, & qu'il laissa en mourant à Daniel Heinsius son élève, mais dans un si grand desordre, comme Heinsius l'écrivit à Casaubon, qu'on ne doit pas espérer d'en jouir.

Après que de Thou fut de retour à Bordeaux, les Commissaires choisirent le couvent des Jacobins pour y tenir leurs séances ; Loyfel & Pithou étoient, l'un Avocat & l'autre Procureur général de la commission : couple d'amis illustre par leur

leur mérite & par leur probité, plus illustre encore par la conformité de leur zèle pour le bien public. L'ouverture s'en fit avec un concours extraordinaire de monde, que la nouveauté du spectacle, ou l'aversion qu'on avoit pour les Juges du pays avoit attiré.

1581

Parmi ces occupations, de Thou n'interrompoit point ses études. Dans le dessein d'écrire l'Histoire de son tems, il faisoit connoissance par tout où il passoit, avec ceux qui pouvoient y contribuer; & comparant tout ce qu'il avoit lû ou entendu, avec ce qu'il en apprenoit par lui-même, il en tiroit de justes conséquences. Il fut instruit de bien des particularitez remarquables par Benoît de Largebaston premier Président de Bordeaux, vieillard vénérable, & par son âge fort avancé, & par sa profonde capacité. Ce Magistrat, qui avoit été protégé dans les mouvemens précédens par le premier Président de Thou, toujours prêt à secourir les illustres affligés, satisfit avec une complaisance rare à son âge, la curiosité du jeune de Thou.

1582

Il tira encore bien des lumières de Michel de Montagne alors Maire de Bordeaux, homme franc, ennemi de toute contrainte, & qui n'étoit entré dans aucune cabale, d'ailleurs fort instruit de nos affaires, principalement de celles de la Guienne sa patrie, qu'il connoissoit à fonds. L'amitié que de Thou lia ensuite avec Jean Malvin de Sessac, doyen du Parlement, lui fut aussi d'un grand secours.

Pithou & lui trouverent beaucoup d'agrément & de politesse, dans l'esprit éclairé d'Elie Vinet de Barbezieux. Vinet étoit Recteur du Collège de Bordeaux, si célèbre dans les siècles précédens, & s'occupoit alors à retoucher son *Aufones*. Autrefois il avoit été des amis de Turnebe, de Muret, de Gruchy, de Guerente, & de George Buchanan. Tous les ans il recevoit des lettres de ce dernier, quand les marchands Ecoffois venoient enlever des vins à Bordeaux. De Thou vit les dernières que Buchanan avoit écrites à Vinet, d'une main tremblante à la vérité, mais d'un style ferme, & qui ne se resentoit en aucune manière des foiblesses de son grand âge; aussi Buchanan ne s'en plaignoit pas, mais plutôt de l'ennui que cause une longue vie. Il lui mandoit, qu'il avoit quitté la Cour, & qu'il s'étoit retiré à Sterlin; il ajoûtoit sur la fin

1582.

ces dernieres paroles , dont de Thou s'est toujours souvenu depuis : *Au reste , je ne songe plus qu'à me retirer sans bruit , & à mourir doucement : comme je me regarde comme un homme mort , le commerce des vivans ne me convient plus* ¹.

De Thou fit voir à Vinet les deux premiers chants de son poëme de la Fauconnerie , où il n'avoit pas mis encore la dernière main ; Vinet l'engagea à les faire imprimer à Bordeaux par Simon Millanges très-habile Imprimeur.

Pendant le mois de Fevrier les Commissaires interrompirent leur séance , & quelques-uns prirent ce tems-là pour voir le pays de Medoc. Thumeri étoit malade d'une fièvre quarte , qu'il domptoit en montant souvent à cheval ; Loyfel & Pithou toujours prêts à marcher en si bonne compagnie , voulurent être du voyage. Monsieur de Foix de Candale , auquel ils avoient rendu de fréquentes visites au Puy-Paulin à Bordeaux , leur avoit donné des lettres de recommandation.

Quand on a quitté le pays qui est au-delà de la Garonne , on trouve à gauche le rivage de la mer bordé de pins très-élevez , dont on tire la poix ou la resine. Comme on enleve l'écorce de ces arbres , la nature prévoyante fait naître autour quantité d'arbustes pour les revêtir ; entr'autres des arboisiers , dont les fleurs & les fruits , plus agréables qu'utiles , forment un spectacle , qui , joint à la vûe de la mer , plaît beaucoup aux yeux.

Du tems d'Aufone on donnoit le nom de *Boiates* & de *Boii* ² aux habitans de ces côtes ; ce Poëte les nomme *Picei* , sans doute par rapport à la poix qu'on tire de ces pins , dont l'écorce fournit encore de nos jours à ces peuples dequoi se chauffer & s'éclairer. On trouve aussi le long de la côte le cap des Boiens *Boiorum Promontorium* , ainsi appellé autrefois & qui conserve en quelque sorte son ancien nom ; ce qui se prouve par le nom d'une petite ville qu'on appelle encore aujourd'hui *Tête de Buch* , & par le nom que portoient les Seigneurs de la maison de Foix ; entr'autres ce fameux Capitaine du tems de nos guerres contre les Anglois , duquel nos histoires font mention sous le nom de *Capitain de Buch*.

¹ Vinet qui avoit vû autrefois son Collège si florissant , & qui le voyoit tombé par le nouveau Collège des Jésuites établi en cette ville , avoit coutume de dire, que d'un bon Collège on

en avoit fait deux mauvais. *MSS. Reg. Samm. & Aut.*

² De là vient le nom de *Buch* & de *Tête de Buch*.

Quelques-uns prétendent que cette Ville tire son nom d'un rocher qui la domine , & qui est couvert d'une grande quantité de tests ou d'écaillés d'huîtres que produit le voisinage de la mer : ce qui ne me paroît pas vraisemblable , car le mot latin *Testa* ¹, ne signifie point ce qu'entendent les Gascons dans leur langue par le mot de *Teste*.

1582.

La Baye de ces côtes est faite de maniere , que cette petite Ville , qu'on nomme *Teste de Buch* , est située à la partie supérieure , & Certe de l'autre côté. Certe appartenoit à Honorat de Savoye marquis de Villars , auparavant Gouverneur de la Province , & c'étoit Françoise de Foix sa femme qui la lui avoit apportée en dot.

On fit dresser une table pour dîner sur le rivage ; comme la mer étoit basse , on leur apportoit des huîtres dans des paniers ; ils choissoient les meilleures & les avaloient si-tôt qu'elles étoient ouvertes ; elles sont d'un goût si agréable & si relevé , qu'on croit respirer la violette en les mangeant ; d'ailleurs elles sont si saines , qu'un de leurs valets en avala plus d'un cent sans s'en trouver incommodé. Là dans la liberté du repas , on s'entretint tantôt de la beauté du lieu , tantôt de ce qu'on jugeoit le plus propre au bien de l'Etat , tantôt de ce fameux Capitaine dont on vient de parler , tantôt de ces grands hommes dont Cicéron se souvient en quelque endroit de ses Ouvrages , qui ne croyoient pas qu'il fût indigne d'eux , d'employer un repos honnête & nécessaire , pour délasser l'esprit de ses grandes occupations , à ramasser à Gayette & à Laurentio des coquilles & de petits cailloux sur le rivage.

La beauté de la saison les invita à voir le reste du pays de Medoc & le château de M. de Candale ; la maison de Foix possédoit autrefois tout ce pays-là. Ils le trouverent à Castelnau , où il s'étoit rendu depuis peu , & où il avoit accoutumé de séjourner jusqu'à l'Automne , à moins qu'il n'allât à Cadillac ou à Bachevelle , deux châteaux qui sont sur la Garonne , où il alloit & d'où il revenoit au commodement.

Ce Seigneur , sçavant dans la Géométrie & dans les Méchaniques , avoit chez lui des laboratoires , des ateliers & des forges , avec tous les instrumens nécessaires pour fondre , ou pour

¹ Il y a à Rome une montagne qu'on nomme *Monte testatio* à cause de quantité de tests ou de pots brisez.

1582.

fabriquer toutes sortes de machines. Il invita les Commissaires à dîner : le repas fut assaisonné d'une sçavante conversation ; suivant sa coûtume. De Thou tourna l'entretien sur ce que les Pyrenées pouvoient avoir de hauteur : il sçavoit que c'étoit faire plaisir à son hôte que de le mettre sur ce chapitre.

M. de Candale leur raconta qu'il avoit été aux eaux de Bearn proche de Pau, à la suite de Henri d'Albret roi de Navarre pere de la princesse Jeanne, dont il étoit proche parent : Que dans le séjour qu'il y fit, il résolut de monter au sommet de la plus haute montagne, qui n'en est pas éloignée, & qu'on nomme *les Jumelles*, à cause qu'elle se sépare par le haut en forme de fourche : Que dans le tems qu'il préparoit tout ce qu'il crut nécessaire pour son dessein, plusieurs Gentilshommes, & d'autres jeunes gens, vêtus de simples camifoles, pour être moins embarrassés, s'offrirent de l'accompagner : Qu'il les avertit que plus ils monteroient, plus ils sentiroient de froid ; ce qu'ils n'écouterent qu'en riant : Que pour lui il se fit porter une robe fourée, par des payifans qui connoissoient les lieux : Que vers le milieu du mois de Mai, sur les quatre heures du matin, ils monterent assez haut, pour voir les nuées au-dessous d'eux : Qu'alors le froid saisit ces gens qui s'étoient si fort pressés ; de maniere qu'ils ne purent passer outre : Que pour lui il prit sa robe & marcha avec précaution, accompagné de ceux qui eurent le courage de le suivre : Qu'il monta jusqu'à un endroit où il trouva des retraites de chevres & de boucs sauvages, qu'il vit courir par troupes sur ces roches escarpées : Qu'ayant été plus loin, il remarqua quantité d'aires d'aigles & d'autres oiseaux de proie : Que jusque-là ils avoient rencontré des traces taillées dans le roc, par ceux qui y avoient auparavant monté ; mais qu'alors on ne voyoit plus de chemin, & que pour gagner le sommet il restoit encore autant à faire qu'on en avoit fait : Que l'air froid & subtil, qui les environnoit, leur causoit des étourdissemens, qui les faisoient tomber en foiblesse ; ce qui les obligea de se reposer & de prendre de la nourriture : Qu'après s'être envelopé la tête, il se fit une nouvelle route avec l'aide des payifans qu'il avoit amenés : Que quand le roc résistoit au travail, on se servoit d'échelles, de crocs, & de grappins : Que par ce moyen il arriva enfin jusqu'à un lieu, où ils ne virent plus aucune trace de bête

sauvage ni aucun oiseau, qu'on voyoit voler plus bas; que cependant on n'étoit pas encore au sommet de la montagne: Qu'enfin il le gagna, à peu de distance près, avec l'aide de certains crochets, qu'il avoit fait faire d'une maniere extraordinaire.

1582.

Qu'alors il choisit un lieu commode, d'où il pût regarder sûrement jusqu'en bas; qu'il s'y assit, & qu'avec le quart de cercle, il commença à prendre la hauteur; qu'il prit pour rez de chaussée le courant paisible, que les eaux qui se précipitent de rocher en rocher avoient formé; que jusqu'au plus haut de la montagne, qu'il mesuroit aisément du lieu où il étoit, il trouva onze cens brasses ou toises de notre mesure, la toise de six piés, ¹ *ce qui compose treize cens vingt pas Géométriques, le pas de cinq piés, à la maniere des Grecs.*

De Thou, après avoir fait là-dessus de profondes réflexions, convint que M. de Candale ne s'étoit pas fort écarté de la vérité, ni du sentiment des anciens Géometres, qui rapportent que le Mont Olympe, qu'ils ont crû le plus élevé qu'il y eût au monde, ne pouvoit pas avoir plus de dix stades de hauteur, non plus que la mer a de profondeur. Xenagoras trouva un demi stade davantage dans la mesure qu'il prit de la même montagne. Je dirai en passant que ce calcul n'est pas exact dans Apulée ², au Livre qu'il nous a laissé du démon de Socrate, & qu'il y faut suppléer par Plutarque dans la vie de Paul Emile.

Que si on multiplie dix fois la stade de 125 pas, comptant le pas de cinq piés, à la maniere des Grecs, on trouvera 1250 pas Géométriques; ce qui, à onze toises cinq piés près, fait le même nombre que M. de Candale avoit trouvé; mais on laisse un calcul plus exact aux gens du métier. ³

De Castelnau, la compagnie se rendit à l'Esparre, autrefois ville libre & jouissant de ses droits, avec un château & des

¹ On a ajouté ces mots pour éclaircir ce passage.

² Apulée dit qu'elle n'a pas dix stades de hauteur, & Plutarque, qu'elle en a davantage.

³ Effectivement M. de Thou s'est trompé: il prend pour des piés les 70 pas Géométriques restans de 1250 qui sont de cinq piés. A ce compte, il y

auoit une différence de 58 toises deux piés, au lieu d'onze toises cinq piés: cependant si vous ajoutés le demi stade de Xenagoras, qui fait 62 pas & demi Géométriques, ou 52 toises demi pié, on trouvera, à six toises un pié & demi près, le compte de M. de Candale juste, par rapport aux anciens Géometres.

1582.

Salines appartenantes à la maison de Montferrand. Depuis, du tems de Charles VII, elle tomba par confiscation dans la maison d'Albret, qui avoit toujours été fidèle à la France; alors elle appartenoit à Louis de Gonzague de Cleves duc de Nevers, du chef de la Duchesse son épouse. ¹

De l'Esparre on vint à Soulac, connu par sa chapelle dédiée à la Vierge, & par le port de Verdon, qui est fort commode. Delà on découvre la Tour de Cordouian, située entre des bancs de sable & des rochers, à l'embouchure de la Garonne, qui dans cet endroit est large d'environ quatre lieues. Cette Tour, qui la nuit sert de fanal aux vaisseaux, avoit été à demi ruinée: depuis elle a été rebâtie par l'adresse & le travail de Louis de Foix, Parisien, qui portoit ce nom à cause de son pere qui étoit du pays. ²

Ils se rendirent delà à Blaye, par Royan & par Talmond; ils y découvrirent les premiers une grande quantité de capillaires, que ceux du pays ne connoissoient pas: ils leur apprirent la maniere d'en faire du syrop, afin qu'à l'avenir ces gens s'épargnassent la peine & les frais d'en aller chercher à Montpellier. Ils en trouverent encore en beaucoup d'autres lieux, & principalement à Bourdeille, où il en croît de tous côtés. Bourdeille est un des plus forts châteaux du Perigord; il est situé sur un rocher, baigné par la Droune ³, & creusé par la nature, ou par la violence des eaux de cette riviere.

Delà, ils revinrent enfin à Bordeaux. La chambre des Commissaires y étoit moins occupée aux affaires civiles qu'aux criminelles, de l'examen desquelles dépend la sûreté du public. Comme les Ecclésiastiques ne pouvoient assister aux jugemens criminels, on chargeoit Coqueley & de Thou de faire les informations, d'interroger les coupables, & de les confronter aux témoins, comme il arriva dans le procès de Rostaing. Quand il fut instruit, Thumeri, Loyvel, Pithou & de Thou, firent un tour en Gascogne pendant les vacations de Pâques.

Ils passerent d'abord à Bazas, où on les instruisit des véritables

¹ Elle étoit de la maison de Longueville.

² C'est ce même Louis de Foix, qui travailla pour l'infortuné Dom Carlos, & qui découvrit à Philippe II le secret de la serrure de la chambre de ce

Prince, comme on verra dans le cours de l'histoire de M. de Thou.

³ Il y a une faute en cet endroit dans le texte Latin, où l'Auteur dit que ce rocher est baigné par la riviere de l'Isle.

causes des malheurs de cette ville, & de la faction des Casses freres. Delà à Albret, d'où l'illustre maison d'Albret, & tout le pays d'alentour, tirent leur nom. Ils allerent ensuite à Tartas, au Mont de Marsan, & à Ayre, située sur l'Adour: cette ville a été ruinée par nos dernières guerres.

1582.

Continuant leur route par le Bigorre, ils virent Tarbe, qui en est la capitale, & descendirent dans un pays fort agréable, au pié des Pyrenées, où les vignes, comme dans la Lombardie, sont attachées aux ormeaux & aux peupliers: autrefois Tarbe étoit composée de trois villes; mais ce n'étoit plus alors qu'une solitude, habitée seulement par des payisans.

Ils visiterent des bains qui n'en sont pas loin, & qui étoient autrefois fort fréquentés, comme on le remarque par de beaux bancs qu'on y voit encore; les eaux en sont fort chargées d'alun. De Thou en fut guéri d'une espece de rhumatisme au bras gauche, causé par ses études trop assiduës, & par ses veilles.

De-là, ils allerent à Campan, où le beurre est excellent; tout proche est la vicomté de Lavedan, qui appartient à des Seigneurs de la Maison de Bourbon, & qui est renommée par les beaux chevaux qu'on y élève. En passant, ils examinerent avec attention une inscription qui est sur l'Autel d'une Chapelle, & dont Scaliger s'est servi fort à propos dans sa description de la Gascogne. Ils remarquerent en arrivant à Lourde, qui est un château sur une hauteur, & sur les frontieres du Bigorre, que ce n'est point-là le pays anciennement appelé *Lapurda*, comme l'a crû le même Scaliger, dans la premiere édition de ses Commentaires sur Ausone, qui fut faite à Lyon. *Lapurda* est un pays-bas proche de la mer, & fort éloigné de Lourde; c'est plutôt le Bayonnois. Dans les anciens Martyrologes des évêques de Bayonne, il n'y a que le pays situé depuis la Garonne jusqu'à l'Adour, qui soit appelé le pays & l'évêché de *Lapurda*: encore aujourd'hui ce qui est entre l'Adour jusqu'à Fontarabie, se nomme le pays de Labour. De Thou en avertit Scaliger, qui dans la seconde édition qui fut faite de son Ausone, avec celui de Vinet, supprima ce qu'il en avoit dit.

De-là, par Pontac ils arriverent à Pau. Le Roi Henri, & la Reine Jeanne sa mere, ont fort embelli cette Ville par un château & des jardins magnifiques: on y voit des berceaux de feuillage d'une hauteur surprenante. Ils trouverent à Pau la

1582.

princesse Catherine, sœur du roi de Navarre : elle les reçut avec toutes les marques possibles de bienveillance. Les devoirs de la charge de Loyfel l'obligèrent de se séparer en ce lieu de sa compagnie : Pithou avoit déjà fait la même chose dès Ayre, & avoit regagné Bordeaux par Saint-Sever.

Thumeri & de Thou, qui restèrent seuls, furent aux bains de Bearn, qui ne sont éloignés de Pau que de sept lieux. Ce sont des sources d'eaux sulfurrées, qui sortent des monts Pyrénées, & qui sont très-bonnes contre la pierre, la néfretique & les obstructions; elles sont si legeres & si subtiles, que toute leur force se perd dans un moment, à moins qu'on ne les prenne au sortir de la source; aussi l'on ne peut les transporter dans des bouteilles, comme nos eaux de Lux, de Spa & de Pougues. De Thou avoit avec lui un jeune Allemand, qui, quoique fort sobre, en buvoit tous les jours cinquante verres en une heure; pour lui, pendant sept jours, il en prit vingt-cinq verres à chaque fois, plutôt par plaisir que par nécessité. Quoiqu'elles ne le purgeassent point, il en ressentit un grand soulagement, avec un merveilleux appetit, un sommeil tranquille, & une legereté surprenante répandue par tout le corps.

Au retour des eaux ils passerent par Oleron, Sauveterre & Ortez, où la reine Jeanne avoit fondé un College célèbre, & vinrent à Navarreins. Henri d'Albret, roi de Navarre, avoit ainsi nommé cette dernière Ville, pour se consoler de la perte de son Royaume : il y avoit aussi fait bâtir un château fort & bien muni, pour défendre le reste de son pays de Bearn.

Passant ensuite par Saint-Palais & par Saint-Jean de pié de Porc, ils vinrent à la Bastide de Clarence. Ils y virent Jean de Licarrague ministre de l'Eglise du lieu, qui par ordre de la reine Jeanne, avoit traduit le Cathéchisme & le Nouveau Testament en langue Basque, & qui l'avoit fait imprimer en beaux caracteres à la Rochelle, par Pierre Haultin. Tout autre que lui n'auroit pû le faire, vû le peu de rapport que cette langue, de même que l'Irlandois & le Bas-Breton, a avec les autres.

Ce Ministre, qui parloit également bien Basque & François, prêchoit devant ceux du pays en sa langue, dans la même Eglise où les anciens Catholiques célébroient l'office divin, mais à des heures différentes. La diversité de Religion ne
causoit

causoit entr'eux aucune querelle, & ils étoient accoûtumés à vivre ensemble paisiblement.

De Biscaye on vint à Bayonne par le pays de Labour¹, en laissant à gauche Bidache, qui appartient à la Maison de Grammont. L'Adour, qui passe par Acqs, sépare Bayonne en deux, & il n'y avoit pas long-tems qu'elle avoit failli à la submerger; les eaux qui tombent des Pyrenées dans cette riviere, & celles qu'elle reçoit de la Gave, qui s'y jette à Peyrehourade, l'avoient si fort enflée, que ne pouvant se rendre dans la mer par son embouchure ordinaire, comblée par les sables, elle avoit été contrainte de prendre son cours par le canal, qui s'étend jusqu'au cap Breton. Les habitans avoient commencé à bâtir un mur sur pilotis, pour fermer l'entrée de ce canal, afin que la riviere forcée de couler par son lit ordinaire, entraînant les sables, & rendît par ce moyen sa sortie plus libre & plus profonde; ce que le hazard exécuta plutôt que leur travail. Les eaux se précipiterent avec tant de rapidité pendant une basse marée, qu'elles écartèrent à droit & à gauche les sables qui bouchoient son lit, bien mieux que tous les pilotis qu'ils pouvoient faire; elles s'ouvrirent même un passage si large, qu'elles ne se débordoient presque plus dans la ville. Cependant on y appréhendoit toujours l'inondation; car les grandes marées apportant continuellement des sables dans le port, la riviere qui n'avoit plus la liberté de son cours, avoit encore depuis peu de tems emporté une grande partie de leurs murailles.

Le langage de ces peuples est fort singulier, & les habits de leurs femmes ne le sont pas moins: elles en ont pour chaque âge, & pour chaque état. Les filles, les femmes mariées, les veuves, les jeunes & les vieilles, portent des habits différens, soit dans les cérémonies funébres, soit dans celles des nôces, soit aux processions. Leurs tailleurs ne sont que pour leur usage & pour celui du pays de Labour: si l'on voyoit ailleurs des gens vêtus à leur maniere, on croiroit qu'ils se feroient ainsi déguifés exprès, pour faire rire sur un théâtre, ou pour aller en masque.

Jean-Denis de la Hillière, qui avoit succédé au vicomte d'Horte, commandoit dans la ville; c'étoit un vieux capitaine

¹ Ou de Lapord.

1582.

fort simple, & si accoûtumé à la fatigue, qu'il couchoit en tout tems la tête nuë, & buvoit toujours du vin pur, fans s'en trouver incommodé, quoique le vin de Chalosse, dont il usoit, soit le plus fort de la province. Il reçut nos voyageurs avec beaucoup de politesse, & leur fit l'histoire de sa vie, fans en rien déguiser. Thumeri lui dit, qu'il lui conseilloit de se marier, & lui ayant frappé dans la main, il lui fit promettre qu'il y songeroit au plutôt: ce qu'effectivement la Hillière fit peu de tems après.

Au sortir de-là, ils rencontrèrent un beau bois de liéges verds, & passèrent à Acqs, ville épiscopale, qui tire son nom des eaux bouillantes qu'on y voit; puis en cinq jours de marche ils se rendirent à Bordeaux. Ils trouverent sur leur route de grandes landes & des bruyeres pleines d'abeilles & de tortuës, avec des villages fort écartés les uns des autres, mais très-peuplés: les payisans y sont plus riches que dans tout le reste de la Gascogne, quoique les autres soient dans un meilleur payis: leur travail & leur industrie rendent leur terroir aussi fertile qu'aucun autre.

Peu après leur retour à Bordeaux, on jugea le procès de Rostaing, qui fut condamné avec rigueur; ce qui fit dire par toute la ville, que depuis plus de trente ans on n'avoit point vû un si grand exemple de sévérité contre un Gentilhomme: l'impunité, qui regnoit dans toute la Guyenne, étoit cause qu'il n'y en avoit pas un, ou qui ne se vengeât lui-même, ou qui ne commît quelque violence, sans avoir recours à la justice.

En voici un exemple remarquable, arrivé dans ce tems-là. Le capitaine Gaillard, homme brave & déterminé, étoit ennemi juré d'un Gentilhomme de ses voisins, qui demouroit proche de Saint-Milion; il prétendoit que son frere avoit été lâchement assassiné par ce Gentilhomme durant nos dernières guerres: résolu de venger cette mort, il se fait accompagner d'une troupe de scelerats, vient de nuit escalader la maison de son ennemi, qui se croyoit en sûreté pendant la paix; applique un pétard à la porte, entre avec ces brigands, tuë ce Gentilhomme, qui étoit sorti au bruit, l'épée à la main; massacre sa femme, son frere, & ce qu'il trouve de valets. Le crime fut bien-tôt suivi de la punition: ces geus qu'il avoit amenés courant vite au pillage dans l'obscurité, rencontrent un

baril de poudre à canon; une étincelle de leurs mèches tombe dessus, y met le feu, qui renverse une partie de la maison, écrase & brûle ces scélérats, ou au moins leurs habits, les étend à demi morts sur le pavé sans armes, nus & hors d'état de pouvoir souffrir aucun vêtement. Au bruit qui s'en répandit, le Prevôt des Maréchaux accourut, & se saisit sans peine de ces bandits, qui couroient le pays impunément: il n'y eut que ceux qui étoient demeurés dehors qui se sauverent.

1582.

On prit aussi Gaillard, auteur de cette horrible action, qui nud & blessé des coups de son ennemi, qui s'étoit défendu en brave homme, fut conduit sur un chariot à Bordeaux avec ses compagnons; mais si défigurés, & ayant la peau si noire & si brûlée, qu'ils sembloient n'avoir rien d'humain qu'une voix affreuse. Comme la prison étoit fort éloignée du lieu de la Jurisdiction, il fallut leur faire traverser presque toute la Ville: le peuple frappé de ce spectacle regardoit leur crime avec encore plus d'horreur. On fut obligé de les interroger dans la place & dans leur chariot, sur un fait qu'ils ne pouvoient nier: on ne les en fit sortir, que pour les mettre sur une rouë. Pour Gaillard, qui étoit homme de bonne mine, des Archers le conduisirent devant les Juges sans être lié, mais enveloppé d'un linge, suivant l'usage de Toulouse & de Bordeaux. Il convint hardiment du fait, & avoua effrontément, comme une belle action, qu'il avoit tué son ennemi, accusant même ce malheureux d'être cause de la perte de ses braves soldats; c'est ainsi qu'il nommoit ces scélérats, qui avoient été brûlés, ou écrasés par les ruines de la maison de ce Gentilhomme. Il parut toujours aussi intrépide que s'il n'avoit pas mérité la mort, ou qu'il ne dût pas la craindre, & la souffrir avec la même fermeté, avec laquelle il avoit parlé à ses Juges.

On rendit encore, au rapport de M. de Thou, un jugement célèbre & digne de la majesté des Commissaires: une jeune Demoiselle, dont le pere étoit mort depuis quelques années, avoit quitté la maison de sa mere sous prétexte de Religion, & sans le consentement d'aucun de ses parens, avoit épousé un jeune homme d'une condition fort inférieure à la sienne: cependant ils n'avoient pas consommé le mariage. Il fut déclaré nul, & la fille renduë à sa mere, qu'on avertit de ne lui faire aucune violence, sous prétexte de Religion: on défendit

1582.

de plus au jeune homme de voir la fille davantage, & de se marier avec elle, sur peine de la vie. Arrêt d'autant plus nécessaire pour rétablir l'honneur & la validité des mariages, que dans ces tems de désordre, il s'en étoit fait beaucoup de clandestins, & qu'on avoit besoin d'un exemple, pour réprimer l'insolence des ravisseurs, qui abusoient de la simplicité des filles de famille mal conseillées, & qui dispofoient d'elles impunément sans l'avis de leurs parens. Des affaires particulières occuperent le reste des séances, jusqu'aux vacations : avant qu'elles commençassent, on ordonna aux Parties de se rendre à Agen, où la Chambre tiendrait ses séances après la saint Martin.

Soit que le premier Président prévit sa mort assés prochaine, soit qu'il ne pût supporter davantage la trop longue absence de son fils, il obtint du Roi la permission de le faire revenir. On nomma en sa place François Godard, jeune homme, qui avoit été reçu depuis peu conseiller au Parlement, & qui avoit l'esprit fort délié. Pour de Thou, il fit entendre à ses amis qu'en retournant à Paris il avoit envie de voir le Languedoc & la Provence, & de passer à Clermont en Auvergne, pour y saluer son beau-frere de Harlai, & les Conseillers qui y tenoient les Grands-Jours cette année-là.

Le bruit se répandit alors, que le duc d'Anjou envoyoit au Roi, Salcède, qu'il avoit fait arrêter à Anvers. Les accusations fausses & véritables, dont Salcède avoit chargé plusieurs personnes, étoient cause qu'on parloit fort diversement de cette affaire. Quelques-uns des plus considérables de la Cour, qui s'y trouvoient mêlés, en avoient écrit au maréchal de Matignon, & lui avoient mandé que Salcède l'avoit accusé avec d'autres personnes du premier rang. Le Maréchal, qui sçavoit qu'à son égard Salcède étoit un imposteur, s'étoit si fort mis dans l'esprit qu'il l'étoit à l'égard des autres, qu'il traitoit de calomnie tout ce que ce scélérat avoit déposé.

Il regardoit par une fenêtre de jeunes gens qui jouoient dans la place, quand de Thou vint lui demander un passeport : il sçavoit que de Thou retournoit à Paris, & qu'il devoit passer en Languedoc pour y voir le Duc de Montmorenci ; ce qui l'obligea de l'entretenir sur le sujet de Salcède fort particulièrement & fort long-tems, dans la vûe que de Thou pût partir

d'auprès de lui, bien instruit sur ce chapitre. Pour l'empêcher d'ajouter foi aux dépositions de ce malheureux, il lui dit que Salcede avoit passé sa jeunesse avec des brigans & des scélérats; que depuis on lui avoit fait à Roüen son procès pour crime de fausse monnoye; qu'il n'avoit évité que par la fuite la peine à laquelle on l'avoit condamné; qu'il s'étoit caché de côté & d'autre depuis ce tems-là; qu'enfin le duc de Mercœur, auquel il se trouvoit allié de fort loin par la mere de sa femme, l'avoit pris sous sa protection; que tout ce qui venoit de la cour du duc d'Anjou devoit être suspect; qu'elle étoit composée de gens sans religion & sans honneur, qui se faisoient un jeu de jetter, par leurs calomnies, des soupçons dans l'esprit de sa Majesté, sur ses plus fidèles serviteurs & sur les plus Grands de l'Etat, pour y remettre la confusion.

Peut-on, disoit-il, rien imaginer de plus méchant & de plus imprudent en même-tems, que de confondre dans une même conspiration tant de gens d'honneur, dont la probité reconnue éloigne d'eux jusqu'au moindre soupçon, avec le petit nombre de ceux qui peuvent être coupables? Qu'on reconnoît bien là les traits empoisonnés des Courtisans de ce Prince, qui ne se font pas un scrupule de mettre en péril aux dépens d'un misérable, la vie & l'honneur des plus gens de bien! Si vous faites reflexion sur l'accusateur & sur ceux qui lui ont suggeré ses dépositions dans sa prison, vous jugerez aisément quels égards on doit avoir pour une accusation de cette importance, où le repos de l'Etat est si fort intéressé.

Il ajoûta que malgré le bruit qu'on faisoit courir, que le duc d'Anjou devoit envoyer Salcede au Roi, il n'en croyoit rien; qu'il ne pouvoit se persuader que ceux qui étoient auprès de ce Prince, le souffrissent; que certainement Salcede se dédiroit en France de ses prétendues accusations, & que cela ne serviroit qu'à découvrir leurs mauvaises intentions & leur méchanceté.

Comme par le témoignage de sa conscience il étoit fortement persuadé de ce qu'il disoit, que d'ailleurs il joignoit à une profonde sagesse une éloquence vive & insinuante, de Thou, dont le bon naturel le portoit à juger favorablement de toutes choses, parut si convaincu de tout ce qu'il lui avoit dit, que toutes les fois qu'on parloit de Salcede (ce qui

arrivoit souvent) il prenoit toujours le parti de refuter avec chaleur tout ce qu'il en entendoit dire.

1582.

Il partit de Bordeaux avec Thumeri & Pithou, & vint à Moissac sur le Tarn, belle & ancienne Abbaye, remplie autrefois de fort bons Livres. Pithou & lui examinerent ceux qui restojent, & prirent leur route par Aiguillon sur le Lot; le lendemain ils vinrent dîner au Port Sainte Marie, lieu connu par ses bons vins. Comme tous leurs valets s'y enyvrent, ils ne pûrent partir que tard pour se rendre à Agen, où ils n'arriverent que bien avant dans la nuit, quoiqu'on n'y compte que deux lieuës depuis Sainte Marie. Secondat, dont on a déjà parlé, vint au-devant d'eux avec des flambeaux: comme ils se plaignoient de la longueur du chemin, il leur conta une histoire fort particuliere.

Adam Fumée¹, autrefois Medecin de Louis XI, & employé dans les principales affaires de ce Prince, avoit laissé un petit-fils nommé Martin, qui étoit Maître des Requêtes, grande charge en ce tems-là, & que le nombre n'avoit pas encore avilie: ce Maître des Requêtes étoit venu, il y avoit plus de trente ans, dîner à Sainte Marie dans le commencement de l'hiver; quand il eut dîné, il voulut venir coucher à Agen; où on lui dit qu'il n'y avoit plus que deux lieuës. Son hôte le pria instamment de ne se point mettre en chemin, qu'il le trouveroit très-mauvais, & que la nuit le surprendroit infailliblement. Lui, qui ne comptoit que sur deux lieuës, & qui avoit envie d'avancer, monta à cheval. Il lui arriva encore pis que ce que son hôte lui avoit prédit: non-seulement il fut surpris de la nuit, mais il tomba encore dans un borbier, d'où ses valets eurent bien de la peine à le retirer. Les Magistrats d'Agen, qui l'attendoient, en étoient fort en peine, lorsqu'enfin il arriva à minuit, mais si fatigué & de si mauvaise humeur, qu'il reçut mal leurs complimens & se retira aussi-tôt dans son auberge. Le lendemain, comme sa mauvaise humeur n'étoit pas encore passée, il alla tenir l'audience, & ordonna, avant toutes choses qu'à l'avenir pour ne point tromper les voyageurs, on compteroit de Sainte Marie à Agen six lieuës.

¹ Du Tillet, & après lui les Sainte-Marthe, donnent à cet Adam Fumée la qualité de seigneur des Roches &

de Garde des Sceaux de France, sous Louis XI & sous Charles VIII.

Tout étant disposé dans Agen pour la Séance des Commis-
faires , Pithou & de Thou passèrent la Garonne pour voir le
reste de la Gascogne & se rendirent à Lectoure. Cette ville
épiscopale , située sur une hauteur , est la capitale de la prin-
cipauté d'Armagnac. Ils coururent quelque risque en y en-
trant : comme ils n'arriverent qu'à la nuit , & qu'ils tournoient
autour des fosses , les sentinelles qui étoient sur les remparts
tirerent sur eux quelques coups de mousquet.

1582.

Le lendemain Astrac de Fontrailles , Gouverneur du pays ,
les reçut fort civilement , & leur fit des excuses de ce qui s'étoit
passé la veille : ils y resterent tout ce jour-là pour voir la Ville
& pour examiner la disposition du camp de Montluc , qui l'a-
voit assiégée & prise dans nos dernières guerres. Les Romains
y avoient autrefois institué des sacrifices de taureaux , en l'hon-
neur de la mere des Dieux ; ce qui se remarquoit par plusieurs
inscriptions qu'on voyoit encore gravées sur les pierres d'un
Temple , que la barbarie de nos guerres avoit ruiné , & dont
on prétendoit se servir pour en rebâtir un autre.

Ils y visiterent le château , où le comte d'Armagnac fut as-
sassiné du tems de Louis XI , & , comme on croit , par sa par-
ticipation. Les murailles sont encore teintes de son sang , qu'on
n'a pû effacer jusqu'aujourd'hui. Ces marques sanglantes les
firent souvenir d'une action qui s'étoit passée dans le même
Château : elle est assés semblable à celle du capitaine Gail-
lard ; mais la suite n'en fut pas si funeste. De Thou , qui en avoit
déjà appris quelque chose à Bordeaux de du Faur de Gratins ,
pria celui qui commandoit alors à Lectoure , de l'en instruire
plus particulièrement : voici le fait.

V. Goltzius,
Marca, Scali-
ger, &c.

Un nommé Baleins , qui en avoit été Gouverneur avant ce-
lui qui leur contoit cette aventure , étoit un homme violent
qui avoit été élevé dans les guerres contre les Turcs. Il étoit
des amis d'un gentilhomme du pays , des principaux Officiers
de sa garnison , qui sous prétexte de mariage ou autrement ,
ayant abusé d'une sœur qu'avoit Baleins , s'étoit retiré de la
garnison , & s'étoit marié à une autre personne. Cette sœur
qui en fut informée , vint aussi-tôt toute échevelée & toute en
larmes , trouver son frere , & lui conta ce qui s'étoit passé. Ba-
leins , qui étoit vif & intrépide , lui dit de se taire , de ne faire
semblant de rien , & de le laisser faire. Il continuë pendant

1582.

quelque-tems de vivre avec cet Officier aussi familièrement qu'auparavant, sans lui rien faire connoître de ce qu'il sçavoit: un jour il l'invite à dîner dans le château avec quelques autres de ses amis, & leur fait un repas magnifique: le dîné fini & les conviés retirés, il le prend en particulier, lui fait mettre les fers aux pieds & aux mains par des gens apostés, se met dans un fauteuil comme Juge, & l'interroge. Comme ce pauvre homme ne demeuroit d'accord de rien, il lui produit des témoins, & fait paroître tout d'un coup cette Demoiselle qui s'étoit cachée. Alors cet Officier tout effrayé lui avoua qu'il avoit été de ses amis, mais qu'elle lui avoit fait plusieurs avances; que de son côté il ne lui avoit rien promis, & ne lui avoit jamais donné parole de l'épouser. Baleins continuant son personnage de Juge, fait écrire par un Secrétaire l'interrogatoire, les dépositions des témoins, & leur fait signer le tout; puis sur le serment pris des témoins & sur la confession de l'accusé, le condamne à mort.

Alors le même homme, qui avoit été l'accusateur, le témoin & le Juge, voulut encore être le bourreau; il poignarda lui-même ce malheureux, qui reclamoit inutilement Dieu & les hommes, & qui se plaignoit de l'infraction des droits de l'hospitalité. Baleins renvoya le corps aux parens du mort; mais comme il jugea que si cette exécution venoit d'ailleurs à la connoissance du roi de Navarre, de qui il tenoit sa commission, elle ne manqueroit pas de prévenir ce Prince contre lui, il lui en écrivit lui-même, & lui manda le détail de ce qui s'étoit passé: il dit qu'ayant un juste sujet de se venger d'un affront, il n'avoit cependant rien fait que dans toutes les formes de la justice; qu'il lui envoyoit les copies du procès, & qu'il gardoit les originaux pour sa justification; qu'il le prioit de lui donner sa grace, prêt, s'il le souhaitoit, de remettre le château à qui il jugeroit à propos; qu'il étoit assés content d'avoir trouvé le moyen de se venger par ses mains de l'outrage qu'il y avoit reçu.

Le roi de Navarre fut effrayé de l'audace de Baleins & de l'énormité de cette action; cependant, comme il appréhendoit que s'il lui refusoit sa grace, cet homme violent ne se portât à quelque résolution, qui pouvoit être dangereuse dans la conjoncture présente, il ne laissa pas de la lui envoyer; mais

mais en même-tems il fit partir un homme de confiance pour prendre possession du château. Baleins le remit sans difficulté sur les ordres du Prince, & se retira avec sa famille dans un château assés fort qu'il avoit dans le voisinage. 1582.

De Lectoure ils vinrent à Auch, autrefois capitale de la Gascogne. C'est un très-riche Archevêché dans la principauté d'Armagnac : les cardinaux Hippolyte & Louis d'Este l'avoient possédé depuis le cardinal de Tournon, qui y avoit fondé un Collége. Ce dernier Prélat n'étoit pas homme de Lettres ; mais comme il avoit le cœur élevé, & qu'il vouloit soutenir son rang, il aima toute sa vie les Sciences, & ceux qui en faisoient profession. Le beau Collége qu'il fit bâtir à Tournon dans le Vivarés, d'où cette maison illustre a tiré son nom, en est une marque, & toute sa vie en fut une preuve continuelle.

A la Cour, à Rome, dans ses voyages, il avoit toujours à sa suite tout ce qu'il y avoit de gens illustres dans les belles Lettres ; il en prenoit tant de soin, qu'Arnaud du Ferrier, qui avoit été long-tems attaché à son service, disoit ordinairement qu'il n'avoit jamais étudié si commodement dans son cabinet, qu'il le faisoit lorsqu'il accompagnoit ce Cardinal dans ses voyages.

Quand ce Prélat suivoit la Cour, il n'étoit pas plutôt descendu de cheval qu'il visitoit la chambre des Sçavans de sa suite, pour voir si les males, où étoient leurs Livres, étoient en bon état : de peur qu'ils n'attendissent après, il les faisoit porter par ses mulets, avec son lit & ses papiers ; puis tout étant prêt, il les exhortoit à travailler, pendant qu'il alloit trouver le Roi, dont il étoit le principal Ministre. Il tenoit table ouverte ; mais il en avoit une particuliere pour un petit nombre de ses amis : elle étoit aussi pour ces Sçavans, dont il écou-toit les conversations avec plaisir. Cela se passoit sur la fin du regne de François I, dans le tems que Pierre Danés, du Ferrier, Vincent Lauro, Denys Lambin & Muret, tous si distingués par leur sçavoir, étoient attachés à lui. C'est à ceux qui possèdent aujourd'hui cet Archevêché, à voir s'ils en usent aussi noblement.

De Thou & Pithou, son compagnon de voyage, allerent

1582.

voir la Cathédrale d'Auch, qui seroit la plus belle église de France & de toute la Chrétienté, si elle étoit achevée avec autant de magnificence qu'elle a été commencée. Le Chœur, avec les stales des Chanoines, étoit dans sa perfection, & l'on travailloit à la Nef & aux bas côtés. Ils virent aussi l'église de saint Oren, qui tomboit en ruine, de vetusté : cependant cette Eglise, où il y a une paroisse, appartient à un très-riche monastere dépendant de l'abbaye de Cluny. On y voit plusieurs autels qui sont des tombeaux de Martyrs ; les Chrétiens y tenoient autrefois leurs assemblées : les tables qui couvrent ces tombeaux ne sont pas plattes comme les nôtres, mais un peu arrondies. On y voit les deux lettres Grecques qui signifient le nom de *Jesus-Christ*, & qui étoient sur le *Labarum* des premiers empereurs Chrétiens : preuves de l'antiquité de cette Eglise, & de ces monumens.

Au sortir d'Auch ils passerent par Caumont, Sanmathan, Lombez, Saint-Gimont, & vinrent à Pibrac. Guy du Faur, qui en est Seigneur, y étoit venu de Paris passer les vacances, & les y attendoit. Il reçut ses hôtes magnifiquement & les regala avec beaucoup de propreté & de délicatesse, sur tout avec un visage qui rehaussait extrêmement le mérite de la bonne chère.

Ils y séjournèrent trois jours, pendant lesquels ils se promenerent beaucoup dans les cours & dans les jardins du château. Tout cela étoit fort négligé & fort inculte ; mais les agréments de l'esprit du maître rendoient tout agréable : tout y paroissoit fort simple, à l'exception des meubles qui étoient magnifiques.

Pibrac dit peu de chose sur l'affaire de Salcède ; cependant il en parla d'une manière, qui faisoit comprendre qu'il en croyoit plus qu'il n'en témoignoit : comme il ne disoit point clairement ce qu'il pensoit, de Thou n'eut pas lieu de combattre ses sentimens. Pithou l'obligea de communiquer à Pibrac ce qu'il avoit écrit sur la Fauconnerie ; il sçavoit que leur hôte avoit une grande passion pour toute sorte de chasse, & qu'il se plaignoit que cette nouvelle manière de chasser n'eût point encore été bien décrite en Latin. Pibrac lut ce Poëme en son particulier, & comme il remarqua que sur la fin du premier livre, l'Auteur déplorait la mort d'un personnage considérable, nommé

François, qu'on pouvoit confondre avec une autre personne du même nom, il comprit enfin que l'Auteur avoit eu en vûë François de Montmorenci maréchal de France, mort depuis peu, & qui l'avoit honoré de son amitié. Il témoigna à de Thou le plaisir qu'il lui faisoit, d'avoir fait mention d'un Seigneur, dont toute la France, & ce qu'il y avoit de plus honnêtes gens, devoient regretter la perte. Il l'exhorta à continuer cet ouvrage, & à travailler à cette partie qui concerne la guerison des oiseaux de proye, & que promet le commencement du premier chant.

1582.

Après, l'on s'entretint de la liaison de la famille de du Faur de Toulouse avec celle de de Thou: on ajouta que la générosité naturelle des François s'étoit tellement corrompue, que les amitiés n'avoient de force qu'autant qu'elles étoient fondées sur l'intérêt: Que pour peu qu'on craignît qu'une liaison ne portât préjudice, non-seulement on abandonnoit ses amis avec lâcheté, mais qu'on les trahissoit avec perfidie: Qu'il ne s'étoit trouvé que Christophle de Thou, qui se confiant sur son intégrité, avoit osé prendre la défense de l'innocence persécutée: Que les du Faur y ayant été exposés, non-seulement à Toulouse, mais encore par toute la France, il les protégea avec autant d'habileté que de constance, lorsqu'ils ne trouvoient plus d'appui dans le Parlement, & qu'ils n'avoient que de foibles amis à la Cour: Paroles que prononça Pibrac, en regardant fixement de Thou, à qui elles causerent une joye si sensible, que malgré toute sa prudence & sa modestie, Pithou s'aperçut combien l'éloge qu'un si honnête homme venoit de faire du premier Président son pere, avoit fait d'impression sur son esprit.

Pibrac étoit Chancelier de Marguerite reine de Navarre: Un petit refroidissement venoit de lui attirer de la part de cette Princesse une lettre, dans laquelle elle lui reprochoit sa témérité, de ce qu'il avoit osé élever ses desirs jusqu'à elle; ce qui donnoit beaucoup de chagrin à Pibrac: il n'étoit pas moins inquiet de la réponse qu'il lui devoit faire. Un jour qu'il se promenoit avec de Thou, il lui en fit confidence; il le crut le plus propre, comme le plus jeune, à excuser sa foiblesse; & par une espèce de honte, il ne voulut pas s'en ouvrir à Pithou. Il lui dit la réponse qu'il méditoit; mais avec un air si

1582.

prévenu, en des termes si étudiés, & d'un style où il paroïssoit tant de passion, que cela ne servit qu'à convaincre de Thou de la verité des reproches que lui faisoit cette Princesse. Pirac lui envoya bien-tôt après cette réponse, qui courut depuis dans le monde, & qui étoit écrite avec toute la délicatesse & toute la finesse dont il étoit capable.

C'étoit un homme d'une probité incorruptible, & d'une piété sincère; il avoit un véritable zèle pour le bien public, le cœur élevé, l'ame généreuse, une extrême aversion pour l'avarice, beaucoup de douceur & d'agrément dans l'esprit; outre cela il étoit bien fait de sa personne, de bonne mine, & doué naturellement d'une éloquence douce & insinuante. Il avoit appris les belles Lettres sous Pierre Busnel, & avoit acquis sous Cujas une parfaite connoissance du Droit: il n'avoit jamais pû vaincre sa paresse & son indolence naturelle, & il ne lui manquoit qu'un peu plus d'action & de vivacité. Il écrivoit en Latin avec élégance, & il avoit beaucoup de talent pour la poésie Française: ce qui fit naître d'abord un peu de jalousie entre lui & Ronfard, qui le piqua vivement; mais elle se convertit bien-tôt en une estime & en une amitié mutuelle. Ses Quatrains, traduits en toutes sortes de langues, l'ont fait connoître par tout le monde, & servent parmi nous à l'instruction des enfans qu'on prend soin de bien élever. Disons de suite (afin qu'il ne manque rien à l'éloge de ce grand homme) que sa famille, qui étoit de Toulouse & originaire d'Auch, étoit déjà très-noble & très-illustre du tems de Charles VII & de Louis XI, & que son bisayeul Gratien du Faur Président à Mortier au Parlement de Toulouse, avoit mérité par son sçavoir & par son intégrité, de tenir une des premières places dans le Conseil du Roi, que nous nommons aujourd'hui Conseil d'Etat.

De Thou & Pithou prirent congé de leur généreux ami, & ayant passé par un petit village nommé Leguévi, ils arrivèrent dans une grande plaine, d'où l'on découvre Toulouse de loin. Cette ville est une des plus grandes du Royaume après Paris, si l'on considère le nombre & la beauté de ses Eglises, la dignité de son Parlement, qui est le second de la France, le nombre des écoles & des écoliers, la richesse des habitans & la magnificence des édifices: On peut dire que, si elle ne

l'égle pas, du moins elle lui est peu inférieure, & qu'elle peut encore s'appeller avec justice, comme autrefois, la ville de Pallas. 1582.

Ils y séjournèrent quelques jours, pour en voir les beautés les plus remarquables. Pithou en passa une grande partie avec François Roaldez, sous qui il avoit appris la Jurisprudence à Valence en Dauphiné. De Thou lui rendit aussi visite, & Roaldez leur apprit des particularités considérables des Provinces de Guienne & de Languedoc, tant des villes & des rivieres, que des autres lieux.

L'Archidiacre Galand, attaché à la famille de du Faur, homme d'un commerce agréable, assés scavant, & sur-tout bon Botaniste, les conduisit à la Cathédrale, aux principales Eglises, & dans tous les lieux publics. Il leur fit voir le Capitole, & le lieu célèbre où les Echevins, qu'on appelle *Capitouls*, rendent la justice; comme aussi la statuë de Clemence Isaure¹, qui fonda, il y a plus de deux cens ans, un prix pour celui qui feroit de plus beaux Vers, & à laquelle on va rendre tous les ans une espèce d'hommage.

Il les mena encore à Saint Jorry: ils y trouverent Pierre du Faur, cousin germain de Pibrac, & Président à Mortier au Parlement de Toulouse. Ce Président pendant les vacations s'y divertissoit à l'étude, autant que sa santé le lui pouvoit permettre. C'étoit un homme laborieux & appliqué; ses œuvres données au public, & principalement ses Commentaires sur les regles du Droit, dédiés à Cujas son maître, en sont une preuve. S'il étoit moins propre pour la Cour que Pibrac, il étoit plus propre que lui pour le Palais: du reste, leur humeur, leur pieté, leur probité, étoient égales. Lui & Pithou, qui s'étoient connus dès leur jeunesse, renouvelerent connoissance. Sa femme, qui étoit belle & vertueuse, & soeur de François² de Rieux Gouverneur de Narbonne, leur fit tout le bon accueil possible: occupée uniquement de la santé de son mari, & du soin de recevoir ses amis, elle les retint pendant trois jours.

De là, ils allerent à Montauban, où ils se séparerent, après avoir visité Claude Granger & Robert Constantin. Pithou

¹ Cette Statuë est dans la maison de Ville.

² De la Jugie, seigneur de Rieux.

1582.

retourna à Agen, & de Thou à Toulouse, pour descendre en Languedoc. Ce dernier en repartit dès le lendemain de son arrivée, sans rendre visite au premier Président Duranti, qui avoit envie de le voir : mais comme dès son premier voyage avec Pithou, ils ne l'avoient point vû pour certaines considérations qui regardoient leur compagnie, il ne crut pas devoir faire seul ce qu'ils n'avoient pas jugé à propos de faire ensemble : cependant il en eut toujours regret depuis. Le même jour il vint par Montefquiou coucher à Castelnaudari, & deux jours après à Carcassone.

La riviere d'Aude & une grande esplanade, qui avoit autrefois de chaque côté un fauxbourg très-peuplé, séparent Carcassone en deux. La ville haute contient la Cathédrale, le palais de l'Evêque, & la Citadelle : le lieu où l'on tient la Jurisdiction est dans la Ville basse, où sont aussi logés les Magistrats. Pibrac avoit donné à de Thou des lettres de recommandation pour Raimond le Roux, qui en étoit Juge-mage. C'étoit un homme de haute taille, qui avoit l'air sérieux, grave & antique. Il avoit écrit pour l'autorité du Pape contre Charle du Moulin, au sujet de l'Edit de 1552. Comme il avoit été Avocat au Parlement de Paris, où il avoit connu le premier Président, il demanda fort de ses nouvelles à son fils, qu'il conduisit par-tout très-poliment.

Il le mena dans la Citadelle, où l'on voit beaucoup d'armes anciennes, qui ne sont plus d'usage depuis l'invention des mousquets ; plusieurs manuscrits Hébreux, qui paroissent être du tems que les Juifs furent bannis de ce pays-là, comme de tout le reste de la France ; avec quantité d'informations & de jugemens rendus contre les Albigeois.

De Carcassone, de Thou vint à Narbonne ; Pibrac lui avoit aussi donné des lettres pour Baliste qui en étoit Syndic. Baliste le conduisit par toute la Ville, & lui montra d'anciennes Inscriptions qui se remarquoient parmi ses ruines ; comme il en avoit fait un recueil exact, il en étoit fort instruit. Il lui fit voir encore cet autel célèbre, qui est à la porte de la principale Eglise. Elie Vinet en parle dans ses Antiquités de Narbonne ; Smith, & après lui Jean Gruterus, en ont fait aussi mention dans ce gros volume d'inscriptions qu'ils ont donné au Public. On voit un grand nombre d'anciens monumens dans cette

Ville, qui a autrefois donné son nom à tout le pays, qui s'étend depuis les Alpes jusqu'à Vienne, & qui comprenoit la Provence & le Languedoc, avec tout l'ancien diocèse de Toulouse.

1582.

Guillaume de Joyeuse, qui commandoit en Languedoc sous le duc de Montmorenci, demouroit à Narbonne. De Thou alla saluer ce Seigneur, qui le mena avec sa famille entendre la Messe dans une Chapelle de la grande Eglise. On y voit cet admirable tableau de la resurreccion du Lazare, peint par *Frà Sebastien del Piombo*: Le dessein est de Michel-Ange, & c'est un présent du cardinal Hippolyte de Medicis.

Ce beau tableau les fit ressouvenir de ce que rapporte Vazari, du défi de Michel-Ange avec Raphaël, pour un prix proposé par le cardinal de Medicis. Le tableau de Michel-Ange, qui fut achevé le premier, fut apporté à Narbonne du vivant du Cardinal, & celui de Raphaël, qui representoit l'Ascension de notre Seigneur, fut mis à Rome dans l'Eglise de Saint Pierre *in Montorio*; mais il ne fut fini qu'après la mort du Cardinal, qui mourut à Rome où le défi s'étoit fait.

On voit dans le milieu du Chœur de la grande Eglise le tombeau de Philippe le Hardi, fils de saint Louis, & pere de Philippe le Bel, avec sa représentation en marbre. Le corps de ce Prince, qui mourut à Perpignan l'an 1285. au retour du combat qui s'étoit donné en Roussillon, entre lui & Pierre d'Arragon qui y perit, fut apporté à Narbonne.

Au retour de l'Eglise, Joyeuse invita de Thou à dîner. Comme de Thou le connoissoit peu, & que d'ailleurs il craignoit de devenir par là suspect au duc de Montmorenci, s'il venoit à le sçavoir, il s'en excusa le plus honnêtement qu'il put.

Il alla trouver ce Duc à Besiers, après avoir passé un bois plein de bruyeres & de tamarins, & décrié pour les vols qui s'y commettoient: aussi quand il parle de Besiers dans quelque endroit de ses poësies¹, il l'appelle *Biterras Tamarisciferas*.

Le duc de Montmorenci le reçut avec beaucoup d'honnêteté, & après les premieres civilités, & les assurances de ses bonnes intentions pour le premier Président son pere, & pour

¹ Le texte porte que c'est dans *l'Hieroglyphicon*: cependant dans celui que j'ai, qui est de l'édition de Pariffon en 1599, il n'y en est point parlé.

1582.

toute sa famille, il lui parla aussi-tôt de Salcède. Il avoit été informé depuis peu des dépositions de ce scélérat, par Mathurin Chartier qui arrivoit des Pays-bas. De Thou se servit des raisons du maréchal de Matignon pour lui en faire connoître la fausseté : le duc soutint que ces dépositions n'étoient pas sans fondement. Enfin le Duc voyant que de Thou persistoit vivement dans son opinion, se rallentit un peu, & lui dit qu'il le feroit parler le lendemain à un homme, qui étoit fort instruit sur ce chapitre.

De Thou alla souper chez l'évêque de Besiers, qui le jour suivant le mena à son Eglise, & le fit monter sur une plateforme, d'où l'on découvre tout le pays d'alentour. Ils y étoient à peine, que le Duc y arriva en botte avec Chartier : « Voilà, » dit-il, en s'adressant à de Thou, l'homme avec qui je vous » promis hier de vous mettre aux prises ; il a vû le premier Pré- » sident votre pere en passant à Paris ; faites reflexion sur ce » qu'il vous dira, & ce soir quand je serai de retour, nous en » parlerons plus à loisir. »

Il partit aussi-tôt pour un rendez-vous, qu'il avoit donné entre Besiers & Narbonne, à Anne fils de Guillaume de Montmorenci. Ce Seigneur, qui avoit accompagné le Roi jusqu'à Lyon, avoit demandé permission à sa Majesté d'aller voir son pere ; & après être descendu par le Rhône & avoir donné avis de sa route au duc de Montmorenci, il avoit pris la mer, & étoit arrivé à Narbonne le jour même que de Thou en étoit parti.

L'Evêque s'étant retiré, de Thou resta seul avec Chartier, qui lui apprit ce qui s'étoit passé à Anvers ; les conjectures & les motifs qui avoient porté le prince d'Orange à faire arrêter Salcède & le Comte d'Egmond, les entretiens particuliers que le premier avoit eus avec le duc de Parme, & de quelle maniere celui que le duc de Parme lui avoit associé, s'étoit tué quand on l'arrêta : « Et afin, lui dit-il, que vous soyez con- » vaincu que je vous dis vrai, vous sçavez que Salcède a été » mis entre les mais de Belliévre qui l'a amené au Roi ; ce que » le duc d'Anjou ni ceux de son conseil n'auroient jamais per- » mis, s'il n'y avoit eu que des suppositions dans cette affaire. »

Après plusieurs autres discours de part & d'autre, comme de Thou soutenoit toujours que ce qui rendoit les dépositions
de

de Salcède suspectes de fausseté, étoit que ce méchant homme avoit accusé de cette horrible conspiration un trop grand nombre de personnes d'honneur, dont l'innocence & la fidélité étoient généralement reconnues. Chartier lui dit, qu'il se pouvoit faire que Salcède, qui cherchoit ses sûretés, en avoit peut-être accusé plusieurs à tort, ou que ceux qui l'avoient porté à un si grand crime, avoient pû l'encourager, en lui nommant un plus grand nombre de complices qu'il n'y en avoit : que cependant le premier Président son pere, qu'il avoit vû secrettement à Paris par l'ordre du duc d'Anjou, étoit d'avis de ne rien précipiter dans une affaire d'une aussi grande conséquence ; mais de la bien approfondir, en tenant long-tems le coupable en prison, de peur de gêner l'affaire, par un jugement trop prompt : après cet entretien, ils se séparèrent.

1582,

Le soir le Duc étant de retour de son rendez-vous, fit appeler de Thou, qu'il entretint d'abord sur le chapitre de M. de Joyeuse, & des marques d'amitié feintes ou véritables qu'ils s'étoient données : puis passant aussi-tôt à l'affaire de Salcède, il lui demanda ce qu'il en pensoit, après avoir entretenu Chartier. Comme de Thou persistoit toujours dans son sentiment, sans néanmoins vouloir le défendre aussi vivement qu'auparavant, il se contenta de répondre que le tems, qui étoit un grand maître, les en instruiroit : qu'il falloit attendre de la prudence du Roi & de celle de ses Ministres, ce qu'on devoit croire d'une affaire d'une si grande importance. Là-dessus le Duc se retira dans sa chambre, après que de Thou lui eût demandé un passeport ; il lui donna le même Chartier pour l'accompagner, & lui ordonna de passer par Pézenas, où étoit la Duchesse sa femme.

Il arriva le lendemain une aventure qui fut d'un mauvais présage pour Chartier, ainsi que la suite le vérifia. Comme ils marchaient tous deux sur le soir, par un petit sentier frayé entre des hauteurs escarpées, Chartier devant & de Thou derrière, un payisan armé, comme ils le sont presque tous en ce pays-là, demanda à de Thou, de dessus une hauteur, si ce n'étoit pas Chartier qui marchoit devant. De Thou voulant sçavoir le sujet de cette question, le payisan lui répondit, qu'il seroit bien aise que ce fût Chartier, parce que le bruit couroit qu'il avoit été pendu. Alors de Thou cria de toute sa force à Chartier

1582.

de s'arrêter, & lui dit ce qu'il venoit d'apprendre du payisan, qui cependant avoit disparu. Il l'exhorta d'être à l'avenir plus circonspect dans les affaires dont il se mêloit, & d'éviter par sa conduite de donner lieu à un si funeste présage¹. Chartier, qui ne se soucioit de rien, & qui se croyoit à couvert de toute mauvaise aventure, ne reçut un avis si sage, qu'avec un grand éclat de rire.

Quand ils furent arrivés à l'hôtelletie, il continua sur le même ton & avec la même assurance, de l'entretenir des affaires dangereuses dont il s'étoit mêlé pour le maréchal de Bellegarde², dans le tems qu'il étoit à son service; des dernières intrigues auxquelles il avoit eu part avec lui; enfin de la mort de son maître, fin digne de la vie libertine qu'il avoit menée: il ajoûta d'autres particularités, qu'il est de l'intérêt public de ne pas révéler, pour ménager l'honneur de la Maison de ce Maréchal.

Il ne fut pas plus discret sur son propre chapitre. Il dit qu'il étoit de Dol en Bretagne; qu'étant encore fort jeune, son pere le chassa de sa maison pour ses mauvaises mœurs; qu'il s'embarqua sur un vaisseau qu'il trouva par hazard, & qui l'amena à Bordeaux; qu'il s'y mit d'abord au service d'un Chanoine de son pays; que comme il sçavoit quelque peu de latin, il se fit Notaire Apostolique; que son maître, qui étoit fort âgé, avoit chez lui une femme qu'il entretenoit, & que lui, qui étoit dans la vigueur de son âge, avoit gagné cette femme; que par son moyen il gouvernoit l'esprit de son maître, & que quand il mourut, ils s'emparèrent de son bien: Qu'appréhendant les poursuites des héritiers, il s'étoit retiré à Toulouse, & de-là plus avant dans le bas Languedoc; qu'il s'y étoit insinué dans la maison de l'évêque d'Aleth, de la Maison de Joyeuse, & y avoit exercé sa profession de Notaire Apostolique; que le voisinage des montagnes de Sault lui avoit donné l'occasion de faire société avec les Bandouliers des Pyrenées, & avec leur Chef, dont il avoit épousé la fille: Que comme dans cette Province il se mêloit de

¹ Ce Chartier fut pendu depuis. V. le livre CXXXIV. de la grande Histoire de M. de Thou.

² Voyez le livre LXVIII. de la grande Histoire, à la fin. Brantôme & M. de Thou sont différens sur le genre de sa

mort. V. le *Thuanus restitutus*, qui dit que ce Maréchal mourut des excès qu'il fit avec une jeune fille, en quoi il ne s'accorde point avec Brantôme, qui dit que la Reine mere le fit empoisonner.

tous les différends, qui y sont fréquens, il s'étoit si bien fait aux manieres des habitans, qu'ils le croyoient né & élevé dans le pays : Que de-là il étoit entré en qualité de Secrétaire au service du duc de Montmorenci ; mais qu'après la paix faite & rompue presque aussi-tôt avec les Protestans, il avoit pris parti avec le maréchal de Bellegarde, & qu'après sa mort il s'étoit attaché au duc d'Anjou : circonstances qu'il contoit comme autant de belles actions aux gens de l'escorte, que les cousins empêchoient de dormir, non sans y mêler plusieurs aventures semblables aux contes d'Apulée : ce qui faisoit connoître d'un côté l'esprit surprenant du personnage, & de l'autre, le peu de confiance qu'on pouvoit prendre en lui.

1582.

Quand de Thou fut arrivé à Pézenas, il alla saluer Madame de Montmorenci qui le reçut honnêtement ; il y laissa Chartier, & de-là se rendit à Montpellier. Le prince de Condé y étoit venu s'y faire payer, par les Receveurs de Sa Majesté, du reste du don que le Roi lui avoit fait quand il le maria. Il se promenoit hors de la ville avec François de Coligni-Châtillon, qui en étoit Gouverneur, lorsque de Thou y arriva. Comme il vit que si-tôt que de Thou l'avoit aperçû, il avoit mis pié à terre pour le venir saluer, il vint au-devant de lui, & le reçut avec l'accueil le plus gracieux ; il se souvint de l'entretien qu'il avoit eu avec lui l'année précédente, & le mena dîner à l'hôtel de Fises où il logeoit.

On parla pendant le repas de la manie détestable des duëls, qui s'étoit répandue par tout. Isaac de Vaudrai-Mouÿ, qui s'y trouva avec d'autres gens de qualité, voulut l'excuser sur la nécessité de défendre son honneur, qu'un véritable Gentilhomme est obligé de préférer à sa propre vie. Là-dessus le Prince prenant la parole, lui répondit avec un air d'autorité, qui convenoit à son rang, que c'étoit à tort que la Noblesse faisoit consister son honneur dans ces sortes de combats ; qu'ils étoient absolument contraires aux commandemens de la Loi divine ; que nous étions obligés de rapporter toutes nos pensées & toutes nos actions à la gloire de Dieu, & non à la nôtre ; que notre salut dépendoit uniquement de l'observation de ses préceptes ; qu'il n'étoit permis de tirer l'épée que par l'ordre du Prince, pour la défense de la patrie, ou pour celle de sa vie. Puis se tournant vers le Ministre, qui étoit derriere sa chaise, il

1582.

lui demanda si ces combats étoient permis en conscience, pour tirer raison des querelles particulieres; à quoi le Ministre ayant répondu qu'on ne le pouvoit faire sans risquer son salut. « Apres nez de moi, leur dit-il, que vous devez vous désabuser une bonne fois de cette erreur chimérique où vous êtes sur ce chapitre: je vous réponds là-dessus de votre honneur, & je m'offre volontiers d'en être la caution. »

Après que tout le monde se fut levé de table, le Prince entretint de Thou en particulier, de quelques affaires d'Etat, & de ce qui regardoit les dépositions de Salcède, sans que de Thou témoignât la même chaleur qu'auparavant. Ayant pris congé du Prince, qui lui fit présent d'un beau mulet & de son caparaçon, il se mit en bateau sur le lac pour se rendre à Aigues-mortes.

Cette ville étoit autrefois célèbre par son port, où nos Rois s'embarquoient pour leurs voyages de la Terre Sainte; aujourd'hui il est comblé & ne peut plus servir. On y voit l'ancienne tour de Constance, où il y a garnison, & où l'on mettoit autrefois des fanaux pour les vaisseaux qui y abordoient.

De-là prenant sur la gauche, & laissant à droite les Salines de Pécais, & ce qu'on appelle la Camargue, qui est un pays fort gras, enfermé entre le canal d'Aigues-mortes, ou la Robine, & le Rhône, il vint par le bas Languedoc à Nîmes, qui, au rapport d'Aufone, prend son nom d'une fontaine qui est hors de la ville, & qui sort avec un grand bruit.

Nîmes est recommandable par son amphithéâtre, & par les ruines de plusieurs monumens antiques, dont la magnificence & la majesté effacent encore aujourd'hui tous les bâtimens modernes: c'est le lieu de la naissance des deux Antonins, comme Narbonne l'est de Carinus; ce sont les Antonins qui ont fait faire à Nîmes tous ces ouvrages, dont on voit aujourd'hui les superbes restes. Près de la ville sont les ruines d'un temple abatu autrefois par les citoyens même dans le tems d'un siège. La voûte, qui subsiste encore à moitié, fait regretter le reste de ce bel édifice; ajoûtez à tant de raretés le pont du Gard à trois rangs d'arches les unes sur les autres: il est bâti entre des rochers auprès de S. Privat, pour conduire l'eau dans la ville; & ce qui est admirable, il paroît encore en très-bon état après tant de siècles.

Ayant laissé Beaucaire à droite, de Thou vint par Monfrain & par Aramont à Villeneuve, sur les bords du Rhône du côté de la France : c'est un lieu célèbre par sa Chartreuse & par ses ruines ; on y remarque encore plusieurs écussons aux armes des Cardinaux. Il y a un pont qui relève du Roi, non pas droit, comme le pont S. Esprit, mais bâti en serpentant, à cause de la rapidité de la rivière & de la violence des vents : ce qui le rend fort commode.

1582.

Au bout est Avignon, qui est la capitale du Comtat ; car Valence, comme l'a cru Cujas, n'est point comprise dans le pays qu'on nomme aujourd'hui le Comtat, mais dans la Gaule Narbonnoise, qui comprenoit autrefois tout le Dauphiné. Cette ville ne le cède à aucune autre de la Chrétienté, tant par la beauté de ses murailles, que par le palais du Pape, qui tient à une roche fort élevée. Clement V s'y refugia l'an 1306. la vingt-unième année du regne de Philippe le Bel : les Papes y firent leur séjour¹ jusqu'à l'année 1377, que Benoît XI en sortit pour retourner à Rome le 14 de Janvier de l'année suivante.

De Thou alla saluer le cardinal George d'Armagnac, qui y faisoit la fonction de Légat en l'absence du vieux cardinal de Bourbon. Ce Prélat avoit déjà quatre-vingts ans, & n'étoit plus occupé que de sa santé : comme il étoit très-poli, & qu'il recevoit bien les étrangers, il l'arrêta à dîner. Le repas fini, de Thou lui demanda une escorte, & se retira, parce que ce Cardinal se mettoit au lit, au sortir de table. Quand il eût quitté le Légat, il alla voir Henri d'Angoulême qui commandoit dans la Provence, & qui se trouva alors à Avignon. D'Angoulême l'entretint long tems sur le chapitre de Salcède, & lui fit entendre, que quoique ce scelerat eût varié dans ses dépositions, il ne doutoit pas qu'il n'y en eût beaucoup de vraies.

D'Avignon, de Thou se rendit par eau, & sans danger, à Tarascon, qui est sur les bords du Rhône, vis-à-vis de Beaucaire, & de-là vint à Arles.

Il est incertain en quel tems le Siège Episcopal d'Arles a été établi, si c'est du tems de ce Trophime dont parle S. Paul, ou du tems d'un autre Trophime plus récent ; quoiqu'il en soit,

¹ Il y a dans le texte *quò à Clemente V. sedes Pontificia translata est.* L'expression n'est pas juste.

1582.

Eglise est dédiée à S. Trophime. Cette ville, qui fut autrefois la Capitale d'un Royaume, en conserve encore quelques marques, qui sont aussi peu considérables, que le fut la durée de ce Royaume. On y voit dans le Rhône quelques piles du pont, qui la joignoit à la partie qui étoit de l'autre côté; mais où il ne reste plus que les ruines d'un amphithéâtre & de plusieurs tombeaux, qui sont des monumens de son ancienne grandeur. Aujourd'hui la principale Noblesse du pays y fait son séjour ordinaire; ce qui n'est point en usage dans les autres Provinces: il n'y a point de ville dans le Royaume qui ait de plus grands privilèges, & de plus grands revenus. Du côté qui regarde la riviere, elle est située dans un marais, & du côté du Midi & du Levant, dans un terrain pierreux, qu'on nomme *la Crau*, & qui a été rendu plus doux par un canal qu'on a tiré de la Durance: quand il est cultivé, il produit, malgré les cailloux, du froment très-bon & très-pur.

Laissant à droite le château de Salon, où Henri d'Angoulême faisoit sa principale demeure, de Thou vint à S. Chamas, situé à la tête du Lac de Martigues, renommé par ses Salines, & par sa Caverne creusée dans le roc. Il le laissa encore à droite, & par d'anciennes arcades qu'on trouve sur le chemin, il se rendit enfin à Marseille.

Ce nom seul donne une grande idée de cette ville, quoiqu'il n'y reste plus rien de ce qu'on y voyoit autrefois: on prétend même qu'elle est bâtie présentement dans un autre endroit. Les Corses & les habitans des isles voisines s'y retirent avec leurs effets, pour y jouir de la liberté, sous la protection de la France: ils en sont d'autant plus jaloux, qu'ils ont quitté pour elle leur pays & leur fortune; ils la comptent comme un de leurs plus grands biens, & croiroient avoir tout perdu, s'ils en étoient privés. Aussi il n'y a rien qu'ils n'entreprennent pour se la conserver; ce qui les rend quelquefois fort mutins.

Le Gouverneur du château d'If, qui est situé sur une roche escarpée dans la mer, & qui semble défendre l'entrée du Port, y donna à dîner à de Thou, qui de-là revint à Marseille. On trouve d'abord le château de Nôtre-Dame de la Garde, qui commande le Port, au-de-là duquel, mais assés proche, est la riche Abbaye de S. Victor. De Thou ne mit que

deux jours à voir Marseille, & de-là se rendit à Aix.

Jean de¹ Monchal, Président du Parlement, l'accompagna le plus poliment du monde par toutes les Eglises, à la Maison de ville, à l'Arfenal, & principalement au Palais, où le Parlement s'assemble. De Thou l'avoit connu familièrement il y avoit plus de dix ans, lorsque ce Président fut envoyé avec Charle de Lamoignon commissaire dans ces Provinces, pour informer des malversations qui se commettoient dans les Gabelles, Monchal lui fit voir aussi les bains, d'où cette ville a tiré son nom²: ils sont fort bien bâtis, avec des bancs. Ceux du pays font usage de ces bains.

1582.

De-là après avoir passé par Cavaillon, il vint à Orange, ville recommandable par l'antiquité vénérable de ses monumens. On voit hors de son enceinte ces superbes trophées, auxquels on donne encore le nom de trophées de Marius, & dont l'injure des siècles a respecté la majesté.

En sortant de la Provence, la première ville du Dauphiné que l'on rencontre, est Montelimar: elle s'est fait assés connoître dans nos dernières guerres. Comme de Thou y soupoit, Colas qui en étoit le Vice-Sénéchal (ce qui veut dire à peu près Baillif, de peur qu'on ne se trompe sur ce terme de Sénéchal) vint le trouver dans son auberge: il y avoit plus de dix ans que de Thou ne l'avoit vû, & il ne l'avoit connu qu'à Valence, dans le tems qu'il y étudioit en droit sous Cujas. Comme de Thou partit alors de Valence, il apprit que Colas avoit été depuis nommé Recteur, ou, comme ils disent, Prince de la jeunesse, parce qu'il étoit du pays; qu'on l'avoit accusé d'avoir assassiné de nuit & en trahison un jeune écolier de Bourgogne; qu'ayant été poursuivi pour ce crime, on l'avoit mis en prison, dont il n'étoit sorti que par faveur, ou par la négligence de ses parties. Colas vint donc en robe saluer de Thou, qui le retint à souper. Pendant le repas il l'entretint d'affaires d'Etat avec de grands discours vagues & inutiles, y mêlant sans cesse le nom du duc de Mayenne, auquel il avoit offert ses services, pendant que ce Duc commandoit dans la Provence. C'étoit un parleur véhément, présomptueux & hardi, qui paroissoit disposé à tout hazarder, pour s'élever au-dessus de sa condition. On n'auroit point parlé de ce Baillif, ni de

¹ Ou Moncaly.

² *Aque Sextia.*

1582.

ce repas, si dans les guerres suivantes, il n'avoit fait parler de lui par la hardiesse de ses entreprises: il n'épargnoit rien pour en venir à bout, & se fit craindre même au duc de Mayenne, auquel il devoit son élévation, comme on le peut voir plus au long dans l'Histoire générale.

Le lendemain le même homme le vint trouver encore dans son hôtellerie, lui fit voir la ville, & le conduisit jusque sur les bords du Rhône, où ils se séparèrent après de grandes embrassades. De Thou passa ce fleuve sur un bac, & le même jour traversant des montagnes fort rudes, il vint coucher à Aubenas, principale ville du Marquisat de Montlaur. De-là pendant trois jours il passa par des chemins affreux, au bout desquels il apperçut le Puy en Velai, au-delà d'une plaine très-agréable, où la Loire, qui prend sa source tout proche, & qui serpente entre des rives fleuries, se déborde quelquefois. De l'autre côté de la ville on voit au milieu d'une prairie un rocher escarpé, en forme de cône au sommet, où l'on monte par des marches taillées dans le roc. On y voit une Eglise dédiée à l'archange saint Michel, bâtie, à mon avis, sur le modèle de celle du mont Saint-Michel, dont on a parlé ci-dessus.

La ville s'éleve insensiblement, & à proportion de sa grandeur est assez peuplée. On monte à la Cathédrale par des degrés jusqu'au grand Autel, qui est séparée du Palais Episcopal par un mur bâti à l'antique. On y voit encore toutes entières les deux Lettres Grecques, qui signifient le nom de JESUS-CHRIST, & qu'on a remarquées en parlant de saint Oren d'Auch. Nectaire de Senneterre, qui en étoit Evêque, reçut de Thou civilement, & lui montra sa Bibliothèque, remplie de manuscrits anciens & dignes de la curiosité des sçavans.

Ayant quitté le Puy, il descendit les montagnes pour venir à Langeac, qui est le premier lieu d'Auvergne, situé dans cette plaine qu'on nomme la Limagne; & de-là il se rendit à Clermont, capitale de la Province. Il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il alla saluer son beau-frere de Harlay, qui le reçut avec toutes les marques possibles d'amitié, comme firent aussi les autres Commissaires pour les Grands-Jours, qui lui donnerent une fois séance parmi eux. Il employa deux jours à voir la ville & tous ses dehors, avec les fontaines qui sont alentour; une entr'autres, dont l'eau se pétrifie au sortir de sa source, de
maniere

maniere que si l'on n'avoit soin d'en creuser tous les jours le canal, avant que l'eau s'endurcisse entierement, elle seroit bientôt bouchée.

1582.

Il prit congé de son beau-frere & de Bruslard, & passant par Montferrand, par Thiers, célèbre manufacture de papier, & par S. Bonnet, il vint à Lyon.

Il y trouva Louis Châteigner d'Abin, commissaire du Roi pour la visite des Provinces, & qui eut la commodité & le loisir de le recevoir dans sa maison pendant trois jours. Il en passa la plus grande partie à visiter les Imprimeries de Tournes & de Rouillé¹: il vit Dalechamps qui travailloit sur Pline, & qui corrigeoit la Botanique que Rouillé imprimoit. Il est de l'interêt des gens de lettres de sçavoir ce que Dalechamps dit là-dessus à de Thou. Il l'assûra qu'il y avoit près de trente ans qu'on travailloit à cet ouvrage, qu'on l'avoit retouché plusieurs fois, & que la plus grande partie en étoit imprimée, quand il y mit la dernière main; ce qui étoit cause, qu'ayant été imprimé, revû & corrigé tant de fois, il s'en trouvoit des exemplaires fautifs, d'autres plus corrects, mais que les dernières éditions étoient toujours les meilleures,

Le premier de Novembre, jour auquel Dieu retira du monde le premier Président, de Thou étoit encore à Lyon; comme il ne sçut rien de cette mort jusqu'à Paris, il passa à Villefranche dans le Beaujolois, à Mâcon, à la fameuse Abbaye de Tournus, à Chalon, toutes Places sur la Saône, qu'il laissa pour venir à Beaune. On y voit un bon château sur le bord d'une petite riviere qui y passe; mais ses vins, si connus par tout, rendent cette ville encore plus célèbre.

Cîteaux n'en est pas éloigné. Cette Abbaye, si fameuse dans le monde Chrétien, fut bâtie par le duc Othon l'an 1098; aujourd'hui plus de 1070 Monastères tant d'hommes que de femmes, en dépendent. De Thou voulut y aller, pour rendre visite à Nicolas Boucherat, qu'il sçavoit être des amis de son pere. Boucherat, après avoir été Vicaire général de l'Ordre; en avoit été élu Général, sous le titre d'Abbé de Cîteaux. Il avoit fait plusieurs voyages en Italie, en Sicile, en Allemagne, en Pologne, en Hongrie, & dans les Pays-bas; & par ces voyages il avoit acquis beaucoup d'expérience & d'érudition. Il

¹ Fameux Imprimeurs de Lyon.

1582.

étoit informé de la mort du premier Président ; mais comme il vit que le fils l'ignoroit , il ne lui en témoigna rien : il le pria seulement après le dîner de demeurer à cause du mauvais tems : de Thou s'en excusa & vint coucher à Dijon , capitale de la Bourgogne , quoi qu'il n'y ait point d'Evêché¹.

Le torrent de Suzon incommode fort cette ville par ses débordemens ; mais elle en est bien dédommée par les commodités qu'elle reçoit de l'Ouche , & par sa situation avantageuse. On y voit l'Eglise de S. Benigne bâtie par Gregoire évêque de Langres ; dessous est une Eglise souterraine , ou une caverne , où l'on dit que ce saint homme se cachoit , ou qu'on l'y mit aux fers , lorsqu'il prêchoit la connoissance du vrai Dieu à ces peuples idolâtres. Le Parlement de Bourgogne réside à Dijon : il y avoit alors deux citadelles : celle qui fut bâtie par Louis XII. est peu de chose ; l'autre un peu meilleure , éloignée de la ville , & qu'on nommoit Talan , a depuis été démolie. La Chartreuse , qui est hors la ville , est fort célèbre ; on y voit dans le Chœur trois tombeaux des ducs de Bourgogne de la Maison de France. De Thou y alla rendre ses devoirs à Denis Brûlard premier Président du Parlement , qui sçavoit la mort de Christophle de Thou , mais qui pour ne pas renvoyer son hôte affligé , ne lui en dit rien. Il s'étendit seulement sur les louanges du premier Président ; mais avec tant de vivacité & d'effusion de cœur , que non-seulement il pouvoit faire souffrir la modestie du fils , mais qu'il auroit encore pu lui faire naître quelque soupçon ; car son discours ressembloit plutôt à une Oraison Funébre , qu'à l'éloge d'un homme vivant.

De Thou le quitta au bout de deux jours , & passant par la source de la Seine , il vint à Troyes par Châtillon , patrie du sçavant Guillaume Philander , par Mussy-l'Evêque , par Gyé , & par Bar-sur-Seine. Troyes est une grande ville remplie de riches Marchands : c'étoit autrefois le séjour des anciens Comtes Palatins de Champagne , & le lieu de leur sepulture. De Thou n'y séjourna qu'un jour , ignorant toujours la perte qu'il venoit de faire : ceux qui le suivoient avoient pris soin qu'il ne l'appût qu'en arrivant à Paris.

Ainsi il passa à Méry , à Pont , où l'Aube se jette dans la Seine , à Nogent , & laissant la riviere à gauche , il se rendit à Provins.

¹ On y en a érigé un dans ces derniers tems.

petite ville assez peuplée sur le penchant d'un côteau : on y voit un beau Couvent dédié à Saint Jacques , mais souvent inondé par les débordemens d'une petite riviere enflée par les pluyes.

1582.

De-là il vint par Nangis à Boissi : ce fut en ce lieu , qu'après le dîné un Colonel Suisse , qui l'avoit accompagné depuis Lyon , lui apprit la mort du premier Président. Il lui dit que puisque ce malheur étoit sans remède , il devoit le prendre en patience , & se soumettre à la volonté de Dieu , qui en avoit ainsi disposé : que ses jugemens étoient adorables , & qu'il devoit être persuadé que sa Providence n'avoit rien fait que pour le bien de ce Magistrat & pour le sien.

Comme de Thou comptoit beaucoup sur la santé de son pere , qui promettoit une plus longue vie , il fut frappé vivement d'une nouvelle si imprévûë : ainsi s'abandonnant à de tristes réflexions , soit à son sujet , soit par rapport au bien de l'État , qu'il n'oublioit pas même dans ses plus grands malheurs , il monta à cheval , & fit le reste du chemin comme un homme hors de lui-même.

On avoit fait la cérémonie des obseques le jour qu'il arriva à Paris , quoi qu'il y eut déjà quinze jours que le premier Président fût mort. Comme cela étoit arrivé pendant les Vacations , le Roi avoit voulu qu'on en différât la cérémonie , afin qu'elle se fît avec plus d'éclat. On y dépensa quatre mille écus , qui étoit tout ce qui se trouva chez lui après sa mort. Ce Magistrat qui n'avoit point d'ambition , & qui étoit ennemi juré de l'avarice , négligeoit assez souvent ses affaires ; mais avant sa mort il y avoit donné si bon ordre , qu'il ne devoit rien ; il avoit mis cette somme en réserve , ou pour subvenir à la nécessité des tems , ou pour la prêter au Roi , quand Sa Majesté la lui demanderoit , ou pour en aider ses amis.

Lorsque le Roi , accompagné des deux Reines , fit l'honneur à la premiere Présidente de lui rendre visite sur cette perte , on n'entendit aucune plainte sortir de la bouche de cette veuve affligée ; elle ne lui marqua jamais qu'elle eût besoin de rien , quoi qu'après cette dépense il ne restât plus d'argent dans sa maison. Cette vertueuse femme , qui méprisoit tous les secours humains , & qui n'en attendoit que de la Divine Providence , dit simplement sans rien demander , que Dieu avoit suffisamment pourvû à ses

1582.

besoins & à ceux de ses enfans, pourvû que sa grace ne les abandonnât point. Le Roi parut confus de ces paroles, & fut étonné d'une si grande confiance en Dieu. Ce Prince prodigue, qui ne gardoit aucunes mesures dans les bienfaits, dont il accabloit même des gens indignes, sortit aussi-tôt avec la Reine sa mere, qui étoit du même caractère. Ce mépris des biens de la terre sembla humilier le Roi, qui mettoit sa gloire à les distribuer avec profusion¹.

Pierre du Val fameux Médecin, dont on a parlé au premier Livre de ces Mémoires, avoit traité le premier Président dans sa maladie, avec Jean le Grand, Jacque Piétre, Leonard Botal, & d'autres. Après sa mort il avoit assisté à l'ouverture du corps, qu'il avoit falu faire pour l'embaumer. Il disoit qu'il n'en avoit jamais vû, dont toutes les parties fussent plus saines & moins altérées par la vieillesse, & le cerveau mieux composé. Ce Médecin, qui indépendamment de sa profession, où il excelloit, avoit beaucoup d'esprit & de jugement, & se connoissoit en merite, disoit encore qu'il n'avoit jamais connu deux personnes comparables au mari & à la femme : Que leur pieté étoit sans faste, qu'on ne pouvoit rien ajoûter à leur amour pour la verité, que leurs mœurs irréprochables n'avoient aucune tache d'avarice ni d'ambition, que leur conduite étoit régulière & équitable en public & en particulier, leur humeur douce, sociable & bienfaisante pour tout le monde².

En arrivant à Paris, de Thou trouva cette grande ville encore toute occupée du triste spectacle dont elle venoit d'être témoin. Etant allé descendre à la maison paternelle, il y vit d'abord l'évêque de Chartres & l'Avocat Général, ses oncles. Après bien de larmes repandues de part & d'autre, ils se rendirent dans l'appartement de la premiere Présidente, où après avoir

¹ Madame de Thou avoit un courage mâle, & il ne lui manquoit que de n'être point femme. Aussi disoit-elle souvent, même sur la fin de ses jours, qu'elle auroit donné volontiers la moitié de ses biens, qui étoient assez considérables, pour pouvoir être homme. (*MSS. Reg. Samm. & Aut.*)

² Après la mort du premier Président, du Val étoit presque toujours chez sa veuve, & y mangeoit très-souvent, autant que ses occupations pouvoient le lui

permettre. Car il avoit beaucoup de pratique, & gagnoit tant d'argent dans l'exercice de sa profession, que quoi qu'il fût d'ailleurs très-économe & inquiet même pour l'avenir, il étoit quelquefois las d'en recevoir. Il avoit loué une maison près de celle de la premiere Présidente; & comme il étoit vif & enjoué, il amusoit par ses discours plaisans cette veuve, que la perte de son mari avoit rendu fort triste. (*MSS. Reg. Samm. & Aut.*)

renouvelé leurs pleurs & leurs regrets, chacun se sépara.

Depuis ce tems-là, pour se consoler de n'avoir pû recevoir les derniers soupirs de son pere, il s'appliqua entierement, suivant ses moyens, à conserver par des monumens éternels une mémoire si chère, quoique déjà assez illustre par elle-même. Pénétré de la reconnoissance, qui lui étoit commune avec toute la France, & qu'il lui devoit en son particulier, il lui fit ériger à S. André des Arcs dans la Chapelle de sa famille deux monumens; l'un de sculpture, par Barthelemi Prieur; ouvrage où la beauté du travail renouvelle le souvenir d'un bon citoyen & d'un excellent ouvrier: l'autre exposé dans un plus grand jour, plus durable, & travaillé par les plus beaux esprits du siècle. Il falut deux ans entiers pour mettre l'un & l'autre en sa perfection; Prieur n'ayant pû finir le premier plûtôt, ni de Thou recevoir plus promptement les réponses de ses amis qui travaillèrent au second.

1582.

Il en avoit en France, aux Pays-bas, en Allemagne, & en Italie. Tous s'efforcèrent à l'envi de lui donner des marques de leur estime en cette conjoncture; il n'y eut que Ronfard, dont le génie poétique commençoit à baisser, & qui étoit devenu paresseux, qui s'en excusa, sur le pretexte de la nouvelle édition de ses Orphées.

Cette funeste occasion lui donna lieu de renouveler amitié avec Muret, Pierre Angeli, de la Bargue, Gilbert Genebrard, le Fevre de la Bodene, qui a travaillé avec d'autres à l'édition de la Bible de Plantin; Jean Daurat, Jean Passerat, Germain le Vaillant, Nicolas le Sueur, Adrien du Drac, Charle Merard, Florent Chrétien, Scevole de Sainte Marthe qui devint son intime ami, Salluste du Bartas, Robert Etienne, Jean Guyon d'Autun, Henri Etienne, & d'autres; ausquels il faut ajouter ses anciens amis, Joseph-Nicolas Audebert, Scaliger, Guillaume du Vair, Pierre Pithou, Antoine Loyfel, Augustin Prévôt, dont j'ai déjà parlé, Nicolas Rapin, Louis Aleaume, & Pierre Champagne de Bordeaux: tous ceux enfin qui lui avoient témoigné le même zèle à la mort de son frere, mort trois ans auparavant. Il choisit de tous ces ouvrages ceux qu'il jugea les plus convenables au sujet, & y mêla des siens¹.

¹ Voyez la lettre d'Etienne Pasquier au sujet de Christophle de Thou, inserée la fin de ces Memoires.

1582.

Ces tristes occupations l'ayant empêché long-tems d'aller au Palais, il y retourna enfin, & chercha dans les affaires publiques, & dans ses études particulières, quelque soulagement à ses déplaisirs. Il prit dans sa maison Claude de Châlons, qui avoit un talent particulier pour copier d'après les premiers Peintres. Comme Châlons avoit l'humeur & l'esprit agréables, de Thou le regardoit travailler avec plaisir pendant ses lectures.

1583.

Enfin, pour faire plus de diversion à sa douleur, il revit son Poëme de la Fauconnerie, & à la persuasion du Garde des Sceaux de Chiverni son beau-frere, il y ajouta un troisième Chant, touchant les remèdes propres pour la guérison des oiseaux qu'on dresse à la volerie. François de l'Orme, Médecin de Poitiers, qui étoit alors à Paris pour ses affaires, & qui venoit souvent le voir, lui fut en cela d'un grand secours : c'est le même qui a donné au public un *Traité de la Rate*, avec le livre d'Hippocrate *des playes de la tête*. Le premier a été traduit en Latin, & corrigé par François Lavau; il contient un nouveau système des fonctions de la rate, fort différent de tout ce qu'on en avoit écrit jusqu'alors. De Thou, qui appréhendoit de se tromper sur les noms des remèdes & des simples, qu'il avoit trouvés dans plusieurs Auteurs barbares, & souvent très-ignorans sur ces matieres, étoit bien aise de se servir de l'expérience d'un si habile homme, pour éviter les équivoques.

Il fit depuis imprimer l'ouvrage entier, qu'il dédia au Garde des Sceaux. Dans les vers qu'il lui adresse, il lui fait le plan du genre de vie qu'il se propose de suivre; ce qui donna lieu à Chiverni de l'encourager à se marier. Chiverni avoit été lui-même destiné à l'Eglise; mais son frere aîné Jacque seigneur de Vibraye, n'ayant point eu d'enfans de sa femme, qui étoit trop âgée, lui conseilla d'épouser Anne de Thou, dont Chiverni eut une fort belle famille; ainsi il ne proposoit rien à de Thou qu'il n'eût fait lui-même; & il avoit tout lieu d'être content du parti qu'il avoit pris. On remit l'affaire à un autre tems; la premiere Présidente étoit encore trop occupée de sa douleur pour y songer, & son fils différoit toujours de se résoudre sur ce qui le regardoit.

Le Chancelier de Birague, qui avoit été très-touché de la mort du premier Président, se crut obligé, par les devoirs de l'amitié qu'il avoit eue pour lui, de contribuer au soulagement

de la veuve & des enfans de son ami. Les manieres généreuses, la candeur & la noblesse des sentimens, qu'il avoit reconnus dans le feu premier Président, & qui avoient tant de rapport à ses inclinations, étoient autant de motifs qui l'engageoient à honorer sa mémoire. Il envoyoit souvent faire des complimens & des offres de services à la veuve; il ne se passoit point de mois que Leonard Botal ne vint de sa part, prier le fils de l'aller voir & de manger avec lui. Ce vieux Magistrat ne dédaignoit pas d'entretenir ce jeune homme, & de lui conter avec familiarité jusqu'aux moindres circonstances de la liaison qu'il avoit eue avec le premier Président son pere; jusqu'à lui dire qu'ils aimoient tous deux les petits chiens de Malte ou de Lyon, (qu'on a depuis nommés des *Bichons*.)

Il lui disoit encore, que du tems que Louis XII. & François I. étoient maîtres de Milan, Galeas de Birague son pere, qui étoit Patrice¹, le menoit souvent dans sa jeunesse aux actions publiques, pour entendre Jean-Baptiste Panigarola, excellent Orateur, qui portoit la parole pour le Roi, & dont le fils évêque d'Ath n'est pas moins éloquent par rapport à sa profession: Que son pere l'exhortoit sans cesse à se rendre capable d'imiter un si grand exemple; mais que comme alors il sçavoit peu la Jurisprudence, il avoit pris le parti de suivre son penchant, qui le portoit du côté de la guerre, & à se mettre au service de la France, dont l'autorité ne se maintenoit dans le Piémont & dans le Milanez, que par les armes; qu'il s'étoit également appliqué aux exercices militaires & aux affaires du cabinet; que le Roi l'ayant attaché à son service par une charge de Conseiller au Parlement de Paris, S. M. l'avoit depuis envoyé en Italie, où par ses conseils, & par la considération qu'il s'y étoit acquise, il avoit ménagé plusieurs affaires de la dernière importance avec nos Gouverneurs; que trente ans durant il avoit été employé dans plusieurs négociations, & dans des ambassades fort honorables; que quand on fit la paix avec le Roi d'Espagne & le duc de Savoye, il avoit été honoré du gouvernement du Lyonnais, & enfin élevé à la premiere dignité de la robe: Eloge qui a paru d'autant moins indigne de ces Memoires, qu'il est sorti de la propre bouche de cet homme illustre dans une conversation particuliere, où la vanité ni l'affectation n'avoient point de part.

¹ C'est-à-dire Sénateur de Milan.

1582.

Il ne laissa qu'une fille d'une conduite très-régulière, mais dont l'humeur libérale alla jusqu'à l'excès. Il la maria en premières nœces avec Imbert de la Platière-Bourdillon maréchal de France, qui la laissa sans enfans. Quelques années après, du consentement de son pere, elle épousa en secondes nœces Jean de Laval comte de Maillé, qui fut depuis marquis de Nesle & comte de Joigny. Ce Seigneur étant encore décédé sans enfans, elle s'engagea, à l'insçu de son pere, avec Jacque d'Amboise de la Maison d'Aubigeoux, & l'épousa si-tôt que le Chancelier son pere fut mort. Il n'est pas surprenant que cette femme, qui avoit toujours vécu avec magnificence dans une Cour où le luxe étoit au suprême degré, s'épuisât pour faire briller un mari jeune, qui aimoit la dépense; mais pauvre, & qui ne tiroit rien de son pere.

Ainsi tout l'argent comptant, & les meubles magnifiques qu'elle avoit hérités de son pere, qui vivoit splendidement mais avec règle, furent bien-tôt dissipés. La dernière campagne que son mari fit en Xaintonge, sous le commandement du duc de Joyeuse, où il fut tué avec lui, acheva de la ruiner. Alors se voyant sans mari & sans biens, le chagrin la fit tomber dans une maladie de langueur: enfin après avoir soutenu un long procès contre Florimond de Birague son cousin germain, à qui son pere, qui prévoyoit la dissipation que feroit sa fille, avoit substitué ses biens, elle mourut dans une pauvreté si affreuse, qu'il ne lui resta pas de quoi se faire enterrer. Les Dames de la Cour, qu'elle avoit connues dans sa prospérité, & dont elle s'étoit attirée l'affection par ses grandes dépenses, lui fournirent journellement de quoi vivre, & par charité de quoi l'inhumer après sa mort.

La fin malheureuse de cette Dame, qui avoit hérité des grands biens du premier Magistrat de France, est une grande leçon pour les veuves, & pour les autres Dames de qualité, qui ne mettent point de bornes à leur dépense, & qui se choisissent un mari, sans le conseil de leurs peres, ou de ceux qui en tiennent lieu.

Le Cardinal de Birague mourut sur la fin de cette année; on lui fit une superbe pompe funébre; toutes les Cours en Corps, assisterent à son convoi par ordre de Sa Majesté: honneur qui n'est dû qu'aux Rois, aux fils de France, aux freres
du

du Roi, & au Connétable. Son corps fut porté à sainte Catherine du Val des Ecoliers, dans une Chapelle où il avoit fait élever un tombeau pour lui & pour Valentine Balbiani sa femme.

1583.

Il ne faut pas oublier une ancienne coûtume abolie, qu'il renouvela, lorsqu'il fut Cardinal, & qui depuis lui n'a plus été pratiquée. C'étoit une Procession qui se faisoit la nuit, & qui parcouroit toute la grande Paroisse de S. Paul¹: on y chantoit & on y dançoit aux flambeaux. Le Clergé y marchoit, la Croix à la tête; on y voyoit des vieillards, des hommes faits, de jeunes gens, des femmes de tout âge, des enfans, de jeunes filles, qui marchaient en cadence, aux sons des instrumens, avec assés de modestie. Il se fit à la mort de ce Prélat une pareille cérémonie, où se trouverent plus de six mille personnes, qui chantoient dévotement, comme dans une Procession; des domestiques, postés sous des portiques élevés dans les rues & ornés des armes du Cardinal, leur offroient des rafraîchissemens, & cela se faisoit sans confusion.

Pierre du Val, dont on vient de parler, disoit qu'autrefois il avoit vû pratiquer la même chose dans la Paroisse de S. Benoît; que la Procession, qui étoit partie de S. Jacques du Haut-pas, étoit venue au petit Châtelet, & de-là aux Carmes de la place Maubert; mais que tout cela avoit plutôt l'air d'une réjouissance publique, que d'une action de piété: que cette coûtume, que la simplicité avoit introduite, étoit dégénérée en débauche, & qu'elle avoit été abolie dans un tems suspect, où elle pouvoit causer plus de scandale que d'édification: cependant quand ce Cardinal la renouvela, personne n'y trouva à redire. Tant il est vrai qu'on interprète ces sortes de choses en bien ou en mal, selon la différence des tems, des lieux, & des personnes.

¹ Il y a dans le texte, qui après S. Eustache est la plus grande Paroisse de Paris:

comme cela n'est plus aujourd'hui, on a modifié le sens dans la traduction.

Fin du second Livre.

LIVRE TROISIEME

1584.

L'Année 1584 fut fatale à de Thou, & au Chancelier son beau-frere, qui perdit Anne de Thou sa femme¹: elle mourut en couche à la Roquette proche de Paris, après une violente maladie. La premiere Présidente ne l'abandonna point, & lui rendit tous les soins d'une tendre mere. Le Chancelier s'abstint des devoirs de sa Charge pendant quelques jours, & pour éviter les visites de la Cour, il se retira chez lui. Comme il cherchoit dans la solitude, & dans sa famille, quelque soulagement à sa douleur, de Thou, à qui cette perte étoit également sensible, ne le quitta point. Le corps, qui passa en grande pompe au travers de la ville dans un chariot, fut porté au château de Chiverni proche de Blois, & enterré dans la Chapelle des Huraults.

Dans le tems que la Cour étoit à Blois, où elle étoit allée après Pâques, on fit à cette Dame le 25 d'Octobre un service magnifique, en présence d'un grand nombre de Prélats, de parens, & d'amis, qui en avoient été priés. Renaud de Beaulne archevêque de Bourges, proche parent du Chancelier, fit l'Oraison funebre. Elle fut imprimée cette même année, avec des Vers de Jean Daurat & de Paul Melisse, & avec un Poëme, que de Thou composa pour sa consolation particulière, & pour celle de son beau-frere.

C'est ici la premiere fois qu'on a eu occasion de parler de Renaud de Beaulne; mais il n'est pas juste de poursuivre, sans faire connoître au Lecteur ce Prélat si célèbre de son tems à la Cour.

Il étoit petit-fils de Jacque de Beaulne de Samblançay, auquel on fit le procès, & qui fut condamné à une mort injuste & infâme, pour satisfaire la haine de l'impérieuse mere de François I. Il avoit étudié les belles lettres sous Jacque Toufan, & sous Jacque Stracelles. Sa mémoire étoit si fidèle & son jugement si solide, qu'en public ou devant ses amis, il se servoit toujours à propos de ce qu'il avoit appris dès son enfance dans

¹ Elle mourut le 27 Juillet 1584. V. les Mémoires de Chiverny.

les Poëtes Grecs & Latins, ou dans les autres bons Auteurs, dont il citoit les beaux-endroits exactement, quand l'occasion s'en presentoit.

1584.

Plusieurs personnes l'ont entendu réciter à quarante ans une page entiere d'Homère, sans en oublier un mot, quoique les grandes affaires, où il fut employé dès sa jeunesse, eussent dû lui en faire perdre les idées. Il étoit bien fait de sa personne & de bonne mine, naturellement éloquent, doux, & d'une humeur agréable; si modéré d'ailleurs, qu'il ne se fâchoit jamais, & qu'il ne lui échappoit jamais aucune parole d'obligeance contre personne: circonstance d'autant plus remarquable, qu'il avoit tous les signes d'un homme colére & emporté.

Il étoit d'un tempérament si chaud, qu'il avoit besoin d'un aliment presque continuel pour entretenir sa santé, qui faisoit sa plus grande attention. L'exercice ou le sommeil ne lui étoient point nécessaires pour digérer; la chaleur naturelle y suppléoit suffisamment: à peine dormoit-il tous les jours quatre heures, au bout desquelles le besoin de manger le réveilloit. A deux heures après minuit ou même plutôt, il se faisoit donner à manger¹, se reposoit ensuite, & expédioit ses affaires particulieres jusqu'à quatre heures, qu'il se remettoit à table avec quelques-uns de sa maison, qu'il faisoit lever. A huit heures on le servoit pour la troisième fois; il sortoit après ce déjeûné pour les affaires publiques, jusqu'à midi, qu'il rentroit chés lui pour dîner, toujours en bonne compagnie. Il mangeoit encore à quatre heures, & le soir sa table n'étoit pas moins bien servie que le matin: cela n'empêchoit pas qu'il ne mangeât encore avant que de se mettre au lit. Ces repas de Cour, qui se font à la hâte, ne l'accommodoient point; il disoit agréablement qu'on y mangeoit plutôt comme des chiens gourmands, que comme des hommes. L'hiver il étoit toujours une bonne heure à table, & l'Eté qu'il semble qu'on ait moins d'appétit, cinq quarts d'heure. Aussi s'étant excusé plusieurs fois au duc d'Alençon de manger chés lui, ce Prince qui en sçut la raison, lui promit d'ordonner à son Maître d'hôtel de laisser toujours un tems suffisant entre les services.

¹ On apportoit alors une table à côté de son lit, & à cette heure même il mangeoit rarement seul, aimant extrê-

mement à manger en compagnie, & à parler à table de matieres sçavantes & agréables. (MSS. Reg. Samm. & Aut.)

1584.

Avec tout cela, on ne le vit jamais ni plus ému ni plus affoûpi, ni la tête plus embarrassée; son esprit fut toujours aussi présent, aussi agréable; & son visage, malgré ses années, conserva la même sérénité, sans aucunes de ces marques de chaleur, qui sont ordinaires aux grands mangeurs. Il faisoit peu d'exercice, & ne se servoit d'aucuns moyens pour exciter son appétit; mais il soulageoit la nature accablée d'alimens, par quelques purgatifs qu'il faisoit préparer chés lui; comme il n'étoit pas ignorant dans la Médecine, il les ordonnoit lui-même: ainsi il n'étoit presque jamais malade, & son esprit toujours actif ne se ressentoit en aucune maniere de la pesanteur du corps.

Il eut une grande barbe de bonne heure, & fut, fort jeune encore, Conseiller au Parlement, & avant l'âge, Président aux Enquêtes, mais toujours avec réputation; de-là, Maître des Requêtes, & presque aussi-tôt Evêque de Mande, par le crédit de Marguerite sa sœur, qui étoit fort bien à la Cour. Elle épousa dans ce tems-là Claude Gouffier marquis de Boisfy, grand Ecuyer de France, qui à la faveur de ce mariage, fut créé duc de Roanez. Alors ce Prélat fut employé dans les grandes affaires, & fait Chancelier du duc d'Alençon, dans le tems que la reine Catherine fit la Maison des Fils de France, & que de Thou le pere eut la charge de Chancelier du duc d'Orleans; mais comme ce sage Magistrat ne pouvoit accorder l'assiduité que demande le Palais, avec cet emploi qui attache à la Cour, il s'en défit en faveur de son gendre de Chiverny; ce qui depuis servit à ce dernier, pour monter aux plus grandes dignités,

Il y avoit eu de tout tems une étroite liaison entre la famille de Beaulne & celle de Thou. Quand la premiere fut accablée par une affreuse disgrâce, & qu'elle fut abandonnée de la Cour & de la ville, comme il arrive tous les jours, elle ne trouva de secours que dans la derniere.

Renaud de Beaulne demeura quelque tems chés le Président Augustin de Thou, & ce fut en ce tems-là qu'on parla de marier Christophle de Thou, fils aîné du Président, à Marguerite de Beaulne, dont on vient de parler. Ce mariage ne se fit point; mais l'amitié de deux personnes si vertueuses, fondée sur un sujet si légitime, subsista toujours. Quand cette Dame fut en faveur auprès de la Reine mere, elle s'en servit

pour avancer ses freres; mais après eux, ce fut Christophle de Thou, pour lequel elle s'employa davantage. Plusieurs années avant qu'elle mourût, elle avoit mis son testament entre les mains de son bon ami (c'est ainsi qu'elle l'appelloit) & l'en avoit fait exécuteur. Elle lui laissa pour gages de son amitié, un beau Livre de prières, orné de fleurs peintes en miniatures, qu'elle avoit eu de la reine Claude, fille de Louis XII, femme de François I, & mere de Henri II. De Thou le conserva depuis avec grand soin, parmi ses plus précieux bijoux.

1584.

Ajoûtons encore ici quelques marques de l'intime amitié qu'il y eut toûjours entre Renaud de Beaulne & de Thou. Ils logeoient tous deux dans le Cloître de Nôtre-Dame, & de Thou soupoit tous les soirs chés de Beaulne, qui l'entretenoit souvent avec de grandes marques de reconnoissance, des obligations qu'il avoit à Messieurs de Thou. Cela dura pendant trois ans, & jusqu'au tems que de Thou quitta la maison de son oncle pour aller loger chés sa mere : mais cette séparation ne diminua rien de leur amitié, qui fut renouvelée depuis, dans les occasions que le malheur des tems fit naître, comme on le dira dans la suite.

Cependant Madame de Thou pressoit son fils de se déterminer, & de quitter ses Bénéfices, pour se mettre en état de pouvoir disposer de lui-même. Cela ne se pouvoit faire tant qu'il étoit Conseiller cleric; ce qui l'obligea de prendre une charge de Maître des Requêtes, non par ambition, ou pour paroître à la Cour, dont son inclination étoit fort éloignée, mais pour contenter sa mere, & parce que les Ecclésiastiques, aussi bien que les autres, en pouvoient être revêtus : cela ne se fit pourtant pas sans difficulté. Le Roi, prodigue & inconstant, après avoir fait des dépenses & des profusions énormes, & avoir créé quantité de nouvelles Charges jusqu'alors inconnuës dans le Royaume, s'étoit enfin retranché, & avoit défendu d'en vendre aucune, sous de rigoureuses peines : que si quelqu'une venoit à vaquer par mort ou par confiscation, ou elle étoit supprimée, ou l'on y commettoit, ou l'on choissoit quelque personne capable de la remplir : Ordonnance avantageuse, s'il eût été permis d'exercer paisiblement des Charges, dans un siècle rempli d'esprits si turbulens. Il ne restoit plus de voye que celle

1584.

de permuter, & elle n'étoit accordée que par grace. La Reine mere l'obtint pour de Thou, en considération du premier Président son pere, qu'elle avoit honoré de son estime.

Il fut donc pourvû le 10 d'Avril d'une charge de Maître des Requêtes, à la place de Guillaume du Vair, qui quoique fort jeune, en avoit été jugé capable par ses bonnes qualités, & par son sçavoir, mais qui aima mieux se faire Conseiller cleric au Parlement, que de passer tout d'un coup du Palais à la Cour dans un âge si peu avancé.

La douleur de la mort d'un pere, & d'une si chere sœur, faisant chercher à de Thou quelque soulagement, & dans le public & dans le particulier, il se remit à l'étude. Il prit chés lui Maurice Bressieu Professeur Royal de Mathématiques, qui avoit partagé avec Jean Stadius la Chaire de Ramus, vacante par la mort de ce Professeur, suivant le conseil de l'illustre & sçavant François de Foix Candale. Il s'attacha toute cette année & la suivante, autant que ses affaires le lui pûrent permettre, à la lecture du texte Grec d'Euclide, avec les Notes de Proclus.

Sur la fin de celle-ci, il entreprit de paraphraser en Vers Latins le Livre de Job, comme l'ouvrage le plus propre, après les Pseaumes, pour exercer non-seulement son esprit, mais encore les meilleures plumes. Ce Livre, au rapport de S. Jérôme, a été composé en Vers hexamètres, à l'exception des deux premiers Chapitres & du dernier. Ces Vers, selon ce Pere, qui sont composés du Dactyle & du Spondée, & qui finissent toujours par ce dernier, produisent, par le génie particulier de la langue dans laquelle ils sont écrits, une vraie harmonie. Ils sont composés aussi d'autres pieds, qui ont plus ou moins de syllabes, mais qui ont toujours le même tems. Quelquefois aussi ces Vers ont une rime douce & agréable, avec une cadence libre; ce qui ne peut être compris, que par ceux qui les sçavent mesurer. Chacun sent, par la version un peu obscure que nous avons de cet Ouvrage, que le style en est tout figuré.

Pour mieux exécuter son dessein, outre l'explication de S. Jérôme, de Thou se servit de l'excellent Commentaire de Jean Mercier, pour pouvoir joindre les agrémens de la langue Latine, avec la vérité du Texte, & lier, pour l'utilité du Lecteur,

ce qui paroît séparé à la première vûë. De Thou communi-
qua son projet à Pierre Pithou, qui l'approuva fort, & qui
l'exhorta à y travailler. Ce conseil, qu'il regarda comme une
approbation générale, lui fit entreprendre cet Ouvrage, qui
l'occupa pendant deux ans.

1584.

En ce tems-là, Henri¹ Etienne n'ayant point de caractères
propres, faisoit imprimer par un autre Imprimeur *Aulugelle &*
Macrobe, que Louis Carion de Bruges lui avoit promis d'é-
claircir par un Commentaire; ce qui fit naître entr'eux une gran-
de contestation, préjudiciable au Public, & fomentée par l'Im-
primeur dont se servoit Etienne, & qui n'étoit qu'un brouil-
lon. De Thou & Claude du Puy tâcherent envain de les ac-
commoder; Carion n'ayant point voulu se rendre à leurs prières,
ne donna point ses Notes sur ces Auteurs: il se contenta d'en
faire paroître quelques-unes sur *Aulugelle*.

Jean Guillaume, qui étoit alors à Paris, propoisoit aux Im-
primeurs de cette ville, de faire une nouvelle édition des *œuvres*
de Ciceron. L'espérance du gain, que ces Imprimeurs préten-
doient faire sur cette édition, les brouilla avec lui. Etienne
les voulut accommoder; mais comme il survint d'autres diffi-
cultés, & que Guillaume mourut à Bourges, où il étoit allé
pour entendre Cujas, la chose ne fut point exécutée².

La mort de François duc d'Anjou, frere unique du Roi;

1. Henri Etienne étoit alors à Paris. Ce
fameux Imprimeur, soit par l'amour qu'il
avoit pour une ville où il étoit né, soit
par le dégoût qu'il avoit de l'endroit où
son pere lui avoit ordonné de demeurer,
sembloit ne respirer que le séjour de Pa-
ris. Il venoit voir fort souvent de Thou,
& comme il demuroit dans le voifina-
ge, il soupoit avec lui presque tous les
jours. (*MSS. Reg. Samm. & Aut.*)

2. Henri Etienne voyant que de Thou
travailloit à son ouvrage sur Job; le
pressa de mettre au net ce qu'il avoit dé-
jà fait. Lorsque cet Imprimeur se vit
obligé de quitter Paris, après la publi-
cation de l'Edit d'Union, il emporta
avec lui ce MS. & le montra à Theo-
dore de Beze, qui en prit occasion de
faire une Paraphrase sur ce Livre de
l'Ecriture, & ensuite sur l'Ecclésiaste,
comme il avoit déjà fait à l'égard des

Pseumes, dont il avoit tâché de lier
ensemble les pensées qui semblent dé-
tachées. Mais Beze publia trop tard son
Ouvrage, pour que de Thou, qui avoit
déjà publié sa Paraphrase sur Job, pût
en profiter. Lorsque Henri Etienne étoit
encore à Paris, où il espérait de faire
un plus long séjour, il montra à Pierre
Pithou plusieurs échantillons d'éditions
nouvelles, qu'il prétendoit faire pour
la plupart de divers Auteurs Latins.
Comme il le pressoit extrêmement de
lui dire son sentiment sur ces éditions,
Pithou, homme profond & judicieux,
se contenta, pour toute réponse, de
l'exhorter de continuer à donner au
Public des éditions Grecques; lui fai-
sant entendre par-là, qu'autant qu'il
estimoit ses éditions Grecques, autant
il méprisoit ses éditions Latines. (*MSS.
Reg. Samm. & Aut.*)

1584.

qui arriva cette année, consterna de Thou & tous les bons François: elle fit espérer aux Espagnols de recouvrer les Pays-bas, par où, plutôt que par ailleurs, ils ont toujours attaqué la France, & elle causa chés nous la guerre civile.

De Thou fut aussi très-sensible à la mort de Paul de Foix archevêque de Toulouse, & à celle de Guy-Faure de Pibrac, Président au Parlement de Paris, dont il est parlé dans le second Livre de ces Mémoires. Il faut dire ici que c'est à Pibrac, à de Thou, & aux soins de Scévole de Sainte-Marthe, que le public est redevable des Poësies du fameux Chancelier de l'Hôpital. Il seroit à souhaiter que cet Ouvrage eût pu recevoir une plus grande perfection; mais la maladie & la mort de Pibrac ne permirent pas aux autres de suppléer à ce qui y manquoit: comme il étoit le maître de ces Poësies, qu'il prétendoit ranger par l'ordre des dates, avant que de les faire imprimer, ce qui leur eût donné un grand jour & une grande beauté, ils ne purent pas faire la même chose. De Thou espéroit néanmoins qu'il pourroit en venir à bout, avec l'aide de Pierre Pithou & de Nicolas le Févre, & les augmenter encore d'un tiers.

1585.

La guerre civile recommença l'année d'après la mort du duc de Brabant; (c'est ainsi qu'on nommoit le duc d'Anjou) & elle ne fut pas moins funeste à ses Auteurs qu'au Roi & à l'Etat. De Thou, pour éloigner l'idée des malheurs publics, continuoit sa Paraphrase sur Job, & s'occupoit aux Mathématiques avec Bressieu.

L'Avocat Général son oncle l'avoit souvent pressé, de songer de son vivant à se faire pourvoir de sa charge, dont il reconnoissoit avoir l'obligation au premier Président son pere. Il lui représentoit qu'il avoit beaucoup d'amis à la Cour, qui employeroient leur crédit en sa faveur, & qu'il se faisoit fort d'en obtenir les provisions du Roi: Qu'il ne pouvoit voir sans douleur cette dignité sortir de sa famille; mais qu'il mourroit content, s'il la voyoit remplie par une personne de son nom, puisque les inclinations opposées de son fils ne lui permettoient pas de la lui laisser.

De Thou le remercia de sa bonne volonté, & lui fit entendre que ce pénible emploi ne lui convenoit point; qu'il obligeoit à parler continuellement en public sur toutes sortes de matieres,

matieres, & que cela demandoit une personne accoûtumée dès ses premieres années à ces fortes d'actions.

Peu de tems après parut l'Edit d'Union, qui non-seulement troubla la paix & la tranquillité de l'Etat; mais qui rendit encore le commerce vénal des charges, qui avoit été si sévèrement défendu, plus commun que jamais. L'Avocat Général fut pourvû par l'ordre du Roi de celle de Président, vacante par la mort de Pibrac. Il ne l'accepta qu'en faisant promettre à son neveu, qu'il employeroit ses amis pour en obtenir la survivance en sa faveur, puisqu'il n'avoit plus pour s'en défendre les mêmes raisons dont il s'étoit servi pour la charge d'Avocat Général: il lui dit, que si cette charge ne lui convenoit point, il prioit de le lui déclarer; parce que pour lui, en ne consultant que son goût particulier, il aimoit mieux être le premier des Avocats Généraux, que le dernier des Présidens. Ils s'accorderent ensemble là-dessus, sans autres conditions que celles que de Thou voulut y mettre de sa bonne volonté, & sur sa parole. Il les exécuta depuis très-religieusement après la mort de son oncle, qui n'avoit demandé aucun engagement par écrit.

Que ces hommes qui ne parlent que de Religion, & qui témoignent tant de zèle & de ferveur, nous fassent voir autant de candeur, autant de droiture, autant de désintéressement. Tout ce que l'Avocat Général exigea de son neveu, fut de ne point se comporter par rapport à cette survivance, aussi négligemment qu'il avoit coûtume de faire dans ses propres affaires. Mais comme celle-ci ne paroïssoit intéresser que lui, il agit avec son indifférence ordinaire, & elle ne réussit que l'année suivante, que l'occasion se présenta de la terminer.

On apprit en ce tems-là la mort du Pape Gregoire XIII. Le Roi, qui n'ignoroit pas que c'étoit sous son Pontificat qu'on avoit jetté les premiers fondemens de la Ligue, appréhendoit qu'on n'élût un Pape d'une humeur plus turbulente, & plus porté à allumer qu'à éteindre le feu qui avoit commencé sous son prédécesseur.

Ainsi l'on résolut d'envoyer à Rome au prochain Conclave: pour cet effet, on jetta d'abord les yeux sur le cardinal de Bourbon, qui avoit eu le chapeau depuis peu, & qu'on appella le cardinal de Vendôme, pour le distinguer de son oncle. On le crut plus propre qu'un autre à s'opposer aux intrigues de la Ligue,

1585.

& à défendre les intérêts du Roi & de l'État, qui se trouvoient mêlés avec les siens : ce choix étoit fort du goût du Roi.

Le Cardinal, qui aimoit les belles Lettres, avoit fait amitié depuis quelques années avec de Thou : on soupçonnoit même ce dernier de gouverner cette Eminence, & d'avoir fait naître la contestation, qui arriva l'année précédente à l'assemblée de l'Abbaye de S. Germain, où Vendôme disputa la préférence au cardinal de Guise, malgré le cardinal de Bourbon son oncle, dévoué à la Ligue ; ce qui donna lieu à de grandes contestations, qui furent cause que le cardinal de Bourbon empêcha le Roi d'envoyer son neveu à Rome. De Thou s'étoit offert de l'y accompagner, & d'être caution des sommes qu'il falloit emprunter pour faire ce voyage ; ce qu'il fit depuis dans une autre occasion, non-seulement avec perte, mais avec de fâcheuses traverses. Comme ce Cardinal mourut, avant que tout l'emprunt dont il étoit caution fût remplacé, les créanciers de ce Prélat le fatiguèrent autant qu'il leur fut possible.

C'est ainsi que par sa générosité naturelle il se faisoit aimer des Princes & des grands Seigneurs, dont il soulageoit les disgraces, par ses services ou par les conseils, sans en attendre d'autre récompense, que la seule satisfaction d'avoir suivi son penchant. Content de ce plaisir intérieur, il s'éloignoit d'eux insensiblement au retour de leur prospérité, & quittoit la place à ces faux amis & à ces lâches flatteurs, qui ne reviennent à eux qu'avec leur bonne fortune. Il n'ignoroit pas que se laissant aisément séduire par leurs artifices, ils oublient & regardent même avec aversion les services passés, la franchise & la fidélité de leurs véritables amis. Il sçavoit qu'ils ne se plaisent plus alors qu'avec ceux qui les trompent, & qui leur déguisent la vérité ; aussi l'on peut assurer, sans prétendre leur rien reprocher, que de Thou, qui leur rendoit souvent des services considérables, n'a jamais reçu d'eux que de l'ingratitude : mais comme il se satisfaisoit lui-même, il avoit pris son parti de ne se rebuter point, & de ne changer ni de bonne volonté ni de conduite, malgré les affaires qu'il s'étoit toujours attirées, par sa candeur, incapable de se démentir & de s'abaisser à de serviles complaisances.

Quoi qu'on fasse ces réflexions à l'occasion du cardinal de Vendôme, on ne doit pas lui en faire l'application ; ce Prince

eut toujours pour lui une véritable amitié jusqu'en l'année 1591, que le Tiers parti se fortifia pendant que le Roi étoit occupé au siège de Chartres. Alors des esprits mal-intentionnés lui ayant persuadé de se faire Chef du parti, après la mort du vieux cardinal de Bourbon son oncle, lui qui étoit du Sang Royal, se laissa surprendre à leurs mauvais conseils; & ceux de ses amis qui ne pouvoient approuver ces factions, lui devinrent suspects.

1585.

De Thou ne fut pas long-tems sans s'en appercevoir: cette amitié si vive, dont il l'avoit honoré, se refroidit. Aussi Paris ne fut pas plutôt rentré sous l'obéissance du Roi, que de Thou se retira pour toujours de la Cour, & continua en liberté d'écrire l'Histoire qu'il avoit commencée il y avoit deux ans, & qu'il avoit conduite jusqu'au regne de François II.

Enfin ce Cardinal étant malade à Saint Germain des Prez, de la maladie dont il mourut, envoya chercher de Thou, le vit, & lui parla jusqu'au dernier moment de sa vie. Alors comme ils tâchoient de se consoler l'un & l'autre dans ces entretiens particuliers, ils déplorèrent les funestes suites de nos guerres civiles, dont l'aveuglement fatal avoit causé le progrès des Espagnols dans les Pays-bas, & donné lieu aux desseins ambitieux du duc de Savoye. Ces tristes reflexions fournirent à de Thou le sujet de l'Ode suivante, qu'il envoya au Cardinal.

O D E
AU CARDINAL DE BOURBON
V E N D Ô M E.

Cardinal éclatant de gloire,
Ornement de la pourpre, & du Sang de nos Rois,
Généreux protecteur des filles de mémoire,
Ecoute leur plaintive voix.

1 Comme les vers, & sur tout les Odes, ne scauroient se traduire en prose que froidement, on a jugé à propos d'adopter ici la traduction en vers,

qui se trouve dans celle de ses Memoires, qui a paru jusqu'ici. Telle qu'elle est, nous l'avons préférée à l'exactitude languissante d'une traduction pro-

 1585.

*Voi la Discorde de nos Princes
Allumer son flambeau dans le sein de l'Etat ;
Et voi comme elle court dans toutes nos Provinces,
Pour les animer au combat.*

*Voi la ruine de nos Villes ;
Nos Villages déserts , & nos Maisons en feu ,
Déplorables effets de nos Guerres civiles ,
Dont nous ne nous faisons qu'un jeu.*

*A peine échapez d'un orage ;
Dont l'horrible fureur troubloit nos Matelots ,
Nous hazardons encore un dangereux naufrage ,
Dans le milieu des mêmes flots.*

*Nous ne gagnons point de Victoire ,
Que n'arrose le sang de nos Concitoyens ;
Et tous chargés de proye , on aura peine à croire
Qu'elle vient de nos propres biens.*

*Déchirant nos propres entrailles ,
Nous perdons un Etat conquis par nos Ayeux ,
Cimenté par leur sang , versé dans les Batailles ,
Et redoutable en tant de lieux.*

*Ainsi découvrant la Frontiere ,
Nos remparts sont ouverts à tous nos ennemis ,
Et le fier Castillan trouvera la matiere ,
Du triomphe qu'il s'est promis.*

*Helas ! insensés que nous sommes ,
Nous faut-il faire encor des massacres nouveaux ,*

faïque , qui jamais ne rend la Poësie. Nous en agirons de la même maniere à l'égard des autres Poësies Latines inserées dans ces Memoires. Si ces sujets étoient plus modernes , ou plus intéressans , on auroit peut-être essayé d'y mettre les graces de la versification Françoisé. Mais ce n'auroit été après

tout qu'une imitation. L'ancienne traduction en vers des pieces contenues dans ces Memoires , suffira pour faire connoître à ceux qui seroient hors d'état de lire ces Poësies Latines , que notre auteur avoit beaucoup de genie pour la Poësie. On trouvera ces pieces Latines recüeillies à la fin de ces Memoires.

*Et n'a-t'il pas assés péri de vaillans hommes ,
Ou sur la terre , ou dans les eaux.*

1585.

*Témoin tant de Villes désertes ,
Témoin Paris lui-même , auteur des mouvemens ,
Et la Loire sanglante , où l'on voit de nos pertes
Rouler les tristes monumens.*

*Témoin la Vienne & la Charente ,
Dont des Chantres fameux anoblissoient les bords ,
La Garonne & le Clein , dont l'onde impatiente ,
Se refusoit à tant de morts.*

*Malgré tant de sujets de larmes ;
Insensibles aux maux , qui nous ont déchirés ,
Nous reprenons le casque , & nous courons aux armes ;
Contre nous-mêmes conjurés.*

*Ah ! s'il nous faut tirer l'épée ,
Retournons à Milan , domaine de nos Rois ;
A Naples , où la France à sa perte occupée
A de si légitimes droits.*

*Si la Guerre nous est utile ,
Employons mieux ailleurs d'impatiens Soldats ,
Qu'ils aillent conquérir la Poüille & la Sicile ,
Par de plus glorieux combats.*

*Enfin , si nous brûlons du zèle
De défendre les droits de la Religion ,
Allons dans le Levant , vainqueurs de l'Infidele ,
Relever les murs de Sion.*

*Mais , non ; nous voulons nous détruire ,
Nous voulons assouvir notre propre fureur ,
Notre infame avarice , & la rage qu'inspire
La haine au fonds de notre cœur.*

Le premier transport de colere

1585.

*Quelquefois se pardonne & se peut excuser ;
S'il dure trop long-tems , s'il devient sanguinaire ,
C'est cruauté d'en abuser.*

*Comment pallier tant de crimes ,
Tous ces Temples détruits , jusques aux fondemens ,
Ces peuples massacrés , déplorables Victimes
De nos cruels ressentimens.*

*A toute heure avides de proye ,
Séduits par l'artifice & l'or de l'Etranger ,
Nous reprenons le fer , pleins d'une fausse joye ,
Toujours prêts à nous egorger.*

*L'avenir le pourra-t'il croire ,
Que nous armions nos bras pour nous percer le sein ?
Périssent à jamais le tems & la mémoire
De ce détestable dessein.*

*O gloire des François flétrie !
Le soldat violant ses sermens & sa foi ,
S'engage avec l'Espagne , abjure sa patrie ,
Et trahit lâchement son Roi.*

*Cependant ce ne sont que Fêtes
Parmi nos ennemis instruits de nos débats ,
Déjà nous les voyons méditer des Conquêtes
Dans le milieu de nos Etats.*

*Tel qu'un Vautour dans les campagnes ,
Qui flaire le Taureau qu'ont déchiré les loups ,
Tel^l Charle paroissant , au haut de ses Montagnes ,
Se tient prêt à fondre sur nous.*

*Il n'a pas perdu la mémoire
Du sort de ses Ayeux , qui nous avoient trahis ,
Et son cœur pour venger l'affront fait à leur gloire ,
Dévore nos plus beaux pays.*

Charles Emanuel duc de Savoye,

*Faut-il que rien ne nous fléchisse ?
 Ne verrons-nous jamais nos différends finir ?
 Du moins que la Patrie , au bord du précipice ,
 Nous porte enfin à nous unir.*

1585.

*Regardons la Frontiere ouverte ,
 Voyons le fier Ibère armé de toutes parts ,
 Et Parme aux Pays-bas , où tranquille il concerte
 La ruine de nos remparts.*

*Tandis qu'au Port de Barcelone ,
 Tout retentit des chants d'un Hymen souhaité ;
 Et que pour faire honneur aux Fêtes qu'il ordonne ;
 Philippe dément sa fierté.*

*Tandis que son gendre infidèle ,
 Qui pouvoit succomber sous nos moindres efforts ;
 Tout fier d'une Alliance éclatante & nouvelle ,
 S'abandonne aux plus doux transports.*

Depuis que de Thou fut pourvû de la Charge de Maître des Requêtes, & qu'il se fut démis de ses Bénéfices, sa mere le pressoit continuellement de retourner dans la maison paternelle. Il avoit pendant deux ans différé, sous divers prétextes, de se rendre à ses instances; mais enfin il résolut de satisfaire à des empressements si tendres & si justes. Il y fit porter ses meubles, & principalement sa Bibliotheque, qui étoit déjà très-nombreuse. L'objet de sa mere n'étoit pas seulement de l'avoir auprès d'elle, mais de le presser de changer d'état, & de se marier.

D'un autre côté, le Président de Thou son oncle souffroit impatiemment sa négligence, & lui reprochoit, que quoiqu'il n'eût accepté la Charge de Président, qu'à condition qu'il s'y feroit recevoir en survivance, il n'y avoit pas encore songé.

Heureusement François Choesne Lieutenant général de Chartres, se trouva alors à Paris. Il avoit été mis fort jeune auprès de Paul de Foix, & lui avoit servi long-tems de Lecteur pendant ses ambassades. Quand de Thou suivit de Foix dans

1585.

celle d'Italie, Choefne faisoit encore la même fonction auprès de M. de Foix. Le mérite, & un zèle égal pour le bien de l'Etat, qu'ils s'étoient reconnus l'un & l'autre, les avoient liés d'une amitié fort étroite. Il arriva que Choefne vint un jour rendre ses devoirs au Président de Thou; ce Magistrat qui sçavoit qu'il étoit des amis de son neveu, lui en fit aussi-tôt ses plaintes. Il le pria de le voir, & de lui faire entendre qu'il ne devoit pas avoir tant de paresse & d'indifférence sur ses affaires. Choefne se chargea volontiers de la commission, persuadé qu'elle feroit plaisir à l'oncle, qu'elle étoit utile au neveu, & qu'elle lui faisoit honneur.

Aussi-tôt il alla trouver de Thou, & lui exposa le sujet de sa visite. Celui-ci le remercia de ses soins, & lui dit, que cet empressement partoît de la bonne volonté de son oncle; mais qu'il falloit attendre un tems plus favorable: Que les sollicitations & les assiduités étoient contraires à son humeur: Qu'à son gré rien n'étoit si cher, que ce qui s'achetoit par des prières: Que les choses étoient dans une situation, qu'il étoit impossible de rien obtenir du Roi, sans la faveur de ceux qui dispofoient de ses graces.

Choefne, qui le vit d'humeur à s'étendre là-dessus, l'interrompit, & lui dit: « Il n'y a que ceux qui négligent le tems, » qui se plaignent de sa perte. Si vous jugez qu'il est indigne » de vous & de votre dignité d'employer des sollicitations au- » près des favoris, ou que vous en appréhendez le succès, je » m'en charge volontiers. Vous connoissez Philippe des Portes, » & vous n'ignorez pas qu'il est de mes parens & de mes amis; » vous sçavez encore son crédit auprès du duc de Joyeuse, qui » pour ces sortes d'emplois est tout puissant auprès de Sa Ma- » jesté; je suis persuadé que je ferai plaisir à l'un & à l'autre, si » je m'emploie à vous faire obtenir du Roi par leur moyen ce » que vous souhaitez. »

A peine eut-il achevé ces mots, qu'il alla de ce pas chez des Portes, qu'il trouva sur le point de sortir, avec son porte-feuille, pour aller chez le duc de Joyeuse, & pour l'entretenir de ce qu'il y avoit à faire ce jour-là. Il le tire à part, lui dit ce qui l'amenoit, & l'ayant trouvé bien disposé, il n'eut pas de peine à lui faire mettre cette affaire sur ses tablettes. Comme ceci se passoit le matin, des Portes lui dit seulement de venir dîner avec

avec lui , & qu'il lui en rendroit compte ; Choesne ne manqua pas d'y aller , & trouva la chose faite : aussi-tôt il courut chez de Thou , qui surpris de sa diligence & de la facilité du succès , fut fâché de n'avoir fait aucune démarche de civilité auprès du duc de Joyeuse & de des Portes

1586.

De Thou lui en témoigna son chagrin , & lui dit , qu'il ne pouvoit assez reconnoître un si grand service. Dans le moment même , il alla trouver des Portes , & s'excusa , sur l'activité du zèle de son ami , de ce qu'il ne lui avoit pas parlé lui-même de cette affaire. Des Portes ne souffrit pas qu'il en dît davantage , & lui répondit : « Je sçai que vous êtes du nombre de ceux auf-
 » quels il convient mieux de témoigner leur reconnoissance des
 » plaisirs qu'on leur a faits , que de prendre la peine de les solli-
 » citer. Quand vous m'avez employé auprès du duc de Joyeu-
 » se , pour obtenir ce que vous souhaitiez , comptez que vous
 » nous avez obligé l'un & l'autre : c'est en pareille occasion
 » que l'on peut dire qu'on se fait honneur , quand on rend ser-
 » vice à un homme de mérite. »

De Thou pria des Portes de le mener sur le champ chez le duc du Joyeuse : mais des Portes lui dit qu'il ne le trouveroit pas ; qu'il lui sembloit même qu'ayant été obligé de si bonne grace , un remerciement si précipité pourroit importuner ce Seigneur dans l'embarras où il étoit ; qu'il se chargeoit de son compliment , & qu'il étoit sûr que le Duc ne trouveroit pas mauvais s'il ne le remercioit pas aussi promptement qu'il avoit été servi. Cependant Joyeuse partit pour son gouvernement de Normandie , comme il faisoit ordinairement tous les ans aux fêtes de Pâque : ainsi cela fut remis à son retour.

Claude Pinart , Secrétaire d'Etat , expédia les provisions de cette charge de Président le 22 Mars ; mais elles ne furent scellées que quelque tems après : ce qui fut cause que de Thou ne prêta serment au Parlement que le 13 du mois d'Août suivant. Toute cette auguste Compagnie lui témoigna sa joye , de le voir revêtu d'une charge éminente , que son grand-pere , son pere , & son oncle , avoient si dignement possédée , & qui étoit comme héréditaire dans sa famille. Après que Mathieu Charrier eut fait le rapport des provisions , la Cour ordonna , quelque bien intentionnée qu'elle fût pour de Thou , qu'au cas qu'Augustin de Thou son oncle mourût , avant que son neveu ,

1586.

qui n'avoit encore que trente-trois ans, eût atteint l'âge porté par les Ordonnances, de Thou ne pourroit opiner comme Président, qu'il ne fût entré dans sa quarantième année, ce qu'elle fit, pour ne pas préjudicier à ses réglemens ni à sa discipline.

Tous ses amis s'empresferent de le feliciter sur cette promotion. Pour leur en témoigner sa reconnoissance, il composa quelques vers à la hâte, qu'il adressa à Pierre Pithou & à Antoine Loisel. Pithou y répondit par ces beaux Vers, qu'on voit dans ses Ouvrages; ce qui faisoit souvent dire à de Thou, que si les siens étoient médiocres, du moins ils en avoient fait faire d'excellens.

Cette affaire finie, il ne restoit plus que de marier de Thou; pour cela, il falloit lever les difficultez qui pouvoient se rencontrer du côté de la Cour Ecclesiastique; ce qui l'obligea de s'y pourvoir, & de présenter Requête à l'Official de Paris, devant lequel il fit appeller la premiere Presidente sa mere, le Chancelier & le premier Président ses deux beaux-freres, la veuve de son frere aîné, son autre frere Christophe-Auguste de Thou, qui ne comparut point; tous ceux enfin qui pouvoient y avoir interêt. Il n'y en eut pas un qui ne consentît à ses demandes, ou qui ne s'en rapportât à ce qui en seroit ordonné; ainsi après toutes les informations & les preuves rapportées, principalement après que l'évêque de Chartres eut assuré que quand son neveu fut pourvû d'une charge de Conseiller-Clerc, il n'avoit pris ce qu'on appelle les quatre Moindres, que par obéissance aux volontez du premier Président; & que du vivant de son pere il avoit souvent témoigné sa répugnance pour cet état. Après que sa mere interrogée eut répondu la même chose, l'Official le dégagea des obligations qu'il auroit pû contracter, le déclara libre de tous les vœux qu'il auroit pû faire, le rétablit dans son premier état, lui permit de se marier, s'il le jugeoit à propos, & déclara légitimes les enfans qui viendroient d'un Mariage qu'il contracteroit dans les formes. Cette Sentence fut renduë le 29 de Mars, la surveille du Dimanche des Rameaux.

Sur la fin de cette même année, de Thou mit la dernière main à sa traduction du Livre de Job, qui fut imprimée par Denys du Val. On en fit depuis une seconde & une troisième édition, beaucoup plus exactes, & augmentées de quelques éloges.

Pineda en mit une partie à la tête de ce gros Commentaire en deux volumes, qu'il donna sur le Livre de Job. La première fois que ce sçavant homme lut cette Paraphrase imprimée, il lui appliqua ce vers:

1586.

*Non alio fuit hic Pelides dignus Homero.*¹

Le changement de demeure que de Thou fut obligé de faire, & le voyage de Bressieu, interrompirent ses études de Mathématiques. Bressieu s'en alla à Rome pour accompagner François de Luxembourg, duc de Piney, qui suivant l'usage, y fut envoyé par le Roi pour rendre de la part de Sa Majesté, l'obédience au nouveau Pape Sixte V; car Marc-Antoine Muret qui s'étoit si long-tems acquitté auprès des Papes de la même commission² qu'on donnoit à Bressieu, étoit déjà mort.

Bressieu, après avoir fait son discours, resta à Rome, où il acquit une grande réputation. Depuis, pendant nos guerres, il enseigna à Perouse, d'où enfin, après plusieurs années, il revint en France.

L'année suivante vit naître plusieurs grands événemens, tantôt heureux, tantôt malheureux; mais au jugement des plus sages, toujours funestes à la patrie. L'armée du duc de Joyeuse fut défaite en Saintonge avec l'élite de la Noblesse de France, & lui-même y fut tué. Les Guises empêchèrent celle qui venoit au secours des Protestans, de passer la Loire, & la désirent deux fois; l'une à Vimory, & l'autre à Auneau en Beauce. Les suites de ces deux actions, qui l'année suivante furent si fatales au Roi & au repos de l'Etat, firent douter avec justice, si l'on devoit compter ces victoires pour des avantages.

1587.

Le public, & de Thou en particulier, perdirent au commencement de cette année Jacque Dennet né à Paris, mais issu d'une noble famille de Ponthieu. Il avoit exercé la profession d'Avocat au Parlement de Paris, avec autant de capacité que d'intégrité. Les sentimens nobles qu'il conserva toute sa vie dans son emploi, lui firent toujours préférer ses amis à ses inrerêts particuliers. Il aimoit en gentilhomme les armes & la

¹ C'est-à-dire : Un tel Achile ne devoit pas être célébré par un autre Homere.

² Cette commission consistoit à haranguer en Latin.

1587.

chasse ; comme sa profession ne lui permettoit pas de suivre les armes , il eut toujours une meute de chiens courans. Il s'attacha au pere & aux oncles de M. de Thou , tant qu'ils vécurent ; entr'autres à Adrien de Thou , dont on a parlé au commencement de ces Mémoires , & à Jean de Thou son neveu.

Après leur mort , il réunit en la personne de Jacque-Auguste de Thou , toute l'amitié qu'il avoit eue pour sa famille , & vécut avec lui pendant quatorze ans , dans une étroite liaison. Cette amitié , pour ainsi dire , héréditaire , méritoit qu'on en fit mention dans la vie que l'on écrit. De Thou ne l'abandonna point pendant sa maladie , & fut presque continuellement auprès de lui dans le cloître de Notre-Dame où il logeoit. Lorsque Dennet mourut il reçut ses derniers sentimens , qui ordonnoient à sa famille , & principalement à Gille Dennet son frere , qui s'étoit établi en Normandie , de cultiver avec la famille des de Thou une amitié si bien fondée & qu'il leur laissoit en partage. Dennet mourut d'une pleuresie à l'âge de cinquante-huit ans , & voulut être inhumé à S. André des Arcs , où sont les tombeaux des de Thou.

Quittons ces tristes objets , pour parler de l'heureux mariage où de Thou s'engagea cette même année. Il épousa Marie de Barbanfon , fille de François de Barbanfon de Cany , tué au combat de S. Denys , & dont il est parlé dans son Histoire générale. Il étoit petit-fils de Michel de Barbanfon , lieutenant de Roi de Picardie , qui possédoit de grands biens dans cette Province , du tems qu'Antoine de Bourbon duc de Vendôme en étoit gouverneur.

La Maison de Barbanfon est originaire de Hainault , où est située la principauté de Barbanfon , qui a passé aux comtes d'Arremberg , cadets de la Maison de Ligne. Ils se sont signalés sous le nom de Barbanfon , dans le commandement des armées , durant les guerres des Pays-bas , & sous Henri II & Charle V.

François de Barbanfon laissa d'Antoinette de Vasières , riche héritière très-noble & très-vertueuse , Louis , Anne & Marie de Barbanfon. Anne avoit épousé Antoine du Prat de Nantoüillet , petit-fils du cardinal Antoine du Prat , chancelier de France , si connu sous le règne de François I. Dès le vivant du premier Président , Nantoüillet étoit fort des amis du jeune de Thou.

son fils : ainsi il donna volontiers les mains à ce mariage. Ce fut Charles Turcant, Maître des Requêtes, qui en fut l'entremetteur avec Pierre du Val, dont on a déjà parlé, & qui étoit connu de Madame de Cany par les services qu'il lui avoit rendus. Ce Médecin, qui étoit toujours chez Madame de Thou, l'avoit souvent entretenuë de la mere & de la fille, & lui avoit fait naître un grand empressement pour ce mariage.

1587.

Pour garder les bienséances, on pria le Chancelier de demander la Demoiselle. Ayant mené son beau frere, accompagné de plusieurs personnes de distinction, chez Madame de Cany, qui logeoit au faux-bourg S. Germain à l'hôtel de Picquigny, il obtint le consentement de cette Dame.

Sur ces entrefaites Madame de Cany tomba dans une maladie dont elle mourut ; mais sa mort n'apporta point de changement à ce qu'on avoit arrêté. Au mois de Mai suivant on convint des articles du mariage, que l'affliction de cette mort & les cérémonies des funérailles firent différer jusqu'au mois d'Août, qu'il fut célébré avec toutes les formalités prescrites par l'Eglise.

L'Evêque de Chartres les fiança devant la première Présidente de Thou, devant le Chancelier, & le premier Président de Harlay ; en présence d'Augustin de Thou fils du Président, de Christophe-Augustin de Thou cousin germain du fiancé, & de Renée Baillet, d'un côté : de l'autre, devant Louis de Barbanfon Cany, Charles de Barbanfon son oncle, Antoine du Prat-Nantouillet Prevôt de Paris, Anne de Barbanfon sa femme, les freres d'Estourmel oncles des Barbanfons, & devant plusieurs autres personnes de distinction, nommées dans l'Acte. Le même Evêque célébra la Messe dans l'Eglise de saint André des Arcs, & pour éviter la foule, les maria après minuit.

Quoique le pere & la mere de la Demoiselle, qui avoient autrefois été Protestans, fussent rentrés depuis long-tems dans le sein de l'Eglise avec leurs enfans, on voulut cependant lever jusqu'au moindre soupçon, & l'on fit examiner la Demoiselle en particulier par Arnaud du Mesnil archidiacre de Brie, & grand Vicaire de l'évêque de Paris, qui la confessa, & qui lui donna ensuite l'absolution.

Après des formalités si exactes, qui ne seroit indigné de l'impudence de ces imposteurs, qui non contents de s'être efforcés

1587.

de décrier l'Histoire que de Thou nous a donnée, ont encore voulu pénétrer jusque dans l'intérieur de sa famille, pour le rendre odieux sur la Religion! Qu'ils examinent ces dangereux calomnieux, si de ce côté-là l'on a pû prendre plus de précautions, pour recevoir avec respect ce Sacrement, & si du côté du monde on a rien oublié pour le rendre vénérable & authentique aux yeux du public, par le consentement & la présence d'un si grand nombre d'illustres parens.

Quelque tems après on reçut la nouvelle de la défaite arrivée en Saintonge. De Thou pénétré de reconnoissance, & qui comptoit les pertes publiques au nombre des siennes particulières, en fut vivement frappé: sa prévoyance lui faisoit envisager un enchaînement de malheurs, qui l'affligeoient; il ne pouvoit voir sans douleur la mort d'un jeune Seigneur, qui venoit de l'obliger si généreusement, & périr avec lui l'élite de la Noblesse, c'est-à-dire, les forces de l'Etat. Il détestoit la fureur des factions qui se répandoient de tous côtés; il regardoit cette perte, comme le commencement d'une guerre funeste, excitée par des esprits entreprenans, livrés à des conseils étrangers, principalement dans un tems où la France avoit si grand besoin de repos, pour se remettre de ses maux passés, & pour rétablir la Religion.

Car quand une fois on eut violé la paix, les haines & les vengences éclaterent impunément: l'ambition n'eut plus de bornes, les loix furent méprisées, & l'honneur de la France fut presque anéanti. Cette Religion, qui servoit de prétexte à la prise des armes, fut bannie de la campagne: s'il en restoit quelque apparence dans les Villes, elle servoit seulement de matière aux déclamations des gens d'Eglise: les Chaires & les Confessionaux, loin de ranimer l'esprit de charité, n'inspiroient que la révolte, & sous le voile de la Religion, on ne respiroit que la haine, la vengeance, le massacre, & l'incendie: Tel fut l'état de la France après la perte de la bataille de Coutras.

Philippe des Portes, accablé de douleur & fuyant la compagnie des hommes, se retira chez J. Antoine Baif, à S. Victor. De Thou l'y alla voir pour le consoler, & pour chercher auprès d'un ami, qui l'avoit obligé de si bonne grace, quelque soulagement dans des malheurs qui lui étoient communs.

Pour ne manquer à aucun de ses devoirs, il alla saluer

ensuite François cardinal de Joyeuse, qui restoit seul de la branche illustre de cette grande Maison ; car Henri comte du Bouchage s'étoit fait Capucin. Ce Prélat ignoroit le service que son frere avoit rendu à de Thou, qui l'en instruisit, afin qu'après la mort de son bienfaiteur il restât quelqu'un de sa Maison qui pût en avoir connoissance.

1587.

De Thou ne croyoit pas alors (mais qui l'auroit pû prévoir ?) qu'il deviendrait un jour son allié ; cela arriva cependant seize ans après ; car après qu'il eut perdu sa première femme, dont il n'eut point d'enfans, il épousa Gasparde de la Chastre, fille de Gabrielle de Batarnay, tante du cardinal de Joyeuse. Cette Dame renouvela par sa fécondité, l'espérance d'une famille presque éteinte.

La première Présidente ne fut pas moins sensible à ce malheur public, dont elle appréhendoit les suites ; cela l'obligea de proposer à son fils, sur qui elle avoit beaucoup de pouvoir, & qu'elle connoissoit assez négligent sur ses intérêts, de lui faire une donation par testament de la part qui pouvoit lui revenir de ses biens, à l'exclusion de ses autres héritiers. Elle vouloit lui laisser la maison paternelle, au lieu de ce qui lui pourroit échoir de ses biens en fonds de terre, qui lui avoient été cedés par ses enfans & par ses gendres ; dans la vûe que son fils, destiné pour succéder aux charges de ses peres, prît le soin des monumens érigés à leur mémoire dans leur Paroisse, & qu'il fit exécuter les charges des fondations qu'elle y avoit faites : elle étoit bien persuadée qu'il s'en acquitteroit ponctuellement.

Cette donation se passa, au vû & au scû de ses autres héritiers, auxquels de Thou fit voir qu'il avoit ménagé la bonne volonté de sa mere avec tant de modération, qu'en cas qu'il arrivât dans la suite que sa part se trouvât la plus forte, il offroit de leur en faire raison, selon qu'ils le jugeroient à propos, après que les charges, que sa mere lui laissoit, auroient été déduites. Ce fut inutilement que de Thou fit insérer cette clause contre la volonté de sa mere : après les partages, aucun des héritiers ne se plaignit de la donation ni des legs que sa mere lui avoit faits ; ils trouverent tous qu'il ne s'étoit rien passé qu'avec justice, & convinrent qu'il avoit exactement observé la Loi, *de ne faire à autrui, que ce qu'on voudroit qui nous fût fait.*

Peu de tems après ces dispositions, cette Dame plus accablée

1587.

de la douleur que lui avoit causé la perte de son mari , que du poids de ses années , n'ayant d'ailleurs plus rien à souhaiter après avoir marié son fils , tomba dans une maladie dont elle mourut. Elle résista à la violence du mal durant deux mois , après lesquels ayant reçu tous ses Sacremens , elle attendit la mort avec une entiere confiance en la miséricorde de Dieu , & avec la même tranquillité d'esprit qu'on lui avoit toujours remarquée ; jusques-là que peu de momens avant sa mort elle prenoit congé de ses amis qui la venoient voir , & qu'elle se recommandoit aux absens avec la même politesse : ce qui fit dire à Pithou , lorsqu'il la vint voir , qu'elle lui avoit dit adieu avec autant de sang froid , que si elle se fût préparée à faire un petit voyage à sa maison de la Villette.

1588.

Elle mourut au commencement de Janvier à l'âge de 70 ans , n'ayant survécu son mari que de cinq. Le Parlement fit faire son Oraison funébre , & les Présidens accompagnèrent son cercueil en grande cérémonie ; les principaux de la Cour & les Compagnies de la ville assisterent au Convoi.

Cette année vit naître l'amitié que de Thou conserva toute sa vie pour Gaspard de Schomberg comte de Nanteuil , colonel général de la cavalerie Allemande , & pour tous ceux qui lui appartenoient. L'alliance y donna lieu , & de Thou qui avoit avec lui une grande conformité de caractère & de sentimens , ne quitta presque point un ami si estimable. Tout le tems que vécut Schomberg , il lui rendit fidèlement , à lui & aux siens , tous les services dont il étoit capable.

Paris étoit dans ce tems-là dans un tumulte & dans une agitation extraordinaire , causée par les mouvemens de la Ligue. Pendant que le Roi s'amusoit à délibérer sur les moyens d'appaïser la sédition , prenant toujours les plus timides & les plus mauvais conseils , il donna le tems aux factieux de se rassûrer & d'entreprendre. Comme ils étoient insolens & audacieux , ils obligèrent , par des instances réitérées , le duc de Guise , qui étoit à Soissons pour examiner de plus près ce qu'il devoit espérer de leurs mouvemens , de venir à Paris contre les défenses du Roi. Au lieu de punir cette desobéissance , comme il auroit dû & pû le faire , par le moyen des Suisses & des Gardes Françaises qu'il avoit fait entrer dans la Ville , ce Prince , par une faute plus grande encore que la première , donna par son irrésolution,

le

le loisir au Duc & aux Chefs de la sedition , étonnés de l'arrivée de ces Troupes , de reprendre leurs esprits , & de commencer cette fameuse journée , que l'on nomma les Barricades.

1588.

Ce fut alors que de Thou eut la triste consolation de voir qu'il ne s'étoit point trompé dans le présage qu'il avoit tiré de ces mouvemens , qui lui avoient causé tant d'inquiétude. Il alla à pié au Louvre accompagné d'une ou de deux personnes sans armes , mais connues. Le silence y régnoit par-tout , la solitude y étoit affreuse , & l'étonnement , qui avoit passé jusque dans le cabinet du Roi , y faisant differer ou changer de résolution à chaque moment , étoit cause qu'on n'en prenoit aucune vigoureuse. De-là il courut à l'Hôtel de Guise , qui en est fort éloigné ; il trouva le Duc qui se promenoit dans une rue qui est derriere l'Hôtel de Montmorenci , avec Pierre d'Espinac archevêque de Lyon : elle étoit bordée de deux hayes de soldats & de peuple , qui regardoient ce Prince avec admiration. Il se mêla parmi eux , & eut tout le loisir d'examiner le Duc , qui tantôt donnoit des ordres , & tantôt recevoit avis de ce qui se passoit dans les autres quartiers de la Ville. Quoiqu'il parût quelque embarras sur son visage , on y remarquoit néanmoins une fermeté & une sérénité , qui sembloient répondre du succès de ses desseins , & annoncer que cette journée alloit le faire triompher de ses ennemis.

Quand de Thou voulut retourner chez lui , il trouva toutes les rues embarrassées par des tonneaux ¹ qu'on apportoit de tous côtez. Comme il n'avoit point d'armes , & qu'il étoit assez connu , les sentinelles le laisserent passer. Etant arrivé à la tête du Pont saint Michel , dont les Ligueurs s'étoient emparez , & qu'ils avoient fortifié par des barricades , il s'arrêta quelque tems à parler à Alfonse d'Ornano , qui gardoit le Marché neuf avec les troupes du Roi : il le connoissoit dès le tems qu'il étudioit sous Cujas à Valence en Dauphiné , où d'Ornano commandoit une garnison de Corfes. Ce Capitaine lui dit que le tumulte augmentoit , & qu'il lui conseilloit de se retirer chez lui le plus promptement qu'il pourroit : ce qui empêcha de Thou d'aller voir d'Auxy de la Tour , parent de sa femme , qu'on avoit porté blessé dans un cabaret.

En approchant des barricades , de Thou fut fort surpris d'y

¹ Ou des Barriques: d'où vient le mot de Barricades.

1588.

trouver des principaux de la ville mêlez avec les Ligueurs. Ils lui dirent depuis, qu'ils n'étoient venus que pour appaiser la sédition; mais la vérité étoit que la peur les y avoit amenez, sans faire réflexion que leur présence autorisoit le désordre, & rehaussait le courage des mutins.

Jean de la Ruë tailleur d'habits, l'un des chefs des révoltez, l'arrêta lorsqu'il voulut franchir une barricade. De Thou lui dit que le Roi avoit commandé à ses troupes de se retirer: cet insolent lui répondit, que c'étoit la peur qui les y obligeoit, & non l'ordre du Roi. Il quitta le plutôt qu'il pût ce séditieux, & gagna sa maison, qui n'étoit pas éloignée: sa femme l'y attendoit avec une grande impatience, dans le tems qu'au son de la cloche du Palais toutes celles de la ville sonnoient le tocsin.

Le soir les troupes du Roi ayant abandonné leurs postes & s'étant retirées, le duc de Guise se trouva maître de la ville. Alors de Thou retourna sur le Pont saint Michel, où comme il s'entretenoit dans la boutique d'un Boulenger avec le Président Briffon colonel des Compagnies bourgeoises de son quartier¹, il reconnut à ses discours, que ce Magistrat entroit dans les sentimens de cette populace, & qu'il s'accoutumoit au tems: ce qui dans la suite lui fut très-funeste.

Aussi-tôt arriva sur la place de Moüy de Rishbourg, qui après avoir hautement déclamé contre le Roi & contre ceux qui l'environnoient, qu'il appelloit des scélérats, fit entendre les ordres dont il étoit chargé, avec commandement de la part du Duc de les exécuter. La nuit, qui suivit une journée si pleine de troubles, ne fut pas plus tranquille; elle se passa dans la crainte & dans le tumulte. Le lendemain le Parlement envoya offrir au Roi sa médiation, pour reconcilier le duc de Guise avec Sa Majesté. D'un autre côté les Ligueurs crioient, que le Roi & le Parlement agissoient de concert avec les Huguenots: ils commencerent par le quartier de l'Université, firent prendre les armes aux Ecoliers qui étoient assemblez dans les écoles, & par ordre de Briffac, à ce qu'on disoit, ils remplirent d'armes le grand convent des Cordeliers. Alors des voix s'éleverent de tous côtez, qu'il falloit assiéger le Louvre. Dans un si grand embarras, le Roi, destitué de fidèles Conseillers, (car le duc d'Épernon étoit en Normandie) suivit l'avis de ceux qui étoient auprès

¹ Homme qui avoit moins de mœurs que de lettres. *Du Puy.*

de lui , & qui sous main favorisoient la rébellion ; & ayant pris le parti honteux de sortir de la ville , accompagné du régiment des Gardes & de ses courtisans , qui le suivirent comme ils purent , il se rendit à Trappes par le chemin de Saint Cloud , & laissa la Reine mere à Paris , pour avoir par son moyen une porte ouverte à quelque accommodement. Sa retraite , ou plutôt sa fuite , releverent entierement les espérances & le courage des conjurez.

1588.

Au bout de trois jours , Schomberg demanda un saufconduit au duc de Guise ; car rien ne se faisoit que par les ordres de ce Duc , quoique la Reine fût à Paris. Il y fit comprendre de Thou , avec Albert fils de Bellièvre , qui fut depuis Archevêque de Lyon ; tous trois se rendirent à Chartres , où le Roi étoit déjà arrivé. Le duc d'Epéron l'y vint trouver de Normandie ; dont il remit le gouvernement entre les mains du duc de Montpensier : il partit pour se rendre dans la Saintonge & dans l'Angoumois.

Cependant Villeroi se donnoit de grands mouvemens. Il alloit tantôt chez la Reine , tantôt chez le duc de Guise , qui enflé de la journée des Barricades , cherchoit par des délais affectez , à maintenir son autorité & à prolonger la négociation : ce qui fit résoudre dans le Conseil , d'envoyer des Commissaires dans les Provinces , pour sonder les sentimens des Gouverneurs & des Magistrats , les instruire de ce qui s'étoit passé ; les confirmer dans leur devoir , & leur faire connoître l'intention où le Roi étoit d'assembler les Etats.

De Thou eut la Normandie en partage. Par le conseil de Moüy de Pierrecourt , qui étoit alors auprès de Sa Majesté , dont il quitta depuis le parti , il commença par Evreux. Il y conféra avec Claude de Saintes , qui en étoit Evêque , & qui étoit déjà secrettement du parti de la Ligue. De-là , après avoir passé par Louviers , il se rendit à Roüen ; il y disposa le Parlement & les Officiers de ville à recevoir le Roi , qui devoit s'y rendre. A Dieppe , où il alla ensuite , il trouva les esprits des habitans , qui étoient presque tous Protestans , fort animés contre les Guises , & très bien disposez pour le Roi : mais de même que ceux de Caën , ils cachoient leurs sentimens , appréhendant que le Roi n'aimât mieux chercher le repos , même aux dépens de sa dignité , que de recouvrer son autorité avec

1588.

vigueur ; ce qu'ils jugeoient par le caractère de ceux qu'il employoit dans les affaires. Du reste ils firent connoître à de Thou qu'ils n'appréhendoient point la guerre ; prêts, en cas qu'elle recommençât, de sacrifier leurs biens & leurs vies pour le service du Roi.

De Dieppe ayant passé par S. Valeri en Caux, il se rendit à Fécamp. Cette ville est recommandable par une riche Abbaye, bâtie près du Port, en forme de Citadelle ; on y voit encore des restes précieux d'une riche Bibliothèque : il y conféra avec le Gouverneur¹, & vint à Montivilliers. Tout y étoit en confusion par les menaces du Gouverneur du Havre de Grace, auquel les habitans étoient forcés d'obéir. Ce Gouverneur étoit André de Brancas-Villars, qui avoit obtenu ce Gouvernement par le crédit du duc de Joyeuse, dont il étoit proche parent. De Thou avoit ordre de le voir, & de tâcher de le mettre dans les intérêts de Sa Majesté ; mais comme Villars s'étoit vendu à la Ligue, aux dépens de l'argent des Parisiens, il reçut cette proposition, non-seulement avec raillerie, mais encore avec mépris.

Il le quitta, & après avoir passé la Seine, il se rendit à Caën par S. Pierre sur Dive. La plupart des habitans de cette ville, & Pelet de la Verune leur gouverneur, étoient dans des dispositions différentes : la Verune, quoique fort uni avec Villars, étoit un esprit doux, qui n'entroit point dans ses sentimens, & qui sembloit ne respirer que le service du Roi & l'obéissance qu'il devoit à Sa Majesté ; mais la considération des principaux de la ville, l'empêchoit de se déclarer. De Thou ne vit point Longchamp, qui commandoit à Lisieux, & qui étoit Ligueur. Il se rendit le plutôt qu'il put à la Mailleraye, où Pierrecourt, suivant qu'ils en étoient convenus, l'attendoit avec son frere, qui en étoit Seigneur. De Thou les instruisit de ce qu'il avoit fait au Havre de Grace & à Caën ; mais lorsqu'il leur fit part de la réponse de Villars, ils furent extrêmement surpris de la conduite de ce Gentilhomme, & lui dirent, qu'il n'y avoit qu'un coup de mousquet dans la tête, qui pût guérir Villars de son arrogance & de sa folle ambition : ce que de Thou ne manqua pas de rapporter au Roi, quand il lui rendit compte de son voyage.

¹ Il se nommoit Boscrozé.

Ce Prince avoit quitté Chartres pour se rendre à Roüen, où il passoit le tems à de vains spectacles. Il donna une Audience particuliere à de Thou, avec des ordres de sa propre main, d'aller sur le champ en Picardie. Il ignoroit ce qui se passoit dans cette Province, parce que ceux qu'il y avoit envoyés, n'étoient point encore de retour. De Thou prit son chemin par Neufchâtel, & se rendit à Abbeville, où il eut une conférence avec les Magistrats & avec le Gouverneur d'une citadelle qui y étoit alors. De-là, par Pont-Dormy, il alla à Amiens, dont il trouva les habitans prévenus en faveur de la Ligue. Balagny¹, qui étoit dans leur voisinage, les assûroit d'un secours de troupes & d'argent pour les défendre contre les Navarrois ennemis de la Religion (c'est ainsi qu'il nommoit ceux qui tenoient le parti du Roi.) A peine de Thou put-il leur persuader, en leur montrant ses ordres, que Sa Majesté étoit bien éloignée de ces sentimens, & qu'elle n'avoit rien plus à cœur que de les protéger, & de prendre la défense de la Religion.

Ensuite il traversa la Somme, & se rendit à Corbie, pour y voir Pons de Bellefrière, qui en étoit Gouverneur, mais qui étoit alors à la campagne : il l'attendit un jour entier ; ce qui lui donna le loisir d'examiner les restes d'une précieuse Bibliothèque, qu'on avoit déjà pillée plusieurs fois, mais où il y avoit encore de fort bons manuscrits & des fragmens authentiques : il en mit à part plusieurs, qu'il espéroit retrouver après la fin des troubles, & dont il prétendoit enrichir la République des Lettres. La fatalité des guerres civiles ne le permit pas : Corbie fut ruinée quelques années après, & le respect dû à l'Eglise, où l'on conservoit ces précieux monumens, n'empêcha pas la dissipation de ce trésor. Quand il y retourna depuis pour les chercher, quoique le Gouverneur, que le Roi y avoit mis, fût des parens de sa femme, quoiqu'il l'aidât de toute son autorité, il ne trouva plus rien dans les coffres, où on les avoit enfermés, ni sur les tablettes : il en vit seulement les débris ; des planches renversées ou brisées, & les couvertures de ces rares manuscrits dispersées de tous côtés. Voilà les fruits de nos guerres civiles, qui plaisent tant à ces dangereux esprits, qu'un zèle indiscret

¹ Gouverneur de Cambrai, où il exerçoit une espece de Souveraineté : il fut depuis Maréchal de France.

1588.

de Religion transporte : tels sont les effets que produit une pieté fanatique, qui ne respire que massacre & incendie.

Lorsque Belleforière fut revenu de la campagne, de Thou lui donna des lettres du Roi, qui le sommoit de sa parole, & des assurances qu'il lui avoit données de sa fidélité. Comme la réponse de Belleforière fut équivoque, il écrivit aussi-tôt à Sa Majesté, & lui manda ce qu'il avoit fait à Abbeville & à Amiens: il ajoûta qu'on devoit se défier sur-tout de Belleforière: de-là il se rendit à Noyon. Varane, château bâti dans une isle de la riviere d'Oyse, n'en est pas éloigné: comme il appartenoit à Louïs de Barbançon son beau-frere, il s'y rendit, & y trouva Madame de Thou sa femme, qui étoit venue au-devant de lui, & qu'il avoit laissée à Paris.

Cependant la Reine mere avoit ménagé un traité entre le Roi & le duc de Guise, dont une des conditions étoit la guerre contre le roi de Navarre. Il fut suivi de l'Edit de Juillet¹, qu'on eut bien de la peine à faire signer au duc de Nevers. Quand il eut été arrêté, le Roi partit de Roüen pour revenir à Chartres avec toute sa Cour; il vouloit y prendre avec le duc de Guise, qui s'y rendit avec la Reine mere, les mesures nécessaires pour la guerre contre les Protestans.

Ce fut dans cette dernière ville que le Roi, qui dès le voyage de Roüen avoit promis à de Thou de reconnoître ses services, surpassa les espérances qu'il lui avoit données, & le fit Conseiller d'Etat. De Thou en prêta le serment le 26 d'Août. La Cour étoit alors fort attentive sur le succès qu'auroit cette formidable flotte d'Espagne, qu'on disoit destinée pour faire une descente en Angleterre. L'arrivée de Bernardin de Mendoza redoubla l'inquiétude & la curiosité: il n'étoit pas venu seulement comme Ambassadeur, mais comme émissaire du Roi son maître, pour animer par sa présence le parti de la Ligue. Là-dessus l'on assambla le Conseil; d'un côté de la table étoient le Chancelier de Chiverni, au-dessous de lui Villequier, Claude Pinard, & Pierre Brûlard de Crosne, ces deux derniers Secretaires d'Etat; de l'autre côté, l'Archevêque de Bourges, au-dessous le duc de Guise & les Conseillers d'Etat, entr'autres de Thou & Mery de Vic.

Comme les esprits étoient alors fort divisés, tout s'y passa

¹ Appellé l'Edit de Réunion.

en basses flatteries, ou en dissimulation. On parla beaucoup de la flotte d'Espagne, & on ne conclut rien: cela donna lieu à de Thou d'envoyer cette Lettre en Vers à Claude du Puy; elle s'est trouvée parmi ses papiers, & mérite bien d'être insérée dans ces Mémoires.

1588.

LA DÉRROUTE DE LA FLOTTE D'ESPAGNE.

A Claude du Puy Conseiller au Parlement.

A Chartres le 29 Août 1588.

A P R E S ce jour fatal, où la rébellion,
 Sous le voile trompeur de la Religion,
 Osa barricader jusqu'au Palais du Prince,
 Le Roi quittant Paris, vint dans cette Province;
 Depuis, pour pallier le plus grand des forfaits,
 On convint à Roien d'une équivoque paix;
 Et la Cour sur ses pas revint dans cette ville.
 Les Guises même en grace auprès d'un Roi facile,
 Après s'être excusés d'un fait mal éclairci,
 De Paris depuis peu se sont rendus ici.
 Superbe en ses discours, superbe en équipage,
 L'Ambassadeur d'Espagne est aussi du voyage:
 Une flotte nombreuse alors couvrant nos mers,
 Faisoit l'attention de cent peuples divers.
 Et le fier Castillan répandoit dans le monde,
 Qu'un glorieux triomphe alloit s'offrir sur l'onde;
 Vantoit les millions destinés par son Roi
 En l'honneur de l'Eglise & pour planter la Foi;
 Qu'on verroit Albion & punie & soumise,
 Et la flotte d'Espagne aux bords de la Tamise.
 Même sur les chemins qui conduisent ici,

¹ C'est une Epître dans le goût d'Horace; ainsi le style en est familier & aisé.

1588:

*S'il rencontroit un Moine, il lui parloit ainsi ;
 Au moindre payisan c'étoit même langage,
 Que les Mylords épars avoient perdu courage,
 Que Drax étoit en fuite, & ses meilleurs vaisseaux
 Dispersés, en déroute, ou dans le fonds des eaux ;
 Que dans Londres, la Reine, à bon droit allarmée,
 S'étoit avec frayeur dans la Tour enfermée.
 Mais quand un Cavalier se trouvoit sur ses pas,
 Il changeoit de discours dans un grand embarras ;
 Tantôt il étoit guai, puis tout à coup farouche,
 Les mots prêts à sortir s'arrêtoient dans sa bouche ;
 Tantôt pour éviter un mensonge odieux,
 Il disoit d'un ton grave, & tout mystérieux :
 La flotte a jusqu'ici trouvé le vent contraire,
 Mais tout va bien encore, & tout le monde espère.
 On a pourtant avis, qu'aux côtes de Médoc,
 Un de leurs grands vaisseaux brisé d'un rude choc,
 S'est depuis quelques jours échoüé sur le sable.
 On nous assure encor, comme un fait véritable,
 Qu'entre Douvre & Calais, des orages nouveaux
 Ont dispersé la flotte, & battu ses vaisseaux,
 Et proche de Boulogne, on a vu le rivage
 Couvert de tous côtés des marques d'un naufrage,
 Des débris différens, des voiles déchirés,
 D'un succès malheureux présages assurés.*

*Maintenant en secret, il faut que je te dise ;
 Ce qu'on pense à la Cour touchant cette entreprise,
 L'espérance & la crainte, où sont nos Courtisans,
 Toujours dissimulés, & quelquefois plaisans :
 Ris-en, mon cher du Puy, s'il est permis de rire,
 En voyant tous les maux que la France s'attire.*

*Au logis de l'Evêque, où le Roi tient sa Cour,
 L'élite des Seigneurs s'assembla l'autre jour ;
 Pour tenir le Conseil, on prit une Chapelle ;
 On agita d'abord cette grande nouvelle :
 Passistois au Conseil ; car la bonté du Roi
 Venoit de m'honorer de ce brillant emploi ;*

Tel

Tel qu'un homme dévot, qui veut marquer son zèle,
 Soudain on vit de Crosne¹ ajuster sa prunelle;
 Et dans un saint transport, levant les mains aux Cieux,
 S'écrier: Quelle gloire a ce Prince pieux!
 Benits soient les projets d'un Roi si Catholique,
 Et ses puissans efforts pour vaincre une Hérétique:

1588.

Périsset son armée, & tous les Castillans,
 Lui répondit Pinard, qui dès ses jeunes ans,
 Prenoit à tout propos plaisir à contredire;
 Périssent ses vaisseaux jusqu'au moindre navire,
 Que Neptune en courroux puisse les abîmer;
 N'est-ce pas sans nôtre ordre, & sans nous informer
 Qu'ils viennent dans nos mers avec tant d'arrogance,
 Pour surprendre un Etat si voisin de la France?

L'éloquent Beaulne alors nous imposant à tous,
 Par un ton gracieux, un air affable & doux:
 Que pensez-vous, dit-il, de cet apprêt terrible,
 Et du titre pompeux d'une flotte INVINCIBLE?
 Ne voyez-vous pas bien qu'ayant dompté l'Anglois,
 L'Ibère prétendra nous ranger sous ses loix?
 C'est ainsi qu'il s'avance à cette Monarchie,
 L'objet de ses desseins & de sa tyrannie:
 Il en veut à l'Europe, & son ambition
 Se couvre du manteau de la Religion.
 Jamais la piété, le véritable zèle,
 N'ont été les motifs d'une guerre cruelle.
 Que de Pierre & de Paul on lise les écrits,
 Ils n'ont point approuvé de conquête à ce prix:
 Ces divins Fondateurs d'une Eglise féconde,
 N'ont donné que leur sang, pour conquérir le monde.
 Tous les premiers Chrétiens ont marché sur leurs pas,
 Et pour gagner les cœurs, ont souffert le trépas.

A ces mots² Chiverni jette par tout la vîe,

¹ V. le Livre XCII. de l'Histoire de Mr de Thou, où il parle de Pierre Brûlard & de Pinard; il conserve ici le caractère qu'il lui a donné. Par Petreius
 Tome I.

il entend de Crosne, suivant les Notes de Messieurs du Puy.

² Il peint bien ici le Chancelier de Chiverni, homme timide & irrésolu.

1588.

Et son ame incertaine, embarrassée, émuë,
 Qui n'ose découvrir ses secrets sentimens ;
 Sur son maître étonné, règle ses mouvemens ;
 Tantôt il parle bas, puis craignant le reproche ;
 Il demande tout haut, si la flotte s'approche ?
 Quel vent peut calmer l'onde, ou la peut agiter ;
 Et quel obstacle enfin l'oblige à s'arrêter ?

Ne vous allarmés point, le vent n'est plus contraire ;
 Je le sens à ma jambe, & j'en croi son ulcère,
 Dit le gros Villequier, dont une chaise à bras
 Embrassoit l'épaisseur, & n'y suffisoit pas.
 Tu connois sa crapule, & que par sa débauche
 Un ulcère malin pourrit sa jambe gauche ;
 Tu sçais qu'il est encore un lâche corrupteur,
 Un monstre d'impudence, un bas adulateur,
 Et qu'il sert à la Cour au plus honteux usage.
 Comptez, ajouta-t'il ; qu'on ne craint plus d'orage,
 L'air est devenu calme, & le tems à changé ;
 Un grand, un puissant Roi, sera bien-tôt vengé ;
 Mon ulcère aujourd'hui coule avec abondance,
 Et je gagerois bien que la Flote s'avance.
 A ce discours infâme on eut la lâcheté
 D'applaudir de concert comme à la vérité.

Un Balustre du Roi nous cachant la présence,
 Guise écoutoit chacun dans un profond silence ;
 Enfin quand il eut mis exprès son manteau bas,
 Pour faire remarquer sa taille & ses grands bras ;
 Du plus bas de la table, où sans cérémonie
 Il s'étoit allé seoir par feinte modestie ;
 Il rompt ce grand silence, & marquant son courroux ;
 Il frape rudement la table de trois coups ;
 Il pousse un long soupir, & craignant d'en trop dire,
 C'est en vain, nous dit-il, c'est en vain qu'on aspire
 A faire en Angleterre aborder des Soldats,
 Si l'on n'a point de Ports voisins de ses Etats ;
 Le Soldat fatigué d'un pénible voyage

On dit que Henri III. le considérant après qu'il l'eut fait tuer, dit : *Qu'il est grand !*

Tombe à la fin malade, & n'a plus de courage ;
 Quiconque sans péril veut passer dans leurs mers ;
 Doit partir de Zélande, ou des côtes d'Anvers,
 A de grands Galions d'un abord difficile
 La Flandre n'offre rien, qu'une rade inutile ;
 Pour faire avec succès de si puissans efforts,
 Ce n'est que dans la France où l'on trouve des Ports :
 Seule elle peut fournir à des Vaisseaux de Guerre
 Les moyens les plus sûrs de dompter l'Angleterre.
 C'étoit donc un projet prudemment concerté,
 D'établir pour la Flote un lieu de sûreté.
 Mais en vain de Bologne on tenta la surprise,
 On a fait échoïer cette juste entreprise,
 Et le Chef découvert à la fuite obligé,
 Y perdit son canon trop avant engagé ;
 Laisant à la merci d'une triste vengeance
 Ses amis malheureux suspects d'intelligence.

1588.

Guise se tut alors, mais encore agité,
 Il se tourna vers Vic assis à son côté,
 Et lui dit à l'oreille, & comme en confidence,
 La Flote a fait naufrage, & j'en ai connoissance ;
 Des avis plus certains m'en sont ici venus,
 Que si Mars l'écrivoit à sa chere Venus.

On leva le Conseil, cette Histoire finie,
 Ainsi se sépara la noble Compagnie.

Dans ce tems-là Schomberg, dont la Reine s'étoit servie pour l'Edit de Juillet, vint à Chartres avec plusieurs de ses amis. Il venoit d'accorder à Paris Catherine sa fille à Louis de Barbançon de Cany, & c'étoit de Thou beau-frere de Cany qui avoit proposé ce mariage. Comme cette Demoiselle avoit l'honneur d'être filleule de la Reine mere, qui l'avoit tenuë sur les Fonts de Baptême, Schomberg voulut que les fiançailles se fissent à la Cour, & en présence de leurs Majestez. L'évêque de Chartres en fit la cérémonie avec éclat, & le soir le Roi, la Reine, & tous les Seigneurs assistèrent au festin. On avoit aussi invité à la fête Anne d'Anglure de Givry. C'étoit

1588.

le cavalier de la Cour le plus parfait ; beau , bien-fait , de bonne mine , agréable dans la conversation , sçavant dans les lettres Grecques & Latines (talent assez rare parmi la Noblesse) sur tout brave & connu pour tel ; d'ailleurs proche parent de Cany. Il s'en excusa d'abord sur une chute de cheval , dont il étoit encore incommodé ; cependant pour ne pas manquer à son parent dans une occasion si remarquable , il trouva moyen de paroître devant la compagnie d'une maniere galante & ingénieuse. Comme sa chute ne lui permettoit pas de se tenir debout , il prit de ces forçats Turcs , dont la ville étoit remplie depuis le naufrage de la flote d'Espagne , se fit porter sur leurs épaules dans un espèce de palanquin , & vêtu comme un Roi des Indes , entra à visage découvert dans la sale du festin , tandis que ces forçats , qui le portoient , chantoient d'un ton fort plaisant des chansons mal articulées. Ce spectacle divertit fort le Roi & toute la Cour. Les rejouissances de ses fiancailles étant finies , on revint à Paris , où le mariage fut fait à l'Hôtel Schomberg. Depuis les nouveaux mariez s'en allerent à Varane.

Ce fut dans ce château où de Thou , qui prévoyoit les funestes suites des Barricades & la révolte de Paris , fit transporter ce qu'il avoit de meilleurs meubles , sous le prétexte des nôces de son beau-frere ; comme ses tapisseries , ses lits , sa vaisselle d'argent , ses pierreries , & tout ce que sa mere lui avoit laissé de plus précieux. La guerre s'étant allumée depuis avec plus de violence , Schomberg les envoya , avec quantité d'autres qu'il avoit , dans sa maison de Nanteuil , à la Fère en Vermandois , où le capitaine Guerry , sa créature , étoit en garnison avec sa compagnie.

Mais cette précaution , qui paroissoit si sage , leur fut préjudiciable à l'un & à l'autre. Car l'année suivante la Fère ayant été prise & pillée par Florimond d'Halwin ; marquis de Maignelay , ils perdirent tous ces meubles , à l'exception de ce que les deux freres Lamet pûrent sauver , & de ce que pûrent détourner les concierges du château. Ils consignerent ce qu'ils avoient préservé du pillage entre les mains de Bouchavanes , & ces meubles furent ensuite rendus de bonne foi à sa femme , qui pendant ces mouvemens s'étoit retirée à Couci-le-Château , où son frere Lamet étoit avec une garnison.

Cette perte alla seule à plus de dix mille écus pour de Thou, sans compter toutes les autres qu'il fit pendant ces guerres : cependant après la paix, quoique la plupart en usassent autrement, on ne lui en entendit pas faire la moindre plainte. Il n'inquiéta personne là-dessus, soit à cause de son aversion naturelle pour les procès, soit qu'il ne voulût pas donner lieu aux esprits mal-intentionnés de lui reprocher, qu'il n'avoit suivi le parti du Roi, que dans la vuë de s'exempter de la perte, & de s'attirer des récompenses ; soit enfin, qu'il fût persuadé que pour son intérêt particulier il ne devoit pas retracer l'image de ces desordres, dont il souhaitoit que la mémoire fût éteinte.

1588.

Pendant le tems marqué pour l'ouverture des Etats, approchoit ; déjà un grand nombre de Députés s'étoit rendu à Blois, où le Roi étoit arrivé. Là, ce Prince rebuté du ministère précédent, & méditant quelque secrète entreprise, changea la face de la Cour : il relegua le Chancelier & Bellièvre dans leurs maisons, & congédia Villeroy, Pinard & Brûlard Secrétaires d'Etat.

Schomberg partit aussi-tôt pour Blois, & de Thou l'y suivit. Mais il se détourna d'un peu, pour rendre visite au chancelier de Chiverni, qui s'étoit retiré à Eclimont, dans le pays Chartrain : il demeura trois jours chez lui. Il ne s'en passa pas un, que le Chancelier ne reçût des nouvelles de Blois, & qu'il n'apprît que dans tous les différends du Roi avec le duc de Guise, le Duc l'emportoit toujours par la superiorité de son parti : ce qui fit dire au Chancelier, qu'il en tiroit un mauvais augure, & que toutes ces contestations auroient une autre fin qu'on ne pensoit ; que le Duc voulant abaisser le pouvoir, & avilir la dignité de son Souverain, abusoit de la patience & de la dissimulation de Sa Majesté ; que ceux de son parti, par leur hardiesse & leur insolence, élevoient son autorité trop haut ; qu'il connoissoit parfaitement le génie du Roi : que Sa Majesté tenteroit toute sorte de voye pour ramener les esprits par la douceur ; mais que s'ils persistoient dans leurs desseins, comme il y avoit de l'apparence, il étoit à craindre que cette modération ne se tournât en fureur, & que ce Prince, aux dépens de tout ce qui en pourroit arriver, ne consultât que son désespoir, & ne prît enfin la résolution de poignarder lui-même le Duc dans son appartement.

1588.

Après cette conversation, que de Thou tint alors fort secrète, il alla à Blois, dans le tems que les Etats y étoient assemblés. Il s'y passa des particularités, qu'on ne trouve point dans l'Histoire qu'il nous a donnée, & que nous rapporterons ici, autant que la mémoire du Président de Thou a pu se les rappeler.

De Thou s'étoit fort attaché au cardinal de Vendôme & à son frere le comte de Soissons: quoi qu'ils lui laissassent le soin de leurs affaires, il les faisoit plutôt comme leur ami, que comme en ayant la disposition. Depuis la mort de son pere & de sa mere, il voyoit souvent aussi Anne d'Este mere des Guises, & du duc de Nemours, & n'oublioit rien pour réunir ces deux Maisons, moins ennemies que rivales.

Avant les troubles de Paris, Michel de Montagne, dont on a déjà parlé, étoit venu à la Cour: il l'avoit suivie à Chartres, à Rouën, & étoit alors à Blois. Il étoit des amis particuliers du Président de Thou, & le pressoit tous les jours de songer sérieusement à l'Ambassade de Venise, qu'on lui destinoit depuis le retour d'André Hurault de Meisse, parent du Chancelier. Lui-même avoit dessein d'aller à Venise, & pour l'y engager davantage, il lui promettoit de ne le point quitter durant tout le séjour qu'il y feroit.

Comme ils s'entrenoient des causes des troubles, Montagne lui dit, qu'autrefois il avoit servi de médiateur entre le Roi de Navarre & le duc de Guise, lors que ces deux Princes étoient à la Cour; que ce dernier avoit fait toutes les avances par ses soins, ses services, & par ses assiduités, pour gagner l'amitié du Roi de Navarre; mais qu'ayant reconnu qu'il le jouïoit, & qu'après toutes ses démarches, n'ayant trouvé en lui qu'un ennemi implacable, il avoit eu recours à la guerre, comme à la dernière ressource, qui pût défendre l'honneur de sa Maison: Que l'aigreur de ces deux esprits étoit le principe d'une guerre, qu'on voyoit aujourd'hui si allumée; que la mort seule de l'un ou de l'autre pouvoit la faire finir; que le Duc, ni ceux de sa maison ne se croiroient jamais en sûreté, tant que le Roi de Navarre vivoit; que celui-ci de son côté, étoit persuadé qu'il ne pourroit faire valoir son droit à la succession de la Couronne pendant la vie du Duc. « Pour la Religion, ajoûta-t'il, dont tous » les deux font parade, c'est un beau prétexte pour se faire

» suivre par ceux de leur parti ; mais la Religion ne les touche
 » ni l'un ni l'autre : la crainte d'être abandonné des Protestans
 » empêche seule le Roi de Navarre de rentrer dans la Reli-
 » gion de ses peres , & le Duc ne s'éloigneroit point de la Con-
 » fession d'Aufbourg , que son oncle Charle cardinal de Lor-
 » raine lui a fait goûter , s'il pouvoit la suivre sans préjudicier
 » à ses interêts : Que c'étoient-là les sentimens qu'il avoit re-
 » connus dans ces Princes , lorsqu'il se mêloit de leurs affai-
 » res. »

1588.

Durant ces intrigues de Blois , le duc de Guise n'oublioit rien pour fortifier son parti ; il prenoit la défense de ceux qui lui étoient attachés , gaignoit les autres par des carettes , se rendoit affable à chaque particulier , promettoit des emplois , des dignités , des Charges & des Gouvernemens aux plus interessés , comme s'il en eût été déjà le maître ; il mettoit enfin tout en usage pour s'attirer l'amitié de tout le monde.

Le bruit se répandit alors qu'Anne de Barbanfon femme de Nantoüillet avoit été poignardée. Le Duc demanda à de Thou , quelles nouvelles il en avoit , & lui offrit , aussi-bien qu'à son beau-frere , ses services & son crédit. De Thou , qui fuyoit toute sorte d'engagemens , ne répondit à ce Prince qu'en peu de paroles : malgré les complimens & les carettes du Duc , il le quitta le plutôt qu'il put. Le Duc s'en plaignit à Schomberg , & quand celui-ci en parla à de Thou , ce dernier lui répondit que les bonnes graces d'un si grand Prince ne lui seroient pas seulement honorables , mais encore très-utiles & très-nécessaires dans la conjoncture présente ; mais qu'il lui avoit naturellement qu'il ne pouvoit approuver les différends continuels que le Duc avoit avec Sa Majesté : Qu'au reste , on ne voyoit autour du duc de Guise , que tout ce qu'il y avoit de gens ruinés , & de plus corrompus dans le Royaume , & presque pas un honnête-homme ; que cette raison l'avoit obligé d'en user comme il avoit fait ; que de l'humeur dont il étoit , il aimoit mieux vieillir dans une retraite honorable , que d'acheter un peu d'éclat par de si indignes liaisons.

Quand le duc de Guise apprit cette réponse , il dit qu'il avoit toujours fait son possible par ses soins & par ses bons offices , pour gagner l'amitié des honnêtes gens ; que toutes ses démarches ayant été inutiles (puisque plus il leur faisoit d'avances ,

1588.

plus ils sembloient s'éloigner de lui) il avoit été obligé dans un tems où il avoit besoin d'amis, de recevoir ceux qui venoient s'offrir à lui de si bonne grace.

Le Clergé avoit fait choix de Renauld de Baulne archevêque de Bourges, pour porter la parole dans les Etats : c'étoit un Prélat qui n'étoit entré dans aucune faction, & dont l'esprit étoit opposé aux conseils violens. Comme on s'entretenoit sur la réforme qu'on devoit apporter au luxe, qui s'étoit répandu par tout avec tant de profusion, & qui depuis a été porté bien plus loin, il disoit que c'étoit à Paris que l'ancienne simplicité de nos peres avoit commencé à dégénérer. Il donnoit pour modèle d'une modération, qu'on ne pouvoit trop recommander, la premiere Présidente de Thou, qui en qualité de femme du premier Magistrat du Parlement, auroit pû se servir, comme les principales Dames de la Cour, d'une litiere ou d'un carosse, dont l'usage étoit encore fort rare en ce tems-là : que cependant cette Dame n'alloit jamais par la ville qu'en croupe derrière un domestique, pour servir par sa modestie de regle & d'exemple aux autres femmes. Lorsque dans sa harangue il rappella en public, devant le Roi, & devant toute la Cour, le souvenir d'une frugalité si estimable, il se servit du même exemple, qu'on retrancha tout entier de son discours, lorsqu'il fut imprimé avec les autres qui avoient été prononcés dans les Etats.

Il étoit vrai qu'il n'y avoit pas fort long-tems que cette mode s'étoit introduite dans Paris. Jean de Laval-Boisdauphin, homme de qualité, a été le premier sur la fin du règne de François I. qui se soit servi d'un carosse à cause de son embonpoint, qui ne lui permettoit pas de monter à cheval. Il n'y en avoit alors à la Cour que deux, dont l'usage étoit venu d'Italie ; l'un pour la Reine, l'autre pour Diane, fille naturelle de Henri II. Dans la ville, Christophle de Thou fut le premier qui en eut un, après qu'il eut été nommé premier Président ; cependant il ne s'en servoit jamais, ni pour aller au Palais, ni pour aller au Louvre, quand le Roi l'y mandoit ; car les Magistrats gardoient encore religieusement cette louïable coûtume de n'aller jamais à la Cour, que par ordre du Roi. Sa femme en usoit de même, & comme on le vient de dire, n'alloit qu'en croupe quand

1 Elle s'appelloit Tuelleu.

elle

elle rendoit ses visites à ses parentes, ou à ses amies; l'un & l'autre ne se servoient de leur carosse que pour aller à la campagne : ce qui fut cause qu'on fut long-tems sans en voir à Paris. Le nombre s'en est tellement multiplié depuis, qu'on peut dire qu'il est aussi grand que celui des gondoles à Venise, & cela sans distinction ni de qualité, ni de rang. On voit aujourd'hui les personnes du plus bas étage s'en servir indifferemment comme les plus relevées.

1588.

De Thou, qui voyoit avec douleur que la patience de Sa Majesté, ne produisoit que du mépris pour l'autorité Royale, à mesure que la fin des Etats approchoit, résolut de retourner à Paris, pour donner ordre, le mieux qu'il pourroit, aux affaires générales & aux siennes propres. Dans cette vue il alla prendre congé du Roi, & l'attendit dans un passage obscur, qui conduisoit de la salle où il mangeoit, dans un cabinet. Là ce Prince lui tint la main pendant un tems considérable sans lui parler; cela fit croire à tout le monde qu'il lui avoit confié plusieurs secrets: cependant il le renvoya, sans lui rien dire autre chose, sinon qu'il le chargeoit de voir le premier Président son beau-frere, & de le prier de sa part de veiller à ses intérêts. Schomberg, qui étoit derriere, demanda à de Thou, en sortant, de quoi le Roi l'avoit entretenu si long-tems? De Thou lui répondit, qu'à l'exception de quelques ordres obligans dont Sa Majesté l'avoit chargé pour le premier Président, le reste s'étoit passé dans un fort grand silence. Schomberg en fut étonné, & soupçonna que le dessein du Roi avoit été d'abord de lui donner d'autres ordres; mais que les réflexions, que ce Prince avoit faites dans le tems qu'il lui tenoit la main, lui avoient fait changer d'avis. De Thou crut la même chose après ce qui arriva à Blois, & que le Roi, rempli de son projet, avoit eu d'abord envie de le charger d'instructions plus secrettes pour le premier Président; mais qu'y faisant réflexion pendant ce profond silence, il avoit jugé plus sûr & plus à propos de renfermer son secret.

Il y avoit déjà long-tems que le duc de Guise tâchoit, par le moyen de ses émissaires, & de Rossieux, de gagner les habitans d'Orleans, pour se rendre maître de la citadelle. Dans cette vue il y avoit dépêché secrettement Trémont, pour être prêt à tout événement; Charles de Balsac de Dunes qui y commandoit

1588.

en l'absence de François d'Entragues son frere , qui en étoit Gouverneur , appréhendoit qu'on ne leur enlevât ce poste. Il y avoit plus d'un mois qu'il s'étoit appercû des intrigues du duc de Guise ; mais comme il n'espéroit pas de grands secours du côté du Roi , dont l'esprit paroissoit affoibli , il cherchoit de l'argent de tous les côtés , comme il pouvoit , pour se défendre des entreprises des habitans , & des intelligences du Duc ; car le duc de Guise avoit prétendu dans le traité honteux que le Roi fit avec lui , qu'Orleans lui avoit été cédé pour sa sûreté & pour celle de son parti.

De Dunes faisoit sur cela diverses réflexions , dont il s'étoit ouvert plusieurs fois à de Thou , dans le tems qu'il étoit à Blois. Il étoit de ses amis ; il le connoissoit ennemi de toute faction , & uniquement attaché au parti du Roi ; ce qui l'obligea de lui faire part de l'embarras où il se trouvoit. Il lui dit qu'il voyoit toutes choses disposées pour l'assiéger dans sa citadelle ; que la patience imprudente & excessive de Sa Majesté , & sa sécurité à contre-tems , ne permettoient ni à son frere ni à lui , d'en attendre aucun secours ; que les affaires étoient reduites à une telle extrémité , qu'il ne lui restoit d'autre ressource que ses propres forces , pour se défendre des entreprises du Duc ; qu'il ne manquoit ni de courage ni d'amis ; qu'il n'ignoroit pas non plus que tout l'avantage consistoit à prévenir son ennemi ; mais qu'il appréhendoit en prenant cette résolution , d'exposer au pillage une ville riche , que son frere & lui vouloient conserver : Que dans cette vûë ils avoient trouvé un expédient & meilleur & plus sûr , qui étoit d'agrandir la citadelle , qui dans l'état où elle étoit , ne pouvoit pas résister long-tems ; que s'ils pouvoient y réussir , ils se rendroient maîtres de la ville , & assureroient une retraite à tous les bons François , aux serviteurs de Sa Majesté , & à tous les vrais Catholiques. Qu'il arriveroit encore que le Roi se voyant fortifié de leur secours , reprendroit sa premiere vigueur , au lieu de se laisser abattre à sa mauvaise fortune , comme tous ses serviteurs le voyoient avec douleur ; mais que pour cela il avoit besoin d'argent , pour maintenir la discipline parmi les soldats , & pour assembler un nombre suffisant de pionniers , afin d'achever l'ouvrage en peu de jours , sans craindre d'être insulté par les bourgeois ; qu'il avoit des perles d'un grand prix , qu'il engageroit volontiers pour avoir

de l'argent ; que c'étoit l'affaire commune de tous les bons Citoyens ; qu'ainsi il le prioit instamment de les exhorter en particulier à lui ouvrir leurs bourses dans une si juste occasion.

1588.

De Thou goûta ce projet, & comme il étoit aimé du cardinal de Vendôme, ainsi qu'on l'a déjà remarqué, & qu'il le trouva alors fort piqué du peu de cas que les Guises & le cardinal de Bourbon son oncle, qui leur étoit dévoué, faisoient de lui, il n'eut pas de peine à lui persuader d'avoir toujours une somme d'argent prête, pour s'en servir à tout événement, contre les suites dangereuses, que pourroit avoir ce mépris : ainsi le Cardinal lui donna pouvoir d'emprunter pour lui, lorsqu'il feroit à Paris, jusqu'à vingt mille écus, & lui promit d'employer cette somme aux fortifications de la citadelle d'Orleans, après que de Thou lui en eut fait confidence, suivant qu'il en étoit convenu avec Dunes.

Le lendemain que de Thou prit congé du Roi, il partit en poste avec Dunes pour Orleans, où ils arriverent le 18 Decembre. Il y trouva Jean de Bourneuf de Cucé, qui avoit épousé Renée de Thou sa nièce. Il vint à Paris avec lui, & y chercha de l'argent de tous côtés ; mais la nouvelle de la mort du duc de Guise fit évanouir son dessein & celui de Dunes.

Sur ces entrefaites, le Roi envoya à Orleans le Maréchal d'Aumont & d'Enragues, avec des troupes réglées, pour s'assurer de la citadelle, & pour se rendre maître de la ville, s'il étoit possible. Dès que les Parisiens scurent cette nouvelle, ils y firent marcher du secours. Cucé, qui fut averti du jour que devoit partir ce secours, & de la route qu'il devoit prendre, dépêcha en diligence au Maréchal qui étoit dans la citadelle, & qui devoit assiéger la ville, à ce qu'on croyoit, pour l'informer de ce qui se passoit. Le valet qui portoit l'avis, étoit le même qui avoit cherché, en présence de Dunes, des gands que Cucé avoit perdus dans la citadelle, & qu'on n'avoit pû retrouver : il eut ordre, si l'on ne le croyoit pas, d'en faire ressouvenir Dunes. Ce valet s'acquitta de sa commission exactement ; Dunes, qui s'en défoit d'abord, fut persuadé de la vérité de l'avis par la circonstance des gands.

Là-dessus le Maréchal fit marcher Philippe d'Angennes de

1588. Fargis, de la Maison de Ramboüillet, connu par son esprit, par sa valeur, & par sa capacité, avec François de la Grange-Montigni. Comme ils avoient des troupes réglées, ayant rencontré cette nouvelle milice proche de Nemours, ils la mirent aisément en fuite, en désarmèrent plusieurs, & prirent leur poudre & leur bagage : une grande partie néanmoins gagna Orleans ; car ils étoient plus de quinze cens hommes, qui diminuant leur perte, & faisant espérer aux habitans de plus grands secours, les porterent par leur arrivée à continuer le siège de la citadelle.

Il n'y avoit pas plus de trois jours que de Thou étoit de retour de Blois à Paris. La veille de Noël, comme il se retiroit sur le soir dans sa maison, il apprit la mort du duc de Guise, par le bruit qui s'en répandit dans toute la ville, & par l'émotion qu'y causa cette nouvelle. Comme il craignoit tout pour la vie de Sa Majesté, il crut d'abord que le Roi avoit été tué par les conjurés, & que c'étoit un faux bruit qu'on faisoit courir exprès, pour couvrir ce crime du spécieux prétexte d'une juste défense, à laquelle ceux du parti du Roi auroient donné lieu.

La nuit ne fut pas plus tranquille ; tout étoit plein dans les rues de gens qui alloient à la Messe de minuit, & d'autres qui couroient en armes par la ville. Le matin comme de Thou fut revenu de l'Eglise, & qu'il s'approcha d'un feu qui n'étoit pas encore bien allumé, il sortit un serpent d'un fagot mouillé, qu'on avoit tiré d'un lieu exposé à la pluye, ou d'une cave. On le considéra long-tems, & l'on trouva qu'il avoit sept ou huit pouces de longueur ; qu'il étoit d'une couleur brune & tannée ; qu'il étoit marqueté de taches par tout le corps ; qu'il avoit deux têtes, l'une à la place où elle devoit être naturellement, & l'autre à la place de la queue ; qu'il se traînoit en rond également par les deux bouts ; enfin qu'il étoit tel que Solin décrit l'Amphisbène. On l'examina avec attention : quand il avoit fait un certain chemin, on lui présentoit du feu pour lui faire changer de route, alors il se servoit pour se traîner de l'autre extrémité où devoit être sa queue, & où il y avoit une tête. De très-sçavans hommes n'ont pû comprendre comment cela se pouvoit faire, & les Naturalistes ont observé, qu'il est

1 Serpent à deux têtes.

fort rare de voir en France & dans les pays Occidentaux, des serpens de cette espèce, qui ne sont communs qu'en Grece, dans l'isle de Lemnos, dans l'Asie mineure & dans l'Afrique. C'est à eux de juger si ce que je viens de dire est naturel: on se contente de rapporter le fait. De Thou n'en parla alors à personne, de peur de donner matiere à des esprits si fort portés à la superstition dans ce tems-là, de tirer de cette espèce de prodige de dangereuses conjectures.

1588,

Son arrivée à Paris, si subite & si imprévue, fit soupçonner aux Ligueurs, qu'il avoit connoissance de ce qui devoit se passer à Blois, & qu'il n'étoit venu que pour fortifier le parti du Roi, & préparer ceux qui le suivoient à un si étrange événement. Ils déliberèrent souvent de quelle maniere ils en useroient avec lui. Le nommé la Ruë, dont on a déjà parlé, qui étoit attaché à la Maison de Cany, mais qui étoit un scélérat, vint plusieurs fois chés lui, pour voir insolamment qui y étoit, & s'il n'y avoit ni armes ni chevaux. De Thou fut fort tenté de le faire arrêter; mais il suivit le conseil de ses amis, & évita par sa patience, & en dissimulant malgré lui, le péril qui lui en pouvoit arriver.

Les Factieux arrêterent en ce tems-là, contre toute apparence d'équité, Jean Obsopcius, qui avoit contribué si utilement avec Nicolas le Févre, à la seconde édition des Commentaires de Muret sur Senéque. Il s'occupoit alors à une collection des Oracles des Sybilles, & des prédictions de Zoroastre, ou plutôt des pieux Chrétiens qui se sont servis de leur nom. De Thou, qui avoit encore quelque crédit auprès des Magistrats, lui procura la liberté, à condition qu'il sortiroit de la ville. Comme il le vit résolu de passer en Allemagne, il lui confia un exemplaire de Zozime, qu'il avoit fait copier par Ulric Otlinger de Lauffembourg, jeune Allemand d'un beau naturel, qu'il entretenoit dans sa maison, & qui écrivoit correctement le Grec & le Latin. Cette copie fut faite sur le manuscrit que Jean Lewenclau avoit apporté de Constantinople; dans le tems qu'il y étoit à la suite de l'Ambassadeur de l'Empereur. Lewenclau s'en étoit servi quelques années auparavant, pour le traduire en Latin: il l'avoit publié dans cette Langue, avec les Histoires de Procope & d'Agathias, corrigées sur la traduction de Christophle Peronne.

1588.

Depuis Lewenclau remit ce manuscrit en original à François Pithou, dans le tems qu'il étoit à Bâle, à condition que Pithou ne le feroit point imprimer sans l'en avertir. De Thou, à qui Pithou l'avoit confié, se ressouvint de la promesse qu'il avoit faite à Muret, quoique Muret fût déjà mort; & sçachant avec quel empressement un monument si rare étoit souhaité du public, il crut qu'il lui étoit permis de se servir de quelque détour honnête, pour en enrichir la République des Lettres. Il rendit à Pithou son manuscrit, & chargea Obsopieus de délivrer la copie qu'il en avoit tirée, à Frederic Sylburge, qui le fit imprimer deux ans après à Francfort par Véchel, avec d'autres Auteurs Grecs qui ont écrit l'Histoire Romaine; comme le dit Sylburge dans sa Préface. De Thou eut bien de la peine à se conserver pour lui-même la liberté qu'il avoit procurée à Obsopieus. La Ruë, dont on a parlé, ne l'ayant point trouvé chés lui, arrêta Madame de Thou, & la conduisit à la Bastille. Elle y resta toute la journée, & bien avant dans la nuit; mais le Duc d'Aumale l'en fit sortir, à la recommandation de Bassompierre: pour lui, il se cachoit & changeoit de logis toutes les nuits; enfin il se retira chés les Cordeliers, à la prière de ses amis, qui appréhendoient pour sa liberté. Il fut caché dans ce Couvent, par le Pere Robert Chessé, Prédicateur célèbre parmi le peuple, & qui étoit au commencement dans les interêts du Roi; mais qui peu de tems après changea malheureusement de parti, & à la prise de Vendôme fut pendu la même année, à cause de ses Prédications séditieuses.

Alors tous les bons François songerent à se retirer de Paris, malgré la garde exacte que l'on faisoit aux portes. Les amis du Président de Thou, qui sçavoient que sa vie & ses biens lui étoient moins chers que sa liberté, lui proposerent plusieurs moyens de le tirer de cette espèce de captivité où il étoit; il ne pouvoit se résoudre d'abandonner sa femme nouvellement sortie de prison & qui lui étoit si chère; mais cette Dame, déguisée en bourgeoise, se sauva sur une hacquenée, & se retira à Chevreuse chez Pierre Brunet, qui avoit été Maitre-d'hôtel du premier Président de Thou.

Pour lui, on résolut de le faire sortir en habit de Cordelier, lorsque ces Peres iroient en procession à Saint Jacques du Haut-

Pas : mais comme il étoit à craindre que s'il étoit reconnu , il ne fût exposé à la risée publique , & que cela ne fit tort au couvent, on jugea plus à propos de le déguiser en soldat, pour tromper la garde. 1588.

Un nommé Fesson , qui étoit connu pour un bon joueur de Paume , & qu'à cause de ce talent le cardinal de Guise avoit pris pour valet de chambre , le conduisit dans un fauxbourg : de Thou y trouva des chevaux qui l'attendoient. La destinée du pauvre Fesson fut aussi funeste que celle du P. Chessé : deux ans après , comme il sortit de la ville dans le tems qu'elle étoit pressée par la famine , on l'arrêta au premier retranchement : il fut accusé d'avoir maltraité ceux qui tenoient le parti du Roi : le Maréchal d'Aumont prévenu , & qui ne le connoissoit point , le fit pendre sur le champ. De Thou , qui étoit malade alors d'une fièvre violente au château de Nantoüillet , fut sensiblement touché de n'avoir pû sauver un homme , qui lui avoit rendu un service si important.

Fin du troisième Livre.

LIVRE QUATRIEME

1589.

Lorsque les deux exilés se retrouvèrent à Chevreuse, ils se rappellerent avec plaisir le péril qu'ils venoient d'éviter, & la maniere dont ils avoient trompé la garde. Ils ne pûrent s'empêcher de rire, le mari de voir l'équipage de bourgeoisie & le chaperon de sa femme, & la femme de voir l'attirail de guerre qu'avoit son mari. Dès le lendemain, vers le milieu de Janvier, ils allerent à Eclimont, où le Chancelier de Chiverni s'étoit retiré : il les y reçut avec toutes les marques possibles d'amitié, & les y arrêta jusqu'au mois suivant. Ils trouverent chez lui Marie leur sœur, abbesse des Clairets au Perche, qui venoit de recevoir ses Bulles, mais qui n'avoit pas encore pris possession de son abbaye.

Là, ils s'entretenrent souvent de l'état malheureux du Royaume, de ce qui s'étoit passé à la Cour, & de tout ce que les Ligueurs avoient écrit & publié depuis le commencement des troubles. De Thou rempli de l'idée d'écrire l'Histoire, qu'il commença deux ans après, faisoit son possible pour apprendre du Chancelier, dans des conversations familières, les particularités de ces mouvemens, dont ce Magistrat avoit connoissance. Il le fit ressouvenir du mauvais présage qu'il avoit tiré des démêlés continuels du duc de Guise avec le Roi, qu'on a rapportés dans le Livre précédent, & qu'il avoit entendu de sa bouche au mois de Novembre dernier, dans le tems qu'il passa chez lui pour aller à Blois. A son retour à Paris, avant la mort des Guises, de Thou avoit fait confidence de cette prédiction à Edoüard Molé Conseiller au Parlement, qui étoit de ses amis, & qui, après ce qui arriva, ne pouvoit assez admirer la pénétration de Chiverni, qui avoit prévu par de justes conjectures, une chose qui paroissoit si incertaine.

Comme l'abbesse des Clairets, le Président & la Présidente de Thou virent que la fête de la Purification approchoit, ils prirent cette occasion pour se rendre à Chartres auprès de l'Evêque leur oncle : ce Prélat les reçut chez lui avec autant de joye qu'avoit fait le Chancelier. Pendant le séjour qu'ils y firent, les affaires changerent bien de face ; le duc de Mayenne prit

prit la citadelle d'Orléans, la ville s'étant déjà déclarée en sa faveur : il marchoit à Paris d'un air de vainqueur, tandis que les Royalistes étoient maltraités en tous lieux. 1589.

Theodore de Ligneris, qui pour plusieurs raisons étoit des amis particuliers de M. de Thou, l'avertit que Chartres étoit sur le point de se déclarer pour la Ligue : ce qui obligea de Thou de prendre son parti sur le champ pour se mettre en sûreté. Schomberg, par sa prévoyance, lui fut d'un grand secours en cette occasion ; pour tirer son ami du danger, où il le croyoit exposé, il lui envoya une lettre écrite de la propre main de Christine de Lorraine, qui étoit prête à partir pour l'Italie, afin de se rendre auprès de Ferdinand de Medicis grand Duc de Toscane, auquel elle étoit fiancée. Cette Princesse lui mandoit de se trouver sur sa route pour l'accompagner en Italie. En effet, comme les Ligueurs pressoient le duc de Mayenne de le faire arrêter, de Thou lui fit voir cette lettre fort à propos pour se garantir de la prison.

Le colonel Dominique de Vic, brave & fidèle serviteur du Roi, étoit alors à Chartres fort incommodé d'une blessure à la jambe, qu'il avoit reçue à Chorges en Provence, où commandoit le duc d'Épernon. Il avoit long-tems gardé le lit dans l'espérance de se conserver la jambe, & à peine alors pouvoit-il monter sur une mule : comme les humeurs se jettoient sur cette partie, & de-là se répandoient dans toute la masse du corps, il souffroit des douleurs continuelles, qui le mettoient de plus en plus hors d'état de servir : ce qui fut beaucoup plus sensible, que sa blessure même, à un homme de son courage, dans un tems où la guerre étoit si fort allumée, & où le Roi avoit besoin de lui. De Thou jugea qu'il ne guériroit jamais qu'en se la faisant couper. De Vic y consentit à sa persuasion, recouvra ses forces & sa santé, & rendit depuis de grands services à Henry III. & de plus grands encore à son successeur.

De Thou, qui s'étoit préservé de la prison, envoya sa femme en Picardie prendre soin de leurs affaires domestiques, avec Henri d'Escoubleau évêque de Maillezais, Prélat de grand mérite & attaché au bon parti. Pour lui, il s'en alla par Marchénoir, & par Fréteval à Blois, avec un passeport du Duc de Mayenne.

A peine y fut-il arrivé, que le Roi malade & presque

1589.

abandonné de tout le monde, lui fit dire de se rendre auprès de lui. Ce Prince ne pouvoit se résoudre d'appeller le Roi de Navarre à son secours; en vain Château-vieux, Schomberg, d'O, Clermont, Balzac, du Plessis-Liancourt, Grimonville-Larchant, qui étoient avec lui dans le château, l'en avoient instamment sollicité: cela les obligea de prier de Thou de faire bien comprendre au Roi la nécessité pressante de se déterminer, nécessité qui augmentoit de jour en jour. Ils espéroient que les conseils d'un homme nouvellement arrivé à la Cour, feroient une plus forte impression sur l'esprit de Sa Majesté.

De Thou fit connoître au Roi, par plusieurs raisons, que la situation déplorable où étoient les affaires ne permettoit plus à Sa Majesté de choisir: Que tout le monde aprouveroit que dans une conjoncture si fâcheuse, il eût pris le meilleur parti, puisque c'étoit le plus sûr; qu'il falloit qu'il assemblât des troupes de tous côtés, & que sa cause seroit toujours bonne quand il seroit victorieux: Que la Noblesse, occupée chez elle à se défendre des insultes des Villes voisines, se rendroit auprès de lui, dès qu'elle le verroit à la tête d'une puissante armée; qu'elle n'étoit retenue que par l'abbattement où elle le voyoit; qu'elle avoit autant de zèle que jamais pour son service; qu'elle en seroit toujours animée, pourvu qu'il ne s'abandonnât pas lui-même, & ne refusât pas un secours nécessaire, que le Roi de Navarre lui offroit si à propos. Le Roi fut ébranlé par ces raisons; ainsi Schomberg & de Thou ayant fait venir secrètement du Plessis-Mornay, firent un traité avec lui pour le Roi de Navarre son maître.

Le cardinal François Morosini Légat du Pape, Prélat d'un esprit équitable & très-bien intentionné pour le Roi, auquel il avoit obligation du Chapeau, étoit encore à la Cour. Il n'oublioit rien pour ménager quelque accommodement: dans cette vue, il avoit envoyé au duc de Mayenne, lorsque ce Prince étoit à Châteaudun, pour lui demander une entrevue où il pût traiter avec lui. Il n'ignoroit pas ce qui se passoit avec du Plessis-Mornay, & lorsque Schomberg & de Thou l'allèrent trouver de la part de Sa Majesté, il ne put desapprouver en particulier une chose où la nécessité forçoit le Roi. Son caractère ne lui permettoit pas d'employer sa médiation avec d'autres qu'avec le duc de Mayenne; mais comme il n'en put

rien obtenir, il se retira de la Cour contre son inclination, repassa en Italie, & laissa le Royaume dans un grand désordre.

Pendant l'assemblée des Etats, de Thou l'avoit vû familièrement, & avoit lié avec lui une amitié fort étroite. Ce Prélat l'avoit informé de plusieurs circonstances de sa dernière Ambassade à Constantinople, où la République de Venise l'avoit envoyé: il lui avoit appris l'horrible méchanceté du Gouverneur de Corfou, qui avoit traversé sa négociation, & avec quelle conduite & quels ménagemens il avoit ramené les esprits des Bachas. De Thou en a parlé dans son Histoire: il lui dédia depuis, comme à un homme désintéressé & capable de calmer les troubles du Royaume, la ¹ Paraphrase en Vers Latins des Lamentations de Jérémie qu'il fit en ce tems-là. Il cherchoit en travaillant sur ce Prophete, quelque consolation dans la calamité publique, dont ce Prélat étoit témoin. Il est certain que les funestes divisions, qui depuis dix ans ont désolé ce Royaume si florissant, & qui l'ont réduit à la dernière extrémité, auroient pû être terminées par le tour d'esprit de ce Cardinal, par l'affection qu'il portoit à la France, & par l'autorité qu'il s'étoit acquise dans les deux partis, s'ils eussent été capables de connoître leurs véritables interêts: mais Dieu ne permit pas qu'on employât un remède si favorable pour la guérison de nos maux. Les esprits étoient si échauffés, tant au dedans qu'au dehors du Royaume, qu'à son retour à Rome on condamna sa modération, & qu'on le blâma de n'avoir pas plutôt allumé le feu de la révolte. On regardoit alors la douceur & la prudence, comme des qualités hors de saison; & ceux qui par des talens si précieux auroient pû contribuer à l'union & à la paix, comme des gens dignes de la haine publique.

Après la funeste exécution de Blois, Henri de Bourbon Prince de Dombes, vint à la Cour, où son pere l'envoya: c'étoit un jeune Prince parfaitement bien élevé, & fort instruit dans les belles lettres. De Thou lui fit sa cour, & lui présenta l'Ecclésiaste de Salomon, qu'il avoit traduit en Vers Latins, comme un gage de son affection respectueuse pour cette Maison Royale: ce Prince l'en remercia par un billet écrit de sa main, que de Thou fit imprimer depuis à la tête de sa

¹ V. l'Épître dédicatoire de cette Paraphrase, dans les Poésies sacrées de M. de Thou.

1589.

Traduction. Ce fut-là l'origine de cette généreuse amitié dont ce Prince l'honora jusqu'au dernier moment de sa vie : jamais il n'entreprit, ou ne fit rien d'important dans ses affaires de la plus grande conséquence, qu'il ne le communiquât auparavant à de Thou, & qu'il ne lui en demandât son avis.

Comme on eût perdu toute espérance d'accommodement, le Roi quitta Blois, & se rendit à Tours; en chemin, il tira d'Amboise ceux qu'il avoit fait arrêter, pour les mettre dans un lieu plus sûr. On résolut d'établir un Parlement à Tours, pour l'opposer à celui de la Ligue; on vouloit, suivant l'ancien usage, y faire approuver les intentions de Sa Majesté, pour les faire sçavoir dans les Provinces. Cet établissement n'étoit pas sans difficulté; il se trouvoit un nombre suffisant de Conseillers & de Maîtres des Requêtes: on avoit un Avocat général, qui étoit Jacque Faye d'Espesses, très-zélé défenseur des droits du Roi; mais on n'avoit point de Présidens: quelques-uns étoient demeurés à Paris, d'autres avoient été mis en prison; le reste, pour se mettre en sûreté, s'étoit retiré dans des châteaux de leurs amis, en attendant qu'ils prissent conseil des événemens.

Il n'y avoit pas long-tems que le Président Jean de la Guesle étoit mort au Laureau en Beauce, & sa Charge n'étoit pas remplie. On assembla le Conseil, où assisterent le Cardinal de Vendôme & François de Montholon, à qui le Roi venoit de donner les Sceaux. D'Espesses qui s'y trouva, fit connoître publiquement qu'il y avoit long-tems qu'il étoit résolu de ne plus faire les fonctions de sa Charge: il ajoûta qu'il étoit néanmoins prêt de les continuer, pourvû qu'on mit à leur tête un Président, qui, par son exemple, animât les Conseillers à soutenir avec fermeté l'honneur de leur emploi. Lui, & tous ceux du Conseil convenoient que personne n'y étoit plus propre que de Thou. Ils dirent qu'il étoit d'une famille qui avoit donné des Magistrats distingués & plusieurs Conseillers au Parlement; que son pere & son grand-pere avoient été Présidens; qu'il étoit allié à plusieurs maisons illustres; & ce qui méritoit le plus d'attention, qu'il avoit toujours suivi constamment le parti du Roi; qu'enfin cette dignité sembloit déjà lui appartenir, puisqu'il avoit eu l'agrément de celle de son oncle.

Comme cela se passoit en son absence & à son insçû, un

Huissier vint aussi-tôt l'avertir de la part du Roi, de se rendre au Conseil. De Thou n'y fut pas plutôt entré, que le Garde des Sceaux lui fit entendre les intentions de Sa Majesté, que le Cardinal de Vendôme appuya de très-vives exhortations. Il se défendit constamment d'accepter l'honneur qu'on lui proposoit, & après avoir témoigné les sentimens de sa reconnaissance pour le Roi & pour ceux de son Conseil, qui avoient jetté les yeux sur lui pour remplir une place si honorable, il dit : Qu'il étoit vrai que la Charge de Président à Mortier lui étoit destinée ; mais que par un penchant naturel il avoit toujours fui les grands emplois : Que soit qu'il y eût de la timidité, ou quelque chose de singulier dans son esprit, il avoit toujours regardé avec frayeur ces places que les hommes recherchent avec tant d'ambition : Qu'il s'étoit attendu de n'être que le dernier des Présidens, lorsqu'il seroit revêtu de cette dignité : Qu'il n'y avoit qu'une longue expérience qui pût donner à un premier Président les qualités nécessaires ; que tout homme de bien devoit plutôt souhaiter ces qualités que cette Charge : Que si on lui faisoit l'honneur de l'en croire digne, il étoit de son intérêt de ne pas tromper mal à propos la bonne opinion qu'on avoit de lui.

Comme dans un tems si fâcheux, lui, ni d'Espeffes ne vouloient point abandonner la patrie, il se fit alors entr'eux un combat honorable de zèle & de modestie ; l'un déféroit à l'autre, & quoique le Parlement eût besoin d'un Chef pour y mettre l'ordre, il sembloit qu'après eux personne n'eût plus osé accepter une dignité, dont, par une modération si glorieuse, ils se jugeoient incapables. Enfin de Thou l'emporta par ses prières, & par le pouvoir qu'il avoit sur l'esprit de son ami, qui fut fait Président à la place de la Guesle. La charge d'Avocat général qu'avoit d'Espeffes, fut donnée, à la recommandation du Cardinal de Vendôme, à Louis Servin, jeune homme fort sçavant, & fort attaché aux intérêts de Sa Majesté.

Après une distinction si marquée de la part du Roi, de Thou pouvoit rester en France en sûreté & avec honneur ; cependant il aima mieux accompagner Schomberg en Allemagne, & partager avec son ami les périls & les incommodités du voyage. Schomberg avoit eu ordre d'y lever dix mille chevaux & vingt mille hommes de pié. Dans l'embarras

1589.

où il étoit de choisir son monde, pour l'assister dans cet emploi, il avoit jetté les yeux sur de Thou, & l'avoit demandé pour l'envoyer négocier auprès de l'Empereur & des autres Princes d'Allemagne, principalement auprès de nos Alliés, qui devoient l'appuyer de leur crédit, & fournir de l'argent pour la levée de ces troupes.

Mais l'exécution de ce voyage étoit difficile; comme il fut sçu par tout le Royaume, les Ligueurs dresserent de tous côtés des embuscades, pour l'empêcher ou pour le retarder. Ils vouloient fermer toutes les avenues du secours qu'attendoit le Roi; & ils se vantoient par-tout, que s'il n'en recevoit point des pays étrangers, il faudroit qu'il quittât honteusement le Royaume avant quatre mois.

En effet, Schomberg accompagné de Philibert de la Guiche grand Maître de l'artillerie, & de Montigny, qui venoit d'être fait Gouverneur de Berry, prit d'abord le chemin le plus court par Romorentin, par le Comté de Charolois & par Langres, pour gagner les frontieres: mais il eut avis qu'il y avoit plus avant un gros corps de troupes qui l'attendoit; ce qui l'obligea de revenir sur ses pas à Blois.

De-là, il dépêcha de Thou au Roi, qui étoit à Châtelleraud, avec ordre de rendre compte à Sa Majesté du sujet de son retour, & de lui représenter: Que la seule voye qui lui étoit ouverte, étoient les places du roi de Navarre: Qu'il falloit changer d'avis selon les occurences, & qu'en cette occasion le chemin le plus court étoit celui qui étoit le plus sûr: Que Dom Antoine, cet infortuné roi de Portugal, voulant se retirer en France, avoit failli d'être arrêté dans l'isle de Sufinio¹ sur les côtes de Bretagne, par les partisans de Philippe II: Que ce Prince n'avoit été en sûreté qu'à la Rochelle: Que de-là il avoit écrit à Sa Majesté, qu'il n'avoit trouvé nulle part plus de fidélité, que parmi les infidèles (c'est ainsi qu'il nommoit nos Protestans) Que s'ils étoient autrefois à craindre, il n'y avoit plus présentement que leurs places, où le Roi & ses fidèles sujets pussent passer sans péril, puisque tout le reste étoit presque au pouvoir des séditieux.

Le Roi, qui venoit de recevoir les nouvelles de la défaite

¹ Ou *Socinio*, ainsi que la nomme d'Aubigné, & après lui le sçavant Mr le Duchat, dans ses Notes sur le Catholicon.

du duc d'Aumale près de Senlis ; que Saveuse avoit été battu & tué par Coligny ; que les Suiffes, que Harlai de Sancy amenoit en France par le Lac de Genève, marchaient par tout victorieux, consentit aisément que Schomberg, qui s'étoit chargé de la conduite d'un si puissant secours, prit le chemin le plus long, puisque c'étoit le plus sûr. Ainsi Schomberg passa par Saumur, par Loudun, par Thoüars, & par Niort, & gagna S. Jean d'Angely, où il arriva heureusement avec quelques capitaines Suiffes.

1589.

On y avoit arrêté la Princesse de Condé, après la mort du Prince son mari, de laquelle on parloit fort diversement. Comme Schomberg ni de Thou n'eurent pas la liberté de la voir, elle leur envoya la Princesse Eleonor¹ sa fille, & le fils posthume, dont elle venoit d'accoucher ; & elle leur recommanda vivement les intérêts de ces illustres orphelins. Les prieres de cette mere captive ne lui furent pas inutiles ; ils lui rendirent depuis & à ses enfans, tous les services dont ils étoient capables, persuadés qu'il étoit absolument de l'intérêt du Roi d'en user ainsi : ce qui ne les empêcha pas d'essuyer bien des traverses, tant de la part des oncles de ces deux enfans, que de la part du Roi lui-même.

Il avoit été résolu d'engager Elizabeth reine d'Angleterre, à appuyer auprès des Princes d'Allemagne les intérêts du Roi, de son argent & de son crédit : cette commission faisoit une partie de l'ambassade de Schomberg. Comme il ne pouvoit s'en acquitter en personne, il résolut d'abord d'y envoyer de Thou : depuis, le jugeant plus nécessaire auprès de lui, il choisit en sa place Pierre de Mornay-Buhy, frere de du Pleffis. Buhy vint prendre de Schomberg ses dernières instructions à S. Jean d'Angely, d'où il partit pour la Rochelle, & de-là pour l'Angleterre.

Pour Schomberg, il continua sa route par Jonzac & par Coutras, d'où après avoir examiné le lieu où la dernière bataille s'étoit donnée, il vint à Montagne en Perigord : c'est de là que Michel de Montagne & sa famille tirent leur nom. Montagne étoit alors à Bordeaux : sa femme, sœur de Pressac qui accompagnoit Schomberg, les reçût très-bien : Castillon sur la Dordogne n'en est pas loin. Cette ville soutint un long siège

¹ Elle épousa depuis Philippe de Nassau Prince d'Orange élevé en Espagne.

1589.

pendant ces dernières guerres, contre le duc de Mayenne, qui s'en rendit enfin le maître; mais Henri de la Tour vicomte de Turenne la reprit aussitôt sans beaucoup de peine, & s'en assura par une bonne garnison. C'est un lieu fameux dans toute la Gascogne par la défaite de Talbot, arrivée l'an 1453. & c'étoit alors un passage sûr pour les Royalistes.

De Montagne on alla à Bergerac, & de-là à Sainte-Foy, qui étoit gardé par Pierre de Chouppes Gentilhomme Poitevin, Officier brave & expérimenté. Chouppes entretint la compagnie de la bataille de Coutras, où il s'étoit trouvé dans l'armée du Roi de Navarre, & où il avoit fort bien servi. Il leur fit voir la disposition du camp, & l'ordre de bataille des deux armées pendant le combat: il en avoit fait faire un plan qu'il avoit chez lui; des drapeaux déchirés & en assez mauvais ordre, lui servoient de tapissierie dans sa salle à manger. Schomberg, pour qui il avoit de la considération, obtint de lui sans beaucoup de peine, de faire ôter les marques d'un si funeste combat.

Schomberg passa de-là à Monflanquin en Agenois, & traversant la rivière à Nerac, puis à Leytoure, il vint à Mauvezin & à Montfort dans l'Armagnac. Guillaume de Saluste du Bartas, encore fort jeune, & auteur des deux Semaines, les y vint trouver en armes avec ses vassaux, & leur offrit ses services. Il étoit surprenant qu'à son âge & dans son pays, sans autre secours que celui de la nature, qui lui avoit donné un talent particulier pour la Poësie, & un esprit fort juste, il eût composé un si bel Ouvrage. Aussi il souhaitoit avec passion de voir la fin de nos guerres civiles, pour le corriger, & pour venir à Paris le faire réimprimer, principalement sa première Semaine, qui avoit été reçûe avec tant d'applaudissemens. Ce fut ce qu'il confirma plusieurs fois à de Thou pendant trois jours qu'il les accompagna; ce qu'on remarque exprès, afin que les critiques, comme il s'en trouve toujours, sçachent qu'il n'ignoroit pas qu'il n'y eût des fautes dans son poëme; mais qu'il étoit dans le dessein de les corriger par l'avis de ses amis. Sa mort ne lui permit ni de voir la fin de nos malheureuses guerres, ni de mettre la dernière main à ce merveilleux Ouvrage.

On vint ensuite à l'Isle-Jourdain, & de-là au Mas de Verdun, où

où l'on passa la Garonne, pour éviter le voisinage de Toulou-
se ; puis on prit par le Querci, d'où Schomberg se rendit à
Montauban sur le Tarn. Ce fut là que Prégent de la Fin, vi-
dame de Chartres, jeune Seigneur également brave & bien-
fait, le vint joindre avec un corps de troupes choisies, & le
conduisit par Negrepélisse à Saint-Antonin, à l'entrée du Rouer-
gue : alors, comme on eut espérance de marcher plus commo-
dément & plus vite par les plaines, on passa le Tarn pour se
rendre à Villemur. Dans cet endroit on prit conseil de Louis
d'Amboise comte d'Aubigeoux, qui avoit son château de Gros-
lé dans le voisinage : de-là, l'on vint à Millac, château qui ap-
partient à François de Casillac de Sessac, qui y reçût Schom-
berg avec de grandes marques d'amitié.

1589.

Sessac avoit été bon Courtisan & bon Officier : dans sa jeu-
nesse il s'étoit attaché à Messieurs de Guise, & leur avoit rendu
de grands services ; mais depuis qu'on l'eut fait Chevalier de
l'Ordre, il ne s'étoit engagé dans aucune faction. Toute la
Noblesse du pays lui faisoit la Cour : il l'avertissoit librement
de se rendre sage par son exemple ; qu'il n'avoit rien négligé
pour s'attirer l'amitié de plusieurs Princes ; qu'il n'en avoit ja-
mais trouvé de plus sûre ni de plus avantageuse que celle du
Roi ; que s'il lui envoyoit un chien galeux, il lui céderoit son
propre lit : ce qu'il disoit exprès, sçachant que quelques-uns
de ceux qui le venoient voir, trouvoient mauvais en particu-
lier, qu'il reçût si bien chez lui ceux qui suivoient le parti de
Sa Majesté.

Il y avoit dans son voisinage un jeune Gentilhomme nom-
mé Louis de Voisins d'Ambres, d'une Noblesse distinguée du
pays : il étoit fort proche parent du comte d'Aubigeoux & le
sien. Comme jusqu'alors il avoit fait une rude guerre aux Pro-
testans, il étoit à craindre que la cause du Roi se trouvant
confonduë avec la leur, il ne les traitât également ; d'autant
plus qu'il étoit maître de Lavour, de Saint-Papoul, & d'Albi,
d'où il faisoit continuellement des courses de tous côtez. Ses-
sac n'en pouvoit répondre, & dit à Schomberg, que puisqu'il
étoit venu si avant, il lui conseilloit de laisser à droite les plai-
nes de Languedoc, & de prendre à gauche par les monta-
gnes ; que ce chemin étoit le plus rude, mais que c'étoit le
plus sûr.

1589.

Quand ils l'eurent quitté, le premier lieu qu'ils trouverent fut Villefranche de Rouergue, où Bournazel gouverneur de la Province attendoit Schomberg. On y arriva fort avant dans la nuit, parce qu'on fut souvent obligé de s'arrêter pour faire ferrer les chevaux. De-là, en rebrouffant chemin, on vint par le château de Bournazel à Figeac, & de-là à Calvinet, la seule place d'Auvergne qui fût occupée par les Protestans. Mefillac comte de Restignac y vint trouver Schomberg avec de bonnes troupes, & le conduisit le lendemain à Mur de Barres.

Les Cévennes, qui commencent dans le Périgord, bornent, par une longue chaîne de montagnes, le Limoufin au Nord, le Quercy & le Rouergue au Sud; plus loin, l'Auvergne & le Velay, d'où descendant du côté du Midi vers le Rhône, elles comprennent le Gevaudan au couchant, & le Vivarais au levant; là, elles sont les plus hautes & les plus impraticables: elles continuent de porter leur nom, & descendent par une plus douce pente jusqu'à Alais.

De Mur de Barres le comte de Restignac conduisit les Envoyez de Sa Majesté jusqu'à la vûe de Mariéje, qui est le lieu seul où il y ait Justice Royale dans le Gevaudan.

Si-tôt qu'il crut les avoir mis en sûreté, il les quitta. Mariéje avoit été depuis peu ruinée par les troupes du Roi, ou plutôt par l'animosité particuliere d'Antoine de la Tour de Saint-Vidal. Il n'y étoit demeuré d'entier, du côté du Levant, qu'une Fontaine avec son bassin & son pié d'estal, & de celui du couchant une seule ruë; le reste n'étoit qu'une solitude & qu'un amas confus de maisons renversées. Cette ruë n'étoit pas mal peuplée, & ce fut là qu'on fit rafraîchir les chevaux: la Peire qui est à droite sur une hauteur, & qui fut ruinée dans l'expédition du duc de Joyeuse, n'en est pas loin. On jugea à propos de pousser de-là jusqu'à Chanac, qui est un bourg fort peuplé, comme le sont tous ceux de ce pays-là: on y voit le Palais de l'évêque de Mende, avec le cabinet de Durand surnommé le Spéculateur. On coucha dans ce bourg, & le lendemain on se rendit à Mende; Adam Heurteloup évêque & comte de Gevaudan, avoit eu cet Evêché depuis Renaud de Beaulne, dont nous avons parlé. Il reçût Schomberg, de Thou, & toute leur suite, avec autant de cordialité que de magnificence.

Ce Prélat étoit d'une grande exactitude, pour tout ce qui

regardoit son ministère; d'ailleurs d'une fidélité inviolable pour le service du Roi, & pour tous ceux qui suivoient le parti de Sa Majesté. Dans le premier repas qu'il leur donna, on remarqua avec quelque surprise, qu'on ne servoit aucune piece de gibier ou de volaille, à qui il ne manquât, ou la tête, ou l'aîle, ou la cuisse, ou quelqu'autre partie: ce qui lui fit dire agréablement, qu'il falloit le pardonner à la gourmandise de son pourvoyeur, qui goûtoit toujours le premier de ce qu'il apportoit. Comme ses hôtes lui demanderent qui étoit ce pourvoyeur, il leur dit:

1589.

« Dans ce pays de montagnes, qui sont des plus riches du Royaume par leur fertilité, les Aigles ont coutume de faire leur aire dans le creux de quelque roche inaccessible, où l'on peut à peine atteindre avec des échelles ou des grappins. Si-tôt que les Bergers s'en sont aperçus, ils bâtissent au pié de la roche une petite loge, qui les met à couvert de la furie de ces dangereux oiseaux, lorsqu'ils apportent leur proye à leurs petits. Le mâle ne les abandonne point pendant trois mois, non plus que la femelle, tant que l'Aiglon n'a pas la force de voler: la femelle ne s'accouple point alors avec le mâle. Pendant ce tems-là ils vont tous deux à la petite guerre dans tout le pays d'alentour: ils enlèvent des chapons, des poules, des canards, & tout ce qu'ils trouvent dans les basses-courts, quelquefois même des agneaux, des chèvres, jusqu'à des cochons de lait, qu'ils portent à leurs petits. Mais leur meilleure chasse se fait à la campagne, où ils prennent des faisans, des perdrix, des gelinotes de bois, des canards sauvages, des lièvres & des chevreuils. »

« Dans le moment que les Bergers voyent que le pere & la mere sont fortis, ils grimpent vite sur la roche, & en apportent ce que ces Aigles ont apporté à leurs petits, ils laissent à la place les entrailles de quelques animaux: mais comme ils ne le peuvent faire si promptement, que les Aiglons n'en ayent déjà mangé une partie, cela est cause que vous voyez ce qu'on vous sert ainsi mutilé; mais en récompense, d'un goût beaucoup au-dessus de tout ce qui se vend au marché. Il ajoûta, que lors que l'Aiglon est assez fort pour s'envoler, ce qui n'arrive que tard, parce qu'on l'a privé de sa nourriture, les Bergers l'enchaînent, afin que le pere & la

1589.

» mere continuent à lui apporter de leur chasse , jusqu'à ce que
 » le pere le premier & la mere ensuite s'étant accouplés, l'ou-
 » blient entierement ; alors les Bergers le laissent-là , ou l'appor-
 » tent chez eux par pitié. »

Effectivement la table de l'Evêque étoit fournie par de pa-
 reils pourvoyeurs , même par des Vautours , qui sont des oi-
 seaux carnaciers plus grands que les Aigles , mais qui ont la tête
 de côté , & qui ne vivent que de cadavres & de carnage.
 De Thou eut la curiosité de voir ces Aigles de près ; il monta
 par un chemin très-difficile auprès d'une aire , dont l'Aiglon
 étoit enchainé. La mere ne tarda pas d'y arriver , les ailes si
 étenduës , qu'elle leur déroba presque la lumiere : elle appor-
 toit un faisan à son petit , & retourna aussi-tôt à la chasse. De
 Thou , & ceux qui l'accompagnoient , s'étoient cachés dans
 une petite loge pour éviter sa furie ; les payisans l'avoient averti
 que faute de prendre cette précaution , ces dangereux animaux
 avoient déchiré de jeunes gens qui cherchoient des aires. L'E-
 vêque les assûra qu'il ne falloit presque que trois ou quatre de
 ces aires , pour entretenir sa table splendidement pendant toute
 l'année.

Ils séjournèrent chez lui pendant trois jours , & de-là ils al-
 lerent à Villefort par le plus rude chemin des Cévennes , d'où
 ayant laissé Florac & Anduse à droite , ils descendirent par une
 plaine à Alais , lieu très-agréable , mais un peu ruiné par la
 guerre. Enfin ils gagnèrent Uzez , où Schomberg fut obligé de
 garder le lit pendant quelque tems ; comme il étoit fort replet ,
 il étoit fatigué du chemin qu'il avoit été contraint de faire à
 pié , contre sa coûtume , dans les chemins rudes & dangereux
 de ces montagnes. A Uzez , de Thou fut informé des rava-
 ges qu'un nommé Matthieu Merle , fils d'un cardeur de lai-
 ne , fit pendant nos guerres civiles dans l'évêché de Mende ,
 & dans tout le Gevaudan : comme il les apprit de la propre
 bouche du frere de ce Matthieu Merle , qui venoit souvent
 voir Schomberg , il en a fait mention dans l'Histoire qu'il nous
 a donnée.

Pendant que Schomberg étoit au lit , il envoya demander
 à Henri de Montmorenci gouverneur de la Province , quelle
 route il devoit prendre ; mais dans le même tems il reçut de nou-
 veaux ordres du Roi. Ce Prince lui mandoit , que puisque les

troupes étrangères, que Sanci lui avoit amenées, lui étoient si utiles, il étoit nécessaire d'en lever davantage; que pour cet effet, comme il ne pouvoit tirer de l'argent que de l'Italie, il lui ordonnoit d'y passer, puisqu'il en étoit si proche; que devant que d'aller en Allemagne, il tirât de Florence & de Venise tout l'argent qu'il pourroit.

1589.

Les Officiers Suisses, qui accompagnoient Schomberg, avoient envie de retourner chez eux par la Savoye & par la Bresse, qui étoit leur plus court chemin. Pour les contenter & les payer, Schomberg dépêcha de Thou avec Antoine Moret des Reaux, qui étoit avec eux, de la part du Roi de Navarre, pour aller emprunter de l'argent à François Bonne de Lesdiguières. Des Reaux & de Thou prirent leur route par Montelimar, par Créte, par Die, & arriverent à Puymore. Ils y trouverent Lesdiguières, occupé au siège de Gap, qui lui fut enfin rendu par le vicomte de Pagnières. Lesdiguières lui prêta deux mille écus d'or; de Thou les ayant reçus, prit une autre route; il passa par Saint-Paul-Trois-Châteaux, par Moirs, par Grignan, & laissant Suze à gauche, il se rendit au Pont Saint-Esprit, ainsi nommé à cause de son pont admirable sur le Rhône. Schomberg, qui étoit remis de ses fatigues, les y attendoit.

S'étant tous rejoints, ils passèrent le Rhône, & vinrent à Orange, où ils furent reçus magnifiquement par Hector de la Forêt de Blacons gouverneur de la citadelle. Schomberg y congédia les Officiers Suisses & les paya: de-là passant près d'Avignon, il vint à Barbantanes, & logea dans le château de Mondragon, dont le Seigneur les reçut fort poliment, & lui donna à souper avec Bernard Nogaret de la Valette.

La Valette avoit sommé Château-regnard, qui est dans le voisinage; sur le refus que la place fit de se rendre, il fit amener du canon, la prit le lendemain, & en fit pendre le Gouverneur. Après cette expédition, il accompagna Schomberg jusqu'à Cavaillon, ville du comtat Venaissin sur la Durance. L'Evêque du lieu les y reçut avec de grandes marques d'amitié, & les régala: alors la Valette les quitta, & leur donna le marquis d'Oraison pour les escorter.

Ils allerent dîner à Merindol, où d'abord, comme leur avoit dit d'Oraison, ils ne trouverent personne. A l'aspect de gens

1589.

en armes, tous les habitans s'enfuirent dans des cavernes; mais comme ils scûrent que c'étoit d'Oraison, dont ils n'avoient rien à craindre, ils revinrent sur leurs pas dans le moment. D'Oraison leur dit de ces peuples à peu près ce qu'en rapporte J. Sleidan, qui avoit été au service de Guillaume du Bellai-Langei, ou plutôt de Jean cardinal du Bellai son frere: Que c'étoient des gens simples, fidèles dans leur négoce, soumis aux Magistrats, bienfaisans à tout le monde, & sans aucune malice: Qu'ils payoient exactement les tributs qu'ils devoient au Roi, ou à leurs Seigneurs particuliers: Que pour conserver leur Religion, ils ne se marioient jamais que parmi eux: Qu'ils observoient religieusement les mêmes coûtumes qu'ils avoient reçûes des Vaudois & des Albigeois, qu'on avoit si fort persécutés: Que c'étoient-là les restes de ces peuples, qui se conservoient encore à Leurmarin, à Cabrières, & dans les vallées des Alpes: Que ceux-ci étoient du Diocèse de l'évêque de Marseille, auquel ils payoient ses droits régulièrement. Toutes choses que d'Oraison n'avoit point apprises de Sleidan, qu'il n'avoit jamais lû; mais du bruit commun de toute la Province.

Le même jour d'Oraison les mena coucher à son château de Cadenet, où il faisoit sa principale demeure. Le lendemain ils allerent à Manosque, qui est une Commanderie de l'Ordre de Malthe: de-là ils traverserent la Durance, & vinrent à Riez. Fauste, qui en fut Evêque dans le quatrième siècle, a rendu cette ville célèbre, L'Eglise est hors la ville, & sur une hauteur qui la commande: les troupes & les munitions qu'on y mit dans nos dernieres guerres, l'avoient profanée. La plupart de la Noblesse du pays fait son séjour dans cette ville, entre autres Tournon de Castlane, pere d'une belle & nombreuse famille, & qui reçut Schomberg dans sa maison.

Enfin après avoir passé par Draguignan, qui étoit occupé par le Baron des Arcs, on arriva en deux jours à Fréjus, où il fallut en attendre trois pour mettre les Tartanes en état. Tout étant prêt, Schomberg se rendit à Saint-Rapheau: l'on y voit encore une moitié d'Amphithéâtre presque ruiné, & c'est en ce lieu qu'abordent ordinairement les vaisseaux. Là, Schomberg se défit de ses chevaux, & sur le soir du premier jour d'Août, il fit voile avec toute sa suite. Il eut le vent si

favorable, qu'ayant passé l'isle de Lérins & Antibe, le matin il découvrit Nice à l'embouchure du Var, & sans aucune incommodité, il arriva à Monaco sur le midi.

1589.

Il n'en fut pas de même de Jacque de Thou : toute la nuit il eut une furieuse nausée, qui après lui avoir fait faire des efforts extraordinaires, lui laissa une si grande altération, qu'ayant bû de l'eau pour l'appaiser, il se fit beaucoup de mal à l'estomach. Du vin de Corse, qu'il prit, le soulagea, & lui donna assés de force & de vigueur pour suivre Schomberg, & pour gagner avec lui la ville de Genes, où ils arriverent tous deux en bonne santé.

La République les reçut avec une grande distinction, malgré les plaintes des Espagnols. Des députés du Sénat vinrent au-devant d'eux les complimenter sur leur heureuse arrivée, & leur témoigner les dispositions favorables qu'ils avoient dans le cœur pour le service du Roi, & pour tous ceux qui venoient de sa part. Toute la ville étoit dans les mêmes sentimens, & faisoit des vœux pour Sa Majesté au préjudice des rebelles. Il arriva même qu'une galère de Marseille, qui quelque tems auparavant étoit venuë dans le Port sans la bannière de France, pensa être coulée à fonds par le peuple. Les Marseillois, pour éviter leur perte, ne trouverent point d'autre ressource que de réclamer le nom du Roi : ce qui seul appaisa la sédition.

De Thou visita Genes pendant quatre jours avec beaucoup plus d'attention, qu'il n'avoit fait dans le tems qu'il y vint la premiere fois avec Paul de Foix ; mais comme durant les grandes chaleurs du pays, il voulut boire à la neige, sans en trop examiner les conséquences, il affoiblit son estomach, qui n'étoit pas bien remis des fatigues de la mer, & fut pris d'une fièvre lente, accompagnée de lassitudes & d'inquiétudes par tout le corps.

Dans ce tems-là Schomberg le quitta, & voulut aller à Florence *incognito*, pour s'assurer de l'argent qu'on lui avoit promis, & en tirer davantage s'il pouvoit. Il chargea de Thou d'aller droit à Venise, & de prendre de certaines mesures avec André Hurault de Meisse, ambassadeur de Sa Majesté ; il lui donna ensuite rendez-vous, dans un lieu qu'il lui marqua, & où il devoit l'attendre. On ne sçavoit point encore en Italie le détestable parricide commis en la personne du Roi Henri III.

1589.

De Thou, qui l'ignoroit aussi, passa l'Apennin, & vint à Tortone : il vit Christine de Dannemarck mere de Charle duc de Lorraine, qui avoit eu cette ville pour son doüaire. Il en partit aussi-tôt, & se rendit à Plaisance, pouvant à peine se tenir à cheval : il y séjourna un jour pour se reposer. Heureusement, comme il ne pouvoit plus supporter la fatigue du cheval, il eut la commodité de descendre le Pô, & de se rendre par eau à Venise.

Il y arriva le 14 d'Août, le jour même qu'un Courrier parti de Milan, avoit répandu dans la ville la nouvelle de la mort du Roi. Comme il venoit d'un lieu suspect, on n'y ajouta pas beaucoup de foi. Trois jours après il en arriva un autre, qui confirma cette fâcheuse nouvelle ; mais qui convertit la consternation générale en une joye inespérée : il fit sçavoir en même tems que l'armée de France & toute la Noblesse avoit reconnu le roi de Navarre.

Sur cette nouvelle, Marc-Antoine Barbaro, Procureur de S. Marc, se rendit au Sénat, & y proposa d'envoyer au nouveau Roi une célèbre Ambassade, pour le féliciter sur son avènement à la Couronne. Voici les principales raisons de son avis : « Que la République avoit un fort grand intérêt, qu'il y eût en France un Roi reconnu & certain, qui par sa puissance conservât entre les Princes Chrétiens cet équilibre nécessaire, qui sert de règle à la prudence de ses conseils : Qu'il ne pouvoit y en avoir d'autre, que celui qu'une succession légitime appelloit à la Couronne : Que si son droit à la succession recevoit quelque difficulté, & si elle dépendoit du suffrage de ses peuples, les Grands & cette brave & nombreuse Noblesse, qui en font la force & l'appui, avoient seuls le droit de se choisir un Roi : Que le Sénat étoit informé que le roi de Navarre avoit pour lui & le droit à la succession, & le consentement de la Noblesse, qui malgré les soupçons qu'on avoit toujours eus de son trop de confiance & de sa légèreté, avoit donné des marques admirables de sa sagesse en cette occasion. Qu'au reste le Sénat ne pouvoit rien espérer que d'avantageux d'un si grand Prince, dont la vertu méritoit une Couronne, quand sa naissance la lui refuseroit. » C'est ainsi que ce sage Sénat délibéra dans cette conjoncture.

Le cardinal de Joyeuse étoit alors à Venise, & logeoit au Palais

Palais S. George, qui lui avoit été assigné par la République : il avoit auprès de lui Arnaud d'Offat, ami particulier de M. de Thou. Le Cardinal avoit choisi cette retraite après la Bulle précipitée de Sixte V contre Henri III, & vouloit au moins par son absence défendre l'honneur de son Souverain, & la Majesté de nos Rois flétrie par cette Bulle. Par-là il donnoit aussi des marques publiques de sa reconnoissance, pour un Prince libéral qui l'avoit comblé de tant de bienfaits. De Thou ne le quittoit guères, & ils entendoient presque tous les jours ensemble la Messe du Pere Ange de Joyeuse son frere, au couvent des Capucins de saint Roch, où ce Pere étoit en ce tems-là.

1589.

Le Cardinal ne doutoit point que le roi de Navarre, justement irrité du détestable parricide du Roi, ne marchât droit à Paris, & qu'il ne s'en rendît le maître ; ce qui lui paroissoit d'autant plus aisé, que ce terrible coup devoit avoir étourdi ceux qui en étoient complices, & divisé les esprits de cette grande ville ; que la Noblesse étoit animée du désir de la vengeance, & le soldat de l'espérance du pillage. Rempli de cette idée, il s'imaginoit déjà entendre les cris des enfans, les plaintes des vieillards & les gémissemens des femmes ; il croyoit déjà voir le soldat furieux courir de tous côtés l'épée à la main, mettre tout à feu & à sang, commettre en un mot, toutes les cruautés qu'on exerce dans une ville prise d'assaut.

Comme les troubles de sa patrie l'empêchoient d'y demeurer, il se plaignoit d'être contraint par la fortune de retourner dans un pays, d'où il avoit été obligé de sortir du vivant du Roi son maître. Il disoit cependant qu'il ne pouvoit demeurer ailleurs ; que puisqu'il ne vouloit pas retourner en France, & qu'il n'avoit aucun engagement avec Henri IV, qui n'étoit pas reconnu à Rome & dans une grande partie de l'Europe, il se tiendroit à Rome comme dans un port assuré, où il pourroit attendre la fin de la tempête & le calme des esprits : que là il se détermineroit plus sûrement sur le parti qu'il devoit prendre.

Ce Prélat n'étoit engagé dans aucune faction, & ne s'y engagea jamais. On peut dire que la conduite qu'il tint depuis, fut plutôt un effet de la dignité qu'il avoit à soutenir, que de son inclination. Comme il s'étoit fery de sa prudence pour

1589.

s'accommoder au tems , il se servit aussi de son équité , dès que l'occasion s'en présenta. Il quitta tout engagement , & s'attacha uniquement aux intérêts du Roi & de sa patrie ; ce qu'il fit si à propos & avec tant de zèle , que lorsqu'il revint à la Cour , il n'y eut point d'affaires de conséquence que le Roi ne lui communiquât : même depuis la mort déplorable de ce Prince , il s'employa avec tant de désintéressement à reconcilier les grands Seigneurs , qui étoient presque tous ses parens , qu'il devint le médiateur de leur réünion , & l'arbitre de leurs différends.

Il retourna donc à Rome avec d'Offat. Avant leur départ , d'Offat étoit venu plusieurs fois voir de Thou , & s'étoit entretenu familièrement avec lui sur les affaires de France : ce fut au sujet de ces entretiens que de Thou lui dédia le Poëme suivant , qu'il acheva le 24 de Septembre , & qui fut imprimé depuis à Tours avec la même date ; mais sans le nom de celui auquel il étoit adressé.

Il eût peut-être été à propos de le rapporter ici tout entier , parce qu'il est devenu fort rare , & qu'il contient des faits de conséquence pour l'Histoire de ce tems-là : mais la juste douleur des troubles passés , qui pouvoit alors en faire excuser la liberté , même dans l'esprit des plus mal intentionnés , pourroit irriter aujourd'hui certaines personnes , que l'intérêt public , plus que celui de J. de Thou , porte à ménager , à cause du long intervalle qui s'est écoulé depuis les troubles. On n'en mettra donc ici que le commencement & la fin.

A MONSIEUR D'OSSAT.

*S*IECLE infâme , & rempli de monstres exécrables ?
 As-tu pu mettre au jour des François si coupables ?
 Que peut-il donc rester pour combler leur fureur ,
 Pour être à l'Univers des spectacles d'horreur ,
 Si ces séditieux font gloire de leur crime ,
 Après le sang versé de leur Roi légitime ,
 Prévenus d'une erreur contraire à tous les droits ,
 Qu'on peut empoisonner & poignarder les Rois ?

*D'Ossat, mon cher d'Ossat, ami tendre & fidèle,
 Nous, qui pour la patrie avons le même zèle,
 Nous, dont le cœur est pur, & saine la raison,
 Parlons en liberté de cette trahison;
 Nous voici dans Venise, où loin du sot vulgaire,
 On peut s'entretenir, sans peur de lui déplaire:
 Qui l'eût jamais pensé de notre Nation,
 Qu'un peuple si connu par son affection,
 Par sa fidélité, pour ses Rois si certaine,
 Ait immolé son Prince à sa cruelle haine?
 Que cette haine encor dure après son trépas;
 Après tant de fureur que ne croira-t'on pas?*

1589.

*François dénaturés, s'il est permis encore,
 De vous donner un nom que l'Univers honore;
 De quoi vous a servi cet horrible attentat,
 Qu'à rallumer la guerre & renverser l'Etat?
 Ces troubles que permet la Justice divine,
 Ne se termineront que par votre ruine;
 Et vous reconnoîtrez aux plus rudes fleaux,
 Que la rébellion est le plus grand des maux.*

*Quoi! si vous aviez peur du joug de l'Hérétique,
 Pourquoi ne pas aimer un Roi si Catholique?
 Un Roi dont la vertu digne de ses Ayeuls,
 Dont le zèle & la Foi, &c.*

Il y avoit de suite environ deux cens Vers, dont l'Auteur est bien aise qu'on ne se souviene plus. Puis s'adressant à Henri IV, il ajoute :

*Prince, envoyé du Ciel à l'Etat abattu,
 Qui pourroit dignement célébrer ta vertu?
 La prudente Venise admire ton courage,
 Et déjà le Senat t'a donné son suffrage;
 Malgré tes ennemis & leurs lâches complots.
 La Brente en ta faveur fait murmurer ses flots;
 Et sur le lac de Garde, on voit les Dieux de l'onde
 T'appeller par ton nom à l'Empire du monde.*

§ Y ij

1589.

*C'est en vain que Milan redouble ses efforts ,
En vain le fier Ibère épuise ses trésors ,
Pour armer contre toi le reste de la terre.
Ta valeur va fixer le destin de la Guerre ;
Tel est l'arrêt du Ciel , & ce qu'a dit de toi ,
L'Oracle de Venise après la mort du Roi.*

*Voyant de ton parti tout ce Conseil de sages ,
Les François abattus relevent leurs courages ;
Un lâche assassinat les avoit consternez :
Ils couroient dans Venise éperdus , étonnez ,
Déplorant les malheurs de leur chere Patrie ,
Et l'opprobre éternel dont elle s'est flétrie.*

*Pour nous , mon cher d'Ossat , pleins du plus doux espoir ,
La piété du Prince a dû nous faire voir ,
Que le Ciel soutenant les droits de sa naissance ,
Il nous rendra la paix , & l'honneur à la France.
Tu veux aller à Rome , où hâtant ton retour.
Tu verras le parti que prendra cette Cour.*

*Ce digne Cardinal , qui veille à nos affaires ,
Veut toujours écouter tes avis salutaires.
Moi je vais traverser par des payis affreux ,
Pour revoir ma Patrie & nos champs malheureux ,
Où triomphe à grand bruit la Discorde cruelle ,
Même après son trépas , au Roi toujours fidèle.*

*Je veux de mille pleurs arroser son tombeau ;
En vain un peuple ingrat , & qui fut son bourreau ,
Menace l'innocence & répand des blasphêmes ;
En vain ces fiers Titans attaquent les Dieux-mêmes ,
Recommencent la Guerre à leur confusion ;
Je crains peu leur menace & leur vaine union.*

*Quiconque a comme moi la conscience pure ,
Se fie en sa vertu , quelques maux qu'il endure ;
Son honneur le conduit au milieu des hazards ,
Et sa fidélité l'armant de toutes parts ,*

*Il souffre avec plaisir d'une Troupe rebelle,
S'il peut donner au moins quelques marques de zèle.*

1589.

Après le départ du cardinal de Joyeuse & de d'Offat, de Thou voulut voir Padouë, & jouir pendant quelques jours des charmes de la conversation de Jean Vincent Pinelli, qu'il n'avoit point vû depuis seize ans. Durant son séjour tranquille en cette ville, il visita souvent la belle Bibliothèque, que cet homme de lettres avoit formée pendant tant d'années & avec tant de soins. Il trouva dans la maison de Pinelli, Aicardo de Génes, homme poli, très-bon Juge sur les matieres de litterature, & qu'il n'avoit pas moins d'envie de voir que Pinelli. Aicardo faisoit grand cas de la version de S. Basile, & des autres Peres Grecs, qui ont écrit de la sainte Trinité, & qu'on a donnez au Public avec Phœbade évêque d'Agen. Il fit présent à de Thou d'un beau manuscrit du livre de l'hérésiarque Eunomius, dans la vûë qu'en l'examinant sur ce qu'on avoit déjà imprimé de S. Basile, & sur ce qu'on devoit imprimer de S. Grégoire de Nyffe, on pût donner plus de lumiere & de correction à la nouvelle édition qu'on en préparoit.

De Thou s'informoit exactement à Pinelli de tous les hommes illustres dans les Sciences, qui avoient parû en Italie, & dont la mémoire commençoit à vieillir: il vouloit la faire revivre dans ses Annales, comme en effet il le fit depuis sans aucune passion: il n'oublia pas non plus les scavans Espagnols, & l'on peut dire avec confiance, qu'il rendit également justice, par-tout où il trouva de la doctrine & de la vertu. Un procédé si équitable lui faisoit espérer quelque reconnoissance de la part des Italiens & des Espagnols: cependant il ne fut jamais plus trompé dans ses espérances: ce sont les deux Nations qui lui ont témoigné plus d'ingratitude¹.

¹ Pour se consoler, il s'appliquoit ces passages des Pseaumes. *Qui retribuunt mala pro bonis detrahebant mihi, quoniam sequebar bonitatem. Pl. 37. Totâ die exprobrabant mihi inimici mei & qui laudabant me, adversum me jurabant. Pl. 101. Ego autem tanquam surdus non audiebam & sicut mutus non aperiens os suum, & non habens in ore suo redargutiones. ibid. In memoria aeterna erit justus, ab auditione mala non timebit. Pl. 111. Edices me de laqueo hoc quem absconderunt*

mihi, quoniam tu es protector meus. Pl. 30. Enfin il repetoit souvent ces paroles qu'il faut dire à l'article de la mort: In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum: redemisti me, Domine, Deus veritatis. Lorsqu'il recite ces paroles dans ses prieres ordinaires, il y trouve toujours de quoi se consoler; il se sent fortifié par le secours de Dieu, & plus disposé à souffrir patiemment. Mss. Reg. Samm. & Ant.

1589.

Revenons à Schomberg, qui étoit toujours resté à Florence. Dès qu'il eut appris la mort de Henri III. il fit revenir Guichardin son écuyer, qu'il avoit envoyé avec de l'argent pour lever des troupes. Il partit ensuite pour Mantouë, où il vouloit conférer avec de Meisse Ambassadeur de France à Venise. Il n'y fut pas plûtôt arrivé, qu'il en repartit avec de Thou, qui l'y étoit venu trouver pour se rendre à Verone, où de Meisse les attendoit. Tous ensemble retournerent encore à Mantouë pour quelques secrettes conférences avec le Duc Vincent, & revinrent à Verone. De Meisse les quitta là, pour reprendre le chemin de Venise.

Schomberg & de Thou, qui s'arrêterent à Verone, alloient souvent chez le comte Bevilaqua, dont la maison étoit ornée des plus belles statuës de l'antiquité & des tableaux des meilleurs Peintres. Ce Comte n'aimoit pas seulement tous les beaux Arts; mais avoit encore un goût merveilleux pour la musique. Il y avoit chez lui trois fois la semaine un concert composé de plus de trente des plus belles voix & des plus excellens joüeurs d'instrumens. De Thou s'y trouvoit souvent, & s'entretenoit avec lui sur des matieres indifférentes sans se découvrir. Bevilaqua ne s'étoit jamais marié: il étoit déjà avancé en âge, sérieux, mais poli, & songeoit à aller finir ses jours à Rome. Aussi le soupçonnoit-on de n'être pas dans les interêts du Roi Henri IV, quoique tous les peuples de l'Etat de Venise se fussent ouvertement déclarés en faveur de Sa Majesté.

Après un séjour de quelques jours, Schomberg & de Thou se séparèrent encore. Le premier prit la route d'Allemagne par le Trentin, & de Thou passa par Bresse & par le lac d'Ischia. En laissant à gauche Bergame & Chiavenne, il descendit chez les Grisons, après avoir traversé la Valteline. Ce pays, qui est enfermé par les Alpes, produit des vins excellens. Il dîna à Tirano, & de-là vint à Poschiavo: il lui fallut ensuite traverser d'affreuses montagnes, & principalement celle d'Arbone, d'où le Rhin se précipite avec un bruit horrible, pour gagner Coire.

Cette Ville étoit autrefois un Evêché: on y voit encore à quelque distance la Cathédrale, mais fort en désordre; ceux qui jouissent de l'Evêché se contentant du titre de Prince, & d'en recevoir les revenus. A l'égard des cérémonies Romaines, elles n'y sont plus d'usage, parce que les Liges-Grises

ont presque toutes embrassé la doctrine des Protestans. Ce fut à Coire que de Thou fut informé plus sûrement de ce qui se passoit en France, & qu'il apprit que le Roi étoit presque par-tout suivi de la victoire. Faisant alors réflexion sur la prédiction du cardinal de Joyeuse, & s'échauffant du même feu qui lui avoit inspiré le Poëme adressé à d'Offat; il composa l'Ode suivante, de l'Oracle de la Seine.

1589.

L'ORACLE DE LA SEINE.

ODE.

QUELLE est cette barbarie
 Qui regne dans les esprits!
 Je voi Clément en furie
 Sortir des murs de Paris.
 Dès qu'il paroît dans la plaine,
 Je voi le Dieu de la Seine
 Suspendre aussi-tôt son cours,
 Et de larmes tout humide,
 Adresser à ce perfide
 Ce prophétique discours.

Arrête, méchant, arrête;
 Quel Démon conduit tes pas?
 Je voi fondre sur ta tête
 Un infallible trépas.
 Vas-tu, poussé d'un faux zèle;
 D'un peuple autrefois fidèle
 Contenter la passion?
 Veux-tu qu'une injuste haine
 Te fasse porter la peine,
 D'une exécration?

Quelle peut être la cause
 Qui t'arme contre ton Roi?
 Est-ce là ce que t'impose

 1589.

L'ordre dont tu fais la Loi ?
 Considère au moins les suites
 Du crime que tu médites ,
 Et tes devoirs les plus saints ;
 Songe , que tous tes semblables
 Seront faits comme coupables ,
 Et traités comme assassins.

Je voi la pâle famine ,
 Avec toutes ses rigueurs :
 Qui lentement extermine
 Ces désespérés Ligueurs,
 Alors toutes désolées ,
 Les mères échevelées ,
 Meurtrissent leur sein de coups :
 Et les vieillards , dans l'Eglise ,
 Iront d'une voix soumise
 Demander grace à genoux.

Tu méprises cet Augure ,
 Tu ne veux rien écouter ;
 Opprobre de la Nature ,
 Va , cours te précipiter.
 Poursuis ton dessein perfide ,
 Exécute un parricide ;
 Trouble , renverse l'Etat :
 Bien-tôt la Guerre civile ,
 Sur une coupable Ville ,
 Vengera cet attentat.

O toi ! qu'un climat fertile
 Enrichit de toutes parts ,
 Toi , qui fus jadis l'azile
 Des Muses & des beaux Arts ;
 Amour de chaque Province ,
 Séjour chéri de ton Prince ,
 Paris , superbe Cité ,
 De quel nom t'appellerai-je ,
 Si tu perds ce privilège

Par ton infidélité ?

1589.

*Tu n'es qu'un vaste repaire
De monstres, qui font horreur,
Un antre affreux, que Mégere
A rempli de sa fureur.
Est-il Nation barbare,
A laquelle on ne compare
Tes Ligueurs enorgueillis ?
Veux-tu conjurer la France
Contre un Roi, dont la naissance
L'appelle au Trône des Lys.*

*Plus tu lui feras la guerre,
Plus brillera sa vertu ;
Son nom fait trembler la terre,
Quand on le croit abattu.
S'il forme quelque entreprise,
Soudain Mars la favorise,
A la honte des mutins.
Il confond leur médisance,
Qui nie avec arrogance
Ses succès les plus certains.*

*Ce Prince par son courage
Accable ces factieux,
Et tourne à son avantage
Leurs complots pernicious.
Je le voi, qui sur leurs têtes,
Par ses rapides Conquêtes,
Fait retomber tous leurs traits :
Ainsi périt le rebelle,
Dont l'audace criminelle,
En vain s'oppose à la paix.*

*Ce n'est pas que la vengeance
Soit l'objet de ce Vainqueur,
Son héroïque clémence
Ne demande que leur cœur.*

 1589.

Le moindre retour sincere
 Désarmeroit sa colere ;
 Mais leur cœur est un rocher :
 Et la Justice divine
 Les poussant à leur ruine ,
 Rien n'est propre à les toucher.

Lorsqu'entr'autres avantages
 Le Ciel leur donnoit la paix ,
 N'ont-ils pas par mille outrages
 Abusé de ses bienfaits ?
 Accoutumés aux grands crimes ,
 A d'innocentes victimes ,
 N'ont-ils pas ravi le jour ?
 N'ont-ils pas , ces Polyphemes ,
 Du sang de leurs Hôtes mêmes ,
 Rougi leurs mains tour à tour ?

La voix de ce sang qui crie ,
 Devroit les faire trembler ;
 Une implacable Furie
 Vient encore les troubler.
 Loin de craindre un Dieu terrible ;
 Par un crime plus horrible ,
 Ils vont poignarder leur Roi ;
 Et pour comble d'insolence ,
 Aux ennemis de la France
 Ils ont engagé leur foi.

Mais en vain l'Ibere en joye
 Les amuse de discours ;
 En vain des monts de Savoye ;
 Ils attendent du secours.
 Déjà Bourbon à leurs portes ,
 Suivi de mille cohortes ,
 Va foudroyer leurs ramparts ;
 Déjà pour venger son frere ,
 Les torrens de sa colere
 S'étendent de toutes parts.

Au sortir de Coire, de Thou alla s'embarquer avant le lever du Soleil, sur le lac le plus prochain, avec toute sa suite. Ce Lac est entouré de tous côtés de montagnes fort élevées, & exposé, comme le lac de Garde, à des vents furieux. De Thou, de même que ceux qui l'accompagnoient, pensa l'éprouver à ses dépens. Le tems étoit pluvieux; la barque où ils étoient, n'étoit que de bois de sapin, & celui qui la conduisoit, y avoit imprudemment reçu un Allemand avec son cheval; cet animal effrayé des vagues, se laissoit souvent tomber & mettoit à toute heure la barque en risque de tourner. Comme la pluye & le vent augmentoient toujours, & que la rive la plus proche de la terre étoit bordée d'un rocher continu, il n'y avoit pas d'apparence de pouvoir y aborder; ce qui jettoit tout le monde dans une grande consternation: elle redoubla, quand on vit le Pilote abandonner le gouvernail, & qu'on l'entendit crier, que chacun songeât à se sauver comme il pourroit.

1589.

Nicolas Rapin, fils d'un autre Nicolas, qui s'est distingué dans nos guerres par son esprit & par sa valeur, étoit auprès de M. de Thou: c'étoit un jeune homme plein de courage, & qui sçavoit fort bien nager. Il mit bas sa cuirasse & son pourpoint, se tint prêt à sauter dans le Lac, & dit à de Thou de le prendre par la ceinture, de s'y tenir ferme, & de se jeter avec lui; qu'il le mettroit à terre si-tôt qu'il pourroit y aborder, ou qu'il périroit le premier. Dans cette extrémité, & n'espérant plus qu'en la bonté divine, ils appercurent une caverne creusée dans le roc. Aussi-tôt ils commanderent au patron de tourner de ce côté-là, & mettant tous la main à la rame, pour forcer le vent, qui faisoit entrer l'eau de tous côtez dans la barque, ils gagnèrent le bord, & sauterent à terre tout percés de la pluye. Ils n'emporterent que ce qui se trouva sous leur main, ne croyant pas qu'il y eût pour eux un plus grand danger, que celui d'être sur le Lac pendant la tempête.

Heureusement il se trouva qu'il y avoit des espèces de marches taillées dans le roc de distance en distance; ainsi quoiqu'ils fussent presque tous bottés & en manteau, & que le chemin fût très-rude & très-difficile, ils ne laisserent pas, malgré le vent & la pluye, dont ils étoient fort incommodés, de monter avec plaisir plus de mille pas pour gagner la hauteur, fort

1589.

surpris de rencontrer sur leur route un charriot attelé de bœufs ; qui descendoit par ce précipice.

Une auberge, qui étoit à quelque distance du sommet, leur fut d'un grand secours ; les poëles servirent à sécher promptement leurs habits, & leur joye fut aussi grande qu'inespérée, de pouvoir s'y remettre de leur frayeur, & de s'y rafraîchir. Ils y dînèrent, & comme ils n'avoient point de chevaux, il fallut marcher à pié par un chemin très-fangeux & très-glissant pour gagner la couchée, qui étoit éloignée de deux milles, & à la tête du lac de Zurich. Personne cependant ne se plaignit de cette fatigue, tant leur esprit étoit encore rempli de l'idée du danger qu'ils avoient couru.

Enfin, le tems étant devenu beau, en deux jours ils vinrent à Zurich par le Lac. Il fallut visiter cette ville, de tout tems la première des Cantons, & féconde en hommes illustres dans les sciences : c'est où Conrad Gesner, Gaspard Volfius, & Josias Simler ont pris naissance. On montra à de Thou leurs maisons, qui étoient fort peu de chose. Jean-Guillaume Stukius, homme officieux & attaché à la France, fit voir à de Thou ce qu'il y avoit de plus remarquable, & l'accompagna par toute la ville.

Delà, de Thou se rendit à Soleure. Comme il y arrivoit, il trouva, à plus de cinq cens pas en dedans de la ville, Nicolas Brûlard de Sillery, ambassadeur de Sa Majesté, qui étoit assis sous un tilleul : il ne pensoit guere à lui dans ce moment. Il le reconnut, & mettant aussi-tôt pié à terre avec toute sa suite, il courut l'embrasser comme son intime ami, & demoura avec lui pendant quelques jours.

C'étoit dans le tems qu'on travailloit avec chaleur à conclure un traité, commencé entre le duc de Savoye & le canton de Berne. Il étoit à craindre qu'il ne portât préjudice aux intérêts du Roi, s'il étoit ratifié par le serment des Baillages assemblés, suivant l'usage de ces peuples. Les cinq petits Cantons, gagnés par l'or d'Espagne, en pressoient la conclusion ; la Ligue, pour veiller à ses intérêts, leur avoit envoyé Leon Lescot de Clermont, conseiller au Parlement de Paris. Comme il étoit des amis de Jacque de Thou, Sillery jugea à propos que celui-ci lui demandât une conférence, pour tâcher par son moyen de retarder cette affaire, ou d'y faire naître des

difficultés ; mais il n'en fut pas besoin. Les Ministres , qui défaprouvoient ce traité , prêcherent avec tant de force , & animèrent si bien les peuples du Bailliage de Valais , que sans que de Thou s'en mêlât , ils obligerent non-seulement les Députez , qui étoient venus à Berne pour y accéder , de se retirer sans rien conclure , mais les contraignirent encore de se mettre en sûreté par la fuite : il fut même résolu d'informer contre eux , comme contre des traîtres & des criminels d'Etat ; ce qui délivra Sillery d'une grande inquiétude.

1589.

De Thou prit congé de lui , passa le mont Jura , & vint à Bâle , avec les officiers Suisses , qui avoient quitté Schomberg à Orange , & qui ayant achevé leurs affaires dans leur pays , retournoient à l'armée du Roi ; car après la mort de Henri III. Sanci avoit été renvoyé en Suisse par son successeur , pour faire de nouvelles levées. De Thou apprit à Bâle que Theodore Zuinger & Basile Amerbaeh , qu'il y avoit connus , dix ans auparavant , étoient morts durant nos guerres. Il y fut quelquefois entendre Jacque Grinay , parent du fameux Simon , qui y enseignoit publiquement l'histoire de Sleidan. Comme Grinay avoit fréquenté les cours d'Allemagne , il y avoit appris beaucoup de particularités , qui n'étoient point venues à la connoissance de cet Auteur , qu'il expliquoit avec beaucoup de clarté & d'élégance.

De-là , ils traverserent avec précaution la Franche-Comté ; & arriverent tous à Langres , qui s'étoit déclarée pour le Roi. Pierre Rouffard , de la même famille que ce Louis , à qui , selon Duaren , les Jurisconsultes ont tant d'obligation , pour avoir donné plus de lumière qu'aucun autre aux observations du Droit , en étoit Lieutenant Général , & n'avoit rien oublié pour en bannir l'esprit de la Ligue.

Au sortir de Langres , ils passerent à Arc en Barrois , & vinrent à Châteauvilain , dont les habitans ayant été assiégés par les ennemis depuis peu de tems , les avoient repouffez avec perte. Ils y trouverent le Comte Louis¹ Diacette , qui s'occupoit à réparer cette place , très-importante pour le passage des troupes du Roi , & à la munir d'une bonne garnison. Il y avoit une amitié de pere en fils entre Diacette & de Thou : aussi le Comte le retint , & lui découvrit en secret.

1. Il s'appelloit Dighiaceti.

1589.

plusieurs choses, dont il crut que le Roi devoit être informé. Il étoit persuadé qu'à la fin tout se tourneroit de maniere, que le successeur légitime, c'est-à-dire le Roi de Navarre, demeureroit le maître du Royaume; que les ennemis de ce Prince n'avoient de ressource que dans le secours étranger & dans la faveur inconstante des peuples; que les Clés de la Ligue & la Noblesse s'ennuyeroient infailliblement de la guerre, se reconcilieroient avec sa Majesté, & se retire-roient.

Comme il faisoit la revûe des Officiers de sa garnison, il se défendit long-tems d'y recevoir un nommé Pierre Choefel de la Meuse, quoique cet Officier eût fort bien fait son devoir dans la dernière occasion. Ayant cependant été comme forcé de le recevoir, par les instantes prieres de ses amis, qu'il ne crut pas devoir refuser, il leur dit; qu'on verroit quelque jour qu'il avoit eu ses raisons pour les avoir si long-tems refusez; qu'un homme aussi querelleur que celui-là, lui attireroit infailliblement quelque malheur considérable. Ce fut en effet ce même la Meuse, qui quatre ans après prit querelle avec Diacette sur quelques paroles, & le tua.

Lorsqu'un officier de la garnison de Châteauvilain vint en apporter la nouvelle à la Cour, de Thou qui s'y trouva, n'attendit pas qu'il nommât le meurtrier, & se ressouvenant sur le champ de cette funeste prédiction, il dit que c'étoit la Meuse. Comme la chose fut aussi-tôt confirmée, on lui demanda comment il avoit pû la deviner? Il raconta alors ce qu'il avoit entendu dire à Diacette, il y avoit quatre ans; & tout le monde demeura surpris du pressentiment que ce Gentilhomme avoit eu d'un malheur si éloigné.

Diacette avoit épousé Anne Aquaviva, fille du duc d'Attri, dans le Royaume de Naples, Dame d'un grand mérite, qui avoit du courage & de la vertu. Elle avoit eu de son mariage un fils & une fille, avec lesquels elle s'étoit retirée à Langres, où son mari avoit eu soin de faire transporter des meubles très-précieux: ils furent vendus dans la suite, & l'argent provenant de cette vente fut prêté au Roi, pour soutenir les frais de la guerre. Diacette avoit plus de soixante ans quand il fut tué; mais comme il s'étoit abstenu dès sa jeunesse

1 Cela détruit ce qui en est dit dans la Confession de Sancy.

des plaisirs des jeunes gens, il étoit encore d'une santé si vigoureuse, qu'à son âge il couchoit en hiver dans une chambre fort exposée aux injures de l'air, sans ciel de lit & sans rideaux: il n'étoit incommodé ni du froid, ni du ferein, ni des brouillards, comme si Dieu lui eût conservé des forces (comme il le disoit) pour résister dans des tems si difficiles. Ce n'étoit ni par impatience ni par chagrin d'avoir sacrifié son bien pour le service du Roi, qu'il parloit ainsi: il faisoit voir en toutes occasions que le repos de l'Etat lui étoit plus cher que le sien, & que pour le procurer, il étoit toujours prêt d'exposer sa personne, & d'engager le reste de son bien.

1589.

Enfin de Thou partit de Châteauvilain avec les Capitaines Suisses, & prit son chemin par Vandeuve & par Pougi, qui appartient à la Maison de Luxembourg. Il y rencontra François duc de Piney, qui s'en alloit à Rome. Il lui rendit compte de tout ce qui s'étoit passé à Florence, à Venise, à Mantouë, & en Suisse. En arrivant à Pougi, Henri, fils du Duc, qui n'étoit âgé que de dix ans, l'y reçût honorablement avec toute sa suite.

De Pougi, de Thou se rendit à Châlons. Il y avoit eu près de là un combat qui avoit duré trois jours; Robert de Joyeuse, comte de Grand-pré, avoit combattu avec beaucoup de valeur contre Saint-Paul; mais sa victoire lui avoit coûté la vie. L'Épitaphe suivante fait voir les regrets de J. de Thou sur la mort de ce jeune Seigneur.

E P I T A P H E DU COMTE DE GRAND-PRÉ¹.

P *Euples, ornez de fleurs sans nombre,
Le Tombeau que vous élevez,
Vous devez ce tribut à l'Ombre,
Du Heros qui vous a sauvez.*

*Grand-pré, qu'enferme cette biere,
Trois jours entiers a combattu,*

 1589.

*Pour chasser de votre frontiere
Un ennemi qui cede à sa vertu.*

*Il meurt après cette Victoire ;
Et meurt percé de mille coups,
Châlons, dormés en paix à l'abri de sa gloire ;
Habitans réjouissez-vous,*

*Si par une attaque soudaine ;
Dans vos remparts on oïoit pénétrer ;
Les Manes de ce Capitaine
Suffiroient pour vous délivrer.*

Ce fut à Châlons que de Thou fut informé de la perte qu'il avoit faite à la Fere de tous ses meubles , qui y avoient été transportez , comme on l'a dit ci-dessus. Il la supporta bien plus patiemment que celle de deux jeunes Seigneurs de ses amis dont on va parler.

De Châlons , il vint à Château-Thierry situé sur la Marne : cette riviere se rend dans la Seine , & apporte une partie des vivres qui font subsister Paris. Comme il entroit la nuit dans la ville , dans le tems qu'on sonnoit la cloche pour la garde , il rencontra dans une rue Pierre Picherel , qui l'arrêta par la bride de son cheval. Cet homme étoit de la Ferté au Couph , qui n'en est pas loin , & avoit été Moine dans l'abbaye d'Essone. Il avoit l'esprit vif , & sçavoit fort bien les trois langues , ayant étudié sous Vatable , avec Jean de Salignac & Jean Mercier. De Thou le reconnut après l'avoir examiné , & lui demanda ce qu'il faisoit là , parmi le bruit éclatant des armes & des trompettes. Picherel lui répondit , en lui montrant son logis qui n'étoit pas loin , que malgré ce tumulte il n'avoit pas laissé de travailler quatorze heures ce jour là , qui étoit le dernier de sa soixante & dix-neuvième année ; qu'il venoit d'achever son Commentaire sur saint Paul , & de mettre la dernière main à l'Epître à Philemon : Qu'il n'attendoit que la fin de la guerre , qu'il souhaitoit avec passion , pour le faire imprimer : Qu'à son âge il n'avoit aucune incommodité considérable : Qu'il avoit la vûë & l'ouïe aussi bonnes que jamais , & l'esprit aussi net : il ajoûta que si les jeunes gens sont exposés à une infinité de

de dangers , qui ne leur permettent pas d'espérer de vieillir , ceux qui sont fort âgés sont sûrs de ne pouvoir pas vivre long-tems. 1589.

C'étoit à la considération de M. de Thou , qu'il avoit écrit sur saint Paul , après avoir travaillé sur saint Luc & sur saint Mathieu , & il avoit entrepris ce Commentaire d'autant plus volontiers , qu'il étoit persuadé que peu de personnes jusqu'alors y avoient réussi. La Religion à part , il louoit fort l'exacritude de Beze ; mais il disoit qu'après avoir moissonné dans un champ si fertile , Beze avoit encore laissé , & à lui & aux autres , beaucoup à recueillir. Malheureusement Picherel étant mort peu de tems après , ce précieux effet de sa succession tomba entre les mains de ses héritiers , qui se ruinant en procès les uns contre les autres , le dissipèrent ou l'abandonnerent à des mains étrangères , dont il n'y a pas d'apparence de le pouvoir retirer , ni que le public en profite.

Le vicomte de Comblisy , fils de Pinard , commandoit dans Château-Thierry. Il donna à souper à de Thou , & lui apprit que le Roi s'étoit rendu maître des fauxbourgs de Paris. Ils convinrent que si le siège tiroit en longueur , la nécessité & le défaut de vivres obligeroient la ville à se rendre ; que la Place pourroit beaucoup contribuer à en avancer la prise , puisque c'étoit par là que Paris recevoit la plus grande partie de ses provisions ; qu'à la vérité Meaux , dont les Ligueurs étoient les maîtres , abondoit en bleds ; mais qu'il n'y en auroit pas assés ; quand on priveroit cette grande ville du commerce des Places qui sont au-dessus ; que par conséquent la sienne & celle de Châlons étoient d'une grande importance pour le Roi ; qu'on ne pouvoit trop être sur ses gardes , ni trop recommander aux Gouverneurs , de ne rien laisser passer qui pût descendre à Meaux.

Il chargea de Thou de représenter à Sa Majesté , qu'il étoit à propos de renforcer sa garnison , De Thou le quitta le lendemain dans ces bons sentimens ¹ , & prit sa route par Lagny , où

¹ Ce n'est pas sans raison que de Thou s'exprime ainsi ; car Pinard , après quelque résistance , vendit sa place au duc de Mayenne peu de tems après. Le Parlement séant à Châlons , lui fit son procès & à son père , & confisqua leurs

biens. Depuis Henri IV. les rétablit dans leurs biens , & dans leurs honneurs. *V. les remarques sur Davila , par M. de Beauvais-Nangis , & M. de Thou lui-même dans l'Histoire-générale.*

commandoit pour le Roi Jacque la Fin , dont l'histoire de ce tems-là parle en plusieurs endroits.

1589.

Ayant passé au-dessus de Paris , il prit son chemin par Montfort-Lamaurri , dans le tems que le Roi , après la prise d'Estampes , étoit descendu dans le pays Chartrain. De Montfort , il falut marcher par Nogent-le-Roi , par Houdan , & entrer dans le Perche , pour éviter Chartres , qui tenoit pour la Ligue , & se rendre à Frazé. Le lendemain comme ils marchaient de nuit , parce qu'il n'étoit pas sûr de marcher le jour , ils entendirent crier aux armes deux fois de suite , proche de Châteauneuf en Thimerais. Chacun alors se prépara comme si les ennemis eussent été en présence : on reconnut que c'étoient des troupes de Sa Majesté , qui conduisoient sur des chariots les corps de deux jeunes Seigneurs à leurs parens.

Celui de Louis de Rohan duc de Montbazon étoit dans le premier chariot : ce triste spectacle fit cesser la crainte , mais il n'en causa pas moins de douleur. Celle du Président de Thou fut si vive , qu'il ne put retenir ses larmes : les Vers suivans ne font sentir qu'une partie de ses regrets.

SUR LA MORT DE LOUIS DE ROHAN, DUC DE MONTBAZON.

S I le Dieu des Combats ne verse point de larmes ,
Il n'est pas insensible à la mort des Guerriers ,
On dit qu'il soupira , quand le destin des armes
Accabla Montbazon sous ses propres Lauriers.
Aux débris de son casque , aux éclats de sa lance ,
On crut que sa douleur le rendroit furieux :
N'est-il pas juste que les Dieux ,
A la mort des Héros de céleste naissance ,
Remplissent de regrets & la terre & les Cieux ?

Il y avoit une parfaite union d'amitié , & une grande conformité d'humeur & d'inclination entre le duc de Montbazon

& le Président de Thou. Il avoit trouvé dans ce jeune Seigneur des sentimens de Religion si purs, une passion si solide pour l'équité, & pour tous les devoirs de l'honnête homme, un zèle si ardent pour la Patrie, & pour l'honneur de la France, que ce n'étoit pas sans raison qu'il regrettoit avec des expressions si tendres, la perte de tant d'excellentes qualités, qu'il avoit cherchées jusqu'alors inutilement parmi les plus grands Seigneurs : aussi n'en parloit-on jamais devant lui, que ce triste souvenir ne lui arrachât des larmes.

Environ une heure après, ils rencontrèrent le second chariot : il portoit le corps de Josias de la Rochefoucault comte de Roucy, tué au combat d'Arques le 24 de Septembre. Ce Seigneur étoit proche parent des enfans du prince de Condé, foris d'Eleonor de Roye, sœur de Charlotte sa mere. Cette parenté lui avoit donné une grande familiarité avec le cardinal de Vendôme : Par ce moyen de Thou, attaché au Cardinal, avoit fait amitié avec lui : il en donna des marques dans les Vers suivans, qu'il composa pendant le chemin.

SUR LA MORT DU COMTE DE ROUCY.

A *La mort de Roucy, les jeux, les ris, les Graces,
Par mille pleurs marquerent leur douleur ;
On les vit même éclater en menaces
Contre le Dieu jaloux qui causa ce malheur.
Dieu cruel, dirent-ils, Dieu de sang, de carnage ;
Barbare, impitoyable Mars,
Qui voudra désormais suivre tes étendarts ?
Si tu n'as respecté ni la beauté ni l'âge
De ce jeune Héros, qui charmoit nos regards ;
Ce port si plein d'attraits, cette noble éloquence ;
Rien n'a pû te fléchir, ni prieres ni vœux :
Ah ! sans doute, pour fuir l'éclat de sa présence
Tu détournas l'oreille & tu fermas les yeux ;
Ou plutôt, inhumain, ta jalousie extrême*

§ A a ij

1589.

*T'arma seule contre ses jours ;
Tu craignois sa valeur, ou ses charmans discours ;
Qui t'auroient désarmé toi-même.*

L'enjouement de ce jeune Comte égaloit sa valeur : Qualités héréditaires dans la maison de la Rochefoucault, & qui avoient rendu le comte François son pere, tué dix-sept ans auparavant au massacre de la saint Barthelemi, si cher & si agréable à Charle IX. Le fils parloit bien Latin & encore mieux Italien ; il avoit si bien attrapé les manieres, le ton, & les différences de cette derniere langue, selon les personnages qu'il vouloit représenter, que dans les heures de loisir, qu'il passoit en particulier avec le Cardinal son cousin, où de Thou se trouvoit souvent, personne ne pouvoit s'empêcher d'éclater de rire, principalement en voyant son grand sérieux.

Après avoir traversé la France, ils arriverent enfin à Châteaudun dans le Dunois, domaine de la maison de Longueville ; le Roi s'y étoit rendu, après avoir mis garnison dans la petite ville de Patai, en Beausse. De Thou l'y alla saluer aussi-tôt, & en fut reçu fort obligeamment : il lui rendit un compte exact de tout ce qu'il avoit fait en Italie, en Allemagne, & en Suisse : il lui fit connoître, dans une longue conversation qu'il eut avec lui, l'envie qu'il avoit remarquée dans Ferdinand de Medicis, Grand Duc de Toscane, de lui proposer Marie de Medicis sa nièce, que Sa Majesté épousa dix ans après. Il lui dit, que le Sénat de Venise, & tous les Princes d'Italie, auxquels la trop grande puissance d'Espagne étoit suspecte, auroient fort souhaité que Sa Majesté rentrât dans la Religion de ses peres ; mais qu'il ne croyoit pas que l'état de ses affaires permît qu'il le fît alors, ni même qu'il fût à propos qu'il témoignât en avoir le dessein : que ne pouvant l'assister ouvertement, ils l'assisteroient en secret de quelques secours d'argent : qu'ils l'exhortoient néanmoins d'exécuter, le plutôt qu'il pourroit, ce qu'il paroïssoit resolu de faire, lorsqu'il trouveroit des conditions sûres & raisonnables.

Le Roi, qui l'écoutoit attentivement, lui répondit : « Que
» contre son attente, & contre toute apparence, la providence
» divine l'avoit élevé à ce haut degré de grandeur, où les au-
» tres se hâtent de monter par le désordre & par le renversement

» des Loix : Qu'il avoit vû devant lui quatre Princes dans la
 » famille Royale , dont trois avoient regné fans laisser de posté-
 » rité : Que Dieu avoit fait la grace au quatrième de le mettre
 » dans une situation égale à celle des Rois ; mais que ce Prin-
 » ce n'ayant pas reconnu ce que meritoient de si grands bien-
 » faits , au contraire en ayant abusé , étoit mort avant que de
 » parvenir à la Couronne : Que c'étoit à lui de prendre bien
 » garde de tomber dans le même crime d'ingratitude , de peur
 » d'éprouver le même châtement , & d'être privé d'enfans ; ce
 » qui lui seroit aussi sensible que préjudiciable à la France.

1589.

» Que l'affaire de la Religion lui faisoit d'autant plus de
 » peine , qu'on y agissoit avec plus d'aigreur que de charité :
 » Que ce n'étoit ni entêtement , ni obstination , qui le faisoient
 » persévérer dans une croyance où il avoit été élevé , & qu'il
 » croyoit jusqu'à présent la plus orthodoxe ; mais qu'il ne re-
 » fusoit pas d'en embrasser une meilleure , lorsqu'on la lui fe-
 » roit connoître : Que ce n'étoit ni par contrainte , ni par vio-
 » lence , qu'il vouloit qu'on l'y amenât , mais de son bon gré ,
 » & comme par la main , ainsi que la Providence l'avoit con-
 » duit sur le trône : Qu'il souhaitoit que sa conversion ne lui
 » fût pas particuliere , mais qu'à son exemple plusieurs autres ,
 » s'il se pouvoit , se fissent instruire , tant au dedans qu'au dehors
 » du Royaume.

» Que suivant la coûtume reçûë dans l'Eglise , cela se pour-
 » roit faire par l'assemblée d'un Concile ; ou si le tems ne per-
 » mettoit pas d'en tenir un général , par un National , ou du
 » moins par une Conférence : Qu'il étoit prêt de sacrifier sa
 » vie pour faire cesser une guerre , qui faisoit répandre tant de
 » sang innocent : Qu'on devoit avoir assés d'égards pour un
 » Prince tel que lui , qui comptoit tant de Rois au nombre de
 » ses Ayeux , & dont la cause étoit commune avec de puis-
 » santes Nations , pour faire en sa faveur ce que l'Eglise avoit
 » accordé si souvent avec tant de fruit. Mon salut , ajoûtoit-il,
 » est-il si peu considérable , & celui de tant d'ames répanduës
 » dans toute l'Europe , est-il de si peu d'importance , qu'il faille
 » pour les réunir , préférer une voye incertaine & ruineuse , à
 » une voye douce & raisonnable ? En voyant les périls dont
 » Dieu me garantit tous les jours , qui sçait , s'il ne m'a point
 » fait naître pour procurer la réunion de l'Eglise ? Je le présume

1589.

» & je le souhaite : mais quoiqu'il en puisse arriver , je
 » me suis engagé par ferment de ne faire violence à person-
 » ne , de même que je ne veux pas qu'on m'en fasse. J'ai juré
 » de bonne foi en montant sur le trône , de défendre la Re-
 » ligion Catholique , Apostolique & Romaine ; je le ferai exac-
 » tement. J'en prendrai les Evêques & les principaux auprès
 » de moi ; je mettrai les autres sous ma protection ; & puisqu'il
 » est de mon devoir & de l'interêt de l'Etat , que je veille
 » également à la conservation de tous mes Sujets , je veux
 » qu'on sçache & qu'on soit persuadé , que l'ambition ne me
 » met point les armes à la main , mais la justice des droits d'une
 » légitime succession. Il est de mon devoir d'assurer le repos &
 » la tranquillité des peuples , qui ne pouvant souffrir une domina-
 » tion étrangère , m'ont appelé à leur secours. Si je ne prenois pas
 » leur defense , j'aurois à essuyer de justes reproches , & la hon-
 » te dans les tems à venir , d'avoir laissé périr , par ma lâcheté
 » & par ma foiblesse , ceux qui attendoient leur salut de mon
 » courage. »

Il tint encore sur le même sujet plusieurs autres discours ; avec cette éloquence vive & insinuante , qui lui étoit naturelle. Il ne put même s'empêcher de laisser échapper quelques larmes : marques certaines que ces paroles étoient conformes à ses intentions , & qu'il ne disoit rien qui ne partît du cœur.

Cependant l'armée s'approcha de Vendôme ; le Gouverneur¹ qui y avoit été mis auparavant par sa Majesté , avoit trahi le feu Roi , & avoit manqué de parole au comte de Soissons , qui en avoit répondu. Il avoit fort maltraité le Grand Conseil , dans le tems qu'il y tenoit sa Jurisdiction durant les Etats ; mais alors n'ayant ni le courage de se défendre , ni l'adresse de faire sa composition , lorsqu'on le somma , il fut pris avec la Ville , & eut sur le champ la tête tranchée. On pendit Robert Chessé Cordelier. De Thou qui avoit obligation à ce Religieux , fit tout ce qu'il put pour le sauver : mais comme le Roi étoit hors la ville , & que c'étoit Biron qui y commandoit absolument en son absence , on eut peu d'égards dans la chaleur de l'action aux sollicitations qu'on faisoit pour un homme d'une condition vile (à ce qu'on croyoit)

¹ De Mailli.

dans le tems qu'on menoit au supplice le gouverneur de la ville , qui étoit d'une maison illustre ; d'autant plus que ceux qui intercedoient pour ce Gentilhomme , imputoient sa trahison au Cordelier.

1589.

Après la prise de Vendôme le Roi se rendit à Tours , où il fut reçu aux acclamations de toute la ville. Il y fit espérer de remettre dans la premiere dignité de la Robe Achille de Harlai premier Président , qui s'étant peu de tems auparavant sauvé de la Bastille , étoit arrivé à Tours. De là il fut réjoindre son armée , qui étoit entrée dans le Maine , après avoir passé par l'Anjou & par le Château-du-Loir. Elle avoit assiégé le Mans capitale de la Province , qui se rendit à la honte des assiégés , après que ses Fauxbourgs eurent été brûlés ; ce qui donna beaucoup de chagrin à Sa Majesté.

Ce Prince s'entretint avec de Thou sur le même sujet , dont on a parlé ci-dessus , & de Thou prit cette occasion pour lui parler des conférences qu'il avoit eûes avec Vincent duc de Mantouë , qui recommançoit instamment à sa Majesté les intérêts du duc de Nevers son oncle. Là-dessus le Roi écrivit au duc de Nevers ; & lui dépêcha de Thou , qui fit sur le chemin de grandes reflexions sur les entretiens qu'il avoit eu l'honneur d'avoir avec sa Majesté , & sur les heureux succès de son nouveau regne : ce qui lui fournit le sujet de l'Ode suivante , qu'il composa sur la route. On y peut juger du caractère de son esprit , & avec quelle modération il ménageoit la réputation de tout le monde , dans un tems où l'aigreur des esprits sembloit donner la liberté de faire & de dire toutes choses impunément : ainsi l'on doit avoir égard au tems qu'elle a été écrite , afin qu'on ne lui puisse rien reprocher.

ODE A HENRI IV.

HENRI, l'amour du Ciel, délices de la France,
 Appui des bons sujets, leur plus douce espérance,
 Prince, sur qui l'Europe a maintenant les yeux,
 Vien recevoir le prix que ta vertu te donne,
 Vien porter la Couronne,
 Que portoient tes Ayeux.

MEMOIRES DE LA VIE

1589.

Dieu t'appelle à venger le meurtre de ton frere ;
 Son trépas te prescrit une Loi nécessaire
 De soutenir le poids d'un Sceptre abandonné ;
 Dans les plus grands périls, ta valeur qu'on admire
 Peut relever l'Empire
 Qui te fut destiné.

Celui qui comme toi, sur l'Eternel s'assure ;
 Qui l'invoque lui seul dans les maux qu'il endure ;
 Et qui croit que c'est Dieu, qui fait regner les Rois,
 Se verra soutenu par une main puissante,
 Qui selon son attente
 Couronnera ses droits.

Il s'expose au milieu des feux & du carnage,
 Il force, sans trembler, le plus affreux passage,
 Certain que l'Eternel sera son bouclier ;
 Son bras aux ennemis arrache la Victoire,
 Et des mains de la Gloire
 En reçoit le Laurier.

N'en a-tu pas, grand Prince, une preuve éclatante ?
 Le Ciel qui te protege, a rempli d'épouvente
 Ton superbe ennemi de sa fuite étonné,
 Lorsque de tous côtés sa redoutable Armée,
 Devant Dieppe allarmée,
 T'avoit environné.

Ses nombreux Bataillons inondoient la campagne,
 D'un côté l'on voyoit le rebut de l'Espagne,
 De l'autre un tas confus de Wallons, d'Allemands ;
 D'Italiens proscrits, acharnés au pillage,
 Et qu'avec eux engage
 La peur des châtimens.

Tels qu'on voit en Bearn, sur les monts Pyrenées,
 Ou dans un bois épais, respecté des années,
 Les pins passer de loin les arbres les plus hauts ;
 Telles on vit alors mille enseignes flottantes

Briller

*Briller parmi les tentes
De tes fameux rivaux.*

1589.

*Quand le bras du Seigneur, armé pour ta défense,
Dissipa dans l'instant cette grande Puissance,
Dont les premiers efforts avoient rompu tes rangs ;
Il força la Victoire à marcher à ta suite,
Et fit prendre la fuite
A ces fiers Conquerans.*

*Plus une cause est juste, & son droit légitime,
Plus pour la soutenir un bon sujet s'anime ;
Mais ceux que l'injustice arme contre l'Etat
Sont saisis de frayeur, qui semblable au tonnerre,
Les frappe & les atterre
Au milieu du combat.*

*Déjà les ennemis publioient ta défaite ;
Ils se vantoient déjà de couper ta retraite,
Qu'ils t'avoient enfermé, sans espoir de sortir ;
Si tu ne hazardois ta vie & ta fortune
Sur les flots de Neptune,
Qui devoient t'engloutir.*

*Saisis d'une terreur prodigieuse & prompte,
Ils décampent alors & se couvrent de honte ;
Dans leur déroute même, ils marquent tant d'éfroi,
Qu'à l'aspect de Soissons, suivi d'un petit nombre,
Ils ont peur de son ombre,
Et pensent que c'est toi.*

*Vante ce faux triomphe, & tes Héros rebelles,
Fière Ligue en cent lieux fais voler ces nouvelles,
Des femmes, des enfans emprunte ici la voix,
Ou plutôt voi Bourbon, avec mille cohortes,
Qui va paroître aux portes
De Paris aux abois.*

Déjà de tous côtez l'ennemi s'épouvante,

MEMOIRES DE LA VIE

 1589,

Il craint d'un Dieu vengeur, la foudre menaçante,
 Tout reconnoît les Loix d'un Roi vaillant & doux,
 Les Villes, les Châteaux, se rendent à sa vue,
 Et la Ligue abattüe,
 Embrasse ses genoux.

Considère les fruits que produit ta clémence,
 Sans répandre de sang, sans tirer de vengeance,
 Tu fais offrir ta grace aux sujets repentans,
 Ainsi dans peu de jours tu soumets tout le Maine,
 Dont ta bonté sans peine
 Gagne les habitans.

Si déjà tant de gloire en tous lieux est semée,
 Dirai-je que Vendôme, & prise & desarmée
 N'a point interrompu le cours de tes exploits?
 Dirai-je que le Loir, & fidèle & tranquille,
 N'arrose plus de Ville
 Qui ne soit sous tes Loix?

Les dehors de Paris, dont tu t'es rendu maître,
 A la Ville tremblante, ont déjà fait connoître
 Qu'en vain pour sa défense elle attend l'Etranger;
 Et que pour prévenir les feux de ta vengeance,
 Ce n'est que ta clémence
 Qui la peut protéger.

Je voi la France un jour, par tes soins réparée,
 Jouis de l'âge d'or, de Saturne, & de Rhée,
 Après un siècle affreux de trouble & de combats;
 Et la Religion, la Pudeur, la Justice,
 A la place du Vice,
 Regner dans tes Etats.

Tu sçais, comme à propos on conjure un orage;
 Comme on tient sous le joug tout un peuple volage,
 Comme on peut ramener de factieux Sujets;
 Effet de cette vive, & haute intelligence,
 Qui par sa prévoyance

Confond tous leurs projets.

1589.

*Aussi, quand des mutins la fureur inutile
 Recommencent sans cesse une guerre civile ;
 Te contraint de t'armer, & de les prévenir,
 La Victoire te suit, & ses faveurs nouvelles
 Font voir à ces rebelles
 Que tu sçais les punir.*

*Poursuis, grand Roi, poursuis, dissipe tant de Lignes,
 Confonds le fier Ibère, épuise ses intrigues ;
 Du beau-pere & du gendre arrête les efforts,
 Rétablis les Autels, fais trembler le profane,
 Que ta voix le condamne
 A de justes remords.*

*Mais après que ton bras, sur un parti rebelle,
 Aura vengé ton frere & ta propre querelle,
 Couronne tes exploits, par une heureuse paix,
 L'Etat te la demande, & sans impatience,
 L'attend de ta prudence,
 Réponds à ses souhaits.*

Fin du quatrième Livre.

1590.

LIVRE CINQUIEME.

QUAND de Thou se fut acquitté de sa commission auprès du duc de Nevers, il revint trouver le Roi, qui après la prise du Mans, s'étoit rendu maître avec la même facilité, de Laval, de Château-Gontier, d'Alençon, & d'Argentan. Le château de Falaise s'étoit aussi soumis aux forces & à la clémence de sa Majesté, & Lisieux avoit pris le même parti.

Ce fut dans cette dernière Ville, que de Thou lui rendit compte de ce qu'il avoit fait à Nevers. Le Roi alla ensuite assiéger Honfleur, qui l'arrêta quelque tems, & où il courut quelque danger. Après avoir réduit cette place & tous les châteaux des environs, il marcha aussi-tôt pour secourir Meulant, & renvoya de Thou à Tours, avec des Lettres pour le cardinal de Vendôme. Il étoit instruit que ce Prélat avoit auprès de lui des personnes mal intentionnées, qui lui débitoient des nouvelles contraires aux intérêts de sa Majesté, & qui les faisoient passer dans les villes de son parti. Comme sa pénétration lui en fit envisager les conséquences, il chargea de Thou expressément, de ne point quitter le Cardinal, ni le comte de Soissons son frere, sûr, que tandis que de Thou seroit auprès de ces Princes, ils ne se laisseroient pas séduire par ces dangereux esprits.

Après qu'il eut fait lever le siège de Meulant à ses ennemis, il vint se présenter devant Dreux, & le 14 de Mars il donna la bataille d'Yvry. Le comte de Soissons, de retour à Tours avant le combat, eut un grand chagrin de ne s'y être point trouvé. La douleur qu'il en ressentit fut si vive, qu'il fut pris d'une fièvre quarte qui lui dura quinze mois: pendant sa maladie on eut bien de la peine à lui ôter de l'esprit l'idée de ce combat. Tout le parti du Roi reçut la nouvelle de cette victoire, avec des démonstrations de joye qui éclaterent de tous côtés. De Thou témoigna la sienne de cette maniere:

SUR LA BATAILLE D'IVRY. 1590.

TU viens de te combler d'une immortelle gloire,
Invincible Henri,
Ce n'est qu'à ton seul bras que tu dois la Victoire,
Aux campagnes d'Yvry.

Ta valeur délivrant ton peuple d'esclavage,
Rend l'honneur aux François,
Et remplit tes Soldats de ce brillant courage,
Qu'ils avoient autrefois.

L'Ibère, dont le nombre enflait les espérances,
Les forçoit de plier;
Quand te mêlant toi-même, au milieu de ses lances,
Tu les romps le premier.

Par tes terribles coups tu fais prendre la fuite
A l'ennemi dompté,
Et la Victoire alors, étonnée à sa suite,
Vole de ton côté.

On voit ailleurs des Rois, que la Gloire couronne
Aux dépens du Soldat:
Ici ta valeur seule, & ta propre personne,
Décident du combat.

Il fit encore sur ce sujet les vers suivans:

CHantez, Peuples, chantez le triomphe du Roi,
Chantez sa gloire & son courage,
Voyez les Lansquenets, vaincus, saisis d'effroi,
Nous laisser par leur fuite & canon & bagage;
Les Suisses désarmez, & frémissans de rage
Leur reprochent leur lâcheté;
Et soumis au Vainqueur, ennemi du carnage,
Recouvrent leurs drapeaux avec la liberté.

§ B b iij

1590.

*Regardez mordre la poussière
 A tant de Castillans , à tant d'Italiens ;
 D'Egmont , qui par orgueil vous forgeoit des liens ,
 Dans un parti fatal voit finir sa carrière.
 Chantez , peuples , chantez le plus grand de vos Rois ,
 Célébrez sa valeur sur la terre & sur l'onde ;
 Cette suite de grands exploits
 Lui promet l'Empire du monde.*

De Thou voulut encore féliciter sur cette Victoire la ville de Tours , qu'on regardoit alors comme la vraie capitale du Royaume ¹.

A LA VILLE DE TOURS.

HEUREUSE Tours , heureux azile
 Du peuple fidèle à ses Rois ,
 Doux séjour , agréable Ville ,
 Capitale des bons François.

*Rendez grace au Dieu des armées ,
 Le Roi vainqueur est de retour ,
 Par des fleurs sur ses pas semées ;
 Solemnisez un si grand jour.*

*Montrez-lui par votre allégresse
 Qu'il vous est cher & précieux ;
 Embrassez sa brave Noblesse ,
 Qui vient de vaincre sous ses yeux.*

*Célébrez à jamais la gloire
 D'un succès qui vous rend heureux ;
 Faites-en durer la mémoire
 Par des fêtes & par des jeux.*

¹ Il y avoit dans cette pièce quelques endroits hardis , capables de blesser certaines personnes , que l'on pou-

voit néanmoins justifier : de Thou jugea à propos de corriger & d'adoucir ces endroits. *Miss. Samm. & Aut.*

*Que cette Victoire a de charmes
Pour tous les bons sujets du Roi,
Elle met fin à leurs allarmes
Et remplit les méchans d'effroi.*

1590.

*L'Ibere armé de confiance,
Nous insultoit avec fierté;
Mais Dieu qui protège la France
A puni sa témérité.*

*Il lui fait voir que c'est un crime
D'appuyer la rebellion,
Qui ne peut être légitime
Sous le nom de Religion.*

*Qu'on fonde en vain ses espérances
Sur un peuple foible & léger,
Qui sur les moindres apparences,
A l'instant est prêt à changer.*

*Qu'il bénit la plus juste cause,
Qu'il est le maître des combats;
Et que sa volonté dispose
Du gouvernement des Etats.*

*Que donc aujourd'hui votre zèle
Pour votre Roi victorieux
Consacre une fête nouvelle
A ce triomphe glorieux.*

*Ainsi, que jamais en furie
La Loire débordant ses eaux,
Ne submerge votre prairie,
Et n'engloutisse vos troupeaux.*

*Que toujours de fortes levées
Servent de digue à sa fureur;
Et que vos moissons conservées
Enrichissent le laboureur.*

1590.

Mantes ouvrit ses portes après la bataille ; Melun après quelque résistance, fut forcé d'en faire autant. Nogent & Bray sur Seine se soumirent encore au vainqueur, que de Thou vint saluer aussi-tôt. Il trouva ce Prince dans les mêmes dispositions où il l'avoit laissé en partant pour Nevers ; mais malheureusement la fureur de la guerre ne permettoit pas aux Ligueurs de prêter l'oreille à des sentimens si raisonnables. De Thou, absent de sa femme depuis un an, la vint voir à Senlis par la permission de Sa Majesté ¹.

Pendant le siege de Paris, le Roi voulut surprendre Sens ; comme il y trouva plus de résistance qu'il n'avoit crû, il revint dans son premier poste : aussi disoit-on alors, qu'il n'avoit quitté Dreux que pour vaincre à Yvry, & abandonné Sens que pour prendre Paris. Que si le siege de cette dernière ville n'eut pas le succès qu'il en espéroit, on peut dire que sa bonté seule en fut la cause. Ce généreux Prince qui ne pouvoit se résoudre à emporter de force, & à exposer au pillage la capitale de son Royaume, voulut bien en différer la prise, en écoutant des propositions d'accommodement : il aima mieux l'abandonner entière, que de la prendre ruinée ; ce qui parut bien quatre ans après, lorsqu'il la prit sans la ruiner. Vrai Roi, qui plus attentif à la conservation de son royaume, qu'avidé de conquêtes, ne sépare point ses interêts de ceux de son peuple.

Comme le siege de Paris tiroit en longueur, le Roi voulut remettre l'ordre dans ses Finances, que la guerre, & ses fréquentes courses avoient fort dérangées. Pour cet effet, il jeta les yeux sur le chancelier de Chiverni, & pour le faire venir à la Cour, il lui dépêcha de Thou au château d'Esclimont, où ce Magistrat s'étoit retiré. De Thou y fit plusieurs voyages par des chaleurs si excessives, qu'il courut risque de sa vie. Les vers suivans, qu'il composa sur le chemin, font voir quelle étoit la chaleur de la saison & des esprits.

¹ Pendant le chemin de Thou fit une pièce de vers Saphiques qu'on ne rapporte point ici, parce que Scevole de Sainte Marthe l'a traduite en François, & que sa traduction a effacé l'original. Cette petite pièce a eu le sort des vers Scazons que Joseph Scaliger adressa à Henri III. à la tête de la première édition de son *Manilius*. Le même de Ste. Marthe les traduisit si heureusement,

que Scaliger dit, que ce n'étoit point Sainte Marthe, mais lui, qui étoit le traducteur. Cela arriva encore à des vers Scazons que de Thou avoit faits dix ans auparavant sur le château de Maillé. Nicolas Rapin les traduisit si élégamment en vers François, qu'il surpassa l'original, & que l'ouvrage Latin parut une traduction du François. *Miss. Reg. Samn. & Aut.*

STANCES

STANCES IRREGULIERES. 1590.

AUX ZEPHIRS.

Doux Zéphirs, qui par vos haleines
 Moderez si souvent les plus vives chaleurs,
 Soyez sensibles à mes peines,
 Hâtez-vous d'appaier mes mortelles douleurs ;
 Tout languit dans nos champs, la poussière brûlante
 N'exhale que des feux, en épais tourbillons ;
 Volez, Zéphirs, volez, secondez mon attente,
 Et pour me ranimer devenez Aquilons.

Flore dans nos jardins ne respire qu'à peine,
 Le vent n'agite plus les feuilles des forêts,
 Les troupeaux étendus au milieu de la plaine
 Cherchent en vain l'herbe & le frais ;
 Et mon cheval recrû me laissant sur l'arène,
 Je ne puis m'acquitter de mes ordres secrets ;
 Volez, Zéphirs, que Flore vous ramene.

Et toi, flambeau du jour, & toi,
 De tes ardens rayons, suspends la violence ;
 Ne te souvient-il plus qu'au sortir de l'enfance,
 Entraîné par l'amour, éprouvant sa puissance ?
 Je montois au Parnasse, où tu donne la loi ;
 Je suis ton nourrisson, Phœbus, épargne-moi.

As-tu vu sur notre Hémisphere
 De Roi plus grand, que celui que je sers ?
 Lance tes feux dans ta colere
 Contre ses ennemis cachez ou découverts :
 Conserve ce Monarque, & détruis les Rebelles,
 Consomme-les de toutes parts ;
 Mais daigne garantir tous ses sujets fidèles,
 Et les favoriser de tes plus doux regards.

1590.

Qui peut troubler toute la terre,
 Qu'une rébellion, si digne de tes traits ?
 Elle en bannit la douceur de la paix,
 Et porte impunément la flambeau de la guerre ;
 Eclaireras-tu donc tant de lâches projets,
 Tant d'affreux attentats, contre un Roi légitime ?
 Prêtes-tu ta lumière au crime ?
 Et vois-tu sans horreur de perfides sujets ?

Si nous en croyons tes Oracles,
 Bien-tôt le Roi victorieux,
 Forçant les plus puissans obstacles,
 Accablera les factieux,
 Et montant sur une trône, où regnoient ses ayeux,
 Fera fleurir la paix en France.
 Alors succéderont aux triomphes de Mars
 Les Muses avec les beaux Arts ;
 Les Poètes alors, qui sont sous ta puissance,
 Verront leur front couronné lauriers :
 Illustre & noble récompense
 Des Chantres du Parnasse & des fameux Guerriers.

Le lendemain du retour du Chancelier, le Roi se rendit maître de saint Denis. Cette expédition réduisit les Parisiens à l'extrémité ; mais les délais de sa clemence, dont on vient de parler, donnerent le loisir au duc de Parme de venir à leur secours, & il falut lever le siège.

Dans ce tems là, de Thou fut attaqué d'une fièvre violente au château de Nantoüillet, dont le Roi lui avoit confié la garde avec une bonne garnison. Il y apprit la mort de l'abbé d'Elbene. Il entretenoit un commerce journalier de lettres avec ce cher ami. Dans l'abattement que lui causerent cette perte & sa fièvre, il composa les vers suivans.

SUR LA MORT
DE PIERRE D'ELBENE,
ABBÉ DE BELLOZANE.

1590.

Que le monde a de vains attraits,
Et que la mort est incertaine,
Elle ravit mon cher d'Elbene,
Et me laisse vivant en proie à mes regrets.

D'Elbene, en qui sembloient infuses
Les qualités des hommes excellens,
Qui fut le favori des Muses,
Et dont la Cour admira les talens.

Ce docte Abbé, dont l'éloquence
Et l'esprit propre aux grands emplois,
Gagnoient avec tant d'assurance
Le cœur des Princes & des Rois.

La perte d'un homme si rare
Ne peut jamais se réparer :
Ah! faut-il que la mort barbare
Vienne aujourd'hui nous séparer.

Mon ame attachée à la tienne
Ne pouvoit, cher ami, respirer qu'avec toi ;
Ne trouvant rien qui la soutienne,
Je ne vis plus que malgré moi.

D'une amitié si fidele, si tendre
Le cours ne devoit point finir :
Ah! si la mort vient te surprendre,
Devoit-elle pas nous unir.

1590.

*Si je n'ai pu, par mon absence,
Recevoir tes derniers soupirs,
Je veux du moins que ma reconnoissance
Fasse vivre à jamais en France
Tes vertus & mes déplaisirs.*

*Je veux graver au Temple de mémoire
Ton amitié constante, & tes emplois divers;
Assuré que ton nom paroissant dans mes Vers,
J'aurai quelque part à ta gloire.*

Au même château de Nantoüillet, de Thou mit la dernière main à sa Paraphase en vers Latins des six petits Prophetes. Comme Schomberg étoit absent, il la dédia au fils de ce Seigneur, qui se nommoit le comte de Nanteüil, jeune Gentilhomme qui donnoit déjà de grandes espérances, qu'il a bien remplies depuis, & qui est présentement l'honneur de sa Maison. Nous le voyons à la Cour avec de grandes alliances & de grands biens; il en a dans l'Anjou, dans la Bretagne & la Xaintonge, outre ceux qui lui sont venus de la succession de son pere, dont il soutient noblement la grande réputation.

Après la levée du siège de Paris, on rappella la garnison de Nantoüillet, & de Thou se retira à Senlis avec sa femme. Là, il résolut de s'aller établir à Tours, avec ce qu'il avoit pu sauver du débris de la Fere. Comme ils alloient à Meru sur le soir, un parti de la garnison de Beauvais leur enleva ces restes, & fit Madame de Thou prisonniere avec tout son équipage. Le mari ne pouvoit se résoudre à abandonner une épouse qui lui étoit si chere; mais ses domestiques lui ayant représenté, que vû l'aigreur qui regnoit entre les partis, il avoit à craindre quelque chose de plus fâcheux que la prison, il se sauva sur un cheval vigoureux, & gagna Chaumont en Vexin, suivi tout au plus de deux valets.

Jean de Chaumont Guitry, ami intime de M. de Thou, commandoit dans le Château. Il envoya sur le champ un Trompette à Beauvais reclamer cette Dame, & tout ce qu'on lui avoit enlevé. Comme il ne put rien obtenir, on dépêcha

à Gifors où étoit le Roi. Biron en écrivit à Sesseval, qui lui renvoya Madame de Thou avec tous ses gens & son équipage : ainsi elle vint retrouver son mari avec ses mêmes chevaux qu'elle avoit rachetés à Beauvais de l'argent qu'elle avoit emprunté de ses amis.

1590.

Dans ce tems-là on résolut à la Cour d'envoyer en Allemagne Henri de la Tour vicomte de Turenne, pour lever des troupes ; on lui voulut associer de Thou pour négocier auprès des Princes d'Allemagne, tandis que Turenne agiroit de son côté ; mais dans la suite, on aima mieux le laisser auprès du Chancelier son beau-frere pour le soulager dans l'expédition des affaires. Depuis le Roi le jugea plus utile à Tours auprès du cardinal de Bourbon-Vendôme, connoissant le pouvoir qu'il avoit sur son esprit & la sagesse de ses conseils, qui retiendroient ce Prélat dans son devoir. On avoit averti sa Majesté que le tiers parti, composé d'esprits ambitieux, qui cherchoient à s'élever à la faveur des troubles, vouloit profiter de la division de la maison Royale. Effectivement quand de Thou fut arrivé à Tours, il s'aperçût que l'avis n'étoit pas sans fondement.

Cependant par les conseils & par les soins du Chancelier, on disposa toutes choses pour le siège de Chartres ; il fut plus long qu'on ne l'avoit cru. Pendant ce tems-là les Ligueurs se rendirent maîtres de Château-Thierry, & firent venir à Paris des vivres en abondance par la Champagne & par la Brie. On espéroit pourtant que la prise de Chartres incommoderoit plus Paris, que cette ville ne recevroit de commodités de Château-Thierry.

1591.

Comme on doutoit de la prise de Chartres, même dans l'armée du Roi, on commença à s'apercevoir de la mauvaise disposition des habitans de Tours. On y fit d'abord quelques assemblées particulieres : on dit hautement depuis, que le Roi, qui avoit fait espérer de se réconcilier à l'Eglise, avoit oublié toutes ses promesses depuis la bataille d'Yvry ; qu'il ne se soucioit plus de répondre aux vœux de ses peuples : Qu'il fondoit toutes ses espérances sur la force de ses armes : Qu'on scavoit néanmoins combien le sort en étoit incertain : Que le siège, qui l'occupoit depuis si long-tems, en étoit une preuve : Que si une pareille place avoit pû interrompre le cours de ses

1591.

viictoires, que ne devoit-on pas craindre de tant de villes considérables & de fortes citadelles, qui lui résisteroient dans toute l'étenduë du Royaume? Qu'on se trompoit de compter sur sa bonne foi, tandis qu'il se rendoit maître des villes les unes après les autres: Qu'il le falloit presser de songer à lui, sans différer davantage: Qu'autrement ils prendroient les mesures qui leur conviendroient le mieux.

Dans le tems qu'ils faisoient répandre ces plaintes, Chartres se rendit contre leur attente; mais leurs murmures ne cessèrent pas. Ce parti s'étoit déjà fortifié, non-seulement parmi ceux qui tenoient celui du Roi; mais il s'étoit insensiblement augmenté au dedans & au dehors du Royaume, par de secrettes pratiques & de sourdes menaces: déjà les broüilleries éclatoient à Tours, & les soupçons qu'on avoit jettés dans l'esprit du peuple, y causoient du mouvement. Là-dessus de Thou & Gille de Souvré gouverneur de la ville pour le Roi, & dont le tiers Parti ne put jamais ébranler l'incorruptible fidélité, furent d'avis de faire venir à la Cour ceux qui étoient à Tours, d'autant plus que le jeune duc de Guise venoit de se sauver de sa prison.

Le Roi après la surprise de Louviers, étoit à Mantes, où son armée se rétablissoit, & où il attendoit les secours qui lui venoient des pays étrangers. Il sortit de la ville, pour aller au-devant du cardinal de Vendôme, & le combla de carresses; il en usa de même envers ceux de la suite de ce Prince, qu'il sçavoit être les principaux Auteurs de ces cabales. Il espéroit qu'en leur faisant voir de plus grands avantages de son côté que de celui du Cardinal, il les mettroit dans ses intérêts, & qu'ils lui serviroient de surveillans auprès de lui; ce qui ne manqua pas d'arriver. Depuis ce tems-là, il ne se passoit rien entr'eux dont Sa Majesté ne fût incontinent avertie; cependant ce parti se fortifiant de jour en jour, pensa réussir dans une entreprise qu'il avoit formée pour surprendre Mantes, où le Roi étoit alors en personne.

Après l'arrivée du Cardinal & de quelques autres Prélats, qui s'étoient rendus auprès de lui, mais qui n'entroient point dans sa faction, on fit assembler le Conseil, où l'on proposa diverses affaires. Par-là on vouloit leur faire connoître, que ce n'étoit pas par défiance qu'on les avoit mandés, mais pour

prendre leurs avis. On y proposa d'abord la révocation des Edits, que la Ligue avoit extorqués du feu Roi, & de faire une Déclaration en faveur des Protestans, pour confirmer les Edits de pacification, & pour affermir la paix du Royaume. Le Cardinal s'y opposa, & crut rompre la délibération en se retirant; mais aucun des Prélats qui assistoient au Conseil, ne l'ayant suivi, sa démarche fut inutile, & la Déclaration fut dressée. Le Roi, qui sçavoit que de Thou n'avoit que de bonnes intentions pour le repos de l'Etat, & qui connoissoit l'aversión qu'avoit ce Magistrat pour toutes les factions qui déchiroient le Royaume, le chargea de faire vérifier cette Déclaration au Parlement, avec ordre de proposer aux Compagnies, d'assister Sa Majesté de quelque argent, ou de lui en prêter. Il lui donna aussi des lettres pour le comte de Soissons, qui étoit resté à Tours, quand son frere le Cardinal en partit pour la Cour. Ce Comte, qui avoit la fièvre, étoit allé prendre l'air au château de Maillé.

1591.

Avant que le Roi partit de Mantes, il y reçut la nouvelle de la mort de Jacques Amiot évêque d'Auxerre, grand Aumônier de France, & Garde de la Bibliothèque du Roi. Amiot avoit été précepteur de Charles IX & de Henri III, & comblé de grands bienfaits & de riches Bénéfices, par ses magnifiques élèves. Sa dépouille fut aussi-tôt partagée entre ceux auxquels on l'avoit déjà destinée; car pendant ces guerres on en usoit de cette maniere, du vivant même de ceux qui possédoient des Charges. Renauld de Beaulne archevêque de Bourges fut fait grand Aumônier, & de Thou garde de la Bibliothèque. Il est de l'intérêt des gens de Lettres de sçavoir qu'Amiot avoit traduit de Grec en François les Poëmes de Longus, quelques Livres de la Bibliothèque historique de Diodore de Sicile, l'histoire Ethiopique d'Heliodore, & enfin les Œuvres de Plutarque. Véritablement il a traduit ce dernier Auteur avec plus d'élégance que de fidélité, & il s'est moins attaché à la vérité du texte, qu'à la beauté de la diction; cependant ces traductions lui ont fait une grande réputation.

La Charge de grand Aumônier qu'avoit eue Jean le Veneur de Carrouges évêque d'Evreux, & celle de Proviseur du Collège Royal, dont les cardinaux de Lorraine & de Châtillon avoient été pourvus, ayant vaqué dans le même tems, elles

1591.

furent données conjointement à Amiot. Abus de grande conséquence pour l'avenir, & qui obligea de Thou d'en avertir l'Archevêque de Bourges, & Jacque Davy du Perron, qui lui succéda : car si le hazard avoit voulu que ceux qui les avoient jusqu'alors possédées conjointement, en fussent très-capables, tant par eux-mêmes, que par l'inclination qu'ils avoient pour les belles Lettres, & pour ceux qui en faisoient profession, il pouvoit fort bien arriver dans un tems, & dans une Cour où tout se donnoit à la brigue & à la faveur, que l'une de ces Charges, & peut-être toutes les deux ensemble, passeroient dans les mains de quelque ignorant, qui disposeroit à sa fantaisie & des Sciences & des Professeurs.

Il engagea donc l'un & l'autre à prendre des provisions particulières de deux Charges si différentes, afin que ceux qui brigueront à l'avenir la première, comme la plus lucrative & la plus honorable, sçussent que l'autre ne devoit être remplie que par des personnes qui pussent juger du mérite des gens de Lettres, & que la porte des Muses doit être fermée à des ignorans qui les deshonnorent. Ces deux Prélats convenoient de cette vérité ; mais ni l'Archevêque ni le Cardinal, n'y donnerent aucun ordre ; de sorte qu'on doit appréhender, comme l'ont bien prévu des personnes très-habiles, que l'abus ne soit encore plus dangereux à l'avenir.

Dès que de Thou fut arrivé à Tours, il se rendit auprès du comte de Soissons, & lui présenta les Lettres de Sa Majesté. Il l'instruisit des motifs qui avoient obligé le Roi d'accorder un Edit en faveur des Protestans, & de révoquer ceux que la Ligue avoit extorqués de Henri III, & qui l'excluoient lui-même de la succession à la Couronne. Il lui dit que Sa Majesté le prioit, & qu'il étoit de son intérêt de se trouver au Parlement, lorsqu'il s'y agiroit de la vérification de l'Edit, pour faire connoître à toute la France qu'il ne s'étoit rien fait que du consentement de la Maison Royale. Le Comte ne s'en éloigna pas d'abord, mais il s'aigrit depuis pour quelques raisons particulières ; & lorsque de l'avis de Souvré, de Thou retourna chés lui de la part du Roi, pour le presser de venir au Parlement, le Comte le reçut avec des paroles fort désobligeantes, & ne voulut pas s'y trouver. Il est vrai que quelques jours après il lui fit quelques excuses de cette dureté, & lui dit qu'il
avoit

avoit de la considération & de la bonne volonté pour lui ; que c'étoit plutôt par rapport à certaines personnes, qu'il étoit inutile de nommer, que par rapport à lui, qu'il en avoit usé de cette maniere.

1591.

Cependant après la prise de Noyon, le Roi s'en alla sur les frontieres du Vermandois, au-devant de l'armée qui lui venoit d'Allemagne, & qui étoit conduite par Christophle prince d'Anhalt, & par le vicomte de Turenne. Il se rendit après au siège de Rouen le jour de S. Martin.

Il manda au premier Président de Harlay, de l'y venir trouver avec des députés du Parlement, qui furent Jean de Thumery, Jacque Gillot, & Jean de Villemereau : de Thou les y accompagna. En passant au Mans, ils apprirent qu'en l'absence du duc de Mayenne il y avoit eu une sédition à Paris ; que le Président Barnabé Briffon, qui tâchoit de modérer l'emportement des esprits, y avoit péri ignominieusement avec Claude Larcher & Jean Tardif, & que le duc de Mayenne avoit aussi-tôt puni les auteurs de cet attentat.

La plupart furent touchés de la fin malheureuse de ces Magistrats ; quelques-uns cependant crurent que la République des Lettres y avoit plus perdu que l'Etat ; peu surpris de voir périr le Président, puisqu'aux dépens de son honneur & de sa vie il avoit mieux aimé vivre avec les Ligueurs & occuper parmi eux une premiere Charge, qui ne lui appartenoit pas, que de suivre le parti de son Roi, & de se contenter de la place qu'il pouvoit occuper en sûreté parmi ses confreres.

Le premier Président, les députés, & de Thou arriverent à Dornetal au commencement de Fevrier. Le jour précédent le Roi avoit été blessé légèrement à Aumale par les troupes du duc de Parme, qui vinrent fondre sur lui. Cette nouvelle fit trembler non-seulement l'armée, mais encore tous les bons François qui l'apprirent : chacun fit reflexion sur l'affreux changement qu'auroit apporté la perte d'un si grand Prince, dont la vie faisoit la sûreté de l'Etat, principalement dans un tems où ses successeurs étoient trop foibles pour résister aux conseils & aux forces des Etrangers, qui étoient si puissans dans le Royaume : d'ailleurs sa perte auroit entraîné la leur, puisqu'ils ne se souvenoient que par sa conduite & par son courage.

1592.

Le Roi, qui appréhenda que l'approche imprévûe de ses

1592.

ennemis ne mît quelque desordre dans son armée , jetta Givri dans Neufchâtel avec une bonne garnison , pour les arrêter pendant quelque tems ; bien assuré qu'ils ne voudroient pas laisser derriere eux une si bonne Place. Il y envoya aussi quelques troupes Allemandes sous les ordres de Fabien Rebours , dont l'Histoire parle avec éloge en bien des endroits : cependant la Place fut bien-tôt obligée de se rendre à des conditions honorables. Le duc de Parme prétendoit que Rebours , qui commandoit des Etrangers , n'ayant point été nommé dans la Capitulation , ne devoit point y être compris sous le nom général de la garnison ; Rebours prétendoit le contraire : cependant le Duc le retint prisonnier pendant quelques jours , & le renvoya au Roi , qu'il appelloit le prince de Bearn , & qu'il fit juge de ce différend. Le Roi prononça en faveur de Rebours.

Si-tôt que Rebours fut arrivé au camp , le Roi lui demanda , avant de lui parler de son affaire , ce que le duc de Parme disoit de la dernière action de guerre de sa Majesté. Rebours voulut d'abord s'en excuser ; mais comme le Roi lui ordonna de parler , il lui dit que le Duc étoit surpris qu'un grand Prince , comme lui , se fût exposé sans nécessité dans un aussi grand péril , où il hazardoit sa personne & tout son parti. Le Roi qui ne s'attendoit pas au sentiment du Duc , qui n'étoit que trop véritable , répondit avec indignation & avec chaleur , qu'il n'étoit pas étonnant que le duc de Parme , qui faisoit la guerre sous les ordres , avec des soldats & aux dépens d'autrui , sans rien risquer du sien , parlât de cette manière ; mais que pour lui , qui soutenoit par son courage & par ses fatigues le poids d'une guerre , dont toutes les suites sembloient principalement le regarder , on ne devoit pas être surpris , si accablé de chagrins & environné de mille périls , il cherchoit aux dépens d'une vie pleine de traverses à finir la guerre.

Dans ce tems-là , les assiégés firent une furieuse sortie , tuèrent & renversèrent tout ce qui se trouva dans la tranchée , avec une sanglante perte des assiégeans. Le maréchal de Biron en rejettoit la faute sur Louis Breton de Grillon colonel du regiment des Gardes : il prétendoit que les fréquentes allées & venues que Grillon avoit fait faire pour négocier avec André de Brancas de Villars , qui défendoit la Ville & le Fort

Sainte Cathérine, avoient donné les moyens aux assiégés, & fourni l'occasion à Villars d'entreprendre cette sortie.

Un jour que Grillon vint dans le cabinet du Roi, pour s'excuser là-dessus, il passa des excuses aux contestations, & des contestations aux emportemens & aux blasphêmes. Le Roi irrité de ce qu'il continuoit si long-tems sur le même ton, lui commanda de sortir; mais comme Grillon revenoit à tous momens de la porte, & qu'on s'aperçût que le Roi palissoit de colère & d'impatience, on eut peur que ce Prince ne se feroit de l'épée de quelqu'un, & qu'il n'en frapât un homme aussi insolent. Enfin s'étant remis, après que Grillon fut parti, & se tournant du côté des Seigneurs qui l'accompagnoient, & qui avec de Thou avoient admiré sa patience après une brutalité si criminelle, il leur dit: « La Nature m'a formé colere; mais » depuis que je me connois, je me suis toujours tenu en garde de contre une passion qu'il est dangereux d'écouter; je sçai » par expérience, que c'est une mauvaise conseillere, & je » suis bien-aïse d'avoir de si bons témoins de ma modération. » Il est certain que son tempérament, ses fatigues continuelles, & les différentes situations de sa vie, lui avoient rendu l'ame si ferme, qu'il étoit beaucoup plus le maître de sa colère que de sa passion pour la volupté.

On remarqua que durant la contestation de Grillon, le maréchal de Biron, qui se trouva chés le Roi, & qui étoit assis sur un coffre, faisoit semblant de dormir; que plus elle s'échauffoit, & que les voix s'élevoient, plus il affectoit de dormir profondément. Quoique Grillon se fût d'abord approché de lui pour l'injurier, & qu'il lui criât aigrement aux oreilles, qu'il n'étoit qu'un chien galeux & hargneux, la compagnie fut persuadée qu'il n'avoit affecté ce profond sommeil, qu'afin de ne se point commettre avec un emporté & un furieux; ce qu'il eût été contraint de faire, pour peu qu'il eût paru éveillé: on crut encore qu'il avoit voulu laisser au Roi toute la fatigue de la contestation.

Avant cette sanglante sortie des assiégés, sa Majesté s'étoit fait un plaisir, pendant le siège, de mener souvent le premier Président & les députés, que de Thou accompagnoit, visiter ses travaux & ses tranchées; il les entretint au sujet des Bulles d'excommunication du Pape, & leur dit: Qu'il étoit pressé par

1592.

les Prélats de son parti, qui lui demandoient la permission d'envoyer leurs députés à Rome, conformément au résultat de leur assemblée, tenuë à Chartres au sujet de ces Bulles, contre lesquelles ses Parlemens de Tours & de Châlons en Champagne avoient donné leurs Arrêts. Le premier Président & les Conseillers, qui n'étoient venus au camp que pour cette affaire, s'opposèrent long-tems à cette députation. Ils lui représenterent qu'elle avoit été défendue par l'arrêt du Parlement; que suivant l'usage établi par leurs prédécesseurs, cet Arrêt devoit avoir la même force pendant ces démêlés, que s'il l'avoit prononcé lui-même; que s'il vouloit maintenir l'autorité Royale, il ne devoit point souffrir qu'aucun de ceux qui suivoient son parti, se mêlât de donner atteinte à ses Déclarations ni aux Arrêts de son Parlement: ainsi de l'avis des députés & de celui des Cardinaux & des Prélats qu'on assembla sur cette affaire, on dressa une espece de nouvelle pragmatique, & l'on fit quelques reglemens sur la conduite que l'on devoit tenir dans ces tems de division, pour faire venir de Rome les provisions, les dispenses, & les autres choses pour lesquelles on a coûtume d'y recourir; que cependant les Parlemens en connoïtroient conformément à ces reglemens. Ceci est expliqué plus au long dans l'Histoire générale.

Mais comme cette délibération fut tenuë secrette, cela n'empêcha pas que les Prélats n'obtinsent la permission d'envoyer à Rome. Cette affaire étant terminée, le Roi congédia honorablement le premier Président & les députés. Il renvoya aussi à Tours de Thou, qui lui avoit apporté trente mille écus d'or qu'il avoit ramassés de tous côtés. Il le chargea de travailler encore à lui en envoyer davantage, avec un pouvoir particulier de se servir de cet argent, comme il le jugeroit à propos, lui donnant même des gens pour exécuter ce qu'il leur commanderait, & qui devoient lui obéir comme à lui-même. De Thou ne s'en servit qu'avec modération, & tant qu'il put, ne fit violence à personne, à l'exception de quelques-uns, qui se croyant plus fins que les autres, s'attirerent de très-fâcheuses affaires en croyant les éviter.

Sur le chemin de Chartres à Tours, il tomba dangereusement malade; cependant il souffrit son mal le plus patiemment qu'il put jusqu'à Tours: tantôt allant à cheval, tantôt en

carrosse, quelquefois en litière; peu s'en fallut qu'il ne mourût en chemin la dernière journée. Si-tôt qu'il fut arrivé, Charles Falaizeau & François¹ Lavau Medecins célèbres, & tous deux de ses amis, le vinrent voir. Diane d'Angoulême, qui l'a toujours constamment honoré de son amitié, & dont la vertu héroïque répondoit à sa haute naissance, lui envoya aussi son Medecin nommé Jaunai. Son mal venoit du séjour de quatre mois, qu'il avoit fait au camp devant Rouen, où l'air corrompu par la longueur du siège avoit causé la peste.

1592.

En effet, au bout de trois jours on apperçut autour de ses reins ces espèces de charbons, qui sont les marques certaines de cette maladie, & l'on desespéra absolument de sa guérison. On ne négligea rien contre un mal si dangereux, jusqu'au quatorzième jour, que de l'avis de Falaizeau, qui disoit s'être quelque-fois servi de ce remède avec succès, on lui fit prendre dans de l'eau cordiale, une infusion d'une pierre de Bézoar, que la duchesse d'Angoulême avoit donnée à Jaunai. Ce remède lui causa de fréquentes défaillances; mais les charbons se dissipèrent, ses forces se rétablirent à mesure que la fièvre diminua & sa santé revint entierement quelque tems après, avec autant de joye de tous les honnêtes gens de la ville, que sa maladie leur avoit causé d'inquiétude.

Ses premiers soins après sa guérison furent de donner à Dieu des marques publiques de sa reconnoissance, pour toutes les graces qu'il avoit reçues de sa bonté; il mit au jour un Poëme latin², qu'il composa à l'imitation du Prométhée du Poëte Æschyle, & le dédia à Jean du Thumery & à Claude du Puy ses intimes amis, qui s'étoient interessez particulièrement à sa santé.

Sur la fin de l'année il partit de Tours pour aller à Chartres, où la Cour s'étoit renduë. Quelque tems auparavant le cardinal de Gondi & le marquis de Pisani, sur le refus du duc de Luxembourg, en étoient partis pour l'Italie. Ils avoient ordre d'y négocier la reconciliation du Roi avec le Pape; le Sénat de Venise devoit y employer sa médiation, & le grand Duc avoit promis de l'appuyer de tout son crédit.

¹ Alias Vertunia.

² C'est sa Tragédie intitulée *Parabata vinculus*, ou le Démon enchainé, qui se trouve dans ses Poësies sacrées.

1593.

Dans ce tems-là, la Princesse Catherine, qui pendant ces guerres avoit toujours demeuré à Pau, vint trouver le Roi son frere. Ce Prince alla au devant d'elle, & la reçut à Tours comme elle y arrivoit. Pendant son absence les ennemis assiègerent & prirent Noyon. Sur la nouvelle de ce siège le Roi revint à Chartres, & courut dans le Vermandois pour tâcher de secourir la Place, s'il étoit possible; mais les assiégez, qui avoient fait leur capitulation sous la condition de se rendre, s'ils n'étoient secourus dans un tems marqué, ne reçurent aucunes nouvelles du Roi, & quand ce tems fut expiré, rendirent la Place.

Sofrede de Calignon, fait Chancelier de Navarre après la mort de Michel Hurault de l'Hôpital, vint aussi à la Cour dans le même tems. C'étoit un homme distingué par sa probité & par son érudition, par son expérience, & par une sagacité admirable dans les affaires les plus difficiles, qu'il avoit le talent d'aplanir. Il avoit étudié au college de Bourgogne, & comme il étoit plus âgé de quatre ans que de Thou, il lui avoit appris la maniere de faire des vers; ce que de Thou marque en quelque endroit de ses Ouvrages. De Thou renouvela avec lui une ancienne amitié, que le malheur des guerres précédentes avoit interrompue, & la conserva depuis chèrement tout le tems de sa vie.

On scut que sur la fin de l'année dernière le duc de Mayenne avoit publié un manifeste à Paris. Schomberg & de Thou, du consentement du Roi, furent d'avis d'y répondre au nom des Princes, des Prélats & des Seigneurs qui suivoient Sa Majesté: cela donna lieu de proposer une conférence entre les deux partis, qui ne pouvant la refuser honnêtement, convinrent d'un rendez-vous, & du tems qu'ils s'assembleroient. Après plusieurs entrevûes on conclut une trêve, & l'on espéra que pendant qu'elle dureroit les esprits échauffez par la chaleur & la violence des troubles, qui leur avoient donné tant d'aversion pour la paix, pourroient enfin revenir de leur emportement, & la souhaiter avec autant de passion qu'ils y avoient témoigné de répugnance.

Ce fut encore dans ce tems-là que de Thou se mit à travailler à ce corps d'histoire que nous avons de lui, & c'est principalement par rapport à cet ouvrage que l'on écrit sa vie; il y avoit plus de quinze ans qu'il en avoit formé le dessein. Dans

cette vûë il avoit depuis long-tems amassé de tous côtez les mémoires nécessaires, soit dans ses voyages, soit par le commerce de lettres & d'amitié qu'il avoit entretenu dès sa jeunesse, avec tout ce qu'il y avoit de gens illustres dans l'Europe & principalement en France. Il avoit appris ce qui s'étoit passé de plus particulier sous le regne de nos derniers Rois, de ceux qui avoient été employez dans les grandes Ambassades : il avoit examiné avec application les mémoires & les instructions des Secretaires d'Etat : il n'avoit pas même négligé (on l'avouë naturellement) tout ce qu'on avoit écrit de part & d'autre dans ces tems de troubles ; mais avec la sage précaution de distinguer la verité du mensonge, par le moyen & par les avis de ceux qui avoient eu part eux-mêmes aux affaires les plus importantes.

Ainsi, c'est avec une extrême injustice que ses envieux lui ont reproché qu'il s'étoit attaché à de méchans libelles, & à de mauvais bruits répandus dans le public ; on peut assûrer qu'il n'a rien écrit qu'il n'ait puisé dans les sources mêmes de la verité. On remarque dans sa narration ce rare caractère de candeur, également éloigné de la haine & de la flatterie : aussi l'on voit à la tête de son ouvrage une Ode intitulée *la Verité*¹, qui lui sert d'introduction. Ceux qui l'ont connu & qui ont été témoins de sa conduite, peuvent lui rendre ce témoignage ; que si par modestie il se jugeoit inférieur à bien des gens, en d'autres qualitez, il leur a toujours disputé le premier rang à l'égard de la sincerité. Le mensonge lui fut toujours si odieux, qu'à l'exemple de cet Ancien² dont parle Cornelius-Nepos, il ne mentoit pas même dans ses discours les moins sérieux.

On sçait encore que depuis sa vingtième année qu'il entra dans le monde, & qu'il vécut parmi les plus grands hommes de l'Etat, il y acquit la réputation d'avoir beaucoup de candeur & de probité ; qu'il conserva cette réputation entiere dans le maniement des grandes affaires où il fut, & où il est encore employé. S'il s'est trouvé contraint de rapporter quelques faits odieux, du moins, pour peu qu'on veuille lui rendre justice, on peut juger par la comparaison de ceux qui ont traité le même sujet, avec quelle modération son penchant à interpréter

¹ On trouva cette Ode traduite à la fin de ces Mémoires.

² Epaminondas.

1593.

favorablement toutes choses, lui a fourni les termes les plus mesurez, pour tâcher d'en diminuer la honte & le reproche : aussi ses amis lui ont souvent oui dire, que tous les matins, outre les prieres que chaque fidèle est obligé de faire au Seigneur, il lui adressoit ses vœux en particulier, pour le prier de purifier son cœur, d'en bannir la haine & la flatterie, d'éclairer son esprit, & de lui faire connoître, au travers de tant de passions, la verité, que des interêts fort opposez avoient presque ensevelie.

Il disoit qu'avec un si grand secours, & le témoignage de sa conscience, il ne doutoit pas qu'il n'eût rempli une grande partie des devoirs d'un Historien, à moins que le jugement, qui est la partie la plus nécessaire, ne lui eût manqué : que là-dessus il eseroit que les siècles à venir lui rendroient une justice, qu'il n'attendoit peut-être pas du sien. C'est pourquoi, dans la confiance où il étoit que son ouvrage passeroit à la postérité, il souffrit qu'un de ses amis composât sous son nom le Poëme suivant, pour servir comme d'apologie à ce qu'il avoit appris qu'on n'approuvoit pas, soit à Rome soit à la Cour de France. Il ne fera pas hors de propos de le rapporter ici ; quoiqu'il ait été fait bien depuis le tems dont nous parlons.

A LA POSTERITÉ.

FONDEMENT de l'Histoire, exacte Verité,
 As-tu donc parmi nous perdu la liberté ?
 Quoi ! pour avoir suivi tes fidèles maximes,
 Exalté les vertus, fait détester les crimes ;
 A Rome, en France même, on traite d'attentat
 Ce que j'ai composé pour l'honneur de l'Etat.
 A qui donc me plaindrai-je ? où sera mon refuge ?
 Rome est l'Accusatrice & veut être mon Juge.
 Toi qu'on ne peut corrompre, équitable Avenir,
 Quand on m'attaquera, daigne me soutenir ;
 J'ai travaillé pour toi, j'attends ma récompense
 De ton jugement seul, & de ma conscience.
 Si mon travail te plaît, juste Posterité,

Que

Que pourra contre moi le Vulgaire entêté ?
Sa jalouse critique, & ses faux témoignages
Ne flétriront jamais mon nom, ni mes Ouvrages.
Un jour viendra, sans doute, où l'envie & l'erreur
Ne lançant plus les traits d'une injuste fureur,
Ce qu'on blâme aujourd'hui trouvera lieu de plaire ;
Et l'on rendra justice à ma plume sincère.
Cependant sans aigreur & dans de simples Vers,
Je veux me disculper aux yeux de l'Univers ;
Je dois cette défense à ma gloire offensée,
Ma plume n'a jamais déguisé ma pensée ;
Vrai dans tous mes discours, libre en mes sentimens,
J'ai toujours de mon cœur suivi les mouvemens :
Eh ! que n'eut-on pas dit si ma plume servile,
Au gré de mes Censeurs eût corrompu mon style ?
Accusé d'impudence & de mauvaise foi,
Je leur eusse fourni des armes contre moi.
Quiconque a le cœur pur, le jugement solide ;
Aime la vérité comme un fidèle guide ;
Si dans l'ennemi même il la faut respecter,
On doit dans ses amis les vices détester.
Que chacun à son gré me condamne ou m'approuve,
J'honore la vertu par tout où je la trouve,
Sans distinguer ni rang, ni pays, ni parti ;
Ainsi victorieux du monde assujetti,
Alexandre à Porus accorda son estime ;
J'eus toujours pour objet cette juste maxime.
Je ne m'en repens point, que ces adulateurs
Du mensonge fardé, lâches admirateurs ;
Qu'un tas de paresseux, d'ignorans, d'hipocrites,
Vils esclaves des Grands, infâmes parasites,
Perturbateurs secrets du repos des Etats,
Blâment ces sentimens, ou ne les blâment pas ;
Pour moi qui suis sans fiel, mais qui hais l'artifice,
Je rends aux bonnes mœurs une entière justice.
J'ai toujours regardé comme un bon Citoyen,
Celui que l'on voit même aux dépens de son bien,
Aux dépens de son sang, garder la foi promise,
Qui déteste la fraude & l'injuste surprise,

1593.

Que l'or ni les grandeurs ne tenterent jamais ;
 Qui plus que tous les biens , sçait estimer la paix ,
 Et qu'on trouve en dedans , quand on le veut connoître
 Modeste & vertueux , sans le vouloir paroître ;
 Une trop longue barbe , un air sombre , affecté ,
 Témoignent plus d'orgueil , que de sincérité :
 Dieu seul sonde les cœurs , démasque les visages ,
 Et montre dans leur jour tous les faux personnages.
 Ici l'on me reproche , avec mille dédains ,
 D'épargner mon encens aux Pontifes Romains ,
 Lors qu'à ceux que l'erreur de l'Eglise sépare ,
 On me voit sans scrupule en être moins avare ,
 Et qu'au lieu du silence , ou d'un juste mépris ,
 On voit que leur loüange infecte mes écrits.
 Téméraire critique as-tu lû mes Histoires ?
 N'ai-je pas exalté les Marcell , les Gregoires ,
 Ceux qui si justement se sont nommez Pieux ?
 Qu'ai-je dit de Caraffe , & des dons précieux ,
 Dont le Ciel le combla comme un rare modèle ?
 Ai-je tû leurs vertus ? ai-je oublié leur zèle ?
 Mais si l'on doit loüer de si dignes Pasteurs ,
 Tous ont-ils mérité l'éloge des Auteurs ?
 Combien en a-t'on vû de moins saints que les autres ,
 Occuper à leur tour la Chaire des Apôtres ?
 C'est le sort des humains d'être tous imparfaits ,
 Et le Seigneur mesure à son gré ses bien-faits.
 Quoi ! pouvois-je approuver le profane Alexandre ,
 Dont l'infame avarice osa tout entreprendre ?
 Pour élever ses fils , enrichir sa Maison ,
 N'usa-t'il pas du fer , & même du poison ?
 Si je monte plus haut , excuserois-je Jule ,
 Qui du pouvoir des Clefs , abusant sans scrupule ,
 Les jeta dans le Tybre , & les armes en main
 Mit en feu l'Italie & le peuple Romain ?
 Comment justifier un autre Jule encore ,
 Qu'une lâche indolence à jamais deshonore ,
 Et qui dans le réduit d'un Jardin enchanté ,
 Oublia ses devoirs , ternit sa dignité ?
 Pourquoi , me dira-t'on , d'un style pathétique ,

*Exposer ces défauts à la haine publique ?
Ne valoit-il pas mieux les taire ou les cacher ?
Censeur , sçais-tu pourquoi l'on doit les reprocher ?
Rien n'empêche les Grands de suivre leur caprice ,
Que le soin de leur gloire & la honte du vice ;
Ce frein seul les arrête & retient leur penchant ,
Chacun fuit le reproche & le nom de méchant ;
Tous craignent qu'en secret la Renommée instruite
Ne découvre au grand jour leur injuste conduite ;
Et qu'un Historien ne montre à l'Univers
Des crimes qu'ils croyoient de ténèbres couverts.
Vous donc , ô Souverains ! qui gouvernez la terre ,
Vous êtes au Théâtre , & le peuple au Parterre ;
On vous voit d'autant plus , que vous êtes plus haut ;
On aperçoit de vous jusqu'au moindre défaut ,
On veut vous pénétrer , & même le Vulgaire
Pèse vos actions au poids du Sanctuaire.
Si donc de la vertu vous suivez les sentiers ,
Aux yeux de vos sujets montrez-vous toute entiers ,
Leur loüange sincère , & votre conscience ,
Feront votre bonheur plus que votre puissance ;
Sans craindre alors le peuple , & ses regards malins ,
Vous regnerez en paix , & parmi vos festins ,
Vous ne tremblerez plus en jettant votre vûe ,
Sur une épée en l'air , par un fil suspendue ;
Tel le premier Consul , que Rome eût autrefois ,
Se fit aimer du peuple , en observant les Loix.
On voit dans Rome même une place publique ;
Où regnent la Satyre , & l'assreufe Critique ;
Là , triomphe Pasquin , qui raille impunément
Des foiblesses des Grands & du Gouvernement ;
Il n'épargne personne , & son voisin Marphore
Lui répond par des traits plus déchirans encore ;
Souvent de leurs bons mots , les termes éfrontés
Révoltent la pudeur par leurs impuretés :
Les Poètes , sur tout , dont la Muse affamée
Par le mépris des Grands , de rage est animée ,
Sans craindre le retour , y versent en tous lieux
De leurs Vers pleins de fiel , le poison odieux ;*

1593.

En vain pour réprimer cette ouverte licence,
 On fait armer des Loix la suprême puissance ;
 La Garde vainement veille autour de Pasquin,
 On n'a jamais surpris ni lui ni son voisin ;
 Et l'Auteur inconnu de leur aigre Satyre,
 Toujours en liberté, peut & pourra médire.
 Mais de tous ces brocards les traits si redoutés,
 Donnent-ils quelque atteinte aux saintes vérités ;
 A cette Foi si pure, aux Chrétiens révélée,
 Que jadis Pierre & Paul de leur sang ont scellée,
 Qui fut toujours la même ; à qui les Nations
 Portent un saint respect dans ses décisions,
 Et qui de siècle en siècle à nos ayeuls transmise,
 Réunit l'Univers dans le sein de l'Eglise.
 Qu'à Rome on cesse donc de noircir un Auteur,
 Qui ne veut imposer ni paroître flâteur ;
 S'il prise la vertu, s'il déteste le crime,
 Sa liberté n'a rien, qui ne soit légitime,
 Et n'a point de rapport à la Religion.
 Pour moi, quoiqu'ennemi de toute passion,
 Si contre les méchans ma haine naturelle,
 Ou si des vertueux la peinture fidele,
 M'ont fourni des traits vifs & pleins de liberté,
 Je suis né Catholique, & l'ai toujours été.
 Dans l'Eglise élevé, dès ma plus tendre enfance,
 Je n'ai point démenti cette heureuse naissance ;
 J'ai marqué mon horreur en tous lieux, en tous tems,
 Contre un Schisme suivi de longs soulèvemens ;
 Jamais on ne m'a vû du parti des rebelles,
 J'ai blâmé leurs fureurs & leurs Lignes cruelles,
 Et détestant la guerre & les séditieux,
 J'ai suivi constamment la foi de mes ayeux.
 Illustre Cardinal, à qui dès ma jeunesse,
 Je fus lié des nœuds d'une étroite tendresse ;
 D'Offat, qui m'as connu dans mes divers emplois,
 Viens aux yeux du Public justifier ton choix ;
 Mon cœur te fut ouvert tout le tems de ma vie,
 Si la lumière, hélas ! ne t'étoit point ravie,
 Tu fermerois la bouche à mes Accusateurs,

Et la foible innocence auroit des protecteurs.
 Favors des neuf sœurs, & l'honneur de notre âge,
 Du Perron joins au sien ton glorieux suffrage ;
 Et toi, témoin si sûr de mes soins pour l'Etat,
 Gloire de ta Patrie & du sacré Sénat,
 Morosin, qui m'aima d'une amitié si tendre,
 Dépose en ma faveur, & daigne me défendre ;
 N'as-tu pas reconnu ma foi, ma probité ?
 Sois mon garand fidèle à la Postérité

Je viens aux Protestans, dont la moindre louange
 Aux yeux de mes censeurs paroît un monstre étrange.
 L'Histoire, disent-ils, doit les rendre odieux ;
 Pouvois-je refuser aux talens précieux
 De l'esprit, du sçavoir, de l'adroite éloquence,
 D'exercer les beaux Arts, d'en donner connoissance ?
 Un éloge sincère, & qu'on doit aux vertus,
 Dont ceux que j'ai loüez ont été revêtus.
 C'est ainsi qu'autrefois un * Auteur de Sicile
 Dans sa Bibliotheque, à tous sçavans utile,
 Fit passer jusqu'à nous & les dits & les faits
 Des grands hommes fameux dans la guerre & la paix ;
 L'éloquent Sozomene a fait la même chose,
 Et rendit de sa plume hommage à Theodose.

Je croi, qu'à leur exemple, on doit me pardonner
 De loüer Leonclave, & Fabrice, & Gesner,
 Et Camerarius, & le docte Xylandre,
 Tant d'autres qu'en ces Vers on ne sçauroit comprendre,
 Ascham & Bucanan, Votton, & Junius,
 Ces Estiennes, sçavans au monde si connus,
 Dont les soins d'imprimer en de beaux caractères,
 De tant d'anciens Auteurs, les rares exemplaires,
 Rendront le nom illustre à nos derniers Neveux ;
 J'ai joint le grand Erasme à ces hommes fameux,
 Et n'ai pû me résoudre à ternir dans l'Histoire,
 De ses rares talens, l'honorable mémoire ;
 S'il eut quelques erreurs, on dut les excuser ;
 Puisqu'Erasme étoit homme, il pouvoit s'abuser :
 Dans un esprit de paix, on a dû le reprendre,
 Et ne le forcer pas à vouloir se défendre.

 1593.

Que de ses ennemis, dans la même rigueur,
 On éclaire la vie, on pénètre le cœur :
 Que n'y verroit-on pas ? de véritables crimes,
 Et des erreurs peut-être, ou d'horribles maximes ;
 Chaque âge a ses défauts, je sçai que jeune encore,
 A sa plume mordante il donna trop l'effor ;
 Mais sans attention aux traits de sa critique,
 Considérons sa mort Chrétienne & Catholique,
 Et jugeons de son ame, & de ses sentimens
 Par sa dernière Epître adressée aux Flamans.
 Dois-je ici repousser un reproche honorable,
 De montrer pour nos loix un zèle inébranlable,
 D'en soutenir par tout la juste autorité,
 Et de blâmer tous ceux qui leur ont résisté ?
 Ces Loix qui de l'Etat sont les fermes colonnes,
 Sont dans l'ordre du Ciel, qui donne les Couronnes.
 En formant les Etats, Dieu leur donna des Loix,
 Quiconque les viole est rébele à sa voix.
 De tout tems on a vû la justice Divine
 Des factieux publics permettre la ruine ;
 Tel Sejan autrefois dans le Tybre entraîné,
 Eprouva la fureur d'un peuple forcené ;
 Tel de Catilina Cethegus le complice
 Fut puni justement par le dernier supplice.
 Vous n'arracherez point, dit le Texte sacré,
 Les limites du champ entre vous séparé.
 Ceux donc, qui par la brigue, ou de sourdes cabales,
 Sapent dans un Etat les Loix fondamentales,
 Sont des serpens cachés, qui déchirent son sein,
 Prêts à faire éclater un dangereux dessein.
 Peut-on penser, ô Ciel ! à la suite du crime
 De quiconque renverse un pouvoir légitime ?
 Combien de maux affreux traîne infailiblement
 Un changement de Loix, & de gouvernement ?
 Des esprits scrupuleux, fâchez qu'on les instruisse,
 S'offencent du recit du Concile de Pise,
 Convoqué par Louis, le plus doux de nos Rois,
 Prince dont la mémoire est chere aux bons François ;
 Pour le bien de la paix, il tenta cette voye

De séparer enfin le bon grain de l'ivroye ,
 Et de parer les traits, qu'un Pontife hautain
 Alloit lancer sur lui les armes à la main.
 Quoi donc ! pouvois-je taire une Histoire publique ;
 Vous loüez, diront-ils, cette audace authentique ,
 Même indirectement le saint Siège est noté ;
 Je voi ce qui les blesse, un trait de liberté.
 Oseroient-ils blâmer un Roi rempli de zèle ,
 De soumettre au Concile une juste querelle ,
 D'assembler ses Prélats, afin de prévenir
 Des abus que le Schisme alloit entretenir ?
 Cette précaution n'est-elle pas permise
 Dans un Roi Très-Chrétien, fils aîné de l'Eglise ?
 Ne devoit-il donc pas en cette qualité
 User de son pouvoir & de sa fermeté ?
 Soutenir tous ses droits, & ceux de sa Couronne ,
 Supprimer pour jamais le nom de Babylone ,
 Empêcher l'avenir de trouver aucun lieu
 Aux défauts prétendus de l'Epouse de Dieu ;
 Déraciner enfin ces semences fatales
 De plainte, de discorde, & de honteux scandales.
 Que nous serions heureux, si les événemens
 Avoient justifié de si beaux sentimens !
 Qu'un Concile si juste eût été nécessaire !
 Jamais Jule oubliant son sacré caractère ,
 N'eût rempli l'Italie & de feux & de sang.
 Leon qui le suivit dans cet Auguste rang,
 Profanant, vendant tout, jusques aux Indulgences,
 Pour fournir à son luxe, à ses folles dépenses ,
 N'eût jamais fait revivre un feu mal apaisé ,
 Dont le monde Chrétien fut bien-tôt embrasé ;
 Le Nord, la Germanie, & toute l'Angleterre
 Reconnoîtroient encor le Siège de Saint Pierre.
 Autre nouveau reproche, effet de passion ,
 Pourquoi, dit-on, parler de cette Sanction,
 Que vos grossiers Ayeux appelloient Pragmatique ?
 N'a-t-on pas supprimé ce Reglement antique ?
 Cependant établi par un grand Empereur ,
 Deux Rois, deux sages Rois, l'ont remis en vigueur.

1593.

Tout le tems qu'il eut cours, la France fut heureuse,
 L'Eglise dans la paix, sans Secte dangereuse ;
 Si le Schisme est fatal, au Germain, à l'Anglois,
 Nous obligera-t'on à relâcher nos droits ?
 Faudra-t-il oublier un si constant usage ?
 N'oserons-nous du moins en informer notre âge ?
 Il ne me reste plus, qu'à me justifier
 D'un crime atroce, affreux, qu'on ne peut expier,
 A quoi bon détester cette heureuse journée,
 Où dans un piège adroit l'Hérésie amenée
 Vit ses plus grands suppôts de toutes parts meurtris ;
 Ensanglanter la France & les murs de Paris ?
 Ignorez-vous, dit-on, qu'une action si sainte,
 Dans Rome est approuvée, au Vatican est peinte,
 Et que de tous les coups portés à l'ennemi,
 Aucun n'égale encor la Saint-Barthelemi ?
 Romains, dévots Romains, qui brûlés d'un faux zèle,
 Me ferez-vous sans cesse une injuste querelle ?
 Pourquoi confondez-vous & les tems & les lieux ?
 Chantez à haute voix un jour si glorieux,
 Célébrez tous les ans son illustre mémoire,
 Et que le Vatican conserve cette Histoire :
 Vous le pouvez dans Rome, & par de-là les monts ;
 Les Musés de Sicile, ou plutôt les Démons
 Peuvent aussi chanter, au milieu de leur Isle,
 Sur un semblable ton, les Vêpres de Sicile.
 Ces applaudissemens ne conviennent qu'à vous ;
 Et nous trouvons amer ce qui vous paroît doux.
 Nous sommes différens de pays, de langage.
 Quoi ! j'aurois approuvé cet horrible carnage,
 Désavoüé cent fois avec confusion,
 L'Eternel deshonneur de notre Nation.
 J'aurois loüé ce jour, qui nous remplit d'allarmes,
 Autorisa la haine & lui fournit des armes ;
 Jour affreux qui vit naître un esprit de fureur,
 Qui vit verser le sang sans remords sans horreur ;
 Non, la fidélité que l'on doit à l'Histoire,
 Manquant pour ce Tableau de couleur assés noire,
 Je n'ai pû trop marquer mon exécration ;

Ce ne fut que désordre, effroi, combustion ;
 On renversa les Loix, appui de la Patrie ;
 L'Etat fut ébranlé, la Justice flétrie ;
 On viola la Paix, ce Trésor précieux,
 Le bien-fait le plus grand qu'on reçoive des Cieux,
 Le salut des Etats, pour qui l'Eglise entiere,
 Tous les jours au Seigneur adresse sa priere.

Vous, qui dans la mollesse & dans l'oïveté,
 Engourdis de langueur & de sécurité,
 Passés vos jours heureux dans une paix profonde,
 Digne postérité de ces Maîtres du monde !
 Vous vous trompés, Romains, si vous ne croyez pas
 Que rien puisse troubler vos tranquilles Etats.

Ah, si comme autrefois on voyoit à vos portes
 Bourbon accompagné de nombreuses cohortes,
 Escalader vos murs, mourir victorieux,
 Livrant à votre Ville un assaut furieux :
 Si le superbe d'Albe, & l'Armée Espagnole,
 Venoient encor de nuit au pié du Capitole,
 Prêts à bouleverser vos tours & vos ramparts ;
 Alors, certes alors, fuyant de toutes parts,
 Par vos propres périls rendus plus pitoyables,
 Vous pourriez compâtir à des malheurs semblables ;
 Vous chercheriez la paix, dont le fruit précieux,
 Ailleurs qu'en vos Etats, vous devient odieux,
 Votre tour peut venir aussi-bien que le nôtre :
 Aujourd'hui c'est à l'un, & demain c'est à l'autre ;
 Un orage fatal, dont nous sentons les coups,
 Quoiqu'il soit éloigné peut passer jusqu'à vous.
 Ne voit-on pas aussi dans votre propre terre,
 De tristes monumens des fureurs de la guerre ?
 Le Comtat embrasé se souviendra long-tems,
 D'un ravage funeste à tous ses habitans.

Quand le fier des Adrets vengea la barbarie,
 Que dans Orange en feu Serbellon en furie
 Exerça contre un peuple indignement traité,
 Que vous payâtes cher cette inhumanité !
 Qu'Avignon est à plaindre ! & qu'Orange est voisine !
 Si parmi vous un jour ce même esprit domine,

1593.

Et si las de la paix, qui vous rend tous heureux,
 Vous écoutez encor des conseils dangereux;
 Si tous ces fainéans, vain fardeau de la terre,
 Aux dépens de vos biens rallument cette guerre,
 Sans craindre des malheurs qu'ils ont déjà causés,
 Sans prévoir les périls où vous vous exposez,
 Helas! combien de maux vous ferez-vous vous-mêmes?
 Pourrez-vous regarder sans des frayeurs extrêmes
 Vos Sujets dans les fers, vos champs sans Laboureur,
 Le sang couler partout, vrai spectacle d'horreur!
 Vos Prêtres dispersés, fuyant de Ville en Ville,
 Même au pied des Autels ne trouver point d'azile;
 Ou si quelqu'un échappe aux fureurs du Soldat,
 Le peuple l'accuser des malheurs de l'Etat?
 Mais sans pousser plus loin un odieux présage,
 Disons la vérité, rendons-lui témoignage,
 Christ a-t-il quelque part dans tous ces mouvemens?
 Est-ce-là pratiquer ses saints Commandemens?
 Que devient dans le cours d'une guerre cruelle
 Cette union des cœurs, cette amour mutuelle?
 Que devient le lien de la société,
 La source des vertus, l'ardente charité,
 Qui toujours du Chrétien fut la marque authentique?
 A ne considérer que l'ordre politique,
 Respecte-t-on des loix la juste autorité,
 L'innocente pudeur est-elle en sûreté?
 La guerre est en un mot le triomphe du vice,
 Et l'on n'y voit ni foi, ni piété, ni justice.
 Ne vous servez donc plus du gl'ave temporel,
 Romains, votre partage est le spirituel;
 Le fer détruit de Dieu les images vivantes,
 N'élevez vers le Ciel que des mains innocentes,
 Dont le sang n'ait jamais terni la pureté,
 Et désarmez un Dieu justement irrité.
 Envers les séparés devenez charitables,
 Pour être dans l'erreur ils ne sont point coupables,
 Si par foiblesse humaine ils ont été surpris,
 Ce n'est point par le fer qu'on guérit les esprits,
 Quelle est donc la maxime, ou plutôt l'injustice.

Qui prétend les forcer même par le supplice ?
 Quittez ce sentiment indigne de Chrétiens,
 Il est pour les gagner de plus justes moyens ;
 L'innocence des mœurs, une pure Doctrine,
 Des raisons que fournit la parole divine,
 Des argumens tirez de la tradition,
 La pitié, la douceur, la conversation ;
 Voilà pour les dompter les armes qu'il faut prendre :
 La rigueur les aigrit, les force à se défendre ;
 Les prisons, les gibets augmentent leur fureur,
 Eh ! qui pourroit, hélas ! raconter sans horreur
 Les troubles de l'Europe & la funeste suite
 De cette dangereuse & sévère conduite ?
 J'étois prêt de finir, & je touchois au Port,
 Flatté que mes Censeurs ne feroient plus d'effort,
 Et qu'il ne restoit plus de traits à l'imposture,
 Quand tout à coup s'éleve un odieux murmure ;
 De mon Pere, dit-on, je trouble le repos,
 J'impose à sa mémoire, & dis mal à propos,
 Que contre son avis & par obéissance,
 Il excusa ce jour, la honte de la France ;
 Ce massacre inhumain, dont comme Magistrat
 Il loüa la justice au milieu du Sénat.

Nom pour moi si sacré ! cendres que je révère !
 Ici je vous atteste, ô mânes de mon Pere,
 J'appelle devant vous de ma sincérité !
 Vous n'êtes point blessez de cette vérité !
 Jour & nuit devant moi vient s'offrir votre image,
 Elle éclaire mes pas, observe mon langage,
 Et si dans mon chemin je venois à broncher,
 Je la voi toute prête à me le reprocher ;
 C'est elle, comme un Juge, éclatant de lumière,
 Qui me montre le prix, au bout de la carrière,
 Et qui pour m'animer me met devant les yeux
 Les grandes qualités de mes nobles Ayeux ;
 Je les voi signalant leur valeur & leur zèle,
 Au siège d'Orleans¹ répandre un sang fidèle ;
 Je voi deux noms fameux dans les siècles passés,

¹ Genabum, se prend ici pour Orleans.

1593.

*Au comble des honneurs l'un & l'autre placés,
 De Marle & d'Armagnac mourans pour la Patrie ;
 Du peuple par leur sang appaiser la furie ;
 Chef des conseils de paix & digne Chancelier
 De Ganay ; je ne puis ni ne veux t'oublier ;
 C'est à de si grands noms , que je dois ma naissance ;
 Tous sont de ma famille , ou dans mon alliance :
 Non , la Posterité ne m'accusera pas
 De m'être indignement écarté de leurs pas ;
 Jamais on ne m'a vû par d'infames bassesses ,
 Mandier à la Cour les honneurs , les richesses :
 Content dans mon état , dans ma condition ,
 J'ai vécu sans intrigue & sans ambition.*

*Ressource auprès des Rois aujourd'hui nécessaire ,
 Ombres de mes Ayeux , mémoire de mon Pere ,
 Qui de tes longs travaux délivré pour jamais ,
 Possedes dans le Ciel une éternelle paix.
 Vous sçavez que toujours fidèle à ma naissance ,
 Fidèle aux grands emplois dont m'honora la France ,
 Je n'ai fait en servant ma Patrie & mon Roi ,
 Rien d'indigne de vous , rien d'indigne de moi.
 Que n'ayant refusé ni mes soins ni ma peine ,
 Mon zèle dégagé de faveur & de haine
 Meriteroit peut-être un peu d'attention ,
 Si l'on aimoit la paix & l'esprit d'union.
 Lorsque je subirai la loi de la Nature ,
 Mon ame auprès de vous se rendra toute pure ;
 Je mourrai sans reproche & sans être infecté
 Des maximes d'un siècle ingrat , sans charité.*

*Mais puisque Dieu permet dans sa juste colere ,
 Que l'on n'écoute plus de conseil salutaire ,
 Qu'on se laisse entraîner par les plus violens .
 (Ce que j'avois prévu dès mes plus jeunes ans ,
 Quand des Faucons legers je chantois le courage)
 Maintenant que je touche au déclin de mon âge
 Je laisse le champ libre à tous mes envieus ,
 Et quitte des emplois qui leur blessent les yeux.*

On a déjà dit que cette Apologie fut faite sous son nom ,

par un de ses amis. Depuis long-tems un secret pressentiment lui faisoit appréhender, que l'Histoire qu'il nous a donnée ne lui attirât des affaires, (ce qu'il craignoit moins par rapport à sa fortune, que par rapport à l'utilité publique) cela le fit souvenir de son Poëme de la Fauconnerie, qu'il avoit composé, il y avoit plus de vingt-sept ans, & qui finit par une espece de présage de ce qui lui devoit arriver. Il l'avoit fait voir à son ami, & afin qu'on puisse juger de sa prévoyance, il faut insérer ici les propres vers de ce Poëme.

1593.

*Ceux qui passant un jour près de mon Monument,
Verront qu'un gazon simple en fera l'ornement;
Diront, tout étonnés d'une telle aventure,
Celui qui dans ces lieux choisit sa sépulture,
Des plus grands Magistrats avoit reçu le jour;
Il fut de sa famille & l'espoir & l'amour;
De grandes qualités, une juste opulence,
Tout pouvoit soutenir l'honneur de sa naissance.
Pour régler ses devoirs, il eut devant les yeux
L'exemple & les vertus d'un grand nombre d'ayeux.
D'un pere illustre encor l'honorable memoire,
Se joignoit dans son cœur à l'amour de la gloire.
Il préférera pourtant aux plus brillans emplois
Une douce retraite & le calme des bois;
Il préférera l'étude & le repos des Muses
Aux faveurs de la Cour si vaines, si confuses;
Aimera mieux sans éclat vivre & mourir en paix,
Le front ceint d'un laurier qui ne flétrit jamais,
Qu'aux dépens des vrais biens que donne la retraite,
Jouir dans le public d'une gloire inquiète.*

Il est surprenant que de Thou, qui a toujours fait profession d'impartialité & de Philosophie; qui n'a écrit ses annales que dans la vûe de la gloire de Dieu, & de l'utilité du public, à qui il importe que la vérité soit transmise à la posterité; qui n'a rien avancé que sur la foi des garans les plus sûrs; qui fait voir par-tout un esprit si dégagé de complaisance, de haine & d'ambition, ait été cependant attaqué par tant de calomnieux au sujet de son Histoire.

1593.

Il est plus étonnant encore , que leur malignité ne se soit pas contentée de relever avec aigreur les fautes legeres , où il est difficile à tout historien de ne pas tomber dans le cours d'un si long ouvrage , mais qu'elle ait encore cherché par les plus mauvais artifices à décrier l'Auteur : jusque-là que passant de l'examen de ses écrits à celui de ses mœurs , ils ont voulu pénétrer jusque dans l'intérieur de son domestique , afin que rien n'échappât à la fureur de leur animosité ¹.

Ne pouvant comprendre la source de cette haine , pour en connoître les motifs , je m'adressai un jour à lui-même , & lui demandai ce qu'il pensoit là-dessus. Il me répondit qu'il n'en sçavoit point d'autre raison , sinon qu'il y avoit dans ses écrits certaines choses , que ses censeurs n'osoient relever. Je voulus alors deviner ce que c'étoit , & je m'imaginai que c'étoit l'aversion & l'horreur qu'il témoigne dans tout le corps de ses Annales , contre nos guerres de Religion. Effectivement il y tâche de détourner ses Lecteurs d'une voye si violente , comme il s'en est expliqué plus librement dans sa Préface , dans laquelle il déclare que la violence n'est pas un moyen légitime de réparer les brèches qui ont été faites à la Religion. Il y insinué en plusieurs endroits , qu'il est nécessaire de rétablir l'ancienne discipline de l'Eglise , & que conformément aux Decrets du Concile Œcuménique de Constance , on devoit assembler des Conciles tous les dix ans , si la nécessité n'oblige de le faire plus souvent ².

Ce qui les irrite le plus , c'est qu'il y défend nos Loix , les prérogatives du Royaume , les libertés & les privileges de l'Eglise Gallicane , & qu'il y donne des éloges à la *Pragmatique* ,

¹ Je n'en dis pas davantage , de peur de paroître plus sensible que l'Auteur aux injustices qu'il a effuyées. Non seulement il a toujours dédaigné de répondre au libelle publié contre lui , quoique plusieurs personnes le lui conseillassent ; mais il a prié instamment ses amis de ne le point faire : & ce que j'écris aujourd'hui (après avoir eu bien de la peine à obtenir son consentement) n'est point pour repousser des injures par des injures , comme font aujourd'hui plusieurs mauvais Ecrivains , même des personnes pieuses ; mais uniquement pour donner une idée juste du

caractère & de toute la conduite de l'Auteur , qui a toujours été ennemi de la supercherie & de toute espèce de dissimulation , & pour rendre compte à tout le monde de ce qui regarde son histoire. *Mss. Samm. & Aut.*

² Que ceux qui s'oposent à cette loi si salutaire & si estimable interrogent leur conscience , & voyent si depuis 51 ans que le Concile de Trente est fini , il ne seroit pas aujourd'hui très à propos d'observer le decret du Concile de Constance. *Mss. Reg. Samm. & Aut.*

qu'il nomme notre *Palladium*. Comme ce font des usurpateurs qui ne cherchent qu'à s'enrichir par surprise du bien d'autrui, aux dépens même du schisme & de la ruine de l'Eglise, ils ne demandent pas mieux que de voir la guerre & la révolte déchirer les Royaumes de la Chrétienté, pour en pouvoir détruire les libertés, & pour établir leur puissance demeurée sur le mépris de la majesté des Souverains.

1593.

Voilà ce qui leur tient si fort au cœur; voilà la source véritable de cette furieuse aversion, & le motif secret de ces libelles répandus par-tout, & remplis de tant de venin: il est inutile d'en chercher d'autres. C'est ce qui a donné lieu à la censure qu'on a faite à Rome de l'*Histoire de Jacques-Auguste de Thou*, sans aucuns égards pour l'Auteur & sans écouter ses raisons: alors il n'en paroïsoit encore qu'une partie imprimée; mais avec cette Préface qui leur est si sensible, quoiqu'ils se gardent bien d'avouer qu'elle soit le motif de leur haine.

Cependant lorsque le cardinal Bellarmin l'eut lûe & qu'on lui en eut demandé son sentiment, il répondit qu'il n'y trouvoit rien digne de censure. Il est vrai qu'il ajoûta que le regne de Henri II, ayant plutôt été troublé par les guerres étrangères que par les guerres de Religion, il y avoit eu de la précipitation d'en rejeter les causes sur elle: mais cette Préface regarde l'Histoire entière, qui comprend toutes nos guerres civiles: d'ailleurs elle avoit été imprimée avec le regne de François II, sous lequel elles avoient commencé.

Cela n'empêche pas que ces censeurs importuns ne continuent de déclamer depuis dix ans. Ils ne scauroient souffrir que nous jouissions d'une paix conclüe & exécutée de bonne foi: ils reprochent comme un crime à un homme, qui a travaillé depuis treize ans par l'ordre de Henri le Grand à réconcilier les esprits, de parler des Protestans avec modération, & de leur rendre la justice qui est dûe à tout le monde. Imbus d'une nouvelle doctrine, & se flatant que la Providence divine favorisera leurs entreprises, ils croient procurer la gloire de Dieu, par des cabales & des conjurations, par la guerre & par les massacres. La contrition, les prières, les larmes, les conférences paisibles avec nos freres séparés, leur paroïsoient des moyens trop doux, contre un mal qui fait de jour en jour de nouveaux progrès. Ils se déchainent contre ceux qui implorent le secours des Conciles; ils les traitent de schismatiques, du

1593.

moins de gens suspects & peu affectionnés à la Religion. Ces hommes dangereux, qui en abandonnant le soin des brebis égarées, se sont dépouillés de l'esprit de charité de nos ancêtres, aiment mieux, sous le prétexte de la liberté Ecclésiastique, traiter avec une dureté hors de saison, ceux qui tâchent de conserver le lien de la paix & de la concorde. Ils préfèrent la pompe, le faste, l'ambition, le désir de dominer sur les consciences, source de schisme, à la simplicité, à la frugalité de nos peres, à la douceur, à la charité: enfin, comme les Sages du monde, ils se préparent à la guerre dans le sein de la paix. Les mauvais succès ne les rebutent point; ils se font un jeu de porter le fer, le feu, & la désolation de tous côtés, pourvû qu'ils se vengent, pourvû qu'ils ruinent & fassent périr ceux qui n'ont pas approuvé leurs mauvais desseins, ou qui ont osé s'y opposer.

Voilà ces gens qui crient si haut contre l'Auteur de l'histoire dont il s'agit. Voilà les causes de cette haine violente, d'autant plus dangereuse que c'est un feu couvert, que rien ne peut éteindre; car c'est un crime chez eux, mais un crime de lèse-Majesté divine, de défendre aujourd'hui les droits du Royaume, ses Libertés, sa Dignité; de se précautionner à l'exemple de nos généreux ancêtres, contre les entreprises & les usurpations des Etrangers, de maintenir la justice de nos Loix, les libertés & les prérogatives de l'Eglise Gallicane, de défendre la vie de nos Rois, & de les garantir des conspirations & de l'assassinat.

Celui à qui ils reprochent ces sentimens, auroit été honoré de la Couronne civique & du triomphe, lorsque par notre union & par notre courage nous défendions autrefois les privilèges de notre patrie. Mais depuis que par nos dissensions & par notre lâcheté, nous avons trahi l'Etat, en permettant à nos ennemis jurés d'en pénétrer les secrets, on a renversé cette barrière, & on a traité de chimère la fidélité que nous devons à nos Souverains: on regarde aujourd'hui ce même homme avec horreur, comme un monstre exécrationnable & frappé de la foudre.

Il faut en demeurer là, & prier le Lecteur d'excuser la longueur, & la vivacité de ce discours. On y fait voir l'innocence d'un illustre accusé; mais on le fait contre son intention, & lui-même ne l'auroit jamais fait.

¹ Ces quatre dernières lignes qui se trouvent dans l'édition de Genève 1620. ne sont point dans les éditions de Genève 1626. & 1630. En effet c'étoit vouloir trop se masquer.

LIVRE SIXIEME.

1593.

DE Thou, qui s'étoit établi à Tours avec sa femme, & qui y avoit apporté de Paris, pendant la Trêve, les Livres & les Mémoires nécessaires, qu'il avoit tirés de sa bibliothèque nombreuse & choisie, travailla à écrire l'Histoire pendant le reste de cette année.

Au commencement de la suivante, on résolut de sacrer le Roi, qui avoit été reconcilié à l'Eglise, quoique non-absous par le Pape. La cérémonie du Sacre se fit à Chartres par les mains de Nicolas de Thou évêque de cette ville. Le premier Président & les Conseillers du Parlement, que le Roi y avoit mandés, s'y trouverent avec Monsieur & Madame de Thou.

1594.

On délibéra dans la suite sur les négociations secrettes qu'on entretenoit avec Brissac, pour la réduction de Paris. Anne d'Este duchesse de Nemours, & mere du duc de Mayenne, en avoit été avertie par les Emissaires qu'elle entretenoit à la Cour. Elle le fit sçavoir au Duc son fils, comme elle le dit depuis à de Thou, pour qui elle avoit conservé la même amitié qu'elle avoit eue pour le premier Président son pere. Le Duc néglegé ces avis, & ayant laissé la ville au pouvoir de Brissac, dont il se croyoit très-assuré, il alla rejoindre son armée. Brissac ayant déjà fait son traité avec le Roi, remit quelque tems après à Sa Majesté la ville de Paris.

Après le Sacre, de Thou s'en étoit retourné à Tours avec le premier Président de Harlai. Au mois de Mars suivant le Roi entra dans Paris. Les Officiers du Parlement de Tours, qui depuis cinq ans y avoient rendu la Justice, & qui étoient toujours restés fidèles à Sa Majesté, espéroient qu'on ne rétablirait point le Parlement de Paris sans attendre leur retour; mais François d'O, qui avoit eu le gouvernement de cette grande ville, & qui ne cherchoit que les occasions de diminuer l'honneur de cette Compagnie; voulut gagner les bonnes grâces du peuple, & la faveur des Officiers du Parlement, qui venoient

1 Après avoir donné une idée de l'Histoire de M. de Thou, il est tems de continuer la vie de l'Auteur, depuis 1593,

Tome I.

qu'il a commencé à la composer, jusqu'en l'année qu'il l'a finie. (MSS. Reg. Samm. & Aut.)

1594.

de faire leur paix ; dans cette vûë il sollicita instamment le Roi de les rétablir , sans attendre le retour du premier Président. Ce Magistrat en eut un sensible déplaisir : il ne pouvoit se consoler qu'on lui eût fait perdre une si belle occasion , d'arracher toutes les semences d'une faction dangereuse , & de voir que la grace , qu'on venoit d'accorder , laissoit aux Rebelles l'espérance de pouvoir un jour se révolter impunément.

La mort imprévûë de d'O , qui arriva peu de tems après , adoucit un peu sa peine : on diminua & on partagea l'autorité du Gouverneur , & il ne crut pas qu'après lui il s'en trouvât un autre assés puissant , pour rallumer les étincelles d'une faction presque éteinte.

Sur la fin de cette année on bannit les Jesuites de France. Cet Arrêt fit de la peine à de Thou : d'un côté , il connoissoit la nécessité indispensable où l'on étoit d'assurer la tranquillité publique , après un aussi grand péril que celui qu'on venoit d'éviter ; de l'autre , il étoit très-fâché de perdre Clement du Puy leur Provincial , qui étoit fort de ses amis. Ce Pere venoit souvent lui rendre visite avec Pierre Pithou & Nicolas le Févre : il avoit beaucoup d'éloquence , un jugement très-solide , & une profonde érudition : d'ailleurs il témoignoit en toutes rencontres , qu'il n'avoit que de bonnes intentions pour le repos de l'Etat.

Charle de Lorraine duc de Guise fit dans ce tems-là sa paix avec le Roi : on choisit de Thou & Maximilien de Bethune marquis de Rôny , pour régler les conditions de son traité : après qu'il fut arrêté , de Thou , dans l'Ode suivante , rendit compte au public des motifs qui , contre son inclination , l'avoient obligé de suivre la Cour , où les malheurs de la guerre l'avoient entraîné : il étoit bien-aïse aussi de faire voir de quelle maniere il s'en étoit retiré , si-tôt qu'il en avoit trouvé l'occasion.

ADIEU A LA COUR.

1594.

O D E

COUR, où les *Muses* méprisées,
Sont sans honneur & sans appui,
Où les *ames* désabusées
Trouvent tant de *sujets* d'ennui.
Cour, où des *Ministres* indignes,
Aux bassesses les plus insignes
Accordent les plus grands bienfaits,
C'est assés languir dans vos chaînes,
Toutes vos promesses sont vaines,
Je vous dis adieu pour jamais.

Je ne voi chés vous qu'injustice,
Imposture, irréligion;
L'interêt, la basse avarice;
Y soutiennent l'ambition.
J'y voi triompher l'insolence;
De vrais amis en apparence,
Dont le cœur est double & jaloux;
Chacun à l'envi s'y détruire,
L'envieux, toujours prêt à nuire;
Porter d'inévitables coups.

Donnerois-je un encens coupable
A tant de scélérats heureux?
D'un Poète infâme, exécration,
Y loüerois-je les Vers affreux?
Pourrois-je y vivre en Hypocrite,
Ou devenir le parasite,
D'un Grand, de flatteurs obsédé;
Ou traiter de galanterie,
Les crimes & l'effronterie,
D'une Laïs au teint fardé?

 1594

O ! que la retraite a de charmes ,
 J'y pourrai vivre en liberté ,
 Sans être sujet aux allarmes
 De l'ambitieux agité.
 J'y garderai mon innocence ,
 Et les loix de ma conscience
 Y régleront tous mes desirs ;
 J'y pourrai , sans inquiétude ,
 D'une utile & sçavante étude ,
 Goûter les tranquiles plaisirs.

Non , ce ne fut ni l'avarice ,
 Ni la voix de l'ambition ,
 Qui m'appellerent au service
 D'un Prince dans l'oppression.
 Ce fut pour m'épargner un crime ,
 Pour servir mon Roi légitime ,
 Qu'à la Cour je suivis ses pas ;
 Une rébellion fatale
 Le chassoit de sa Capitale ,
 Par le plus noir des attentats.

Schomberg , ce fut par tes suffrages ,
 Qu'on m'honora d'emplois divers ;
 Je te suivis dans tes voyages ,
 Avec toi je passai les mers.
 Tous deux zélés pour notre Prince ,
 Allans de Province en Province ,
 Nous y rétablîmes ses loix ;
 En Italie , en Allemagne ,
 Malgré les intrigues d'Espagne ;
 Nous fîmes respecter ses droits.

Après que par la main d'un traître
 La France eut perdu son appui ,
 N'y fîmes-nous pas reconnoître
 Le Prince qui regne aujourd'hui
 Enfin soumis par sa puissance ,

*Par sa valeur, par sa clémence,
Tout rend hommage à ce grand Roi,
Qui peut donc blâmer mon envie,
D'achever doucement ma vie
Dans les devoirs de mon emploi ?*

1594.

*Tu jugeras de ma conduite,
Equitable Postérité !
Ma retraite n'est que la suite,
De ma constante activité.
Depuis quatre ans, suivant l'armée ;
Ma fidélité confirmée
A mon Roi même pour témoin ;
Muses, à vos douceurs sensible,
Je cherche un azile paisible,
Pour ne voir la Cour que de loin.*

Sur la fin de cette année, les Ambassadeurs de Venise, après avoir été long-tems en chemin, arriverent à Paris, suivis d'un train magnifique. On les y reçut avec des honneurs extraordinaires ; de Thou, nommé à l'Ambassade de Venise, eut ordre du Roi d'aller au-devant d'eux avec André Hurault de Meisse, qui étoit de retour de cette Ambassade : il eut ordre encore de leur tenir compagnie pendant leur séjour.

1595.

Dans la même année mourut Augustin de Thou son oncle, Président à Mortier. Il y avoit déjà long-tems que de Thou étoit reçu en survivance de cette Charge, il ne lui restoit plus que d'en prendre possession. Il le fit avec si peu d'empressement, que quand les Ligueurs mirent son oncle à la Bastille, avec le premier Président de Harlai, il refusa d'en occuper la place dans le Parlement séant à Tours, comme on l'a rapporté ci-devant. Après sa mort, il ne voulut point aller au Palais, que la cérémonie de ses funérailles ne fût achevée, & qu'il ne se fût acquitté de tout ce qu'il devoit à sa mémoire.

Il avoit rendu des services considérables au jeune prince de Condé, & à la Princesse sa mere, lorsqu'elle avoit été inquiétée pour la mort équivoque de son mari. Cette même année il s'employa pour eux avec le même zele ; & quand le Roi les fit venir à Paris, il n'oublia rien, soit à la Cour, soit dans le

1595.

Parlement, pour leur faire rendre ce que leur naissance exigeoit; persuadé qu'il étoit de l'interêt du Roi, & qu'il importoit au bien de l'État d'en user ainsi: cependant ses ennemis, par le mauvais tour qu'ils donnerent à ses services, essayerent de rendre sa fidélité suspecte à la Cour & au Parlement; ce qui lui attira des reproches des deux côtés. Il ressentit les effets de leur malignité, long-tems depuis; mais comme il étoit accoûtumé à la perte de ses biens, qu'il faisoit peu de cas de la faveur que les Courtisans recherchent avec avidité, & qu'il n'attendoit que du témoignage de sa conscience, la récompense de tant de travaux & de tant de contradictions, il n'eut pas de peine à s'en consoler.

Afin de faciliter le succès de cette affaire, le Roi avant d'envoyer en Poitou le marquis de Pisani, pour amener le jeune Prince, dont il l'avoit fait Gouverneur, suivit l'avis du duc de Nevers, & donna à S. Germain en Laye un Edit en faveur des Protestans, pour éloigner les obstacles qu'ils pourroient apporter sur ce sujet. De Thou le fit vérifier au Parlement sans modification. Cet Edit expliquoit plus amplement l'article XIX de celui de 1577, qui les admettoit aux Charges indifféremment avec les Catholiques. Le Procureur général, qui vouloit faire connoître qu'il s'y étoit opposé, fit mettre dans l'enregistrement de l'Edit, *Oui & non ce requerant le Procureur général*: ce qui alarma les Protestans, qui crurent qu'on avoit prétendu les priver du bénéfice des Edits précédens: ainsi ils obligèrent le Roi de leur en accorder un autre l'année suivante.

1596.

Ils prirent le tems que ce Prince étoit occupé au siège de la Fere - & sous prétexte de la sûreté de leur Religion, ils lui présentèrent une requête, dans la situation la plus fâcheuse de ses affaires. Les suites en étoient dangereuses: pour les prévenir, ce sage Prince crut qu'il falloit y donner ordre de bonne heure, ne point congédier leur assemblée, & y envoyer un Commissaire fidèle, qui traitât avec eux des articles qu'ils proposoient.

De Thou fut choisi pour cette commission, dans le tems qu'il y pensoit le moins: il travailloit dans sa maison à écrire son Histoire, & à réparer les pertes qu'il avoit souffertes dans ses biens depuis cinq ans. Les ordres qu'il reçut portoient: que sans prendre congé du Roi, il partit incessamment pour

se rendre à Loudun. Comme jusqu'alors il n'avoit reçu que de l'ingratitude de la part de ceux dont il en devoit le moins attendre, il s'excusa auprès de sa Majesté, & auprès de Villeroy secrétaire d'Etat, qui avoit signé les ordres. Il prévoyoit que la négociation de cette affaire, qui étoit de la dernière importance, lui attireroit l'indignation de Rome, & la disgrâce de la Cour, par les intrigues de ses ennemis. Pour s'en défendre, il se servit jusqu'à deux fois du crédit de Schomberg son bon ami, qui étoit malade à Paris; mais Villeroy s'y opposa avec chaleur, & pressa Schomberg de le faire partir incessamment, alléguant pour toutes raisons, que le service du Roi demandoit que ce fût lui qui ménageât cette affaire, puisqu'il s'en étoit déjà mêlé.

1596.

De Thou voyant que les remontrances de Schomberg étoient inutiles, alla trouver Nicolas de Harlai de Sanci, Surintendant des finances, son ancien ami & allié, qui obtint du Roi, que de Vic & Calignon seroient chargés en sa place de cette fâcheuse commission; mais en même de Thou reçut ordre d'aller à Tours avec Schomberg, pour la paix du duc de Mercœur, qu'on devoit traiter avec les députés de ce Prince, & en présence de la Reine Louise sa sœur, qui étoit veuve de Henri III. Après quelques jours employés à cette négociation, ils se rendirent à Angers.

Ce fut dans cette dernière ville que de Thou fut accablé de la nouvelle de la mort de Pierre Pithou, sçavant homme, qui partageoit ses soins, qui étoit son conseil dans ses affaires & dans ses études, & qui le premier lui avoit inspiré le dessein d'écrire l'Histoire de son tems. Cette mort lui fut si sensible, que privé d'un aussi grand secours, il fut prêt de déchirer ce qu'il en avoit déjà composé, & d'abandonner absolument l'ouvrage. Il se retira quelques jours, & perdit beaucoup de sa gayeté ordinaire, jettant les yeux de tous côtés, & ne trouvant personne qui remplaçât son ami, ni qui le pût conduire dans son entreprise; car en toutes choses il ne consultoit que Pithou, qui étoit doué d'un discernement admirable, & d'un amour désintéressé pour la justice & pour la vérité. Il avoit fait examiner & corriger par un ami si judicieux tout ce qu'il avoit écrit jusqu'à la fin du regne de Henri II. Son manuscrit même étoit encore entre les mains de Pithou, quand

1596. ce ſçavant homme mourut ; pour le reſte , il ſe ſervit des lumieres de ſes autres amis.

Lorsqu'il fut de retour à Tours avec Schomberg , il répondit à la lettre de conſolation , qu'il avoit reçüe de Jacques Gilot , un des Conſeillers du Parlement qui avoit le plus d'intégrité. Il trouva depuis l'occaſion d'écrire à Caſaubon , & voulut déposer ſa douleur dans le ſein de cet illuſtre ſçavant. Pour marquer combien il eſtimoit Pithou , & combien il fut affligé de ſa perte , il eſt à propos de rapporter ici la copie de la lettre qu'il écrivit à Caſaubon , & qui ſ'eſt trouvée parmi ſes papiers.

J. AUGUSTE DE THOU,

Au ſçavant Iſaac Caſaubon.

« **C**OMME j'étois il y a quelques jours à Angers , où le Roi m'avoit envoyé pour travailler avec Monsieur de Schomberg , à pacifier la Bretagne , j'y reçus , Monsieur , la triste nouvelle de la mort de Pierre Pithou. D'abord j'en fus affligé , comme je le devois être , & depuis d'autant plus ſenſiblement , que ne m'y étant point attendu , je n'avois perſonne ici qui fît aſſez d'attention ſur une ſi grande perte , & qui pût partager ma douleur. Auſſi je vous avouë que j'en fus accablé , je m'oubliai moi-même , & l'emploi que j'avois à ſoutenir. Je ne prétends point m'en défendre ; cette perte eſt de la nature de celles qui peuvent ébranler les eſprits les plus fermes. »

« Quoique vous n'avez jamais vû Pithou , vous connoiſſez aſſez tout ſon mérite , & l'eſtime qu'il s'étoit acquiſe dans les pays les plus éloignés , qui , comme vous , ne le connoiſſoient que de réputation. Ainſi vous ne devez pas être ſurpris , ſi ceux qui le voyoient tous les jours , qui étoient liés avec lui par une affection mutuelle , & par un long commerce , ont été conſternés de ſa mort. Car qu'y a-t'il au monde de plus précieux que l'amitié d'un homme de bien , ſage , & rempli de toutes les connoiſſances dont l'eſprit eſt capable ; d'un homme dont les mœurs & la vertu étoient pures & ſans ambition , qui

Elle eſt traduite du Latin,

ſçavoit

» sçavoit parfaitement l'antiquité sacrée & profane ; nos Loix ,
 » notre Droit , & nos Coûtumes , qui avoit une prévoyance ad-
 » mirable , & une expérience consommée , un jugement soli-
 » de , & une grande capacité par rapport à nos affaires ? »

1596.

» Quoique simple particulier , il sembloit qu'il eût la con-
 » duite du public ; ceux qui gouvernoient l'Etat le consultoient
 » comme un Oracle , & ne sortoient jamais d'auprès de lui que
 » pénétrés de ses lumieres & de la sagesse de ses conseils. Aussi
 » les plus vertueux de nos Ministres n'entreprenoient rien d'im-
 » portant , ou pour le dedans ou pour le dehors de l'Etat ;
 » qu'ils ne le lui eussent auparavant communiqué , & qu'ils
 » n'en eussent examiné toutes les conséquences avec lui. »

« Voilà ce que ceux qui ne le connoissent que de nom , &
 » qui ne l'ont jamais vû , ne sçavent pas. Pour moi , qui ai été
 » assez heureux pour être de ses amis , la perte m'en a été si
 » sensible , que me voyant privé de son conseil & de son se-
 » cours , j'ai été sur le point d'abandonner mes études , & le
 » soin des affaires publiques , auxquelles j'ai lieu de croire que
 » Dieu m'a appelé ; le respect que je dois à sa mémoire & le
 » souvenir de ses conseils , m'en ont seuls empêché. Je n'ou-
 » blierai jamais qu'il m'a souvent dit , lorsqu'il me voyoit ac-
 » cablé du mauvais état de nos affaires , dont il n'avoit pas
 » meilleure opinion que moi ; qu'il espéroit qu'elles se réta-
 » bliroient un jour ; & qu'enfin il n'étoit point permis à un bon
 » Citoyen , ni à un brave soldat , de quitter le poste où la Pro-
 » vidence les avoit placés , en quelque mauvais état où les cho-
 » ses fussent reduites. »

« En un mot , c'étoit un homme né pour l'utilité publique ;
 » la fertilité de son esprit & la vaste étendue de son génie ,
 » avoient réuni dans sa personne tout ce qu'on peut sçavoir :
 » il sçavoit plus que personne n'a jamais sçû. Jamais on ne l'a
 » trouvé sans occupation , toujours appliqué à feuilleter les an-
 » ciennes Bibliothèques , à revoir & remettre en meilleur état
 » les écrits des Anciens , dont il a donné une infinité au pu-
 » blic ; à fortifier de ses conseils & de son expérience ceux qui se
 » trouvoient dans la peine , ou enfin à aider & exciter ceux dont
 » les talens pouvoient être utiles. Il est juste que ceux qui en ont
 » reçu de Dieu , imitent un exemple si estimable , & tâchent de
 » faire passer à la postérité la mémoire d'un si grand homme. »

1596.

« Je suis témoin, illustre Casaubon, de l'amitié qu'il a con-
 » servée pour vous toute sa vie, & de la joie que je lui don-
 » nois quand je lui montrais les Lettres de notre Scaliger,
 » qui vous y nomme le plus sçavant homme de notre tems.
 » Il me disoit que Dieu vous avoit fait naître, pour vous op-
 » poser à l'ignorance qui nous menaçoit, & qu'il vous regar-
 » doit comme le seul homme, qui pût rappeler les Belles-Let-
 » tres, que nos guerres civiles avoient bannies. »

« Ce fut lui qui m'engagea à vous prier de venir en Fran-
 » ce, & je croi qu'il vous en a écrit aussi plusieurs fois. Com-
 » me il n'avoit d'autre plaisir que celui de procurer l'utilité
 » publique, il étoit persuadé qu'elle ne recevrait pas un mé-
 » diocre avantage de vos Conférences; & il se flattoit que
 » vous ne vous repentiriez pas non plus de celles que vous au-
 » riez avec lui. Il avoit commencé plusieurs ouvrages, que
 » son âge avancé & ses grandes occupations, ne lui permettoient
 » pas d'achever; il espéroit qu'étant jeune, & moins occupé que
 » lui, vous vous en chargeriez volontiers. Sa mort nous a en-
 » ravi une partie, & l'autre est si peu en ordre, que si Nicolas
 » le Fèvre, son ami intime, & le compagnon inséparable de
 » ses études, n'y donne ses soins, nous courons risque d'en
 » être privés entièrement; il n'y a que lui qui sçache ses inten-
 » tions, & qui puisse mettre ces pièces informes en état de pa-
 » roître. Je ferai mon possible par mes prières pour l'obliger à
 » y travailler. »

« Cependant j'espère de votre bon cœur, que vous prendrez
 » part à ma peine, dont je vous entretiens peut-être trop long-
 » tems; persuadé que dans vos écrits vous voudrez bien ren-
 » dre témoignage à la postérité du mérite de cet excellent hom-
 » me, On peut dire que si quelqu'un s'est rendu digne d'avoir
 » part aux éloges des hommes illustres de notre tems, celui-
 » ci l'a mieux mérité que personne, par la réputation qu'il s'est
 » acquise. Je vous prie instamment d'y travailler, & d'animer
 » par votre exemple ceux qui sont capables de le faire. Adieu.
 » Obligez-moi de me donner souvent des nouvelles de vos
 » études, & de tout ce qui vous regarde. Comptez que dans
 » l'agitation des affaires qui m'occupent, rien ne sçaurait me
 » donner plus de consolation que vos Lettres. Encore une fois,
 » Adieu. »

A Tours le 25 Novembre 1596.

Tout l'Hyver se passa inutilement à traiter avec le duc de Mercœur : cependant de Vic & Calignon, qui n'avoient pas mieux réüssi auprès des Protestans, arriverent de Roüen à Tours, avec des ordres du Roi pour Schomberg & de Thou, de les aider dans cette négociation.

1597.

Schomberg s'y portoit assez volontiers ; mais de Thou, qui la regardoit toujours comme une affaire fâcheuse pour lui, auroit bien voulu s'en excuser, comme il avoit fait la première fois ; cependant comme il n'avoit jamais pû rien refuser à Schomberg, il s'engagea dans cette négociation, dont il n'y eut que Calignon & lui qui demeurassent chargés dans la suite. Avant la conclusion de cette affaire, le Roi dépêcha de Vic à Lyon, & Schomberg en Bretagne, pour disposer toutes choses à la guerre contre le duc de Mercœur, qui tous les jours affectoit de nouveaux délais.

Les Protestans tenoient alors leurs Assemblées à Saumur & à Chastellerault, tandis que les Commissaires de Sa Majesté étoient à Tours, pour être plus proche de la Reine Louise, qui étoit à Chenonceaux, & qui recevoit de tems en tems des nouvelles du duc de Mercœur.

Schomberg apprit assez confusément à Tours la surprise d'Amiens : la nouvelle lui en fût aussi-tôt confirmée par un Courrier du Roi. Elle fut reçüe avec une consternation générale, & chacun croyant le Royaume à deux doigts de sa perte, songeoit à ses propres interêts. Les Protestans & leurs principaux Chefs s'assemblerent, moins pour les affaires de leur Religion, que pour prendre leurs mesures dans une conjoncture si malheureuse : ils n'attendirent point les ordres de Sa Majesté, & n'y appellerent ni Schomberg ni de Thou, quelque instance que ce dernier pût faire pour s'y opposer.

La perte d'Amiens, que le Roi avoit résolu de reprendre, partagea diversément les esprits : ceux qui ne regardoient que leurs interêts particuliers, fondoient là-dessus de grandes espérances ; les autres en étoient véritablement touchés. La valeur du Roi vint à bout de tout ; il reprit Amiens, & rassûra les frontieres ; ce qui confondit ses ennemis, & obligea les Protestans, qui dans cette conjoncture s'imaginoient qu'il étoit permis à chaque particulier de pourvoir à sa sûreté, de recevoir d'un Roi victorieux les conditions qu'il leur offrit, jugeant bien que la

tranquillité publique se rétablirait aisément sous un si grand Prince.

1597.

Durant la longueur & l'incertitude de ce siège, de Thou avoit souvent pressé les ducs de Bouillon & de la Trimouille de lever des troupes, & de les mener au camp devant Amiens. Il leur avoit remontré, que s'ils ne le faisoient, ils s'attireroient la haine du public, & trouveroient les Parlemens moins disposés à vérifier un Edit, qu'ils s'efforçoient d'étendre par de nouvelles conditions; mais le désordre étoit si grand, & les esprits si préoccupés, qu'ils n'étoient capables ni d'aucune résolution convenable à leurs intérêts, ni d'écouter ceux qui leur donnoient de bons conseils.

Ainsi le duc de Bouillon, avec des troupes qu'il avoit levées dans le Limousin, aux dépens du Roi, s'en alla dans l'Auvergne, & dans le Gevaudan, où Montmorenci-Fosseuse avoit recommencé la guerre; & le duc de la Trimouille, avec des troupes levées sur le même pié dans le Poitou, y resta inutilement, sans que ni l'un ni l'autre donnassent de secours au Roi.

Ce Prince ne put jamais l'oublier, & lorsque de Thou, qui leur avoit fait des instances si vives & si réitérées, voulut par ses Lettres les excuser auprès de Sa Majesté, le Roi reçut fort mal ces excuses, & on le regarda de mauvais œil, dans le tems qu'on vérifia l'Edit.

Cependant s'il parloit ouvertement en leur faveur, & dans le public & auprès du Roi, tandis qu'il les blâmoit si librement dans le particulier, ce n'étoit pas pour s'attirer leurs bonnes grâces, mais pour empêcher qu'une faute particulière ne retardât la conclusion d'une affaire générale, d'où dépendoit le repos de l'Etat, & que le Roi lui-même jugeoit si nécessaire.

Car ceux qui entretenoient encore des intelligences secrètes avec les restes de la Ligue, faisoient cette occasion, comme si le hazard la leur eût offerte. Pour irriter les esprits des Protestans, ils feignoient d'un côté d'entrer dans leurs intérêts, afin de les rendre odieux au Roi, & la conduite de ses Commissaires suspecte; de l'autre, ils se plaignoient sans cesse au cardinal de Florence Légat en France, qui étoit alors à Paris. Il est constant que par l'intrigue de ces factieux, la discussion des Articles de l'Edit des Protestans donna moins de peine à

de Thou, qu'il n'en eut à le faire approuver du peuple & de la Cour, & à le faire recevoir au Parlement.

Aussi ne pouvoit-il trop se louer de la modération & de l'équité du Légat. Toutes les fois qu'il falloit se rendre au lieu de l'Assemblée, il l'alloit trouver de la part du Roi, pour lui rendre compte des difficultés qui se rencontroient sur certains Articles, & cela arrivoit souvent. Il trouva toujours dans le Cardinal beaucoup de droiture & de desintéressement : ce Prélat, attentif à soutenir son caractère, étoit persuadé qu'on devoit laisser à ceux, que le Roi avoit chargés de cette commission & de ses intérêts, le soin d'en user avec prudence & avec liberté. Il ne se sépara jamais du Président de Thou, sans lui donner des marques de sa bonne volonté & de sa confiance. Il lui témoigna seulement qu'il espéroit que dans cette négociation, on ne pourroit imputer au Roi ni à ses Ministres aucune partialité, & qu'il ne s'y passeroit rien que ce qu'exigeoient le bien des affaires, & le repos de l'Etat.

Dans le tems de la reprise d'Amiens, de Vic & de Thou s'y rendirent en poste, pour faire voir au Roi les Articles convenus avec les Protestans : mais ce Prince qui étoit allé faire une course dans l'Artois, n'y répondit qu'à son retour à Doullens. Ce fut aussi dans ce tems-là que Villeroy & le Président Richardot convinrent d'un tems & d'un rendez-vous, pour traiter de la paix entre les deux Couronnes.

Le Légat se rendit quelque tems après à Vervins, où Pomponne de Bellièvre & Nicolas Brûlard de Silléri, l'allèrent trouver de la part du Roi, pour négocier la paix avec les Députés du Roi d'Espagne; mais cette affaire ne fut terminée que l'année suivante.

Le Roi qui avoit pourvû à la sûreté de nos Frontières, laissa dans Amiens le connétable de Montmorenci, & vint cette année dans l'Anjou avec peu de troupes. Il voulut bien recevoir obligeamment, comme on en étoit convenu, les ducs de Bouillon & de la Trimouille, qui le vinrent saluer à Saumur, d'où Sa Majesté se rendit à Angers. Il mit dans cette ville la dernière main à l'Edit des Protestans, qui pour quelques nouvelles difficultés ne fut absolument achevé qu'à Nantes; ce qui le fit appeler l'Edit de Nantes.

Avant que le Roi vînt dans l'Anjou, Calignon & de Thou,

1597.

1598.

1598.

qui s'étoient rendus à Saumur & à Chinon , eurent quelques petites aventures , peu considérables à la verité , mais qu'on ne doit pas passer sous silence dans la vie d'un particulier.

Ils étoient logés à Chinon dans une grande maison , qui autrefois avoit appartenu à François Rabelais , Médecin célèbre , sçavant dans les Langues Grecque & Latine , & fort habile dans sa profession. Il avoit absolument abandonné ses études sur la fin de ses jours , & s'étoit jetté dans le libertinage & dans la bonne chère. Il soutenoit que la plaisanterie étoit le propre de l'homme , & sur ce pié-là , s'abandonnant à son génie , il avoit composé un Livre très-ingenieux , où avec une liberté de Démocrite , & une plaisanterie souvent bouffonne & basse , il divertit ses Lecteurs sous des noms empruntés , par le ridicule qu'il donne à tous les états de la vie , & à toutes les conditions du Royaume¹.

La mémoire de cet Auteur enjoué , qui avoit employé toute sa vie & toutes ses études à inspirer la joye , donna lieu au Président de Thou & à Calignon , de plaisanter avec ses Mânes , sur ce que sa maison étoit devenuë une hôtellerie , où l'on faisoit une débauche continuelle ; son jardin étoit le rendez-vous des habitans les jours de Fêtes , & le cabinet de ses Livres avoit été transformé en celier. A la prière de Calignon , de Thou fit sur ce sujet les Vers suivans.

¹ On raconte de lui plusieurs traits plaisans. Il portoit quelque fois une grande écritoire penduë à sa ceinture , avec un cornet proportionné. Lorsqu'on lui demandoit , à quoi une si grande écritoire lui étoit propre , il pouvoit aussi-tôt , & faisoit rire tout le monde. Car l'écritoire renfermoit un bout de boudin de cochon , & dans le cornet il y avoit de la moutarde. C'étoit avec cela , disoit-il , qu'il écrivoit. Charles Faleze , habile & célèbre Médecin , affuroit qu'il avoit eu autrefois cette écritoire en sa possession. On raconte encore de Rabelais , que ne pou-

vant souffrir l'orgueil du cardinal du Prat , il s'habilla un jour en homme de la lie du peuple , avec une écharpe verte , & se mit à se promener sur le quay des Augustins , devant l'hôtel du Cardinal , qui l'ayant aperçu , fut étonné de cet habillement , & lui envoya un domestique pour lui demander qui il étoit. Rabelais répondit qu'il étoit écorcheur de veaux , & que si lui ou son maître vouloient , il exerceroit son métier sur eux. Cette réponse fut rapportée au Cardinal , qui étoit alors en grande compagnie ; on ne put s'empêcher d'éclater de rire. (MSS. Reg. & Samm.)

1598.

L'OMBRE DE RABELAIS.

*J' Ai passé tout mon tems à rire ,
Mes écrits libres en font foi ,
Ils sont si plaisans , qu' à les lire
On rira même malgré soi.*

*La raison sérieuse ennuye ;
Et rend amers nos plus beaux jours :
Que peut-on faire de la vie ,
Sans rire & plaisanter toujours ?*

*Aussi Bacchus , Dieu de la joye ;
Qui régla toujours mon destin ,
Jusqu' en l' autre monde m' envoie
De quoi dissiper mon chagrin.*

*Car de ma maison paternelle
Il vient de faire un cabaret ,
Où le plaisir se renouvelle
Entre le blanc & le claret.*

*Les jours de Fête on s'y régale ,
On y rit du soir au matin ,
Dans le jardin & dans la sale ,
Tout Chinon se trouve en festin.*

*Là , chacun dit sa chansonnette ,
Là , le plus sage est le plus fou ,
Et danse au son de la musette
Les plus gays branles du Poitou ;*

*La cave s'y trouve placée ,
Où fut jadis mon cabinet ,
On n'y porte plus sa pensée
Qu' aux douceurs d'un vin frais & net.*

1598.

*Que si Pluton, que rien ne tente,
Vouloit se payer de raison,
Et permettre à mon ombre errante,
De faire un tour à ma maison ;*

*Quelque prix que j'en pûsse attendre ;
Ce seroit mon premier souhait,
De la louer ou de la vendre,
Pour l'usage que l'on en fait.*

L'aventure suivante mérite une attention plus sérieuse. Les Juges d'Angoulême avoient condamné pour crime de Magie un nommé Beaumont, qui se disoit gentilhomme. Comme il en avoit appellé au Parlement, & qu'on le conduisoit à Paris, il fut arrêté à Chinon par une Dame de la première qualité, mais un peu trop curieuse sur ces matieres : il y séjourna presque pendant deux ans avec assés de liberté. Le bruit se répandit aussi-tôt qu'il y avoit dit & fait des choses surprenantes ; Gille de Souvré gouverneur de Tours, qui se trouva à Chinon, eut envie de le voir & de le questionner. Il l'obtint du Président de Thou ; mais comme il le pressoit de l'interroger lui-même, de Thou s'en excusa, sur ce qu'étant Président de la Tournelle, il seroit peut-être obligé de le faire à Paris : ainsi ce fut Calignon qui s'en chargea.

Calignon y étoit très-propre ; outre les Belles-Lettres, il sçavoit fort bien la Philosophie, les Mathématiques, & la Jurisprudence. Après les questions ordinaires, il l'interrogea exactement sur les principes de la Magie, sur ses effets, sur son excellence, sur ceux qui en faisoient profession, & sur tout ce qu'il avoit fait devant & après sa condamnation. Souvré & le Président de Thou étoient cependant cachés dans l'embrasure d'une fenêtre, pour n'être point découverts. Calignon sçut si bien s'insinuer dans l'esprit du criminel, qui se crut déjà en liberté, que ce malheureux prenant confiance en lui, lui avoia plusieurs choses, qu'il nia depuis constamment, lorsque contre son espérance, on lui fit son procès à Paris.

Voici ce qu'on peut recueillir de plus certain de cet interrogatoire, ou plutôt de cette conférence. Beaumont prétendoit que

que la Magie, dont il faisoit profession, étoit l'art de converser avec ces Génies, qui sont une portion de la Divinité; bien différent de celui dont se servent ceux que nous appellons Sorciers, qui ne sont que de vils esclaves du Démon, grands ignorans, & dont les mauvais esprits abusent, pour nuire aux hommes par le poison, & par des charmes abominables: au lieu que les Sages, qui ne s'appliquent qu'à faire le bien, commandent aux Génies, connoissent par leur commerce les secrets de la nature les plus cachés, ignorés du reste des hommes, & dont personne n'a jamais écrit; apprennent aux hommes à connoître l'avenir, les moyens d'éviter les périls, de recouvrer ce qu'ils ont perdu, de passer en un moment d'un lieu dans un autre, entretiennent l'amitié entre les peres & les enfans, les maris & les femmes, entre tous ceux enfin auxquels on la doit.

Il ajoûta, qu'il conversoit avec ces Esprits célestes, habitans de l'air, qui bien-faisans de leur nature, ne sont capables que de faire du bien; que ceux qui sont au centre de la terre, & qui commandent aux Sorciers, sont des Esprits malins, qui ne sont capables que de faire le mal; que le monde étoit rempli de Sages, qui faisoient profession de cette sublime Philosophie; qu'il y en avoit en Espagne, à Toléde, à Cordouë, à Grenade, & en beaucoup d'autres lieux; qu'autrefois elle étoit célèbre en Allemagne, mais que depuis l'hérésie de Luther, l'exercice y en avoit presque cessé; qu'en France & en Angleterre elle s'y conservoit par tradition dans de certaines familles illustres; qu'on n'admettoit à la connoissance de ces mystères que des gens choisis, de peur que par le commerce des profanes, l'intelligence de ces grands secrets ne passât à de la canaille & à des gens indignes.

Il se mit à discourir ensuite de toutes les merveilles qu'il avoit faites, pour l'avantage de ceux qui avoient eu recours à lui; & cela avec un air si assuré, qu'au lieu d'une extravagance impie & criminelle, il sembloit parler d'une vérité certaine & reconnüe. Après cet interrogatoire, on le reconduisit au château. De Thou l'y fit garder exactement, & Souvré, qui avoit écouté, ne put s'empêcher d'admirer l'entêtement de ce malheureux: il obtint de cette Dame, qui l'avoit gardé si longtemps, qu'on le feroit conduire à Paris incessamment; il y arriva avant que de Thou y fût de retour. Beaumont n'y avoia

1598.

rien de tout ce qu'il avoit dit à Calignon. On l'y condamna sur les informations d'Angoulême, & on le punit d'une mort digne de sa vie.

Comme le Roi étoit encore à Nantes, Jean Valet, & Jean Talhouët gentilhomme Breton, auparavant Mestre de camp dans les troupes du duc de Mercœur, lui donnerent avis qu'un Prêtre nommé Côme Ruggieri, vouloit attenter à la vie de Sa

Il arriva en ce tems-là à de Thou une aventure fort singulière. Dans le tems des conférences avec les députés du duc de Mercœur, lorsque Schomberg & de Thou étoient à Saumur, il s'y rendoit tous les jours une grande quantité de Seigneurs & de Noblesse. L'un & l'autre étoient logés dans la Maison de ville; de Thou pour faire place aux nouveaux hôtes, s'étoit retiré dans un appartement d'en haut, que du Pleffis-Mornai gouverneur de la ville & du château, avoit fait lambriffer de bois de sapin. Il y avoit alors dans la ville une folle, que de Thou n'avoit jamais vüe, & dont il n'avoit pas même entendu parler. Cette folle n'étant point gardée par sa famille, couroit çà & là, & étoit le jöuet des valets & des goujats. Cherchant la nuit un lieu où elle pût se reposer, elle entra par hasard dans la chambre du Président de Thou, qui dormoit alors, & qui n'avoit fermé sa porte ni à la clef ni aux verrouils, ses domestiques couchant dans des chambres à côté de la sienne. La folle qui connoissoit la maison, entra sans faire de bruit dans la chambre du Président, & se mit à se deshabiller auprès du feu; elle plaça ses habits sur des chaises autour de la cheminée pour les sécher, parce qu'on lui avoit jetté de l'eau. Lorsqu'elle eut un peu séché sa chemise, elle se coucha sur les piés du lit, qui étoit fort étroit, comme le sont les lits de camp, & commença à dormir profondément. De Thou s'étant quelque tems après tourné dans son lit, sentit un poids extraordinaire sur ses piés, & voulut le secouer; la folle tomba, & par sa chute, réveilla de Thou, qui ne sachant ce que ce pouvoit être, douta pendant quelque tems s'il ne rêvoit point. Enfin entendant marcher dans

sa chambre, il ouvrit les rideaux de son lit, & comme les volets de ses fenêtres n'étoient point fermés, & qu'il faisoit un peu clair de lune, il vit une figure blanche marchant dans sa chambre. Appercevant en même tems les haillons qui étoient près de la cheminée, il s'imagina que c'étoient des gueux qui étoient entrés pour le voler. La folle s'étant alors un peu approchée de son lit, il lui demanda qui elle étoit: elle lui répondit qu'elle étoit la Reine du ciel. Il connut alors à sa voix que c'étoit une femme, & que les habits qui étoient auprès du feu, n'étoient point des habits d'homme. Il se leva, & ayant éveillé ses domestiques, il fit mettre cette femme dehors, puis se recoucha. Le matin il raconta ce qui lui étoit arrivé à Schomberg, qui quoiqu'il fût un homme très-courageux, lui avoua qu'en pareil cas il auroit eu beaucoup de peur. Schomberg le conta à Angers au Roi, qui dit la même chose. Cette histoire se répandit à la Cour, & fit beaucoup rire tous les Courtisans. Quelque tems après, le Roi étant à Vêpres dans l'Eglise des Jacobins, le jour de Pâques, lorsqu'on vint à entonner le *Regina cæli letare*, &c. il se leva, & se souvenant de l'aventure du Président de Thou, il le chercha des yeux dans l'Eglise. Après l'Office, se promenant dans le Cloître avec le duc de Mercœur, qui avoit fait sa paix depuis peu, il appella de Thou, & lui fit encore raconter son aventure. Le roi & le duc de Mercœur admirèrent l'intrépidité du Président, qui eût bien voulu néanmoins que cette histoire n'eût point été divulguée. Schomberg prenoit plaisir à la conter à tout le monde, & y ajoûtoit même souvent des circonstances pour la rendre plus plaisante. (*MSS. Reg. & Samm.*)

Majesté par les voyes détestables de la Magie; que sous pré-
 texte qu'il sçavoit peindre, on lui avoit donné une chambre
 dans le Château; qu'il y avoit fait une figure de cire ressem-
 blant au Roi, qu'il perçoit tous les jours, en prononçant de
 certaines paroles barbares, pour le faire mourir de langueur.

1598.

Les accusateurs donnerent leur mémoire signé de leur main.
 Le Roi commit le Président de Thou & Charles Turcant, pour
 en informer. Ce Côme Ruggieri étoit le même qu'on avoit
 mis à la question, il y avoit vingt-cinq ans, pour de pareils
 maléfices, un peu avant la mort de Charles IX. De Thou l'in-
 terrogeant là-dessus, il répondit que c'étoit une calomnie de
 ses ennemis; que ses Juges avoient reconnu son innocence,
 & l'avoient élargi d'une manière honorable; qu'il étoit vrai
 qu'il avoit une connoissance particulière de l'Astrologie, & que
 peu de gens pouvoient, aussi bien que lui prendre le point
 de la nativité: que par ce moyen il avoit prédit plusieurs événe-
 mens à quantité de personnes; que cela avoit donné lieu de
 l'accuser d'avoir commerce avec les mauvais Esprits; mais
 qu'en tout cela il n'y avoit rien que de naturel: que s'il avoit
 réussi dans ses prédictions, on n'en devoit pas conclure qu'il
 fût coupable; que l'affection qu'il avoit conservée pour Sa Ma-
 jesté depuis tant d'années, étoit une preuve de son innocence
 & de son aversion pour le crime dont on l'accusoit.

Il ajoûta, qu'après la journée de S. Barthelemi, le Roi de
 Navarre & le prince de Condé étant au pouvoir du Roi, la Rei-
 ne mere, qui avoit beaucoup de créance en lui, lui demanda
 la nativité de ces Princes; qu'il lui répondit qu'il l'avoit prise
 exactement, & que suivant les principes de son Art, l'Etat
 n'avoit rien à craindre de leur part; que cette assurance les sau-
 va & les garantit des desseins qu'on avoit formés contre leurs
 vies; qu'il s'en étoit ouvert à François de la Nouë, qui vint à
 la Cour dans ce tems-là; qu'il l'engagea à le faire sçavoir adroi-
 tement à ces Princes; & à les avertir de sa part, que s'ils vou-
 loient éviter le péril qui les menaçoit, ils justifiasent par leur
 conduite ce qu'il avoit répondu à la Reine; que la seule affec-
 tion qu'il leur portoit, lui avoit dicté cette réponse, & non
 l'expérience de son Art, puisque l'affaire étoit de sa nature
 impénétrable à l'Astrologie; qu'il croyoit que Sa Majesté n'a-
 voit pas oublié un si grand service, persuadé qu'après des preuves

1598. si certaines de son affection, la générosité du Roi ne lui permettroit pas de le voir tous les jours exposé à de pareilles calomnies.

De Thou rapporta cette réponse à Sa Majesté. Ce Prince après avoir fait quelques tours dans sa chambre, lui dit qu'il s'en souvenoit, & qu'il étoit vrai que la Nouë lui en avoit parlé; mais qu'il ne mettoit sa confiance qu'en Dieu, & qu'il ne craignoit rien de ces sortes de charmes, qui n'ont de pouvoir que sur ceux qui se défont de la divine Providence.

Ainsi cessèrent les poursuites contre Ruggieri, que l'on mit en liberté. Il s'étoit adroitement insinué dans l'esprit des Dames de la Cour, & par leur moyen le Roi lui avoit promis sa grace secretement.

On a crû devoir s'étendre sur cette affaire, d'autant plus que cet homme a eü l'insolence de publier, que ce que de Thou a rapporté de lui sur des preuves certaines (ce qui se trouve à l'année 1573, dans l'Histoire générale, qui dans ce tems-là n'étoit pas encore imprimée) ne le regardoit point; que de Thou avoit été abusé par la conformité du nom d'un certain Jardinier, qui étoit alors accusé du même crime. Il eut même l'éfronterie de solliciter une pension, qui lui fut accordée pour écrire l'Histoire. Mais pour prouver le contraire de ce qu'il avance, on n'a qu'à lire sa confession signée de lui, qui est encore entre les mains de Charle Turcant Magistrat incorruptible; il y demeure d'accord que c'est lui-même, accusé injustement à la vérité, mais renvoyé honorablement, comme on l'a dit ci-dessus. En quoi il ment encore avec impudence; car par les registres du Parlement, il est constant qu'après la question on l'envoya aux Galères, dont il ne s'exempta que par le crédit des Courtisans, qui fort portés pour ces sortes de Devins, le retirèrent de la chaîne, comme on le conduisoit à Marseille, & le ramenerent à la Cour.

Ceux qui se sont obstinés à noircir la reputation du Président de Thou, par toute sorte de calomnies, n'ont osé nier que ce Côme Ruggieri, qui sous le règne de Charle IX fut mis à la question pour crime de Magie, ne fût le même qui fut interrogé à Nantes du tems de Henri IV. Ils ne le connoissoient que trop. Mais pour ne laisser passer aucune occasion de décrier cet Auteur, ils ont dit qu'il avoit malicieusement affecté

de charger un Prêtre d'un crime si détestable. Qu'ils sçachent donc, ces impudens calomniateurs, que Ruggieri n'étoit point dans les Ordres quand on l'appliqua à la question : Que quand de Thou, en l'interrogeant là-dessus, lui reprocha son Astrologie Judiciaire, comme une impiété défendue à tout Chrétien, & bien davantage à un Prêtre, il s'en excusa comme il put, & protesta avec serment que depuis qu'il avoit pris les Ordres (ce qui ne fut que long-tems après) il n'avoit tiré l'horoscope de personne, comme on le voit dans ses réponses que garde M. Turcant.

1598.

Sa fin déplorable suffit pour faire connoître, si c'étoit à tort que de Thou avoit si mauvaise opinion de lui. Ce malheureux, qui avoit vécu dans une profonde dissimulation, fit connoître à sa mort son éloignement pour le Christianisme : comme il ne voulut recevoir aucun des Sacremens que l'Eglise donne aux Fidèles, on inhuma son corps dans un lieu profane, au grand scandale du public, & à la honte de ceux qui protégeoient à la Cour un imposteur si abominable.

Tout le tems que de Thou pouvoit dérober aux affaires, il l'employoit à écrire l'Histoire. Quand l'Edit de Nantes fut enfin scellé après plusieurs difficultés, que des interêts particuliers y faisoient naître, il demanda au Roi, avant que ce Prince quittât la Bretagne, la permission de revenir à Paris, où il arriva sur la fin de Mai, avec Calignon son compagnon inséparable.

La plupart y étoient d'avis qu'on devoit presser la vérification de l'Edit au Parlement, avant que les Ligueurs, qui dans l'ame n'en étoient pas contens, quoi qu'abaissés par tant de prospérités, fissent quelque cabale ou excitassent quelque mouvement. C'étoit le sentiment du Président de Thou, qui vouloit qu'on terminât absolument cette affaire, sans donner aux factieux le tems de remuer, persuadés que tout le monde se soumettroit sans peine aux volontés de Sa Majesté, après une paix procurée par un Prince si bon & si sage.

1599.

Mais le Légat, à qui l'Etat avoit tant d'obligation, demanda du tems, & on obtint la surséance jusqu'après son départ. Le duc de Bouillon se chargea de l'agrément des Protestans, & d'empêcher qu'ils ne le prissent en mauvaise part ; ainsi cette affaire fut remise à l'année suivante. Enfin après plusieurs

difficultés & plusieurs délais, l'Edit fut vérifié au commencement du Carême,

1599.

On avoit prévu qu'il s'y trouveroit de grandes oppositions, & que pour les lever, la présence du Président de Thou, chargé de cette négociation, y seroit nécessaire. Mais comme il ne fortoit plus de chez lui, depuis qu'on l'avoit nommé à l'ambassade de Venise, on y envoya en sa place le Président Antoine Segulier. Tout ce qui regarde le reste de la vérification de ce fameux Edit, est rapporté plus au long dans le 122 Livre de l'Histoire générale.

Cette même année fut triste pour lui, par la perte qu'il fit de trois hommes illustres, qui étoient ou ses alliés ou ses meilleurs amis. C'étoient le comte de Schomberg, le chancelier de Chiverni, & le marquis de Pisany, qui moururent tous trois dans ce tems-là.

Ici, suivant les Recueils du Président de Thou, on doit expliquer un peu plus amplement ce qui se passa sur le sujet du Concile de Trente, parce que comme l'affaire ne réussit point, il n'en a touché qu'un mot dans l'Histoire générale.

Après la vérification de l'Edit de Nantes en faveur des Protestans, plusieurs autres choses faisoient encore de la peine à Sa Majesté : il sembloit que pour apaiser les Catholiques, dont le mécontentement étoit fomenté par l'animosité des Ligueurs, il étoit nécessaire de faire quelque coup d'éclat, capable de compenser la perte qu'ils prétendoient avoir soufferte par les grâces qu'on venoit d'accorder aux Protestans. Le Pape, entre autres conditions, avoit imposé au Roi celle de recevoir le Concile de Trente, & l'on en demandoit l'exécution, tant de fois tentée & toujours refusée.

Villeroy, qui prétendoit que ç'avoit été l'intention du feu Roi, étoit un des plus zélés sur cet article¹. Ses amis l'appuyoient avec chaleur dans cette poursuite, & tous de concert avoient persuadé à Sa Majesté, que puisqu'il avoit promis au Pape de faire recevoir le Concile, il ne pouvoit trouver de conjoncture plus favorable pour contenter les Catholiques, chagrins de la publication de l'Edit de Nantes : ils assûroient que les Protestans

¹ Bellièvre intime ami de Villeroy, à qui l'on avoit fait espérer le chapeau de Cardinal pour son fils, faisoit son

possible pour faire recevoir le Concile. (MSS. Reg. & Samm.)

n'en prendroient aucun ombrage : ils alléguèrent le propre témoignage des principaux d'entr'eux ; c'est-à-dire du duc de Bouillon & du marquis de Rôni , qui étoient à la Cour , & qui avoient eux-mêmes fait entendre à ceux de leur parti , qu'ils n'avoient aucun intérêt à la publication du Concile : Que l'Edit du Roi , qui l'ordonneroit , auroit soin qu'elle ne pût préjudicier en aucune manière à ses droits ni à ceux de sa Couronne , aux Libertés de l'Eglise Gallicane , ni à aucun des Articles accordés par les Edits de Pacification : Que par ces conditions l'honneur de la France , les Libertés de l'Eglise Gallicane , & les intérêts des Protestans se trouvoient à couvert : Qu'ainsi il n'étoit point nécessaire que le Parlement , qui devoit vérifier l'Edit , examinât scrupuleusement & en détail les articles du Concile , ni qu'il apportât des délais à sa publication.

De cette manière , après avoir , comme il leur paroissoit ; disposé la Cour en leur faveur , il ne restoit plus qu'à gagner les membres du Parlement , chacun en particulier , plus difficiles , le premier Président¹ sur-tout , qu'ils s'attendoient de trouver plus contraire qu'aucun autre. Comme il étoit alors malade au lit , ils firent avertir de la part du Roi les principaux Conseillers d'Etat de se rendre dans la maison du premier Président , & en même tems le font sçavoir à ce Magistrat , sans lui marquer les intentions de Sa Majesté. D'abord il s'excusa sur sa maladie , de l'honneur que le Roi lui vouloit faire ; & ajoûta enfin , qu'ayant pris médecine ce jour-là , il n'étoit pas en état de s'appliquer à aucune affaire sérieuse.

L'objet de ceux qui pressoient cette publication avec tant de chaleur & d'artifice , étoit d'étourdir le premier Président par la visite imprévûe de Sa Majesté , de le mettre hors d'état de pouvoir répondre en sa présence & par de solides raisons , sur une matière à laquelle il n'étoit point préparé ; du moins de l'engager par cette délibération à ne pas opiner ensuite dans le Parlement , aussi fortement qu'il auroit pû faire.

Le Roi déjà en carosse pour aller chez le premier Président , reçut en chemin les excuses de ce Magistrat ; ce qui l'obligea de se rendre chez Zamet. Il fit avertir le Président de Thou de se trouver au Conseil ; ainsi ce Président , sans sçavoir de

¹ Achille de Harlay.

1599.

quoil il étoit question , s'y trouva avec la Guesle , procureur Général. Surpris de se voir seul de Présidens , il vit bien que c'étoit un piège que lui tendoient ceux qui vouloient le rendre suspect personnellement : il jugea donc qu'il devoit se conduire avec précaution , pour ne pas donner prise à ses ennemis , principalement après que de Meisse l'eût secrettement averti du sujet qui les assembloit.

Il ne fut pas plûtôt entré , que le Roi l'entretint quelque tems de la conférence proposée entre du Perron & du Pleffis-Mornai. Il lui dit ensuite qu'il étoit résolu de satisfaire le Pape , au sujet de la publication du Concile de Trente. Alors de Thou prit la liberté de lui en représenter les conséquences. Il dit : Que depuis trente-sept ans elle avoit été proposée plusieurs fois inutilement , premierement sous Charle IX , puis sous Henri III , prince zélé pour la religion Catholique & ennemi déclaré des Protestans ; d'où Sa Majesté pouvoit connoître , combien dès ce tems-là il y avoit de difficultés , qui subsistoient encore : qu'ainsi cette affaire méritoit bien qu'on l'examinât à loisir , & que tout intérêt à part , on en pesât mûrement tous les articles , premierement dans son Conseil , & après dans le Parlement : Qu'il supplioit Sa Majesté de ne le pas obliger de dire sur le champ son avis sur une matiere si importante , qu'il n'avoit pû prévoir , & sur laquelle il devoit opiner à son tour dans le Parlement.

S'étant excusé à peu près de cette maniere , le Roi , avec ses principaux Ministres , passa d'une antichambre où il étoit , dans un cabinet. Là , après avoir ordonné à la compagnie de s'asseoir , il se mit sur un lit , & leur dit : Qu'il avoit pris la résolution de s'acquitter de la promesse que ses Procureurs à Rome avoient donnée , de faire publier le Concile de Trente : Que ses Prédécesseurs en avoient été détournés , moins par le danger de cette publication , que par la mauvaise volonté de ceux qu'on avoit chargés de cette affaire : Que cependant on n'en devoit rien appréhender , & qu'il scauroit bien maintenir ses droits , & les libertés de l'Eglise Gallicane , contre les prétentions de ceux qui n'ont pour toutes armes que les intrigues & l'artifice : Que les Protestans de leur côté ne devoient point s'en allarmer ; puisqu'ils trouvoient leur sûreté dans les articles des Edits de pacification qu'il leur avoit accordés :
Que

Que le duc de Bouillon & Rôny, qu'il avoit amenez, convenoient que cette publication ne les préjudicioit en rien: Que ce n'étoit plus un cardinal de Lorraine qui la leur demandoit, mais un Roi aussi éloigné de toute mauvaise intention, que capable de maintenir ses Sujets dans la paix qu'il leur venoit de procurer par sa prudence, par son affection pour eux, & par le succès de ses armes: Qu'il souhaitoit donc qu'on donnât cette satisfaction au Pape sans délai, & à qui il avoit obligation, sans rappeler à contre-tems les horreurs du passé: Que pour cet effet le Parlement devoit s'abstenir de ses contestations ordinaires en pareil cas: Que sans entrer dans un examen trop rigoureux des articles particuliers du Concile, il devoit consentir à la publication, en y ajoutant seulement quelques clauses pour le maintien de nos libertez.

1599.

Ces paroles furent reçues avec un grand applaudissement par le chancelier de Bellièvre & par Villeroy, qui dirent que les Lettres Patentes étoient déjà signées & scellées avec ces mêmes clauses; qu'il ne restoit plus qu'à les envoyer au Parlement pour consommer cette affaire sans bruit & sans autres conditions.

Après cela, chacun se regarda & demeura dans un profond silence: enfin de Thou reçut ordre du Roi de parler. Il s'en excusa une seconde fois, sur ce qu'ayant à dire son avis au Parlement, ce seroit lui en ôter la liberté par une demande anticipée. Mais le Roi le pressa de lui déclarer ses sentimens; avec la même confiance qu'il le pourroit faire dans le Parlement. Comme il s'y vit absolument contraint, il dit: Qu'il connoissoit bien par le discours de Sa Majesté & par celui de ses Ministres, que l'intention du Roi étoit que non-seulement on reçût le Concile, mais qu'on le publiât sans une plus grande discussion; ni sans d'autres conditions que celles qu'il y avoit mises: Que cependant, puisque le Roi, en lui commandant de parler, lui faisoit la grace de lui permettre de dire librement son avis, il se croyoit obligé de déclarer à Sa Majesté, qu'elle trouveroit dans le Parlement des difficultez sur cette publication, qui seroient fort opposées à ce qu'on avoit voulu lui persuader, & peu conformes à ses intentions.

Que cette Compagnie voudroit s'instruire exactement & examiner tous les articles: Que depuis l'établissement de notre

1599.

Monarchie, la plus puissante de la Chrétienté, on ne trouveroit aucun exemple d'un Concile reçu de cette maniere: Que les Rois les plus jaloux de la religion & du maintien de la discipline Ecclésiastique, n'avoient jamais porté leurs mains au Sanctuaire: Qu'ils avoient laissé ce soin aux Prélats, qui régloient en leur nom la pratique de cette discipline, conformément aux Constitutions & aux saints Decrets des Conciles: Que les Empereurs & les Rois de la seconde race en avoient usé de même pour le bien de l'Etat, & qu'ils s'en étoient toujours bien trouvez: Qu'on en voyoit des preuves dans les Capitulaires de Charlemagne, de Louis le Débonnaire, de Lothaire, & des autres Rois; que c'étoit un exemple à suivre: Qu'il n'y avoit pas deux cens ans que nos Théologiens de retour des Conciles de Constance & de Bâle, où ils avoient assisté, avoient proposé & insisté vivement qu'on en reçût les décisions en France, tant pour l'avantage de l'Eglise universelle; que pour celui de la nôtre en particulier: Qu'à ce sujet il s'étoit tenu la célèbre assemblée de Bourges, où par ordre du Roi en présence des Prélats, des Grands du Royaume & des Députez des Parlemens, on avoit examiné avec attention tous les articles de ces Conciles l'un après l'autre: Que sur ceux qui recevoient quelque difficulté, on avoit consulté le Pape, & qu'on lui avoit sur cela dépêché des couriers.

Qu'enfin, au nom de Charle VII, on avoit arrêté ce qu'on appelle la *Pragmatique-Sanction*: Qu'elle fut reçüe par tous les Ordres de l'Etat, & publiée dans tous les Parlemens, comme une loi constante & sacrée, qui passe encore aujourd'hui pour inviolable dans la doctrine de nos plus solides Théologiens: Qu'il n'y avoit en France que ce seul exemple de la publication d'un Concile, & qu'on s'en souviendroit toutes les fois qu'on parleroit de recevoir celui de Trente: Que tous les Parlemens, & principalement celui de Paris, dont la prééminence & l'autorité servent de règle aux autres, demanderoient dans l'examen & la publication du Concile, qu'on gardât les mêmes formalitez qu'on avoit observées du tems de la Pragmatique de Charle VII.

La plûpart des assistans; après avoir entendu ce discours; convinrent, que puisqu'on ne pouvoit proposer cette publication sans rappeler la Pragmatique, qui avoit été faite après le

Concile de Bâle, il valoit mieux s'en désister ; que ce seroit
blesser le Pape dans une partie trop sensible, & qu'au lieu d'u-
ne grace qu'il attendoit de la part du Roi, il en recevroit une
injure très-sensible.

1592.

» Ainsi, reprit le Président de Thou, c'est imposer bien har-
» diment au Roi, de vouloir lui persuader qu'on peut délibérer
» sur cette matiere sans parler de la Pragmatique. Je puis as-
» sûrer sur ma tête, que de cent Conseillers qui opineront
» sur ce sujet, il y en aura quatre-vingt-dix & davantage qui
» seront d'avis de suivre l'exemple de l'Assemblée de Bour-
» ges. »

Le Roi, qui par sagesse ne vouloit pas rompre le Conseil
sans cause, qui d'ailleurs reconnut l'imprudencce de ceux qui
pressoient cette publication si mal à propos, prit la parole :
« Ne croyez pas, dit-il, que je vous aye ici assemblés, pour
» décider de la publication du Concile, ni pour résoudre si
» j'envoyerois mes Lettres-patentes au Parlement ; ce n'a été
» que pour examiner avec vous, comment on pourroit terminer
» une affaire d'une aussi grande importance, à la satisfaction du
» Pape, du consentement de mes Parlemens, & sans préjudi-
» cier à l'intérêt de mon Royaume. J'en veux parler séparément
» aux autres Présidens & à mes Avocats généraux, avant que
» d'envoyer mes Lettres, & avant qu'on opine sur cette af-
» faire. »

Après cela, tout le monde s'étant levé, de Meisse fit voir
à Bellièvre & à Villeroy le danger de cette publication, &
leur représenta qu'il n'y avoit personne assés hardi, pour se
charger du péril où elle exposeroit le Roi & l'Etat. Ils lui ré-
pondirent, qu'immédiatement après la conclusion du Conci-
le de Trente, on avoit proposé dans le Conseil à Fontaine-
bleau de le recevoir : Qu'il étoit vrai qu'on y avoit appelé les
Présidens du Parlement : Que Christophle de Thou, chef de
cette Compagnie, homme ferme & parfaitement instruit de
nos droits, s'y étoit opposé, & avoit parlé long-tems & avec
chaleur contre ce Concile, jusqu'à entrer en de rudes contes-
tations avec le cardinal de Lorraine, qui en pressoit la récep-
tion ; mais que le second Président, Pierre Seguier, avoit été
d'une opinion contraire, & avoit montré par plusieurs raisons
aussi fortes, qu'on pouvoit le recevoir, en y apportant quelque

1599. modification ; & que ces deux avis avoient alors partagé le Parlement : ce qu'ils disoient exprès pour y faire naître le même partage par la supposition de ces différentes opinions : mais leur artifice ne servit de rien.

Car le Président de Thou, ami de Segulier, qui avoit succédé à la Charge du Président Segulier son pere, & qu'on n'avoit point exprès appelé à cette délibération, lui demanda aussi-tôt ce qui s'étoit passé au Conseil de Fontainebleau, & s'il étoit vrai que leurs Peres eussent été d'avis opposés. Segulier lui soutint que rien n'étoit plus faux, & qu'ils avoient toujours été d'un même sentiment sur la publication du Concile : il assura la même chose à tous ses amis, tant en général qu'en particulier.

Cela ferma la bouche à ceux qui insistoient si fort sur la publication, & qui furent informés de cet éclaircissement. Ils virent bien qu'ils ne devoient plus compter sur ce prétendu partage qu'ils vouloient faire croire, & qu'il falloit cesser une poursuite commencée avec chaleur, & soutenue avec artifice.

1600. Peu de tems après se tint à Fontainebleau cette célèbre Conférence entre l'Evêque d'Evreux¹ & du Plessis. Quand elle fut finie, le Roi partit pour l'expédition de la Savoye. On peut voir plus au long les particularités de ces deux affaires, sur la fin des Annales du Président de Thou.

Comme ce Magistrat s'étoit utilement appliqué pendant deux ans avec Renaud de Beaulne archevêque de Sens, à la réformation de l'Université de Paris, dont le Parlement avoit homologué les articles, cette Compagnie le députa cette année avec deux des plus grandes lumieres de son Corps, Lazare Coqueley & Edoüard Molé, pour les faire recevoir dans des Assemblées générales de l'Université qu'on tint exprès. Cela lui attira encore des reproches de la part de ses ennemis ; car parmi ces articles, la conjoncture des tems y en avoit fait insérer plusieurs pour la sûreté du Roi & de l'État, contre cette pernicieuse doctrine introduite depuis quelques années par les étrangers, qu'il est permis de déthrôner les Rois & de leur ôter la vie. Nouveau sujet de plainte pour ces esprits brouillons ; & pour ces restes cachés de la Ligue, dont les têtes, comme

¹ Du Perron.

celles de l'Hydre, se renouvelloient de tems en tems, par la lâche indolence des Courtisans, ou par leur indigne prévarication. Cette erreur avoit fait de nouveaux progrès pendant les troubles de la dernière guerre, & avoit un si grand cours, que ceux qui pensoient autrement, suivant la doctrine constante de nos peres, étoient regardés comme gens suspects, qu'on éloignoit des emplois publics, & qu'on privoit des graces de la Cour, abusée par de fausses maximes.

1600.

La perte de Madame de Thou¹, qui mourut l'année suivante après une longue & fâcheuse maladie, consterna le Président son époux, qui l'aimoit tendrement. Il témoigna ses regrets dans l'Elegie qui finit ses Mémoires, & qu'il composa dans les tristes momens de sa douleur².

1691.

ELEGIE CHRETIENNE DU PRESIDENT DE THOU:

Sur la mort de Marie de Barbanfon, sa première Femme:

VOICI le même jour, où par un heureux choix,
Un doux & chaste Hymen m'engagea sous ses loix;
Le cours de quatorze ans n'éteignit point ses flammes,
Jamais tant d'amitié n'avoit uni deux ames.
Jour malheureux, hélas! veux-tu de ton flambeau,
De ma fidèle Epouse, éclairer le tombeau?
Jour fatal! qui jadis, m'as enlevé mon frere,
A mes biens, à mes maux, prêtes-tu ta lumière?
Et toi, qui fus l'objet de mes tendres amours,
Que la mort ravit jeune, & dans tes plus beaux jours,
Veux-tu que pour jamais, privé de ta présence,
J'éprouve tous les maux d'une éternelle absence?
Laisse-tu ton Epoux en proye à ses douleurs?

¹ Marie de Barbanfon-Cani.

² Il cessa alors d'écrire son Histoire, dans le dessein néanmoins de la continuer, conformément aux desirs de ses amis, jusqu'à la fin du regne de

Henri IV, si l'iniquité du siècle le lui peut permettre: ce que ni lui ni tous les gens de bien ne peuvent guères espérer. *Mss. Reg. & Samm.*

1601.

Crois-tu qu'il puisse vivre accablé de malheurs ?
 Encor si de nos feux, il me restoit un gage,
 Je me consolerois en voyant ton image.
 Mais je me plains en vain, mes pleurs ni mes regrets
 Ne peuvent point changer de souverains decrets.
 Pardonnez-moi, Seigneur, cette indiscrete plainte,
 C'est à moi de subir votre volonté sainte ;
 J'avois reçu de vous un bien que vous m'ôtez,
 A vos ordres soumis, j'adore vos bontez,
 J'étouffe de mon cœur le coupable murmure ;
 J'espérois que suivant le cours de la nature,
 Une si chère main me fermeroit les yeux :
 Vous voulez retirer un don si précieux.
 Je bénis votre Nom, & la raison m'éclaire ;
 Je n'en étois, Seigneur, que le depositaire :
 Ce que vous m'ordonnez, est le soin d'imiter
 L'exemple des vertus qu'elle fit éclater.
 Son ame dès long-tems à la mort préparée
 Envisageoit ses traits d'une vûe assurée ;
 Ses innocentes mœurs, sa pure piété,
 Le mépris de ce monde & de sa vanité,
 Dans la Croix de JESUS, son unique espérance ;
 Lui montroient le trépas, comme sa délivrance,
 Comme un passage heureux, pour se joindre au Sauveur :
 La longueur de ses maux redoubloit sa ferveur ;
 Et sa voix s'éteignant, articuloit encore
 Le saint Nom de JESUS que l'Univers adore ;
 Ainsi dès son enfance instruit dans la vertu,
 Le juste meurt en paix comme il avoit vécu,
 Tous ses jours commençoient, à l'exemple des Anges,
 Par bénir l'Eternel, & chanter ses louanges ;
 Et trois fois chaque jour, en tout tems, en tout lieu,
 Par une règle exacte, elle invoquoit son Dieu.
 A ses Commandemens, & soumise & sensible,
 Sans cesse elle pensoit à ce moment terrible
 Qui surprend les mortels dans leur sécurité,
 Et le vit approcher avec tranquillité,
 S'occupant le matin d'une lecture utile,
 Elle la commençoit par le saint Evangile,

De ce divin Oracle en son ame écouté
Elle apprit jeune encore à sentir la beauté,
Par une mere sage instruite dès l'enfance
A préférer ce livre à toute autre science.
Que son esprit fut doux, & qu'il fut cultivé!
Quels nobles sentimens! quel courage élevé!
Dirai-je que son ame, aux pauvres secourable,
Et prompte à soulager l'innocent qu'on accable,
Etoit sans avarice & sans ambition?
Dirai-je que contente en sa condition,
Elle sut temperer l'éclat de sa naissance,
Et mépriser la Cour & sa fausse apparence?
Toujours humble & modeste en sa prospérité,
Et n'aspirant jamais qu'à l'immortalité.
Tant de dons réunis dans la même personne
Sont le comble des biens que le Seigneur nous donne;
Celui qui la possède a droit de se vanter
D'avoir ce qu'un mortel peut jamais souhaiter:
Ce sont ces qualitez, ce sont ces avantages,
Qui pour me consoler me sont autant de gages.
Puissent durer toujours ces restes précieux,
Et puissent ces vertus, présentes à mes yeux;
Pour régler mes devoirs & fournir ma carrière;
Jusqu'à mon dernier jour, me servir de lumière.
Que pourrois-je ajouter à ces ardens souhaits?
Finiſsons cette plainte, & les vœux que je fais;
Consacrons ces momens qui me restent à vivre,
A m'élever aux Cieux & tâcher de l'y suivre;
On allume déjà son funebre flambeau,
Il faut lui préparer les honneurs du tombeau;
Qu'il soit digne de moi, s'il n'est pas digne d'elle,
Et gravons ses vertus sur un marbre fidèle.
Pardonne, chere Epouse, au désordre où je suis;
Soupirer & me plaindre est tout ce que je puis;
Je m'exprime avec peine, & ma Muse tremblante;
Que l'on vit autrefois si forte & si touchante,
Se glace par mon âge & par mes déplaisirs,
Les Vers ne coulent point au milieu des soupirs.
Tel qu'un homme frappé d'une foudre imprévue;

 1601.

*Je cherche maintenant la voix que j'ai perdue ;
 Au moment que j'écris , un torrent de mes pleurs
 Vient mouiller ce tableau , témoin de mes douleurs ;
 Je le laisse imparfait , & ma langue muete
 Ne peut plus de mes maux devenir l'interprète.
 Veuille le Ciel , plus doux & prompt à les finir ;
 A ma chere moitié bien-tôt me réunir ;
 Puissent ces tristes Vers , voüés à ta Mémoire ,
 Parvenir jusqu'à toi dans le sein de la Gloire.*

On voit à Saint André des Arcs , dans la Chapelle de la
 famille des de Thou , une Statuë du plus beau marbre , ouvrage
 de B. Prieur. Le Président la fit élever pour une Epouse si
 chère. On y lit sur les faces du piedestal l'Epitaphe de cette
 Dame en Latin , avec une autre en vers Grecs , composée par
 Casaubon.

Fin du sixième & dernier Livre.

LA VÉRITÉ:¹

ODE.

TOI, que l'envie & l'imposture
 En vain s'efforcent de flétrir ;
 Fille du Ciel, Vérité pure,
 Que la terre ne peut souffrir ;
 Doux repos de la conscience,
 Solide appui de l'innocence,
 Nous as-tu quittés pour jamais ?
 En quels lieux t'es-tu retirée ?
 Et quelle est l'heureuse contrée
 Qui te possède avec la paix ?

Alpes de neiges couronnées,
 En quels climats est son séjour ?
 Monts de Rodope, Pyrénées,
 Où découvrirai-je sa Cour ?
 Est-elle aux rives de l'Euphrate ;
 Chez l'Arabe, ou chez le Sarmate ?
 Est-elle au milieu des déserts ?
 La trouve-t-on dans cette plaine ;
 Où l'Afrique ne nous promène
 Que parmi des monstres divers ?

Ah ! c'est en vain que sur la terre
 Je jette d'avidés regards,
 Tous les peuples lui font la guerre ;
 On la bannit de toutes parts.
 Soins perdus ! recherche inutile !
 Je ne puis trouver son azile,
 Elle abandonne des ingrats ;
 Et les nuages les plus sombres
 Ne leur présentent que des ombres
 Qui les égarent sur ses pas.

*Pourquoi fuis-tu chère Déesse ?
 Exauce au moins des vœux secrets ,
 C'est à toi seule que s'adresse
 Mon cœur charmé de tes attraits ;
 Rassure mon esprit timide ,
 Que ta voix me serve de guide ,
 Viens dissiper mes préjugés ,
 Viens m'éclairer de tes lumières ,
 Et confonds les erreurs grossières
 Où tant de peuples sont plongés.*

*Tu nous donnes la connoissance
 Du Dieu qui forma l'univers ,
 Et tu convaincs d'extravagance
 Les libertins & les pervers.
 Insensés, quel est ce blasphème ?
 Vous déniez au Dieu suprême
 Ce que vous donnez au hazard.
 Vérité, fais leur rendre hommage ,
 Et confesser qu'en cet ouvrage
 La fortune n'a point de part.*

*La calomnie en ta présence
 Se tait avec confusion ,
 Ni la crainte, ni l'espérance ,
 Ne te font point d'impression :
 Faveur, haine, secrète injure ,
 Ne sont jamais la source impure
 De tes jugemens respectés ;
 La vertu seule, qui te touche ,
 Peut t'obliger d'ouvrir la bouche
 Pour des éloges mérités.*

*A tes yeux vainqueurs des nuages
 Le vice en vain veut se céler ;
 Par d'infailibles témoignages ,
 Tu sçais bientôt le dévoiler ;
 Dans tes annales immortelles ,*

*Les faits certains que tu révéles ,
Passent à nos neveux surpris :
Vivans & morts , tous sont en vûë ,
Chacun de ta bouche ingénüe
Reçoit l'estime ou le mépris.*

*Heureux le sage , ton élève ,
Il sert son Dieu selon tes Loix ;
Une longue habitude achève
De le convaincre de tes droits.
Tout ce que la grandeur étale ,
L'argent , l'or , la pourpre Royale
Ne séduisent jamais son cœur ;
Il rend également justice ,
Et quelque part que soit le vice ,
Il en découvre la noirceur.*

*Des Princes la faveur brillante
N'est point l'objet de ses desirs ,
De son état il se contente ,
Son devoir fait tous ses plaisirs ;
Par une lâche complaisance ,
Il ne vend point son éloquence
Aux suppôts de la vanité ;
Issu de vertueux Ancêtres ,
Il n'asservit point à des Maîtres
Sa précieuse liberté.*

*Il méprise la raillerie
Des esprits vendus à la Cour ,
Pour ses amis , pour sa patrie ,
Toujours prêt à perdre le jour.
L'horreur d'une action infâme
Saisit plus fortement son ame
Que le plus sensible malheur.
Que dis-je ? une mort infaillible
Est à ses yeux bien moins terrible ,
Que ce qui peut blesser l'honneur.*

Reviens , Vérité fugitive ,

§ Lij

MEMOIRES DE LA VIE

Descends du céleste séjour,
 Notre bouche ici bas captive,
 Pour s'ouvrir attend ton retour.
 Que la pudeur naïve & pure,
 La simplicité, la droiture,
 Suivent ton char avec Thémis;
 Mais, Ciel! quelles sont mes allarmes
 Prépare tes plus fortes armes
 Contre une foule d'ennemis.

Déjà furieux, te menace
 Le mensonge aux secrets replis,
 De la discorde & de l'audace
 J'entends les serpens & les cris;
 L'inconstance & l'incertitude,
 Monstres nez d'une vaine étude;
 Attaquent la Religion;
 Que ma frayeur est légitime!
 Sans ton secours l'erreur l'opprime
 Sous le joug de l'opinion.

Un schisme dangereux partage
 Nos Autels presque désertés,
 La guerre civile & la rage
 Se répandent de tous côtés;
 A leur injuste tyrannie
 Du cœur la charité bannie
 N'oppose plus ses doux attraits;
 Son feu céleste va s'éteindre,
 Eh! que n'avons-nous pas à craindre
 De tant de zélés indiscrets.

Répare ce désordre extrême;
 Protège tes plus chers Sujets;
 De l'hypocrisie au teint blême
 Détruis les odieux projets;
 Fais connoître aux Rois de la terre
 Que la discorde, que la guerre,
 Ne forment point les vrais Héros;

DE J. A. DE THOU.

263

*Dis-leur que la plus juste gloire
Consiste moins dans la Victoire,
Qu'à maintenir un doux repos.*

*Reviens : à ta présence auguste ;
Nous verrons refleurir la paix ;
Sers de rempart au cœur du juste
Et ne l'abandonne jamais ;
Conduis-nous par de sûres routes ,
Eclaircis jusqu'aux moindres doutes
Dont nôtre esprit est agité.
O Dieu , regne , & que ta puissance
Affermisse nôtre constance
Dans l'amour de la Vérité.*

L E T T R E

D'ESTIENNE PASQUIER

CONSEILLER ET AVOCAT GÉNÉRAL DU ROI ;

A M. DE LA BITE,

JUGE GÉNÉRAL DE MAYENNE.

VOUS me demandez quelle a esté la vie & la fin de feu Monsieur le premier Président de Thou : je vous répons, belle, heureuse, & honorable : tant en particulier que public, depuis le bers jusques au tombeau, & telle que malaisément pourrés vous trouver sa semblable. Il estoit fils de Maistre Augustin de Thou, qui estoit l'un des quatre Présidents de la Cour, lequel vesquit dans nostre Palais en très-grande réputation de preud'homme. Et combien que la coustume des plus riches familles de Paris, soit de ne donner le loisir à leurs enfans de se cognoistre, mais dès leur premier retour des Universitez, les promouvoir par argent aux Offices, spécialement de judicature, toutes-fois cest homme de bien ne permit que cestuy sien fils ni son second (qui tient aujourd'hui lieu de premier

Tiré de l'édition de Paris 1619. in 8. Tome 1, pag. 423.

§ L i i j

Advocat du Roi entre nous) parvinssent par ceste voye, ains par les degrez de vertu, qui sont fondez sur une longue patience: & voulut que l'un & l'autre suyvist le Barreau; & signamment son fils aîné y arriva si jeune, qu'à peine avoit-il passé l'aage de dix & huit ans, lorsque comme un autre Jurisconsulte Nerva, il respondit du droit, & plaida sa premiere Cause. Auquel estat il continua par plusieurs années chéry & honoré grandement de tous, mesme de Monsieur Liset lors premier Président, lequel en propos communs l'appelloit ordinairement son fils, pour une amitié spéciale qu'il avoit en luy entre tous les autres Advocats: qui ne luy donna pas petite vogue au Palais, outre ce que de soy-mesmes il estoit assez disposé à se faire grand. D'Advocat il fut fait Prévoist des Marchands de Paris, auquel estat il donna le premier advis & dessein des fortifications de la ville, & encores embellit le port de la Tournelle saint Bernard d'un quay, afin que l'orée de la riviere de Seine fust de toute part semblable. Quelque tems après la Cour de Parlement prenant nouvelle forme par l'introduction du Semestre qui fut fait vers l'an 1553, il fut créé par le Roy Henri second lors regnant l'un des huit Présidents de la grand' Chambre; car il y en avoit quatre à chasque Semestre. Ce temps-là avoit porté quatre fameux Advocats, Maîtres Pierre Segulier, Christofle de Thou, Jacques Aubery, Denis Riant; lesquels en moins de trois ans furent diversement appelez aux grands Estats. Segulier & Riant faits Advocats du Roi, puis Présidents; Aubery Lieutenant civil de cette ville: mais sur tout est chose digne d'estre remarquée que de Thou, de l'estat d'Advocat privé, fut de plein fault fait Président de la Chambre: ce qui n'estoit encores advenu à nul autre que luy. Vous diriez que la Fortune fust lors grosse de toutes ces dignitez, pour en faire une si ample & seconde portée, que depuis (comme si elle en eust esté recreuë) le passage en a esté presque clos aux autres. L'on introduisit vers l'an 1553 le Semestre en nostre Parlement. L'esprit de cestuy que je vous pourrais maintenant, estoit tellement né & duit à l'action, que voyant qu'il y avoit six mois de l'année qui le confinoient à sa maison, il s'advisa d'un beau sujet, pour ne demurer oïseux au public, qui fut de réformer les Coustumes, dont il obtint commission, & avec deux notables Conseillers, Faye & Viole, qu'il agrégea avec soy, il entreprit la réformation de la plus grande

partie d'icelles, aufquelles il fit inferer plusieurs articles nouveaux, extraits du Droit commun des Romains; mesmes la representation en ligne collaterale jusques aux enfans des freres & sœurs. Ceux qui réformerent les Coustumes en l'an cinq cens & sept, & autres années ensuivantes, bannirent de la France cest article barbare, qui vouloit que representation n'eust point de lieu en ligne directe. Cestuy-cy apporta police en la collaterale fort à propos. Et au regard du temps destiné à l'exercice de son estat, il estoit dernier Président de son Semestre, & pour ceste cause dédié au jugement du criminel. En quoy il apporta tant de diligence en la vuidange des procez, que dès lors du premier Semestre, les prisons de la conciergerie se trouverent vuides de prisonniers: qui fut cause que le Geolier fut contraint de demander provision à la Cour de Parlement, pour nourrir ses serviteurs & payer leurs gages, parceque ses pensionnaires luy failloient. L'Edict du Semestre estant rompu & anichilé, & les deux Compagnies réunies en une, pendant les troubles premiers mourut Monsieur le premier Président le Maître. Cest estat est conféré à Monsieur de Thou. De vous en raconter les moyens, je ne l'ay ici entrepris. Bien vous diray-je qu'il estoit si nouveau & escolier à faire des brigues & menées (je me dispenseray de ce mot) qu'il ne s'en mesla que bien peu; ains un sien serviteur domestique, qui depuis est parvenu à grands biens, tant en spirituel que temporel, sçeut si dextrement & fidèlement conduire ceste orne, qu'il emporta le dessus de tous les autres prétendans. Quand il fut pourveu de cest estat, les troubles estoient lors grands par tout le Royaume de France, & par especial dans Paris; aufquels l'on n'apportoit pas tant de police, que peut estre l'on eust désiré, contre ceux que l'on appelloit Huguenots, pour un zèle chaud & ardent que les Chefs portoyent à la Religion Catholique: & combien que celuy dont je parle ne l'eust pas moindre, si y mesla-il dès son advenement je ne sçay quoy de modestie & attrempance, par laquelle les massacres commencerent de s'affoupir. Chose qu'il exécuta fort aisément; car s'il estoit favorisé du Roy, de la Royne sa mere, & des Princes qui luy assistoyent, encores avoit-il meilleure part en la bonne grace du peuple. Qui fut par aventure l'une des premieres raisons Pourquoi l'estat de premier Président se trouvant adonc vacquer,

il y fut appellé plus facilement, pour la nécessité que l'on avoit d'un homme qui maniait le cœur du peuple. Ainsi dès son arrivée, sous ceste belle créance, il osta doucement des mains de la populace ceste licence effrenée, dont elle abusoit impunément contre la vie d'uns & autres, rejettant le tout sagement à l'autorité & discretion du Magistrat, pour en prendre tel supplice qu'il trouveroit bon de faire: voilà pour le regard du dehors. Quant à ce qui appartient à l'enclos du Palais, la premiere chose qu'il eut en recommandation, fut d'y apporter réformation tant au chef que membres. Au chef, parce qu'il s'imposa une loy à luy-mesme, de n'appeller causes extraordinairement aux Lundis & Mardis, voulant que les rolles ordinaires eussent lors leur jours sans aucun destourbier ou empeschement: réservant les placets que l'on appelle causes des parties presentes, aux Juedis: loy qu'il observa inviolablement. Aux membres, d'autant qu'il osta les excuses de maladies des Advocats, si elles ne se trouvoient fort bien attestées. La liberté du temps avoit apporté qu'un Advocat trouvant sa cause mauvaise, se faisoit excuser de maladie pour gagner le tour du roole: c'estoit la cause qui estoit malade, & non luy. Ce Président se roidit & rendit si rigoureux contre ces excuses affectées, qu'en peu de temps il en fit perdre la coustume. Au moyen de quoy faisant tenir un chacun sur pieds, par l'expédition des causes, dont les unes estoient plaidées, & les autres jugées rigoureusement par defaux encontre les contumax, nous commençâmes de voir plus de causes vidées & terminées en un an, qu'auparavant en deux ny trois. Il fit encores un traitt hardy & notable: car estant au précédent loisible à l'Advocat après avoir fait sa premiere proposition, d'entrer en Repliques & Dupliques, par lesquelles il consommoit une bonne partie de l'heure, à la retardation de la justice; il les bannit & extermina, voulant que l'Advocat ordonnast de telle façon son premier plaidoyer, qu'il se fist entendre tout au long en son fait: estimant que s'il oubloit quelque chose du droict, il seroit facilement suppléé par les Juges. Ceste façon de faire du commencement ne se pouvoit bonnement digerer, & de fait l'Advocat du Roy du Mesnil à quelques ouvertures du Parlement en ayant fait remonstrances, il n'y peut rien gagner, sinon pour les causes de poix. Enfin le long usage en fit oublier le mal talent. Et parce qu'il estoit

estoit homme nourry non seulement en la Loy, ains aux bonnes lettres, esquelles il prenoit grand plaisir, aussi l'on commença sous luy à entremesler les playdoyeries de l'un & de l'autre : ce qui ne se faisoit auparavant, demourant la commune des Advocats dedans les bornes du Droit escrit. Pour le regard des Procureurs, il n'exerça jamais une grande severité encontre eux, mais au lieu de ce les fit assembler par certains jours du mois, & que là chacun proposast les surprises des uns & des autres, pour estre usé d'une forme de mercuriale & censure encontre celui qui en auroit abusé, & en un besoin en estre fait rapport & plainte à la Cour. Quant à ses mœurs, il estoit homme qui commençoit la premiere entrée du Palais par les prieres à Dieu : car au lieu que tous ses prédecesseurs Présidens se réservoient à la Messe generale de dix heures ; lui, par une coustume qui lui fut propre & péculiere, soudain qu'il entroit au Palais oyoit sa Messe ; qui est la vraye Messe des Présidens, & ainsi appelée par nos ancestres. Et de-là accommodoit le reste du jour à l'expédition des affaires. Il estoit homme qui ne sceut oncq' faire desplaisir à son escient, très-prompt à faire plaisir à ceux qu'il voyoit que l'on vouloit affliger induëment. Colere de sa nature, mais qui ne vouloit point que sa colere nuisist qu'à soy-mesme : car s'il s'estoit casuellement courroucé contre un Advocat, à la premiere audience d'après, s'il se presentoit pour plaider, tout son soing & estude estoit de faire paroistre par quelque douce contenance qu'il ne nourrissoit aucune amertume contre lui. Et à ce propos vous veu-x-je raconter en passant une chose qui m'advint autrefois en l'an mil cinq cens soixante-six. Ma belle-mere estant decedée, & m'estant transporté vers la Pente-coste à Amboise pour recueillir sa succession, le Jeudy d'après les festes (que nous appellions le Jeudy des desconfitures, parce que lors la plupart des Advocats n'estant retournez des champs, il ne laissoit toutes fois de tenir l'audience, sans pardonner aisement aux absens ;) ce Jeudy dy-je une cause estant appelée, dont j'estois chargé, l'on m'excusa de maladie : il prit lors, contre sa coustume, ceste excuse en paiement. Les autres Procureurs voyant que ceste excuse estoit, ce leur sembloit, pour ce coup passée en forme de chose jugée, commencerent tous à me reclamer pour leur Advocat (je dy ceux qui n'avoient point le leur.) Cela le feit courroucer de telle sorte,

qu'il enjoignit publiquement & par exprès au premier Huissier de sçavoir en ma maison si j'estois malade, & d'en faire son rapport à la Cour. L'Huissier n'y faut, & trouva que je n'estois vrayement malade, mais que j'estois absent de ceste ville pour juste cause; ce qu'il rapporta à la Cour. Le Lundy ensuivant on appelle une autre cause dont j'estois encores chargé. Le Procureur n'eut pas si-tost ouvert la bouche pour dire que j'estois l'Advocat, que ce bon personnage lui couppa la parole tout court, & dist tout haut qu'il sçavoit bien que j'estois malade, & à tant luy mesme m'excusa. Je vous pourrois réciter une infinité d'autres exemples de mesme estoffe, mais ma plume me semond à plus haut sujet, pour vous dire que comme il étoit naturellement humain, & qu'il accompagnoit en sa maison toutes ses actions d'une si grande douceur & humanité, que nul ne s'en alloit jamais mal content de luy, aussi estoit-il prompt à se reconcilier à ceux qui l'avoient offensé quand ils le venoyent reblandir, & de ce en puis-je porter fidelle tesmoignage pour l'avoir veu. J'adjousteray que je pense mesprendre quand je dis reconcilier: car il ne sçavoit que c'estoit de haïr, estant (si ainsi voulez que je le die) sans fiel. Au commencement qu'il arriva à cest estat, il y avoit deux grands hommes, qui lui sembloient faire teste, & luy à eux; parce qu'en une volonté commune que tous trois apportoient au bien & au repos du public, si ne symbolisoient-ils en propositions. L'on peut dire que cela estoit tout ainsi que dans Athenes de Themistocle & Ariffide. Or de vous dire quels estoient les plus saincts advis, cela n'est de ma jurisdiction ni cognoissance: il y avoit à discourir pour & contre de chaque costé. Les deux dont je parle estoient Messieurs le chancelier de l'Hospital & mareschal de Montmorency. Chacun estimoit que Monsieur le premier President nourrissoit quelques rancunes sourdes en son cœur encontre eux: toutesfois soudain qu'il les vit deffavorisez, jamais homme ne leur fit de meilleurs offices que luy; estimant que leurs afflictions provenoyent, à l'un de la misere des troubles, à l'autre de la colere d'un Roy à laquelle tout homme doit caller la voile, quand il tombe en un tel orage. Homme au demeurant studieux le possible: car estant en sa maison il se donnoit tous les jours certaines heures pour son estude particuliere, sans exception, s'il n'en

estoit distrait par les Princes & les grands Seigneurs, qui luy venoyent recommander quelques affaires. Un an auparavant son decez, comme j'estois, de sa grace, veu de bon œil par luy, je le surpris lisant ententivement les Oraisons de Ciceron contre Verres, ayant d'un costé le livre, & de l'autre ses brouïllas, dans lesquels il recueilloit sommairement les passages dont il se vouloit aider. Une autre fois il me pria de luy donner les trois tomes des aduersaires de Turnebus, parce qu'il ne scavoit qu'estoyent devenus ceux que je luy avois fait autrefois presenter par les enfans de l'auteur, qui lui avoyent, à mon instigation, dédié le troisiéme, ce que je fis. Mais il ne les eut pas si-tost, qu'il les leut tous (comme s'il n'eust eu que vingt & cinq ans) en moins de trois semaines ou un mois. Chose certainement très esmerveillable, qu'au milieu de tant d'affaires publiques, il se peust desrober ce loisir. Et combien que ceste estude domestique lui fust très-agreable, si n'avoit-il rien tant en recommandation que le Palais. Il y entroit le premier, & en sortoit des derniers, tousjours aussi frais à l'issuë des audiences, comme à l'entrée. Cela faisoit qu'il aimoit grandement ceux qu'il voyoit exercer avecques quelque dignité leurs estats, tant d'Advocats que de Procureurs; & comme il estoit du tout bon, aussi fit-il plusieurs Clercs, Procureurs, trouvant mauvais qu'après avoir usé leurs jeunesses avecques leurs maistres, & passé par tous les degrez de Clercs, on leur voulust fermer la porte à l'estat de Procureur. Finalement il eut deux choses en quoy il se rendit admirable: l'une à bien dresser & prononcer sur le champ un Arrest; ne s'estant trouvé President devant lui qui eust un plus beau formulaire d'Arrests: l'autre en ses opinions. J'ay autrefois appris de feu M. le President de Pibrac, personnage qui se cognoissoit fort bien en hommes, que combien qu'il n'eust pas une éloquence si persuasive comme quelques-uns, qui le secondoyent & le tierçoient, toutesfois il estoit accompagné de tel heur, ou bien de telle facilité d'esprit pour sortir d'un mauvais passage, qu'aux affaires de conséquence il estoit ordinairement suivy. Jusques icy vous avez peu entendre quels ont esté ses avancemens, progres, & deportemens au public: entendez maintenant ce qui concerne son particulier. Il espousa une Demoiselle nommée Jaqueline Tulieu, fille unique, qui lui apporta de grands biens: femme qui se disposa sagement

aux volontez de son mary, lesquelles elle sceut avec telle douceur reboucher, qu'elle gagna par une longue obéissance ce point sur lui qu'il ne croyoit tant en autre qu'à elle, & non sans cause. Car comme ainsi fust qu'il eust seulement le cœur, ou au Palais, ou à ses livres, ceste bonne Dame prit tout le fait du mesnage en main, mais avec une telle bonté qu'elle ne changea jamais de fermiers, ny ne leur aprétia grain; estans par ce moyen tous devenus riches avec elle. Lesquels aux obseques du defunct monstroyent assez combien ils regrettoient sa mort; d'autant qu'ils se presenterent tous devant le corps habillez en deuil avec les serviteurs domestiques. Sa table & conversation ordinaire estoit de gens médiocres, avec lesquels il rioit familièrement, dépoüillant soudain qu'il étoit dans sa maison avec eux tout ce qui estoit de la grandeur de son estat; ayant tant qu'il a vescu apporté ceste regle de ne point souper hors sa maison, & de se coucher à neuf heures, & se lever assez matin, le plus du tems sans serviteur, ains n'ayant autre homme de chambre que soy-même, ainsi que j'ai appris de sa bonne partie. Ce qui n'est pas malaisé de croire, car il estoit si peu fastueux, que je l'ai veu quelquefois retourner seul en sa maison, quand il sortoit du Palais devant l'heure. Il ne fut jamais convié de nopces ou de funeraillies de ses amis, encore qu'ils ne fussent de condition grande, que luy ou sa femme n'y allassent, pour n'estre veu les desdaigner ou defaillir à son devoir. De son mariage il eut six enfans: le Seigneur de Bonneil fils aîné Maître des Requestes; le sieur de S. Germain, l'un des grands Maîtres & Reformateurs generaux des eaux & forêts de la France, & puis Bailly de Melun; le Seigneur d'Emery Conseiller en nostre Cour de Parlement. Des filles trois, dont l'aînée fut mariée avec Monsieur le vicomte de Chiverny Chancelier de France; la seconde à Monsieur de Harlay à present Premier President; & la troisième qui fut renduë Nonnain voilée, à laquelle il devoit une veuë tous les ans par forme de vœu, le jour & feste Saint Louys, patron du monastere de Poissy où elle reside. Il a veu en mesme temps deux siens gendres, l'un Chancelier de France, l'autre troisième President; l'un de ses freres Advocat Général du Roy, l'autre Evêque de Chartres, & l'autre Maître des Requestes, & ses deux derniers masles promeus aux dignitez que j'ai dit: car quant à son aîné il

deceda devant le pere, & néanmoins il mourut Maistre des Requêtes. Et combien qu'il ne fust brigueur, si est-ce que les dignitez le suivoient sans qu'il les enviait. Car laissant à part toutes autres particularitez, je me contenterai de vous dire que cinq ans auparavant que deceder, Monsieur le duc d'Alençon, second Prince de France, le pourveut de l'estat de chancelier de sa maison, auquel il est mort. Ceux qui lui estoient plus seurs amis, eussent souhaité qu'il n'eust accepté cette charge. Il a vescu soixante & quinze ans sans user de lunettes, vegete de corps & d'esprit, homme qui apprehendoit de telle façon les affaires, qu'il ne se heurtoit point contre les torrens, ce qui lui a augmenté ses jours. Son mariage fut son premier & dernier, auquel il vesquit l'espace de 49 ans, 29 ans Président, dont il y en a vingt complets en l'estat de premier; sans que jamais cest entrejet de tems nous l'ayons veu malade quatre jours, qu'il ait volontairement discontinué le Palais trois jours. Enfin il mourut le premier jour de Novembre mil cinq cens quatre-vingt & deux, jour que je veux annommer à une partie de son heur; parce que c'estoit le jour de la Toussaint, dont une partie de l'aprèsdinée estoit dediée à la commemoration solennelle des morts. Regretté generalement de tous, & par special de son Roy, lequel voulant faire paroistre combien il l'avoit aimé en sa vie, lui ordonna des obseques les plus celebres, qui oncques eussent été veuës à un homme de robe longue; dont luy-mesme à face ouverte, se voulut rendre spectateur, avec la Royne sa mere & autres grands Princes & Princesses en l'hostel du Prevost de Paris. L'on prit le chemin des Cordeliers, & de là de la rue de la Harpe on descendit sur le quay jusques en la rue des Augustins, pour rendre le corps à l'Eglise de saint André des Arcs, où est le sépulchre ancien de ses ancestres. La suite & procession fut telle, qu'il y en avoit encores presque en la maison quand les autres entroyent en l'Eglise; & jamais ne vit-on les fenestres & boutiques des maisons tapissées de tant de peuple tout exploré. Le ciel mesme sembla lamenter son decez par plusieurs pluyes qui furent lors, & le Palais avoir celebré ses funerailles. Car comme si avec luy le Parlement fust mort, le hazard du temps voulut qu'il y eut intermission des audiences quatre mois entiers, pour la difficulté que la Cour faisoit de publier quelques Ordonnances.

& davantage une belle liste de gens de nom tant de la France, qu'Italie, pour dernière closture, voulurent rendre son tombeau immortel par plusieurs Vers François, Latins, & Grecs. Une chose me plaist-il remarquer de luy qui est digne d'estre recitée: c'est que tout ainsi que de tous les grands Advocats de sa volée, dont j'ai parlé au commencement de ma lettre, qui tous monterent aux honneurs, il ataignit au premier degré, aussi par un privilege special de sa fortune demeura-il le dernier, les ayans tous survescu. Repassez toutes les fortunes des hommes illustres, vous n'en trouverez point une autre qui ait esté accompagnée de tant de benedictions de Dieu comme ceste-cy, ne qui lui ait fait si longue & fidelle compagnie. Les uns montent par leur vertu aux grands honneurs, mais ils sont extraits de bas lieux, qui est une tare en l'opinion de ceux qui ne balancent nos actions au poix de la seule vertu: comme les Romains veirent un Ciceron, auquel ses ennemis objectoyent à chascun bout de champ, qu'il estoit un homme nouveau, encores qu'il s'en sceut fort bien défendre. Les autres parviennent, mais c'est par meschanceté, comme en la Sicile Agathocle. Autres qui ont bel advenement & progrès, mais qui se tourne par succès de temps en une mort honteuse & tragique, comme fut celle de Poly crates Samien, qui se disoit l'heureux des heureux; & d'Anguerrand de Marigny entre nous: autres qui ont eu une fin belle, mais le commencement très-honteux, comme en Turquie autrefois Barbe-rousse & depuis Dragut-Reis, qui de la cadene, où il passa tout le temps de sa jeunesse au milieu des forçats, devint General des galeres du grand Seigneur. Autres qui eurent beau commencement & pareille fin, mais le milieu de leur fortune fut traversé, comme les Romains veirent un Furius Camillus, & nous un Anne de Montmorency Connestable de France. Autres qui pour avoir été heureux, ne receurent jamais si grand heur que d'estre morts jeunes, pour ne donner le loisir à Fortune par ce moyen de leur tourner le visage, comme Alexandre: aussi ne sentirent jamais plus grand malheur, & Annibal & Scipion l'Africain & Pompée (tous trois très-grands & heureux Capitaines en leur jeunesse) que par la longueur de leur vie. Autres au maniement des affaires publiques eurent des succès très-heureux, mais en leurs domestiques, un ver qui leur rongeoit intérieurement la poitrine, comme ce grand

empereur Auguste. Bref il n'y a eu homme si grand & heureux ait-il esté, qui ait eu prix pour prix une fortune si accomplie en son tout comme cestuy-cy. Estre extrait d'une noble famille, parvenir par les degrez honorables aux honneurs premierement populaires, puis Royaux, aimé successivement de tous les Roys qu'il servit, honoré de tout le peuple, s'estre maintenu en son estat au milieu des troubles aigus qui ont couru par la France, sans avoir receu aucune algarade des uns ny des autres : avec tout cela avoir en sa maison une femme sage & honneste, miroër de chasteté à toutes les matrones, une postérité si grande & illustre, un aage si long sans maladie, unes funerailles telles que j'ay recitées pour catastrophe de ceste heureuse comedie : He vrayement je le dis encor un coup, il n'y eut jamais une si heureuse vie tant en public que privé, ne qui se trouvast accomplie, suivie d'une si heureuse mort. Je lui dediay deux ans devant qu'il mourust mes Epigrammes Latins ; maintenant qu'il a pleu à Dieu de faire sa volonté de lui, je lui consacre d'abondant à sa mémoire entre vos doctes mains cest éloge, au bout duquel je veux que l'on appende ce beau vers du Poëte Aufone,

Talis vita illi, qualia vota tibi.

Ceux qui detractent à ses loüanges, lui imputent les fortifications de Paris, qui se sont depuis tournées en une forme de taille : mais c'est inconsiderement juger des affaires du monde par les evenemens, & non par les conseils. Quelques autres pour ne demeurer muets, dient que sa diligence estoit plus nuisible que profitable au Palais ; comme celui qui vuidoit les rooles non les causes. Il vuidoit & les rooles, & les causes ensemble. Mais on ne peut apporter si bonne police au public, que les bons n'en patissent de fois à autre avec les mauvais. Et le medecin donnant air à la veine du malade pour le guarir, ne peut tirer du mauvais sang, qu'il n'y en passe aussi du bon. La rigueur qu'il apporta en ce fait-cy, fait de telles operations contre les tergiversations des fuyards, qui est une très-dangereuse maladie en justice, que nous apprismes à faire plus diligemment raison aux pauvres parties languissantes que l'on n'avoit jamais fait par le passé. Autres arguent en la facilité de ses moeurs la multitude effrenée de Procureurs à laquelle il ouvrit

la porte. A quoi je passe condamnation fort volontaire : car je feray tousjours du parti du peu contre le trop en telles matieres, aussi bien que l'Empereur de Rome, qui mourant disoit que la multitude des medecins qu'il avoit appellez pour sa guarison, l'avoit mis au liect de la mort. La trop grande multiplicité produit la confusion & désordre, qu'il est malaisé de policer puis après ; mesmes en cest estat de Procureur. Toutes-fois quand je considere sur quel fondement fut appuyé ce défaut, je le compare à ces erreurs dont fut autrefois censuré Tertullian, que j'appelle belles erreurs. Car il n'y eut autre chose qu'un zele ardent envers Dieu & son Eglise qui l'y conduisit. Aussi veux-je nommer cette faute au milieu des vertus de nostre Président, une belle faute, qui ne prenoit son origine que d'une humanité née avec luy, qui l'induisoit d'avoir compassion de tout ce petit peuple. Les derniers jettans leurs pensées plus haut lui improperent, que ceste mesme facilité le fait tomber en un accessoire de plus dangereuse consequence. Parce qu'il promettoit aisement (comme ils dient) plusieurs choses au Roy, dont se trouvant puis après mauvais garant, il vouloit aucunement violenter les opinions de sa Compagnie, pour ne faillir de promesse. Si cela est vray ou non, ce me sont lettres closes ; bien diray-je qu'il n'y a que ceux qui sont appellez en tel estat que le sien, qui se trouvent empeschez en la diversité des propositions qui sont au mesnagement de la République entre Seigneurs de la Cour du Roy & de la Cour de Parlement. Car pendant que les uns semblent estre un peu trop souples, les autres trop roides, ce sage Seigneur, qui par un long usage cognoissoit où les choses pouvoient tomber selon la necessité du temps, taschoit entre les deux extremités d'y apporter une voye moyenne. Sçachant bien que quelque-fois en voulant conserver le ciel par opiniastrété, nous perdons ensemblement le ciel & la terre. Somme le fruit que je rapporte de ces objections est, que je tourne ma pensée sur la misere de nostre vie, qui est de telle condition qu'il n'y a si homme de bien, qui ne soit sujet au controle, j'ai cuidé dire à la calomnie des langues. Cela fera que pour m'estancher d'un long discours & mettre fin à la presente, vous celebrant ce grand personnage, je ne le vous pleuviray pas pour le plus parfait (car ce bas estre n'est capable d'aucune perfection) ains pour le moins imparfait de tous ceux que nous ayons veu de nostre aage. A Dieu.

POESIES



POESIES LATINES*
DE
JACQUE AUGUSTE DE THOU:

CARDINALI VINDOCINO.

SIDUS coruscum Borboniæ domus,
Et magna stirpis gloria regiæ,
Ocelle musarum, & togatæ,
Carole, grande decus Minervæ,
Vides ut armis omnia perstreant,
Totamque versis in se animis furens
Committat Europen Enyo
Gorgonio metuenda flagro:
Tot cladibus jam totque domesticis
Fracti procellis, tot redeuntium
In se malorum æstu madentes
Tristibus & toties procellis,
Prædaque onusti civica, ad ultimum
Vincendo victi, scilicet invidi
Hoc egimus, virtute avita
Finitimis populis tremendum
Formidolosumque imperium exteris
Everti ut esset nunc facile hostibus,
Et marte jam destructa nostro
Mœnia victor Iber subiret.
Ignara recti pectora consili!
Parumne nostri sanguinis heu super
Campisque Neptunoque utroque,
Bella per insidiasque fuscum est &
Testes tot urbes, mater & urbium,

Voyez la
traduction
page 109.

* On n'a pas prétendu recueillir ici toutes les Poésies Latines du Président de Thou, mais seulement celles dont il est fait mention dans les Mémoires de sa vie.

POESIES LATINES

*Pars ipsa motus maxima civici ,
 Et fortium volvens acervos
 Amne Liger rapido virorum :
 Vigenna testis , totque Carantonus
 Nuper canoris cinctus oloribus ,
 Clanique vorticosus amnis ,
 Testis & æquoreus Garumna.
 At , ceu nihil nos jam toties mala
 Experta tangant , protinus horrida
 Ad arma conjurati , ad arma
 Currimus immemores pericli ;
 Dotale non ut rursus in Insubrum
 Regnum inferamus signa , nec alite
 Ut auspiciore sumptis
 Parthenopen repetamus armis ;
 Non ut feracis rursus Apuliae
 Vertamus uncis arva ligonibus ,
 Terraque victores marique
 Per Siculas equitemus undas ;
 Non claustra ut inter Caspia Thracium
 Noster tyrannum miles agat , nec ut
 Tandem resurgenteis Sionis
 Pronus humi veneretur arces :
 Stat cuncta ferro perdere , dum sitim
 Diram expleamus , dum satis ambitus
 Desiderantis usque plura
 Fiat avaritiæque voto.
 Justus quidem iræ principio impetus ,
 Cæco simultas atque odio flagrans ,
 Tot bella patratasque cædeis ,
 Sedibus atque revulsa ab imis
 Delubra Divum , excuset : at , heu nefas !
 Mercede conducti arma resumimus ;
 Auroque decepti exterisque
 Fraudibus , ecce iterum retusum
 In nostra cæci viscera condimus
 Ferrum : negabunt postera scilicet
 Hoc sæcla , nec credent nepotes
 Tantum odiis licuisse nostris.*

*In castra Gallus transit Iberica
 Turpis relicto transfuga principe :
 At ecce feriantur hostes
 Interea , memorique avitum
 Sub corde celans dedecus Allobrox
 Vigil nivosis excubat Alpibus ;
 Qualesque prærupta sedentes
 Vulturii in specula jacentum
 Procul sagaci nare cadaverum
 Ducunt odorem , sic vaser imminet
 Prædo rapinæ , seque tantæ
 Spe recreat tacitus ruinæ.
 Nec heu furoris nec scelerum piget
 Saltem jacenteis nos pudor erigat :
 Impune nunc portis refractis ,
 Excubitore & aperta nullo
 Patent Iberi limitis ostia ;
 Impune lentus Belgium obambulat
 Parmensis , & late incruento
 Milite cuncta tenet superbus,
 Tunsus marinis Barcino fluctibus
 Nunc nuptiali lætitia fremit ,
 Thalassionis Stans Iberus
 Insolitum bibit ore murmur ;
 Nuperque nostris heu genibus minor
 Ludos Sabaudus nunc agit , & novæ
 Securus armorum maritæ
 Oscula dat sine cæde victor.*

AD CL. PUTEANUM SEN. PARIS.
 CLASSIS HISPANÆ PROFLIGATIO.

Postquam legitimi pertæsa Lutetia regis
 Intra Eidus Maias se seditione nefanda
 Polluit , in Luparam versis quæ sumpserat armis ,
 Mentitaque ream se relligione peregit ;
 Mox & Quintili pax non bene tuta sequenti
 Rotomagi coit , Carnutum accedit ad urbem

§ N n ij

Voyés la tra-
 duction page
 422.

P O E S I E S L A T I N E S

Rex iterum Henricus, magna comitante caterva,
 Lectorum procerum, nuperque reconciliatis
 Principibus; venit & gilvo asturcone superbus,
 Ærea clarisonis cui tintinnabula bullis
 Circum armosque jubaſque crepant, orator Iberus:
 Tempore quo tot classem annorum totque virorum,
 Et bisſenarum, nam sic aiebat Iarbas,
 Auri myriadon, mandaverat ire Philippus
 Oceanum in magnum, & fineis penetrare Britannos.
 Dum venit, ambiguas per diverſoria voces
 Perque vias mirus fingendi ſeminat auctor.
 Nam ſi quos fratres, ſi quos de ſæce popelli
 Nactus erat, preſos vanis rumoribus implet.
 Cantat Io lætos viſo nondum hoſte triumphos;
 Anglos diſiectos paſſim Drakumque fugatum,
 Huc illuc ſparſos proceres, aulaque relicta
 In Londinenſi reginam turre latentem.
 Obvius huic aliquis de nobilitate fuiſſet,
 Ne planus & mendax, ut erat, videatur agyrta,
 Compoſito mox læta inter, & triſtia vultu
 Luctantem narrat ſuſpenſo remige classem
 Exſpectare auras facileis, nondumque triremeis
 Appuſſas, certa ſed ſpe tamen omnia plena.
 Ingens interea Boiatum ad littora navis
 Vento pulſa gravi fulvis illiſit arenis.
 Major ad æquoreum clades accepta Caletum,
 Qua brevis ad Doveram tractus patet, Iccius olim;
 Aut Geſſoriaci dictus cognomine pagi,
 Implevit totos numeroſo remige vicos,
 Augurioque fidem fecit præſaga ſiniſtro.
 Nunc de ſucceſſu noſtra quis ſenſus in aula,
 Quæ vota atque metus, quæque exſpectatio claffis;
 Accipe, ſolemneſque unâ, Puteane, memento,
 Quantum fas inter turbas, ridere cachinnum.
 Forte cohors procerum contracta ad præſulis ædeis,
 In quibus hoſpitium rex pacis amator habebat,
 Venerat, anguſto conſultatura ſacello.
 Concilio ipſe aderam, (tanto rex ſponte benignus
 Indignum me nuper erat dignatus honore.)

Primum heic pupillis intra sua claustra retractis,
 Cornea ut exterius tantum appareret imago,
 Stabat adoranti similis, cœloque levabat
 Lumina, & adductas jungebat ad oscula palmas
 Petreius, digne factum iuste atque decore,
 Quodque vehat passim sublimi gloria curru,
 Jugiter exclamans, & laudans regis Iberi
 Conatus, magnos ausus, forteisque tribunos.

Ex aduerso infit Pinarius indole natus
 Diversa, cunctis ut contradicere ludum
 Duceret; ut merita est, pereat quoque classis oportet,
 Obrutaque insana vento reflante procella
 Piscibus escam avidis ludibria debeat undis,
 Quæ nostros ausa est venia sine tangere portus,
 Injuste satagens alienum invadere regnum.
 Excipit hunc miti teretes Reginaldus inescans
 Et blando sermone aures; quo tanta profatus
 Agmina & ingentes belli immanesque paratus;
 Hinc nisi devictis Hispania ut arma Britannis
 Protinus in segneis vertat victricia Gallos;
 Parturiens illam lacerato ex orbe coronam,
 Quam sibi iam multis spe credula spondet ab annis?
 Nam nullam in turbis pietas sibi vindicat istis,
 Nullam religio divinaque gloria partem:
 Ambitione furit. Non hoc septemplicis urbis
 Præcipit antistes, non hoc Tarsensis & ipse;
 Non hac doctrinæ fundamenta jecit uterque,
 Cum peterent mortem; non hac per tempora prisca
 Simplicitas grassata via est interrita patrum,
 Insula profuso decorat quos tincta cruore
 Et fidei testis veracibus inserit actis.

Hæc dum sollicita dubius bibit aure Philippus
 Contractis humeris oculos huc volvit & illuc;
 Et pavitantis heri vultus ex tempore sumens
 Nunc tacitus mussat, nunc percontatur ab omni
 Quisquis adest socio, quid garrula fama susurret,
 Sincerive crepet, quas æstifer Æolus auras
 Fluctibus immittat, cæco quas carcere claudat?
 Post illum succo turgens cathedraque sedebat

Plena ipso dirum monstrum pestisque Renatus ,
 Obsequiis semper gaudentis turpibus aula
 Fœdus adulator , corruppendique magister
 Strenuus : (huic tetro crus ulcere læve fluebat
 Ex intemperie nimia crapulaque frequenti)
 Qui scurra digno sic est sermone locutus .
 Callaico provectus ovat Sidonius Austro ,
 Et posita Boreas rabie desævit & Eurus .
 Sentio : nam mihi pus lachrimoso crure resudat
 Plenius , & sanie manante ligamina fœdat .
 Scurra valet , pelagoque volat prætorica victrix .
 Guisiada hæc coram ; rege intra septa latente ,
 Fabula agebatur ; cui pulchri utrinque patebant ;
 Nam decet hoc illum , diducta veste lacerti :
 Qui comem simulans omneis assederat infra .
 Is ter percussa post longa silentia mensa ,
 Pauca refert , imo suspiria pectore ducens ,
 Nemo nisi e portu solvens cum classe propinquo
 Speret in Anglorum sine damno exscendere litus ;
 Saxonicoque solo titubantem ponere gressum .
 Longinquo siquidem jactatus ab æquore miles
 Nauseat , abjectis ad munia debilis armis .
 Atqui à Scaldi & Mattiacis æstuaria ad Atæ
 Belgica vix pandas admittit terra carinas ;
 Sola tenet portus armatis navibus aptos ,
 Sola , nec ambigitur , conatus Gallia tantos
 Suscipere , optatumque potest præbere triumphum .
 Nec temere hoc siquidem tentata Bononia nuper ,
 Ante diu classi statio provisa juvanda ;
 Gnaviter obsessis sed defendentibus urbem
 Ne quicquam amissos dux facti mœret amicos
 Pro vallo , turpique fuga tormenta relicta .
 Hæc ubi Guisades corde eruclavit anhelò ,
 Vici , qui prope erat , subito conversus ad aurem ;
 Jam de naufragio constat mihi certius , inquam ,
 Quam si rem Veneri denarret epistola Martis ,
 His in concilio dictis surreximus omnes .

Autrici Carnutum IV Kal. Sept. M DLXXXVIII

OSSATO, CARMEN.

Monstris foeta ætas ! quid ad omnem infamia culpam
 Nostra sibi reliquum fecit , si occidere reges ,
 Legitimos reges, longaque ab origine ductos ,
 Pyxide, vel stricto nunc ludus acinace passim
 Ducitur ? O mi inter cunctos dulcissime amicos ,
 Paulum audi ; & quoniam Venetum convenimus ambo
 Urbe boni , nulla illius contage veneni
 Aspersi , quod nunc per Gallica pectora serpit ,
 De rebus nostris privatim Ossate loquamur ,
 Compositis animis vulgo procul. Omnia quid ni
 Credamus , si credibile est fidissima quondam
 Pectora corruptis nunc regem moribus ausos
 Occidisse suum probroso vulnere Gallos ?
 Quid tamen , ô cives , si vos hoc nomine digni ,
 Quid patrato , inquam , profectum crimine tanto ?
 Principium vos nempe malis causamque dedistis ,
 Et quæ nunc instant , & quæ ventura trahuntur.
 Idne bono patriæ quondam potiusve ruina ,
 Nostrarum tandem decernet clausula rerum ?
 Nam si venturo , nec mirum , à rege timetis ,
 Charior hoc vobis præsens rex debuit esse
 Moribus antiquis & religionem probata
 Cognitus , &c.

* * * * *

Fatalis princeps , quæ te laudare merentem
 Carmina digna queant , laudesque æquare canendo ?
 Respice nunc Venetum ad plausus festoque sonanteis
 Murmure Medoaci ripas , totoque vocantem ,
 Æquore te Benaci amnem : licet Ausonis ora
 Conjurata fremat contra , fuscæque tyrannus
 Hesperia sævo clam misceat omnia bello ,
 Cæca in te nullum post hac fors numen habebit.
 Decretum sic namque polo est , Venetique senatus
 Calculus augurium de te , rex optime , firmat.
 Hi super amisso sermones principe & hujus
 Auspiciis , longæva neant cui stamina Parca ;

Voyés la tra-
 duction, pag.
 164.

P O E S I E S L A T I N E S

*Inter nos Veneta conferti nuper in urbe.
 Dum perculsa gravi mens æstuat inde dolore ;
 Ambigit inde metu , cædem qui deinde futuri
 Excipient casus , quantique infamia Gallis
 Et Christi Europen per totam hæc stabit ovili ;
 Tandem pro justo fiducia certa dolore
 Ultima succedit , qua plenus uterque secundos
 Eventus post tot sævi discrimina belli
 Speramus , firmamque pio sub rege quietem.
 Tu Romam interea septemgeminosque revisis ,
 Anxius evadet quorsum res Gallica , montes ,
 Ad latus adsidue Jouis hæsurus & aurem.
 Per Rhætos ego & Helvetios mediosque per igneis
 Bellorum patriam repeto miserosque penateis ,
 Henrico properans macaritæ solvere justa
 Fides hero dominoque etiam post fata minister ;
 Cetera securus , vulgi quid inane frementis
 Diræ paret rabies , quid iniqua mente tyranni
 Secum agitent cælo certantes more Gigantum :
 Quippe animo fixum sedet immotumque tenaci
 Propositi quosvis constanter ferre labores ,
 Quicquid & adversi patientibus imminet extra ,
 Dum ne intra ullius sibi mens male conscia culpæ
 Ingenuum occulto sugillet teste pudorem.*

VATICINIUM SEQUANÆ.

Voyés la tra-
 duction , page
 169.

Nuper cum furiis actus & impio
 Mentis proposito tristia conscia
 Urbis mœnia Clemens
 Infausto pede linqueret ,
 Feraleis gemitus corde ciens , caput
 Turbatum medio sustulit alveo ,
 Incumbensque jacenti
 Urnæ Sequana transfugam
 His urget monitis : Quo properas miser.
 Tantum ausure nefas , nomine Gallico
 Indignum atque fideli
 Reges obsequio in suos ?

Qualem

Qualem hoc principium ducat ad exitum,
 Sicertæ objicias vile caput neci,
 Indutumque cucullum
 Et te quid deceat, vide:
 Aut si hæc nil animum sollicitant tuum,
 At saltem socios respice ad ordines,
 Omneis crimine tecum
 Quos uno peragis reos.
 Vulgi quantus amor seditionibus
 Olim, tantum odium surget, & improbos
 Suasores inopinus
 Damnabit populi furor,
 Cum spem præter atrox civibus ingruet.
 Secum dira trahens fata necessitas,
 Et penuria rerum
 Ignavos premet omnium.
 Tunc icti sapient, sero sed heu! Phryges,
 Et sparsis nimium credula vocibus
 Plangent pectora matres,
 Circum templa senes gement.
 Sed frustra moneo: fraude nefaria
 Mandatum misero stat scelus exequi,
 Occisoque superbam
 Urbem evertere principe.
 O quas frugifero terra capit sinu,
 Princeps atque parens & domina urbium,
 Musarumque tribunal,
 Quondam chara, Lutetia,
 Nunc spelunca Cyclopum, arx Polyphemia;
 Antæi latebræ, Antiphatæ teges,
 Et Læstrigonis antrum,
 Bebrycisque Amyci specus,
 Quæ te sæva manent prælia sub novo
 Herede imperii, perdere quem male
 Dum consulta laboras,
 Ad regni solium evehis!
 Mergas, altior hinc hostibus imminet:
 Sævo Marte premas, fortior emicat:
 Victus cumque putatur,

Rursus bella redintegrat.
Et jam facta in eum tempore dilui,
Hostileisque dolos cedere prospere,
Conversaue reflecti
In te tela acie doles.
Mens cæca est hominum; dum levioribus
Vertunt terga malis, in gravia irruunt
Stulti pectore aperto,
Et contrarius exitus
Privat sine suo cæpta nocentium,
Tandem justa piis præmia dividens;
Decretamque merentis
Pœna in perniciem trahit.
Quanquam nulla animum injuria regium
Tangat, nulla animum exerceat ultio,
Ignoscatque libenter
Victor supplicibus reis;
Obstant fata tamen, ne resipiscere,
Cum tædere furorum utile sit, queas,
Rectisque obserat aures
Iratus monitis Deus.
Largis quippe bonis undique diffluens
Pravis dona Dei moribus inquinat,
Arcto teque piaculo
Patratum scelus obligat,
Maectatis toties hospitibus ream;
Quorum nunc animas jure suo Deus
Effusumque reposcit
Per perjuriam sanguinem.
Nil regi & patriæ debitam Iberico
Obstrinxisse fidem fœdere proderit;
Frustra miles ab altis
Expectabitur Alpibus
Mendax: instat enim Vasco suburbiis
Captis rursus, & ultricia spargere
Late incendia gaudet,
Regis morte ferocior.

EPITAPHIUM COMITIS GRANPRATI.

M *Ista ligustra rosis & lilia spargite cives
Ad tumulum : tumulo huic debita vestra salus.
Per triduum extracto certamine Granpratensis
Afferuit patrios victor ab hoste lares ;
Non propriam afferuit vitam , quam vulnere multo.
Projecit vestris saucius in gremiis.
At vos , ô cives , tuque urbs Catalaunia gaude ;
Manibus invicti facta beata ducis :
Nunc tutelari illius requiesce sub umbra ,
Cujus te toties texit amica manus.*

Voyés la tra-
duction , page
177.

IN OBITUM LUDOVICI ROANI,

DUCIS MONBAZONI.

F *Lere tuum non est , Arete ; sed solvere crineis
Te modo & attritas ungue rigare genas
Vidimus , & curvis contundere pectora palmis ,
In Monbazonii funere , Diva , tui.
Scilicet ille Deus , Diis certe proximus heros :
Et decet heroum morte dolere Deos.*

Voyés la tra-
duction , page
180.

IN OBITUM JOSIÆ RUPIFULCAUDII ,

COMITIS RUSSII.

R *Ussius ut cecidit flevit leposque jocusque ;
In Geticum auditi dicere multa Deum.
Improbe Mars , nostrum potuisti perdere alumnum ?
Pro juvene & blandæ nil valere preces ?
Cui festivam hilaris solvebat gratia frontem ,
Attica cui linguam melle rigabat apis.
Cernere eum coram vel certe audire tulisses ;
Imbelli hærebant irrita tela manu.
Sed tu luminibus sub casside torva tuentem ,
Spirantemque avido pectore & ore minas ,*

Voyés la tra-
duction , page
181.

*Oppressisti ideo juvenem, trux belliger, iram
Flectere ne posset fronte vel ore tuam.*

HENRICO IV. CARMEN

Voyés la tra-
duction, page
185.

N Utu regentis cuncta Dei genus,
HENRICE, amicum cœlitibus caput
Belloque civili ruentis
Præsidium columenque regni,
Succede fasci viribus integris,
Quem fratre adempto per scelus hostium,
Deus patratae cædis ultor
Imposuit tibi sustinendum.
Tu par ferendo jam toties Deæ
Vertentis imis summa vices tuo
Periculo expertus, rotæque
Præcipitem variantis axem.
Qui sceptrâ magni consilio Dei,
Regenda credit, totus & in Deum,
Incumbit, adversisque ab uno
Rebus opem auxiliumque poscit;
Haud ille cassus spe cadet irrita,
Nec vota surdis supplicia auribus
Commissa delusus queretur:
Mille licet die inerme furtim,
Incogitantis tela petant latus,
Illæsus ictus negliget impios;
Tectusque loricâ supremi
Numinis, intrepidus cohortes
Salvum explicabit per medias caput,
Et signa victor mœnibus hosticis
Vellet, relucenteisque ferro,
Late acies domitor fugabit.
Præsentis in te rarum opifer Deus
Benignitatis jam specimen dedit,
Cum nuper hosteis ad marinam
Terruit innumeros Dieppam.
Passim per agros densa equitum seges
Undabat: heic pars facis Ibericæ,

Et Belga Germano remistus,
 Judicis & fugiens tribunal
 Heic Transpadanus; qualis & abietum
 Fastigiato sylva cacumine
 Saltus per umbrosos Pyrenes,
 Montibus aut Benearni acutis,
 Pineta surgunt; sic equitum arduis
 Se turbo pilis horridus intulit;
 Campis superfusus diremit
 Tandem aciem, dubiumque pugnae
 Dextro resolvit principium exitu
 Sequestra virtus, tot sine sanguine &
 Sudore turpiter coactis
 Versa fugae dare terga turmis.
 Ut justa vireis militis erigit,
 Injusta frangit causa, potentior
 Igni corusco, fulgetraque
 Artifici quatiente muros.
 Iniquitatis conscia pectora
 Mens, testis atrox, & pudor arguunt,
 Nulloque terrorem insequente
 Cordibus incutiunt protervis.
 Hinc est ut hostis plus nimio tumens,
 Clausisse cum se indagine copias
 Ipsumque jactaret Navarrum,
 Nec misero, nisi nave rapta,
 Patere regi crederet exitus,
 Paena dictum nec bene creditum
 Turpi recantaret camœna,
 Milite moxque minorem & ævo
 Exoticis tot conspicuus sagis
 Sueffionem expaverit obvium.
 I nunc & exactos triumphos
 Spartacidum super astra tolle,
 Partasque lauros obsidionibus
 Campoque, quæcunque & rabulæ crepant
 Mercede conducti movendis
 Vulgi animis inopisque sexus.
 Infesta causæ numina milites

Dirosque morsus pectore sentiunt,
 Et rege vix conspecto, abactis
 Oppida depopulata prædis
 Hosti relinquunt. Cenomanos vide
 Totque incruento fœdere deditas
 Urbeis, tot arces pœnitenteis
 Flagitii veterisque culpæ.
 Nam contumacis sanguine Mallii
 Quid expiatum Vindocinum est opus
 Referre, pacatumque late
 Margine mox ab utroque Ledum?
 Lutetiæ quid capta suburbia
 Dicam? quid ipsam vix bene mœnibus
 Et militari civitatem
 Præsidio veniente tutam?
 Exacta post tot sæcula vertitur
 Nunc magnus ordo, quo pudor & fides
 Et prisca Saturni recudet
 Relligio tua sæcla in aurum.
 Tu fluctuantem seditionibus
 Plebem & feroces frangere spiritus,
 Tu spes iniquorum superbas
 Jure sciens moderari & æquo,
 Ferroque, justum si renuat jugum
 Lascivienti turba licentiæ
 Assueta civiles per æstus
 Et toties rediviva bella;
 Tu sævæ inaneis Oenotriæ minas,
 Et quicquid audent hinc focer hinc gener,
 Hujusque debellare sæcli
 Monstra piis inimica natus;
 O perge tandem, Henrice, Deo auspice,
 Heres & ultor sanguinis & domus,
 Terrisque mentibusque amicam
 Da, patriæ pater alme, pacem.

DE PUGNA EURIACA.

EUriaci in campis superato fortiter hoste
 Debetur, princeps, gloria magna tibi,
 Tu libertatem miseris & nomina Gallis
 Asseris, ô regni cura salusque tui.
 Nam cum Francorum nomen delere pararet,
 Liberaque invito subdere colla iugo,
 Dirus Iber validis subnixus viribus; & jam
 Signa viderentur cedere nostra retro,
 Primus in adversos penetras, Henrice, maniplos,
 Inque fugam vertis qui modo victor erat.
 Auspiciis vulgo peraguntur prœlia regum,
 Perque duces illis gloria multa venit;
 Tu vincis virtute tua, nec militis hæc est,
 Ista tibi propriâ laurea parta manu.

Voyez la tra-
 duction page
 191.

DE EADEM PUGNA.

Dicite Io, dextra Henrici victoria parta est,
 Qua magis illustris non fuit ulla prius.
 Teutones amissis transnarunt flumina carris;
 Nostrum est, Helvetiis quod sua vita manet;
 Traditaque & regis mox munere reddita signa
 Dedecus exprobrant perfidiamque viris.
 Hispani atque Itali cæsi, stolidusque superbi
 Vile Lamoralli Belga cadaver habet.
 Nulla ducis tanti jam non videt ora triumphos,
 Sparsaque virtutis tot monumenta suæ.
 Qua trepidum miles tanta de strage superstes
 Ferre pedem nequit, nuncia fama volat:
 Ac, nisi divini me fallit opinio gnarum
 Consilii, magnum hæc omnia pondus habent,
 Unaque per cunctas victoria dedita terras
 Uni terrarum destinat imperium.

Voyez la tra-
 duction page
 191.

AD URBEM TURONUM CAPUT.

Voyez la tra-
dition page
192.

O quæ relliquias pio
Et dilecta sinu pignora Gallicæ
Urbs complectere nominis,
Urbs quondam Turonum per viridaria
Princeps, nunc caput & parens,
Francorum ditio maxima quæ patet;
Grateis reddere numini
Pro parta tibi nunc tempus adorea:
Pulvinaria cœlitum
Instaurare, vias sternere floribus,
Ulnis excipere obuiis
Evanteis socios, lætaque tempora
Bacca cingere laurea,
Cessas? O tibi quam pulcha dies adest,
Fastos per memores dies
Cressa digna nota, quæ trepido anxios
Exsolvit proceres metu,
Læto moesta beans pectora nuncio.
Hostis, qui modo laureas
Spondebat sibi, qui, prætumido truces
Iras pectore dum coquit,
Exultabat amans credulam inanibus
Mentem pascere somniis;
Nunc versa trepidus vice
Rebus perfugium quærit inops suis:
Tot nuperque cohortibus
Succinctus, tot opum præsidio tumens,
Paucis vix bene caculis,
Vix cingente latus tectus amiculo
Uno fugit & altero:
Exemplo eximio post venientibus,
Quam nunquam popularibus
Auris, ingeniis, atque opibus, sapit
Quisquis fidere debeat,

Nunquam

*Nunquam spes nimias credere lubrica
 Fortunæ instabilis trocho.
 Sceptrorum & dominandi arbitrium penes
 Unum scilicet est Deum,
 Regnantum Dominum, cujus & in fide
 Reges regnaque sunt, graveis
 Fastus terribilis frangere principum,
 Infani & populi minas.
 Hinc sceptrum & trabeas, hinc titulos pete:
 Non suffragia turbidæ
 Plebis, non scelerum conscia factio
 Tantum conciliant decus,
 Nec fucata juvat religio impios:
 Mendax quippe sequacium
 Spes & vota suorum ambitus irritum
 Tandem decipit exitu,
 Umbræ & somnium uti lumina transvolat.
 At tu, tristibus hæcenus
 Curis sollicitoque ægra silentio,
 Constanti ô celebris fide
 Urbs, partam meritis sume superbiam;
 Annis & redeuntibus
 Solemnem renova more pio diem,
 Quo fessæ sua dignitas
 Libertasque prior reddita Galliæ.
 Sic nunquam rapidis Liger
 Undis oppositos diruat aggeres;
 Sic prima sub hirundine,
 Cum nix aëriis solvitur in jugis,
 Nunquam læta supernatans
 Obducatur sterili pascua flumine.*

POETÆ DE NIMIO ÆSTU
 QUERELÆ.

Voyez la traduction page
 195.

AURA veni, leni mulcens ardentia flabro
 Spicula, dum fervet Seivius, Aura veni:
 Squalent arva siti, riguos nec ut ante per hortos
 Læta coronato vertice Flora viret:
 Non tremulæ ludunt nutante cacumine frondes,
 Nec movet instabileis populus alba comas.
 Fessa armenta jacent, canescunt gramina campis;
 Strataque per dumos ilia ducit ovis:
 Faucibus & siccis languet sub sole viator,
 Et non inventa pallet anhelus aqua.
 Aura veni, rapidosque leva gratissima soles,
 Dum mandata fero principis, Aura veni.
 Igne ardens Boreas ut Eriethidos Orithyæ,
 Actæam volucris firmate verrit humum,
 Talis & Aura veni, nostroque medere labori,
 Dum jubeor tritas ire redire vias.
 Nulla heic quæ trepidet suspecta ad nomina Procris,
 Nec qualis Cephalo noxia dextra mihi est.
 Quid loquor incassum? roseo non Euris ab ortu,
 Non Gaditano spirat ab Oceano
 Dilectus Veneri Zephyrus, nec plena per undas
 Impellunt animæ lintea Threiciæ;
 Non madidis Auster cælum diverberat alis.
 Vana queror: nostras non capit Aura preces.
 Me miserum interea torret Phœbeia lampas,
 Aëre & immoto fessus anhelat equus.
 At te per teneræ falsos Peneïdos igneis,
 Dulce per & Clymenæ quod Chionesque fuit,
 Parce, oro, urentisque manu depone sagittas,
 Et pharetram ex humeris excute Phœbe tuis;
 Hoc æstus immitis & exitiale venenum,
 Ars cui Pæonia nulla medetur ope,
 Excute. Quid merui? petulantis præmia linguæ
 Tantalus ausa tuum lædere numen habet.

*Dum prae Latona felix sibi sorte videtur ;
 Heu tot natorum prole superba parens !
 Ad Sipylum namque ex illo stupet horrida saxum ,
 Fletque udo raptam marmore progeniem.
 Parce pater Thymbræe ; tuis ego thurea templis
 Dona tuli , nec nos nomen inane sumus :
 Et juvenile tuo caluit mihi pectus ab æstro ,
 Cum sequerer cæcum cæcus & ipse Deum.
 Contra hostem potius , Deus , ignea spicula verte ,
 Et flammis meritos ultima perde tuis.
 Factio nulla magis placidæ invidiosa quieti
 Emersit Stygius in mala nostra vadis ,
 Incautas non ulla potentior icere mentes
 Turbida Gallorum miscuit ingenia.
 Illam Tisiphone prægnans enixa sorores
 Præsto habuit , nec opem Juno vocata tulit.
 Gorgoneis tremulum Alecto caput hirta colubris
 Obstetricis obit officiosa vices ;
 Vestibuloque sedens accincta Megæra flagello
 Admovit piceam torva sub ora facem :
 Protinus & pressit cunas furialis Enyo ,
 Martis & auditus sævus ubique fragor.
 Hoc monstrum , horrendum monstrum , terraque marique
 Ultor pestifera perge abolere lue ;
 Sterne duces , bellique moras & fœta latronum
 Injecto passim disjice castra metu.
 Hac noceant tua tela tenus ; sis cetera mitis ,
 Et concepta pio pectore vota cape.
 Militibus nostris æstum defende nocentem ;
 Dum propero , radios Phæbe reconde tuos.
 Magnanimum Henricum dura inter prælia serva ,
 Cui mea devota sedulitate fides
 Servit ; ab hac anima tot vitam stamina ducunt
 Unius abrupta mox peritura colo.
 Scis huic deberi per leges ordine sceptræ ,
 Controversa facit quæ scelerata cohors.
 At vincet tandem , laurumque merebit utramque ,
 Dux fortis bello , rex quoque pace bonus.*

*Amisſis per eum ſemper victoria pennis
 Serta triumphali laurea fronte geret.
 Dulcia cognatis reddentur & otia Muſis,
 Et vatum cinget Delphica bacca caput.
 Addet & ad laurus oleæ ſua munera Pallas;
 Hoc bellatorem pignore vicit equum.
 Ipſa trucis rabido tumeat licet angue Medusæ,
 Artes condentis tempora pacis amat.
 Hæc ſeries; laſciva per oria bella ſeruntur,
 Pax petitur bello, nulla per arma ſalus.*

I N O B I T U M
 P E T R I D E L B E N I I .

E C Q U I D in humanis non vanum & futile rebus?
*Delbenius vixit, vivo ego mentis inops.
 Delbenius vixit ſtudioſæ cura Minervæ,
 Phœbi, Muſarumque aſſecta Delbenius:
 Gratia apud regem cui pollens, mellea fandi
 Copia, par ſummis rebus & ingenium.
 Ut nos qui in vita hac tanquam ſtatione locavit
 Fur veluti mediis opprimit in tenebris!
 Hos ſero ad ſeſe, maturius evocat illos,
 Spargit & arbitrio cuncta metitque ſuo.
 Cur tamen ô flenteis, macarita, relinquis amicos?
 Quid fugis, & ſupero te fugiente miſer?
 Tam cito amicitiaæ diſſolvi vincula noſtræ?
 Æquane lanificis res ea viſa Deis?
 Æquane res viſa eſt, ut vix ſuperelle per unum,
 Cum tu ageres animam, crederer ipſe diem,
 Ne luclantem imis poſſem prohibere labellis
 Spiritum, & extremum dicere, amice, vale?
 Saltem præſenti quod ſors negat, exſequar abſens,
 Et cinerem exequiis officiſque colam.
 Dicam naturæ dotes, & rara per artes
 Atque animi cultum tot cumulata bona;*

Voyez la tra-
 duction page
 197.

Totque intra atque extra curata negotia regnum ;
 Mille per insidias , mille pericla viæ :
 Dicam in amicis constans tibi pectus , & hujus
 In partem veniam forsitan elogii.
 Ut , dum vita fuit , quàm tu officiosus amicis ,
 Tam non ingratus post tua busta ferar.

P O S T E R I T A T I .

LIBERTATIS ego nimia , verique quod acer
 Assertor fuerim , vitiorumque horridus osor ,
 Et Romæ , & nostra passim traducor in aula.
 Quid faciam ? quo me vertam ? quo iudice causam
 Defendam ? Iudex enim accusator & index.
 Tu modo , Posteritas , ades incorrupta roganti ;
 Et patrociniū desertæ suscipe causæ :
 Scripsimus ista tibi : nil nos ingrata moramur
 Iudicia , & vili plausus mercede redemptos
 Nil admirantis , præter præsentia , vulgi.
 Tempus erit , quo nunc quæ non ita grata placebunt ;
 Cumque odio fuerit satis invidiæque litatum ,
 Præmia pro meritis constabunt justa labori.
 Interea liceat mihi simplice crimina versu
 Diluere objecta , & nostro , jus præter , iniustas ,
 Cum venia autorum , detergere nomine labeis.
 Libera lingua mihi est : quid si servilis ? an is qui
 Me nunc accusat , non & reprehenderet idem.
 Tanquam vaniloquum , tanquam candoris inanem ?
 Primus amor veri rectis in mentibus esse
 Debet , ut in charis etiam execremur amicis
 Omne animi vitium , contra admiremur in hoste
 Virtutes , Graius , Pellæo iudice , necne
 Barbarus ille fuit , nullo discrimine habentes.
 Hoc toto exacti decursu fecimus ævi :
 Nec fecisse piget. Laudent culpentque , susurris
 Prurritum ad teneras quod mollibus excitet aures ,
 Magnatum circumvolitantes atria muscæ ,
 Et fuci , & parasiti , & nigræ nomine ficus

Voyez la tra-
 duction page
 210.

Indigitanda cohors, nostræ insidiosa quieti.
 Ille boni dignum mihi civis habetur honore,
 Qui servare fidem, vel cum discrimine vitæ,
 Jacturâve suâ didicit, qui spernit honores,
 Detestatur avaritiam, fraudesque nefandas;
 Intus & esse pius mavult, quam fronte videri.
 Nulla fides hodie barbæ, impexoque capillo,
 Nulla supercilio rugisque severa professis:
 Imponunt externa oculis: Deus abdita novit
 Solus, & arcanos rimatur pectore sensus.

Arguit ecce alius, quod amore odioque procul sim,
 Perpetuâ quod non usque ad fastidia laude
 Putidus hos onerem, non illos asper acuto
 Dente secem, plenisque vomam convicia buccis.
 Atqui Gregorios laudavimus & Marcellos,
 Atque Pios, illumque inprimis Hadria nomen
 Cui dedit, & Paulum privata laude merentem
 Adscribi antiquis: habuit nam Roma probatos
 Pontifices, alios minus his, & semper habebit.
 Sic sunt res hominum, nihil omni ex parte beatum;
 Cuncta ad mensuram superi Regnator Olympi,
 Mensuræ ipse expers, tribuit mortalibus ægris.
 Nam quid Alexandro fiet? qui sacra profanis
 Miscuit, & gladio nil non & pyxide fecit?
 In charos quid avo nimium indulgente nepotes?
 Altius ut repetam, quid Julius æpros æpros
 Italiæ cunctos qui non errante subegit
 Clave duces? contra, quid Julius alter ab illo,
 Allia qui vacuo dum grandia mordet in horto,
 Posthabuit levibus se digna negotia nugis?

Multa tegi sed enim, quam efferri in luminis auras,
 Expedi. O Corydon, Corydon! arcana potentum
 Ulla putas? ut sint, minimè illos credere par est.
 Laudanda ut faciant, audere ut turpia cessent,
 Semper adesse putent qui crimina tecta revelet,
 Et si quid peccent nunquam sinat esse sepultum.
 Sola libidinibus lex est hæc dicta potentum,
 Ut metuant de se coram quid fama susurret
 Publica, quid veniens olim pronunciet ætas.

*In medio quisquis rerum moliris habenas,
Sic positas ædeis te crede habitare teatro,
Liber uti partem pateat prospectus in omnem,
Perque gradus sedeant tanquam ad spectacula cives
Sic foris atque domi, sic corpore tutus aperto,
Publicola alter eris, ipso te teste beatus;
Invida nec metues plebeia verbera linguæ,
Nec Sicalas inter mensas lautosque paratus,
Districtum cervice super trepidabis ob ense.*

*Quid quod scribendi petulantius atque loquendi
In procerum mores, ipsa mos natus in urbe?
Fescennina quis ignorat? quis ovata jocosis
Inter cornicines nescit diæteria pompis?
Pasquilli cui sunt ignota sophismata? cui sunt
E medio responsa foro quæ reddit amicus,
Vix prætextatis, vix & referenda cinædis?
Annum Sylvester claudit: vis cætera dicam?
Esuriunt vates: nosti quid deinde sequatur.
Hætenus & nullis lasciva protervia pœnis
Frænari potuit; frustra custodia mutas
Excubat ad statuas, vigilique satellite servat:
Pasquillus nusquam furto deprensus in ipso est;
Marforius semper loquitur, semperque loquetur.*

*Doctrinam at sanam nihil hæc diæteria tangunt,
Æternamque fidem, quam Petrus in urbe cruore
Et Paulus sanxere suo, quamque ordine longo
Semper eandem, & ubique & ab omni gente probatam;
Inde ad nos series deducta ostendit avortum.*

*Non si quis liber, si verum dicere gaudet,
Laudatorque boni vitii si parcere nescit;
Continuo niger est tibi vel, Romane, cavendus;
Non pietati adeo libertas pugnat avitæ.
Ingenuâ si quid sum simplicitate locutus,
Liberius si quid, subitove quid excidit æstu
Non ego propterea lactantis ab ubere matris
Abscessi è gremio; desertis non ego castris
Miles in adversum migravi transfuga vallum:
Non ego Smalcaldicæ juravi fœdera pacis,
Nammetumve dedi dextram inconsultus in urbe,*

*Ambosæ turris frustra tentare paratus :
 Sed procul à turbis omnique cupidine vitam ,
 Majorum constans in religione peregi ,
 Semper & abstinui rebus per bella novandis .
 Offatum sit fas post tempora summa citare ,
 Offatum testem , qui me juvenemque virumque ,
 Inque toga , & trabea , qui me intus & in cute norat .
 Viveret ! haud tristis vexet censura columbas ,
 Cunctave permittat laxata licentia corvis .
 Illumne appellem , qui nunc superatque vigetque ;
 Perronum , Aonidum spem præsidiumque sororum ?
 Unus pro cunctis magni pars magna senatus ,
 Tu , Francisce , mihi es , rerum ô tutela mearum !
 Tu mecum , tanto tu me complexus amore ,
 Partiri suetus curas scis strenuus in me
 Quid solidum crepet , aut mendoso tinniat ære ,
 Candoremque meum qui sit , re sæpè probasti :
 Sponsorem te proinde ac prædem huc denique sisto ,
 Ne , Francisce , bonæ vadimonia desere causæ .*

*At , Protestanteis laudas , quos nempe Vatini
 Debueras odisse odio , & cane pejus & angus .
 Eloquium quidni laudem , ingeniumque colendis
 Artibus , & si quid calamo voce valebant ?
 Nam Siculi exemplo Diodori instructa paratur
 Bibliotheca viris , quos Mars amat atque Minerva ;
 Quos Clarius , Clarii quos dilexere sorores .
 Hermias hoc fecit idem , & fecisse diserte
 Gaudet , & hoc minime factò peccasse , fatetur .
 Ergo Leunclavius , Gesnerus , Fabritiusque ,
 Dictus honorifice , Camerarius atque Xylander ,
 Junius & Wottonus , & Aschamus & Buchananus ,
 Laudati Stephani , queis tota Lycæa recusos
 Egregie ob veterum libros bene grata precantur :
 Insuper & plures alii . Quid magnus Erasmus ?
 Mene in eum , cui res tantum literaria debet ,
 Et debet adhuc , genuinum stringere ? crimen ,
 Vos veneror manes , hoc à me , deprecor , absit .
 At peccavit : homo fuit atque humanus Erasmus ,
 Humane & carpi voluit , placideque moneri .*

Hem

Hem! quis homo es, qui ferre alium nequis improbe lapsu
 Peccantem humano, cum tu deterrima pecces
 Interea, inque homines divosque injurius ipsos,
 Obscœnasque cavo luctantis pectoris antro
 Admota doleas face perlucere latebras?
 Sunt hominum ætates variæ: juveniliter illuz
 Exultasse stylo fateor; verum ultima semper
 Distractæ studiis spectanda est clausula vitæ,
 Quæ pulchra in Batavo fuit irreprehensaque cycno,
 Ad Belgas testis quam scripsit epistola fratres.

Hinc alii atque alii insurgunt, quibus altera leges
 Numina quod patrias dixi moresque receptos,
 Displicet, ignavis fundata crepidine qua slet
 Publica res, quantoque tot usurpata per annos,
 Legitimo in regno mutantur jura periclo.
 Imperiorum auctor Deus, imperiisque regendis
 Constituit leges; quas qui violaverit olim
 Ultricem sciat ille paratam Numinis iram,
 In Tiberim Sejanus ut alter scilicet unco
 Ducendus, meritaque adfectus morte Cethegus.
 Nunc & sacra vide quid in hanc rem pagina dicat,
 Ne tu limitem agro positum metasque revelle:
 Frigidus ecce rubos inter latet anguis acutos;
 Si sapias, ô mediam pastor ne dirue sepem.

Offendit synodi Pisanæ & mentio quosdam,
 Quam pius & memori recolendus pectore Gallis
 Indixit Lodoicus, ut importuna minacis
 Arma coërceret Juli, cœtusque fidelis
 Tunc pulchro hærenteis aboleret corpore sordeis.
 Narravi historiam totum quæ nota per orbem;
 An narrasse nefas, & erit narratio fraudi?
 Propositum sed enim laudati principis ipse
 Laudasti, & sedem obliquo sermone notasti.
 Tu, qui me arcessis, vitam non ante peractam
 Arguis aut mores, sed verba jacentia tollis,
 Emendari & quæ fieri meliora necesse
 Tunc erat, & penitus Babylonis nomina perdi;
 Id non in tanto summe laudabile Rege
 Procurare fuit, totasque impendere vireis;

*Sponsa Dei ne qua vilesceret obsita ruga,
 Ullius offensæve querelæ aut causa subesset?
 Atque utinam optatum potius sortita fuissent
 Consilia eventum, quam postquam Julius omnem
 Miscuit Italiam ferro grassatus & igni,
 Haud meliore via Leo grassaretur & ipse,
 Cuncta suis sibi que indulgens ac sacra profanans;
 Accensa cineris concluso è fomite flamma,
 Quæ totam serpens invasit protinus orbem.
 Non reliquo avulsi nunc corpore Teutones errent,
 Anglia non laxis impulsæ feratur habenis,
 Anglia aboriginum mox signa secuta suorum.
 Rursus Pragmaticam objectant Carli atque beati
 Laudatam Lodoïci, indignanturque repostum
 Oblivî cæca mallent quod nocte sepultum.
 Quid facias? Galli pridem, dum fata sinebant,
 Felices, hoc passim usi sunt jure, priusquam
 Ulla infecisset miseros sectaria labes.
 Nunc quia Germanos vexant, vexantque Britannos,
 Pannoniasque duas longi contagia morbi,
 Jure suo Gallos prohibent & legibus uti,
 Et scriptis mandare quod usu & more receptum,
 Tempore quod rebus tanto fuit utile nostris.
 Idne æquum, cives, aut æqua mente ferendum?
 Postremo mihi crimen atrox & morte piandum
 Objicitur, verbis quod sum insectatus amaris
 Urbe Parisiaca lanienam mane patratam,
 In Constantini quæ nunc & visitur aula,
 Præcipuos inter Romæ depicta triumphos.
 Tempora nil opus heic, loca sed distinguere. Montès
 Hanc citra vobis liceat, pia turba Quirites,
 Illustrem laudare diem & celebrare quotannis.
 Per Vaticanas alternis dicite cellas,
 Eumenides Siculæ sacra vespertina canamus.
 Non eadem Gallis, Italis quæ læta videntur;
 Quisque suo gaudet sensu: tu mellea credis,
 Alterius quæ sunt absinthia tetra palato.
 Laudem ego, tantorum quod apud nos causa malorum
 Exstitit, & porro sæclis erit usque futuris?*

Quod cunctas gentes inter populosque propinquos,
 Gallorum infami deturpat crimine nomen,
 Quodque tot edictis damnavimus? hoc ego laudem
 Implevit trepidas quod suspicionibus urbes,
 Libertatem odiis dedit, immanique cruoris
 Per cædeis populos fundendi accendit amore?
 Non execrer ego potius, dirasque nefando
 Indicam sceleri, legum quod vincla resolvit,
 Quod pacem turbat, regni qua publica constat
 Alma salus, summo quam passim Ecclesia tota
 A rerum Domino concepta voce precatur,
 Temporibusque suis optat contingere supplex?
 Vos quoque, Dardanius sanguis, quibus otia blanda
 Et plumæ molles, & corda oblita laborum,
 Securam spondent æterna in pace quietem,
 Damna aliena ad vos qui nil spectare putatis;
 Ex improvise si Martius ingruat horror,
 Hispanisque ferox opibus post funera victor
 Carolus in media ponat vexilla Suburra,
 Nocturnisve dolis Albanus mœnia pulset,
 Sera licet tandem capiet miseratio nostri,
 Invisæque adeò pacis pia cura subibit.
 Quod mihi, quod cuiquamve, potest contingere cuivis:
 Sunt exempla domi. Scit dives Avenio quondam
 Qua Serbelloni luerit mercede furorem
 Roma potens, quantisque laboribus atque periculis
 Constiterit sævas expertus Arausio flammæ.
 Væ nimium vestris vicinus Arausio terris!
 Quid si animis idem redeat furor, & quod ubique
 Multi urgent laris expertes ac jura gravati
 Exlegesque, domi nascens lachrimabile bellum
 Invadat placidas turbato fœdere gentes;
 Naufraga si totiens puppis non horreat undas;
 Nec fœdis pelagi tot conflictata procellis
 Illisum trepidet scopulis affigere rostrum;
 O quanti ex illo motus errore sequentur?
 Quæ tantas inter sat erunt solatia cladeis,
 Lymphatus cum vasta dabit Mars omnia circum,
 Sanguis ubique fluet, deserto nullus in agro,

*Vallata rarus visetur in urbe sacerdos,
 Si quis erit, diris probrisque à plebe petetur?
 Fons quasi tantorum, fomesque caputque malorum.
 Et sane, ut fuco verum quæramus omissio,
 Quam partem in turbis Christus sibi vindicat istis?
 Cognatas socialis amor qui jungere mentes
 Debet, ubi est, sine quo virtutum cætera turba
 Friget? ubi innocuus pudor & reverentia legum,
 Queis servire bono libertas maxima civi?
 Ut verbo expediam, belli civilis in asse,
 Si totum excutias, non est semuncia redi,
 Non fidei, aut prisca pietatis scrupulus unus.
 Ponite jam gladios igitur, qui corpora lædunt,
 Trojugenæ, ferrumque, animas quod dividit anceps
 Sumite, siderea ferrum fornace recoctum,
 Et lacrimis precibusque Deum placate potentem.
 Hæc vos arma decent. Multis sectaria pestis,
 Non culpa est, culpæ sed debita pœna putatur.
 Quo minus in tali licet excandescere casu,
 Si vitio humano lapsæ, non crimine, mentes
 Doctrinæ cujusque leves agitantur ab aura.
 His blandi assatus monstris mansuetaque corda,
 His opponenda est melior doctrina piorum
 E prisco deprompta penu cellaque parentum;
 Non tela atque cruces, quibus irritabile turbæ
 Segregis ingenium tantos ciet orbe tumultus.
 Jamque mihi oppositos casseis livoris iniqui,
 Retiaque & nodos pius evasisse videbar,
 Cum subito a læva purgatam vellicat aurem,
 Ingeminatque patris monitor venerabile nomen,
 Cujus ego cineres & manes rite sepultos
 Sollicitavi amens conturbavique quietem,
 Invitum excusasse diem cum diximus illam,
 Obligat infando quæ Gallica sceptrâ piaclo.
 Patris ego cineres placidos manesque revelli?
 Patris ego nomen læsi? pro numine nomen
 Quod mihi semper erit, cujus spiransque recensque
 Usque magis noctem atque diem obversatur imago.
 Quicquid ago, quicquid meditor vel mente revolvo,*

*Semper adest ; culpæ tanquam objurgator acerbus ,
 Si quid deliqui , si quid laudabile conor ,
 Instat agens , stimulosque animis properantibus addit :
 Ille mihi ante oculos majorum exempla meorum ,
 Dictaque præclare , generose & facta reponit :
 Ille refert proavos ad mœnia celsa Genabi
 Fortiter occubuisse focos arasque tuenteis ;
 Ille refert Marlam bis centum circiter ante
 Palatî Quæstorem annos , equitumque magistrum ,
 Ambos devotos , ambos pro Rege tuenteis ,
 Immanem plebis rabidæ satiassè furorem.
 Jam Deganaium quid ego , pacalis olivæ
 Heroem quid ego memorem de nomine dictum ,
 Officio atque arcta consanguinitate propinquos ?
 Nec me degenerem ventura redarguet ætas ,
 Plura habitis cupidum non incusabit habendi ,
 Præfocante animos non ambitione furentem ,
 Non simulatricis grassantem fraudibus artis ,
 Infestas quæ nunc virtutibus obsidet aulas ,
 Et caligantum perstringit lumina Regum.*

*Vos ô Majorum cineres , teque optime longis
 Solliciti genitor defuncte laboribus ævi ,
 Testor , pro patria nullas regnique salute
 Vitavisse vices , vestra virtute meaque
 Indignum nil fecisse , & , si fata tulissent ,
 Prodessem ut patriæ , patriæ succurrere (livor
 Absistat) pietate mea meruisse petenti.
 Pura ad vos anima atque hodiernæ nescia culpæ
 Descendam , quandoque novissima venerit hora ,
 Nostraque sub tacitos ibit fama integra maneis.
 Nunc quia fata obstant , manifesta & percitus iræ
 Consiliis placidas sanis Deus obstruit aures ,
 Quod puer augurium præfago pectore feci ,
 Cum canerem aërias acies pugnasque volantum ,
 In flexu ætatis senique in limine firmo ,
 Invidiæ cedo & fasceis trabeamque resigno.*

DE SE IPSO.

Voyés la tra-
duction, page
223.

ATQUE aliquis, longo cineres post tempore nostros
Miratus viridi tumulatos cespite, dicet,
Huc quanquam in plumis fortunaque insuper ampla
Contigerit nasci, & superarent gratia opesque
Quas teneris hodie cuncti mirantur ab annis;
Majorum quamvis repetentem exempla suorum
Gentis honos, & laudis amor, clarique parentis
Fama recens, majora etiam sperare juberet;
Otia Musarum tamen ignotosque recessus
Maluit ille sequi, scopulosque aulaeque procellas
Effugere, & vanos hominum contemnere fumos:
Maluit ille ederas & lauros sponte virentis,
Quam spolia & macra pingueis de pace triumphos;

ELEGIA.

Voyés la tra-
duction page
229.

AUla vale Musis inimica, aulaeque ministri,
Quos coluisse pudet, quos memorare piget.
Res tamen ut memorem, fumus, simulatio, fucus,
Fluxaque mentita religione fides,
Et vox pectoribus, frons & contraria menti,
Speque lucri foeda conciliatus amor,
Rebus & alterius macrescens livor opimis,
Plusque sua semper fors aliena placens,
Et libertatis specie qui fallit aperta,
Ipse palam laudans, clamque inimicus atrox,
Cunctaque monstra adeo Stygio quæ Ditis ab antro
Extudit in poenas ingeniosa suas
Gens humana, doli, technæ, fraudesque, valete,
Non ego vos posthac, turba profana colam.
Utne tegam spurco vilis latus assecla Lydo?
Carmina Virronis flagitiosa legam?
Furacis mensas secler parasitus Amilli?
Sustineam fastus, dives Apella, tuos?
Vipereos patiar morsus impune Cerastæ?
Thaidos aut frontem nequitiasque feram?

*Fasque habeam atque nefas uno ordine, sitque vel hujus
 Aut hujus potior quam mihi juris amor ?
 Ingenua illatam non vim virtute repellam ?
 Aut nullo offensas murmure ferre queam ?
 O potius valeant felicitis commoda vitæ,
 Quicquid & hac redimi conditione potest ;
 Quam mea libertas turpi labefacta lucello,
 Aut intentata vique metuque minor,
 In leges peccet patrias, tritumque relicto
 Devia virtutis calle sequatur iter.
 Sed bene habet ; cura non sollicitatus avara,
 Non acri fervens ambitione, larem
 Deserui, testor superos, aut illicis aulae
 In foveam prudens me laqueosque dedi ;
 Invitus colloque obtorto raptus in aulam
 Vos liqui castæ numina chara Deæ.
 Tempore quo positis regina Lutetia castris
 Ad Luparam rabie sustulit iccta caput,
 Conata Henricum regnis detrudere avitis,
 Exemploque urbes traxit ad arma suo :
 Tunc qui vitandos sapientibus esse tumultus
 Tutius & procul hinc rebar abesse mihi ;
 Me turbæ eripui, teque, o Schomberge, secutus,
 Aulicus hinc cœpi protinus esse cliens.
 Nec mora, legatus Borealeis mittor in oras,
 Armorique procul litus ad Oceani :
 Scilicet ut causam regni causamque bonorum
 Unus apud multos nomine regis agam,
 Spe trepidos animem, titubantia pectora firmem,
 Grassantisque premam semina dira mali.
 Heic primum arrisit tanto fortuna labori,
 Rotomagum nostra rexque receptus ope est.
 Inde mihi invidiam, scio, magnam odiumque creavi :
 Quid facerem ? res est imperiosa fides.
 Ordine commissi mandatus muneris hic est,
 Emendicatus non mihi venit honos.
 Jamque videbatur callum duxisse cicatrix,
 Vulnus & in solidam jam coisse cutem :
 Acrior insurgit violato fœdere prædo,
 Regnandique modum nescit habere furor.*

P O E S I E S L A T I N E S

Ergo conjurata iterum miser exulo ab urbe,
 Aulicus & fieri cogor, ut ante, cliens.
 Cum fugerem quoties oculis post terga reflexis
 Exciderunt mæsto talia verba mihi?
 Principium atque moræ scelerata Lutetia belli,
 Alite non dextro tela retusa rapis:
 Magna quidem erga te generosæ gratia gentis,
 Multa, nec inficior, gloria, multus honos:
 Sed quando infausti constabunt sanguine amores,
 Tanti pæne tibi gente carere fuit.
 Sic ego. Sed venti justas rapuere querelas
 In mare & quersus Sequana ferre dedit.
 Quid referam interea terra quot adire labores
 Contigerit, sævo quotque pericla mari,
 Ad latus hærerem dum Gasparis? utile regi
 Hoc servate, oro, Dii patriæque caput.
 Testis Aquitanæ lustratus circulus oræ,
 Quam rapido medius amne Garumna secat;
 Testes Marologi manes & tristia busta,
 Et sacer exusta qui fluit urbe liquor;
 Rex Gabali & Mimate jugi Oltaëque fluentæ
 Mutatis toties prætereunda vadis,
 Atque Uticæ cunis Merceri urnaque recenti
 Urbs quam tergemina mole superba magis,
 Inde Forum Juli descendimus & rate curva
 Verrimus æquorei cœrula terga sali:
 Aëriasque procul Nicææ abscondimus arces,
 Radimus & muros, alta Saona, tuos.
 Marmoreæ tandem Genuæ statione recepta
 Substitit in tuta picta phaselus aqua.
 Moxque per Eridanum prono delabimur amne
 In Venetum terras Hadriacosque lacus.
 Hæc ego dum Pragam meditor, quo jussa trahebant,
 Vixisse Henricum fama molesta refert.
 Ut mihi vis animi mensque omnis corde recessit,
 Brachia ut ex humeris tunc cecidere mea!
 Publica tu moriens fregisti commoda princeps,
 Gallia tecum una tota sepulta jacet.
 Ergo complexu Schombergi avellor, iterque
 Hinc mihi per Rhetos Helvetiosque fuit:

*In patriam donec redii miserabilis hospes ,
 Exul , inops , ipsa nec bene mente valens ,
 Et procul a studiis , quod re mihi durius omni est ;
 Hæc poterat tantis esse medela malis .
 Rursus at in turbas æstu vehemente resorbens
 Torta Palatini me tulit unda freti .
 Ex illo jam nunc hyemes per quatuor aulam ,
 Atque novus miles regia castra sequor .
 Quò spes ante alios & amor male fidus habendi
 Ducebant trita per scelus omne via ,
 Nostrarum huc rapiunt me desperatio rerum ,
 Atque alibi nusquam tuta reperta quies ,
 Damnosusque mihi patriæ pudor utilis uni ,
 Et nullo sortis turbine læsa fides .
 Causa perorata est : suffragia libera de me
 Posteritas , præsens nam vetat aura , feret .
 Tollite si merui , veniam a me deprecor omnem ,
 Invitus plectar si modo sponte peri :
 Non ego sponte peri ; magnum solamen in hoc est ,
 Cum pereas , culpa non periisse tua .
 Sed non omnino perii , sperare salutem
 Rebus & integris pœnituisse licet .
 Jamque adeo ad Musas atque otia blanda relabor ;
 Sera licet certa est quæ venit inde salus .*

DE RABELÆSIO.

Ipse Rabelæseus γελωτοποιος loquitur.

S*IC vixi , ut vixisse mihi jocus , atque legenti
 Quos vivus scripsi sit jocus usque jocos .
 Per risum atque jocos homini data vita fruenda
 Inter amarescit seria felle magis .
 Et nunc ne placidos lædant quoque seria maneis
 Cavit Echionii provida cura Dei .
 Nam quæ à patre domus fuerat Chinone relicta ,
 Qua vitreo Lemovix amne Vigenna fluit ,
 Postquam abii communis in usum versa tabernæ
 Lætifico strepitu nocte dieque sonat .*

Ridet in hac hospes pernox, ridetur in horto,
 Cum populus festo cessat in urbe die,
 Tibiaque inflato saltentis incitat utre,
 Tibia Pictonicos docta ciere modos.
 Et quæ musæum domino, quæ cella libellis,
 Nectareo spumat nunc apotheca metro.
 Si mihi post minimum vitæ tam suaviter actum,
 Dent hodie ad priscos fata redire jocos,
 Non alia patrias ædes mercede locare,
 Vendere non alia conditione velim.

IN OBITUM UXORIS.

Voyez la tra-
 duction page
 255.

BIs septem exactis nunc ecce revolvitur annis
 Lux eadem, tædis quæ prima jugalibus arsit,
 Funereasque faces genialibus ultima lectis
 Intulit: hæc eadem fratri vitam abstulit olim,
 Semper acerba dies, summo mihi semper honore
 Et semper lachrimis, voluit sic numen, habenda.
 At tu, lætitiæ quondam nunc causa doloris,
 Barbansona anima atque oculis mihi charior ipsis,
 Erepta ante annos primoque in flore juventæ,
 Quò fugis? atque virum in luctu & squalore relinquis
 Heu solum atque orbem! saltem mihi si qua supremum
 Ante diem de te proles suscepta fuisset,
 Quæ matrem specie & vera pietate referret,
 Esse aliquod potuit tanti fortasse doloris
 Solamen. Sed vana queror, frustra que laboro,
 Heu demens! stat fixa Dei constansque voluntas
 Voto adversa meo, cui me parere necesse est:
 Hanc veneror, testorque animo, quod voce vovere
 Quisque solet, fiat pater ô tua summe voluntas
 In cælo & terra: uxorem mihi nempe dedisti
 Dilectam atque à qua optassem mihi lumina condi;
 Hanc repetis, miserumque jubes superesse maritum.
 Ordine naturæ præcedere debuit ille,
 Visum aliter tibi summe parens; natura repugnat,
 Haud ego diffiteor, primique in pectore motus
 Adversus mentem pugna luctantur iniqua.

*Sed mens divina vincat ratione subacta,
 Atque Dei justa moderantis cuncta bilance.
 Imperiis discant captivi cedere sensus.
 Tu potius sanctum veræ pietatis amorem
 Mortis & impavidum pectus, vitamque pudicis.
 Moribus exactam, memori complectere mente,
 Certa que ab his justo solatia quære dolori.
 O anime, hæc tua sunt: quæ frustra amissa requiris
 Haud tua erant, ideoque minus jactura dolenda est.
 Illa propinquantem mortem imperterrita contra.
 Mente petit solida, vultuque immota sereno
 Sub pedibusque premens mundum, vitæque fugacis
 Illecebras, morbo vires sumebat ab ipso,
 Atque innixa crucis merito noctesque diesque
 Hanc animo versans, vitæque hinc omina captans
 Æternæ, CHRISTUM spes defigebat in unum;
 Hunc animis & voce, hunc tota mente vocabat.
 Hæc sunt vera piæ transacti præmia cursus,
 Ut bene qui capit, bene desinat, atque peractæ
 Quale fuit tempus, talis sit clausula vitæ.
 Nulla dies abiit, quotquot fuit illa superstes
 Nobiscum in terris, quin ter pia fœmina supplex
 Funderet ad summum, solemnia vota parentem,
 Deque Deo summo crebros gaudebat habere
 Sermones, mortem media inter gaudia vitæ
 Assidue meditans, ut cum venisset ad ejus
 Conspectum trepido non expallesceret ore.
 Quin & quotidie sacros evolvere libros
 Sueverat, & mentem mane exercere legendo;
 Cetera lux rebus transmittebatur agendis:
 Has illi à teneris quasi lac immulserat annis
 Relligiosa parens artes, quas inde petito
 Exemplo in mores longo contraxerat usu.
 Quid memorem ingenium excelsum & donare benignum,
 Prospera quod spernebat, in adversisque gemebat
 Alterius, miseris semper succurrere promptum,
 Sincerum, atque à labis avaræ crimine purum?
 Quod si spernere opes, aulæ contemnere fumos,
 Et procerum fastus, illustris gentis & infra*

Tot numerantis avos sese demittere sortem
 Præsenti in vita jam vitam agitare futuram,
 Humani exsuperant longe fastigia captus,
 Huic sublimis apex virtutum contigit uni.
 Ista, Thuane, tibi conjux in morte reliquit
 Pignora, quæ memori gratus sub pectore serves,
 Atque animo recolas tanti solatia luctus:
 Illa tibi charæ spirantem uxoris ubique
 Ante oculos sistens speciem, exemploque præbunt
 Fortiter ad mortem, cum venerit hora, ferendam.
 Quid majora petis? jam contrahe plena vaganti,
 Ne spatium excurrat plus justo, vela dolori.
 Spes supero vitæ melioris in axe reposita est:
 Huc nos respicere, huc par est intendere cursum,
 Teque sequi: cui me miserum persolvere justa
 Quando Deus voluit, meritis si forte minora.
 Inferiora tuis ut sunt mea cuncta, rependo,
 Ignosce, ô dilecta mihi, dilecta marito
 Quantum nulla fuit: jam pridem exaruit in me,
 Si qua olim puris Musarum è fontibus hausta
 Vena fuit; lauri atque hederæ vis marcida languet,
 Et dudum vitæ portum quæ respicit ætas,
 Obrutus & curis, tanto accedente dolore,
 Ipse animus veluti de cælo tactus hebescit.
 Ignosce, ô conjux, fideique extrema jugalis
 Affectusque prohi cape tristia munera, quæ nunc
 Singultu fauces intercipientem canoras,
 Vix ego vocali suspiria pectore mitto.
 His te supremum affari, dulcissima conjux;
 Meque simul solari & curas demere dictis
 Ut liceat, felix cælo patiare recepta,
 Atque boni officium pietatis consule nostræ.
 Jamque vale, mea lux nuper, mea sancta voluptas,
 Nunc tenebræ & gemitus desideriumque perenne;
 Donec honoratæ decurso flamine vitæ,
 Post exantlatas in publica commoda curas,
 Mors ærumnoso tandem me corpore solvat,
 Et patriis, quo nunc præmitteris, inserat astris.

P R É F A C E¹
DE J. AUGUSTE DE THOU,
A H E N R I I V.

S I R E ,

Lorsque je commençai l'Histoire de notre tems, je n'ignorois pas que cette entreprise m'attireroit des Censeurs de quelque maniere que je m'en acquittasse : mais comme je ne me proposois que de dire vrai, sans aucun motif de vaine gloire, le témoignage de ma conscience me rassûroit. J'espérois d'ailleurs, que les haines venant à se calmer avec le tems, nous verrions renaître un jour l'amour de la Verité parmi nous ; principalement sous un Roi, qui par une protection visible du Ciel, ayant étouffé le monstre de la Rebellion & éteint les factions, a rendu la paix à l'Etat, & dans cette paix a sçu concilier deux choses, qu'on jugeoit incompatibles ; la liberté & la souveraine puissance.

Outre cela, j'ai travaillé dans un tems où je voyois avec douleur que l'ambition des particuliers entretenoit la guerre civile, & que l'esprit du gouvernement nous ôtoit toute esperance de paix. Je croyois alors qu'il m'étoit permis de dire librement ce qui s'étoit passé, sans dessein cependant d'offenser personne.

Mais après avoir conduit jusqu'au tems présent, parmi l'embarras du Palais, des voyages & des affaires, un Ouvrage commencé au milieu des armées & des actions de la guerre, continué depuis à la Cour de V O T R E M A J E S T E', je me suis trouvé dans des sentimens différens de ceux que j'avois eûs d'abord,

¹ Il parut dans le commencement du siècle passé deux Traductions Françaises de cette Préface : toutes deux avec Privilège du Roi. La première, par M. de Villiers Hotteman, imprimée en 1604, chez Masthieu Guillemot ; &

l'autre, sans nom d'auteur, imprimée en 1614. Colomiés dit dans sa Bibliothèque choisie, que Rapin, Grand Prévôt de la Connétablie de France, est auteur de la dernière.

lors qu'ayant l'esprit attaché à la grandeur des choses que j'avois à raconter , & cherchant du soulagement à la douleur que me caufoient les malheurs publics , j'étois entierement occupé à méditer & à écrire.

J'ai fait réflexion que je devois craindre que ce que j'avois écrit pendant le tumulte des armes , & qui pour lors étoit peut-être capable de plaire , ou du moins d'être excusé , non-seulement ne plût moins aujourd'hui , que nos troubles sont appaisés , mais qu'il ne vint encore à blesser les oreilles délicates de quelques personnes difficiles & chagrines ; car c'est le défaut de tous les hommes , d'être plus portés à faire le mal qu'à vouloir écouter le recit des mauvaises actions.

Mais cette reflexion n'a pû m'arrêter , & puisque la premiere Loi de l'Histoire est de ne rien publier de faux , & de dire hardiment la verité , je n'ai point épargné mes peines pour la tirer des obscurités qui la cachent , & où l'aigreur qui regne entre les partis , la tient souvent comme captive. Après l'avoir reconnüe , je l'ai transmise à la Posterité le plus fidèlement que j'ai pû , persuadé que si je trahissois sa cause par une fausse politique , je ferois tort au rare bonheur de votre Regne , qui donne à chacun la liberté de penser ce qu'il veut , & de dire ce qu'il pense.

Ceux qui me connoissent bien , sçavent que je suis incapable de déguiser mes sentimens ; je n'ai pas mené une vie si obscure , que l'innocence de ma conduite n'ait pû paroître par des actions publiques , même aux yeux des personnes les moins équitables. Depuis que votre valeur & votre clémence ont pacifié nos différends , j'ai tellement oublié les injures personnelles , j'y suis présentement si peu sensible , tant en public qu'en particulier , que je puis dire avec confiance , qu'en ce qui regarde le souvenir de ce qui s'est passé , on n'aura pas sujet de me reprocher , que je manque de modération & d'équité. J'en appelle même à témoins ceux que je nomme souvent dans cet Ouvrage , qui , s'ils ont eu besoin de moi , dans l'emploi dont VOTRE MAJESTÉ m'a honoré , m'ont toujours trouvé prêt à leur rendre service dans les choses justes , avec toute l'intégrité possible.

Ce que les bons Juges doivent donc faire , lorsqu'ils délibèrent sur la vie & sur les biens des particuliers , je l'ai fait en

écrivait cette Histoire. J'ai consulté ma conscience ; j'ai examiné avec attention si quelque reste de ressentiment m'écartoit du droit chemin ; j'ai adouci autant que j'ai pu les faits odieux par mes expressions ; j'ai été retenu dans mes jugemens ; j'ai évité les digressions , & me suis servi d'un style simple & dénué d'ornemens ; pour me montrer aussi dégagé de haine & de faveur , que de déguisement & de vanité.

J'exige à mon tour, tant de nos François que des Etrangers, qui liront cet Ouvrage, de n'apporter aucuns préjugés à cette lecture, & de n'en donner leur jugement qu'après qu'ils l'auront achevée. J'avouë que ce que j'ai entrepris étoit au-dessus de mes forces, & je ne nie pas que pour le bien exécuter, il n'eût fallu avoir des qualités qui me manquent ; mais l'utilité publique, & l'ardent desir de rendre service à mon siècle & à la Postérité, l'ont emporté sur toutes les autres considérations. Dans cette vûë, j'ai mieux aimé qu'on m'accusât de témérité que d'ingratitude.

Au reste je suis moins en peine de ce qu'on pensera de ma sincérité, sur laquelle je n'ai rien à me reprocher ; ni de ce qu'on pourra juger de ma maniere d'écrire, dont j'espère que vôtre bonté, SIRE, & l'équité de mes Lecteurs, excuseront les défauts, que je ne le suis du chagrin, que je pourrai causer en plusieurs endroits à la plupart de ceux qui se croyant hors de tout danger, ne jugent des malheurs d'autrui, que par passion, ou se foucient peu d'y remédier.

Outre tous les maux qui affligent ce siècle ennemi de la vertu, il est encore troublé par les différends de la Religion, qui depuis près de cent ans ont agité le monde Chrétien par des guerres continuelles. Ces différends ne cesseront point d'y causer de nouveaux désordres, si ceux qui ont le principal intérêt à les appaiser, n'y apportent des remèdes convenables & plus propres, que ceux dont ils se sont servis jusqu'ici.

L'expérience nous apprend assés que le fer, les flâmes, l'exil, & les proscriptions, sont plus capables d'irriter, que de guérir un mal, qui ayant sa source dans l'esprit, ne se peut soulager par des remèdes qui n'agissent que sur le corps. Il n'en est point pour cela de plus utiles qu'une saine doctrine & une instruction assidue, qui s'impriment aisément dans l'ame, quand elles y sont versées par la douceur. Tout se soumet à l'autorité

souveraine des Magistrats & du Prince : la Religion seule ne se commande point ; elle n'entre dans les esprits que lorsqu'ils y sont bien préparés par l'amour de la Vérité , soutenuë par la grace de Dieu : les supplices n'y servent de rien ; loin de persuader le cœur , ou de le fléchir , ils ne font que l'aigrir , & le rendre plus opiniâtre.

Ce que les Stoïciens ont dit de leur sagesse avec tant de faste , nous le pouvons dire à meilleur titre de la Religion. Les tourmens paroissent legers à ceux que son zèle anime ; la confiance que cette prévention leur inspire , étouffe en eux le sentiment de la douleur ; rien de ce qu'il faut souffrir pour elle , ne les étonne ; tout ce qui peut arriver de mal aux hommes , ne leur fait point de peine ; la connoissance qu'ils ont de leurs forces , les rend capables de tout supporter , pendant qu'ils se persuadent que la grace de Dieu les soutient. Que le bourreau soit devant eux , qu'il expose à leurs yeux le fer & les flâmes , ils n'en seront point ébranlés ; & sans s'inquiéter de ce qu'ils auront à souffrir , ils ne songeront qu'à ce qu'ils doivent faire ; tout leur bonheur est dans eux-mêmes , & ce qui vient du dehors ne fait sur eux qu'une légère impression.

Si Epicure , dont la Philosophie est d'ailleurs si décriée chés les autres Philosophes , a dit du Sage , que quand il seroit dans le taureau ardent de Phalaris , il ne laisseroit pas de s'écrier : *Ce feu ne m'est point sensible , ce n'est pas moi qu'il brûle ;* croit-on avoir trouvé moins de courage dans ceux qu'on a fait mourir pour la Religion depuis près de cent ans , par diverses sortes de supplices , ou croit-on en trouver moins à l'avenir , si l'on continuë la persécution ? C'est une chose digne de remarque , que ce que dit & que fit l'un d'eux , lorsqu'on le lioit à un poteau pour être brûlé. Etant à genoux , il commença à entonner un Pseaume , qu'à peine la fumée & la flâme purent interrompre ; & comme le bourreau mettoit le feu par derrière , de peur de l'effrayer : *Viens ,* lui dit-il , *& l'allume par-devant ; si j'avois craint le feu , je ne serois pas ici ; il n'a tenu qu'à moi de l'éviter.*

C'est donc en vain qu'on prétend étouffer dans les tourmens l'ardeur de ceux qui veulent introduire des nouveautés dans la Religion. Cela ne sert qu'à leur inspirer la constance , & les rendre capables de faire de plus grands efforts. Quand des
cendres

cendres de ceux qu'on a fait mourir, il en renaît de nouveaux, quand leur nombre s'augmente, leur patience se change en fureur; de supplians, ils deviennent pressans & hardis; & si d'abord ils ont fait les supplices, ils ne se font plus de scrupule de prendre les armes.

C'est ce que nous voyons en France depuis quarante ans; & ce qu'on a vû depuis dans les Pays-bas. Tout y est enfin réduit à de si grandes extrémités, qu'on espéreroit en vain d'arrêter le cours du mal par le supplice d'un petit nombre, comme peut-être on auroit pû le faire dans le commencement: désormais qu'il est répandu sur des peuples & sur des Nations entières, qui composent la plus grande partie de l'Europe, il n'est plus tems d'employer l'épée du Magistrat; on ne se doit servir que du glaive de la parole de Dieu; il faut par des conversations modérées & par des conférences pacifiques, tâcher d'attirer doucement ceux qu'on ne peut plus contraindre.

C'est ce que fit saint Augustin en écrivant à Proculien Evêque du parti Donatiste. Il pria même Donat, Proconsul d'Afrique, qu'on ne fit point mourir ceux de cette secte, persuadé qu'il convenoit à des Orthodoxes de demeurer fermes dans leur résolution de surmonter le mal par le bien. C'est dans cet esprit qu'il écrit au gouverneur Cécilien, qu'il vaut mieux guérir par des menaces la présomption sacrilège des Schismatiques; que de la corriger par des supplices. Il ajoûte dans une excellente Epître, qu'il adresse à Boniface, que dans les Schismes où il ne s'agit pas de la perte d'une ou de deux personnes, mais où il va de la destruction de tout un peuple, il faut se relâcher de la rigueur, & prévenir par la charité des maux plus considérables: sentimens qui ont tellement prévalu dans l'Eglise; que dans le Decret de Gratien ils se trouvent plus d'une fois.

C'étoit donc l'avis de ce saint Docteur, dont l'esprit étoit rempli d'humanité: Que le cours de ces sortes de maux ne se doit point arrêter par la rigueur, par la violence, par l'autorité: Qu'on avance plus par les instructions, que par les commandemens; par la modération, que par la terreur: Que c'est ainsi qu'on doit agir, lorsque c'est le plus grand nombre qui est coupable; & qu'il ne faut être sévère que lorsqu'il n'est question que d'un petit nombre: Que si ceux qui ont l'autorité en main sont obligés quelque-fois d'user de menaces, ils ne le

doivent faire qu'à regret , & n'intimider que par des passages de l'Écriture sainte , afin de faire plutôt craindre Dieu qui menace par leur bouche , que de se rendre eux-mêmes redoutables par leur propre puissance. Ce sont les paroles de S. Augustin , dans l'épître à l'évêque Aurelius.

Et certes , si nous voulons convenir de la vérité , on ne trouve dans l'ancienne Eglise aucun exemple approuvé du supplice des Hérétiques ; elle a toujours eu en horreur l'effusion du sang ; ou si l'on s'est porté quelquefois à cet excès , les Evêques qui avoient une piété véritable , l'ont hautement détesté.

On en voit la preuve dans la condamnation de Priscilien , qui ayant répandu dans les Gaules , & sur-tout dans l'Aquitaine , ses pernicieuses erreurs , fut puni du dernier supplice avec ses sectateurs , dans la ville de Trèves , environ l'an 383. Il y fut condamné par l'Empereur Maxime (assez bon Prince d'ailleurs , mais usurpateur de l'Empire sur Gratien , qu'il fit mourir à Lyon) quoique S. Martin eût tiré parole de cet Empereur , qu'on ne conclueroit point à la mort contre les coupables , & qu'il eût fortement exhorté Itacius , & les autres Evêques délateurs , à se désister de leurs accusations. Aussi les autres Prélats désapprouverent tous cette procédure comme très-inique ; & quoiqu'Itacius , après avoir causé cette persécution par ses artifices , eût fait son possible pour éviter les censures , il ne laissa pas d'être condamné par Theogniste. Ce ne fut même qu'à l'extrémité , & comme par force , que S. Martin consentit de communiquer avec le parti des Itaciens.

Nous voyons pareillement que S. Ambroise envoyé dans ce tems-là vers Maxime , par l'empereur Valentinien II , frere de Gratien , témoigne dans sa relation , que pendant son séjour à Trèves , il s'abstint de la communion de ces Evêques , partisans d'Itacius , qui vouloient qu'on punît les Hérétiques de mort : & lorsque ces Evêques furieux eurent obligé Maxime d'envoyer en Espagne des Commissaires armés , avec plein pouvoir de rechercher les Hérétiques , de confisquer leurs biens & de les faire mourir , le même S. Martin obtint de l'Empereur la révocation de cet ordre inhumain ; tant ce bon Evêque avoit à cœur , non seulement de conserver les Chrétiens Orthodoxes , qu'on eût pû persécuter sous ce prétexte , mais aussi de ménager les Hérétiques ; prévoyant bien que si l'on ne

détournoit cet orage, il pourroit emporter une grande partie des Fidèles. Et certainement on trouvoit alors peu de différence entre les Orthodoxes & les Hérétiques : on jugeoit plutôt de ces derniers par l'air de leur visage, & par leurs habits, que par leur doctrine.

Au reste l'hérésie de Priscilien ne fut point éteinte par sa mort ; au contraire elle s'affermir davantage, & se répandit de tous côtés : ses sectateurs qui l'avoient honoré comme un Saint, pendant sa vie, le révérèrent enfin comme un Martyr. Ils reportèrent en Espagne les corps de tous ceux qu'on avoit fait mourir avec lui, & leur firent de magnifiques obseques : ils poussèrent même leur superstition si loin, qu'ils regardèrent comme le serment le plus religieux, celui qu'ils faisoient par le nom de Priscilien. Cela causa depuis dans les Gaules une si longue division entre les Evêques, qu'à peine put-elle être assoupie après des contestations qui durèrent plus de quinze ans, & qui exposèrent le peuple de Dieu & les gens de bien à l'insulte & à la raillerie.

Toutes les fois que je lis cette relation dans Sulpice Sévère, qui a écrit l'Histoire de son tems avec autant d'élégance que de bonne foi, je me remets en mémoire ce qui se passoit parmi nous dans mon enfance, lorsque les troubles de la Religion étant survenus, on marquoit d'un coup d'œil, comme dignes de la mort, une infinité de personnes suspectes, non par leurs mœurs ou par leur conduite, mais par l'air de leurs visages, ou par leur habillement. Alors dans la chaleur des disputes, la haine, la faveur, la crainte, l'inconstance, la paresse & l'orgueil de ceux qui étoient dans le gouvernement, fomentoient les factions, & après avoir mis le trouble dans l'Etat, exposoient la Religion aux plus grands périls.

Depuis le tems de S. Martin, l'Eglise eut plus de modération pour les Hétérodoxes. On se contenta de les bannir, ou de les mettre à l'amende ; mais on ne les punit point du dernier supplice. Nous lisons que l'an 1060, quelques-uns des sectateurs de Beranger archidiacre d'Angers, ayant semé sa doctrine dans le pays de Liège, de Juliers, & en d'autres endroits des Pays-bas, Brunon archevêque de Trèves se contenta de les bannir de son Diocèse ; mais qu'il ne les fit point mourir,

On ne voit point que l'Eglise ait usé depuis d'une plus grande sévérité, jusqu'au tems des Vaudois.

On se servit inutilement contre ces derniers des supplices les plus cruels : le mal s'aigrit par ce remède, qu'on employa mal à propos. On leva contre eux de puissantes armées, & on leur fit la guerre avec autant d'appareil, qu'on l'avoit faite auparavant aux Sarrazins. Ils furent taillés en pièces, dépouillés de leurs biens & de leurs charges, chassés & dispersés de toutes parts ; mais ils ne furent ni convaincus ni convertis.

Enfin comme ces malheureux, qui avoient eu recours aux armes pour se défendre, se virent eux-mêmes vaincus par les armes, ils s'enfuirent dans la Provence, & dans cette partie des Alpes, voisine de notre France : ils y trouverent, dans des lieux écartés, une retraite pour eux & pour leur doctrine. Une partie se retira dans la Calabre, où ils se maintinrent long-tems, même jusqu'au Pontificat de Pie IV. Une autre passa en Allemagne, & s'établit dans la Bohême, dans la Pologne, & dans la Livonie ; d'autres enfin se retirèrent en Angleterre.

On croit que de ces derniers sortit Jean Wiclef, Professeur en Theologie à Oxford, qui après bien des disputes & des oppositions sur ses sentimens de Religion, mourut enfin d'une mort naturelle, il y a environ trois cens ans : car ce ne fut que long-tems après sa mort, que le Magistrat songea à lui faire son procès, & à faire brûler ses os publiquement. Depuis il a paru plusieurs autres Sectes jusqu'à notre tems. En vain pour les réprimer on a tenté la rigueur des supplices : on en est venu des disputes à des guerres ouvertes, & des Nations entières se sont soulevées.

C'est ce que nous voyons en Allemagne, en Angleterre, & en France, où l'on ne peut dire qui y a plus souffert, de la tranquillité publique, ou de la Religion. Le schisme s'est formé, & s'est affermi par la paresse & la négligence de ceux qui pouvoient & qui devoient y apporter le remède.

Au reste, je ne parle pas ainsi, comme si je voulois agiter de nouveau cette question tant de fois traitée : Si l'on doit punir les Hérétiques de mort. Cela ne convient ni au tems où nous sommes, ni à ma profession. Mon but est de faire voir que les Princes, qui ont préféré la douceur à la force des armes, pour

terminer les guerres de Religion, même à des conditions défavorables, ont agi avec prudence, & conformément aux maximes de l'ancienne Eglise.

L'Empereur Ferdinand, Prince très-sage, comprit bien l'importance de cette vérité. Pendant les grandes & longues guerres qu'il conduisit en Allemagne, sous son frere Charles-Quint, il apprit par lui-même le mauvais succès des armes qu'on avoit prises contre les Protestans. Aussi ne fut-il pas plutôt parvenu à l'Empire, qu'il établit la paix de la Religion par un Decret solennel, qu'il confirma depuis à diverses fois; & comme il reconnut que les différends sur cette matiere se terminoient plus heureusement par des Conférences pacifiques, suivant l'essai qu'on en avoit fait dans les Dietes que l'Empereur son frere avoit tenues à Wormes & à Ratisbonne, il résolut un peu devant sa mort, & immédiatement après la célébration du Concile de Trente, de suivre l'avis de son fils Maximilien, qui étoit un Prince d'une rare prudence. Pour satisfaire les Protestans qui ne s'étoient point trouvés à cette assemblée, il voulut bien encore leur accorder une nouvelle conférence. Dans cette vûë il choisit George Cassander, homme également sçavant & modéré, afin d'examiner amiablement avec les Docteurs Protestans, les articles contestés de la Confession d'Ausbourg. Mais la mauvaise santé d'un homme si sage, & la mort précipitée de l'un & de l'autre, priverent l'Allemagne des fruits qu'on avoit lieu d'en espérer.

A l'exemple des Allemands, les grands de Pologne firent chés eux le même reglement. Emanuel-Philibert duc de Savoie, fut le seul, qui rétabli dans ses Etats à la faveur de notre alliance, s'engagea mal à propos dans une guerre ruineuse, avec les habitans des vallées de Piémont; soit qu'il eût pris cette résolution pour se rendre considérable en Italie, soit qu'il voulût plaire à quelques-uns à ses propres dépens. Il reconnut bientôt la faute qu'il avoit faite: il accorda enfin la liberté de conscience à ces pauvres peuples, d'une vie d'ailleurs innocente, & garda depuis religieusement la paix qu'il leur avoit donnée.

Je viens à présent à ce qui nous regarde, & je vais découvrir une playe encore si récente, que je crains fort que la seule pensée d'y toucher ne me suscite des affaires. Mais, SIRE, puisque j'ai commencé, je vais poursuivre, & je dirai en un mot & naturellement (puisque'il est permis de le dire sous votre regne) que

la guerre n'est pas un moyen légitime de remédier au schisme de l'Eglise. Les Protestans de ce Royaume, qui diminuoient en nombre & en crédit pendant la paix, se sont toujours accrûs pendant la guerre & parmi nos divisions. Ainsi ceux qui gouvernoient l'État, ont fait une dangereuse faute, toutes les fois que pour suivre les mouvemens d'un zèle indiscret & de leur ambition, ou pour se rendre nécessaires pendant les troubles, ils ont rallumé une cruelle guerre finie & recommencée tant de fois sous des auspices funestes à la patrie, & au grand préjudice de la Religion.

Qu'est-il besoin de paroles, la chose parle d'elle-même. Les Protestans s'étant saisis, à la faveur des troubles, de plusieurs villes du Royaume, & les ayant renduës depuis par la paix de 1563, ne fut-ce pas une merveille de voir renaître tout d'un coup la tranquillité? Que ce calme, qui dura quatre ans, fut doux aux gens de bien, & utile en même tems à la Religion, qui fut mise en sûreté par les Loix, que fit faire celui qui avoit alors la premiere charge de la robe! Loix dont la France n'aura jamais lieu de se repentir, si elle est assés sage pour les observer.

Mais par une conduite ennemie de notre bonheur, nous nous lassames de la sûreté publique qu'elles avoient rétablie, & rejettant les conseils de paix, nous nous engageames dans une nouvelle guerre, également funeste & au peuple & à ses auteurs. Ceux qui savent ce qui se passa à la fatale entrevûë de Bayonne, entendent bien qui sont ceux dont je veux parler; car depuis ce tems-là tout se tourna chés nous à l'artifice & à la guerre, par l'illusion que nous firent les conseils pernicious des étrangers.

Ce fut alors que le duc d'Albe, envoyé en Flandre avec une puissante armée, ôta d'abord l'autorité à la duchesse de Parme, qui gouvernoit ces Provinces avec une grande modération, porta par tout ensuite le fer & le feu, bâtit des citadelles de tous côtés, chargea ces pays libres d'impôts extraordinaires, pour fournir aux frais de la guerre, & ruinant la liberté des villes opulentes, les réduisit dans un état pareil à celui d'un corps robuste, qu'on priveroit de sa nourriture. Ces conseils violens & précipités furent suivis du désespoir, & enfin du soulèvement des peuples. On crut pouvoir y remédier pour

quelque tems; mais le succès trompa les espérances. La plus grande & la meilleure partie de ces Provinces, & la plus commode pour la navigation, source de la grande richesse du pays, s'est comme arrachée du reste du corps. Elle se gouverne aujourd'hui par les Etats-Généraux, qui depuis ont toujours fait la guerre avec d'heureux succès, tant contre les autres Provinces, que contre toute la puissance d'Espagne.

Pour prévenir ce malheur, François Baudouin d'Arras, l'un des plus célèbres Jurisconsultes de son tems, avoit long-tems auparavant conseillé aux Etats de ces Provinces, de présenter une requête à Philippe II & de lui demander la liberté des Protestans persécutés de toutes parts, avec la surseance des supplices & de l'Inquisition. Il en écrivit même un Traité en François, qui prouvoit par de solides raisons, qu'on pourroit mieux appaiser les différends de la Religion par des conférences pacifiques, & laissant chaque parti dans ses droits, que par la force & par la voye des armes; que si l'on continuoit la violence, il prévoyoit que les Protestans, qui n'avoient encore que des forces médiocres, & qui d'ailleurs étoient divisés entr'eux, se réuniroient, & qu'enfin des disputes de paroles, on en viendrait aux armes & à la révolte.

J'allegue d'autant plus volontiers, & sur-tout à VOTRE MAJESTE', ce présage d'un étranger sur les affaires de son pays, que ce sçavant homme ayant d'abord embrassé la doctrine des Protestans, mais l'ayant ensuite abandonnée, après une exacte lecture des Peres, conserva néanmoins la même modération d'esprit; & loin d'entrer dans des sentimens de haine contre ceux dont il avoit quitté le parti, comme font la plupart des autres, sa propre erreur lui fit comprendre qu'on devoit être touché de compassion pour celle d'autrui: exemple de charité rare dans ce siècle ici. Il s'appliqua depuis fortement à corriger, par l'étude des anciens Docteurs, un mal introduit par l'amour des nouveautés & par la témérité. Pénétré de ces sentimens pleins de prudence & de Religion, il repassa d'Allemagne en France; il en conféra avec le sérénissime Roi, pere de VOTRE MAJESTE', & n'eut pas de peine à les lui inspirer. Il tint toujours depuis un rang honorable à la Cour de ce Prince, il eut quelquefois part à ses conseils, & fut mis auprès du Prince, votre frere naturel, pour avoir soin de son éducation.

Qu'on cesse donc de nous tant vanter le zèle de ces étrangers ambitieux, qui pour paroître plus attachés que nous à la vraie Religion, ont fait si long-tems vanité, dans le dessein d'insulter à notre Nation, de n'avoir jamais souscrit de traité de paix avec les Hérétiques. Qu'ils voyent maintenant à quoi se sont terminés tous leurs beaux conseils : Qu'ils pleurent à loisir la perte de tant de belles Provinces, & la funeste dissipation de leurs propres richesses. Ne voudroient-ils pas aujourd'hui de tout leur cœur avoir été sages comme nous, qu'ils condamnoient autrefois avec tant de malignité? Ne racheteroient-ils pas volontiers, par ce qu'ils ont de plus précieux, tant d'années perduës dans les guerres civiles? S'ils les eussent employées contre l'ennemi commun de la Chrétienté, ils l'eussent aisément chassé de la Hongrie & de l'Afrique : ce qui eût autant tourné à leur gloire, qu'à leur utilité.

Mais je crains que cette imprudence, que nous blâmons dans les autres, ne nous puisse être justement reprochée. Nous mêmes, animés par notre propre fureur, ou par les mauvais conseils de ceux dont nous venons de parler, avons donné lieu à une infinité de troubles. Nous avons yû piller nos Villes, démolir nos Temples épargnés dans les premières guerres, désoler nos Provinces, renouveler les haines assoupies par la paix, augmenter les défiances, reprendre enfin les armes, qu'on n'avoit quittées pour quelque tems, que pour se faire la guerre ensuite avec plus d'animosité,

Il est vrai qu'on fit enfin la paix : mais plus elle devoit être agréable & précieuse, plus elle devint funeste par son infraction, & par un noir attentat, dont nous devons souhaiter que la mémoire soit ensevelie dans un éternel oubli. J'entens cette horrible boucherie, qui se fit deux ans après, dans laquelle peu s'en fallut, SIRE, que VOTRE MAJESTÉ, destinée par le Ciel au rétablissement de la France, ne se trouvât enveloppée.

A peine étions-nous échappés d'un écueil si terrible, que dans l'espace de deux ans il s'en rencontra de nouveaux, contre lesquels nous allames faire naufrage avec la même imprudence. La vengeance Divine nous poursuivit de près, & punit le crime de la France par la mort de son Roi, qui moins par son inclination que par de mauvais conseils, avoit commis ce grand crime,

Que

Que fit ensuite son Successeur ? A son retour de Pologne, au lieu de profiter des sages avis de l'Empereur Maximilien, & du Sénat de Venise, chés lesquels il s'arrêta, il préfera le parti de la guerre, dont ils avoient tâché de le détourner, à celui de la paix, que les Protestans lui demandoient avec soumission : mais s'en étant bien-tôt repenti, il leur accorda trois ans après un édit de pacification, dont depuis il se fit toujours honneur, l'appellant son édit. Pendant sept ans entiers cette profonde paix ne fut troublée que par de legers mouvemens, & par quelques courses de gens de guerre, tantôt dans un endroit & tantôt dans un autre : mais on ne vit point de prise d'armes considérable ; jusqu'à ce que des esprits remuans, qui ne pouvoient souffrir que la France se passât d'eux dans la paix, excitèrent à contre-tems une guerre funeste, à laquelle ce Prince se laissa entraîner par un aveuglement fatal, & par les mauvais conseils de ceux qui approchoient alors de sa personne.

Quoiqu'il parût d'abord que ce fut à vous, SIRE, qu'on en vouloit, ce fut pourtant sur lui que retomba bien-tôt tout le poids des armes. Je frémis encore d'horreur au souvenir de ce détestable parricide, qui a couvert la France d'un opprobre éternel, comme il doit couvrir à jamais de confusion & d'infamie ceux qui en témoignèrent alors tant de joie.

Ce malheur auroit entraîné l'Etat & la Religion dans une ruine sans ressource, si par une faveur inespérée du Ciel, VOTRE MAJESTE', que Dieu, qui veilloit pour notre salut, avoit réservée à notre tems, n'eût servi de colonne & d'appui à l'Etat ébranlé, & n'eût fait cesser par ses exploits ces malheurs déplorables, sous lesquels le Royaume étoit prêt de succomber. En cette occasion, votre exemple illustre nous a été une grande preuve, que quoique tout soit assujetti aux Loix humaines, la Religion seule, comme je l'ai déjà dit, ne veut être ni contrainte ni commandée.

Car ayant été dès votre enfance exposé à tant de périls pendant les guerres civiles, ayant été comme assiégé par plusieurs armées tout à la fois ; après tant de batailles gagnées ou perduës, lorsque par le malheur des tems il étoit également funeste de vaincre ou d'être vaincu, vous avez, au milieu des guerres, persévéré dans vos premiers sentimens pour la

Religion, comme un homme qui combat de pié fermé; vous ne vous êtes laissé ni flatter par l'espérance ni ébranler par la crainte : mais enfin, quand vous avez vû que tout cédoit à votre valeur, vous vous êtes rendu de vous-même aux très-humbles prieres de vos sujets, & vous étant laissé vaincre au milieu de vos victoires, vous êtes enfin revenu par un effet de la grace à la Religion de vos ancêtres.

Depuis ce tems-là, votre modération naturelle vous a toujours fait garder à l'égard de vos sujets la même équité, dont vous aviez vous-même éprouvé les avantages. Vous avez révoqué tous les édits que le Roi votre prédécesseur avoit publiés malgré lui, contre les Protestans & contre vous. Après une glorieuse paix, tant avec vos sujets qu'avec les étrangers, vous avez confirmé par un troisiéme édit les édits précédens, donnés en faveur des Protestans; vous les avez rétablis dans leurs maisons, dans leurs biens, dans leurs honneurs; vous en avez même avancé quelques-uns aux premieres dignités de l'Etat; dans l'espérance que les haines & les animosités venant à se calmer, la concorde prescrite par vos édits, se rétablirait plus aisément, que les esprits reprendroient leur premiere sérénité, & qu'ayant dissipé le nuage des passions, ils seroient plus capables de choisir ce qui est le meilleur dans la Religion, je veux dire ce qu'on trouve de plus conforme à l'antiquité.

Aussi est-ce la voie que les plus excellens d'entre les Peres ont toujours crû qu'ils devoient suivre, pour ramener à la Communion de l'Eglise ceux qui s'en étoient séparés par quelque entêtement d'erreur ou de passion : ce qui fait voir que ces sages Docteurs étoient moins animés par le désir de les vaincre, que par la charité. C'est dans cet esprit que saint Augustin traite toujours les Pélagiens de *Freres*, & qu'Optat de Mileve traite de même les Donatistes. C'est ainsi que saint Cyprien disoit avant eux, qu'il exhortoit & qu'il souhaitoit qu'aucun des fidèles ne périt, s'il étoit possible; & que l'Eglise, cette bonne mere, eût toujours la joie d'enfermer tous ses enfans bien unis dans son sein.

En effet, parmi ceux qui sont aujourd'hui d'un autre sentiment que nous, il s'en trouve plusieurs qui, pour me servir des paroles de saint Augustin, reviendroient volontiers dans

l'Eglise, si la tempête étoit appaisée; au lieu que la voyant continuer, & craignant même qu'elle ne renaisse, ou qu'elle n'augmente après leur réunion, ils conservent la volonté de fortifier ceux qui sont foibles. Ainsi sans quitter leurs assemblées particulières, ils font connoître, jusqu'à la mort, par leurs paroles & par leur témoignage, qu'ils approuvent la saine Doctrine qu'ils sçavent qui s'enseigne dans l'Eglise Catholique. Ils souffrent cependant avec patience, & en faveur de la paix, les injures qui se font de part & d'autre, & montrent par leur exemple avec quelle sincérité, quelle ardeur, quelle charité, il faut servir Dieu.

Comme ces considérations, SIRE, & ce que j'ai appris de l'expérience, aussi-bien que de l'exemple de VOTRE MAJESTE', m'ont fait juger que je devois de tout mon pouvoir contribuer à la paix de l'Eglise, j'ai affecté de ne parler mal de personne. J'ai parlé même des Protestans avec estime, principalement de ceux qui se sont distingués par leur sçavoir. D'un autre côté, je n'ai point dissimulé les défauts de ceux de notre parti; persuadé avec des personnes très-vertueuses, qu'on se trompe extrêmement, si l'on s'imagine que la malignité & les esprits artificieux des Sectaires donnent plus de cours & de forces aux hérésies, qui troublent aujourd'hui le monde par leur nombre & par leur diversité, que nos vices & nos scandales.

J'estime donc que le vrai moyen de remédier, tant aux égaremens du parti opposé, qu'à nos propres vices, est de bannir de l'Etat toute sorte d'honteux trafic, de récompenser le mérite, d'établir pour conducteurs de l'Eglise des personnes de sçavoir, de piété, d'une vie exemplaire, d'une prudence, & d'une modération déjà éprouvées; d'élever aux dignités de l'Etat, non des gens de néant, que la faveur ou l'argent y pourroient conduire; mais ceux qui s'en rendront dignes par une intégrité reconnüe, par une solide piété, par un vrai désintéressement, en un mot, par la seule recommandation de leur vertu. Autrement la paix ne peut durer. Il faut nécessairement que les Etats se ruinent, si dans la distribution des charges les Souverains ne sçavent pas distinguer les bons d'avec les méchans, & si, selon le proverbe des anciens, *ils laissent manger aux Frélons ce qui n'appartient qu'aux Abeilles.*

Rien n'est plus opposé à la fidélité, que nous devons premièrement à Dieu, & ensuite à VOTRE MAJESTE' ; rien n'est plus contraire, à ce que nous tous, qui sommes dans les dignités & dans les charges, devons à votre peuple, que l'espérance d'un profit honteux. Si nous entrons par là dans nos emplois, il est fort à craindre que nous ne tournions enfin toutes nos vûes de ce seul côté, comme vers notre pôle, & que nous laissant aveugler par l'avarice, sans considérer ce qui est juste, nous ne faussions toutes les promesses que nous avons faites à Dieu & aux hommes. L'avarice est un monstre cruel & insatiable, qu'on ne doit point souffrir; elle ne dit jamais, *c'est assez*; quand on lui donneroit, avec les immenses richesses de la France, les montagnes d'or de Perse & les trésors des deux Indes, on ne rassasieroit pas son avidité.

Les vices ne gardent point de mesure, & ne se peuvent borner. Leur progrès ressemble à celui des corps, qui roulent dans un précipice; rien ne les arrête, que leur propre ruine. Mais la vertu, selon la pensée de Simonide, ressemble à un cube; elle résiste, par la fermeté de sa baze, à toutes les révolutions du monde & de la Fortune. Comme elle s'accommode aux différens états de la vie, elle tient l'esprit de l'homme dans une incorruptible liberté; elle est contente d'elle-même, propre à tout par elle-même. Puisqu'elle est donc d'un si grand usage, si dans un état on la considère, si on lui donne le rang qu'elle mérite, on trouvera, sans surcharger l'Epargne, & même en soulageant les peuples, de quoi faire des libéralités à ceux qui s'en rendront dignes.

Pour le gouvernement de l'Eglise, quoiqu'il ne regarde VÔTRE MAJESTE' qu'indirectement, il est pourtant digne de ses soins. Qu'elle prie, qu'elle presse, qu'elle interpose même son autorité envers ceux qui y président, afin qu'on s'y conduise de la même manière. Que VÔTRE MAJESTE', SIRE, aspire à cette nouvelle gloire; qu'elle pense continuellement que cet heureux loisir, dont nous jouïssons, ne peut durer, si l'on ne l'employe à avancer la gloire de Dieu, qui nous l'a donné; si l'on ne s'applique fortement à terminer les différends de la Religion. Il semble que c'est un grand dessein que je vous propose; plusieurs personnes même, contentes de la douceur présente de leur condition, & peu touchées des conseils qui

peuvent être salutaires à l'avenir, jugeront qu'il ne doit pas être formé témérairement dans le tems où nous sommes.

Mais si l'entreprise est grande, la récompense y sera proportionnée. Un grand génie, tel qu'est celui que Dieu vous a donné, ne peut ni ne doit s'attacher à rien de médiocre. Et certes, après avoir reprimé les dépenses superflues & l'impunité des brigandages, après avoir appris aux particuliers à régler leur entretien, suivant leurs moyens (obligation que la France vous a & vous doit avoir éternellement) rien n'est plus digne de l'élevation où vous êtes, que de rétablir l'ordre & la discipline dans les Loix divines & humaines, où les guerres précédentes ont jetté tant de confusion. VÔTRE MAJESTE' y trouvera cet avantage, que la colere de Dieu étant apaisée, & tant les Prélats que les Juges, s'acquittant dignement de leurs devoirs, la vérité triomphera du mensonge, la candeur & la charité sincère détruiront l'artifice & la dissimulation, les Loix enfin réprimeront à la fin l'avarice & le luxe; vices qui, tout opposés qu'ils sont, ne laissent pas de se trouver ensemble dans ce siècle corrompu. Les bonnes mœurs seront cultivées; la pudeur & la modestie, dont on se moquoit ouvertement, reviendront en estime; la vertu reprendra son prix; & l'or, au contraire, perdra le crédit & l'autorité excessive, que la corruption des cœurs lui avoit acquise.

Ce sont-là vos vœux, SIRE; j'ai souvent oïi dire à VÔTRE MAJESTE' qu'elle voudroit avoir acheté ce bonheur par la perte d'un de ses bras. Ce sont les vœux de tous vos Sujets: & c'est aussi, si je l'ose dire, mon sentiment touchant le bien public. Si je m'y suis étendu, si j'en ai parlé trop librement, je supplie VÔTRE MAJESTE' d'excuser la franchise d'un homme, qui élevé dans la liberté que votre Regne a renduë à la Patrie, s'est crû obligé, pour prévenir l'envie & la médifance, d'abuser de votre tems par une si longue Préface.

Je devrois la finir ici, après tout ce que je viens d'établir; pour défendre ou pour excuser mon Ouvrage; mais quelques-uns de mes amis m'ont averti qu'on ne manqueroit pas de dire, que j'aurois pû me dispenser d'entrer si-tôt dans le détail de ce qui concerne nos Libertés, nos Immunités, nos Loix & nos Priviléges: qu'on jugera même que ce que j'en ai dit contribuë moins à votre gloire & à celle de l'Etat, qu'il n'est propre à chagriner

quelques étrangers. Quoique je pûsse répondre bien des choses à cette objection, je craindrois, en m'y étendant, d'être regardé comme un homme qui prend plaisir à se former des phanômes pour les combattre. D'un autre côté je crains, en ne disant rien, de donner lieu à la censure de mes ennemis. Voici donc en peu de mots ce que je pense sur ce sujet.

C'est une maxime que j'ai reçûe par une tradition héréditaire, non-seulement de mon pere, qui étoit d'une probité généralement reconnuë & fort attaché à l'ancienne Religion, mais aussi de mon grand pere & de mon bisayeul, qu'après ce que je dois à Dieu, rien ne me devoit être plus cher & plus sacré que l'amour & le respect dû à ma Patrie, & que je devois faire céder toutes les autres considérations à celle-là. J'ai apporté cet esprit à l'administration des affaires, persuadé, selon la pensée des anciens, que la Patrie est une seconde Divinité, que les Loix viennent de Dieu, & que ceux qui les violent, de quelque prétexte spécieux de Religion qu'ils se couvrent, sont des sacrilèges & des parricides.

Si donc il se trouve parmi nous des esprits dangereux (plût à Dieu qu'il n'y en eût point) qui ne pouvant ruiner le Royaume à force ouverte, tâchent par des voyes sourdes & obliques, de l'ébranler, en violant les Loix qui en sont l'appui, & qui l'ont élevé jusqu'à ce degré de puissance & de grandeur où nous le voyons, en vérité nous serions indignes de porter le nom de François, & de passer pour de bons citoyens, si, principalement sous votre regne, nous ne nous opposions de toutes nos forces à un mal qui se glisse insensiblement.

Nos ancêtres, qui étoient si pénétrés de la Religion & de la piété, ont toujours regardé ces Loix comme le gage sacré de la conservation publique, & comme le *Palladium* de notre France. Ils ont crû que tant que nous le garderions, nous n'aurions rien à craindre des étrangers; que si nous le laissions perdre, nous n'aurions rien qui fût en sûreté contre leurs entreprises; que s'il nous est ravi par notre lâcheté ou par notre négligence, nous devons craindre que l'Ulysse, qui nous l'aura volé par ses artifices, ne suborne quelque Sinon, qui introduise dans l'Etat un cheval fatal, pour détruire le plus beau pays de l'Europe, par un embrasement aussi funeste que celui de Troye; mais un si grand mal ne peut nous arriver, tandis

qu'il plaira à Dieu de nous conserver votre Personne sacrée, & celle de Monseigneur le Dauphin.

Ce seroit ici le lieu de m'étendre sur les louanges & sur les glorieux exploits de VÔTRE MAJESTE', à qui nous sommes redevables de notre vie, de notre patrie, & de nos biens. C'est ce qu'attendent de moi ceux qui font plus d'attention à la grandeur de vos actions & à l'abondante matière de vos louanges, qu'à la médiocrité de mon génie : mais outre que mon dessein n'a point été de faire ici un Panegyrique, je sçai d'ailleurs que VÔTRE MAJESTE' prend plus de plaisir à mériter les louanges qu'à les entendre.

VÔTRE MAJESTE' est descenduë de la plus illustre & de la plus ancienne Maison qui ait jamais porté le Sceptre. Né dans les monts Pyrenées, vous vous êtes avancé au milieu des difficultés & des guerres ; vous avez heureusement évité tous les pièges dressés contre votre berceau. Dans votre adolescence & dans votre âge parfait, vous avez, par votre vertu, repoussé les efforts de vos ennemis ; vous avez été conduit comme par la main de Dieu du fond de l'Aquitaine, & appelé auprès du feu Roi dans un tems de discorde & de confusion, afin que nul autre que le successeur légitime, ne pût s'emparer du Trône qui devoit bien-tôt demeurer vacant.

Parvenu à la Couronne, vous avez temperé l'autorité souveraine par la douceur, aimant mieux par vos bienfaits gagner les cœurs aliénés, que de les ramener au devoir par la crainte : aussi vos ennemis ont pris une telle confiance en vous, qu'ils ont crû trouver plus de sûreté dans votre clémence, que dans la force de leurs armes ; moins fâchés en quelque sorte d'être vaincus, que ravis de vous reconnoître pour leur vainqueur. De supplians devenus tout d'un coup vos amis, ils ont été reçus dans votre maison où on les voit plus pénétrés du souvenir de leurs fautes, que vous n'y aviez été sensible : la facilité que vous avez à pardonner, les a fait repentir de ne vous avoir pas plutôt demandé pardon.

Mais voyant la rapidité de vos victoires, & que rien ne vous résistoit, le meilleur parti pour eux, a été de se soumettre & de recourir à votre clémence, plutôt que d'hazarder des combats contre un Monarque, qui a porté la valeur à un si haut point, que le sort de la guerre ne se déclaroit plus qu'en

la faveur, & que la Victoire sembloit avoir oublié sa légèreté pour ne s'attacher qu'à suivre ses étendarts.

Ce bonheur inséparable de vos armes s'est soutenu d'ailleurs par votre vigilance, par vos travaux infatigables, par votre constance à supporter les rigueurs des saisons, & par votre habitude à vous contenter de la nourriture la plus simple. Vous exposant le premier à la tranchée, n'interrompant point les fatigues du jour par le repos de la nuit, marchant à toute heure par les pluies & sur les glaces, ne dormant que légèrement & par reprises, sans altérer votre santé, tantôt sur un cheval, tantôt sur la terre, enveloppé d'un simple manteau. Ainsi par l'exemple, qui est la meilleure manière de commander, vous établissiez parmi vos troupes une exacte discipline, que d'autres Chefs ont peine à faire observer par l'autorité du commandement.

Ces avantages vous rendoient si redoutable à vos Ennemis, qu'ils n'osoient paroître devant vous. Souvent supérieurs par le nombre de leurs troupes & de leurs munitions, ils se tenoient à couvert dans des places fortes, persuadés qu'il leur étoit aussi glorieux de se défendre, qu'il vous est glorieux de les vaincre. Il n'est donc pas étonnant qu'après tant d'attentats sur votre autorité, ils ayent saisi avec tant d'empressement l'occasion de faire leur paix, voyant d'un côté leur grace assurée en recourant à votre clémence, & n'osant espérer de l'autre un retour favorable de la Victoire qui vous accompagnoit toujours.

Si la guerre vous rend si terrible à vos ennemis, le repos ne vous rend pas moins cher à vos Sujets. Vous avez encouragé tout le monde à cultiver les beaux Arts, qui sont les fruits de la paix, par les graces & les récompenses que vous leur avez attachées. C'est ce que témoignent hautement ces somptueux & durables édifices, qu'on a vû s'élever de tous côtés en si peu de tems; ces Statuës d'un ouvrage admirable, ces excellentes peintures, ces riches tapisseries travaillées avec tant d'art, qui seront autant de monumens pour la postérité, de l'étendue de votre génie & de votre amour pour la paix: mais ce qui est plus considérable, & dont nous devons vous féliciter, c'est le rétablissement des Belles-Lettres, dans les lieux d'où les fureurs de la guerre les avoient bannies. L'Université de Paris a repris son premier lustre sous votre protection: vous l'avez

l'avez même embellie d'un rare ornement ; en y appelant l'illustre Casaubon , l'une des grandes lumieres qu'ait aujourd'hui la République des Lettres ; vous avez confié à juste titre à ceçavanthomme la garde de votre magnifique Bibliotheque.

Tant d'actions si mémorables , tant de lauriers que vous avez cueillis , loin de vous animer à étendre vos conquêtes , n'ont servi qu'à vous faire entretenir plus fidèlement la paix avec vos voisins , & à faire goûter la douceur du repos à vos Sujets fatigués des guerres précédentes. Persévérés , SIRE , dans vos généreux desseins ; rendés aux Loix leur juste autorité , comme vous avés commencé de le faire si heureusement. Conservés à vos peuples cette paix que vous leur avés acquise au prix de tant de travaux. N'oubliez jamais cette maxime , que la force & l'appui d'un Etat , ce sont les Loix ; & que comme dans le corps humain , les parties qui le composent ne peuvent agir que par l'esprit qui les anime , ainsi dans le corps politique il n'y a que les Loix , qui en sont l'ame , qui le puissent faire agir & subsister : les Magistrats & les Juges n'en sont que les Ministres & les Interprètes , & nous devons tous leur obéir avec soumission , si nous sommes véritablement jaloux de notre liberté.

Dans la confiance du retour de cette liberté , sous votre regne , & dans les premiers avantages que j'en ai déjà ressentis , j'ai composé l'Histoire de notre tems , dont je mets présentement la premiere partie en lumiere. J'ose la dédier à VOTRE MAJESTE' pour des raisons qui me regardent , autant que l'ouvrage même. Je ne pourrois oublier , sans une noire ingratitude , qu'ayant commencé à entrer dans les charges sous le Roi votre prédécesseur , VOTRE MAJESTE' m'a encore élevé plus haut ; & comme mes emplois m'ont obligé d'être continuellement dans vos Armées & à la Cour , que même VOTRE MAJESTE' m'a confié plusieurs importantes négociations , j'ai acquis dans leur maniement les connoissances nécessaires à l'ouvrage que j'entreprends. Par le commerce des personnes illustres , qui ont vieilli à la Cour , j'ai examiné avec attention , & sur la regle de la verité , ce qui se trouvoit répandu touchant nos affaires , dans les écrits de quelques-uns de nos Auteurs inconnus.

A la suite de VOTRE MAJESTE' , & dans le tems de mes

emplois, j'ai toujours cultivé ces connoissances, jusqu'à ce qu'enfin le devoir de ma Charge m'a attaché au Palais. J'ai l'honneur, SIR E, d'être connu de VOTRE MAJESTE', depuis long-tems. Il y a vingt-deux ans, que le feu Roi m'ayant envoyé vers vous en Guyenne, avec quelques-autres Députés du Parlement, le bon accueil de VOTRE MAJESTE' me fit espérer dès-lors, que vous agréeriez un jour les fruits de mon esprit, s'il étoit capable d'en produire.

Une autre raison m'oblige encore à vous dédier mon ouvrage; c'est que comme mon entreprise est fort délicate, & qu'elle peut m'exposer à la calomnie, il me faut un puissant appui contre la médifance & la malignité. J'ai besoin, principalement pour examiner la verité des choses passées, de cette vive pénétration de VOTRE MAJESTE', qui sçait si bien ordonner celles qu'il faut faire.

C'est à ses lumieres que j'ai résolu de me soumettre, soit que vous m'autorisés à mettre le reste au jour, soit que vous jugiés qu'il faille supprimer cette premiere partie. Je la donne moins présentement au Public, que je ne vous la présente à examiner comme un essai de tout l'Ouvrage; prêt à déférer, comme à un Oracle, à ce qu'il vous plaira d'en ordonner, & sûr de l'approbation publique, si je puis mériter la vôtre.

Que si malgré votre agrément il se trouve encore des Critiques, ce seront sans doute ces personnes, qui élevées dans un degré éminent par le caprice de la Fortune, & dans cette élévation n'ayant rien fait qui ne soit digne de memoire, prendront comme un affront, un recit simple & exact de la verité: mais puisque leurs mauvaises qualités ont presque toujours été funestes à la Patrie, je trahirois ma conscience & je ferois tort à ma réputation, si la crainte de leur déplaire m'empêchoit d'en instruire la postérité.

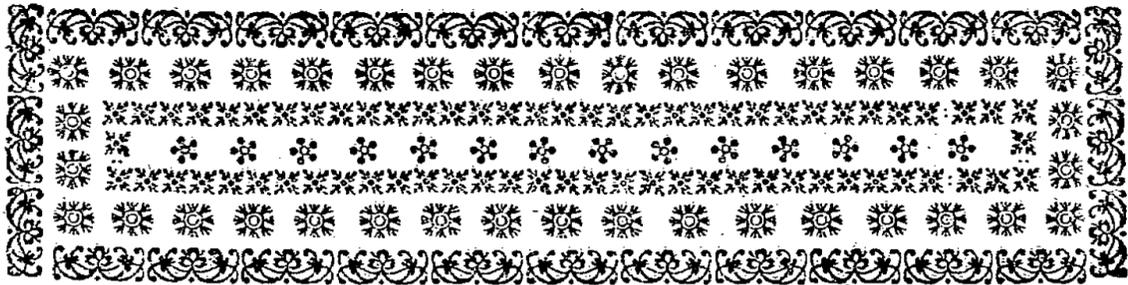
Il est tems de finir cette Preface par des vœux ardens. Grand Dieu, auteur de tous les biens, qui avec votre Fils unique, & le Saint-Esprit, êtes Dieu en trois personnes, mais un seul Dieu en bonté, en sagesse, en miséricorde & en puissance; qui étiez avant les siècles, qui êtes, & qui serez toujours tout en toutes choses, qui par votre sagesse présidez aux Empires légitimes, sans quoi, ni les familles, ni les Etats, ni les peuples, ni le genre humain, ni la Nature même, que vous avez tirée

du néant , ne peuvent subsister : je vous supplie , au nom de toute la Nation , qu'il vous plaise de nous conserver , comme le plus grand des biens , ce que vous avez donné à la France , & même à toute la Chrétienté ; que vous le mainteniez par votre grace , & qu'un bienfait si précieux pour nous ne finisse jamais.

Accomplissés ce souhait si simple : tous nos autres vœux y sont compris. Conservés le Roi , conservés le Dauphin ; de-là dépend notre paix , notre union , notre sûreté , notre bien , tout notre bonheur. Inspirés au Roi de salutaires conseils pour bien régir cet Empire , qu'il a sauvé d'une ruine évidente. Que le Dauphin cependant croisse comme un arbre heureux & de bon augure , planté sur les bords d'un fleuve agréable ; qu'il puisse un jour , après une longue suite d'années , servir d'ombre à notre postérité , & qu'il la fasse jouir d'un loisir tranquille , pour favoriser le progrès des beaux Arts , des Belles - Lettres , & de la piété.

Laiissés regner long-tems l'un & l'autre sur les François , dans l'ordre le plus agréable aux gens de bien. Que sous leur regne l'ancienne Foi & Religion , les anciennes mœurs , les Coûtumes de nos Ancêtres , les Loix de l'Etat , soient rétablies : Que les Monstres des nouvelles Sectes , les Religions inventées depuis peu , toutes les productions de l'oïveté , pour faire illusion à l'esprit , soient abolies : & qu'ainsi le Schisme & les divisions cessant , la paix soit dans la Maison de Dieu , le repos dans les consciences , & la sûreté dans l'Etat. Enfin , grand Dieu , je vous prie & vous conjure , par la grace de votre Saint Esprit , sans laquelle nous ne sommes ni ne pouvons rien , que tous ceux , qui maintenant , & à l'avenir , liront l'Histoire que je leur présente , soient persuadés d'y trouver la vérité ; qu'ils y découvrent ma liberté , ma bonne foi ; & comme je n'écris point par contrainte , qu'ils ne puissent jamais soupçonner mon Ouvrage de partialité ni de flâterie.

SOMMAIRES



S O M M A I R E S

D E S L I V R E S

CONTENUS DANS CE PREMIER VOLUME.

SOMMAIRE DU LIVRE PREMIER.

EXposition de l'état des affaires de l'Europe. Forces & projets de la France & de l'Espagne. Conquête de l'Italie par Charles VIII, qui cependant n'en retire aucun fruit. Artifices de Ferdinand d'Arragon, pour engager Louis XII. à la guerre de Naples contre ses propres parents, à la sollicitation d'Alexandre VI. Louis XII. & Ferdinand, partagent le royaume de Naples. Les Espagnols manquent de parole à Ferdinand fils du Roi Frédéric, qui s'étoit retiré en France: il est arrêté par Gonsalve de Cordouë, & envoyé sous une escorte en Espagne. Guerre entre les deux Rois, après la conquête de Naples; elle est terminée par une trêve. Louis XII. est obligé d'abandonner la portion qui lui étoit échûë dans ce royaume. Mariage de Germaine de Foix, nièce de Louis XII, avec Ferdinand d'Arragon. Philippe Archiduc d'Autriche, conteste la regence de Castille à Ferdinand son beau-pere. Ferdinand croit dans cette circonstance avoir besoin de l'assistance de Louis XII. Conference des deux Rois.

à Savone. Le Roi reçoit Gonsalve avec de grands témoignages d'affection. Ferdinand en prend ombrage, & maltraite Gonsalve. Il anime Henri VIII roi d'Angleterre son gendre contre Louis XII. La guerre s'étant allumée dans la Navarre, Ferdinand chasse injustement Jean d'Albret de ses Etats, & s'empare de la Navarre. Bataille de Ravenne. Gaston de Foix, quoique victorieux y est tué. On ne retire aucun fruit de cette victoire. Perte de Milan; journée sanglante de Novare. Foibles commencemens de la puissance des Rois d'Espagne que Ferdinand & Isabelle portent jusqu'à son comble par la découverte du nouveau Monde. Origine des François, dans le tems même que l'Empire Romain étoit florissant, & sur son déclin. Puissance des Carlovingiens en Italie, où ils ont été maîtres du royaume de Lombardie. Les Plantagenetes sortis de France ont régné pendant quatre siècles sans interruption en Angleterre, après Guillaume duc de Normandie, les enfans de ce Prince, & Etienne comte de Blois. Expéditions d'outre-mer, sous Philippe le Bel par Godefroi de Boïillon, Eustache & Baudouin ses freres. Les royaumes de Naples & de Sicile conquis par les Normands. Bertrand du Guesclin défait Pierre le Cruel, sous les auspices de Charles V. Henri de Translamare, frere naturel de Pierre, monte sur le trône de Castille; c'est de lui qu'Isabelle femme de Ferdinand, descendoit. La puissance de la France commençant à diminuer, celle d'Espagne augmente. Louis fait avec les Borgia un traité aussi honteux, qu'il lui est préjudiciable. Ingratitude de Jules II. Louis XII. assemble un Concile contre lui, pour la réforme de l'Eglise dans son chef, & dans ses membres. Après la mort de Jules, le Roi fait la paix avec Leon X. & ensuite avec le Roi d'Angleterre. Il épouse Marie sœur de ce Prince, après la mort d'Anne de Bretagne sa première

femme. Mort de Louis XII, la France entière le regrette. François son cousin & son gendre lui succede. Heureuse expédition de ce Prince en Italie. Fameux Concordat entre Leon X & François I. Publication des Indulgences en Allemagne. Commencemens de Martin Luther, qui prêche contre les Indulgences. La plus grande partie de l'Allemagne cesse de reconnoître le Pape dans l'année même du Concordat. Deux ans après Charle roi d'Espagne est élu Empereur après la mort de Maximilien son ayeul. Ce Prince, aussi-tôt après son élection fait un Decret à Wormes contre Luther. Les François perdent Milan. Mort de Leon X. Adrien est élu Pape quoique absent. Révolte du connétable de Bourbon. Siège & malheureuse journée de Pavie, où le Roi est fait prisonnier. Clement VII en prend occasion de faire une ligue secrette contre l'Empereur qui trouve le moyen de s'en venger. Siège de Rome par le connétable de Bourbon, qui y est tué. La ville est prise & saccagée par les Allemands. On abolit pour un tems l'autorité du Pape en Espagne. Les François sont entièrement chassés de l'Italie. L'Empereur indique une Diète à Ausbourg, pour remedier aux troubles de la Religion. Mariage de Henri duc d'Orleans, & de Catherine de Medicis. Le supplice de l'Ecuyer Merveille, que François Sforce fait mourir injustement, rallume la guerre. François de Bourbon comte de Saint Pol, & Philippe Chabot amiral de France, se rendent maîtres de toute la Savoye. Expédition de l'Empereur en Provence, sans aucun succès. Mort fatale du Dauphin. Trêve entre l'Empereur & le Roi, pendant laquelle l'Empereur passe en France pour aller en Flandre appaiser la révolte des Gantois : il est reçu par-tout, & principalement à Paris, avec la dernière magnificence. Les conditions des traités n'étant pas observées on reprend les ar-

mes en 1542. Le Dauphin Henri assiége envain Perpignan. Charles est plus heureux dans le duché de Luxembourg. Sédition à la Rochelle à cause d'un impôt sur la marée. Victoire du duc d'Enghien à Cerisoles. Traité de Crepy, auquel le roi d'Angleterre ne veut point consentir. Origine du Schisme d'Angleterre. Henri VIII répudie Catherine d'Aragon, pour épouser Anne de Boulen. Il abolit l'autorité du Pape en Angleterre & en Irlande, & se rend chef de l'église Anglicane, sans faire cependant aucun changement dans les dogmes. L'Empereur revendique le duché de Gueldres qui avoit été ôté à Charles d'Égmond, & adjugé au duc de Cleves. Christierne II roi de Dannemarc petit-fils de Christierne I, fait une irruption en Suede; il ravage ce Royaume. Le carnage de Stocolm lui attire la haine & l'exécration des Suedois: il est chassé de ses propres Etats. Frédéric son oncle est proclamé roi de Dannemarc; Gustave fils d'Eric est couronné roi de Suede. Guerre de Religion en Allemagne. L'électeur de Saxe & le duc de Brunsvvick font des ligues contre Ulric duc de Wirtemberg. Le Pape à la sollicitation de l'Empereur, indique un Concile à Mantouë, & ensuite à Trente. Les Suisses sont divisez à cause de la Religion. La France tente envain de les accommoder. Bataille où le canton de Zurich est vaincu, & Zuingle est tué dans les premiers rangs; les cinq cantons victorieux soubaitent cependant la paix. Etat de la Pologne. Motifs qui firent changer la Religion en Prusse. La Maison de Brandebourg y affermit sa puissance. Etat de la Hongrie. Après la défaite du roi Louis à Mokacz, Jean Sepuse, Vaivode de Transylvanie, conteste les droits de la maison d'Autriche, sur ce Royaume. Histoire des Turcs depuis Selim & la conquête d'Égypte, jusqu'en 1543. Etat de l'Italie. Irrésolution des Venitiens sur le parti qu'ils doivent pren-

S O M M A I R E S.

dre. Les Genoïſ ſont retenus par l'or & les preſens de Charle-Quint. La crainte des Florentins fait chercher aux Siennois la protection d'une puiſſance étrangere. L'Empereur donne un maître à Florence. Origine des Medicis, & leur établifſement en Toſcane. Mort de Jean pere de Côme. Malheureux ſort des Princes de Ferrare de la maiſon d'Este. Les ducs de Mantouë ſont maîtres du Montferrat. Origine de la maiſon de Roüere. Le duché d'Urbain tombe entre leurs mains, enſuite celui de Camerino Chriſtophe Colomb, & Americ Vespuce vont à la découverte des Indes Occidentales. Dans le même tems Alvarez Capral découvre le Breſil, & Jean Ponce de Leon, la Floride. Ferdinand Magellan tire vers le Levant, & paſſe le premier dans le détroit qui porte ſon nom. Affaires de l'Europe. Après la paix de Crepy, les Anglois s'emparent de Boulogne. Succès malheureux d'Odoard de Biez & de Jacque de Veroins ſon gendre. Le Roi ne réuſſit pas dans l'expédition d'Angleterre. François de Lorraine duc d'Aumale eſt bleſſé dangereuſement à Boulogne. Il guerit contre l'opinion des Chirurgiens qui jugeoient ſa bleſſure mortelle. Charle duc d'Orleans meurt de la peſte à Forest-Mouſtier.

S O M M A I R E D U L I V R E I I.

G*uerre d'Allemagne. Anciennes bornes de l'Allemagne, & ſes nouvelles frontieres. L'Empire eſt paſſé des François aux Allemands. Origine des Electeurs, leur nombre & leur autorité; les Ordres, les villes, & les Cercles de l'Empire. La chambre Imperiale. Charle-Quint tâche d'appaifer les troubles de la Religion. La chambre de Spire eſt mi-partie. Diète de Wormes. Le Concile de Trente étant ſuſpect aux Proteſtans, on entre en conference à Ratisbonne.*

1546.

1546. *La guerre de Brunsvick est bien-tôt suivie d'une division générale; Congrès de Francfort. L'électeur Palatin se sert de Paul Fagius, & du Rabin Elie, pour changer l'ancienne Religion dans ses Etats. Mort de Luther: Juste Jonas l'assiste dans ce dernier moment. Diète de Ratisbonne. Ligue des Princes de Brunsvick & de Brandebourg contre l'Electeur de Saxe, & le Landgrave de Hesse. Harangue militaire des capitaines Protestans, & de Balthazar Gultlinghen pour animer les soldats. Traité entre l'Empereur & le Pape. L'électeur Palatin dissimule toujours, & envoie une ambassade à l'Empereur. Manifestes de l'électeur de Saxe & du Landgrave de Hesse contre l'Empereur, où ils lui reprochent la mort de Jean Diaz. L'Empereur, après avoir rompu l'alliance avec la France, donne Marie & Anne filles de Ferdinand, en mariage à Albert fils de l'électeur de Baviere, & au duc de Cleves. Sebastien Schertel s'empare du passage des Alpes & marche à Inspruch. Prise de Donavert. Le Pape tâche inutilement d'attirer les Suisses à lui. L'Empereur met au ban de l'Empire l'électeur de Saxe, & le Landgrave de Hesse, qui peu de tems après lui déclarent la guerre. La desunion se met entr'eux. Passage du Rhin avec un corps de troupes choisies, auxquelles Maximilien d'Égmond comte de Bure se joint. Neubourg se rend à l'Empereur: l'armée va camper à Nordlingue. Octavio Farnese surprend Donavert. Reddition de Dillinghen, & de Lauginghen. Schertel quitte le camp des alliés. Kiun Delfinghen ouvre ses portes à l'Empereur. Les villes envoient des députez à Ulme. L'Empereur s'empare de Bopfinghen, Nordlinghen, Wissebourg, Dinckespuel, & Retembourg. L'électeur Palatin vient trouver en suppliant S. M. I. Les alliés se retirent. Les habitans d'Ulme rentrent en grace, après la prise de Darmstat; Francfort se*

S O M M A I R E S.

vij

rend aussi-tôt au comte de Bure. Paix entre la France & l'Angleterre. François de Bourbon duc d'Enghien tué par un accident à la Roche-Guion.

1546.

S O M M A I R E D U L I V R E I I I.

Conjuration des Fiesques à Genes. Sédition à Naples. Origine & succès d'une autre conjuration, qui est suivie de celle des Cibo. L'Inquisition est la cause de la sédition de Naples. Mort de Henri VIII roi d'Angleterre ; son caractère, & l'amitié secrète qu'il avoit pour le Roi François I. Mort de François I ; sa prudence, sa politique dans le gouvernement ; son amour pour les lettres ; préceptes qu'il donne à Henri son fils, qui les néglige en partie dès le commencement de son regne. Ambition de Diane de Poitiers. Loix que fait faire le Chancelier François Olivier. La reine douairiere Eleonor d'Autriche part pour la Flandre. Le pont S. Michel à Paris est renversé dans une cruë de la Seine. Le cardinal Jerôme Capiferri Légat en France. Le Parlement restreint & modifie ses pouvoirs. Sacre du Roi à Rheims. Troupes de Saxe à la solde du Roi, sous la conduite de Sebastien Voghelsberg. Fameux Duel de Chabot & de la Chataigneraye, en presence du Roi. Leon Strozzi est envoyé en Ecosse avec une armée navale, après la mort du cardinal de Saint André. Heureux succès de cette expédition. On fait passer en France, ceux qui avoient été pris dans le château de Saint André. Irruption des Anglois en Ecosse ; ils gagnent la bataille de Preston, où perit la jeune noblesse d'Ecosse. Les Reines se retirent à Donbritton. Changemens dans la Religion en Angleterre pendant la minorité d'Edoüard VI. Pierre Martyr Florentin passe dans ce Royaume. Mort de François

FRANÇOIS
I.

HENRI II.

HENRI II.
1547. *Vatable, de Jacque Tousan, de Beatus Rhenanus, de Jean Schoner, de Conrad Peutinger, de Pierre Bembo & de Jacque Sadolet. Mort d'Airedin Barberouffe viceroy de Tunis, & de Fernand Cortés fondateur de la nouvelle Espagne dans les Indes Occidentales.*

SOMMAIRE DU LIVRE IV.

L'Armée des Alliés étant dissipée, Ulric duc de Wirtemberg demande pardon à l'Empereur. Les villes de Souabe font leur accommodement. L'électeur de Saxe écrit à l'assemblée des Etats de son pays. Reddition d'Ausbourg, sans qu'on puisse obtenir la grace du Colonel Schertel. Mort de la reine Anne, femme de Ferdinand roi de Bohême frere de l'Empereur. Guerre de l'électeur de Saxe, contre le duc Maurice. Strasbourg fait sa paix avec l'Empereur. Vaine tentative sur Breme. Joffe de Groeninghen est tué au siège de cette ville. Herman archevêque de Cologne est condamné par le Pape. Albert de Brandebourg, général des troupes Imperiales, est defait à Rochlitz. Ferdinand demande des troupes aux Etats de Bohême, pour secourir Maurice contre l'électeur de Saxe. L'Electeur tâche inutilement de se reconcilier avec l'Empereur. L'Empereur entre en Saxe. Ses premiers succès. Bataille de Mulberg, après la prise de Rochlitz. L'électeur de Saxe est fait prisonnier. Siège & prise de Wittemberg. Conditions qu'on propose à l'électeur de Saxe dans sa prison. Levée du siège de Breme par Henri de Brunsvvick, qui est mis en fuite par le comte de Mansfeld. Wrisbergher se rend maître des bagages, & de l'argent du Comte. Le Landgrave de Hesse vient à Hall demander pardon à l'Empereur, qui le fait arrêter. Sévérité
de

SOMMAIRES.

ix

l'Empereur & supercherie de son Ministre. Le comte d'Oettinghen prend la fuite. Guerre de Bohême. Reddition de Prague, on traite cette ville avec rigueur. Hambourg, Lubec & Brunsvick font leur accommodement. Jugement sur la conduite de l'Empereur. Imprudence & fautes des Princes alliés. Faute que fait l'Empereur même, les malheurs qui en furent la suite. Translation du Concile de Trente à Bologne. Parme & Plaisance sont aliénées par le Pape Paul III, en faveur de ses petits-fils. L'Empereur refuse de consentir à ce démembrement. Sienne ville de la Toscane, reçoit Diego de Mendose avec une garnison. Haine du peuple contre le duc Pierre Louis Farnese; conjuration formée contre lui; son sort lui est prédit par un Magicien. Après l'assassinat du Duc, les Imperiaux s'emparent de Plaisance; & l'Empereur redemande Parme, comme fief de l'Empire. Contestations entre ses Ambassadeurs & le Pape sur la révocation du Concile à Trente.

HENRI II
1547.

SOMMAIRE DU LIVRE V.

Lettres du Pape aux Evêques d'Allemagne sur la translation du Concile. Mendose proteste à Rome en présence des Ambassadeurs des Princes, de la nullité du Concile. Mêmes protestations faites à Boulogne par François de Vargas, & Martin de Velasco. Réponse du Pape. Mendose retourne à Sienne, d'où il va à Piombino. Origine de la maison des Apiani seigneurs de Piombino. Le Concile étant interrompu, l'évêque de Naumbourg, & le Grand Vicaire de l'électeur de Mayence, dressent par l'ordre de S. M. I. un formulaire de Religion. L'affaire de Prusse, & de l'Ordre Teutonique est traitée dans la Diette. Mort de Sigismond

1548.

HENRI II.

1548.

roi de Pologne, & sa modération. Le duc Maurice est fait Electeur dans la Diette d'Ausbourg. Lazare Schwendi arrête par ordre de l'Empereur, le Colonel Vogelsbergern. On fait trancher la tête à ce Colonel, & à deux de ses capitaines. Le comte de Beuchlinghen, & les Colonels Schertel, le Rhingrave, Heydeck, Reckrod & Reiffenberg, sont une seconde fois mis au ban de l'Empire. On change les Assesseurs de la chambre Imperiale. L'Empereur par un Edit, fait un dixième cercle des Pays-bas. Guillaume de Nassau prince d'Orange, obtient une Sentence contre le Landgrave, au sujet de la Hesse. Changemens dans le Gouvernement à Ausbourg & à Ulme. L'Empereur vient dans les Pays-bas. Prise de Constance qui est réunie à l'Autriche. Les habitans de Lindavv sont contraints de recevoir le formulaire de Religion ou l'Interim. L'Empereur tâche de rendre l'Empire héréditaire. L'Archiduc Maximilien épouse à Valladolid, l'infante Marie, fille de l'Empereur. On fait venir d'Espagne le prince Philippe. Il veut faire bâtir une citadelle à Genes : André Doria s'y oppose. Puniton des Sectaires à Paris. On poursuit à Venise ceux qui sont suspects d'hérésie, mais avec modération. Motifs qui engagent Paul Vergerio évêque d'Istria à se faire Protestant. Emotion populaire à Paris, pendant l'absence du Roi. Sédition en Guyenne & principalement à Bordeaux, capitale de la Province. Le connétable de Montmorenci y va pour l'appaiser, & châtie sévèrement les coupables. Nôces d'Antoine de Bourbon duc de Vendôme, & de Jeanne d'Albret. Mariage du duc de Guise & d'Anne d'Est. Expédition en Ecosse, sous la conduite de Desse. La reine Marie héritière d'Ecosse, est mise par sa mere entre les mains de François de Mailly de Brezé. Cette Princesse est conduite en France avec un grand équipage.

SOMMAIRES.

xj

Dessé remet la conduite de l'armée à Paul de Thermes, à qui l'on donne pour adjoints Jean de Montluc évêque de Valence. Rapport que fait Jean de Beaugué de la découverte du lac de Myrtoun, de la riviere de Ged, & des oiseaux nommés Magots. Lyth bâti sur la riviere de Forth, s'agrandit par la ruine des villes voisines. Mort du cardinal Gregoire Cortesio, & de Mario Molsa. Guerre en Perse terminée en peu de mois.

HENRI II.

1549.

SOMMAIRE DU LIVRE VI.

LE prince Philippe vient trouver l'Empereur son pere dans les Pays-bas. Changemens dans Siemie. Ceux de Magdebourg restent seuls proscrits par l'Empereur; ils publient un manifeste. Ordonnances en France sur differents sujets. Edit qui fait défenses de faire à Paris de nouveaux bâtimens. Ordonnance au sujet de la gabelle en Guienne. On augmente la solde de la cavalerie, pour soulager le peuple. On renouvelle les Ordonnances pour la punition des Sectaires. Affaire du Maréchal de Biez & de Jacque de Vervins son gendre. Ils sont condamnez, pour avoir laissé perdre Bologne, leur memoire est depuis rétablie. Querelle entre le duc de Somerset, & l'Amiral son frere qui eut la tête tranchée. Le Duc même est bien-tôt après mis en prison. L'Archevêque de Cantorbery fait venir en Angleterre Martin Bucer & Paul Fagius. Le Roi reprend Bologne. Renouvellement de l'alliance de la France & des Suisses. Mort & Eloge de Marguerite reine de Navarre, sœur de François I. & tante de Henri II. Mort de Paul III, ses vertus & ses défauts. Divisions dans le Conclave pour l'élection d'un nouveau Pape. Jubilé. Origine du Jubilé. Jule III Pape. Il fait d'abord

1550.

bij

connoître son caractère & son esprit. Le Parlement modifie
 HENRI II. la Bulle du Pape, pour l'érection de l'Université de Rheims.
 1550. Pierre Liset premier Président est destitué de sa charge. Le
 chancelier Olivier est relegué dans sa maison. Traité de
 paix entre la France & l'Angleterre. Edit pour obvier aux
 faussetés que peuvent faire les Notaires Apostoliques. La
 cause des Vaudois de Provence est plaidée au Parlement
 de Paris. Origine, doctrine & mœurs de ces Sectaires. Mau-
 vais traitemens qu'ils ont reçu sous François I, & Arrêts
 sévères rendus contr'eux. Entretien d'Allencé d'Arles & du
 premier Président du Parlement de Provence. Procès des
 Rats. Lettres de l'Empereur aux états de l'Empire, pour
 les assurer de la bonne volonté du nouveau Pape : il convo-
 que la Diette à Ausbourg. Edit contre les livres des Lu-
 thériens. Henri de Brunsvic assiége Brunsvic en Saxe ;
 il leve le siège, pour attaquer Magdebourg. Maurice élec-
 teur de Saxe, général des Imperiaux, tâche secretement de
 gagner le Colonel Heideck, & quelques autres Capitaines.
 Contestations dans la Diette touchant le Concile. On y in-
 tercede pour la liberté du Landgrave de Hesse. La Suete
 ou Sueur d'Angleterre. Mort d'Ulric duc de Wittemberg.
 Mort de Jean Vaseus, de Jean-Pierre Valeriano, & de
 George Trissino.

Fin des Sommaires de ce premier volume.



HISTOIRE

DE

JACQUES AÛGUSTE
DE THOU.

LIVRE PREMIER.



ENTREPRENS d'écrire sincèrement, & sans partialité, l'histoire de tout ce qui s'est passé dans le monde, depuis les dernières années du regne de François I. jusqu'à nos jours. Mais avant que d'entrer en matière, je crois devoir remonter à la source des événemens, & représenter en peu de mots la situation des affaires, les forces & les projets des Princes, & les passions qui agitoient les esprits. Je commence par la France & l'Espagne, qui étoient alors les deux principales Puissances de l'Europe, & qui tenoient, pour ainsi dire, en leurs mains la destinée des autres.

Tom. I.

A

Idee générale des affaires de France & d'Espagne, sous les regnes de Charles VIII. & de Louis XII.

L'expédition de Charles VIII. en Italie, quoique vaine & infructueuse, avoit eu néanmoins des suites funestes pour ce pays, qui jouïssoit auparavant d'une paix profonde : elle avoit fait naître à plusieurs Souverains l'envie de s'emparer de ces provinces : & le nom François, qui peu de tems auparavant, faisoit trembler l'Europe, en étoit devenu moins redoutable.

Alfonse II. roi de Naples, pour effacer l'horreur de ses cruautés, avoit abdiqué la Couronne¹ ; & Ferdinand son fils, qui lui avoit succédé, s'étoit en très-peu de tems remis en possession de tout ce qui avoit été conquis dans ce royaume. Il y avoit lieu de craindre (comme le bruit s'en étoit répandu) que Charles ne repassât les Alpes. Mais la réunion des Princes d'Italie, auparavant divisez ; la défection du duc Ludovic Sforce, qui après avoir conseillé la guerre d'Italie, & en avoir facilité l'entrée aux François, venoit d'abandonner lâchement leur parti ; le succès douteux de la bataille du Val de Tare en Lombardie, dont les vaincus s'attribuoient l'avantage ; tout cela rassuroit beaucoup les esprits. La mort du roi Ferdinand suivie de celle de Charles VIII. contribua encore à entretenir quelque-tems la paix. Cependant la France sollicitée par le Pape Alexandre VI. & engagée par un traité conclu avec Ferdinand V. roi d'Espagne, se détermina à reprendre les armes pour la conquête du royaume de Naples.

1505.

Ferdinand V. qui sept ans auparavant étoit rentré en possession du comté de Roussillon & de la ville de Perpignan, par le traité qu'il avoit fait avec Charles VIII, lorsque ce Prince étoit prêt de passer en Italie, s'étoit mis peu en peine de remplir ses engagements. Il envoya dans le Royaume de Naples à ses cousins les Princes d'Arragon, un secours considérable, commandé par Ferdinand Gonzalez de Cordouë, qui pour ses fameux exploits fut depuis surnommé le Grand-Capitaine ; & contre la foi du traité, il entra lui-même à la tête d'une armée dans le Languedoc. Mais bien-tôt les progrès de Gonzalez dans la Calabre & dans la Pouille le firent changer de résolution. Comptant sur l'affection des peuples de ces deux

¹ Alfonse II. après avoir regné un an, abdiqua la Couronne l'an 1495. en faveur de Ferdinand II. son fils ; il prit ensuite l'habit de moine, & mourut dans le monastere des Olivetans de

Messine. Il étoit fils de Ferdinand le Bâtard roi de Naples, qui commença à regner en 1458. & mourut d'apoplexie à l'âge de soixante-onze ans en 1494.

provinces, il rompit tout à coup avec ses cousins, & conclut un traité secret avec Louis XII. successeur de Charles VIII. Les conditions du traité étoient, que Louis & Ferdinand partageroient entre-eux le royaume de Naples; que Louis auroit la ville de Naples, l'Abruzze & la Terre de Labour, & que la Pouille & la Calabre seroient à Ferdinand.

La bonne foi de Frederic, oncle & héritier du dernier Roi de Naples, rendoit extrêmement odieux le procedé de Ferdinand. Frederic qui ne redoutoit que la France, avoit reçu avec joie Gonzalez, à son arrivée en Sicile, & avoit fait transporter en Calabre les troupes que ce Général avoit amenées d'Espagne, les regardant comme un secours contre les François. Le bruit s'étoit répandu que les Rois de France & d'Espagne étoient d'intelligence, & déjà leur traité avoit été rendu public à Rome: Gonzalez néanmoins assûroit encore qu'il avoit reçu ordre de son maître de secourir Frederic & le royaume de Naples. Ce malheureux Prince, qui croïoit n'avoir rien à craindre du côté de l'Espagne, vit tout à coup & en même-tems les armes des deux plus puissans Rois de l'Europe tournées contre lui. Contraint de ceder, & dépouillé de ses Etats par la perfidie de son cousin, il se retira en France, & laissa seulement en Italie Ferdinand son fils, duc de Calabre, avec ordre de se renfermer dans Tarente, dont il avoit confié le commandement au Duc de Potenza; de s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité; & en cas qu'il fallût rendre la place, d'obtenir la liberté de se retirer où il voudroit. Frederic avoit transporté en France tous ses effets, & avoit ordonné à son fils de l'y venir trouver, s'il étoit forcé de quitter l'Italie.

Gonzalez, après s'être rendu maître de Manfredonia, prit Tarente, qui ne se rendit qu'à condition que le Duc de Calabre pourroit se retirer où il lui plairoit. Gonzalez le promit avec les sermens les plus solennels: mais il ne se vit pas plutôt en possession de la Place, que prétextant un nouvel ordre de son maître, auquel, disoit-il, il ne pouvoit se dispenser d'obéir, il viola la foi qu'il avoit jurée au Duc, & l'envoya prisonnier en Espagne.

Les deux Rois alliés ne furent pas long-tems unis. Il survint une contestation entre les François & les Espagnols, au sujet de la perception d'un droit sur les troupeaux qui passoient de la Pouille dans l'Abruzze: ce qui donna lieu à

plusieurs négociations inutiles , & enfin à une rupture ouverte. Le Roi d'Espagne , qui en craignit les suites , s'adressa à Philippe d'Autriche son gendre & son héritier présomptif , fils de l'empereur Maximilien , & engagea ce Prince , qui aimoit naturellement la paix & le repos , à passer en France avec un sauf-conduit , & à ménager un accommodement ; mais son voiage fut inutile. Tandis qu'il traitoit avec Louis XII. le comte de Meleto fut tué à Terranova dans la Basse-Calabre ; Hugue de Cardone vint joindre l'armée des Espagnols , & il leur arriva encore d'Espagne un renfort , conduit par Emmanuel de Benavida , & Antoine de Leve. L'armée Françoisse au contraire se voïoit alors extrêmement affoiblie par le long & malheureux siège de Barlette. Gonzalez résolu de profiter des conjonctures , refusa de se conformer aux articles du traité déjà signé entre Louis XII. & Philippe d'Autriche , & il eut quelque lieu de s'en applaudir. Car peu de tems après il remporta deux victoires ; l'une en Calabre , près de Seminara , où il défit l'armée de d'Aubigny , & le fit lui-même prisonnier avec ses principaux Officiers ; l'autre dans la Pouille , près de Perignola , où Louis d'Armagnac duc de Nemours fut tué. Naples ouvrit alors ses portes au vainqueur , qui après avoir encore battu sur les bords du Garillan , les misérables restes de notre armée , reprit Gaëtte , chassa enfin les François de tout le roïaume de Naples , & y établit solidement la domination Espagnole. Tel fut le succès de la perfidie du Roi d'Espagne : il dissimula long-tems le dessein qu'il avoit formé de dépouïller injustement ses cousins , & une nouvelle couronne fut le fruit de son indigne politique.

Louis XII. accablé de honte & de chagrin après ces mauvais succès , & ne voïant aucun moïen de traiter honorablement & sûrement de la paix avec Ferdinand , sans en avoir auparavant tiré raison , jugea à propos de conclure avec lui une trêve d'un an , dans l'esperance que , pendant qu'elle durerait , la Fortune pourroit faire naître quelque événement favorable. Cette suspension d'armes lui fournit un moïen de traiter de la paix , moïen qui a toujours passé pour honnête parmi les Princes : ce fut la proposition du mariage de Germaine de Foix , fille de sa sœur , avec le Roy d'Espagne. Isabelle sa femme reine de Castille , qui venoit de mourir , avoit laissé à ce

DE J. A. DE THOU, LIV. I.

Prince l'administration de ses Etats, par son testament, dont Philippe d'Autriche disputoit la validité à son beau-pere. Ferdinand, dans le dessein d'affermir sa puissance en Italie, & de se fortifier contre les prétentions de son gendre, accepta volontiers les conditions de ce mariage, qui furent, que Louis cederait à sa nièce le droit qu'il prétendoit avoir sur la moitié du royaume de Naples, en vertu de son traité avec Ferdinand, & que cette cession tiendrait lieu de dot à Germaine; que si elle mourait avant son mari, sans en avoir eu d'enfans, la partie du royaume de Naples dont il s'agissait, demeurerait à Ferdinand; mais qu'elle retournerait à Louis, si Ferdinand mourait avant elle, & sans laisser d'enfans nés de ce mariage.

Ferdinand ne fut pas plus fidèle à ce traité qu'aux autres. Car sans avoir égard aux articles du contrat, il déclara, dès qu'il fut marié, que le royaume de Naples lui appartenait tout entier, du chef d'Alphonse I. pere de Ferdinand le Bâtard, & que sa femme n'y avait aucun droit. Cependant la paix, qui regnoit alors entre les deux Couronnes, lui donna occasion de faire un voyage à Naples, pour en retirer Gonzalez, que sa valeur & ses liberalités lui avaient rendu suspect. Ce fut alors qu'il apprit la mort de son gendre l'Archiduc Philippe, & cette nouvelle l'obligea de repasser promptement en Espagne. En passant par Savone, il y trouva Louis XII. qui venoit de licencier ses troupes, & qui le reçut avec beaucoup de politesse & de cordialité. Ces deux Princes, les plus puissans de l'Europe, après diverses conferences, qui roulerent principalement sur les affaires de Genes & de Pise, se retirerent dans leurs Etats.

Ferdinand, qui par la mort de l'Archiduc, se voyoit délivré de toute crainte, & maître de presque toute l'Espagne, forma bien-tôt de nouveaux projets. Comme la puissance de la France lui donnoit de l'inquiétude, il fit solliciter sous main Henri VIII. son gendre, roi d'Angleterre, jeune prince, ardent & courageux, qui venoit de succéder à Henri VII. son pere, de prendre les armes contre la France; lui alleguant l'autorité du Pape, qui l'obligeoit de regarder comme ses ennemis ceux qui l'étoient du S. Siege. Il fut donc arrêté entre-eux, qu'ils joindroient leurs forces pour entrer en même-tems dans la Guienne, sur laquelle Henri avait quelques prétentions. Mais comme pour cette expédition il falloit que Ferdinand traversât

la Navarre, il fit demander au roi Jean d'Albret le passage pour ses troupes; ce que ce prince allié de la France lui refusa. Ferdinand profita de cette occasion pour s'emparer d'un royaume qu'il désiroit depuis long-tems d'unir à ses Etats. L'armée de son gendre, & la securité du Roi de Navarre, attaqués lorsqu'il s'y attendoit le moins, rendirent cette conquête facile. Le roi Jean d'Albret, après avoir inutilement attendu le secours de Louis, voiant d'ailleurs son Etat divisé par les factions des Maisons de Grammont & de Beaumont, abandonna enfin tout ce qu'il possédoit au-delà des Pyrenées, & se retira dans le Bearn. Après cette conquête, Ferdinand parut se mettre aussi peu en peine de l'expédition de Guienne, que des plaintes de son gendre, & s'en retourna en Espagne.

La Fortune, qui avoit été si contraire à Louis, par les succès de Ferdinand, le trahit encore dans le Milanez. Dès le commencement de son regne, il avoit fait prisonnier à Novarre Ludovic Sforce abandonné des Suisses, & son frere le cardinal Ascagne; & il s'étoit rendu maître de Milan & de Genes. De si heureux commencemens faisoient présumer que non-seulement il conserveroit ses conquêtes, mais qu'il y ajouteroit encore celles qui avoient été enlevées à son prédécesseur. Mais trois ans après il fut chassé du royaume de Naples, & il reconnut alors qu'en s'associant avec le Roi d'Espagne pour le partage de ce royaume, il s'étoit associé avec le Lion. Il conserva néanmoins ce qu'il avoit conquis dans le Milanez, & il soumit même les Genoïs, qui profitant de ses malheurs, s'étoient soustraits à son obéissance. Ensuite s'étant uni, par la ligue de Cambrai, avec le Pape, l'Empereur & le Roi d'Espagne, contre les Venitiens, il tailla en pieces leur armée sur les bords de l'Adda, fit prisonnier leur Général Barthelemi d'Aviano, & se rendit par là formidable à toute l'Italie. Jule II. allarmé de ces exploits, malgré sa qualité de pere commun, malgré sa vieillesse & sa caducité, malgré les obligations qu'il avoit à la France, ne songea qu'à allumer par-tout le feu de la guerre; & se croiant assez vengé des Venitiens, il tourna toute son indignation contre les François. Il commença donc par se réconcilier avec la Republique de Venise, qu'il avoit excommuniée; puis il déclara la guerre au Duc de Ferrare, & excommunia à leur tour les François, qui soutenoient son parti. Non content

de nous avoir rendus odieux en Italie, pour une conduite qui devoit nous y procurer des avantages & des amis, ce vieillard ingrat suborna l'Empereur Maximilien, à qui Louis, après la bataille de Ghiaradadda, avoit fait rendre par les Venitiens toutes les Places que ceux-ci retenoient à la Maison d'Autriche; & il engagea encore dans sa querelle Ferdinand, qui n'avoit jamais manqué une occasion de nuire à la France, même contre la foi des traitez, & qui venoit de cimenter la paix par une nouvelle alliance.

Ces Princes armerent à frais communs, & choisirent pour Généralissime Raimond de Cardone Espagnol. Louis de son côté se prépara à tirer raison de cette perfidie. Après avoir assemblé une nombreuse armée, il en donna le commandement à Gaston de Foix son neveu. Gaston signalant également sa valeur & son activité, en moins de quinze jours délivra Bologne, que le Roi d'Espagne & le Pape tenoient assiégées; défait en chemin les Venitiens; reprend les villes de Bresse & de Bergame, qui s'étoient soulevées, & le jour même de Pâque, l'an 1512. il gagne sur les troupes Espagnoles jointes à celles du Pape, la fameuse bataille de Ravenne. Mais ayant voulu pousser avec trop d'ardeur un bataillon Espagnol, qui se retiroit après la défaite de toute l'armée, il perdit la vie au milieu de sa victoire, & nous en fit perdre en même-tems tout le fruit.

Peu de tems après, les alliés aiant reçu un renfort de Suisses, chasserent entierement de l'Etat de Milan les François, qui en avoient été les maîtres durant treize ans; & l'Evêque de Sion aiant remis les clefs de la Capitale à Maximilien Sforce fils de Ludovic, il fut reconnu duc de Milan par les alliés. Louis XII. qui avoit été excommunié par le Pape, dont il étoit extrêmement haï, fit passer de nouvelles troupes en Italie, sous la conduite de Louis de la Trimouille, dans le dessein de reconquerir le Milanez. Mais les Suisses gagnerent sur ce Général la sanglante bataille de Novarre, & les François se virent forcés d'abandonner presque toute l'Italie.

C'est ainsi que le nom Espagnol, à peine connu auparavant dans les pays voisins, commença alors à s'illustrer par les armes, & à devenir formidable à tout l'Univers. Il est vrai qu'environ trois siècles auparavant, Pierre d'Arragon s'étoit emparé de la Sicile, & en avoit chassé les François; mais ce fut moins l'effet

1512.

Digression
sur la Nation
Espagnole, &
sur les princi-
paux traits de
son Histoire.

de la valeur des Espagnols, que de la trahison & de la révolte des Siciliens. Ce Prince avoit un prétexte & un droit apparent d'envahir ce royaume, parce qu'il avoit épousé Constance fille de Mainfroi, à qui Charle d'Anjou avoit injustement, selon lui, enlevé la couronne. Pour ce qui est d'Alfonse, qui a le premier établi la Maison d'Arragon en Italie (aïant été adopté par Jeanne II. reine de Naples, qui avoit succédé à son frere Ladiflas) il fut deshérité pour son ingratitude, & Louis III. duc d'Anjou fut adopté en sa place. Il se maintint toutefois dans la possession du royaume, & le transféra même à ses successeurs, jusqu'à Frederic dont j'ai parlé, moins par le secours des Espagnols, que par la faction des Grands de l'Etat, & en vertu de son prétendu droit héréditaire. Mais si depuis Pierre d'Arragon, qui vivoit plus de cent ans avant Alfonse, nous remontons jusqu'à l'origine de la nation Espagnole, nous trouverons que leur gloire a toujours été bornée par l'Océan, par la mer Mediterranée, & par les Monts-Pyrenées, & que loin d'avoir fait aucunes conquêtes hors de leurs pays, ils ont été eux-mêmes exposez aux invasions des nations étrangères.

Car quoique d'anciens Auteurs ayent écrit que l'Espagne a été le premier pays attaqué, & le dernier conquis par les Romains, elle a néanmoins toujours été asservie à des peuples étrangers, ou elle a pris les armes pour eux. Les Carthaginois la subjuguèrent les premiers; & on sçait qu'au commencement de la seconde guerre Punique, les habitans de Sagunte¹, après avoir extrêmement souffert, furent fidèles jusqu'à la fin à la République Romaine, & ne purent être domptés que par la faim. Elle fut ensuite réduite en partie sous l'obéissance des Romains, par le courage & la douceur de P. Corn. Scipion, & le reste se rendit à lui volontairement, quatorze ans après le commencement de cette guerre, & cinq ans après que ce grand homme eût été envoyé en Espagne. Le roi Indibilis ayant alors été vaincu, & étant devenu ensuite l'allié du Peuple Romain, l'Espagne demeura paisible sous la domination Romaine, & cette

¹ Cette Ville grande & ancienne fut assiégée par Annibal l'an de Rome 535. Les Saguntins, pressés de la famine & des misères qu'ils souffroient depuis huit ou neuf mois, allumerent un grand feu, dans lequel ils se jetterent

avec leurs femmes, leurs enfans, & tous leurs effets. Ce fut un des sujets de la seconde guerre Punique. Sagunte fut rasée. Morvédre, qui subsiste aujourd'hui, a été bâtie au même endroit,

tranquillité

tranquillité ne fut troublée que par la révolte d'un berger de Lusitanie nommé Viriatus, qui s'étant rendu chef de Brigands, fut assassiné par ces Brigands mêmes, qui ensuite furent entièrement défaits par Q. Cepion. La ville de Numance fit aussi des efforts pour défendre la liberté de l'Espagne, & secouer le joug Romain : mais Scipion l'Africain après avoir rétabli la discipline parmi les soldats, vint assiéger cette ville, la réduisit par la famine, la rasa, & reçut ensuite en son obéissance tout le reste de l'Espagne, l'an 620. de la fondation de Rome. Cinquante ans après, Q. Sertorius qui suivoit le parti de Marius ; quitta l'Italie après la victoire de Sylla, passa jusqu'aux Isles Fortunées¹, & souleva dans la suite les Espagnols, dont le courage fut aisément excité par celui de ce grand Capitaine. Rome crut devoir lui en opposer deux, & pour cela elle joignit Cn. Pompeius à Metellus fils de Metellus le Numidien. Sertorius succomba moins à la valeur de ces deux Généraux, qu'à la méchanceté de ceux qu'il commandoit. Ainsi finit cette guerre causée par la Proscription de Sylla. Les Cantabres², qui n'avoient encore pû être domptés, le furent enfin sous Auguste, & alors toute l'Espagne devint tributaire. Elle a toujours été depuis soumise à l'Empire Romain, & lui a même donné trois Empereurs, Trajan, Adrien, & Theodose. Mais sur le déclin de l'Empire, les Vandales, les Sueves, & les Alains, attirés dans la Gaule par Stilicon, & chassés ensuite par Ataulfe & Vallia rois des Gots à la sollicitation de l'Empereur Honorius, se retirèrent au-delà des Monts-Pyrenées l'an 410, & se rendirent maîtres de l'Espagne, qu'ils enleverent aux Romains. Ils en furent ensuite chassés par les Gots, qui avoient été chassés eux-mêmes de la Gaule par les François, & tous les Sueves furent alors exterminés. L'Espagne fut long-tems possédée par les Gots, dont elle reçut la Foi chrétienne, qui y avoit déjà été prêchée en quelques endroits, & scellée du sang de quelques martyrs ; mais elle adopta en même-tems l'Arianisme ; dont les Gots faisoient profession. C'est de ces Gots dont la plus grande partie de la Noblesse Espagnole tire aujourd'hui son origine.

Enfin l'an 720, les Sarraïns³ ayant traversé le Détroit de

¹ Les Isles Canaries,

² Les Biscayens,

Tom. I.

³ Peuples originaires d'Arabie, qui commencerent à se faire connoître

B

Gibraltar, entrèrent dans l'Espagne, la ravagerent, & s'en rendirent les maîtres par la trahison de Julien, qui leur livra l'Andalousie, dont il étoit Gouverneur, pour se vanger du roi Roderic qui avoit abusé de sa fille. Les Gots qui purent échapper à leur fureur, s'étant retirez sur les montagnes des Asturies, de Biscaye & de Galice, commencerent peu à peu à reconquerir les Provinces, les Villes, & les Places qu'ils avoient perduës : jusqu'à ce qu'enfin Ferdinand V. fils de Jean d'Arragon, & frere d'Alfonse, que Jeanne reine de Naples avoit adopté, contraignit les Sarrasins ou Maures de se retirer dans l'Andalousie, & vint à bout de les chasser entierement de l'Espagne l'an 1492, & 774 ans après l'invasion de ces barbares.

Cette année n'est pas moins célèbre dans l'Histoire par la navigation de Christophle Colomb, qui le premier ouvrit aux Espagnols le chemin d'un nouveau monde, dans la mer Atlantique ¹. Il est juste néanmoins que les François partagent un peu cette gloire avec les Espagnols. Car il est certain, & ceux-ci même en conviennent, que Bethencourt Gentilhomme Normand ² s'étant saisi des Isles, ³ Açores ainsi appellées du nom des Autours qui y sont en abondance, les vendit aux Espagnols, & qu'à son retour, il répandit l'idée d'un nouveau continent du côté du couchant. La découverte de Colomb fit beaucoup d'honneur à Ferdinand & à Isabelle : ce fut sous leurs ordres qu'Americ Vespuce Florentin découvrit ⁴ au-delà de la ligne équinoxiale un vaste pays, auquel il donna son nom. Emmanuël roi de Portugal, frappé de cet exemple, & piqué d'émulation, résolut aussi d'envoyer à la découverte des nouvelles terres, du côté de l'Inde Orientale, & y envoya en

dans le cinquième siècle; ils avoient embrassé le Christianisme, & suivirent ensuite la Religion de Mahomet : ils se répandirent dans l'Afrique, & de là dans l'Espagne.

¹ Appellée aujourd'hui mer du Nord.

² M. de Thou l'appelle *Belga* ou par erreur, ou parce qu'il étoit *Caletus*, du pays de Caux, autrefois partie de la Gaule Belgique. Cette noble famille y subsiste encore aujourd'hui.

³ M. de Thou se trompe en cet endroit. Jean de Bethencourt Baron de S. Martin le Gaillard, dans le Comté

d'Eu, Seigneur de Bethencourt & de Grainville-la-Teinturiere dans le pays de Caux, découvrit les Canaries, & non les Açores, en 1402. Il s'empara de quelques-unes & en fit hommage à Henri III. roi de Castille. Il prit le titre de Roi, qui passa à son neveu, & à d'autres. Le roi d'Espagne s'est ensuite emparé de ces Isles.

⁴ En 1499. Voyez l'histoire de S. Domingue par le P. de Charlevoix, & ce qu'il dit d'Americ Vespuce, qui, selon lui, n'eut qu'une médiocre part à cette découverte.

effet la même année une flote commandée par Vasquez de Gama.

Mais de peur qu'il ne semblât que ces Princes fussent uniquement guidez dans ces conquêtes éloignées & difficiles, par l'interêt ou par l'amour de la gloire, & négligeassent d'autres conquêtes plus aisées & plus avantageuses au Christianisme, Ferdinand prit en Afrique la ville d'Oran avec une armée commandée par Pierre de Navarre, & levée par l'ordre du Roi, aux dépens de François Ximenez archevêque de Toledé, pour diminuer l'envie qu'on lui portoit à cause de ses richesses immenses. Emmanuel fortifia aussi Ceuta sur le rivage d'Afrique, pour la mettre en état de résister aux Maures. Au reste tant d'Etats, qui ont été réunis & confondus par le mariage de Ferdinand d'Arragon & d'Isabelle de Castille, & les vastes Provinces que Philippe Archiduc d'Autriche héritier des Pays-Bas¹ a détachées de l'Allemagne & de la France, auxquelles elles étoient anciennement unies, pour les accumuler sous la couronne d'Espagne, ont beaucoup contribué à l'accroissement énorme de la puissance de cette vaste Monarchie. Aussi Charles fils de Philippe, héritier des Pays-Bas, du chef de son pere, de l'Espagne & d'une grande partie de l'Italie, du chef de sa mere², & d'un grand domaine en Allemagne, par l'empereur Maximilien son ayeul, auquel il étoit vraisemblable qu'il succéderoit, sembloit par sa destinée, par sa puissance & par ses grands projets, appelé à la Monarchie universelle.

Mais quoiqu'il regnât sur tant de nations éloignées les unes des autres, & si différentes de mœurs & de langage; quoiqu'il fût originaire d'Allemagne, né & élevé en Flandre, il choisit néanmoins l'Espagne pour son séjour ordinaire, & y résida, lorsque la guerre ne l'appella point ailleurs. Il confia presque toujours le commandement de ses armées à des Généraux Espagnols, qui remportèrent de grandes victoires; & ayant enfin abdicqué l'Empire & renoncé à toutes ses Couronnes, il se retira en Espagne & y vécut jusqu'à sa mort

¹ Par le mariage de son pere l'empereur Maximilien avec Marie de Bourgogne.

² Jeanne surnommée la Folle, fille

de Ferdinand & d'Isabelle, & sœur de Catherine d'Arragon femme de Henri VIII. roi d'Angleterre.

comme un particulier¹. Philippe son fils fut plus attaché encore à son Royaume d'Espagne, où il se retira après la paix de Ser-camp. Depuis ce tems-là, soit dans la paix, soit dans la guerre, il ne confia les emplois importans presque qu'aux Espagnols, & ne revêtit qu'eux de ces grandes dignitez, que l'empereur Charle conferoit également aux Allemands, aux Flamands, & aux Italiens, comme leur Prince commun.

Digression
sur la nation
Françoise, sur
son origine, &
sur ses diffé-
rens exploits.

Mais c'est assez parler de l'origine & des progrès de la nation Espagnole. Pour le parallele, parlons aussi de notre Nation, qui de tout tems célèbre dans l'Univers par ses vertus & par ses exploits, a conquis & peuplé des pays voisins & d'autres très-éloignez, & dont la générosité a souvent été l'azile des Princes malheureux, qui ont imploré son appui. On sçait que les Romains, selon le témoignage de leurs Historiens, faisoient la guerre contre les autres nations pour la gloire, & ne la faisoient contre les Gaulois que pour leur défense & leur² sûreté. Si l'on en croit Appien, l'âge de 60. ans, qui dispensoit les Romains du service militaire, ne les exemptoit point de porter les armes dans la guerre contre les Gaulois, & les Prêtres mêmes étoient alors obligez de s'enrôler. Que de colonies Gauloises répandues sur la terre ! La plus grande & la plus fertile partie de l'Italie a porté le nom de Gaule Cisalpine. Nous rejettons l'origine fabuleuse des Romains, qui se font vantez de descendre des Troyens; mais nous ne pouvons douter que les Venitiens ne tirent leur origine de ceux du pays de Vannes en Bretagne, comme Strabon l'assûre, & non des Hénetes en Paphlagonie, comme³ César l'a écrit sans aucune vrai-semblance. D'où viennent en Italie les noms Gaulois de plusieurs Peuples qui l'habitent, ⁴ si ce n'est, parce que les Gaulois se sont autrefois rendus les maîtres de ces contrées ? Mais tournons les yeux vers l'Allemagne : Tacite ne dit-il pas que les Bavarois⁵ tirent leur origine des Boïens peuple de la Gaule ? César assûre qu'il y a eu un tems, que les Gaulois étoient plus belliqueux que les Germains. Les Celtiberiens, qui en Espagne ont si long-tems

¹ Dans le Monastere de St. Just de l'Ordre des Jeronymites, dans la Province d'Estramadure, où il mourut trois ans après, âgé de 58. ans en 1558.

² *Romani cum cæteris Gentibus de gloria, cum Gallis pro salute certabant.*

³ M de Thou s'est trompé. Ce n'est pas Cesar, mais Tite-Live, Quinte-Curce & Justin, qui donnent cette origine aux Venitiens.

⁴ *Senones, Boii, Cenomani, Insubres.*
⁵ *Baioari.*

résisté aux Romains, étoient Gaulois d'origine, comme l'étoient aussi ceux qui ont occupé la Lusitanie, appelée depuis le Portugal. Que dirai-je de l'expédition du célèbre Brennus, qui après avoir réduit Rome aux dernières extrémités, marcha contre les Dardaniens, & après avoir ravagé la Grèce, s'empara de la Thrace, & passa ensuite en Asie? De là vinrent les Gaulois de¹ Grèce, les Trocmes qui habitoient le rivage de l'Hellespont; les Tolistoboges qui s'étoient emparez de l'Æolide & de l'Ionie; & les Tectofages qui se retirèrent dans le milieu des terres de l'Asie. Mais quoique les peuples les plus belliqueux & les plus féroces se laissent d'ordinaire amollir, lorsqu'ils sont transplantés dans des pays délicieux, où les plaisirs les environnent, les Gaulois étoient tellement nez pour les armes, que rien ne put les faire dégénérer dans le voluptueux séjour de l'Asie; & ce ne fut que 300. ans après que Brennus les y eût établis, qu'ils furent enfin défaits par Cn. Manlius.² Mais pour nous borner aux Gaulois qui ont resté dans leur pays, il fallut à Jule-César dix années pour les soumettre, soit par la douceur, soit par la force. Les Héduens³ & les Séquaniens⁴ étoient appellez amis du Peuple Romain: la République donnoit même le titre de Freres aux Auvergnats, & sous ces noms, la Gaule, comme indépendante, conservoit au milieu de l'Empire Romain une espèce de liberté. Mais après la mort de Theodose, l'Empire d'Occident ayant été déchiré d'abord par Gildon & Rufin; & ensuite par Stilicon, les Visigots, les Francs, ou François, s'emparèrent de la Gaule. Honorius ayant fait la paix avec Vallia, elle fut entièrement réunie à l'Empire Romain, à l'exception d'Aquilée. Attila roi des Huns fut ensuite défait dans les campagnes de Châlons par Aëtius, secondé des Visigots & des François. Mais ce Général, qui en étoit considéré & aimé, ayant été tué par l'ordre de l'empereur Valentinien, la Gaule se laissa du joug des Romains; les Gots furent chassés de l'Aquitaine, dont ils s'étoient emparez; & alors commença, sous Childeric & son fils Clovis, la Monarchie des Gallo-Francs, ou François, vers l'an 480 de l'Ere

¹ Gallo-Græci.

² Ce furent les Gallo-Grecs, les plus braves de tous les Gaulois d'Asie,

³ Ceux d'Autun.

⁴ Ceux qui habitent aujourd'hui la Franche-Comté & une partie de la Bourgogne.

chrétienne; Monarchie illustre & toujours florissante, établie sur les débris de l'Empire Romain, environ 30 ans après la mort de Pharamond roi des François. Que de grands Princes ont gouverné cette Nation dans les trois races de ses Rois! Dans la deuxième, on a vû un Charle Martel qui tailla en pieces les Sarrafins, & remporta sur eux cette victoire si mémorable; un Pepin, qui chassa les Lombards d'Italie; un Charlemagne, fondateur de l'Empire d'Occident, qui affermit le Royaume que son pere avoit commencé d'établir en Italie. Je ne dois pas oublier la Sicile conquise sous la troisième race, par de braves Aventuriers Normands, dont la posterité a regné sur cette isle depuis Tancrede jusqu'à Henri VI fils de Frideric Barberouffe, qui par son mariage avec Constance, fille de Roger dernier Prince Normand, succeda à cette Couronne. De lui étoient sortis Mainfroi le Bâtard, & Conradin petit-fils de l'empereur Frideric II. Après leur mort Charle comte de Provence, frere du roi Louis IX s'empara du royaume de Naples, fondé sur une espece de droit héréditaire à cette Couronne, dévolu aux Princes François.

Nous avons aussi plusieurs fois donné des Rois à l'Angleterre; Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, ayant passé dans cette isle, suivi de plusieurs seigneurs Normands, défit & tua Harald son compétiteur, & se rendit maître de toute l'Angleterre l'an 1066. Ses enfans Guillaume le Roux & Henri I. regnerent après lui successivement. La Couronne passa ensuite à Etienne de Blois, qui avoit épousé leur sœur Adele: mais il fut obligé de la ceder à Mathilde, fille de Henri I. & femme de l'empereur Henri V. Après la mort de l'Empereur, comme si la petite-fille d'un Prince François n'eût dû prendre un mari qu'en France, elle épousa Geoffroi Plantagenet comte d'Anjou, de qui sont sortis un grand nombre de Rois d'Angleterre, qui ont regné successivement sans interruption jusqu'à Jean Plantagenet fils d'Edoüard III chef de la Maison de Lancafre, & auteur de la faction de la Rose-rouge, combattue si long-tems par la faction de la Rose-blanche, dont l'auteur fut le duc d'York. Edmond Plantagenet second fils d'Edoüard III. Ces factions n'empêcherent point que la Couronne ne demeurât toujours dans la Maison des Plantagenets; mais elles produisirent des troubles également pernicieux

aux deux partis. Car Richard duc de Glocestre , qui avoit ôté la vie à son frere George ¹ , fit encore mourir en prison ses deux neveux Edouard V. & Richard ; mais il ne survêcut pas long - tems à ces horribles parricides ; Henri Teuder , pere du Roy Henri VIII. & ayeul d'Elisabeth qui regne aujourd'hui, lui fit perdre bien-tôt & la couronne & la vie. Ce Prince qui fut depuis Henri VII. étoit petit-fils d'Owen Thierry , ou Teuder , qui étant d'une naissance fort inégale, fut redevable à son mérite & à sa figure du bonheur qu'il eut d'épouser Catherine , fille de Charles VI. roi de France , & veuve de Henri V. roi d'Angleterre , dont il eut Edmond qui épousa Marguerite Plantagenet , la derniere heritiere de la branche de la Rose-rouge. Henri épousa depuis Elisabeth Plantagenet , derniere heritiere de la branche de la Rose-blanche. Ainsi finirent les deux branches des Plantagenets , qui avoient été sur le Trône d'Angleterre pendant l'espace de 400 ans , par une succession masculine continuée depuis Geoffroi.

Il faut avoïer encore qu'en remontant jusqu'à l'origine des Rois de Navarre , de Castille & d'Arragon , on la trouve dans une illustre Famille de Bigorre ; & ce fut par le secours des François que ces Princes se signalerent dans leurs guerres contre les Sarrasins , comme on le peut prouver par les plus anciens monumens de leur pays. Pour ce qui regarde les Rois de Portugal , que l'on fait descendre d'un certain Henri de Limbourg , de qui sont sortis , dit-on, Jean I. Alfonse V. Emmanuel , & Jean III. dont les conquêtes & la gloire se sont étendus jusques dans l'Afrique , l'Asie , & les Indes Orientales ; on sçait maintenant par des preuves certaines , que ces Rois tirent leur origine de Henri , le plus jeune des fils de Robert duc de Bourgogne , fils de Robert roi de France , & petit-fils de Hugue Capet , chef de la derniere race de nos Rois.

Que ne pourrois-je pas dire de l'expédition de la Palestine commencée sous Philippe I, de Godefroi de Bouïllon , & de ses freres Eustache & Baudouïn ; de Hugue comte de Paris , frere de Philippe I, de Robert comte de Flandres ; de Baudouïn de Mons , d'Etienne de Blois , de Raimond de Toulouse ; de Robert duc de Normandie , de Boëmond de la

¹ Ce ne fut pas Richard qui fit mourir son frere George , mais Edoïard IV leur frere aîné.

Pouille, de la Maison des Princes Normans, qui a donné tant de Rois à la Syrie, à l'Isle de Chypre & à la Grèce ? Enfin, que ne dirois-je pas de l'Empire de Constantinople long-tems possédé par des Princes François ? Je ne parle point de nos guerres avec les Anglois, dont les succès ont toujours été si balancez, qu'on peut leur appliquer ce que Tite-Live dit des guerres de Rome & de Carthage, que le vainqueur étoit souvent plus en danger que le vaincu. Mais je ne puis passer sous silence ce qui arriva sous le regne de Charle V. Ce Prince après avoir procuré la paix & la tranquillité à la France, troublée si long-tems par les guerres des Anglois, qui avoient défait & pris prisonnier son pere, envoya en Espagne le Connétable Bertrand du Guesclin avec une armée, sous prétexte de faire la guerre aux Sarrafins, mais en effet pour occuper hors de ses Etats les gens de guerre, qui y avoient causé jusqu'alors de grands desordres, & pour mettre à la raison Pierre roi de Castille. Ce Prince ayant épousé Blanche de Bourbon, sœur de la femme de Charle V. se comportoit indignement à son égard, enivré des charmes séduisans de Marie de Padille sa maîtresse. Blanche étant morte sur ces entrefaites, soit naturellement, soit par l'effet de la méchanceté de Marie de Padille, du Guesclin entra en armes dans la Castille, déthrona Pierre, & mit en sa place son frere Henri le Bâtard, que Pierre avoit dépoüillé de toutes les terres que leur pere commun lui avoit données, du consentement de Pierre même. Celui-ci soutenu par les Anglois, chassa Henri à son tour & remonta sur le thrône ; mais la France ayant fourni ensuite des troupes à Henri, Pierre fut vaincu & tué, & son frere devint paisible possesseur de la Couronne. Sa posterité a toujours regné depuis sur la Castille jusqu'à Isabelle, qui épousa Ferdinand V. roi d'Arragon, ayeul des empereurs Charle V. & Ferdinand I. Alors la gloire du nom François commença à être éclipsée par la grandeur & les prospéritez de l'Espagne ; enforte qu'on peut dire que cette Monarchie n'a commencé à être puissante, que lorsque la France a commencé à l'être moins. Au reste, ce n'est ni un amour aveugle de ma patrie, ni une haine injuste pour les Espagnols, qui me fait parler de la sorte. Il ne conviendrait pas à un écrivain, qui fait profession de candeur & de sincérité, de vouloir rien ôter à une nation aussi sage & aussi belliqueuse

belliqueuse que la nation Espagnole. Mais comme j'aurai souvent à parler de sa grandeur & de sa puissance, j'ai crû devoir exposer ici son origine & ses progrès, sans avoir dessein ni de la flater, ni de la rabaisser.

Il est certain que les Empires, ainsi que les hommes, ont leur commencement, leur accroissement, leur décadence & leur fin; & que la Providence a fixé certaines bornes, que ni la force ni la prudence ne peuvent franchir. Cependant, lorsque je considère ce qui a pu élever l'Espagne à ce point de grandeur où nous la voyons aujourd'hui, voici les principales causes auxquelles je l'attribuë. Comme la vraie Religion, c'est-à-dire la Chrétienne, devoit être annoncée par toute la terre avant la consommation des siècles, Dieu semble avoir voulu qu'il y eût dans le monde une nation, qui, appuyée de ses seules forces, entreprît sur mer des voyages longs & difficiles, & se transportât dans des pays éloignés, parmi des peuples barbares, que la lumière de la vérité n'avoit point encore éclairés; ce qui n'eut pas été facile aux François, ni aux autres nations du Septentrion ou de l'Occident, & ce qui étoit bien plus aisé aux Espagnols, les peuples les plus occidentaux du continent de l'Europe, & les moins éloignés de l'Amérique. D'ailleurs cette nation supporte plus aisément que les autres la chaleur, le travail & la faim; elle a plus de patience & de prévoyance, & pense plus profondément; tout cela est nécessaire, quand il s'agit d'entreprises périlleuses, & d'expéditions dans des pays reculés & inconnus. Quoique tout le monde sçache que les Espagnols ont plutôt été guidés dans ces voyages par la cupidité, que par le zèle de la Religion, on doit néanmoins regarder comme un grand avantage que le nom de Jesus-Christ ait été annoncé, quoiqu'assez mal, dans des climats où l'antiquité ne croyoit pas seulement qu'il y eût des terres. Car dans la plupart des choses humaines, & sur-tout dans celles qui peuvent intéresser la Religion, Dieu fait servir à sa gloire & à l'utilité des hommes, nos passions corrompues, & les déréglemens de nos volontés.

Mais pour revenir aux affaires qui regardent la France, s'il est permis à un homme de parler des secrets divins, je crois que la seule cause pour laquelle Louis XII, ce roi sage & courageux, si zélé pour le salut & la gloire de la France, si recommandable par ses vertus, & si digne d'une meilleure fortune,

Raisons pour lesquelles Dieu a permis l'accroissement de la puissance des Espagnols.

a été néanmoins si malheureux, est qu'il s'étoit trop étroitement lié avec le pape Alexandre VI. & qu'il avoit en quelque sorte fomenté la cruauté, l'impudicité & la perfidie de l'abominable fils d'un si détestable pere. Car si les François eussent été heureux en Italie, nos prosperitez eussent produit sans doute l'élevation de la Maison de Borgia; & alors que ne devoit pas craindre toute l'Italie, ou plutôt toute la Chrétienté? Mais nos mauvais succès dans le Dauphiné; & la mort inopinée d'Alexandre VI. ayant ruiné toutes les esperances du duc de Valentinois, il perdit d'abord tout ce qu'il possédoit dans la Romagne & dans le duché de Spolète; & enfin cet homme, qui n'avoit été fidele à personne, s'étant trop légèrement confié à la foi de Gonzalez de Cordouë, fut par une loüable & heureuse trahison, envoyé en Espagne & mis en prison, d'où s'étant sauvé quelque tems après, il finit ses jours miserablement, & d'une maniere peu digne de l'éclat où il avoit vécu.

Il s'en faut bien que Louis entretint les mêmes liaisons avec le pape Jule II. qui au lieu d'être son ami, comme il le devoit par reconnoissance, fut au contraire son ennemi irréconciliable. Leur animosité éclata même de maniere, que ce Pontife l'ayant excommunié témérairement & sans sujet, le Roi jugea à propos d'assembler d'abord à Lyon (1) un Concile des Prélats de son Royaume, où il fit citer le Pape: ensuite par le moyen de quelques Cardinaux assemblez à Milan, il fit indiquer la tenuë d'un Concile à Pise, pour y traiter de la réformation de l'Etat Ecclesiastique, & informer contre le Chef & les Membres, conformément au décret du dernier Concile de Constance célébré sous l'Empereur Sigismond. Il fit plus; sans avoir égard aux remontrances réitérées de plusieurs personnes, auxquelles il avoit coutume de déferer, il opposa courageusement aux vains foudres d'un vieillard décrépît & mourant une dénonciation & un appel au futur Concile, (2) & il fit en même tems frapper une monnoye d'or, qui se voit encore aujourd'hui, où d'un côté étoit son effigie, avec les titres de Roi de France & de Naples, & au revers, les armes de France avec ces mots: *Perdam*

(1) Au lieu de *Lugduni M.* de Thou devoit dire *Casaroduni*. Car cette premiere assemblée fut tenuë à Tours. Voyez Bouchet, *Anal. d'Aquitaine*, quatrième partie.

(2) Jean Bouchet (*Anna. d'Aquitaine*, p. 334.) dit que l'Empereur, le roi de France & autres Princes, que Jule II. avoit excommuniés, en appellerent au futur concile.

Babylonis nomen : J'éteindrai le nom de Babylone. Mais après la mort de Jule, ébranlé par les plaintes & les remontrances qu'on lui fit, & sur-tout par celles de sa femme, qui étoit une princesse imperieuse, il renonça au Concile de Pise, & soucrivit enfin (mais avec peine, & à certaines conditions) à celui de Latran, pour complaire au pape Leon X : quoique, suivant l'idée de plusieurs personnes, il eût bien fait de persévérer plutôt dans le loüable dessein qu'il avoit conçu de réformer la discipline Ecclesiastique, que dans la haine constante des Suisses, qui furent pour lui de très-redoutables ennemis.

Telles furent donc les causes de la décadence de ce Royaume & des malheurs de Louis, qui se voyant entièrement chassé de l'Italie & sans enfans mâles, après avoir perdu sa femme Anne de Bretagne, qui ne lui avoit laissé que deux filles, résolut de se remarier, quoiqu'il fût déjà fort avancé en âge. Ainsi ayant fait la paix avec le Roi d'Angleterre, qui avoit commencé à se rendre formidable à la France par la prise de Terouienne & de Tournay, & ayant satisfait les Suisses qui avoient assiégé Dijon avec une puissante armée, & à qui les offres avantageuses de la Trimoüille n'avoient pû faire abandonner cette entreprise; il épousa la fille¹ du Roi d'Angleterre, princesse d'une grande beauté. Mais se livrant trop à ses nouvelles amours, & ne ménageant ni son âge ni sa foiblesse, il contracta une fièvre violente, dont il mourut peu de jours après, le 1. jour de Janvier de l'an 1515. Guiciardin lui a donné le sur-

1515.

nom de Juste; aussi fut-il beaucoup aimé de son peuple; & encore aujourd'hui, lorsqu'il s'agit, ou dans le Conseil du Roi, ou dans les Cours de Parlement, ou dans l'assemblée générale des Etats, du bien public, & de la réformation du Gouvernement, on fait toujours l'éloge du regne de Louis XII. & de la sagesse de ses Ordonnances.

François, premier de ce nom, & premier prince du sang royal, qui avoit épousé la Princesse Claude fille de Louis, fut son successeur, selon les loix du royaume. Ce Prince donna d'abord de grandes esperances, par son air noble & majestueux, par la vivacité de son esprit, par son amour pour les Lettres, par son affabilité & la douceur de ses mœurs, & par une habileté dans les affaires, rare dans les princes de son âge;

¹ Marie d'Angleterre, qui après la mort du Roi épousa le Duc de Suffolk.

car à son avènement à la couronne à peine avoit-il vingt ans. Il commença par confirmer la paix conclüe par son prédecesseur avec l'Angleterre, & avec Charle d'Autriche roi d'Espagne, âgé alors de 15. ans. Les tuteurs de ce jeune Prince, & entr'autres Chievres, redoutant le nouveau Roi de France, à qui la fortune sembloit avoir prodigué ses faveurs, jugerent que son amitié étoit nécessaire à leur pupille durant le tems de sa minorité. Ils sçavoient que les peuples des Provinces des Pays-Bas, dont la plus considerable partie touche la France, fouhaitoient avec ardeur qu'on entretint la paix avec elle, & qu'en leur faisant prendre les armes contre nous, on courroit risque d'allumer parmi eux une guerre civile. Quoique François prit le titre de Duc de Milan, il dissimuloit ses projets, & se comportoit de maniere, qu'on ne pouvoit soupçonner qu'il eût dessein de recouvrer le Milanez.

Cependant Octavien Frégose, prévoyant que les François rentreroient quelque jour dans la possession de cet Etat, résolut de pourvoir à sa sûreté & à celle de sa patrie; & sans avoir fait part de son dessein au pape Leon X, avec qui néanmoins il étoit très-lié, il convint avec le Roi, que sans blesser la liberté de Genes, il y commanderoit au nom de ce Prince. Alors François ayant conclu un traité d'alliance avec les Vénitiens, & ayant vainement essayé d'en faire autant avec l'Empereur & avec le roi Ferdinand, entreprit malgré le Roi d'Angleterre, qui tâcha de le détourner de cette résolution, de passer les Alpes maritimes, du côté de la Provence, avec son armée & son artillerie. Il fit d'abord prisonnier, par le moyen de la Palisse, Prosper Colonne Général de l'armée ennemie, tandis qu'il dînoit à Ville-Franche; & ensuite après avoir ravagé tout le territoire d'Alexandrie, il passa le Pô; & Pavie s'étant renduë à lui volontairement, il vint camper à Margnan, près de Milan. Là les Suisses, qui s'étoient liguez avec l'Empereur & avec le roi Ferdinand, enflés de tant d'avantages qu'ils avoient depuis quelque tems remportez sur les François, après de vaines negociations, où le Duc de Savoye & d'autres puissances s'entremirent, céderent enfin aux sollicitations du Cardinal de Sion, & résolurent de nous attaquer. Mais ils eurent lieu de s'en repentir, & ils furent entierement défaits. Le combat fut très sanglant; il commença le soir, dura

touté la nuit & continua encore le lendemain : on ne put sçavoir précisément le nombre des morts. Nous eumes peu de soldats tuez ; mais nous perdîmes plusieurs Officiers Généraux de la premiere distinction, tels que François de Bourbon duc de Chatellerauld, Brimeu d'Humbrecourt, Charle de Büeil comte de Sancerre, Charle de la Trimouille prince de Talmond, Jacques Buffi d'Amboise, Jean de Mouli de la Meilleraie, & Jean-François Orsino fils du comte de Petigliano. Les Suisses perdirent beaucoup de monde, mais peu d'Officiers de nom. Dans le tems de leur retraite après la perte de la bataille, le Roi entra dans Milan, & bien-tôt après, la citadelle, où s'étoit sauvé Maximilien Sforce, se rendit par capitulation.

Dès que le pape Leon, qui n'avoit en vûë que d'élever en Italie la Maison de Médicis, eut appris la nouvelle de cette victoire, il envoya faire des excuses au Roi, de ce que Julien son frere, & Laurent fils de Pierre de Médicis, l'un chef des troupes de l'Eglise, & l'autre de celles de Florence, s'étoient joints aux Espagnols. Il lui fit entendre qu'ils n'avoient pris ce parti, que pour satisfaire à d'anciens traitez : qu'au reste on avoit donné ordre à l'un & à l'autre de ne rien entreprendre d'important contre les François ; qu'il avoit souhaité depuis longtems qu'on joignît l'amitié & l'alliance à l'affinité qui étoit entre le Roi & lui. Car Julien avoit épousé Phileberte sœur de Charle duc de Savoye & tante du Roi. Ils résolurent donc l'un & l'autre de conférer ensemble, & choisirent Bologne pour le lieu de leur entrevûë. Là, après les cérémonies ordinaires de part & d'autre, ils conclurent une ligue, & résolurent secrètement d'attaquer le royaume de Naples : le Pape s'engagea à aider le Roi dans cette entreprise, dès que la trêve qu'il avoit conclüë avec Ferdinand seroit expirée. Il ajoûta à ces promesses une grace singuliere, pour être comme le gage de leur nouvelle alliance ; ce fut l'abolition de l'ancienne coutume des élections aux dignitez ecclesiastiques ; coutume établie par Jesus-Christ & par ses Apôtres, & de tout tems en usage dans l'Eglise. Il abandonna donc au Roi la nomination aux Evêchez, aux Abbayes & aux Prieurez de son Royaume, à condition qu'il lui présenteroit par ses Ambassadeurs les sujets qu'il auroit pourvûs, & que le Pape de son côté seroit obligé de les agréer, & de leur expedier des Bulles.

Concordat
entre François
I. & Leon X.

L'Auteur de cette fameuse innovation fut Antoine du Prat Chancelier de France, depuis Cardinal & Legat perpetuel du Saint Siege dans le Royaume. Le prétexte fut, que les mœurs étoient alors si dépravées, que les élections ne se faisoient plus que par brigues, ou par argent; ce qui produisoit des querelles & des procès, à la honte de l'Etat ecclesiastique; que ce mauvais exemple avoit répandu dans toute la France un esprit de chicane, dont tous les tribunaux étoient infectez; que pour arrêter le cours scandaleux de la simonie, & la vente publique des Benefices, le seul moyen étoit de les remettre au pouvoir & à la discretion du Roi Très-Chrétien & du Souverain Pontife, qu'on ne pourroit esperer de corrompre. Cet accord se fit entre-eux par un traité public, qui parut si odieux à tous les Ordres du Royaume, que le Parlement de Paris, à qui, selon un ancien usage, il appartient de délibérer sur ces matieres, & dont le suffrage est necessaire, consentit avec peine, après des jussions réitérées, à enregistrer cet acte, & le fit sans l'approuver. Plusieurs ont crû que ce même acte avoit été funeste à François, à sa race, & à du Prat même, & qu'il avoit causé tous leurs malheurs. Il a paru à ce sujet plusieurs écrits où la memoire du Roi & de son Chancelier a été déchirée. Mais dans ce tems-là on rejetta tout le blâme de cette action sur le Pape. On disoit que ce n'étoit pas une chose nouvelle & sans exemple que les Rois de France eussent le pouvoir de disposer des Benefices, sur tout dans la premiere & dans la seconde race; de nommer des Evêques, & même de les déposer, du consentement de ceux de la Province: mais que c'étoit une chose inouïe & déraisonnable, que le Pape, qui étoit lui-même élu par ses confreres, voulût ravir le droit d'élire les Evêques & les autres Prélats à ceux qui le tenoient de Dieu & des saints decrets de l'Eglise, & que la trahissant si indignement par cette injuste prévarication, il osât vendre à un Prince Chrétien un droit sacré qu'il n'avoit jamais eu.

Publication
des Indulgen-
ces de Leon
X. Origine du
Lutheranisme

Mais cette faute du pape Leon, par rapport à la dispensation des dignitez ecclesiastiques, fut suivie d'une autre bien plus grande & bien plus dangereuse dans ses conséquences. Comme ce Pontife se croïoit naturellement tout permis, il se laissa aisément entraîner aux conseils du Cardinal Laurent Pucci¹, homme vif & broüillon, qui avoit beaucoup de credit

¹ Appelé ordinairement le Cardinal de Santiquatro.

sur son esprit, & qui lui persuada, que pour subvenir à ses dépenses excessives, il devoit proposer par une Bulle, des Indulgences à toute la Chrétienté, & promettre à tous les fidèles la remission de leurs pechez & la vie éternelle, qui ne leur couteroit qu'une certaine somme d'argent, mesurée sur le nombre & la grandeur des pechez. On marqua dans chaque pays les lieux, où l'argent qui proviendrait de cet étrange commerce, seroit porté & remis à des Receveurs établis à cet effet. On choisit en même-tems d'habiles Ecrivains, des Prédicateurs éloquens, qui furent chargez de peindre aux yeux du peuple les grands avantages de cette liberalité du S. Siege, & d'exagerer l'utile efficacité par de pompeux discours. Or les Ministres du Pape se comporterent dans leurs emplois d'une manière scandaleuse, & particulièrement en Allemagne, où cette espece d'impôt avoit été mis en parti, & où les Traittans confumoient dans le jeu & dans le libertinage le produit des Indulgences, & par un sacrilege abus faisoient servir aux plus infâmes debauches le pouvoir de délivrer les ames du Purgatoire. Alors parut le célèbre Martin Luther, de l'Ordre des Augustins, Professeur en Theologie dans l'Université de Vittemberg en Saxe, qui ayant d'abord refuté les discours des Prédicateurs, traita ensuite de superstition le systême des Indulgences, & attaqua l'autorité que le Pape dans sa Bulle s'attribuoit en cette matiere : sur quoi les esprits s'étant échauffez dans l'ardeur des disputes, Luther en vint jusqu'à examiner la doctrine établie dans l'Eglise, & alterée, selon lui, par l'ignorance & l'erreur. Mais nous en parlerons plus au long dans la suite.

En ce tems-là mourut Ferdinand roi d'Espagne, prince également prudent & heureux, à qui il semble qu'on ne peut rien reprocher que la mauvaise foi, qu'il colora souvent du prétexte specieux de la Religion, & qu'il employa avec beaucoup d'adresse pour satisfaire son ambition demesurée, & la passion qu'il avoit de faire des conquêtes. Toutes ses couronnes étant échûës par sa mort à Charle d'Autriche son petit-fils, la paix fut confirmée entre François & lui par le traité de Noyon, contre l'avis du pape Leon & de l'empereur Maximilien, ayeul de Charle. On songea alors à marier ce jeune Prince avec Madame Renée fille du feu roi Louis XII, quand elle seroit en âge, & on fit esperer par cette alliance la restitution

F 5 F 6.

Mort de Ferdinand V. roi d'Espagne.

de la Navarre. L'Empereur fit ensuite la paix avec la France & les Venitiens, à qui le Roi remit Verone, qui s'étoit enfin renduë à Lautrec, après une longue guerre qui avoit beaucoup coûté. Car dans les huit années qui s'écoulerent depuis la paix de Cambrai jusqu'à l'année 1517, on dépensa cinq millions d'écus d'or, comme les comptes rendus le firent voir dans la suite. Le traité des François avec les Suisses fut confirmé cette même année; & Galeas Visconti nous servit en cette occasion avec autant de zèle, qu'il nous avoit jusque-là témoigné de haine. Alors l'Italie étant délivrée de tous les Princes étrangers qui y avoient porté la guerre, Leon attaqua le duché d'Urbain. Ce Pape qui brûloit du désir d'agrandir sa maison, après avoir excommunié François-Marie duc d'Urbain, lui fit la guerre, & obligea l'Empereur & le Roi, qui avoient taché vainement de le détourner de cette entreprise, de lui fournir quelques troupes. Mais Julien¹ son frere n'ayant pas réüissi, le S. Pere s'accorda avec le Duc, par l'entremise de Hugue de Moncade viceroi de Sicile.

Exploit de
Selim II. em-
pereur des
Turcs.

Cependant Luther commençoit à faire beaucoup de bruit en Allemagne, & un grand nombre de Princes, de Seigneurs & de personnes du premier merite se declaroient ouvertement pour lui contre le Pape, qui au lieu de châtier l'audace & l'effronterie des Commis de sa ferme des Indulgences, n'y apportoit pour tout remede que des menaces & des censures contre ceux qui les décreditoient; enforte qu'il irrita le mal au lieu de le guérir. Se mettant même assez peu en peine de ce qui se passoit en Allemagne, il ne parut allarmé que des menaces des Turcs. Selim II. leur empereur, après avoir empoisonné son pere, fait mourir ses freres & ses neveux, tué le Roi des Amulites en Armenie, & vaincu Ismaël sphi de Perse, s'étoit emparé de la ville de Tauris, avoit battu Campson sultan de Syrie, sur les bords du fleuve Singa, & avoit réduit tout son Royaume sous sa puissance; il avoit enfin pris le grand Caire capitale d'Egypte & aboli l'Empire des Mamelus, dont il avoit fait pendre le roi Tonombeï. Après de si grands exploits en Orient, il étoit vraisemblable que ce conquerant

¹ Ce fut Laurent de Medicis neveu de Julien, & fils de Pierre, qui fit la guerre au duc d'Urbain, pour le pape

Leon X. son frere. Julien étoit mort avant cette entreprise qu'il avoit desapprouvée. Voyez Guiciard, l. 12. & 13. alloit

alloit tourner ses armes du côté de l'Europe. On employa donc toute l'année 1518. à lever des troupes pour s'opposer aux Turcs ; & tous les Princes chrétiens parurent s'y intéresser. Mais la mort de Selim arrivée alors, & le caractère de Soliman II. son fils & son successeur, qui sembloit moins féroce & moins belliqueux, calma un peu les allarmes du Pape & de la Chrétienté. Le S. Pere reprit donc ses premiers desseins, & se lia plus étroitement avec le Roi de France, qui procura le mariage de Laurent de Medicis neveu de sa Sainteté, avec Magdelaine de la Tour, comtesse de Boulogne & d'Auvergne, dont nâquit Catherine de Medicis, mariée à Henri duc d'Orléans, qui fut depuis le roi Henri II. Laurent vint en France, & par reconnoissance de l'honneur qu'il recevoit, il y apporta un bref de son oncle, qui se montrant liberal du bien d'autrui, permettoit au Roi de faire l'usage qui lui plairoit, de l'argent qu'on avoit levé sur les revenus Ecclésiastiques pour la guerre contre les Turcs.

Cependant l'empereur Maximilien accablé de vieillesse ; voulant se donner un successeur, tint pour la dernière fois la diete à Ausbourg ; il y recommanda aux Electeurs, Charles son petit-fils, & les pria instamment de l'élire roi des Romains. Mais il ne put y réussir, & s'en retournant en Autriche, il mourut en chemin à Lintz, le 12. de Janvier de l'année 1519. François, & Charles qui depuis la mort de Ferdinand portoit le nom de Roi Catholique, devinrent rivaux pour l'Empire. L'Archevêque de Mayence soutenoit le parti de Charles, & le Marquis de Brandebourg, secondé de l'Archevêque de Treves, soutenoit celui de François. Charles l'emporta, & fut élu roi de Romains, parce qu'il étoit né Allemand, & qu'il faisoit son séjour en Allemagne ¹. L'archevêque de Treves se récria en vain, & prédit inutilement les maux que cette funeste élection causeroit un jour au corps Germanique. L'événement a justifié sa prédiction. Il passa alors pour constant que les suffrages avoient été achetez ; & on reprocha beaucoup aux sept Electeurs d'avoir reçu des sommes considérables de la part des deux concurrents, sur-tout des ministres de François, &

1518.

1519.

Mort de
l'Empereur
Maximilien.
Election de
Charles V.

¹ Charles V. étoit né à Gand, & étoit proprement Flamand. Mais la Flandre, qui a fait long-tems partie de

la Gaule sous le nom de *Belgium*, a été depuis appelée *Inferior Germania*, d'où lui vient le nom de *Pays-Bas*.

de n'avoir pas plutôt élu quelqu'un de leur Collège. Car l'intention de François étoit moins d'attirer à lui les suffrages, que de les enlever à Charle, dont on redoutoit avec raison la puissance, & de faire élire quelque Electeur ou quelque autre prince d'Allemagne. Ayant dessein de reconquerir le royaume de Naples, & de rétablir Henri d'Albret dans celui de Navarre, il prévoyoit que le Pape, dont l'autorité & le secours lui étoient nécessaires pour cette entreprise, au lieu de le seconder, suivroit la legereté de son esprit & la bassesse de son cœur, qui l'entraînoient d'ordinaire dans le parti que la fortune favorisoit d'avantage. D'ailleurs il ne doutoit pas que Charle, jeune prince de grande esperance, se voyant dans un si haut point de puissance & de force, ne voulût recouvrer la Bourgogne, qu'il se plaignoit depuis long-tems, que Louis XI. eût enlevé à Marie son ayeule, & qu'il ne fit tous ses efforts pour chasser les François du Milanez, où il prétendoit que le Roi, à qui il n'en avoit point donné l'investiture, n'avoit d'autre droit que celui qu'il avoit acquis par le succès de ses armes. De plus, la haine ancienne & implacable de la maison de Bourgogne à l'égard du duc de Gueldres, qui étoit alors Charle d'Egmond, protégé par le Roi en dépit de Charle, faisoit juger que ces deux jeunes Monarques, jaloux l'un de l'autre, & ayant plusieurs sujets particuliers de se haïr, se feroient bientôt la guerre.

1520.
Affaires
d'Italie.

François ne fut point trompé dans son opinion. Car Leon X. ayant excommunié Luther, & approuvé l'élection de Charle, contraire à une clause de l'acte d'investiture du royaume de Naples, ce Prince ne manqua pas, pour complaire au Pape, de se déclarer contre la doctrine de Luther, dans la diete qui fut tenuë l'année suivante à Vormes, & de se liguier en même-tems avec ce Pontife, pour chasser les François de l'Etat de Milan & de toute l'Italie. Laurent de Medicis, qui sembloit être le lien de l'union du Pape & du Roi, étoit mort. Déjà Lautrec gouverneur du Milanez pour le Roi, informé des desseins de Leon, avoit tellement réglé le gouvernement Ecclesiastique dans cet Etat, que tout se rapportoit à l'Evêque de Tarbes, sans avoir aucunement recours à l'autorité du saint siege. Leon en fut si irrité, que quoiqu'il souhaitât avec ardeur de recouvrer Parme & Plaisance, dont les François étoient

les maîtres, & de déposséder du Duché de Ferrare Alfonse d'Est, à qui il avoit même tâché d'ôter la vie par trahison, il n'omit rien pour allumer la guerre en Italie, sans se souvenir que peu de tems auparavant il avoit exhorté tous les Princes chrétiens à l'union & à la paix. On marcha d'abord à Milan, parce que Leon haïssoit extrêmement Lautrec, & que Charle avoit bien envie d'être maître de cette place. Les Suisses, alliez de la France, auxquels il étoit dû des sommes considérables qu'on ne leur payoit point, ayant été subornez par l'Empereur, abandonnerent les François; ce qui rendit l'entreprise des ennemis très facile. On en attribua la faute à Louise de Savoye mere du Roi; car comme elle haïssoit Lautrec; dont elle se croyoit méprisée, & qu'elle ne vouloit pas qu'il pût acquerir de la gloire, elle sacrifia tout à sa vengeance, selon la coûtume des femmes, & divertit les sommes destinées au paiement des Suisses; ce qui couta la vie à Jacques de Beaulne de Samblançai, Surintendant des Finances, bon citoyen; & bon serviteur du Roi. François, qui ne pouvoit faire sentir à sa mere la colere où il étoit de la perte de Milan, s'en vengea sur un ministre innocent & vertueux.

Milan pris par l'Empereur fut mis entre les mains de François Sforce frere de Maximilien, comme on en étoit convenu; le Pape s'empara aussi de Parme & de Plaifance; mais dans le tems qu'il sembloit méditer les plus grandes entreprises, il mourut subitement, à l'âge de 47. ans, empoisonné, comme on l'a crû, par Barnabé Malespine son camerier. Jamais le ciel ne parut se declarer avec plus d'éclat pour l'agrandissement de l'Empereur, que lorsque les Cardinaux assemblez pour l'élection d'un nouveau Pape, se réunirent tous, après avoir été partagés, dans le choix du Cardinal Adrien, Hollandois de nation, précepteur de Charle, & qui étoit alors en Espagne avec Chievres, où l'un & l'autre avoient été laissez pour gouverner le Royaume. Car que pouvoit-il arriver de plus heureux à ce Prince, qui venoit de chasser les François de l'Etat de Milan, & d'affermir sa puissance en Italie, que l'élection d'un nouveau Pape, qui dégagé de toute affection particuliere, dont un Italien est peu exempt, n'eût en vûe que la tranquillité publique (à laquelle le portoit naturellement son peu d'élevation dans l'esprit) & qui fût en

Mort de
Leon X. Elec-
tion du Car-
dinal Adrien.

état de favoriser les intérêts d'un disciple si reconnoissant ? Cet événement fit tellement panacher tous les esprits du côté de l'Empereur , qu'après que le Roi eut essayé vainement de reprendre Parme & Pavie ; que les Suisses eurent été taillés en pieces près de la Bicoque ; que le marquis de Pescaire eut pris Lodi , & du Guast son cousin eut pris & mis au pillage la ville de Genes : les Venitiens , qui avoient au Roi des obligations toutes recentes , renoncèrent à son alliance , & se liguerent avec l'Empereur , le Pape , & François Sforce , par les conseils de George Cornaro , dont l'avis fut combattu par André Gritti , senateur d'un grand credit , qui depuis fut élu Doge , après la mort d'Antoine Grimani.

Revolte du
connetable de
Bourbon.

Mais la révolte du connetable Charle de Bourbon fut encore bien plus sensible au Roi. Charle prince fier & courageux , voyant avec chagrin que Louise de Savoye lui disputoit la succession aux biens de la maison de Bourbon , & que cette femme également imperieuse & libertine abusoit de son autorité excessive sur l'esprit indulgent de son fils , qu'elle avoit indisposé contre lui , traita secrettement avec l'Empereur & le Roi d'Angleterre , par le moyen de Maximilien comte de Buren , pour leur livrer la France & la partager entre eux. Or voici l'origine du différend qui s'éleva entre la mere du Roi & le Connetable. Jean I. duc de Bourbon , arriere-petit-fils de Robert de Clairmont fils de saint Louis & de Beatrix de Bourbon , avoit eu deux enfans de Marie fille de Jean duc de Berry , sçavoir , Charle , & Louis duc de Montpensier. De Charle naquirent Jean , & Marguerite mariée à Philippe comte de Bresse , devenu ensuite duc de Savoye ; & de ce mariage naquit Louise de Savoye mere du roi. Charles eut encore un autre fils nommé Pierre , pere d'une fille nommée Sufanne. Le Connetable , qui étoit fils de Gilbert de Montpensier , & petit-fils de Louis nommé ci-dessus , prétendoit recueillir la succession de Pierre , qui avoit herité de son frere aîné Jean , mort sans enfans , & il fondoit son droit sur une espece de substitution tacite de mâle en mâle , en usage dans la maison de Bourbon ; en sorte qu'il avoit même prétendu exclure de la succession de Pierre , Sufanne la propre fille de ce dernier , & que pour terminer le différend il l'avoit épousée , à condition que si Sufanne mouroit la premiere sans laisser d'enfans , tous les biens

de la maison de Bourbon appartiendroient au Connétable, à titre même de donation, s'il en étoit besoin, pour fortifier son droit. Or Susanne étant morte sans enfans, Louise de Savoye petite-fille de Charles I. par les conseils, à ce qu'on croit, du cardinal du Prat, voulut faire valoir le droit qu'elle prétendoit avoir par la mort de Susanne, sur la succession aux biens de la branche aînée de la maison de Bourbon. Elle prit cette affaire trop à cœur, & on ne put jamais la détourner d'intenter à contre-tems un procès fâcheux à un homme, qui par son mérite, par l'éminence de sa charge, & par sa qualité de premier prince du sang, méritoit toute sorte d'égards. C'est ainsi que la même femme qui avoit causé la perte du Milanéz, pensa causer aussi la ruine totale de la monarchie Françoisé.

La conjuration du duc de Bourbon ayant été découverte, il s'enfuit en Italie, dans le dessein de passer bien-tôt en Espagne, pour y épouser la princesse Eleonore sœur de l'Empereur, conformément à un des articles de son traité. Mais Charles V. voyant que le Duc étoit hors d'état d'exécuter ce qu'il lui avoit promis touchant la Bourgogne, jugea à propos de suspendre le mariage de sa sœur avec ce prince; & pour avoir un prétexte de différer son voyage en Espagne, il le fit Généralissime de ses armées en Italie, à la place de Prosper Colonne qui venoit de mourir. Déjà l'Empereur étoit retourné d'Allemagne en Espagne, pour appaiser quelques troubles excités par son absence, & dont le Roi s'étoit prévalu depuis deux ans pour reconquerir presque tout le Royaume de Navarre, & reprendre Pampelune, que l'Esparre frere de Lautrec assiegea & contraignit de se rendre. Ayant donc assemblé la plus forte armée qu'il put, il s'approcha de Pampelune, dans le dessein d'aller attaquer la Guienne. Mais la difficulté des chemins, la rigueur de l'hyver, & l'impossibilité où il se trouva de fournir à ses troupes la solde que les Etats d'Espagne s'étoient engagés de payer, le réduisirent à se contenter de prendre Fontarabie, qui se rendit par la lâcheté du commandant; & après cette expedition il prit le parti de s'en retourner. Le premier exploit du duc de Bourbon contre sa patrie fut dans la Provence, où ayant pris Aix, Toulon, & quelques autres petites places qui se rendirent, il voulut attaquer Marseille. Mais cette ville étant bien fortifiée, & d'ailleurs fort ennemie des

Espagnols, il ne pût réussir dans son entreprise, & fut obligé de repasser en Italie à la hâte & en desordre.

Il sembloit que le Roi accablé de tant de revers devoit peu songer à porter la guerre en Italie. Mais la retraite précipitée des Imperiaux, qui avoit eu l'air d'une fuite, inspira à ce prince plein d'ardeur & de courage, & brûlant du juste désir de se venger, la résolution de passer au plutôt les Alpes avec une puissante armée. La Fortune lui fut d'abord favorable: dès qu'il fut entré en Italie, François Sforce abandonna la ville de Milan, qui se rendit à nous, à la persuasion de Moron. Le Roi forma ensuite le siege de Pavie, où il ne se tint pas assez sur ses gardes, & manqua de vigilance & de précaution. Le pape Clement VII. qui venoit de succeder à Adrien, par la faction de Pompée Colonne auparavant son ennemi déclaré, lui ayant conseillé de partager ses troupes, il envoya un détachement dans le royaume de Naples sous la conduite de Jean duc d'Albanie cousin du roi d'Ecosse. Alors il fut attaqué par Bourbon & Lannoi, qui lui ayant livré bataille près de Pavie, taillerent son armée en pieces, & le firent lui-même prisonnier. Cette bataille sanglante & mémorable se donna le 24. de Fevrier, jour de la naissance de Charle V.

Bataille de
Pavie où Fran-
çois I. est fait
prisonnier.

1525.

Un si grand malheur paroissoit devoir être la ruine entiere de la France; le Roi néanmoins, dans sa déplorable situation, fit ce qu'il n'auroit osé esperer de pouvoir faire dans la plus brillante prosperité, & il montra par son exemple que le sort des rois humiliez & abattus touche toujourns les cœurs, & nous porte naturellement à la compassion; comme si la chute de ces Souverains infortunez nous avertissoit de celle dont nous sommes peut-être nous-mêmes menacez, & nous faisoit mieux sentir la foiblesse & la misere de l'humanité. En effet quoique l'Empereur eût témoigné beaucoup de modération au sujet de cet événement, il ne laissa pas de s'attirer la haine de toutes les Puissances de l'Italie; qui allarmées des succez de ce Monarque, & craignant pour elles-mêmes, déliberèrent ensemble, sans en être sollicitées, & résolurent unanimement de donner du secours au Roi prisonnier, autant qu'il leur seroit possible, & de rabaisser la gloire de son vainqueur. Le Pape qui avoit été incertain jusqu'alors sur le parti qu'il devoit prendre, sollicité d'un côté par Nic. de Schomberg, homme sage

& d'un grand poids, qui, comme il convenoit à un Allemand, étoit pour l'Empereur; & de l'autre par Jean Matthieu Gibert, qui haïssoit extrêmement les Espagnols, forma enfin la résolution de faire tous ses efforts pour abattre la puissance de l'Empereur en Italie. Il chargea donc Jérôme Moron chancelier du duc Sforce, de fonder le marquis de Pescaire, qui paroïssoit alors mécontent de l'Empereur, & de sçavoir s'il voudroit s'employer pour la délivrance de l'Italie: il lui fit dire, qu'en cas qu'il voulût entrer dans ce projet, il seroit déclaré Généralissime de toutes les troupes des princes conféderez, & que s'il réussissoit à chasser les Espagnols du royaume de Naples, il en seroit reconnu roi, moyennant l'hommage qu'il en feroit au Saint Siege, comme d'un Fief mouvant de l'Eglise. D'une autre part le Roi d'Angleterre, qui avoit toujours été si ennemi de la France, commença à devenir jaloux de la grandeur & des prosperitez de l'Empereur; & quoiqu'il eût eu avec François des différends considérables, il témoigna publiquement la part sensible qu'il prenoit à son malheur. L'Empereur craignant donc qu'un ennemi abattu ne lui en suscitât plusieurs autres, voulut affoiblir la haine & la jalousie de l'Europe dont il étoit l'objet, & résolut de rendre la liberté au Roi de France. Mercuce de Gatinare grand chancelier d'Espagne, & Charle de Lannoi vice-roi de Naples ne furent pas de même avis sur ce sujet; mais l'Empereur suivit celui de Lannoi, & ayant reçu en ôtages les deux fils de François, il lui permit de retourner en France, aux conditions stipulées dans le traité de Madrid. Mais ni ce traité ni la délivrance du Roi ne purent rassurer les esprits des princes d'Italie: car le marquis de Pescaire, qui mourut bien-tôt après, ayant découvert, mais trop tard (pour se justifier de la trahison dont il étoit soupçonné) tout ce que Moron avoit tramé avec lui, le Pape & la République de Venise se liguerent ouvertement avec le Roi. Cependant les Espagnols ayant pris Milan, exercerent long-tems tous les desordres & toutes les cruautez, où se porte la licence qui n'est retenuë par aucun frein: & le duc Sforce ne se voyant point secouru par les alliez, rendit la citadelle au Duc de Bourbon.

François I.
est mis en li-
berté.

Cependant l'Empereur pour se vanger du Pape¹, qui s'étoit

¹ C'étoit Clement VII. de la maison de Medicis.

Rome est prise & saccagée par les ordres de l'Empereur. Le Connetable est tué.

1527.

déclaré contre lui, défendit que dans toute l'Espagne on reconnût son autorité; & cet exemple fit voir qu'on peut, sans avoir aucun commerce avec le pape, conserver pendant quelque tems toute la forme de la discipline ecclésiastique. En même tems, les Colonnes fuscitez par l'Empereur se rendent les maîtres de la ville de Rome, & assiegent le Pape dans le château saint Ange¹. Quelque tems après les troupes Imperiales marchent à Rome, conduites par Bourbon; la Ville est prise & saccagée, 980. ans après qu'elle eût encore éprouvé le même traitement de la part de Totila. Telle fut la vengeance que Charle V. tira de Clement VII.

La ville de Genes fut encore une fois remise sous la puissance du Roi, & Lautrec, à qui, de l'avis du Roi d'Angleterre, on avoit donné la conduite de la guerre en Italie, ayant pris plusieurs Villes dans le Milanéz, fit entrer enfin son armée dans le royaume de Naples, à la sollicitation du Pape. Pierre Navarre & Renzo de Ceri, qui étoit très-aimé du roi pour avoir défendu Marseille avec beaucoup de courage, avoient déjà fait de grands progrès dans l'Abruzze & dans la Pouille. Le Prince d'Orange qui après la mort de Lannoi avoit été fait vice-roi de ce royaume, s'enferma dans Naples, & en soutint le siege avec beaucoup d'habileté & de courage. Mais Hugue de Moncade, vice-roi de Sicile & Général de l'armée de mer, ayant été défait & tué dans un combat naval par Philippin Doria, les François se flatterent d'être bien-tôt les maîtres de la ville. Cependant cette victoire nous fut défavantageuse: car aussitôt après, Doria, soit par caprice, soit par mécontentement, quitta le parti de la France; le marquis du Guast fut mis en liberté, la maladie se mit dans notre armée & la ruina, & Lautrec mourut de chagrin. Alors Michel Antoine marquis de Salusses, qui après la mort de ce Général avoit été élu chef de l'armée par nos troupes, leva le siege, & les conduisit à Averse. Mais dans sa marche il fut attaqué & blessé à mort par les Imperiaux, & ayant été contraint de leur rendre la Place, il fut transporté à Naples, où il mourut de sa blessure. Nos affaires n'allèrent pas mieux dans le Milanéz ni à Genes. Car André Doria ayant repoussé Charle de la Rochefoucauld Seigneur de Barbesieux, Général des galeres,

¹ M. de Thou l'appelle *Mausoleum Adriani*.

entra dans la ville de Genes, dont il se rendit maître, ainsi que du château, & bien-tôt après il chassa les François de Savone. François de Bourbon comte de Saint Paul marchant à Pavie, où il avoit envoyé devant lui le comte Gui Rangone, fut défait & pris auprès de Landriano, par Antoine de Leve.

Tous ces événemens firent penser à la paix. Le Pape se rendit à Barcelone, ¹ & conclut en son particulier un traité d'alliance avec l'Empereur. Ensuite François en personne fit la même chose à Cambrai, & traita avec Marguerite tante de l'Empereur, sans la participation des alliez : & lorsqu'ils se plainquirent à lui de ce procédé, il s'excusa sur le désir ardent qu'il avoit de voir ses enfans en liberté. Enfin les Vénitiens & les autres confederez traiterent aussi à certaines conditions, dont la principale fut de rendre toutes les villes dont ils s'étoient emparez dans l'Abruzze, dans la Marche d'Ancone & dans la Poüille.

Les François ayant abandonné toute l'Italie, l'Empereur jugea à propos de s'y rendre ; mais y ayant trouvé la paix bien établie, & n'ayant plus à craindre aucuns troubles dans ses Etats, il repassa en Autriche, où il s'opposa vivement & avec un très-grand courage aux efforts de Soliman, qui assiegeoit ² Vienne. L'année suivante Charle reçût à Boulogne des mains du Pape la couronne imperiale, & cette cérémonie se fit le jour de sa naissance. Ensuite il alla tenir la diete à Ausbourg, où l'on agita, mais sans aucun fruit, les disputes de la Religion. Enfin voyant que tout lui réussissoit, & ne voulant laisser échapper aucune occasion d'augmenter sa puissance, il fit élire roi des Romains Ferdinand son frere, dans la vûe de perpetuer l'empire dans sa maison. La ville de Florence, cette même année, se rendit à l'Empereur après un long siège, où le prince d'Orange fut tué. Ferdinand de Gonzague eut le commandement de l'armée en sa place, & Alexandre de Medicis, fils naturel de Laurent, fut fait duc de Florence, suivant le traité conclu entre l'Empereur & le Pape, qui,

1529.

1530.

¹ Le Pape n'alla pas à Barcelone ; il se contenta d'y envoyer l'Evêque de Vaïson, qui traita avec l'Empereur.

² L'Empereur Charle V. étoit à Boulogne aux mois de Septembre & d'Octobre 1529, lorsque Soliman assié-

geoit Vienne. Ce fut son frere Ferdinand qui s'opposa aux armes du Turc. L'année suivante il fut couronné à Boulogne le 24. Février, par le Pape Clement VII.

quoique pasteur universel des Chrétiens, employoit contre eux les armes des plus puissans princes, pour les opprimer, & satisfaire son ambition particuliere & celle de sa maison. Le prince d'Orange dès le commencement avoit témoigné hautement qu'il détestoit cette entreprise, & il ne craignit point de dire à l'Empereur que c'étoit malgré lui qu'il alloit à cette expedition, comme l'a écrit Guichardin, qui est à mon gré l'un des meilleurs historiens modernes. L'Empereur se voyant ensuite menacé d'une guerre de la part des Turcs, fit la paix avec les Protestans, par la médiation d'Albert électeur de Mayence & de Louis électeur Palatin, & étant allé à Vienne à la tête d'une nombreuse armée, dont les soldats mal payez se mutinerent; il s'en retourna en Italie & ensuite en Espagne. Le Pape, qui par son alliance avec l'Empereur avoit ruiné la liberté de sa patrie, c'est-à-dire, de Florence, voulant avoir, comme on dit vulgairement, deux cordes à son arc, s'allia aussi avec François I. & ayant indiqué cette année un Concile à Mantouë¹, il vint à Marseille, & y maria Catherine fille de Laurent de Medicis & de Magdelaine de la Tour d'Auvergne à Henri, second fils du Roi.

1533.

Mort de
Clement VII.
Farnese lui
succede sous
le nom de
Paul III.

Sur la fin de l'année suivante Clement VII. mourut le 25. de Septembre, & eut pour successeur Alexandre Farnese, fils de Pierre-Louis Farnese élu le 11. de Novembre, qui voulut d'abord prendre le nom d'Honoré V. & qui ensuite prit celui de Paul III. Sa sobriété, son air modeste, son goût pour l'étude, & une santé délicate qu'il affectoit, servirent à voiler son ambition, & lui frayerent le chemin à la papauté. L'année suivante fut signalée par la prise de Tunis, expedition glorieuse à l'Empereur & avantageuse à la Chrétienté; car le château qui fut alors bâti à l'entrée du lac, contint les Corsaires, & rendit la navigation plus sûre.

1536.

Depuis que les enfans du Roi avoient été mis en liberté par le traité de Cambrai, la France n'avoit point fait la guerre: mais elle prit les armes l'année suivante, à l'occasion que je vais dire. François Sforce, qui venoit de faire sa paix avec l'Empereur, avoit prié le Roi de lui envoyer pour résident l'écuyer Merveilles, gentilhomme Milanois, qui avoit toujours

¹ Le Concile fut bien proposé à Mantouë; mais l'indiction ne s'en fit que par Paul III. successeur de Clement VII.

été très-consideré à la cour de Louis XII. & à celle de François. Mais craignant que cela ne donnât quelque défiance à l'Empereur, il souhaita que son ministere fût tenu secret. Merveilles à la sollicitation de François Taverne son neveu, qui avoit beaucoup de crédit auprès du Duc, se rendit à Milan, comme pour des affaires particulieres & personnelles; mais réellement en qualité de résident pour le Roi. Cependant l'Empereur qui prenoit aisément ombrage, eut quelques soupçons sur l'emploi de Merveilles, & s'en plaignit plusieurs fois à Sforce, qui le nia toûjours. Enfin ce Duc voyant que l'Empereur qu'il craignoit, & dont il esperoit beaucoup, le pressoit sur cet article, & y ajoûtoit même des menaces, il voulut se disculper par l'action la plus injuste & la plus noire. Il fit arrêter Merveilles, comme coupable d'un meurtre commis en la personne d'un gentilhomme de la maison de Castiglione, & lui ayant fait faire son procès en trois jours; sans observer les formes ordinaires de la justice, il lui fit couper la tête pendant la nuit. Par cette action il fit si bien sa cour à l'Empereur, & merita tellement ses bonnes graces, que sans differer, ce Prince lui fit épouser Christine, fille du Roi de Dannemarc & de sa soeur Isabelle; à quoi il avoit jusqu'alors differé de consentir. Le Roi justement indigné que le droit des gens eût été ainsi violé en la personne de son ministre, s'en plaignit à tous les princes chrétiens, & prétendit que le duc de Milan étoit obligé de lui en faire satisfaction. Mais l'Empereur prit le parti du Duc, & soutint qu'il avoit bien fait. Sforce de son côté répondit qu'il n'avoit pas jugé que la conduite qu'on avoit tenuë à l'égard de Merveilles dût interesser le Roi, à qui il sçavoit bien qu'il devoit toute sorte d'égards & de respects. Taverne même vint en France pour justifier son maître sur cette action, devant le Conseil du Roi. Mais ayant été verifié par ses écrits & par son aveu même, que le Duc avoit sçu ce qu'il feignoit d'ignorer, & que Taverne lui-même avoit sollicité le Roi d'envoyer Merveilles à Milan, on le renvoya chargé de honte & de confusion. Le Roi ne pouvant tirer du Duc aucune satisfaction sur cette injure, résolut enfin d'en avoir raison par la voye des armes, & sans croire violer en cela le traité de Cambrai, il leva une armée.

Mais prévoyant qu'il lui faudroit mener ses troupes en Italie par la Savoye, il envoya des Ambassadeurs au Duc, pour lui demander passage, & le prier en même tems de lui faire raison, au sujet de la succession de Louise sa mere, dont il lui avoit déjà fait parler, mais inutilement. Le Duc refusa absolument le premier article; & quant au second, il répondit d'une maniere subtile & artificieuse: ce qui fit résoudre le Roi à faire marcher contre lui l'armée destinée à aller attaquer le Duc de Milan, dont la mort arrivée en ce tems-là éteignit tout desir de vengeance, & tint lieu de satisfaction. Antoine de Lève se saisit de Milan au nom de l'Empereur, qui à son retour d'Afrique passa par Naples. Veli, qui l'avoit toujours accompagné dans cette expedition, lui avoit fait part du dessein du Roi. L'Empereur, qui vouloit, ou le détourner de cette guerre, ou du moins la lui faire différer, fit dire à Veli par Granvelle, qu'il souhaitoit s'allier plus étroitement avec son Maître, & lui laissa concevoir quelque espérance de la restitution du Milanez. Veli ne manqua pas de mander au Roi les intentions de l'Empereur; mais François pénétrant ses artifices, jugea à propos de ne point abandonner son entreprise, pour laquelle il avoit fait tous les préparatifs nécessaires. Il envoya donc contre la Savoye le comte de Saint Paul, & Philippe Chabot comte de Brion, amiral de France, qui s'emparerent de ce pays, & même de la plûpart des autres terres de la dépendance du Duc au-delà des Alpes. Mais le Roi ne voulut pas que son armée entrât dans le Milanez. Cependant l'Empereur qui vint à Rome, irrité de ce qui s'étoit passé, prononça en présence du Pape, des Cardinaux & des Ambassadeurs de France, un long discours qu'il avoit préparé, où après avoir beaucoup déclamé contre la France, il mit sur le compte du Roi les guerres qui avoient jusqu'alors troublé la tranquillité des royaumes Chrétiens: il ajoûta, qu'il n'avoit jamais tenu, & qu'il ne tenoit pas encore à lui, qu'on ne terminât tous les différends par les voyes de la douceur & de la négociation. Mais comme dans ce discours il dit quelque chose qui avoit un sens oblique & injurieux pour le Roi, les Ambassadeurs de France le supplierent de vouloir bien expliquer certains termes dont il s'étoit servi. Le lendemain il parla avec plus de moderation, & adoucit ce qu'il avoit dit la-veille avec trop.

d'aigreur. Ce discours de l'Empereur, & la réponse par écrit que le Roi jugea à propos d'y faire, ont été inferez dans les Livres qui nous restent d'un grand corps d'histoire générale, composée par Guillaume du Bellai, seigneur de Langey, homme également recommandable par son illustre naissance, par son rare sçavoir, par sa prudence, & par son courage à la guerre.

Le cardinal de Lorraine s'étant vainement employé pour ménager un accommodement, & l'Empereur ayant retiré la parole qu'il avoit donnée de restituer le Milanez au Roi, il fallut en venir aux armes. La premiere place qui fut attaquée, le fut par Antoine de Leve qui la prit. Vers le même tems, le marquis de Salusses, que le Roi avoit comblé de bienfaits, quitta le parti de la France, & s'attacha par une politique frivole à celui de l'Empereur, parce que des devins lui avoient dit que Charles V. se rendroit maître de toute la Chrétienté, & détrôneroit même le Roi de France. L'expédition malheureuse de l'Empereur en Provence, qui s'engagea dans cette entreprise contre le sentiment du marquis du Guast & de Ferdinand de Gonfague, fut pour nous un avantage considerable; mais contre-balancé en même tems par la mort du Dauphin François, prince de grande esperance, qui, comme on l'a sçû dans la suite, mourut empoisonné. On en accusa les Ministres de l'Empereur, qui en avoient d'avance répandu la nouvelle à Venise: cependant on n'a jamais pû découvrir certainement le veritable auteur de cette action: & quoique le Roi eût été extrêmement sensible à la perte de son fils aîné, il ne put ou ne voulut pas approfondir cette affaire. Celui qui fut convaincu d'avoir donné le poison, avoua qu'il avoit fait part de son dessein aux gens de l'Empereur, mais pour détourner les soupçons, il chargea d'autres personnes.

La conduite & la valeur d'Anne de Montmorenci ayant fait perdre à l'Empereur l'esperance de s'emparer de la Provence, ce prince qui voyoit ses forces affoiblies, repassa en Italie, & de là en Espagne, après la mort d'Antoine de Leve, qui avoit été le principal auteur de cette entreprise, & qui avoit garanti à son maître une victoire certaine, s'il attaquoit les François dans leur pays, où ils ne s'attendoient pas de voir entrer l'ennemi. Cet Antoine de Leve, qui n'avoit été d'abord

que simple soldat, avoit passé par tous les degrés de la milice, & étoit enfin parvenu au comble des honneurs de la guerre : enflé du progrès rapide de sa fortune, & de tous ses heureux succès, il étoit devenu si audacieux & si insolent, qu'il publioit hautement, avec une orgueil vraiment Espagnol, fondé sur certaines prédictions qui lui avoient été faites, que Charle son maître seroit roi de France, & que pour lui, selon ses desirs, il mourroit glorieusement à Paris dans le sein de la victoire.

Arrêt du
Parlement de
Paris contre
l'Empereur.

1538.

Sur ces entrefaites, le comte Henri de Nassau ayant formé sans succès le siege de Peronne sur la Somme, avec les troupes qu'il avoit levées dans les Pays-bas, & pris Guise par la lâcheté des Bourgeois, se retira en Flandre. Le Roi vint alors à Paris, & s'étant rendu au Parlement, il fit de grandes plaintes de la conduite de l'Empereur à son égard ; ce qui déterminâ cet auguste Corps à prononcer un Arrêt contre lui. Le Roi alla ensuite à Amiens, à la tête d'une armée, & ce fut là qu'Anne de Montmorenci fit paroître la même conduite & la même valeur, dont il avoit donné des preuves en Provence. Il prit Hédin, forte place de l'Artois, & fit entrer dans Terroïenne des soldats & des vivres. Mais le comte de Buren ayant pris Saint Paul & Monstreüil, on conclut pour trois mois une trêve qui regardoit les frontieres des Pays-bas & de la Picardie. Cependant le marquis du Guast, Lieutenant général de l'Empereur en Italie, s'étoit emparé de plusieurs villes, & avoit formé le siege de Pignerol : le Dauphin accompagné d'Anne de Montmorenci passa en Italie, par l'ordre du Roi son pere, & défit d'abord César Magi, capitaine Napolitain d'une grande réputation, qui avoit entrepris avec des troupes d'élite, de disputer le passage des Alpes à l'armée de France. Cette victoire, à laquelle on ne s'attendoit pas, fut complete. Le Roi ne tarda pas à venir aussi en Italie, où l'on convint d'une trêve, jusqu'au mois de Fevrier, pareille à celle qui avoit été faite pour la Flandre & la Picardie. Alors le cardinal de Lorraine & Anne de Montmorenci se rendirent à Leucate, où l'on ne put convenir des conditions de la paix, & où l'on prolongea la trêve pour six mois. De là, Montmorenci étant venu à Moulins, capitale du Bourbonnois, le Roi lui donna l'épée de Connétable, pour récompenser ses services & ses belles actions ; ce qui fut généralement approuvé.

Cette même année le Pape & le Roi eurent une entrevûe à Nice, où la trêve entre l'Empereur & le Roi fut confirmée pour dix ans, afin que dans cet espace de tems on pût tranquillement tenir le Concile, & se préparer à la guerre contre le Turc. Peu de tems après, ces deux Princes conférerent ensemble à Aigues-Mortes, & se donnerent mutuellement quelques signes d'une amitié fraternelle. L'Empereur fit esperer au Roi, qu'à certaines conditions ils pourroient établir entre eux une paix solide & durable. Mais ce qui les devoit unir étroitement, fut presque la cause d'une rupture entiere. Car l'année suivante il arriva que les habitans de Gand, soit par legereté, soit à cause des impôts, dont la princesse Marie leur Gouvernante les accabloit, se révolterent, & envoyerent à François des députez pour le prier de vouloir bien les prendre sous sa protection, comme anciens sujets de la couronne de France. Le Roi fidele à la trêve & à l'amitié nouvelle qui étoit entre l'Empereur & lui, ne voulut point accepter la proposition des Gantois. L'Empereur informé de leur révolte & de leur démarche, résolut alors de se rendre dans les Pays-bas pour arrêter le progrès d'un si dangereux exemple. Mais voyant qu'il ne pouvoit passer ailleurs que par la France, sans être obligé de lever une nombreuse armée, qu'il ne pourroit mettre sur pié aussi promptement qu'il étoit nécessaire, il envoya des Ambassadeurs au Roi, pour lui demander la permission de passer par ses Etats. Il regardoit ce passage par la France d'autant plus avantageux pour lui, que cela feroit juger qu'il y avoit une liaison étroite entre le Roi & lui, & que les Gantois n'ayant rien à esperer du côté de la France qui les abandonnoit, rentreroient plus aisément dans leur devoir. Pour obtenir cette permission avec plus de facilité, il avoit fait esperer à George de Selve, évêque de Lavour, ambassadeur du Roi auprès de lui, la restitution du Milanez. Il souhaita néanmoins qu'on ne traitât point alors de cette affaire; de peur qu'il ne semblât qu'il eût fait cette restitution malgré lui, & non librement & de son plein gré. Mais il promit de satisfaire le Roi, dès qu'il seroit arrivé dans les Pays-bas.

Il fut reçu en France avec les plus grands honneurs. Les enfans du Roi allerent au-devant de lui sur les frontieres du Royaume, & il entra dans Paris avec une pompe magnifique ;

L'Empereur
vient à Paris.

1540. étant accompagné par le Roi même. Il est difficile de décider lequel de ces deux Princes montra plus de grandeur en cette occasion ; ou Charle , qui venoit librement & sans crainte se mettre au pouvoir d'un roi qu'il avoit si souvent irrité , & qu'il avoit traité avec si peu d'égards dans sa prison ; ou François , qui généreux & magnifique en cette occasion , eut la délicatesse de ne lui faire aucune demande , quelque juste qu'elle pût être , & de ne lui parler d'aucune affaire pendant le séjour qu'il fit dans ses Etats. Cependant l'Empereur promit expressément au Connétable de rendre le Milanez ; jusques-là , que ce seigneur en répondit au Roi. Mais lorsque l'Empereur fut arrivé à Valenciennes , & qu'il vit qu'il n'avoit plus rien à craindre de la révolte de Gand , l'Evêque de Lavour l'ayant vivement pressé d'exécuter sa promesse , il commença à tergiverser , & ensuite déclara nettement qu'il n'en feroit rien. Le Roi justement irrité du procédé & de la mauvaise foi de l'Empereur , disgracia le Connétable , qu'il aimoit beaucoup auparavant , & lui ordonna de s'éloigner de la Cour ; & renonçant dès-lors aux vûes qu'il avoit pour la paix , il ne songea plus qu'à recommencer la guerre.

Il avoit envoyé à Venise l'année précédente , avec le marquis du Guast ambassadeur de l'Empereur , Claude d'Annebaut , fait maréchal de France après la mort de Montejan : on les avoit joints ensemble , pour faire connoître à la République l'union des deux Monarques , & lui persuader de persévérer constamment dans sa confédération avec l'Empereur contre le Turc , de laquelle elle paroissoit vouloir se départir. Cependant les plus sages crurent que cette jonction des deux Ambassadeurs avoit été un trait de la politique de l'Empereur , dans le dessein d'indisposer Soliman contre le Roi , & de rendre aussi ce prince suspect au Roi d'Angleterre devenu son ennemi , pour avoir répudié Catherine sa tante qui venoit de mourir ; il comptoit que par ce moyen il pourroit l'aliéner de la France , & se le rendre favorable. Mais François , après tant de fourberies de la part de Charle , fit sçavoir aux Venitiens l'état de ses affaires , & résolut de renouveler son alliance avec Soliman. Il ordonna donc à César Fregose Genoïse , & à Antoine Rincon Espagnol , de se rendre ensemble à Venise , & à Rincon d'aller de-là à Constantinople. Mais le marquis du Guast

Guast leur dressa des embûches sur le chemin ; & dans le tems qu'ils descendoient le Tesin , ils furent tuez , à trois milles au-dessus de l'endroit où cette riviere se décharge dans le Pô.

Le Roi se plaignit encore de ce procedé indigne à tous les Princes Chrétiens , surtout au Pape , & aux Princes d'Allemagne , & voyant que Charle ne lui en faisoit aucune raison , il lui déclara la guerre. Mais afin de la faire avec plus de justice & de succès , & d'affoiblir son ennemi en l'attaquant par différens endroits , il envoya une armée dans le Luxembourg ; commandée par son fils le duc d'Orleans , & une autre dans le Roussillon , sous la conduite du Dauphin. Il prétendoit que le Luxembourg lui appartenoit , du chef de Louis d'Orleans son bisayeul , & frere du roi Charle VI. & que ce pays avoit été usurpé par Philippe duc de Bourgogne , & par Charle son fils. Pour ce qui est du comté de Roussillon , il alléguoit qu'on se souvenoit encore que la cession que Charle VIII. en avoit faite au Roi Ferdinand , sous certaines conditions que ce dernier n'avoit point remplies , & au préjudice de la Couronne de France , étoit nulle ; d'autant plus que Charle VIII. n'avoit consenti à cette cession qu'à la persuasion d'Olivier Maillard , qui étoit un traître & un scelerat. L'entreprise du Dauphin contre Perpignan ne réussit point ; mais le duc d'Orleans fut plus heureux.

Cette même année , les habitans de la Rochelle , qui s'étoient révoltez , éprouverent la clemence du Roi. Sa conduite loüable en cette occasion sembla condamner celle de l'Empereur , qui s'étoit montré si cruel dans la punition des rebelles de Gand , dont il avoit fait mourir un grand nombre. L'année suivante fut employée à réparer les fortifications des villes & des citadelles d'Italie & des Pays-bas. Antoine de Bourbon duc de Vendôme , gouverneur de Picardie , rendit celle qui suivit , très-remarquable par un grand nombre d'exploits , par la prise de plusieurs villes , & surtout par la défense de Landreci assiégée par les Imperiaux , qui étoient commandez par les plus vaillans Capitaines. Cependant le Roi ayant en même tems sur les bras , d'un côté les forces des Anglois , qui avoient fait une descente en France , & de l'autre celles de l'Empereur , qui étoit à la tête d'une armée nombreuse , qu'il avoit levée en Allemagne , ne se trouvoit guéres en état de résister à

1544.

ces deux puissans princes liguez contre lui, & qui l'obligeoient de partager ses troupes. Il avoit gagné quelques mois auparavant la fameuse bataille de Carignan ¹, où notre armée étoit commandée par François de Bourbon duc d'Anguien, frere du duc de Vendôme : mais le Roi avoit perdu plusieurs villes sur la frontiere de Champagne; ce qui le porta à signer à Crépy le 24. de Septembre un traité de paix avec l'Empereur, à des conditions honorables pour la France. Le Roi d'Angleterre, qui assiegeoit depuis longtems Boulogne, dont il espéroit se rendre bien-tôt le maître, ne voulut point être compris dans ce traité. Il la prit en effet peu de tems après, moins par la trahison que par la lâcheté de Vervins qui la défendoit.

J'ai crû devoir exposer succinctement tout ce qui s'est passé entre le roi François I. & l'empereur Charles V. c'est-à-dire, entre la France & l'Espagne, pendant l'espace de 50. ans. Il est vrai que j'ai repris les choses d'un peu loin; mais ce que j'ai à raconter dans la suite est tellement lié avec ces événemens, que ceux qui les ont suivis, ne sçauroient être bien entendus, sans la connoissance de tout ce que j'ai rapporté. Il me reste maintenant à parler, suivant mon dessein, des autres Puissances de l'Europe. Pour ce qui regarde l'Angleterre, & la guerre qu'elle eut alors avec nous, j'en ai dit assez : mais il faut raconter l'origine de la séparation des Anglois d'avec l'Eglise Romaine; événement qui a causé tant de mouvemens & de troubles parmi eux, & qui a enfin produit le changement de leur religion.

Origine du
Schisme d'An-
gleterre.

Henri VII. qui fut un grand roi, ayant éteint les factions de son royaume, & voulant par l'alliance des princes étrangers affermir sa puissance, avoit marié Artus son fils aîné, âgé de 15. ans, avec Catherine, l'une des deux filles de Ferdinand & d'Isabelle. Mais ce jeune Prince étant mort quelque tems après, de la maladie appelée consommation, le Roi son pere, dont la politique ne vouloit pas laisser échapper une alliance si avantageuse, résolut de faire épouser Catherine à Henri frere d'Artus : & comme un pareil mariage étoit contraire aux loix du Christianisme, on eut recours à l'autorité du Pape Jule II. qui en accorda la dispense. Ainsi Henri VIII. épousa la Princesse

¹ On l'appelle la bataille de Cerisoles, lieu au-delà du Pô, où le Marquis du Guast fut défait, lorsqu'il vou-

loit venir au secours de Carignan assiégé par les François, & qui est situé endeca du Pô.

Catherine, après la mort du Roi son pere, & en eut plusieurs enfans, qui ne vécurent pas long-tems; excepté Marie, née à Greenwich le 18. Fevrier de l'année 1515. qui survécut à son pere & à sa mere. Comme elle n'avoit point de freres, elle porta le nom de princesse de Galles; c'est-à-dire, qu'elle fut destinée par son pere pour être l'héritiere de la couronne. Depuis elle épousa le Dauphin François¹, qui mourut à Tournon. Henri & Catherine son épouse vécurent ensemble pendant 20. années en bonne intelligence. Mais ce Prince, qui malgré l'élevation de son esprit, avoit beaucoup de penchant à l'amour, & de foiblesse pour les femmes, commença à se dégoûter de la sienne, dont les mœurs étoient austeres, & qui ne prenoit aucun soin de sa parure. Il songea donc alors à faire casser son mariage. Il donnoit toute sa confiance à un homme de basse extraction, nommé Wolsey, que son orgueil & son ambition, qui l'avoient rendu odieux aux seigneurs du royaume & à toute la noblesse, firent périr dans la fuite. Cet homme, par la faveur de son maître, étoit parvenu aux plus grandes dignitez; il possédoit l'évêché de Wincestre, & l'archevêché d'Yorck, & avoit obtenu le chapeau de cardinal; il s'étoit vu employé dans une très-importante ambassade, & il avoit alors l'administration de toutes les affaires de l'Etat. L'Empereur, persuadé qu'il étoit de son interêt de conserver toujours l'union que les princes de la maison de Bourgogne avoient formée entre-eux & les rois d'Angleterre, mettoit tout en usage, sans épargner même les respects, pour se concilier l'amitié de Wolsey; jusque-là, que dans les lettres qu'il lui écrivoit, & qui étoient toujours de sa main, il signoit: votre fils & votre cousin Charle. Pour flatter encore plus son orgueil, il lui faisoit espérer qu'après la mort de Leon X. il le feroit élire pape.

Cependant Adrien ayant succédé à Leon, & ayant été élu contre toute apparence, Wolsey, au désespoir de voir son espérance trompée, tourna contre l'Empereur la haine qu'en sa considération il avoit jusqu'alors témoignée contre les François. Ayant donc scû le dessein de son maître, il voulut profiter de cette occasion pour lui faire sa cour, & pour se venger en même tems de Charle V. Il ne fit part de son projet qu'à un petit nombre de personnes; puis il engagea l'évêque de Tarbes,

¹ Le fils aîné de François I.

ambassadeur de France à la cour d'Angleterre, à proposer à Henri, dans son Conseil, une alliance avec François I. & à soutenir que son mariage avec Catherine d'Arragon étoit nul de droit divin, comme contracté contre les loix positives de Dieu & de l'Eglise. Marguerite, sœur de François, princesse d'une grande beauté, & veuve de Charles duc d'Alençon mort depuis peu, fut donc alors destinée pour épouser Henri; & le cardinal Wolsey fut envoyé en France avec l'évêque de Tarbes, pour y traiter de la dissolution du mariage de ce Prince. Mais à peine Wolsey fut-il arrivé à Calais, qu'il reçut une défense du Roi son maître, de parler de son mariage avec Marguerite. Il apprit en même tems par les lettres de ses amis, que Henri songeoit bien moins à s'allier au sang de France, qu'à satisfaire l'amour aveugle dont il brûloit pour Anne Boulen, fille du chevalier Thomas Boulen, qu'il vouloit épouser contre son honneur & contre ses intérêts. Le Cardinal, qui, comme tout le monde le croyoit, avoit conseillé au Roi son maître de répudier la reine Catherine, afin d'épouser la princesse Marguerite, fut d'autant plus mortifié du contr'ordre de Henri, qu'il avoit compté sur l'appui de la cour de France, pour se soutenir contre la haine & la jalousie des Anglois, que son credit & son trop grand pouvoir lui avoient attirées, comme il le sçavoit bien. Mais voyant qu'il ne dépendoit plus de lui de changer le dessein qui avoit été pris touchant le divorce, il jugea à propos de dissimuler.

Cela arriva au tems de la prise de Rome, & lorsque Clement VII. étoit retenu comme prisonnier dans le château Saint-Ange. Henri persuada à François d'envoyer une armée en Italie sous la conduite de Lautrec, afin de délivrer le Pape qui étoit au pouvoir des Imperiaux; il se flatta que le saint pere, touché de ce bon office qu'il lui auroit rendu, feroit porté à lui accorder la dispense qu'il demandoit. On envoya donc à Rome, par le conseil de Wolsey, Etienne Gardiner, & François Briand, pour solliciter cette grace du saint siege. Clement, qui d'un côté craignoit de prononcer sur une affaire de cette conséquence, où il s'agissoit de répudier une grande princesse, & qui de l'autre ne vouloit pas déplaire à un monarque, à qui il avoit des obligations, & qui avoit mérité le titre de défenseur de la foi, par un ouvrage qu'il avoit

publié contre Luther , trouva un expedient qu'il crut capable de le tirer de cet embarras. Il envoya en Angleterre le cardinal Campeggio , en qualité de Legat du saint siege , afin de juger cette affaire conjointement avec le cardinal Wolsey. Mais le Legat , suivant les ordres qu'il avoit reçûs , tira l'affaire en longueur ; & ayant été informé de la défaite de Lautrec , par les lettres du pape , qui crut ne devoir pas dans cette conjoncture déplaire à l'Empereur , il partit d'Angleterre après beaucoup de subterfuges & de délais , sans avoir rien terminé ; ce qui mécontenta & irrita extrêmement Henri. Wolsey , qui dans cette occasion n'avoit pas témoigné assez de chaleur , au gré du Roi , perdit peu à peu les bonnes graces de ce prince ; & ayant été quelque tems après arrêté par Thomas Howard duc de Nortfolc , il fut obligé de se démettre de l'évêché de Wincestre. Ensuite ayant été mandé à la cour pour comparoître devant le roi , il mourut de chagrin dans le voyage. Thomas Morus , homme recommandable par sa probité & par son sçavoir , fut fait chancelier d'Angleterre en sa place , quoiqu'il ne fût pas plus disposé que Wolsey , à favoriser le divorce du Roi.

Cependant ce prince éperdument amoureux , & dont les desirs ardens ne pouvoient plus souffrir de retardement , donna l'archevêché de Cantorberi à Thomas Crammer , après la mort de l'archevêque Guillaume Warrham , dans l'idée que ce prelat rendroit un jugement favorable au sujet de son divorce. Il déclara en même-tems criminels de haute trahison ceux du clergé , qui auroient , au mépris des droits de la couronne , trop déferé à l'autorité du Pape , & lui auroient payé un tribut qui ne lui étoit point dû. Cependant le Pape jugea le 16. de Mars de cette année 1534. en faveur de la reine Catherine , pour complaire à l'Empereur neveu de cette princesse. Henri , qui depuis un an avoit répudié Catherine & épousé secrettement Anne Boulen , & qui avoit consulté sur cette affaire un grand nombre de théologiens , & sur-tout ceux de la faculté de Paris (qui , à ce qu'on prétendit , s'étoient laissé corrompre par argent & avoient vendu leur avis) vit bien qu'il n'avoit plus rien à esperer du Pape ; & il abolit dans ses Etats l'autorité du saint siege par un acte solennel du Parlement , défendit de lui payer le tribut ordinaire qu'on lui payoit depuis long-tems , decerna la

1534.

peine de mort contre quiconque reconnoîtroit dans le Pape aucun pouvoir souverain sur l'Angleterre, & obligea le clergé de ce royaume & celui d'Irlande, de prêter le serment de suprématie, par lequel ils regarderoient le Roi comme le chef immédiat de l'église Anglicane après Jesus-Christ. Ce changement de la discipline ecclesiastique n'en causa alors aucun dans la doctrine. Car dans le synode qui fut tenu à Londres le 8. de Juin, Henri confirma la doctrine ancienne, qui avoit été reçüe de tout tems dans l'Eglise universelle, & il fit ensuite mourir également ceux qui l'avoient abandonnée, pour suivre les opinions de Luther & de Zuingle, & ceux qui soutenoient l'autorité du Pape. Par cette conduite il se rendit également odieux, & aux Protestans & aux Catholiques, qui condamnoient tous, quoique par differens motifs, le changement qu'il avoit introduit dans la discipline ecclesiastique. En effet Calvin, en applaudissant à l'abolition de l'autorité papale en Angleterre, témoigne dans un endroit de ses écrits, qu'il ne pouvoit voir sans douleur, que Henri se donnât le titre de chef de l'Eglise. Au reste ce monarque se comporta de telle sorte dans tout le reste de sa vie, qu'il est à croire que, s'il eût trouvé des Papes plus judicieux & plus indulgens, il se seroit volontiers soumis à leur autorité.

Anne Boulen étant accouchée d'Elisabeth, à qui l'on donna le nom de princesse de Galles, qui fut alors ôté à Marie, ne conserva pas long-tems les bonnes graces du Roi. Car bientôt après ayant été accusée d'adultere, elle eut la tête coupée, & le Roi épousa Jeanne Semer, qui mourut en accouchant d'Edouard. Depuis il repudia encore Anne de Cleves, qu'il venoit d'épouser. Enfin Henri considerant qu'il lui étoit désormais impossible de se reconcilier avec le Pape, à quelque prix que ce fût, commença à se refroidir pour le Roi de France, dont il avoit jusqu'alors cultivé l'amitié, afin qu'il le servît à Rome, & à qui même il avoit rendu de très-bons offices pour la délivrance de ses enfans. L'Empereur l'ayant alors sollicité de renouveler son alliance avec lui, Henri s'attacha au parti de ce prince, d'autant plus que Charles, après la mort de sa tante Catherine, avoit dit hautement que sa querelle avec le Roi d'Angleterre étoit éteinte. Ce qui fit encore pancher alors Henri du côté de Charles, fut le mariage de Jâque V. roi

d'Ecosse avec Magdelaine fille de François I. Jâque étant venu inopinément en France, l'avoit obtenuë du Roi, qui ne la lui accorda qu'à regret. Cette princesse étant morte peu de tems après, il épousa, par procureur, Marie fille de Claude de Lorraine duc de Guise, & veuve du duc de Longueville, sur laquelle il avoit jetté les yeux, pendant le séjour qu'il avoit fait à la Cour de France, dans l'incertitude s'il pourroit épouser la fille du Roi. Ces deux mariages déplurent beaucoup au Roi d'Angleterre.

Les Anglois & les Ecoffois étoient souvent en guerre au sujet des limites des deux royaumes. Pour faire cesser ces différends, le Roi d'Angleterre avoit fait prier le Roi d'Ecosse de se rendre à Yorck, pour y conférer avec lui, & lui avoit même donné quelque esperance de la succession à la couronne d'Angleterre. Mais les factieux d'Ecosse ayant empêché leur roi d'accepter cette conférence, Henri se trouva très piqué de ce refus offensant. Pour s'en venger, il fit marcher une nombreuse armée du côté d'Yorck : & après avoir défait les Ecoffois, que leurs dissensions civiles avoient déjà mis en desordre, & avoir fait prisonniere la plus grande partie de leur noblesse, il se retira. La nouvelle de cette défaite fit mourir de chagrin le roi Jâque, qui laissa pour héritiere de son royaume, une fille au berceau agée seulement de huit jours, que Henri songea alors à marier un jour avec Edoüard son fils. Il crut pouvoir conclure dès-lors ce mariage, par le moyen des seigneurs Ecoffois qu'il tenoit prisonniers, & qu'il traitoit avec beaucoup d'humanité. Mais la Reine mere & le Cardinal de Saint-André, qui étoient attachez à la France, firent échouer son projet. Le Roi de France envoya d'abord en Ecosse Matthieu Stuart comte de Lenox, chef de la faction Ecoffoise. Mais la Reine mere l'ayant rendu aisément suspect, on y envoya ensuite Jâque de Montgomery seigneur de Lorges, homme de probité & de courage, & ennemi mortel du Comte de Lenox, afin qu'il pût soutenir la Reine mere & la jeune Reine sa fille, contre la violence des Anglois, & contre la faction Ecoffoise.

Henri, sans différer, envoya par un heraut déclarer la guerre à François, & l'année suivante l'Empereur partit d'Allemagne, & Henri partit d'Angleterre, comme ils en étoient convenus, pour faire en même-tems une irruption en France.

Suite des
affaires d'An-
gletterre.

L'Empereur
& le roi d'An-
gletterre se li-
guent contre
la France.

L'Empereur attaqua aussi le duché de Gueldres, à cause de l'alliance que le Duc avoit depuis peu contractée. Charles duc de Gueldres, que l'Empereur haïssoit extrêmement, comme je l'ai déjà dit, étoit mort sans laisser d'enfans, dans le tems qu'on traitoit de la trêve à Nice. Comme ce Prince s'étoit attaché à la France, il faisoit souvent des courses sur les terres de l'Empereur; ce qui l'avoit rendu odieux, non-seulement aux peuples voisins, mais à ses sujets mêmes, qui par représailles étoient sans cesse inquiétés par les Imperiaux. Charles fut enfin dépouillé presque entièrement de son duché. Le peuple de cette province voulut alors reconnoître pour souverain Guillaume duc de Cleves parent de Charles; ce qui ne plut pas à l'Empereur, qui prétendoit que ce duché lui appartenoit. Le Roi de France ceda volontiers, après la mort de Charles, à Guillaume de Cleves le droit que le feu Duc lui avoit légué sur son duché: & pour s'allier plus étroitement avec lui, il lui fit épouser Jeanne d'Albret, fille de Henri d'Albret roi de Navarre, & de Marguerite sa sœur, dans la pensée, que secondé de ce prince dont les Etats étoient situés au milieu des Pays-bas, il y pourroit porter la guerre à son gré.

Pour s'opposer à ce dessein, l'Empereur entra avec une puissante armée dans le duché de Gueldres, quoique le Pape fût auparavant venu jusqu'à Buffeto dans la Lombardie endeca du Pô, pour le détourner de cette guerre. S'étant rendu maître de la plus grande partie du duché, il contraignit le malheureux Duc de Cleves, qu'il avoit mis au ban de l'Empire, comme son feudataire, à venir lui demander pardon; & après l'avoir dépouillé du duché de Gueldres & du comté de Zutphen, il le réduisit au point de regarder comme une grace, d'être rétabli dans son duché de Cleves, qui étoit son patrimoine, à condition qu'il renonceroit à l'alliance & à l'amitié du Roi de France. Il obtint cette composition par l'entremise de Herman archevêque de Cologne, & de Henri duc de Brunswic. Ces princes manderent aussi à l'Empereur la grace du capitaine Martin Van-Rossem, qui l'année précédente avoit ravagé le Brabant, & avoit presque surpris la ville d'Anvers. Charles lui pardonna, en considération de son rare talent pour la guerre.

Affaires de
Dannemark
& de Suede.

Les armes de l'Empereur n'eurent pas un semblable succès dans le Dannemark, appelé par les anciens, la Chersonese Cimbrique.

Cimbrique. On pourroit dire que la guerre qu'il y avoit portée, pour rétablir son beau-frere sur le trône, avoit quelque apparence de justice, si on mesuroit d'ordinaire la justice d'une guerre sur des regles d'équité & de raison, & non sur des vûes de politique & d'interêt. Le Roi de Dannemarc dont je parle, étoit Christierne II. fils de Jean, & petit-fils de Christierne I. qui après l'extinction de la race des anciens rois, de simple comte d'Oldembourg qu'il étoit, fut élu roi par les senateurs du royaume, aidé de la recommandation de son oncle Adolfe d'Holface, à qui le trône avoit été d'abord offert, & qui l'avoit refusé par modestie. Vers le même tems les Suédois s'étant soulevez contre Charle Canut roi de Suede, & l'ayant chassé du royaume, Christierne I. roi de Dannemarc fut élu roi de Suede en sa place, par la faction de Jean Benoît archevêque d'Upsal: c'est sur cela seul que les rois de Dannemarc fondent leur prétention à la couronne de Suede. Jean regna 32. ans en Dannemarc, après la mort de son pere Christierne, & fut élu roi de Suede par les peuples de la Gothie, qui se souleverent & chasserent le vieux Stenon, qui avoit succédé à son oncle Charle. Mais Jean fut aussi bien-tôt chassé lui-même, & se vit contraint de se retirer dans son royaume de Dannemarc, après avoir été vaincu en plusieurs combats par Suanton, qui soutenu du credit d'Hemminge Gad, évêque de Lincopen, avoit été élu roi par les Etats du royaume. Suanton, un des plus vertueux & des plus grands princes qui ayent jamais paru, étant mort à Arosen, Stenon Stura le plus jeune de ses fils, après de grandes contestations, fut élevé sur le trône par les senateurs du royaume, & malgré la faction Danoise qui vouloit couronner Henri Troll, il l'emporta, par la vénération qu'on avoit pour la memoire de son pere.

Deux ans après la mort de Suanton, Christierne II. succéda à Jean son pere, dont il avoit en partie causé les malheurs, & voulut faire valoir par les armes le droit qu'il prétendoit avoir sur le royaume de Suede, comme ayant succédé à tous les droits de son pere & de son ayeul. Stenon, qui se croyoit solidement affermi sur son trône, s'étant laissé corrompre par les conseils des flatteurs, dont les cours des princes sont toujours remplies, fit beaucoup de fautes, s'attira la haine des Grands, & perdit l'affection du peuple. Le Roi de Danne-

marc, informé de cette disposition des Suédois, voulut en profiter ; & pour cela il leva une armée composée de Saxons, de Frisons, d'Ecoffois & de François, & s'étant mis à la tête de ses troupes, vint mettre le siège devant Stockolm capitale de la Suede. Mais Stenon étant accouru le contraignit bientôt de le lever, & réduisit à l'extrémité son ennemi, qui pendant trois mois attendit inutilement un vent favorable pour retourner dans ses Etats. Cependant Stenon, qui avoit ses raisons pour lui faire plaisir & gagner son amitié, lui fournit tout ce qui lui étoit nécessaire pour son retour, & engagea sa parole, qu'il le laisseroit tranquillement embarquer ses troupes, sans l'attaquer. Mais quatre ans après, Christierne paya de la plus noire perfidie un procédé si généreux. Car ayant souhaité d'avoir une entre-vûë avec Stenon, il voulut alors se rendre maître de la personne de ce prince, qui croyant n'avoir rien à craindre, étoit presque entré dans son vaisseau : & il s'en fallut peu qu'il ne réussit dans cette détestable entreprise. Frustré de son espérance, il emmena avec lui en Dannemarc, contre la parole qu'il avoit donnée, les ambassadeurs du Roi de Suede, Hemminge Gad, & Gustave fils de Henri Ericson. Cette infame trahison fut peu de chose, en comparaison de l'horrible action qu'il commit l'année suivante. Les Danois étant entrez dans la Westgothie avec une armée plus forte qu'auparavant, il se donna une bataille sur les glaces de la mer, où Stenon reçut dans la cuisse un coup de feu, dont il mourut peu de tems après. Les Suédois ayant perdu leur Roi, se troublèrent & furent aisément mis en déroute. Christierne fut ensuite élu roi de Suede par les Grands de la faction Danoise, & couronné à Stockolm. Mais le même jour, ce prince craignant que pendant son absence quelqu'un des enfans de Stenon ne fût mis sur le trône par les Chefs de la faction contraire, fit fermer les portes de la ville : & ayant assemblé les plus considérables de cette faction de différens états, comme pour leur donner un repas magnifique, il les fit tous massacrer au nombre de 74. aux yeux du peuple effrayé de ce spectacle, & laissa ensuite leurs corps sanglans exposés plusieurs jours à la vûë de tout le monde, pour imprimer mieux la terreur dans tous les esprits. On exhuma aussi par l'ordre du nouveau Tyran le corps de l'infortuné Stenon, & on le brûla publiquement, avec ceux

des autres. Christierne en même tems dépouilla de tous leurs biens les veuves & les enfans de ceux qui avoient été traitez si cruellement. Après cette barbare exécution, il partit de Stockolm tout couvert du sang de ses nouveaux sujets, & reprit le chemin de Dannemarc. Mais à peine avoit-il fait trente milles, que les Suédois indignez de sa barbarie prirent les armes & vinrent l'attaquer dans sa marche. Il fut obligé de prendre des chemins détournez, ne marchant que la nuit & passant le jour dans les bois, & ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'il échapa à leur poursuite. De retour en Dannemarc, le Tyran trempa sans horreur dans le sang des Danois ses mains, que dans la Suede il avoit accoûtumées au carnage. Mais comme rien ne pouvoit assouvir sa barbarie & sa cruauté, son oncle Frederic, prince d'Holface, & la ville de Lubec lui déclarerent la guerre, & leurs armes jointes aux affreux reproches de sa conscience le forcerent de s'enfuir, & de se retirer dans la Zelande, avec sa femme Isabelle sœur de l'Empereur, & avec ses enfans, trois années après le massacre de Stockolm, c'est-à-dire, l'an 1523.

Cependant Gustave, fils d'Eric, qui avoit échappé à la fureur de Christierne, & qui sous prétexte d'avoir soin des affaires de Christine, veuve de Stenon, avoit épousé la Princesse sa fille, fut mis sur le trône de Suede par les Grands de l'Etat & par le secours de la ville de Lubec. C'est ce prince, qui ensuite abolit dans la Suede l'ancienne religion, & y introduisit celle de Luther. Pour ce qui regarde la couronne de Dannemarc, dont Christierne étoit déchû, on la mit sur la tête de son oncle Frederic, prince d'une grande sagesse, qui fut élu par tous les Ordres du royaume assemblez. Alors le Roi fugitif écrivit à l'Empereur pour lui faire des plaintes de la révolte de ses Sujets, & de l'injure qu'on lui avoit faite. Mais le Roi Frederic, & la ville de Lubec qui est très-puissante, & qui a beaucoup d'autorité dans le Nord, publierent conjointement un Manifeste pour refuter la lettre de Christierne, & y exposerent au Pape & aux Princes de l'Empire le détail de ses crimes énormes. Corneille Scepper y répondit au nom de Christierne, par un écrit qui nous reste, où il est dit entre-autres choses, que Leon X. ayant envoyé le cardinal de Potenza, pour faire des informations sur le massacre de Stockolm, ce

Legat avoit déclaré, après un mûr examen, que Chriftienne n'avoit rien fait en cette occasion qui fût contre le droit. Cependant comme les écrits qu'on publia alors des deux côtez furent inutiles, il fallut avoir recours à la voye des armes; mais ce fut fans aucun succès de la part du Roi banni, parce que l'Empereur étoit alors occupé à faire la guerre à la France. Enfin ce prince feroce, ennuyé de son exil, & las de son repos, équippa une flotte au bout de neuf ans, par le secours de l'Empereur, & voulut tenter la fortune des armes. Mais la colere de Dieu & les vents contraires firent périr ou échoüer la plus grande partie de ses vaisseaux, & le firent tomber lui-même entre les mains de son oncle. Afin qu'il ne restât rien de ce tyran, & que la crainte de voir jamais reparoître un pareil monstre pût s'éteindre avec sa race, la Providence permit que son fils, qui étoit à la cour de l'Empereur, mourût dans le même tems.

Quatre années après, Frederic étant mort, son fils Chriftienne III. monta sur le thrône. Il prit Coppenhague, & craignant les intrigues de son cousin, qu'il tenoit en prison, il renouvela les anciennes alliances avec les Puiffances voisines. Le Roi déposé avoit deux filles de sa femme Isabelle, Dorothee & Christine: la premiere avoit été mariée à Frederic, comte Palatin, & la seconde, premierement à François Sforce, & ensuite à François duc de Lorraine. Chriftienne III. sçachant que le Palatin pressoit l'Empereur d'entreprendre la guerre pour délivrer son beau-pere & le remettre sur le thrône, jugea alors qu'une alliance avec le Roi de France lui étoit necessaire; c'est pourquoi il pria le Duc de Cleves de proposer à ce monarque son accession au traité de ligue, qui se faisoit contre l'Empereur.

1537. Il y avoit alors de grands troubles en Allemagne par l'opposition des sentimens, & l'aigreur des esprits. Les uns étoient animés par le zèle de la religion; les autres par la passion & par des vûes particulieres. D'un côté l'Empereur cherchoit à profiter des conjonctures, pour étendre son autorité; & de l'autre le Pape voyoit avec douleur la sienne fort ébranlée, & qu'on osoit douter de sa puiffance. Car, lorsque Luther poussé à bout par la sévérité outrée de Leon X. se fut séparé de l'eglise Romaine, la plupart de ses sectateurs, qui étoient persuadés que les prêtres avoient introduit plusieurs choses

Affaires
d'Allemagne.

nouvelles dans la religion , soit par rapport à la discipline , soit par rapport à la doctrine , par des motifs d'ambition , ou d'intérêt , comme le disoit leur maître , suivirent bien-tôt son exemple ; & plusieurs princes furent de ce nombre. On compte entre les plus considérables Frederic III. Electeur de Saxe , qui mérita le surnom de Sage ; le prince Jean son frere , qui présenta en l'année 1530. à l'Empereur , lorsqu'il étoit à Ausbourg , cette fameuse confession de foi ; un autre prince de la même maison appelé Jean Frederic ; George de Brandebourg ; Ernest & François princes de Lunebourg ; Philippe Langrave de Hesse ; Volfang prince d'Anhalt ; Philippe prince de Poméranie ; Ulric de Wittemberg , & Albert de Mansfeld. Ils avoient tous protesté , un an avant que de présenter leur confession de foi , contre les decrets faits à Ratisbone ¹ , & ensuite à Spire , sur le fait de la Religion ; alléguant qu'ils étoient contraires à la liberté de conscience , autorisée par une diete précédente. C'est de là qu'est venu le nom de Protestans , qu'on leur donna d'abord , & qu'on a donné ensuite à tous ceux qui ont voulu reformer ce qu'ils ont crû s'être glissé mal à propos dans la religion , & qui se sont à cette occasion séparés de l'Eglise Romaine.

Plusieurs villes libres avoient suivi l'exemple de ces princes ; non-seulement en Saxe , mais même dans la haute Allemagne ; comme Strasbourg , Nuremberg , Ulm , Constance , Rotlingen , Winseim , Memingen , Lindaw , Kempten , & quelques autres. Elles avoient envoyé des députés à Smalcalde , ville sur les confins de la Turlinge , où l'on avoit conclu un traité d'union , par lequel elles s'engageoient pour le tems de cinq années , de se secourir mutuellement , si on venoit à les inquiéter au sujet de la religion. La ville d'Ausbourg même professa peu de tems après la doctrine de Luther ; & ceux qu'en Bohême on appelloit Picards , avoient présenté une requête à Ferdinand , frere de l'Empereur , (qui avoit hérité du royaume par la mort de Louis son beau-frere) lorsqu'il tenoit les Etats assemblez à Prague. Ils demandoient , qu'ils pussent jouir de la liberté de conscience autorisée par le decret d'une dernière Diète. Quelques seigneurs d'Autriche , la ville même

¹ Sleidan liv. 6. dit qu'il y eut une Diète convoquée à Ratisbone au 18. Mai 1527. mais il prétend qu'il ne s'y fit rien.

de Vienne capitale de ce duché, enfin les peuples de la Carniole, de la Carinthie & de la Stirie avoient aussi présenté de semblables requêtes.

D'un autre côté, Albert électeur archevêque de Mayence, George prince de Saxe & cousin de Jean, Guillaume duc de Bavière, & le prince Louis son frere, persécutoient vivement Luther & ses sectateurs, à l'instigation sur tout de Henri de Brunswic, que les Protestans avoient accusé auprès de l'Empereur, comme auteur de tous les maux qui avoient désolé la Saxe. Guillaume de Brunswic frere de Henri, qui lui avoit fait souffrir les rigueurs d'une longue & dure prison, s'étoit joint aussi à ces princes zelez Catholiques. Il est vrai que les Princes de Bavière, irrités de ce que l'Empereur avoit de sa propre autorité déclaré Ferdinand son frere roi des Romains, avoient fait une alliance secrète avec la France, l'Electeur de Saxe, & le Landgrave de Hesse, contre l'Empereur, & avoient laissé rallentir leur haine envers les Protestans. Mais Louis électeur Palatin, & Joachim électeur de Brandebourg, princes tranquilles, & toujours ennemis des factions & des troubles, suivoient le parti de l'Empereur, quoique le dernier professât la doctrine de Luther, & qu'il l'eût déclaré par un écrit rendu public. Pour Herman archevêque électeur de Cologne, prélat de l'illustre maison des Comtes de Weda, il y avoit déjà long-tems qu'il marquoit de l'éloignement pour la religion Romaine, & il rejettoit lui-même les decrets d'un Concile qu'il avoit assemblé; ce qui le rendit odieux à l'Empereur, & attira enfin sur lui les foudres du Vatican. Enfin Richard archevêque de Treves, qui s'étoit fortement opposé à l'élection de Charle V. & qui par sa sagesse & sa longue expérience, pouvoit tout auprès des autres Electeurs ses collegues, étoit mort vers ce tems-là, & l'on croyoit qu'il avoit été empoisonné.

Au milieu de tant de haines, d'interêts, & de sentimens contraires, on vit pourtant les deux partis contribuer à appaiser les troubles naissans. On dissipa des troupes de païsans, qui ayant été defaits en plusieurs pays de l'Allemagne, s'étoient rassemblez de nouveau sous la conduite d'un certain Thomas Muncer, prêchant séditieux, qui étant également ennemi du Pape & de Luther, portoit les esprits simples & credules à la révolte. Enfin ils furent entierement détruits, sur tout par la

valeur du Landgrave de Hesse. Dix ans après, on effuya de plus grands périls au siège de Munster en Westphalie, dont les Anabaptistes s'étoient emparés; ils en avoient chassé l'Evêque & les Bourguemestres, & établi une Religion singuliere, & même une forme de gouvernement inotie. Ils avoient élu pour Roi un certain Flamand tailleur d'habits, nommé Jean de Leyden, qui enseignoit, que tous les biens devoient être en commun, & même les femmes, & qui se vantant que cette doctrine lui avoit été revelée, abusoit ainsi un peuple crédule & grossier: ainsi ce fut une guerre contre une populace vile & insensée.

Pour ce qui est de la guerre, que se firent l'Evêque d'Hildesheim & Henri de Brunswic, après la mort de l'Empereur Maximilien, elle fut heureusement terminée par les soins de Frédéric électeur de Saxe, qui étoit alors Vicaire de l'Empire dans toute la Saxe. Il en vint assez facilement à bout, parce qu'on étoit persuadé qu'elle avoit été suscitée par Henri de Lunebourg dévoué à François I. pour empêcher que Charle d'Autriche ne fût élu Empereur. On vit encore en ce même tems s'allumer une autre guerre moins grande à la verité, mais qui pouvoit avoir d'aussi facheuses suites, à l'occasion d'Ulric de Wittemberg, que les Princes & les Villes alliées par le traité de Souabe attaquèrent. Ce prince, qui avoit pris les armes contre ses sujets soulevez à l'occasion de quelques impôts, les avoit châtiés avec une extrême sévérité. Ensuite il avoit fait marcher ses troupes contre ses voisins, & entre-autres contre la ville de Rotlingen; ce qui avoit obligé les Alliez, pour vanger les injures communes, de joindre leurs troupes, d'attaquer Ulric; & de le dépouiller de tous les pays qu'il possédoit au-delà du Rhein. Or, comme les princes de la maison d'Autriche prétendoient avoir un droit legitime sur ces pays, Ulric voyant que l'Empire étoit échû à un de ces princes, & que Ferdinand avoit eu en partage tous les biens situez en Allemagne, il fut contraint de céder au tems, & de se retirer dans sa ville de Montbelliard située en deça du Rhein: il y demeura tranquille pendant quelque tems. Mais voyant qu'on negligeoit le traité de Souabe, & que le roi Ferdinand étoit occupé en Hongrie à des préparatifs de guerre contre les Turcs, il appella à son secours le Landgrave, & les deux Princes de Baviere,

dont il avoit épousé la sœur, & ayant gagné la bataille de Lauffen, il reconquit ses Etats. François I. favorisoit en secret le Duc de Wittemberg; mais comme il ne pouvoit, suivant le traité de Cambrai, l'aider ni d'hommes, ni d'argent, on trouva un expédient, qui fut que le Duc engageât au Roi sa ville de Montbelliard pour soixante mille écus d'or, dont il se servit pour subvenir aux frais de la guerre, & qu'il rendit, quand elle fut terminée. Enfin, il se fit un traité par l'entremise de l'Electeur de Saxe, entre le roi Ferdinand, le Landgrave, & le Duc de Wittemberg, à des conditions qui parurent bien dures à ce dernier, dans la situation où étoient ses affaires.

Il s'alluma une autre guerre plus importante; je parle de celle que firent à Henri duc de Brunswic les Puissances de la ligue de Smalcalde. Elle fut comme le malheureux prélude de cette grande guerre, que l'Empereur fit enfin lui-même avec toutes ses forces aux Protestans d'Allemagne. Afin de prévenir de si grands maux, on avoit statué dans la Diète de Nuremberg, qu'on prieroit le souverain Pontife, avec l'agrément de l'Empereur, d'indiquer incessamment un Concile libre en un lieu convenable de l'Allemagne, pour terminer avec un esprit de paix & de charité les differends sur les matieres de religion. On fit peu après un pareil decret dans la Diète de Spire, pour satisfaire les Protestans. Clement VII. qui occupoit alors le saint Siege, ne craignoit rien davantage que l'assemblée d'un Concile, persuadé que si la réforme de la discipline donnoit de l'éclat & de l'autorité à l'Eglise, ce ne pourroit être qu'aux dépens de sa grandeur, & de sa puissance. Enfin il se vit obligé d'y consentir malgré lui, & il ne put avec bienséance refuser l'Empereur, qui venoit de se rendre maître de la ville de Florence, & d'y établir la domination des Médicis ses parens. Cependant tant que ce Pontife vécut, il sçut éluder sa promesse par des prétextes spécieux & d'habiles détours, & laissa à son successeur cette affaire à démêler.

Affaires
des Suisses.

Paul III. qui remplit sa place, indiqua d'abord le Concile à Mantouë, puis à Vicence, lorsque les Protestans eurent donné l'exclusion à la premiere de ces deux villes. Enfin les princes de l'Allemagne ne voulant point la ville de Vicence, il fut ordonné, qu'on s'assembleroit à Trente, qui est sur les confins
de

de l'Allemagne & de l'Italie. Mais pendant qu'on se conduit dans cette affaire par des vûes d'ambition, & les ruses de la politique, & que dans une cause qui regarde la gloire de Dieu, on compte plus sur des ressources humaines, que sur la grace du Tout-puissant; le schisme gagne, & le remede vient trop tard. Déjà la plûpart des Suisses s'étoient séparés de l'Eglise Romaine, à la persuasion d'Ulric Zuingle, qui avoit pris les mêmes prétextes que Luther. Car dans le tems que ceux de Lucerne reconnurent solennellement l'autorité du Pape, par la vigilance & les soins de l'Evêque de Constance, prélat zelé contre les nouveautez, & contre les changemens que l'on vouloit introduire dans l'ancienne religion; ceux de Zurich, quoique soumis au même evêque & du même diocese, abolirent dans leurs eglises le culte des images par un decret public, & enfin le sacrifice solennel de la Messe par un autre du 13. Avril 1515. D'abord les douze Cantons prirent les voies de la douceur, & l'on établit à Bade des conférences pacifiques, où se trouvèrent les députés des Evêques de Constance, de Bâle, de Coire, & de Lausanne. Eccius, Faber, & Murner, docteurs Catholiques, disputèrent contre Zuingle & Jean Ecolampade, qui ne voulurent répondre que par écrit, alléguant que dans le lieu où l'on s'étoit assemblé, ils ne voyoient pas pour eux une assez grande sûreté.

Deux ans après, les Suisses du Canton de Berne font comme un défi aux Evêques, les appellent à de nouvelles conférences: & après avoir publié quelques édits sur le fait de la religion, ils abolissent entièrement le culte catholique dans leur pays; ils suivent les conseils & l'exemple de ceux de Zurich, & renoncent à toute alliance avec la France. D'un autre côté les cinq petits Cantons animez par Ferdinand, & par le Pape, étoient dans des sentimens fort opposez, & aigrissoient les disputes par des paroles injurieuses & amères. Le Roi de France, qui croyoit avec raison que l'union entre les Suisses étoit très avantageuse à ses affaires, fit inutilement tous ses efforts pour les accorder, par l'entremise de ceux de Soleure, de Glaris, d'Appencel, de Mulhausen, & de Saint Gal. Enfin on prit les armes, & il se donna une bataille dans un lieu fort ferré le onzième jour d'Octobre de l'année 1531. où ceux de Zurich furent défaits, & où Zuingle lui même combattant courageu-

sement dans les premiers rangs demeura sur la place. Les ennemis ayant livré son corps aux flammes, elles ne purent agir sur son cœur; ce que ceux de Zurich, & leurs alliez regardèrent comme une marque visible de la protection du ciel sur l'auteur de leur secte. Il est certain néanmoins, qu'il y a quelques hommes, qui ont une partie du corps, sur laquelle le feu n'a point d'action: & nous lisons dans l'histoire, au sujet de Pyrrhus roi des Epirotes, que l'orteil de son pié droit ne put être consumé sur le bucher qui brula son corps. Mais lorsque les esprits sont une fois prévenus d'inclination ou de haine, comme il arrive sur tout dans les differends qui naissent au sujet de la religion, chacun guidé par un superstitieux intérêt interprète toutes choses en sa faveur. Ceux de Zurich, que leur défaite n'avoit point abattus, reçurent du secours des Cantons de Berne, de Bâle, & de Scaffouse, & donnèrent un second combat, où, s'ils furent vaincus, ils vendirent chèrement la victoire. Enfin ces peuples ennuyez de leurs mutuelles fureurs, & se tournant à un repentir salutaire, firent bien-tôt la paix aux conditions suivantes: Que ceux de Zurich, & leurs conféderez, renonceroient à l'alliance contractée depuis peu avec le Landgrave, & avec ceux de Strasbourg; & que de leur côté les cinq petits Cantons romproient avec Ferdinand. Depuis ce tems là ces peuples sensez n'eurent plus de guerres domestiques, & malgré leurs oppositions au sujet de la foi, qui s'accrurent encore, ils sont toujours demeurez paisibles.

Prusse.

Il s'étoit fait aussi en Prusse un changement dans la religion, dont voici l'origine. Ce pays, qui s'étend depuis la Vistule jusqu'à la mer Baltique, fut soumis autrefois aux Chevaliers Teutoniques, dont l'ordre militaire avoit été institué par Henri VI. fils de Frederic Barberousse. Les rois de Pologne prétendant que cette grande province relevoit d'eux, comme étant située dans la Sarmatie de l'Europe, & au-delà des bornes de l'Empire Germanique, & les Empereurs soutenant le contraire, il y eut de grandes & de longues guerres à ce sujet. Enfin les Chevaliers Teutoniques, après avoir perdu une sanglante bataille, prêtèrent serment de fidélité au roi Casimir pere de Sigismond I. Mais quelque tems après, Albert de Brandebourg neveu de Sigismond, & grand Maître de l'Ordre, reclamant

contre les engagemens de ses prédécesseurs, eut aussi une grande guerre à soutenir. Ayant long-tems attendu des secours de l'Empereur & de l'Empire, dont il défendoit les droits; après avoir signé quelques trêves pour prolonger le tems; enfin se voyant abandonné, il fit la paix avec son oncle, & profita de l'occasion de cette guerre, pour son avantage particulier. Car de grand Maître qu'il étoit, il fut créé par le Roi de Pologne, sous la protection duquel il se mit, duc de Prusse; & aussitôt ayant changé de Religion, & renoncé à ses vœux, il épousa Dorothee fille de Frederic I. roi de Dannemarc, & transmit à ses héritiers, à titre de propriété, une province qu'il ne possédoit que par usufruit.

Sigismond roi de Pologne régnoit dans une profonde paix. Après avoir perdu, par la perfidie de la garnison, Smolensko, ville située sur les confins de ses Etats au-delà du Boristhene, il s'étoit avancé jusqu'à Visna, pour repousser Basile grand duc de Moscovie, dont cette conquête avoit enflé le courage, & l'avoit vaincu près d'Orssa. Ce Roi, qui avoit tant de fois battu les Tartares, & que redoutoient ses voisins, & même Soliman Sultan des Turcs, aimoit la paix, & étoit fort éloigné de toute ambition & du désir de faire des conquêtes, en s'emparant des Etats qui ne lui appartenoient point. Il refusa même la couronne de Dannemarc, que les seigneurs Danois lui offroient, après l'expulsion de Christierne, & il se défendit avec modestie d'accepter celle de Hongrie, après la mort du roi Louis son neveu, malgré les vœux unanimes des Hongrois. Ces derniers peuples n'étoient pas si tranquilles, Car Louis fils de Ladislas, & petit-fils de Casimir étant parvenu à la couronne fort jeune encore, en un tems où son royaume étoit agité par les factions des Grands, il eut la douleur de se voir enlever par les Turcs la ville de Belgrade place très forte, située à l'endroit où la Save se décharge dans le Danube, parce que la garnison se défendit mal. Soliman fier de ce succès, & voyant que les Princes Chrétiens, oubliant l'intérêt commun, ne songeoient qu'à se faire la guerre, entra en Hongrie avec une armée formidable, & ayant gagné la bataille de Mohacz, où le roi Louis, âgé de vingt-deux ans seulement, périt par la témérité des siens, il prit Bude capitale du royaume & plusieurs autres places, avec assez de facilité. On dit

Affaires de
Pologne, de
Hongrie, &c.

1525.

que le Sultan voyant le portrait du roi Louis tué peu de jours auparavant , & celui de la reine Marie son épouse , ne put s'empêcher de verser des larmes , tout barbare qu'il étoit , & de faire au milieu de cette grande victoire , de tristes réflexions sur la misère de la condition humaine. Il parut vivement touché , qu'un roi à la fleur de son âge eût couru à sa perte , guidé par de mauvais conseils ; il dit qu'il n'étoit pas venu pour le dépouiller de ses Etats , mais pour humilier l'orgueil des Hongrois , & les rendre tributaires de l'Empire Ottoman.

Jean Sépuse ¹ , prince ou Waivode de Transilvanie , venoit au secours du Roi de Hongrie. Mais il arriva après la bataille perdue : en apprenant la mort du Roi , & celle du prince George son frere , il songea à se mettre cette couronne sur la tête. Ayant gagné les grands du royaume , il fut déclaré roi par les Etats assemblez à Albe-Royale. Après la cérémonie de son couronnement , il combla de graces les seigneurs Hongrois , & sur tout Jean Emeric Cibacco , qu'il fit Evêque de Waradin , & Waivode de Transilvanie. Mais d'autres Seigneurs mécontents du nouveau roi , engagerent Ferdinand par les plus vives prieres , & par les promesses d'un heureux succès , à prendre les armes , & à venir se mettre en possession d'un Etat , qu'il prétendoit lui appartenir à de justes titres , mais sur tout , parce qu'il avoit épousé la soeur du dernier Roi. L'entreprise réussit. Sépuse fut obligé de s'enfuir chez les Polonois avec qui il avoit d'anciennes liaisons , après la malheureuse journée de Tokai , & après qu'il eut perdu tous ses Etats. Ferdinand assembla à son tour les Barons du royaume à Albe-Royale , & y fut déclaré roi & ensuite couronné. Sépuse , ne voulant rien négliger pour remonter sur le thrône , envoya à Constantinople Jerôme Alaski , seigneur d'une haute naissance & fort considéré , pour porter ses plaintes à Soliman , lui demander du secours , & lui offrir de rendre la couronne de Hongrie dépendante de l'Empire des Turcs. Le Sultan saisit volontiers cette occasion d'augmenter sa gloire , & d'étendre son empire. Il vint pour la troisième fois en Hongrie , & ayant rétabli Sépuse , il porte ses armes victorieuses en Autriche & assiege Vienne. Mais après de vains efforts , il se vit obligé de lever le siege , par la valeur de l'Electeur Palatin qui défendoit

¹ Autrement Jean Zapoli , Comte de Scepus.

la place. Alors, voyant la saison avancée, il laissa Aloisio Gritti en Hongrie avec une pleine autorité, & retourna à Constantinople, où il entra avec toute la pompe d'un vainqueur.

Quoique Sépuse eût été remis sur le trône par le Sultan, redoutant néanmoins la puissance de l'Empereur, il crut que, pour s'y affermir, il devoit faire la paix avec Ferdinand. Mais il fut prévenu par la mort, & laissa un fils encore enfant, d'Isabelle fille de Sigismond roi de Pologne. Il donna l'administration du royaume, & la tutelle de son fils à la reine Isabelle, & au Moine George², à qui il avoit confié peu avant sa mort le gouvernement de la Transilvanie, après que Cibaco eût été assassiné par le noir complot de Doccia: & d'Aloisio Gritti, qui furent sévèrement punis. Ferdinand déclara la guerre au Prince mineur, & envoya Roccandolfe avec une grande armée, pour assiéger la ville de Bude. Mais les Turcs l'ayant taillée en pièces, & tué le Général, se rendirent les maîtres d'un si florissant royaume, qu'ils désolèrent. Soliman lui-même vint à Bude, où étoient Isabelle & le Prince son fils. Il les relégua en Transilvanie, & ayant pris Mailat, qui avoit été reconnu Waivode de Transilvanie par les seigneurs de cette province après la mort de Sépuse, il l'emmena avec lui. Cependant Ferdinand avoit fait de grandes instances auprès de Soliman, afin qu'il lui laissât la Hongrie, aux mêmes conditions qu'il avoit imposées à Sépuse. Mais n'ayant pu rien obtenir, il prit d'autres mesures. Il avoit scû que la reine Isabelle, ne pouvant souffrir l'orgueil du Moine George, en avoit porté ses plaintes à la Porte. Il fit fonder secrètement ce tuteur ambitieux, & lui fit faire des propositions flatteuses, que le Moine, malgré ses défiances, écouta volontiers. Or, comme il favorisoit tantôt un parti & tantôt un autre, & qu'il s'étoit rendu également suspect à tous les deux, il se jeta dans de grands embarras, qui furent enfin cause de sa perte. Mais comme ces choses sont arrivées dans les tems dont nous nous sommes proposés d'écrire l'histoire, nous les rapporterons dans leur ordre. Au reste, comme nous avons

1526.

² George Martinusi de la famille d'Utissenovich, qui fut depuis ministre d'Etat & Cardinal. Sa fin fut malheureuse, comme on le verra dans la

suite de cette histoire. Il étoit déjà Evêque de Waradin, lorsque le Roi de Hongrie lui confia la tutelle de son fils.

commencé à parler de Soliman, je crois qu'il est à propos d'achever ce que nous avons à dire ici des affaires des Turcs.

Affaires de
l'Empire Ot-
toman.

Soliman II. après avoir succédé à Selim II. son pere, la même année & environ le même mois que Charle V. avoit été élu empereur, signala son avenement par la défaite de Gazel auprès de Damas. Ce perfide voyant la fortune de Tomombei sultan d'Egypte chancelante, avoit abandonné son Souverain, & venoit de ramasser quelques restes de Mammelus dispersez en Syrie. Soliman de retour en Europe avoit pris Bude, comme nous l'avons dit. Il assiegea ensuite l'isle de Rhodes, résidence des Chevaliers de Saint Jean de Jerusalem. La résistance de ces Religieux militaires, qui défendirent la ville réduite aux dernieres extrémités, avec une valeur qui a peu d'exemples, avoit déterminé le Sultan à lever enfin le siege, lorsque la place se rendit par la trahison d'un Espagnol. Ayant fait ensuite plusieurs expeditions de guerre en Hongrie, il tourna ses armes victorieuses vers l'Orient, par le conseil d'Ibrahim grand visir, qui favorisoit les Chrétiens. Il attaqua Tecmas roi de Perse; prit sans nul effort toute la Mésopotamie, ou le Diarbekir, toute l'Assyrie, ou le Cuffestan; & ayant été couronné Roi par le Caliphe à Bagdat, il retourna vers ses Etats, & pilla la ville de Tauris, qu'il avoit épargnée en venant. La joye qu'il eut de tant de victoires fut ensuite bien tempérée. Car Dalimenes, avec une partie de l'armée des Perfes, ayant poursuivi les Turcs, que Soliman ramenoit dans ses Etats, les atteignit au pied du mont Taurus le treizième d'Octobre, les défit, & leur tua plus de vingt mille hommes, entre lesquels il y eut un grand nombre de Janissaires, qui sont la principale force de cet Empire. Le Sultan au désespoir de cette perte fit mourir Ibrahim, qui avoit conseillé cette guerre. Les Turcs furent plus heureux en Europe, où ils ne laisserent pas d'être quelquefois battus, & de perdre Coron, Navarrin, Modon, Pylo, & Napoli de Romanie, villes maritimes de la Morée, que Soliman reprit ensuite, à la faveur de nos discordes. Coron fut la seule place, qui se défendit courageusement, par la valeur extraordinaire de sa garnison Espagnole, qui céda moins à l'ennemi qu'à une peste cruelle, qui emporta presque tous ces braves soldats.

On peut compter entre les disgraces de ce Sultan l'heureuse

expedition de Charle V. qui rétablit Mulei-Assém dans son royaume de Tunis, après en avoir chassé Barberouffe. Mais huit ans après, la Fortune se déclara en faveur du Sultan, qui défit auprès d'Alger les troupes de l'Empereur. Plusieurs sont persuadés que ce Prince avoit prévu sa défaite sur la mer; mais qu'il avoit mieux aimé combattre sur cet élément contre les tempêtes & contre ses ennemis, que de mesurer ses forces en Hongrie contre le Sultan victorieux, & d'exposer au hazard d'une bataille toute sa gloire & toute sa fortune. Charle ne put cependant éviter d'avoir du désavantage en Hongrie l'année suivante. Il y fit une campagne malheureuse, où il ne se seroit pas trouvé en personne, s'il n'y avoit été en quelque façon contraint par les Princes de l'Empire. Mais il sçût éviter le combat, & aima mieux voir prendre Strigonie, & Albe-Royale, que d'attaquer les Turcs. Ensuite les troupes Espagnoles s'étant mutinées, il revint en Italie accablé de chagrin, de confusion, & de honte. Je crois au reste, que la divine Providence permit que tant de grands princes se trouvassent en même tems sur les premiers thrones du monde; afin que ces rivaux puissans, se craignant l'un l'autre, demeurassent dans de justes bornes, & que le courage ambitieux de l'un fût balancé & retenu par la valeur triomphante de l'autre.

Il convient maintenant de parler des affaires de l'Italie, qui étoit comme le prix de la victoire, que se proposoient deux Princes très-puissans, & un grand théâtre, où depuis quelques années on avoit vû des événemens divers, & des scènes très variées. Les Venitiens ayant sauvé leur Etat par le secours des François, qui prirent leur défense dans la guerre que leur fit l'empereur Maximilien, favorisoient tantôt un parti, & tantôt un autre, & travailloient pour la conservation de l'Empire, & pour la liberté de l'Italie, plutôt pour satisfaire à leurs engagemens & à leurs alliances, que pour ménager leurs véritables intérêts. Il sembloit néanmoins qu'ils eussent plus de penchant pour la France, persuadés qu'il leur seroit avantageux, & à toute l'Italie, d'affoiblir la puissance de l'Empereur, qui croissoit de jour en jour, & de soutenir la fortune chancelante de François I. abattu par tant de pertes. Mais le traité de Cambrai ayant fait cesser les engagemens qu'ils avoient pris pour le rétablissement du duc Sforce, & pour la délivrance des enfans

Affaires
d'Italie.

1526.

du Roy , ils rendirent Ravenne au souverain Pontife , & à l'Empereur les villes qu'ils tenoient dans la Pouille , & ils demeurèrent spectateurs paisibles de ce qui pourroit arriver. Pour ce qui est des Genoïs , après l'expulsion des Frégoses & le recouvrement de leur liberté , ils ne songeoient qu'à réparer leurs pertes passées , & à rétablir le bon ordre chez-eux , dans le repos d'une tranquille paix. Ils devoient leur délivrance à André Doria leur concitoyen , qui avoit abandonné le parti de la France , pour retourner parmi eux , & dont la défection peut être excusée par l'amour de la patrie , sentiment si juste , & si glorieux , & par les grands avantages qu'il procura à son pays. Cependant ils étoient plus attachez à l'Empereur qu'à la France , parce qu'ils devoient leur liberté à Doria , qui commandoit les troupes de ce Prince. Mais cette liberté si flateuse & si douce se changea peu-à-peu en une servitude amere , par les artificieuses intrigues des Espagnols.

Les Siennois se gouvernoient eux-mêmes , après avoir ôté aux Petrucci l'administration des affaires , & étoient secrètement ennemis des Florentins. Depuis sur-tout qu'ils avoient soutenu les Pisans , à qui ceux de Florence vouloient ôter la liberté , & qu'ils s'étoient liguez à ce sujet avec les républiques de Genes & de Lucques , ils avoient ranimé leur courage. Ayant découvert une conspiration formée dans le sein de leur ville par le pape Clement , & les Florentins ; Jean-Baptiste Palmieri , à qui ils devoient cette connoissance , les avoit si fort aigris contre les auteurs de cet attentat , qu'ils leur firent les plus grands outrages. Les Florentins , qui avoient assiégré Sienne , furent contraints de lever honteusement le siege , après la défaite de leur armée , & la perte de leur canon. Un succès si heureux , & les secours qu'envoya l'Empereur alors ennemi du Pape , donnerent de grandes espérances aux Siennois , & ils en cachoient plus le dessein où ils étoient de se venger. Mais , après que Charle eût fait la paix avec le Pape , & qu'il eût établi dans Florence , qu'il venoit de prendre , une forme de gouvernement au gré de ce Pontife , les Siennois commencerent à perdre courage , à craindre pour leur liberté , & à penser qu'ils alloient malheureusement dépendre d'un Prince , qui changeoit de desseins suivant la vicissitude des événemens. Ce qui arriva dans la suite fit voir que leurs craintes étoient bien fondées.

Charle

Charle donna aux Médicis la principale autorité dans Florence , & nomma pour gouverneur perpetuel de cette ville Alexandre fils naturel de Laurent de Médicis duc d'Urbain. Quoique les citoyens fissent depuis de grandes plaintes à l'Empereur contre lui , & l'accusassent de ne suivre en rien les ordres qui lui avoient été prescrites , ils ne purent avoir justice ; & virent avec douleur Charle lui donner en mariage Marguerite sa fille naturelle. Depuis ce tems-là , le Gouverneur , fier d'une si haute alliance , se fit craindre des premiers citoyens , & tant qu'il vécut , commanda avec une autorité absolue. Ce qui le rendit si odieux , non-seulement aux Florentins , mais même à ceux de sa maison , que Laurent son plus proche parent , & son successeur , qui lui devoit être attaché par la confiance intime qu'il avoit en lui , & par les graces dont il l'avoit comblé , osa bien conspirer , pour rendre la liberté à sa patrie. Mais après avoir assassiné le Gouverneur perpetuel , étonné de son crime , & se repentant de la résolution qu'il avoit prise de délivrer Florence de la servitude , il s'enfuit secretement la même nuit , sans découvrir à personne l'action qu'il avoit faite ; ce qui donna le tems aux chefs de la faction des Medicis d'arranger toutes choses suivant leurs vûës , avant que de publier la mort d'Alexandre. Alors par un bonheur inesperé , Côme âgé de seize ans seulement fut déclaré Duc , à l'exclusion de Laurent , que son parricide rendoit indigne d'une si riche succession. Côme étoit fils de Jean de Médicis , qui onze ans auparavant étoit mort à Mantouë de ses blessures , après avoir reçu près de Borgo-forte dans le Mantouan un coup de fauconneau , lorsqu'il commandoit la cavalerie légère sous François-Marie duc d'Urbain , Général de l'armée des Alliés. Son corps fut enterré dans l'église de saint Dominique , & l'on grava sur son tombeau une épitaphe contenant l'éloge de ses vertus. C'étoit un officier d'un grand courage : Il n'avoit que vingt-huit ans lorsqu'il mourut ; mais il avoit déjà donné des preuves de sa valeur & de sa prudence , & l'on étoit persuadé que s'il avoit vécu plus long-tems , il seroit devenu un très-grand capitaine.

Il avoit épousé Marie Salviati , dame dont la vertu répondoit à la haute naissance , de laquelle il eut Côme , qui accepta sans hésiter la principauté qu'on lui offroit , malgré les conseils

de sa mere , qui aimoit sa patrie , & qui craignoit qu'un rang si élevé ne fût fatal à son fils. Au reste , son gouvernement fut très heureux ; & il seroit difficile de décider , si la gloire en est dûë ou à sa bonne fortune , ou à sa rare prudence. Car les principaux de cette république , que le Pape Clement , & Alexandre de Medicis avoient bannis , s'étant assemblez , après l'assassinat de ce dernier , à Montemurio , dans l'espérance de rétablir la liberté , & ayant une très-petite escorte , comme s'ils n'eussent eu rien à craindre de leurs ennemis , ils furent pris presque tous , livrés à Côme , & condamnez aussi-tôt à la mort par les huit juges criminels de Florence. Côme délivré de ses ennemis scut gagner les bonnes graces de l'Empereur par sa soumission , & par une fidelité qu'il ne démentit jamais. Tout jeune qu'il étoit il évita les pièges , & se garantit des ruses d'un Pape qui le haïssoit ; & s'étant rendu maître des citadelles de Florence , & de celles des autres villes de cette république , il fit voir une suite de desseins , & une prudence au-dessus de son âge. Mais il ne put jamais engager l'Empereur à lui donner en mariage la princesse Marguerite sa fille , veuve d'Alexandre , quelques instances qu'il fit pour parvenir à une alliance , qui eût affermi son autorité. Charle , habile politique , jugea que Côme lui étoit attaché d'ailleurs par des liens assez forts , & reserva la princesse pour le jeune Ottavio Farnese , petit-fils du souverain Pontife. Le Duc de Florence , déchû de ses espérances , épousa , du consentement de Charle , Eléonor fille de Pierre de Toledé vice-roi de Naples , & par ce nouvel engagement resserra encore les nœuds qui l'attachoient à l'Empereur. Telle est l'origine de la souveraineté de la maison de Médicis , la plus puissante aujourd'hui de toute l'Italie.

L'ancienne & illustre maison des Princes d'Ateste , où d'Este éprouva un sort bien different. Dans le même tems que les souverains Pontifes élevoient si haut la famille des Médicis , ils firent tous leurs efforts pour ruiner celle-là. Alfonse , Prince de cette maison avoit épousé Lucrece fille d'Alexandre VI , dans la vûë de se maintenir par cette alliance. Mais Jule II , successeur d'Alexandre , se declarant le plus cruel ennemi d'Alfonse , lui enleva Modene & Reggio , villes dépendantes de l'Empire , mais que Jule prétendoit appartenir au S. Siege. Alfonse

eut bien de la peine à conserver le duché de Ferrare ; & il ne lui resta que cette seule Principauté, pour soutenir l'éclat de sa naissance. Après la mort de Jule, & l'exaltation de Leon X. au pontificat, ce prince infortuné, qu'on avoit dépoüillé de la meilleure partie de ses Etats, fut plusieurs fois sur le point de perdre la vie. Tant que ce Pape vécut, il évita les pièges qu'on lui tendoit, & échappa aux fourdes intrigues du Pontife, plutôt par la fidélité de ses domestiques, que par le courage de ses soldats. Mais Leon étant mort, & le S. Siège étant vacant, il reprit Reggio, Rubiera, & quelques autres places, qui étoient sans défense, avant qu'Adrien eût été élu. Durant le regne de ce Pape, il eut encore de grands démêlez à ce sujet : mais quand Clement VII. eut pris sa place, Alfonse, qui étoit toujours demeuré neutre dans les différends de la Cour de Rome avec l'Empereur, fit un traité avec ce Prince, pour se soutenir contre les entreprises du nouveau Pape. Ce fut lui qui conseilla à Charle de Bourbon, qui commandoit l'armée imperiale contre le Pape, de quitter la Toscane, & de marcher droit à Rome ; l'assurant qu'il n'auroit pas de peine à se rendre maître d'une ville divisée par la faction des Colonnes. Déjà Bourbon avoit pris la ville de Carpi, qui étoit sur son passage, & l'avoit renduë à Alfonse, à qui elle appartenoit. Alfonse voyant que Rome étoit prise, & que le Pape étoit assiégé dans le château Saint-Ange, se rendit maître de Modene, qu'il avoit essayé de surprendre plus d'une fois, & qui craignoit un siege dans les formes. Alfonse ayant ainsi recouvré ses Etats par la protection de l'Empereur, il ne lui restoit plus qu'à chercher les moyens de se réconcilier avec le saint Siege. Il accéda donc avec joye au traité qui fut fait entre François I. le Marquis de Mantouë, & plusieurs Princes d'Italie, pour la délivrance du Pape, y étant encore engagé par Lautrec, qui le flatta d'une alliance illustre : cette alliance fut dans la suite heureusement concluë. Enfin la ligue ayant été rompuë, il fut compris dans le traité de paix que le Pape fit avec l'Empereur. On convint qu'Alfonse recevoit du Pontife l'investiture du duché de Ferrare, que ses ancêtres avoient possédé si long tems, en qualité de Vicaires du saint Siege, & qu'il garderoit Modene & Reggio, que Charle déclara fiefs de l'Empire. On lui laissa aussi la ville de Carpi, qui avoit été injustement enlevée aux seigneurs de

la maison de Pio. Il demeura pareillement possesseur de la ville de Novi, que l'Empereur avoit donnée à Hercule d'Est son fils, qui devoit épouser la princesse sa fille; & comme ce mariage ne s'étoit pas fait, il fut arrêté qu'Alfonse garderoit cette place, en payant une somme de soixante mille écus.

1526.

Au reste, Frederic marquis de Mantouë, qui étoit entré dans la ligue des Princes d'Italie contre l'Empereur, comme nous l'avons dit, avoit peu après renoncé à ses engagements, & s'étoit reconcilié avec Charles, avant même que ce Prince eût fait la paix avec le Pape. Ce fut environ en ce tems-là que l'Empereur revenant de Hongrie s'arrêta à Mantouë, où Frederic le reçut avec de grands honneurs, & avec une magnificence digne d'un hôte aussi illustre, qui en récompense lui donna le titre de Duc, & le combla encore de nouveaux bien-faits. Car George Paléologue, qui avoit succédé à Boniface marquis de Monferrat son neveu, étant mort sans enfans, Frederic, qui avoit épousé la sœur de Boniface, prétendit avoir cette principauté. Mais le Duc de Savoye, & le Prince de Saluces soutenant au contraire qu'elle leur étoit dévoluë, l'Empereur mit en sequestre ces pays litigieux, fit entrer des garnisons dans les places, & prononça ensuite en faveur du Duc de Mantouë.

Pour ce qui est de la famille de la Rovère, elle étoit originaire de Savône, & avoit eu des commencemens assez obscurs. Sixte IV. la fit d'abord connoître, Jule II. l'éleva, mais les Pontifes ses successeurs n'omirent rien pour la détruire. Car François Marie, fils de Jean Marie, & petit-fils de Raphaël frere du Pape Sixte IV. étant devenu duc d'Urbin, à cause de sa mere, qui étoit sœur de Jean Guido-Baldo de Feltro, seigneur de cette principauté, il eut à essuyer de grandes persécutions de la part de Leon X. qui fut son plus cruel ennemi. Il vécut un peu plus tranquille sous Adrien & sous Clement VII. & fut même sous le pontificat de ce dernier déclaré Général de l'armée des Alliez en Italie. Il crut alors devoir profiter de cette occasion qui se présentoit d'elle-même, pour joindre au duché d'Urbin, Camerino qui étoit à sa bienséance. Jean Marie, le dernier de la famille des Varano, ne laissa en mourant qu'une fille de Catherine Cibo son épouse. François Marie de la Rovere la fit épouser à son fils Guido-Baldo, & n'eut pas de peine à l'obtenir de sa mere, qui

craignoit pour sa fille & pour elle-même, & avoit de la peine à défendre son petit Etat contre la puissance de Sciarra Colonna, beau-pere de Matthias Varano ¹ bâtard de cette maison. C'est ainsi que le Duc d'Urbain acquit un droit legitime sur Camerino. Il jouit paisiblement de cette principauté, jusqu'à ce que Paul, III. qui avoit une passion extraordinaire d'élever sa famille, & d'agrandir ses enfans, la lui redemanda, comme relevant du S. Siege, & comme ayant été usurpée. On étoit prêt d'en venir à une guerre ouverte : le Duc d'Urbain, qui s'étoit si long-tems signalé dans les guerres, & qui avoit bien osé résister à toute la puissance de Leon X. n'étoit pas d'humeur à céder cette place à un vieillard foible & mourant : mais ce Prince étant mort, Guido-Baldo son fils, qui n'avoit ni la valeur, ni la fermeté de son pere, voyant que ni les Venitiens, ni Côme nouveau duc de Florence, ne lui envoyoient point les secours qu'ils lui avoient promis, abandonna Camerino, pour conserver ses autres Etats. Aussi-tôt Paul III. pere tendre & ambitieux, fit don de cette principauté à Ottavio Farnese son petit-fils, & tournant ses armes contre Ascagne Colonne, il lui ôta la ville de Palliano, & toutes les autres places qu'il avoit en Italie.

1526.

Il est maintenant à propos de parler de ce qui se passa dans les Indes. Deux ans après les voyages de Christophle Colomb, & d'Americ Vespuce aux Indes occidentales ², Alvares Cabral, Commandant de la flotte Portugaise, qui alloit sur ces mers pour la seconde fois, ayant été battu par une furieuse tempête, arriva le quinziesme de May au Bresil, grande province du nouveau Monde. Douze ans après, Jean Ponce de Leon découvrit la Floride, le jour même que se donna la fameuse bataille de Ravenne ³. Huit autres années après, & la seconde de l'empire de Charle V. Ferdinand Magellan ⁴ Portugais, ayant eu quelque mécontentement du roi Emanuël, se mit au service de l'Empereur, & navigeant vers les Moluques, du côté du couchant, passa un détroit qui fut depuis appelé de

Affaires du
nouveau Monde.

¹ Il s'appelloit Rodolphe, selon Guicciardin, l. 18.

² Le premier voyage de Colomb aux îles Occidentales fut en 1494. ou 1497. selon d'autres, & celui d'Americ Vespuce fut en 1499.

³ Ce fut le jour du Dimanche des Rameaux de cette année; ce qui fit qu'on donna à ce pays le nom de Floride.

⁴ Hernando Magellanès.

son nom. Il périt en ce voyage avec toute sa flotte, excepté un seul vaisseau, qui ayant fait le tour du monde, arriva enfin à Seville au bout de deux ans, le huitième jour d'Octobre. Or, parce que ceux qui accompagnoient Magellan, avoient remarqué vers le couchant plusieurs terres, où l'on voyoit des feux allumez, cela a donné lieu aux géographes de placer sur les cartes une suite de pays, qu'ils appellent la Terre de Feu. Cette même année est mémorable par les premières victoires de Fernand Cortez, qui prit durant l'espace de 20. ans une infinité de villes, découvrit des pays immenses, & soumit la fameuse ville de Mexico, après avoir fait mourir le roi Motezuma.

Dans ce même tems, le royaume du Perou fut subjugué par Guttierès de Vargas Evêque de Placentia en Espagne, & par François Pizarro. La ville la plus considérable de ce royaume est Cusco, résidence des anciens Incas, ou Princes du pays, qui avoient forcé les armes à la main toutes les provinces voisines de reconnoître leur puissance. Le Roi Atabalipa, chef des Incas, étant tombé entre les mains de Pizarro, il pilla ses trésors, & fit cruellement mourir ce Prince infortuné, contre la parole qu'il lui avoit donnée. Mais Dieu ne permit pas qu'un crime si énorme demeurât impuni. Car Ferdinand frere de Pizarro ayant condamné à mort Almagro son prisonnier, Diego fils de ce dernier excita une sédition, où François Pizarro périt. Mais Charles V. ayant depuis envoyé aux Indes Vaca de Castro, ce Gouverneur fit couper la tête à Diego. Peu après Vaca fut tué par Gonsalo Pizarro frere de François. Ensuite Blasco Nugnez ayant été envoyé dans les Indes en qualité de Vice-roi, Gonsalo lui fit la guerre, le prit dans un combat, & le fit mourir. Cependant les anciens habitans de ces vastes pays, asservis à des maîtres impitoyables, étoient employez comme des bêtes à porter de lourds fardeaux, à creuser la terre pour en tirer les métaux, ou à pêcher des perles au fond de la mer. L'Empereur ayant appris ces indignes traitemens, envoya aux Indes Barthelemi de las Casas, pour s'informer de l'état de toutes choses, & fit ensuite par son conseil des loix très-sévères, pour réprimer la cruauté des Espagnols, pour enjoindre aux Gouverneurs de protéger les Indiens, & leur faire espérer une servitude plus douce à l'avenir. Peu après Gonsalo

Pizarro s'étant encore révolté, & ayant excité de grands troubles, le Jurisconsulte Pedro de la Gasca fut envoyé en ce pays là, avec le titre modeste de President. Cet homme fit, par son adresse & sa sage conduite, ce que les autres n'avoient pû faire les armes à la main, & revêtus du titre éminent de Vice-roi. Ayant promis aux chefs une amnistie du passé, il les fit presque tous rentrer dans le devoir, & sçut se les attacher. Cependant Gonfalo ayant perdu une bataille dans la vallée de Xaquixaguana, où combattoient sous lui François Carjaval, homme détesté pour ses cruautés, & Jean Acofta, ses principaux chefs, il fut abandonné de tous ses soldats, pris & livré au President avec tous ses officiers, qui seuls ne l'abandonnerent point dans sa défaite, & ils furent tous condamnés au dernier supplice.

Après avoir publié les ordonnances de l'Empereur, & établi de sages reglemens pour le soulagement des Indiens; Pedro de la Gasca quitta l'Amérique, & apporta en Espagne une grande quantité d'or & d'argent. Du reste, il ne se réserva rien pour lui. Son train fut le même qu'il avoit avant que d'aller aux Indes; il en rapporta le même manteau, mais que le voyage avoit un peu usé. On ne pouvoit voir sans admiration cet homme, qui ayant fait de si grandes choses en si peu de tems, & mis tant de richesses dans le trésor royal, n'avoit rien changé dans sa maniere de vivre, & conservoit la modestie & la simplicité de son premier état. C'est ainsi que Gasca sçut éteindre en quelque sorte dans le sang des Espagnols cette soif de l'or, dont ils étoient si fort altérés. Tandis que ces cruels tyrans s'égorgeoient les uns les autres durant l'espace de vingt années, les malheureux Indiens étoient en proie à l'avarice, ou à la débauche de ces nouveaux maîtres, & payoient de leur or & de leur sang la connoissance de la religion qu'on leur annonçoit. Quoique je sois persuadé qu'on ne peut acheter trop cher le véritable culte, & que la vie même n'est pas d'un trop grand prix pour cette sainte acquisition, il y a néanmoins tout lieu de croire, que cette maniere d'annoncer la parole de Dieu est contraire à ses loix puisqu'il a voulu que son Evangile s'établît non par la violence, & le fer à la main, mais par la charité, & la douce persuasion. On doit craindre qu'une prédication si étrange, qui n'a point eu dans son commencement

la gloire de J. C. pour objet, ne tienne toujours de son principe, & ne tourne un jour à la honte du Christianisme.

Les Portugais ne firent pas de moindres progrès dans les Indes orientales. Leur entreprise même me paroît plus grande, puisque leur navigation fut bien plus longue, & bien plus difficile. Mais la valeur & l'intrépidité de leurs Généraux surmonta tous les obstacles. François Almeida défit la flotte de Campfon sultan d'Egypte. Alfonso d'Albuquerque prit Goa, & y établit la résidence des Vice-rois des Indes; puis ayant pris Malaca, capitale de la Peninsule d'or, il bâtit un fort à Calécut. Il eut pour successeurs Lopez Suarel, Jâque Lopez de Sigueyra; qui avoit auparavant parcouru l'isle de Ceylan¹, & Edoïard Menefez, sous le roi Emanuel. Après la mort de Menefez, Vasquez Gama fut vice-roi des Indes sous Jean III. & fut le premier qui doubla le Cap de Bonne Espérance. Après lui Henri de Menefez, Lopez de Sampaio, Nugno de Cugna, & Gratien de Norogna gouvernerent ces pays conquis. Ensuite Jean de Castro se signala au siège de la citadelle de Diou, qu'il défendit contre les Turcs; & par la victoire qu'il remporta contre le Roi de Cambaye, il affermit la puissance des Portugais dans l'Orient. Depuis ce siège qui se fit en l'année 1529. les Portugais navigèrent librement dans ces pays, quoiqu'il se fût élevé quelque tems auparavant entre le roi Jean & l'Empereur, au sujet des Moluques, un differend, qui n'avoit pas été décidé. Au reste le gouvernement des Portugais en Orient fut doux & humain, & toujours exempt de rapines, de brigandages, & de guerres domestiques. Ce qu'on peut attribuer à la sage vigilance des Rois de Portugal, qui donnoient tous leurs soins au gouvernement de ces pays conquis. Ils n'avoient de guerres à soutenir qu'en Afrique, & ils y attaquoient plutôt leurs ennemis, qu'ils n'en étoient attaquez. Au contraire les Vice-rois des Indes occidentales, voyant l'Empereur engagé en Europe dans de grandes guerres, ne reconnoissoient plus de maître en ces pays éloignez, & se livroient à une ambition sans bornes, & à de continuelles discordes, qui ne pouvoient s'éteindre, tant qu'ils avoient devant leurs

¹ Cette grande isle, qui est vis-à-vis la presqu'isle Occidentale des Indes, a été connuë des anciens sous le

nom de *Taprobana*, & c'est le nom que M. de Thou lui donne.

yeux une riche proie, objet éternel de leurs dissensions.

Tel étoit l'état de toutes choses dans l'univers entier ; tels étoient les desseins & les forces des princes , lorsque la paix fut conclüe à Crépi entre François I. & Charle V. qui se préparoit déjà à la guerre d'Allemagne. Toute l'Europe en ressentit une grande joye. Les conditions de cette paix furent, qu'on observeroit religieusement de part & d'autre les traitez de Madrid, & de Cambrai, & que, comme le Milanez, que le Roi disoit appartenir à ses enfans, & ne pouvoir céder, avoit occasionné la guerre, l'Empereur donneroit dans deux ans au Duc d'Orleans sa fille en mariage, & pour dot l'Etat de Milan ; mais, que si cette alliance ne se pouvoit faire, il donneroit au fils du Roi sa nièce fille de Ferdinand, avec les Paysbas. On rendit de part & d'autre toutes les villes prises depuis le commencement de la guerre ; entre autres Stenay, qui fut restitué au Duc de Lorraine, après qu'on en eut démoli les fortifications. Cet article du traité fut très-désavantageux à la France par rapport aux conquêtes d'Italie. Car on ne nous rendit que la seule ville de Montdevis, que le Marquis du Guast nous avoit prise ; & nous fumes obligez de restituer Alba, Quieras, Antignan, Saint Damien, & plusieurs autres places, & pays, dont nous étions les maîtres avant la bataille de Cerisoles.

Cependant les Anglois pressoient vivement la ville de Boulogne, que défendoit courageusement Philippe Corse, sous les ordres de Jâque de Coucy - Vervins, gendre du Maréchal de Biez. Mais Corse ayant été tué d'un coup de canon, Vervins, qui avoit peu d'expérience à la guerre, & qui n'avoit ni assez de courage, ni assez d'habileté pour soutenir un siège si considérable, commença à parler de se rendre. Les bourgeois s'opposoient à une proposition aussi honteuse, & déclarerent, que si Vervins vouloit fortir de la place, ils se croyoient en état de la pouvoir défendre. Ce qui encourageoit ces malheureux citoyens, qui voyoient qu'une capitulation alloit livrer tous leurs biens à l'ennemi, c'est qu'on avoit appris que le Dauphin étoit sur le point de venir au secours de la ville, & que d'Albon Saint-André, jeune seigneur passionné pour la gloire, & favori du Dauphin, les avoit assuré qu'il jetteroit par mer du secours dans leur ville. Mais

Guerre contre les Anglois.

les vents contraires empêchant Saint André de pouvoir approcher, & le Dauphin n'arrivant point, Vervins rendit la place aux Anglois malgré les habitans, & contre l'avis de tous les officiers de la garnison. Cette lâcheté pensa dans la fuite lui coûter la vie.

La ville de Montreuil étoit assiégée dans le même tems par le capitaine Talbot, qui étoit soutenu de l'armée Angloise commandée par Thomas de Norfolk. Ce Général voyant que l'armée de France s'approchoit; que campant entre Boulogne & Montreuil elle eût pu s'opposer à sa retraite, & que les troupes de l'Empereur avoient été rappelées, se retira vers Calais. D'autre côté, les François ayant tenté vainement de surprendre Boulogne, renvoyerent les Suisses, & se retirèrent en quartier d'hiver, redoutant cette saison, qui est fort rigoureuse en ce pays là. Le Roi d'Angleterre repassa la mer, laissant pour son lieutenant général en France Edoüard Semer comte de Sommerfet, son beau-frere, & oncle du prince Edoüard son fils. Cependant le Maréchal de Biez gouverneur du Boulonnois s'approcha de Portet à la tête d'une armée. Ce lieu n'est éloigné que d'environ une lieue de Boulogne, & en est séparé par une riviere, où remonte le flux de la mer, & où il y a un pont de brique. Comme le Maréchal se préparoit à bâtir au-delà de cette riviere un Fort, qui pût commander le port de Boulogne, & en défendre l'entrée aux vaisseaux Anglois, il fut attaqué plutôt qu'il ne pensoit, par le Comte de Surrey fils du Duc de Norfolk, & se vit contraint de se retirer en deça de la riviere, & d'abandonner son ouvrage, après avoir couru un grand danger. Le Roi lui avoit commandé de bâtir aussi un château auprès d'une tour appelée la tour d'Ordre, qui domine Boulogne, pour empêcher les vaisseaux Anglois d'entrer dans le port, & pour s'opposer aux secours qui pourroient venir par terre de Calais.

Le Maréchal s'étoit fait fort, de bâtir ce château avant le mois d'Août; ce qui avoit fait prendre au Roi le dessein de porter l'année suivante la guerre en Angleterre, afin que les ennemis, assez occupez chez eux, donnassent le tems à Biez de perfectionner son ouvrage. Ce Prince devoit aussi assiéger en personne la ville de Guines dans le même tems, pour ferrer de près la ville de Boulogne, lui couper les secours, & l'o-

bliger enfin à se rendre. Dans ces vûës ayant équipé une flotte, dont il donna le commandement à l'Amiral d'Annebaut, qui gouvernoit alors avec le cardinal de Tournon les affaires de l'État, depuis la retraite du Connétable de Montmorenci, il partit de Romorantin en Berri, où il avoit passé l'hiver, vint par Argentan & se rendit à Touques en Normandie. Ce bourg est bâti près de la mer sur une des rives de la riviere de Seine, & n'est éloigné de Honfleur que d'environ trois lieuës. Il étoit arrivé à Honfleur vingt-cinq galeres commandées par le capitaine Poulin baron de la Garde. Le Roi les avoit fait venir de Provence, & leur avoit fait passer le détroit de Gibraltar. Elles étoient plus capables de donner de l'étonnement & de la terreur, que de servir avec utilité sur l'Océan, où leur construction platte ne pouvoit résister aux tempêtes & aux vents qui agitent cette mer. La flotte du Roi étoit en tout de cent trois navires, qui portoient huit mille soldats. Boutieres, qui avoit acquis tant de gloire dans les guerres d'Italie, commandoit la droite, & Curton commandoit la gauche. Annebaut étoit au centre, monté sur l'Amiral, avec trente navires de front. Le baron de la Garde prit le devant avec ses galeres, pour inquieter les ennemis. Les François prirent d'abord l'isle de Wigth, qui est vis-à-vis Porthmouth ville considérable d'Angleterre. C'étoit à la hauteur de cette ville qu'étoit la flotte Angloise, qui ne pensoit qu'à se défendre, & à empêcher la descente.

Après quelques légères attaques, les François descendirent, par ordre de l'Amiral, en trois lieux différens, pour diviser les forces de l'ennemi, ayant à leur tête Strozzi, de Tais, Trifan de Moneins, & le capitaine Poulin. Marfay & Pierre Bon, officiers de galere, débarquerent les derniers. Ces hostilités ne pouvant engager les Anglois à donner le combat, on mit en délibération si on pouvoit les attaquer avec avantage, dans cette Manche qui est entre Porthmouth & l'isle de Wigth. Nos officiers pleins d'ardeur pressoient l'Amiral d'attaquer; mais les plus sensez & les plus habiles dans la marine soutinrent, qu'on ne pouvoit livrer le combat sans s'exposer à un péril évident, le vent & la marée nous étant contraires. Enfin on prit le parti de fortifier l'isle de Wigth, & d'y bâtir trois Forts, sans quoi on n'eût pû la conserver.

1545.

Mais l'Amiral voyant bien qu'il falloit un tems considérable pour exécuter ce dessein, reconnut toute la côte, depuis la pointe de Sainte Hélène jusqu'à Douvre, & se retira à Portet près Boulogne. Les ennemis avoient paru vouloir l'attaquer, lorsqu'il faisoit voile vers les côtes de France; ce qui l'obligea d'avancer vers eux en pleine mer, & de se préparer au combat. Mais voyant que les Anglois reculoient, il se retira au Havre de Grace, d'où il étoit parti, & y ramena sa flotte sans perte & sans avantage.

Le tems approchoit, où le Fort près de Boulogne devoit être achevé. Mais Biez avoit changé de dessein, sans en avoir averti le Roi, & l'avoit bâti en un lieu au-dessous de celui qui lui avoit été prescrit. Il l'avoit même commencé trop tard, pour pouvoir finir l'ouvrage avant la fin du mois d'Août. Ce contre-tems fit que le Roi ne pensa plus au siege de Guines, & qu'il fit marcher ses troupes sur les frontieres de Flandres, pour disputer le passage aux troupes auxiliaires, qui venoient d'Allemagne, & les empêcher de tenter quelque entreprise dans leur marche. Cependant il y avoit tous les jours de legers combats entre nos troupes, & la garnison de Boulogne. François de Lorraine duc d'Aumale, fils de Claude duc de Guise, y fut considérablement blessé d'un coup de pique, qui lui perça la machoire au-dessous de l'œil droit. La pique s'étant rompuë, la pointe demeura dans la playe, avec le tronçon de la longueur d'un demi pied. Une atteinte aussi violente ne le renversa point de dessus son cheval. Ayant été porté dans une maison, il se fit arracher ce fer, qui tenoit au tronçon, sans donner le moindre signe de douleur, & guérit enfin d'une si grande blessure contre l'espérance des Chirurgiens. Ce grand homme, qui donna dans la suite tant de preuves de sa valeur, parut avoir été conservé par le Génie de la France qui sembloit être sur son déclin, pour s'attacher par sa vertu héroïque le cœur des Peuples dégoûtés de leurs Princes légitimes, & pour ouvrir à ses enfans un chemin, où courant à la gloire ils prissent les armes, & ne les missent bas qu'après avoir reconnu trop tard leur erreur.

Le maréchal de Biez alla ensuite dans la Terre d'Oye, pour faire le dégât dans les pays d'alentour, & ôter aux Allemands qu'on attendoit de jour en jour, tout moyen de subsister.

Charle de Coffé Briffac tailla en pieces dans cette expedition deux mille Anglois. Lorsque le Roi étoit à Forêt - Moûtier près d'Abbeville, Charle duc d'Orleans son fils, qui devoit être le gendre ou de l'Empereur ou de Ferdinand, y fut attaqué de la peste, dont il mourut malgré tout l'art des Medecins. Le Roi fut extrêmement sensible à cette perte. Non-seulement il perdoit un fils qu'il aimoit tendrement; mais le mariage projeté ne pouvant plus avoir lieu, il se voyoit sans espérance de recouvrer le Milanez, qui avoit occasionné jusques-là de si longues guerres. Il jugea alors à propos d'envoyer le chancelier Olivier, & l'amiral d'Annebaut à Bruges & à Anvers, pour découvrir dans quelles dispositions étoit l'Empereur, depuis la mort du duc d'Orleans. Ces Ministres furent long-tems à la suite de ce Prince, sans pouvoir apprendre rien de précis sur l'affaire dont ils étoient chargez. Enfin on leur fit cette courte & vague réponse; Que l'Empereur feroit enforte d'entretenir avec le Roi la bonne intelligence établie par le dernier traité de paix, & qu'il n'y donneroit jamais d'atteinte, à moins qu'on ne lui fit la guerre. Au reste, Charle mit avec raison cette mort imprévûe au nombre de ses prospéritez. Elle le déchargeoit de l'obligation où il étoit de rendre l'Etat de Milan; & la Fortune le délioit d'une promesse ou téméraire ou forcée.

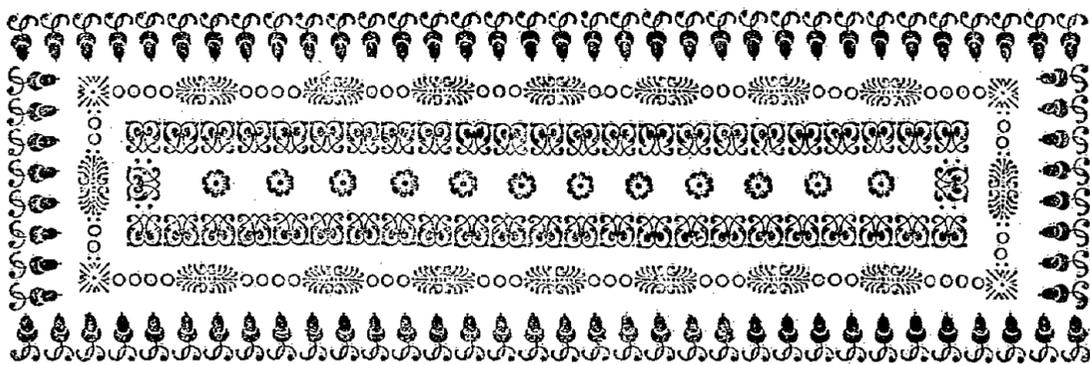
Ce Prince uniquement occupé du projet de la guerre d'Allemagne, employa le reste de l'année à amasser de l'argent. Le Roi de son côté, qui prévoyoit que ces préparatifs de guerre pourroient être tournez contre lui, ordonna à tous les Gouverneurs de fortifier les places frontieres, & d'y mettre de bonnes garnisons. Suivant ces ordres, on fortifia Bourg en Bresse, Maubert-Fontaine, Mezieres, Mouson; & au lieu de Stenay, qui avoit été rendu au Duc de Lorraine, comme nous l'avons dit, le Roi fit faire plusieurs ouvrages à Ville-Franche, qui est située sur la Meuse près de Saumuré. Il rappella aussi d'Italie le duc d'Enguien, envoya Caraccioli prince de Melfe, qu'il avoit fait depuis peu Colonel général de la Cavalerie, pour commander dans le Dauphiné, & donna au duc d'Anguien le gouvernement de Languedoc, qu'avoit Caraccioli. Enfin, depuis qu'il eut appris que les Allemands s'étoient dissipez près de Liége, faute de payement, il ne son-

1545.

gea plus qu'à construire des forts près de Boulogne.

Nous voici arrivez à la fin de cette année, qui fera aussi la fin de ce premier Livre, où nous avons raconté les choses passées, autant qu'elles avoient rapport à notre dessein. Nous traiterons dans la suite les matieres un peu plus exactement & plus au long, sans rien déguiser, & sans nous laisser entraîner par la flatterie ou par la haine, comme nous l'avons déclaré en commençant cet ouvrage. Je prie Dieu, source de tout bien, qu'il m'accorde cette grace; & je l'en conjure par Jesus-Christ le médiateur des hommes, qui regne éternellement avec l'Esprit consolateur.

Fin du premier Livre.

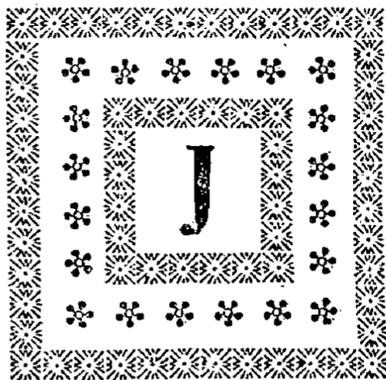


HISTOIRE

DE

JACQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE SECON D.



E commencerai par la guerre d'Allemagne, que l'Empereur eut à soutenir contre les Puissances unies de la confession d'Ausbourg : entreprise très-difficile, dont néanmoins dans l'espace d'une année il vint heureusement à bout, & avec assez de facilité. Mais avant tout, je crois que par rapport à mon dessein il est à propos de dire quel-

que chose de l'Allemagne, de la constitution de l'Empire, & de l'état où il se trouvoit alors. L'Allemagne est bornée du côté de l'Orient par la Vistule, la Hongrie, & l'Autriche; & à l'Occident par le Rhin, qui prend sa source au mont Bernardin¹, & qui après avoir passé par Coire, & par le milieu du lac de Constance, détourne un peu son cours, & traverse la ville de Bâle. De-là coulant comme du midi au nord, il se rend

Description
de l'Allema-
gne & de son
gouverne-
ment.

¹ Montagne des Grifons, que les auteurs Latins appellent *Adula*.

dans l'Océan Germanique par deux bouches différentes. L'Allemagne du côté du midi confine aux Alpes des Grisons, à celles qui separent le Tirol du duché de Baviere, à celles des Vénitiens ou du Frioul, & aux Alpes de la Carniole. Au septentrion, elle est bornée par la mer Baltique. Si ces dernières limites avoient pû être franchies, cette nation belliqueuse, dont les Etats sont si peuplez, les auroit passées : mais elle s'est étendue au loin au de-là des fleuves. Elle a poussé ses conquêtes au de-là de la Vistule jusqu'en Prusse, & en Transilvanie. Elle a passé le Rhin du côté des Suisses, & du mont Jura, les a joints à l'Empire, & s'est étendue d'un côté vers le mont de Vosge, & de l'autre dans les Pays-bas, & dans la Province de Hollande, dont la dépendance étoit auparavant incertaine. Les Allemans s'emparerent ainsi de ce qui faisoit partie de la Gaule, & mirent en usage dans ces contrées un Allemand corrompu, que parlent aujourd'hui les Suisses, ceux de Strasbourg, de Mayence, de Spire, de Gueldres, de Treves, de Tongres, de Cleves, de Juliers, de Cologne, du pays de Liege, d'Anvers, & de Flandres. La langue qu'on parle en Angleterre & en Ecosse est aussi dérivée de l'Allemand. Il y a lieu de croire que tous ces peuples ont emprunté leur langage des Saxons, dont ils tirent leur origine. Il est certain que ces derniers s'étant aussi étendus vers l'Orient, communiquèrent aux Prussiens, & aux Transilvains la langue Teutonique, qu'on y parle encore aujourd'hui.

La Livonie est regardée comme faisant partie de l'Allemagne, quoiqu'elle soit dans la Sarmatie d'Europe, parce qu'elle s'étend vers le couchant, & que les Vandales qui en étoient voisins l'ont occupée autrefois. Aussi l'archevêque de Riga, capitale de la Livonie, est-il compté entre les prelates de l'Allemagne. Or de même que les Germains ont laissé dans les Gaules des traces de leur domination, les Sclavons en ont aussi laissé en Allemagne. Car aujourd'hui même ceux de Moravie, de Silesie, & de Bohême, qui ont toujours fait partie de l'Allemagne, parlent la langue Sclavonne, qui est en usage en Istrie, en Bosnie, en Dalmatie, & dans toute la haute Sarmatie d'Europe. L'Empire d'Allemagne, à qui la nature sembloit avoir donné des bornes, s'étendit d'abord par les conquêtes jusque dans les Gaules, & dans les Sarmaties; mais ensuite il s'étendit
beaucoup

beaucoup plus loin par des droits legitimes.

Car après que Charlemagne, prince de la seconde race de nos rois, se vit possesseur de la France, de l'Allemagne, & presque de toutes les provinces d'Italie, il prit le titre d'Empereur. Ensuite le siege de l'Empire ayant été transporté en Allemagne, toute l'Italie¹ & même quelques pays de la France, furent soumis aux loix de cette nouvelle monarchie, appelée l'Empire d'Occident, ou Germanique. De-là vient que ceux de la Franche-Comté, ceux de Mets, Toul & Verdun, la Lorraine, le pays de Luxembourg, & Namur situé en deçà du Rhin & de la Meuse, suivent les constitutions de ce grand Empire. Il faut dire la même chose des habitans du pays de Valais, de ceux de Savoye, ou Allobroges, qui sont entre le Rhone & les Alpes. Avant même que le royaume d'Arles fût réuni à la France, il étoit de la dépendance de l'Empire, & il en reste encore quelques vestiges. Car le peuple appelle encore royaume d'Arles le pays qui est endecà du Rhone, & celui qui est au-delà se nomme terre d'Empire.

Au reste, ce fut Othon I. fils de Henry l'Oiseleur, qui établit le siege de l'Empire en Allemagne. Cette dignité demeura dans sa maison inclusivement jusqu'au regne d'Othon III. son petit-fils. Celui-ci craignant que le thrône, fondé & affermi en Allemagne par son ayeul & par son pere, ne fût transporté dans la suite en Grece, ou en Italie, fit à ce sujet une constitution très-sage, par laquelle il n'est permis qu'aux seuls princes Allemans d'élire un Empereur. Pour obtenir plus aisément ce qu'il souhaitoit, il fit un accord avec Gregoire V. son cousin, né en Saxe, qu'il avoit rétabli sur le saint Siege, après avoir chassé de Rome Crescence & Jean. Ce traité aussi honteux que préjudiciable à ses successeurs portoit, Que celui qui seroit élu roi des Romains, ne pourroit prendre le titre d'Empereur & d'Auguste, qu'il n'eût été auparavant couronné par le Pape. Ainsi le souverain Pontife, qui jusqu'alors avoit dû sa dignité aux Empereurs, s'attribua insensiblement le droit d'établir & d'affermir des princes sur le plus auguste trône de la Chretien-té. Cet accord fut fait en l'année 997. Charle IV. confirma

¹ Depuis Othon le grand, le royaume d'Italie, & Rome même, ont dépendu de la monarchie Germanique. Les Princes, les Seigneurs, & les vil-

les d'Italie, & le Pape par ses Legats (seulement comme représentant le Peuple Romain) donnoient leurs suffrages pour l'élection des Empereurs.

ce traité par une constitution appelée la *BULLE D'OR*, qu'on observe encore aujourd'hui très religieusement dans toute l'Allemagne, & qui fut publiée dans la diete de Nuremberg, le 9 Janvier de l'année 1356. Charle s'apperçut, mais trop tard, des consequences dangereuses qu'entraînoit cet article de la bulle d'or. Il vit que le Pape, sous pretexte de confirmer & de couronner les Empereurs, se mettoit en droit, pour prix de cette investiture, d'imposer des loix à un Souverain, duquel il en eût dû recevoir.

En effet, Innocent VI. ne lui envoya la couronne imperiale par ses ambassadeurs, qu'après que Charle eût juré qu'il ne demeureroit à Rome, ni dans toute l'Italie, qu'autant qu'il plairoit au saint Pere. Ce n'est donc pas sans raison que Petrarque, qui vivoit en ce tems-là, ne parle qu'avec étonnement & indignation de cette hauteur, qui donnoit comme des entraves au protecteur de la liberté publique, & qui ôtoit à un prince souverain le droit de demeurer dans ses propres États. Ce sont les termes dont se sert cet auteur, homme de bien, & le plus savant personnage de son tems, en écrivant à l'Empereur.

On croit communément que ce fut Othon III. qui, pour empêcher les factions & les brigues, remit à six Electeurs le droit de choisir l'Empereur, & qui honora de cette éminente prérogative les archevêques de Mayence, de Cologne, & de Treves, le comte Palatin du Rhin, le duc de Saxe, & le marquis de Brandebourg. On dit aussi qu'il ajoûta à ces electeurs le duc de Bohême, qui porte aujourd'hui le titre de Roy, & qui n'a droit de suffrage, que lorsque les voix des six autres sont partagées. Mais les plus sçavans rejettent ces suppositions, & soutiennent que les Rois & les Empereurs d'Allemagne, suivant l'ancien usage, ont été élus par les peuples, & par les princes de l'Empire, long-tems encore après Othon III. & avant le regne de Frederic II. qui mourut en 1250. Ils ajoûtent qu'en parcourant l'histoire, on ne trouve aucun auteur qui fasse mention des sept Electeurs, avant Frederic II. qu'au contraire tous les historiens s'accordent à dire que les dietes convoquées pour le choix d'un Empereur étoient composées de tous les princes de l'Empire, ecclesiastiques, & seculiers. On doit conclure de-là que les sept Electeurs ont été instituez entre 1250, &

1280. ¹ Il y a même lieu de conjecturer que cette institution commença vers le tems de cette fameuse diete de l'Empire, où Rodolphe comte d'Aspurg, tige de l'auguste maison d'Autriche, fut créé Empereur, après un long interregne. Onuphre Panvini croit que le droit des sept Electeurs fut confirmé dans le second Concile de Lyon tenu sous le pontificat de Gregoire X. né à Plaisance. D'un autre côté, Nicolas Cisnerus grand jurisconsulte, fort versé d'ailleurs dans l'histoire ancienne de l'Allemagne, semble dire le contraire, dans un discours qu'il fait sur l'empereur Othon, & sur l'établissement des Conseils généraux de l'Empire. Au reste, ce qu'on dit communément, que le roy de Bohême ne peut donner sa voix que quand les six autres electeurs sont partagés entre eux, paroît suspect à plusieurs; puisque suivant la teneur de la bulle d'or, il doit dire son avis le troisième. Mais cette prérogative que Charles IV. qui étoit en même tems empereur & roy de Bohême, se donna à lui-même par la bulle, n'a point passé aux rois de Bohême ses successeurs. ²

Ce qu'on appelle l'Empire est comme partagé en trois membres. L'Empereur est le chef, & le premier de tous les princes. Après lui viennent les Electeurs dont nous venons de parler, l'archevêque de Magdebourg primat de Germanie, & ceux de Salzbourg, de Breme, & de Riga, qui ont sous eux & pour suffragans environ 45 Evêques. Il faut ajoûter à ces Princes ecclesiastiques les évêques de Misne, de Bamberg, & de Ratisbonne, qui ne reconnoissent point de métropolitain. On compte aussi parmi les princes ecclesiastiques plusieurs Abbez, & Abbeses. Outre le comte Palatin, le duc de Saxe, & le marquis de Brandebourg; le college des Princes est composé encore de plusieurs Palatins, Ducs, Marquis, Landgraves, Burgraves, Comtes, Seigneurs, & Barons: dans chacune de ces différentes classes quatre Seigneurs principaux tiennent le premier rang. Au reste le nombre de tous ces princes n'est pas

¹ La succession à l'Electorat suit l'ordre du sang, & dépend de la proximité des branches. La dignité d'Electeur, & les terres qui y sont attachées, ne peuvent être divisées par un partage. Les Electeurs ecclesiastiques s'établissent par election, comme les autres évêques d'Allemagne, & sont

confirmés par le Pape, non comme Electeurs, mais comme Evêques.

² Il y a aujourd'hui neuf Electeurs. En 1648. on créa un huitième Electorat, avec la charge de grand Thésorier. En 1692. on en créa un neuvième, en faveur du duc d'Hanôver de la maison de Brunswik.

fixe & limité, parce qu'il dépend de l'Empereur de l'augmenter ou de le diminuer à son gré, & suivant la conjoncture des tems. Tous ces princes, même ceux d'Italie, rendent foi & hommage à l'Empereur; & s'ils venoient à desobéir aux Mandemens imperiaux, ou qu'ils entreprissent une guerre contre les loix & les constitutions de l'Allemagne, ils seroient mis au ban de l'Empire, & privez de leurs États. Quand ils meurent sans heritiers mâles, presque tous leurs biens reviennent de droit au chef de l'Empire.

Les villes libres constituent le troisiéme membre du corps Germanique. On en comptoit autrefois plus de quatre-vingt dix; au lieu qu'ils n'y en a aujourd'hui qu'environ soixante. Telle est la forme de cette grande République. On peut à bon droit l'appeller ainsi: car quoique l'Empereur, les autres princes, & les villes libres ayent chacun leur territoire, leurs coutumes, & des sujets sur lesquels ils ont droit de vie & de mort, comme neanmoins ces souverainetez sont soumises au corps de l'Empire, & que l'Empereur lui-même, qui en est le chef, est tenu d'obéir à ses loix, toutes ces Puissances considérées ensemble, representent comme un gouvernement republicain.

Mais comme tant de domaines voisins sont quelquefois si mêlez & confondus, qu'il est impossible qu'il ne naisse souvent entre eux de grands differends sur leurs droits & leurs limites; on a sagement établi un Conseil commun dans chacun des dix Cercles de l'Empire. Ce fut en l'année 1522. que toutes les provinces de l'Allemagne furent ainsi distribuées; au lieu qu'on n'en comptoit que six avant ce tems. On rapporte quelques autres raisons de l'établissement de ces dix Conseils. On prétend que ce fut pour former dans ces tribunaux differens, des sujets qui devinssent capables de remplir les places vacantes dans la chambre Imperiale, qui avoit alors une souveraine autorité. On ajoûte encore que ces dix Conseils furent créés pour maintenir la tranquillité publique, & pour faire executer les loix & les jugemens de l'Empire. Car ces Conseils, à proprement parler, n'ont aucune veritable jurisdiction. Leur pouvoir ne s'étend qu'à déliberer sur les moyens d'executer ce qu'on a établi, à donner les ordres necessaires pour assembler les troupes, & à faire fournir à chaque Puissance son contingent, en cas de guerre.

Le premier Cercle contient la Franconie, où sont trois évêchez : Le second, l'Archevêché de Salzbourg, & la Baviere, où sont six Evêchez : Le troisiéme, l'Autriche, & le comté de Tirol, où il y a six Evêchez : Le quatriéme, la Souabe, où l'on compte trois Evêchez, le duché de Vitteimberg, & plusieurs villes libres. Le cinquiéme Cercle renferme la basse Alsace, où sont onze Evêchez. Les duches de Savoye, & de Lorraine sont aussi compris en ce Cercle; car la haute Alsace dépend de l'Autriche. Le sixiéme comprend le Palatinat du Rhin, où sont les trois Electeurs ecclesiastiques. On a mis dans le septiéme la Vestphalie, où sont huit Evêchez, la Frise orientale, les duches de Juliers, & de Cleves, & le comté de Valdec. Le huitiéme Cercle est composé du duché ou électorat de Saxe, du duché de Pomeranie, du marquisat ou électorat de Brandebourg, de la principauté d'Anhalt, de la ville de Dantzic, & de quelques autres citez. Le neuviéme contient la basse Saxe, où sont les archevêchez de Breme, & de Magdebourg, & cinq Evêchez. Le Roy de Dannemarc est compris en ce Cercle, à cause des terres qu'il y possède, & du duché de Holstein; les ducs de Brunswic, de Meckelbourg, & de Lunebourg y sont aussi comptez. Enfin le dixiéme cercle renferme le comté de Bourgogne, où est l'archevêché de Besançon. Ce dernier Cercle a été depuis peu ajouté aux autres par les Empereurs de la maison d'Autriche, à qui la Franche-Comté appartenoit. Les plus grands seigneurs des Pays-bas ont aussi voulu être compris dans l'Empire. C'est toujours un prince ou un seigneur d'une haute naissance, qui préside au conseil de chacun de ces Cercles, & on lui donne quatre conseillers ou assesseurs. Au reste pour terminer les differends qui s'élevent entre les princes, & les villes de l'Allemagne, on a jugé à propos de créer une chambre Imperiale à Spire. Un Prince, un Baron, ou un Comte en font les présidens. Aujourd'hui l'Empereur donne à ce chef cinq assesseurs, dont il y a toujours trois qui sont Comtes, ou Barons, & qui président. Les sept Electeurs ont droit d'envoyer aussi à cette chambre dix conseillers. l'Autriche y en nomme un, le comté de Bourgogne un aussi; Les six anciens cercles, dix-huit, & les quatre autres cercles, six. C'est l'Empereur qui nomme le chef de ces quarante & un assesseurs, & on le nomme le juge de la chambre imperiale.

Ce suprême tribunal, & les dix autres conseils des Cercles ont été formez pour rendre la justice aux princes, & aux villes. Mais pour ce qui regarde la majesté de l'Empire, le corps entier de cette grande republique, & l'ordre général, on assemble les Etats qu'on nomme Dietes. C'est là qu'on delibere de la paix & de la guerre; des dépenses communes & necessaires, & de leur repartition; des traitez & des alliances. C'est là qu'on établit de nouvelles loix; qu'on abroge ou qu'on interprète les anciennes, & qu'on fait des reglemens sur la monnoye & sur d'autres choses de pareille nature. Il n'appartient qu'à l'Empereur de convoquer ces dietes, d'en indiquer le tems, & de marquer le lieu où elles doivent se tenir. L'Empereur, les Princes, ou leurs ministres, ainsi que ceux des villes, peuvent assister à ces Etats généraux, y presenter leurs requêtes, faire leurs oppositions, y avoir séance & y parler suivant le rang que leur donnent les constitutions de l'Empire. Au reste, je ne vois aucun Etat dans toute l'antiquité la plus reculée, que l'on puisse comparer à la republique Germanique, composée de tant de princes au dedans & au dehors de l'Allemagne, de tant de villes, & de tant de puissances qui lui sont alliées; si ce n'est peut-être l'assemblée des Amphictions, qui fut établie d'abord auprès des Thermopiles par Amphiction roi des Atheniens, fils de Deucalion, & petit-fils de Prométhée. Strabon qui rapporte ce fait, ajoûte qu'un pareil conseil fut établi par Acrisius auprès de Delphes, & que quinze peuples de la Grece lui étoient soumis. On pourroit citer aussi le celebre senat des Achéens, qui fleurissoit sur-tout au tems d'Aratus le Sicyonien. Mais de telles comparaisons ne peuvent être justes. Ce seroit, comme on dit, comparer une mouche à un éléphant. Rien n'étoit plus naturel que de voir des peuples voisins toujours en butte aux entreprises des étrangers, & qui avoient besoin les uns des autres, se lier ensemble, & prendre un même esprit pour leur commune conservation. D'ailleurs ces établissemens & ces unions furent de courte durée, ayant été ruinez par les forces

1 M. de Thou auroit pu comparer à plus juste titre le gouvernement Germanique avec l'ancien gouvernement des Gaulois, qui avoient leurs *con-*

tiæ, & leurs *Conventus*, c'est-à-dire, des Conseils particuliers & des Conseils généraux.

étrangeres, ou par les dissensions domestiques; quoiqu'il en restât encore quelques legeres traces sous les Empereurs Romains.

Mais ce qu'on ne peut assez admirer, c'est que tant de peuples puissans, sans y être engagez ni par la crainte ni par la necessité, se soient tous réunis, pour consentir à cette forme de gouvernement, qu'ils ont retenuë depuis tant de siècles; de sorte qu'il n'y a point aujourd'hui, & qu'il n'y a jamais eu de corps plus ferme & plus solide, quoique composé de membres la plupart assez foibles. Ce qui est encore de plus surprenant, c'est que tous ces Etats particuliers, qui ont la plupart des gouvernemens differens, ayent toujours été très-unis entre eux. Il est arrivé néanmoins, qu'on a jetté quelquefois des semences de division dans ce vaste Etat; les Papes ont secoué le joug des Empereurs en Italie; ils y ont affermi leur puissance, & leur nom s'est rendu redoutable dans toute l'Europe, & en Allemagne même, sans blesser cependant la majesté de l'Empire, qui s'est toujours soutenuë jusqu'ici dans son ancienne splendeur. Mais Luther ayant prêché ses dogmes, les Princes & les peuples s'étant à ce sujet desunis, & le zele de la religion ayant enfanté des factions & des partis, Charle V. que de grands succès encourageoient à tout entreprendre, saisit cette occasion que lui presentoit la Fortune, d'assujettir un Empire, dont il étoit le premier membre, & de le rendre hereditaire dans sa maison. Il se persuadoit que ses victoires passées lui promettoient pour l'avenir un succès assuré, & dû en quelque sorte à sa sagesse & à sa valeur; & qu'après tout, il étoit glorieux, & même necessaire d'essayer un si grand projet.

Il y avoit quelques années, que pour perpetuer la dignité d'Empereur dans sa maison, il avoit déclaré, étant à Cologne, Ferdinand son frere roi des Romains. Les Electeurs, & les autres princes de l'Allemagne s'étoient fort recriez contre cette entreprise. Ils soutenoient cette nomination nulle, comme faite sans le consentement du college electoral, & contre la teneur de la bulle d'or. C'étoit pour soutenir la liberté opprimée, que l'Electeur de Saxe, le Landgrave de Hesse, Guillaume & Louis de Baviere freres, avoient fait secretement une ligue avec François I. qui avoit confié cent mille écus d'or aux

Guerre contre les Protestans.

1544.

princes de Bavière , pour s'en servir dans l'occasion. Après que Luther eut été excommunié, on fit dans l'Empire plusieurs décrets pour le maintien de l'ancienne religion , & l'on imposa de grandes peines à ceux qui oseroient entreprendre quelque chose à son préjudice. Mais dans le tems que les François attaquoient l'Empire de toutes parts , on tint à Spire en l'année 1544. une diete générale , où après de grandes contestations , il fut enfin arrêté , que l'Empereur assembleroit des personnages pieux & scavans , pour convenir avec eux des moyens de reformer l'Eglise , & pour en dresser un projet. On statua aussi , que les autres princes de l'Empire feroient de leur côté la même chose , & qu'à la prochaine diete on représenteroit ces differents moyens , afin de faire un reglement unanime qui tournât à la gloire de Dieu. On ajouta , que cet Edit seroit observé jusqu'à ce qu'on pût assembler en Allemagne un Concile , soit général , soit national. On exhortoit les princes & les peuples à entretenir cependant l'union entr'eux , & à n'exciter aucuns troubles au sujet de la religion. On arrêta aussi que les communautéz ecclesiastiques , de quelque religion qu'elles fussent , jouïroient tranquillement de leurs biens , à condition d'en faire une part convenable aux ministres des autels , aux pauvres & aux maîtres des écoles.

Les Protestans avoient souvent fait des plaintes de la chambre Imperiale établie à Spire. Ils disoient , qu'ils étoient maltraitez en toute occasion par les juges de ce tribunal , qui en haine de leur Religion , leur refusoient toute justice. Pour faire cesser ces plaintes , on ordonna que les magistrats de Spire acheveroit le tems de leur administration , après quoi on admettroit indifféremment ceux qui seroient nommez par les Cercles , sans aucun égard à leur Religion. Les Lutheriens ayant obtenu ce fameux edit , fournirent avec joye à l'Empereur les secours qu'il leur demanda contre la France & contre le Turc ; & ils se flattoient de jouir à l'avenir d'une longue tranquillité. Mais après que Charle eût fait la paix avec la France , il crut n'avoir plus rien à craindre du côté de la Porte , avec qui il étoit prêt à négocier une trêve , par l'entremise de François I. qui avoit envoyé à ce sujet Jean de Monluc à Constantinople. Alors il tourna toutes ses vûes du côté de la guerre d'Allemagne. Après avoir mis ordre à ses affaires

dans

dans les Pays-bas, il convoqua à Vormes les Etats de l'Empire. Sa santé ne lui permettant pas de se trouver à cette assemblée, il chargea Ferdinand son frere d'y présider en son nom. Ce Prince se rendit à la diete le 24. de Mars, & y trouva Othon Trusches cardinal d'Aufbourg, & Frederic de Fustemberg, que l'Empereur y avoit envoyez, avec le titre d'Ambassadeurs. Ferdinand exposa d'abord aux Etats le sujet pour lequel ils étoient convoquez. Il leur dit, qu'il s'agissoit sur tout de terminer les différends en matiere de Religion, & de finir des questions si long-tems agitées; il ajoûta qu'il étoit à propos de former la Chambre imperiale, d'affermir la paix, & de prendre des mesures sur la guerre contre les Turcs. Il fit ensuite des excuses au nom de l'Empereur, de ce qu'il ne s'étoit pas trouvé à la diete; & il assura que ce Prince s'y rendroit dans peu de tems. Il pria les Princes, qu'en attendant on déliberât des affaires communes, afin qu'on pût décider quelque chose, lorsque l'Empereur seroit arrivé. Il dit encore qu'il falloit commencer par le culte de Dieu, & assoupir les troubles de la Religion, pour être plus en état de s'opposer aux entreprises des Infidèles; que l'Empereur venoit de faire la paix avec la France à des conditions désavantageuses, dans la seule vûe, que le Roi l'aideroit dans la guerre contre les Turcs, ou que du moins n'ayant plus rien à démêler avec ce Prince, il pût tourner sûrement ses armes contre l'ennemi du nom Chrétien: Qu'au reste il avoit engagé le Roi à souscrire aux décisions du concile convoqué à Trente; qu'il les prioit de s'y soumettre aussi; après quoi, toutes inimitiez cessant, la paix seroit rendue à l'Eglise, & la tranquillité à l'Allemagne, & à toute la Chrétienté. Ferdinand ajoûta encore que l'Empereur n'avoit pas oublié ce qui avoit été résolu à la dernière diete de Spire; que ce Prince avoit chargé des hommes doctes & pieux de faire un projet de réforme, & qu'ils le lui avoient mis entre les mains; qu'au reste cette affaire étoit trop importante, & d'une trop grande discussion, pour pouvoir être terminée à la veille d'une guerre contre les Turcs; qu'il paroïssoit donc plus à propos de differer l'examen des articles de la réforme; d'attendre ce que décideroit le concile, qu'on alloit tenir; & que comme il étoit évident que cette diete finiroit avant que les prelatz du concile se fussent assemblez, il en falloit

indiquer une autre, où l'on agiteroit les questions sur le fait de la Religion. Ferdinand parla ensuite de la Chambre imperiale de Spire, établie pour maintenir l'union dans l'Empire, & empêcher qu'on ne fit tort aux particuliers. Il pria les Princes de la diete, & les autres seigneurs de nommer au plutôt les juges de ce tribunal, & d'établir un fond pour leur entretien; ajoutant, que supposé qu'ils eussent peine à s'accorder là dessus, ils pouvoient s'en rapporter à l'Empereur. Il finit en disant qu'il ne restoit plus qu'à délibérer de la guerre contre les Turcs; s'il falloit les attaquer, ou se tenir sur la défensive, & se contenter de fortifier les places frontieres, & d'y mettre de fortes garnisons: Qu'on avoit appris de toutes parts, que les Infidelles étoient prêts d'entrer en Hongrie avec une puissante armée, & qu'au point où étoient les choses, on ne pouvoit différer un moment de faire marcher des troupes dans ce royaume, après avoir fait un fond pour leur subsistance.

Les Protestans ayant à leur tête l'archevêque de Cologne & le comte Palatin, répondirent à ce discours par un écrit du trois Avril, qui contenoit en substance: Qu'ils ne pouvoient assez s'étonner, qu'on remît au concile de Trente la décision des disputes sur le fait de la religion, lorsqu'ils étoient assemblez à Vormes, uniquement pour agiter ces matieres, suivant le résultat de la diete de Spire, & quoiqu'ils eussent plusieurs fois déclaré qu'ils ne regardoient ce concile ni comme libre, ni comme légitime; qu'avant de parler de la guerre des Turcs, il falloit chercher les moyens de cimenter l'union entre les membres de l'Empire; qu'en vain délibereroit-on sur les moyens de soutenir une guerre étrangere à frais communs, tant que les esprits seroient aigris au sujet des matieres de la foi. Pourquoi, disoient-ils, entreprendre une guerre, lorsque l'Empire est agité au dedans par les plus grands troubles? Pourquoi affoiblir sans aucun profit les forces de l'Allemagne & de l'Italie? Les Princes doivent mettre la paix dans leurs États, au lieu de porter la guerre au dehors. On doit s'affurer, ajoûtoient-ils, que lorsque les troubles seront pacifiez, & les conferences calmées, les peuples attaqueront avec plus d'ardeur l'ennemi commun du nom Chrétien: alors Dieu bénissant nos armes, nous pourrions esperer la victoire. En attendant, il faut s'en tenir au résultat de la diete de Spire, & n'inquieter personne au sujet

de la religion. Ils concluoient qu'on devoit composer la chambre de Spire de juges qui ne fussent suspects à aucun parti, & qui rendissent une exacte justice à tous.

Cependant malgré l'opposition des Protestans, tous les autres Princes soutinrent qu'on devoit s'en rapporter au concile convoqué à Trente au sujet des disputes de Religion, & qu'à l'égard de la chambre Imperiale, il falloit la former suivant les loix anciennes de l'Empire, & que les juges suivissent dans leurs jugemens le Droit écrit. Ces Princes demanderent aussi qu'on nommât des commissaires, pour conférer ensemble sur la guerre des Turcs. Après de grandes contestations, qui durèrent jusqu'au septième du mois de May, on cessa de délibérer, à cause des avis qu'on eut que l'Empereur étoit en chemin. Il arriva en effet le seizième du même mois. Le lendemain on vit aussi venir à Vormes le cardinal Alexandre Farnese, neveu de Paul III. Ce Pontife étoit fort piqué du résultat de la diete de Spire touchant la réformation; & plusieurs crurent avec assez de fondement, qu'il avoit envoyé à Vormes le Cardinal, pour faire révoquer cet article. Cependant on ne proposa rien en public à ce sujet. On fit rapport à l'Empereur des choses dont on étoit convenu, qui se réduisoient en substance, à ne point agiter quant à présent les questions de religion; à ne point obliger les Protestans à reconnoître le Concile indiqué à Trente, qu'ils regardoient comme peu légitime; & à former la Chambre imperiale, suivant la décision de la diete tenuë à Spire; qu'à ces conditions on délibereroit sur le champ des moyens d'entreprendre la guerre contre les Turcs.

L'Empereur répondit par la bouche de Granvelle & de Naves ses ministres, qu'il ne pouvoit consentir à ces propositions. Que penseroient les Princes Chrétiens, disoit-il, si les Protestans refusaient d'obéir à un concile assemblé en leur faveur? Il ajouta, qu'il n'empêchoit point qu'ils ne proposassent leurs motifs de suspicion devant les Peres du concile, & qu'ils leur représentassent leurs raisons; pourvû qu'ils y envoyassent des députez, sans vouloir se soustraire à son autorité, avant que de sçavoir quelle seroit la conduite & la décision des Evêques convoquez. Louis Adhemar comte de Grignan, ministre de François I. étoit présent à la diete. Il appuya les raisons

de Ferdinand, & conjura les Princes par l'étroite union qui étoit entre l'Empire, & le Roi son maître, de travailler sérieusement à appaiser les troubles de la religion, d'envoyer des députez au concile, qui n'étoit convoqué que dans la vûe de réunir les esprits; & de promettre enfin qu'ils se soumettroient à ses décisions. Grignan étoit un seigneur peu versé dans les Lettres, & qui avoit été envoyé à Vormes, à la recommandation du cardinal de Tournon son parent, fort attaché à la cour de Rome. On vouloit jeter de la terreur dans l'esprit des Protestans, & les obliger à reconnoître l'autorité du concile, en leur faisant voir que l'Empereur & le Roi de France le favorisoient également. Enfin, après de longues contestations sur la religion, sur la Chambre imperiale, & sur la guerre des Infidelles, l'Empereur congédia la diete le 4. Août, sur ce prétexte, que tous les Princes n'avoient pas envoyé des députez à l'Assemblée; & il en indiqua une autre à Ratisbonne pour le mois de Janvier suivant, assûrant qu'il s'y trouveroit en personne, si sa fanté le lui permettoit. Il exhorta tous les Princes à s'y rendre; & pour terminer les différends de religion, il établit un Conseil de Theologiens, dont quatre de chaque parti agiteroient les questions & parleroient, & deux feroient comme juges & modérateurs. Il ordonna à ces Docteurs Catholiques & Lutheriens, de se trouver à Ratisbonne vers le commencement de Decembre, & de commencer leurs conférences, avant les séances de la diete générale.

Lorsque tout étoit en confusion dans l'Empire, la conduite téméraire de Henri de Brunswic donna comme le signal de la guerre. Ce Prince d'un esprit inquiet, broüillon, & sans mœurs, étoit venu en France, où il avoit trouvé moyen d'obtenir du Roy de grandes sommes d'argent, pour lever, à ce qu'ils disoit, des troupes en Allemagne contre le Roi d'Angleterre, qui faisoit de son côté des levées de soldats en Saxe, par l'entremise de Frederic de Riffenberg. Mais Brunswic ayant assemblé beaucoup de soldats, le plus secrettement qu'il lui fut possible, tourna ses forces contre sa patrie. Il assiégea Rottembourg, ville du territoire de Brême, quoique l'Empereur lui commandât de mettre bas les armes, & de poursuivre ses droits par les voyes de la justice. Son entreprise n'ayant pas réüssi, il entre dans la basse Saxe, ravage le

pays, & menace les villes maritimes de porter les choses aux dernières extrémités, si elles ne renoncent à l'union de Smalcalde. Les Protestans soupçonnerent que ces hostilités se faisoient du consentement de l'Empereur, qui n'étoit pas fâché que Brunswic fit quelques progrès, afin d'avoir occasion lui-même d'allumer la guerre. C'est pourquoi, ayant jugé à propos de le prévenir, ils mirent sur pied une armée, dont le prince Philippe de Hesse eut le commandement. Maurice de Brunswic fils de Henri, & Ernest de Brunswic joignirent leurs troupes à celles de ce Prince, & marcherent contre Henri, qui assiégeoit alors Volfembutel, la plus forte place du duché de Brunswic. Cette guerre finit par la prison de Henri de Brunswic, qui fut enfin obligé de se rendre au prince de Hesse, lui & le prince Victor son fils, après qu'on eut amusé long-tems par de vaines promesses Maurice de Brunswic, qui employa inutilement ses bons offices en faveur de son pere.

Charle V. qui étoit alors à Bruges y apprit l'emprisonnement du prince de Brunswic, par les lettres du Landgrave de Hesse, qui le prioit de le déclarer criminel, lui & ses complices, & de les mettre au ban de l'Empire. L'Empereur envoya au Landgrave Nicolas Conitz avec une lettre, par laquelle il tâchoit de diminuer le crime de Brunswic, & l'exhortoit d'user de sa victoire avec modération, & de traiter son prisonnier avec honneur, comme cela se pratique entre les princes. Enfin il le prioit de congédier ses troupes, n'ayant plus rien à craindre de Henri ni de ses alliez, & de demander justice, suivant les loix, de ceux qui avoient eu des liaisons avec lui, & qui lui avoient fourni des troupes & de l'argent. On ne douta presque plus de l'intelligence qui étoit entre l'Empereur & Henri de Brunswic, quand on vit qu'il refusoit de punir un Prince, qui avoit osé violer avec ses alliez la paix de l'Empire, & qu'il faisoit lui-même de grands préparatifs de guerre, & levait des troupes de toutes parts, sous prétexte de la guerre contre les Turcs. Plusieurs se persuaderent néanmoins, que Charle n'eut d'abord en vûe que d'attaquer les Infidèles, & d'entreprendre une guerre qui lui eût été plus utile, plus honorable & moins odieuse : mais qu'ayant eu plusieurs conférences avec le Pape à Genes, à Nice, à Luques, & à Buffeto, il avoit changé de résolution, &

s'étoit déterminé à tourner ses armes contre l'Allemagne. Les Protestans n'attribuoient qu'à la Cour de Rome la guerre qu'on alloit leur faire. Ils publioient que les Papes avoient toujours eu une haine plus implacable contre ceux des Chrétiens qui avoient voulu s'opposer à leur puissance énorme, que contre les ennemis même du nom Chrétien.

L'Empereur se voyant donc pressé par le Pape, qui lui promettoit de grands secours, & poussé peut-être par sa propre ambition, & par les autres raisons que j'ai rapportées, envoya à Constantinople sur la fin de l'année Gerard Feldwig, homme docte, & qui sçavoit les langues, pour négocier une trêve avec les Turcs au nom de Ferdinand. Cet Agent y trouva Monluc, qui y étoit déjà de la part du Roi de France, comme je l'ai dit. Au reste, les Théologiens des deux partis s'étant assemblez à Ratisbonne, suivant les ordres qu'ils avoient reçus, l'Empereur envoya Maurice évêque d'Eychtad, & Frédéric comte de Fustemberg pour présider en son nom. On disputa de part & d'autre, depuis le 27. de Janvier jusqu'au trentième de Mars, sans pouvoir s'accorder sur aucun point, parce que l'on ne convenoit pas même de l'ordre qu'il falloit tenir dans la discussion des matieres contestées. La seule question de la Justification fut agitée entre Pierre de Malvende, Evrard Billic, & Martin Bucer. Enfin les Protestans se retirèrent les premiers; ce qui irrita extrêmement l'Empereur. Il voyoit que les peuples, après la rupture des conférences, seroient plus attentifs à ses démarches, dont il leur vouloit dérober la connoissance. Déjà le bruit d'une guerre en Allemagne s'étoit répandu partout. Les Protestans s'étoient assemblez à Francfort sur le Mein, pour prendre des mesures sur leurs interêts communs, suivant l'union de Smalcalde, & pour se défendre, en fournissant chacun leur contingent d'hommes & d'argent, si on les attaquoit au sujet de la religion. On y parla du concile de Trente, qui devoit tenir cette année ses premieres séances; de prolonger les traitez d'union, & de répartir les frais qui avoient été faits à l'occasion de la guerre de Brunswic. On convint de ne point abandonner l'archevêque de Cologne, cité à comparoître devant le Pape. Enfin on résolut de presser l'Empereur par les plus vives instances, de confirmer le résultat de la diete de Spire au sujet de la religion, & d'y établir la

Chambre imperiale, comme il l'avoit si souvent promis.

Ce fut alors que l'Electeur Palatin declara qu'il vouloit écouter enfin les vœux unanimes de ses peuples ; qu'il avoit esperé envain depuis tant d'années , que l'on regleroit quelque chose sur la reformation demandée , & qu'il craignoit qu'un plus long retardement ne fût préjudiciable. En même tems il défendit de reconnoître l'autorité du Pape dans ses Etats ; il reçut la doctrine de Luther , & fit venir à Heidelberg Paul Fagius né à Reinzabern dans le Palatinat. Ce sçavant homme avoit appris la langue Hébraïque sous Wolfgang Capiton , & y étoit devenu très habile. Il se mit à enseigner à Isne , où dans sa pauvreté il reçut de grands secours de Pierre Bufler , riche magistrat de la même ville. Ce fut Fagius qui y ayant fait venir Hélie , Juif très sçavant , y établit une imprimerie , qui a beaucoup contribué à l'intelligence parfaite de la langue sainte ¹. L'Electeur Palatin fit aussi de grandes instances auprès des archevêques de Mayence & de Trèves , pour les engager à députer à l'Empereur en faveur de l'archevêque de Cologne ; mais ces Prélats s'en excuserent dans la crainte de déplaire à l'Empereur.

Cependant le Landgrave de Hesse écrivit à Granvelle , qu'il étoit averti de toutes parts , que l'Empereur & le Pape se préparoient à la guerre ; qu'on sçavoit que du côté du Brabant on devoit attaquer le pays de Cologne , & la haute Allemagne du côté de l'Italie , & qu'il y avoit des troupes sur pié à ce dessein. A quoi bon , ajoûtoit-il , tous ces préparatifs , lorsqu'on est en paix avec la France , & qu'on assure qu'il y a une trêve signée avec les Turcs ? Il lui disoit encore , que ces hostilités ne se pouvant commettre qu'au préjudice des actes confirmés à Nuremberg , à Ratisbonne , & à Spire , il ne pouvoit se persuader que l'Empereur eût de mauvais desseins contre des princes , qui lui avoient rendu tant de bons-offices , & lui avoient deféré en toutes choses : Qu'au reste il avoit cru , comme étant son ami , lui devoir confier les motifs de ses soupçons. Sebastien Schertel officier d'armée fort expérimenté , se rendit alors en secret auprès de l'Electeur Palatin , & du Landgrave de Hesse , & leur

1546.

¹ Les Juifs font les premiers qui ont imprimé en Hébreu. Moyse fils de Rabbi Israël Nathan , né à Spire en Allemagne , commença dans la ville de Soncino en Italie , à publier des édi-

tions hébraïques , avec un applaudissement universel , l'an 1484. Plusieurs Juifs de sa famille encouragez par ce succès embrasserent la même profession.

1546.

confirma la nouvelle des mesures que prenoit l'Empereur. Granvelle au contraire répondit au Landgrave, que ses soupçons étoient mal fondez ; qu'on n'en vouloit point aux Protestans ; que si l'Empereur levoit quelques troupes, cela ne les regardoit pas, & qu'il pouvoit l'assurer, que ce Prince vouloit entretenir la paix.

Charles fut averti de l'assemblée tenuë à Francfort par Christophle Carlowitz, que le prince Maurice de Saxe y avoit envoyé, quoique ce prince ne fût pas encore entré dans la ligue des Lutheriens. Ce Monarque craignant que ceux-ci allarmez par de justes soupçons ne le prévinsent, envoya Naves à Sebastien d'Hufenstein archevêque de Mayence, qui avoit été depuis peu élevé à cette dignité, après la mort d'Albert de Brandebourg. Il eut ordre aussi de se rendre auprès de l'archevêque de Cologne & du comte Palatin, pour confirmer de vive voix aux trois Electeurs les mêmes choses, que Granvelle avoit écrites au Landgrave. Mais ils n'ajouterent aucune foi aux paroles de Naves, voyant que l'Empereur n'avoit eu nul égard aux instances qu'ils lui avoient faites, conjointement avec l'electeur de Brandebourg, en faveur de l'archevêque de Cologne. Ils sçavoient d'ailleurs que le Pape le pressoit d'engager les princes d'Allemagne à se soumettre aux décisions que donneroit le concile de Trente, qui avoit tenu sa première séance le septième Janvier de cette année. Naves s'étoit arrêté en chemin chez Rinwald comte de Solms ; & sur ce que celui-ci lui avoit parlé de ces préparatifs de guerre qui faisoient tant de bruit, il lui avoit dit qu'il croyoit que le Landgrave ne pouvoit mieux faire que d'aller trouver l'Empereur ; que ce seroit le seul moyen de mettre fin aux défiances & aux soupçons fondez sur de vains rapports de part & d'autre. Le Landgrave, à qui le comte de Solms fit part de cette conversation, prit un sauf-conduit de l'Empereur, & se rendit à Spire auprès de ce Prince, qui s'y étoit arrêté pour aller ensuite à Ratisbonne. L'electeur Palatin, & Guillaume Massembach, envoyé du duc de Wittemberg, vinrent aussi en cette ville trouver l'Empereur. Le Landgrave eut le premier une audience particulière. Il essaya de justifier ce qui venoit de se passer à Francfort. Il parla ensuite des bruits répandus par-tout, de la guerre d'Allemagne, que
l'Empereur

L'Empereur étoit sur le point d'entreprendre à la sollicitation du Pape. Il conjura sa majesté Imperiale d'exécuter enfin ce qu'on s'étoit toujours promis de sa clemence, en terminant les dissensions, sur le fait de la Religion, par un concile national légitimement assemblé; & qu'en attendant, on n'inquietât aucun Protestant de la Confession d'Ausbourg, suivant le decret de la diete de Spire.

1546.

L'Empereur tacha de dissiper les soupçons qu'on avoit de lui; il parla ensuite du concile de Trente, qu'il n'avoit, disoit-il, procuré, qu'à la priere, & en faveur des Protestans, & auquel ils devoient se soumettre. Mais le Landgrave répondit que cette assemblée ne pouvoit être regardée que comme illegitime, puisque les parties interessées étoient privées de la liberté d'y discuter les matieres en dispute, & qu'il n'y auroit aucune sûreté d'y parler contre le Pape. Il cita à ce sujet l'exemple de Jean Hus, & la mort toute récente de Jean Diaz¹ Espagnol, qu'on prétendoit justifier par des motifs de religion; qu'ainsi les Protestans ne pouvoient esperer que le Pape ou ses ministres leur rendissent justice. Charles interrompit le Landgrave en lui disant, qu'il étoit bien éloigné d'avoir procuré la tenuë du concile pour faire violence aux confederez de la Confession d'Ausbourg, quand même les Evêques assemblez porteroient les choses à de grandes extrêmités: mais que comme il s'agissoit des affaires de l'Eglise, il n'avoit eu d'autre dessein, que de faire en sorte que les Peres du concile réformassent les erreurs & les abus qui avoient pû se glisser dans la doctrine & dans la discipline, & se fissent à eux-mêmes une exacte justice sur le relâchement des mœurs. Au reste, l'Empereur ne parla point au Prince de Hesse des oppositions que les Puissances confederées avoient formées sur le titre de Roi des Romains, qu'il avoit donné à Ferdinand son frere, ni du rétablissement du prince Ulric de Wittemberg, ni de la prise de Henry de Brunswic, qu'on avoit dépouillé de ses États. De semblables plaintes eussent pû faire naître des soupçons de guerre. Charles demanda seulement, que les Theologiens, qui s'étoient separez sans avoir rien conclu, se rassemblent une

¹ Jean Diaz fut ministre à Strasbourg avec Martin Bucer. Il avoit à Rome un frere nommé Alfonse, zélé catholique, qui le vint trouver à Ra-

tisbone, & l'attira dans un village prochain, où après avoir long-tems & vainement disputé contre lui, il le tua. V. les *Annales* de Sleidan.

1546.

seconde fois à Ratisbonne , priant le Landgrave de vouloir assister à ces conférences , ou du moins de s'y trouver avant qu'elles finissent. Il en usoit ainsi pour cacher ses desseins , amuser les confederez , & les accabler avec plus de facilité. L'Empereur tint à peu près les mêmes discours dans l'audience qu'il donna à l'électeur Palatin , en presence du Landgrave ; & comme ce dernier faisoit de fortes instances afin qu'on s'en tint au résultat de Spire ; Granvelle dit ingénument , que l'Empereur y avoit consenti pour s'accommoder à la conjoncture des tems , pour obtenir en Allemagne des secours contre les François , & pour empêcher que ceux-ci n'y fissent des levées de soldats ; que du reste les choses étoient en tel état , qu'on pouvoit examiner encore les décisions de la Diète de Spire. Enfin après de grandes contestations , on demeura d'accord , du consentement du comte Palatin , de remettre l'examen de ces matieres au tems de la diète qu'on alloit incessamment tenir à Ratisbonne.

Mort de
Luther.

Cependant on fulmina à Rome le quinzième du mois d'Avril la sentence d'excommunication contre l'Archevêque de Cologne. On défendoit à ses sujets de toute condition de lui obéir , & on les délioit du serment de fidelité. Ce fut environ en ce tems-là que mourut Martin Luther auteur des troubles de l'Allemagne au sujet de l'autorité du Pape. Ce fut le 18. Fevrier , à l'âge de soixante & trois ans , dans la ville d'Eislebe sa patrie , qui est dans le comté de Mansfeld. Les Seigneurs de ce territoire l'y avoient fait venir de Wittemberg où il étoit professeur , afin de terminer des differends qu'ils avoient pour des droits hereditaires , & pour des limites. Ses amis lui ayant demandé , après le souper qui précéda la nuit de sa mort , si les hommes se connoïtroient les uns les autres en l'autre vie ; il répondit qu'il n'en doutoit nullement , & le prouva par des passages de l'Écriture. Au reste comme plusieurs avoient été fortement attachez à lui durant sa vie , ils l'aimeroient encore après sa mort. Les comtes de Mansfeld vouloient que son corps fût enterré dans leur pays , qui étoit le lieu de sa naissance. Mais ils déférèrent enfin à l'autorité de Jean Frederic électeur de Saxe , qui obtint qu'on le portât à Wittemberg , où on lui fit de très magnifiques obseques. Juste Jonas , natif de Nordhausen en la haute Saxe , assista Luther à la mort.

L'électeur de Saxe avoit quelques années auparavant confié l'éducation des princes ses fils à Jonas, qui s'en étoit dignement acquitté, & qui ne voulut jamais les abandonner dans leur mauvaise fortune. Il s'attacha à Luther, & le vit mourir. Pour lui, il finit ses jours à Einfeld où il étoit professeur, dix ans après la mort de son ami, & dans son année climaterique.

L'Empereur se rendit au mois de Juin à Ratisbonne, où les députés des Protestans vinrent aussi. Les Archevêques de Mayence & de Treves refuserent d'y communiquer avec l'archevêque de Cologne, que Rome avoit proscrit, & avec les envoyés des électeurs de Saxe, de Brandebourg & du comte Palatin. Pour complaire aussi à l'Empereur, ils approuverent le concile de Trente, exhorterent ce Prince à le soutenir de toute son autorité, & demanderent que les Protestans eussent à s'y rendre & à se soumettre à ses Canons. On parloit beaucoup dans l'assemblée, de la trêve faite avec les Turcs. Charles qui craignoit d'augmenter les défiances, en dissimulant plus long-tems la vérité, avoua qu'il avoit obtenu une trêve d'une année, par la médiation du Roi de France. Il ajouta que ce traité ne l'empêchoit pas de se préparer à la guerre, la trêve devant expirer au mois d'Octobre prochain. C'étoit-là le prétexte dont il se servoit pour calmer les inquiétudes des Princes, à l'occasion des bruits qui venoient de tous côtes, des préparatifs de guerre qu'il faisoit en Italie & dans les Pays-bas. Il ne convenoit pas encore à ses desseins de faire éclater une guerre, qu'il méditoit depuis long-tems.

Enfin, comme les Protestans soutenoient fortement qu'on s'en devoit tenir au résultat de la diete de Spire, & que l'Empereur insistoit au contraire, que le concile de Trente devoit être seul l'arbitre & le juge des différends sur les matières de la foi, la guerre fut déclarée; & deux jours après, Charles fit donner de l'argent aux colonels Aliprand Madruce, & George Régesbourg, à Jacomo Medicis, marquis de Marignan Milanois, qui avoit de grandes alliances, & beaucoup de crédit en Allemagne, & à George comte de Scaumbourg, pour lever des troupes. Il donna ordre en même tems à Maximilien d'Egmond comte de Buren, de prendre les plus justes mesures pour faire venir au plutôt en Allemagne l'infanterie

Nij

1546.

*pourquoi ne pas dire :
C'est qui sont plus naturels
et plus vrais pour
obéir à leur conscience?*

La guerre
est déclarée
entre l'Empe-
reur & les Pro-
testans.

1546.

& la cavalerie qu'il avoit dans les Pays-bas. Le cardinal Christophle Madruce fut aussi envoyé à Rome, pour hâter le secours que le Pape lui avoit promis, dans l'opinion où il étoit, que la religion avoit part à cette guerre. Or comme dès l'année précédente le bruit s'étoit répandu en Italie, qu'on alloit former une nombreuse armée, les Généraux & les Capitaines étoient déjà nommez, & les enrôlemens se firent presqu'en un moment. Mais parce que la plupart des Princes d'Allemagne, qui étoient dévoués à l'Empereur, suivoient la doctrine de Luther, on n'eut garde de leur alléguer pour motif de la guerre la défense de la religion. On leur disoit que la majesté de l'Empireomboit peu à peu dans le mépris & l'avilissement, par la témérité d'un petit nombre, dont les pernicious exemples séduisoient les autres. Charle leur répétoit souvent, qu'il n'entreprendoit pas la guerre à l'occasion des disputes sur les questions de la foi; mais pour maintenir le droit & l'équité, pour soutenir les prérogatives de la dignité imperiale dont on vouloit diminuer l'éclat, & pour conserver la liberté Germanique, que des hommes inquiets & factieux vouloient opprimer, au grand déplaisir des gens de bien: qu'il avoit crû devoir employer toute sa puissance à défendre la majesté de l'Empire, n'ayant d'autre but que d'assurer la conservation de toute l'Allemagne par le châtement de quelques-uns. Il écrivit les mêmes choses à l'archevêque de Cologne & au comte Palatin, & ensuite aux Villes libres de l'Empire, & sur-tout à celles d'Ausbourg, de Nuremberg, de Strasbourg, & d'Ulm.

Granvelles & Naves, ministres de Charle, avertirent aussi les députez, qui étoient à la diete de la part de ces Villes, de faire enforte qu'elles se continssent dans le devoir, sans entrer dans les desseins de quelques esprits hardis & factieux, qui sous le voile spécieux de la religion vouloient s'emparer des biens qui ne leur appartenoient pas, & violer les droits divins & humains. Ils publioient que l'Empereur n'en vouloit point aux Villes libres, qu'il aimoit sincèrement, mais à quelques chefs féditieux, qui ne cesseroient d'exciter des troubles, s'il ne les mettoit à la raison; que c'étoit à eux seuls qu'il faisoit la guerre, & qu'enfin il regarderoit comme amis ceux qui l'aideroient de leurs troupes, ou qui du moins ne donneroient pas de secours

aux confederez. Les députez de Strasbourg répondirent au nom de tous ; & après s'être justifiez des reproches qu'on faisoit aux alliez de la Confession d'Ausbourg , ils essayèrent de détourner l'Empereur d'une guerre qui ne pouvoit qu'être fatale à la maison d'Autriche , & à toute l'Allemagne ; & ils en dirent assez, pour faire entendre qu'ils prendroient les armes , si Charle attaquoit les confederez. Ce Prince étoit encore dans de grandes incertitudes : mais ce qui acheva de le déterminer , ce fut les reffources qu'il se flatta de trouver en Allemagne. Il sçavoit qu'on ne pouvoit assujettir ces vastes Etats , qu'en soulevant les Puissances de l'Empire les unes contre les autres , & que ce grand corps ne seroit jamais abbatu , que par ses propres forces.

1546.

Jean de Brunswic neveu de Henri , que le Landgrave tenoit prisonnier , avoit proposé à Jean de Brandebourg , qui avoit épousé la fille de ce même Henri , de joindre ses forces aux siennes , & à celles d'Albert de Brandebourg son cousin , pour attaquer tous ensemble le Landgrave , trop fier , disoit-il , de ses heureux succès , & pour lui enlever son prisonnier. Jean de Brandebourg écouta avec joye des propositions, qu'il ne pouvoit même refuser avec honneur , en faveur d'un beau-pere qu'il aimoit. Mais Albert parla ainsi à ces princes, le jour qu'on avoit choisi pour conferer sur ce sujet. » Princes , vous avez » un dessein généreux , & digne de vous. Vous voulez » rendre la liberté , vous , Jean de Brunswic , à votre oncle , & » vous , Jean de Brandebourg , à votre beau-pere. Mais je » crains bien que vous ne soyez trop foibles contre les enne- » mis que vous avez à combattre. Je veux parler de l'Ele- » ctteur de Saxe , & du Landgrave de Hesse. Vous avez de » justes motifs de leur faire la guerre , & leur procedé » paroît odieux à tout l'Empire ; cependant comme leur que- » relle est liée à des démêlez sur la religion , ne faites nul doute » que plusieurs se joindront à eux , par un esprit de parti , & » qu'aucun ne s'unira à vous par la haine des personnes. Je » crois donc qu'il est plus à propos & plus sûr , d'attendre quel- » que occasion favorable , qui , comme je crois , se presentera » bien-tôt d'elle-même , que de hazarder un bon droit par » une conduite peu mesurée. Je ne parle point ainsi , pour » arrêter vos desseins. Si vous croyez qu'il faille agir sans délai , » je suis prêt à partager avec vous la bonne ou la mauvaise

1546. » fortune. Je vous engage ma foi; victorieux, ou vaincus,
 » vous me trouverez toujours fidele.

Jean de Brunswic ayant repliqué, que toutes choses étoient préparées, & que rien n'étoit plus dangereux que de surseoir un pareil dessein à la veille de l'exécution; ils firent enfin un traité d'alliance contre l'Electeur de Saxe, & contre le Landgrave. Ils devoient mettre sur pied vingt-cinq mille hommes d'infanterie, & huit mille chevaux, qui seroient entretenus durant six mois à frais communs. Jean de Brunswic devoit fournir l'artillerie, & les autres munitions de guerre, qu'il avoit dans une citadelle voisine. Albert qui fut choisi pour Général de cette expédition, de l'avis des deux autres, devoit, avant que de rien entreprendre, aller trouver l'Empereur dont il étoit fort aimé, & l'avertir des résolutions prises. Charles, ni le prince Albert n'avoient point encore pénétré leurs projets réciproques. Lorsqu'ils se les furent communiés, ils s'affermirent dans leurs desseins, qu'ils jugerent cependant à propos de ne pas faire encore éclater.

Quelques courtisans conseilloient à l'Empereur de demeurer neutre, & d'attendre l'événement de cette guerre domestique. « Pourquoi, disoient-ils, votre Majesté hazarderoit-elle
 » inutilement ses forces? En demeurant simple spectateur de la
 » guerre, quand le parti que vous protegez seroit abbatu,
 » vous seriez toujours en état avec des troupes toutes fraîches de
 » tailler en pieces une armée victorieuse, affoiblie par ses avan-
 » tages. » Mais Charles rejetta cet avis. Comme il croyoit ses forces beaucoup supérieures à celles du Landgrave, & des princes ses allies, & qu'il craignoit d'ailleurs que l'ardeur & le courage des siens ne se rallentissent, si les troupes de Brunswic & de Brandebourg étoient battues, il approuva enfin le dessein des trois princes unis, & s'offrit de joindre ses troupes aux leurs, & de commander l'armée. D'un autre côté, Ulric duc de Wittemberg, & les villes libres de la haute Allemagne avoient pris les armes, lorsque Naves leur eut fait sçavoir la résolution de l'Empereur. Une partie des troupes, où étoient vingt-quatre enseignes & grand nombre de seigneurs & de gentilshommes, devoit être commandée par les Généraux d'Ulric; l'autre partie, que les Villes avoient levée, devoit être aux ordres des chefs qu'elles nommeroient. Toutes

ces troupes s'assemblerent à Ulm, & ayant traversé le Danube, vinrent camper à Gunsperg le 23 Juillet, & passerent en revûë. Elles avoient pour colonels Jean Heidek, Sebastien Schertel, Balthazar Gultlingen, Sebastien Bessérier, Rosenberg, Jean Harder, & Mathieu Langemantel. Les soldats des Villes libres prêterent le serment accoûtumé, & jurerent de reconnoître Schertel pour Général, jusqu'à l'arrivée des Princes conféderez. Les troupes de Wittemberg prêterent aussi serment. Elles étoient commandées par le colonel Heidek.

1546.

On dit que Gultlingen, homme ardent & impétueux, que le duc de Wittemberg avoit envoyé vers l'armée, parla ainsi aux troupes pour les animer. « Mes compagnons, s'il ne s'agissoit en
 » cette guerre, que d'acquérir de la gloire, je m'assûre qu'à
 » l'exemple de vos ancêtres, qui ont rendu leur nom recomman-
 » dable par toute la terre, vous soutiendriez par votre courage
 » cette haute réputation qu'ils se sont faite depuis tant de siècles.
 » Mais aujourd'hui qu'il ne s'agit pas seulement de vos vies &
 » de vos biens, que l'on veut vous ravir, mais encore de votre
 » liberté & de votre religion, qui vous doivent être des objets
 » bien plus chers, je me persuade que vous signalerez d'autant
 » plus votre valeur, que vous n'aurez pas seulement pour té-
 » moins de vos actions, votre patrie, & vos citoyens, à qui
 » vous devez beaucoup, mais Dieu même, qui nous a tout
 » donné, & à qui vous rendrez compte de votre courage, &
 » de vos desseins. La vie & les choses nécessaires à sa conser-
 » vation ne sont rien, en comparaison de l'honneur; la privation
 » de ces biens est beaucoup plus supportable que l'infamie, par-
 » ce que les commoditez de la vie & la vie même, exposées à une
 » infinité d'accidens, sont comme hors de nous, & en quelque
 » sorte ne nous appartiennent pas. D'ailleurs, des hommes qui
 » attendent après la mort une vie plus heureuse, ne doivent
 » pas beaucoup s'inquiéter de celle-ci. Mais tant que nous vi-
 » vons, nous devons travailler uniquement pour une immortelle
 » félicité, & user de telle sorte d'une vie de peu de durée, que
 » nous ne perdions pas les biens qui n'auront point de fin. C'est
 » pour cela, mes compagnons, que nous nous sommes liguez &
 » que nous avons pris les armes. Voilà le but de nos desseins. Les
 » ennemis de Dieu, qui n'ont pû jusqu'ici vous ravir, par leurs
 » artificieuses intrigues, une liberté que vous ne devez qu'à votre

Harangue
de Gultlingen.

 1546.

» valeur, veulent aujourd'hui vous l'ôter les armes à la main.
 » Celui qui se dit le pasteur des Chrétiens, & le vicaire de l'A-
 » gneau de paix, poursuit avec le fer & le feu ceux qu'il auroit
 » dû nourrir du pain de la parole dans le sein du repos. Je veux
 » parler du Pontife Romain, seul auteur de tant de troubles.
 » C'est lui qui a engagé l'Empereur, prince sage & naturellement
 » bon, à prendre les armes contre nous. C'est lui qui veut venger
 » aujourd'hui sur des innocens l'injure qu'il a reçûe à Rome,
 » lorsque cette grande ville fut saccagée par Charles de Bourbon
 » Général de l'Empereur, & qui employe aujourd'hui pour mini-
 » stre de sa vengeance le même prince qui l'a outragé. Malgré
 » l'injustice de ce procédé, comme nos ennemis répandent
 » par tout que nous professons une fausse doctrine, leur animo-
 » sité pourroit avoir quelque pretexte en d'autres conjonctures.
 » Mais une guerre bien plus nécessaire & bien plus juste
 » les menace eux-mêmes, & tous les Chrétiens. On apprend
 » de toutes parts, que les Turcs descendent en Hongrie avec
 » une formidable armée, & que les Bachas de Peste & de
 » Bude font de grandes levées. Dans quelles dispositions croi-
 » rons-nous que soit sur cet événement celui qui se glorifie
 » d'être le pasteur des Chrétiens? Il ne néglige de détourner
 » une si funeste guerre, qu'afin que le troupeau soit à la merci
 » des loups, & que lui-même déchire les brebis, qui allarmées
 » de ces differens ennemis ne sçauront lesquels éviter. Mais
 » enfin quel est notre crime, & que peut-on nous reprocher?
 » Est-ce de nous être liguez, pour maintenir notre liberté &
 » notre religion opprimées depuis tant d'années? Est-ce pour
 » avoir employé tous nos soins, afin que personne ne fût in-
 » quieté sur une religion, dont nous avons fait une profession
 » publique, & que nous pussions nous conformer à la formule
 » de réformation reçûe dans toutes les Eglises de Saxe, jusqu'à
 » ce que les differends sur les matieres de la foi fussent déci-
 » dez par un concile national libre, & legitime? Peut-on dire
 » que dans ce que nous avons fait, nous ayons blessé la ma-
 » jesté de l'Empire, ou manqué au respect & à la fidelité que
 » nous devons à l'Empereur? Peut-on nous faire un crime de
 » demander ce qui nous a été promis, & de vouloir nous en
 » tenir au resultat de la diete de Spire, émané de toutes les
 » Puissances, & agréé de l'Empereur? En supposant même que

» NOS

» nos demandes ne fussent pas justes, on n'a pû néanmoins
 » nous les refuser, après que l'Empereur nous les a accordées,
 » & que l'autorité d'une diete y a mis comme le sceau. Ce-
 » pendant on nous traite d'impies & de rebelles; & l'on croit
 » par-là étouffer nos justes plaintes sur la perfidie & la cruauté
 » du Pontife de Rome. Son procedé plein d'artifices ne peut
 » être que l'ouvrage de l'esprit de ténèbres, dont il devrait
 » bien plûtôt se dire le ministre. C'est cet esprit, qui a semé
 » parmi nous les calomnies & les dissensions, pour renverser
 » le royaume de Jesus-Christ, qui est un royaume de paix.
 » C'est le Pape, qui a irrité contre nous l'Empereur, & qui
 » par ses mauvais conseils a éteint en lui cet amour de pere,
 » qu'il eut toujourns pour l'Allemagne. Mais puisque ce Prince
 » a refusé d'entendre nos vœux & nos humbles prieres, que
 » nous reste-t-il, sinon de repousser la violence & l'injustice
 » par les armes? Au reste, je compterois peu sur nos forces
 » & sur les grands secours qui nous sont assurés, si je n'es-
 » pérois que Dieu favorisera des hommes qui combattent pour
 » la religion & pour la patrie, dont le zèle tient le premier rang
 » après celui du culte divin. Voici nos forces assemblées, &
 » bien-tôt vous les verrez plus considérables, lorsque les au-
 » tres Puissances, qui favorisent la bonne cause, se seront join-
 » tes à nous. Quelle est au contraire la situation de notre en-
 » nemi? Quoiqu'il médite la guerre depuis tant d'années; que
 » par des réponses ambiguës, il ait tâché de cacher jusqu'ici
 » son projet, & qu'il ne rougisse point de dissimuler encore,
 » il attend depuis long-tems, & peut-être envain, les secours
 » dont il s'est flatté, & celui qui pensoit nous surprendre est
 » lui-même à la veille d'être surpris. Quand il n'y auroit que
 » cette seule circonstance, qui peut ne pas penser que Dieu
 » nous favorise, & qu'il prend en main notre défense? L'in-
 » nocence & la vérité ont toujourns eu & auront toujourns des
 » ennemis. Faut-il s'étonner que Dieu le permette ainsi, puis-
 » que nous sçavons que la vertu s'affoiblit dans la prospérité,
 » & qu'elle se soutient au contraire par la mauvaise fortune?
 » Mais il y a eu dans tous les tems des hommes courageux, qui
 » aident des secours du ciel, ou appuyez des secours humains,
 » ont conservé leur innocence & défendu la vérité; & il y en
 » aura toujourns. Prenez courage, mes compagnons. L'Electeur

1546.

1546.

» de Saxe & le Landgrave, illustres par leur pieté & leur cou-
 » rage, vont se mettre à votre tête, aussi bien que le duc de
 » Wittemberg. Commandez par ces Princes vous serez en
 » état de vous défendre, & d'attaquer même, s'il en est be-
 » soin. Le duc de Wittemberg, en attendant son arrivée, vous
 » a donné pour Général, Heidek, si distingué par sa naissance,
 » & par son grand courage; il maintiendra la discipline mili-
 » taire, & ôtera à l'ennemi les moyens de vous surprendre.
 » Du reste, abandonnez-vous à la divine providence. C'est
 » avec raison que nous croyons qu'elle favorise notre cause.
 » Sous la protection d'un Dieu qui punit sévèrement les per-
 » fides, qui venge la Religion violée, & qui combat lui-même
 » pour les défenseurs de la justice, vous n'avez rien à craindre.»

Toute l'armée applaudit à ce discours par de grands cris de
 joye, imputant cette guerre plutôt au Pape, qu'à l'Empereur,
 pour qui ils conservoient encore un reste de vénération. Au
 reste, le cardinal de Trente étoit arrivé à Rome, pour hâter
 le secours que le Pape avoit promis. Il y fit au nom de l'Em-
 pereur un traité avec ce Pontife, qui portoit que l'Empereur
 s'engageoit de mettre incessamment une armée sur pied; de
 faire rentrer, par la force des armes, dans le sein de l'an-
 cienne religion, & dans l'obéissance dûe au Pape, les Al-
 lemands, qui refusoient de reconnoître le Concile assemblé
 pour terminer les différends en matieres de foi, & qui pro-
 fessoient les erreurs nouvelles; que cependant l'Empereur
 prendroit auparavant les voyes de la douceur, & n'en ou-
 blierait aucune, pour les faire revenir au bon parti; qu'il ne
 pourroit faire aucun traité avec eux, qui fût contraire à l'E-
 glise, & à l'autorité du Pape; que de son côté le S. Pere dé-
 poseroit à Venise cent mille écus d'or pour les frais de la guer-
 re, outre une somme pareille qu'il avoit déjà donnée, dont
 après la paix il lui reviendrait ce qui n'auroit point été dé-
 pensé; qu'il fourniroit de plus dix mille hommes de pied, &
 cinq cens chevaux, qui seroient aux ordres de l'Empereur du-
 rant six mois, & dont le Pape nommeroit les Généraux. Le
 Pontife consentit encore que Charle prît cette année en Espa-
 gne, la moitié du revenu des biens ecclésiastiques, & qu'il
 en vendît jusqu'à la concurrence de quinze cens mille écus d'or,
 à la charge d'aliéner autant de son domaine. Ce traité qui

avoit été entamé dès l'année précédente, fut enfin publié le 28 Juillet de celle-ci.

1546.

Dès que les députez des Alliez assemblez à Ulm eurent connoissance de ce traité, ils écrivirent sans délai au Sénat de Venise, faisant de grandes plaintes du Pape, à qui l'Empereur s'étoit, disoient-ils, uni pour les opprimer, & priant la Seigneurie de ne point donner passage sur ses terres aux troupes qu'on faisoit venir d'Italie en Allemagne. Ils ajoûtoient, que le Sénat étoit trop éclairé pour ne pas s'appercevoir de ce qui arriveroit de cette union du Pape & de l'Empereur, & que si leurs desseins réussissoient, l'Italie n'avoit pas moins à craindre que l'Allemagne. Les députez manderent aux Suisses à peu près les mêmes choses : & les faisant souvenir des anciens démêlez qu'ils avoient eus avec la maison d'Autriche, ils disoient que cette guerre menaçoit aussi le corps Helvetique. Ils exhorterent en même tems par lettres les Ligues Grises & ceux du Tirol, qui n'étoient pas tranquilles sur la marche des troupes d'Italie, de leur fermer l'entrée de leurs Etats.

Cependant Schertel, qui commandoit les troupes des villes alliées, reçut ordre d'attaquer les milices qu'on avoit levées au pied des Alpes, avant qu'elles eussent joint l'armée. Avant la publication du traité, le Pape avoit aussi écrit aux Cantons Suisses le cinquième de Juin, pour leur faire part des desseins de l'Empereur. Le Pontife après avoir loüé la pieté, la fidelité, & l'union du corps Helvetique, ajoûtoit qu'il étoit fort disposé à se joindre à ce Prince, pour soutenir de tout son pouvoir la religion violée, & la majesté de l'Empire, deux grands objets, qui ne lui pouvoient être indifférens, & qu'il les prioit de persévérer toujours dans l'amitié & la bonne intelligence, qui avoient subsisté jusqu'ici entre les souverains Pontifes, les Empereurs, & eux, en fournissant des troupes pour une si juste guerre.

Cependant l'Electeur Palatin fit de grandes instances auprès de l'Empereur, par le Chevalier Volfius d'Affensteyn son envoyé à Ratisbone, pour sçavoir de ce Prince où tendoient ces préparatifs de guerre, & il le supplia qu'il pût être médiateur en cette occasion. Granvelle & Naves firent réponse, que Charle vouloit mettre à la raison des hommes inquiets & perturbateurs du repos public; que ce qui s'étoit passé depuis peu

1546.

faisoit assez comprendre qui étoient ceux qu'on vouloit désigner; que les conjurez ne s'étoient pas contentez d'attaquer Henri de Brunswic sans le consentement de l'Empereur, & de le contraindre à se rendre; qu'ils avoient trouvé encore moyen d'attirer dans leur parti plusieurs villes libres; que les peuple de Brunswic, d'Hanovre, de Goslar & d'Hildesheim entraînez par la même fureur avoient pris Volfenbutel capitale des Etats de Henri de Brunswic, & l'avoient rasée, afin de cimenter, pour ainsi dire, leur alliance ou plutôt leur conjuration par un crime commun; que l'Empereur ne pouvoit souffrir plus long-tems ces maux domestiques sans avilir la majesté de l'Empire qui lui étoit confiée. Qu'on avoit jusqu'ici méprisé ses remontrances; ce qui l'avoit forcé de prendre les armes, qu'il quitteroit avec plaisir, si les conjurez vouloient se rendre à la justice & le satisfaire. Le comte Palatin fit part de cette réponse à l'Electeur de Saxe & au Landgrave; & leur faisant voir les périls où ils alloient se jeter eux & toute l'Allemagne, il essaya de les porter à la paix par des avis salutaires, mais qui leur parurent peu dignes d'un homme de courage. Il ajoûtoit qu'il ne désespéroit pas, s'ils vouloient satisfaire l'Empereur, d'obtenir de ce Prince des conditions raisonnables, & il leur offroit en ce cas sa médiation. Il leur indiquoit de plus les moyens d'appaier sa colere, en le priant d'oublier leurs fautes passées, en offrant de réparer le tort qui avoit pû être fait, & enfin en se soumettant de s'en rapporter au jugement de l'Empereur, ou de quiconque il voudroit choisir, s'ils avoient usurpé des domaines qui ne leur appartenissent pas.

L'Electeur de Saxe & le Landgrave avoient jugé depuis long-tems, que Charle se préparoit à porter la guerre en Allemagne à la sollicitation du Pape. Cependant la conférence que le Landgrave avoit eüe depuis peu à Spire avec ce Monarque, lui faisoit croire qu'il penchoit assez vers la paix; & il ne pensoit pas, non plus que l'Electeur de Saxe, que les choses dussent être portées si loin. Mais sur les lettres du Comte Palatin, ils ne douterent plus que la guerre ne fût résoluë. Aussitôt ils mandent à leurs alliez d'assembler promptement leurs troupes, & d'être en garde contre les artificieuses intrigues de leurs ennemis, qui feroient tous leurs efforts pour les défunir. Ils écrivirent aussi à l'Empereur pour se justifier des

crimes qu'on leur imputoit, & pour le détourner d'une guerre, qu'ils disoient injuste & ruineuse pour toute l'Allemagne. Ils faisoient souvenir ce Prince du decret solennel de la diete de Spire, qu'on vouloit enfreindre les armes à la main, & du ferment qu'il avoit fait, lorsqu'on l'avoit revêtu des ornemens de l'Empire. Enfin le pressant par des motifs de conscience & de religion, ils le conjuroient de maintenir la tranquillité publique, de ne point obliger des peuples innocens à repousser la force par la force, suivant le droit naturel, mais d'éprouver plutôt leur obéissance & leur fidélité, en rejetant des conseils peu salutaires. Ils députerent en même tems vers les Rois de France & d'Angleterre, avec qui l'Empereur étoit depuis peu en paix, pour leur demander du secours.

Ces Princes voyant que la plupart des Protestans se refroidissoient peu à peu à leur égard, dans la crainte d'être regardez comme complices de la rebellion que l'Empereur leur reprochoit, & qu'ils prenoient le parti, ou de demeurer neutres, ou s'ils ne le pouvoient, de se joindre au chef de l'Empire; ces Princes, dis-je, publierent par un Manifeste, qu'on n'en vouloit qu'à la Religion & aux conféderez de la Confession d'Ausbourg; que le crime de rebellion qu'on leur imputoit n'étoit qu'un vain prétexte, & que l'Empereur n'étoit pas fondé, lorsqu'il publioit qu'il s'agissoit en cette guerre de maintenir la constitution de l'Empire, qui au contraire étoit sur le point d'être détruit & de perdre sa liberté, si ce Prince venoit à bout de ses desseins. « Car enfin, disoient-ils, si on » abolit le fer à la main des decrets solennels, rendus par des suffrages unanimes & suivant les loix de l'Etat; si les sentimens de tant de princes & de tant de villes libres doivent » céder à la volonté d'un seul; si le salut de l'Empire est le » jouet de la passion d'un petit nombre, que deviendra la forme » de la république Germanique & sa tranquillité? On ne peut » attribuer tous ces maux, ajoûtoient-ils, qu'au seul Pontife » Romain, qui a fasciné les yeux de tous les princes Chrétiens, qui pousse son autorité sans bornes jusqu'à attaquer un » Empire indépendant, & qui employe les armes & les factions, pour décider des matieres de foi, qui ne se devoient » traiter que dans le sein de la paix & de la liberté. Son but » principal est que les questions soient jugées à son gré, ou

1546.

Manifeste de
l'Electeur de
Saxe & du
Landgrave de
Hesse.

1546.

*C'est à dire pourvu que nous y
soyons maintes et que la confession
de Augsbourg y privale.*

» demeurent indéçises. Pour ce qui est d'un Concile, disoient
» encore ces Princes, nous en souhaitons un très-sincèrement,
» quoiqu'on publie le contraire; pourvû que ce concile jouisse
» d'une pleine liberté, & qu'on le tienne en Allemagne." Nos
» lettres & tant d'écrits que nous avons publiez, prouvent assez
» que nous n'avons jamais demandé autre chose, à condition
» qu'une telle assemblée fût libre, & ne pût être suspecte de
» crainte, d'espérance, ni d'adulation. Personne n'ignore que
» la foi publique fut violée par le Concile de Constance. Les
» funestes exemples de Jean Hus & de Jérôme de Prague, &
» sur-tout le meurtre tout recent de Jean Diaz inspirent une
» juste crainte. Les plaintes faites à l'Empereur dans les dietes
» sur ce dernier crime n'ont point été écoutées; les créatures
» du Pape ont tant fait par leurs brigues, qu'à la honte de l'Al-
» lemagne cette mort est demeurée impunie. Après cela les
» Protestans ont-ils tort de tout apprehender? En vain prend-
» on pour prétexte de cette guerre le refus qu'ils font de re-
» connoître le Concile de Trente. On n'en veut qu'à leur
» religion qu'ils défendent, comme ils y sont autorisez par le
» résultat de la diete de Spire. C'est encore en vain qu'on nous
» reproche d'anciens démêlez assoupis il y a long-tems. Car
» pour ce qui regarde l'Electeur de Saxe, dont l'oncle & le frere
» ont rendu de si grands services à l'Empereur, les differends
» qu'il a eus avec Ferdinand ont été terminez il y a deux ans
» à la diete de Spire; & pour affermir cette union, on lui
» promit pour le Prince son fils, Eleonor fille de Ferdinand,
» à condition que les parties pussent s'accorder sur le fait de
» la religion. Depuis ce tems-là il n'a rien fait qui ait dû le
» rendre odieux à l'Empereur, jusqu'à lui déclarer la guerre.
» Si ce Prince trouve mauvais que l'Electeur de Saxe ait chassé
» Jule Pflug de l'évêché de Naumbourg, il est prêt là-dessus de
» s'en rapporter à des juges équitables, & à l'Empereur lui même.
» On parloit ensuite de ce qui concernoit en particu-
» lier le Landgrave. Les reproches, disoient-ils, qu'on fait à
» ce Prince ne sont pas mieux fondez. Si on lui a scû mau-
» vais gré d'avoir pris les armes contre quelques hommes in-
» quiets, & d'avoir rétabli le Duc de Wirtemberg dans la pos-
» session de ses Etats, il y a déjà cinq ans que Charle étant
» à Ratisbonne lui a pardonné cette espece de délit. Depuis

» ce tems là il a essayé de conserver les bonnes graces de
 » ce Prince par des égards constans , & par toute sorte de
 » services. Il a refusé tout secours à Guillaume Duc de Cle-
 » ves , à qui l'Empereur faisoit la guerre conformément à
 » ce que ce Monarque avoit exigé de lui. Quant aux re-
 » proches qu'on lui fait de la guerre portée dans le Duché
 » de Brunswic , il s'est justifié tant de fois de ce crime préten-
 » du , qu'il est inutile d'en parler davantage. Il a repoussé la
 » force par la force , & a fait triompher le bon droit de l'in-
 » justice. Quoiqu'il ait souvent réitéré ses plaintes dans les
 » dietes sur les entreprises de Henry de Brunswic , on ne lui a
 » donné que des paroles ; & dans le tems même que Ferdinand
 » mandoit à Henry , par des lettres qu'on avoit soin de rendre
 » publiques , qu'il eût à faire cesser les hostilités , il lui en
 » écrivoit de particulieres , pour l'exhorter à continuer la guerre.
 » Il étoit donc du devoir du Landgrave de poursuivre les armes
 » à la main un homme qui ravageoit les terres de ses alliez , &
 » y portoit le fer & le feu. Il falloit rendre aux villes leur
 » tranquillité , & soutenir la dignité de l'Empire , en s'assurant
 » de l'auteur de tant d'incendies , & de l'artisan de tant de
 » troubles. Il est même à remarquer , ajoûtoit le Manifeste ,
 » que dans la conférence que le Landgrave a eüe à Spire avec
 » l'Empereur il y a quelques mois , ce Monarque ne lui a fait
 » aucuns reproches là-dessus , & ne lui a pas dit un seul mot à
 » ce sujet. Pour ce qui est de ce qu'on objecte au Landgrave
 » & à ses alliez , qu'ils retardent le cours de la justice , en
 » s'opposant à l'établissement de la Chambre impériale ; y a-t-il
 » rien de plus injuste que cette allégation ? Est-ce retarder le
 » cours de la justice , que de demander des juges équitables &
 » éloignez de toute partialité ? Qu'y a-t-il au contraire de plus
 » opposé à la raison & à l'humanité , que de vouloir obliger
 » des peuples à discuter leur droit devant des juges suspects ?
 » Quoiqu'on ait souvent parlé d'établir une chambre my-par-
 » tie , on a trouvé moyen d'éluder une proposition si raison-
 » nable par des délais sans fin , tandis que ce tribunal est oc-
 » cupé par des magistrats mal intentionnez envers les Puissances
 » unies , qu'ils les fatiguent par d'éternelles procédures , & les
 » oppriment par l'iniquité de leurs jugemens. Ce chef d'accu-
 » sation est donc sans fondement.

1546.

» C'est aussi à tort, continuoit l'auteur du Manifeste des
 » Princes, qu'on nous fait un crime d'avoir écrit à nos alliez
 » de la ligue de Smalcalde; puisque nous ne les avons sol-
 » licité d'agir, ni contre les loix ni contre le chef de l'Em-
 » pire, mais seulement de concourir avec nous au maintien
 » des libertez de l'Allemagne, de ses décrets, & de la foi pu-
 » blique. On les a priez de penser sérieusement, s'ils pouvoient
 » en même tems servir l'Empereur dans une guerre de reli-
 » gion, & demeurer fideles à leurs alliez & à leurs sermens.
 » Au reste, ajoûtoient-ils, nous ne pouvons comprendre com-
 » ment Albert, & Jean de Brandebourg, princes que nous
 » honorons, ont abandonné leurs conféderez. Quelques in-
 » jures particulières n'étoient pas assez considérables, pour leur
 » faire oublier leurs sermens & le soin de leur propre con-
 » servation, & les engager à porter les armes contre leurs
 » alliez. Il est vrai que dans les traitez publics & particuliers
 » on excepte d'abord l'Empereur; mais cette exception sup-
 » pose que ce Prince n'entreprendra rien contre la liberté, ni
 » contre la religion.

Enfin l'Electeur de Saxe, & le Landgrave disoient, que lors-
 que l'Empire avoit fourni de si grands secours à l'Empereur
 contre la France, c'étoit dans la seule vûë, qu'après la fin de
 cette guerre, on attaqueroit les Turcs, qui sont les véritables
 ennemis du nom Chrétien; au lieu qu'aujourd'hui on voyoit
 avec douleur que la guerre de France si heureusement ter-
 minée par les forces de toute l'Allemagne, étoit suivie d'une
 guerre contre l'Allemagne même, à qui Charle devoit ses heu-
 reux succès; mais que ce qui les soustenoit au milieu de tant de
 calamitez & de troubles, c'est qu'ils avoient Dieu pour témoin
 de leur innocence, ce Dieu qui aime la paix & la concorde,
 ce Dieu, le Dieu des armées & l'arbitre des combats, sous les
 auspices duquel ils auroient l'avantage de combattre pour sa
 cause, & de s'exposer aux périls de la guerre, puisqu'ils n'a-
 voient pû obtenir une juste paix.

L'Electeur de Saxe, & le Landgrave écrivirent en même tems
 au marquis de Brandebourg, pour le faire souvenir de la foi
 qu'il leur avoit donnée, l'avertissant qu'il ne pouvoit y man-
 quer, sans se deshonorer aux yeux de toute l'Europe par un
 honteux parjure. D'un autre côté, le Pape ordonna des
 processions

processions par une bulle du quinzième de Juillet; exhortant tous les fidèles d'y assister, & d'y prier avec ferveur & avec humilité, pour l'heureux succès d'une guerre, que l'Empereur & lui entreprenoient à frais communs contre ceux qui professoient une fausse doctrine en Allemagne.

1546.

L'Empereur étant à Ratisbonne venoit de conclure le mariage des princesses Anne & Marie, filles de Ferdinand son frere, avec le prince Albert fils du duc de Baviere, & avec Guillaume duc de Clèves, qu'il avoit engagé à renoncer, comme je l'ai dit ci-dessus, à ses liaisons avec la France. Il croyoit qu'il convenoit à ses interêts de s'attacher par les liens les plus forts les deux plus puissans princes de la haute & de la basse Allemagne; afin qu'ils donnassent un passage libre dans leurs Etats aux troupes qu'il attendoit de jour en jour d'Italie & des Pays-bas. Au reste, quoique ce Prince eût tout prévu avec beaucoup de prudence, & qu'il eût joint à la dissimulation une diligence incroyable dans les préparatifs de guerre qu'il faisoit, il ne put empêcher que les Puissances alliées n'assemblassent leurs forces avant les siennes; parce que, pour mieux cacher son dessein, il étoit venu à la diete avec peu de troupes, & que ses armées venoient de fort loin; au lieu que celles des confederez se formoient au dedans de l'Allemagne. Déjà les forces du duc de Wittemberg & des villes libres s'étoient jointes à Ulm; & dès le seizième de Juillet le Landgrave étoit en campagne: ce qui lui fut assez aisé, parce que les soldats Allemands, qui servoient en France contre le Roi d'Angleterre, ayant eu leur congé, avoient passé à son service sous le commandement de Robert comte de Beichlingen, & du colonel George Récrod son vassal & sa créature. Schertel étoit aussi arrivé au pied des Alpes, où il avoit été envoyé, comme nous l'avons dit, pour s'opposer aux recruës qu'on y faisoit, & pour disputer le passage aux troupes qui venoient d'Italie.

Il n'y a que deux chemins pour venir d'Italie en Allemagne par le territoire de Trente. Car suivant l'itineraire d'Antonin; de Trente on va à Brixen, qui est un Evêché; de-là passant par Sterzinghen près du mont Preiner, on vient à Inspruk, qui étoit de l'appanage de Ferdinand roi des Romains. Puis on entre en Baviere par deux chemins; ou en descendant par

1546.

la riviere d'In jusqu'à Kophstein, où les Alpes forment comme une gorge; ou bien prenant à main gauche, par les montagnes voisines des Grisons, par Partan sur la riviere de Loise, & par Fieffen. Le Général Schertel sçavoit que les Suisses & les Grisons avoient déclaré, qu'ils ne donneroient point de passage sur leurs terres aux troupes étrangères. Ainsi il jugea à propos de garder seulement les deux entrées, dont nous venons de parler. On voit à l'extrémité des Alpes de la Baviere une forte citadelle nommée Ernberg, bâtie sur un rocher escarpé de tous côtez, qui domine sur un chemin fort étroit par où il faut nécessairement passer. Ce château est situé si avantageusement, qu'un seul homme pourroit avec des pierres en empêcher mille de passer. Schertel s'étant rendu près de-là avec quelques soldats, s'empara du château, après avoir pris auparavant la ville de Fieffen, qui étoit sur son chemin. Ensuite il passa les Alpes avec une extrême diligence, dans le dessein de prendre la ville d'Inspruk, de s'emparer des deux passages, & de fermer l'entrée aux troupes & aux convois, qui venoient d'Italie. Sa marche donna l'allarme dans le comté de Tirol. Les soldats de l'Empereur s'assemblerent à la hâte à Inspruk au nombre de huit mille, sous les ordres de François Castello gouverneur de Trente, qui laissa dans la ville une garnison suffisante pour la défendre. Le reste des troupes fut distribué dans les détroits, les chemins & les sentiers, pour en fermer l'entrée à Schertel. Ce Général se voyant ainsi prévenu, & apprenant que le marquis de Marignan, & le colonel Madrucci s'avançoient déjà en Allemagne, se retira à Ernberg & à Fieffen; & après avoir laissé de bonnes garnisons dans ces deux places, il rejoignit l'armée.

Cependant le comte de Heidek, qui la commandoit, vint à Dillingen, qui est du territoire de l'évêque d'Ausbourg, & obligea le 22 de Juillet le château & la ville à se rendre. Il épargna les terres de l'évêque d'Aichstat, parce qu'il promit de donner passage à ses troupes, & de leur fournir des vivres. Ensuite étant allé camper près de Donavert sur le Danube; il somma la ville de se rendre; ce qu'elle refusa, quoiqu'elle fût du nombre des villes alliées. On croit qu'elle voulut être attaquée dans les formes, afin d'avoir ce prétexte pour se justifier quelque jour auprès de l'Empereur. On y envoya donc des

troupes, & après une legererésistance, elle se rendit. D'un autre côté l'Electeur de Saxe & le Landgrave, après avoir traversé la Franconie, & engagé l'évêque de Vitzbourg à laisser passer leurs convois, joignirent leurs troupes à celles des Alliez. On comptoit entre les princes, & les seigneurs qui composoient cette armée, Jean Ernest frere de l'Electeur de Saxe; Jean Frederic fils de ce même Electeur; Philippe de Brunswic avec quatre princes ses fils, Ernest, Albert, Jean & Volfang; François duc de Lunebourg; Volfang prince d'Anhalt; Christophle Henneberg; George de Wittemberg frere du duc Ulric; le comte de Mansfeld avec deux de ses fils, Jean & Volrade; le comte Louis d'Oetinghen avec son fils de même nom; le comte Guillaume de Furstemberg; le comte Christophle d'Oldembourg, & les comtes de Beichlingen & de Heidek. Il y avoit aussi dans l'armée sept régimens Suisses. L'Electeur de Saxe & le Landgrave avoient le commandement général; de sorte néanmoins, que les troupes de la haute Allemagne recevoient les ordres du Landgrave, & que les autres qui faisoient comme deux corps, obéissoient à l'Electeur, sous le commandement de Henry de Schomberg, & de Theodoric Tauben. Schertel étoit à la tête des troupes d'Ausbourg, d'Ulm, & de Nortlingue; & Furstemberg conduisoit celles de la ville de Strasbourg. Recrod, qui avoit long-tems servi en France sous François I. étoit colonel général de la cavalerie du Landgrave. On nomma deux mestres de camp généraux, Christophe Stimberg & Guillaume Schachten, officiers d'une grande réputation. Les écrivains du parti de l'Empereur disent que cette armée étoit de soixante & dix mille hommes de pied & de quinze mille de cavalerie; qu'elle avoit cent vingt pièces d'artillerie de toutes grandeurs, six mille pionniers, trois cens pontons, huit cens chariots pour porter les boulets, la poudre, & les autres munitions de guerre, huit mille chevaux; & que le nombre des ouvriers, des mineurs & des boulangers entretenus aux dépens des Alliez, alloit à plus de mille.

Le Landgrave après une revûe générale, harangua les chefs. Il se justifia du crime de rebellion, que les partisans de l'Empereur reprochoient à l'Electeur de Saxe & à lui, & leur fit voir qu'ils s'agissoit en cette guerre de la religion, & de la liberté. Leur ayant demandé sur la fin de son discours, s'ils n'étoient

1546.

pas résolu de suivre leurs Généraux en quelques lieux que les conduisît la fortune de la guerre, ils jetterent tous un grand cri, levant la main pour gage de leur foi. Le Landgrave se voyant à la tête d'une armée si puissante méprisoit l'ennemi; & comme il étoit naturellement fier & présumptueux, il se vançoit, que s'il en étoit crû, il chasseroit facilement l'Empereur de toute l'Allemagne. Ainsi les instances que firent les Envoyez de l'électeur de Brandebourg & du prince Maurice de Saxe auprès des Généraux, pour accepter la médiation de leurs maîtres auprès de l'Empereur, furent inutiles. On les renvoya aux autres Alliez, & ils partirent sans avoir pû rien obtenir. Nous avons dit que le Pape avoit écrit aux Suisses, après le traité conclu avec l'Empereur. Jérôme Franco son nonce leur envoya à Lucerne une copie de cet accord, & leur manda le 24. Juin qu'ils y pouvoient entrer: il les pria en même tems de délibérer avec ces sentimens de piété qu'ils avoient toujours fait paroître, s'ils vouloient y être compris, & se soumettre au concile de Trente.

Au reste, il y a tout lieu de croire que le Pontife se hâta de publier le traité fait avec l'Empereur, pour l'obliger à se déclarer ouvertement. Car comme Charle disoit aux uns, qu'il faisoit la guerre pour le soutien de la religion, & aux autres pour maintenir la majesté de l'Empire; le Pape ne craignit point de jeter ce Prince dans de grands embarras, afin qu'il prît enfin un parti, & que le sujet de la guerre étant une fois bien décidé, il ne pût plus dissimuler. Les Suisses étoient partagez sur ce qu'ils avoient à faire. Dans l'assemblée qu'ils tinrent à Bâle à ce sujet, les uns furent d'avis qu'on ne devoit rien faire contre l'alliance jurée avec l'Empereur, & qu'il falloit écrire à ce Prince, que les Suisses, qui étoient dans l'armée des Alliez, s'étoient engagez sans le consentement des Cantons, & qu'on étoit sur le point de les rappeler. Les autres disoient au contraire, qu'ils ne se croyoient pas liez à l'Empereur, dès qu'il s'agissoit de la religion, & que les motifs de la présente guerre, qu'on avoit si long-tems cachez, éclatoient en fin par le nouveau traité qu'on venoit de leur envoyer.

Edit de l'Empereur contre l'Electeur de Saxe & le Landgrave de Hesse.

Ce fut donc un trait de politique dans le Pape, de forcer; pour ainsi dire, l'Empereur à faire la guerre pour la religion. Il crut par-là rehausser sa dignité & celle du S. Siège, & donner de l'autorité au Concile. L'Empereur voyant que les choses

étoient à un point où il ne lui étoit plus permis de dissimuler, publia un édit le 20 Juillet contre l'Electeur de Saxe & le Landgrave. Il exposoit d'abord fort au long & en termes éloquens l'affection qu'il avoit toujours eüe pour l'Allemagne, sa patrie, les bienfaits dont il l'avoit comblée, & ses travaux pour assurer la tranquillité publique. Ensuite il parloit de l'Electeur, & du Landgrave, dont la hardiesse & la temerité avoient rendu inutiles les bonnes intentions pour le bien public. « Ces hommes fac-
 » tieux, disoit-il, couvrant leur ambition du prétexte toujours
 » spécieux de la religion & de la liberté, troublent la paix,
 » s'emparent des Etats de leurs voisins, font la guerre sans le
 » consentement du chef de la république, s'opposent au cours
 » de la justice, & méprisent la majesté de l'Empire, pour sa-
 » tisfaire leur haine & leur caprice. Ces Princes si zelez en
 » apparence pour la religion, résistent au premier Souverain, con-
 » tre l'autorité de l'Ecriture & des Peres; eux qui n'ignorent
 » pas que dans les premiers tems de l'Eglise, les Chrétiens qui
 » ont combattu pour la verité, & scellé leur foi par leur sang,
 » n'ont dû leurs saints progres qu'aux prieres, aux larmes, à la
 » patience, & non aux armes, & que ces hommes toujours
 » soumis & fideles ont obéi constamment aux Empereurs, même
 » idolâtres. » Charle disoit encore par cet Edit, qu'il paroissoit
 que ces hommes si religieux n'avoient pris les armes que pour
 lui ôter le sceptre & la couronne, détruire toute liberté, &
 opprimer cette même religion, dont ils parloient sans cesse;
 que jusqu'ici il avoit pris les voies de la douceur & de la
 condescendance, mais en vain; & que ces esprits audacieux,
 devenus encore plus téméraires par ses bontez, avoient osé
 l'outrager par des paroles injurieuses, & une conduite crimi-
 nelle. Après cet exposé l'Empereur les mettoit au ban de
 l'Empire, & les proscrivoit, comme perfides, rebelles, sédi-
 tieux, criminels de Leze Majesté, & auteurs des troubles de
 l'Empire; déclarant qu'il les puniroit comme l'exigeoient leurs
 crimes, le bien du gouvernement, & la dignité impériale. Il
 défendoit en même tems à tous les Princes, à toutes les villes,
 & à tous les membres de l'Empire, de leur donner aucun se-
 cours, ni de s'unir à eux sous peine de la vie & de confiscation
 de biens. Il ordonnoit à ceux qui avoient suivi les rebelles, de les
 abandonner au-plutôt, & de revenir dans leurs maisons, & il les

1546.

exhortoit à se joindre à lui, & à le secourir, sans avoir égard aux traitez d'alliance publics ou particuliers, qu'il déclaroit nuls. Enfin il délioit la Noblesse & le peuple du serment de fidélité qui les unissoit à ces Puissances rebelles, leur donnant sa foi, qu'il les garantissoit de tout événement; & les menaçant, s'ils n'obéissent pas à son édit, des mêmes peines que les Princes rebelles.

Quoique la diete fût finie, l'Empereur demeura à Ratisbonne avec peu de troupes: car il n'avoit que trois mille hommes d'infanterie Espagnole, qu'il avoit fait venir de Hongrie, cinq mille Allemands & sept cens chevaux; le reste n'étant pas encore arrivé. Craignant donc, s'il y séjournoit plus long-tems, que les Confederez n'attaquassent cette ville peu fortifiée, il résolut d'aller camper près de Landzhut, que les ennemis sembloient menacer, dans le dessein d'attendre là son armée d'Italie. Ainsi ayant laissé dans Ratisbonne Pirro Colonne, avec deux mille hommes des troupes de Madrucci & trois cens Espagnols, il arriva le troisième Août, après deux jours de marche, à Landzhut ville de la Baviere située sur la riviere d'Iser.

Les Alliez en ayant eu avis, ne songèrent plus à assieger Ratisbonne, & tinrent conseil pour délibérer s'il étoit à propos de suivre l'Empereur. Les avis furent partagez. Le Landgrave trouvoit qu'il n'étoit pas juste de faire entrer une si grande armée dans les Etats du duc de Baviere leur ami; mais l'Electeur de Saxe soutenoit au contraire, qu'il étoit à propos d'y attaquer l'Empereur avec toutes les forces de l'armée, avant qu'il eût reçu du renfort, puisqu'il s'agissoit du salut de toute l'Allemagne, & de celui du Duc même; qu'ils ne lui seroient pas plus à charge que l'Empereur, sur-tout lorsque toutes ses troupes seroient arrivées; que ce qui seroit regardé comme un acte d'hostilité en tems de paix, étoit supportable en tems de guerre; & qu'après tout, le dommage que souffriroient les peuples de la Baviere seroit compensé par l'avantage de se voir délivrez dès à présent des armées de l'Empereur, & de la servitude à l'avenir. Comme le Landgrave persistoit toujours dans son sentiment, & qu'il représentoit combien il étoit à craindre d'irriter un Prince si bien intentionné pour la liberté publique, on arrêta qu'on lui écrivoit, pour lui faire part du dessein des Alliez, & pour le faire souvenir de

ce qu'il devoit à l'Empire, afin qu'il ne pût se plaindre avec raison, qu'on l'eût méprisé en cette importante occasion. Ainsi, le même jour que Charle arriva à Landzhut, les Alliez écrivirent au Duc de Baviere. Après lui avoir parlé de la conduite injuste de l'Empereur à leur égard, & de ses desseins ambitieux, ils le prioient de faire sortir au plûtôt de ses villes d'Ingolstad & de Rain les garnisons de ce Prince, ou qu'il leur fût permis aussi d'y en mettre. Il lui demandoient de plus un passage dans ses Etats, des vivres pour leurs troupes, des assurances sur tout cela par écrit, & une réponse dans cinq jours.

Ce fut dans le tems que Charle étoit campé près de Landzhut, que l'Electeur de Saxe & le Landgrave lui déclarerent la guerre par un écrit public, où parlant de tout ce qui s'étoit passé, & se justifiant des crimes prétendus qu'on leur imputoit, ils faisoient voir par plusieurs raisons leur bon droit, & la justice de leurs armes. Ils disoient ensuite, que la Religion & la liberté étant en péril, ils étoient en droit de rompre les nœuds & de renoncer à la fidelité qui les attachoient à l'Empereur : qu'ils se croyoient obligez de faire cette déclaration publique, & de protester en même-tems que rien ne pouvoit jamais ébranler leur zèle pour la majesté de l'Empire. La lettre étant écrite, il y eut différens avis sur les termes de l'adresse. L'Electeur ne vouloit point qu'on y donnât à Charle le titre d'Empereur. Car enfin, disoit-il, c'est nous dire rebelles, que de déclarer la guerre à un Prince, dans un écrit où nous le qualifions d'Empereur. Le Landgrave soutenoit au contraire qu'ils n'attaquoient point cette premiere magistrature de l'Empire, toujours respectable, mais celui qui remplissoit cette dignité, & qu'à cause de cela on nommoit Empereur. Enfin on trouva un tempérament, qui fut de mettre : *A celui qui se dit Empereur*. La lettre fut portée par un jeune Gentilhomme accompagné d'un trompette, suivant l'usage. Charle ne la voulut pas recevoir, & fit dire au gentilhomme par Ferdinand Alvarez de Toledé, qu'il eût à la reporter sous peine de la vie ; le menaçant lui & tous ceux qui viendroient de la part des rebelles, de leur faire présent d'une corde, au lieu d'un collier d'or. Il fut ordonné en même tems au jeune homme de se charger de l'édit de proscription, dont nous avons parlé, pour

1546.

L'Electeur
de Saxe & le
Landgrave
déclarent la
guerre à l'Em-
pereur.

1546.

le remettre à ceux qui l'avoient envoyé. L'Electeur & le Landgrave y répondirent par un autre, datté de Donawert le 4. de Septembre.

Cependant au bout de cinq jours le duc de Baviere écrivit aux Alliez, qu'il ne se croyoit pas assez fort pour pouvoir refuser à l'Empereur l'entrée de ses Etats; qu'il les prioit toutefois de ne le pas regarder comme l'ennemi des Alliez de l'union de Smalcalde, ni comme le leur. Une réponse aussi équivoque les embarassa: d'ailleurs ils ne sçavoient quel chemin ils feroient prendre à l'armée. L'Electeur de Saxe qui s'ennuoyoit de consumer le tems inutilement, vouloit qu'on allât droit à Landzhut. Mais quelques-uns représentèrent dans le Conseil, qu'ils avoient sçu par des gens qui connoissoient le pays, qu'on trouveroit sur la route des lieux marécageux, & des chemins si étroits, que leurs cavaliers n'y pourroient passer qu'un à un, dans l'espace de près de deux lieuës. De plus on disoit que l'armée du Pape avoit passé les Alpes, & s'approchoit, & que l'Empereur avoit écrit à Jean-Baptiste Savelli Général de la cavalerie Italienne, de le venir trouver au plûtôt à Landzhut. C'est pourquoi les Alliez jugerent à propos de changer de dessein, & de marcher vers Ratisbonne, où ils se flattoient de camper avantageusement, d'assiéger la ville, & sur-tout de pouvoir combattre l'Empereur, s'il vouloit la secourir. On n'agissoit que lentement dans leur armée. Les Généraux n'étoient presque jamais d'accord, & l'autorité égale de tant de chefs causoit le trouble, l'incertitude & l'inaction. Tout cela étoit avantageux à l'Empereur, qui ne cherchoit qu'à traîner les choses en longueur, & à amuser les ennemis, pour donner le tems à ses troupes de s'assembler.

Enfin l'armée du Pape arriva le 15. d'Août à Landzhut. Elle étoit composée de dix mille hommes de pied commandez par Alexandre Vitelli, & de cinq cens cavaliers armez à la légère, qui avoient à leur tête, comme nous l'avons dit, Jean-Baptiste Savelli. Ottavio Farnese, duc de Camerino, petit-fils du Pape, avoit le commandement général. Le Pontife lui avoit donné pour conseil le Cardinal Alexandre son frere aîné, qu'il avoit chargé d'observer l'Empereur, dont les démarches lui étoient suspectes. On comptoit entre les principaux seigneurs de cette armée, Sforce Palavicini, Federic Savelli, Paul Vitelli, Jules
des

des Ursins , Alexis Lascaris , Jérôme de Pise , Jean - Marie de Padouë , Nicolas de Piombino , & Nicolas des Ursins comte de Pettigliano. Cosme duc de Florence envoya aussi deux cens Gendarmes commandés par Rodolphe Baglioni ; & Hercule d'Est duc de Ferrare , cent autres que conduisoit Alfonse son frere naturel. Deux jours après arriverent encore six mille Espagnols tirez des vieux regimens de l'Etat de Milan , & du royaume de Naples. Alvare de Sandi , Alonso Vivas , & Jâque Arcé étoient à la tête de l'Infanterie. Philippe de Lannoy prince de Sulmone étoit Colonel de la Cavalerie ; mais ce Général ayant été attaqué de la fièvre dans la ville de Trente , pria Cesar Maggi Napolitain , que l'Empereur avoit fait venir du Milanez , de lui servir de Lieutenant , & de commander à sa place. Il y avoit dans l'armée de Charle beaucoup de Princes & de Seigneurs. Le prince Maximilien fils de Ferdinand roi des Romains ; Emanuel Philibert fils de Charle duc de Savoye ; Eric de Brunswic ; Philippe & George de Brunswic , l'un fils & l'autre frere de Henri , qui étoit prisonnier ; George duc de Mekelbourg ; Frédéric de Furstemberg ; Renard comte de Solms , & plusieurs officiers d'une haute naissance. L'Empereur donna le commandement de cette puissante armée à Ferdinand Alvarez de Toledede duc d'Albe , très experimenté dans les armes , & en qui il avoit une confiance entiere. Othon Trufche cardinal d'Ausbourg eut l'intendance des vivres , & François Doardi Espagnol celle des finances. Jean-Baptiste Castaldo grand Capitaine , qui avoit long-tems servi sous Ferdinand d'Avalos marquis de Pescaire , fut fait Mestre de Camp général , & on lui donna pour Aides de Camp François de Landriano , & Cesar Maggi. Cesar François d'Este marquis de la Padule , & Pirro Colonne aidoient l'Empereur de leurs conseils.

Des troupes Espagnoles passant par Weissenbourg , qui est un bourg en Baviere , où logeoient quelques compagnies de cavalerie Italienne , eurent un démêlé , qui fut suivi d'un grand désordre. Un Gendarme Espagnol faisant ferrer son cheval , prit querelle avec le maréchal sur le prix des fers ; des injures on en vint aux coups. L'Espagnol fut dangereusement blessé par un nommé Alfonse frere du maréchal , qui étoit soldat dans la compagnie du marquis de la Padule. Guy de Bentivoglio ,

1546.

lieutenant du Marquis , ayant appris cet accident , alla trouver Jean Guévara , capitaine du blessé , pour le prier d'empêcher que la chose n'eût de fâcheuses suites. Guévara assurant que tout étoit tranquille , chacun se retira chez soi. Mais les Espagnols , nation plus accoutumée à faire des insultes qu'à les souffrir , prennent les armes au nombre de quinze cens , & vont droit à la maison où Bentivoglio étoit logé. Celui-ci , qui n'étoit point sur ses gardes , va au-devant d'eux , accompagné seulement de quinze soldats , & défend quelque tems l'entrée d'un passage étroit , qui conduisoit au lieu où il demouroit. Alors les Italiens jettent leurs piques , prennent leurs armes à feu , & se mettent à lancer des pierres , dont une atteignit Bentivoglio & le renversa par terre. Ses gens le croyant mort , & se voyant les plus foibles , prennent la fuite. Au bruit de cette insulte , tous les Italiens qui logeoient aux environs courent aux armes. Cela eût été fort loin , si le marquis de la Padule n'eût engagé les siens par prières & par menaces à mettre bas les armes. Il y a apparence que toute l'autorité du Marquis n'eût pas appaisé ces hommes animez , si le bruit ne s'étoit répandu au même tems , que le Landgrave approchoit avec son armée , soit que cette nouvelle fût véritable , soit qu'on l'eût semée à propos , afin que chacun oubliant ses injures particulières ne songeât plus qu'à son devoir , & au salut de tous. On se prépara donc à marcher aux ennemis.

Les Espagnols , que commandoit Vivès , arriverent les derniers. L'Empereur leur donna trois jours pour se rafraîchir , après quoi il alla de Landzhut à Ratisbonne. Il mit une garnison de quatre cens hommes en cette dernière ville ; & en ayant tiré 37 pieces de canon , tant de celles qu'il y avoit laissées , que de celles qui appartenoient aux Bourgeois , il marcha vers Neustat avec son armée. Elle consistoit en cinquante bataillons Allemands , composant seize mille hommes , huit mille Espagnols , dix mille Italiens & trois mille chevaux. Voici quel étoit l'ordre , & la disposition de ces troupes. On avoit fait deux corps séparés de l'infanterie Allemande , dont l'un fut placé à l'aîle droite qui étoit soutenuë de toute la gendarmerie : l'autre étoit à l'aîle gauche avec les troupes d'Italie & d'Espagne. Mille hommes Espagnols & Italiens , étoient derrière l'infanterie Allemande , & la couvroient , & un pareil nombre environnoit la

gendarmerie commandée par le prince Albert de Brandebourg. La cavalerie légère étoit de même partagée en deux corps, & marchoit à la tête de l'armée.

1546.

Le Landgrave jugea à propos d'opposer aux ruses Espagnoles des exploits de guerre, & ce grand courage si naturel aux Allemands. Il crut que s'il assiégeoit Ratisbonne, ville peu fortifiée, où l'on n'avoit laissé qu'une petite garnison avec quelques courtisans mal aguerris & fort odieux aux Allemands, les bourgeois prendroient son parti, & qu'il se rendroit bientôt maître de la place; ou que si ce dessein ne réussissoit pas, il pourroit brûler tous les moulins qui sont sur le Danube, & ravager la campagne, pour ôter la subsistance à l'ennemi. Tel étoit le projet frivole du Landgrave, qui avoit pensé que Charle, le plus sage prince de son tems, ne pénétreroit pas ses desseins. Mais ce Monarque ayant tout prévu, avoit déjà envoyé Horatio Brancadori de Fermo, pour dire à Colonne gouverneur de la place, que s'il ne se croyoit pas assez fort pour la défendre, il fit retirer sa garnison sur un bastion du côté du couchant, où l'on transporterait aussi tous les canons & toutes les munitions de guerre; que là ils soutinssent l'attaque des ennemis, & qu'il ne manqueroit pas de lui envoyer la nuit suivante six cens hommes Italiens, Espagnols, ou Allemands, pour le secourir. Le Landgrave étant arrivé près de Ratisbonne un peu tard, apprit qu'il y étoit entré du secours. Il campa à cinq lieux de là; mais sur la nouvelle que l'Empereur le suivoit, il craignit d'être attaqué d'un côté par une grande armée, & de l'autre par les troupes de la garnison. Ainsi il marcha vers Ingolstadt.

Cette ville, qui appartient au duc de Baviere, est sur le Danube au-dessus de Ratisbonne. Pierre de Gusman y commandoit avec deux cens hommes d'infanterie, & autant de cavalerie. Quoique le Landgrave trouvât des chemins difficiles, étroits & marecageux, cependant il fit une si grande diligence qu'il arriva heureusement près d'Ingolstadt, malgré toutes les embûches de l'ennemi. L'Empereur qui craignoit pour cette ville, & qui se desioit aussi des habitans, ne voulut pas se servir du pont de pierre, qui tient à la ville; mais il en fit construire deux autres de bateaux joints ensemble & couverts de planches, où deux chariots pouvoient passer de front. Son dessein fut de

1546.

contenir par là les bourgeois ; d'avoir des vivres en abondance , étant maître des deux rives , & de conduire ses troupes où il jugeroit à propos. Ayant passé ces ponts en moins d'un jour avec toute son armée , il donna par là beaucoup de confiance aux siens , & épouvanta les ennemis , qui publioient qu'il évitoit le combat. Mais lorsqu'il eut fait un peu plus de trois lieues , il s'arrêta , sur le rapport qu'on lui fit , que les Alliez n'étoient éloignés que d'environ deux lieues. Il envoya Lannoy , qui étoit guéri , & Pierre de Toledé , avec deux escadrons de Cavalerie legere , & quelques mousquetaires , pour reconnoître l'ennemi. Il se donna alors quelques petits combats , dans l'un desquels le marquis Malaspini mestre de camp de cavalerie fut dangereusement blessé. Comme les Alliez étoient les plus forts , & qu'ils connoissoient mieux le pays , Lannoy & Toledé coururent un grand danger. Alors le Landgrave se croyant beaucoup supérieur , envoya Furstemberg avec Recrod & Marcel pour renouveler le combat ; & peu s'en falut qu'on n'en vînt à une bataille générale : mais la nuit venant fort à propos , l'Empereur en profita pour rassurer ses troupes , & changer la disposition de son camp. Il couvrit son infanterie d'un grand marais , qui est à la droite d'Ingolstadt , & appuya sa Cavalerie contre un bois qui est à gauche & près du Danube. Les Italiens & les Allemands travaillèrent toute la nuit à fortifier le camp ; & malgré la fatigue ils avancerent l'ouvrage autant que les pionniers même.

Au reste l'armée de l'Empereur étoit persuadée que si les Alliez avoient osé l'attaquer cette nuit , avant qu'elle se fût retranchée , ils l'auroient aisément défaite. Mais le bonheur de Charle , ou plutôt la lacheté de ses ennemis , fut son salut. Dès que le jour parut , ce prince envoya Ottavio avec deux cens chevaux , pour les attirer au combat , & pour connoître la situation de leur camp. L'Electeur de Saxe avec le Colonel Schertel étoit au pied d'une colline avec l'artillerie , & ayant le Danube à sa droite , qui le couvroit d'un côté en forme de croissant. Le Landgrave avoit son quartier au-delà d'un marais , qui étoit commandé par un château. Le reste de l'armée étoit derriere la colline. La nuit suivante l'Empereur envoya quinze cens Mousquetaires Espagnols , pour attaquer le quartier du comte Heidek derriere cette colline. Ils firent un grand carnage

des ennemis , & tuerent même plusieurs des leurs , l'obscurité les empêchant de se reconnoître. Les Alliez passerent le jour suivant 29 Août , à faire la revûë des troupes de Schertel , & à les payer ; ce qui fut avantageux à l'Empereur , qui ce jour là fortifia encore son camp , & y fit venir des convois. Le Landgrave reconnut la faute qu'on avoit faite , & dès le lendemain il s'avança vers l'ennemi à trois lieuës de distance. L'Empereur l'ayant appris , envoya les regimens de Sandi & d'Arcé , qui composoient mille hommes , avec autant de soldats Italiens , cavaliers & gens de pied , pour aller le recevoir. Ils marcherent à travers un bois fort épais , & ayant attaqué les gardes avancées , qui ne s'attendoient à rien moins , ils tuerent plusieurs de ceux qui étoient accourus au bruit , & entr'autres Ulric , Krafftern , & Jean Riethen capitaines des troupes de Wittemberg ; puis ayant enlevé un drapeau , ils retournerent à l'armée , n'ayant perdu que cinq hommes en cette occasion. Un si heureux succès inspira au jeune Ottavio Farnese , prince avide de gloire , le dessein de se signaler. Il partit le jour suivant , accompagné de Vitelli & de Savelli , avec quinze cens hommes & six cens chevaux , pour surprendre les ennemis qui de leur côté avoient le même dessein. Ceux-ci étoient superieurs en forces , ayant deux mille arquebusiers commandez par Thomshern , & six cens chevaux qui avoient à leur tête Hagt , Verren , Leist & Seger. Les Italiens n'osant combattre avec des forces inégales , se retrancherent dans un petit bourg , & envoyerent demander du secours à l'Empereur. Mais ce Prince , qui craignoit d'engager une affaire générale , leur fit dire , qu'ils se défendissent en gens d'honneur , & se tirassent de là comme ils pourroient. Les Alliez ayant mis le feu au bourg , les Italiens s'enfuirent à travers les flammes , avec peu de perte , sinon de quelques valets d'armée.

Un si leger avantage enfla le courage des Alliez. Ils s'avancèrent dès la pointe du jour avec toute leur armée à une petite lieuë du camp de l'Empereur , & développant leurs troupes , les étendirent en forme de croissant , pour inquieter l'ennemi à la vûë de leurs forces , que ces évolutions faisoient paroître plus grandes qu'elles ne l'étoient en effet. L'aîle droite de leur armée étoit commandée par le Prince Ernest fils de Philippe de Brunswic , & soutenue de deux mille chevaux.

1546.

qui avoient à leur tête Tomberg & Henri de Schomberg. Ponicaw & Eifelinghen conduisoient l'aîle gauche, qui étoit aussi couverte de deux mille chevaux. Le colonel Recrod suivoit avec un pareil corps de cavalerie. L'infanterie étoit partagée en deux corps commandez par Pefurd & Marcel. L'artillerie étoit au centre. Ce fut dans cet ordre de bataille qu'ils s'avancèrent environ à mille pas du camp de l'Empereur, & qu'ils s'approchèrent d'une masure, que défendoit Chissadi avec quelques mousquetaires Espagnols. Il fut obligé de l'abandonner, & de se retirer vers l'armée. Les Alliez ayant canoné le camp, & ne pouvant obliger l'Empereur d'en sortir, le Landgrave fit dresser quatre batteries, comme pour l'assiéger dans ses retranchemens. Alors Charle rangea son armée en bataille, & exhorta lui-même ses soldats de ne s'épouvanter ni du nombre, ni des cris tumultueux des ennemis; ajoutant qu'ils n'étoient à craindre qu'au premier choc, & que s'ils le pouvoient soutenir, la victoire étoit à eux; que lorsqu'on les recevroit de bonne grace, ils lâcheroient bien-tôt pied avec honte, & que si une fois ils se voyoient courageusement repoussés, ils n'oseroient plus rien entreprendre; que cette multitude, qui comptoit plutôt sur le nombre que sur la valeur, n'auroit pas plutôt vû la victoire lui échapper, qu'elle se décourageroit, & qu'alors l'orgueil & la ferocité feroient place à la foiblesse & à la lâcheté.

Après cette courte harangue, il défendit à l'infanterie de faire de décharge, ni de mettre l'épée à la main, qu'on ne fût proche l'ennemi. Ensuite il fit élever ses retranchemens avec des troncs d'arbre chargez de terre, & placer dessus des gabions, pour se garantir du feu du canon. Les soldats s'employèrent à ce travail avec autant de bonne volonté que de diligence. On mit les chariots & le bagage dans le quartier d'Aliprando Madrucci: & comme c'étoit l'endroit du camp le plus foible, on jugea à propos de le soutenir par quatre escadrons de cavalerie. L'Empereur avoit disposé son camp de telle sorte, que quoiqu'inférieur en nombre aux alliez, ils ne pouvoient l'attaquer dans un lieu si avantageux, sans risquer la perte de la bataille. D'un autre côté le Landgrave fort satisfait d'avoir chassé les ennemis des masures qu'ils occupoient, passa le reste du jour à canonner le camp ennemi. Ce vain

fracas n'épouvanta point les troupes de l'Empereur, dont la plupart avoient déjà vû le feu, & vieilli à la guerre. Ce fut alors que Vitelli colonel de l'infanterie Italienne, accompagné de Borghese, sortit de lui-même du camp, & s'avança jusqu'aux premiers rangs des ennemis. L'électeur de Saxe voyant une action si hardie, ne pût s'empêcher de s'écrier en soupirant, que si l'Empereur avoit beaucoup de soldats aussi courageux, non-seulement l'Allemagne seroit bien-tôt vaincue, mais que l'Europe même, en unissant ses forces, ne lui pourroit résister. Les Alliez, qui entendirent ces paroles, en furent piquez, & crurent que par là on leur reprochoit leur lâcheté. Alors Conrad Krafft voyant quelques ennemis hors l'enceinte du camp, courut à eux suivi de dix cavaliers, combattit vaillamment, & reçut plusieurs blessures; puis son cheval étant tombé mort sous lui, il défia encore les ennemis, & offrit de se battre seul à seul contre quiconque voudroit l'entreprendre; faisant voir une force de corps extraordinaire, & un courage invincible.

Le Landgrave voyant que le canon avoit tiré huit heures sans effet; que ses soldats étoient fatiguez, & que la nuit approchoit, se retira au camp, après avoir fait construire une levée le long du Danube pour couvrir l'artillerie. Le lendemain il marcha vers les ennemis, & fit faire un grand feu, mais encore sans effet, à cause des retranchemens qui mettoient le camp à couvert du canon, & rassuroient les soldats. Ce même jour Lancini de Perouse se signala par une action très-vigoureuse. Etant sorti du camp avec huit gendarmes seulement, il attaqua un gros des ennemis avec tant de furie, qu'en ayant tué plusieurs, il l'obligea de quitter son poste & de reculer. Cet avantage encouragea beaucoup les Imperiaux; mais Lancini ayant été tué, les Alliez reprirent le terrain qu'ils avoient perdu. Cependant l'Empereur ne jugea pas à propos de donner la bataille, parce que ses forces étoient inégales, & qu'il sçavoit d'ailleurs que les ennemis venoient de recevoir de nouveaux renforts; que l'Electeur Palatin leur avoit envoyé trois cens gendarmes, & que les villes de Strasbourg & de Constance leur avoient nouvellement fourni trois mille Suisses, avec douze grosses pieces de canon. Il ne s'occupoit donc qu'à mettre son camp hors d'insulte par de nouvelles fortifications; à faire venir des convois

1546.

pour la subsistance de ses troupes, & à encourager ses soldats, sur-tout les Italiens & les Espagnols. Il avoit scû si bien se les attacher en leur donnant des loüanges, en les appellant chacun par leur nom, & en leur faisant d'autres semblables caresses, qu'il les avoit disposez à tout souffrir & à tout entreprendre. Son exemple animoit encore les siens; car il logea toujours sous sa tente, quoiqu'elle eût été plusieurs fois percée & ensuite renversée par le canon des ennemis. D'un autre côté, les Alliez avoient conçu de grandes esperances, depuis qu'ils avoient reçu de nouveaux secours; & persuadez qu'ils combattoient pour la liberté, un motif si juste les animoit extraordinairement. Leurs chefs avoient résolu de ne plus différer le combat, pour ne pas laisser rallentir l'ardeur des soldats. Ils pensoient que, quoique l'on combatte pour une bonne cause, elle cesse bien-tôt de paroître telle, si elle n'est soutenuë par la fortune, & que rarement les hommes sont assez équitables, pour séparer le bon droit du succès & de la puissance.

Au contraire la sage lenteur du Chef de l'Empire animoit les siens, qui attendoient un grand renfort des Pays-bas. Le Landgrave voyant qu'il n'avoit pû entamer le camp de l'ennemi, jugea à propos qu'on se retirât, contre l'avis de l'Electeur de Saxe & du Général Schertel, qui vouloient qu'on forçât les retranchemens, disant que si cette entreprise étoit périlleuse, il y avoit encore de plus grands inconveniens dans une honteuse inaction, qui décréditeroit les Généraux & décourageroit les soldats. Voilà ce qu'ont écrit les historiens du parti de l'Empereur. Sleidan, qui me paroît très-exact & très-fidèle à rapporter tous les projets des Alliez, dit que le Landgrave ne fut nullement d'avis qu'on se retirât; & qu'il opina dans le Conseil que l'Electeur de Saxe avoit assemblé, qu'il falloit forcer le camp, & que s'il étoit le maître, comme il l'avoit été dans la guerre de Wirtemberg, il ne voudroit que des pionniers pour abattre les retranchemens, & quelques regimens pour faire les attaques. Quoi qu'il en soit, ce fut là une faute très-considérable & qui porta un grand préjudice aux affaires des Alliez, puisque ceux qui scavent la guerre ont jugé que rien ne leur étoit plus facile que de défaire l'Empereur près de Landzhut ou de Ratisbonne, ou enfin près d'Ingolstad. Il y eut environ deux cens hommes de tuez dans les petits combats,
dont

dont nous avons parlé, & la perte des Alliez fut plus grande, que celle des Impériaux. Il y eût aussi quatre-vingt bleffez de part & d'autre. L'Empereur prit trois piéces de canon aux ennemis, & les fit enclouer; mais Schertel les reprit peu après.

1546.

Cependant on avoit envoyé le comte d'Oldembourg, & Reiffenberg avec trente-cinq bataillons d'infanterie, & mille chevaux, pour disputer le passage du Rhin au comte de Buren. Mais ce Général qui conduisoit dix mille hommes d'infanterie, & quelques bataillons Espagnols & Italiens, qui s'étoient joints à lui, après avoir fait la guerre en France pour le Roi d'Angleterre, passa ce fleuve au dessous, & au dessus de Mayence, sur les barques que l'Archevêque de cette ville lui fournit. Comme le détachement des Alliez étoit inférieur en cavalerie, & que les troupes de Maximilien roi de Bohême, & d'Albert & de Jean de Brandebourg, aussi-bien que celles de Volfang Melchin grand Maître de l'Ordre Teutonique, avoient accouru sur le Rhin pour favoriser le passage, on ne put l'empêcher. Les troupes des conféderez ayant manqué leur projet, passerent encore trois jours sur les bords de ce fleuve. Ensuite ayant traversé le Danube le 6 de Septembre, elles se rendirent en deux jours de marche près de Neubourg, puis à Donaverd, pour s'opposer à la jonction de l'armée de Buren avec celle de l'Empereur. Ce fut aussi pour ce même dessein, que le Landgrave vint à Vendinghen, ville sur les confins de la Baviere, qui appartient au comte d'Oethinghen. L'Empereur, qui attendoit impatiemment l'armée de Buren, sur laquelle il comptoit beaucoup, & sur-tout sur la cavalerie dont elle étoit composée, craignoit que les ennemis ne l'insultassent dans sa marche. Dès qu'il sçut qu'elle étoit proche de Nuremberg, il envoya Cesar Maggi, que le marquis de Marnian lui nomma comme un officier de grande experience, qui avoit eu sous lui la charge de mestre de camp général, pour se rendre au plutôt avec des guides sûrs auprès de Buren, & l'avertir du dessein des ennemis. Maggi s'étant rasé la barbe à la mode des Allemands & ayant changé d'habit, marcha toute la nuit par des chemins détournez, & arriva le matin au camp de Buren. Barbançon, second officier de cette armée, l'ayant introduit dans la tente de Buren qui dormoit encore, Maggi lui exposa les ordres de l'Empereur. Il lui dit qu'il lui amenoit

1546.

des guides habiles & fideles pour le conduire à Ratisbonne, non par le chemin le plus court, qui est à la droite, près duquel les ennemis étoient campez, mais par un autre qui tourne un peu sur la gauche; que par cette route son armée joindroit aisément celle de l'Empereur, sans exposer la vie de ses soldats, & risquer l'argent qu'il apportoit, montant à cent quatre-vingt mille écus d'or: mais qu'il falloit que l'armée marchât à la hâte, & sans faire alte. D'Egmont comte de Buren lui ayant répondu que cela lui paroïssoit impossible, ses soldats étant fatiguez, & traînant après lui tant de chariots & de bagage; Maggi lui dit: J'ai trouvé un moyen pour éviter le péril dont nous sommes menacez du côté des ennemis, si nous nous arrêtons, & pour remédier aux inconvéniens que vous alléguiez. Il faut que dans la marche votre cavalerie tienne la droite, & que l'infanterie avec l'argent suive la gauche. Lorsque vous serez arrivé où vos soldats comptent de se reposer, vous ferez sonner l'allarme, comme si l'ennemi étoit proche, & avancer vos troupes. De cette maniere, oubliant la longueur du chemin, elles ne penseront qu'à leur sûreté, & arriveront heureusement. Ce fut par cet utile expédient que l'armée de Buren fit sans murmurer une très-longue traite, & arriva sûrement au camp de l'Empereur, la nuit étant fort avancée.

Ce Prince avoit commandé qu'on allumât de grands feux dans son camp, pour faire croire aux ennemis qu'il avoit décampé. Ces jours-là le prince de Sulmone, Savelli, la Padule & Baglioni firent des sorties très-vigoureuses sur les troupes du Landgrave, qui apprit, mais trop tard, que Buren lui avoit échappé. Alors ce Général des Alliez jugea à propos de retourner avec ses troupes à Donaverd. Ce fut-là que Christophe d'Oldenbourg le joignit avec dix mille hommes qu'il conduisoit, ainsi qu'Hubert Bicligen avec cinq bataillons d'infanterie. Quand on vit que l'armée de Charle étoit augmentée par de si puissans secours, on comprit alors que cette lenteur & cette timidité, qu'on lui reprochoit, étoient l'effet d'une sagesse consommée; qu'un grand capitaine ne doit rien entreprendre qu'avec ses forces réunies, & qu'il y a autant d'habileté à sçavoir éviter le combat, qu'à remporter la victoire.

Alors on agita dans le Conseil de l'Empereur, s'il étoit à propos d'assiéger la ville de Neubourg, qui est à trois lieues

d'Ingolstad. Les avis furent differens. Ceux qui conseilloient le siege , disoient que par la prise de cette place on se procureroit la facilité des convois , qu'on auroit du bois & de l'eau en abondance , & qu'on seroit maître d'un grand pays jusqu'à Munich , capitale de la Baviere : mais d'autres soutenoient que si ce siege étoit malheureux , on s'exposeroit à de grands dangers. Charle qui se confioit en son bonheur & qui vouloit enfin tenter une entreprise , résolut de s'approcher de la ville , pour en observer la situation , & en lever le plan , avant que de se déterminer. Il y alla donc contre l'avis du duc d'Albe , accompagné de la Padule , de Colonne & de Castaldo. Les bourgeois étonnez de la présence de l'Empereur , qu'ils n'attendoient pas , lui députerent leurs bourgmestres , pour lui offrir de se rendre à certaines conditions. La garnison suivit bien-tôt leur exemple , & craignant d'être affommée par les habitans , fit un capitulation honteuse. Le marquis de Marignan reçut le serment de la ville , & lui pardonna au nom de l'Empereur. Mais on ne put empêcher le soldat de piller le château appartenant à Othon Henry , prince de la maison de Baviere , qui s'étoit depuis peu joint aux Alliez. On laissa Madrucci dans la ville avec une garnison de huit cens hommes. Après la reddition de Neubourg , qui est à main droite en descendant le Danube , le bruit s'étoit répandu que l'Empereur alloit à Ausbourg ; ce qui avoit engagé les Alliez à passer ce fleuve. Mais lorsqu'ils scurent qu'il s'étoit rendu près de Marxhein , ils revinrent sur leurs pas , & retournerent au camp qu'ils avoient abandonné. L'Empereur s'approcha ensuite de Donavert ; mais n'ayant pas trouvé là de terrain propre pour former son camp , il alla le cinq d'Octobre à Moheim , d'où il détacha Colonne , Vitelli , des Ursins Castaldo , Maggi , & Gennari avec six cens Mousquetaires Espagnols & Italiens , pour observer la contenance de l'ennemi. On leur avoit donné soixante Chevaux-legers tirez des compagnies de Coccapani , de Nizzeti , de Benevenuti , & de Natale de Crema , pour les escorter.

Il y avoit entre les deux camps un couvent situé avantageusement , dont l'Electeur de Saxe s'étoit emparé , & qu'il avoit fait fortifier. Comme les troupes que l'Empereur avoit détachées , marchaient en mauvais ordre dans une forêt voisine de ce lieu ,

1546.

elles tomberent dans une embuscade des ennemis , & eurent beaucoup de peine à se sauver , après une assez grande perte. Colonne voulant enlever Coccapani aux ennemis , qui le tenoient déjà en fut pris lui-même. Mais peu après Coccapani lui rendit le même service , & le dégagea. Alors on parla dans le conseil de guerre de l'Empereur d'attaquer ce couvent , qui arrêtoit les partis : mais on jugea cete entreprise plus périlleuse qu'utile ; on marcha à Nortlingue ville de la Souabe , & on laissa derriere Wendinghen. L'Empereur ayant envoyé un trompette à Nortlingue , pour sommer cette ville de se rendre , & de lui fournir des vivres , les habitans demanderent deux jours pour déliberer sur cette proposition : du reste , ils répondirent qu'ils ne pouvoient fournir les munitions qu'on demandoit , parce que l'armée ennemie avoit épuisé leurs magasins. Les Alliez ayant appris la résolution de ces habitans , laisserent leur bagage , & une garnison à Donaverd , & crurent qu'il falloit les aller secourir. Cependant ils ignoroient encore quelle route avoit prise l'armée de l'Empereur : mais Oetingen leur manda qu'elle avoit passé la riviere de Wernitz , qui se jette dans le Danube auprès de Donaverd. Il faisoit ces jours-là un brouillard fort épais , de sorte que les Alliez se trouverent , sans le sçavoir , en présence des ennemis. L'Electeur de Saxe étoit à l'avantgarde , le Landgrave au centre , & Marspurg avec Riffenberg conduisoient les derniers rangs. L'Electeur de Saxe s'étant avancé avec vingt-cinq mille hommes de pied , & quelques escadrons , se mit en devoir d'attaquer l'ennemi. L'Empereur qui vit , après que le brouillard se fut dissipé , l'avantgarde des Alliez s'avancer par le chemin qui conduit à Nortlingue , & qui crut que c'étoit là toutes les forces qu'il avoit à combattre , se disposa à donner bataille. Il étoit dans l'aîle droite composée de l'infanterie , & de la cavalerie Italienne , des régimens de Madrucci , de la noblesse de sa cour , de deux cens gendarmes Flamans , & de la cavalerie de Maximilien roi de Bohême , & du marquis de Brandebourg. Il avoit mis les Espagnols à l'aîle gauche , & les Allemands au centre. Trois mille cavaliers couvroient les flancs & la queue de l'armée. Le centre & l'arrieregarde marchoient ensemble. Enfin , après quelques escarmouches , le prince Ottavio chargea les troupes que

conduisoit Schertel; & l'on ne douta plus alors qu'on n'en vînt à une affaire générale. Le Landgrave suivoit les troupes que conduisoit l'Electeur de Saxe, mais d'assez loin. Comme on vit que l'Empereur alloit donner sur l'avantgarde où étoit l'Electeur, on délibéra si le Landgrave iroit à son secours, & abandonneroit l'arrieregarde qui étoit fort éloignée. Cela fit qu'on détacha des Aides de camp pour avertir l'Electeur de Saxe de reculer; & d'autres pour faire avancer les troupes de l'arrieregarde que commandoit Marspurg; pour le Landgrave, il demeura sur les hauteurs dont il s'étoit emparé. Déjà le comte de Buren avoit passé avec une partie de ses troupes la riviere d'Egra, qui séparoit les deux armées, pour donner sur les troupes du Landgrave, lorsque l'Empereur voyant qu'il ne pourroit combattre que dans un lieu defavantageux, lui envoya ordre de revenir sur ses pas. Les Espagnols murmurèrent contre un commandement qui leur arrachoit, disoient-ils, une victoire certaine, & qui eût mis fin à cette guerre. Buren lui-même recevant cet ordre, jeta de dépit son casque par terre. Il y en eut même plusieurs, qui, malgré la défense du Général, joignirent les ennemis. On cite entr'autres un Thomas Lagevivioli Albanois, qui en tua plusieurs de sa main, & fit quelques prisonniers. Enfin la nuit approchant, les deux armées se retirerent dans leur camp: mais Charle voyant qu'on avoit jetté du secours dans Nortlingue, décampa, attendant l'occasion de combattre en un lieu plus avantageux.

Le lendemain, lorsqu'il étoit en marche, il vit un gros de cavalerie ennemie, qui n'étoit pas loin. Il fit faire alte jusqu'à ce que ces escadrons se fussent éloignés; & en même tems le duc d'Albe fit un détachement de chevaux, pour les charger en queuë. Mais ceux-ci ayant fait tête à l'ennemi, & tiré un coup de canon, pour servir de signal aux troupes qui marchoient devant, & les avertir de s'arrêter, se disposerent au combat. L'Empereur se mit aussi sous les armes. Alors les soldats de Brandebourg, de la Padule, & de Lannoï chargerent celles d'Ernest de Brunswic, & de Schemeclosen. Après une attaque assez opiniâtre, on se sépara sans avantage de part ni d'autre. Ce ne fut qu'un combat & non une affaire générale, que les Chefs des deux armées craignirent d'engager, l'égalité des forces ne répondant pas assez du succès. Les Alliez

1546.

perdirent en cette action Albert de Brunfwic, fils de Philippe. Ce prince, qui étoit échauffé par le vin, s'étant jetté dans la mêlée sans précaution, fut blessé au visage, & mourut peu après de ses blessures. André de Forli, capitaine d'infanterie dans l'armée de l'Empereur, y fut aussi tué. Charle s'étant retiré dans son ancien camp, les Alliez reprirent le poste qu'ils occupoient sur les hauteurs de Nortlingue. Cependant le duc d'Albe, qui connoissoit le caractère impétueux du Landgrave, lui envoya demander, s'il habiteroit toujours des montagnes, & s'il ne descendroit point dans la plaine pour combattre? Celui-ci fit réponse au Duc, qu'il avoit été cinq jours devant Nortlingue dans une vaste campagne; qu'il y avoit fait son possible pour l'attirer au combat, mais inutilement; & que ces derniers jours même, il avoit été un jour entier devant Nortlingue, sans qu'on eût osé l'attaquer.

Charle voyant qu'il ne pouvoit attirer au combat les Alliez, qui étant maîtres des deux rives du Danube, avoient des vivres en abondance, eût dessein d'assiéger Ulm; mais faisant réflexion, que cette ville étoit assez éloignée, & qu'il y avoit dans l'intervalle plusieurs places occupées par les ennemis, il changea de résolution. D'ailleurs, le Landgrave qui craignoit pour la Souabe, avoit bâti un Fort près de Rain, ville située sur le Lech qui passe à Ausbourg, & s'étant ménagé par là une libre communication entre le Lech & le Danube, il avoit fermé à l'Empereur l'entrée de cette grande province. Toutes ces raisons déterminèrent ce Prince à assiéger Donaverd, ville voisine de celle de Neubourg, dont il s'étoit rendu maître depuis peu. Il envoya le capitaine Pozzio, officier très-expérimenté dans les sièges, pour observer la situation de la place & ses dehors. Pozzio ayant rapporté que la prise n'en seroit pas difficile, l'Empereur chargea Ottavio de cette expédition. Ce jeune Prince, après avoir conféré de ses desseins avec Pettigliano, Vitelli, & Scamwbourg, marcha à la tête de quelque infanterie Allemande & Italienne, & de quelques escadrons, & arriva à Donaverd fort avant dans la nuit. Alors ayant fait une courte harangue à ses soldats pour les encourager, ils descendent dans le fossé, s'approchent du mûr, & dressent des échelles aux endroits les plus éloignés des maisons. Ceux qui étoient commandez montent aussi-tôt; & comme

il faisoit un grand vent, les habitans ne pouvoient entendre le bruit des armes. Mais un soldat se tenant attaché à un des crénaux du mur, ce mur s'écroula, brisa des échelles, & éveilla la sentinelle. Sans cet accident, ils auroient été maîtres de la ville, avant que les bourgeois eussent pû rien soupçonner. Cependant ceux-ci voyant qu'on avoit égorgé ceux qui faisoient la garde, & que les gens d'Ottavio s'étoient déjà emparez de la meilleure partie de la ville, conseillèrent à la garnison de songer à sa sûreté, & de se retirer par l'autre extrémité de la place. Ce succès fit croire à l'Empereur, qu'il pourroit soumettre les autres villes, qui sont le long du Danube. Il se flattoit surtout qu'en prenant Ulm, il seroit maître des deux rives du Danube, de la Souabe, & de toute la Baviere. Dans cette vûë il vint à Donaverd l'onzième de Septembre. Il y scût par ses espions, que les Alliez avoient eu dessein de l'attaquer dans son camp. Mais cette résolution n'eût aucune suite, parce qu'ils apprirent trop tard que l'Empereur avoit décampé.

1546.

Le lendemain il alla de Donaverd à Dillingen. Cette ville qui dépend de l'évêque d'Ausbourg, étoit défendue par une garnison de trois cens hommes, qui, apprenant l'arrivée des ennemis, se retirèrent à Lawingen, ville sur le Danube. Dillingen ouvrit ses portes à l'Empereur. Les Alliez craignant de perdre aussi Lawingen, députerent aux bourgeois quelques-uns des leurs, pour les encourager à se bien défendre, les assurant qu'ils ne tarderoient pas à les secourir. Ce qui fit que ces bourgeois répondirent assez fierement au trompette, envoyé par l'Empereur, pour les sommer de se rendre. Cependant les confédérez perdirent un jour entier à délibérer sur ce qu'ils avoient à faire. Ils ne scavoient, si l'armée de l'Empereur s'étoit avancée; ils craignoient que s'ils alloient à Lawingen de nuit, comme ils l'avoient résolu, ils ne laissassent Nortlingue derriere eux exposée aux troupes de Charle, qui la prendroit sans peine, & qui delà ne manqueroit pas d'entrer dans le pays de Wittemberg, par la vallée de Remferthal. Le colonel Schertel rebuté de la lenteur, & de l'incertitude éternelle des Alliez, suivies de tant de mauvais succès, & n'étant pas exempt d'autres dégoûts, alla à Lawingen, en tira la garnison de douze cens hommes, & l'emmena avec lui à

1546.

Ausbourg, d'où il étoit parti pour la guerre. Savelli, à la tête de la cavalerie du Pape, & de cent cinquante Mousquetaires, le poursuivit en queue. Alors Schertel, vaillant capitaine, se posta sur un lieu élevé, fit face à l'ennemi, le repoussa vivement, & continua sa marche. Savelli, honteux d'avoir été battu par des troupes inférieures aux siennes, revint à la charge sur les soldats de Schertel, qui n'étant pas le plus fort, se retira fort à propos dans une forêt voisine. Il perdit trois piéces de canon, & son bagage. Savelli eût plusieurs cavaliers tuez dans cette action.

Sleidan, auteur bien instruit de tout ce qui s'est passé dans cette guerre, dit, que de ce jour-là Schertel abandonna le camp des Alliez. Mais d'autres écrivains, favorables à Charle V. rapportent au contraire, que ce Général se rendit à Ausbourg, dans la vûe d'observer les démarches de l'Empereur, & d'être à portée de secourir la place, si ce Prince l'assiégeoit, ou la ville d'Ulm, s'il tournoit ses armes de ce côté-là. Ces Historiens ajoûtent, que Schertel reconnoissant, que Charle n'en vouloit à aucune de ces villes, avoit pris le parti de retourner au camp des Alliez, & qu'il s'étoit mis en chemin avec trois mille hommes de pied, & cinquante mille écus d'or, que lui avoient fourni, pour subvenir aux frais de la guerre, Ausbourg, & les autres villes alliées; que l'Empereur, en ayant été averti par le cardinal d'Ausbourg, avoit envoyé le marquis de la Padule avec quatre mille hommes d'infanterie, & deux mille chevaux, pour lui couper le chemin; mais que Schertel avoit trouvé moyen de dérober sa marche, en prenant des routes difficiles & détournées, & qu'il étoit heureusement arrivé au camp des Alliez; que du reste, la Padule qui avoit manqué les ennemis, ne voulut pas revenir sans s'être signalé par quelqu'entreprise, & qu'il s'étoit rendu maître de Frickten, ville sans garnison, & qui n'étoit gardée que par les Bourgeois.

La ville de Lawingen se voyant sans défense, se rendit à l'Empereur, après lui avoir envoyé des députez, pour le prier de lui pardonner la réponse trop fiere qu'elle avoit faite. Ce Prince y mit une garnison de six cens Allemands; soumit ensuite la ville de Gundelfingen, située sur la riviere de Brentz, la passa, & campa le long de ses rives auprès de Suntheim, dans

1546.

dans le dessein d'aller à Ulm, qui n'en est éloigné que de trois lieues. Les Alliez le voulant prévenir, & jeter du secours dans cette dernière ville, la plus considérable de toute la Souabe, décampent, & viennent à Gienghem, place au-delà du Brentz, de sorte que cette rivière séparoit les deux armées. L'Empereur ayant entendu le bruit des tambours, monta sur une hauteur avec le duc d'Albe, pour mieux voir la marche des ennemis, & examiner leurs forces. On convient que ce Prince, & ceux de sa suite furent exposez ce jour-là à un grand danger. Car l'Electeur de Saxe, qui étoit à la tête de l'armée, ayant vû l'ennemi, marcha vers cette hauteur au plus vite, & envoya dire au Landgrave de le suivre. Mais celui-ci n'arrivant point, il s'arrêta, donna le tems à l'Empereur de se retirer, & vit échapper cette belle occasion de se signaler. Car il n'y avoit là aucun gué, où le Monarque pût traverser la rivière; & quand il se seroit sauvé, en passant un pont, qui se trouvoit en cet endroit, plusieurs Généraux qui l'accompagnoient, auroient été exposez à la discretion du vainqueur. Les écrivains du parti de l'Empereur disent, qu'il auroit pû ce jour-là forcer les Alliez à un combat général. Cependant on a peine à croire, que ce Prince qui rencontra les ennemis où il ne les attendoit pas, eût pû avoir le tems nécessaire pour développer ses troupes, les ranger en bataille, & placer son canon. A quoi il faut ajoûter, que les deux armées étoient séparées par le Brentz, qu'on n'auroit pû passer, que sur des ponts, ou avec de grandes barques. Les plus sensés pensent, que l'Empereur se conduisit avec une grande sagesse, lorsqu'il ne voulut pas abandonner sa fortune à l'événement douteux d'une bataille. Il voyoit ses forces & sa puissance s'augmenter de jour en jour. Une grande discipline regnoit dans son armée, par l'obéissance des soldats, & par l'union des Chefs, qui tous reconnoissoient un seul Prince pour leur maître, & pour leur premier Général. Il n'en étoit pas ainsi des Alliez. Ils ne décidoient qu'avec lenteur & après de longues incertitudes. Les sentimens étoient presque toujours opposez, & soutenus opiniâtement; & l'égalité de tant de Chefs faisoit qu'ils n'étoient ni craints, ni obéis. Ainsi on juge avec raison, que Charle ne pouvoit mieux faire que de temporiser; persuadé qu'il étoit, que le tems ou la mésintelligence dissiperoient

1546.

roient enfin cette multitude d'Alliez, & qu'il se présenteroit bientôt quelque occasion, dont il sçauroit profiter.

Cependant les Protestans, qui n'avoient pas sçû saisir ces momens décisifs pour combattre, se fortifierent dans leur camp à Géenghen, & firent entrer un renfort de trois mille quatre cens Suisses dans Ulm. Sur ces nouvelles, l'Empereur ne pensa plus à assiéger cette ville, parce qu'il y voyoit de grandes difficultez; qu'il avoit ses ennemis derriere lui; d'un côté les peuples de Wittemberg, & de l'autre le Danube, & ceux d'Ausbourg, qui favorisoient les Alliez. Il demeura donc dans son camp de Suntheim en deça du Brentz, & s'y fortifia. Il y eût encore quelques petits combats entre les deux armées, & peu s'en fallut qu'on n'en vînt à une bataille générale. Le prince de Sulmone, la Padule & Baglioni avoient dressé une embuscade dans un bois, où Recrod & Hombruck s'étoient aussi postez avec trois cens chevaux. Sulmone osa bien s'avancer jusqu'aux retranchemens des ennemis pour les attirer au combat, & défit les premiers rangs. Mais les Alliez venant au secours des leurs, & Sulmone étant en danger, des troupes du camp de l'Empereur sortirent pour le dégager. L'électeur de Saxe demeura dans le camp, pour y donner les ordres nécessaires, si on venoit l'attaquer. Ceux qui combattoient contre Sulmone le laisserent échapper, croyant qu'il étoit question d'une affaire générale, & se retirerent au camp. Tout ce jour se passa vainement en diverses escarmouches de la cavalerie des deux partis, qui se chargeoient, puis revenoient au camp. L'Empereur ayant long-tems regardé avec plaisir ces petits combats, fit enfin sonner la retraite. Le lendemain il résolut d'attaquer le camp ennemi durant la nuit. Il choisit pour cette expedition le prince Albert de Brandebourg, & le grand Maître de l'Ordre Teutonique avec leurs régimens de cavalerie, & Aliprando Madrucci avec les bataillons qu'il commandoit. Tous partent au commencement de la nuit, ayant des chemises blanches par dessus leurs habits, & observent un grand silence. Le duc d'Albe les suivoit avec le reste de l'armée. Mais les Alliez ayant été avertis de ce dessein par leurs espions, le rendirent presque inutile; de sorte que les troupes de l'Empereur remarquant qu'on avoit augmenté les corps-de-gardes, & que le camp étoit sous les armes, jugerent

à propos de se retirer. Mais Lannoi & Barbançon furent plus heureux ; car ayant attaqué le camp par derriere , à la tête de la cavalerie legere , & de quelques compagnies des gendarmes du comte de Buren , ils trouverent des endroits peu fortifiez , tuerent , ou firent prisonniers plusieurs des ennemis , & après avoir enlevé un étendard , & fait un grand butin , ils vinrent rejoindre les leurs. L'Empereur les combla de loüanges , & d'honneurs militaires.

 1546.

L'armée de ce Prince manquoit de vivres , & de fourages ; & des pluyes continuelles ayant corrompu l'air , une maladie contagieuse faisoit périr un grand nombre de soldats. De plus , les troupes n'étant ni payées , ni soulagées dans leurs travaux par de nouvelles qui les relevassent , elles envioient le bonheur des ennemis , à qui il venoit d'arriver trente bataillons du pays de Wirtemberg. Ce fut pour remedier à une partie de ces maux , & donner le tems à son armée de se rafraîchir , que l'Empereur quitta son camp de Suntheim , où il avoit séjourné six semaines , & retourna à celui de Lawinghen. Dans ce même tems le cardinal Farnese fut rappelé à Rome par le Pape ; après avoir pris congé de l'Empereur , il partit avec quelques régimens Italiens. Comme Ernberg avoit été enlevé depuis peu aux Alliez , ce Prélat pouvoit s'approcher des Alpes sans nulle crainte. Castell'alto gouverneur du Tirol , voyant que les Alliez avoient passé le Danube , qu'ils étoient occupez d'une grande guerre , & trop éloignez pour soutenir la garnison qu'ils avoient mise dans la citadelle d'Ernberg nouvellement conquise , il ramassa ce qu'il put de troupes à Inspruk , & arriva à Ernberg , lorsqu'on s'y attendoit le moins. Ayant fait transporter trois pieces de canon sur la montagne qui commande la ville du côté du Nord , il épouvanta tellement la garnison , qu'ayant planté sur le haut des murs un étendard , pour donner le change à l'ennemi , elle s'enfuit la nuit par des chemins impraticables.

Dans le tems que Charle étoit campé près de Lawinghen , il se donna entre les deux armées plusieurs petits combats , où les Italiens & les Espagnols furent souvent battus par les Alliez. Pour les Allemans de l'armée de l'Empereur , ils firent voir un courage égal à la valeur de ces nations étrangères , mais moins d'adresse & de ruses de guerre. Cependant ils furent

1546.

plus souvent vainqueurs que vaincus. Durant vingt-deux jours il ne se passa rien de part & d'autre de mémorable. Les Allez voyant que l'ennemi avoit quitté Suntheim, & qu'il faisoit rarement des sorties de son ancien camp, où il se tenoit renfermé, s'imaginèrent que l'Empereur vouloit congédier son armée. Ils avoient conçu là-dessus de grandes espérances, & écrivoient aux villes confédérées, que pourvû que l'argent ne manquât pas, il n'y avoit rien qu'ils ne pussent entreprendre. Au reste leurs conjectures n'étoient pas sans fondement; car cette matiere fut mise en délibération dans le Conseil de guerre de l'Empereur. Castaldo fut d'avis qu'on envoyât les troupes dans les quartiers d'hiver, & qu'elles ne se rassemblent qu'au printemps; ajoutant, que s'étant reposées durant une rigoureuse saison, elles feroient la campagne suivante avec plus d'ardeur, & feroient foulagées par de nouvelles recrues; qu'alors on seroit en état de terminer heureusement cette guerre, supposé, que contre toute apparence, les Princes liguez & les villes alliées ne rentrassent pas dans leur devoir, & ne s'humiliaient pas devant le chef de l'Empire. Le duc d'Albe & le marquis de Marignan étoient de même avis. Mais l'Empereur, après avoir loué le sentiment de Castaldo, dit qu'il ne pouvoit néanmoins le suivre; qu'on ne devoit point laisser ralentir les bons succès; que cette union de tant de peuples liguez étoit semblable à ces machines énormes, dont toutes les pieces ne sont jamais bien liées; qu'ils n'avoient qu'un premier feu, qui peu à peu s'éteindroit par la longueur du tems; que si on leur donnoit occasion de se separer, ils se rassembleroient sans peine, qu'il falloit les poursuivre vivement, lorsqu'ils étoient déjà rebutez, & ne leur pas donner le tems de reprendre de nouvelles forces, & d'attirer de nouveaux peuples dans leur parti, ni perdre ainsi le fruit des travaux passez. Tout le Conseil revint au sentiment de l'Empereur d'autant plus volontiers, qu'on venoit d'apprendre les progrès que faisoient en Saxe le Duc Maurice & les Bohemiens. Mais avant que de parler de cet événement, je crois qu'ils est à propos de reprendre les choses d'un peu plus loin, & d'expliquer le sujet des troubles de la basse Allemagne.

Troubles
de la Basse Al-
lemagne,

Frédéric II. Eleveur de Saxe, qui mérita le surnom de Pacifique, laissa deux fils, Ernest qui fut Eleveur, & qui mourut

en l'année 1487, & Albert mort quatorze ans après. Ernest eut pour successeur Frédéric troisième qui ne fut point marié, & laissa par sa mort l'Electorat à son frere Jean, prince que ses peuples surnommèrent le Bon & le Constant, & qui laissa un fils appelé Jean Frédéric, dont il s'agit ici. Albert II. fils de Frédéric le Pacifique eut deux fils de Zedene fille de George Boggiebrak roi de Boheme, à sçavoir George & Henri. Or, le Prince George, qui se montra le plus grand ennemi des sectateurs de Luther, se voyant sans enfans, institua son héritier par son testament Henri son frere, & après lui Maurice & Auguste fils de Henri, à condition qu'ils seroient inviolablement attachez à la Religion ancienne de leurs peres; ajoûtant cette clause, que s'ils suivoient les nouvelles erreurs, il donnoit ses Etats à l'Empereur & au Roi Ferdinand son frere, dont ils jouïroient, jusqu'à ce que Henri son frere, ou ses enfans, ou un plus proche parent de la maison de Saxe eussent satisfait à la condition prescrite par son testament. Le Prince George étant mort, Henri son frere, qui avoit signé l'union de Smalcalde, se mit en possession de ses Etats contre la teneur du testament. Il alla à Dresde, & dans les autres villes, & y reçût le serment de fidelité de ses nouveaux sujets, soutenu de la puissance de Jean Frédéric Electeur de Saxe son cousin. En même tems il fit venir Luther à Leipzig, pour enseigner ses dogmes. Après la mort de ce Prince protestant, Maurice & Auguste, qu'il avoit eûs de Catherine fille de Magnus duc de Meckelbourg, demurerent sous la tutelle de l'Electeur Jean Frédéric, qui les aima tendrement, & gouverna leurs biens & leur états avec une grande fidelité. Maurice dans la suite ayant épousé Agnès fille du Landgrave de Hesse, voulut être compris dans le traité de Smalcalde, & publia touchant la réformation de l'Eglise, & l'institution des Ecoles en Misnie de nouvelles loix, qui étoient en tout conformes aux articles de la Confession d'Ausbourg.

Ce Prince qui possédoit au plus haut point l'art de feindre & de dissimuler, & qui sous des dehors agréables, & un air plein de douceur & de bonté, cachoit une ambition démesurée, n'avoit pas eu de peine à se faire aimer de l'Empereur, par un caractère qui avoit assez de rapport au sien. Il avoit eu sur la fin du mois de Mai une conférence à Ratisbonne

1546.

avec lui, & Charle lui avoit donné plusieurs marques de confiance & d'amitié. On croit même, qu'il lui laissa entrevoir, que s'il vouloit se joindre à lui, il lui donneroit les Etats & la dignité d'electeur du duc de Saxe son cousin. Maurice étant retourné en Saxe, se rendit peu après à Prague auprès de Ferdinand roi des Romains, pour prendre ensemble des mesures sur la guerre. On rapporte quelques raisons de la haine que Maurice avoit contre le Duc son cousin. On dit que jouant un jour aux dez contre lui, il perdit tout son argent, & que pressant l'Electeur de continuer le jeu, il perdit contre lui une petite ville de ses Etats; & que l'Electeur le blama de son ardeur pour le jeu, & lui conseilla d'être à l'avenir plus modéré. On ajoûte que Maurice fut si piqué de ces reproches, qu'il fit dès lors au Duc une guerre, que le Landgrave son beau-pere eut bien de la peine à terminer. C'est Sleidan qui rapporte ce fait, & d'autres démêlez de même nature. Mais il n'en est rien dit dans les Manifestes que ces deux Princes publierent l'un contre l'autre: d'où l'on peut inférer, ou que ces choses sont peu vraies, ou que Maurice ne pouvoit en parler avec bienséance.

Ce Prince jugeant qu'il ne pouvoit prendre les armes contre son cousin & contre son beau-pere, sans se rendre coupable de perfidie, & de la plus noire ingratitude, voulut paroître comme forcé par un rescrit Imperial, à faire ce qu'il desiroit avec ardeur d'entreprendre. Ainsi l'Empereur lui écrivit, comme ils en étoient convenus, une lettre de Ratisbonne datée du premier Août, tant pour lui que pour le Prince Auguste son frere, & il y joignit un exemplaire de l'Edit général de proscription, dont j'ai parlé ci-dessus. Cette lettre contenoit en substance, que Maurice étant uni à des Princes rebelles par les noeuds du sang & par ceux de l'alliance, il avoit à l'exclusion de tout autre un droit légitime sur leurs biens; que l'Empereur l'exhortoit à joindre sans délai ses armes aux siennes, pour s'emparer de leurs Etats, qui lui étoient justement dévolus; & que s'il ne le faisoit, ces domaines appartien-droient à quiconque voudroit s'en mettre en possession; enfin l'Empereur menaçoit Maurice, s'il n'obéissoit à ses ordres, de la même peine qu'avoient encouruë les Princes rebelles. Alors Maurice croyant que cette lettre le mettoit à couvert de

tout reproche, & qu'il pouvoit fans honte attaquer l'Electeur son parent, assemble le 8 d'Octobre, d'abord à Kemnitz, ensuite à Friberg, les Etats des pays qui lui étoient soumis, & prend leur avis sur ce qu'il doit faire en cette conjoncture. Il leur exposa que l'Empereur lui avoit donné toutes les assurances que l'on pouvoit désirer sur le fait de la Religion, seul objet de l'union de Smalcalde; & il n'eût pas de peine à leur persuader, que pour éviter de plus grands maux, il étoit avantageux à toute la Saxe qu'il s'emparât des Etats de l'Electeur & de ceux du Landgrave. En même tems il écrivit de Dresde à l'Electeur de Saxe le 26 Octobre, que pour satisfaire l'Empereur, à qui il devoit obéissance en toutes choses, si l'on excepte la Religion, & pour conserver ses droits, il avoit trouvé un juste tempérament, du consentement de ses peuples, qui seroit avantageux à l'un & à l'autre, afin que ses provinces ne passassent point en des mains étrangères. Il ajoûtoit, qu'il consentoit au reste, comme il en étoit convenu avec l'Empereur & le Roi Ferdinand, que les dietes de leurs pays terminassent les différends qui étoient entre eux. Il joignit une lettre semblable pour Jean Guillaume fils de l'Electeur de Saxe, le priant de faire tenir sûrement celle qui étoit pour l'Electeur son pere. Enfin il engagea ses Etats à écrire à l'Electeur & au Landgrave sur le même sujet, & à presser celui-ci de faire consentir l'Electeur à un expédient si salutaire & si raisonnable.

Le Landgrave fit réponse peu après à ces lettres, & écrivit aux Seigneurs & aux Etats de Maurice. Dans la lettre qui étoit pour ce prince, il lui reprochoit tant de bienfaits qu'il avoit reçus de l'Electeur & de lui. Il lui faisoit voir, qu'il n'étoit question aujourd'hui que de la Religion; que lui (Maurice) n'en pouvoit disconvenir, étant informé du traité fait entre l'Empereur & le Pape & rendu depuis peu public par les ministres de ce Pontife; qu'il étoit évident que l'Empereur n'avoit d'autre but dans cette guerre, que de détruire l'Empire par les forces même de l'Empire, en semant partout des dissensions domestiques, & de leur imposer le joug odieux de l'autorité Romaine, qu'ils avoient heureusement secoué. Enfin il lui disoit, qu'il ne devoit s'épouvanter ni des proscriptions de l'Empereur, ni des foudres impuissans du Vatican, puisque tous ces traits étoient lancés contre la Religion, qu'ils avoient

1546.

tous juré de défendre, & que s'il trahissoit lâchement sa foi, il s'exposoit aux châtimens du ciel vengeur des parjures.

Les Alliez écrivirent aussi le 20 Novembre aux villes maritimes de Magdebourg, de Brunswic, de Brémen, de Hambourg, de Gostar, d'Hildesheim, de Gottinghen, d'Hanovre, d'Embsen, & de Minden, & aux Ducs de Poméranie, de Lunebourg, & d'Anhalt. Ils faisoient voir à ces princes & aux villes le peril qui menaçoit l'Electeur de Saxe & toute la Saxe, & qui les menaçoit eux-mêmes; ajoûtant que le roi Ferdinand avoit déjà pris les armes, & que Maurice s'étoit joint à lui, ébranlé, à ce qu'il disoit, par la declaration de l'Empereur; qu'ils avoient écrit à ce prince parjure de mettre bas les armes qu'il avoit prises contre l'Electeur, qui ne seroit pas sans doute abandonné; que comme Maurice n'avoit pas déferé à leur conseil, ils avoient résolu de s'opposer à sa témérité; qu'ils avoient jugé d'abord, que le duc de Saxe devoit aller avec une partie de l'armée dans ses états; mais que leurs troupes étant en présence de celles de l'Empereur, & à la veille d'une action décisive, on avoit cru qu'il n'étoit pas à propos, qu'il quittât si-tôt l'armée, qui demeureroit affoiblie par son éloignement; ils ajoûtoient que l'unique dessein de l'Empereur étoit de diviser leurs forces prêtes à l'accabler étant réunies; & qu'ils les conjuroient enfin de se reveiller sur le peril qui les menaçoit, de mettre au plutôt de bonnes garnisons dans Weinmar, & dans Wittemberg, & de payer au prince Jean Guillaume de Saxe ce qu'ils devoient de leur contingent, pour subvenir aux frais de cette nouvelle guerre. Les Alliez avoient déjà écrit aux peuples de Boheme, avec qui ils avoient depuis long-tems de grandes liaisons, & les avoient avertis de ne pas ajoûter foi aux discours artificieux du roi Ferdinand, qui les leur représenteroit comme coupables de bien des crimes. Environ en ce tems-là les Protestans publierent un écrit datté de la fin du mois d'Août, où après s'être emportés contre le Pape en des termes injurieux & outrés, ils le disoient auteur de l'incendie qui embrasoit toute l'Allemagne, & ajoûtoient qu'ils étoient certains, qu'il avoit envoyé des hommes en Saxe pour empoisonner les eaux, afin que le poison n'épargnât pas ceux qui auroient échappé à la fureur des armes. Le prince Jean Guillaume fils de l'Electeur de Saxe autorisa ces bruits, en publiant des lettres, qui portoient

portaient, qu'on avoit depuis peu arrêté un Italien à Weinmar en Thuringe ; que cet homme avoit confessé à la question , qu'étant à Rome, on lui avoit donné, & à quelques autres, de l'argent de la part du Pape, pour faire en Allemagne les plus grands maux, par les incendies, & par les poisons. Une si étrange nouvelle anima beaucoup ces peuples, qui ne se préparèrent cependant à la guerre qu'avec une extrême lenteur. Car les secours, que fournirent les princes & les villes Vandaliques situées près la mer Baltique, arriverent trop tard ; & quoique le roi de Dannemarc eût entré dans la ligue de Smalcalde, cependant il n'envoya aux Alliez ni argent, ni soldats.

1546.

Ferdinand ayant levé en Bohême & en Silesie, des troupes que les peuples ne lui avoient accordées, qu'avec une extrême repugnance, & ayant fait venir de Hongrie quelques regimens de Houffars, hommes cruels & avides de butin, marcha vers les provinces de la Saxe. Il avoit donné à Sebastien Wertmullh le commandement de son armée. Ce général publia un Manifeste le vingt d'Octobre, par lequel il declaroit la guerre à tous les sujets de l'Electeur de Saxe. Il se fondeoit dans cet écrit sur ce que leur Souverain s'étoit emparé du collège de Dobrilugh, & avoit violé l'alliance, qui étoit entre la maison de Saxe & la Bohême, en se declarant contre l'Empereur & contre Ferdinand. Il ajoûtoit, que quoiqu'il fut assés inutile de dénoncer la guerre à un prince mis au ban de l'Empire, cependant il n'avoit rien voulu oublier, pour satisfaire aux devoirs de l'emploi qui lui étoit confié. Les Bohémiens, & les Houffars se répandirent d'abord dans le Voitland, province frontiere. Ces derniers égorgerent ou brulerent tout ce qui se presenta à eux, enfonçant les maisons pour les piller, & ravir l'honneur des femmes. Rien n'échappoit à l'avidité & à la brutalité du soldat inhumain. Les Bohémiens qui étoient venus à cette guerre malgré eux, detestant la fureur de ces barbares, abandonnerent leurs drapeaux le douzième de Novembre, & retournerent dans leurs maisons. Ce qui resta de Hongrois, craignant d'être affommé par les païsans, alla joindre l'armée du prince Maurice, qui consistoit en huit mille hommes d'infanterie, & en trois cens chevaux. Maurice étant entré dans les états de l'Electeur, & ayant donné deux combats, l'un près d'Altorff, & l'autre près de Zuickaw, défit trois

1546.

mille hommes de pied & trois mille chevaux, & prit en quinze jours Zuickaw, Schneberg, Aldenbourg, & presque toutes les villes de l'Electorat. Les seules villes de Wittemberg, Eifenach & Gotha, qui étoient assés bien fortifiées, lui résisterent.

Sibille, femme de l'Electeur, manda à son mari cet événement, dont Maurice de son côté fit part à l'Empereur. La nouvelle en fut reçüe avec des sentimens bien opposés. L'Empereur voulant marquer publiquement la joye que lui donnoit un si heureux succès, fit faire une décharge générale de toute l'artillerie de son camp. Depuis cette expédition Maurice fut odieux à toute l'Allemagne. On le déchira par les plus sanglans libelles, & le Manifeste qu'il publia ne put le justifier dans l'esprit des gens équitables. Il y soutenoit qu'il n'étoit point question en cette guerre des interêts de la Religion; & cependant l'événement fit voir que l'Empereur l'avoit pour objet, puisqu'on reconnut dans la suite, qu'en accordant la paix aux Protestans qu'il avoit vaincus, il exigea d'eux, que sans avoir égard au resultat de la diete de Spire, ils reconnoîtroient le Concile de Trente. Plusieurs croyent avec raison que Maurice connoissoit les desseins de l'Empereur; mais qu'il feignit de les ignorer, pour avoir un prétexte specieux de satisfaire son ambition & son injuste avidité, au préjudice de ses proches & de ses anciens amis. Quoiqu'il en soit, il est certain que cette expédition soutint les affaires de l'Empereur jusqu'alors assez chancelantes; qu'elle lui fit esperer de pouvoir enfin subjuguier l'Allemagne, & qu'elle l'affermir dans le sentiment où il étoit de poursuivre les ennemis contre l'avis de ses Généraux.

Au reste, comme le pays étoit marécageux, & que les pluyes continuelles incommodoient extrêmement les soldats, il dé-campa, & s'établit en un autre endroit, où l'air étoit sain, & où l'on pouvoit aisément amener des convois. D'un autre côté, la nouvelle de la guerre de Saxe répandit une grande consternation dans le camp des Alliez. Tout étoit dans l'incertitude & le trouble. L'Electeur vouloit retourner dans ses états. Mais le Landgrave representant au contraire, que ce seroit la perte de tous, si les forces étoient divisées, on convint de s'en rapporter au sentiment des députez des villes, qui s'étoient assemblez à Ulm sur la fin du mois d'Octobre. L'Electeur les pressa

de consentir, qu'il lui fût permis d'aller défendre son pays avec une partie de ses troupes. Ils répondirent, qu'ils auroient égard à une si juste demande; ensuite ils décidèrent qu'il seroit plus à propos qu'il ne quittât point encore le camp. Mais ayant appris les progrès surprenans que faisoit en Saxe le prince Maurice, ils se rendirent au camp de Giengen, pour conférer avec les Généraux sur une affaire aussi délicate. On tint un Conseil général, où l'on convint des difficultez de continuer la guerre. On representa, que les Alliés laissoient les provinces de Saxe sans secours; que les ducs de Poméranie & de Lunebourg n'y avoient envoyé ni troupes, ni argent; que les Saxons même contribuoiert peu pour soutenir l'intérêt commun; que les rois de France & d'Angleterre ne tenoient point ce qu'ils avoient promis, & que cependant l'armée s'affoiblissoit de jour en jour par la desertion des soldats. Enfin tous conclurent, ou qu'il falloit livrer incessamment le combat, ou separer l'armée & lui donner des quartiers d'hiver, ou enfin traiter avec l'ennemi, soit de la paix, soit d'une treve.

Comme le plus grand nombre opina à faire des propositions de paix, on envoya Adam Trott, qui étoit fort considéré du marquis de Brandebourg & de toute sa maison, au prince Jean frere du Marquis, pour engager ce Prince à pressentir dans quelles dispositions seroit l'Empereur. Trott ayant écrit aux Alliez, que Charle vouloit avant toutes choses, que l'Electeur de Saxe demeurât à sa discrétion, lui & ses Etats; on ne put convenir de rien. L'Empereur n'avoit imposé des conditions de paix aussi dures, que parce qu'il étoit instruit de la situation des affaires des Alliez, & de la disposition des esprits. Alors les Protestans, qui peu auparavant parloient de chasser l'Empereur de toute l'Allemagne, commencerent à songer à leur propre sûreté. Ils consentirent que l'Electeur de Saxe allât dans ses Etats avec toute l'armée, à l'exception de huit mille hommes de pied, & de mille chevaux, qui iroient en quartier d'hiver, & seroient entretenus par le duc de Wirtemberg, & par les villes alliées de la haute Allemagne. Ce fut ainsi que deux armées si nombreuses, si puissantes, & si animées l'une contre l'autre, se separerent, sans avoir presque fait rien de considérable, après avoir eu si long-tems leurs camps voisins, & avoir été plusieurs fois comme en présence.

1546.

En parcourant l'histoire des tems les plus reculez , on remarquera que presque jamais il n'est arrivé rien de pareil. Ce fut le 23. Novembre que les Alliez quitterent le camp , après avoir déterminé qu'on enverroit une seconde ambassade en France , & en Angleterre. Les Historiens partisans de l'Empereur disent , que Schertel s'opposa fortement à cette retraite précipitée , & qu'il conjura avec les plus fortes instances les députez des villes de l'empêcher. Ce qui ne s'accorde pas avec le témoignage de Sleidan , qui , comme je l'ai rapporté ci-dessus , assure que ce Général ne revint plus au camp des Alliez , depuis qu'il amena à Ausbourg la garnison qui étoit à Lawingen. On se mit donc en marche ce jour-là. L'infanterie marchoit la première , & étoit suivie de toute la Cavalerie avec quarante pièces de campagne. Le duc d'Albe eut ordre de poursuivre les ennemis , qu'il atteignit auprès d'une vallée environnée de collines au Nord & au Midi. Aussi-tôt il rangea son armée en bataille , partagea son infanterie en trois corps , qu'il appuya contre une forêt du côté du couchant , & mit à la droite sa cavalerie , dont il fit dix escadrons. Les Alliez de leur côté ayant ferré les rangs , monterent sur une hauteur , d'où ils firent un grand feu de leur artillerie , comme pour donner le signal du combat. L'Empereur voyant que l'armée des ennemis n'étoit pas si nombreuse qu'il l'avoit crû , retourna dans son camp , & laissa le duc d'Albe avec la cavalerie & mille Espagnols , pour inquiéter les Alliez par de fréquentes escarmouches , jusqu'à ce qu'il vint fondre sur eux avec toutes ses forces. Mais la nuit même ils passerent à gué la riviere de Brentz , & le lendemain ils s'arrêtèrent à Heidenheim dans le pays de Wirtemberg : ainsi ils éviterent une défaite presque assurée ; & l'Empereur , trompé par des guides infideles , regretta d'avoir laissé échapper une si belle occasion de terminer la guerre , & fit la même faute qu'il avoit blâmée depuis peu dans ses ennemis. Alors la saison devenant fâcheuse , les maladies faisant de grands ravages dans le camp , & les pluyes ayant gâté les chemins , il fut obligé de retourner à Suntheim , traînant un grand nombre de malades de son armée , & même plusieurs soldats infirmes & presque mourans , que les Alliez avoient laissés dans les chemins. Là il fit reposer trois jours son armée.

Comme il se persuadoit que les Alliez prendroient leur quartier d'hiver en Franconie, riche province, abondante en vivres & en fourages, il voulut les prévenir. Ayant envoyé trois cens cavaliers Flamans à Bolsingen, il obligea cette ville à se rendre. Ceux de Nortlingue, qui avoient une garnison, craignoient en même tems l'Empereur qui s'approchoit, & les troupes dont elles étoient gardées. Heureusement pour eux cette garnison pareillement allarmée s'enfuit la nuit, sans en rien dire aux habitans, & se retira à Groppen place forte du comte d'Oetinghen. Le lendemain les bourgeois se rendirent, & payerent une contribution de trente-six mille écus. Charle laissa à Nortlingue le cardinal d'Ausbourg avec mille Allemans, & envoya à Weissenbourg le comte de Buren. Pour lui, il marcha avec son armée vers Dinklspuhel. Ces deux villes se rendirent à ceux qu'il envoya pour recevoir leur serment. Dans le même temps, après avoir laissé à Dinklspuhel deux bataillons Allemans, il fit une marche forcée, & se rendit en diligence à Rotenbourg. Cette ville, qui est sur la riviere de Dauber, étoit fort peuplée, & tenoit pour les Alliez. Cependant elle n'attendit pas qu'on la sommât, & envoya ses députez à l'Empereur, avec les clefs de la place.

Alors l'Electeur de Saxe, & le Landgrave voyant qu'ils perdoient toutes leurs villes, & que bien-tôt ils n'auroient plus où se retirer, jugerent à propos de diviser leurs troupes. Le Landgrave tournant sur la droite, laissa son gros canon à Kirchheim, & à Schorndorff, les plus fortes places du pays de Wirtemberg, & retourna dans ses Etats, dans la vûe de faire quelques propositions au prince Maurice son gendre. Pour ce qui est de l'Electeur de Saxe, il sembla que le départ du Landgrave lui eût donné plus de courage à entreprendre. Car quoiqu'il hâtât sa marche, il ne laissa pas, ayant le colonel Recrod avec lui, de prendre Gémunde ville de la Souabe, après qu'elle eut essuyé le feu du canon. Lui ayant fait payer une somme d'argent, qu'il distribua à ses soldats, il vint à Francfort sur le Mein le douzième de Décembre. Là il reçut neuf mille écus, que cette ville devoit encore de son contingent. Il obligea l'Electeur de Mayence de lui payer quarante mille écus, & il taxa à de grosses sommes la riche Abbaye de Fulde, & mit à contribution tous les Catholiques de ce pays.

1546.

Cependant le Landgrave ne voyant pas de sûreté assez grande pour aller traiter lui-même avec Maurice, lui envoya des députez. Maurice répondit qu'il ne pouvoit rien conclure, que de l'agrément de l'Empereur : l'Electeur de Saxe, qui avoit une armée toute prête à combattre ne voulut pas surseoir les actes d'hostilité : ainsi l'on ne put alors convenir de rien. Le mois de Décembre de cette année fut très beau & très temperé. Les partisans de l'Empereur disoient que le Ciel, par un tems si favorable & si contraire aux loix ordinaires de la nature, sembloit seconder ses desseins : mais l'Electeur de Saxe, qui étoit alors en marche vers ses Etats, les plus septentrionaux de toute l'Allemagne, profita réellement d'un tems si convenable. Charles ordonna au Comte de Buren de quitter Rotenbourg, & de marcher avec ses Flamans vers Francfort, pour essayer de s'en rendre le maître. Il vint ensuite à Hall, ville située sur le Kocher, laquelle venoit de se rendre au duc d'Albe. Déjà ceux d'Ulm voyant que les Alliez ne tenoient plus la campagne, & qu'eux avoient tout à craindre, avoient envoyé des députez à l'Empereur, qu'ils trouverent à Rotenbourg. On ne leur y donna point d'audience, & on leur ordonna de suivre la Cour jusqu'à Hall. Ce fut-là que l'Electeur Palatin, frappé de la reddition des habitans d'Ulm, demanda & obtint une audience de l'Empereur, par les bons offices du Chancelier de Granvelle, & que s'étant jetté à ses pieds, il lui parla de cette sorte :

Discours de
l'Electeur Pa-
latin à l'Em-
pereur.

» Sire, je m'humilie devant votre Majesté Impériale, moins
» allarmé de la grandeur de votre puissance, que comptant sur
» votre bonté : plus je vous ai irrité, plus j'espère trouver en
» vous de générosité & de clémence. Quoique je puisse justi-
» fier ma faute, j'aime mieux en convenir, que de vous don-
» ner lieu de croire que j'aye douté de votre penchant à par-
» donner. Voyant avec quelle indulgence vous en usez envers
» les plus criminels, je sacrifie à votre gloire la justice de mes
» raisons, & ne veux rien tenir que de votre bonté. Pardon-
» nez donc à un rebelle, à un coupable, qui se reconnoît tel,
» à un suppliant, qui a manqué par imprudence, & recevez
» les hommages & la foi inviolable d'un Prince, que nuls
» événemens ne pourront jamais détacher de vous.

L'Empereur prenant d'abord un visage sévère, mais ensuite

un air plus doux , lui répondit ainsi : » Je souhaiterois qu'en
 » cette guerre tout autre que vous fit l'essai de ma clémence.
 » Il ne convenoit pas , qu'avec ces cheveux blancs qui cou-
 » vrent votre front , en un âge où les fautes deshonnorent , un
 » Prince qui m'est uni par les liens du sang , qu'il n'a pû rom-
 » pre sans crime , me fit la guerre , & assistât de ses forces &
 » de ses conseils les ennemis déclarez d'un Empire , dont je
 » soutiens la majesté les armes à la main. Du reste , ces ex-
 » cuses & ces prétextes dont vous parlez , vous condamnent
 » plutôt qu'ils ne vous justifient : mais puisque la Fortune a
 » voulu que mes proches même contribuassent à ma gloire ,
 » en devenant l'objet de ma clémence ; je consens que vous
 » trouviez en moi un maître indulgent , un parent débonnaire ,
 » & sur-tout un vainqueur qui sçait user avec modération de
 » sa victoire envers les vaincus humiliez & soumis. Mais sou-
 » venez-vous que vous devez faire tous vos efforts à l'avenir ,
 » pour effacer la grandeur de votre faute , par une obéissance
 » & une fidélité à toute épreuve.

1546.

L'Empereur embrassa ensuite ce vénérable vieillard , le fit relever & le rétablit dans ses biens , & dans sa dignité. On dit , que l'électeur de Baviere , parent du comte Palatin , n'eût pas été fâché qu'on l'eût poussé à bout ; & l'on croyoit même qu'il n'avoit pris les armes pour l'Empereur , que dans la vûe d'obtenir l'Electorat de son cousin. Mais Charle crut qu'il étoit de son intérêt , & même avantageux à l'Empire , de pardonner à un Prince si puissant , qui avoit rendu autrefois de grands services à toute l'Allemagne. Il jugea qu'il le détacheroit par là de la Ligue où il étoit entré , & que les villes ou touchées de son exemple , ou craignant pour un parti qu'il avoit quitté , rentreroient plus vite en leur devoir. Les députez de la ville d'Ulm eurent ensuite audience. Ils excuserent la conduite qu'ils avoient tenuë , sur ce qu'on les avoit forcez d'entrer dans le parti des Alliez , & enfin obtinrent leur grace par l'entremise du comte Palatin , qui venoit d'avoir la sienne ; mais ce fut à condition qu'ils payeroient cent mille écus , qu'ils livreroient douze pieces de canon , & qu'ils recevroient une garnison de dix compagnies de gens de pied. Après cela l'Empereur vint à Eringhen ; ensuite à Newenstad sur le Kocher , & enfin à Hailbron sur le Néker ; pays , qu'ont habité autre-fois

1546.

des peuples appellez Charitins : de là il envoya le duc d'Albe dans le pays de Wirtemberg, pour le mettre à contribution. D'un autre côté le comte de Buren descendant en Hesse, pays des anciens Cattes¹, prit la ville de Darmstad, qui se rendit, après avoir fait une vigoureuse résistance avec ses forces & celles de quelques habitans de la campagne. La citadelle fut brûlée, mais on pardonna aux Bourgeois. Delà ce Général étant venu près de Francfort, fit passer le Rhin à une partie de l'armée, & lui ordonna de s'arrêter à Mayence, parce qu'il crut la saison trop avancée, pour pouvoir espérer de prendre Francfort, & qu'il voyoit d'ailleurs ses soldats mécontents, & mal intentionnez. Lorsqu'il marchoit vers Mayence, des députez de la part de ceux de Francfort vinrent le trouver, lorsqu'il s'y attendoit le moins, & lui offrirent de se rendre, à telles conditions qu'on voudroit leur imposer. Il est certain, que l'exemple de l'Electeur Palatin, & de ceux d'Ulm, & la triste situation du pays de Wirtemberg abandonné par les Alliez, les engagerent à se soumettre. D'ailleurs, ils appréhendoient qu'on ne leur fit payer de grosses amendes, s'ils attendoient plus long-tems à reconnoître le vainqueur; & ils ne pouvoient ignorer, que ceux de Vormes & de Mayence sollicitoient vivement l'Empereur de leur ôter le privilege de cette Foire célèbre, à qui leur ville devoit sa richesse & sa puissance, pour le leur transporter.

Aussi-tôt le Comte entre dans la ville à la tête de ses troupes, reçoit le serment des habitans, & y établit une garnison de trois mille hommes de pied, & de quatre cens chevaux. Ces peuples ayant envoyé des députez à l'Empereur, qui étoit à Hailbron, obtinrent leur pardon, à la priere de Buren qui interceda pour eux, & furent néanmoins condannez à payer une somme de quatre-vingt mille écus. On rapporte que Buren, seigneur d'un caractère franc & sincere, étant à un festin que lui faisoient les Bourgmestres, leur demanda, pourquoi leur ville si forte & si peuplée, s'étoit si lâchement renduë, sans faire la moindre résistance, lorsque celle de Darmstad, qui n'étoit qu'un méchant bourg, en comparaison de

¹ On croit que les Cattes ont depuis passé dans l'Isle des Bataves, c'est-à-dire, la Hollande, & ont donné le

nom à deux villes, sçavoir *Catwick op Zée* & *Catwick op den Rhein*.

leur

leur place, s'étoit défenduë avec tant de courage? On ajoûte, que la honte, ou la crainte empêchant ces Magistrats de répondre, il leur dit en plaisantant; Qu'il conseilleroit volontiers à l'Empereur, de transporter les habitans de Francfort à Darmstad, & de faire venir ceux de Darmstad à Francfort. Voilà ce qui se passa cette année de plus considérable en Allemagne.

Enfin le Roi d'Angleterre voyant que ses finances étoient épuisées, qu'il avoit perdu quelques batailles, & que ses affaires empireroient de jour en jour, ennuyé de la guerre, écouta des propositions de paix, que les Princes d'Allemagne lui avoient faites de la part de la France, & qu'il avoit toujours jusques-là rebutées. Il s'engagea donc de nous rendre Boulogne, & les citadelles voisines, avec tout le canon & toutes les munitions de guerre qui y étoient. Le Roi promit de son côté de payer à l'Anglois quatre-vingt mille écus en huit payemens. Ce traité fut conclu entre l'amiral d'Annebaut, & Jean Dudlé, depuis duc de Nortumberland, par la médiation de Francisco Bernardi ambassadeur de la République de Venise, & ratifié ensuite par les deux Rois.

Alors François I. étoit à la Rocheguyon sur les bords de la Seine. Comme c'étoit la saison de l'hyver, & qu'il étoit tombé beaucoup de neige, les jeunes Seigneurs de la Cour éleverent une espece de Fort, que les uns attaquèrent & les autres défendirent. Dans cette image d'un siege, où les pelotes de neige étoient toutes les armes des combattans, les assiégeans avoient à leur tête le Dauphin, le duc d'Aumale, & Saint-André. Les assiégés défendoient la place sous la conduite de François de Bourbon duc d'Enguien. Mais il s'éleva je ne sçai quel différend entre les Chefs, à l'occasion de ce jeu, & ce différend le rendit malheureusement un sujet de deuil & de tristesse. Le duc d'Enguien fatigué du combat & ne pensant à rien, s'étoit assis dans la cour du château, près de la muraille, pour se reposer; alors on jeta par les fenêtres un coffre sur la tête du Duc, qui en fut écrasé, & expira aussi-tôt. Cela se fit par l'ordre de ceux qui étoient avec le Dauphin; du moins on l'a crû ainsi, mais le Dauphin n'y eût aucune part. Ainsi périt, pour le malheur de la France, à la fleur de son âge, un Prince dont on avoit conçu de hautes espérances, & qui s'étoit déjà rendu célèbre par la victoire de Cerisoles. Sa mort fut d'autant

1546.

Paix conclue entre la France & l'Angleterre.

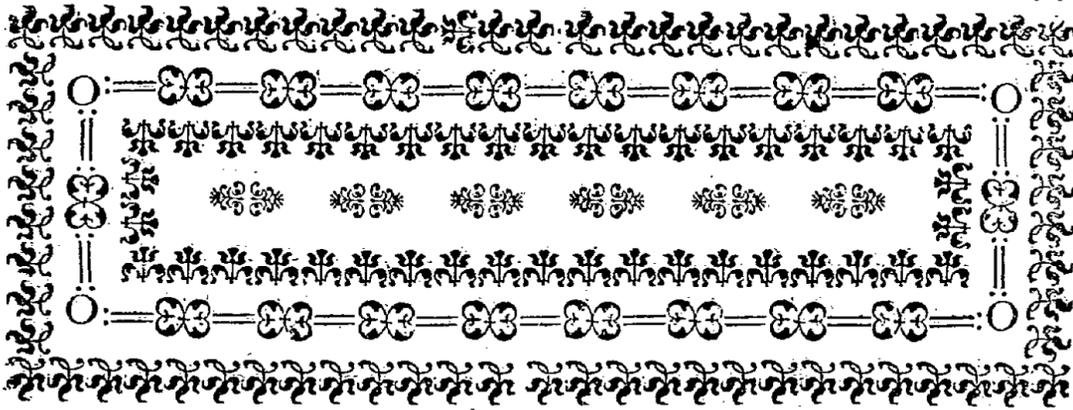
Mort funeste du duc d'Enguien.

1546.

plus déplorable, qu'on ne put faire des informations juridiques, ni tirer vengeance de ce meurtre selon les loix : un Prince en cette occasion ne put jouir des droits d'un particulier. C'est ainsi que la Fortune se jouant de la France, & peu satisfaite de nous avoir accablés de ses revers, dans tant de combats sérieux où nous avons été défaits, nous poursuivit encore, dans le tems que nous étions à couvert des fureurs de la guerre, & au milieu d'un divertissement nous porta un coup funeste. Le Roi ressentit cette perte, comme il auroit pu ressentir celle d'un ses enfans ; il dissimula néanmoins, ainsi qu'il avoit fait ; par rapport à la mort de François Dauphin son fils, & le meurtre de l'un & de l'autre demeura également impuni.

Cependant le Roi inquiet du succès de la guerre d'Allemagne, crut devoir fortifier les frontières que l'ennemi menaçoit d'attaquer. Il se rendit donc à Bourg-en-Bresse, & delà à Châlons sur Saone, & à Seure en Bourgogne, qu'il avoit depuis peu fait fortifier. Il passa ensuite par Baïne & par Dijon, entra dans la Champagne, alla à Langres, d'où il envoya le maréchal d'Annebaut pour visiter les villes de Coiffi, & de Montigni ; & delà il se rendit à Chaumont en Bassigni. Il voulut voir lui-même Ligny en Barrois, & se transporta jusqu'à Bar, capitale du pays, où il rendit une visite de politesse à la princesse Christierne, veuve de François de Lorraine, dont elle avoit un enfant âgé de quatre ans. Puis il vint à Joinville & à Vitri-le-François sur la Marne, qu'il fit fortifier, parce que la situation de Vitri-le-Parlois, surnommé le Brûlé, à trois lieues de l'autre, ne lui plut point. Delà, s'étant détourné par Sainte-Menehould, il alla à Ville-franche sur la Meuse, à Moufon, à Sedan, à Mezieres, à Maubert-Fontaine, & à Montcornet dans la forêt des Ardennes. Enfin voyant l'hyver s'approcher, il se rendit au commencement de Novembre à Folembrai, qui est un pays de chasse ; & après y avoir séjourné quelque tems, comme sa santé étoit déjà en mauvais état, il vint par Compiègne à S. Germain sur la fin de l'année.

Fin du second Livre.



HISTOIRE

DE

JACQUE AUGUSTE
DE THOU.

LIVRE TROISIEME.

AU commencement de l'année 1547. les heureux succès de la guerre déjà allumée en Allemagne furent un peu traversés par les troubles de l'Italie, qui d'ailleurs par rapport au dehors, jouïssoit d'une profonde paix. La conjuration de Jean-Louis de Fiesque découverte à Genes, & le bruit des mouvemens de Naples arrivés vers le même tems, suspendirent la victoire, où l'Empereur, secondé de la valeur de ses troupes & de la Fortune, sembloit toucher : ces troubles ne purent néanmoins l'arrêter, ni lui enlever la gloire & le fruit d'une si grande entreprise. La sédition de Naples, qui avoit éclaté la première, fut apaisée la dernière, par l'opiniâtreté du Viceroy ; la conjuration de Genes au contraire, tramée la dernière, fut presque

FRANÇOIS
I.

1547.

Affaires
d'Italie.

étouffée dans sa naissance, par la mort inopinée de son chef.
Voici ce qui donna lieu à cette conjuration.

FRANÇOIS

I.

1547.

Octavien Frégose, après avoir, par un rare exemple d'amour pour sa patrie, démoli la citadelle que Louis XII. avoit fait construire à Genes, pour contenir cette ville dans l'obéissance, quoiqu'il ne tint qu'à lui de s'en servir pour accroître son autorité, & après avoir dissipé toutes les factions qui déchiroient la République, y avoit établi un si bon ordre, & s'étoit conduit avec tant d'équité & de désintéressement, qu'il sembloit avoir plutôt sacrifié ses ressentimens particuliers au bien public, que s'être vengé de ses ennemis. Mais la ville ayant été prise ensuite par les Impériaux, & ce digne citoyen en ayant été banni, le parti des Adornes reprit le dessus. Comme on déliberoit sur les moyens de pacifier toutes choses, & que le trésor se trouvant épuisé, on songeoit pour cet effet à implorer le secours de quelque Puissance étrangere, on s'adressa d'abord, mais inutilement, au Pape Clement VII. Les François sur ces entrefaites se remirent en possession de cette ville. Ce fut sous eux, & avec le consentement de Theodore Trivulce qui commandoit au nom du Roi, que l'on établit à Genes une nouvelle forme de gouvernement.

Peu après André Doria, par un facheux contre-tems, quitta le parti du Roi, & délivra sa patrie d'un joug étranger, en chassant Trivulce, & en s'emparant de Savone que les François avoient bien fortifiée. Il établit en même tems une nouvelle forme de gouvernement, selon laquelle il admit les Nobles à la souveraine magistrature, dont par la loi ils étoient auparavant exclus. Ainsi par l'abaissement du peuple, il releva extraordinairement l'autorité de la Noblesse; mais cette conduite réveilla & augmenta la haine qui avoit régné depuis long-tems entre les familles nobles & les familles populaires, & qui n'étoit pas encore entièrement éteinte.

Les esprits étant ainsi disposez, il y avoit toute apparence que les troubles naîtroient bien-tôt dans cette ville, s'il s'y trouvoit quelque citoyen entreprenant, & propre à changer l'état du gouvernement. Tel se montra Jean-Louis de Fiesque comte de Lavagna, jeune homme d'un sang illustre & d'un grand courage. La cause de son mécontentement fut la jalousie qu'il conçût contre la maison de Doria, à laquelle il

crovoit que la sienne ne cédoit en rien. Il voyoit avec chagrin cette maison, comblée d'une nouvelle gloire par les services d'André Doria, s'élever à un si haut point de grandeur, que le peuple en concevoit de justes ombrages, & que la liberté publique s'allarmoit avec raison d'une puissance, qui étoit particulièrement insupportable à Fiesque. Peut-être auroit-il pu néanmoins se résoudre à souffrir la gloire de ce respectable vieillard comblé de tant d'honneurs, & à qui la République étoit si redevable, (comme il étoit obligé d'en convenir,) & à avoir des égards pour son âge & pour l'affection des citoyens, dont il n'avoit jamais abusé; mais il lui étoit impossible de souffrir le faste & l'orgueil de Jannetin Doria.

Ce dernier étoit fils de Thomas Doria : sa fortune fut d'abord si médiocre, qu'il s'étoit vû réduit à travailler aux manufactures de soye; ce qui chez eux n'est point incompatible avec la noblesse. Mais comme André Doria, cousin de Thomas, n'avoit point d'enfans, il avoit dès lors destiné celui-ci, comme son plus proche parent, à succéder non-seulement à tous ses biens, mais en quelque sorte à sa puissance & à sa grandeur. Dans ces vûes il lui avoit donné le commandement de vingt galeres; emploi distingué, qui acquit à Jannetin beaucoup de crédit parmi la jeune noblesse, mais qui lui attira la haine du peuple.

Fiesque prit une route opposée : il s'efforça de gagner l'affection du peuple par sa douceur, par son affabilité, & par les agrémens naturels de sa personne, accompagnés d'une extrême modestie. Il faisoit mille caresses aux jeunes gens des premières familles populaires, & se trouvoit volontiers dans leurs assemblées, où il se familiarisoit avec eux. Dès qu'il se fut appercû qu'il avoit gagné l'affection du peuple, il résolut d'en profiter. Persuadé que dans une ville maritime les forces navales donnent plus de relief & de crédit que celles de terre, il jugea à propos de se procurer des vaisseaux, & il en trouva bien-tôt une occasion favorable. André Doria ayant fait entrer dans le port de Genes quatre galeres enlevées de force à Pierre-Louis Farnese duc de Parme & de Plaisance, il s'éleva entre le Pape & lui une grande inimitié, dont voici l'origine.

FRANÇOIS

I.

1547.

Conjuration
de Fiesque à
Genes.

FRANÇOIS
I.
1547.

Imperial Doria évêque de ¹ Sagone avoit acheté des biens dans le territoire de Naples, avec l'argent qu'il avoit amassé par le crédit & la faveur d'André Doria son parent. En mourant il l'institua son héritier, à condition qu'il auroit soin de sa famille qui étoit assez pauvre : mais Doria ne put recueillir le fruit de cette succession : les ministres du Pape prétendirent que les biens dont il s'agissoit, étoient dévolus au saint ² Siège. C'est pourquoi l'affaire ayant été plaidée à Rome, le Cardinal Farnese petit-fils de Paul III. gagna son procès, & en conséquence se fit des biens que Doria prétendoit lui appartenir, suivant l'avis unanime de tous les Jurisconsultes, & il en fit prendre possession au nom de la Chambre apostolique : il offrit cependant de les céder à André Doria, pourvu qu'il reconnût les tenir de la libéralité des Farneses. Doria rejetta cette condition deshonorante, & vivement piqué de ce procédé également injurieux & injuste, il fit conduire à Genes, pour s'en vanger, les galeres du Pape, que Jannetin Doria avoit prises.

Telle fut l'occasion que faist avec avidité le jeune Fiesque attentif à tous les événemens. Il gagna d'abord les bonnes grâces du Pape irrité contre les Impériaux & les Doria ; mais après l'accommodement il acheta des Farneses à un prix modique ces galeres, pour s'en servir sous les ordres du Pape, couvrant ses desseins d'un si beau prétexte, & faisant si bien sa cour à André, qu'on ne pouvoit en concevoir le moindre ombrage ³. André Doria lui même, quoiqu'il eût été informé par le Marquis Duguast, que parmi les papiers de César Frégose, qui avoit été tué sur le Pô, il s'étoit trouvé un mémoire concernant les affaires de Genes, où il promettoit au Roi que Fiesque seroit toujours prêt à former des partis en sa faveur : quoique d'ailleurs il fût instruit des propositions avantageuses

¹ Ville de l'isle de Corse.

² Les Papes prétendent sans aucun fondement que les biens des Evêques d'Italie, lorsqu'ils meurent, leur appartiennent.

³ Fiesque vouloit se rendre maître de Genes. Il avoit déjà gagné le peuple mécontent de ce que les Doria avoient trop élevé la noblesse. Pour

profiter de cette amitié du peuple, il avoit acheté les quatre galeres des Farneses. Mais pour ôter tout soupçon qu'il songeât à se rendre maître de la République, il déclara qu'il ne vouloit commander ces galeres que sous l'autorité du Pape : ainsi il évita sans peine le soupçon du grand dessein qu'il tramoit.

que Pierre-Luc de Fiesque lui avoit faites de la part de Guillaume du Bellay gouverneur du Piémont; malgré tous ces avis, André Doria ne pouvoit soupçonner rien de finistre de la candeur & du beau naturel du jeune Fiesque; il le disculpoit non seulement auprès des Nobles, sur tous les mauvais rapports, qu'il traitoit de faux ou d'équivoques; mais même il avoit entrepris de le justifier auprès de l'Empereur.

Fiesque, tout jeune qu'il étoit, excelloit dans l'art de dissimuler. Un air d'enjoüement & de modestie répandu sur son visage imposoit en sa faveur. Il avoit un fort beau teint, les yeux vifs & rians, la démarche noble & aisée; il parcouroit souvent la ville monté sur un beau cheval, pour se donner au peuple en spectacle; il conservoit alors le même air & la même grace, & dans toutes ses actions différentes il se ressembloit toujours à lui même. Par un effet de la souplesse extraordinaire de son esprit, il avoit scû cacher dans les plus secrets replis de son cœur la haine qu'il nourrissoit depuis long tems contre Jannetin, & dont il avoit laissé remarquer autrefois quelque impression sur son visage; mais sous le masque d'une fausse amitié il étoit venu à bout d'effacer entièrement tous les préjugés de son rival; il le saluoit le premier avec une extrême politesse; il lui rendoit des visites assiduës; quelquefois il s'ouvroit à lui confidemment; d'autrefois enfin il caressoit ses enfans, en présence de leur pere, de qui, par ces manieres adroites, il scût gagner entièrement la confiance.

Sur ces entrefaites le Cardinal Augustin Trivulce, qui gouvernoit en chef les affaires de France en Italie, députa à Genes Nicolas Foderat gentilhomme de Savone, & allié de Fiesque, pour le sonder, & l'engager, s'il étoit possible, par des propositions avantageuses, à seconder les François dans le recouvrement de Genes. Fiesque s'engagea trop inconsidérément, & renvoya Foderat avec une réponse favorable; mais il s'en repentit aussi-tôt, sur les avis & les remontrances de Jean B. Verrina, qui lui fit comprendre qu'il étoit d'un esprit rampant & borné, de favoriser les François dans cette entreprise, tandis qu'il pouvoit s'emparer lui-même de la souveraine autorité. Fiesque fit donc rappeler Foderat, & s'étant fait rendre les lettres qu'il lui avoit données pour le Cardinal Trivulce, il lui déclara nettement qu'il avoit changé

FRANÇOIS

I.

1547.

FRANÇOIS

I.

1547.

de pensée. S'étant ensuite retiré dans son cabinet, avec Verrina, Raphaël Sacco Jurisconsulte de Savone, & Vincent Calcagne de Varese son ami, il leur exposa de nouveau les conditions que le Cardinal Trivulce lui avoit fait proposer. Les sentimens furent partagez; Calcagne soutint que le projet de Verrina étoit téméraire & perilleux; Verrina assura au contraire, que ce projet étoit noble, grand, nécessaire, & sans aucun danger.

» Quoi de plus noble, (disoit-il, en s'adressant à Fiesque)
 » que de ruiner le pouvoir de ces mauvais citoyens, qui s'étant
 » emparé de l'autorité, abusent du spécieux prétexte de la li-
 » berté publique, pour satisfaire leurs desirs injustes; & que
 » de vous revêtir courageusement de cette même autorité,
 » dont vous userez avec moderation, pour réformer les abus
 » suivant les loix? Dans l'état où sont les choses, il faut vous
 » résoudre à être le maître dans Genes, ou à y languir dans un
 » honteux esclavage. Le courage est d'un côté, la lâcheté est
 » de l'autre; choisissez. Mais si ce motif vous touche peu,
 » & si vous refusez de vous élever au dessus de la condition
 » de Sinibalde votre pere, songez du moins au péril qui vous
 » menace, & à la situation où vous êtes. Vous voyez les dis-
 » positions de Jannetin, à qui vous êtes devenu odieux de-
 » puis l'acquisition des galères; car il prévoit sans doute qu'il
 » sera obligé de partager avec vous le commandement des
 » vaisseaux, auquel il aspire depuis long-tems. Vous n'igno-
 » rez pas quelle répugnance ont tous les hommes à partager
 » l'autorité, même avec leurs plus proches parens: & ce se-
 » roit vous abuser, si vous présumiez que Jannetin vous mé-
 » nageroit sur un article, qui met souvent aux mains les en-
 » fans avec leurs peres. Il ne se contentera pas d'éclatter en
 » de vaines menaces; son vif ressentiment le portera enfin à
 » tramer votre perte: ainsi une égale nécessité vous presse tous
 » deux, & le salut de l'un dépend absolument de la perte de
 » l'autre. Celui-là sera le plus judicieux, à mon avis, qui pré-
 » viendra son indolent adversaire, & qui sortant d'une irréso-
 » lution périlleuse, lui donnera le coup fatal. Mais ce sera
 » peu d'avoir abbatu votre rival, ou plutôt votre capital enne-
 » mi, si vous lui laissez survivre des vengeurs, dont les efforts,
 » après sa mort, seront encore plus redoutables pour vous.

» Vous

» Vous devez faire périr André lui-même , Adam Centurione
 » beau-pere de Jannetin , & tous les autres chefs de la faction
 » des nobles. Si vous vous rendez à cette nécessité , qui vous
 » donne à peine le loisir de délibérer , j'ose vous promettre
 » que vous réussirez , & que vous ferez bien-tôt le maître de
 » la République : si vous balancez , vous ne pouvez éviter de
 » périr honteusement.

Verrina, pour montrer que le parti qu'il propofoit étoit sûr de toutes manieres, ajoûta qu'André Doria & Jannetin, exemts d'allarmes, vivoient dans une fécurité profonde ; que leur maison étoit presque déferte ; qu'il ne s'y faisoit aucune garde ; qu'on n'y voyoit ni cliens , ni amis prêts à leur donner du secours ; qu'eux-mêmes paroiffoient en public & en particulier , fans fuite & fans précaution ; qu'enfin les galères abandonnées , comme elles le font toujours en hyver , n'avoient presque pour défense que leur chiourme , & sembloient inviter à s'en saisir.

Le sentiment de Verrina l'emporta dans l'esprit d'un jeune homme né pour les actions extraordinaires & périlleuses , qui d'ailleurs avoit beaucoup d'estime & d'inclination pour cet homme qu'il avoit comblé de bienfaits. Au reste Verrina étoit également brave & éloquent , audacieux , rusé , & propre aux grandes entreprises ; il avoit une haine implacable contre les nobles ; accablé de dettes , il ne cherchoit de remede à ses propres playes que dans celles de la République. Avec ces dispositions il ne lui fut pas difficile de séduire & de porter aux crimes les plus énormes un jeune homme vif & ambitieux , enflé d'ailleurs de l'éclat de sa maison , & de la gloire de ses ancêtres.

Il ne fut donc plus question de la négociation avec les François , & on ne pensa qu'à faire réussir le nouveau projet. On résolut d'abord de faire célébrer une premiere Messe dans l'Eglise de S. André , & d'y inviter André Doria , & Jannetin , avec la plûpart des nobles , dans le dessein de les massacrer tous dans cette Eglise. Mais, sur ce qu'on représenta à Fiesque que le grand âge d'André Doria l'empêcheroit peut-être d'y venir , & que suivant sa coutume il envoyeroit à sa place un de ses amis , avec un présent de sa part , il changea d'avis , malgré les instances de Verrina , qui promettoit , au cas qu'André ne vînt pas lui-même , d'aller chez lui dans le tems de

FRANÇOIS
I.
1547.

l'exécution, comme pour lui rendre visite, & de l'assaffiner dans sa maison.

Quand une fois on s'est dépoüillé de l'amour de la patrie; on renonce aisément à la foi & à l'humanité. Après avoir abandonné ce premier dessein, on en proposa un autre encore plus violent & plus afreux. Ce fut que Fiesque inviteroit à un festin André, Jannetin, & les principaux de la noblesse, qui paroissent le plus contraires à ses desseins; & qu'au milieu du repas on les egorgeroit tous: Qu'après cette action, Fiesque se montreroit dans la ville, & inviteroit le peuple à concourir au recouvrement de la liberté: Qu'aussi-tôt après Fiesque s'étant saisi du palais à l'improviste, Verrina le couronneroit Duc ou Doge de Genes¹, & contraindroit le peuple à le reconnoître, & à lui prêter serment.

Le jour du festin fut fixé au deux de Janvier, jour, où pour l'élection d'un Doge devoit se tenir l'assemblée, que les citoyens renfermés dans le palais ont coutume de faire durer bien avant dans la nuit; mais une fièvre causée par la goutte, dont André Doria fut alors attaqué, enleva tout espoir aux conjurez de le pouvoir assaffiner hors de sa maison, & fit prendre à l'impatient Fiesque une autre résolution. Il apprit que Jannetin, (on ne sçait pour quelle raison) devoit sortir de Genes avant le jour marqué. Dans la crainte qu'un plus long délai ne trahît ses desseins, il en hâta l'exécution, & l'indiqua pour la nuit du premier au second de Janvier. Sous couleur d'armer une galere, & de l'envoyer en course (parce que le Pape ne lui fournissoit aucuns appointemens) il rassembla des gens que lui avoit secretement envoyés Pierre-Louis Farnese, avec un grand nombre d'autres, choisis dans les villes de sa dépendance, & qui l'étoient déjà venu trouver. Il avoit fait ces préparatifs à l'insçu d'André Doria; & pour éloigner tous les soupçons, il s'étoit contenté de prévenir Jannetin, à qui il avoit adroitement insinué qu'il craignoit quelque obstacle de la part de son oncle, s'il venoit à sçavoir son dessein, à cause de la trêve conclüe entre l'Empereur & Soliman.

¹ Le nom de Doge à Venise & à Genes, signifie *Duc*. Les chefs de ces Républiques ont le nom de Souverains,

sans l'être. Ils sont à la République, & la République n'est point à eux.

Non content de ces secretes levées, Fiesque voulut encore débaucher des soldats de la garde du palais, qui étoient ses vassaux, ou qui par son crédit avoient été mis dans ce corps; mais Gigante Corso leur Colonel faisant un soir la revûe de ses soldats, s'apperçut que quelques-uns manquoient, & ayant appris qu'ils étoient avec Fiesque, il en donna aussi-tôt avis aux Gouverneurs de la ville, & à André Doria. Mais ce bon vieillard informé par son neveu du dessein que Fiesque lui avoit communiqué, loin d'en prendre aucun ombrage, ne voulut pas empêcher les soldats d'aller en course, suivant la prétendue résolution qui avoit été prise, & Jannetin lui-même l'engagea à y consentir.

Déjà la nuit destinée pour l'exécution du projet étoit arrivée; c'étoit celle d'entre le premier & le second jour de Janvier. A l'entrée de cette nuit, Fiesque introduisit secretement dans son Palais situé sur une colline, & entierement separé des autres maisons, les troupes qu'il avoit ramassées. Cette colline se trouve renfermée dans l'enceinte des murs, à l'orient de la ville; elle est d'une assés grande étendue, & ornée de plusieurs belles maisons, dont la vûe regne d'un côté sur la mer, & de l'autre sur le fauxbourg d'Albaro¹, & sur ces contrées délicieuses qu'arrose le Bisagno. On donne le nom de Carignan à ce beau côteau, où demouroit Fiesque, dans un grand & magnifique Palais, qui dominant sur toute la ville, sembloit la menacer d'une prochaine servitude.

Ce fut là qu'il reçut ses amis; il donna la garde de sa porte aux soldats les plus résolus & les plus devoüés à son service, avec ordre de laisser l'entrée de sa maison libre à tout le monde, mais la sortie absolument interdite à d'autres qu'aux conspirateurs. Verrina de son côté invita à souper les citoyens qu'il jugea à propos, & les introduisit dans l'endroit le plus secret du Palais. Comme ils étoient étonnés de le voir rempli d'armes & de soldats, Fiesque leur dit: Qu'ils ne devoient point s'épouvanter de l'appareil qu'ils voyoient; étant moins invités à un repas, qu'à prendre part à une courageuse entreprise, dont dépendoient le salut & la gloire de la Republique, & où il s'agissoit de détruire le pouvoir tyrannique de Jannetin, qui par la faveur de l'Empereur croissoit chaque jour. Que

¹ M. de Thou l'appelle *Albanum* au lieu d'*Albarum*.

FRANÇOIS

I.

1547.

pour arrêter ces funestes progrès , il avoit résolu d'exterminer le chef & toute la noblesse de ce parti , & d'affermir la liberté de la République, heureusement recouvrée par le secours des François , dont la protection leur avoit toujours été plus avantageuse que celle des Imperiaux : Qu'il avoit donné ordre à tout , & que le succès étoit infaillible , pourvû qu'ils voulussent seconder son projet , en se faisant avec lui voir au peuple , & en le suivant dans toute la Ville , pour lui prêter main forte ; service qu'il attendoit de leur valeur éprouvée , & de leur zèle pour la patrie. Il finit son discours en menaçant de punir comme des traîtres ceux qui abandonneroient le chef d'une si noble entreprise , dont le bien public étoit l'objet.

Les plus timides semblerent approuver ce dessein par leur silence ; les autres , pour paroître courageux , lui donnerent de grands éloges , & s'écrierent qu'ils étoient prêts de suivre partout leur chef. Il ne s'en trouva que deux , Baptiste Justiniano , & Bava , qui ayant une secrete horreur de cette entreprise , & ne pouvant se tirer autrement de l'embaras où ils étoient , aimerent mieux montrer peu de courage , que de se noircir d'un grand crime : ils furent aussi-tôt enfermés dans une chambre. Le souper fut servi ; peu mangerent , & le firent debout & à la hâte. Pour Fiesque , il quitta les conviés & se rendit à l'appartement de sa femme , qui s'entretenoit avec Paul Panfa , homme de merite , sçavant , & lié d'une ancienne amitié avec la maison de Fiesque. Il leur apprit à l'un & à l'autre le dessein qu'il leur avoit soigneusement caché jusqu'alors , & ce que signifioit ce bruit d'armes , qui peu de tems auparavant leur avoit donné tant d'inquiétude. Conternés à cette fatale nouvelle , ils le conjurerent de se désister d'une si perilleuse & si horrible entreprise ; sa femme se jeta à ses genoux baignée de larmes (présage d'un malheureux succès) & s'efforça vainement de le retenir. Insensible aux pleurs d'une épouse , & peu ébranlé des sages remontrances d'un ami , qui faisoit envain les derniers efforts pour le détourner de ce dessein , il se contenta de donner à l'un & à l'autre l'espérance d'un heureux succès , sur tout à sa femme , à qui il promit qu'elle se verroit bien-tôt la premiere dame de Genes. Ou vous ne me verrez plus , lui dit-il , ou demain vous verrez toute la République à vos piés.

Après ces paroles, Sacco bravant tous les presages qui annonçoient une funeste issue, sortit en armes avec les autres conspirateurs. Fiesque divisa sa troupe de telle sorte, qu'il étoit précédé par l'élite des soldats, & accompagné de ses amis & des principaux citoyens. Ensuite il chargea son frere Cornelio de se saisir de la porte de l'Arc, & cela lui ayant réussi, il se rendit au pont de Catani, où étoit à l'ancre la Galere qu'il armoit: mais ayant voulu qu'on la menât à l'embouchure de la riviere de Darsena, elle fut arrêtée par les sables; ce qui causa un retardement de plus d'une demi heure. Il ordonna ensuite à son frere Ottobon de s'emparer de la porte de saint Thomas, autrement dite Fasciolane, & à Thomas Affe-reto de Verza, de se rendre maître de la porte de Darsena, qui conduisoit à la rade où étoient les galeres. Ottobon, qui avoit eu soin de corrompre auparavant la sentinelle, après avoir tué ou mis en fuite le reste des gardes qui étoient en petit nombre, s'empara facilement de ce poste. Pour Verza qui étoit au service de Jannetin, il fut aisément introduit par les gardes; mais s'étant pressé de donner le signal, on lui ferma la porte. Fiesque en ayant été informé, donna sur le champ des soldats à Scipion Borgognino, & lui prescrivant la maniere de s'y prendre, il lui ordonna d'exécuter à force ouverte ce que Verza n'avoit pu faire par adresse: Borgognino fut plus heureux. Après l'ouverture de la porte, Fiesque s'appercevant, au bruit que les forçats faisoient, qu'ils rompoient leurs chaînes, accourut sur le champ aux galeres qui étoient toutes équipées; il desiroit de s'en saisir, & c'étoit principalement sur elles qu'il fondeoit ses espérances. Mais l'heureux destin de la République voulut que la planche sur laquelle il montoit pour entrer dans une galere, glissât & qu'il tombât tout armé, & trois soldats après lui, dans la mer, où ils furent submergés; l'obscurité de la nuit fit qu'on ne s'en apperçut point alors.

Cependant le bruit d'un si grand désordre étant parvenu jusqu'au fauxbourg où étoit la maison d'André Doria, Jannetin fut reveillé par sa femme, & croyant que ce n'étoit qu'une simple querelle survenue parmi les gens de marine, il sortit en habit de marelot, à dessein de l'appaiser, précédé d'un simple page qui l'éclairoit, & se rendit à la porte Fasciolane gardée par Ottobon, & par sa troupe. S'étant nommé, on le

FRANÇOIS

I.

1547.

FRANÇOIS
I.
1547.

fit entrer, & aussi-tôt on le poignarda. D'un autre côté, les forçats délivrés de leurs chaînes commencerent à courir dans toute la ville, & à semer partout l'effroi, afin de mieux affirmer leur liberté dans le trouble & la confusion, tandis que les conjurés épars répandoient aussi l'allarme dans tous les quartiers de la ville. André voyant que la porte Fasciolane étoit déjà faisie par les rebelles, & craignant qu'ils ne vinssent bientôt assiéger sa maison, monta à cheval & s'enfuit à Mazone, qui n'est éloignée de Genes que de quinze milles.

Les Gouverneurs de la ville, à la persuasion de Gomez Suarez de Figueroa Ambassadeur de l'Empereur, accompagnés du Cardinal Doria, de Christophle Pallavicini, & d'Antoine Calvo, s'étoient déjà avancés avec une troupe armée jusqu'à la porte Fasciolane; mais il en furent vivement repoussés par Jérôme frere de Fiesque. Voyant que la force étoit inutile, ils députerent Hector de Fiesque, Augustin Lomellino, & Ansaldo Justiniano, à Jérôme de Fiesque, pour sçavoir quelles étoient les prétentions du comte de Lavagna son frere, & pour les sommer de se retirer de la Ville, avec leurs gens; parce que l'on pourroit par ce moyen plus aisément remedier au désordre. A peine les Députez échapperent-ils des mains de Verza & de Mariglian; mais Jérôme, qui étoit instruit de la mort de son frere, & qui vouloit se rendre Souverain de Genes, se tournant vers ceux qui accompagnoient les Députez, leur ordonna de dire aux Gouverneurs, qu'il n'étoit plus question que de lui, & qu'il étoit résolu de ne point sortir de la ville, qu'on ne lui eût ouvert le Palais. Cette réponse imprudente ayant fait juger que Jean-Louis Fiesque avoit péri, (ce qu'on ignoroit jusqu'alors) ranima le courage des citoyens, & abbatit celui des rebelles, qui n'ayant pas une haute idée de Jérôme, perdirent tout espoir de réussir dans leur entreprise.

Jérôme lui-même, après avoir tenté vainement de se rendre maître du Palais, qu'il voyoit bien défendu, se sauva promptement de la ville par la porte de l'Arc. Verrina de son côté s'embarqua sur une galere avec Sacco, & fit voile vers Marseille, emmenant avec lui Mainfroy Centurione, Sebastien Lercaro, & Vincent Vacaro, qu'ils avoient faits prisonniers à la porte interieure, dans le premier tumulte; mais ensuite il

leur fit ôter leurs chaînes à l'embouchure du Var, & les mit en liberté. Ottobon chassé par les amis d'André Doria, de la porte dont il s'étoit faisi, sortit aussi promptement de la ville.

Jamais rebelles dans aucune conjuration n'avoient fait éclater plus d'allegresse & de confiance, & il n'y a point de doute, que si leur chef n'eut péri d'abord, le succès n'eût répondu à leur attenté. Ils pouvoient compter sur le secret de la conspiration, dont peu d'entre les conjurez avoient été d'abord informez : car sous le prétexte de l'armement d'une galere, on avoit tout préparé, & on n'avoit fait éclater l'entreprise que sur le point de l'exécuter, de peur que le tems ne fît naître des réflexions facheuses, qui auroient engagé la plûpart à se repentir. Cependant, au jugement de tout le monde, quand même Fiesque auroit survécu, ce n'auroit pas été sans d'extrêmes difficultez qu'il se fût rendu maître de Genes par ses propres forces, comme Verrina avoit voulu le lui persuader, & autrement qu'avec le secours, & au nom des François. Car d'un côté, il auroit eu contre lui toute la côte de Genes entierement dévouée à André Doria ; & d'une autre part, il auroit eu sur les bras les troupes du Milanez, toujours prêtes à marcher au bruit du moindre mouvement ; de sorte qu'il eût beaucoup mieux fait d'accepter les conditions de Trivulce, suivant l'avis de Calcagno & de Sacco ; ce qu'il pouvoit faire avec beaucoup moins de risque.

Les conjurez étant sortis de la ville, on rappella André, vers lequel on députa Benedetto Centurione & Dominique Doria. La nuit du lendemain, Benedetto Gentile, homme d'un esprit pacifique & d'une prudence consommée, fut créé chef de la République, du consentement unanime des citoyens ; chose admirable au milieu d'un si grand trouble : car jusqu'alors la République n'avoit point eu de chef, & Nicolao Franco Doyen du Senat y avoit présidé dans le tems de l'interregne. Ensuite on députa François Grimaldi vers l'Empereur, qui pour lors étoit occupé de la guerre d'Allemagne, pour l'informer de tout ce qui s'étoit passé. L'Empereur envoya Roderic Mendose, qui après avoir fait au nom de son maître les complimens à André sur la mort de Jannetin, eut ordre d'engager les Genoïs à faire le siège de la citadelle de Montobbio, où Jérôme de Fiesque s'étoit retiré d'abord, & où

FRANÇOIS

I.

1547.

FRANÇOIS

I.

1547.

Verrina & Sacco l'étoient ensuite venu trouver de Marseille.

Cependant Ferdinand de Gonzague, qui venoit de succéder dans le gouvernement du Milanez au Marquis Duguaft mort depuis peu, se faifit au nom de l'Empereur des places qui appartenoient aux Fiefques dans cet état. Le Duc de Parme suivit fon exemple; & afin de montrer qu'il n'avoit aucune part à la conjuration, il profita du désastre de fon ami; pour s'emparer des châteaux de Valtirano & de Calestrano fituez dans le Plaifantin. Dans la fuite, comme on déliberoit fur la punition des conjurez & de leurs complices, il fut réfolu par l'avis d'André Doria, que ceux qui étoient entrés dans le fecret de la conjuration feroient condamnez à un banniffement perpetuel, & les autres à une peine moins rigoureuse. On eut beaucoup de peine à trouver le corps de Fiefque, qui par l'ordre d'André Doria fut dépouillé de fes armes, & rejeté dans la mer. Ainfi cette monftrueufe entreprise formée avec tant de peine & éclofe dans une nuit, où elle étoit fur le point de renverfer la République, fe diffipa en un moment par un coup de la main du Tout-puiffant, & fut, pour ainfi dire, avec fon chef, engloutie dans les eaux. Enfin après avoir inutilement député Panfa vers Jérôme, pour l'engager à fe retirer de la citadelle de Montobbio, à des conditions honêtes, au mois de Mars fuivant cette citadelle fut vivement attaquée, & Jérôme n'ayant point d'efperance d'être fecouru, fe rendit avec fes infortunez compagnons, à la difcretion des Genoïs.

De là s'éleverent de grandes conteftations: bien des gens favorifoient fecretement la maifon de Fiefque, & par une indulgence mal placée défendoient la caufe du jeune Jérôme, qui n'étoit tombé dans une fi grande faute, que par l'audace & le crime d'autrui; mais l'avis contraire prévalut, & les criminels ayant été mis à la queftion, furent condamnez au dernier fupplice. La fortereffe de Montobbio fut rafée, & pour perpetuer le fouvenir de cette conjuration étouffée, l'ancien & fuperbe palais, que les Fiefques avoient fait construire à Genes avec des frais immenfes, fut démoli de fond en comble. Depuis ce tems on regarda la confervation d'André Doria fi étroitement liée avec celle de la République, qu'il sembloit impossible de renverfer l'une fans abattre l'autre; ce qui
parut

parut manifestement dans la conjuration de Jule Cibo, qui suivit de près celle de Fiesque.

Jule Cibo étoit fils de Ricarda Malaspini. On disoit que par l'instigation des François il avoit indignement usurpé les terres de Massa & de Carrera appartenantes à sa mere, qui les tenoit de son pere Alberic Malaspini. Mais Ferdinand de Gonzague étant venu bien-tôt après à la tête d'une armée, pour recouvrer ces places, Jule, à la sollicitation du cardinal Cibo son oncle, qui depuis long-tems étoit dans les interêts de l'Empereur, fut arrêté dans Pise, lorsqu'il passoit par cette ville, & y fut retenu par Côme de Medicis, autant de tems qu'il fallut à Gonzague pour exécuter son dessein. Les places furent rendues à Ricarda, & Jule se reconcilia avec sa mere, qu'il alla trouver à Rome.

C'étoit dans cette ville qu'Ottobon & Corneille de Fiesque, exilés de Genes depuis la disgrâce de leurs freres, s'étoient réfugiés. Ils résolurent, sur-tout Scipion leur frere qui logeoit chez Ricarda avec Jule Cibo son fils, de profiter du noir chagrin & du vif ressentiment de ce dernier, pour l'engager à mettre la ville de Genes dans le parti des François; entreprise qu'ils lui dépeignirent très aisée, s'il venoit à bout de faire périr André Doria, & de s'emparer de la ville, à la faveur des troubles que la mort de ce vieillard ne manqueroit pas d'exciter; ils lui dirent que les François qui étoient en Piémont & à la Mirandole seroient prêts d'accourir à son secours au premier signal. Comme Cibo goûta leur proposition, malgré son alliance avec André Doria (car il avoit épousé Perette sœur de Jannetin) ils le mirent dans une étroite liaison avec les ministres du roi de France, qui étoient alors à Rome.

Pour faire réussir cette affaire, ils vont ensemble à Venise, & de Venise les Fiesques partent pour la Mirandole. Mais comme Cibo passoit par le Milanez, pour aller à Genes faire des levées, il fut trahi par sa propre mere, qui informa Ferdinand Gonzague des secrettes négociations de son fils avec les François & les Fiesques. Gonzague aussitôt ordonna à Pierre Durrera, Gouverneur de Pontremoli, de l'arrêter. Appliqué sur le champ à la question, Cibo avoua qu'il avoit conféré secrettement avec les François & avec les Fiesques, & qu'il leur avoit même promis de les servir; mais qu'il

FRANÇOIS

I.

1547.

avoit toujours eu dessein de n'agir que pour les intérêts de l'Empereur. Il fut transporté depuis à Milan, où il souffrit une question si rigoureuse, qu'il avoua dans les tourmens tout le secret de la conspiration, & sur son aveu il fut condamné par l'ordre de l'Empereur à perdre la tête. Ainsi le mauvais naturel du fils fut puni par celui de la mere, qui n'eut point horreur de livrer à un supplice infame celui qui, quoique coupable, étoit son fils.

Des conjurations si fréquentes donnerent enfin lieu de songer sérieusement à la conservation de la République, & surtout à celle d'André Doria, qui étoit en butte à tant de traits. On délibéra pour cet effet de construire à Genes une citadelle, & d'y mettre une garnison; mais André Doria parut aussi constant à défendre en cette occasion la liberté, qu'il s'étoit autrefois montré zélé pour la rétablir. Il représenta vivement que le salut de la patrie consistoit moins dans les remparts & les soldats, que dans l'union & la bonne intelligence des citoyens; & quant à sa propre conservation, dont la providence sembloit prendre un soin particulier, (comme elle venoit de le faire voir par une espece de prodige) qu'il n'en faisoit pas lui-même assez de cas, pour vouloir en sa faveur imposer un joug à ses compatriotes. Ces remontrances firent qu'on ne songea plus à bâtir une citadelle.

L'Etat de Genes & le Milanez n'étoient pas seuls agitez. Les troubles de Naples, excitez quelques tems auparavant, avoient déjà mis tout en feu. Pierre Alvare de Toledé, qui en étoit alors Viceroy, homme altier & violent, s'étoit rendu odieux à la noblesse, à cause de son extrême sévérité. Cette haine le fit accuser auprès de l'Empereur. Sanseverin prince de Salerne, & le marquis Duguaft, deux des principaux de la noblesse, auxquels se joignit André Doria, firent les dernières instances auprès de l'Empereur, qui étoit venu passer l'hyver à Naples après la guerre de Tunis, pour l'engager à révoquer ce Viceroy. Ils le lui dépeignirent comme l'ennemi déclaré de tous les gens de bien, comme un lâche, & un homme déreglé, capable de perdre dans la guerre, & de ruiner dans la paix ce florissant Royaume. Mais l'Empereur, se croyant engagé par honneur, à soutenir contre les accusations de ses ennemis un homme qu'il avoit tant élevé, conserva dans sa charge le

Viceroi, qui se voyant appuyé de la faveur de son maître, fit à son tour sentir aux Nobles tout le poids de sa puissance & de son ressentiment. Il décernoit contre eux des jugemens sévères, & punissoit leurs moindres fautes avec la dernière rigueur, & avec si peu de ménagement, qu'à la vûe même du peuple, il les faisoit prendre & traîner en prison. Cette conduite, qui d'un côté lui attira la haine de la Noblesse, lui gagna le cœur du peuple, qui s'applaudissoit de la protection du Viceroi contre les violences & les vexations des Nobles. En effet, l'indolence des Vicerois précédens avoit rendu cette Noblesse insolente & inique, jusqu'à traiter le peuple en esclave, & à braver toutes les regles de l'équité. Aussi Alvare de Toledé, jugeant les voyes ordinaires trop foibles, s'avisa d'un moyen, par lequel il se flattoit, sans se compromettre ni lui ni l'Empereur, de ranger la Noblesse à son devoir.

Le bruit couroit alors en Italie qu'un grand nombre de personnes embrassoient secrettement la doctrine de Luther, & que le mal jettoit de trop profondes racines, pour qu'on dût le tolerer plus long-tems. Le Viceroi disoit qu'il n'y avoit d'autre moyen d'en arrêter le progrès, que d'ériger dans le royaume de Naples un tribunal sagement établi par l'Eglise, sous le nom d'Inquisition. On l'appelle ainsi¹, parce qu'il fait une rigoureuse recherche de ceux qui ont de mauvais sentimens sur la religion, & sur les loix de l'Eglise, & qu'il les punit sévèrement dans leurs biens & dans leurs personnes. Ce tribunal étoit en horreur, depuis que le roi Ferdinand, ayant pris le nom de Catholique, pour avoir chassé les Maures de l'Andalousie, fit cruellement exercer cette juridiction par les Religieux de l'Ordre de saint Dominique, afin d'exterminer en Espagne les restes des sectes Juive & Mahometane. Cette horreur étoit encore augmentée, par la forme bizarre & inique que ce tribunal employe, contre l'ordre, la raison, & l'équité naturelle, & surtout par les tourmens horribles, dont la violence oblige souvent d'innocentes & malheureuses victimes à déclarer, contre la verité, tout ce que des Juges barbares veulent qu'on avoue. Une pareille juridiction sembloit donc moins imaginée pour conserver la vraie religion, (ce qui pouvoit se faire par des voyes plus douces, suivant l'ancienne

FRANÇOIS
I.
1547.

On veut établir l'Inquisition dans le Royaume de Naples. Idée de ce tribunal. Troubles excitez à ce sujet.

¹ Du mot Latin *inquirere* rechercher.

FRANÇOIS

I.

1547.

discipline de l'Eglise,) que comme un fatal moyen d'enlever les biens, & d'ôter la vie aux plus honnêtes gens. Aussi Ferdinand lui-même, qui pour lors vint à Naples, ne put l'y établir, & les Inquisiteurs qu'on y envoya, furent non seulement mal reçus, mais encore chassés du Royaume.

Malgré cet exemple peu favorable, deux Inquisiteurs Dominicains y furent envoyés dans le même dessein par le cardinal Jean Pacéco de Compostel. A peine ces deux Moines eurent-ils présenté leurs Lettres patentes au Viceroy, pour être vérifiées suivant la coutume, qu'il s'éleva tout à coup un grand tumulte. Le Viceroy étonné délibéra long-tems sur le parti qu'il devoit prendre. Cet homme prudent & politique, mais haut & impérieux, craignoit d'un côté, s'il pressoit cette affaire, que la Noblesse ne profitât d'une si belle occasion pour se reconcilier avec le peuple, & que réunissant leurs forces, ils ne les tournassent contre lui, pour se vanger des injures qu'ils en avoient reçues. Au contraire, en cédant au tems, il craignoit avec raison que la Noblesse enflée de ce succès, & flattée d'avoir cet avantage sur lui, ne reprît son ancienne fierté. Ainsi, avant que d'employer ouvertement la force & l'autorité, il fit secrettement sonder par ses émissaires les esprits des Napolitains; mais comme le murmure augmentoit de plus en plus, & que tous d'un commun accord détestoient le tribunal qu'on vouloit établir, sans excepter ceux même qui avoient une plus grande réputation de piété, l'affaire, après avoir été tumultueusement agitée par le peuple, fut enfin déferée au Conseil public de la ville.

Ce Conseil est composé de six Députés, dont il y en a cinq du corps de la Noblesse, & un de celui du peuple. Le corps de la Noblesse est partagé en cinq compagnies, & chaque compagnie a son député au Conseil. Ces députés réunis ont un pouvoir absolu de délibérer sur les affaires publiques. S'il survient quelque difficulté de conséquence, les députés de la Noblesse en font le rapport chacun à sa compagnie; & le député du peuple en fait aussi le rapport au peuple. L'affaire de l'Inquisition fut généralement rejetée par le Conseil, & les Magistrats allèrent trouver le Viceroy, pour lui représenter que l'unique moyen d'appaiser le tumulte, étoit de ne parler plus de cet établissement.

Cependant un des plus notables Bourgeois, nommé Pierre-Antoine Sapone, à la persuasion de Dominique Terracine, qui étoit député du peuple dans le Conseil, & qu'on sçavoit être partisan déclaré du Viceroi, parla dans une assemblée générale en faveur de Pierre de Toledé, & finit son discours par des reproches qu'il fit aux Napolitains sur leur ingratitude, sur leur imprudence, & sur le tort qu'ils avoient de s'opposer aux volontez d'un homme qui les avoit comblez de bienfaits, à qui ils étoient redevables de leur liberté même, & qui les avoit si souvent protegez contre la tyrannie de la Noblesse, à laquelle ils vouloient néanmoins se réunir, sous le prétexte d'une terreur imaginaire. Jean de Sessa lui répondit : après avoir en peu de mots découvert les artifices de Sapone, qui trahissoit la cause publique, il parla vivement & hardiment contre l'Inquisition, & exhorta les Napolitains à défendre courageusement leur liberté.

Le Viceroi qui étoit présent, ne put soutenir ce discours, ni dissimuler son ressentiment ; il déclara hautement que rien ne pourroit l'empêcher d'ériger, quand il voudroit, au milieu de la place publique le Tribunal du Saint Office. Des paroles si fieres furent comme un tocsin : elles irritèrent étrangement le peuple, qui après bien des délibérations, s'assembla dans le couvent des Augustins, & déclara solennellement que la ville persistoit dans la résolution de ne point recevoir l'Inquisition. Pour ce sujet, il ordonna (ce qui ne se pratique qu'à l'extrémité & dans des conjonctures fâcheuses) que les officiers de sa création s'uniroient de sentimens & d'intérêts avec la Noblesse. Ainsi les Députez du peuple s'étant assemblez avec la Noblesse dans l'église de saint Laurent, ils conclurent l'union, qui fut publiée dans la ville avec un applaudissement universel.

Comme tout menaçoit d'une sédition prochaine, & d'une révolte générale, le Viceroi résolut enfin de ne s'opiniâtrer pas mal à propos ; ainsi expliquant dans un sens moins odieux ce qu'il avoit dit, il assura les Magistrats qu'on ne parleroit plus d'Inquisition. Ces paroles qui furent d'abord reçûes avec joye, ne furent pas suivies des effets qu'on en devoit espérer. Les habitans reconnurent que le Viceroi conservoit un secret ressentiment contre ceux qui avoient montré trop d'ardeur & de

FRANÇOIS

I.

1547.

FRANÇOIS
I.
1547.

zèle dans cette affaire, & que si on ne les accusoit pas tous à la fois, on tâchoit au moins de les perdre les uns après les autres pour des crimes supposez; ce qui fit que les broüilleries recommencerent, & que l'on renouvela l'union. Afin de la mieux affermir, César Mormile, qui étoit du corps de la Noblesse, & fort agréable au peuple, se déclara pour lui. Par une espece d'émulation, Jean-François Caraccioli, jeune homme plein de courage & d'ambition, voyant Mormile à la tête du peuple, s'offrit pour chef à la Noblesse.

Cependant le Vice-roi fit informer contre les séditieux, qui de leur côté ne l'épargnoient pas, & mettoient tout en œuvre pour faire soulever le peuple contre lui. Sur ces entrefaites le grand Vicaire de l'Archevêque s'avisa de publier un mandement, qui portoit que pour s'acquitter de son devoir, il avoit résolu de visiter le Diocèse, & de faire une exacte perquisition de la vie & des mœurs des ecclésiastiques; mais il prit mal son tems: car le mot Latin *inquirere* dont il se servit, acheva tellement de porter les esprits à la révolte, que le peuple en fureur courut de tous côtés. Pour augmenter la confusion, Thomas Anello, homme de basse naissance, qui dans ces contestations avoit fait paroître un zèle & un courage au-dessus de sa condition, fut cité en justice, & ayant comparu, il fut arrêté, & mis en prison. Le peuple alors devint furieux; de sorte que le Vice-roi après avoir fait d'inutiles efforts pour ne point rendre le prisonnier, fut enfin obligé, afin d'appaier le tumulte, de le mettre en liberté.

On vit bien-tôt après arriver la même chose, au sujet de César Mormile qu'un Magistrat avoit fait arrêter. Il s'assembla tant de monde, que jamais l'affaire d'un particulier n'avoit paru tant intéresser le public. Cette dernière circonstance rendit le Viceroy plus traitable; il voulut regagner la bienveillance du peuple par l'entremise de Terracine, & manda les chefs des vingt-neuf quartiers de la Ville, qu'il traita avec beaucoup d'honnêteté & de politesse, & il promit par un écrit signé de sa main qu'on ne parleroit plus de l'Inquisition. La joye du peuple en fut extrême; elle éclata durant trois jours par des illuminations & des feux, & l'on dépêcha en même tems à l'Empereur le prince de Salerne avec Placide de Sangrio: ce qui mortifia le Viceroy, ennemi déclaré du prince de Salerne.

Mais comme si les troubles eussent dû être éternels en cette ville, ou qu'il ne dût point y avoir d'âge exempt de la fédition, ou qu'enfin les enfans mêmes s'intéressassent à la querelle commune; deux jeunes garçons ayant rencontré dans une rue Terracine & quelques-autres partisans du Viceroi, gens universellement détestez comme des traîtres, ils leur dirent d'abord des injures, puis leur jetterent des pierres; enfin leur troupe s'accrut tellement, qu'ils s'assemblerent jusqu'au nombre de trois mille autour d'eux. Ceux-ci couroient grand risque de leur vie (le Magistrat se trouvant trop foible pour arrêter le désordre) & ils y auroient infailliblement succombé, si César Mormile ne les eût tirez de ce mauvais pas, & n'eût par de douces remontrances calmé la fureur de ces jeunes gens. Ils ne laisserent pas de fondre sur la maison de Terracine: mais la trouvant fermée, ils déchargerent par une grêle de pierres, qu'ils jetterent contre les fenêtres & contre la porte, la haine qu'ils ne pouvoient assouvir contre le maître de la maison.

Le Viceroi sensible à ce dernier trait ne put dissimuler son chagrin; il voyoit que le mépris qu'on avoit pour lui étoit passé jusqu'aux enfans; jugeant alors la sévérité nécessaire pour mettre les revoltés à la raison, il voulut faire sentir son autorité par un exemple terrible. Trois jeunes gentilshommes furent les victimes de sa barbare politique; ils avoient été arrêtés par le Magistrat, pour avoir dégagé des mains des archers un homme de la lie du peuple, qu'on menoit en prison pour dettes, & qui s'étoit mis à crier, que c'étoit pour l'affaire de l'Inquisition. Le Viceroi les fit transferer de nuit à l'inscû de leurs parens, des prisons publiques où ils étoient, au Château; & le lendemain au matin il les fit étrangler par un Maure qui étoit son domestique. Un procedé si violent, loin d'intimider les esprits, comme il auroit pû faire dans un autre tems, acheva d'ulcerer les cœurs, & y porta la fureur & la rage. Les boutiques furent fermées sur le champ, & l'on cria par tout, aux armes. Le Viceroi, pour braver le peuple, résolut de se montrer dans la ville à cheval, accompagné de ses gardes: mais il ne tarda pas à se repentir de cette témérité; car le peuple qui l'adoroit avant cette révolte, par une étrange révolution des esprits, pensa lui faire violence & se jeter sur lui.

FRANÇOIS

I.

1547.

FRANÇOIS

1.

1547.

Le lendemain vingt-cinquième jour de May , la sédition éclata ; l'union fut renouvelée ; les corps de garde furent mis dans les ruës , & le peuple passa toute la nuit sous les armes. Cependant les citoyens avertirent le grand juge Jérôme Fonséca , d'ouvrir le lendemain le palais , & de faire ses fonctions à l'ordinaire ; car la ville de Naples ne demandoit que la liberté , sans vouloir se soustraire à l'obéissance de l'Empereur : mais le désordre fut encore plus grand ce jour-là que le précédent , & il y en eut plusieurs de tués par le canon qui fut tiré du château. Enfin par l'entremise de Pierre-Antoine Sanseverin , prince de Bisignano , & de Fabio Arcella , évêque de la même ville , il se fit un accommodement , par lequel on convint de ne faire aucune recherche , de n'inquieter personne au sujet de la sédition , & de ne rien faire , jusqu'à ce que les députés de la Ville , & le Gouverneur du Château envoyé de la part du Viceroy à la Cour de l'Empereur , fussent de retour , & eussent apporté ses ordres , auxquels on se soumettoit.

Le tumulte fut apaisé quelque tems ; mais tout respiroit la sédition & la guerre civile , si ce n'est qu'on ne répandoit point de sang. Car le Viceroy de son côté faisoit les mêmes apprêts que s'il eût été question d'une guerre ouverte ; & les Napolitains feroient du leur quantité de libelles anonymes contre la domination Espagnole , & sembloient appeler les François à leur secours. Le Viceroy écrivit à ce sujet une lettre aux Magistrats , où sans parler du passé , qu'il sçavoit bien pouvoir lui être imputé , il se plaignoit de la publication des libelles , comme d'un crime de Leze-Majesté : mais il arriva heureusement pour lui , que comme les autres villes du Royaume , qu'il avoit inutilement tâché d'attirer à son parti , refuserent de se séparer des intérêts de la Capitale , les galeres de l'Empereur envoyées de Genes par André Doria , sous la conduite de Marc Centurione fils d'Adam , qui en étoit chargé jusqu'à ce que le fils de feu Jannetin fût en âge de les commander ; il arriva , dis-je , heureusement pour lui , que les galeres de Genes aborderent au port de Naples vers ce tems-là : ayant mis à terre un nombre considérable d'Espagnols , elles releverent le courage du Viceroy. Ainsi le trouble & le carnage recommencerent , & les Napolitains ayant levé trois mille hommes , il y eut dans la ville des combats continuels depuis le 22 de Juillet jusqu'au 3 d'Août

3 d'Août. Outre ces malheurs, une multitude de bannis arrivèrent de tous côtez, sous prétexte de défendre la ville, & ne se rendirent pas moins formidables aux habitans que les Espagnols mêmes.

Tandis que la désolation regnoit dans Naples, où l'on voyoit chaque jour des maisons mises au pillage, quantité de gens tués, & un grand nombre de citoyens frappés d'horreur fuir loin de leur patrie, Gonzalés, que le Viceroy avoit envoyé, dévança les députez de la ville & se rendit le premier à la Cour de l'Empereur. Il sçut si bien le prévenir sur la fidélité de Pierre de Toledé, & le disculper de l'avarice & de la cruauté dont il étoit accusé; enfin il trouva si bien l'art d'intéresser l'Empereur dans sa cause, en lui représentant que Sa Majesté même étoit offensée dans la personne du Viceroy, que les députez de Naples ne trouverent aucun accès. A peine pûrent-ils obtenir la permission d'exposer leurs griefs à Antoine de Granvelle évêque d'Arras, & à Figuéroa, qui furent commis pour les entendre. L'Empereur avoit déjà donné les ordres suivans: Que les Napolitains missent sans délai les armes bas, & rendissent l'obéissance qu'ils devoient au Viceroy, qui leur feroit sçavoir les intentions de Sa Majesté Impériale. Que le prince de Salerne demeureroit à la suite de la Cour, (ce qui se fit par les secrets avis de Pierre de Toledé, qui étoit bien-aise d'enlever à ceux, qui oseroient se soulever, un chef qui avoit tant de crédit & d'autorité;) & que Sangrio avec Gonzalés s'en retourneroient en diligence à Naples. Sangrio s'obstinant à ne point partir qu'il n'eût eu audience de l'Empereur, il obtint enfin ce qu'il désiroit; mais l'Empereur l'ayant interrompu dès le commencement de son discours, il fut obligé de donner par écrit aux ministres de ce Prince tout ce qu'il avoit à dire.

Lorsqu'à son retour Sangrio eut exposé les ordres de l'Empereur, dans l'Eglise de S. Laurent, où se trouverent les Magistrats, on ne sçauroit exprimer le trouble & la consternation dont les esprits furent saisis. Les uns accusoient la Noblesse de les avoir lâchement trahis & abandonnés, après les avoir engagés à prendre les armes; les autres s'emportoient contre l'excessive sévérité de l'Empereur, qui déferoit trop à ses ministres, & rendoit leur pouvoir trop absolu. Enfin les

FRANÇOIS
I.

1547.

esprits s'aigrissent de telle sorte , qu'on auroit sans doute pris les armes contre la Noblesse, si Caracciolo n'avoit employé son crédit & son autorité sur le peuple , & ne s'étoit exposé lui-même au péril , pour calmer leur fureur. En effet sortant de l'Eglise , suivi d'une troupe de gens armés , il harangua le peuple , & se mit à leur conter la fable d'Esopé , du Loup & des Brebis ; Apologue dont s'étoit autrefois servi Demostene en pareille occasion , pour calmer la fureur du peuple d'Athenes : mais voyant que le peuple étoit toujours animé contre la Noblesse , il eut le courage de s'offrir lui-même à ses premiers coups , & de le conjurer d'épuiser sur lui toute sa colere.

Ce héroïsme triompha de leur emportement ; on mit les armes bas , à l'exemple de Caracciolo ; on obéit à l'Empereur , & chacun se retira paisiblement dans sa maison. Pour achever d'exécuter les ordres de la Cour , on rapporta les armes chez le Viceroy , qui de son côté fit publier l'ammistie , dont il n'y eut que cent personnes d'exceptées ; leur nombre fut depuis réduit à vingt-quatre , qui ne demeurèrent pas long-tems à être rétablis dans leurs biens. Il n'y eut que Caracciolo , Mormile , & Sessa , qui n'eurent aucune part à toutes ces graces. L'Empereur voulut bien aussi remettre à la ville l'amende de cent mille écus d'or à laquelle il l'avoit condamnée ; car ce prince alors victorieux en Allemagne ne pouvoit souffrir que l'on dît qu'il prenoit la loi de ses sujets , lorsqu'il la donnoit à tous ses ennemis. Ainsi quoique les Napolitains fussent bien fondés dans la plupart de leurs plaintes contre Pierre de Toledé , cependant dans la persuasion où étoit l'Empereur , que les peuples entreprenoient sur sa propre autorité , quand ils s'élevoient contre celle de ses ministres , quelque mauvaise que fût leur conduite , il voulut dans ces conjonctures soutenir le Viceroy avec la dernière fermeté.

Mort d'Henri VIII. & son caractère.

Henry VIII. Roi d'Angleterre étoit mort le vingt-huitième de Janvier de cette année. Ce Prince eut toutes sortes de belles qualités : on auroit pû même le croire sans défaut , s'il avoit été moins emporté dans ses plaisirs. Après son divorce , il ne fit d'autre changement dans la religion , comme nous l'avons déjà dit , que de se constituer chef de l'Eglise Anglicane ; ce qu'il fit pour secouer le joug de la Cour de Rome , qu'il avoit en horreur. Durant les quatorze ans qu'il

vêcut après sa séparation d'avec le saint Siège , il eut soin de ne placer dans l'épiscopat que des gens pleins de science & de vertu, & il se déclara toujours le zélé protecteur des sçavans , & de tous les gens de lettres. Sur la fin de ses jours, trop d'embonpoint le rendit si pesant & si gros , qu'à peine pouvoit-il entrer par les portes, & monter les escaliers de son palais ; enforte qu'assis dans un fauteuil il se faisoit enlever par des poulies. Enfin il fut emporté par une fièvre , que lui causa l'inflammation d'un cancer qu'il avoit à la cuisse, après avoir vécu cinquante-sept ans, dont il avoit régné trente-sept , neuf mois & six jours. Par son testament il déclara héritier du Royaume son fils Edoüard, qu'il avoit eu de Jeanne Seimer , & qui n'avoit alors que neuf ans. Le Roi son pere lui avoit donné seize tuteurs. Le plus considérable de tous fut Edoüard Herford, oncle maternel du jeune Roi, qu'Henry avoit créé depuis peu duc de Sommerfet. Son mérite & sa probité reconnüe porterent les autres tuteurs à lui déferer unanimement l'autorité ; desorte qu'il eut la gloire d'être appelé le Protecteur du Roi & du Royaume. Comme il avoit embrassé la doctrine de Luther, il engagea le Roi à changer la religion en Angleterre, & se servit pour cette entreprise du ministere de Thomas Crammer, que le feu Roi avoit fait archevêque de Cantorbery. Henry, qui avoit d'abord exclus de la succession à la couronne Marie fille de Catherine d'Arragon, ordonna par son codicile qu'elle succéderoit à Edoüard, & qu'Elizabeth fille d'Anne Boulen succéderoit à Marie. Avant de mourir, soit à la persuasion de ses ministres, soit par la défiance & le chagrin, ordinaires dans un âge avancé, il condamna à une prison perpétuelle Thomas duc de Norfolk, dont il s'étoit servi dans ses différends avec le Pape, & fit trancher la tête au comte de Surrey, fils de ce Duc infortuné, malgré les services signalez que lui avoit rendus ce jeune seigneur dans les dernières guerres contre la France. Cette cruauté ternit la fin de son règne & de ses jours.

François I. étoit à S. Germain, où il passoit l'hiver, lorsqu'il reçut la nouvelle de la mort du Roi d'Angleterre ; plusieurs raisons le rendirent sensible à cette mort. Le bien du Royaume l'engageoit à souhaiter d'affermir l'amitié qu'ils avoient depuis peu contractée ensemble, & d'ailleurs comme François

Zij

FRANÇOIS
I.

1547.

57 ans!

FRANÇOIS
I.
1547.

n'étoit guère moins âgé qu'Henry, la mort de ce dernier sembloit lui annoncer la sienne. Outre ces motifs, une secrète sympathie, & une parfaite ressemblance d'humeur unissoient étroitement ces deux Princes, qui malgré la différence de leur fortune, avoient tant de rapport entr'eux, qu'il ne s'en vit peut-être jamais de semblable. Aussi entretenoient-ils l'un à l'égard de l'autre, sans préjudice de leur gloire & de l'intérêt de leurs Etats, une liaison secrète, qui devoit nécessairement rendre la mort de l'un très-sensible à l'autre. Au moins est-il vrai que depuis ce tems-là les favoris du Roi s'apperçurent que sa gayeté naturelle avoit dégénéré en une sombre & noire mélancolie, dans laquelle il parut plongé jusqu'à sa mort. Quoiqu'Henry se fût séparé de l'Eglise Romaine, François voulut néanmoins qu'on lui fit un service magnifique dans l'Eglise Cathédrale de Paris, suivant l'usage établi entre les Rois.

Cependant les succez éclatans de l'Empereur, dont la gloire s'augmentoit chaque jour, donnerent de l'inquiétude au Roi, qui craignoit avec raison que cette tempête ne fondît enfin sur la France. Pour s'en garantir, il donna tous ses soins à fortifier la frontiere de Champagne, où le péril lui sembloit plus pressant: & pour être mieux informé de l'état des choses, il y envoya Martin du Bellay, seigneur de Langeay, qu'il avoit chargé de cette commission l'année précédente. Le Roi se sentoît extrêmement tourmenté d'un ulcère incurable qui lui étoit venu vers le fondement, dès le tems que l'Empereur passa par la France pour aller en Brabant, & qui s'étoit peu à peu étendu jusqu'à la vessie. Cet ulcère invéteré lui ayant enfin causé la fièvre, il voulut aller dissiper sa mélancolie dans une magnifique maison de plaifance, qu'il avoit fait depuis peu bâtir au bout de la forêt de S. Germain. De-là il alla à Dampierre près de Chevreuse, ensuite à Limours & à Rochefort, qui sont des pays de chasse. Mais comme il s'en retournoit à S. Germain, la fièvre qui d'intermittente étoit dégénérée en continuë, l'obligea de s'arrêter à Ramboüillet, où il mourut le dernier jour du mois de Mars, après avoir vécu cinquante-deux ans, six mois & dix-neuf jours, & regné trente-deux ans, trois mois moins un jour.

Mort de
François I.

Son éloge

Parmi les éloges que merite ce grand Prince, éloges qui répondent à toutes les belles actions que nous en avons

rapportées, l'amour qu'il portoit aux lettres & aux sçavans, le rend sur-tout recommandable. Il en donna une marque dès le commencement de son règne, en la personne de Guillaume Budé, qu'Érasme, l'ornement de ce siècle, ne fait point difficulté d'appeller le prodige de la France, à cause de son rare sçavoir. Il tira ce beau génie de la poussière de l'école, où il étoit enseveli, pour le faire briller au grand jour, en le comblant d'honneurs, & l'envoyant même en ambassade à la Cour de Leon X. qui se déclaroit aussi le protecteur des gens de lettres. Ce fut par les conseils de ce sçavant homme, que le Roi établit des Professeurs en langues Hébraïque, Grecque, & Latine, aussi-bien qu'en Philosophie, en Médecine, & en Mathématique, & qu'il leur assigna des appointemens considérables pour ce tems-là, afin de faire des leçons publiques au collège de Cambray. Par eux les ténèbres de l'ignorance furent dissipées, & la vérité triompha avec les lettres, qui la firent briller, non seulement en France, mais encore dans toute l'Europe. Ainsi laissant aux autres Princes l'ambition des vains titres, & d'une gloire frivole, François mérita avec justice le glorieux nom de Restaurateur, & de Pere des lettres. Il eut toujours auprès de sa personne des sçavans, qui avoient soin de l'entretenir durant ses repas de choses curieuses, qu'il écoutoit avec une extrême attention. Il prenoit sur-tout un singulier plaisir à entendre parler de l'histoire naturelle; & quoiqu'il n'eût point été élevé dans l'étude des lettres, il avoit si bien sçu profiter de la conversation de ceux qui les cultivoient, qu'il possédoit parfaitement tout ce que les Auteurs tant anciens que modernes ont écrit sur les animaux, les plantes, les métaux & les pierres précieuses, & qu'il en parloit avec justesse. Il avoit acquis ces connoissances, principalement par le secours de Jaque Cholin, & ensuite de Pierre Chastelain; homme recommandable par son érudition, par sa probité & par sa sagesse. Son mérite ne fut pas sans récompense; car le Roi lui donna d'abord l'évêché de Mâcon, & la charge de grand Aumônier; ensuite il le fit, après la mort de Budé, intendant de sa magnifique bibliothèque de Fontainebleau, pour laquelle il n'avoit rien épargné, jusqu'à envoyer en Italie, en Grece, & en Asie, pour y recueillir & copier les livres curieux qui s'y pourroient trouver. Il est constant que peu de

FRANÇOIS

I.

1547.

FRANÇOIS
I.
1547.

temps avant de mourir , il avoit formé le projet d'augmenter le nombre des Professeurs qu'il avoit déjà institués , & de fonder avec une magnificence royale un grand College , pour y faire des leçons , & y entretenir six cens Ecoliers , avec des Professeurs & des Maîtres ; & il avoit destiné pour cet établissement un fond de cinquante mille écus d'or.

Il est certain que sa grandeur & sa magnificence effacèrent celle de tous les Rois ses précecesseurs : car , ou il jetta les fondemens de la plûpart des maisons Royales qui sont en France , ou il répara , & embellit celles qui étoient déjà bâties. La plus considérable & la plus superbe de ces maisons , après le château de Fontainebleau , fut celui de Chambor , à trois lieuës de Blois. Il l'avoit commencé peu de tems avant sa mort ; & quoiqu'un si bel édifice soit demeuré imparfait , il est si vaste , que tous les Rois de l'Europe y pourroient commodément loger ensemble. Nos Rois sont aussi redevables à ses soins & à son goût , de tout ce qu'ils ont de curieux en statues , en tableaux , en tapisseries , en meubles rares & en pierres précieuses , qui parent leurs appartemens & enrichissent leurs cabinets. C'est encore une chose digne de remarque , que ce Prince , qui fut toujours magnifique , & qui eut tant de guerres à soutenir , ait pû bâtir tant de palais , & ramasser tant de choses précieuses ; & que , toutes ses dettes payées , on ait trouvé dans ses coffres après sa mort quatre cent mille écus d'or , outre la quatrième partie de ses revenus , dont le recouvrement n'avoit point encore été fait. Mais ce qui paroît plus digne encore d'admiration , c'est que les impôts étant bien moindres , & les dépenses nécessaires bien plus grandes qu'aujourd'hui , tout le Royaume néanmoins étoit alors dans l'opulence ; au lieu qu'à présent , que l'on a augmenté les anciens impôts & qu'on en a créé de nouveaux , nos Rois sont réduits à emprunter tous les jours. On est forcé , en loüant la modération & l'intégrité des ministres de ce tems-là , de blâmer par contrecoup l'avidité & les rapines de ceux qui gouvernent sous le règne présent.

La vie de François fut un mélange de malheurs , & de prospéritez : mais ses prospéritez n'égalèrent pas ses malheurs. Il fut fait prisonnier devant Pavie ; quelque tems après l'éclat de ses troupes périt devant Naples. Il perdit deux de ses enfans , dont

L'un¹ mourut onze ans avant lui, l'autre² étoit mort depuis deux ans; & avec le dernier, il perdit tout espoir de recouvrer le duché de Milan. Malheureux dans la guerre, il ne put jouir tranquillement de la paix qu'il avoit faite avec l'Empereur. En mourant, il eut soin de recommander à Henri, le seul de ses trois fils qui lui survêcut, de décharger le peuple des impôts qu'il avoit été obligé de lever, pour fournir aux frais de la guerre; il lui fit de grands éloges de la valeur & de la fidélité de l'amiral d'Annebaud, dont il loua la probité, qui le portoit à sacrifier ses propres intérêts au bien du Royaume. Aussi lui donna-t'il par son testament cent mille livres, don considérable en ce tems-là, mais qui fut inestimable, si l'on considère la main qui le fit & le motif qui le fit faire. Enfin le dernier avis de François à son fils, fut, qu'il se défiât de l'ambition des Guises, prévoyant, sans doute, que s'ils entroient jamais dans le ministère, ils dépouilleroient ses propres enfans, & ruineroient la France sans ressource. On eut soin d'abord de ne pas publier ce dernier avis, qui flattoit peu les inclinations du nouveau Roi, & qui fut d'ailleurs étouffé par la faveur naissante des Guises. On le fit valoir dans la suite; mais la haine & la partialité furent cause qu'on n'y ajouta point de foi. Pour moi, j'ai sçu de gens neutres, & qui n'étoient nullement opposés à la maison de Guise, qu'ils se souvenoient que l'on avoit parlé tout bas de cette prédiction du Roi; & l'on ne peut nier d'ailleurs que la Reine Catherine de Medicis n'en ait elle-même souvent parlé; soit que ce secret lui soit échappé dans un mouvement de colere; ou, (ce qui est plus vrai-semblable,) qu'elle ait été bien-aïse d'effacer par cet aveu l'idée qu'on avoit qu'elle étoit amie des princes Lorrains. Ainsi, non-seulement elle assuroit que la chose étoit vraie, mais elle en prenoit même à témoin Marguerite de Modon sa confidente, qui se trouva présente avec elle, lorsque François parla ainsi au lit de la mort. Il seroit inutile de représenter ici ses obsèques, qui furent célébrées selon la coutume; il fut mis le vingt-sept de Mai dans le tombeau de ses ancêtres à S. Denis, avec François & Charles ses enfans, dont les corps n'étoient pas encore inhumez. Pierre Chastelain évêque de Mâcon fit son Oraison funebre: avec son éloquence ordinaire il

FRANÇOIS

I.

1547.

1 François, Dauphin, frere aîné d'Henri II. mort en 1536.

2. Charles de France, duc d'Orleans, désigné duc de Milan, mort en 1545.

retraça les actions du feu Roi, & célébra dignement ses vertus.

HENRI II.

HENRI II.

1547.

Change-
mens à la
Cour.

LE ROI HENRI avoit déjà rappelé à la Cour le connétable de Montmorency, que le feu Roi avoit exilé, comme nous l'avons déjà dit, parce que le connétable, abusé par l'Empereur, avoit trop legerement fait esperer au Roi la restitution de Milan. Sa charge lui donna le premier rang à la Cour. François de Lorraine comte d'Aumale, & Charle son frere archevêque de Reims, partagerent le second, avec Jaque d'Albon de S. André, que le Roi fit son grand chambellan. Mais l'amiral d'Annebaud & le cardinal de Tournon, qui sous le regne précédent s'étoient vûs à la tête des affaires, furent bannis de la Cour, contre l'ordre exprès que le Roi en avoit reçu de son pere. Leur disgrâce fut suivie de celle de Gilbert Bayard secretaire d'Etat, à qui ses bons mots & ses railleries coûtèrent la liberté & la vie : car sous ce prétexte il fut mis en prison, où il mourut bien-tôt de chagrin. Jean du Thier & Côme Clauffe lui succederent dans son emploi. Peu s'en fallut aussi qu'il n'en coûtât la vie à Nicolas de Bossut sieur de Longueval, vaillant homme, & qui avoit été fort aimé de François I. On lui fit son procès, & à peine put-il sauver sa vie, en abandonnant par une vente simulée sa belle maison de Marchez auprès de Laon à l'archevêque de Reims. On dit que Nicolas de Pellevé, fils de la sœur de Longueval, fut l'indigne entremetteur d'un si honteux marché, & qu'il ne rougit point de trahir son oncle, pour gagner la faveur des princes de Lorraine par un ministere si lâche & si plein de perfidie.

Plainte ridicule de quelques Docteurs de Sorbonne contre l'évêque de Mâcon.

La persécution & l'envie n'épargnerent pas à la Cour ceux même que leur éloignement & leur retraite sembloient devoir mettre à couvert. Pierre Chastelain évêque de Mâcon se vit attaqué par les Docteurs de Sorbonne, qui ne pouvoient lui pardonner d'avoir autrefois protégé contre eux Robert Etienne, fameux Imprimeur, & des plus habiles de sa profession. Ils lui firent un crime d'avoir dit à la fin de l'éloge funébre du Roi François : *Qu'il étoit persuadé, qu'après une si sainte vie, son ame en sortant de son corps, avoit été transportée au Ciel, sans passer par les flammes du Purgatoire.* Ils supposerent malignement qu'il doutoit de ce troisième lieu de l'autre monde, au sujet duquel
les

les Protestans avoient excité tant de troubles. Ils députerent donc à la Cour quelques-uns de leur corps, pour faire leur plaintes au Roi. Les députez furent reçûs par Jean de Mendose premier maître d'Hôtel, & qui avoit perdu lui-même le grand crédit qu'il avoit du vivant de François. Mendose scût les railler finement & à propos par ce plaisant discours : « Mes-
 » sieurs, dit-il aux Députez, je sçai le sujet qui vous amène à la
 » Cour. Vous regardez Monsieur de Mâcon comme un hérétique,
 » & vous êtes en contestation avec lui, au sujet du lieu
 » où est maintenant l'ame du feu Roi mon bon maître; vous devez
 » vous en fier à moi, qui le connoissois mieux que personne,
 » & je puis bien vous répondre qu'il n'étoit pas d'homme
 » à s'arrêter nulle part, quelque charmant & agréable que
 » fût l'endroit où il se trouvoit; ainsi, croyez moi, s'il a fait un
 » tour en Purgatoire, ce n'est pas pour y demeurer long-tems,
 » mais seulement pour y goûter le vin en passant. » Cette
 raillerie déconcerta les Docteurs, qui virent que le crédit de l'Evêque de Mâcon étoit encore trop puissant, pour rien entreprendre contre lui; ainsi ils s'en retournerent couverts de confusion.

Les commencemens si durs & si violens de ce regne furent moins attribuez au Prince, qui étoit d'une humeur naturellement douce & modérée, qu'à la passion des ministres qui le gouvernoient à leur gré; mais sur-tout à Diane de Poitiers duchesse de Valentinois, femme superbe & hautaine, qui donnoit toute sa faveur aux deux Princes de Lorraine, & au Maréchal de Saint André. Elle étoit d'un sang illustre, & descendoit des anciens comtes de Poitiers. Personne ne lui disputoit sa naissance : son pere fut Jean de Poitiers seigneur de Saint Valier, qui s'étant accusé en confession d'avoir eu part à la conjuration de Charle duc de Bourbon, fut dénoncé par son Confesseur, & condamné à mort. Comme on le conduisoit au supplice, la peur lui causa une fièvre si violente, qu'il fut impossible de le soulager ni de calmer son transport, quoiqu'on lui tirât beaucoup de sang; ainsi il ne put profiter de la grace que le Roi lui accorda, à la priere des grands de sa Cour, dont les charmes de sa fille avoient gagné le cœur. C'est de là qu'est venuë cette expression vulgaire : *La fièvre Saint Valier*. Diane, après la mort de son mari Louis de Brezé, grand

HENRI II.

1547.

Credit de
 Diane de Poitiers,
 maîtresse du Roi.

HENRI II.
1547.

Sénéchal de Normandie, n'étoit plus jeune ; on prétend qu'elle eût recours aux charmes & aux enchantemens, pour se faire aimer du Roi, qui en effet l'aima constamment jusqu'à la mort. Le Royaume étoit gouverné au gré de cette femme ; le Connétable même, pour conserver sa puissance & son crédit auprès du Roi, recherchoit avec empressement les bonnes grâces de Diane, & mettoit sa politique à lui faire honteusement la cour.

Rien ne pouvoit être d'un si pernicieux exemple, que de voir l'autorité souveraine livrée aux caprices d'une femme ambitieuse, qui peu contente du pouvoir qu'elle avoit usurpé sur le cœur des hommes, voulut encore l'usurper sur l'or & sur l'argent, dont l'empire est si puissant. Elle ôta pour cet effet à Jean Duval la charge de Trésorier de l'épargne, dont elle gratifia Blondet de Rochecourt sa créature. Outre cela, comme à l'avènement des Rois, on leve de grosses sommes, pour la confirmation des charges vénales, des immunités, & des autres privilèges, le Roi lui fit présent de tout cet argent. A sa recommandation, Henri fit une autre libéralité au Duc d'Aumale, qui ne fut pas moins odieuse que la première ; car il lui abandonna toutes les terres vacantes qui appartiennent au premier occupant ; mais le Duc d'Aumale en fit part à Jean de Bourbon duc d'Enguien ; soit afin de diminuer l'envie, en partageant ce qui la causoit ; soit pour appaiser par cette gratification le ressentiment du Duc d'Enguien, que la mort de son frère avoit justement irrité contre lui.

Eloge des
deux Sei-
gneurs du
Bellaï.

Le Roi fit une largesse mieux placée à Martin du Bellaï, pour payer les dettes considérables que son frère avoit contractées en Piémont, dont il étoit gouverneur, afin d'y diminuer la cherté des vivres. Cette générosité du Roi dissipa la haine & la honte que lui avoient attirées ses autres prodigalités, & réveilla l'émulation de la Noblesse, qui vit avec plaisir la reconnaissance du Roi à l'égard des bons serviteurs de son père, & à l'égard des siens. En effet les deux frères, dont il reconnut si bien le mérite, n'étoient pas de ces flatteurs indignes, & de ces vils esclaves de la fortune, qui ne s'élevent qu'à force de ramper ; leur valeur seule, & leurs vertus les avoient conduits aux honneurs ; & loin d'imiter la conduite de la plupart des hommes, dont l'ambition tend à accumuler des richesses ; eux, au contraire, mirent leur gloire à engager leur patrimoine

pour le service de l'Etat. Mais les dettes particulieres qu'ils laisserent en mourant, ne peuvent être comparées à ce que la France doit à leur mémoire. Au reste, comme par une loi du Royaume le Clergé ne peut faire de nouveaux acquêts, ni les roturiers posséder des terres nobles, & que pour empêcher la prescription, on impose à ce sujet des taxes tous les quarante ans; le Roi donna la meilleure partie du produit de cette imposition à du Bellay, sur l'éloge que lui en fit le Connétable. Le reste fut distribué à des officiers, dont on connoissoit le mérite à la guerre.

La Cour étoit alors pleine de Cardinaux; Louis de Bourbon, Jean de Lorraine, Odet de Coligny de Châtillon, Claude de Givry, Jean du Bellay, Philippe de Boulogne, Jean le Veneur, Antoine Sanguin-Meudon, Robert de Lenoncourt, Jâque Dannebaud, George d'Amboise & George d'Armagnac. Afin d'avoir plus de liberté, & de n'être point gênez dans le gouvernement, les nouveaux ministres jugerent à propos de les envoyer à Rome; mais comme il falloit un prétexte honnête pour les éloigner; ils n'en trouverent pas de meilleur, que d'envoyer les Cardinaux auprès du Saint Pere afin que leur présence l'entretînt dans ses bons sentimens pour la France, & afin que, s'il venoit à mourir (car il avoit près de quatre-vingts ans) ils donnassent tous leurs soins à l'élection d'un autre, qui n'eût pas moins d'inclination pour le parti François. Sept Cardinaux allerent donc à Rome, entre autres, le Cardinal de Tournon, qui s'étoit déjà retiré de la Cour, & que l'Archevêque de Reims frere du Duc d'Aumale avoit dépouillé de sa qualité de Chancelier de l'ordre de Saint Michel.

Avant le retour du Connétable, les deux Princes de Lorraine avoient obtenu du Roi, que, pour partager les honneurs, & afin que les charges publiques fussent mieux exercées, ceux qui possedoient plusieurs dignités, auroient la liberté d'opter celle qu'ils voudroient garder, & seroient obligés de se défaire des autres. Le Duc d'Aumale avoit tendu ce piège au Connétable, qui étoit aussi Grand-Maître de la maison du Roi, esperant que s'il quittoit l'une de ces deux charges, le Roi l'en gratifieroit; mais il ne réussit pas dans son dessein: car le Roi, qui avoit une amitié sincere pour Anne de Monmorency, le reçût si

 HENRI II.

1547.

 Cardinaux
 éloignés de la
 Cour.

HENRI II.
1547.

bien à son arrivée & avec tant de distinction, que le Duc d'Anjou n'en augura rien de favorable à ses intentions. En effet le Roi qui appelloit Montmorency son compere, le confirma dans toutes ses dignitez; mais d'Annebaud¹ qui étoit Amiral & Maréchal de France, n'ayant pas la même protection, fut contraint de se défaire de la dernière de ces charges, en faveur de Saint André, qui fut aussi-tôt fait Maréchal. Il n'y avoit alors que quatre Maréchaux de France, dont deux étoient des Princes étrangers, Odard de Biez, Jean Caracioli Prince de Melfe, Robert de la Marck Prince de Sedan (celui-ci avoit épousé Françoise de Brezé fille de la Duchesse de Valentinois,) & le Maréchal de Saint André, dont nous venons de parler. Il n'y eut cependant que trois de ces Maréchaux à qui l'on destina des Provinces, pour y exercer leur charge. Le Piémont échut au Prince de Melfe, qui en étoit déjà Gouverneur, avec la Savoye, la Bresse & le Dauphiné. Le Prince de Sedan eut la Bourgogne, la Champagne & la Brie. Le Maréchal de Saint André le Lyonnais, le Beaujolois, Dombes, le Forêt, l'Auvergne, le Bourbonnois, & le Berry: mais il ne fut fait aucune mention du Maréchal de Biez, comme si le Roi dès lors eût prémédité sa disgrâce.

Eloge du
Chancelier
Olivier.

Il ne restoit de l'ancienne Cour que François Olivier, chancelier de France², dont le mérite égaloit la dignité. En effet, malgré la chute de tous les autres ministres du feu Roi, son intégrité, son grand génie, sa prudence, & son érudition consommée le soutinrent auprès d'Henry, tant qu'il fut sans

¹ Claude d'Annebaud Baron de Rets & de la Hunaudaye, avoit été fait prisonnier à la bataille de Pavie. En 1536. il prit plusieurs places dans le Piémont; il se courut Théroüane & y acquit beaucoup de gloire. Il fut néanmoins fait prisonnier près de cette place. En 1545. il battit trois fois les Anglois sur mer. François I. lui confia l'administration des finances & le fit son principal ministre. Il fut disgracié sous le regne de Henri II. & on lui ôta même le bâton de Maréchal, fait singulier que M. de Thou rapporte ici. Il mourut à la Fere en Vermandois l'an 1552. & fut enterré à Annebaut en Normandie. Il avoit épousé Marie Tourne mine, dont il eut Jean d'Annebaut

tué à la bataille de Dreux en 1562. Notre auteur parlera souvent dans la suite de l'Amiral d'Annebaut, qu'il estimoit beaucoup. Voyez les Livres 17. 16. 20. 33 & 34. Voyez aussi les Mémoires de Castelnau.

² Il étoit fils de Jacques Olivier premier Président au Parlement de Paris, homme d'un grand mérite. On lui ôta les Sceaux dans la suite, mais on les lui rendit sous le regne de François II. Il mourut à Amboise en 1560. & fut enterré à Paris dans l'Eglise de S. Germain l'Auxerrois. Cette Famille fut éteinte en 1671. par la mort de Louis Olivier, Cornete des Chevaux-Legers de la garde.

compétiteur. Ce grand magistrat veilloit seul à la gloire du royaume, & à l'utilité du public, en procurant des Edits salutaires dans les conjonctures, tandis que les autres courtisans n'étoient occupez que de leurs interêts propres, & de leur fortune particuliere. Il voulut commencer par ce qui concerne la Religion. On publia le cinq d'Avril un Edit sévere contre les blasphemateurs, & plusieurs Edits rigoureux contre les assassins & les meurtriers de guet-à-pan; on y attribuoit la connoissance de ces crimes en premier & dernier ressort aux Prevôts des marchaux. Il fit aussi renouveler les reglemens sur les habits, dont le luxe fut menacé de peines proportionnées. Enfin comme les Parisiens, pour se délivrer de l'importunité des pauvres, s'étoient volontairement cottifez pour les entretenir, il arrivoit de-là qu'une infinité de faineans venoient en foule dans cette ville, comme si l'on y eût destiné un prix à leur oisiveté. Le Roi, pour y mettre ordre, commanda aux Echevins de la ville d'employer les plus robustes de ces mendians aux ouvrages publics, & de faire entretenir aux dépens des hôpitaux les malades & les estropiez, sans qu'il leur fût permis de se rendre vagabonds, sous prétexte de demander l'aumône. Pour les familles honteuses, il voulut que leur quartier fournît à leur subsistance; mais comme les couvens & les communautez étoient obligés de faire à certains jours marquez des aumônes publiques d'argent ou de vivres, il arrivoit de-là que bien des pauvres artisans, attirés par ces pieuses liberalitez, abandonnoient leur ouvrage. Les Marguilliers & les Curez voisins de ces communautez, eurent ordre d'en distribuer les aumônes aux malades & aux impotens. Mais un reglement si pieux & si sage fut mal observé, & enfin entierement aboli, par le désordre des affaires, & la négligence des citoyens.

On fit aussi divers reglemens pour le Parlement. On y réduisit à l'ancien nombre les Conseillers, qui s'étoient fort multipliez sous le regne précédent. Il fut ordonné qu'on n'en recevrait plus avant l'âge de trente ans; qu'ils n'y seroient admis, qu'après une exacte perquisition de vie & de mœurs, & après qu'ils auroient donné des preuves si authentiques de leur capacité devant le Parlement assemblé, que de cinq suffrages ils en eussent quatre en leur faveur. En même tems on

HENRI II.
1547.

Reglemens
de Police.

Reglement
pour le Par-
lement.

HENRI II.

1547.

prescrivit aux Magistrats des Provinces de fixer le nombre des Notaires Apostoliques, & de le regler à proportion de l'étenduë de leur jurisdiction ; car auparavant le Pape en créoit autant qu'il vouloit ; ce qui facilitoit une infinité de fraudes & de faussetez. Le Chancelier jugea encore à propos d'interdire les charges d'Echevin aux Avocats, aux Procureurs, & à tous les gens de Pratique, plus versez dans les procedures & le stile du barreau, que dans le Commerce & dans les comptes, où les Négocians & les Fabriquans s'entendent beaucoup mieux. Cette ordonnance, quoique bonne dans le tems où elle fut faite, parut dans la suite pernicieuse, lorsque les factions eurent troublé la ville, & que le peuple crédule se fut laissé préoccuper par de vaines superstitions ; mais il n'y a eu que ceux, qui n'ont point d'égard aux circonstances, qui ayent en cela taxé d'imprudenc un si grand Magistrat. Il crut enfin qu'on ne pouvoit trop se précautionner contre les erreurs du tems. Il défendit pour cet effet de vendre ou de réimprimer les livres venus d'Allemagne, & des autres lieux suspects, à moins qu'ils n'eussent été approuvez par la Sorbonne.

Vers ce même tems, Eleonor sœur de l'Empereur, qui après la mort d'Emanuel Roi de Portugal, son premier mari, avoit épousé le Roi François I. en secondes noces, passa dans les Pays-bas avec un train magnifique ; elle avoit pour doüaire l'usufruit du domaine du Roi en Touraine & en Poitou. Sur la fin de l'année, la France essuya des pluyes continuelles, qui causerent de grands dégats dans les campagnes par le débordemens des rivieres. La Seine s'enfla si extraordinairement à Paris, que le Pont saint Michel fut rompu la nuit de l'onzième de Decembre ; toute la partie du Pont, du côté du petit Châtelet, s'abîma dans la riviere, avec les maisons qui étoient bâties dessus ; heureusement il ne périt personne en cette occasion, parce qu'on s'apperçût du danger, au bruit que causoit la ruine du Pont. Mais revenons à l'histoire générale.

Le Roi commença de regner le premier d'Avril. Il alla d'abord à Saint-Germain, où il reçut les Ambassadeurs, qui vinrent en deüil le complimenter suivant la coûtume. Entr'autres Jérôme Capiferri, cardinal du titre de Saint George au voile d'or, & légat du pape Paul III. lui fit des remerciemens au nom de son maître, de l'honneur que le Roi faisoit à

Horace Farnese , petit-fils de sa Sainteté , de lui promettre en mariage Diane sa fille âgée de neuf ans. Le Légat s'étendit fort au long , comme il en avoit ordre , sur la satisfaction qu'en ressentiroit le Pape , & sur le désir qu'avoit sa Sainteté de resserrer par des noeuds encore plus étroits l'union qu'elle contractoit avec la France. Le Roi , sans refuser , ni sans paroître désirer cette alliance , (soit que l'âge très avancé du S. Pere l'en dégoûtât , soit que la fidelité des Farneses lui fut suspecte) renvoya la conclusion de cette affaire après son retour à Paris ; car il ne pouvoit sans témérité se broüiller avec l'Empereur , que sa puissance & ses victoires rendoient formidable ; surtout dans un tems , où il ne faisoit que de monter sur le trône , & où il n'avoit pû fonder encore ni les dispositions de ses ennemis , ni les intentions de ses Alliez.

Cependant le Parlement vérifia par ordre du Roi les pouvoirs du Légat ; mais ce fut avec les mêmes modifications avec lesquelles on avoit autrefois vérifié ceux des cardinaux Alexandre Farnese , & Jacque Sadolet. Ces modifications étoient : Qu'il ne seroit permis au Legat d'exercer aucune juridiction sur les sujets du Roi , même de leur consentement. Que sa puissance ne s'étendroit pas même sur les Ecclesiastiques , qui sont exemts de la juridiction ordinaire , & qui dépendent immédiatement du Saint Siege ; mais que s'il en étoit besoin , il leur nommeroit des Juges de la nation , pour connoître de leurs appels , & terminer leurs différends. Qu'il n'auroit droit de légitimer personne , si ce n'étoit pour être admis dans les ordres sacrez , & pour pouvoir obtenir des Bénéfices ; sans déroger néanmoins aux privileges , aux immunités , & aux Statuts des Eglises qui n'admettent aucun bâtard ; mais que ceux qui n'étoient pas légitimes , ne pourroient faire valoir cette grace , pour prétendre aux successions , aux magistratures , & à toutes sortes de charges publiques. Qu'il ne pourroit réunir aucuns Bénéfices , mais qu'il délegueroit seulement des Juges , suivant le décret du Concile de Constance. Qu'il n'accorderoit aucune dispense , qui pût préjudicier au droit que les graduez ont aux Bénéfices. Qu'il ne chargerait point les Bénéfices de pensions , quand même les Bénéficiers y donneroient leur consentement , à moins que ce ne fût pour l'utilité de ceux qui résigneroient , ou pour accommoder quelques

 HENRI II.

1547.

Le Parlement verifie & limite les pouvoirs du Legat.

HENRI II.
1547.

procès ; qu'il ne souffriroit pas cependant , que les Resignans retinssent pour leur pension tous les fruits du Bénéfice , ni que ceux qui possedoient ces Bénéfices , en aliénassent le fond , pour quelque raison , ou par quelque traité que ce pût être. Au cas même que ces Bénéfices ne dépendissent d'aucune juridiction de ce Royaume , & dépendissent immédiatement du Saint Siege , qu'il seroit obligé de nommer des Juges du Royaume , qui après avoir examiné le fait , suivant les regles du droit , prononceroient définitivement. Qu'il ne pourroit conférer aucune Abbaye, ni aucun Prieuré de l'un, & & l'autre sexe , ni en titre , ni en commende , soit à vie , soit à tems , sans la nomination du Roi , suivant les conventions faites avec le Pape Leon X. Qu'il ne pourroit non plus nommer aux bénéfices vacans , au préjudice de l'indult accordé aux membres du Parlement de Paris. Qu'il n'exerceroit aucune juridiction sur les sujets du Roi , pour les crimes de faux , pour les usures , ou les séparations de mari & de femme , pour les répétitions de dot , & pour la restitution des biens usurpez par de faux contrats. Qu'il ne connoîtroit point du crime de la nouvelle secte , en cas qu'elle troublât le repos public , quand il ne s'agiroit que du fait (puisque la connoissance en appartient au Roi , & à ses officiers) & qu'il n'auroit aucun pouvoir d'absoudre de ces sortes de crimes , si ce n'est pour le fore intérieur & pénitentiel. Qu'il n'accorderoit point aux Religieux , & aux Abbez & Prieurs réguliers , la permission de tester , contre les coutûmes , les droits du Royaume , & les Arrêts du Parlement. Qu'il ne dérogeroit point au droit des Ordinaires ou des Patrons , qui nomment aux Bénéfices. Que les dispenses qu'il donneroit , ne porteroient aucun préjudice aux usages & aux privileges des Eglises Cathedrales & Collegiales , que les Papes avoient accordez à la priere des Rois. Qu'il ne pourroit donner à une seule personne plus d'un bénéfice dans la même Eglise. Qu'il n'auroit point la liberté de prolonger aux exécuteurs d'un testament le tems fixé par la loi. Qu'il ne pourroit convertir les legs pieux en d'autres usages , que ceux que la volonté du testateur auroit prescrits ; à moins qu'on ne pût exécuter absolument ses volontez , ou qu'on fit de ces legs un échange équivalent qui répondît aux intentions du testateur. Qu'il ne pourroit déroger à la regle *De veresimili notitia & publicandis*
resigna-

resignationibus. Qu'il ne pourroit traiter pour les fruits des bénéfices avec ceux qui s'en seroient emparez, ni les leur abandonner entièrement, parce que ces fruits doivent retourner au profit des Eglises dont ils sont provenus. Que dans les bulles de la collation des bénéfices qui auroient été résignées, il n'ordonneroit point qu'on leur ajoutât foi, indépendamment de la procuracion de celui qui auroit résigné. Qu'il n'useroit point dans ses bulles de la clause *anteferri*, ou autre semblable, au préjudice du droit acquis à un autre. Qu'il n'évoqueroit point à foi les causes ecclésiastiques, & qu'il n'en connoîtroit point, contre le chapitre *de Causis*; qu'il n'auroit pas même le pouvoir de mettre la chose en sequestre: Que dans les crimes, qui ne sont point vraiment ecclésiastiques, quoique mixtes, il n'auroit droit d'informer que contre les ecclésiastiques, & nullement contre les laïcs: Que pour des crimes purement ecclésiastiques, il ne pourroit condamner les laïcs, mais seulement les ecclésiastiques à une amende pécuniaire; pourvu qu'il ne s'éloignât point des regles de l'Eglise, & des Saints Decrets des Conciles, compris dans la censure Canonique: Qu'il ne pourroit accorder la réhabilitation, ni la rescision des contrats passés entre les laïcs: Qu'il ne pourroit non plus connoître des écrits qui donnent droit d'action, quand même les contractans seroient ecclésiastiques; ni d'aucun contrat passé entre des laïcs ou des ecclésiastiques, si le contrat portoit une obligation personnelle, & s'il avoit été fait pardevant Notaire: Qu'il ne pourroit relever d'infamie les personnes qui en seroient notées, excepté les ecclésiastiques, pour ce qui concerne les ordres, & les dignités de l'Eglise: Qu'il ne souffriroit point que ceux qui auroient résigné leur bénéfice sous pension, pussent la transférer à d'autres: Qu'en sortant du royaume il ne jouïroit plus de la collation des bénéfices, dont le droit étoit attaché à sa résidence; & qu'avant de partir, il seroit tenu de remettre les actes de sa légation entre les mains de quelque personne d'un rang distingué, & d'un mérite reconnu. Enfin, qu'il se conformeroit en tout aux saints Decrets, aux conventions faites entre les Rois & les Papes, aux Conciles œcuméniques, aux droits, aux immunités, & aux libertés de l'Eglise Gallicane, aux usages des Universités & des écoles publiques, & qu'il en signeroit de sa main la promesse

HENRI II.

1547.

HENRI II.
1547.

authentique. Fait au Parlement le vingt-troisième de Juin.

Le Roi étoit à Anet (maison superbe qu'il avoit fait bâtir pour la duchesse de Valentinois) lorsque la reine d'Ecosse le fit solliciter par l'évêque de Rossen, de lui envoyer en diligence une armée, pour soutenir les Ecossois fideles, abattre les chefs de la faction qui lui étoit contraire, & vanger le meurtre de David de Beton cardinal de saint André. Le Roi sur le champ dépecha Charles d'Humieres sieur de Contay, & Philippe de Maillé-Brezé, Gentilshommes de la chambre, à Guillaume Stroffi, avec une instruction très ample, & un ordre de faire voile au plûtôt en Ecosse. Ce fut aussi à Anet que l'on traita de l'alliance avec le Pape. On écrivit sur ce sujet à François de Rohan sieur de Gié, ambassadeur de France à la Cour de Rome. On dépêcha en même-tems à Rome Lancelot Carles évêque de Riez, pour y conferer avec l'Ambassadeur, & avec André Guillard du Mortier, que le Roi peu de tems auparavant avoit aussi envoyé à Rome. Ils eurent ordre, au cas que les conditions fussent agréées du Pape, d'aller en diligence à Venise en faire part au Senat; après en avoir communiqué avec Jean de Morvilliers ambassadeur de France en cette République.

Ambassade
d'Angleterre.

Cependant les ambassadeurs d'Angleterre eurent audience. François de Briand, qui portoit la parole, après avoir fait au Roi le compliment ordinaire sur son avènement à la Couronne, lui fit deux propositions; la premiere d'acquitter le paiement, dont il étoit convenu sept ans auparavant par le traité d'Ardres; & la seconde, de declarer s'il vouloit ratifier le traité fait à Londres peu de tems avant la mort du feu Roi par Antoine Iscalin d'Adhemar, dit le capitaine Poulin. Par les conventions de ce traité, les Anglois avoient la liberté de fortifier Boulogne, & toutes les places du Boulonois, sans qu'il fût permis aux François de s'opposer ou de nuire en aucune maniere à ces fortifications. A ces deux propositions, l'Ambassadeur ajoûta des plaintes contre la mauvaise foi des Ecossois, qui sans avoir aucun égard aux traités, refusoient de donner en mariage à Edoüard roi d'Angleterre, Marie héritiere d'Ecosse, qui lui avoit été solennellement promise avant la

¹ Ce traité fut fait le 7. de Juin 1546. sur les limites d'Ardres & de Guines. V. du Tillet p. 403. de l'édition de Paris 1618. 40.

mort d'Henri , du consentement de tous les états généraux du Royaume. Il exagéra leur perfidie , qui les engageoit à fomenter de cruelles divisions entre deux nations voisines , plutôt que de s'unir par une paix solide , en gardant leur parole , & en accomplissant un mariage si convenable , qui seroit entr'eux le noeud d'une étroite alliance. Les Anglois conclurent enfin , en suppliant le Roi de ne point épouser les intérêts de ses alliés dans une cause si injuste.

On leur répondit en premier lieu ; Que le Roi ne vouloit point ratifier le traité de paix fait par le capitaine Poulin , parce qu'il contenoit plusieurs articles peu conformes à l'équité , & très contraires aux intérêts de la France : & qu'il refusoit d'approuver ce traité avec d'autant plus de raison , que le Roi son pere ne l'avoit jamais voulu ratifier. En second lieu , Que le Roi ne s'éloignoit point de faire le paiement dont on étoit convenu , pourvû qu'en le faisant on eût égard à l'équité : que cette équité vouloit , qu'avant d'entrer en paiement , on convînt de quelle maniere , en quel tems , & par qui l'on remettroit à la France la ville de Boulogne , pour laquelle on s'étoit engagé à ce paiement. A l'égard des plaintes qu'ils faisoient des Ecoffois ; on répondit que les Ecoffois avoient aussi leurs sujets de plainte contre les Anglois , & que les vœux du Roi étoient de voir ces deux nations s'accorder. Qu'au reste , il ne refuseroit point de secourir ses alliez & ses amis dans le besoin ; puisque ce n'étoit point contrevenir à la trêve concluë entre la France & l'Angleterre.

Il s'éleva dans ce même tems une dispute sur les limites du Boulonois. On étoit convenu que la marée de la pleine lune serviroit de borne du côté de nos fortifications ; & qu'une ligne tirée depuis la source de la riviere , qui arrose le pays & qui a son embouchure environ trois cens pas au dessous de la ville de Boulogne , termineroit le territoire de l'autre part. Mais les Anglois prétendans que la source de la riviere étoit au-delà du mont Hulin , & les nôtres soutenant le contraire ; les premiers se faisirent de tous les bourgs & villages sur lesquels on n'étoit point d'accord. Le Roi qui craignoit que cet acte d'hostilité ne fût le commencement d'une guerre ouverte , dans un tems où il avoit ses raisons pour observer la trêve , & qui d'ailleurs ne pouvoit dissimuler cette injure , résolut d'user simplement de représailles ,

HENRI II.

1547.

_____ sans déclarer la guerre aux Anglois. Pour cet effet il donna ordre à François de Montmorency, seigneur de la Rochepot, lieutenant du duc de Bourbon en cette Province, d'envoyer Jean d'Estrées à la tête de la garnison de Deures reprendre sans bruit ce que les Anglois avoient pris. Les Ambassadeurs en firent leurs plaintes au Roi, qui d'Anet étoit retourné à S. Germain. Pour éloigner tous les prétextes de la guerre, il fut résolu que l'on choisiroit trois arbitres de part & d'autre, qui se transporteroient sur les lieux, & examineroient les conventions du traité, afin de terminer, s'il étoit possible, tous ces différends à l'amiable. Après bien des délibérations & des délais inutiles, il fut enfin arrêté que chacun garderoit ce qu'il avoit en sa puissance; condition qui nous fut avantageuse, puisque nous venions de recouvrer ce que les Anglois avoient pris.

Environ ce tems-là, le Roi qui étoit allé chasser à Chantilly, maison très agréable & bien située¹, y reçut l'Ambassadeur de l'Empereur, qui l'informa de la défaite des Confédérez d'Allemagne, dont nous aurons occasion de parler dans la suite, & de la prise de l'Electeur de Saxe. Il fit même voir au Roi une botte prodigieuse de ce Prince, qu'on disoit lui avoir été tirée après le combat: trait ridicule de la vanité Espagnole, que j'aurois volontiers passé sous silence, si Charle de Lorraine ne l'avoit inseré dans les mémoires de cette année qu'il a écrits. En conséquence de cet événement, le Roi envoya vers tous les Princes & toutes les Puissances de l'Empire, pour les exhorter à défendre leur liberté, & s'engagea à les secourir de ses finances & de ses troupes. Il se rendit ensuite à Reims le 27. de Juillet, pour y être sacré, suivant la coutûme de ses ancêtres. Comme on a des relations publiques de cette cérémonie, & que d'ailleurs Jean Sleidan, écrivain très exact, en a fait une ample description, je n'en parlerai point ici.

Peu de mois auparavant le colonel Sebastien Voghelsberg avoit levé en Saxe, au nom du Roi, dix compagnies d'infanterie: mais l'Empereur craignant que ce ne fût contre lui, suspendit pour lors le dessein qu'il avoit formé d'assiéger Magdebourg. L'intention du Roi en ordonnant ces levées, étoit

¹ C'est aujourd'hui une maison magnifique, sur tout pour les Jardins & les eaux. Elle a appartenu au conné-

table Anne de Montmorenci. Elle appartient aujourd'hui à M. le Duc de Bourbon.

d'empêcher que rien ne troublât la cérémonie de son sacre , & de se précautionner contre les mouvemens que les Anglois auroient pû faire. Ces raisons cependant ne furent pas suffisantes pour sauver le colonel Voghelsberg, qui fut pris , & à qui l'Empereur fit faire le procès , pour avoir servi un Prince étranger , contre les loix expressees de l'Empire , qui le défendent sous peine de la vie , & de la confiscation de tous les biens. Le Roi escorté de ses troupes Allemandes vint à Villers-Cotteretz¹ , d'où il fit son entrée à Compiègne. Il y reçut la nouvelle de l'heureux succès de ses armes en Ecoffe , par Leon Strossi même , qui avoit été le chef de cette expédition. Il reçut aussi les deux barettes de Cardinal , que le Pape lui avoit envoyées par son Legat de S. George ; l'une pour Charle de Bourbon évêque de Saintes, son cousin : & l'autre pour Charle de Lorraine archevêque de Reims. Ces deux Prélats les reçurent des mains de Sa Majesté avec les cérémonies ordinaires en pareilles occasions. Le Roi laissa ensuite la Reine grosse à Compiègne , & se rendit à Amiens & à Abbeville , où il fut reçu magnifiquement & avec de grandes démonstrations de joye.

Les Anglois , sous prétexte de fortifier le port de Boulogne , élevoient avec de grands travaux un môle à l'entrée du port. Gaspard de Coligny , seigneur de Châtillon , colonel de l'infanterie Françoisè , qui commandoit les Forts , que le Roi François avoit fait élever après avoir perdu la ville de Boulogne , voyant que les Anglois contrevenoient au traité , en écrivit au Roi , qui donna sur le champ ordre à son Ambassadeur en Angleterre , d'en porter ses plaintes aux Tuteurs d'Edouard. On traîna les choses en longueur , afin de favoriser la diligence des ouvriers que l'on pressoit extrêmement ; on répondit enfin que ce n'étoit point contrevenir au traité , de construire un ouvrage pour la commodité du port & la sûreté de la navigation. L'Ambassadeur eut beau représenter que la navigation n'étoit point le but de ce travail , puisqu'on avoit déjà placé de grosses pieces de canon sur ce môle , qui étoit d'une hauteur & d'une largeur si grandes qu'il pouvoit aisément contenir un grand nombre de soldats dans des casernes bâties exprès , & qu'il dominoit jusques sur nos forts. Comme le Roi ne put tirer

¹ Autrement Villiers - côte de Retz.

HENRI II.
1547.

Le Roi fait
bâtir le fort
de Chatillon
près de Bou-
logne.

aucune raison de cette conduite des Anglois, il s'avança vers Montreuil, ensuite vers Estaples & vers Hardelot, places que son pere avoit fortifiées, & dont le Roi, par l'avis de ses officiers de guerre, répara les défauts & augmenta les fortifications. En voyant sur son chemin les campagnes brûlées & ravagées, il ne put s'empêcher de gémir, & fit un vœu, qu'il s'engagea d'accomplir, en cas qu'il pût chasser l'ennemi, & rendre la paix à ce pays ruiné : il s'en acquitta depuis religieusement, après qu'il eut recouvré Boulogne.

Cependant il envoya devant lui le Connétable & le duc d'Aumale, chefs de son conseil de guerre, pour examiner les endroits propres aux fortifications. Il les suivit de près lui-même, accompagné des Cardinaux d'Este & de Lorraine; & comme jusques là les négociations avoient été sans succès de part & d'autre, on résolut d'opposer un Fort au môle que les Anglois avoient construit dans la mer. Par l'avis de Châtillon, on choisit pour le bâtir une colline qui commandoit sur le port & sur le môle, & ce fort fut appelé le Fort de Châtillon, du nom de son auteur. Du haut de cette éminence le canon étoit braqué contre le port, & pouvoit aisément en fermer l'entrée aux vaisseaux qui venoient d'Angleterre; avantage qu'on ne pouvoit retirer des autres Forts bâtis par le roi François, à cause de leur trop grand éloignement. Le Roi se transporta de-là sur le mont S. Etienne, pour y considerer les fortifications du mont S. Lambert. Après avoir disposé quelques troupes Allemandes dans ces postes, il se rendit le même jour à Saumery, de Saumery à Deures, de Deures à Ardres, où il s'arrêta quelque tems à examiner le Fort commencé au mont Hulin, & la source de la riviere de Liene, qui avoit donné lieu à tous ces differends. Ensuite il continua sa route par Terrouëne, Hedin, Auxi, Dourlens, & Corbie, marchant souvent sur les terres des ennemis, & se rendit enfin à Montdidier, d'où il repassa à Compiègne, pour y prendre la Reine, & s'en retourner à S. Germain par Lisle-Adam.

Duel de
Jarnac & de
la Chateigneraye.

Durant le séjour que le Roi fit à S. Germain, il s'éleva une grande querelle entre deux jeunes seigneurs de la Cour, dont l'un se nommoit Guy Chabot de Jarnac, & l'autre François de Vivonne de la Chateigneraye. Jarnac vivement offensé par la Chateigneraye lui avoit donné un démenti, affront, qui,

selon notre maniere de penser , exige un combat & ne peut se laver que par le sang. Ils en vinrent donc à un duel, avec la permission du Roi , qui se déclaroit ouvertement pour la Châteigneraye : ce qui engagea le duc d'Aumale à se ranger de son côté , pour mieux faire sa cour. Le Connétable au contraire favorisoit secrettement Jarnac ; mais craignant de s'attirer l'indignation du Prince , il se contenta d'engager Claude Gouffier , sieur de Boissi , grand Ecuyer de France , à servir de second à son ami ; pour lui il demeura neutre , & comme juge du combat. Ces deux Gentilshommes combattirent d'une maniere solempnelle , & comme sur un théâtre , en presence du Roi & de toute la Cour. Le succès de ce combat fit voir manifestement que la victoire ne dépend ni de la force , ni de l'adresse du corps , ni de la faveur des Princes , mais uniquement de la volonté de Dieu. Car la Châteigneraye , que tout le monde connoissoit pour avoir été l'agresseur , & que son orgueil présumptueux flattoit de l'esperance d'une victoire certaine , fut vaincu par son ennemi , qui se confiant moins dans ses forces , que dans la justice de sa cause , avoit humblement imploré le secours du Ciel. La Châteigneraye fut blessé dans la jointure du genoüil , & mourut bien-tôt après de sa blessure , ou du dégoût qu'il conçut pour la vie ; car il ne voulut jamais souffrir qu'on arrêtât le sang de sa playe. Le Roi fut si sensible à cet événement , auquel il ne s'attendoit pas , qu'il fit serment de ne jamais permettre aucun duel à l'avenir. Bien des gens ont observé que la fin tragique de ce regne répondit aux funestes présages sous lesquels il avoit commencé ; car le Roi , qui contre les loix de son devoir , avoit permis un combat sérieux & sanglant , fut tué dans un combat de plaisir , au milieu des réjouissances publiques.

Le Roi partit de Saint Germain pour aller à Saint Maur , laissant à sa main droite Paris , où il n'avoit pas encore fait son entrée. De Saint Maur , il se rendit le seize de Septembre à Fontainebleau pour y passer l'hyver. Bien-tôt après on y ratifia la trêve entre la France & l'Angleterre. Vers ce même tems la Reine Catherine accoucha d'une fille le douze de Novembre. Quatre ans auparavant elle avoit mis au monde le 27 de Janvier François Dauphin , & l'année , d'après Elisabeth , née l'onze d'Avril. Le Roi fit prier par son Ambassadeur les

HENRI II.

1547:

HENRI II.
1547.

Affaires
d'Ecosse.

cantons Suisses de vouloir être les parrains de sa fille. Pour répondre à l'honneur que le Roi leur faisoit, ils envoyèrent des Ambassadeurs, qui donnerent à la jeune Princesse le nom de Claude. Elle eût pour maraines Marguerite sa tante, qui fut depuis mariée à Emanuel Philibert duc de Savoye, & Jeanne fille d'Henri Roi de Navarre.

Comme nous avons promis de parler de la mort du cardinal de Saint-André, & de l'expédition de Leon Strossi en Ecosse, il est à propos d'entrer dans le détail de ces grands événemens. L'Ecosse, après la mort de Jacque V. se trouva divisée en deux factions contraires; l'une des Ecoffois qui favorisoient le parti d'Angleterre, l'autre de la Reine doüairiere, & du cardinal de Saint-André. Jâque Hamilton fut déclaré Viceroi; mais son peu de capacité ne répondant pas à la place éminente qu'il occupoit, & faisant craindre un entier bouleversement de l'État, la Reine & le Cardinal de concert, firent venir de France Matthieu Stuart, comte de Lénox, qui fut chargé par le Roi François I. de veiller sur les interêts, & la tranquillité du Royaume. Stuart à son arrivée se mit à la tête du parti Ecoffois, & se rendit par là suspect à la Reine & au Cardinal, qui avoient eu l'adresse d'attirer le Viceroi dans le leur, & qui eurent aussi l'habileté d'amuser long-tems Stuart par l'espérance d'épouser la Reine; mais en même tems ils travailloient à le perdre par leurs calomnies dans l'esprit du Roi très-Chrétien. Le comte de Lénox ne voyant plus aucun jour pour se justifier à la Cour de France des crimes qu'on lui imputoit, après avoir eu un entretien sans succès avec le Viceroi, prit le parti de se retirer en Angleterre auprès d'Henri VIII. qui le reçut avec honneur, & lui donna même en mariage Marguerite Douglas, sœur de Jâque dernier Roi d'Ecosse, & fille du comte d'Angus, & de la sœur d'Henri. Après la retraite du comte de Lénox, la Reine doüairiere, qui se désoit de la legereté du Viceroi, & qui craignoit avec raison qu'il ne fit usage de la pleine autorité que lui laissoit la fuite de son rival, résolut de se réconcilier avec les chefs de la faction Ecoffoise.

De son côté le Roi d'Angleterre profitoit de ces troubles domestiques, pour faire chaque jour de nouveaux progrès, & abaisser l'anation Ecoffoise. Archambauld Douglas comte d'Angus
ranima

ranima le courage du Viceroy , qui avoit lâchement pris la fuite deux fois , pour se dérober au péril. Il le fit résoudre à faire tête aux Anglois , & lui répondit de la fidelité de la Noblesse , par qui le Viceroy se plaignoit d'avoir été trahi. A sa persuasion , il reprit courage , & dans le combat suivant , qui se donna près d'Ildbouurg , il remporta la victoire ; tailla les Anglois en pieces , & rendit à sa nation une partie de la gloire qu'elle avoit perduë par les défaites précédentes. On fut surtout redevable de l'heureux succès de cette bataille à la valeur du comte d'Angus , de Norman de Lesley , fils du comte de Rothesse , & de Walter Scot , qui se signalerent par des prodiges de bravoure.

On ne scauroit aussi louer assez la conduite de Montgomeri , que le Roi de France vers ce même tems avoit envoyé en Ecosse , où il arriva le trois de Juillet 1545. Il étoit , comme je l'ai déjà dit , ennemi mortel de Lénox. Après s'être exactement informé des calomnies que le cardinal de Saint-André avoit inventées pour perdre ce Comte ; il ne se contenta pas de faire de séveres réprimandes au Cardinal , qui par une si noire perfidie avoit privé le Roi d'un homme de cette considération , & avoit réduit un innocent à chercher un azile chez les ennemis ; mais de retour en France , au commencement de l'hyver , où il rendit compte au Roi de son voyage , il fit encore mettre en liberté Jean Stuart d'Aubigny frere du comte de Lénox , qu'on avoit arrêté sans être entendu : exemple rare d'une générosité vraiment héroïque , & d'une probité parfaite , qui porterent Montgomeri à sacrifier sa haine & sa vengeance à l'équité , & à la défense d'un ennemi malheureux.

Cependant le Cardinal , qui s'étoit rendu maître du Gouvernement , s'étoit entierement assujetti le Viceroy , dont il retenoit le fils en ôtage au château de Saint-André , n'osant se fier à l'inconstance du pere. Après avoir si bien pris ses mesures , il parcouroit le Royaume avec toute sorte de liberté , faisoit informer contre les Sectateurs de Luther , dont le nombre se multiplioit en Ecosse , & donnoit cette commission à des ecclésiastiques. Il fit surtout éclater son animosité contre le ministre Claude Wishart , que le peuple affectionnoit , & qui logeoit chez Jean Cocborn , à quatre lieues d'Edimbourg. Malgré les vives sollicitations du Cardinal ,

HENRI II.

1547.

Cocborn ne pouvant se résoudre à lui livrer son hôte, qu'il tâchoit de sauver par de longs délais ; le Cardinal enfin vint de nuit avec le Viceroy investir la maison. Tous ses efforts furent néanmoins inutiles, jusqu'à ce qu'il eût envoyé chercher Jâque Hepburne, comte de Bothwell, qui étoit dans sa Terre peu éloignée de là. Celui-ci se fit rendre le Ministre, après avoir engagé sa parole, qu'il ne lui feroit fait aucun mal. Ceci se passa au mois de Janvier de l'année suivante. Cependant contre la foi des paroles données, l'infortuné Wishart fut aussi-tôt livré entre les mains des Ecclésiastiques, & transferé d'Edimbourg à Saint-André.

Supplice de
Wishart mi-
nistre Protec-
tant.

Sur les remontrances que David Hamilton de Preston fit au Viceroy, qu'il somma de faire garder la parole donnée au ministre prisonnier, & de le retirer des mains de ses ennemis, le Viceroy écrivit au Cardinal, pour le prier de ne rien précipiter, & de suspendre le jugement de cette affaire jusqu'à son arrivée. Le Cardinal jugeant bien par cette lettre, qu'un plus long délai ne serviroit qu'à sauver un homme, dont le sort interessoit le peuple, il se hâta de lui faire faire son procès, & de le faire condamner à mort. Après sa condamnation, Jean Wignram pria le Cardinal, au nom du criminel, de lui permettre de communier, avant que d'aller à la mort ; mais le Cardinal ayant pris l'avis de quelques évêques, répondit qu'un hérétique obstiné, & condamné par l'Eglise, ne devoit avoir aucune part à ses graces. Wishart informé d'une si dure réponse, & se voyant quelque-tems après invité à déjeuner par les domestiques du Gouverneur, qui s'étoient pour cet effet assemblez sur les neuf heures, profita de cette occasion. Les voyant disposés à l'écouter, il leur fit, suivant la doctrine de Luther, une courte instruction sur l'usage de la cène, & prenant le premier du pain & du vin, il leur en donna ; puis il prit congé de l'assemblée. Il fut de là conduit au supplice, & lié sur le bucher à un poteau, vis-à-vis du Cardinal, qui repaissoit ses yeux de ce cruel spectacle, à une fenêtre parée de coussins & de tapis de velours. Lorsque la flâme du bucher commença à s'élever, le Gouverneur voulant exhorter le patient à souffrir courageusement ; *Ces flâmes, répondit-il, sont à la verité, bien douloureuses au corps, qu'elles réduisent en cendres ; mais elles ne scauroient donner aucune atteinte à l'ame. Au reste,*

ajoutat-il , *ce fier spectateur , qui d'un lieu élevé semble insulter à notre supplice avec tant d'arrogance , périra dans peu de jours avec une ignominie égale à son orgueil.* A peine eut-il prononcé ces paroles qu'on l'étrangla.

L'événement justifia sa prédiction. Le Cardinal , qui étoit autant haï du peuple & de la Noblesse , que considéré des Ecclesiastiques , eut par hazard quelque démêlé sur un sujet léger avec Norman Lesley , dont nous avons déjà fait mention , & qui lui avoit rendu de grands services. Lesley ne ceda qu'avec peine au Cardinal , qui de son côté prit avec lui de certains engagements. Lesley en demanda l'exécution au Cardinal , quelques mois après ; ils s'échauffèrent insensiblement dans leur entretien , qui dégénéra en contestation , puis en querelle , enfin en une rupture ouverte. Outré de se voir joué par le Cardinal , Lesley fit part de son ressentiment à ses amis , & les engagea sans peine à conjurer la mort de son ennemi. Il alla donc à saint André vers le 7 de Mai , suivi seulement de cinq hommes , de peur de donner quelqu'ombrage ; mais il avoit eu la précaution de se faire prévenir par dix autres , qui d'intelligence avec lui se logerent en differens quartiers. Le Cardinal étoit alors occupé à faire fortifier le château , & pressoit si fort cet ouvrage , qu'il y faisoit travailler jour & nuit. Comme on ouvrit la porte à la pointe du jour , pour faire entrer les ouvriers , deux des conjurés , qui s'étoient embusqués dans une petite maison voisine , se saisirent du portier. Au signal dont ils étoient convenus , leurs compagnons accoururent à eux & entrèrent tous sans bruit. Alors quatre se détachèrent de la troupe , pour aller garder la porte de la chambre du Cardinal ; les autres se saisirent des domestiques , & de tous les gens de la maison , qu'ils surprirent encore dans le sommeil , & les menaçant de ne leur faire aucun quartier , s'ils faisoient le moindre bruit , ils les mirent hors du château , sans leur faire d'autre mal. Ils allerent ensuite à la chambre du Cardinal , frapperent à la porte , se nommerent , & promirent de ne lui faire aucune insulte. Mais à peine furent-ils introduits , qu'ils se jetterent sur lui , & le percerent de plusieurs coups. Comme ses amis , reveillés au bruit de cet accident , semoient l'alarme de tous côtés , Lesley , pour appaiser le tumulte , fit exposer le corps sanglant du Cardinal à cette même fenêtre , où

HENRI II.

1547.

Le Cardinal de Saint André est assassiné.

HENRI II.
1547. peu de jours auparavant on l'avoit vû jouir inhumainement du supplice de Wishart. Ainsi fut accomplie la prédiction de l'infortuné ministre.

Après que le premier tumulte eut été appaisé , on ajourna les meurtriers , pour venir rendre compte de leur action ; mais ils refuserent de comparoître. On les condamna par contumace , & le Viceroy fut chargé de les poursuivre par la voye des armes ; mais il ne put les forcer dans la forteresse où ils s'étoient retranchés , & il fut bien-tôt contraint d'en lever le siège. Les Rebelles ravagerent tous les environs , malgré les remontrances de Jean Cnox , qui les menaçoit de la vengeance divine. Les Anglois d'un autre côté passerent la riviere de Solway , qui sépare l'Angleterre de l'Écossé , pillèrent & brûlerent le pays ennemi , où ils répandirent une consternation générale , & mirent dans un étrange embarras le Viceroy , qui ne sçavoit où il devoit le plutôt porter ses armes. Enfin à la sollicitation de Robert Maxwell , dont les terres étoient les plus exposées , il mena ses troupes vers la frontiere , & campa sur la riviere de Megalland. Il fut d'abord assés heureux pour chasser les Anglois du château de Lage. Il apprit en même-tems l'arrivée de la flote de France , composée de vingt-une galeres , qui avoit abordé à la pointe de S. Ebbes. Cette nouvelle le fit retourner sur ses pas. Après avoir conféré avec Leon Strossi , qui commandoit la flote , il alla tout à coup investir la Citadelle de S. André , & avec tant de diligence , que bien des gens de la garnison qui se trouverent dehors , ne purent y rentrer , & que plusieurs personnes que leurs affaires particulieres y avoient conduites , y furent renfermées avec les rebelles.

Une attaque si imprévüe déconcerta étrangement les assiegez , qui se virent bien-tôt ferrez de près , & réduits aux dernieres extrémitez , par le canon qui avoit déjà fait une large brèche à la muraille. Un péril si pressant , & la colere du Viceroy , dont ils avoient tout à craindre , les porterent enfin à se rendre à Leon Strossi , le trentième de Juillet , après quatorze jours de siège , à condition d'avoir la vie sauve. Strossi fit entrer ses troupes dans le château qu'elles pillèrent , & qui bien-tôt après fut démoli par l'avis du Conseil ; il y fit un riche butin , de l'argent & des meubles du Cardinal , que les conjurez n'avoient point encore enlevez. Ensuite il fit voile vers

la France, emmenant avec lui ceux qui s'étoient rendus, & dont une partie fut mise aux fers. Les Anglois portèrent leurs plaintes au Roi, au sujet de leurs prisonniers que l'on retenoit en France dans les prisons; mais on leur fit réponse, que s'il avoit été permis au Roi d'envoyer des troupes en Ecosse pour la conservation de ce Royaume, sans contrevvenir à la trêve, il lui étoit aussi permis d'user du droit de la guerre sur les prisonniers, de quelque nation qu'ils fussent.

Cependant on apprit que les Anglois faisoient de grands préparatifs & se dispoient à entrer en Ecosse, & à demander au Vice-roi l'exécution du traité, par lequel il s'étoit engagé à donner l'héritière du Royaume en mariage à Edouard fils d'Henri VIII. Les Ecossois eurent ordre aussi-tôt de prendre les armes, & s'assemblerent en grand nombre sur les bords de la riviere d'Esk, qui traverse la Province de Lothen, où ils se posterent pour attendre l'ennemi. Ils eurent d'abord quelque avantage dans de simples escarmouches, & ce foible succès leur inspira tant de présomption, qu'ils alloient impunément braver les ennemis jusqu'à la tête de leur camp. Les Anglois après avoir long-tems souffert ces insultes, détacherent enfin un gros de cavalerie commandé par Milord Grey, & fondirent brusquement sur les Ecossois, qui ne s'attendant pas à un si rude choc, furent aisément défaits, par le désordre & la confiance où les entretenoit leur témérité. Huit cens restèrent sur la place ou furent pris, & la victoire des Anglois auroit été complete, si quelques-uns de leurs principaux chefs, poursuivant les fuyards avec trop de chaleur, n'eussent été faits prisonniers. La cavalerie Ecossoise fut si maltraitée en cette rencontre, que depuis elle ne s'est distinguée en aucune occasion.

Avant d'en venir à un combat décisif, les Anglois qui étoient campez à Preston, essayèrent de gagner, s'il étoit possible, les Ecossois par la douceur, & leur firent par écrit les propositions suivantes : Qu'ils les prioient d'abord de se souvenir que les deux armées étoient Chrétiennes, & que ce n'étoit ni l'intérêt, ni la haine, ni la jalousie, qui avoient excité cette guerre; mais le seul motif d'établir une paix solide entre deux peuples, qui malgré leur proximité, n'avoient encore pû s'accorder, & dont le mariage, que l'on souhaitoit, seroit le lien indissoluble. Qu'on ne pouvoit s'étonner assez, que ce mariage

HENRI II.

1547.

HENRI II.
1547.
promis & approuvé par leurs propres chefs, les engageât à prendre les armes, dont le succès est ordinairement funeste aux vainqueurs mêmes, plutôt que de garder la foi d'un traité si favorable aux deux nations. Qu'ils n'ignoroient pas combien d'inconveniens entraîne une alliance étrangere; & qu'il étoit de leur intérêt de s'instruire par l'exemple d'autrui. Que les Anglois malgré l'équité de leurs prétentions, en relâcheroient volontiers quelque chose, si les Ecoffois étoient assez sages pour incliner à la paix, & qu'ils se contenteroient de laisser la jeune Reine entre les mains de ceux qui l'élevoient, jusqu'à ce qu'elle fût en âge de pouvoir, avec le consentement des Seigneurs, se choisir elle-même un mari. Que cependant toute hostilité cesseroit de part & d'autre, & que, sans transporter la Reine dans les pays étrangers, on ne feroit aucun traité de mariage avec le Roi de France, ou avec quelqu'autre Prince que ce fût. Les Anglois ajoûtoient, que si les Ecoffois leur donnoient des assurances solennelles de ne point contrevenir à ces articles, ils se retireroient sur le champ de l'Ecosse, sans coup ferir, & que suivant l'avis des arbitres intègres que l'on choisiroit, ils répareroient tous les dommages qu'ils avoient pû faire.

Ces conditions étoient trop raisonnables pour ne pas entraîner les suffrages du plus grand nombre; mais afin d'éloigner la paix, à laquelle tout sembloit se disposer, Jean frere du Viceroy (par le moyen duquel il avoit obtenu l'archevêché de Saint André depuis la mort du Cardinal) ayant entendu la lecture de cet écrit, jugea à propos de le supprimer, & fit adroitement insinuer par ses partisans le même avis à son frere. Ainsi le Viceroy, homme d'un génie borné, consentit non seulement à la suppression de cet écrit, mais permit encore qu'il se répandît un bruit tout contraire à ce qu'il contenoit, & que l'on publiât que les Anglois étoient venus dans le dessein d'enlever la Reine, & de subjuguier tout le Royaume. Ces faux bruits furent autorisez par la perfidie des principaux ministres, qui se jouant de la vaine crédulité du Viceroy, le flattoient de l'esperance d'une victoire certaine, & le rendoient insensible aux sages remontrances de ceux qui lui donnoient les meilleurs conseils.

Les Ecoffois
battus par
les Anglois.

Quoique ces nouvelles fussent sans fondement, elles inspirerent néanmoins aux soldats une espee de fureur, qui les fit

voler au combat. Archambauld Duglas commandoit l'avant-garde, George Gourdon l'arriere-garde, & le Viceroy le corps de l'armée. Comme on vint lui dire que les Anglois prenoient la fuite, il envoya ordre à Duglas de faire avancer ses troupes, & un second ordre d'en hâter la marche. L'avis étoit juste; car après le premier choc, la cavalerie Angloise ne pouvant rompre les bataillons Ecoffois, commençoit à lâcher pied, & abandonnoit déjà l'infanterie; mais les cavaliers s'encourageant en partie les uns les autres, en partie animez par leurs capitaines, & rassurez par l'avantage de leur poste, retournerent à leurs rangs. Les Ecoffois plierent bien-tôt à leur tour; car ayant vû par hazard le capitaine Jamboa, à la tête de ses mousquetaires Espagnols, descendre au détour de la montagne, comme pour les prendre en flanc, au lieu de monter tout droit, comme ils devoient faire, ils se détournèrent tant soit peu. Ce seul mouvement fit croire à ceux qui étoient au corps de bataille, que les premiers fuyoient, & les engagea eux-mêmes à rompre leurs lignes, & à prendre la fuite, qui néanmoins ne les sauva pas; car l'armée navale des Anglois qui les battoit en flanc, en fit périr un grand nombre dans leur déroute. L'armée des Ecoffois étoit de trente mille hommes; celle des Anglois étoit beaucoup moins considérable. Ces derniers perdirent au premier feu près de deux cens hommes; mais les Ecoffois y laisserent toute la fleur de leur noblesse, avec un grand nombre de ceux qui les avoient suivis. Il n'y eut d'une si belle armée que les vieilles troupes Ecoffoises qui se retirerent en bon ordre. Cette bataille si funeste à l'Ecosse se donna le dix de Septembre.

Après cette victoire inespérée, les Anglois ravagerent environ trois lieues de pays, & fortifierent les isles désertes de Keith & d'Aymonde, au détroit de Fyrth. Ils s'emparerent aussi du fort de Brogthy au détroit du Tay, & jetterent l'épouvante dans les châteaux de Fastcastle & de Humes, qui se rendirent à leur discretion. Ce fut moins par la force des armes que par une espece d'inhumanité, qu'ils obligèrent la femme du seigneur de Humes de leur livrer cette place; en effet voyant que cette héroïne bravoit tous leurs efforts, & n'étoit pas même ébranlée par les menaces qu'ils lui faisoient de faire mourir son fils, qui étoit leur prisonnier, ils le conduisirent, aux

HENRI II.

1547.

HENRI II.
1547.

yeux de sa mere, sous les murs du château, & y dressèrent un gibet, où ils s'aprêterent à le pendre. A ce spectacle, la mere faisie d'horreur se rendit aussi-tôt aux Anglois, qui se voyant maîtres de cette place, fortifierent encore Lauder, & Rosbourg château ruiné : ensuite comme s'ils eussent été las de leurs exploits, ils retournerent en Angleterre.

Ce départ si précipité donna quelque relâche aux Ecoissois, qui convoquerent une assemblée à Sterlin, où étoient les deux Reines. On lisoit aisément sur le visage de l'Archevêque & du Vice-roi son frere, la honte & le désespoir que leur causoit cette défaite; & malgré la tranquillité apparente qu'affectoit la Reine douairiere, dont on connoissoit la grandeur d'ame, ses discours trahissoient souvent sa douleur: mais au milieu du dueüil public, on étoit persuadé qu'elle goûtoit en secret la consolation de voir le faste & l'orgueil insupportable des Hamiltons humilié. Le Conseil fut d'avis que les Reines se retire-roient à Dunbriton, en attendant qu'on mît ordre aux affaires dans l'assemblée des Etats.

Cependant on envoya des Ambassadeurs au Roi de France, pour lui demander, suivant le traité, du secours contre le Roi d'Angleterre, l'ennemi commun des François & des Ecoissois, & pour le flatter de l'esperance qu'on enverroit en France la jeune Reine, pour y épouser le Dauphin. Les Anglois informez de l'intention de leurs ennemis, entrerent en Ecoffe par deux endroits. Le Comte de Lénox même, comptant sur les secours que lui avoient promis le comte d'Angus son beau-pere, & le comte de Glencarn son ancien ami, se rendit à Dunfreys sur la fin de Decembre. Quoique les promesses de ses amis n'eussent point été suivies de leur effet, il ne laissa pas de faire marcher un détachement vers Drumlanrig, pour essayer d'attirer dans une embuscade Jâque Douglas seigneur de cette ville. Celui-ci découvrit l'artifice, & ne laissa pas néanmoins de s'engager à la poursuite des fuyards avec tant d'imprudence, qu'ayant passé la riviere de Nerith, il se vit sur le point d'être envelopé par un gros d'ennemis, & perdit en se sauvant quantité des siens. Ce petit échec fut d'une grande conséquence; car une terreur panique s'étant emparée de la meilleure partie de la Province de Galloway, tous ses habitans se rendirent aux Anglois, à l'envi les uns des

des autres. Au milieu de tant de troubles, le Viceroy, pour ne point paroître oisif, assiegea le château de Brogthy; mais il fut contraint de lever le siège au bout de trois mois, sans y avoir fait rien de considérable. Il y laissa seulement, en se retirant, Jâque Haliburton avec cent chevaux, pour ravager les environs, & empêcher que cette place, & la garnison que les Anglois y avoient, laissée ne pussent être secourus par terre.

Ce fut environ en ce tems-là qu'arriva le grand changement de la Religion en Angleterre. Thomas Crammer, archevêque de Cantorberi, fit venir Pierre Martyr Vermilio Florentin, qui depuis son exil d'Italie, exerçoit avec beaucoup de distinction l'emploi de Professeur à Strasbourg. Après avoir passé sa première jeunesse dans un monastere de Chanoines Reguliers de saint Augustin à Fiésole près de Florence, il alla d'abord à Padouë se perfectionner dans la langue Grecque, & dans la Philosophie: il passa ensuite à Bologne, où il s'appliqua sérieusement à l'étude de la langue Hébraïque, & de la Théologie. Son érudition qui lui acquit une grande réputation dans son Ordre, l'exposa en même tems à l'envie, & à la haine de ses confreres, qui ne pûrent souffrir la sévérité avec laquelle il les reprenoit. Ainsi, pour se dérober à leurs mauvaises intentions, il fit un voyage à Naples, où par le conseil de Jean de Valdes Espagnol, & le confident de tous ses desseins, il forma secrettement une société composée des dames, & des hommes les plus distinguez de la Noblesse, au nombre desquels on compte Vittoria Colonna, veuve de Ferdinand d'Avalos, marquis de Pescaire, dame d'une piété, d'un mérite, & d'une modestie singuliere. Mais cette association ayant été découverte, & ne trouvant plus à Naples de sûreté, il vint à Luques, où continuant le même projet, il s'associa Emanuel Tremellio de Ferrare, qui enseignoit l'Hébreu, & qui étant Juif d'origine, étoit Chrétien de profession. Il y joignit Celse Martinengo, & Paul Lasitio de Verone, dont l'un étoit professeur en Grec, & l'autre en Latin, avec Jérôme Zanchio de Bergame. Il n'eût pas à Luques une destinée plus tranquille. Afin d'éviter la rencontre du pape Paul III. qui devoit passer par cette ville, à son retour de Bosseto, il se vit obligé d'abandonner entierement l'Italie, pour se retirer à Zurick en Suisse, ayant pour compagnon de voyage

HENRI II.

1547.

Changement
de la Religion
en Angleterre.

HENRI II.
1547.

Mort & élo-
ge de plusieurs
hommes de
Lettres.

VATABLE.

Bernardin Ochin, Siennois, excellent Prédicateur. De Zurich il alla à Bâle, & de là Martin Bucer le fit partir pour Strasbourg, d'où il passa en Angleterre, pour y expliquer publiquement les saintes Ecritures à Oxford, par l'ordre du Roi, qui cassa bien-tôt après les édits du feu Roi son pere au sujet de la Religion, & fit enlever toutes les statues & toutes les images des églises.

Tels furent à peu près les événemens remarquables de cette année, triste d'ailleurs par la perte de deux grands Princes, qui s'étoient déclarez les protecteurs des Lettres, & par celle de quantité de Sçavans, & d'hommes célèbres. De ce nombre fut François Vatable natif d'Amiens, qui mourut le seizième de Mars à Paris, où il avoit enseigné la langue Hébraïque avec un grand succès, & avec l'applaudissement des Juifs mêmes, qui venoient souvent écouter ses leçons, & l'admirer. Il n'étoit pas moins habile dans le Grec que dans l'Hébreu, comme il l'a fait voir par les traductions Latines qu'il nous a données de plusieurs ouvrages d'Aristote. Depuis il quitta l'étude de la Philosophie, pour ne s'appliquer qu'à celle de l'Écriture Sainte. On trouve encore plusieurs écrits sur cette matière qui portent son nom, entr'autres des remarques sur l'ancien Testament, que ses auditeurs ont eu soin de mettre par écrit, lorsqu'il en faisoit des explications publiques : car soit qu'il se laissât dominer par une espece de paresse & d'indolence, qu'on lui a reprochée, soit que la mort ait prévenu ses desseins, il n'a laissé aucun écrit de sa main. Satisfait de sa haute réputation, & des applaudissemens qu'on lui prodiguoit, il borna tous ses soins à perfectionner les plus studieux de ses disciples, auxquels il se fit un plaisir de découvrir les secrets les plus cachez de la langue sacrée. Ceux auxquels il s'attacha le plus, furent Jean de Salignac, gentilhomme de Perigord, & Jean Mercier d'Uzez, qui de tous les Chrétiens a été celui qui a le mieux sçû l'Hébreu. Parmi les éloges que sa reconnoissance l'a engagé de donner à son maître, il assure que Vatable avoit une connoissance parfaite de la nature des vers Hébraïques, qu'on avoit ignorée jusqu'alors, & que le dessein de ce sçavant homme étoit d'en donner quelque jour la méthode au public.

TUSANUS. Jâque Toufan de Reims, illustre professeur en Grec, mourut

aussi à Paris le même jour que Vatable ; comme s'il n'eût pû se séparer en mourant de celui qu'il avoit eu toute sa vie pour collègue & pour émule. Ayant été nommez l'un & l'autre Professeurs Royaux dans le même jour , ils terminerent ensemble une carrière , où ils avoient partagé les travaux & la gloire. Beatus-Renanus de Schlestat ne leur survêcut gueres. Ce fut à Strasbourg où il mourut le 20 Mai , en revenant des bains , dans la soixante & deuxième année de son âge. Sa profonde érudition s'étendoit également sur les belles Lettres , sur l'Histoire ancienne & sur la Theologie. Son esprit étoit si doux , qu'il employa la plus grande partie de sa vie , à trouver les moyens de concilier les esprits sur tous les points de la Religion. Aussi eut-il toujours une grande vénération pour Erasme , qui suivit la même route dans ces fortes de disputes. La mort enleva aussi vers le commencement de cette même année Jean Schoner de Carlstat , qui mourut le 16 de Janvier , dans la soixante & dixième année de son âge , à Nuremberg , où il s'étoit retiré. Il se rendit célèbre par les sçavantes tables Astronomiques , qu'il publia d'après celles de Regio-Montanus ; mais il excella surtout dans l'art de tirer les horoscopes , & de découvrir les plus secrets événemens de la vie¹ par la disposition des astres : science , qu'il enrichit par quantité de belles remarques. Sur la fin de l'année Conrad Peutinger termina à Ausbourg une vie , dont son extrême vieillesse lui avoit ravi depuis long-tems l'usage ; car il étoit âgé de quatre-vingt deux ans. Son mérite & sa naissance le rendirent également recommandable : il sembla revivre parmi les Sçavans par la fameuse table qui porte son nom , & que Velfer a publiée.

Rome perdit vers le même tems Pierre Bembo gentilhomme Venitien , & Jâque Sadolet de Modene évêque de Carpentras , tous deux excellens Ecrivains² en vers & en prose. Mais les ouvrages du premier se ressentent du libertinage de

¹ Il est étonnant qu'un homme d'un esprit aussi solide que M. de Thou donne des éloges à un Astrologue , & appelle l'astrologie une science ; mais le préjugé de ce siècle étoit favorable à cette science chimérique.

² Les ouvrages de Bembo , soit Latins , soit Italiens , ne sont estimables que par la pureté & la délicatesse du

style ; on y trouve peu de génie. Ses poësies sont quelquefois licencieuses. Après avoir été Secrétaire de Leon X. durant 8. ans , il se retira dans sa patrie , pour y cultiver les lettres. Paul III. le fit Cardinal en 1539. On dit qu'il fut sur le point de refuser cette dignité. On trouve ces paroles dans une de ses lettres écrite à un de ses

HENRI II.

1547.

B. RENANUS.

SCHONER.

PEUTINGER.

BEMBO
ET
SADOLET.

HENRI II.

1547.

son tems, & des mœurs dépravées de son maître Leon X. au lieu que le second n'a rien écrit qui ne fût sérieux, & digne du rang qu'il occupoit. Malgré la différence de leurs mœurs, il y eut une espece de conformité dans leur fortune; car le Pape Leon X. à son avènement au souverain Pontificat, les choisit tous deux en même-tems pour être ses secretaires. Ils furent aussi créés ensemble Cardinaux par le Pape Paul III. sous le Pontificat duquel ils moururent: Bembo âgé de soixante & dix-sept ans mourut d'une blessure qu'il se fit au côté, contre une muraille qu'il heurta étant à cheval; Sadolet mourut en automne, moins âgé que Bembo de sept ans. Jérôme Querini fils d'Ismerio, qui du vivant de Bembo, lui avoit marqué beaucoup d'attachement & d'amitié, pour lui rendre les derniers devoirs, prit soin après sa mort de lui faire ériger à Padouë, dans la célèbre Eglise de saint Antoine, un magnifique mausolée de marbre. Jean Pierre Carrafe évêque de la Sabine fit l'éloge funèbre de Sadolet² en présence du Pape au premier Consistoire qui fut tenu après sa mort. Peu de tems après Jâque Gallo Romain le loua aussi publiquement dans l'église de saint Laurent; il fut cependant enterré sans aucune pompe dans l'église de saint Pierre *in Esquilis*, comme il l'avoit expressément ordonné par son testament.

Mort du fameux Barberouffe.

Sur la fin du mois de Mai, & suivant les annales Turques, le cinquième jour du mois Zemasiellut, mourut à Constantinople Hariaden surnommé Barberouffe. Il avoit succédé dans le Royaume d'Alger à son frere Horuc, qui s'étoit rendu maître du Royaume de Tremecen, après l'extinction de la race des Rois de ce pays, & qui fut tué dans la suite par quelques cavaliers Espagnols, qui l'attaquerent, lorsqu'il fuyoit de la

amis: *Je serai ordonné Prêtre dans ces fêtes de Noël, ensuite je m'instruirai à célébrer la Messe: admirez le changement que Dieu a fait en moi par sa miséricorde.* Le Pape lui donna l'évêché d'Eugubio, & ensuite celui de Bergame: il mourut en 1547. de la maniere dont M. de Thou le dit. On voit à Padouë dans l'église de S. Antoine le Mausolée dont parle l'auteur. Ce monument est regardé comme un chef d'œuvre par les connoisseurs. Jean de la Casa a publié la vie de Bembo en latin. Les ouvrages de cet écrivain consistent en

16 livres de Lettres écrites pour Leon X, 6 livres de Lettres à ses amis: la vie de Gui Ubaldo de Montefeltro duc d'Urbino; plusieurs Harangues; enfin l'histoire de Venise en douze livres, qui n'est pas fort estimée.

¹ Les ouvrages de Sadolet sont 16 livres de Lettres, des Harangues, des Poëmes; un Commentaire sur les Pseaumes & sur les Epîtres de S. Paul. *De liberis rectè instituendis*, &c. Nous avons sa vie écrite par Antoine Florebeau.

citadelle de Tromecen qu'il avoit abandonnée. L'expérience que Barberouffe acquit dans la marine, par le commerce qu'il eût avec les plus braves Pirates, le fit choisir ensuite par Soliman pour être à la tête de son armée Navale. Il trouva bien-tôt occasion de rendre à Soliman un service signalé, en s'emparant du Royaume de Tunis, dont il chassa Muley-Hassen, qu'il avoit adroitement fait semblant de secourir contre son frere, qui lui disputoit ce Royaume. Il est vrai qu'il ne jouït pas long-tems de sa conquête; car il fut bien-tôt chassé à son tour par l'Empereur Charle-Quint; mais cet échec ne diminua rien de sa faveur auprès de Soliman, qui le mit au rang des Bachas, & lui donna le commandement général de la mer. Alors s'éleverent entre les Princes Chrétiens ces cruelles guerres, où l'Anglois nous attaquant d'un côté par mer, & les Imperiaux avec toutes leurs forces par terre, le Roi François I. qui ne pouvoit résister lui seul aux efforts de deux ennemis si puissans, accepta le malheureux appui de Barberouffe, à qui Soliman ordonna de nous secourir. Les horribles ravages qu'il fit sur la côte de Genes & de Toscane, & dans les isles d'Elbe, de Giglio, d'Ischia & de Lipari, où il porta la terreur & la désolation, furent presque l'unique fruit que nous retirâmes de ses exploits; car il mit à la voile presque aussi-tôt, & s'en retourna. Quelque tems auparavant il avoit mis en fuite les flottes Imperiale & Vénitienne vers le Cap Figalo, & par la force de ses armes il avoit reconquis sur les Imperiaux, dans le Golfe de Cataro, la forteresse de Castronovo. Quatre mille hommes des vieilles troupes Espagnoles périrent en cette occasion; ce qui fut regardé comme un juste châtement du ciel; car ces mêmes soldats s'étant mutinez, parce qu'on avoit refusé de les payer, avoient les années précédentes ruiné la Sicile, & la Calabre par leurs rapines & leurs brigandages. Barberouffe à l'âge de quatre-vingts ans s'occupoit encore à Constantinoble à mettre sa flotte en état, & à faire construire de nouvelles galeres, sans que son âge, la grosseur de son ventre, & la pesanteur de son corps, eussent pû le guérir de l'amour des femmes. Il se sentit attaqué d'une legere diarée, qui refroidit insensiblement les parties inferieures de son corps. Par le conseil d'un Medecin Juif, on appliqua de petits enfans sur les parties malades; remede qui par sa chaleur sembla rappeler d'abord les

HENRI II.

1547.

HENRI II.

1547.

esprits dissipés, & ranimer les forces épuisées; il fallut succomber enfin à la foiblesse de la nature & à la force de la fièvre. Son corps fut enseveli dans sa maison de Bisistach, à deux lieues de Constantinople. Son fils Hassen, qu'il avoit déjà fait roi d'Alger, herita de sa flotte & de tous ses biens, sous le bon plaisir de Soliman.

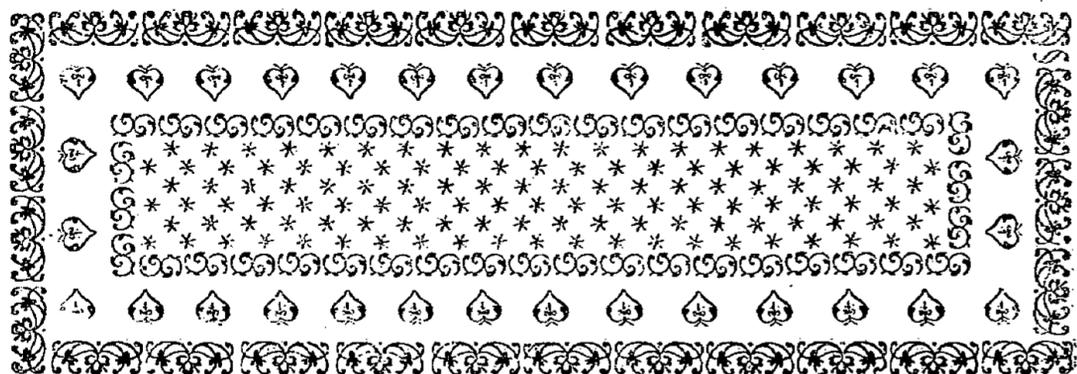
Mort de
Fernand Cor-
tez.

Fernand Cortez, de Medellin en Estramadure, d'une illustre naissance du côté de son pere & de sa mere, mourut cette année le 2. de Decembre à Castilleja de la Cuesta, près de Seville. Il fut le premier fondateur de la nouvelle Espagne dans les Indes occidentales, & laissa de grands biens à ses successeurs, connus sous le nom des Marquis D'el-valle, qui en jouissent encore aujourd'hui dans les Indes. On rapporte de lui une chose digne d'être transmise à la posterité. Les grandes largesses qu'il avoit faites aux soldats, l'ayant, dit-on, épuisé d'argent dans sa vieillesse, il en empruntoit à gros intérêt des usuriers, pour le distribuer aux pauvres: disant que par cette pieuse profusion il effaçoit ses pechez, & achetoit le ciel. Ceux qui voudront s'instruire en détail de ce qui concerne les actions & les mœurs de cet homme illustre, trouveront de quoi se satisfaire dans le livre de Lopez de Gomora. ¹

¹ Lopes de Gomora prêtre Espagnol a composé l'histoire générale des Indes. Bernard Dias del Castillo qui a écrit celle de la nouvelle Espagne, pré-

tend que celle de Gomora est peu exacte, & la refute en plusieurs endroits. L'ouvrage de Gomora a été traduit en François.

Fin du troisième Livre.



HISTOIRE

DE

JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE QUATRIEME.

Armée des Confédérés étant dissipée en Allemagne, & l'électeur Palatin ayant embrassé de lui-même le parti de l'Empereur, enfin les villes d'Ulme & de Francfort s'étans rendues, le duc de Wirtemberg sembloit seul être l'objet de la guerre, & tout le péril paroissoit menacer sa personne & ses états. Mais l'Empereur, qui n'ignoroit pas la liaison secrète que ce Duc avoit avec les François, ausquels il devoit en partie son rétablissement, craignit que le chagrin de se voir abandonné par ses amis, ne le portât à rechercher le secours de la France; ce qui auroit attiré à l'Empereur deux guerres à la fois, l'une en France, & l'autre en Allemagne. Il prit donc sagement le parti d'écrire de Rottembourg le 13. de Décembre une lettre à ce Duc infortuné, ou après s'être étendu en reproches sur

HENRI II.

1547.

Affaires
d'Allemagne.

HENRI II.

1547.

son ingratitude, & lui avoir rappelé les anciennes causes de leur querelle, qu'il vouloit bien sacrifier à la tranquillité publique, il lui exageroit en dernier lieu la grandeur de sa nouvelle offense. Il lui ordonnoit en même-tems, qu'en faveur du peuple, qu'il fouhaitoit épargner, il eût, aussi-tôt qu'il auroit reçu sa lettre, à remettre à sa discretion, sans reserve, sa personne avec tous ses biens; enfin il le menaçoit, en cas de refus, des plus terribles effets de sa colere. Il adressa aussi une copie de cette lettre à tous les sujets du Duc, auxquels il représenta leur devoir, en réitérant les mêmes menaces. Ces formalités étoient dûes à la majesté de l'Empire; mais en particulier on fit esperer au Duc des conditions moins dures, s'il les meritoit par une prompte obéissance. De peur cependant que ce Prince au desespoir ne profitât d'un trop grand loisir, pour avoir recours aux derniers remedes, le duc d'Albe, qui avoit déjà fait une descente dans les états de Wirtemberg à la tête d'une armée, mit au pillage les villes de Bertaw & de Weding, qui avoient eu l'audace de lui resister, & reçut à composition les places de Pforsheim & de Canstat sur la riviere du Neker. D'un même coup il réduisit sous sa puissance Stutgard capitale du pays, avec les autres villes & places fortes, excepté Kirchen sur le Neker, Scorndorff sur le Rembs, & Aschperg, places imprenables.

Le malheureux duc s'étoit déjà retiré hors de ses états, dans le château de Hohenwiel, situé dans la province d'He-goya, lorsqu'il reçut les ordres de l'Empereur. Comme tous ses sujets lui conseillèrent de pourvoir à sa sûreté, & à celle du pays; il fit enfin réponse à l'Empereur le 20. de Décembre, dans les termes les plus humbles & les plus soûmis, implorant sa miséricorde, & le suppliant d'avoir quelque pitié d'un Prince affligé, & de tous ceux qui se trouvoient interessés dans son triste sort. Enfin par l'entremise de l'électeur Palatin, on convint, que puisque la santé du Duc ne lui permettoit pas de se rendre auprès de l'Empereur, il enverroit à la Cour des personnes de sa part demander pardon de sa faute, & que dans l'espace de quarante jours il seroit obligé de s'y rendre lui-même en personne: Qu'il observeroit à la lettre les Ordonnances de l'empereur sur les affaires de l'Empire: Qu'il renonceroit à son alliance avec l'électeur de Saxe, & le Landgrave de Hesse,

Hesse , & qu'il prêteroît même son secours à l'Empereur , pour faire executer contr'eux ses Edits ; Qu'il ne permettroit aux ennemis de l'Empereur aucun commerce dans ses états ; Qu'il ne feroit aucune grace à tous ceux de ses sujets qui porteroient les armes contre l'Empereur , contre le roi Ferdinand son frere , & en général contre la maison d'Autriche ; Qu'il exigeroit de la Noblesse un serment de ne point porter les armes ; Qu'il ne feroit point de traités avec les princes étrangers , où sa majesté Imperiale , le roi Ferdinand & toute la maison d'Autriche ne fussent compris ; Qu'il donneroit à l'Empereur passage sur ses terres , & lui fourniroit son contingent des convois , & des munitions nécessaires pour la guerre ; Qu'il livreroit sans délai les pieces d'artillerie , & toutes les armes , dont ses alliez l'avoient rendu dépositaire ; Qu'il s'obligeroit de payer pour les frais de la guerre trois cens mille écus d'or , la moitié de cette somme comptant , & le reste en vingt-cinq jours ; & que pour sûreté de ce paiement , il livreroit Schordorff , Kirchem , & Asperg , uniques places qui lui restoient , entre les mains de l'Empereur , qui pourroit y mettre telle garnison qu'il lui plairoit ; Que son fils Christophle , & ses sujets ratifieroient ce traité dans quarante jours , avec cette clause expresse , que George son frere n'auroit aucune part au bénéfice de cet accord.

HENRI II.
1547.

Les Envoyez du Duc arriverent le huitième de Janvier à Heylbrun , & firent à l'Empereur des soumissions de la part de leur maître ; mais cette premiere démarche ne le dispensa pas de venir lui-même au mois de Mars suivant. Comme il étoit encore malade , il se fit porter dans une chaise devant l'Empereur , au milieu d'une foule de monde que ce spectacle avoit attirée ; il promit par l'organe de ses ministres une fidelle obéissance à l'avenir , & on lui accorda sur le champ le pardon de toutes ses fautes.

Soumission
du duc de
Wirtemberg.

Les Envoyez de Wirtemberg furent suivis de ceux de la Souabe , qui avoient été députés par les villes de Memingen , de Bibrach , de Ravenspurg , d'Ysna , & de Kempten. On leur accorda leur grace , moyennant les mêmes soumissions. Cependant ceux de Memingen furent condamnés à cinquante mille écus d'or ; ceux-ci avant d'être présentés , avoient fait supplier l'Empereur de leur vouloir donner des sûretés , par rapport

HENRI II.

1547.

à la Religion ; car un trait de politique de Charle V. étoit d'assurer que la Religion n'étoit point interessée dans cette guerre. On leur fit réponse, par Naves principal ministre de l'Empereur, qu'ils étoient assés informés de sa volonté sur cet article, & que s'ils persistoient à faire des instances, on les attribueroit peut-être à une défiance, qui ne serviroit qu'à aigrir l'esprit de celui dont ils venoient implorer la clemence. l'Empereur usa de cette réponse artificieuse, de peur qu'en refusant leur demande, il ne parût manifestement contrevénir à la promesse qu'il avoit signée de sa main ; & qu'en l'accordant au contraire, il ne mécontentât le Pape, qui faisoit publier de tous côtés par ses ministres, que cette guerre n'étoit entreprise que pour la défense de la Religion.

De là s'en retournant à Ulme, l'Empereur passa par Morbach & par Esslingen, & mit garnison Espagnole dans les trois villes qu'on lui avoit données pour sureté. Ceux d'Esslingen & de Landaw obtinrent alors grace, & cent des principaux habitans de la ville d'Ulme allerent au-devant de lui, pour le féliciter de la victoire qu'il avoit remportée sur le duc de Wirtemberg. Il fit le 25. de Janvier une entrée triomphante dans la Ville, où il reçut les presens, suivant la coûtume ; mais ce qui acheva de gagner son cœur fier de tant de succès, fut l'offre que les habitans lui firent de payer sur le champ la somme à laquelle ils avoient été condamnés. Ce procedé fut tellement de son goût, qu'il changea la résolution qu'il avoit prise de convoquer la Diète à Spire, & qu'il résolut de s'arrêter à Ulme, pour donner ordre aux affaires de l'Empire.

L'Electeur de Saxe à la tête de son armée, étoit déjà parvenu jusques sur les frontieres de ses États ; de là il écrivit le vingt-deuxième de Decembre des lettres pleines d'aigreur à ceux du parti du duc Maurice, qui lui avoient les premiers écrit une lettre dattée du 13 d'Octobre, à laquelle il avoit jusques-là négligé de faire réponse. Les Lettres de l'Electeur contenoient un long récit des graces & des bienfaits dont il avoit comblé le duc Maurice & ses partisans, & de vifs reproches sur leur ingratitude & leur mauvais cœur, qui n'avoit payé tant d'obligations que par des trahisons & d'indignes procedés. Il protestoit enfin, qu'il se voyoit avec regret dans la cruelle nécessité de vexer leur commune patrie, pour tirer

une juste vengeance; mais que tous les malheurs de la guerre devoient être rejettez sur ceux, dont l'ambition & l'insatiable cupidité les auroient causez. L'Electeur commença ensuite la guerre par le siege de Lipsic, qu'il commença le dix-huitième de Janvier; mais il se trouva prévenu par le duc Maurice, qui après avoir brûlé tous les fauxbourgs de cette ville, l'avoit extrêmement fortifiée. Maurice avoit aussi donné tous les avis nécessaires à l'Empereur, qui lui envoya un renfort de deux mille hommes de pied, & de dix-huit cens chevaux, sous la conduite du duc Albert de Brandebourg, & du Landgrave de Leuchtemberg, avec ordre à Marignan & à Sandes de les suivre, à la tête de quelques troupes Italiennes & Espagnoles.

L'Empereur cependant ne voulut point s'écarter du Danube, quelques instances que lui fit son frere Ferdinand; car il ignoroit encore les suites de la conjuration de Genes, qui pour lors étoit éteinte; & il n'étoit pas sans inquiétude au sujet des troubles de Naples, qui duroient toujours; il avoit d'ailleurs des motifs de crainte de la part des François & des Suisses, qu'il n'ignoroit pas être fortement sollicités par les Députés de Strasbourg, & de Constance, de lui faire la guerre. Le Roi Ferdinand avoit quelque tems auparavant envoyé à l'Empereur son frere des troupes auxiliaires de Bohême, qui firent à leur Roi l'affront de se retirer, sans attendre ses ordres. Ceux de Prague furent les auteurs de cette retraite; ils alléguoient, pour se justifier, l'alliance qu'ils avoient avec l'Electeur de Saxe; la cause de la Religion qui leur étoit commune avec lui; enfin les belles actions de l'Electeur, & les grands services qu'il avoit rendus à l'Empire dans la dernière guerre contre le Turc. Tous ces motifs leur donnoient pour cette guerre une aversion, qu'ils tâchoient même d'inspirer aux autres. Ferdinand de son côté soutenoit, que cette guerre n'étoit point entreprise pour la Religion, mais seulement pour réprimer & punir des rebelles: Que les services prétendus de l'Electeur dans la guerre contre les Turcs, étoient faux & supposés; puisqu'il étoit certain au contraire, qu'il avoit quelques mois auparavant sollicité le Grand Seigneur à porter ses armes dans la Bohême, & la Hongrie, & qu'il l'avoit pressé de rompre la trêve, en engageant sa parole, qu'à l'arrivée des troupes Ottomanes, il ne manqueroit pas de faire une irruption de son

HENRI II.

1547.

HENRI II.
1547.

côté, pour causer une diversion favorable, & par ce moyen affoiblir les forces de l'Empire. Vers ce même tems mourut à Vienne en Autriche le premier jour de Fevrier, Anne¹ sœur du Roi de Hongrie, femme du roi Ferdinand, & mere d'une nombreuse famille. L'Empereur lui fit faire à Ulme de superbes funerailles.

Durant le siege de Lipsic, comme le duc Maurice parut d'abord avoir quelque inclination à la paix, l'Electeur de Brandebourg, naturellement pacifique, pria les deux partis de l'agréer pour mediateur, & fit toutes sortes d'instances auprès de l'Electeur de Saxe, & du Landgrave, pour les engager à faire des reflexions sur leurs interêts, & sur ceux de leur parti, & pour leur faire éviter le péril qui s'augmentoit tous les jours par la defection de leurs Alliez. Il leur mit devant les yeux, mais envain, l'exemple encore tout récent de ceux d'Aufbourg, sur lesquels ils avoient inutilement fondé leurs plus belles esperances. Par l'entremise d'un de leurs citoyens, nommé Antoine Fouchre, ils avoient depuis peu de jours negocié leur paix avec l'Empereur, qui la leur avoit accordée à ces conditions: Qu'ils lui payeroient cent cinquante mille écus d'or; qu'ils lui donneroient douze canons avec leurs affuts; & qu'ils recevroient dans leur ville dix compagnies de ses troupes. Il est vrai qu'ils firent d'inutiles efforts, pour obtenir la grace du colonel Schertel, qui avoit été plusieurs années à leur solde. Ils ne purent le faire comprendre dans leur traité, parce que l'Empereur & le roi Ferdinand son frere étoient trop irritez contre cet officier, qui leur avoit causé la perte d'Eremberg; ainsi le Colonel disgracié fut obligé de se refugier à Constance, avec toute sa famille.

L'Electeur de Brandebourg n'ayant pû réussir dans sa mediation, l'Electeur de Saxe, après avoir long-tems battu Lipsic avec le canon, & presque démantelé cette place, fut néanmoins contraint d'en lever le siege. Dans la suite, il recouvra non seulement toutes les places qu'il avoit perduës dans la Misnie, & la Turinge, mais il eût encore le bonheur d'enlever au duc Maurice toutes les siennes, excepté Lipsic, & Dresde: il eut aussi le secret d'attirer à son parti les

¹ Elle étoit fille de Ladislas VI. roi de Hongrie & de Bohême, & sœur de Louis dit le Jeune.

territoires de Magdebourg, & d'Alberstat, par un traité qu'il fit avec leur évêque Jean Albert. Sans perdre de tems, il écrivit le 13 de Janvier à ceux de Strasbourg, pour les informer de ses heureux succès, & les encourager à demeurer fermes, sans se laisser ébranler par le mauvais exemple du duc de Wirtemberg, & des autres villes, que la crainte seule avoit contre leur gré forcez de se rendre. Il leur faisoit en même tems espérer un prompt secours des Suisses, & de la France, & leur promettoit de venir se joindre à eux en personne, dès qu'il auroit achevé de terminer la guerre domestique qui le retenoit; enfin il leur donnoit avis que les villes de Saxe lui avoient envoyé leurs Députés à Magdebourg, ville avec laquelle il avoit fait alliance, & qu'il traitoit avec eux des mêmes affaires, pour lesquelles on avoit déjà convoqué une assemblée à Francfort; qu'il espéroit renouveler le traité, & qu'il osoit se flatter que ce traité seroit inviolablement observé.

Jean de Mendose, dont nous avons déjà dit quelque chose, étoit aussi venu à Strasbourg de la part du Roi François, qui l'y envoya peu de tems avant sa mort. Il fit aux habitans les plus belles promesses du monde au nom du Roi son maître; mais l'Electeur & lui s'y prirent trop tard; car ceux de Strasbourg avoient déjà envoyé des députés à l'Empereur, à la tête desquels étoit Jacque Sturmius, pour demander la paix à des conditions raisonnables. Ces députés confererent à Ulme avec Antoine Perrenot évêque d'Arras; parce que Granvelle son pere étoit allé à Besançon sa patrie, & que Naves venoit de mourir. Le Senat de Strasbourg ayant acquiescé aux conditions qui lui furent prescrites, renvoya ses députés, qui trouverent à Nortlingue l'Empereur attaqué de la goutte; ils conclurent la paix avec lui le 21 de Mars, à condition qu'ils ne seroient point obligés de recevoir de garnison dans leur ville, qu'ils payeroient à Sa Majesté Imperiale trente mille écus d'or, & lui donneroient douze canons.

Quelque tems auparavant Groeninghen, gouverneur de Zelande, avoit reçu ordre de l'Empereur de lever des troupes, & de porter ses armes sur les frontieres de Saxe, afin de mettre le duc Maurice à couvert des irruptions de l'Electeur de Saxe. Pour obéir, il entra dans la Saxe avec vingt & une compagnies d'infanterie, & douze cens chevaux. Il obligea

HENRI II.

1547.

HENRI II.

1547.

d'abord les comtes de Teckelnburg & de Lippé, & les villes d'Osnaburg & de Minden de se soumettre à l'Empereur. Ensuite après avoir pris & fortifié la citadelle de Ritberg, il alla droit à Brême. Il eut à peine le loisir de se glorifier de ces heureux succès; car ceux de Brême ayant fait sur la fin de Février une sortie vigoureuse, il y fut tué avec un grand nombre de ses gens. Le colonel Wrisberger lui succéda dans le commandement; celui-ci voyant que la ville étoit en état de résister aisément, par le secours qui lui étoit arrivé d'Hambourg, résolut de décamper, & après un assez long circuit, qu'il fut obligé de faire, pour éviter les marais, il revint attaquer la ville d'un autre côté. Dans le même tems arriva le duc Henry de Brunswic que l'Empereur avoit envoyé de Norlingue en ces quartiers, pour y faire des levées d'infanterie & de cavalerie.

Le Pape
dépose l'éle-
cteur de Co-
logne.

Il s'éleva dans le même tems de grands troubles, qui furent cependant calmés aisément. Le Pape avoit excommunié Herman archevêque & électeur de Cologne, & mis en sa place Adolphe de la maison des comtes de Schawmbourg, qu'Herman avoit, par amitié pour lui, déclaré son coadjuteur. Le Pape pressant l'Empereur de faire exécuter sa sentence; ce dernier, qui n'avoit presque plus d'ennemis sur les bras, envoya à Cologne Philippe de Lalain, gouverneur de Gueldres, & Ulric Viglius Swichem, docteur en Droit, qui ayant convoqué les états de la Province, leur ordonnerent au nom de leur maître, d'abandonner l'ancien Archevêque, & d'obéir au nouveau, à qui ils eussent à prêter serment, & rendre hommage, comme à leur seigneur légitime. Les ecclésiastiques se soumirent sans peine à cet ordre: mais les laïcs s'en excusèrent, en disant qu'il étoit contre l'équité d'abandonner un Prélat qui les avoit si long-tems & si bien gouvernés, & auquel ils s'étoient dévoués par un serment solennel. L'affaire auroit peut-être été poussée plus loin, si le duc de Cleves, qui à cause du voisinage appréhenda les suites de ces troubles, n'eût envoyé quelques-uns de ses ministres, pour tâcher d'y mettre ordre. A peine purent-ils obtenir des ecclésiastiques, qu'ils ne feroient aucun mouvement, en attendant qu'on ménageât un accommodement avec le Pape & l'Empereur. Les comtes Theodoric de Manderfcheit & de Newenar, qui sont les

chefs de la noblesse de Westphalie fourmise à l'électeur de Cologne, porterent aisement le vieil Archevêque, qui étoit d'un naturel bon & facile, à renoncer à ses droits en faveur du peuple, qui seul feroit la victime de ces troubles, & l'engagerent enfin à remettre à ses sujets leur serment de fidélité. Mais l'animosité qu'on avoit conçue contre ce Prélat, ne fut point encore satisfaite; Frideric son frere, évêque de Munster, & Prevôt de l'Eglise de Bonne fut, comme lui, privé de sa dignité, & Jean Gropper mis à sa place. Le comte de Stolberg doyen de Cologne éprouva le même sort, & fut aussi chassé de la ville, parce qu'il étoit demeuré constamment fidele au vieil Electeur. Cela se passa le vingt-cinquième de Janvier.

Cependant le Marquis Albert, que nous avons laissé en Saxe, où l'Empereur lui avoit ordonné de conduire ses troupes, ayant reçu des mains du duc Maurice la ville de Rochlitz, dont Elizabeth sœur du Landgrave, & belle-fille du duc George de Saxe avoit l'usufruit, partit de Chemnitz, pour se rendre en cette ville avec ses troupes. Son dessein étoit de s'y poster avantageusement, pour être en état d'arrêter les convois qui arrivoient de Wittemberg dans l'armée de l'Electeur, & de lui ôter par-là tous les moyens d'assiéger Freiberg & Zuickaw. On ne fit aucune part de cette résolution à Pirro Colonne, quoique l'Empereur eût expressément ordonné au duc Maurice, & au marquis Albert, de ne rien faire sans sa participation. Le succès coûta peu; car à la seule approche de l'armée, les habitans se rendirent sans résistance, & dès la premiere sommation qui leur en fut faite. L'electeur de Saxe, qui étoit alors à Aldenbourg, à trois lieuës de Rochlitz, apprit cette nouvelle, le premier de Mars. Il se fit aussi-tôt devancer par Ernest duc de Lunebourg, & par le comte Volrad de Mansfeld, avec quelques troupes de cavalerie. La nuit suivante il fit aussi partir le colonel Recrod à la tête de son régiment, & suivit bien-tôt lui-même avec le reste de son armée, composée de trois mille hommes de pied, & de deux mille chevaux. Le lendemain avant la pointe du jour, le premier détachement de cavalerie força les sentinelles, dont une partie fut taillée en pieces, & l'autre se sauva dans la ville. Quatre compagnies d'infanterie qui étoient dans le fauxbourg, s'étant jointes avec quelques gros de cavalerie qui sortirent de

HENRI II.

1547.

HENRI II.

1547.

Le Marquis
Albert de
Brandebourg
& le Landgra-
ve de Leuch-
tenberg font
faits prison-
niers par l'é-
lecteur de
Saxe.

la ville, s'avancerent avec audace dans la campagne; mais ils ne resterent pas long-tems à s'en repentir; car l'électeur de Saxe étant survenu tout à coup, & ayant fait pointer ses batteries de canon contre le fauxbourg sur une éminence voisine, les gens du marquis Albert furent repoussez: la cavalerie qui se trouvoit engagée parmi les ennemis ne songea qu'à fuir, en passant à la nage la riviere de Mulda; l'infanterie de son côté prit la fuite. Les ennemis qu'ils avoient à dos, les serrèrent de si près, qu'après avoir brûlé le fauxbourg, ils entrèrent pêle mêle avec les fuyards dans la ville, où après une foible résistance, Albert de Brandebourg, & le Landgrave de Leuchtenberg, qui tâcherent en vain de se sauver, furent faits prisonniers, & la ville abandonnée au pillage. Louis d'Avila Espagnol, qui a écrit cette guerre, où il s'étoit trouvé en personne, rapporte que le marquis Albert ne fut surpris à Rochlitz par l'électeur de Saxe, que pour s'être laissé vainement amuser par Elizabeth, jeune veuve, sœur du Landgrave de Hesse, auprès de laquelle il passoit le tems à se divertir d'une maniere peu convenable à un Général d'armée. Le marquis Albert vivement offensé de ces bruits qui couroient, en porta ses plaintes à l'Empereur, comme nous le dirons dans son lieu.

Le combat, qui fut long & opiniâtre, dura depuis la pointe du jour jusqu'à midi. Le vainqueur enleva dix étendards, & douze canons, avec quantité de vivres & de munitions, & fit un si riche butin, que s'il faut s'en rapporter aux historiens Imperiaux, il put suffire pour entretenir toute l'armée un mois entier. Il y eut environ mille hommes de tués dans la ville; & trois cens périrent dans la campagne, ou furent noyez dans le fleuve. On désarma le reste, & on les renvoya, après leur avoir fait promettre que de six mois ils ne porteroient les armes contre l'électeur de Saxe & ses Alliez. Pour ce qui est des quatre compagnies de cavalerie qui s'étoient sauvées par le pont, & qui étoient presque toutes composées d'Italiens & d'Espagnols, elles furent presque entierement taillées en pieces par la cavalerie de l'électeur de Saxe. Il périt de son côté fort peu de monde: le plus considerable fut le brave Wolf Thierry Pfitz de Ferrete, tué d'un coup de canon. Albert fut présenté par le marquis d'Ernest, qui l'avoit pris, à l'électeur de Saxe, qui le fit

le fit conduire avec lui à Aldenbourg, d'où il fut transféré à Gothen place des plus fortes de la Turlngc.

Maurice, qui étoit en chemin pour se joindre à Albert, ne put d'abord ajoûter foi à la nouvelle de sa défaite; il ne pouvoit s'imaginer qu'une ville si forte par sa situation, & d'ailleurs si bien munie de troupes, eût pû être si-tôt prise: ainsi il continua toujours son chemin; mais enfin ne pouvant plus douter de la verité de ce triste événement, il s'arrêta pour délibérer s'il poursuivroit sa route jusqu'à Rochlitz; il se flattoit de surprendre aisément les ennemis enyvres de leur premier succès, & endormis par la fausse sécurité qu'inspire ordinairement la victoire. Mais son conseil lui représenta qu'il y auroit de la témérité, de s'exposer avec des troupes que le reste du chemin acheveroit d'épuiser: il prit donc le parti de retourner sur ses pas avec son armée, & avec les restes échappés à la défaite de Rochlitz; il se retira d'abord à Kenniz d'où il étoit parti, puis le lendemain à Freiberg.

Le bruit de cette victoire, qui s'étoit déjà répandu, & qui fut encore augmenté par les lettres que l'électeur de Saxe écrivit en Bohême, produisit une grande révolution dans les esprits de ce Royaume. Le Roi Ferdinand s'étoit rendu dès le sixième de Février à Leitmeritz sur la frontière de Bohême, accompagné de Ferdinand son fils, & y avoit attendu deux jours les Grands de l'Etat. Il leur fit une longue harangue, pour les exhorter à donner un prompt secours au duc Maurice; il leur représenta pour cet effet l'alliance qu'ils avoient faite avec ce Duc, & allegua l'autorité de l'Empereur, dont le royaume de Bohême relevoit. On lui répondit que l'affaire dont il s'agissoit étoit d'une assez grande importance, pour n'être décidée que du consentement unanime de tous les états du Royaume, & qu'ils le supplioient de les faire assembler au plutôt, afin que l'on pût prendre une résolution conforme aux loix & aux coutumes de la nation. On parla aussi, comme en passant, de l'ancienne alliance qui étoit entre la Bohême & la maison de Saxe. Le plus grand nombre objecta que cette alliance ne leur permettoit pas de prendre les armes contre l'Electeur, dans une guerre où les droits & les limites du Royaume n'étoient point interessez, & où la dignité Imperiale n'étoit aucunement blessée; ils ajoûterent qu'en ce cas ils seroient obligés

HENRI II.

1547.

HENRI II.
1547.

de secourir l'Empereur. Mais d'autres plus politiques & & plus timides, tels que les gouverneurs des places, ne songeant qu'à ménager leur faveur & à faire leur cour, s'empresferent, comme à l'envi, de se conformer aux volontez de Ferdinand, auquel ils promirent un secours d'argent, au cas qu'ils ne pussent pas servir eux-mêmes dans cette guerre. Ferdinand avoit souhaité, dans la situation fâcheuse où étoient les affaires, qu'on ne parlât de la convocation des États, qu'après la fin de la guerre; cependant la Noblesse du royaume & les habitans mêmes de Prague le conjurerent par leurs lettres de convoquer les États à Prague le vingtième de Mars, & de trouver bon qu'en son absence ils pussent y régler les articles qui y seroient proposez. Ferdinand voulut s'en tenir à ce qui avoit été resolu à Leitmeritz, & ne voulut point permettre de faire de nouvelles délibérations: cependant pour ne paroître pas inexorable, il convoqua une assemblée des États à Prague pour le dix-huitième d'Avril; mais les Bohémiens persuadés qu'on les joüoit, firent de leur côté le dix-huitième de Mars une ligue générale pour défendre leur liberté. Après avoir fait des reglemens par rapport à la guerre, ils élurent pour chef de la ligue Gaspard Flug, qu'ils mirent à la tête d'un corps d'armée de trente mille fantassins, & de douze mille chevaux, levez dans tout le Royaume. Cependant le roi Ferdinand, qui étoit à Dresde avec le duc Maurice, écrivit aux Bohémiens, que l'Electeur de Saxe songeoit à les surprendre: qu'ils se tinssent sur leurs gardes, & qu'ils obéissent en son absence à Winditmulhen son lieutenant général.

Sur ces entrefaites l'Electeur de Brandebourg continuant ses soins pour procurer la paix de l'Empire, avoit tout mis en œuvre, afin de reconcilier le Landgrave de Hesse avec l'Empereur & le roi Ferdinand; mais ils proposerent des conditions si peu raisonnables & si injustes, que le Landgrave qui avoit beaucoup d'honneur, & qui étoit très-estimé dans son parti, ne pouvant se résoudre à y souscrire, aima mieux s'exposer à tout, que de ternir sa gloire & celle du corps Germanique. Ainsi il se contenta, pour sa justification, d'écrire à ses amis des lettres, où il réfutoit au long les calomnies de ses ennemis, qui lui imputoient d'entretenir seul la guerre en Allemagne, & de s'obstiner à éloigner la paix.

Cependant l'Empereur laissa à Aufbourg une garnison de trois mille hommes, sous les ordres du comte George de Schawmbourg; une autre pareille à Ulme, sous ceux de Jean de Nassau fils du comte Guillaume de Nassau, auquel il avoit donné le Regiment du comte George de Regensbourg mort depuis peu; & enfin une autre de trois mille fantassins à Neubourg. Il résolut ensuite de partir de Norlingue pour aller à Nuremberg, & il s'y détermina le même jour qu'il conclut le traité avec la ville de Strasbourg: il se fit précéder par le marquis de Marignan avec trois mille hommes d'infanterie Prussienne, & par D. Alvaro de Sandes, avec les troupes Espagnoles qu'il avoit retirées de Hongrie dès le commencement de la guerre. Mais étant instruit par son frere de l'état des affaires de Bohême, il envoya au marquis de Marignan & à Alvaro de Sandes ordre de s'arrêter; en même-tems il chargea Nicolas Madruce, qui venoit de succeder à Aliprand mort à Ulme depuis peu, & le colonel Ansuald de Souabè, de faire de nouvelles recrues. Après avoir pris toutes ces précautions, il écrivit aux Etats du duc Maurice, pour leur communiquer ses intentions, & leur enjoindre de pourvoir à tout ce qui seroit nécessaire pour le passage de son armée; il donna les mêmes ordres aux Gouverneurs, & aux Conseillers de Prague.

Cependant le roi Ferdinand, & avec lui le duc Maurice & Auguste son frere, s'étoient avancez avec une armée jusqu'à Brux, sur la frontiere de Bohême. Les Bohémiens irrités de cette conduite en porterent leurs plaintes au Roi, & firent même éclater leur ressentiment, en sommant le duc Maurice & son frere de sortir au plûtôt du pays, sans y causer aucun dommage, & ajoutant en cas de refus qu'ils verroient ce qu'ils auroient à faire. Quelque sensible que fût au Roi cette démarche de ses sujets, il jugea cependant à propos de dissimuler dans les circonstances où il se trouvoit, & leur fit réponse le 26 de Mars, qu'ils s'allarmoient sans fondement de l'arrivée des étrangers dans la Bohême; qu'il n'y avoit rien de dangereux, ni de suspect dans leur conduite: puisqu'ils venoient simplement dans l'intention de se joindre plus facilement à l'Empereur, qui étoit aussi sur le point d'arriver. Comme s'il eût ignoré le dessein de ceux de Prague dans les levées qu'ils avoient faites, il leur prescrivait par sa lettre de ne point charger

HENRI II.

1547.

HENRI II.

1547.

l'Etat & le peuple par des frais inutiles, puisque l'Electeur de Saxe s'étoit retiré. Mais l'Electeur profitant de son côté des heureuses dispositions où il voyoit ceux de Prague, avoit déjà envoyé en Bohême un agent nommé Nicolas Minquitz, afin d'y renouveler l'alliance. Minquitz étant tombé malade en chemin, écrivit aux Etats du royaume, pour les prier de lui envoyer quelques personnes de leurs corps avec qui il pût traiter. Deux jours après il reçut la réponse des Etats, par laquelle ils l'assuroient qu'ils renouvelleroient l'alliance, & le prioient en même-tems de leur envoyer du secours contre le duc Maurice & son frere Auguste, qui appellez par le Roi, étoient entrés à main armée sur leurs terres, dans le dessein de les faire repentir de n'avoir pas voulu rompre l'alliance, & trahir les interêts de la maison de Saxe. Ils députerent aussi le trentième de Mars aux principaux Seigneurs de Moravie, pour les exciter à réunir leurs forces en faveur du salut commun de la patrie, contre des impies & des Sodomites (tels étoient les noms qu'ils donnoient aux Italiens, aux Espagnols & aux Hongrois,) que l'Empereur & le Roi Ferdinand, disoient-ils, avoient fait venir pour ruiner l'Allemagne. La patience du roi Ferdinand fut épuisée par ce dernier trait, & son indignation éclata par des lettres fulminantes qu'il écrivit à ceux de Prague, à qui il ordonna de mettre sur le champ les armes bas. Les Etats du Royaume informez par les habitans de Prague de ce que ces lettres contenoient, firent au Roi le quatrième d'Avril de très-humbles excuses de ce que sans sa participation ils avoient pris les armes, colorant leur faute du specieux prétexte de se défendre en son absence, & de repousser la violence des injustes agresseurs qui auroient voulu leur nuire, ou faire quelque dégat dans le Royaume: ils le conjuroient en même-tems de s'employer auprès de l'Empereur, afin qu'il cessât de faire la guerre à l'Electeur de Saxe, qui souhaitoit passionnément terminer à l'amiable ses différends avec lui; enfin ils insistoient toujours sur la convocation des Etats.

D'un autre côté ceux de Turinge enflés de leurs heureux succès, & voulant se rendre agréables à leur Prince, entrerent à main armée dans les Etats du marquis Albert de Brandebourg, qui étoit prisonnier, & se seroient sans doute rendus

maîtres du château de Blassembourg, place forte sur le Mein, s'ils n'eussent été devancez par le marquis de Marignan, qui eut soin de la munir d'un nouveau renfort de troupes. Cette précaution du marquis de Marignan rendant vaines les esperances de ceux de Turinge, ils tournerent à gauche vers Neustat & Rauhenculm, places qui étoient aussi des Etats du marquis Albert. Comme l'Empereur étoit arrêté par la goûte, sa maladie ordinaire, il envoya devant lui le Duc d'Albe à Nuremberg, ville qui étoit de la ligue de Smalcalde, mais qui étoit néanmoins demeurée neutre, usant à l'égard de l'Empereur d'une politique moins honorable que prudente. Il y survint tout à coup une querelle, à l'arrivée du duc d'Albe, causée où par l'aversion naturelle des Allemands pour les Italiens & les Espagnols, ou par la licence des soldats. Cette querelle s'alluma au sujet de la distribution des logemens; il y eut quelques soldats de tués, & les Magistrats de la ville eurent bien de la peine à y mettre une espece d'ordre; la plus grande partie des troupes fut obligée de loger dans les auberges: mais enfin de quelque façon que ces troupes se trouvassent dans la ville, elles servirent toujours à la sûreté de l'Empereur, qui devoit y arriver dans peu de jours. Le trouble & le désordre regnerent d'abord dans la ville, en l'absence de l'Empereur; parce que les espions du roi Ferdinand & du duc Maurice, gens peu fideles & peu sûrs, ne faisoient que des rapports ou incertains, ou absolument faux.

Pour être mieux informé de l'état des ennemis, & sçavoir au juste leur situation, l'Empereur dépêcha le comte Sigismond de Lodrone, qui eut ordre d'y employer tous ses soins & toute sa diligence. Il partit enfin lui-même de Norlingue, escorté du Regiment du colonel Madruce, & d'un détachement de la cavalerie de Prusse; & passant par Etingen & Schwabach, il arriva quatre jours après à Nuremberg, où il fut reçu des habitans avec une pompe magnifique. Ils le féliciterent sur ses heureux succès, lui firent mille protestations de services, & lui offrirent plusieurs présens, dont la plupart consistoient dans un grand nombre de chariots chargez de vin & d'avoine, dans une grande quantité de poissons, & d'autres provisions de bouche. Le duc d'Albe y fut aussi gratifié d'un riche présent de vaisselle d'argent, où les Orfévres de cette ville, qui sont des

HENRI II.

1547.

HENRI II.

1547.

L'électeur
de Brande-
bourg se de-
clare pour
l'Empereur.

plus habiles, avoient si bien employé leur art, que le prix de l'ouvrage surpassoit celui de la matière.

L'Electeur de Brandebourg étoit jusqu'alors demeuré neutre; mais soit qu'il fût offensé par la prison du marquis Albert son parent, ou, comme le prétendent les Impériaux, qu'il eût conçu quelque ombrage de la grandeur de l'Electeur de Saxe & du Landgrave de Hesse ses voisins; ou, ce qui a plus de vrai-semblance, qu'il prévît de loin le succès de cette guerre, il se déclara ouvertement pour l'Empereur. La première démarche qu'il fit à ce sujet, fut d'envoyer au roi Ferdinand son fils aîné Jean-George, avec quatre cens hommes; après quoi il se retira dans ses Etats. Les Députés de Bamberg se rendirent en même tems auprès de l'Empereur, qu'ils supplièrent d'avoir égard à leur foiblesse, qui ne pouvoit tenir contre ceux de Bohême & de Saxe, leurs puissans voisins, & leurs ennemis redoutables; ajoûtant qu'il étoit de l'intérêt, & de l'équité de l'Empereur, de ne point souffrir que leur obéissance, & leur fidélité fussent la cause de leur perte. Ils présentèrent en même tems deux cens chariots chargés de vivres à ce Monarque, qui les accepta, & leur envoya sur le champ le comte François de Landriano, pour avoir l'œil sur leurs ennemis, & veiller à la sûreté de leur ville.

Le roi Ferdinand partit de Dresde le vingt-quatrième de Mars, accompagné du duc Maurice, qui étoit à la tête de douze cens chevaux, & du fils de l'Electeur de Brandebourg, qui étoit aussi à la tête des troupes que son pere lui avoit données. Ils prirent leur route par Freiberg, pour se rendre à Leitmeritz, & de là à Eger, où l'Empereur étoit arrivé depuis un jour. Comme ce Prince n'ignoroit pas que le pays étoit presque entièrement ingrat, & stérile; avant de se mettre en marche, il avoit eu la précaution d'ordonner au duc d'Albe de conduire l'armée sur la droite, par Campet, Neustat, & Rauhen-culm, lieux abondans, & fertiles. Pour lui, s'étant fait accompagner d'un seul regiment d'Espagnols tirés du Royaume de Naples, il se rendit droit à Eger, ville d'une situation agréable, dans le pays que possédoient autrefois les Narisces, & sur les confins de la Bohême, quoiqu'elle ne soit pas de la dépendance de ce royaume, à qui elle fut néanmoins autrefois engagée par l'Evêque de Witzbourg, ou, comme le

prétendent quelques-autres, par l'empereur Louis de Baviere en 1315. Aussi cette ville s'est toujours conservée dans l'ancienne Religion, & n'a jamais entré dans les factions de la Bohême. Elle tire son nom de la riviere Egra, qui prenant sa source sur une ¹ montagne chargée de pins, a son cours vers l'orient. De la même montagne naissent trois autres rivières, le Sael, le Nab, & le Mein, qui coulent vers l'occident, le septentrion & le midi. Ce fut de là que l'Empereur, après avoir tenu conseil avec le Roi son frere, & le duc Maurice, écrivit le huitième d'Avril aux Etats de Bohême, pour leur déclarer qu'il n'en vouloit qu'à l'Electeur de Saxe dans cette guerre, nullement entreprise au sujet de la Religion, mais seulement pour dompter les rebelles : ainsi qu'ils eussent à préparer des convois & à fournir des vivres à son armée ; qu'ils quittassent aussi les armes, & que chacun se contint paisiblement dans son devoir. Aux lettres de l'Empereur, le roi Ferdinand en joignit d'autres quatre jours après ; elles étoient conçûes dans les mêmes termes, & il y donnoit avis à ses sujets, que s'ils ne se rendoient à ses ordres en mettant bas les armes, ils auroient à faire à l'Empereur, & à lui, & qu'on ne laisseroit pas leur témérité impunie : qu'au reste, il les trouvoit bien hardis de s'interesser pour l'Electeur de Saxe, qui n'avoit pas rendu des services assez importans à l'Empereur, ou à lui-même, ou enfin au royaume, pour mériter qu'on soutint ses interêts avec tant de chaleur ; qu'enfin ils devoient songer que leur zèle pour ce Prince, ne pouvoit être que suspect, & les rendoit odieux. Quant à l'assemblée des Etats, qu'ils lui demandoient, il leur promettoit une prompte satisfaction sur cet article.

Les Députez qui se trouverent à Prague, lorsqu'on y reçut les Lettres de l'Empereur & du Roi, firent sur le champ semer l'allarme dans tout le royaume, & presserent le peuple de prendre les armes pour la défense de la liberté publique. Ils écrivirent ensuite une Lettre au Roi le treizième d'Avril, par laquelle ils le supplioient, de ne point trouver mauvais qu'ils eussent pris les armes, & d'excuser leur conduite auprès de l'Empereur, les conjurant l'un & l'autre, de ne rien entreprendre contre l'Electeur de Saxe, dont ils ne pouvoient abandonner les

¹ Ce Mont s'appelle ordinairement le mont Fichtelberge.

 HENRI II.

1547.

HENRI II.

1547.

interêts dans un péril si pressant, à cause de l'ancienne alliance de la Bohême avec la Maison de Saxe. Avant de recevoir cette Lettre, le Roi venoit d'envoyer à Prague, où l'assemblée des Etats étoit convoquée pour le dix-huitième d'Avril, Jean Dubravius, évêque d'Olmuntz, & quelques-autres de ses Ministres, pour faire ses excuses aux Etats, de ce qu'il n'avoit pû s'y trouver en personne, & pour demander qu'on mît absolument les armes bas, & qu'on renonçât à l'alliance de l'Electeur de Saxe. Les Ministres déclarerent aussi de la part du Roi, que si l'on n'acquiesçoit à leurs propositions, ils s'opposeroient formellement aux Etats, dont l'assemblée seroit déclarée nulle, faute d'être libre. Au contraire, si l'on avoit la docilité dûë aux ordres du Souverain, ils promettoient de la part de leur maître de laisser une entiere liberté d'agir, suivant la coutume, à condition néanmoins qu'il ne se termineroit rien dans l'assemblée, qui n'eût été communiqué au Roi.

Sur ces entrefaites, Sybille, femme de l'Electeur de Saxe, & sœur du duc de Cleves, écrivit une Lettre pressante à son frere, pour l'engager à se rendre au camp de l'Empereur, & à solliciter auprès de lui la grace de son mari. Le duc ravi d'obliger sa sœur, fit les dernieres instances auprès de l'Empereur, & n'oublia ni raisons, ni prieres, pour le porter à user de clemence envers l'Electeur, à oublier le passé, & à cesser de le poursuivre par la voye des armes. Mais il n'obtint que cette réponse dure, à laquelle il ne s'étoit pas attendu: Que l'Electeur de Saxe n'avoit aucune grace à espérer, qu'il ne fût venu auparavant se remettre, lui & tous ses Etats, à la discretion de l'Empereur. Le duc de Cleves bien mortifié de n'avoir pas de meilleures nouvelles à donner à sa sœur, se retira dans son duché. Mais l'Electeur, que sa femme avoit informé de la mauvaise volonté de l'Empereur, voyant qu'il n'y avoit rien à espérer, & craignant que la retraite & l'exemple de l'Electeur de Brandebourg n'excitassent des troubles fâcheux dans les terres de sa dépendance, qui étoient au-delà de l'Elbe, jugea à propos de passer ce fleuve en diligence. Mais avant de le faire, il voulut distribuer dans plusieurs bourgs & châteaux, en deçà du fleuve, la milice des payfans & des autres gens du pays, qu'il avoit levée, pour repousser les troupes de l'Empereur, qui s'avançoient en diligence. Ainsi de toute cette armée, qui
consistoit

consistoit en vingt-huit mille hommes d'infanterie, il mit dans Adorf sur l'Elster trois compagnies, avec cent chevaux. A Olsnitz aussi sur l'Elster deux compagnies; à Schnéberg huit; à Aldembourg, sur le Pleifs, quatre; à Rochlitz deux; à Leifnik, sur le fleuve Mulda, trois; à Torgaw, sur l'Elbe, quatre; à Sehnebal, & à Heldrunghen, places très-fortes dans le comté de Mansfeld, quatre; à Hall, sur le Saal, six; & entre les villes de Saalfed, Nawmbourg, & Gothen, situées dans la Turinge, six avec cinq cens chevaux. Il confia le commandement du reste de l'armée, qui pouvoit monter à dix-huit mille hommes d'infanterie, à Guillaume Tomshern, & au comte Albert de Mansfeld, deux principaux chefs des confédérez, qui s'étoient postez, l'un dans la vallée de Joachimstat, avec un corps de cinq mille hommes d'infanterie, mille chevaux; & l'autre dans la basse Saxe, sur le bord de l'Elbe, avec les troupes qu'il commandoit. Le dessein de ces Généraux en se séparant ainsi, étoit, avec le secours des villes Vandaliques d'un côté, & celui de ceux de Bohême de l'autre, de couper les vivres à l'Empereur, lorsqu'il seroit entré dans la Saxe, & de harceler son armée, que la leur environneroit. Après avoir ainsi disposé ses troupes, l'Electeur marcha vers l'Elbe, & prit en chemin Freiberg, ville considerable par ses mines d'argent, & qui étoit alors occupée par ceux du parti de Maurice: il prit aussi Misne en Misnie située sur l'Elbe; mais les habitans de Dresde, qu'il voulut aussi attaquer, lui opposant une trop forte résistance, il s'en retourna à Misne.

L'Empereur voyoit l'armée de l'Electeur, qui faisoit la guerre dans ses propres Etats, s'accroître de jour en jour, & la sienné au contraire diminuer au milieu d'un pays ennemi; il faisoit réflexion aux malheureuses circonstances où il se trouvoit, à la stérilité de la saison, au manque de vivres, & aux allarmes continuelles qu'il recevoit, par les troubles que pouvoient exciter en Italie durant son absence les bannis de Genes & de Florence. Pressé par tous ces motifs, il résolut de se hâter, & de livrer bataille dès qu'il auroit atteint l'ennemi. Immédiatement après les fêtes de Pâques il se mit en marche. En partant il laissa dans Egra une garnison de quatre cens hommes d'infanterie, & prit sa route vers Olsnitz & Altorff, quoique ce fût des places ennemies: il est vrai que le chemin

HENRI II.

1547.

de Turinge, qui étoit à sa gauche, auroit été le plus sûr ; mais les montagnés, & les marais le rendoient tellement impraticable, qu'on n'auroit pû sans d'extrêmes difficultez y conduire les chariots, & le canon. Un autre chemin plus aisé étoit de passer par la Bohême, le long du fleuve Egra ; mais toutes les avenues en étoient bien défenduës par le général Gaspard Pflug, & Guillaume Tomshern. Ainsi l'Empereur fut obligé de passer par la vallée d'Altorff, & de prendre le plus court chemin. Ce ne fut pas un défaut de confiance, qui lui fit éviter les obstacles qui s'opposoient à son passage : il étoit persuadé du succès de ses armes, & de la facilité avec laquelle il auroit soumis ceux qui auroient essayé de lui résister ; mais comme il portoit ses vûes plus loin, & qu'il en vouloit principalement au chef de la ligue, il jugea sagement, que s'il s'arrêtoit en chemin à combattre les ennemis, il ne remporteroit qu'une victoire stérile, puisque l'électeur de Saxe lui échapperoit : car le bruit couroit déjà qu'il se retiroit du côté de Wirtemberg. Cette importante raison lui fit hâter sa marche ; il fit partir devant lui Antoine de Toledé avec mille hommes de pied Espagnols, & trois cens chevaux, presque tous Italiens ; il suivit ce détachement de près avec toute son armée.

Altorff est presque la dernière ville de Saxe au midi. Cette place est située dans une étroite vallée que forme un cercle de montagnes ; ce qui fut cause que la garnison vit l'ennemi fondre sur les murs de la ville, avant d'avoir pû être informée de sa route ; une terreur panique ayant saisi les soldats, ils prirent la fuite, & les habitans livrerent la ville. Ceux d'Olsnitz en usèrent de même ; car à l'arrivée d'Antoine de Toledé, se voyant investis de toutes parts, & considérant qu'il ne leur restoit plus aucun moyen de fuir, après quelques legers combats, ils se rendirent la vie sauve, au nombre de sept cens hommes. Cependant l'Empereur avoit partagé son armée entre le duc d'Albe & lui, pour ne pas s'embarasser dans des défilés fort étroits & fort difficiles où il falloit passer. Il se rendit à Werdhem, après six jours de marche, & après avoir passé par Altorff, Olsnitz, Plawen, Gutenberg, & Reichenbach, places qui étoient autrefois sous la puissance de l'électeur de Saxe, mais qui depuis la prise d'Altorff & d'Olsnitz, à l'exemple de ces villes, avoient ouvert leurs portes au vainqueur. La

garnison de Schneberg , qui consistoit en 2000 hommes d'infanterie & environ 100 hommes de cavalerie , fut tellement épouvantée du bruit de ces succès , qu'elle délibéra sur le champ d'abandonner la ville , & de se rendre à l'armée par Stolberg. Mais les habitans consternés à cette nouvelle , conjurèrent les soldats , en se jettant à leurs pieds , de ne point les livrer à la merci des ennemis ; ou que , s'ils avoient absolument pris la résolution de les quitter , ils leur accordassent du moins un foible délai , pour députer vers l'Empereur , & obtenir de lui une composition favorable. Les soldats qui n'ignoroient pas de quelle conséquence étoit pour eux le moindre retardement , suspendirent cependant leur départ , moins par pitié pour les malheureux qui les en prioient , que dans la crainte d'être trahis par les habitans mêmes , & ensuite taillés en pièces par la cavalerie ennemie répandue aux environs. L'Empereur , qui sur ces entrefaites étoit arrivé jusqu'à Crimitz au-dessous de Werdhem , & qui n'étoit éloigné que d'environ une lieue de Schneberg , ne voulant pas laisser derrière lui une si importante Place , chargea Spachen & Aldana d'attaquer brusquement cette ville , avec trois cens hommes de cavalerie Italienne & Espagnole , & deux mille hommes d'infanterie Allemande , dont on avoit tiré une bonne partie de la garnison de Zwickaw.

Schneberg est une ville située au pied d'une colline qui la couvre au couchant & au septentrion , de la longueur d'environ deux cens pas ; elle est défendue du côté du levant & du midi par une plaine spacieuse & fort étendue , dont les marais rendent la place inaccessible. Les Généraux de l'Empereur commencerent par se saisir à l'improviste de la colline qui commandoit la ville , & ils y dresserent leur batterie. Les soldats de la garnison , qui peu de tems auparavant déliberoient de quitter la ville , ne songerent plus alors qu'aux moyens d'affurer leur fuite ; mais se voyant environnés de toutes parts , ils userent d'un stratagème qui ne leur réussit pas. Ils se presenterent tous en armes vers le côté de la place qui regardoit la colline ; esperant que les troupes Imperiales amusées par leur contenance , leur donneroient le loisir de s'évader insensiblement par un autre endroit : mais ils virent bien-tôt qu'ils étoient eux-mêmes abusés ; car ils apperçurent la cavalerie legere

HENRI II.

1547.

HENRI II.
1547.

qui gardoit tous les passages. Alors sans songer ni à fuir ni à défendre la ville, ils ne furent plus attentifs qu'à sauver leur vie; On leur accorda la vie sauve, avec la liberté de se retirer en mettant bas les armes, & en faisant serment qu'ils ne serviroient de huit mois l'électeur de Saxe. Les Habitans de la ville n'éprouverent pas moins que les soldats de la garnison, les effets de la clémence de l'Empereur, qui leur sauva non seulement la vie, mais encore les préserva du pillage. Cet exemple de générosité ne fut pas infructueux: les habitans d'Aldebourg en furent si touchés, qu'après avoir congédié la garnison de mille hommes que l'électeur de Saxe avoit laissée dans cette place, ils envoyèrent d'Anguillara au duc d'Albe, pour l'assurer de leur obéissance; & comptant sur le traitement favorable qu'on avoit fait à leurs voisins, ils ouvrirent sans résistance leurs portes aux troupes de l'Empereur.

Les habitans de cette dernière Place informèrent l'Empereur des desseins de l'électeur de Saxe, qui depuis peu s'étoit rendu à Misne, pour s'embarquer sur l'Elbe, & descendre le long de ce fleuve jusqu'à Wittemberg. L'Empereur crut qu'il n'y avoit point de tems à perdre pour le prévenir: Ainsi rappelant en diligence ses troupes, que la situation des lieux & la difficulté des vivres l'avoient obligé de disperser, il rassembla toute son armée à l'entrée d'une plaine, & vint camper le dix-septième d'Avril au-dessous du Glauchem sur la riviere de Muda. Ce fut là qu'il partagea en deux corps son armée, qui n'étoit pas assez considérable pour être divisée en trois; car l'infanterie montoit à peine à seize mille hommes. Le duc d'Albe étoit à la tête du premier corps, qui étoit rangé ainsi: le front de la bataille étoit composé de mille cinquante Mousquetaires marchant sur cinq lignes, & accompagnés de deux rangs de hallebardiers; chaque ligne étoit de vingt hommes. L'armée s'élargissoit ensuite, & l'on voyoit marcher trente-cinq compagnies; ces compagnies étoient suivies de deux mille deux cens piquiers armés de casques & de cuirasses qui formoient soixante & trois lignes; chacune de trente-cinq hommes. Ces piquiers formoient comme le corps de bataille, & mille mousquetaires placés sur les ailes tenoient lieu d'avant-garde & d'arrière-garde. Cette première partie de l'armée étoit précédée par les Chevaux-legers Italiens & par les Houffarts, &

elle étoit terminée par les gens-d'armes Napolitains, & par ceux du duc Maurice. L'Empereur étoit à la tête de la seconde partie de l'armée, composée du régiment de Madruce, de la cavalerie du roi Ferdinand & de Maximilien son fils, & de celle de Jean-George de Brandebourg, sans compter sa garde ordinaire. Il y avoit un intervalle entre l'armée & les quatre compagnies qu'il avoit tirées de Zwickaw, parce qu'on appréhendoit que les soldats de ces compagnies ne fussent infectés de la peste, qui avoit fait cette année de grands ravages dans les cantons dont on les avoit tirés. Toutes les autres maladies dégéneroient alors en peste, desorte que presque tous les malades en furent attaqués : les symptômes en étoient affreux. D'abord on se sentoit saisi d'un grand mal de tête ; les yeux devenoient ardens & enflez, la langue paroissoit sanglante, la respiration étoit étouffée, & d'une mauvaise odeur. Les vomissemens étoient continuels, & l'on vomissoit une bile de toute sorte de couleurs ; les visages étoient moins pâles que livides, & les corps étoient tout couverts de pustules. Les malades en mourroient le second ou le troisième jour, & souvent, ou ils périssoient faute de secours (car le danger extrême éloignoit d'eux tout le monde,) ou s'il se trouvoit des personnes assez charitables, & des amis assez généreux, pour leur rendre les services nécessaires, il leur en coûtoit la vie, par la contagion qui se communiquoit avec une étrange rapidité. Ces raisons obligerent l'Empereur à faire marcher séparément les soldats de Zwickaw, & à leur donner un quartier à part. Le canon marchoit entre les deux armées.

On arriva le premier jour à Gnastein, château fort, situé sur une colline au bord de la riviere de Mulda. Delà on détacha le Prince de Sulmone avec sa cavalerie legere, pour aller à Waldenbourg situé sur la même riviere : on s'en rendit maître sans aucune résistance, parce que la garnison qui étoit de douze cens hommes, s'étoit déjà retirée dès le jour précédent. On fit aussi sommer Rochlitz par des hérauts ; cette place se rendit avec la même facilité, parce que la garnison, dont la plus grande partie n'étoit composée que de payfans, s'étoit aussi retirée. Le chef de ces payfans se voyant abandonné de ses gens, se jeta dans Leisnick, place, que d'abord l'on croyoit devoir résister ; mais aux seules approches de l'armée

HENRI II.
1547.

HENRI II.

1547.

Imperiale, les habitans intimidés communiquèrent à la garnison une partie de leur frayeur; ce qui fut cause que la ville se rendit à ces conditions: Que les habitans seroient exemts du pillage, & que la garnison sortiroit sans armes. On conduisit le chef des payfans, qui s'étoit réfugié de Rochlitz dans cette place, prisonnier au camp de l'Empereur. Ce Prince pour rafraîchir ses troupes séjourna deux jours à Rochlitz. Après avoir fait camper son armée sur les deux bords de la riviere, il détacha la cavalerie Italienne & Hongroise pour reconnoître les ennemis. Ce détachement s'étant avancé jusqu'à l'Elbe, rencontra un autre détachement de l'Electeur de Saxe, qui venoit aussi à dessein de reconnoître la disposition de l'armée Impériale. Mais comme les Saxons étoient bien inferieurs en nombre, ils prirent aussi-tôt la fuite. On fit cependant trois prisonniers, & l'Empereur instruit par eux de la situation des ennemis se remit en marche, se faisant toujours précéder, suivant sa coutume ordinaire, par les cavaliers Italiens & Hongrois. Ceux-ci, trop avides de pillage, se jetterent imprudemment & en confusion dans un village auprès d'un bois, où les payfans s'étoient cachez, pour se dérober à la violence des soldats; leur désordre & leur petit nombre enhardit ces payfans à fondre sur eux, lorsqu'ils y pensoient le moins. Ils en entendirent huit sur la place, & sans doute ils en eussent fait un plus grand carnage, si les soldats ne se fussent promptement ralliez. Les payfans peu faits au métier de la guerre, prirent à leur tour l'épouvante, & jettant leurs armes ne songerent qu'à fuir, lorsqu'ils virent les Hongrois fondre sur eux tête baissée. Cette soldatesque naturellement cruelle & vindicative, fit un horrible carnage de ces malheureux, égorgeant sans pitié les enfans & les vieillards, & n'épargnant pas même les femmes. Un petit nombre de ces miserables échappés à leur fureur s'enfonça dans la forêt voisine, & quelques autres se réfugièrent au camp de l'Electeur, qui les reçut avec beaucoup de bonté: il s'efforça de les consoler dans leur disgrâce, en leur représentant les vicissitudes du sort, les périls de la guerre, & la part qu'il prenoit à leur malheur; enfin il les encouragea par l'esperance d'une prochaine victoire, qui les vengeroit pleinement de la barbarie de leurs meurtriers.

Comme il ne doutoit plus de l'arrivée de l'Empereur, il

prit la résolution de passer l'Elbe pour se rendre dans la basse Saxe, afin d'augmenter son armée par le secours de ses alliez, & d'être en état de faire face à l'Empereur. Il se flattoit d'exécuter son dessein sans danger, & avec facilité, parce qu'il étoit maître des deux bords de la riviere, & il présuinoit qu'à mesure que l'Empereur suivroit le cours du fleuve, il le trouveroit toujours plus large & plus profond, & que cependant il auroit assez de loisir pour gagner Wittemberg, place très-forte par elle-même; & qui étoit encore défenduë par une bonne forteresse. Au reste il étoit persuadé, que s'il étoit assez heureux pour y arriver, l'Empereur ne pourroit en aucune maniere le forcer au combat, sans lui abandonner la victoire. Il quitta donc Misne, & après avoir fait brûler un pont de bois sur lequel il avoit fait passer son armée, & avoir posté quelques troupes sur l'autre bord du fleuve, aux endroits où il sçavoit qu'il étoit gueable; il se rendit à Mulberg.

L'Empereur, qui avoit fait en dix jours le trajet d'Egra à Misne, n'étoit plus éloigné que d'environ une lieuë de cette derniere place, lorsqu'on lui vint annoncer que le colonel Tomshern venoit pour joindre ses troupes à celles de l'Electeur; le roi Ferdinand & le duc Maurice soutenoient ce fait avec autant de certitude que s'ils l'eussent vû de leurs propres yeux. Chacun allarmé de cette nouvelle courut aux armes, & fut toute la nuit sur ses gardes. L'Empereur seul ne perdit rien de son sang froid & de sa tranquillité ordinaire; il se contenta seulement d'envoyer, suivant sa coûtume, quatre cens cavaliers Italiens & Hongrois à la découverte. Assuré de la fausseté du bruit qui venoit de se répandre, il mena sur le champ une partie de ses troupes à Misne, & envoya l'autre observer la disposition des ennemis. Il rencontra sur la route les députez de Misne qui venoient l'assurer de leur obéissance. Étant entré dans la ville, il y apprit du colonel Aldana que l'Electeur alloit à Mulberg, afin de le prévenir. Il communiqua ses intentions au Duc d'Albe, & lui dit qu'il étoit résolu d'en venir aux mains avec les ennemis, de quelque maniere que ce fût. Ainsi quoique le jour fut déjà sur son déclin, il fit avancer les batteries de canon, & des batteaux plats pour dresser un pont. Sur le minuit l'infanterie Espagnole avec les Regimens Allemands, & toute la cavalerie suivirent; & le

HENRI II.

1547.

HENRI II.

1547.

lendemain au matin toute l'armée se rendit à Schirmitz, bourg situé sur l'autre bord de la rivière de l'Elbe, & vis-à-vis de Mulberg. L'Elbe, fleuve fameux par le passage de l'Empereur, & par la victoire qu'il remporta alors, seroit autrefois de bornes à l'Empire Romain; il tire sa source de la montagne qu'on appelle¹ des Geants dans la forêt² d'Hercinie. Delà prenant son cours au travers de la forêt, il descend du septentrion au midi dans le royaume de Bohême, puis formant une espece de coude il se détourne à l'occident, vers Cuttenberg, lieu considérable par ses mines d'argent, & retourne ensuite vers le septentrion. Prés de Melnich, il reçoit la Molda qui arrose Prague, ville capitale du royaume de Bohême. Un peu au-dessous il se joint à la rivière d'Egra, avant de passer à Leitmeritz. A Kalben il reçoit le Sael, & enfin l'Havel un peu au-dessus d'Havelberg; & il a son embouchure dans la mer Baltique auprès de Hambourg, ville célèbre pour son grand commerce.

L'Electeur de Saxe, informé de l'arrivée de l'Empereur, devina sans peine son dessein; & sortant de Mulberg, après avoir fait quelques pas, il s'arrêta pour tenir conseil avec ses Capitaines. Un grand nombre opina, qu'il falloit rester à Mulberg avec l'armée; parce que ce lieu étoit très-avantageux pour empêcher les ennemis de passer la Riviere. Outre le château dont il étoit défendu, ce rivage bien plus élevé que celui d'où venoient les ennemis, donnoit un grand avantage aux soldats, qui pouvoient combattre à couvert, & accabler les ennemis de la hauteur, où ils étoient; enforte qu'ils se voioient en état de s'opposer au passage d'une armée, qui auroit été plus nombreuse encore que celle de l'Empereur. D'autres au contraire soutenoient que le parti de rester à Mulberg, ne pouvoit être que dangereux, & qu'il étoit à propos de s'en éloigner au plus vite; » Car enfin (disoient ceux-cy) quel-
» le ressource nous restera-t'il, dès qu'une fois les ennemis au-
» ront passé le Fleuve? Reduits à nous enfermer dans de foi-
» bles remparts, bientôt nôtre petit nombre y sera forcé par
» le grand nombre des ennemis. Nous exposerons nous à un
» départ précipité, qui donnera lieu à l'ennemi de nous

¹ En Allemand Risenbergen.

² En Allemand Schuvartzuvald.

« contraindre à livrer un combat inégal ? abandonnerons-nous, par une lâcheté plus horrible que la mort, l'infanterie, pour fuir honteusement avec la cavalerie ? Tristes expediens ! » Ils concluoient enfin à passer l'Elster, & à se retirer dans Schweinitz, afin d'opposer encore cette riviere aux ennemis ; dont l'ardeur se rallentiroit ; que par ce moien ils auroient peut-être assez de tems, pour recevoir le secours des villes Vandaliques, qui soutiendroient au moins la queue de leur armée, avec les troupes du Comte de Mansfeld & du colonel Tomshern attendus de jour en jour. L'Electeur jugea le parti proposé par les premiers plus hardi que sage, & l'autre moins honorable que prudent : veritablement il y avoit un danger manifeste à rester à Mulberg ; mais aussi l'on ne pouvoit sans beaucoup de honte, & même sans quelque risque passer l'Elster qui est guéable en plus d'un endroit. L'Electeur crut avoir trouvé un temperament, par lequel, sans tout à fait abandonner Mulberg, il ne s'exposoit pas non plus à un peril qu'il croyoit évident. Il laissa donc à Mulberg deux cens fantassins, & cent cavaliers, & fit border la riviere de petites coulevrines pour défendre le Pont ; fait de barques, & de bateaux, & au cas qu'ils ne pussent pas le défendre, il leur donna ordre de le diviser en trois parties, & de le faire descendre le long du Fleuve jusqu'à Wittemberg. Ensuite il alla se poster avec son armée un peu plus loin de la riviere, resolu de prendre conseil de l'évenement.

L'Empereur, qui persistoit toujours dans la résolution qu'il avoit prise de faire passer dans ce jour la riviere à son armée, de quelque maniere que ce pût être, & d'atteindre l'ennemi, s'il étoit possible, aima mieux se fier à sa prudence, ou à son bonheur, qu'aux conseils du duc d'Albe, qui connoissant à fond le défavantage des lieux, où ils auroient à combattre, & le peril manifeste où ils s'exposoient, fit inutilement tous ses efforts, avec les autres Generaux de l'armée, pour l'en détourner. Ce Prince donna sur le champ ordre au duc d'Albe, de faire sonder le gué par les habitans du païs, & disposa son infanterie de telle sorte, que la cavalerie ne pût être incommodée par les lignes des ennemis qui étoient sur l'autre rivage ; il posta en même tems des mousquetaires Espagnols au

¹ Riviere qui se décharge dans l'Elbe.

HENRI II.
1547.

bord du Fleuve , au milieu des broussailles , avec six petits canons qu'il y fit placer ; ceux-ci étoient soutenus par des cuirassiers qu'il avoit fait cacher à l'entrée d'un bois nouvellement coupé. L'infanterie Allemande divisée en deux gros bataillons occupoit une plaine d'environ six cens pas , entre un village & la riviere. Mais tandis qu'on s'occupoit à fonder le gué , quelques Espagnols & quelques Napolitains , emportés par une ardeur guerriere , se jetterent dans le Fleuve , qui n'avoit qu'un peu plus de quatre pieds dans sa plus grande profondeur , & environ trois cens pas dans toute sa largeur. Ils furent bientôt repouffés , & contraints de retourner sans succès vers le rivage , d'où ils étoient partis. A l'instant les mousquetaires Espagnols abandonnant une petite hauteur qui les mettoit à couvert , entrerent aussi dans le fleuve , où ils firent feu sur les lignes des ennemis , pour favoriser ceux qui fendoient le gué. Cette action fit reprendre cœur aux premiers , qui s'avancerent une seconde fois dans le fleuve , environ soixante pas , & quoiqu'ils fussent dans l'eau jusqu'aux aisselles , ils ne laisserent pas de parvenir jusqu'aux barques ; les ennemis ne pouvant plus les défendre , les abandonnerent au courant du fleuve , après en avoir coupé les cordages , & y avoir mis le feu. A cette vûë dix Espagnols animés d'une nouvelle ardeur , se dépouillerent de leurs habits & se mirent à la nage , malgré le feu du canon & la grêle que faisoit pleuvoir sur eux l'artillerie ennemie. Ils tenoient leurs épées avec les dents , & en cet état ils se saisirent des barques , qu'ils emmenerent à l'autre rivage , après avoir tué dans cette action trente-cinq hommes des ennemis. Ces barques furent d'une utilité bien grande à l'Empereur , qui les fit joindre aussi-tôt à des batteaux qu'il avoit fait transporter sur des chariots , & dont il fit dresser un pont , pour faciliter le passage de l'infanterie & du canon.

Fameux
passage de
l'Elbe par
Charles V.

Sur ces entrefaites arriva le duc d'Albe avec un jeune garçon , qu'on appelloit communément le Guide , à cause de la parfaite connoissance qu'il avoit des guez & des chemins. Celui-ci ravi de trouver une si belle occasion de se vanger du tort que lui avoient fait les Saxons , qui le jour précédent lui avoient enlevé deux chevaux , montra volontiers le gué , & s'offrit pour guide à l'armée de l'Empereur. Par cet important service ce prince se vit en état de faire passer ce jour-là toute

son armée de l'autre côté de la rivière ; entreprise qui n'auroit pû réussir autrement : & sans doute que faute d'un tel secours l'électeur de Saxe auroit eu le tems d'arriver sans danger à Torgaw , & même à Wittemberg avec toutes ses troupes. La cavalerie legere , commandée par le Prince de Sulmone passa la premiere , avec les cavaliers Hongrois , dont chacun avoit en croupe un arquebusier. Le duc d'Albe les suivit à la tête de la cavalerie Napolitaine , & de celle du duc Maurice. L'Empereur parut ensuite , monté sur un genet d'Espagne bay-brun superbement enharnaché , & couvert d'une selle & d'une housse de velours cramoisi bordé d'une frange d'or : son armure étoit toute éclatante d'or ; il portoit une écharpe rouge croisée sur l'estomach , & telle que la portoient autrefois les ducs de Bourgogne : il tenoit en la main une javeline dont le fer étoit large & brillant. Dans ce triomphant appareil on l'eût pris pour le grand César , qui passant autrefois le Rubicon , rejettoit toute condition de paix , & ne vouloit que vaincre. Enfin l'arriere-garde étoit conduite par Ferdinand , avec ses deux fils Maximilien & Ferdinand , & Philibert Emanuel duc de Savoye. Le pont que l'Empereur avoit ordonné de construire fut gardé par neuf compagnies d'infanterie Allemande , tirées des troupes du marquis de Marignan , de Jean de Waldes , & de Madruce. On y ajoûta deux cens cinquante chevaux de l'armée du marquis Albert de Brandebourg , qui s'étoient retirés auprès du roi Ferdinand , après la défaite de Rochlitz , & deux cens cinquante autres chevaux que Jean de Brandebourg avoit emmenez avec lui.

L'Empereur & toute son armée passerent heureusement le fleuve. On récompensa liberalement le guide , à qui l'on fit donner deux chevaux avec cent écus d'or , & l'on se rendit sans peine maître de l'autre rivage. Les avant-coureurs de l'armée Imperiale avoient déjà chassé la garnison de Mulberg , & elle s'étoit retirée pour se joindre à l'armée de l'Electeur. Ainsi quand les Hongrois eurent mis à terre les arquebusiers qu'ils portoient en croupe , & que l'Empereur avoit eu dessein d'employer contre la garnison de Mulberg , leur secours fut inutile à cet égard , & il n'y eut que les coureurs Hongrois qui donnerent encore quelques legeres escarmouches à l'arriere-garde des ennemis dans le tems de leur retraite. Cependant la

H h ij

HENRI II.

1547.

HENRI II.

1547.

garnison de Mulberg mise en fuite vint donner l'allarme à l'électeur, qui pour lors étoit tranquillement au Prêche; il lui annonçerent que l'Empereur venoit avec toute son armée de passer le fleuve, & qu'il étoit enfin maître des deux rives. Un si rude coup le surprit, mais ne l'abbatit point: il fit usage de sa grandeur d'ame, & de la force de son esprit, & donna à ses affaires l'ordre que de si cruelles extrêmités lui purent permettre. Après avoir débarassé son armée de tout le bagage, il la rangea dans cet ordre de bataille. L'infanterie fut divisée en deux bataillons, au milieu desquels étoient placées les batteries de canon. La cavalerie, divisée de même en deux parties, soutenoit les aîles de l'infanterie, & avec le reste de la cavalerie il fermoit lui-même le corps de bataille. Il marcha quelque tems dans cet ordre, malgré les fréquentes escarmouches des Hongrois & des Chevaux-legers; son dessein, comme l'écrivit Sleidan, étoit d'aller à Wittemberg, ou comme l'écrivent les Imperiaux, à Schweinitz; quoiqu'il eût d'abord refusé de prendre ce parti.

Tant d'heureux succès passoient l'espérance même des Imperiaux, & leur sembloient autant de gages assurez de la victoire. Leurs heureux pressentimens semblerent encore être autorisés par differens prodiges, que la confiance du soldat, animée par les succès, sçait toujours interpreter en sa faveur. On vit, dit-on, durant une heure entiere une Aigle planer dans les airs au dessus de l'armée Imperiale, dont elle fit le tour, & elle prit ensuite son vol vers le Septentrion. Dans ces mêmes quartiers un loup affamé se jetta sur quelques Napolitains, qui le tuerent sur le champ à coups d'épées. Le ciel avoit été jusqu'à midi sombre & couvert, en sorte qu'un brouillard épais avoit entierement dérobé aux Saxons la vûe des Imperiaux. Dès que l'Empereur eut passé le fleuve, le ciel commença à s'éclaircir, tous les nuages se dissipèrent & le Soleil parut. Cette dernière circonstance fit une impression bien différente sur les deux armées. Celle des ennemis abbatuë & consternée ne cherchoit qu'à éloigner la bataille: au contraire celle des Imperiaux rejouie & encouragée ne respiroit que le combat & la victoire. L'Empereur étoit trop habile pour ne pas profiter d'une disposition si favorable, & quoique ni le canon, ni l'infanterie ne fussent pas encore arrivés, il ne laissa pas de

s'avancer en diligence avec la seule cavalerie vers l'ennemi, qu'il atteignit au bout d'une lieuë près de la forêt de Locharwer.

HENRI II.

1547.

Toute l'armée de l'Empereur ne consistoit alors qu'en cinq mille hommes d'infanterie & deux mille cinq cens de cavalerie. Barthelemy, officier Croate, livra la premiere attaque: il partageoit avec Pierre Bakyth le commandement de cette cavalerie, que le Roi Ferdinand avoit amenée l'année précédente des frontieres de Hongrie, de Croatie & de Pologne, pour servir dans la guerre de Saxe; réunie en un corps, on l'appelloit la cavalerie Hongroise. Ces cavaliers portent des lances, mais beaucoup plus legeres que les nôtres, parce qu'elles sont creuses; ils se servent aussi de boucliers faits en forme d'aïlerons, plus larges par le bas que par le haut, où ils se terminent en pointe; ils n'ont presque point de cuirasses, ils n'usent guères non plus de corselets & de cottes de maille; ils sont simplement vêtus de sayes longues & flottantes¹. Au lieu de visieres à leurs casques, ils font usage d'une lame de fer avancée, qui défend leurs visages, lorsqu'ils combattent de près le sabre à la main. Ils marchent souvent armés de marteaux & de massues de fer. Ils sont terribles dans leur premier feu; mais ils ne gardent aucun rang & aucun ordre dans le combat, & ils se retirent souvent en confusion; car parmi eux ce n'est point une honte que de fuir, pourvû qu'ils retournent à la charge avec une nouvelle ardeur.

Description
de la cavalerie
Hongroise.

Ce fut cette façon singuliere de combattre qui trompa les Saxons; ils reçurent d'abord en braves gens les Hongrois & ils s'applaudissoient déjà de les avoir mis en fuite; ils virent ensuite s'élever à quelque distance un épais nuage de poussiere, qui leur fit conjecturer que l'avant-garde de l'armée ennemie s'avançoit; ils résolurent de l'attaquer de toutes leurs forces avant que l'Empereur eût le tems de la joindre avec le reste des troupes. Mais l'Empereur, pour éviter l'incommodité de la poussiere qui donnoit dans les yeux, autant que pour empêcher, au cas que l'avantgarde fût repoussée, que le corps de bataille & l'arrieregarde ne fussent ébranlés, fit marcher de front son bataillon sur la même ligne que celui du duc d'Albe, vers la droite, & donna à son armée toute l'étenduë que la

¹ Des Hongreliaes.

HENRI II.

1547.

plaine lui permettoit de prendre. L'Electeur informé de ce nouvel ordre de bataille par Wolf Craffen maréchal de camp, ne songea plus à attaquer l'ennemi, ni à se jeter dans Wittemberg, mais seulement à poster son infanterie dans une forêt voisine. Pour y réussir, il plaça sur la droite, où devoient être les plus grands efforts des ennemis, le régiment de Beicling, sur lequel il comptoit beaucoup, & fit soutenir ce régiment par deux compagnies de la cavalerie de Ponicaſ & d'Eiſſinghen; tandis que lui-même, à la tête de cent des principaux Gentilshommes de son armée, parcouroit les rangs, pour donner ses ordres.

L'avant-garde de l'Empereur étoit composée de quatre cens Chevaux-legers, commandez par le prince de Sulmone, & par Antoine de Toledé; de quatre cens cinquante Hongrois, (car l'Empereur en avoit envoyé la moitié, pour reconnoître la ville de Torgaw) de cent Arquebusiers de la cavalerie Espagnole; de six cens Piquiers; de deux cens Arquebusiers à cheval du duc Maurice; & de deux cens vingt Gendarmes Napolitains, à la tête desquels étoit le duc de Castro-Villa, qui sur la fin de l'année dernière, étoit venu trouver l'Empereur à Rottenbourg, avec cinq cens Cuirassiers. L'arrière-garde, où étoient les principales forces, étoit divisée en deux corps. Le premier, commandé par l'Empereur en personne, consistoit en quatre cens Cuirassiers à cheval, & trois cens Arquebusiers. Le second, à la tête duquel étoit le roi Ferdinand, avoit six cens Cuirassiers, & trois cens Arquebusiers à cheval. Ces bataillons étoient disposez de sorte, qu'ils avoient le front plus large que les aîles, qui étoient si étroites que l'on n'y comptoit que dix-sept lignes. Au contraire les Saxons avoient, suivant la coûtume de leur nation, le front plus étroit que les aîles, afin de faciliter à l'armée la liberté d'agir, d'avancer, de se retourner, & de se donner enfin tous les mouvemens nécessaires, sans troubler les rangs. Bien des gens expérimentez & habiles dans l'art de la guerre, ont prétendu que cet ordre de bataille étoit moins sûr, & moins ferme que celui des Imperiaux. Louis d'Avila semble vouloir autoriser ce sentiment par l'évenement de ce combat, & d'un autre qui se donna quatre ans auparavant contre ceux de Cleves, devant la ville de Sittart. Mais François de la Nouë, l'un des plus célèbres

capitaines de notre siècle, & dont le nom aura une place distinguée dans cette histoire, panche vers le sentiment contraire, & nous en donne des preuves incontestables dans la bataille de Coutras en Saintonge, & dans celle d'Ivry.

HENRI II.

1547.

Les Hongrois étoient déjà aux prises avec l'ennemi, quand l'Empereur s'avancant au milieu de son armée, & se tournant du côté des Napolitains, leur parla ainsi : « Mes compagnons, » leur dit-il, vous êtes enfin au comble de vos vœux : l'ennemi » songe moins à vous disputer la victoire qu'à s'échapper de » vos mains ; c'est à vous d'empêcher qu'il ne se dérobe à vo- » tre bras victorieux. Pouvez-vous douter de la protection du » ciel, dont nous défendons la cause ? La diligence dont vous » avez usé si propos ; le passage d'un si grand fleuve, qu'autre- » fois les Romains vainqueurs du monde se contenterent de » voir ; enfin mille signes favorables nous annoncent une heu- » reuse journée. Meritons par nos vœux la faveur divine, & » courons sous ses auspices attaquer les ennemis de leur Dieu, » & de leur Empereur. Nous sommes, comme vous voyez, » les plus forts en cavalerie, qui dans la plaine a toujours l'a- » vantage ; foible avantage néanmoins, en comparaison de » celui que nous donne la justice de notre cause. C'est de » cette justice seule que le soldat emprunte toutes ses forces : » sans elle la honte & le remords du crime le désarment ; c'est » pour cela que je vois la consternation & l'effroi peints sur » le visage de nos ennemis, & l'allégresse au contraire bril- » ler dans vos yeux. Car nous ne devons point imputer leur » désordre à la lâcheté d'une nation, dont je me fais honneur » d'être descendu, & dont même notre armée est principa- » lement composée. Si depuis dix jours tant de fortes Places » ont ouvert leurs portes à notre seule approche, si tant de » garnisons se sont retirées sans combattre, songez que ce sont » néanmoins des ennemis dignes de vous ; loin de vous figu- » rer une troupe de lâches, pensés que ce sont des Allemands. » Nous avons à faire à cet Electeur si puissant en Allemagne, » qui croit avoir hérité de la valeur du grand Arminius¹,

¹ Arminius, capitaine général des Cherusques & autres peuples de Germanie, les souleva contre les Romains, & défit trois Légions commandées par Quintilius Varus. Il fut

ensuite vaincu par Germanicus, & quelque-tems après tué par ses soldats, à l'âge de trente-sept ans. V. Tacite liv. 1. & 2. des *Annales*. C'étoit un homme habile & très courageux.

HENRI II. » qui l'année dernière nous défioit insolemment au combat ;
 1547. » & qui maintenant devenu timide, cherche les bois pour s'y
 » cacher. Rappelez donc ici toute votre valeur ; ajoûtez de
 » nouveaux lauriers à ceux que vous avez déjà ceüillis ; mar-
 » chez contre un ennemi, que déjà la crainte fait chanceler,
 » & que les remords mettront bien-tôt en fuite. C'est avoir
 » déjà vaincu, que d'avoir mis sur la défensive celui qui nous
 » bravoit avec tant d'audace. »

Bataille de
 Mulberg en-
 tre l'Empe-
 reur & l'éle-
 ctur de Saxe.

Ce discours prononcé avec un air de confiance & de dignité, fit pousser à l'armée des cris de joye, comme si la victoire eût déjà été remportée. Après avoir donné pour mot du combat, *Saint George, Empire, Espagne*, l'Empereur se retira dans son quartier, & le duc d'Albe marcha aussi-tôt contre les ennemis. Comme le front de la bataille étoit trop étendu, quelques cavaliers tomberent dans un ruisseau marécageux, qui se trouvoit entre les deux armées ; on se resserra, & les cavaliers s'étans relevés aussi-tôt, toute l'armée passa le ruisseau, & se remit dans son premier ordre de bataille, sans que l'ennemi fit le moindre mouvement, & songeât à profiter de ce désordre. Cependant la cavalerie legere, qui avoit reçu ordre de s'avancer en diligence, & de se saisir d'un poste qui étoit entre les ennemis & la forêt, fut d'abord vigoureusement repoussée par les Saxons. Mais le duc d'Albe survenant d'un autre côté, l'Electeur qui craignoit d'être enveloppé par la cavalerie Imperiale plus nombreuse que la sienne, fit passer un détachement, qui couvroit l'aîle gauche de son armée, à l'aîle droite, où le danger étoit le plus pressant. Il encourageoit ses soldats, il les prenoit par la main, les caressoit, comme il arrive ordinairement lorsque les affaires vont mal, & leur représentoit qu'il s'agissoit de la Religion en cette guerre, qui n'avoit été allumée que par les artifices de l'Evêque de Rome, dont la puissance étoit trop odieuse, & trop barbare, pour ne pas armer le couroux du ciel contre elle, & contre tous ses partisans. Il leur disoit, qu'ils avoient en même tems à défendre leur liberté, leurs femmes, leurs enfans, & tous leurs biens ; que l'image de la mort ne devoit inspirer aucune crainte à des gens, qui seroient livrés après leur défaite à une servitude honteuse, & plus cruelle que la mort. A ces pressans motifs, il ajoûta la gloire & le nom de leurs ancêtres

ancêtres qu'ils avoient à soutenir, & il leur peignit toute la honte qu'il y auroit à dégénérer de la valeur de ceux dont ils se glorifioient d'être descendus. Pour achever de les encourager, il n'oublia pas de leur rappeler les avantages qu'ils avoient depuis peu remportez sur Ferdinand, & sur Maurice. Il assûra enfin que l'ingratitude de ce dernier ne seroit pas impunie, pourvû qu'ils ne se démentissent point dans le combat.

L'électeur de Saxe, après avoir inspiré par ce peu de mots quelque courage à ses troupes, se mit à la tête de l'infanterie, dont il se défit extrêmement, & donna au duc Ernest de Brunswik le commandement des compagnies de cavalerie de Bernard & de Jean Seghers, qui étoient sur les aîles, & dans lesquelles il avoit beaucoup de confiance. Sur tout il ordonna expressément, qu'après la décharge des Arquebusiers, chacun eût à garder son rang, & à soutenir de pied ferme le choc des ennemis; dans l'espérance que leur premier feu venant à se rallentir, il romproit plus aisément leurs rangs, & forceroit ensuite leurs corps de bataille: mais un sort contraire lui fit trouver sa perte dans ce qui faisoit son assurance; car il éteignit par ce moyen cette ardeur guerrière, qui s'entretient en combattant, & que la fureur de la mêlée accroît. Les Saxons, après la décharge des Arquebusiers, se trouvant pressés d'un côté par le duc d'Albe, & attaqués en flanc par les Hongrois, tandis que pour achever de les faire plier, l'Empereur fondoit sur eux avec les troupes du duc Maurice, placées à la queue de l'avant-garde, furent enfin mis en fuite. Le plus grand carnage se fit auprès de la forêt par les Hongrois, gens barbares & farouches, & par les sujets du duc Maurice, qui, quoique Saxons, étoient devenus impitoyables envers leurs compatriotes, à cause de la haine qui étoit entre leurs Princes. L'Empereur poursuivit lui-même les fuyards près d'une demi lieuë, & les Napolitains les poursuivirent plus de trois. Ce terrible combat dura presque depuis midi jusqu'à la fin du jour.

L'infortuné Electeur, après s'être acquitté de tous les devoirs d'un grand Capitaine, abandonné des siens, & ayant son cheval hors d'haleine, étoit prêt de se jeter dans le bois, lorsqu'il fut reconnu à la grosseur de sa taille, & trahi par la majesté de son visage. Jérôme Faleti dit qu'il fut pris par le comte Hippolyte Portio de Vicenze; mais j'aime mieux m'en

HENRI II.

1547.

Défaite de
l'électeur de
Saxe.

HENRI II.

1547.

Il est fait
prisonnier.

rapporter à George Fabrice, dont l'autorité me semble en cela plus sûre. Il écrit que l'Electeur, après avoir perdu sur le chemin presque toutes ses troupes, opposoit encore une ferme résistance à ceux qui le poursuivoient, quand il fut mis hors de combat par une blessure qu'il reçut à la joue gauche, & pris ensuite auprès de Mulberg par le Chevalier Tielen Drotten du diocèse de Mersbourg, à qui l'Electeur fit present d'un anneau qu'il avoit au doigt. Mais, comme les Hongrois & les Espagnols dispuoient avec Portio, ou avec Drotten, à qui l'auroit, le duc d'Albe survint, qui l'enleva aux uns & aux autres, pour le conduire lui-même à l'Empereur.

Cet illustre captif étoit monté sur un cheval Frison, & couvert d'une cuirasse rembrunie ornée de filets d'argent avec une cotte de maille : sa grosseur ne lui permettoit pas de porter une armure plus pesante. Le sang couloit encore sur son visage, de la blessure qu'il avoit reçüe dans le combat. Dès qu'il fut devant l'Empereur, il voulut descendre de cheval, & tirer son gant, pour prendre la main du vainqueur, suivant la coûtume de la nation ; mais l'Empereur ne le voulut pas souffrir. Puissant & clement Empereur, puisqu'il plaît à la Fortune, lui dit l'Electeur, je me présente à vous comme votre prisonnier. Quoi donc, interrompit Charle, vous traités maintenant d'Empereur celui que dans vos discours, & même dans vos écrits publics, vous appellés avec mépris, tantôt Charle de Gand, tantôt soi-disant Empereur ? Comme l'Electeur poursuivoit son discours, & qu'avec le même air, sans paroître abattu de sa disgrâce, il supplioit l'Empereur de traiter un prisonnier tel que lui, selon sa dignité ; Charle ne lui répondit autre chose, si-non qu'il le traiteroit comme il méritoit d'être traité, & affectant un air de mépris, il lui tourna le dos. Avec l'electeur de Saxe on mit Ernest de Brunswik, qui avoit aussi été pris, sous la garde d'Alonso Vivas, Espagnol, Mestre de Camp. Du côté de l'Empereur il ne demeura que quarante hommes sur la place, & il n'y en eut qu'environ trois cens de blessés. Peu s'en fallut que le duc Maurice ne pérît lui-même, en poursuivant les fuyards avec trop de chaleur ; en effet un soldat lui appuya le pistolet sur le côté, mais heureusement la poudre ne prit point feu. Ce soldat téméraire fut sur le champ massacré par ceux qui étoient à la suite du Duc.

Du côté de l'Electeur il y eut quinze cens hommes de tués , & six cens prisonniers. Après l'Electeur , & le duc Ernest de Brunswik , un des principaux prisonniers fut le comte Charle de Turinge. Un petit nombre d'autres eurent le bonheur de se jeter dans Wittemberg ; tels furent le Prince Jean Frederic , fils aîné de l'electeur de Saxe , qui fut , comme son pere , blessé à la tête ; le comte de Becling , & le Colonel Recrod , avec quatre cens hommes qui se sauverent. Mais le fils de l'Electeur , suivant les conseils de son oncle & de sa mere , sortit de Wittemberg , avant que l'Empereur s'en approchât , & se retira dans la ville de Gotha. On prit aussi ce jour-là douze canons , & le lendemain six , qui s'étoient un peu trop avancés avec les bagages. Tel fut le succès de ce grand combat de Mulberg ; nom funeste à de grands Princes , si l'on s'en rapporte aux observations curieuses de quelques historiens de la nation , qui ont remarqué qu'en l'an 1323. Frédéric duc d'Autriche & Henri son frere , furent pris par l'Empereur Louis IV. à Mulberg en Baviere. Environ cent ans après , Bernard marquis de Bade fut aussi fait prisonnier par l'empereur Robert auprès de Mulberg , au-dessus de Spire.

Après une si grande victoire , l'Empereur fit rafraichir ses troupes deux jours entiers à Mulberg ; ensuite il marcha vers Wittemberg avec toute son armée. Il rencontra sur sa route les députés des habitans de Torgaw , qui épouvantés par le bruit du dernier événement , avoient chassé leur garnison , & venoient se rendre à lui. Cette Ville , qui est la seconde de la Saxe , est bien fortifiée , & decorée d'un des plus beaux Palais de l'Allemagne : c'étoit aussi le lieu de plaifance de l'Electeur , & où il alloit prendre souvent le divertissement de la chasse. L'armée se trouvant proche de la Ville , le duc de Saxe , que l'on conduisoit dans un chariot avec Ernest de Brunswik , voyant entrer la garnison Espagnole dans la place , ne put s'empêcher de dire à Vivas avec un visage riant : Voilà des dépouilles dont Maurice doit s'applaudir , si ses remords le lui permettent , & s'il peut se glorifier d'une victoire dont il n'est redevable ni à ses forces , ni à sa vertu. Par ce discours il censuroit la conduite & rabaissoit la gloire du Duc Maurice , qu'il estimoit indigne des faveurs de la Fortune , & il montrait en même tems qu'il avoit assez de courage pour

HENRI II.

1547.

HENRI II.
1547.

braver ses revers. Le duc de Brunswik le reprenant là-dessus, de ce qu'il sembloit insulter lui-même à son propre malheur, » Devons-nous nous affliger, reprit-il, de ce qui n'a pas dépendu de nous? ne devons-nous pas le regarder plutôt d'un œil indifférent, comme une chose qui ne nous touche point?

La confiance admirable de ce Prince n'étoit pas une vaine ostentation : s'étant appercû que malgré ce qu'il venoit de dire, le duc de Brunswik ne laissoit pas de soupirer profondément; il lui dit d'une voix basse, en se tournant de son côté: « Je souhaiterois que vous pussiez recevoir de ma part un excellent conseil que je prens volontiers pour moi-même. Quoique vous n'avez pas encore acquis sur vous assez d'empire, pour y trouver votre repos & votre consolation, je suis persuadé cependant que ce secours ne vous sera pas tout à fait inutile, pour appaiser du moins les troubles de votre ame, & pour satisfaire en quelque sorte la haine, le ressentiment, le desir de la vengeance, l'indignation, & généralement toutes les passions violentes, qui maitrisent le cœur humain. C'est d'armer votre cœur des préceptes de la sagesse, contre les traits de nos ennemis qui nous accablent. Si le sort des armes nous a été contraire, nous devons nous revêtir de courage & de force, & sçavoir mépriser nôtre malheur même. C'est ainsi qu'on peut arracher la victoire au vainqueur, & que le vaincu peut lui donner des loix. Est-il une voye plus noble & plus courte pour nous vanger de notre superbe ennemi, jusque dans ces fers, où il nous retient? » Sentimens grands, & bien dignes d'un Prince, à qui ses ennemis mêmes n'ont pu refuser la justice, de le mettre au rang des plus grands hommes, pour sa bonté, sa liberalité, sa prudence & son invincible grandeur d'ame, & qui a mérité, au jugement de tout le monde, un éloge singulier, pour avoir sçu se mettre au-dessus de tous ses malheurs.

De Mulberg, l'Empereur se rendit en cinq jours près de Wittemberg, qu'il fit sommer de se rendre; mais les habitans de cette Ville répondirent fierement, qu'ils traiteroient le marquis Albert leur prisonnier, de la même maniere que l'on traiteroit l'Electeur. L'Empereur irrité de cette réponse, fit

venir les garnisons que le duc Maurice avoit mises dans Dresde, Leipzig, & Zwickaw, & donna ses ordres pour transporter par la riviere seize gros canons. Le duc Maurice avoit promis quinze mille pioniers pour le siege; mais à peine s'en trouva-t-il trois cens, & quoi qu'on eût promis des provisions pour trois mois, il y eut une grande disette de vivres, par le grand nombre de troupes qui venoient tous les jours grossir l'armée. Tous ces contretens ne purent faire changer de dessein à l'Empereur. Il résolut de s'avancer lui-même vers la place, après en avoir fait reconnoître le plan & toutes les fortifications par un habile Ingénieur, nommé Pizzagni. Il s'avança en effet, & tint tellement les habitans & la garnison en respect par sa presence, qu'ils n'oserent sortir; ce qui donna le tems de transporter le canon, & de faire passer l'armée sur un pont qu'on avoit fait construire au-dessous de la ville; l'Empereur passa lui-même de l'autre côté de la riviere.

HENRI II.
1547.

Wittemberg, capitale de la Saxe, est située dans une vaste plaine, environ à quatre cens pas du Fleuve, & n'est pas moins fortifiée par l'art que par la nature. Elle est toute environnée d'un chemin couvert très-élevé; en sorte que le rempart, qui est un terre-plein revêtu d'une muraille de brique, ne peut être aperçu de la plaine, même par un homme à cheval. Outre ces avantages, il n'y a aux environs ni monticule, ni colline, d'où l'on puisse la battre avec le canon. Une source d'eau vive inonde ses fossés larges & profonds, & ses murailles sont flanquées de cinq bastions. La nature pour achever de la fortifier, l'a environnée d'un large marais du côté du Septentrion, & d'un canal tiré depuis l'Elbe, du côté de l'Orient; enfin, excepté que son château est trop petit, il n'y manque rien de tout ce qui est nécessaire pour soutenir un long siege.

S'il étoit dangereux d'attaquer une place de cette importance, il y avoit aussi quelque lâcheté à n'oser en entreprendre le siege après une si belle victoire, dont tout le fruit dépendoit de la prise de cette ville, qui seule étoit capable de soutenir les villes Vandaliques, & de susciter une nouvelle guerre. D'un autre côté en tenter la prise & n'y pas réussir, c'étoit avoir remporté une victoire sterile, & l'Empereur perdoit en

HENRI II.

1547.

même-tems cette réputation d'invincible, qui avoit fait une si forte impression sur tous les esprits. Ce Prince qui concevoit la nécessité de cette entreprise, & qui en voyoit les difficultez presque insurmontables, crut pouvoir mieux réussir par l'adresse que par la force. Il s'avisa pour cet effet de menacer de la mort l'électeur de Saxe; non pour ébranler le courage intrépide de son prisonnier, dont il connoissoit la constance & la fermeté; mais dans l'esperance que l'amour & la douleur de sa femme & de ses enfans le porteroient à faire rendre la ville où ils étoient renfermez.

On annon-
ce à l'Electeur
l'arrêt de sa
mort.

Il ne se trompa point dans son opinion : le procès de l'Electeur ayant été fait dans les formes le douzième de Mai, on vint lui prononcer l'arrêt de mort dans sa tente, où il étoit assis avec le duc de Brunswik. En recevant cette nouvelle, il ne fit paroître aucune émotion, & on ne vit aucun changement sur son visage. Mais regardant avec un visage serein l'officier qui lui annonçoit sa destinée : » A quoi serviront tous ces
» cruels artifices, lui dit-il, s'il faut que je meure, & que Wit-
» temberg ne se rende pas? On n'attaque ma vie que pour
» forcer cette place. Toutes ces menaces ne m'intimident point :
» plût au ciel que ma femme, mes enfans & mes amis, que
» mon malheur entraînera dans de plus grandes disgraces que
» les miennes, fussent aussi insensibles que je le suis. Tout ce
» qu'ils accorderont en ma faveur à l'ennemi, sera perdu pour
» eux, & ne me fera pas d'une grande utilité. C'est une foi-
» ble grace pour un vieillard, que de l'éloigner pour quelque
» jours du tombeau, où il va bien-tôt descendre. Si l'on ne
» consulte que mon choix, il est fait : j'aime mieux m'im-
» moler aux interêts de mes enfans par une prompte mort,
» que de survivre au triste état où les réduiroit la conservation
» de mes jours. Cependant je ne m'oppose point aux senti-
» mens que leur tendresse pour moi peut leur inspirer, pourvû
» que cette tendresse ne soit point aveugle, & qu'ils ménagent
» en même-tems leur propre salut en ménageant le mien. »
Après ces mots, il invita le duc de Brunswik à joüer une partie d'échets, bravant également par une si rare constance & la mort & ses ennemis.

Le péril d'un si grand homme allarma non seulement sa femme, ses enfans & son frere Ernest, qui étoient renfermez

dans Wittemberg, mais encore quantité d'autres Princes de ses amis, entr'autres l'Electeur de Brandebourg & le duc de Cleves¹ son beau-frere, qui se rendirent en diligence auprès de l'Empereur, au premier bruit de cette sentence de mort. Le duc Maurice même, craignant avec raison, qu'après la mort de l'Electeur, sa femme, ses enfans & son frere ne consultaient que leur désespoir, & que par ce moyen il ne vît échapper de ses mains la dignité Electorale, objet de son avide ambition; pour diminuer d'ailleurs la haine implacable des Saxons qui ne pouvoient le souffrir, résolut, de concert avec l'Empereur, de lui demander la grace du prisonnier, quoique son ennemi. Enfin après bien des instances on lui accorda la vie, à ces conditions: Que Jean Frederic de Saxe renonceroit, tant en son nom qu'en celui de ses enfans, à la dignité Electorale, dont la disposition demeureroit au pouvoir de l'Empereur: Qu'il livre- roit Wittemberg, & Gotha qui est la seconde place forte de Saxe en y laissant le canon & la troisième partie des vivres, & qu'il auroit la liberté d'en retirer tous ses meubles & tout ce qu'il y possédoit. Que la garnison de Wittemberg sortiroit de la ville sans armes. Qu'il seroit obligé de délivrer sans rançon Albert de Brandebourg & Christophle Landgrave de Leuchtenberg & de rendre tout le canon & les étendarts qu'il avoit pris. Qu'il restitueroit tous les biens enlevez aux comtes de Mansfeld & de Solms, & au Grand maître de Prusse², enfin à tous les Ecclesiastiques. Qu'il se soumettroit à la chambre Imperiale que l'Empereur vouloit établir, & qu'il contribueroit aux frais nécessaires pour cet établissement. Qu'il s'en rapporteroit à l'Empereur pour les prétentions qu'il avoit sur Lubec & Hall. Qu'il renonceroit au traité conclu entre lui & ceux de Magdebourg & d'Alberstat, & à tout autre traité préjudiciable à l'Empereur & à Ferdinand son frere, & qu'à l'avenir il ne feroit aucuns traitez, où ces Princes ne fussent compris avec leurs Etats &

HENRI II.

1547.

Conditions
auxquelles on
accorde la vie
à l'Electeur de
Saxe.

¹ L'Electeur de Saxe avoit épousé Sibille de Cleves.

² C'est-à-dire, au Grand-Maitre de l'ordre Teutonique, à qui une partie de la Prusse, qui est aujourd'hui la Prusse Ducale, appartenoit. Albert marquis de Brandebourg & Grand-maitre, étant devenu Lutherien, fit un accord avec Sigismond roi de Po-

logne; par ce traité il lui ceda pour toujours ce qu'on appelle la Prusse Royale, & réserva pour lui & les siens, à titre de souveraineté héréditaire & de Duché, le reste de la Prusse; elle est encore aujourd'hui soumise au marquis de Brandebourg, qui prend le titre de roi de Prusse.

HENRI II.

1547.

leurs alliez. Qu'il consentiroit à l'élargissement d'Henri de Brunswik & de Victor son fils, sans se réserver sur eux aucune action, & que l'Empereur de son côté mettroit en liberté le duc de Brunswik.

L'Empereur adjugea la confiscation de tous les biens de l'Electeur au duc Maurice & au roi Ferdinand son frere, moyennant une pension de cinquante mille écus d'or, que le duc Maurice seroit tenu de payer à Jean Frederic, & à ses enfans : on laissoit aussi à ce dernier, avec le consentement de Maurice & la permission de l'Empereur, la ville de Gotha, & toutes ses dépendances, à condition qu'on en démoliroit la forteresse, & que l'on ne pourroit la rebâtir sans le consentement de l'Empereur. Outre cela le duc Maurice s'engagea à payer jusqu'à la somme de cent mille écus d'or pour acquitter les dettes que Jean Frederic avoit faites avant la ligue de Smalcalde, & à liquider toutes celles qui étoient hypothéquées sur les biens que l'Empereur lui laissoit, afin de mettre fin par ce moyen à toutes les disputes. A ces conditions on ajoûta, que l'Electeur n'entreprendroit rien contre ceux qui suivroient le parti du duc Maurice, ni contre le roi de Dannemark beau-frere de l'Empereur : qu'il observeroit les ordonnances de l'Empereur & de l'Empire, & que comme on lui faisoit grace de la vie, il demeureroit sous la garde de l'Empereur, ou de Philippe Prince d'Espagne; enfin que les enfans & les sujets de Jean Frederic pourroient jouïr du benefice de ce traité, s'ils en ratifioient les articles. On en exclut seulement le comte Albert de Mansfeld & ses enfans, avec le comte de Beicling, les Rhingraves, & les colonels Recrod & Thomshern; cependant on voulut bien que ce dernier fut compris dans le traité, pourvû qu'il congédiât ses troupes dans un mois.

L'Electeur Frederic accepta ces conditions le dix-neuvième de May, pressé par les vives sollicitations de sa femme, de son frere, & de plusieurs Princes de ses amis. On avoit voulu d'abord y inserer, qu'il approuveroit tout ce que l'Empereur ou le Concile régleroient sur la religion; mais la crainte même de la mort, dont on le menaçoit, ne put l'y faire consentir, & l'Empereur fit rayer volontiers cet article; se mettant assez peu en peine des affaires de la religion, pourvû que les autres allâssent bien. Trois jours après, Ernest frere de l'Electeur,

ses

ses enfans , & ses ministres étant sortis de Wittemberg , l'Electeur remit à la garnison , qui consistoit en trois mille fantassins , & deux cens chevaux , leur serment de fidelité , & il leur enjoignit de sortir de la ville dans trois jours. Les habitans redoutant la brutalité des Hongrois & des Espagnols , obtinrent qu'on ne leur donneroit point de garnison étrangere , & l'on fit entrer dans la ville trois compagnies Allemandes , sous les ordres du colonel Madruce. Ce même jour , qui étoit le 9 de May , Sibille , femme de l'Electeur , accompagnée de Catherine , femme de son frere Ernest , & de leurs enfans , se rendirent au camp de l'Empereur. L'Electrice s'étant jettée d'abord à ses pieds , ce Prince la releva sur le champ avec beaucoup de politesse ; elle en obtint une audience favorable , & fut traitée avec toute sorte de distinction. Elle conjura l'Empereur , en versant un torrent de larmes , de rendre à son mari la liberté , mais elle n'en reçut que cette réponse : Que puisqu'en sa consideration on avoit fait grace de la vie à l'Electeur , il falloit observer les conditions du traité ; que la situation même des affaires ne lui permettoit pas de rendre à son mari la liberté ; mais qu'elle avoit celle de le suivre & de demeurer auprès de lui. Par une faveur spéciale , l'Empereur permit à l'Electeur de séjourner huit jours dans la ville , avec sa femme , & ses enfans. Ce Prince , lorsqu'il en sortit , fit de grandes largesses à ses gardes , qui étoient Espagnols , conservant toujours la même grandeur d'ame , malgré le changement de sa fortune.

Le roi Ferdinand & l'electeur de Brandebourg ayant visité la ville , retournerent au camp de l'Empereur , qui fit l'après midi son entrée dans Wittemberg. Il alla d'abord au château rendre visite à l'Electrice , qu'il tâcha de consoler & d'encourager. Cette Princesse sortit bien-tôt après de la ville , emportant avec elle ses meubles & tous ses effets , comme on en étoit convenu , & suivie d'une foule de peuple qui fondeoit en larmes. Après que le marquis de Marignan eut retiré du château la nombreuse artillerie qui y étoit , & que l'Empereur eut aussi retiré la garnison qu'il y avoit mise , le duc Maurice y entra le 6 de Juin avec quatre compagnies de ses troupes. Il fut si confus du mépris & de l'horreur que lui témoignèrent tous les bourgeois , que n'osant soutenir leurs regards , il alla , les yeux baissés & le visage couvert de honte , droit au château ,

HENRI II.
1547.

sans s'arrêter dans la ville. Le lendemain il fit assembler les Bourgmestres, & le Conseil de la ville, auxquels il confirma leurs privileges & leurs immunités, & après avoir reçu leur serment de fidélité, il s'engagea de son côté à rétablir l'Université que les guerres précédentes avoient détruite. Pour adoucir enfin les esprits aigris contre lui, il fit rappeler les paysans qui avoient abandonné la campagne, promettant de fournir gratuitement aux pauvres, & de prêter à ceux qui seroient plus aisez, des matériaux pour rebâtir leurs maisons, & des grains pour ensemençer leurs terres. Afin de donner aussi quelque marque de sa reconnoissance à l'Empereur, il remit en possession de l'évêché de Naumburg Jule Pflug, que l'Electeur Jean Frederic en avoit chassé six ans auparavant, pour y placer Nicolas Amstorf, qui avoit été consacré par Luther. En même tems on donna Frederic fils de l'electeur de Brandebourg pour coadjuteur à l'Archeveque de Magdebourg, qui l'année précédente avoit fait alliance avec l'electeur de Saxe, & contre le gré de son chapitre, lui avoit abandonné toutes ses terres. Lazare Schwendi fut en même tems envoyé pour aller prendre possession de Gotha, au nom de l'Empereur, & pour en faire démolir toutes les fortifications, suivant les conventions du traité.

Henry de Brunswick, qui sur ces entrefaites étoit devant Brême avec Christophle Wrisberger & Philippe Eberstein, en leva le siege le 22 de May, & ayant divisé son armée, qu'il partagea avec Wrisberger, il lui indiqua le jour & le lieu où ils devoient se rejoindre. Cependant le comte Albert de Mansfeld accompagné des comtes de Heidek, de Beiclingen, du Rhingrave, & des colonels Tomshern & Pheninghen, se joignit aux troupes de Hambourg qui venoient au secours de Brême, & ayant passé l'Elbe, il atteignit le duc de Brunswick, & le défit avant l'arrivée de Wrisberger, qui survint un moment après sa défaite. Comme Wrisberger avoit passé le fleuve, pour se joindre au duc de Brunswick, dont les gens étoient déjà en fuite, il tomba sur le bagage de Mansfeld, où il fit un grand butin; il enleva près de deux mille chevaux: & (ce qui fut le plus sensible à Tomshern qui poursuivoit alors Henri de Brunswick) il emporta à ce colonel cent mille écus d'or. Ainsi Wrisberger mit à profit la défaite même du duc de Brunswick.

Comme le jour baissoit il prit le parti de se retirer en Frise avec un si riche butin. De son côté, le duc Henry perdit tout son canon, avec quantité de soldats, & ne se sauva qu'à peine avec sa cavalerie qui passa le Weser. Il rejettoit son malheur sur le colonel Wrisberger, qui ne s'étoit pas trouvé à propos, disoit-il, au lieu, & au tems marqué. Leur dispute s'échauffa de telle sorte, que s'accusant l'un & l'autre de perfidie & d'ignorance, ils en seroient venus à un duel dans les formes, si leurs amis communs ne s'étoient vivement entremis pour les reconcilier.

HENRI II.

1547.

Après avoir terminé les affaires de Saxe, l'Empereur qui avoit envie de réprimer l'insolence des Bohémiens, tourna de ce côté-là toutes ses vues; mais craignant que les troupes du comte de Mansfeld, enflées du dernier avantage qu'elles venoient de remporter sur le duc de Brunswic, ne voulussent ranimer le courage des peuples de Bohême, il prit les précautions convenables, pour ne pas voir échouer toute sa gloire contre un si foible écueil. Il fut bien-tôt délivré de cette crainte; car les Alliez de l'électeur Jean Frederic, plus consternez de sa défaite & de sa disgrâce, que fiers de leurs succès; abattus d'ailleurs par la prise d'un Prince qu'ils regardoient comme l'unique soutien de l'Allemagne, & réduits enfin à une triste extrémité, par la perte de l'argent, que l'on espéroit devoir suffire pour quelque tems à l'entretien de l'armée, n'eurent pas plutôt appris que l'Electeur, par l'entremise de ses amis, avoit fait sa paix avec l'Empereur, que leur armée se dissipa. Le comte de Mansfeld, avec ses troupes, se retira dans le pays de Brême: le colonel Tomshern, presque abandonné de tous ses soldats, s'en alla dans le duché de Brunswic avec les autres Chefs. L'Empereur voulut alors tourner ses armes contre Magdebourg, dont il avoit quelque sujet de se plaindre. Pizzagri qu'il avoit envoyé secretement dans cette ville, l'avoit assuré qu'il s'en rendroit aisément le maître, en profitant des troubles & des dissensions qui regnoient parmi les bourgeois. Mais le danger commun réunit alors ceux que des interêts particuliers avoient divisez; ce qui fut cause que l'Empereur, suivant le conseil de l'électeur de Brandebourg & du duc Maurice, quitta le dessein d'assiéger Magdebourg. Après avoir traversé la riviere, il s'en alla par Petterfeldt

en trois jours à Hall sur le Saal, pour se rendre de là dans la Hesse, si le Landgrave refusoit d'obéir.

HENRI II.
1547.

Il regnoit depuis long-tems entre les soldats Allemands & les Espagnols une mesintelligence, causée sur-tout par la secreete jalousie que les Allemands avoient conçue, de ce que sans avoir égard aux grands services qu'ils avoient rendus dans cette guerre, l'Empereur avoit confié aux Espagnols la garde de son prisonnier l'électeur Jean Frederic. Cette préférence mortifioit sensiblement les Allemands, qui la regardoient comme un affront. Le ressentiment qu'ils conçurent d'un objet si leger dégénéra bien-tôt en une haine ouverte. Les goujats de l'armée furent les premiers à commencer : quelques Allemands ayant enlevé le butin à des Espagnols qui revenoient du pillage, ces derniers dissimulerent quelque tems cette injure : ayant ensuite pris conseil des Italiens, à qui les Allemands en vouloient aussi, (quoique dans le fond ils fussent également ennemis des Espagnols) ils se rendirent tous en armes vers le pont qui est sur le Saal ; & les Allemands de leur côté se préparèrent au combat. L'Empereur étoit à la chasse, lorsqu'il apprit ce désordre : il accourut en diligence, & arriva lorsque les deux partis étoient prêts d'en venir aux mains. Il fit long-tems d'inutiles efforts pour calmer leur fureur ; enfin il s'avisa d'appeler à lui les soldats de Madruce, dont il avoit souvent éprouvé la fidélité, & rentra avec eux dans la ville, sous prétexte de pourvoir à la sûreté de cette place. Ce détachement ayant considérablement diminué les forces des Allemands, qui étoient les plus échauffés, & la cavalerie du duc Maurice balançant sur le parti qu'elle devoit prendre, on persuada sans beaucoup de peine aux Italiens & aux Espagnols de mettre bas les armes & de retourner dans leurs quartiers. Ainsi fut terminé ce differend, où il ne périt des deux côtez que seize hommes, parmi lesquels il ne se trouva aucun officier de marque.

Cependant le Landgrave de Hesse épouvanté par l'arrivée de l'Empereur, & considerant que l'armée de la ligue, où il avoit mis toute sa confiance, étoit dissipée, se voyant enfin sans ressource, & destitué de tout secours pour faire face à un ennemi si puissant, s'avança jusqu'à Leipzig, où l'électeur de Brandebourg & le duc Maurice son gendre l'avoient exhorté de se rendre : mais on se separa sans rien conclure, parce

que l'Empereur, vouloit qu'il se rendît à lui fans aucune condition, & qu'il lui livrât son canon & toutes ses places.

HENRI II.

1547.

Sur la route il s'entretint avec Christophle Eblebe des conditions de paix qu'on lui propofoit, & de la situation prefente de fes affaires: » Si j'étois affuré, dit-il à cet officier, que l'Empereur voulût fe laiffer fléchir, & qu'il me permît de paffer le » refte de mes jours en repos dans une de mes villes, qu'il me » laifferoit avec tout fon canon; en confideration de la paix, je » confentirois à laiffer démolir toutes mes autres places, & à » livrer toutes les machines de guerre, & toutes les munitions » qui y font enfermées. » Eblebe recueillit ces paroles, & promit au Landgrave d'en faire fon rapport au duc Maurice. Peu de jours après il revint avec des lettres du duc Maurice, & de l'électeur de Brandebourg dattées du camp de Wittemberg le quatrième de Juin. L'un & l'autre mandoient au Landgrave, qu'ayant été informés de fes intentions, ils en avoient fait leur rapport à l'Empereur; qu'il examinerait les conditions qu'ils avoient obtenues de fa Majesté, & dont Eblebe étoit le porteur; qu'au refte ces conditions leur paroiffoient raisonnables, & qu'il devoit y foufcrire: qu'ainfi leur avis étoit qu'il fe livrât fans aucune réferve à la merci de l'Empereur, dont il ne devoit craindre aucun mauvais traitement, ni aucune entreprife fur fa liberté; qu'ils en feroient eux-mêmes cautions, & que s'il arrivoit qu'on lui impofât des loix plus dures que celles qui étoient contenuës dans le projet du traité, ou fi on vouloit l'arrêter, ils ne feroient aucune difficulté de prendre hautement fon parti, & confentoient volontiers à être appellez en justice par fes enfans, pour lui en faire fatisfaction. Pour ce qui concerne la religion, ils lui promettoient les mêmes assurances qu'on avoit données avant la guerre à Jean frere de l'électeur de Brandebourg. Voici quelles étoient les conditions propofées au Landgrave, & le projet du traité.

Le Landgrave étoit obligé de fe rendre à la difcretion de l'Empereur, qu'il devoit aller trouver en Suppliant, pour lui demander pardon de fa faute, & lui jurer à l'avenir une inviolable fidelité. Il devoit auffi fe foumettre à tous les décrets que l'Empereur feroit pour le bien de l'Empire; obéir à la Chambre Imperiale qu'il établiroit, & fournir, fuivant ses

Conditions
propofées au
Landgrave de
Hefle.

HENRI II.
1547.

facultés, à l'entretien de cette Chambre. On exigeoit de lui, qu'il renoncât à tous ses anciens traités, & sur-tout à celui de la Ligue de Smalcalde, dont il devoit livrer tous les papiers & tous les titres, avec défense expresse de conclure à l'avenir aucune autre alliance, où l'Empereur & le Roi Ferdinand ne fussent compris. Il devoit outre cela s'engager, comme les autres princes de l'Empire, à fournir des secours contre le Turc. Il s'obligeoit de plus à interdire l'entrée de ses Etats à tous les ennemis de l'Empereur, & à ne se déclarer jamais en faveur de ceux qu'il plairoit à Sa Majesté Imperiale de punir : L'Empereur devoit avoir un passage libre sur les terres du Landgrave, toutes les fois qu'il seroit nécessaire d'y passer ; & ce dernier devoit sévèrement informer contre ceux qui porteroient les armes contre l'Empereur ou contre Ferdinand son frere. Il devoit rappeler ceux de ses sujets qui étoient actuellement au service des ennemis, & leur ordonner de mettre bas les armes dans quatorze jours, sous peine de la confiscation de tous leurs biens au profit de l'Empereur. On le condamnoit à payer dans quatre mois, la somme de cent cinquante mille écus d'or pour les frais de la guerre, à raser toutes ses forteresses, excepté Ziegenheim, ou Cassel, & à faire prêter serment à l'Empereur par la garnison qu'il y mettroit. On lui défendoit en même tems de fortifier dans la suite aucune Place sans la permission de l'Empereur, à qui il devoit abandonner toute son artillerie, dont ce monarque lui cederait ce qu'il jugeroit être nécessaire pour la défense de la place qu'on lui auroit laissée. On vouloit qu'il remît en liberté Henri de Brunswick & son fils, sans aucune rançon : qu'il leur restituât leurs terres, & qu'en remettant à leurs sujets le serment de fidélité qu'il s'étoit fait prêter, il composât encore sur les dommages & intérêts qu'Henri de Brunswick pouvoit prétendre. Il devoit restituer de même au grand-Maître de Prusse tout ce qu'on lui avoit enlevé, & ne rien entreprendre contre le Roi de Dannemarck & contre les autres qui avoient refusé de le secourir, ou qui avoient suivi le parti de l'Empereur ; il s'obligeoit de rendre sans rançon tous les prisonniers qu'il avoit faits sur l'Empereur, & à se représenter en justice toutes les fois qu'on intenteroit une action contre lui. Enfin ses enfans, sa Noblesse & tous ses sujets, devoient ratifier ce traité, & s'engager même à

livrer le Landgrave à l'Empereur, au cas qu'il refusât d'observer ces conditions. L'électeur de Brandebourg, le duc Maurice, & le comte de Wolfgang Palatin, ses gendres, donnerent leur parole pour le Landgrave, & promirent de l'obliger à accepter, & à observer les conditions de ce Traité. Le Landgrave les reçut de la main d'Eblebe, & y souscrivit avec le consentement de ses Etats : mais il demanda un plus ample éclaircissement sur quelques articles.

Cependant l'Empereur écrivit du camp de Wittemberg, où il étoit encore, à tous les Etats de l'Empire, pour faire assembler une Diète à Ulme, environ le 13. de Juin. Le Cardinal d'Ausbourg Othon Truchses, Jean de Brandebourg, La Lire, & Hafen, ses députés, s'y rendirent, & firent valoir dans un long discours le zele de l'Empereur pour le bien de l'Empire. Ils y exagererent le crime, & la rebellion du Landgrave & de l'Electeur de Saxe, autant que les soins & les travaux immenses de l'Empereur, qui s'étoit exposé aux plus grands perils pour le salut de la patrie, & pour rendre à l'Allemagne la paix & la tranquillité. Afin d'arrêter les desordres présents, & de prévenir ceux qui pourroient arriver à l'avenir, les députés ajouterent que le plus sûr moyen étoit de conclure une Ligue ; mais leur délibération fut alors inutile, parce que la peste, qui se répandit dans la ville, obligea les députés de se retirer à Ausbourg.

Le Landgrave se fiant entièrement à la parole de l'Electeur de Brandebourg, & du duc Maurice, qui étoient allez à sa rencontre jusqu'à Naumbourg, entra dans Hall au milieu d'eux, le 18 de Juin sur le soir ; le même jour arriva le duc Henri de Brunswick avec son fils Victor, qui avoit été fait prisonnier, & Philippe son autre fils, au devant desquels étoit allé le duc Henri, celui-là même dont nous avons rapporté la défaite sur le Weser. Le lendemain au matin Christophle Carlebiz porta le traité au Landgrave, pour qu'il le signât ; mais il s'excusa de le faire, sur ce que les ministres de l'Empereur y avoient ajoûté quelques articles, qu'il vouloit que l'Empereur expliquât lui-même ; car ces articles n'étoient point inferés dans l'exemplaire qu'Eblebe lui avoit apporté à Naumbourg : cependant l'Evêque d'Arras soutint que ces articles n'avoient été omis que par la négligence du Secretaire.

HENRI II.

1547.

Le Landgrave de Hesse se soumet à l'Empereur & vient le trouver.

HENRI II.

1547.

Enfin le Landgrave y souscrivit, à la persuasion d'un de ses gendres. Cette injustice fut suivie d'une autre: il avoit demandé qu'on lui donnât sur la religion les mêmes sûretés qu'on avoit accordées à Maurice, & aux princes de la maison de Brandebourg; l'Evêque d'Arras éluda cette proposition, en lui demandant de son côté des sûretés pour l'Empereur, touchant l'obéissance qu'il devoit rendre aux décrets du Concile de Trente. Le Landgrave se récria sur cette réponse; il allegua que jamais il n'avoit été fait mention de pareille chose, & qu'il n'en étoit nullement question dans les articles de son traité. Il déclara qu'il aimoit mieux n'avoir aucunes sûretés de l'Empereur, que d'être réduit à lui en donner de semblables. Après une longue & vive contestation, on eut recours aux menaces, & l'on fit entendre au Landgrave que l'Empereur s'impatientoit de l'attendre dans son appartement. Enfin cedant à la violence, il promit de se soumettre à un Concile général & libre, composé de personnes vertueuses, dont les intentions fussent pures, & où l'on entreprît la réformation tant du chef que des membres de l'Eglise: ajoûtant à dessein, qu'il en accepteroit les décrets de la même manière que le duc Maurice & les princes de la maison de Brandebourg les accepteroient: il sçavoit qu'ils avoient protesté de ne se séparer jamais de la confession d'Ausbourg.

Il fut donc conduit sur les cinq heures du soir, par le duc Maurice & l'Electeur de Brandebourg, à l'Empereur, devant lequel il se mit à genoux. Alors le chancelier Gunterot lut une requête dressée, comme on en étoit convenu, par laquelle le Landgrave supplioit l'Empereur de lui pardonner sa faute, & de lui remettre la peine que méritoit son crime. L'Empereur, suivant la réponse qui avoit été déjà concertée, lui fit dire par George Selde, que puisqu'il reconnoissoit humblement sa faute, & qu'il en demandoit pardon, il lui accordoit volontiers sa grace, & lui pardonnoit tout le passé; de sorte qu'il n'avoit à craindre ni le supplice que sa trahison avoit mérité, ni la prison perpétuelle, ni la confiscation de ses biens, ni d'autres peines enfin que celles qui étoient comprises dans le traité auquel il avoit souscrit. L'archiduc Maximilien fils du roi Ferdinand, le Duc de Savoye, le duc d'Albe, le Grand maître de Prusse, les évêques d'Arras, de Naumbourg &

d'Hildesheim, Henri, Charle Victor, & Philippe de Brunfwic, le Légat du Pape, les Ambassadeurs des rois de Bohême & de Dannemarc, du duc de Cleves & des villes Anféatiques, & un grand nombre d'autre seigneurs se trouverent présens à cette action. Le Landgrave qui croyoit en être quitte, rendit graces à l'Empereur avec un air de confiance; & comme on le laissoit trop long-tems à genoux, il se releva de lui-même, sans en attendre la permission de l'Empereur, vers lequel il s'avança, comme pour lui parler, & lui donner la main; mais l'Electeur de Brandebourg, qui s'aperçût que cette démarche déplaïsoit à l'Empereur, se mit adroitement entre eux deux, & dit au Landgrave qu'ils souperoit ensemble chez le duc d'Albe avec le duc Maurice: il est certain cependant que ni l'Electeur de Brandebourg, ni le duc Maurice n'eurent alors aucun soupçon du dessein de l'Empereur.

Après le souper, le Duc Maurice & l'Electeur de Brandebourg s'entretinrent avec le duc d'Albe & l'évêque d'Arras sur les affaires du Landgrave, qui se divertissoit alors à jouer aux dez; mais ils ne purent tirer d'eux aucun éclaircissement; ils firent enfin dire au Landgrave par Eustache Schliebon, qu'ils s'étoient acquitez de leur parole, comme il convient à des Princes, & qu'ils s'étoient attendus à un semblable procedé de la part des autres: Que cependant le duc d'Albe & l'évêque d'Arras venoient de leur dire, qu'il passeroit la nuit avec des gardes, & qu'ils ressentoient, comme lui, toute l'indignité d'une telle violence; mais qu'ils esperoient qu'après avoir vû l'Empereur, ses affaires prendroient un tour plus favorable. Le Landgrave outré de la conduite qu'on tenoit à son égard, reclama long-tems la foi qui lui avoit été donnée, & sur laquelle il étoit venu trouver l'Empereur. Il ne cessoit de demander à ses gendres la satisfaction qu'ils lui devoient, & de leur rappeler les promesses qu'ils avoient faites à sa femme & à ses enfans. Toute la nuit s'écoula dans ces plaintes & ces reproches; & le Landgrave la passa avec une garde commandée par Jean de Guevara capitaine Espagnol: le duc Maurice & quelques ministres de l'electeur de Brandebourg resterent auprès de lui, pour le consoler dans son malheur. Le lendemain le duc Maurice & l'electeur de Brandebourg porterent leurs plaintes à l'Empereur, & lui remontrèrent vivement que leur gloire étoit interessée dans la cause du

HENRI II.

1547.

Le Landgrave est arrêté & retenu prisonnier contre la foi du Traité.

HENRI II.
1547.

Landgrave, qu'ils n'auroient jamais engagé à venir, & qui ne se feroit jamais rendu lui-même en un lieu suspect, s'ils eussent eu la moindre idée qu'on voulût y attenter à sa liberté. Qu'eux-mêmes avoient été ses cautions, & qu'ils supplioient sa majesté Imperiale de dégager leur parole.

L'Empereur répondit, qu'il ignoroit les promesses qu'ils pouvoient avoir faites au Landgrave; quant à lui, qu'il ne l'avoit pas exempté de la prison, mais seulement d'une prison perpetuelle, comme le traité même en faisoit foi; qu'il ne s'étoit enfin engagé à rien de plus. Cette affaire ayant été ensuite agitée dans le Conseil, l'évêque d'Arras objecta toujours les termes du traité à ceux qui défendoient les intérêts du Landgrave. Enfin après une dispute assez vive, on conclut que le Landgrave auroit la liberté de se retirer, s'il le vouloit. Mais lorsqu'il vint à demander un sauf-conduit, il lui fut refusé par les ministres de l'Empereur, qui deux jours après lui firent sçavoir, qu'il eût à suivre leur maître. Il refusa d'obéir à cet ordre, protestant que la seule violence l'y pourroit obliger. Mais le duc Maurice & l'électeur de Brandebourg gagnèrent encore sur lui, qu'il fléchît dans cette rencontre; ils lui donnerent la main, & l'assurèrent en présence de quantité de seigneurs, qu'ils ne s'éloigneroient point de la Cour, qu'ils n'eussent obtenu sa liberté. Dans cette résolution, ils l'accompagnèrent jusqu'à Naumbourg, où ils sollicitèrent de nouveau l'Empereur, qui se trouvant enfin trop importuné, les menaça d'envoyer le Landgrave en Espagne, s'ils parloient d'avantage en sa faveur, & s'ils ne se retiroient au plutôt de sa Cour. Le Landgrave fut informé de cette triste réponse par Carlebitz, qui le pria de la part des Princes, de vouloir bien excuser leur départ, qu'il devoit moins attribuer à un manque de parole, qu'à la crainte où ils étoient, de le jeter dans un plus grand péril, en restant à la Cour de l'Empereur: Qu'au reste il devoit esperer de recouvrer incessamment sa liberté, dès qu'il auroit satisfait aux articles du traité.

Après que l'armée fut sortie de Turinge, pour se rendre à Greventhal, le Landgrave voulut parler de ses affaires au duc d'Albe. Celui-ci pour toute réponse lui montra le traité, disant que l'Empereur ne l'avoit exempté que de la prison perpetuelle. • Eh! quand verrai-je donc la fin de ma captivité? Quel terme

« mettra-t-on à ma prison , s'écria hautement le Landgrave ?
 « Quand même il plairoit à Sa Majesté de vous retenir pri-
 « sonnier quatorze ans , & d'avantage , reprit fierement le Duc ;
 « elle ne feroit rien contre la parole qu'elle vous a donnée. »

HENRI II.
1547.

Le Landgrave réduit au désespoir , pour sortir d'une prison où sa vivacité naturelle souffroit extrêmement , se hâta de remplir toutes les conditions de son traité : il s'acquitta des payemens stipulez , il rasa ses forteresses , & livra toute son artillerie. Bien des gens blamerent un artifice si indigne de l'Empereur , & si honteux pour ses Ministres , qui par une pareille subtilité rendoient imprudemment la foi d'un grand Monarque suspecte , & le rendoient lui-même odieux à des Princes dont il avoit reçu d'importans services. Il est vrai qu'on attribua une conduite si lâche à l'Evêque d'Arras , homme fourbe & rusé , qui par l'alteration d'une seule lettre ¹ avoit eu le secret de tromper le Landgrave , & tous ceux qui s'interressoient pour lui. Quoiqu'il en soit , Eblebe qui , comme nous l'avons dit , avoit ménagé la paix du Landgrave , fut si touché du triste succès de sa négociation , que peu de tems après il en mourut de déplaisir.

On ne peut , ce me semble , faire aucun fond sur ce qu'a écrit à ce sujet Louis d'Avila , qui dans plusieurs autres choses s'est montré trop zelé partisan de l'Empereur. Cet historien dit , que le Landgrave n'avoit aucune raison de se plaindre , ni de la copie du traité , ni du Secretaire , parce qu'il avoit lui-même transcrit de sa propre main l'exemplaire de ce traité. Mais dans tous les écrits qui ont paru de part & d'autre sur ce sujet , jamais ce fait n'a été objecté au Landgrave. D'autres soutiennent avec plus de vraisemblance , que les Imperiaux avoient voulu se venger par cette perfidie d'une autre perfidie du Landgrave à leur égard , & qu'ils avoient crû qu'il leur étoit permis d'user de cette sorte de représaille ². En effet ,

¹ Il s'agissoit du changement de deux lettres. *Einig* en Allemand , signifie un seul jour : *Euvig* veut dire perpétuellement. Il y avoit dans l'exemplaire du Traité *Nicht ein einig tag gefangen sein* : c'est à dire , mot à mot ; non un seul jour prisonnier être. Dans la copie que le Landgrave signa par surprise , on prétend qu'il y avoit : *Nicht ein euvig tag*

gefangen sein ; ce qui mot à mot veut dire ; non un *perpetuel* jour prisonnier être.

² Ceux qui ont essayé de justifier ainsi Charle V. se sont vû forcés d'avouer un fait , qui malgré cette espece d'apologie , est très honteux , & deshonorerà toujours dans la posterité la memoire de cet Empereur.

HENRI II.
1547.

quelques mois auparavant, le comte de Buren qui commandoit pour l'Empereur à Francfort avec douze compagnies d'infanterie, & environ quatre cens hommes de cavalerie, ayant fait mourir le 12 d'Avril Guillaume Verden, & Jean Gelnhauffen convaincus d'une conspiration; on publia bien-tôt un écrit, qui portoit, que les criminels avoient avoué dans la prison, & sur le point de subir le supplice, qu'ayant trouvé moyen de faire contrefaire les clefs d'une porte de la ville, ils y avoient été envoyez par le Landgrave pour y mettre le feu au quatre coins, enclôtier tout le canon, égorger le Comte lui-même, avec ses amis, le Bourgmestre, & tout le Conseil; empoisonner les puits, & surtout celui où l'on puisoit de l'eau pour le service de la cuisine du Comte. Quelque soin que prit le Landgrave de se purger de ces accusations par un Manifeste qu'il fit publier, les Imperiaux ne cessèrent point d'y ajoûter foi, parce que les criminels, selon eux, avoient persisté constamment dans ces dépositions jusqu'à la mort.

Mais soit que la haine eût inspiré ce mauvais conseil, ou que les Espagnols suivissent leur penchant naturel, en préférant l'interêt à l'honneur; quelque motif enfin qui eût donné lieu à l'erreur, l'Electeur de Brandebourg, & le duc Maurice n'osèrent la faire sentir ni s'en plaindre, dans la crainte de déplaire à l'Empereur, dont une pareille supercherie ternissoit la réputation. Ainsi leur politique les fit descendre à d'humbles prieres, qu'ils joignirent à celles de Christine, femme du Landgrave, & aux sollicitations des autres Princes de l'Empire, qui les redoublèrent encore dans la diete d'Ausbourg le 26 de Novembre. L'Empereur voulut d'abord y exposer l'état de l'affaire, & avancer que les cautions mêmes du Landgrave lui avoient donné le pouvoir de le retenir prisonnier. Mais le duc Maurice, au nom de tous les autres, supplia sa majesté Imperiale, que sans entrer en discussion, & sans examiner si l'erreur provenoit d'une faute d'écriture, ou d'un défaut de prononciation, elle voulût bien ne pas l'imputer à ceux qui avoient engagé leur foi pour le Landgrave; ils ajoûterent que, sans avoir égard à ce qu'il pouvoit mériter, ils la conjuroient de vouloir bien rendre la liberté au Landgrave, au moins en considération des grands services qu'ils avoient rendus dans cette guerre, & plus encore en considération de leur honneur, qui

étoit compromis par l'emprisonnement de ce Prince.

L'Empereur croyant pénétrer les raisons de l'électeur de Brandebourg & du duc Maurice, qui ne se montroient si zelez partisans du prisonnier, que parce qu'ils avoient donné leur cautionnement par écrit à sa femme & à ses enfans, dépêcha le Seigneur de la Lire au Landgrave, qui étoit alors à Nordlingue, où les Esgagnols l'avoient conduit. La Lire avoit ordre de lui demander toutes les Lettres qu'il avoit des Conféderez, & celles mêmes où le Duc, & l'Electeur lui avoient donné leur engagement solennel; car l'Empereur étoit persuadé, que s'il venoit à bout de retirer leur engagement, ils se désisteroient aisément de leurs poursuites. Mais le Landgrave répondit que ces Lettres étoient entre les mains de sa femme & de ses enfans, & qu'ils ne les rendroient pas, à moins qu'ils ne fussent assurés de sa liberté. L'Empereur crut pouvoir domter son prisonnier, en le privant de la vûe de tous ses amis, & en ne lui laissant que deux domestiques pour le servir; mais cette rigueur fut sans effet de part & d'autre: l'un ne voulut jamais se désister de ses droits; l'autre toujours inflexible, & sourd à toutes les remontrances, s'obstina constamment à refuser la liberté du Landgrave.

Cependant l'Empereur envoya le marquis de Marignan se saisir de toute l'artillerie de ses deux prisonniers, l'électeur de Saxe & le Landgrave de Hesse, & de celle du duc de Wirtemberg. On dit que le nombre en monta jusqu'à cinq cens pieces, dont il envoya une partie à Milan & à Naples, une autre en Espagne, & distribua le reste dans les Pays-bas, comme un monument de sa victoire sur les Allemands. Ceux-ci ne furent pas insensibles à un affront de cette nature: ils reconnurent, mais trop tard, leur imprudence & la faute irréparable qu'ils avoient faite de travailler eux-mêmes à leur ruine, & à la honte éternelle de leur nation, jusqu'alors si florissante & si couverte de gloire. Ceux même qui avoient servi dans cette guerre furent obligés d'en rembourser les frais à l'Empereur, qui disoit ne l'avoir entreprise qu'à leur considération. Pour ceux qui avoient servi dans le parti contraire, on les accabla de taxes dans toute l'Allemagne, que ce Prince épuisa par ce moyen. La somme qui entra dans ses cofres monta à seize cens mille écus d'or, comme on l'a depuis vérifié par

HENRI II.
1547.

HENRI II. les registres publics. Sa rigueur excessive se fit sentir à plusieurs particuliers, auxquels il ne voulut faire aucune grace : de ce nombre furent George frere du duc de Wirtemberg, Albert de Mansfeld, Jean Heidek, Louis d'Oetinghen, & son fils aussi du même nom ; il confisqua tous leurs biens, & gratifia les enfans d'Oetinghen, Frederic & Volfang, qui avoient suivi son parti, des biens de leur pere infortuné, qui avec sa femme & le reste de sa famille erra dans le monde plusieurs années, sans biens, sans ressource, réduit enfin à se retirer à Strasbourg, où après le changement arrivé dans les affaires de l'Empire, il eut encore bien de la peine à rentrer en grace. Outre ces effets de la severité de l'Empereur, l'Allemagne eut encore à souffrir de la dureté du Roi Ferdinand son frere, qui sous le prétexte des dégats qui avoient été faits sur les frontieres de ses Etats, exigea des Confederez, & sur-tout des habitans d'Ulme & d'Ausbourg, des sommes très considerables. Il voulut aussi renouveler ses anciennes prétentions sur les Etats du duc de Wirtemberg ; & malgré les conditions dures auxquelles ce Duc avoit acheté la paix, il soutint que ses Etats lui étoient dévolus, parce qu'il n'avoit pas assez exactement observé le traité. Appuyés sur un si bel exemple, les Cardinaux d'Ausbourg & de Trente extorquerent aussi chacun de leur ville beaucoup d'argent, sous differens prétextes. Le premier s'avisa de dire qu'il avoit envoyé du secours au roi Ferdinand pour recouvrer le Fort d'Ernberger, dont Schertel, qui étoit à la solde d'Ausbourg, s'étoit emparé au commencement de la guerre.

Affaires de
Bohême.

Il ne restoit plus que la guerre de Bohême à terminer : Elle le fut bien-tôt, après tant d'heureux succès ; car quoique les Etats du Royaume eussent des troupes nombreuses sur pied, à la tête desquelles étoit Gaspard Pflug, ils ne laisserent pas, après la défaite de l'électeur de Saxe, d'envoyer à l'Empereur les comtes Minaw & Storemberg, pour le feliciter de sa victoire, lui offrir des vivres & des rafraichissemens, & le supplier de leur rendre plus favorable le roi Ferdinand, qui, comme ils disoient, avoit contr'eux un injuste ressentiment. Ces députez étoient aussi chargés de la part des Etats d'engager l'Empereur, & le Roi son frere, à faire passer leur armée en Hongrie, pour s'opposer aux armes du Turc, que l'on disoit y devoir bien-tôt

arriver, & à inviter tous les Princes voisins à s'unir contre l'ennemi commun. Mais ces députés s'en retournerent fort affligés des réponses ambiguës qu'ils reçurent, & des dispositions peu favorables de l'Empereur & du Roi son frere, qu'ils avoient aisément pénétrées. Quelque tems après le roi Ferdinand écrivit le quinzième de Mars du camp de Wittemberg aux habitans de Prague. Par cette lettre il avoit soin de détruire ce qu'ils avoient avancé; que leur alliance avec la maison de Saxe n'avoit rien de nouveau, ni rien qui fût contre les coutumes du Royaume. Ainsi rejettant leur excuse, il soutenoit que cette conduite temeraire & nouvelle étoit un exemple très pernicieux, qui ne tendoit à rien moins qu'à avilir la majesté Royale: enfin que toutes leurs démarches, & le traité qu'ils avoient fait pendant son absence, étoient autant d'actes de rebellion contre l'Empereur & contre lui-même. Pour réparation de leur faute, il exigeoit d'eux que ce traité fût annullé, que chacun biffât sa signature, & qu'ils lui envoyassent l'original. Il les menaçoit de toute son indignation, en cas qu'ils refusassent d'obéir.

L'Empereur étant à Hall, le roi Ferdinand s'avança jusqu'à Leitmeritz qui est sur la frontiere de Bohême. Il y écrivit encore aux Etats, pour se plaindre de leur alliance, & leur ordonner expressément & en des termes très forts de s'en départir, & de lui rendre un compte exact de leurs intentions, chacun en particulier. Il n'ignoroit pas, disoit-il, que plusieurs d'entr'eux étoient tombés dans cette faute par imprudence, & il déclaroit que son dessein n'étoit pas d'en user avec ceux-là à la rigueur: mais seulement envers ceux qui auroient, de dessein prémédité, blessé l'autorité Royale. Les Bohémiens reçurent les lettres du Roi dans le même tems que le comte Albert de Mansfeld & Tomshern remporterent la victoire sur Henri de Brunswic. Ce succès joint à la nouvelle qu'ils reçurent, que le Landgrave étoit sorti de Leipzig, sans faire aucun traité de paix avec l'Empereur, leur inspira des sentimens de fierté & de hauteur. Ils voulurent, mais trop tard, réparer leur faute, lorsqu'ils eurent appris que le Landgrave avoit été arrêté.

En partant de Hall, pour passer en Türinge, l'Empereur avoit envoyé le marquis de Marignan en Bohême au secours

HENRI II.

1547.

HENRI II.

1547.

de son frere, avec huit compagnies Allemandes, qui avoient été précédées par Auguste frere du duc Maurice, à la tête de cinq cens chevaux, & de deux mille hommes d'infanterie. Avec ce renfort le Roi fit marcher son armée du côté de Prague, dont les malheureux habitans ayant fait en vain leurs derniers efforts, avec le secours des villes voisines, furent forcés enfin par Charle Saradin de se rendre à la discrétion du Roi, qui leur fit sçavoir le premier de Juillet, qu'ils eussent à se trouver le sixième du même mois au château de Prague, pour y recevoir leur jugement. Là toutes les armes furent mises bas, & le canon qui étoit pointé contre cette forteresse ayant été retiré, cinq cens bourgeois se présentèrent à genoux devant le Roi, auquel un d'eux fit, dit-on, cet humble discours.

Discours
des Habitans
de Prague au
roi Ferdinand.

» SIRE, Comme la divine misericorde n'éclate que par
» la grandeur de nos crimes, votre clémence ne peut aussi se
» signaler que par l'énormité des offenses, qui nous ont rendu
» les objets de votre juste colere. C'est dans les rébellions &
» dans les guerres civiles que les Rois trouvent l'heureuse oc-
» casion d'exercer leur bonté & leur douceur. Dans les autres
» guerres, c'est l'inégalité du sort qui l'emporte le plus souvent
» sur l'égalité du droit : ici la moindre pretention est un crime,
» & les volontez du Prince sont des raisons suprêmes. Com-
» me en ce cas la justice est d'un côté, & qu'il n'y a de l'autre
» que fureur & témérité, il arrive presque toujours que le parti
» légitime triomphe de l'autre. Mais plus l'audace a été por-
» tée loin, plus elle devient un digne objet de la clémence du
» vainqueur. C'est dans ce doux espoir, ou plutôt dans cette
» sûre confiance en vos bontez, Sire, que nous nous proster-
» nons à vos pieds. Nous reconnoissons notre faute, & nous
» ne prétendons nous défendre que par un humble aveu ; nous
» sommes plus pénétrés du regret qu'elle nous cause, que de
» la crainte de votre couroux. Usez donc, puisque vous le
» pouvez, non seulement du droit de la victoire, qui est le
» moindre de vos droits, c'est-à-dire de celui qu'elle vous
» donne sur nous, sur nos femmes, nos enfans, nos maisons,
» & nos biens ; mais usez encore du droit de Juge que vous
» avez acquis sur nous, comme sur des criminels convaincus par
» leur propre aveu ; usez de la puissance d'un Souverain sur des
» sujets

» sujets rebelles, la peine que vous nous imposerez égalera-t-elle
 » le jamais celle que nous avons méritée ? de quels attentats,
 » de quels forfaits ne nous sommes-nous pas rendus coupables
 » envers la majesté royale ? par quels insolens mépris
 » n'avons-nous pas excité la colere du meilleur de tous les
 » Princes ? Quel moyen de nous punir ? Tous les châtimens
 » ne peuvent égaler celui que nous méritons ; vous ne pouvez
 » nous punir qu'en ne nous punissant point. Pouvez-vous mieux
 » confondre notre perfidie, qu'en nous accablant de votre gé-
 » nérosité ? Nous avons été informés de la révolte que les Es-
 » pagnols exciterent il y a vingt ans, sous le gouvernement de
 » Chievres, & du dernier soulèvement de Gand, sous la prin-
 » cesse Marie votre sœur. Nous sçavons comment vous avez
 » puni ces fautes. Que l'Allemagne & les nations étrangères
 » apprennent que pouvant nous châtier comme eux, vous nous
 » avez jugés indignes de votre colere, & qu'il vous a semblé
 » plus noble & plus grand de pardonner que de punir. C'est
 » couronner toutes vos belles actions, que de sacrifier le juste
 » ressentiment que vous avez conçu contre des misérables,
 » & c'est mettre le comble à votre victoire que de vous vain-
 » cre vous-même. Quels plus glorieux trophées pour vous,
 » que la vie, l'honneur & les biens que vous nous laisserez,
 » comme des monumens éternels de notre ingratitude, & de
 » votre clemence. En nous conservant ces biens, vous perpe-
 » tuerez notre repentir ; nos remords nous tiendront lieu des
 » châtimens rigoureux que vous nous aurez épargnez. Par-là,
 » Sire, vous serez assuré de notre obéissance, & cette obéis-
 » sance entretiendra la paix au dedans & au dehors. Par-là
 » vous obtiendrez sans peine de notre confusion & de notre
 » humble repentir, ce qu'une fureur insensée nous avoit jus-
 » qu'à present empêché de vous accorder. Considérez donc
 » moins notre faute, Sire, que votre dignité royale, votre
 » auguste Maison, votre personne sacrée, vos vertus, &
 » les prosperitez dont le Ciel les couronne. Recevez-nous en
 » grace, Prince magnanime, & accordez-nous une amnis-
 » tie, quelque indignes que nous soyons de ce bienfait. Puisse
 » avec nous toute l'Allemagne soumise fléchir sous les loix de
 » l'invincible Empereur votre frere ! Puissent non seule-
 » ment vos sujets de Bohême, mais encore tous nos voisins,

HENRI II.

1547.

HENRI II.
1547.

» touchez de cet exemple d'humanité, s'empressez à vous être
» aussi fideles & aussi soumis à l'avenir qu'ils se sont montrez
» ingrats & indociles : conduite qui n'a servi qu'à les couvrir
» de honte & qu'à vous combler de gloire. «

Le Roi peu touché de ce discours, rappella tout ce qui s'étoit passé, & fit l'énumération des crimes qu'ils avoient commis, leur ordonnant de répondre à chaque chef d'accusation. Ces malheureux eurent de nouveau recours à de vains éloges de la clémence, sur laquelle ils fondoient tout leur espoir; enfin ne pouvant se justifier du crime de rebellion qu'ils avoient avoué, ils employèrent la dernière ressource des misérables, les gémissemens & les larmes. Loin d'en être ému, le Roi ne leur répondit que par un souris amer, & branlant doucement la tête, » Ce sont des larmes tardives, leur dit-il; vous
» en deviez verser, lorsque vous commenciez à vous revol-
» ter, & à prendre les armes contre votre Prince. » Abatus & desesperez par cette dure réponse, ils eurent recours à Ferdinand, second fils du Roi, à Auguste de Saxe & aux autres Seigneurs de la cour qui étoient à ses côtés, en les suppliant d'avoir quelque pitié de leurs malheurs, & de solliciter leur grace. Le Roi voulut bien, en leur considération, ne les pas punir tous en particulier; mais il n'accorda pas l'amnistie: il ordonna donc que tous ces Bourgeois fussent gardez étroitement dans le château, jusqu'à ce qu'il eût décidé de leur sort.

Jugement
rendu contre
les habitans
de Prague.

Ce fut quatre jours après, que leur jugement fut prononcé de cette manière. Qu'à la première assemblée des Etats, ils romproient la Ligue, & en déchireroient tous les actes. Qu'ils livreroient au Roi toutes les Lettres patentes, & tous les titres de leurs privilèges & de leurs immunités, pour être biffés à son gré, ou confirmés & rétablis de nouveau par le Roi, s'il le jugeoit à propos. Qu'ils remettroient toutes les Lettres, où étoient compris les droits de chaque quartier & de chaque Communauté de la Ville, parce que ces Lettres avoient donné lieu à tous les troubles. Qu'ils rendroient toutes les Places fortes, & renonceroient à tous leurs droits de juridiction, & d'impôt; qu'ils renonceroient aussi à l'alliance qu'ils avoient faite avec l'électeur de Saxe. Que l'impôt sur la bière seroit continué, quoiqu'ils ne s'y fussent engagés que pour trois ans. Qu'ils remettroient au château toute leur artillerie, &

que chaque particulier porteroit ses armes à l'arsenal. Après que ce jugement eut été rendu, on fit sortir du château les criminels, dont plusieurs furent condamnés à mort, & un grand nombre d'autres à une prison perpétuelle; il n'y en eut que cinquante, à qui le Roi fit grace. On cita aussi en justice quantité de gentilshommes, qui n'ayant point comparu, furent tous déclarés criminels de leze-Majesté. Enfin on mit à prix la tête de Gaspard Pflug, chef de la ligue; & l'on promit cinq mille¹ écus d'or à celui qui le tueroit. Les confiscations au profit du Roi lui valurent deux cens mille écus d'or, & les Impériaux assurent que les impôts de la ville de Prague augmentèrent ses revenus de deux cens quinze mille écus d'or. Il est évident, suivant ce calcul, que cette guerre seule fut plus utile au Roi Ferdinand, que presque toute l'Allemagne, ou subjuguée ou mise à contribution, ne le fut à l'Empereur. En effet celui-ci ne travailloit, pour ainsi dire, que pour la dignité Imperiale, & comme sur un fond étranger, au lieu que l'autre travailloit sur son propre fonds, & pour ses intérêts. Car si l'on en excepte l'artillerie, & les autres munitions de guerre, tout ce riche butin de l'Empereur se réduisit, ce me semble, à bien peu de chose après la victoire.

Tandis que la Bohême étoit plongée dans ces malheurs, l'Empereur en sept jours s'étoit rendu par la Turinge de Hall à Bamberg en Franconie, où il rencontra le Cardinal Sfondrate, que le Pape lui avoit envoyé pour le féliciter de sa victoire. Il le reçut bien, & lui fit de grands honneurs; mais il ne put s'empêcher, quand le Cardinal prit son congé, de lui marquer quelque mécontentement, de ce que Pierre-Louis Farnese fils de sa Sainteté, qu'elle venoit de créer duc de Parme & de Plaisance, formoit de secrettes ligues en Italie, & avoit donné même occasion à la conjuration des Fiesques. L'Empereur se rendit trois jours après à Nuremberg, où il ne voulut pas laisser entrer ses prisonniers, craignant l'affection que le peuple avoit pour eux; il les fit soigneusement garder hors de la ville par les Espagnols. Ce fut à Nuremberg qu'il reçut les députés de Hambourg, ville située à l'embouchure de l'Elbe, & à l'entrée du Duché de Holstein, appelé par les

¹ C'est par une faute d'impression qu'il y a 15000 dans le texte Latin; Sleidan, liv. 19. d'où cet endroit est entièrement tiré, marque 5000.

HENRI II.
1547.

anciens Cherfoneſe Cimbrique. Les habitans de cette ville ſe voyant ſans reſſource , après la défaite des Bohémiens & la priſe des chefs de la ligue , firent promettre par leurs députés à l'Empereur , de renoncer à cette ligue , & obtinrent une amniſtie , moyennant cent mille écus d'or , qu'ils payerent pour les frais de la guerre.

La ſoumiſſion de cette ville fut d'autant plus agréable à l'Empereur , qu'il eſpera qu'elle ſeroit d'un bon exemple pour Lubec , ville ſituée ſur le rivage oppoſé , & à l'entrée de la même peninſule , & pour toutes les autres villes de la Baſſe-Saxe , qui à l'imitation de Hambourg , viendroient ſe ranger d'elles-mêmes à leur devoir. Il ne fut pas entièrement trompé dans ſes eſperances : car s'étant rendu le ſeptième de Juillet à Auſbourg , il y reçut les députés de Lubec & de Brunſwic , qui ſ'excuserent ſur les troubles paſſés , & firent leur paix , moyennant la ſomme de deux cens mille écus d'or. Immédiatement après eux Philippe , & Barnime , princes de Pomeranie , ſe reconcilierent auſſi avec l'Empereur.

Ceux de Lunebourg envoyerent leurs députés , mais inutilement ; car l'Empereur leur ayant donné audience , fut choqué de la hardieſſe avec laquelle ils lui répondirent , & trouva qu'ils ne reſpectoient pas aſſez un vainqueur. En entrant à Auſbourg il ſe fit accompagner par l'Electeur ſon priſonnier , & laiffa le Landgrave à Donavert , où il fut traité par ſes gardes Eſpagnols avec la dernière indécence ; ſoit que ce Prince eût , comme ils le diſent , conſervé dans les fers trop de fierté , ſoit que cette nation ſuperbe ſe ſoit toujours fait une gloire d'insulter aux vaincus. L'Empereur , qui n'avoit plus beſoin de troupes auſſi nombreuses , paya & congédia la garniſon d'Auſbourg , qui étoit ſous les ordres de George Schawembourg ; il en uſa de même avec les troupes du marquis de Marignan & du comte de Naſſaw , & ne retint auprès de lui que huit compagnies de l'infanterie Allemande , quoiqu'il en eût auparavant quarante à ſa ſolde ; nouvel affront pour les Allemands , qui ne voyoient que des troupes Italiennes & Eſpagnoles répandues de tous côtez. L'Empereur avoit pris ſoin de diſtribuer ces troupes dans les villes : il mit en quartier d'hiver ſept cens chevaux Napolitains à Weiſſenbourg en Nordgou. Il en coûta cher à ceux qui voulurent ſ'exempter d'avoir des troupes chez eux. Les habitans de Memminghen & ceux de Kempten furent de

ce nombre. Les premiers payerent trente mille écus d'or, & les autres vingt mille, pour n'être point obligez à loger des soldats. Cinq cens chevaux arrivez de Flandre furent aussi distribués dans les villages, & douze compagnies d'infanterie Espagnole, qui avoient séjourné quelque tems à Bibrach eurent ordre de se transporter sur le lac de Constance, pour l'expédition à laquelle on se disposoit.

Tel fut cette année le succès de la guerre d'Allemagne la plus mémorable que cette nation ait jamais faite depuis la décadence de l'Empire Romain. On ne sçauroit blâmer ceux qui en attribuent toute la gloire à la valeur & à la prudence de l'Empereur. En effet, il donna, de l'aveu même de ses ennemis, une preuve signalée de son courage héroïque & de sa fermeté intrépide dans le camp d'Ingolstat; lorsqu'environné de toutes parts, & presque accablé par les troupes des Protestans encore toutes fraîches, non-seulement il garda une contenance assurée, mais il anima ses troupes par son exemple, par ses discours, & par sa vigilance infatigable à fortifier son camp, s'exposant le premier à tous les dangers, & par cette noble audace inspirant au soldat la résolution de le suivre & de l'imiter. Quel courage ne montra-t-il pas, lorsqu'après qu'on eût délibéré de partager l'armée pour la distribuer en différens quartiers d'hiver, il fut lui-même l'exemple du soldat, en bravant toutes les rigueurs d'une saison qu'il passa sous des tentes? Il fit pendant plusieurs années des préparatifs pour cette expédition & se comporta avec tant de prudence, d'adresse & de secret, que ceux mêmes qui y étoient le plus intéressés n'en eurent aucune connoissance. Ce fut l'ouvrage d'une politique consommée, d'entretenir les Allemands dans une défiance mutuelle, & de profiter si bien de leur division, en les attirant à son parti, les uns par la crainte, les autres par l'esperance, qu'ils furent eux-mêmes la cause & l'instrument de leur perte. Ajoûtez à ces premiers traits l'habileté qu'il fit paroître à tourner à son avantage les querelles d'Albert & de Jean de Brandebourg avec le Landgrave de Hesse, l'ambition du duc Maurice, & sa haine secrète contre l'Electeur de Saxe. Avec quel art & quelle délicatesse sçût-il ménager les différentes passions de tant de Princes que leur fureur aveugla jusqu'au point de sacrifier les intérêts de leur Religion, & la liberté de toute l'Allemagne?

HENRI II.

1547.

HENRI II.

1547.

Reflexions
politiques sur
cette guerre
d'Allemagne.

Il tourna par là contre eux-mêmes les armes qu'ils ne devoient employer que pour leur commune défense, & ouvrit enfin à des troupes étrangères l'entrée de leur pays, dont ils leur faciliterent la conquête. Etoit-ce l'effet d'un génie médiocre d'avoir scû temporiser si à propos ? Il avoit conçu une juste idée des affaires des Alliez ; il prévoyoit que la bonne intelligence ne pourroit long-tems subsister parmi eux, soit par la diversité de leurs interêts, soit par l'égalité de la puissance & de l'autorité, qui feroient souvent avorter leurs meilleurs projets dans leur naissance, qui les feroient échoüer par indiscretion, & les rendroient vains, faute du courage nécessaire pour les exécuter.

Tels furent les motifs d'une profonde sagesse, qui déterminèrent l'Empereur à ménager les alliez dans le commencement, & à ne pas leur livrer d'abord un combat douteux, dont le tems devoit lui assurer le succès. D'ailleurs comme il connoissoit l'inconstance naturelle du peuple, il faisoit exprès traîner la guerre en longueur, afin d'exciter les murmures contre les chefs des Alliez, dont la principale ressource consistoit dans les villes, qui devoient fournir aux frais nécessaires pour l'entretien de l'armée. Car il ne doutoit point que ce retardement, quoique nécessaire, ne rendît enfin les Princes liguez odieux, & suspects ou d'ambition ou de trahison dans l'esprit des peuples, qui retireroient enfin leurs secours, & se sépareroient de la ligue.

Mais si l'Empereur fut redevable à sa prudence & à sa valeur de ses heureux exploits, il en dut aussi une partie à la Fortune, qui le délivra de deux Rois puissans & redoutables, sur le point où ils étoient d'arrêter le cours de ses victoires, si la mort ne les eût prévenus. En effet on ne scauroit contester que le Roi François I. n'eût envoyé secrettement, peu de tems avant sa mort, cent mille écus d'or à l'électeur de Saxe & autant au Landgrave. Quelque tems auparavant, comme la paix l'empêchoit d'agir ouvertement contre l'Empereur, il s'étoit servi de Pierre Strossi, son allié très proche par Catherine de Médicis sa belle-fille, homme très insinuant & très riche, pour faire tenir aux Confédérez trois cens mille écus d'or : & pour faciliter à Strossi le paiement de cette somme, le Roi lui paya quelques autres sommes considérables qu'il lui devoit. Comme les villes d'Ausbourg, d'Ulme & de Strasbourg s'étoient en-

gagées pour une pareille somme l'année précédente, Strossi étoit venu avec Jean Sturm trouver leurs Chefs à Donavert, & s'étoit obligé à les rembourser; mais lorsque le tems de le faire fut échû, on ne put jamais trouver cette somme en France. Les Protestans ont écrit que ce fut un artifice du Cardinal de Tournon, alors tout-puissant à la cour de France, & que la religion rendoit leur ennemi déclaré. En effet ce Cardinal fit naître à Strossi bien des difficultés; il lui fit faire reflexion aussi que la maladie du Roi devoit faire craindre pour la sûreté de ces avances.

Il est certain, & on ne peut le dissimuler, que les Confederez commirent de grandes fautes, & qu'ils livrerent à l'Empereur la victoire, qu'ils avoient eux-mêmes entre les mains, s'ils l'avoient attaqué les premiers, comme ils pouvoient le faire, ayant les premiers pris les armes; car surprenant ainsi l'Empereur qui étoit alors sans défense, ils en seroient aisément venus à bout. Ce ne fut pas une moindre imprudence de leur part, d'avoir négligé la prise de Ratisbonne, dont ils pouvoient se rendre maîtres sans effort, & par-là chasser absolument l'Empereur des bords du Danube; au lieu de s'amuser, comme ils firent, à la prise de Rain, & de quelques autres places de peu d'importance. Les Imperiaux n'ont pas manqué d'observer aussi, que les Alliez manquerent de prudence, en mettant une si foible garnison dans Neubourg, place considerable par son assiette & par la commodité du pont, & très avantageuse par l'abondance des vivres, qui leur eût facilité le moyen de conserver tout le pays qui s'étend depuis la riviere du Lech jusqu'à Munchen. Mais comme ils n'avoient laissé dans cette ville que trois compagnies pour la défendre, cette imprudence fut cause que dès que l'armée des Alliez se fut éloignée, les bourgeois chasserent la garnison & se rendirent à l'Empereur, qui s'empara de la ville. Ce Prince résolut ensuite de décamper, & de suivre l'ennemi: mais si dans le tems qu'il fut obligé de partager ses troupes, les Confederez étoient venu fondre sur sa cavalerie les Imperiaux de leur propre aveu n'auroient jamais pû éviter d'être défaits. Après la déroute de l'armée Imperiale à Rochlitz, où l'électeur de Saxe fit le marquis Albert prisonnier, il eut encore à se reprocher de n'avoir pas sur le champ conduit son armée contre le Duc Maurice, qui n'auroit

HENRI II.

1547.

HENRI II.

1547.

pû, sans doute, opposer qu'une foible résistance, & qu'il auroit du moins obligé de lui abandonner entierement la Misnie. Mais la dernière & la plus grande de toutes les fautes où tomba l'électeur de Saxe, & celle qui causa sa perte, fut lorsqu'il divisa son armée, dont il envoya en Bohême une partie, sous les ordres du colonel Tomshern, & l'autre en basse Saxe sous ceux du comte de Mansfeld; car par ce moyen il livra le passage de l'Elbe à l'Empereur, & sembla lui céder la victoire, quoiqu'il eût devant les yeux l'exemple encore récent de la défaite du roi François I. sur le Tesin, qui n'étoit arrivée que pour avoir partagé son armée, dont il avoit imprudemment donné une partie au duc d'Albanie, pour aller dans le royaume de Naples.

Il n'eût rien manqué à la gloire de l'Empereur, si sa sagesse & sa modération eussent égalé son bonheur & sa prudence: car comme ce n'étoit pas son dessein, & que ses forces même ne lui permettoient pas de subjuguier & d'affervir cette infinité de villes, de peuples & de princes, dont une fortune extraordinaire l'avoit fait triompher; & qu'enfin il lui étoit impossible de transformer la république d'Allemagne en un Royaume hereditaire, il ne devoit, ce semble, avoir rien plus à cœur que de soutenir, par sa clémence & sa bonté, ce haut degré de gloire, de puissance & de grandeur, où il se voyoit parvenu. Mais comme le duc d'Albe & Castaldo, les deux principaux de son Conseil, se trouverent sur cela de sentimens opposez, l'Empereur enyvré de ses prosperitez préfera le mauvais parti proposé par le duc d'Albe, qui soutenoit que le fruit de la victoire ne pouvoit se recueillir que par une grande severité. Suivant ce conseil peu humain, l'Empereur traîna deux ans entiers à sa suite, en Allemagne & en Flandre, deux Princes infortunez, que le sort avoit rendu l'objet des plus injurieux traitemens; & ce qui acheva d'exciter l'indignation publique, il en confia la garde à des Espagnols, en sorte qu'on peut dire que sa victoire lui attira moins d'applaudissemens, que de blâme, de haine & d'execration.

La haine publique fut dans la suite secondée par celle du duc Maurice, qui n'ayant pas obtenu ce qu'il esperoit de l'Empereur, scût profondement dissimuler son chagrin, en attendant l'occasion favorable à ses desseins, & à la vengeance qu'il méditoit, pour le Landgrave son parent & pour lui. Il brûloit

brûloit aussi du desir de se décharger de la haine de tous les Allemands, qui le regardoient comme l'auteur de tous leurs maux, & de sacrifier l'Empereur au ressentiment public, en le chassant de l'Allemagne, à laquelle Maurice vouloit rendre toute sa liberté. D'habiles gens en effet prévirent dès-lors la courte durée des prosperitez de Charle, & tirerent de justes consequences d'un accident qui lui arriva dans la ville d'Aufbourg: car comme il y entroit avec un air de triomphe, il survint une émeûte parmi les soldats du colonel Madruce (ceux-là mêmes ausquels il se fioit le plus,) qui se mutinerent pour n'avoir point reçu leur prest. En cette occasion le superbe vainqueur de l'Allemagne courut risque d'être la victime d'une soldatesque insolente, & ne se sauva qu'avec peine dans une maison bourgeoise. Il y passa trois heures dans de fâcheuses inquiétudes; car les habitans ayant pris les armes pour se défendre du pillage, il eut à craindre également, & la fureur du soldat & la violence du bourgeois, dont la fidélité lui étoit fort suspecte. Enfin la sédition fut calmée par l'entremise de quelques personnes d'autorité, qui d'un côté tinrent en respect les chefs de la bourgeoisie, & de l'autre appaisèrent les soldats en les assurant d'une prompte satisfaction.

Le premier soin de l'Empereur, après ses victoires, fut de rétablir la Religion. Pour cet effet il rendit au Cardinal d'Aufbourg l'église Cathedrale de cette ville: il s'empara de quelques autres églises, & les ayant fait bénir de nouveau, il y rétablit le culte de la Religion Catholique. Il laissa les autres à la disposition des Bourgeois, & du Conseil de la Ville, & chargea du soin de cette affaire Michel Sidonius, grand Vicair de l'Archevêque de Mayence, & célèbre Prédicateur. Mais comme ces églises Catholiques étoient désertes, quelques-uns ont prétendu qu'on engagea par argent plusieurs pauvres à les fréquenter.

Tous les Electeurs se rendirent à la diete. Parmi eux on distinguoit les deux nouveaux Electeurs, Adolfe de Cologne, & Maurice de Saxe. Le cardinal de Trente, le duc Henri de Brunswic, le duc de Cleves, la reine Marie d'Autriche, & Christierne, veuve de François de Lorraine, s'y trouverent aussi. L'archiduc Maximilien d'Autriche ouvrit l'Assemblée le premier jour de Septembre, par un petit discours qu'il fit au nom

HENRI II.
1547.

de l'Empereur. Un des Secretaires d'Etat lut ensuite, selon la coutume, un long discours, où, après avoir rappelé tout ce qui s'étoit passé les années précédentes, & surtout la diete de Wormes, qui avoit été transférée depuis à Ratisbonne, l'Empereur représentoit la sincérité de son affection pour la patrie, & protestoit qu'il s'étoit vû malgré lui réduit à prendre les armes, dont l'heureux succès lui donnoit une satisfaction d'autant plus vive, qu'il lui ouvroit une voye courte & facile pour calmer désormais tous les troubles. Il ajoûtoit que le motif de la Religion ayant, de notoriété publique, suscité cette dernière guerre, il avoit, à la priere des Princes de l'Empire, donné tous ses soins pour la tenuë du Concile de Trente, qui avoit déjà commencé ses sessions, & qu'il souhaitoit que ce fût la première chose que l'on mît en délibération; ensuite il parla de l'établissement de la Chambre Imperiale, dont il voulut, avec l'agrément de l'Assemblée, se réserver la disposition: disant qu'il seroit à propos d'augmenter le nombre de ses Juges, à cause du grand nombre des procès, & d'en créer dix autres, pour expedier plus promptement les affaires. Enfin il s'expliqua sur les assemblées & les délibérations particulieres qui se faisoient durant la diete, & qui ne lui étoient pas agréables, parce qu'elles ne tendoient qu'à le rendre odieux au peuple, qui s'imagineroit en apprenant ces conférences secretes, qu'il vouloit ôter la liberté des suffrages en public. On attendit le retour du roi Ferdinand, pour traiter des affaires du Turc, & l'on fit d'autant moins de difficulté de remettre cette affaire, que Gerard Welwik, ambassadeur du Roi de Hongrie auprès du Grand-Seigneur, étoit revenu de la Porte le mois précédent, après avoir conclu une trêve pour cinq ans.

Les esprits se trouverent partagez sur les propositions de l'Empereur, & surtout par rapport à l'article de la Religion. Car d'un côté, les Electeurs ecclésiastiques soutenoient qu'on devoit sans reserve renvoyer cet article à la décision du Concile. D'un autre côté, les electeurs Palatin & Maurice de Saxe, avec les envoyez de l'electeur de Brandebourg, sans s'opposer absolument à l'avis des ecclésiastiques, demandoient avec instance que le Concile fût libre, & que pour en mieux assurer la liberté, le Pape n'y présidât point; outre cela, qu'il remît leur serment aux Evêques qui devoient y assister. Que leurs Docteurs

y eussent le droit de décision avec les autres , & que l'on révoquât tous les décrets qui avoient déjà été faits. Quelques autres enfin étoient d'avis que l'on continuât le Concile , & que les Protestans y fussent reçus avec un sauf-conduit du Pape & de l'Empereur , auxquels ils s'obligeroient réciproquement d'obéir. Pour trancher d'un seul coup toutes les difficultés , l'Empereur répondit le vingtième d'Octobre , par un écrit , où il demandoit que tout le monde se soumit généralement au Concile : il eut ensuite l'adresse d'intimider par des menaces l'Electeur Palatin encore tout tremblant , & qui venoit depuis peu de faire sa paix. Il gagna Maurice au contraire , en lui faisant espérer la liberté du Landgravé , que ce Prince souhaitoit passionnément ; ainsi par des voyes différentes , il trouva le moyen de captiver les suffrages de ces deux Electeurs , qui le laisserent le maître absolu de cette affaire , quoiqu'ils eussent auparavant publié qu'ils avoient obtenu toutes sortes de sûretés pour la Religion. Ainsi le 26 d'Octobre , ils acquiescerent tous à la volonté de l'Empereur.

Il y eût plus d'obstacles à surmonter de la part des villes Imperiales , qui pressentoient le péril que la Religion alloit courir , si l'on se soumettoit au Concile , & qui néanmoins n'osoient s'exposer par un refus à l'indignation de l'Empereur , qui déjà faisoit éclater ses menaces. Enfin , l'Evêque d'Arras & Hasen , ministres de l'Empereur , les ayant invitez à corriger ce qu'elles trouveroient de defectueux dans la réponse des Princes ; la crainte de se rendre odieux les engagea à présenter seulement un écrit , où étoient exposées les conditions , sous lesquelles elles se soumettoient au Concile , & à user en cette occasion d'une sage modération , que l'Empereur feignit de prendre pour une aveugle obéissance ; car supprimant leur écrit ; il les fit remercier par Selden de la condescendance à ses volontés qu'elles venoient de marquer , à l'exemple de tous les autres ; mais les villes eurent soin dans la suite de publier un Ecrit , où étoient détaillées les conditions auxquelles elles s'étoient soumises , & où elles excusoient leur peu de fermeté dans cette occasion , causé par les égards qu'elles devoient aux sentimens des grands Princes , dont elles avoient suivi l'exemple. Ceci se passa sur la fin du mois d'Octobre. Ce fut alors que le roi Ferdinand , après avoir soumis la Bohême , &

HENRI II.

1547.

l'Electeur de Brandebourg, se rendirent à Aufbourg.

HENRI II.
1547.

Ce fut vers ce même tems que l'Empereur envoya le Cardinal de Trente à Rome, pour rendre compte au Pape de tout ce qui venoit de se passer, & le presser aussi d'assembler le Concile à Trente; car depuis le mois d'Avril, & même avant que l'Empereur eût livré la bataille à l'electeur de Saxe, la plupart des Peres du Concile avoient abandonné la ville de Trente, & s'étoient retirés à Boulogne, sous prétexte de la corruption de l'air. En quoi ils étoient autorisez par l'avis de Jérôme Fracastor, qui avoit menacé les Peres du Concile d'une maladie contagieuse sur la fin de l'automne. Sa science & son érudition profonde lui attiroient beaucoup de confiance: bon Philosophe, bon Médecin, il étoit surtout sçavant dans l'Astrologie; on prétend cependant qu'il abusa de la confiance publique en cette occasion, gagné secrettement par le Pape, qui ayant pour lors quelques démêlez avec l'Empereur, vouloit tacher de transférer le Concile en Italie dans quelque ville de sa domination. L'Empereur qui pénétra ses vûes artificieuses, avoit dissimulé, pour avoir le loisir de terminer la guerre à peine commencée. Mais de retour à Aufbourg, il fut le premier à proposer aux Princes de solliciter le Pape à rappeler le Concile. Ainsi les Prélats écrivirent à sa Sainteté le 15 de Septembre, pour lui exposer le danger de l'Allemagne, & la supplier d'appaiser enfin les troubles qui avoient agité l'Empire durant l'espace de 27 ans. Ils lui exposoient, que la Religion ayant été le principal motif de ces dissensions, on ne pouvoit y apporter un remede plus convenable & plus légitime qu'un Concile, & conjuroient enfin le saint Pere de rétablir ce Concile, presque rompu depuis qu'il avoit été transféré; ils l'avertissoient d'ailleurs, que si elle n'avoit aucun égard à leurs justes demandes, on pourroit prendre d'autres mesures.

Affaires
d'Italie.

Lorsque le Pape reçut ces lettres, il n'étoit point encore informé de la mort de Pierre-Louis Farnese, qui arriva le 10 de Décembre, & dont je vais dire la cause. Paul III. qui n'avoit rien de plus cher que ses enfans, avoit depuis trois ans donné à son fils Pierre-Louis Farnese les duchez de Parme & de Plaifance, que les François avoient autrefois conservés à l'Eglise: le Pape avoit jugé à propos de les démembrer & de

leur substituer, à titre d'échange, la principauté de Camerino, & la seigneurie de Nepi, quoiqu'il en eût gratifié son petit-fils Ottavio, lorsqu'il épousa Margueritte d'Autriche, pour en jouir, eux & leurs enfans; il ajouta encore à cet échange une pension de huit mille écus d'or au profit de la chambre Apostolique. Ce ne fut pas néanmoins sans peine qu'il vint à bout de ce dessein, qui causa de grandes contestations dans le Consistoire. Entr'autres le Cardinal Jean-Dominique de Trani s'y opposa vigoureusement. C'étoit un homme de poids, qui n'affectoit cette apparence de liberté, que pour se concilier par ce moyen la faveur des autres Cardinaux ses confreres, & se frayer adroitement une route au souverain Pontificat. Nicolas Ardinghello soutenoit vivement de son côté les interêts de Paul III. dont il étoit la créature, ayant été depuis peu aggregé au sacré college; de sorte qu'il se prêtoit aveuglement aux volontés du Pape, & aux caprices de ses partisans. L'Empereur fut outré de ce procedé du S. Pere; car il prétendoit que les villes de Parme & de Plaisance, appartenoient au domaine de Milan, & son mécontentement fut cause que Jean de Vega, son Ambassadeur à la cour de Rome, ne se trouva point alors au Consistoire. D'un autre côté, Marguerite d'Autriche ne put voir tranquillement qu'on lui enlevât, à elle & à son mari, la principauté de Camerino, & la seigneurie de Nepi. Elle en fit éclater son ressentiment; dans l'incertitude où la mettoient les diverses prétentions de l'Empereur son pere, & du Pape son beau-pere, elle aimoit mieux, en cas que l'échange eût lieu, que le droit sur ces villes appartint à son pere qu'à son beau-pere. L'Empereur avoit d'ailleurs tout sujet de se défier de la fidélité de Pierre-Louis Farnese, que l'on soupçonnoit beaucoup, d'avoir trempé dans la conjuration des Fiesques, & dans celle du Pape même, qui étoit accusé, sur des conjectures assez solides, d'avoir voulu se rendre Maître de Sienne. Cependant le Pape, après la conclusion de cette affaire, en avoit envoyé donner avis à Venise, à Florence, & enfin au marquis Duguaft, gouverneur de Milan; mais comme il pressoit l'Empereur de ratifier son traité; ce Prince, après bien des défaites & des subterfuges, déclara nettement que le Pape n'étoit pas en droit de disposer, comme il faisoit, de ces villes, si elles étoient attachées au domaine de l'Eglise;

HENRI II.

1547.

HENRI II.

1547.

& que si au contraire elles étoient de la dépendance de l'Empire, il lui convenoit encore moins d'usurper ses droits.

Quoique le Pape eût dissimulé d'abord le chagrin que ce refus lui avoit causé, & qu'il eût même envoyé d'excellentes troupes pour la guerre d'Allemagne; cependant, après que cette guerre fut terminée, il rappella son petit-fils Ottavio, & ne pensa qu'aux moyens de satisfaire son ressentiment, en affoiblissant, autant qu'il lui étoit possible, l'autorité de l'Empereur en Italie. Pour cet effet, ayant sollicité les Vénitiens, & fait alliance avec Henri II. Roi de France, il se déclara ouvertement contre l'Empereur. Le parti des Farneses se vit encore puissamment fortifié par le mariage de Guidobaldo duc d'Urbain avec Vittoria Farnese, petite-fille du Pape, qu'il épousa en secondes noces, après la mort de sa femme Jeanne Marie, fille du dernier duc de Camerino. Les Farneses avec de tels appuis sembloient ne devoir pas rester long-tems en repos, mais devoir s'occuper au contraire ou à vanger les injures qu'ils avoient reçues, ou à augmenter leur puissance: cette opinion fut bien-tôt confirmée par la conduite du Pape, qui n'oublia rien pour nuire à l'Empereur, tandis que ce Prince faisoit ses efforts pour s'assurer de Sienne, qui lui étoit suspecte, & pour y mettre une garnison. Le Pape qui avoit aussi ses vûes sur cette Ville, ne cessa d'intimider les Siennois, & de s'opposer ouvertement à la garnison qu'on y vouloit mettre; de sorte que ce ne fut qu'après bien dût ems, & bien des peines, que Diégo Hurtado de Mendoze y fit entrer les troupes Imperiales; encore eut-on besoin des vives sollicitations de Côme duc de Florence, qui trouvoit son intérêt à ménager ceux de l'Empereur, espérant que Sienne par ce moyen lui pourroit un jour appartenir.

A ces grands démêlez de l'Empereur avec le Pape, on peut ajouter les sujets de plainte de quelques particuliers. Ferdinand de Gonzague, gouverneur du Milanez, étoit vivement piqué contre le saint Pere, qui l'avoit depuis peu dépoüillé du prieuré de Balette, au royaume de Naples, & du marquisat de Soragne dans le Parmesan. Il n'étoit pas moins indisposé contre son fils P. Louis Farnese, qui lui avoit enlevé plusieurs châteaux, dont la maison de Gonzague étoit depuis très long-tems en possession. Enfin presque tous les Seigneurs, irrités par les

mauvais traitemens du nouveau duc de Parme , entretenoient avec plaisir le feu secret qui devoit bien-tôt éclater contre ce Prince , que ses crimes faisoient universellement détester. On ne pouvoit , sans frémir d'horreur , se rappeler la mémoire encore recente de l'action infame qu'il avoit commise à l'égard de Côme Gheri évêque de Fayence. Après avoir épuisé vainement toutes les caresses dont il put s'aviser , il attira ce jeune Prélat dans son cabinet , où il feignit de vouloir l'entretenir en particulier ; & là malgré tous ses efforts , l'ayant fait saisir par ses domestiques , il profana le caractère de l'Evêque infortuné , que la honte & la douleur ne laisserent pas long-tems survivre à cet indigne affront. Outre ces excès abominables , & ces débauches monstrueuses , qui le rendoient un objet d'exécration ; la Noblesse étoit sur-tout indignée de la sévérité qu'il exercoit contre les personnes de condition , sous couleur de se concilier à leurs dépens la faveur du peuple ; mais en effet , pour abattre impunément sous ce prétexte ceux qui lui sembloient le plus capables de s'opposer à ses pernicieux desseins : il tenoit en cela une conduite bien différente de celle qu'avoient tenuë avant lui dans cette province les gouverneurs de Milan , & les légats du Pape , qui recherchoient les bonnes grâces de la Noblesse , afin de contenir le peuple dans son devoir.

Dans le tems que ce Tyran ne songeoit qu'à établir sa domination , & qu'il faisoit bâtir pour cet effet une nouvelle Citadelle à Plaisance , remplissant l'ancienne , où il faisoit sa résidence ordinaire , & de troupes , & de toutes sortes d'artillerie , & travaillant à faire élever la nouvelle avec une diligence extrême ; dans le tems enfin que cet ouvrage approchoit de sa perfection , le comte Jean d'Anguisciola entreprit la délivrance de sa patrie , & par un effet de sa prudence & de son courage , il vint seul à bout de toutes les difficultés , qui se rencontrent ordinairement dans les entreprises de cette nature. Il s'adressa d'abord à Camille , fils de Scipion Pallavicini , qui avoit le cœur ulcéré d'une nouvelle injure , & qui faisoit avec joye l'occasion de se venger. Ce fut aussi avec lui que Camille tint conseil sur les autres Chefs que l'on devoit engager dans une entreprise si hardie , & sur la maniere de s'y prendre , sans s'exposer au peril de succomber. Le comte d'Anguisciola proposa d'abord Augustin Landò , comte de Campiano , & Jean-

HENRI II.
1547.

Conspiration
contre le duc
de Parme.

HENRI II.
1547.

Louis Confalonieri. Camille ayant approuvé ce choix, pourvû que ceux qu'on choisiroit, y voulussent consentir, le comte d'Anguisciola se chargea du soin de les attirer dans le parti. Mais comme il n'étoit pas ami de Lando, par rapport à une espece de jalousie qui regnoit entr'eux, il voulut s'assurer de sa confiance, avant de lui découvrir son secret. Jérôme frere de Camille les réconcilia par une alliance qu'il ménagea entre les deux familles, & le comte d'Anguisciola ayant fait part de ses desseins à Jérôme, qui les approuva, l'un & l'autre se hâterent d'en instruire Lando, qui depuis son alliance en usoit plus ouvertement avec le Comte; on l'aiguillonna par le piquant souvenir des nouveaux affronts qu'il avoit reçûs de son maître, & il ne fut nullement besoin d'artifice pour animer un homme plein de cœur, dont les richesses & la fortune brillante exposoient la tête à de continuels périls. Après avoir applaudi au choix que les conspirateurs avoient fait de Confalonieri, il leur conseilla de rappeler de Turin Alexandre, frere de Jérôme & de Camille. Les conjurés voyant ainsi leur nombre s'augmenter, commencerent à déliberer sur les moïens d'exécuter leur entreprise: mais de peur de se rendre suspects par de trop fréquentes assemblées, le comte d'Anguisciola eut la précaution de conférer separément avec ses associés, qui d'ailleurs avoient conçu une si haute estime de la prudence & de la probité du comte, que sans se rien communiquer entr'eux, ils s'en rapporterent entierement à sa discretion & à sa conduite.

Ferdinand de Gonzague instruit de ce complot par son cousin Louis de Castel-Guifredi, qui étoit aussi parent du comte d'Anguisciola, ne laissa pas échaper une si belle occasion de se venger. De concert avec les conjurez, il ne cessa de noircir le duc auprès de l'Empereur, en l'accusant de former de nouvelles intrigues, & de favoriser le parti François en Italie. D'abord l'Empereur avoit reçu ces nouvelles avec quelque sorte d'indifference; mais enfin allarmé par les avis réitérez qu'on lui donnoit de prévenir le danger, tandis qu'il en étoit encore tems, il approuva tous les desseins de Gonzague. Les Imperiaux ont prétendu que l'Empereur ne donna jamais son consentement à la mort du Duc; que cependant, à la mort près, il avoit approuvé tout le reste. Mais quelle apparence que les
conjurez

conjurés eussent attenté à la vie de ce Prince, sans être munis du consentement de l'Empereur son beau-pere, ou que l'Empereur ait eu une si foible idée de la prudence des conjurés, que de s'imaginer qu'ils se contenteroient de se saisir de la personne du Duc, que son alliance & ses grands biens rendoient si puissant, & qui, selon toutes les apparences, après avoir fait des soumissions à l'Empereur, auroit bientôt été mis en liberté & rétabli dans sa dignité, & se seroit vû alors en état de déployer sa fureur & sa vengeance sur les auteurs de sa disgrâce.

Le duc de Parme recevoit cependant des avis de tous côtés; & étoit même averti par de certains présages, qu'il se tramoit une conjuration contre lui. Le Pape son pere lui manda qu'il prît garde au dixième de Septembre, jour auquel les astres le menaçoient d'un grand péril: car Paul III étoit fort entêté de l'astrologie judiciaire; il fit la fortune de Lucas Gaurico natif de Gifoni dans la Marche d'Ancone, le plus habile astrologue de son tems, & le retint toute sa vie auprès de lui; il l'honoroit d'une amitié particuliere, & le faisoit souvent manger à sa table; enfin il le fit évêque de Civita-Castellana. Cependant le jour fatal que les conjurés avoient choisi approchoit, quand le duc de Parme, qui jusqu'alors avoit négligé tous les avis qu'on lui avoit donnés, reçut quelques lettres de Crémone, par lesquelles ses amis l'informoient du danger qui le menaçoit, & lui offroient même de lui nommer les conjurés, s'il vouloit leur envoyer un homme auquel ils se pussent confier. Ce dernier avis, loin de le préserver, fut cause de sa perte. En effet le Duc, qui pour lors commença à sortir de la profonde sécurité, où il avoit été jusques-là comme enseveli, envoya le comte de Villachiera, pour qui il avoit beaucoup de considération, & qu'il avoit fait depuis peu gouverneur de sa Principauté, & le chargea de recevoir le détail des choses que ses amis avoient à lui reveler. En même tems il donna ordre à Alexandre de Terni chef de sa milice, de se rendre à l'issue de son dîné auprès de lui, pour prendre ensemble les mesures nécessaires: cette conduite du Duc engagea les conjurés à hâter l'exécution de leur entreprise, & à profiter de l'absence d'un de ses principaux appuis.

On dit (& ce n'est pas sans fondement) que le Duc informé de la conjuration, dont il ignoroit cependant le complices, aussi

HENRI II.

1547.

bien que le lieu où elle devoit éclater, avoit enfin eu recours à la magie, que son pere lui avoit apprise, comme les conjurés le publioient, & dont il se servoit assez familièrement. Il évoqua donc par la force de ses enchantemens un démon, auquel il demanda le nom des conspirateurs. Pour tout éclaircissement le démon lui répondit, qu'il examinât attentivement une piece de la monnoye qu'il avoit fait battre, & qu'il y trouveroit le nom des conjurés & le lieu de l'exécution. Ce fut pour lors une énigme obscure que personne ne put pénétrer, & que l'on prit pour une illusion de l'esprit infernal; mais l'évenement en éclaircit bien-tôt le sens, & en justifia la verité: car sur un côté de la monnoye de Parme étoient gravés ces mots: P. ALOYS. FARN. PARM. ET PLAC. DUX. Le mot de PLAC. désignoit PLAISANCE, où il fut tué, & comprenoit en même tems les premieres lettres du nom des conspirateurs; Pallavicini, Lando, Anguisciola, Confalonieri. Exemple très-remarquable des effets de la magie.

Les conjurez étoient d'abord convenus entr'eux, qu'ils attaqueroient dès le matin le Duc dans la citadelle, où il faisoit sa résidence; car quoiqu'il leur eût été plus aisé d'en venir à bout en l'attaquant ailleurs, ils craignoient qu'après la mort du Duc, la citadelle ne restât toujours au pouvoir des Farneses; ce qui auroit entierement renversé leur projet, dont le but principal étoit de remettre la ville en liberté par le secours des Impériaux: cependant ils changerent l'heure du matin qu'ils avoient prise. Le comte d'Anguisciola avoit remarqué que le Duc alloit ordinairement tous les matins à la citadelle neuve, & faisoit ensuite quelques tours dans la ville; d'où il ne retournoit qu'à l'heure du dîné dans l'ancienne citadelle. Comme le Duc avoit suivi cette coûtume le jour précédent qui étoit un vendredi, & que le comte d'Anguisciola craignoit avec raison qu'il n'en fit autant le lendemain, jour destiné à la conjuration (ce qui ne manqua pas d'arriver,) le Comte, afin d'éviter ce contre-tems, marqua le tems du dîné pour l'exécution. Il donna en même tems à Lando, & aux deux freres Camille & Alexandre Pallavicini le soin de se saisir de la porte de la citadelle, & à Confalonieri celui de se rendre maître du dedans avec le gens de sa suite. Pour lui se chargeant du reste, il s'acquitta de ses fonctions ordinaires, en marchant devant le Duc, qui se fit porter tout

le matin en litiere, & l'ayant reconduit à la citadelle, il s'arrêta dans l'antichambre avec deux de ses gens, comme s'il avoit eu dessein d'aborder le Duc après son dîné.

Lorsque les Officiers du Duc se furent retirez après le dîné, Lando donna le signal dont on étoit convenu, par un coup de pistolet. A ce signal, le pont fut levé, & les gardes surpris furent tués sans peine avec leurs propres armes, dont les compagnons de Lando s'étoient saisis. De son côté, Confalonieri secondé de sa troupe fit éprouver le même sort aux gardes Allemands, qui avoient quitté leurs armes, pour s'amuser au jeu dans leur salle. En même tems le Comte enfonçant la porte de la chambre, se jeta sur le Duc, qui étoit sans armes, & le perça avec son épée; mais à peine put-il sauver de la fureur des conjurez Camille Fogliano, & Copellati, qui s'étant trouvez par hazard auprès du Duc, avoient mis l'épée à la main pour le défendre. Après cette action, Jérôme Pallavicini, le boiteux, qui étoit resté dans la ville à la tête d'une troupe choisie, pour mettre ordre aux troubles qui auroient pu arriver, se retira vers les autres conjurez dans la citadelle, dont on ferma sur le champ les portes, & d'où l'on tira trois coups de canon, pour faire hâter le secours qu'envoyoit Ferdinand de Gonzague, qui avoit tiré pour cet effet des troupes de Milan, de Cremona, & de Pavie.

Au premier bruit, le peuple furieux étoit accouru à la citadelle: les conjurez parurent aux fenêtres, & se mirent à crier qu'ils avoient exterminé le tyran, & rendu la liberté à leur patrie. Pour en donner la preuve, ils suspendirent à une chaîne le corps du Duc, qu'ils montrèrent au peuple, & après l'avoir branlé quelque tems par dérision, ils le jetterent enfin dans le fossé, en reprochant au mort ses execrables débauches. Ce spectacle fit une étrange révolution dans les esprits; la fureur du peuple se calma en un instant, chacun se retira sans bruit, & les boutiques se rouvrirent, comme si tout eût été dans un calme profond. On reçut bientôt après dans la citadelle le secours qui étoit arrivé du Milanez sous la conduite de Ruschino.

Les partisans des Farneses virent alors que Plaifance étoit perduë pour eux sans ressource. Alexandre de Terni, chef de la milice, abandonna la nouvelle citadelle, & se retira sur le

HENRI II.

1547.

Le duc de
Parme est as-
sassiné.

HENRI II.
1547.

soir à Parme avec toutes les troupes qu'il avoit dans Plaifance. Gonzague fit d'inutiles tentatives auprès du Comte Sforze de Santafiore, qui se trouvoit alors sur les frontieres du Parmesan, afin de l'engager à remettre Parme entre les mains de l'Empereur, à qui cette ville appartenoit, disoit-il, comme une dépendance du duché de Milan. Le Comte refusa d'acquiescer à la proposition de Gonzague; il fit même entrer quatre mille hommes dans la ville pour la défendre. Ceux-ci furent bien-tôt suivis de six compagnies d'infanterie, que conduisit en diligence Angelo de Medicis¹, Vice-Légat de Boulogne. Ainsi Parme fut conservée au Pape & à Ottavio son petit-fils, qui y arriva lui-même bien-tôt après, avec Camille des Ursins, que le Pape lui avoit envoyé de sa part.

Le saint Pere qui étoit alors à Perouse, ne put sans une douleur extrême apprendre la mort de son fils; quoique, de son aveu même, il n'en fût point surpris, & qu'il y fût préparé depuis long-tems. Mais son grand âge sembloit justifier l'excès de son affliction. Afin de tirer vengeance de ce cruel attentat, il voulut d'abord se liguier avec le Roi de France; mais malgré les justes motifs que pouvoit avoir le Pape, & les belles offres qui lui étoient faites de sa part, ce Prince, qui étoit sur le point d'entreprendre lui-même une guerre, ne jugea pas à propos de se faire un ennemi aussi puissant & aussi heureux que l'Empereur, pour épouser le ressentiment du Pontife, & lui donner la satisfaction qu'il souhaitoit. Ainsi le Pape voyant avorter ses desseins, fut malgré lui réduit à recourir à l'Empereur, & à songer aux moyens de faire sa paix. Il n'en trouva point de meilleurs, que de lui envoyer Jule des Ursins, pour le supplier au nom de Marguerite sa fille, veuve du Duc de Parme, & au nom de ses petit-fils, de continuer sa protection aux Farneses, qu'il avoit honorés de son alliance, & de leur faire rendre Plaifance, qu'on leur avoit enlevée par le meurtre de leur pere, dont ils esperoient qu'il voudroit bien se déclarer vengeur.

Le Nonce du Pape fut reçu de l'Empereur avec toutes sortes de démonstrations de bienveillance; mais pour ce qui regardoit l'affaire de Plaifance, il le renvoya à Granvelle son Ministre, qui reçut le Nonce d'un autre air, & lui tint un discours

¹ Il s'appelloit Medichino, & portoit le nom de Medicis par vanité.

bien différent ; car après avoir fait une odieuse peinture de tous les crimes du feu duc de Parme , il rappella sa noire perfidie , qui l'avoit porté , malgré l'alliance dont il étoit honoré , à solliciter la France à faire la guerre à l'Empereur ; il lui dit que sa majesté Imperiale n'ignoroit pas les secrettes brigues du Pape , dont il voudroit vainement se disculper , puisqu'il étoit évident que le Duc son fils n'auroit jamais osé former sans son consentement une entreprise de cette importance , où le secours du Pape lui étoit absolument nécessaire. Le Ministre de l'Empereur fit aussi de vifs reproches au Nonce , de ce qu'Otavio , que le Pape son ayeul avoit envoyé l'année précédente à la guerre d'Allemagne , à la tête d'une armée considérable , s'étant détourné du chemin , pour saluer en passant le Duc son pere , celui-ci voulut persuader à son fils , de ne point aller en Allemagne , mais de surprendre Milan qui étoit alors presque sans défense , lui faisant esperer un succès infallible de cette entreprise par le prompt secours des François , & par la situation des affaires de l'Empereur , qui pour lors étoit engagé dans une guerre éloignée & difficile. Il ajouta qu'au refus d'Otavio , le duc de Parme , peu de tems avant sa mort tragique , avoit conféré de cette même affaire avec le Cardinal Jean du Bellay , qui alloit à Rome , & à qui il rendit de grands honneurs. Granvelle voulut enfin toucher quelque chose de la conjuration de Genes ; quoiqu'il n'y eût que de foibles preuves de la part que le Duc avoit eüe en cette affaire , & qu'Apollonio même , son premier secretaire & le confident de tous ses plaisirs , l'eût entierement disculpé dans les tourmens de la question où il fut appliqué , & où il nia constamment que son maître eût eu la moindre part à la mort de Jeannetin Doria. Cet Apollonio (comme l'a écrit Gaurico) eut un triste sort après la mort de son maître : car après avoir long-tems languï dans les prisons de Milan , il fut enfin enterré tout vif.

Cependant l'Empereur demanda vivement la restitution de Parme , & offrit des compensations considerables. N'ayant pû l'obtenir , il ne laissa pas de renvoyer au Pape , Jule des Ursins , avec des lettres pleines d'amitié. Ainsi le Pape & l'Empereur renouèrent entr'eux un commerce de lettres , qui depuis la mort du duc de Parme avoit été interrompu. Le S. Pere renvoya encore des Ursins à l'Empereur , pour le presser

HENRI II.

1547.

HENRI II.

1547.

de rendre Plaifance, que ce Prince foûtenoit ne point appartenir à l'Eglife, & que des Urſins au contraire affuroit être de l'Etat Eccleſiaſtique, depuis que ces villes avoient été engagées au S. Siege par un nouveau traité. L'Empereur demanda ce traité, & témoigna qu'il auroit beaucoup de ſatisfaction ſ'il pouvoit ſans préjudicier aux droits de l'Empire, gratifier les Farnèſes, qu'il regardoit, dit-il, comme ſes enfans. Mais comme on ne lui produiſit qu'un ſimple extrait de l'original, qui étoit, diſoit-on, renfermé dans le château S. Ange, où ſont tous les titres de l'Eglife Romaine, & que l'Empereur de ſon côté affuroit n'avoir aucune idée de cet acte, parce qu'il étoit fort jeune lorsqu'il avoit été paſſé avec Clement VII; l'affaire fut enfin renvoyée à Diego de Mendofe gouverneur de Sienne. Des Urſins, qui croyoit déjà l'affaire terminée à ſon avantage, alla trouver Mendofe à Sienne, & ils allerent enſemble à Rome. Le titre original dont il ſ'agiffoit n'ayant pû ſe trouver, Mendofe, après avoir conſulté quelques docteurs en Droit, répondit qu'il falloir regarder comme nul un écrit qui avoit été fait à l'inſcû de l'Empereur, & ſans la participation de ſes miniſtres. Ainſi le Pape, frustré de ſes eſperances, ne ſongea qu'à renouveler ſes premieres intrigues avec la France.

Cependant Ferdinand de Gonzague, qui étoit arrêté quelque tems à Lodi, ſe rendit à Plaifance, où il reçut le ſerment des Citoyens au nom de l'Empereur, & où il fit enſevelir le corps du feu Duc, qui durant quatre jours avoit donné un horrible ſpectacle à ſes ennemis & à toute la ville de Plaifance, expoſé dans les ruës aux injures d'une populace effrenée. Il prit enſuite les places de Borgo-ſan-Donino, & de Val-di-Furo, qui appartenoient autrefois à la maifon de Fieſque, & qui étoient ſituées dans le territoire de Parme. D'un autre côté Jerôme Palavicini ſ'étant emparé de Corte-Maggiore, en affiegeoit le château; pluſieurs Seigneurs ſuivirent cet exemple & ſ'emparerent de quantité de places, ſans qu'il y eût de guerre ouverte & déclarée: ils voulurent, comme il arrive ordinairement, profiter des troubles. Gonzague fit d'inutiles efforts pour prendre les châteaux importans de Rocca-bianca & de Fontanella: il fit fortifier San-Donino, & Caſtel-Guelſo, qui n'eſt pas éloigné de Parme. Mais comme il ſe préparoit à de plus grandes expéditions, à la tête de trois cens chevaux &

de trois mille hommes d'infanterie, & qu'Ottavio de son côté se dispoſoit à le repouſſer, l'hyver qui ſurvint avec des pluies continuelles, les obligerent l'un & l'autre à faire une treve : car l'inondation étoit ſi grande dans les campagnes, & le débordement des rivières ſi extraordinaire, que l'armée ne pouvoit camper en ſûreté. Cette eſpece de déluge fut ſur-tout fatal à la Toſcane. A Florence l'églife de ſainte Lucie & quantité de maiſons ſituées au deſſous du Poggio-dei-Magnoli furent renverſées par les ravines. Il étoit tombé tout-à-coup le 12 du mois d'Août de la même année une ſi grande abondance de pluie, que les torrens, qui ſe précipiterent avec fureur des montagnes voiſines, rompirent les digues & les chauffées, & fondirent avec impétuoſité dans la ville par la porte de la Croix, roulant avec eux des rochers & des arbres entiers ; deſorte que la ville fut preſque entièrement ſubmergée. Un ouragan terrible, qui ſ'éleva dans le même tems, pouſſoit les eaux avec tant de violence, que nul ſecours humain n'y put remédier. Ces funeſtes événemens furent regardés comme des ſignes évidens du courroux céleſte, & pour l'appaiſer on ordonna des prières publiques.

La triſte ſituation du Pape lui ouvrit enfin les yeux. Devenu le jouët des promeſſes de l'Empereur, l'objet de la haine des Allemands, & de la riſée des autres Princes qui inſultoient à ſa vieilleſſe décrépite, il fit prudemment réflexion, que ſi la mort le ſurprenoit dans ces conjonctures, ſa famille courroit un grand riſque. Pour prévenir ce qui pouvoit arriver, il reprit la réſolution de rendre Parme à l'Eglife, & de remettre à ſon petit-fils la ſeigneurie de Camerino, avec une compenſation de trois cens mille écus d'or : deſſein dans lequel il croyoit aisé-ment réuſſir, puis-que par là il favorifoit les intérêts de l'Eglife, & aſſûroit l'état de ſa famille. Mais Ottavio, qui fondé ſur ſon alliance, ne déféſpéroit pas de faire un jour ſa paix avec l'Empereur, refuſa conſtamment de rendre Parme. Cependant en attendant qu'il trouvât quelque occaſion favorable, il s'étoit mis ſous la protection du roi de France ; qui l'honora du collier de l'ordre de S. Michel, & d'une compagnie de cinquante hommes d'armes.

Le Cardinal de Trente, qui étoit arrivé à Rome le dixième de Decembre, fit en préſence du Pape & d'une nombreuſe

HENRI II.

1547.

HENRI II.
1547.

assemblée de Cardinaux l'éloge de l'Empereur; il releva son zèle pour les intérêts de l'Eglise; & les soins infinis qu'il s'étoit donnés pour lui procurer la paix, en obligeant les Princes d'Allemagne de se soumettre au Concile de Trente. Il supplioit ensuite sa Sainteté d'ordonner aux Peres du Concile, qui sans l'aveu de l'Empereur s'étoient retirés à Boulogne, de retourner à Trente, & d'envoyer en même-tems des Legats en Allemagne, qui en attendant les canons du Concile, pussent établir une réforme dans l'Eglise, & corriger les abus qui s'étoient glissés dans le clergé. Enfin il conclut sa harangue, comme il en avoit eu un ordre secret, par un trait bien mortifiant pour le saint Pere, en le priant de décider, au cas qu'il vînt à mourir pendant le Concile, si l'élection de son successeur appartiendroit aux Peres du Concile, ou aux Cardinaux qui étoient présens, afin d'ôter les justes sujets de crainte que la prudence inspiroit. Cinq jours après Mendose ambassadeur de l'Empereur répéta les mêmes choses dans le même lieu: il ajoûta que si sa Sainteté ne lui donnoit une prompte satisfaction, sans user d'aucuns délais ni d'aucuns détours, il avoit ordre de faire ses protestations contre le Concile, & d'en prendre à témoin le consistoire même, & tous les Princes & Ambassadeurs étrangers.

Discours du
Cardinal de
Guise au Con-
sistoire.

Ce même jour Charle de Lorraine cardinal de Guise fut introduit dans le consistoire. Il fit d'abord avec beaucoup d'éloquence l'éloge du feu roi François, & releva ensuite par des loüanges flatueuses l'affection d'Henry son fils & son successeur, pour l'Eglise Romaine: il exposa avec quel pieux empressement il avoit, en montant sur le trône, rendu ses respects au S. Siège, immédiatement après avoir satisfait à ce qu'il devoit à la mémoire de son pere. Ayant de là pris occasion de faire valoir les grands services que les rois de France avoient rendus de tout tems à l'Eglise & à son Chef, en défendant l'une, & en protégeant l'autre (services qui leur avoient mérité le premier rang parmi les Princes Chrétiens) il déclara enfin qu'il étoit venu de la part de ce puissant Roi, fils aîné de l'Eglise, & qui se glorifioit du titre de Roi très-Chrétien, pour soumettre, suivant la loüable coûtume de ses ancêtres, sa personne & ses Etats à l'Eglise; offrant d'employer toute sa puissance, & toutes ses forces à la conservation de l'Eglise & du Pape. Enfin, ajoûtoit-

ajouta-t'il, comme les saints canons ordonnent que les souverains Pontifes, aussitôt après leur installation, envoient des Nonces aux Rois de France, pour confirmer leur alliance, & entretenir leur ancienne union : aussi le Roi mon maître a voulu par une loüable émulation rendre au Pape les mêmes devoirs à son avènement à la couronne, & donner en même-tems avis à sa Sainteté, de s'opposer de bonne heure aux progrès des factions naissantes, qui souvent malgré leur foible origine ont des suites très-funestes. Car le S. Pere n'ignore pas, ajouta-t'il, dans quelles extrêmités une trop grande sécurité réduisit les Papes Jean XIII. Gregoire VII. Paschal II. & Alexandre III. jusqu'à ce que leurs successeurs eussent, avec le secours des François, recouvré leur ancienne autorité que les Empereurs avoient usurpée. La politique du Cardinal mit en usage ce dernier trait, pour rouvrir la plaie que la mort du duc de Parme avoit faite dans le cœur du souverain Pontife, pour ranimer par là toute sa haine contre l'Empereur, & pour tourner au profit de la France toutes les contestations qui naissoient chaque jour entre le Pape & l'Empereur au sujet du Concile.

Cependant le Pape, qui se voyoit pressé par le cardinal de Trente & par Mendose, de répondre à leurs demandes, leur fit dire par Blossio, que les affaires, dont il s'agissoit, étoient d'une conséquence à mériter qu'il consultât ses vénérables freres les Cardinaux. Ces affaires leur ayant donc été proposées, les uns furent d'avis qu'il falloit donner à l'Empereur la plus ample satisfaction qu'il seroit possible, sans blesser la dignité du saint Siège. Les autres au contraire, peu contents des sûretés que l'Empereur & le Roi Ferdinand son frere donnoient, pour la soumission des Allemands au Concile, opinoient à ne plus transférer ce Concile, mais à le fixer à Boulogne où il étoit. Enfin un troisième parti concluoit qu'il falloit remettre la décision aux Peres assemblez à Boulogne. Ce dernier sentiment parut le plus raisonnable au saint Pere, qui le suivit comme un juste milieu. Il fit donc réponse aux ambassadeurs de l'Empereur, qu'il vouloit en conférer avec les Peres assemblez au Concile de Boulogne, & communiquer son dessein à tous les Princes de l'Europe. Il étoit aisé de voir que le Pape, plus inquiet de la restitution de Plaisance que des affaires du Concile, n'avoit eu recours à cette réponse artificieuse, que pour

HENRI II.
1547.

HENRI II.

1547.

suspendre le Concile, jusqu'à ce que l'Empereur lui eût donné la satisfaction qu'il demandoit. Il s'en expliqua nettement avec le cardinal de Trente, à qui il dit en particulier, qu'il ne souffriroit jamais que le Concile fût transferé, qu'on ne lui eût restitué Plaifance : car il craignoit s'il acquiesçoit une fois aux demandes de l'Empereur, que ce Prince après avoir par ce moyen gagné tous les Allemands, n'en devînt plus puissant & plus redoutable, & que n'ayant plus besoin de lui, il n'oubliât la restitution de Plaifance, ou du moins la compensation qu'il avoit promise. Ainsi le cardinal de Trente se vit obligé de partir sans avoir rien conclu, laissant Mendose en Italie, pour protester contre le Pape au nom de l'Empereur. Ce Prince accorda cependant, à la priere du cardinal de Trente, un délai de vingt jours en faveur du Pape, au bout duquel tems l'Empereur mieux instruit pourroit donner de nouveau ses ordres à Mendose.

Ce ministre, afin de prévenir les troubles qui pouvoient survenir dans le royaume de Naples, fit avertir tous les exilés qui étoient à Rome, & que les Farneses s'efforçoient de gagner, d'en sortir au plutôt, & de retourner dans leur patrie ; puisqu'ils avoient tous obtenu leur grace, à la réserve de vingt de la premiere conjuration, & de quinze de la seconde. A l'égard de ceux qui avoient été exceptez de l'amnistie, il leur signifia qu'ils eussent à comparoître en justice, puisqu'on leur avoit choisi trois juges, qui n'étoient point soupçonnés d'être du parti du viceroy Pierre de Toledé. Tel fut l'ordre que les presentes circonstances permirent de donner aux affaires de Naples, où il y avoit encore des mouvemens. Deux jours après Mendose reçut son audience de congé du Pape, qui écrivit aux Prélats de Boulogne, & au cardinal del Monte son premier Légat. Ce Cardinal, suivant les ordres qu'il avoit reçus, assembla les Prélats du Concile, & informa le Pontife de leurs intentions, dont ils s'étoient expliqués à peu près de cette maniere. En premier lieu, qu'il leur sembloit injurieux au Concile, qui avoit été légitimement transferé de Trente à Boulogne, (puisqu'on leur avoit paisiblement signifié leur départ) qu'il leur sembloit, dis-je, injurieux au Concile, qu'ils s'en fût trouvé quelques-uns de leur corps, qui s'étoient obstinez à rester à Trente ; & que cependant on ne pouvoit rien statuer au

fujet de la translation du Concile , que tous ceux qui étoient restez à Trente ne fussent allez rejoindre les autres Peres à Boulogne , & qu'ils ne reconnussent absolument l'autorité du Concile. Les Peres de Boulogne demandoient outre cela , que l'Allemagne se soumît à tous les decrets du Concile faits ou à faire , avec une aveugle obéissance. Ils vouloient que le Concile fût indépendant du lieu , que l'on y pût demeurer en sûreté quand on voudroit , & en sortir de même : Que les Peres eussent la faculté , si le plus grand nombre le souhaitoit ainsi pour des raisons solides , de transferer ailleurs le Concile : Enfin , que quand on auroit satisfait aux articles qui avoient donné lieu à cette assemblée Ecclésiastique , les Peres seroient libres de se retirer , & de mettre fin au Concile. Ces lettres furent lûes en présence de Mendose le vingt-neuvième de Decembre , & le Pape parla en termes magnifiques de l'affection sincere que le Saint Siege & lui-même en particulier avoient pour l'Empereur , & pour l'Empire d'Allemagne ; mais comme Mendose étoit sur le point de faire ses protestations , le sacré College l'en empêcha , & le fit consentir à differer jusqu'à ce que l'Empereur eût appris cette dernière réponse.

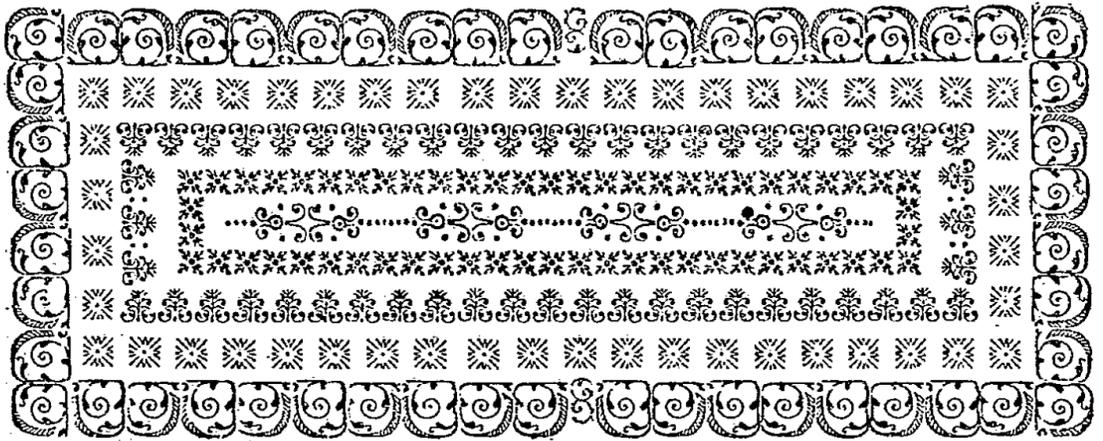
Tant de soins differens ne furent point capables d'empêcher le Pape de songer à ses affaires particulieres. Alexandre Vitelli , qu'Ottagio son petit-fils avoit fait gouverneur de Parme , ne défendoit que foiblement les interêts de son maître : il étoit forcé , malgré ses grands engagemens avec le Pape & avec les Farneses d'user de ménagemens avec l'Empereur , sous la domination duquel il avoit une grande partie de son bien. Le Pape qui ne s'accommodoit pas de ces temperamens , mit en sa place Camille des Ursins , homme d'une grande réputation. Il envoya aussi sur la frontiere Jule des Ursins avec des troupes ; & ayant appris qu'Ascagne Colonne prince de Sulmone y étoit avec des troupes , il fit soigneusement fortifier Pérouse. Ses négociations avec la France n'étoient pas conduites avec la même vigueur. La France se défioit de l'âge , & du génie du Pape , & le S. Pere ne faisoit pas beaucoup de fond sur le secours des François , qu'il voyoit engagés dans une guerre très-sérieuse avec l'Angleterre.

Fin du quatrième Livre.

P p ij

HENRI II.

1547.



HISTOIRE

DE

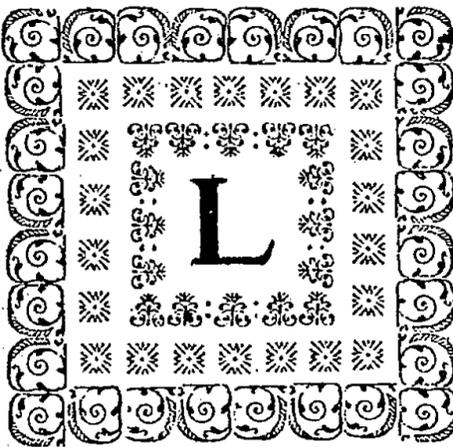
JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE CINQUIEME.

HENRI II.

1548.

Affaires
d'Italie. Con-
cile assemblé
à Boulogne.



LE premier jour de Janvier de l'année suivante, le Pape répondit par un Bref à la lettre qui lui avoit été adressée le 14 du mois de Septembre précédent par les Evêques d'Allemagne assemblez à Ausbourg. Après avoir loué la pieté de ces Prélats, le S. Pere marquoit le zele qu'il avoit toujourns eu pour l'interêt de la religion, & leur rappelloit le souvenir de tout ce qu'il avoit fait pour la défendre. C'étoit dans cette vûë, disoit-il, qu'il avoit assemblé un Concile, moyen regardé de tout tems comme le plus efficace & le plus canonique, pour appaiser les differends qui peuvent s'élever dans l'Eglise. Qu'il l'avoit convoqué d'abord à Mantouë,

ensuite à Vicenze , & enfin à Trente. Que si depuis quel- que mois le Concile avoit été transferé à Boulogne , c'é- toit sans sa participation & uniquement de l'avis des Peres du Concile , à qui ce droit appartenoit incontestablement : qu'a- près tout Boulogne n'étoit pas si éloignée de Trente ; qu'il lui étoit indifférent qu'on s'assemblât dans l'un ou dans l'autre endroit ; & qu'il n'empêchoit pas qu'on ne retournât à Trente , pourvû que les Peres y consentissent , & que cela se fit dans l'ordre , sans que l'autorité de l'Eglise y fut compromise : Qu'il avoit écrit au Concile à ce sujet ; qu'il leur envoyoit copie de la réponse qu'il en avoit reçue , afin qu'ils vissent par eux-mêmes ce qui y avoit été résolu : Que comme il avoit entendu tout ce que le cardinal de Trente , & l'ambassadeur Mendose avoient voulu lui représenter sur cet article , de la part de l'Em- pereur , & que leur lettre contenoit la même chose , il avoit crû qu'il étoit convenable de leur répondre à tous en même tems. Qu'il les prioit donc instamment de faire attention à ce que demandoient les Peres du Concile , avant de mettre en dé- liberation , s'il étoit à propos de le transferer une seconde fois ; & d'envoyer leurs députés à Boulogne , ou de s'y transporter eux-mêmes pour décider sur cette affaire. Que l'endroit de leur lettre par où ils finissoient , & où ils disoient , que si on ne rap- pelloit les Peres à Trente , on prendroit d'autres mesures en Allemagne , ne le touchoit en aucune sorte ; parce que sa confi- cience lui répondoit , qu'il ne tenoit point à lui que ce qu'ils sou- haitoient ne s'exécutât : Qu'il ne croyoit pas avoir rien à craindre de la part de l'Empereur ; & que par rapport à eux , il étoit trop persuadé de leur religion , & de leur attachement à l'Eglise , pour les croire capables de prendre un mauvais parti. Que si cependant il s'en trouvoit parmi eux , qui sans respect pour le S. Siege , osassent s'oublier , il les plaignoit , sans les redouter. Enfin , qu'il les exhortoit à n'avoir en vûe que la paix de l'E- glise , & à ne souffrir jamais qu'on prît dans leurs assemblées des mesures qui pussent blesser l'autorité du S. Siege.

Quand on vit qu'il n'étoit pas possible de faire changer de sentiment au Pape , ni aux peres de Boulogne , Mendose de- manda audience au saint Pere , & le dix-huitième de Janvier , ayant été admis au consistoire , il protesta publiquement con- tre le Concile , en présence de tous les ministres des autres

HENRI II.

1548.

HENRI II.
1548.

Couronnes, qu'on avoit invités de s'y trouver. En même tems François de Vargas & Martin de Velasco, ambassadeurs de l'Empereur, firent la même chose à Boulogne. Vargas présenta d'abord ses lettres de créance adressées, non au Concile, mais à l'assemblée de Boulogne. Surquoi le cardinal del Monte, qui présidoit au nom du Pape, & environ quarante, tant évêque, qu'autres prélats, qui composoient cette assemblée, se récrierent, & protesterent, que puisque sa commission ne s'adressoit point au Concile, s'ils lui donnoient audience, & répondoient à ce qu'il avoit à proposer, ils n'entendoient point que cela leur préjudiciât pour la suite, ni pût empêcher les Peres assemblés de continuer leurs séances, & de décerner contre les réfractaires les peines portées par les SS. Canons. Vargas demanda acte de ce qu'on l'avoit empêché de parler le premier; & dit que ses Lettres de créance, que le cardinal del Monte avoit vûes, portoient en substance, que l'Empereur prioit les prélats assemblez, de revoquer le décret qu'ils avoient fait pour la translation du Concile, & de retourner à Trente. En cet endroit, il fut interrompu par le cardinal del Monte, qui dit que le Concile n'avoit rien fait qu'il ne fût en droit de faire: qu'on ne pouvoit en douter, sans se montrer rebelle à l'Eglise; & qu'ils esperoient par conséquent, que l'Empereur ne trouveroit pas mauvais qu'ils persistassent dans leur première résolution. Cependant Vargas fit la lecture de ses Lettres; ensuite Velasco lut publiquement une formule de protestation, qui portoit; Qu'après bien des instances faites par l'Empereur, pour porter les Papes Leon, Adrien & Clément, à assembler un Concile, il l'avoit enfin obtenu du Pape regnant; que d'abord on l'avoit convoqué à Mantouë, & depuis à Vicenze: qu'ensuite on s'étoit déterminé à le tenir à Trente, afin que les Allemands, pour qui principalement il étoit assemblé, pussent s'y rendre plus facilement: qu'il avoit tout mis en œuvre, pour engager les princes & les villes d'Allemagne à se soumettre au Concile, qu'eux mêmes avoient demandé: que cependant certaines gens, se disant légats du saint Siège, sans avoir, si on les croit, demandé l'avis du S. Pere, & ce qui est certain, sans avoir consulté l'Empereur, avoient sur de vains prétextes transféré les séances à Boulogne, tandis que sa majesté Imperiale étoit occupée à la guerre de Saxe: qu'après l'avoir terminée avec

Protestation de l'Empereur contre l'assemblée des Prelats à Boulogne.

fuccès, & avoir par ses soins & son autorité amené tous les esprits au point qu'il falloit, pour voir tous les differends sur la Religion finir heureusement au gré du Concile, l'Empereur avoit plusieurs fois représenté au Pape par ses lettres, & par ses ambassadeurs, la nécessité qu'il y avoit de recommencer les séances à Trente; qu'autrement il seroit à craindre que les princes & les villes, qui n'avoient consenti qu'avec peine dans la diète d'Ausbourg à se soumettre sans restriction à tout ce qui seroit décidé par le Concile, voyant que le lieu en étoit changé, ne changeassent aussi de résolution: que pour ce sujet il avoit envoyé à Rome le Cardinal de Trente & Mendose, avec charge de représenter au S. Pere & au college des Cardinaux la situation des affaires, & de les prier au nom de l'Empereur & de tout l'Empire, de permettre qu'on reprît les conférences à Trente: que le Pape avoit renvoyé l'affaire aux Peres de Boulogne: qu'on n'en avoit reçu que des réponses captieuses & ambiguës, concertées sans doute avec la Cour de Rome, sur lesquelles le S. Pere lui-même n'avoit pu répondre nettement à ses Ambassadeurs: que par ses délais & ses retardemens continuels il avoit assez fait connoître, qu'il avoit fort peu à cœur l'avantage de la Religion: Que la foiblesse des prétextes allegués pour la translation du Concile, étoit évidente: qu'on ne doutoit point que ces maladies prétendues, causées, disoit-on, par l'intemperie de l'air, ne fussent autant de fables, inventées par des Medecins qu'on avoit eu soin de gagner, & que personne n'étoit assez peu éclairé pour ne pas s'appercevoir, qu'en transferant le Concile au sein de l'Italie, & à Boulogne, ville de la domination du Pape, le dessein ne fût d'empêcher les Allemands de s'y rendre, afin de pouvoir, ou le dissoudre, sans en demander avis à l'Empereur, quoiqu'il lui appartint de veiller sur les Conciles généraux, ou le terminer selon les vûes du Pape, & au gré des certaines gens, qui n'étoient eux-mêmes au gré de personne en Allemagne. Qu'en conséquence, l'Empereur prioit avec instance les Prélats assemblés, de ne pas rendre inutiles tant de travaux, dont la paix de l'Eglise étoit l'objet, tant de voyages qu'il n'avoit pu entreprendre sans de grands frais, sans déranger ses affaires, & sans alterer beaucoup sa santé: Que tous les troubles étant pacifiés, rien n'empêchoit plus qu'on ne continuât les séances

HENRI II.

1548.

HENRI II.

1548.

au même lieu où l'on avoit commencé de les tenir. Que si les peres se refusoient à de si justes motifs, il déclaroit, au nom & par l'ordre de son Maître, la translation du Concile frivole & illégitime, & protestoit de nullité contre tout ce qui s'y feroit: il ajoûta qu'il soutenoit leur réponse captieuse & sans aucune solidité, & qu'ils seroient responsables de tout ce qui en pourroit arriver, sans qu'on pût l'imputer à l'Empereur, puisqu'ils n'avoient pas droit de transférer le Concile sans son consentement. Qu'au reste, puisqu'ils abandonnoient la cause de l'Eglise, son Maître, comme protecteur de la religion, en prendroit la défense, par tous les moyens que les droits attachés à la Couronne Imperiale & les maximes des SS. Peres, lui permettoient d'employer, & qu'il jugeroit lui-même les plus convenables au bien de la chrétienté.

Velasco après avoir lû cette formule demanda acte de sa protestation. Le cardinal del Monte prenant la parole, fit un discours fort éloquent sur la disposition présente des Peres du Concile; il se plaignit amerement de l'injustice qu'on faisoit à cette sainte assemblée, & prit Dieu à témoin qu'ils étoient tous disposez à souffrir tout, la mort même s'il le falloit, plutôt que de permettre que la puissance seculiere disposât des Conciles selon son caprice, & qu'ils ne donneroient jamais un exemple si pernicieux. Il ajoûta que l'Empereur n'étoit ni le seigneur ni le maître de l'Eglise, qu'il n'en étoit que le fils: que c'étoit à lui & à ses collegues, comme Legats du saint Siège, à régler la tenuë du Concile & à le transférer, s'il en étoit besoin, sans avoir à répondre de leur conduite qu'à Dieu & au Pape. Que pour ce qui étoit de la protestation, on y feroit réponse dans quelque jours.

Affaires de
Piombino.

Pendant que cette scene se passoit à Boulogne, Mendose après avoir fait sa protestation à Rome, comme nous venons de le dire, reprit le chemin de Sienne, dont l'Empereur lui avoit donné le gouvernement. Delà il passa à Piombino, & termina enfin une grande affaire. Il s'agissoit de retirer des mains des Apiani cette place qu'ils possedoient légitimement depuis longtemps. On n'a jamais contesté à l'Empereur le domaine direct de Piombino, & de quelques petites places qui en dépendent, comme Buriano, Scarlino & Subereto, avec l'isle d'Elbe, située sur la côte de Toscane, & renommée pour ses mines de fer. La
ville

ville de Piombino, qui étoit de la dépendance de Pise, passa aux Apiani, du tems que Pierre, surnommé Gambacorte, marchant sur les traces de Jean Agnolo, profita des troubles dont Pise étoit agitée, pour s'en rendre le maître & le tyran. De son tems, c'est-à-dire vers l'an 1390, un Jâque Apiani, homme d'un grand esprit, ainsi appelé d'un village de ce nom dans le territoire de Pise, se rendit fameux. D'abord il fut secretaire de Pierre; ensuite ils se broüillerent, & leur inimitié fut si vive, qu'elle ne se termina que par la mort de Pierre & de ses enfans que Jâque massacra. Après cette action la République de Florence sollicita vivement les Pisans de se donner à elle: mais Jâque Apiani para ce coup, & soutenu des Siennois & de Galeas Visconti, avec qui ils avoient une liaison fort étroite, il rendit ce dernier maître de Pise. Pour lui en marquer sa reconnaissance, Visconti lui donna la ville de Piombino avec tout ce qui en dépendoit: telle fut l'origine de la maison des Apiani. Jâque eût pour successeur Gerard son fils, & successivement Jâque II. Emanuel, Jâque III. Jâque IV. & Jâque V. Celui-ci avoit épousé la soeur du cardinal Jean Salviati, & ne se conduisoit que par les conseils de son beau-frere. Cette liaison déplût à Côme de Médicis duc de Florence: car quoiqu'il fut allié lui-même à la maison des Salviati, il sçavoit que dans eux l'amour de la patrie l'emportoit sur toute autre considération & qu'ils ne l'aimoient point. Toutes ses vûes tendoient à s'emparer de Piombino & de son territoire. Il y avoit déjà mis un pié, par le marché qu'il avoit fait avec Ferdinand Apiani pour les mines d'alun. Il ne cessoit d'ailleurs de presser les ministres de l'Empereur de pourvoir à la sûreté de Siene. Il leur representoit que Piombino étoit tellement situé, qu'il étoit important pour toute la Toscane qu'il fût entre les mains de l'Empereur, ou de quelqu'un qui seroit entierement dans ses interêts: que l'isle d'Elbe qui étoit proche, & qui joignoit presque le continent, pouvoit rendre ceux qui s'en empareroient maîtres de toutes les côtes; Qu'on en avoit vû un exemple cinq ans auparavant, lorsque Barberousse à son retour de Marseille s'y retira avec sa flote; que par là il apprit aux François, que c'étoit un port très commode, pour mettre leurs vaisseaux à l'abri: Que par conséquent il étoit à propos de la fortifier, aussi-bien que Piombino, & d'y mettre une bonne garnison. Pour en

HENRI II.

1548.

HENRI II.

1548.

faire la dépense, Côme avoit déjà avancé cent cinquante mille écus d'or, & l'Empereur s'étoit engagé de rendre cette somme, ou de lui remettre Piombino, & tout le territoire qui en dépend, & de dédommager lui-même Jâque Apiani qui en étoit le possesseur légitime.

Celui-ci étant mort, & n'ayant laissé qu'un fils en bas âge qui porta le nom de Jâque VI. & qui étoit encore sous la tutelle de sa mere, le Duc de Florence crut cette occasion favorable pour exécuter ses desseins. Il prit ce tems pour augmenter les soupçons des Imperiaux. Il leur fit entendre que Pierre Strozzi levoit des troupes dans le Piémont : que Leon son frere prieur de Capouë venoit d'entrer dans le port de Marseille avec ses galeres ; qu'Ottobon de la maison de Fiesque, s'y étoit déjà rendu avant lui, & qu'il y auroit tout à craindre pour la Toscane, s'ils venoient avec une flotte tenter une descente dans l'isle d'Elbe ; sur-tout s'ils étoient appuyez de Charle des Ursins comte d'Anguillara, qui depuis peu étoit de retour de France avec six galeres, après y avoir reçu tous les honneurs qu'il pouvoit souhaiter. Par là il engagea Mendose à entrer en négociation avec la veuve de Jâque V. Mendose tâcha de lui faire comprendre la nécessité de fortifier l'isle, & lui remontra que si elle n'étoit pas en état d'en faire la dépense, il étoit de l'intérêt de la Toscane qu'elle acceptât de l'Empereur un dédommagement pour la Principauté dont elle se démettroit entre ses mains. Cette Dame n'entra pas d'abord dans ses vûës ; elle députa même Jérôme Apiani son beau-frere vers l'Empereur, pour le prier de ne pas dépouiller son fils de l'héritage de ses peres. Dans la suite cependant pour faire plaisir à l'Empereur, elle permit à Dom Diegue de Luna de mettre garnison Espagnole dans Piombino. Mais elle ne fut pas long-tems à s'en repentir. Dom Diegue la chassa bien-tôt après de la citadelle, & l'obligea de se retirer dans la ville avec son fils. Cependant Côme pressoit les Imperiaux de lui remettre les sommes qu'il avoit avancées, ou de tenir leur parole. Dans ces conjonctures Mendose s'aboucha à Pavie avec Gonzague, & ils conclurent de permettre au Duc de fortifier Portoferrato qui est la capitale de l'isle.

L'isle d'Elbe est environ à dix mille de la côte, où l'on a bâti Piombino, & où se voyoit autrefois, en tirant un peu vers

l'Ouëst, la ville de Populonia, appelée aujourd'hui Porto-Barato. Entre cette isle & le continent il n'y a que l'isle de Palmaruola, petite isle déserte & stérile. L'isle d'Elbe a un port large & commode pour les vaisseaux, défendu par deux collines, sur lesquelles Côme fit élever deux forts, par l'avis d'un habile ingénieur nommé Jean-Baptiste de Camerin. Au plus bas de ces forts, dont les bastions paroissent comme autant de rayons, il donna le nom de l'Etoile, & il appella le plus élevé le Faucon, parce qu'il commandoit entierement le premier, comme un faucon qui plane au-dessus de sa proye. Il en fit encore bâtir un troisiéme à l'entrée du port, & il le nomma Linguella, parce qu'il ressembloit à une langue par sa figure allongée: mais comme ces différens forts étoient éloignez les uns des autres, il fit bâtir des murs de communication, afin que les troupes à couvert pussent passer sûrement de l'un à l'autre, pour secourir la ville & le port dans le besoin. Comme le Duc s'étoit pourvû de loin de bons ouvriers & de matériaux pour son entreprise, les travaux furent poussez avec une ardeur & une diligence incroyable. Lui-même s'étoit rendu à Livourne, d'où l'on transportoit dans l'isle aussi-bien que de Porto-Barato & de Campiglia, tout ce qui étoit nécessaire. En moins de quinze jours les ouvrages furent en état de défense, & purent mettre le port à couvert d'insulte.

Ces nouvelles fortifications donnerent de la jalousie aux Génois. La chose alla même si loin, qu'on fut sur le point de voir naître une sédition dans Genes; le peuple s'en prenoit aux Nobles, que leur indolence & leur trop grande sécurité avoient empêché, disoit-il, de s'opposer à une entreprise de cette importance: il leur reprochoit leur lâcheté, d'avoir souffert que sous leurs yeux, & pour ainsi dire, à leur porte, on élevât une citadelle. La plupart étoient d'avis qu'on prît les armes sans différer, qu'on fit une descente dans l'Isle; & qu'on rasât tous les ouvrages: ils disoient que puissans sur mer, comme ils étoient, ils auroient après cela l'Isle & le port à leur disposition, & qu'il ne falloit pas souffrir que ce nouveau Maître, qu'on voyoit s'élever dans la Toscane, ôtât aux autres peuples la liberté de la navigation, & mît des barrières à leur commerce. Cependant ce premier mouvement fut appaisé par la prudence & l'autorité d'André Doria, dont

HENRI II.

1548.

l'esprit naturellement doux avoit toujours en horreur les moyens extrêmes. Il représenta aux Génois, que Côme n'avoit jamais prétendu disposer de l'Isle comme de son bien, & que s'il la fortifioit, ce n'étoit que par l'ordre de l'Empereur. Par ces remontrances les esprits se calmerent; on se contenta seulement de députer à la Cour de l'Empereur pour se plaindre; on chargea les Députez de traiter de l'Isle avec l'Empereur, pour le prix de trois cens mille écus d'or. En même tems on négocioit aussi avec la sœur de Salviati, veuve d'Apiani; & on offroit de lui fournir les cent cinquante mille écus, que Mendose disoit être nécessaires pour fortifier Piombino, à condition qu'elle se mettroit, elle, son fils, & ses Etats, sous la protection de la République. La haine que cette Dame portoit au Duc de Florence, fit qu'elle ne balança pas un instant à accepter la proposition. Elle envoya son fils à Genes, & fit dire à l'Empereur, qu'elle avoit mieux aimé se livrer à la foi des Génois, qu'à celle de Côme.

Ce Prince, à qui ses intrigues & le bruit qu'il avoit eu soin de répandre des desseins de la France sur l'Italie, avoient jusques-là si bien réussi, trouva encore alors dans un pur effet du hazard, un moyen sûr de venir à bout de son entreprise. Leon Strozzi étoit nouvellement parti de Marseille avec vingt galeres, lorsqu'on apprit que les habitans d'Orbitelle (qu'Onufre Panvini croit être l'ancienne Cosa, & que d'autres, avec plus de raison, à mon avis, regardent comme l'ancien Vetulonium) lassés de l'insolence des Espagnols, s'étoient soulevés contre la garnison, & avoient pris les armes. Ce rapport de circonstances servit de fondement à Côme, pour persuader aux Ministres de l'Empereur, que tout cela s'étoit fait de concert, & il les prévint tellement contre les François, peut-être même scût-il si bien les gagner par ses présens, que Mendose, de l'avis de Gonzague, ordonna qu'on remît au Duc Piombino, & toutes les autres places qui en dépendent. On lui délivra jusques aux titres, qui étoient entre les mains de Jean de Luna. Après cela, Côme chargea Luc-Antoine Cupano de perfectionner les fortifications, & ne fut pas ingrat, dit Adriani, envers Mendose, & Dom Diégué de Luna, qui commandoit la garnison Espagnole.

Cependant Jâque Apiani, suivant le conseil des Génois,

se rendit auprès de l'Empereur. Il avoit été précédé de quelques jours, par Adam Centurione¹, qui avoit un grand crédit dans Genes. A leur arrivée, ils trouverent Charle déjà prévenu contre le Duc de Florence, à qui l'envie & la jalousie avoient rendu de mauvais services. Ils représentèrent vivement à l'Empereur l'injustice criante qu'il y avoit, de dépouiller de son bien le possesseur legitime, sans même lui accorder aucun dédommagement, pour en revêtir un étranger, qui n'y avoit d'autre droit, que son désir insatiable de tout envahir : son Confesseur surtout, qui étoit un Dominiquain, lui repeta si souvent la même chose, qu'il cassa enfin le traité passé entre Côme & ses Ministres, & ordonna que Piombino avec toutes ses dépendances seroit remis, comme auparavant, entre les mains de Mendose, dans l'état où il se trouvoit alors. Quelques réflexions judicieuses, que Centurione fit faire à l'Empereur, ne servirent pas peu à le déterminer. Il lui remontra que si le Duc de Florence demouroit le maître de ce petit état, Doria, qui seul soutenoit dans Genes le parti Imperial, alloit perdre infailliblement tout son crédit ; & qu'il pourroit bien arriver, que les exilez prendroient cette occasion du déchet de son autorité, pour attirer le peuple à leur parti, & pour causer une révolution dans cette ville. Charle sentit ces conséquences ; ainsi Piombino avec l'isle d'Elbe revint aux Imperiaux. Trois ans après Côme rentra encore une fois en possession de l'un & de l'autre, jusqu'à ce qu'enfin Philippe II. roi d'Espagne les retira de ses mains, à certaines conditions, l'an 1557. & les remit à Jâque Apiani, qui en étoit le Seigneur legitime.

Un mois cependant s'étoit écoulé depuis la protestation que Mendose avoit faite en plein consistoire contre le Concile, lorsque le premier de Février, le Pape y répondit par un écrit composé avec beaucoup d'art. Il contenoit en substance : Que cet attentat l'avoit d'abord extrêmement surpris & mortifié ; qu'un tel procedé étoit de très-mauvais exemple, & ne pouvoit venir que de gens révoltés contre l'Eglise, & par consequent ennemis de la Religion : Que bien loin d'oser croire, ou même soupçonner rien de semblable de l'Empereur, au contraire il étoit persuadé qu'il seroit le premier à remettre dans le devoir

HENRI II.
1548.

Réponse du
Pape à la pro-
testation du
ministre de
l'Empereur.

¹ La noble maison de Centurione, | aujourd'hui à Genes, & l'une & l'autre y est dans une grande considération.

HENRI II.

1548.

& à punir avec la dernière rigueur quiconque refuseroit de se soumettre à l'autorité légitime : Qu'il en avoit donné des preuves non équivoques dans la dernière guerre, qu'il venoit de terminer si heureusement : Que ce qui le surprenoit, c'étoit que les troupes du saint Siège, ayant beaucoup contribué aux succès de l'Empereur, ce Prince reconnût si mal les services importans, qu'elles lui avoient rendu : que cependant sa douleur avoit beaucoup diminué, lorsque par la lecture des Lettres de Sa Majesté Imperiale, il avoit reconnu que la commission de Mendose, ne lui donnoit aucun pouvoir de protester contre le Pape & le Sacré-College ; mais que ses ambassadeurs avoient été envoyez à Boulogne seulement pour traiter avec les Peres, qui y étoient assemblez. Què Mendose avoit donc fait tort à la réputation de l'Empereur, & avoit interpreté dans un sens injurieux les sentimens pleins de modération de son Maître, qui entendoit seulement que ses ministres protestassent contre les auteurs de la translation du Concile, & qui du reste remettoit la décision de toute cette affaire au jugement du S. Siège. Que si l'Empereur s'étoit adressé à lui, sans que ses justes demandes eussent été écoutées, qu'en ce cas il y auroit eu lieu de protester contre lui ; mais que rien de semblable n'étant arrivé, Mendose avoit grand tort de vouloir que sans autre formalité, il cassât le décret de la translation ; que, par conséquent, tout ce que ce ministre avoit fait étoit absolument nul, puisqu'il n'avoit eu ni droit, ni pouvoir de le faire. Qu'à l'égard de ce qu'on lui imputoit, de ne s'être pas mis assez en peine de procurer le repos de l'Eglise, il n'avoit garde de vouloir ôter à l'Empereur la gloire, que ses travaux & ses succès lui avoient justement acquise en cette affaire : mais qu'il ne pouvoit souffrir qu'on lui ravît la part, qui lui en revenoit à lui-même : que si l'Empereur avoit toujours eu en vûe d'assembler un Concile, lui de son côté n'en avoit jamais été éloigné ; & qu'étant plus âgé que Charle, il en avoit conçu le dessein, avant qu'il en eût eu la première idée : Que les guerres d'Allemagne avoient long-tems été un obstacle à leurs bonnes intentions, & qu'il laissoit à juger, qui des deux avoit agi en cette occasion avec plus de droiture & de bonne foi ; ou l'Empereur, qui par ses guerres continuelles avoit long-tems empêché la célébration du Concile, ou lui, qui n'avoit

jamais pris d'autre parti que celui de l'Empereur, qui l'avoit aidé de tout son pouvoir dans cette guerre, dont le succès sembloit devoir être un acheminement à ce qu'ils souhaitoient l'un & l'autre, & qui du jour qu'il étoit monté sur le trône de S. Pierre, n'avoit cessé de mettre en œuvre tous les moyens imaginables, pour rendre la paix à l'Eglise. Qu'il ne falloit pas non plus se récrier si fort, sur ce que les Peres du Concile avoient changé le lieu de leurs séances : qu'en cela il ne s'étoit rien passé que de l'avis de la plus grande & de la plus saine partie d'entr'eux ; & qu'on ne pouvoit leur contester ce droit, lorsqu'ils avoient de bonnes raisons d'en agir de la sorte : que pour le présent, il laissoit à examiner, s'ils avoient eu sujet de changer, ou non : mais que si l'on mettoit cette affaire en question, il s'en reservoit le jugement ; & qu'en attendant il tenoit l'assemblée de Boulogne pour un Concile légitime. Qu'il ne s'étoit jamais opposé à ce qu'on recommençât les conférences à Trente, pourvu que cela se fit dans l'ordre, c'est-à-dire, sans que l'autorité de l'Eglise en souffrît, & sans que les autres nations s'en formalisassent : qu'on avoit vû combien il avoit à cœur l'intérêt de l'Allemagne par l'attention qu'il avoit eüe de convoquer deux fois le Concile à Trente : que ses soins cependant avoient jusques-là été inutiles : que les ambassadeurs de l'Empereur n'y étoient restés que fort peu de jours ; & qu'on n'y avoit vû paroître presque aucun évêque Allemand, quoiqu'il en vînt en assez grand nombre de France, d'Espagne, & de plusieurs autres pays encore plus éloignés : qu'il étoit bien aisé que les affaires eussent changé de face ; & qu'il apprenoit avec plaisir, que les succès de l'Empereur l'avoient mis en état de pouvoir répondre de la soumission de l'Allemagne, si les Peres se déterminoient à retourner à Trente : que cependant il ne pouvoit s'empêcher d'être surpris, que les Allemands, qu'on disoit si bien disposés, bornassent à une seule ville un remède si salutaire : qu'à la vérité c'étoit pour eux principalement, que le Concile étoit convoqué ; mais qu'ils devoient faire attention, que l'Angleterre, la Suede, le Danemarck, étoient atteintes de la même maladie ; & que sur ce principe, on seroit obligé de tenir des Conciles différens dans tous ces différens Royaumes ; qu'au contraire, il étoit aisé de prouver par les faits, qu'on n'avoit presque jamais

HENRI II.

1548.

HENRI II.

1548.

assemblé les Conciles dans les provinces, qui avoient donné naissance à l'hérésie : Qu'il s'enfuiroit de-là, qu'on n'auroit pas dû se hâter si fort, ni protester si hautement : Que les prétentions des Peres de Boulogne n'étoient ni injustes ni nouvelles : Qu'elles étoient fondées sur les constitutions des Papes, & sur les loix mêmes des Empereurs : Que Mendose avoit donc eu tort de traiter leur réponse de vaine & de captieuse : Que quoiqu'il n'eût rien à se reprocher, par rapport au soin qui lui étoit confié de l'Eglise universelle, il verroit avec plaisir l'Empereur suppléer par sa vigilance à son défaut, si lui même venoit jamais à oublier son devoir ; pourvû cependant qu'il ne passât pas les bornes prescrites, & qu'il ne s'attribuât d'autre pouvoir que celui qu'il avoit, de l'aveu de tous les fideles, & selon les loix de l'Eglise & le sentiment des saints Peres. Qu'il ne doutoit pas que ces deux Puissances ainsi réunies, quelque distinguées qu'elles fussent d'ailleurs, ne contribuassent infiniment au bien de la Chrétienté : Enfin, que pour venir au point capital de la contestation, puisque Mendose soutenoit que la translation du Concile n'étoit pas légitime, c'étoit à la personne même du Pape, par la place qu'il occupoit dans l'Eglise, qu'il appartenoit d'en décider ; qu'il s'en réservoir donc la connoissance ; qu'il avoit nommé ses freres les Cardinaux de Burgos, Parisio, Crescentio, & Polus, pour l'examiner, & que si après un jugement mûr & décisif, il paroissoit constant que l'assemblée de Boulogne n'étoit pas légitime, il seroit le premier à mettre tout en oeuvre, pour rétablir le Concile à Trente. Qu'en attendant il souhaitoit qu'on ne prît aucune mesure de part ni d'autre : qu'il donnoit un mois pour que chacun eût le tems d'exposer ses prétentions ; & qu'afin qu'on ne crût pas qu'il abandonnoit l'Allemagne, il y envoyeroit incessamment ses Légats, qui prendroient des mesures convenables, pour rétablir parmi ces peuples la paix & l'union, autant que l'Empereur & eux-mêmes voudroient le permettre. Tel étoit le contenu de cet écrit. Louis Beccatelli, Archevêque de Raguze, dit qu'il étoit de la composition du Cardinal Polus, une des meilleures têtes du sacré college, & celui-là même qui fut un des Juges nommez par le Pape, pour examiner les raisons de la translation du Concile. Déplorable situation de ce grand homme, qui pour éloigner de lui le soupçon d'hérésie, dont

on

on l'accusoit à tort, se vit obligé de prêter son ministère au Pape dans une affaire, où il sçavoit certainement qu'il n'agissoit ni avec droiture ni avec sincérité.

Avant que cet écrit parvint jusqu'à l'Empereur, ce Prince avoit déjà compris par le récit du cardinal de Trente, qui étoit de retour à Ausbourg, & par les lettres de Mendose, qu'il n'y avoit guères lieu d'espérer le rétablissement du Concile à Trente. C'est ce qui le détermina à porter cette affaire à la Diète. Ce fut le quatorze de Janvier, qu'il fit part à l'assemblée de la commission qu'il avoit donnée à Mendose, de protester contre le Concile, si le Pape persistoit dans son sentiment. Il ajoûta que quoique cette démarche n'ôtât pas toute esperance, cependant puisque les choses traînoient ainsi en longueur, il jugeoit à propos, en attendant, de prendre quelques mesures pour concilier les partis. Que jusques-là il s'étoit chargé de ce soin sur la priere qu'on lui en avoit faite : mais que dans la situation présente, il lui paroissoit plus convenable que les états choisissent eux-mêmes, parmi les Théologiens de l'Empire, ceux qu'on jugeroit les plus gens de bien, les plus habiles, & les plus portez à la paix, pour travailler de concert à cette conciliation. Ses vûes ne réussirent point : On jeta bien d'abord les yeux sur quelques-uns ; mais on ne put s'accorder ; & on fut obligé de s'en rapporter encore au choix de l'Empereur. Il nomma donc Pflug évêque de Naumbourg, & Michel Helling ou Sidonius, dont nous avons déjà parlé avec Jean Agricola d'Islebe qui vingt ans auparavant avoit tenu, comme Brentius & Melancton, pour la Confession d'Ausbourg ; & il les chargea de dresser par rapport à tout l'Empire une formule de foi, & de discipline pour la réformation de l'Eglise.

L'Electeur de Brandebourg, toujours attaché au parti de l'Empereur, & qui ne souhaitoit rien tant que la paix, persuadé qu'on y alloit de bonne foi, écrivit à ceux de Strasbourg par le conseil de Jacque Sturm, & leur manda de lui envoyer Martin Bucer. Il leur dit, que puisque le Pape leur refusoit un Concile, l'Empereur avoit pris d'autres mesures ; & que les gens de bien commençoient enfin à esperer quelque réformation dans l'Eglise. Bucer vint à Ausbourg & logea chez l'Electeur, qui d'abord lui donna le formulaire, que les commissaires avoient dressé, pour l'examiner. Agricola avoit persuadé

HENRI II.

1548.

Affaires de
la Religion en
Allemagne.

HENRI II.

1548.

à l'Electeur que cet ouvrage étoit très-moderé, & ne contenoit rien qu'on ne pût admettre sans scrupule. Mais Bucer en jugea tout autrement, & refusa de l'approuver, parce qu'il établissoit nettement, disoit-il, la doctrine de l'Eglise Romaine. L'Electeur eut beau se fâcher contre lui, Granvelle eut beau le solliciter, on ne put le faire changer de sentiment, ni l'engager à y souscrire, & ce ne fut pas sans peine qu'il regagna Strasbourg, en traversant le duché de Wirtemberg, où il courut plus d'une fois risque de sa vie, à cause des troupes Espagnoles répandues dans tout le pays.

Dans le fond, le formulaire ne différoit en rien de la doctrine reçüe de tous tems, si ce n'est en ce qu'il ne condamnoit pas absolument le mariage des Prêtres, & la communion sous les deux especes. C'étoit deux points qu'on toleroit, jusqu'à ce que le Concile en eût jugé définitivement. La diversité des opinions fit que le formulaire fut également attaqué par l'un & l'autre parti, malgré la défense expresse de l'Empereur. Du côté des Protestans, Gaspard Aquila ministre de l'église de Salfeld en Turinge, écrivit contre le formulaire, parce qu'Agriola semoit partout le bruit que ce ministre l'avoit approuvé. Du côté des Catholiques, Robert Cenalis évêque d'Avranches réfuta l'article du mariage des Prêtres, & de la communion sous les deux especes; il fut secondé par Romeo Général de l'ordre des Dominicains, qui soutint la même chose à Rome. Aussi le Pape condamna ces deux articles, & fit répondre par le Cardinal Sfondrate, qu'il étoit inouï qu'un Prêtre pût célébrer l'office divin, étant marié; que depuis longtemps aussi la coûtume de communier sous les deux especes avoit été abolie, & que le Pape seul avoit droit de dispenser touchant ces deux articles. Les électeurs Ecclésiastiques en adoptant cette censure, ne firent plus difficulté de recevoir le formulaire, comme étant conforme à la doctrine de l'Eglise; l'archevêque de Cologne voulut même signaler son zèle, en le faisant publier dans tout son diocèse, déclarant nuls en même-tems tous les mariages que les Prêtres avoient contractés, & les enfans qui en étoient issus, bâtards.

La crainte ou l'espérance obligerent l'électeur Maurice & l'électeur de Brandebourg de dissimuler leurs véritables sentimens, & ils n'osèrent résister en face à l'Empereur. Le

formulaire fut lû publiquement dans l'assemblée, au nom de laquelle l'électeur de Mayence remercia l'Empereur, sans avoir auparavant recueilli les voix. Ce remerciement passa néanmoins pour un consentement général dans l'esprit de l'Empereur, qui ne reçut après cela plus d'excuse, & ordonna que le formulaire fût imprimé sur le champ en latin, avec la traduction en langage vulgaire. L'électeur Maurice partit quelque-tems après d'Ausbourg, & proposa la question dont il s'agissoit dans une assemblée de ses sujets, qui se fit à Misne. Comme ceux-ci persistoient toujours dans la Confession d'Ausbourg, suivant la permission qu'ils en avoient reçüe de l'Empereur, & de l'Electeur même, & qu'ils sommoient l'un & l'autre de leur tenir parole; on tint plusieurs autres assemblées à Pega, à Cell, & enfin à Jutterbock, auxquelles se trouva present Agricola envoyé de l'électeur de Brandebourg. Ce fut dans ces assemblées, que de l'avis de Mélancton, homme d'un esprit doux, & qui ne respiroit que la paix de l'Eglise, on fit un decret touchant les articles indifférens & les points non-fondamentaux. Les Théologiens de Leipsic & de Wittemberg dresserent donc un nouveau formulaire, qui devoit être observé dans tous les Etats de l'électeur de Saxe. Mais ceux mêmes qui souûtenoient la Confession d'Ausbourg virent à ce sujet naître entr'eux bien des dissensions & des disputes. Le Formulaire d'Ausbourg fut combattu vivement par les Ministres de Lubec, de Lunebourg & de Hambourg, auxquels se joignirent Nicolas Ambstorff, Matthias Flaccius natif d'Albone en Sclavonie & ancien disciple de Mélancton, avec Nicolas Gallus. Les Docteurs de Magdebourg souûtenoient qu'en prenant ce milieu & en entrant dans ces voies de conciliation, on couroit risque de retomber dans les superstitions de la Religion Romaine, parce que les cérémonies & autres choses semblables conduisoient enfin à l'impiété, & détruisoient absolument la liberté chrétienne, dès que leur exercice étoit regardé comme nécessaire au culte divin. Mélancton fit tomber leur objection, en répondant simplement qu'il falloit tolerer une foible servitude, pourvû qu'elle fût sans impiété. Mais ces choses ne se passerent que l'année suivante.

Jean de Brandebourg, frere de l'électeur Joachim, ne répondit aux pressantes sollicitations de l'Empereur, qui le vouloit

HENRI II.

1548.

obliger à recevoir le formulaire, qu'en faisant en présence du roi Ferdinand un détail modeste des services qu'il leur avoit rendus ; ajoutant qu'il ne les avoit servis, qu'à condition & sous la promesse expresse de l'Empereur & du Roi son frere, qu'il seroit libre dans sa religion. Ses discours & sa fermeté, qui pouvoient être d'un dangereux exemple, firent résoudre l'Empereur à lui ordonner de se retirer de la diete. Wolfgang de Baviere duc des Deux-ponts, aussi inébranlable que lui dans sa Religion, eut aussi le même sort. Comme il se vit de nouveau pressé sur cet article par l'Empereur, il lui écrivit que sa conscience seule le rendoit rebelle à ses volontez dans cette occasion : mais que pour lui donner une preuve de son obéissance, quelque dure & mortifiante qu'elle lui parût, tant par rapport à lui que par rapport à ses sujets, tous les Ministres de la Confession d'Ausbourg qui se trouveroient sur ses terres en sortiroient, au premier ordre de sa Majesté Impériale. L'Empereur trouva plus de docilité dans l'Electeur de Brandebourg, homme pacifique, & qui s'étoit fait une longue habitude d'obéir, & dans l'Electeur Palatin, qui redoutoit encore le ressentiment de l'Empereur, avec lequel il s'étoit reconcilié depuis peu de tems. On vit aussi-tôt les Ministres chassés de toutes parts. Wolfgang Musculus se retira d'Ausbourg à Berne. Jean Brentius qui deux ans auparavant avoit été sur le point d'être emprisonné, lorsque l'Empereur arriva à Hall, où ce Ministre enseignoit la Théologie depuis vingt-sept ans, courut encore risque de sa vie, dans l'occasion dont nous parlons : car Granvelle avoit proposé aux députés de Hall, comme un service signalé qu'ils rendroient à l'Empereur, de lui envoyer à Ausbourg Brentius, pieds & mains liez. Ce malheureux Ministre, informé de l'ordre terrible donné contre lui, se sauva promptement dans la campagne, où il vécut long-tems errant dans les forêts, sans avoir une retraite sûre : il perdit sa femme au milieu de tant d'infortunes ; enfin il se réfugia à Hornberg dans les Etats du duc de Wirtemberg, qui le reçût, malgré les allarmes que lui causoient à lui-même les troupes Espagnoles dont il étoit environné. André Osiander professeur de Nuremberg, avec les Ministres de Wormes & de Spire, ne reçurent pas un traitement plus favorable ; car les villes de Souabe ayant subi le joug, ils furent obligés de chercher un azile dans la

Prusse, auprès d'Albert de Brandebourg. Guillaume comte de Nassaw & le duc de Wirtemberg ne purent aussi se dispenser de congédier chacun leur Ministre, dont l'un s'appelloit Erasme Sarcerius, & l'autre Erard Schnepffen.

HENRI II.

1548.

Tous fléchirent sous les ordres de l'Empereur, excepté l'Electeur de Saxe son prisonnier, que ni les instances de Granvelle & de l'Evêque d'Arras son fils, ni les esperances d'une prochaine liberté qu'ils lui laissoient entrevoir, ne purent en aucune sorte ébranler : » Vous sçavez bien, leur dit-il, qu'une » des conditions que l'Empereur voulut me prescrire l'année » derniere, étoit que j'obéirois à ses decrets & à ceux du Con- » cile; & vous devez vous souvenir aussi que l'Empereur fut » obligé de céder à ma constance, & de faire supprimer cet » article, lorsqu'il vit que rien ne pourroit m'y faire consentir. » Depuis ce tems l'on ne m'a point inquieté à ce sujet; faveur » qui m'a rendu ma captivité plus supportable. Loin de me » trouver disposé à changer ma religion, la lecture des livres » sacrez acheve tous les jours de m'y confirmer, & je mour- » rois plutôt que de me jouïr de Dieu & de l'Empereur, par » une malheureuse & indigne politique, en trahissant mes sen- » timens. J'ai conçu une si grande horreur de ce crime irrémif- » sible en cette vie & en l'autre, parce qu'il est contre le Saint » Esprit, que je ne puis qu'adresser mes prieres les plus hum- » bles à l'Empereur, pour le conjurer par l'infinie miséricor- » de du Tout-puissant, & par l'immolation de son Fils pour le » salut du genre humain, qu'il ne m'impute point une désobéif- » sance nécessaire. Eloigné d'une vaine hypocrisie qui ne cher- » che que l'estime frivole des hommes, mes désirs ne tendent » qu'à mériter le ciel par un culte pur & sans fard; ma plus » grande satisfaction seroit de pouvoir persuader à l'Empereur » la sincerité de mes intentions. Dans toute autre chose je lui » obéirai, & je lui garderai une inviolable fidelité; je sçai com- » bien un honnête homme, & un homme de mon rang, doit » être scrupuleux sur ses sermens, & je me flatte que l'Em- » pereur n'aura point de reproches à me faire de ce côté-là. » Si mes bonnes intentions, ajouta-t-il, peuvent m'obtenir le » pardon de mes fautes passées, je supplie l'Empereur de met- » tre fin à ma longue prison; afin que je ne sois pas le pre- » mier Prince à qui il ait fait passer toute sa vie dans les fers. »

HENRI II.
1548.

Une fermeté si heroïque irrita ses ennemis, loin de les adoucir : on lui redoubla les mauvais traitemens : on lui retrancha même l'usage des livres de religion, & la compagnie d'un Ministre que l'Empereur lui avoit accordée jusqu'alors. Ce Ministre, pour mettre sa tête à couvert du danger qui le menaçoit, eut le bonheur de s'échaper à la faveur de quelque déguisement. A l'exemple de leur pere, non-seulement les enfans de l'Electeur prisonnier refuserent de signer le formulaire ; mais ils permirent même qu'on le réfutât publiquement. L'Empereur qui s'en plaignit à son prisonnier, n'en reçût que cette réponse : Que son devoir ne lui permettoit pas de commander à ses enfans ce qu'il ne se croyoit pas permis à lui-même. Cette constance de l'Electeur de Saxe ne fut point imitée par le Landgrave de Hesse, triste compagnon de sa captivité ; du moins si l'on ajoûte quelque foi à la lettre qu'il écrivit dans ce même tems à l'Empereur, & que les Imperiaux eurent soin de publier. Il y mandoit à sa femme & à ses ministres d'achever de remplir tous ses engagements, & de donner satisfaction à tous ceux qui se plaignoient au sujet de la guerre qu'il avoit faite : Qu'au reste il avoit lû un certain écrit concernant la Religion, où véritablement il avoit trouvé bien des obscuritez, qu'il ne croyoit pas fondées sur l'Escriture sainte : cependant qu'en faveur de l'antiquité & du témoignage des Peres, sur lesquelles étoient appuyées, il y acquiesçoit, ayant honte de vouloir montrer plus de lumieres que ces grands docteurs : qu'ainsi toute réflexion faite, il approuvoit cet écrit, & qu'il feroit en sorte qu'il fût reçu de tous ses sujets sans difficulté ; qu'il étoit prêt de servir l'Empereur contre le Turc, ou contre le Pape indifféremment, ou contre tous les Rois du monde ; que toutes ses troupes enfin étoient au service de sa Majesté Imperiale, & qu'il n'avoit qu'à les employer contre les Suisses ou contre les Allemands ; mais qu'il le conjuroit au nom de Dieu & de tous les Saints, de lui accorder son pardon avec sa liberté, parce qu'une année de captivité lui sembloit une bien rigoureuse punition de ses fautes, & que si l'on ne souhaitoit que des suretez de sa part, il mettroit ses deux fils en ôtage, & donneroit telle autre satisfaction qu'on exigeroit de lui.

Si cette Lettre n'est pas supposée, (comme Sleidan conjecture qu'elle l'est,) il n'y a selon moi que l'ennui mortel

d'une longue prison, qui ait pû la faire écrire au Landgrave, qui se laissoit enyvrer par la prospérité, & abbatre par l'adversité : caractere bien différent de celui de l'Electeur de Saxe, toujours modeste dans les plus grands succès, & dont le courage ne ploya jamais sous les coups de la Fortune. Aussi l'Empereur n'eut-il pas beaucoup d'égard à la foiblesse rampante du Landgrave, qu'il fit conduire par ses gardes Espagnols, tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre; d'abord à Donawert, puis à Nordlingue, à Hailprun, & enfin à Hall, dans la Souabe.

On dressa aussi un formulaire pour la réformation du Clergé : il fut lû dans l'assemblée de la diete, approuvé par les Evêques, & publié par les ordres de l'Empereur. Quoique les Députés qui se trouvoient à Ausbourg, eussent demandé un délai suffisant, pour faire leur rapport de ce qui auroit été conclu à la diete; on ne laissa pas de les intimider chacun en particulier, & d'exiger d'eux, qu'ils attendroient à Ausbourg même la réponse des villes, qui les avoient envoyez. Ceux de Strasbourg arriverent les derniers, ayant à leur tête Jâque Sturm. Granvelle se servant d'Haafen son interprête, leur demanda quelle étoit leur intention, & celle de leur Conseil, au sujet du formulaire, auquel avoient souscrit la plûpart des Princes, & des villes Imperiales? Comme ils avoient recours aux mêmes raisons que les autres avoient apportées pour s'en défendre, & qu'ils alloient présenter la Lettre de leur Conseil sur cet article, Granvelle les interrompit encore, pour leur montrer la nécessité indispensable où ils étoient de souscrire au decret de la diete. Les Députés voulurent à leur tour lui opposer la promesse que l'Empereur même leur avoit faite, aussi bien qu'aux autres Députés, de ne les point inquieter sur la Religion, dont on devoit renvoyer la décision au Concile, où les parties seroient entendues de part & d'autre, & où l'on jugeroit avec connoissance de cause; ils furent encore interrompus par Granvelle, qui les pressa de répondre nettement; si le Conseil de leur ville étoit disposé, ou non, à se soumettre au decret authentique de l'Empire : car, ajouta-t'il, il court certain bruit en France, que les habitans de Strasbourg n'accepteront point ce decret. Les Députés ne repliquerent autre chose, sinon que leur Conseil étoit prêt de donner à l'Empereur toutes les marques

HENRI II.

1548.

HENRI II.

1548.

d'obéissance qu'il voudroit exiger, excepté sur le fait de la Religion, au sujet de laquelle ils supplioient sa majesté Impériale, de vouloir bien ne pas forcer leurs consciences. Qu'ils ignoroient au reste, & qu'ils méprisoient fort les bruits qui couroient en France, pourvû que leur innocence & leur soumission fût connue de l'Empereur, qui pourroit, quand il le voudroit, mettre l'une & l'autre à l'épreuve: ils furent ainsi renvoyez, & on ne voulut point recevoir leur Lettre. Le Conseil de Strasbourg informé de cette circonstance, en écrivit une autre à l'Empereur en langue Françoise, qu'ils sçavoient lui être la plus agréable. Ils le supplioient encore par cette Lettre, de ne point employer la violence dans une affaire, dont le jugement ne pouvoit être légitime, qu'autant qu'il seroit libre; & de permettre à leurs Docteurs d'examiner avec une pleine liberté les propositions qu'on leur faisoit, avant de les accepter. Le jurisconsulte Grempp qu'on avoit chargé de cette Lettre, & de quelques ordres, n'eut d'autre réponse de l'Empereur, si ce n'est, qu'il étoit inutile d'espérer que l'on changeât rien à la constitution imperiale; qu'au reste on n'avoit pas le loisir d'écouter leurs raisons, qu'ils pourroient mieux détailler dans le prochain Concile. Les habitans de Strasbourg frappez de cette réponse, comme d'un coup de foudre, assemblerent leur grand Conseil; ce qui n'arrive que dans les dernières extrémités.

Ce grand Conseil est composé de trois cens Bourgeois, tirez de tous les Corps de la Ville. D'abord la plûpart ne parlerent de rien moins, que de rejeter absolument le decret de l'Empereur; mais ayant sçû quelques jours après, qu'il s'avançoit avec ses troupes, cette première ardeur se rallentir. Ils prirent donc un parti plus modéré: ce fut d'écrire à l'Empereur le septième de Septembre, pour l'assûrer, qu'en attendant le Concile, auquel on les renvoyoit pour défendre leur cause, ils étoient prêts de donner des preuves de leur obéissance, & de leur docilité, en permettant à l'Evêque de Strasbourg, de faire observer le formulaire par les Ecclesiastiques, & même en offrant de lui céder quelques églises, où ils pussent pratiquer librement les cérémonies de la religion Romaine, sans qu'on pût les troubler, ni dans le ministère de la prédication, ni dans aucune autre fonction religieuse; la seule condition qu'ils deman-

demandoient, étoit qu'il fût permis à chacun d'embrasser à son choix la religion qui lui sembleroit la meilleure. Jâque Sturin, homme d'une grande éloquence, eut l'art de faire si bien valoir ces propositions qu'elles furent agréées de l'Empereur, qui leur ordonna sur le champ de traiter avec l'Evêque, se réservant le droit de décider sur leurs prétentions, au cas qu'ils ne pussent convenir ensemble. L'Evêque, qui étoit de la maison de Limpurg, & qui s'appelloit Erasme, parut d'abord en agir avec hauteur envers les citoyens, qui, pour s'accorder avec lui, choisirent des arbitres, suivant l'avis desquels le Conseil accorda trois églises au Prélat, reçut sous sa protection les Ecclésiastiques, & les déclara exemts de tous impôts, moyennant une foible contribution qu'ils payeroient tous les ans à la République. L'Evêque de son côté, céda à la priere des Citoyens & des Professeurs, le College de S. Thomas, qui avoit été le principal motif de la contestation, & toutes les autres églises de la ville.

Avant la conclusion de la Diète qui fut terminée le 30 de Juin, on fit un decret pour la continuation du Concile à Trente, & l'Empereur se chargea lui-même du soin de l'y faire transférer. On y publia aussi de nouveau le formulaire, avec ordre exprès de le recevoir sans interprétation & sans réserve, comme on l'avoit déjà prescrit le 15 du mois de Mai. Les auteurs de ce formulaire furent magnifiquement récompensés; entr'autres, Michel Sidonius fut gratifié de l'Evêché de Mersenburg en Saxe: ce qui donna lieu à cette plaisanterie des Sectaires; Que les Catholiques avoient raison de maintenir l'usage des saintes huiles, qui les engraissoit si bien.

Au commencement de l'année, on avoit traité dans la même Diète la grande affaire de Prusse, qui fut agitée avec beaucoup de chaleur, entre Stanislas Laski, ambassadeur de Sigismond roi de Pologne, & Wolfgang de Melchingen, que trois ans auparavant l'Empereur avoit créé à Spire Grand-Maître de l'ordre Teutonique. Les prétentions du roi de Pologne étoient, que l'on revoquât la proscription décernée contre Albert, & qu'on ne citât plus à la Diète, comme dépendantes de l'Empire, les villes de Dantzic & d'Elbingen, qui étoient uniquement du ressort de la Pologne. Le Grand-Maître de Prusse soutenoit au contraire que la Prusse avoit

HENRI II.

1548.

Differend
des Cheva-
liers de l'or-
dre Teutoni-
que avec le
roi de Polo-
gne.

HENRI II.
1548.

toujours été dépendante de l'Empire, depuis l'ancien établissement de l'ordre Teutonique, lorsque Conrad duc de Mazovie se voyant battu par les Boruffiens (qu'on nomme aujourd'hui les Prussiens, & qui pour lors étoient les ennemis du nom Chrétien,) s'associa cet Ordre, auquel il céda le territoire de Culm, avec toute la Prusse: donation qui depuis avoit été confirmée par Frederic II. Que cinquante trois ans après en 1279. les Chevaliers de l'Ordre subjuguèrent la Prusse & y établirent la Foi; que ces mêmes Chevaliers eurent depuis à soutenir différentes guerres en faveur des Polonois, contre les Tartares & les Lithuaniens: car les Chevaliers de cet Ordre (disoit-il) avoient contracté dès-lors une étroite alliance avec les rois de Pologne: alliance qui dura jusqu'à l'extinction de la race de ces Rois: Que les peuples de Lithuanie s'étant convertis à la foi, Jagellon prince de leur nation, fut élevé sur le trône de Pologne. La famille de ce nouveau Roi, ajoûtoit-il, s'étoit vû trop maltraitée par les Chevaliers de l'ordre Teutonique, pour ne pas rechercher avec ardeur toutes les occasions de s'en venger; aussi n'oublia-t-elle rien pour chasser les Chevaliers de leur ancien domaine, ou par adresse ou par violence. Leurs efforts furent d'abord inutiles; mais dans la suite ils faisirent avec avidité l'occasion d'une révolte, qui arriva dans la Prusse, où soixante & dix villes ou châteaux se souleverent en un jour. Le roi Casimir, pere du Roi régnant (Sigismond) scut si bien profiter des extrêmités où l'Ordre étoit réduit, que Louis Elrichschaufen, alors Grand-Maître, se voyant sans ressource, & troublé sans doute par la crainte, qui peut s'emparer des plus grands courages, avoit sans attendre l'ordre de l'Empire & l'aveu de l'Empereur, conclu un traité avec la Pologne, à ces conditions: Que tous les Grands-Maîtres de l'Ordre seroient obligés à l'avenir d'aller trouver le roi de Pologne, avant que le sixième mois de leur élection fût expiré, & qu'ils lui prêteroient serment comme à leur unique & souverain Seigneur. Le Grand-Maître ajoûta, qu'à la verité Frederic de Saxe, & après lui, Albert de Brandebourg, avoient refusé d'exécuter ces conditions; mais qu'enfin ce dernier, après avoir reçu bien des échecs, avoit, en faveur de son oncle, acquiescé à des conditions encore plus dures, & plus deshonorantes.

De tout ce recit , le Grand-Maître concluoit qu'Albert , avec l'aide des Polonois , avoit fait beaucoup de tort à l'ordre Teutonique , & que le mal rejaillissoit sur tout le corps de l'Empire , & sur l'Empereur même , puisque cet ordre avoit toujours été sous la protection de l'un & de l'autre. Il demandoit enfin , qu'en réparation des dommages qu'il avoit soufferts , le decret de proscription rendu contre Albert , subsistât , & que les États de l'Empire envoyassent des troupes contre ce rebelle. Tel fut le discours du Grand-Maître. Il est vrai cependant , que ces Chevaliers , qu'on nomma d'abord-Porte-Croix , & ensuite Chevaliers de la Vierge Marie ¹ , s'étoient si bien accoutumés à faire des incursions dans la Lithuanie , & dans la Samogitie , qu'ils ne cessèrent de traiter ces peuples comme des barbares , depuis même qu'ils se furent convertis au Christianisme , & que la Lithuanie eut fait alliance avec la Pologne. Cette conduite leur coûta cher : elle leur attira des guerres sanglantes avec la Pologne , & ils essayèrent une affreuse perte auprès de Tanneberg le 6 Juillet de l'année 1400 ; où le roi de Pologne Wladislas IV. leur tailla en pieces cinquante mille hommes ; mais ils ne furent entièrement abatus que sous le regne de Casimir. La Diète , après avoir éclairci toute cette affaire , ordonna que la condamnation d'Albert subsisteroit , & que les articles où il se trouveroit de plus grandes difficultez , seroient renvoyez à l'Empereur.

Ce fut vers le même tems , que mourut Sigismond roi de Pologne. Ce prince étoit âgé de plus de quatre-vingts ans , dont il avoit régné quarante-deux , deux mois , & sept jours ; il mourut le jour même de Pâques , qui cette année-là , étoit le premier d'Avril. On peut juger de la modération de ce Prince , par le refus qu'il fit de la couronne de Hongrie , qui lui fut deférée par tous les États du royaume , après la mort de son frere Louis Ladislas. Ce ne fut point une lâche timidité , qui l'engagea à refuser un trône : ce fut uniquement le bien de la chrétienté , qu'il eut en vûe dans ce refus ; car il connoissoit trop l'humeur entreprenante & ambitieuse de la maison d'Autriche , pour ne pas prévoir , que ces princes exciteroient dans la Hongrie des troubles , à la faveur desquels le Turc voisin de ce pays trouveroit moyen de l'envahir : il avoit

¹ Ils portoient une croix blanche ; le lieu de leur résidence étoit Marienberg.

HENRI II.

1548.

Suite des affaires d'Allemagne. Maurice déclaré Electeur de Saxe.

succédé au trône de Pologne à Jean Albert & à Alexandre, ses freres aînés morts sans enfans; il laissa le Sceptre à son fils Sigifmond Auguste, qui avoit épousé depuis cinq ans Elizabeth d'Autriche, fille du roi Ferdinand.

Le duc Maurice, à qui l'Empereur avoit donné la confiscation des biens de l'électeur de Saxe, lorsqu'il étoit encore au camp de Wittemberg, comme nous l'avons dit, fut aussi revêtu solennellement de la dignité d'Electeur dans cette même Diète; & au cas qu'il vint à mourir sans enfans, on lui substitua son frere Auguste. La cérémonie s'en fit le vingt-quatrième de Février, jour de la naissance de l'Empereur. On dressa pour cet effet un superbe théâtre au milieu de la place publique, où l'Empereur accompagné de tous les princes & de tous les seigneurs, reçut le serment de Maurice, qui fut dicté par l'électeur de Mayence: ensuite à la requête du comte Hoyern de Mansfeldt, la même dignité fut adjugée à Auguste frere de Maurice, au défaut de celui-ci. Le logis de l'Electeur prisonnier étoit si voisin de la place, où se faisoit cette cérémonie, qu'il auroit pu voir commodement de ses fenêtres tout ce qui se passoit. Il ne put s'empêcher de jeter un coup d'œil sur cette place, au bruit de la Cavalcade qui se faisoit pour le nouvel Electeur. « Quel triomphe pour mes ennemis, dit ce grand homme! avec quelle joye s'emparent-ils d'une dignité, dont ils m'ont injustement dépoüillé! Fasse le ciel, qu'ils en usent & qu'ils en jouissent avec tant de bonheur, qu'ils n'ayent jamais besoin, ni de moi, ni de mes proches. » Ensuite sans faire paroître la moindre émotion, il reprit la lecture de l'Ecriture sainte, qu'il avoit presque toujours devant les yeux.

Cependant le malheureux colonel Vogelsbergern, qui, comme nous l'avons dit, avoit l'année précédente levé quelques troupes en Saxe pour le service du roi de France, s'étoit retiré dans son domicile ordinaire à Weissenbourg, & avoit congedié ses troupes; l'Empereur irrité de l'entreprise de ce Colonel, donna ordre à Lazare Schwendi de le prendre, & de l'amener à Ausbourg, à la faveur de la liaison qui étoit entr'eux. Schwendi se rendit aisément maître de sa personne; on le traita non-seulement avec rigueur, mais encore avec une extrême cruauté; on lui fit subir une affreuse question, pour

découvrir les secrettes intelligences, qu'on le soupçonnoit d'avoir avec la France. Enfin, quoiqu'il n'eut rien avoué, il ne laissa pas d'être condamné à mort, par deux Juges militaires, Briviesca & Zinner, dont l'un étoit Espagnol, & l'autre Allemand. Le motif de sa Sentence, étoit sa desobéissance aux Edits de l'Empereur, & la trahison qu'il avoit tramée contre lui. Lorsqu'on eut mené ce malheureux Officier au supplice, & qu'il fut monté sur l'échafaut, il fit une très-belle Apologie de sa conduite; & dit pour sa justification, entr'autres choses: que le seul crime, pour lequel on le condamnoit à la mort, étoit d'avoir l'année précédente conduit des troupes au Roi de France, lorsqu'il se fit sacrer. Sa bonne mine & la fermeté qu'il fit paroître dans son malheur, enfin les agrémens naturels de sa personne, & l'élevation de ses sentimens, qui lui faisoient mépriser la mort, causerent l'admiration & tirerent des larmes des yeux de tous ceux qui étoient presens à son supplice. Avec ce Colonel, on executa Jacques Mantel & Wolfgang Thoma, deux de ses capitaines, auxquels on trancha la tête. Cette exécution fut injurieuse à la France. Pour Schwendi, il eut peine à se disculper. Bien des gens l'accusoient d'avoir employé, pour perdre son ami, la plus noire des perfidies. Mais les Juges, qui avoient prononcé l'Arrêt de mort, le justifient par un écrit public, où ils assurèrent que Schwendi n'avoit rien fait que par un ordre exprès de l'Empereur. On proscrivit aussi de nouveau par une même Sentence le comte Hubert de Beuchlinghen, & Sebastien Schertel; & par une autre sentence, les colonels Rhingrave, Heydeck, Reckrod & Reiffenberg. L'Empereur poussant encore plus loin son animosité contre les pros crits, écrivit à tous les Princes étrangers, pour les prier de ne leur donner aucun azile; s'engageant à leur rendre à son tour le même service, lorsque l'occasion s'offriroit.

Après avoir fait accepter le formulaire, l'Empereur fit un discours à l'assemblée de la Diète, où il s'étendit d'abord sur la grandeur de ses travaux, & sur les sommes immenses qu'il avoit dépensées pour procurer la paix de l'Allemagne. Ensuite il tâcha d'insinuer aux Etats de l'Empire, qu'il seroit non seulement d'une grande utilité, mais d'une nécessité absolue, d'amasser un fond considerable, qui fût mis en réserve dans

HENRI II.

1548.

le trésor public, pour servir au premier besoin qui surviendrait dans l'Empire, ou hors de ses limites. Il ajouta que Ferdinand son frere avoit à la verité fait depuis un an une trêve de cinq ans avec le Turc, & que comme tout le monde connoissoit assez les motifs de cette trêve, il se dispenserait de les rapporter. Qu'il trouvoit à propos cependant, malgré les promesses du Turc, que l'on continuât de fournir durant la trêve les mêmes secours que l'on avoit promis auparavant; afin que si par hazard il prenoit au Turc envie de rompre la trêve, il ne pût les surprendre: qu'il n'y avoit rien à négliger avec un ennemi si redoutable, & que comme l'Empereur des Turcs avoit distribué ses troupes sur la frontiere, il avoit aussi résolu d'élever des Forts, & de mettre de nombreuses garnisons dans la Hongrie; mais que ses cofres se trouvant épuisez par les guerres précédentes, il seroit absolument hors d'état d'exécuter ses résolutions, à moins qu'on ne fournît durant la trêve un subside annuel, pour entretenir les troupes, & faire en diligence les fortifications nécessaires: Qu'au reste, on ne devoit point se rebuter d'une dépense qui assureroit le repos & le salut de tout l'Empire.

Les Etats dissimulant l'extrême répugnance qu'ils avoient à s'épuiser pour des besoins éloignez, tandis qu'ils en avoient de très-pressans, n'osèrent contredire l'Empereur, & promirent de payer au roi Ferdinand un subside annuel de cent mille écus d'or. On laissa aussi à l'Empereur toute la liberté qu'il souhaitoit pour l'établissement d'une Chambre Imperiale, & pour l'élection des membres; & les Etats de l'Empire s'obligèrent à fournir aux frais nécessaires pour son entretien. On en fit sans tarder l'ouverture le premier d'Octobre; trois des Assesseurs, soupçonnez d'être Lutheriens, furent déposés, & l'on donna aux autres l'alternative, ou de suivre l'ancienne religion, ou d'abdiquer leurs charges. Ce fut dans cette Chambre que l'on renouvela les poursuites contre les partisans de la ligue de Smalcalde.

Henry de Brunswik, contre la parole qu'il en avoit donnée lorsqu'il fut délivré de sa prison, réveilla le premier cette affaire assoupie: son exemple fut bien-tôt suivi par l'électeur de Mayence, le Grand-Maître de Prusse, les comtes de Nassaw, de Solms, & plusieurs autres. On convint aussi dans la Diète

que tous les Etats que possédoit l'Empereur, soit en Allemagne, soit en Flandre, seroient à l'avenir sous la garde & la protection de l'Empire, & contribueroient aux levées publiques, sans néanmoins déroger à leurs loix & à leur juridiction : que l'Empire de son côté contribueroit aux besoins & aux dépenses nécessaires des autres Etats de l'Empereur.

Avant de mettre fin à la Diète, il voulut terminer un procès considérable, qui duroit depuis long-tems entre les princes de Hesse, & les comtes de Nassaw. L'Empereur assis dans son tribunal, ayant recueilli les voix des Electeurs, dont il étoit environné, prononça en faveur du comte de Nassaw, auquel il adjugea le comté de Catzenelboghén, avec la restitution de tous les fruits des années précédentes, qui se trouverent monter à plus de douze cens mille écus d'or. Mais cet arrêt fut cassé depuis par le traité de Passaw, & le Landgrave fut remis en possession de ce Comté, sauf les droits de la maison de Nassaw.

L'Empereur se voyant sur le point de partir d'Ausbourg, ordonna le 3 d'Août aux Bourgmestres, au Conseil de la ville & à quelques-uns des principaux habitans, de se rendre auprès de sa personne : en même tems, il eut la précaution de faire fermer les portes de la ville, & de disposer des corps de garde dans tous les quartiers. Par ce moyen les tenant en respect, il leur fit donner d'abord par Selden des témoignages de son affection ; ensuite il leur marqua la douleur qu'il avoit de voir que leur ville avoit été depuis plusieurs années le théâtre de tant de troubles : désordre qui ne provenoit, à son avis, que de ce qu'ils admettoient dans leur Conseil des gens sans nom, & très-souvent de la lie du peuple, puisque la meilleure partie de ce Conseil étoit composée d'ouvriers : que pour remédier à cet inconvénient, il avoit résolu de priver ces personnes de leur dignité, non dans l'intention de les flétrir, mais parce qu'il falloit les sacrifier au bien public. Après ce préambule, il fit lire la liste de ceux qu'il substituoit dans le Conseil à la place des premiers. Les principaux étoient Welfer, Rochlinger, Baumgartner, Fuggher & Peuthingher, qu'il obligea par serment d'observer le formulaire. L'Empereur après ce nouveau règlement, en fit un autre : il abolit tous les corps, & les compagnies de la ville, persuadé qu'ils donnoient presque

HENRI II.

1548.

HENRI II.
1548.

toûjours naissance aux séditions, & il défendit, sur peine de la vie, qu'il se fit à l'avenir aucune sorte d'assemblée publique, ni de société réglée parmi les bourgeois. Il fit outre cela porter au nouveau Conseil tous les titres & lettres patentes des compagnies; & fit publier dans toute la ville cette réformation du gouvernement. Il en partit bien-tôt après, y laissant une garnison assez forte pour tenir en bride les habitans; que le changement de religion auroit pû porter à la révolte.

D'Ausbourg il se rendit avec le reste de ses troupes à Ulm; où il supprima de même le Conseil, & y en établit un nouveau. Mais les Ministres Lutheriens s'obstinant à ne point recevoir le formulaire, après une vive & longue dispute, il les fit enfin arrêter & conduire en prison chargés de chaînes. Parmi ces Ministres on distingue Martin Frecht. Le 16. d'Août ils furent tous mis sur des chariots & conduits à Kirchem; enfin le 6 de Mars de l'année suivante on les renvoya, sans les condamner à d'autres peines qu'à payer les frais de leur nourriture. L'Empereur arriva sur la fin d'Août à Spire, où il ne fit pas un long séjour: là il s'embarqua sur le Rhin pour descendre à Mayence, emmenant avec lui ses deux prisonniers, l'électeur de Saxe & le Landgrave de Hesse, qui furent mis en différens batteaux. Il continua sa route par Cologne & par Mastricht, & arriva en Flandre, où il retint l'électeur de Saxe & envoya le Landgrave à Oudenarde, ville des Pays-bas. Dès qu'il se vit dans le Brabant, il paya les troupes qu'il avoit amenées d'Ausbourg, & les congédia.

Entreprise
de l'Empereur
contre la
ville de Constance.

L'Empereur avoit donné des loix à toute l'Allemagne: il ne restoit dans la Saxe que ceux de Brême & de Magdebourg, & dans la Souabe que ceux de Constance, qui s'étoient jusqu'alors appuyés sur le voisinage des Suisses. Pour faire leur paix avec l'Empereur ils avoient, avec un sauf-conduit, envoyé leurs députés à Ausbourg; mais les conditions de paix qu'on leur proposa leur paroissant trop onéreuses, ils en firent le rapport à leur Conseil, qui le trezième de Juillet firent par écrit de très-humbles remontrances à l'Empereur, & le supplièrent de ménager leur conscience, & d'ordonner absolument du reste. Ils ajoutèrent, qu'ils esperoient avoir part aux grâces accordées à ceux qui avoient commis le même crime; d'autant plus que ce crime n'avoit jamais été aggravé de leur part. Ils rappellerent
aussi

aussi les services signalés qu'ils avoient rendus à la maison d'Autriche, pour laquelle ils s'étoient souvent sacrifiés, & ils prioient l'Empereur de s'en retracer le souvenir, qui ne manqueroit pas d'exciter en leur faveur sa reconnoissance & sa générosité. Ils s'offroient en même-tems à lui payer une taxe de huit mille écus d'or, somme considérable, eu égard à la médiocrité de leurs fonds & à l'entier épuisement de leur trésor; & de plus ils s'engageoient à lui rendre quatre grosses pieces d'artillerie. Le Conseil demandoit en revanche de son côté qu'il fût permis aux habitans de Constance de perséverer dans une religion qu'ils croyoient être la véritable jusqu'à la décision d'un Concile légitime. L'évêque d'Arras répondit en deux mots à ces remontrances, en disant simplement, que puisque la paix leur paroissoit indifférente, l'Empereur chercheroit d'autres moyens pour se faire obéir.

On a prétendu que loin de s'irriter de la fermeté des habitans de Constance, l'Empereur avoit été bien aise de trouver un si heureux prétexte, de réduire sous la puissance de la maison d'Autriche une ville, où il se soucioit peu d'établir par un traité la Religion catholique. Dans ce dessein il donna la commission à Vivas, Napolitain de naissance, mais originaire d'Espagne & capitaine de réputation, de surprendre la ville par quelque stratagème de guerre. Celui-ci suivi de deux mille fantassins Espagnols & de deux cens cavaliers, partit d'Uberlinghen, & se rendit la nuit dans une forêt, où il embusqua une partie de ses troupes. Au point du jour il s'avança plus près de la ville, & eut le bonheur de saisir quelques sentinelles, qui s'étoient avancées pour le reconnoître : il fut fort aisé d'imposer silence à ces sentinelles, en les menaçant de la mort au moindre bruit. Profitant de ce premier succès, Vivas plaça le reste de ses soldats dans un vallon fort obscur auprès de la forêt. Cette dernière opération fut découverte par les sentinelles du faubourg au-delà du Rhin : elles en avertirent aussi-tôt le Gouverneur, & le Gouverneur en informa le Magistrat, qui fit sur le champ assembler le Conseil & sonner l'alarme ; mais les habitans ne prirent feu que lorsqu'ils commencerent à découvrir l'ennemi. Ayant apperçû un léger détachement d'Espagnols, deux cens bourgeois sortirent de la ville pour les aller combattre. Les Espagnols de leur côté ne perdoient pas le

HENRI II.

1548.

HENRI II.

1548.

tems : après avoir traversé le fossé qui pour lors étoit à sec , & renversé une muraille qui étoit au milieu , ils se disposerent à rompre la porte , avec l'aide de leurs compagnons , qui étoient accourus de la forêt voisine où ils étoient en embuscade. Alors Vivas combattant contre les bourgeois , fut porté par terre d'un coup de mousquet , & son fils dangereusement blessé ; ce qui commença de mettre en déroute les Imperiaux. Bien-tôt après ce combat , qui se donna sur le pont du Rhin , il furent repoussés par le canon , & chassés avec perte de la porte qu'ils vouloient forcer. Voyant donc tous leurs efforts inutiles , & que leurs chefs avoient péri , ils prirent le parti de se retirer dans le fauxbourg , après avoir brûlé une partie du pont pour se mettre à couvert de l'irruption des habitans. Ce fut là qu'ils commirent des cruautés & des excès de toute espece , & qu'avant de se retirer , ils firent brûler tous leurs morts , afin qu'on ne pût connoître la perte qu'ils avoient faite. Sleidan a pourtant voulu évaluer la perte de part & d'autre à cinq cens Espagnols & à cent Bourgeois qui périrent en cette rencontre : mais les Impériaux , dans le dessein peut-être de cacher une partie de leur défaite , publierent que le nombre des morts étoit beaucoup moindre de part & d'autre , & se retirèrent ensuite. A la premiere allarme de Constance , les Suisses , en bons alliés & en bons voisins , accoururent au secours de cette ville : mais le Gouverneur , qui étoit de Luzerne , & Catholique , obligea les Suisses sur des peines rigoureuses , de retourner chez eux , ne pouvant laisser échaper une si belle occasion de signaler son zèle contre les Sectaires.

L'Empereur voyant que son dessein n'avoit pas eu le succès qu'il esperoit , crut mieux réussir par les voyes ouvertes , & profitant habilement des divisions que leur derniere perte avoit fait naître parmi les habitans , il les proscrivit par un acte public. Le Conseil de la ville voyant avec douleur combien ces divisions les affoiblissoient , eut recours aux prieres , & écrivit aux Suisses & à d'autres Princes leurs alliés , d'interceder pour eux auprès de l'Empereur. Les Suisses furent prompts à leur accorder ce qu'ils demandoient ; les Cantons s'assemblerent sur le champ , & promirent leur secours aux habitans de Constance , à condition qu'ils recevroient le formulaire , & qu'ils rappelleroient dans leur ville les Ecclesiastiques qu'ils en avoient chassés

Le peuple s'assembla pour en délibérer, & l'on conclut, à la pluralité des voix, qu'il falloit recevoir le formulaire. Le Conseil fit aussi-tôt sçavoir la résolution du peuple aux Cantons, qui eurent l'art, avant d'agir directement auprès de l'Empereur, de faire sonder son esprit par ses principaux Ministres; mais comme ils comprirent sans peine que leur négociation ne lui seroit point agréable, ils s'en désistèrent sur le champ. Ainsi les malheureux habitans de Constance se voyant absolument abandonnés, n'eurent plus à prendre d'autre parti que de se rendre: les Impériaux ont même écrit, que les troupes du roi Ferdinand furent secrettement introduites dans la ville par quelques habitans broüillons, qui se plaisoient dans les nouveautés.

Ferdinand y envoya cependant un Gouverneur, pour recevoir de sa part l'hommage des bourgeois; & le 15 d'Octobre on fit un traité, dont les articles étoient conçus de la sorte: Que les habitans eussent désormais à reconnoître pour leurs Princes & souverains légitimes, le roi Ferdinand, ses enfans, & ses successeurs, & que renonçant à toute autre alliance, ils lui jurassent une obéissance éternelle: Qu'ils reçussent aussi sans difficulté toutes ses ordonnances, & celles de son Gouverneur, sans en excepter le decret concernant la Religion: Que dans la guerre ils serviroient, comme le reste des sujets, le Roi, ses enfans, & leurs heritiers, & qu'ils se soumettroient dans le gouvernement de l'Etat à toutes les volontés du Prince. A ces conditions, on reçut leur serment de fidélité. Deux jours après, on fit de nouveaux reglemens pour la sûreté de la ville; & enfin les Ministres Lutheriens eurent ordre d'en sortir avant huit jours. Les habitans de Lindaw, qui sont situés sur l'autre rivage du Lac de Constance, soit qu'ils fussent intimidés, ou instruits par l'exemple de cette ville, cessèrent de résister opiniâtement à l'Empereur, comme ils avoient fait jusqu'alors, & souscrivirent au decret.

Le duc Auguste, frere de Maurice électeur de Saxe, épousa dans ce même mois Anne, fille de Christierne III roi de Dannemark, & il fut expressement stipulé dans le contrat de mariage, que la portion héréditaire du duc Auguste ne seroit point assignée sur les biens confisqués de l'ancien électeur Jean Frederic; comme si le roi de Dannemark eût voulu par cette

HENRI II.

1548.

HENRI II.

1548.

clause condamner la conduite de l'électeur Maurice. Maximilien fils du Roi Ferdinand partit aussi, dans le tems que l'Empereur étoit encore à Ausbourg, pour aller en Espagne épouser sa cousine germaine la Princesse Marie, fille aînée de l'Empereur, & pour y gouverner en qualité de Viceroy : car l'Empereur étoit bien aise d'appeller auprès de sa personne, & de montrer aux Etats d'Allemagne & aux Flamans, Philippe son fils, âgé de vingt & un ans ; & il avoit exprès envoyé le duc d'Albe à ce jeune Prince, immédiatement après la guerre de Saxe. L'intention de l'Empereur étoit de faire casser l'élection de son frere à la dignité de Roi des Romains, qui avoit été faite à Cologne, & de faire nommer son fils successeur à l'Empire ; ce qu'il espéroit obtenir des Electeurs, qu'il sçavoit tourner à son gré par des motifs de crainte ou d'espérance. Ce fut aussi dans ces mêmes vûës, qu'il voulut s'attacher Maximilien par une plus étroite alliance, & qu'il fit dans la suite les propositions les plus avantageuses au Roi Ferdinand, pour le conduire à son but ; car l'Empereur, enflé de ses succès, trouvoit au-dessous de lui de laisser l'Empire à son frere, suivant les loix fondamentales de l'Allemagne, & vouloit transporter à la ligne directe le droit d'hérédité : mais ni le pere, ni le fils ne pûrent jamais se résoudre à condescendre en ce point aux volontés de l'Empereur.

A son arrivée en Espagne, le prince Maximilien reçut de Philippe son cousin toutes les marques possibles d'amitié & de tendresse. Ses nôces y furent bien-tôt célébrées à Valladolid avec la dernière magnificence. Ensuite le Prince Philippe laissant à son beau-frere le gouvernement du Royaume, s'avança par terre jusqu'à Barcelone, accompagné du duc d'Albe, & du cardinal de Trente. Ils y rencontrèrent André Doria, & Jean-André fils de Jannetin, qui les attendoient avec une flotte de quarante galeres, parmi lesquelles on distinguoit la Capitane, préparée exprès pour transporter le Prince en Italie, & qui avoit aussi servi à passer en Espagne le Prince Maximilien. On n'avoit rien épargné pour l'embellissement & la parure de cette galere. André Doria usant du privilege que lui donnoit son âge, embrassa familièrement le fils de l'Empereur, auquel il souhaita, comme il avoit fait autrefois à son pere, toutes sortes de prosperités. La navigation fut

heureuse, & ils arriverent le 25 de Novembre à Genes, où André Doria logea chez-lui le Prince & toute sa suite, qu'il traita superbement.

HENRI II.

1548.

Quelques auteurs Italiens ont prétendu que durant le séjour que ce Prince fit à Genes, il s'entretint souvent avec le duc d'Albe du dessein de bâtir une citadelle; & il se trouve aujourd'hui même un dialogue Italien à ce sujet; mais comme on ne pouvoit former le projet, ni tenter l'exécution d'une entreprise de cette nature, sans en donner communication à André Doria, on eut soin de lui rafraîchir la memoire encore récente des conspirations de Fiesque, & de Cibo; mais ces raisons, quelques puissantes qu'elles fussent, échoïerent devant la constance de ce vieillard, qui aima mieux sacrifier ses propres intérêts liés avec les intérêts de l'Empereur, que de lui rendre un service préjudiciable à la liberté de sa patrie; de sorte qu'il demeura ferme dans son sentiment, quoique plusieurs citoyens bien intentionnés d'ailleurs, mais plus sensibles à leur intérêt particulier, qu'à celui du public (entr'autres Adam Centurione, le même qui fut député vers l'Empereur) ne s'opposassent nullement à la construction de cette citadelle.

Il fallut donc avoir recours à un autre expédient, pour s'assurer de la fidélité des Génois. Ce fut de leur emprunter des sommes excessives. Le peuple qui se douta de l'artifice, se servit d'un léger prétexte pour se soulever. Les magistrats de la Ville, avoient, à la priere du Prince Philippe, mis en prison quelques malfaiteurs fugitifs d'Espagne, qui s'étoient retirés à Genes: le Capitaine des gardes du Prince étant venu de la part de son maître, pour s'en saisir à main armée, se trouva repoussé par les gardes du Palais, auxquels il n'avoit point communiqué ses ordres, & qui ne sçavoient rien de cette affaire. De sorte qu'en un instant il s'alluma une grande querelle entre les gardes Espagnoles & les gardes du Palais; d'un côté le Capitaine qui avoit beaucoup de hauteur, vouloit se faire obéir de vive force: de l'autre on couroit aux armes dans toute la ville, où le bruit s'étoit déjà répandu que les Espagnols étoient venus à main armée se saisir du Palais. Ce tumulte alla si loin, que toutes les boutiques furent fermées, comme dans les derniers dangers. La présence seule d'André Doria rendit le calme à la ville. Ce vénérable citoyen se présenta sans

HENRI II.

1548.

armes aux mutins, & son air respectable fit rentrer chacun dans le devoir : les boutiques furent ouvertes comme auparavant, l'émeute se dissipa, tout reprit enfin sa première face.

Le second jour de Decembre, le Prince fit une entrée triomphante dans Genes : il y passa huit jours dans les jeux & les spectacles, & en partit chargé de présens, pour se rendre par terre, par Alexandrie de la Paille, à Pavie, où l'Empereur son pere avoit déjà fait conduire les canons qu'il avoit pris à l'électeur Jean Frederic. Il visita ce canon, & tout ce qu'il y avoit de remarquable dans la ville, d'où il partit pour se rendre à Milan le 29 de Decembre. On rencherit encore dans cette ville sur les honneurs que ce jeune Prince avoit reçus à Genes. On lui dressa des arcs de triomphe, on lui érigea des statuës, avec des inscriptions & des titres glorieux. Tant de fêtes & de plaisirs furent couronnés par les nœces de Fabricio fils d'Ascagne Colonne, & d'Hippolyte de Gonzague fille de Ferdinand de Gonzague gouverneur du Milanés : le jeune Prince honora ces nœces de sa présence. Il fut aussi salué dans cette ville par les ambassadeurs de la République de Venise, & par ceux des Siennois & du duc de Ferrare. Le duc de Savoye lui rendit les mêmes devoirs. Côme duc de Florence, qui pour lors étoit occupé à régler avec Mendose l'importante affaire de Sienne, ne laissa pas d'envoyer au Prince son fils aîné François, avec un nombreux cortège. De Milan, Philippe se rendit à Mantouë, où le duc Hercule de Ferrare vint le recevoir avec un train des plus brillans. A Trente le Prince rencontra l'électeur Maurice, qui passa en poste & avec peu de suite à Mantouë & à Venise, où le Sénat lui fit une réception honorable, en considération des grands services qu'il avoit rendus dans la dernière guerre.

Conduite
qu'on tient en
France & en
Italie au sujet
du Luthera-
nisme.

En France, le Roi fit au commencement de cette année François de Lorraine comte d'Aumale duc & pair. Cette Maison ambitieuse, peu contente des honneurs qu'elle possédoit déjà, aspirait sans cesse à des titres plus distingués, & accumuloit les dignités, comme autant de degrez pour parvenir à la souveraine puissance. On fit aussi dans ce même tems des Edits sévères contre les sectateurs de Luther. Entr'autres un certain Jean Brugiere d'Auvergne, contre lequel on avoit informé à Issoire, comme contre un hérétique, fut brûlé vif à

Paris le troisième Mars, en exécution d'un arrêt du Parlement. Il étoit porté dans ce même arrêt, qu'on avoit découvert par le dernier jugement le grand nombre de Religioneux qui étoient en Auvergne; on ordonnoit à chacun de conformer sa vie & ses mœurs à la discipline de l'Eglise, mere de tous les Chrétiens, & on défendoit expressement de rien dire, ou de rien faire, qui pût blesser les oreilles pieuses, offenser la majesté divine & blesser les loix de l'Eglise, dont les coutumes & les anciennes cérémonies devoient être religieusement conservées. Il étoit enfin ordonné que tous les Dimanches on reciteroit publiquement dans les paroisses le formulaire de foi dressé par la Sorbonne, & approuvé par le Roi, & que nul autre que les Théologiens n'auroit droit de disputer en public ou en particulier sur les matieres de la Religion, sur les cérémonies & les pratiques de l'Eglise.

Ce n'étoit pas seulement en France que s'étendoit la secte de Luther, elle faisoit aussi des progrès en Italie; de sorte que le Sénat de Venise renouvela cette année le 20. de Juillet l'ordonnance qu'il avoit déjà fait publier en 1521, en vertu de laquelle on fit dans la Bresse une aussi rigoureuse recherche de ceux qui étoient suspects d'hérésie, que s'ils eussent été des empoisonneurs, ou qu'ils eussent eu, comme forciers, un détestable commerce avec l'ennemi du genre humain. Il étoit expressement ordonné de porter dans le terme de huit jours tous les livres défendus à des commissaires nommés pour cet effet, & l'on menaçoit de peines rigoureuses ceux qu'après une exacte perquisition on trouveroit réfractaires aux ordres de la République. On promit même le secret aux délateurs, à qui l'on promit encore de grosses récompenses. Ce fut à la priere des Legats du Pape que la République donna cette sévère ordonnance, mais elle y mit cette sage & judicieuse restriction, que les Prelats & les Inquisiteurs ne pourroient jamais connoître seuls de cette sorte de crime, dont le jugement seroit réservé aux Juges des lieux & aux Gouverneurs, qui examineroient les informations, & prendroient garde sur-tout, que la Religion ne servît de prétexte à l'iniquité, ou à l'avarice, pour opprimer les sujets de la République. Malgré le mécontentement, les plaintes & la colere du Pape, cette louable coutume s'est toujours conservée dans la République

HENRI II.
1548.

HENRI II. jusqu'aujourd'hui, & quoique le Lutheranisme se soit fort étendu, & ait jetté de profondes racines, les Venitiens n'ont voulu rien changer dans cet usage.

1548.

Le Pape fit vers ce même tems, défense à Paul Vergerio évêque de Capo d'Istria, de se trouver au Concile, & de retourner à son Evêché. C'étoit un Prélat d'une érudition profonde, que Clement VII & Paul III lui-même avoient employé en Allemagne. Il étoit aussi fort aimé du roi Ferdinand, dont il avoit tenu une fille sur les fonds de Batême, lorsqu'il étoit en Hongrie. Ce Prélat ainsi disgracié se retira d'abord à Venise, ensuite à Padouë; mais y ayant vû mourir un certain François Speira dans le dernier desespoir, cet exemple le frappa si fort, qu'il prit la résolution de se retirer à Bergame, & de-là chez les Grisons, où après avoir quelque tems professé la religion réformée dans la Valteline, il fut appelé par le duc Christophe de Wirtemberg, qui l'établit à Tubinge.

Le Roi passe
les Alpes.

Le Roi s'étoit déjà déterminé par les avis du Connétable, à passer les Alpes, afin de donner dans ces commencemens une haute idée de son règne aux étrangers, & sur-tout en Italie, où il y avoit de grands mouvemens. Avant son départ il chargea Gaspard de Coligny, de bâtir un fort à la Tour d'Ordre près de Boulogne. Malgré tous les efforts des Anglois, qui n'oublièrent rien pour traverser cette entreprise, quoique la trêve subsistât toujours, cet ouvrage fut achevé, & l'on y établit une bonne garnison. Le Roi pour commencer sa route, partit de Troye, où il s'étoit rendu le 15 de Mai, avec toute la famille Royale, & un grand cortège. Il passa delà par Langres, Dijon, Beaune, Aulxonne, & Bourg-en-Bresse, & il fut reçu dans tous ces lieux avec les marques d'une allegresse universelle. Il se rendit ensuite dans le Piémont par la Savoye, & alla à Turin. Les auteurs Italiens, outre les raisons que je viens de rapporter, donnent encore un autre motif du voyage du Roi; ils prétendent que les Farneses ayant résolu de se venger à quelque prix que ce fût, de la mort de Pierre Louis duc de Parme, avoient suborné des assassins, pour se défaire de Ferdinand de Gonzague auteur de ce meurtre, & que le Roi informé de toutes ces circonstances, s'étoit exprès transporté en Italie, pour être mieux à portée de profiter des troubles, que la mort de ce Général devoit causer ;
en cas

en cas qu'elle arrivât. Ils autorisent leurs conjectures par le témoignage de six conjurés, qui furent pris, & sur-tout par celui d'un certain Corse nommé Cortigno. Ce Corse avoit été longtemps à la suite de Gonzague, épiant une occasion favorable; mais ayant été découvert par Vinta, qui étoit agent du duc de Florence à Milan, il avoia dans la question, qu'il avoit été suborné par Horace Farnese, pour faire périr Gonzague; & que les Farneses avoient donné avis de tout au Roi, qui depuis que la conjuration avoit été découverte, n'avoit plus agi avec la même chaleur, & avoit prétexté pour cause de son voyage, la visite qu'il vouloit faire du Piémont, & les noces d'Anne d'Est, fille d'Hercule duc de Ferrare, avec François de Lorraine, auxquelles il étoit bien aise d'assister. Après la prise & la punition des conjurés, Gonzague, qui avoit mis sa personne en sûreté, donna tous ses soins à procurer celle de Milan, que la présence du Roi sembloit menacer. Il en fit rebâtir les murailles qui étoient très-foibles, & renferma dans la ville les faubourgs, qui en font aujourd'hui une bonne partie. Cet ouvrage commencé par son ordre, & depuis conduit à sa dernière perfection, rendit cette grande ville tout ensemble & plus forte & plus belle.

Dans le tems que Turin étoit un théâtre de fêtes & de plaisirs, il se passoit à Paris des scènes bien différentes, & dont la suite auroit pu devenir dangereuse, quoique les auteurs ne fussent pas des personnes considérables: voici le fait. Le long de la riviere s'étend une large plaine au-delà du faubourg S. Germain; l'Université prétendoit que cette plaine lui avoit été cédée par la libéralité des Rois; & on l'appelloit vulgairement le Pré-aux-clercs. D'un autre côté les religieux de l'Abbaye de Saint-Germain prétendoient en être les maîtres, & en avoient effectivement cédé la meilleure partie à des particuliers, qui y avoient bâti des maisons & planté des vergers; on y avoit même déjà tracé quelques ruës, & l'on en destinoit une partie pour y transporter les immondices de la Ville. Mais les écoliers de l'Université, sans autre formalité, y descendirent un jour à main armée, renversèrent les bâtimens;

¹ Le Pré-aux-clers fut ainsi appelé, parce que c'étoit la promenade ordinaire des écoliers de l'Université: il est au-

jour d'hui couvert d'Hôtels magnifiques & fait une partie considérable du faubourg saint Germain.

HENRI II.

1548.

Troubles en France.

HENRI II.

1548.

couperent les arbres, arracherent les vignes, & causerent un desordre, qui, selon toutes les apparences, ne se feroit pas appaisé sans quelque effusion de sang, si le Parlement n'avoit interposé son autorité, en faisant assigner les suppôts de l'Université, & les moines de l'Abbaye, pour comparoître le 10 de Juillet. L'affaire fut discutée avec beaucoup de vivacité de part & d'autre; enfin la Cour nomma deux Commissaires, qui après avoir examiné tous les titres de possession, reglerent les limites de ce qui appartenoit à l'Abbaye & à l'Université; & terminerent ainsi cette affaire, qui pouvoit avoir de fâcheuses conséquences.

Ce fut comme le présage d'un desordre beaucoup plus considérable qui arriva dans la Guienne, au sujet de la gabelle. Les nouvelles n'en furent pas plutôt venues à la Cour, qu'elles y firent succeder la tristesse à la joie. Le Roi lui-même allarmé partit de Turin, après s'être fait précéder par le connétable de Montmorency & par François de Lorraine, suivis de mille gens-d'armes & de huit mille fantassins, entre lesquels étoient quatre compagnies de Lansquenets. Ces Généraux furent envoyés en diligence par le Roi, pour punir les mutins, & étouffer dans sa naissance la rébellion, dont voici l'origine.

Révolte de
la Guienne.

On sçait que la Guienne, fertile en toutes choses, est sur-tout renommée pour son excellent sel, que lui fournit abondamment l'heureuse situation de ses rivages, & des isles voisines, la nature même du terroir & la commodité de ses golfes: car ce sel que l'on transporte aisément dans toute la France par les embouchures de la Loire, de la Seine & de la Somme, est ensuite distribué dans des greniers royaux qui sont disposez en certains endroits. On est obligé d'y aller prendre ce sel, & il y a une peine afflictive¹ décernée contre ceux qui prendront le sel ailleurs, de peur qu'on ne fraude les droits de la gabelle, qui sont immenses. Ces droits étoient beaucoup plus supportables dans la Guienne, qui avoit la liberté de fournir de sel les provinces voisines, & même les pays étrangers. Elle ne jouit pas long-tems de cette liberté: car sur la remontrance des partisans & des fermiers, gens toujours ingénieux pour

¹ M. de Thou dit *pœna capitis*; il n'y a cependant jamais eu en France peine de mort contre le faux-faunage,

si ce n'est en cas de port d'armes; encore cette Loi n'a-t-elle été faite que sous Louis XIV.

la ruine du public, qui représenterent au Roi les revenus considérables qu'il se procureroit, en supprimant cette liberté, François I fit une ordonnance pour mettre un impôt sur le sel dans les salines mêmes, rehaussant de beaucoup le prix du sel, & établissant un peu avant sa mort une foule de commis pour en percevoir les droits. Desorte que le sel, qui étoit auparavant à très-vil prix dans cette province, y devint d'un prix très-considérable; ce qui fit beaucoup murmurer les peuples, qui voyoient qu'on leur enlevoit le commerce d'une denrée née chez eux. Dès l'année précédente on avoit vû des effets de la fureur du peuple à Confe en Saintonge, où il massacra huit des officiers du grenier à sel. Les habitans de Perigueux maltraiterent & chasserent de leur ville ceux qui avoient été envoyés pour y publier l'Edit de la gabelle; & pour achever de soulever les esprits, on faisoit courir le bruit dans toute la Guienne, que les gardes-sel y mêloient du sable & du gravier. La dureté & la tyrannie des receveurs acheva de mettre le comble à l'indignation du peuple, qui dans plusieurs endroits, enhardi par l'excès de sa misere, refusa d'aller prendre le sel au grenier du Roi.

Ceux de Jonzac & de Barbezieux furent les premiers à lever l'étendart de la rébellion; & si Charle de la Rochefoucauld seigneur de Barbezieux, n'eût réprimé la fureur de ce peuple mutiné, il se seroit porté sans doute aux dernières violences contre les officiers du Roi qui entreprirent de les ranger à leur devoir. Les mutins s'étant accrûs jusqu'au nombre de quatre mille, furent droit à Château-neuf en Angoumois, où ils tirent des prisons quelques malheureux qui y avoient été mis pour leur contravention, & les firent mettre en liberté par le Receveur nommé Texeron, principal objet de leur haine, en le menaçant de le tuer. Pour obvier au mal naissant, & réprimer l'audace de ceux de Barbezieux, Henri d'Albret roi de Navarre, & Gouverneur de toute la province, envoya cent gens-d'armes, dont quelques-uns furent tués: les autres ne se voyant pas en état de résister à une si nombreuse multitude, prirent le parti de se retirer. D'Ambleville, seigneur puissant dans ce pays-là, & qui étoit cornette d'une compagnie de cavalerie, pensant qu'il étoit de son devoir de s'opposer à un si pernicieux exemple, voulut lever des troupes: mais

HENRI II.

1548.

HENRI II.

1548.

il fut bien-tôt chassé lui-même du pays, par le grand nombre des révoltés, qui ne pouvant se venger sur sa personne, réduisirent en cendres son château d'Ambleville, & rasèrent toutes ses autres maisons. Ainsi la guerre étant ouvertement déclarée contre les officiers de la gabelle, on voyoit de tous côtés courir des gens armés. Une de leurs principales victimes fut le Directeur général de la gabelle de la Guienne, nommé Bouchoneau, qui eut le malheur de tomber entre leurs mains, près de Cognac. Après lui avoir fait endurer de longs & de cruels tourmens, ils le firent mourir, lièrent son cadavre sur des ais, & le jetterent dans la Charente, afin que le cours de la riviere le portât à Cognac, pour en épouvanter les habitans, ou pour les déterminer à suivre leur parti, & à se rendre complices de leur rébellion. Les séditieux avoient pour chefs des scelerats, tels que Bouillon, Galafre, Cramailon & Chateauroux.

Un des principaux gentilshommes du pays, nommé Pui-moreau, se rendit encore plus redoutable; car ayant assemblé jusqu'à seize mille hommes, il entra dans Saintes le 12 d'Avril, pilla la maison du Lieutenant général & du Procureur du Roi, & força les prisons, dont il fit sortir tous les prisonniers. Il s'apprêtoit à y faire bien d'autres desordres, si l'on n'avoit eu l'adresse de le tromper par de fausses lettres, qui lui donnoient avis qu'il s'avançoit un corps de cavalerie considérable, Il en prit l'épouvante, & se retira vers Cognac, qu'il prit, après une foible résistance de la part des habitans, & qu'il mit au pillage. Bien-tôt après le grenier à sel de Ruffec fut pillé. Plus de dix-sept mille hommes s'étant assemblés en un bourg nommé Saint-Amand, un gentilhomme du pays, appelé Saint-Severin, répandit adroitement le bruit qu'il arrivoit un secours de cavalerie, & profita si bien du premier étonnement que causa cette nouvelle, qu'avec peu de gens il se faisoit des principaux chefs de ces mutins, qu'il remit à Angoulême entre les mains de François de Rochebaucourt, grand Sénéchal de la Province; mais plus de vingt mille hommes étant accourus en même tems aux portes de la ville, les habitans en furent si allarmés, que pour conjurer la tempête dont ils étoient menacés, on fut obligé de rendre les prisonniers.

Ce fut envain que le Roi & le Parlement voulurent

s'opposer à ces desordres, par des Edits, des Déclarations, des Arrêts & des menaces. La rébellion passa bien-tôt de la campagne jusques dans les villes, & il eut des mouvemens dans Bordeaux, capitale de la province. Enfin les Magistrats voyant qu'il ne leur restoit plus d'autre ressource pour empêcher la sédition toute prête à éclore, firent venir du pays de Labourd, dont Bayonne est aujourd'hui la capitale, Tristan de Moneins Lieutenant du Roi de Navarre, qui à son arrivée fit, à la priere du Parlement convoquer une assemblée générale dans l'Hôtel de ville, où les Lieutenans de Roi ont coûtume de loger. Cette assemblée fut composée de tous les Ordres, & même de quelques-uns du peuple, pour éviter tout sujet de plainte, ou de soulèvement. Mais à peine l'assemblée fut elle formée, qu'environ quatre mille hommes en armes investirent l'Hôtel de ville; soit qu'ils s'animassent à l'envi les uns des autres, ou que leur ressentiment particulier les eût ainsi réunis pour le même dessein. Moneins fit son possible pour calmer ces esprits échauffés, en leur parlant avec beaucoup de douceur, en leur faisant tout espérer de la clémence & de la bonté du Roi, & en ne blâmant que legerement l'audace de ceux qui avoient excité ces troubles dans la Guienne. Mais il fut interrompu par un nommé Guillotin, homme insolent & broüillon, qui eut la hardiesse de l'interrompre, & de soutenir que les villes voisines avoient bien fait, & rendu un service important au public, en prenant les armes. Il ajoûta que la ville de Bordeaux ne pouvoit mieux se distinguer, qu'en suivant de si beaux exemples, & en seconçant de tout son pouvoir, sans redouter les plus affreux supplices, des démarches, que loin de condamner, elle devoit faire gloire d'imiter; puisqu'il ne s'agissoit de rien moins que de recouvrer la liberté de leurs ancêtres. Ce discours téméraire fut comme le signal d'une révolte générale; le peuple devenu furieux, & ne s'amusant plus aux discours; ne respiroit que menaces: il conçut même tant de haine pour ce Lieutenant, qu'il regardoit comme un étranger, qu'il demanda hautement, qu'à la place de Moneins, on mit Frederic de Foix-Candale, grand Seigneur de Guienne; non qu'il aimât Frederic de Foix, mais parce qu'il détestoit Moneins. Ainsi par l'avis des principaux de la ville, Moneins se retira dans le Château-Trompette, où

HENRI II.

1548.

Sédition à
Bordeaux.

HENRI II.
1548.

il avoit fait porter , auffi bien que dans celui du Has , toutes les provisions qu'un tems si court lui avoit pu permettre de faire. Cette démarche acheva de révolter les féditieux , qui s'étant faisis de l'arsenal , distribuerent les armes à leur fantaisie , en tirerent du canon pour battre les deux châteaux , & sonnerent le béfroy , puissant moyen pour exciter le peuple dans les allarmes publiques.

Cependant le Parlement voyant le danger où étoit Moneins , qui se trouvoit fans soldats , & hors d'état de résister au grand nombre des révoltés , députa le président de la Chassagne , magistrat respectable & fort aimé du peuple , avec trois autres Conseillers , pour tâcher d'appaifer le tumulte , en donnant de bonnes espérances de la clémence du Roi , & représentant le danger auquel s'exposoit la ville de Bordeaux. Ils firent sentir que Blaye , Bourg , & Libourne , villes voisines , étoient déjà toutes en armes , qu'il y avoit lieu de craindre que les féditieux & les broüillons ne prévalussent contre les bons citoyens , & qu'enfin tous les bandits & les scélérats de la Guienne ne vinssent fondre sur la ville de Bordeaux pour la piller , sous le prétexte spécieux de défendre la liberté : qu'il étoit donc de l'interêt des habitans de prévenir ces malheurs , tandis qu'il en étoit encore tems , de peur qu'ils n'eussent recours trop tard à un repentir inutile. On fit réponse aux Députés , que le peuple s'appaiferoit , si Moneins sortoit du château : & sur cette réponse , le président de la Chassagne , accompagné d'une grande foule de menu peuple , alla trouver le Lieutenant , & lui représenta le parti qu'il devoit prendre en cette occasion. Moneins , après avoir délibéré quelque tems , fit réponse ; Que si les Jurats , & les Magistrats de la ville , lui promettoient sûreté , lorsqu'il seroit sorti du château , & qu'ils s'obligeassent par écrit à lui envoyer le Gouverneur avec du secours pour l'accompagner , il sortiroit sur le champ ; & il ajoûta , que si quelques-uns des principaux bourgeois lui demandoient pardon à genoux , au nom du peuple , il recevrait dans le château quinze habitans à son choix , & qu'il retourneroit à l'Hôtel de ville , pour y entendre leurs plaintes. Mais cette dernière proposition fut supprimée par le président de la Chassagne ; il fit son rapport de tout le reste au peuple , qu'il craignit d'aigrir encore davantage par une hauteur si mal-placée.

Pour se rendre aux instances du peuple impatient, Moneins fut enfin contraint de sortir du château, après que les Jurats, & le Conseiller de Ciret, qui étoient présens, aussi bien que le Procureur du Roi, l'eurent assuré par serment, qu'il ne lui seroit fait aucun outrage. Ils accompagnèrent eux-mêmes jusqu'à l'Hôtel de ville le Lieutenant, qui n'avoit d'ailleurs aucun autre secours; & le peuple, comme triomphant, s'écria plusieurs fois sur son passage, Vive France: ce qui fit espérer que la sédition alloit s'apaiser. Mais cette espérance s'évanouït bien-tôt; car à peine fut-on arrivé à l'Hôtel de ville, que la populace mutinée s'y jeta en foule, demandant qu'on lui livrât absolument le château. Moneins voyant bien qu'on ne cherchoit qu'à le perdre, tâcha d'abord de calmer de son mieux les esprits, tandis que le président de la Chassagne étoit allé trouver en diligence le Gouverneur pour amener avec lui du secours, comme on l'avoit promis au Lieutenant. Mais avant que ce secours fut arrivé, les mutins, devenus plus fiers & plus hardis par un nouveau renfort, qu'ils avoient reçu de la campagne, environnerent Moneins, qui n'ayant d'autre moyen de s'évader, s'avisa de jeter une très-belle chaîne d'or qu'il portoit au col, & voulut s'échaper au travers de ceux qui se battoient pour l'avoir. Mais un de ces mutins qui observoit tous ses mouvemens, le prévint d'un coup d'épée qu'il lui porta dans la joue gauche. En même tems une foule de peuple se jeta sur le malheureux Lieutenant, qui avoit déjà mis l'épée à la main pour se défendre; ils le terrassèrent & le percerent de mille coups, lui, & un de ses Gentilshommes, nommé Montlieu, qui l'accompagnait. Leurs corps sanglans & défigurez furent tirez hors de l'Hôtel de ville, & resterent miserablement exposez dans la rue, pour repaître durant deux jours la fureur de ce peuple forcené.

Le President de la Chassagne, qui avoit été caution de la sûreté & de la vie du Lieutenant, vit bien, après le triste sort qu'il avoit eu, qu'il n'y avoit plus rien à espérer de ces furieux. Il voulut se sauver lui-même dans le couvent des Dominicains; mais les séditieux vinrent l'arracher des autels mêmes qu'il tenoit embrassés, & le menaçant de la mort & des plus cruels supplices, ils le forcerent, pour sauver sa vie, à se déclarer leur chef, & même par serment. Afin d'accumuler crime sur

HENRI II.

1548.

HENRI II.
1548.

crime, ils allerent sur le soir faire une irruption dans toutes les maisons des officiers de la gabelle, & de tous ceux qu'ils soupçonnoient de leur être favorables, & pillerent indifféremment toutes ces maisons; entr'autres celles des Pontacs, riches bourgeois de Bordeaux, celle du Receveur Andrault, du Président Le-Comte, & du Conseiller Bohier. Il n'y eut qu'Andrault qui eut le malheur de tomber entre leurs mains, ayant été pris, comme il s'enfuyoit travesti. Les mutins le dépouillerent, & lui ayant mis aux pieds un énorme poids de fer, ils le précipiterent dans un cul de basse fosse, d'où ils le retirèrent tout brisé, pour le faire mourir peu à peu, & lui faire mieux sentir qu'il mouroit: enfin après avoir été cruellement tourmenté durant quatre heures, il expira entre les mains de ses bourreaux. Ils poufferent encore plus loin leur barbarie; car sur le refus que fit un Religieux de reveler la confession du patient, ils lui donnerent plusieurs coups, dont il mourut bientôt après. Enfin plus de vingt malheureux interessez dans la gabelle eurent un aussi si triste sort que les précédens, & leurs corps couverts de sel furent long-tems le joiyet d'une populace effrenée. On raconte d'un Conseiller au Parlement nommé Nicolas Arnaud-de-Saint-Simon, qu'étant en pleine santé, il voulut assembler sa famille, pour lui parler au sujet des troubles présens, & que dès le commencement de son discours, il fut saisi d'une si grande frayeur qu'il en mourut sur le champ.

Toute la nuit se passa en meurtres & en cruautés. Le lendemain ils firent promener par la ville le Président de la Chassagne, qu'ils avoient forcé de se mettre à leur tête. Le Président, dans le dessein d'arrêter les meurtres & le pillage, scut adroitement profiter de son autorité, en ordonnant que les Magistrats & les Prêtres mêmes se joignissent à sa troupe, & prissent les armes dans la ville; par ce moyen il espéroit que le mélange des gens de bien adouciroit insensiblement l'esprit féroce de ces scélérars. Ils s'apperçurent bien eux-mêmes de la ruse; mais la Chassagne usant du droit de commandant, fit naître habilement l'occasion de faire massacrer les plus séditioneux par leurs compagnons mêmes, sous prétexte de desobéissance. Ainsi la premiere fureur s'étant rallentie dans l'espace de quatre jours, on ferma les portes de la ville, qui jusqu'alors avoient été ouvertes à une infinité de bandits; qui accouroient de

de toutes parts ; on posa des corps-de-garde dans toutes les ruës , & d'un commun accord, le Parlement & les autres Magistrats de la ville furent rétablis dans l'exercice ordinaire de leurs charges.

HENRI II.

1548.

Cependant le connétable de Montmorency s'étoit déjà avancé jusqu'à Toulouse avec ses troupes , & l'on avoit publié une Ordonnance du Roi , qui enjoignoit à ceux qui avoient pris les armes de les quitter dans quatre jours , avec promesse que l'on auroit ensuite égard à leurs raisons. Le Parlement de son côté , pour justifier sa conduite auprès du Roi , n'employa l'autorité qu'il venoit de recouvrer , que pour faire un exemple de justice & de sévérité , en condamnant un marchand nommé François la Vergne , qui le premier avoit fait sonner le tocsin , à être tiré à quatre chevaux : supplice affreux , que notre nation n'employe que pour punir les crimes de leze-majesté. M. de Candale venoit aussi d'arriver , & comme il étoit fort agréable au peuple , sa présence avoit rendu le calme à la ville. Il mit la Veze dans le Château-Trompette avec des troupes , & exhorta le peuple à se montrer docile & soumis au Connétable , qui étoit sur le point d'arriver. Les habitans allèrent au devant de lui , & lui demanderent pour toute grace , qu'il ne fit point entrer dans leur ville les troupes Allemandes accoutumées au pillage. Mais le Connétable , homme impérieux & tout dévoué à l'autorité Royale , les reçut mal , & se contenta de leur répondre : Que les Allemands , aussi-bien que les François , étoient les troupes du Roi , & qu'ils avoient très-mauvaise grace de faire une demande si téméraire & si insolente , comme s'ils étoient en droit de prescrire des loix & des conditions : que c'étoit à eux de se soumettre sans reserve aux ordres de leur Souverain. Il ajoûta que le seul parti qu'ils avoient à prendre étoit de ployer sous l'autorité dont il étoit revêtu ; & que s'ils refusoient de le faire , & qu'ils lui fermassent les portes de leur ville , il avoit de bonnes clefs (voulant parler du canon) pour les ouvrir. Jamais on ne vit succéder au plus grand trouble un calme plus profond ; jamais les esprits , quoiqu'effrayés à la vûe des châtimens dont ils étoient menacés , ne se montrèrent si dociles , & après un soulèvement si général , si disposés à l'obéissance. Ainsi se vérifia dans cette occasion ce que l'on dit vulgairement , que les

HENRI II.

1548.

Princes ont les mains longues, & que leur puissance se communique si bien de l'un à l'autre, qu'il s'en forme une espèce de chaîne, qui captive tous les hommes & les subjugué nécessairement. C'est ce qu'Etienne de la Boëtie, natif de Sarlat a fort bien prouvé dans un petit livre intitulé *le Contre-un, ou de la Servitude volontaire*, qu'il fit à ce sujet. Il n'avoit que dix-neuf ans lorsqu'il composa cet ouvrage; mais à cet âge il avoit déjà un esprit supérieur & un jugement formé, qui le rendirent depuis un des principaux ornemens du Parlement de Bordeaux. Ceux qui publièrent son livre, après la célèbre journée de S. Barthelemy, qui n'arriva que 24 ans après, & par conséquent depuis la mort de la Boëtie, lui donnerent un sens bien différent de celui de l'auteur.

Le Connétable, à son arrivée, fit faire une brèche aux murailles de Bordeaux, & entra par cette brèche avec son armée dans la ville, le vingtième d'Août. Les rues furent toutes bordées de soldats, & le canon braqué dans tous les endroits où le Connétable le jugea nécessaire; ensuite il fit commandement aux Bourgeois de porter dans la citadelle toutes leurs armes. Cela se passa les deux premiers jours; le troisième Charles de Neüilli, Maître des Requêtes, commença de dresser les informations: c'étoit un des Commissaires nommés par le Roi, & le Connétable l'avoit exprès amené avec lui. On ne sçauroit nier que ce Magistrat n'eût de grandes qualités; mais il n'étoit pas assez maître de son humeur, & il étoit si vif & si emporté, qu'il frappa, dans le tems de la négociation pour le traité de Crépy, un Religieux Dominicain, dont le Roi & l'Empereur se servoient également, parce que ce Religieux lui avoit à son gré parlé trop librement. Il paya depuis cette faute bien cher; car le cardinal de Tournon représenta qu'un homme d'un caractère si violent n'étoit nullement propre pour la charge de Chancelier, dont on vouloit le revêtir sans qu'il l'eût sollicitée.

On commença donc à procéder contre les habitans de Bordeaux avec la dernière rigueur. Guillaume le Blanc, Jurat & fameux Avocat, répondit à tous les interrogatoires, au nom de la Ville, & des autres Jurats. Enfin les Bordelois furent atteints & convaincus de sédition, de perfidie, & du crime de leze-majesté; en conséquence, ils furent dégradés de tous

leurs privilèges , du droit d'élire des Jurats , de faire des assemblées , de sceller des titres , d'exercer aucune juridiction , d'avoir une caisse commune , & des biens publics. On leur ordonna de plus , de raser l'Hôtel de Ville , de transporter toutes les cloches des églises dans les Châteaux , de fortifier ces Châteaux , & d'entretenir à leurs dépens deux galeres , dont les Gouverneurs de la Province établis par le Roi pussent se servir contr'eux en cas de besoin. Il leur fut aussi prescrit , en réparation de l'horrible attentat commis en la personne de Monneins , de l'exhumer avec leurs ongles , sans s'aider d'aucun instrument pour soulever la terre qui couvroit son cadavre , ils eurent ordre ensuite de lui faire un convoi honorable , qui seroit suivi des Jurats & de six-vingts Bourgeois en deuil avec un flambeau à la main. Les obseques furent véritablement magnifiques : car plus de cinq mille personnes de tous les états y assisterent avec des flambeaux. La pompe funebre s'arrêta devant le logis du Connétable , où tous ces malheureux s'étant prosternés , comme ils en avoient ordre , crièrent miséricorde , détestèrent leur crime , & rendirent graces au Roi , qui les traitoit avec une indulgence qu'ils n'avoient pas méritée. Les Jurats représenterent ensuite les titres & les privilèges de la ville , qui furent brulés sur la place , dans un feu qu'ils allumerent eux-mêmes. On les condamna ensuite à payer deux cens mille francs , pour l'armée du Connétable.

On employa les jours suivans à faire le procès aux auteurs de la révolte. Plus de cent furent condamnés à mort , ou aux galeres. Guillotin fut brûlé vif ; l'Estonnac , & du Sault son frere , dont l'un étoit Chevalier du Guet , & l'autre Gouverneur du Château du Has , furent condamnés à perdre la tête. Celui qui avoit sonné le béfroi fut pendu au battant même de la cloche ; plusieurs des Conseillers furent dépouillés de leurs charges ; on mit en leur place des Conseillers du Parlement de Paris , & ce ne fut qu'après de grandes instances , qu'ils furent rétablis au bout d'une année. Le President même de la Chaffagne , qui s'étoit malgré lui trouvé mêlé dans cette malheureuse affaire , quoiqu'il eut agi avec de bonnes intentions , ne fut pas à la vérité puni du dernier supplice , mais dans la fuite on le fit long-tems languir à la suite de la Cour. Dans tous les environs de Bordeaux on brisa les cloches , qui

HENRI II.

1548.

HENRI II.

1548.

avoient servi à donner le signal de la révolte, & l'on en fit fondre la matiere, que l'on transporta dans les Châteaux voisins avec les armes des habitans. Tel fut le jugement rendu par le Connétable, & les Commissaires : jugement qui ne fut pas exécuté avec moins de sévérité qu'il avoit été prononcé. Le Roi dans la suite fit quelque grace aux coupables, & pardonna à un grand nombre. Il rendit à la ville presque tous ses privilèges, & ses revenus : il fit aussi conserver l'Hôtel de Ville. Enfin après avoir calmé tous les troubles de la Guienne, le Connétable en partit le neuf de Novembre, & laissa dans Bordeaux Jean de Daillon comte du Lude, avec une forte garnison. Puimoreau fut aussi pris, & eut la tête tranchée. Galafre & Talemagne, autres chefs des séditieux de la campagne, furent rompus vifs.

Le Roi informé que la sédition de Guienne étoit enfin apaisée, se rendit le 21 de Septembre sur le soir à l'Abbaye d'Aisnay¹, située sur le confluent du Rhône, & de la Saone, au même endroit où étoit autrefois un autel fameux parmi les Payens². Le lendemain on fit avec beaucoup de pompe son entrée dans Lyon. Les Génois, les Lucquois, les Florentins, les Milanois, & les Allemands, qui se trouvoient en grand nombre dans cette ville fameuse par son commerce avec toutes les nations du monde, vinrent au-devant de Sa Majesté. Ils étoient suivis par les Magistrats & les Officiers de la ville. De distance en distance on voyoit du côté de la porte, qui est au-dessous de Pierre-Encise, quantité d'arcs de triomphe, des Obélisques, des colonnes, & des inscriptions, que l'on avoit disposés dans les places & dans les rues, où le Roi devoit passer. Sa majesté fut enfin régaler magnifiquement, & après le festin on lui donna le divertissement de quelques gladiateurs, à la mode des anciens, mais sans effusion de sang. Les Florentins donnerent aussi la représentation d'une comédie, dans le goût de la comédie ancienne. Toutes ces magnificences se firent avec un ordre admirable, par les soins du Maréchal d'Albon de Saint-André, gouverneur de la Province,

¹ Cette Abbaye est située dans l'endroit où Caligula avoit fait bâtir une Académie d'Eloquence, que les Latins appellent *Athenæum*, d'où est venu

Athenacense Cœnobium, & par corruption, Aisnay.

² Appellé par les Latins *Ara Lugdunensi*.

l'homme du monde le plus galant, & qui avoit le plus de goût & d'intelligence pour ces sortes de fêtes & de divertissemens. Le lendemain la Reine fit son entrée par eau, comme le Roi l'avoit faite par terre. On avoit préparé des galeres, & des bateaux, qui servirent à représenter sur la Saone plusieurs sortes de combats; enfin on n'oublia rien de tout ce qui pouvoit contribuer au plaisir de leurs Majestez.

Le Roi passa quelques jours à Lyon, où il tint le chapitre des Chevaliers de l'Ordre de saint Michel, qui ne s'étoit pas tenu depuis long-tems. Il en partit ensuite le premier d'Octobre, pour venir à Moulins en Bourbonnois, qui étoit autrefois la principale ville des domaines de la Maison de Bourbon, mais qui, depuis la révolte de Charles Prince de ce nom, a été réunie au domaine de la Couronne. Les noces d'Antoine de Bourbon duc de Vendôme y furent célébrées le vingtième d'Octobre avec Jeanne d'Albret héritière d'Henri roi de Navarre, que huit ans auparavant avoit été fiancée, à Châtelleraud, à Guillaume duc de Cleves; mais comme ce Prince renonça depuis à cette alliance, comme nous l'avons dit, pour épouser la fille du roi Ferdinand, la Princesse Jeanne eut aussi la liberté de se choisir un autre mari. En même-tems se célébrèrent les fiançailles de François de Lorraine duc d'Aumale avec Anne fille d'Hercule duc de Ferrare, & de Renée de France. Leurs noces se firent ensuite à saint Germain avec une grande magnificence. Cependant comme il y avoit eu cette année des soulèvemens en France, le Roi renouvela le 26 de Novembre les peines publiées trois ans auparavant contre le port des armes défendues, c'est-à-dire, des arquebuses, des pistolets, & autres armes de cette espece, qu'il n'étoit permis de porter qu'à la guerre.

Cette année fut aussi célèbre par l'expédition des François en Ecosse. Les Anglois après avoir levé le siège du château de Brochtey, avoient mis tous leurs soins à munir Hadington situé sur la riviere de Tine dans la province de Lothien. Ils considéroient que cette place commandoit un pays qui étoit extrêmement gras & fertile: pour ôter aux ennemis tous les moyens de les y venir troubler, ils brulerent & saccagerent tous les environs, & continuerent de fortifier Lades. Le roi de France flaté des premiers succès de Léon Strozzi en

HENRI II.

1548.

Expedition:
des François
en-Ecosse.

HENRI II.

1548.

Ecosse, ne voulut pas en perdre le fruit. Ainsi ayant oui dire, que les Anglois levoient quantité de troupes, il voulut, en attendant qu'il pût leur opposer des forces égales, envoyer d'avance en Écosse Jacques Carbonnières de la Chapelle-Biron, Capitaine expérimenté, avec toute la fleur de la jeune noblesse. Il craignoit que les Ecossois, d'ailleurs bons soldats, ne reçussent quelque échec, comme il étoit arrivé bien souvent, faute d'un chef capable de les conduire. On donna cependant ordre à du Chastel, Lieutenant de Roi en Bretagne en l'absence de Jean de Brosse duc d'Estampes, à Jean de Moui de la Meilleraye, Lieutenant de l'Amiral sur la côte de Normandie, & à de Garney gouverneur de Brest, d'équiper en diligence une flotte pour transporter l'armée Française en Écosse. Antoine de Noailles fut chargé de la revûe des soldats, & de la fourniture des vivres.

Comme l'armée fut arrivée à Pelerin, bourg au-dessous de Nantes; & que suivant la coutume, elle passoit en revûe devant François de Coligny d'Andelot, Inspecteur général de l'infanterie. François Gouffier Bonnivet chevalier de Malte, jeune homme de mérite fut tué dans une décharge de mousqueterie. Sa mort fut très-sensible à d'Andelot, qui l'aimoit beaucoup, & qui fit tant de recherches, qu'enfin il découvrit l'auteur de sa mort, & le fit pendre sur le champ. Cette armée étoit composée de six mille hommes, dont il y avoit trois mille Allemands sous les ordres du comte Rhingrave, deux mille François sous ceux de d'Andelot, & mille cavaliers de plusieurs nations qui avoient à leur tête François d'Anglure d'Estauge. Le commandement général de toute l'armée fut donné à André Montalambert-Dessé, qui s'étoit déjà fait connoître dans la campagne de Landrecy, & dans plusieurs autres occasions. Pierre Strozzi, d'Ouartis, & Henri Clutin d'Oisel, suivirent l'armée dans cette expédition.

La flotte ayant pris terre à Dumbar le dix-huitième de Juin, le Viceroi Hamilton fit conduire l'armée Française à Hadington, pour la rafraîchir, & la délasser des fatigues de la mer. On tint ensuite un grand conseil dans un monastere voisin, où l'on délibéra si l'on envoyeroit la jeune Reine en France, pour la faire épouser au Dauphin. La plupart des seigneurs Ecossois soutenoient avec raison, que si l'on envoyoit la Reine

en France, on auroit une guerre continuelle avec les Anglois, & que peut-être on subiroit le joug de la domination Françoise. Ils représentoient l'équité des offres que faisoient les Anglois, qui s'engageoient à une paix de dix ans, sans imposer aux Ecoissois des conditions trop dures; puisque leur unique prétention, au cas que la reine d'Ecosse ou le roi d'Angleterre vinssent à mourir dans l'espace des dix années, étoit que les choses demeurassent dans leur situation présente. Ils ajoûtoient enfin, qu'on ne pouvoit prendre trop de tems & de précautions dans des délibérations de cette importance, où la précipitation est suivie de près par le repentir. Plusieurs penserent autrement; les Ecclésiastiques sur-tout croyoient que la Religion seroit trop en danger par l'alliance avec les Anglois: en même-tems ceux qui avoient reçu quelque bienfait de la France, n'oublièrent rien pour persuader que son alliance étoit préférable à celle d'Angleterre. Leur sentiment prévalut, soit par un effet de l'ancienne jalousie qui a régné de tout tems entre les Ecoissois & les Anglois, soit par l'inclination du Viceroy, qui se déclara ouvertement pour la France, dont il espéroit de grands avantages. Ainsi la flotte, qui devoit conduire la Reine, sortant de la rade du petit Lyth, où elle étoit à l'anchre, & feignant de reprendre la route de France, cotoya le nord de l'Ecosse, au grand étonnement de tout le monde (car cette mer avoit jusqu'alors passé pour être impraticable aux galeres) & sous les ordres du Commandeur Nicolas Durand de Villegagnon, dont nous auront à parler dans la suite, elle vint se rendre à Dunbriton. Ce fut là que la Reine mere remit la Reine sa fille, âgée seulement de six ans, entre les mains de Philippe Maillé de Brezé, & qu'elle lui donna, pour l'accompagner dans son voyage, Jacque son frere, Ereskin & Guillaume Levingston. La flotte, après avoir essuyé plusieurs tempêtes, aborda enfin heureusement en Bretagne, d'où la jeune Reine fut conduite à la Cour à petites journées. La route que tint la flotte trompa la vigilance des Anglois, qui s'étant imaginé que le Commandeur de Villegagnon iroit débarquer à Calais, l'attendirent long-tems & inutilement dans la Manche:

Sur ces entrefaites le duc de Sommerfet, & les autres ministres, qui n'ignoroient pas que le Viceroy & ses partisans avoient

HENRI II.
1548.

HENRI II.
1548.

supprimé des lettres qu'ils avoient écrites aux Ecoffois avant la dernière bataille, publièrent un Manifeste le 5. de Février, où après avoir exposé de nouveau la teneur des lettres supprimées, ils conjuroient les Ecoffois de se prêter à la paix, par les plus pressans motifs, & sur-tout par le souvenir de leur dernière perte, dont les vainqueurs gémissaient plutôt qu'ils n'en triomphoient : ils leur faisoient enfin, de la part du Roi d'Angleterre, les offres les plus honorables & les plus avantageuses ; mais ils ne purent rien gagner sur ces esprits prévenus & endurcis. Ainsi les Ecoffois songerent, quoiqu'un peu tard, à chasser les Anglois d'Hadington ; parce que de cette place ils pouvoient considérablement incommoder la campagne voisine, & sur-tout Edimbourg capitale de tout le Royaume.

Hadington est situé dans une large & vaste plaine, qui n'est commandée par aucune éminence. Il est environné d'un large fossé, & défendu par quatre bastions dans une égale distance, & par une muraille terrassée. Derrière la muraille est un autre fossé, & un second mur flanqué de quatre autres bastions ronds, & soutenu par un large terreplein. Dans le fossé, il y a quelques ouvrages si bas, qu'ils ne peuvent être battus du canon, le rempart qui est derrière est si large, qu'on pourroit en un besoin y faire un autre fossé, & y élever d'autres remparts, & que les troupes peuvent commodément s'y ranger en bataille. On commença par donner quelques escarmouches, dans l'une desquelles fut tué Villeneuve, jeune gentilhomme qui promettoit beaucoup, & qui étoit capitaine d'infanterie. Ensuite on serra la ville de plus près, mais avec un faible succès. Les Orcadiens se distinguèrent sur-tout dans notre armée. Ce sont des soldats qui vont demi nuds, & qui combattent avec le bouclier & l'épée : quelques-uns pourtant se servent de la cotte de maille. Au reste se font gens intrépides, & qui, à l'envie des François, affrontoient gayement tous les hazards, excepté qu'ils se jettoient ventre à terre, lorsqu'on tiroit le canon, & qu'ils se bouchoient les oreilles pour n'en point entendre le bruit. Ils ne gardent aucun ordre dans le combat, où ils ne suivent que leur impétuosité naturelle. Un de ces Orcadiens, animé par la bravoure des François se jeta un jour dans le fort du combat, & saisit un Anglois, qu'il chargea sur ses épaules : il se retira ensuite de la mêlée, avec
une

une force & une legereté plus grande encore, quoique son prisonnier presque enragé lui imprimât dans le dos des morsures profondes & mortelles. En récompense d'une si courageuse action Dessé lui fit présent d'une cotte de maille, & de vingt écus d'or, que ce soldat reçut comme un prix très-considérable, & comme une marque distinguée de sa valeur.

Comme les murailles d'Hadington, faites de gazon & d'argile, amortissoient les coups de canon, qui ne les endommageoient que bien foiblement, on fit enfin cesser les batteries. Peu de tems après le duc de Sommerfet trouva moyen de jeter durant la nuit dans cette place un secours de deux cens hommes, par la trahison d'un espion de Dessé, qui le conduisit par une route opposée à celle que tenoit l'ennemi. Les Ecoissois voyant que le siège traîneroit en longueur, à cause du nouveau secours que les assiégés venoient de recevoir, & lassés d'ailleurs de faire la guerre à leurs dépens, se retirèrent insensiblement de l'armée : desorte qu'à peine resta-t-il six cens hommes avec le Viceroi, & avec Gourdon comte de Huntlé. Le duc de Sommerfet instruit de cette défection, crut ne pouvoir trouver une occasion plus favorable de forcer le camp des ennemis; il rassembla dans ce dessein tout ce qu'il put de cavalerie; mais quelque diligence qu'il employât pour le succès de son entreprise, il fut prévenu par Dessé, qui, contre l'espérance du Duc, fut d'abord informé par ses espions de la résolution qu'il venoit de prendre. Dessé, sans perdre un moment, écrivit à la Reine doüairiere, qui étoit pour lors à Edimbourg : cette Princesse rassembla à la hâte la Noblesse du pays, & beaucoup d'autres qui se trouverent en état de porter les armes, & les exhorta par un discours mâle & pathétique, à la défense de la patrie. Fortifié par ce secours, Dessé envoya Milord de Humes avec un détachement pour reconnoître les ennemis, & ayant lui-même fait sortir ses troupes de grand matin, il leur dit de ne point craindre un ennemi lâche & timide, plus propre à tendre des embuches dans l'obscurité, qu'à combattre courageusement au grand jour.

Cependant les Anglois parurent avec le jour auprès d'Hadington. Leur armée étoit en tout composée de cinq mille hommes de cavalerie. Mais pendant que les chefs s'amusoient à caracoller autour des murailles, en vantant le courage & la

HENRI II.

1548.

constance des assiégés; Dessé profitant, en capitaine habile, de cette espèce de sécurité où il voyoit les Anglois, se hâta de ranger ses troupes en bataille. D'Andelot & le comte Rhingrave devoient soutenir le front de l'armée, tandis que Dessé prendroit avec sa cavalerie les ennemis en flanc. Il les eut bien-tôt mis en fuite; il poursuivit les fuyards, en fit deux mille prisonniers, & en tua huit cens, n'ayant perdu que quinze hommes de son côté. C'est ainsi que le rapporte Jean de Beaugué, qui servoit dans cette guerre; mais s'il en faut croire Buchanan, mille hommes d'infanterie & trois cens de cavalerie, qui avoient été envoyés de Berwick sous la conduite de Robert Boid & de Thomas Palmer, donnerent dans une embuscade, où ils furent presque tous défaits.

Quoiqu'il en soit, ce succès rabattit la fierté des Anglois, & n'intimida pas peu les assiégés. Dessé comptant toujours de réduire par famine Hadington, alla camper dans un lieu plus éloigné, mais beaucoup plus commode, après avoir mis des corps-de-garde sur toutes les avenues, afin qu'il n'entrât aucun secours dans la place. Cependant les Anglois, pour être affoiblis, n'avoient pas entièrement perdu courage. Cette nation crédule s'imaginoit, sur la foi de ses devins, que le tems étoit venu, où ils devoient se rendre maître de l'Ecosse: dans cette opinion ils résolurent de pénétrer avec une puissante armée jusque dans le cœur de ce royaume. Ils prétendoient avoir reconnu, que les Ecoissois invincibles sur leurs frontieres, ne l'étoient pas de même chez eux, où ils se détruisoient par leurs propres divisions. Le duc de Sommerfet fut d'autant plus affermi dans sa résolution, que la Meilleraye venoit de ramener en France l'armée navale, & qu'il ne restoit que la flotte Ecoissoise, fort inférieure à la flotte Angloise. Ainsi l'on mit le comte de Lenox, qui avoit passé dans le parti des Anglois, à la tête de l'armée de terre, qui consistoit en dix-huit mille hommes d'infanterie & sept mille chevaux. L'armée navale fut commandée par l'amiral Seimer, frere du duc de Sommerfet. Mais Dessé informé de la disposition des ennemis, & n'ayant en tout que cinq mille hommes, ne jugea pas à propos de les attendre, & se retira sans aucune perte à trois lieuës d'Hadington, dont il avoit levé le siège. Cette retraite de Dessé fut d'autant plus belle, qu'il étoit vivement poursuivi par Milord Grey, à la

tête de vingt-cinq mille hommes. On dit que ce Général perdit lui-même la plus belle occasion du monde ; qu'il abandonna la victoire, pour retourner brusquement sur ses pas, & se contenta de faire entrer quelques secours, & de porter quelques munitions dans Hadington.

HENRI II.

1548.

Ce ne fut pas la seule faute que firent les Anglois dans cette guerre ; car lorsqu'on eut levé le siège d'Hadington, après avoir brûlé quatre navires Ecoffois, ils résolurent de faire une descente dans le pays de Mernis, & de s'emparer la nuit de la ville de Montross, qui est située sur le bord de la mer, & que Jean Areskin (Milord de Dunes) avoit depuis peu fortifiée d'un bon château. Ils s'approchoient déjà de la place, à la faveur des tenebres, & ils s'en fussent peut-être rendus maîtres, s'ils n'eussent eux-mêmes trahi leur dessein, en allumant des fanaux dans chaque navire. Cette imprudence fut un avis salutaire pour Milord de Humes, qui ramassa en diligence tout ce qu'il put de vaisseaux, & y mit des troupes suffisantes pour défendre la ville, & arrêter les courses de l'ennemi. Mais afin de faire tomber les Anglois dans le même piège qu'ils lui avoient si grossièrement dressé, ce Général posta un bon nombre de payisans derrière une coline, qui est près de la ville, avec ordre de paroître au second coup de canon, & il alla lui-même, avec une troupe d'archers, attendre l'ennemi dans le port. Il l'amusa d'abord par quelques legeres escarmouches, & puis se retira, comme il en étoit convenu, du côté de ses gens. Les Anglois donnerent dans l'embuscade, & voulant poursuivre les fuyards, ils se virent tout à coup envelopés par la troupe des payisans, qui ne manquèrent pas de fondre sur eux, avant qu'il fût jour, au signal qui leur fut donné. Cette attaque imprévûë causa aux Anglois une telle épouvante, qu'ils s'enfuirent en confusion vers leurs vaisseaux ; mais, pour comble de malheur, ceux qui étoient restés sur la flotte, ayant eux-mêmes pris l'épouvante, abandonnerent leurs compagnons, & s'éloignerent avec tant de vitesse, que de huit cens hommes qui avoient tenté cette malheureuse expédition, à peine la troisième partie put elle échapper aux Ecoffois. Milord Grey de son côté, se retira en Angleterre, après avoir fait bâtir à deux milles de Dumber un Fort très-mal situé, à cause de la disette d'eau, & d'une

HENRI II.

1548.

éminence voisine qui le commandoit. Pour empêcher les fréquentes incursions des garnisons de Humes & de Fastcastle, Milord de Humes envoya autour de cette place quelques soldats déguisés en payisans, & chargés de vivres: il furent pris, comme ils s'y attendoient, & ils affecterent un air si naïf dans toutes les réponses qu'ils firent au sujet des François, que les Anglois n'en conçurent aucun soupçon, & leur donnerent la liberté de revenir, & même de séjourner dans la ville. Ils en profiterent, pour observer la négligence des sentinelles. Le jour marqué pour l'exécution de leur dessein, un violent & long orage étant survenu, les soldats de la garnison les inviterent obligeamment à passer la nuit dans la ville, à cause du mauvais tems. Ravis de cet offre, ils l'accepterent; pendant la nuit, voyant les sentinelles endormies, & ayant remarqué que l'endroit le plus fort étoit le moins gardé, ils introduisirent par cet endroit même les soldats, que Milord de Humes leur avoit secretement envoyés; ceux-ci monterent aussi-tôt, à la faveur d'une roche & ayant égorgé la sentinelle, ils s'emparerent aisément du château. Quelque tems après le Gouverneur de Fastcastle, ayant ordonné aux payisans d'alentour d'apporter un certain jour des vivres dans la place, ces braves gens saisirent avec joie cette occasion de rendre un important service, & ne manquerent pas d'apporter des vivres en grande quantité. Après avoir déchargé leurs chevaux, & mis leurs sacs sur leurs épaules, ils passerent le pont, qui joint deux rochers; alors jettant promptement leurs fardeaux à terre, à un certain signal, ils massacrerent la garde, & se rendirent maîtres de la Citadelle.

L'armée navale des Anglois n'avoit pas de plus heureux succès que celle de terre. Comme ils vouloient aborder à Saint-Rignan, pour faire de là des courses aux environs, Jacque Stuart, frere de la Reine, ramassa quelques troupes à la hâte, & les poursuivit avec tant d'ardeur, que les Anglois mis en fuite, se pressant de rentrer dans leurs vaisseaux, la chaloupe s'enfonça; il périt dans cette occasion six cens Anglois, & l'on en fit cent prisonniers. D'un autre côté, comme la garnison d'Hadington, qu'on avoit renforcée depuis peu, faisoit des courses jusqu'à Edimbourg même, Dessé fit avancer d'Estauge avec dix hommes seulement, pour les attirer au combat. Il le suivit de près.

lui-même, accompagné de la Chapelle-Biron, & du capitaine Rothoufe Allemand. La garnison d'Hadington donna d'abord dans le piège, en poursuivant d'Estauge avec chaleur: mais ayant reconnu sa faute, lorsqu'il n'en étoit plus tems, elle prit la fuite; deux cens hommes restèrent sur la place, & cent furent pris, aux portes même de la ville. Cependant l'armée François, qui étoit en Écosse, fut vers ce même tems affoiblie considérablement par le départ de Pierre Strozzi, & de Coligni-d'Andelot que le Roi vouloit employer dans l'expédition de Boulogne, aussi bien que Charle de le Rochefoucault, Volvire, Ruffec, Crussol, Montpezat, Joyeuse, & Bourdillon, qui retournerent en France. Pour remplacer d'Andelot, la Chapelle-Biron fut mis à la tête de l'infanterie.

Cependant les François & les Ecoissois, qui durant toute la guerre avoient été dans une fort bonne intelligence, eurent ensemble une vive querelle à Edimbourg: cette querelle, selon Beaugué, prit son origine de bien peu de chose, puisque ce fut quelques injures dites entre des soldats, qui y donnerent occasion. Buchanan rapporte ce fait bien autrement, & dit qu'au retour d'Hadington, les François voulant entrer dans Edimbourg, le Gouverneur qui craignoit que la ville ne fût exposée à quelque pillage, leur en voulut absolument défendre l'entrée, & que les François irrités le massacrèrent avec son fils & quelques habitans. Quoiqu'il en soit, Dessé voulant effacer le souvenir odieux de la mutinerie de ses soldats par quelque exploit de guerre, résolut de surprendre Hadington, qu'il ne pouvoit emporter par la force. Suivant ce projet, il fit marcher toute la nuit des troupes choisies, qui se trouverent au point du jour sous les murs de la ville. Les sentinelles furent tués d'abord, & il eut le bonheur de se saisir d'un Fort, qui étoit vis-à-vis de la porte. En même tems les uns se mirent en devoir de rompre la porte, les autres se jetterent dans les magasins, qui en étoient proches. Tant de fracas, & le bruit que faisoient les François, en criant victoire, purent à peine tirer les Anglois du profond sommeil où ils étoient ensevelis; mais avant qu'ils fussent bien réveillés, un François déserteur qui s'étoit jeté dans leur parti, & qui craignoit avec raison le châtement qu'il méritoit, si ceux de sa nation se rendoient maîtres de la ville, mit tout à coup le feu à une grosse piece de canon

HENRI II.

1548.

HENRI II.

1548.

qui étoit braquée vis-à-vis la porte de la ville. Le boulet fit éclater la porte en mille piéces, & donnant à travers les rangs ferrez des François, y fit un si grand désordre au milieu des ténèbres qui augmentoient la terreur, que les premiers tombant sur ceux du milieu, ceux du milieu sur les derniers, tous prirent la fuite.

Dessé se voyant ainsi repoussé d'Hadington avec perte, s'attacha à fortifier le petit Lyth, situé sur le golfe appelé *Fyrth of Forth*: la situation de cette place, qui d'ailleurs pouvoit mettre à couvert Edimbourg, lui fit prendre cette résolution. En effet, cet endroit est si commode & si agréable, que quantité d'habitans de Sterlin, de Saint-André, de Glascoꝝ, & d'Hadington même, ont quitté leur premier domicile, pour aller s'y établir; de sorte qu'avec le tems, Lyth qui n'étoit d'abord qu'une simple bourgade, est devenu l'une des plus belles, & des plus considérables villes du royaume.

Les Anglois cependant ayant fortifié Brochty-Crag, que M^rlord Grey leur avoit remis, se rendirent ensuite maîtres de la ville de Dondie capitale de la province d'Anguse: ils mirent bien-tôt après le feu à cette ville, & se retirèrent dans une forteresse à deux milles de là, à l'approche d'Estauge & du comte Rhingrave, que Dessé envoya contre eux. Le comte Rhingrave étant retourné en France quelque tems après, laissa cinq compagnies Allemandes en Ecoſſe, sous les ordres du Capitaine Routhouse. Vers le même tems il arriva que d'Estauge, qui étoit avec une garnison dans Dondie, sortit seul pour aller reconnoître le Fort de Brochty-Crag. Beauchastel, sans en avoir reçu de lui aucun ordre, le suivit avec vingt-cinq gens-d'armes, pour montrer son zèle & son activité. Cependant les Italiens, les Anglois & les Espagnols qui étoient dans la place, fortiront pêle mêle: après un assez rude choc, le cheval de d'Estauge s'enfonça dans un marais, d'où il ne pût se tirer; ce capitaine démonté & obligé de combattre à pié, malgré les efforts de ses compagnons, fut fait prisonnier. Mais cet accident fut en même tems compensé par ce qui arriva du côté des ennemis. Wilford Gouverneur d'Hadington s'étant mal à propos fait une fausse idée du cœur des François, qui défendoient le château de Dumbar sous les ordres d'Achaut, voulut les braver, & il leur témoigna un mépris insultant, qui lui réussit mal:

car ayant donné dans une embuscade, où son cheval fut tué par un soldat Gascon, il fut obligé de se rendre à ce soldat, la vie sauve.

HENRI II.

1548.

A peu près dans le même-tems, on vit arriver en Ecoſſe quatre compagnies d'infanterie, que le Connétable envoyoit de Bordeaux ſous les ordres du comte de Vicques, & de Raymond de Pavie Fourquevaux. Cependant Deſſé ne fut pas plutôt informé de la priſe de d'Eſtauge, qu'il prit la reſolution d'attaquer Brochty-Crag; mais il fut obligé de ſuspendre ce deſſein, pour ſe rendre aux ordres de la Reine, qui l'appelloit dans la province de Tewedale, où les Anglois faiſoient d'étranges ravages. A ſon arrivée les ennemis furent d'abord chaſſez de Jedburgh; on prit enſuite du premier aſſaut le château de Ferniherit, dont le gouverneur, qui s'étoit rendu odieux par une infinité de viols, d'adulteres & de rapines, fut tué par les Ecoſſois, aux yeux même de Deſſé, qui fit en vain tout ce qu'il put pour le ſauver.

L'armée ſe trouvant dans la diſete, Deſſé, pour prévenir les déſordres que pourroit commettre le ſoldat révolté par la miſere, conduiſit ſes troupes vers la frontiere voiſine d'Angleterre, & dans la province de Northumberland, où il prit les châteaux de Cornouaille, & de Tif, où il y avoit beaucoup de richesses & de munitions de bouche, qu'il abandonna au pillage. Cependant les Anglois étant accourus au nombre de huit cens chevaux pour défendre cette frontiere, Cobios jeune Ecoſſois, capitaine d'une compagnie de chevaux légers, ſortit une nuit de Jedburgh, accompagné de quelques gentils-hommes François, pour aller attaquer l'ennemi. Mais à peine avoit-il fait quelques lieuës, qu'il ſe vit enveloppé de cinq cens chevaux Anglois. Dans l'impoſſibilité où il étoit d'échapper aux ennemis, il trouva une reſſource dans la grandeur de ſon courage: il fondit ſur eux avec tant d'impetuofité & de fureur, que ceux-ci ne pouvant reconnoître dans la nuit le petit nombre de leurs ennemis, ſe laiſſerent tous tuer ou faire priſonniers; le nombre ſeul des priſonniers ſurpaſſa de beaucoup celui des vainqueurs.

La Chapelle-Biron fit de ſon côté des courſes dans la même Province, qu'il ravagea juſqu'à Newcastle. Les François virent en paſſant ce lac fameux, que Beaugué appelle le lac

HENRI II.

1548.

Myrtoun, dont une moitié reste toujours gélée, même au fort de l'été, & dont l'autre moitié ne gèle jamais, même au fort de l'hyver. Deux jours après, Dessé battit avec son canon & prit le château de Fuird, où les François firent un riche butin, dont ils ne voulurent jamais faire part aux Ecoffois. Il se trouva parmi les prisonniers un homme qui se disoit Prêtre, & qui porta l'extravagance jusqu'à insulter aux vainqueurs; il disoit d'abord que les François étoient venus en Anglettre pour y labourer la terre à la place des chevaux, que les Anglois confervoient pour la guerre, & avec lesquels ils devoient aller bientôt subjuguier la France. Ces choses, disoit-il, avoient été annoncées par les Prophètes du pays, auxquels il n'ajoûtoit pas moins de foi qu'à l'Evangile. Mais lorsqu'il vit, contre l'autorité de ces prétendus prophètes, que les François étoient victorieux dans son pays, il en conçût tant d'indignation & de dépit, que se jettant à terre, & fermant les yeux pour ne point voir le Ciel qui le trahissoit, il persista jusqu'à la mort à ne vouloir prendre aucune nourriture. Comme Beaugué rapporte ce trait singulier d'orgueil & de folie, nous avons crû qu'il n'étoit pas indigne d'avoir place dans notre histoire.

Cependant la disete augmentoit tous les jours dans notre armée, où quantité de soldats moururent de faim. La plupart ne subsistoit que par la pêche, & l'on rapporte à ce sujet, que les Allemands pêcherent tellement dans la riviere de Jed que ceux du pays ont crû que depuis ce tems là cette riviere a été épuisée de poisson. Dessé, sur la nouvelle qu'il reçût que les Anglois arrivoient en si grand nombre, qu'il ne seroit pas en état de leur resister, retira ses troupes dans l'interieur du Royaume. Les Anglois n'oserent les y poursuivre, craignant que si la Fortune ne leur étoit pas favorable, ils ne fussent maltraitez par le duc de Sommerfet, homme sévere & impérieux. Ils se contenterent donc de conduire leur flotte dans le golfe de Forth, pour attaquer une isle, qu'on appelle l'isle des Magots, du nom de certains oiseaux qui ressemblent à des canards sauvages, & qui sont dans cette isle en si grande quantité, que les soldats de la garnison du château de Bas, qui sont d'ordinaire au nombre de cent, ne se nourrissent, dit-on, d'autres chose que du poisson, que ces oiseaux y apportent à toute heure, & ne se chauffent durant tout l'hyver que du bois, dont
ces

ces mêmes oiseaux forment leur nid au printems. Tels sont les faits singuliers que nous débite Beaugué au sujet du lac de Myrtoun & de l'isle des Magots; cependant George Buchanan & Guillaume Camdem, qui d'ailleurs ont fait une description très-exacte de la Grande Bretagne, ne font aucune mention de ces oiseaux, ni de ce lac merveilleux. Pour moi j'en laisse le jugement au lecteur.

Dans la vérité, cette isle n'est qu'un rocher escarpé de tous côtés, au haut duquel est bâti un château, où l'on ne scauroit monter qu'en se faisant tirer dans une corbeille, par le moyen d'une poulie: coûtume qui s'est toujours observée par les gens du pays. Les Anglois arrivés au pied de ce château, voulurent faire une tentative auprès du Gouverneur, auquel ils offrirent une somme considérable pour être distribuée à la garnison, mais ils n'en reçurent que cette réponse aussi plaisante, qu'ingénieuse; Que jamais un homme chargé de tant d'or ne pourroit grimper dans un endroit, qui n'étoit accessible qu'aux oiseaux; qu'il leur conseilloit donc de faire un meilleur usage de leur or, dont ils avoient grand besoin pour soutenir la guerre contre les François; qu'au reste la garnison & les habitans du château aérien ne manqueroient jamais de vivres; puisque les oiseaux avoient si grand soin de leur en fournir.

Les Anglois, ainsi tournés en ridicule, ne voyant aucun moyen de s'emparer de cette isle, firent voile vers une autre isle appelée Inche-Keith, ou l'isle aux chevaux, à qui la Reine, après qu'elle eût été reprise sur les Anglois, donna le nom de l'isle-Dieu. Cependant ils avoient détaché quelques troupes, pour faire mine d'attaquer Lyth, & amuser nos troupes par de legers combats, en attendant qu'ils eussent achevé de fortifier avec la dernière diligence cette isle située dans le golphe de Forth: son abord difficile & son fertile terroir leur parurent un boulevard capable de faire durer la guerre. En effet, après y avoir bâti un fort, & laissé une garnison de huit cens hommes, ils remirent à la voile pour retourner en Angleterre.

Une partie de l'armée navale des Anglois étoit encore à Emonde, qu'ils avoient prise & fortifiée l'année précédente, lorsqu'à la sollicitation de la Reine douairiere, on forma le dessein de reprendre l'isle d'Inche-Keith. La Chapelle - Biron ne

HENRI II.
1548.

pouvant en approcher d'assez près, avec la galere du Commandeur de Villegagnon, parce que cette isle étoit de toute part environnée d'écüils, il se mit dans une chaloupe, & en ayant fait le tour pour la reconnoître, il retourna vers ses gens. Le lendemain Dessé fit sa descente à la vûë de la Reine, qui ne cessoit d'animer tout le monde; ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que les nôtres gagnerent le rivage, où la Chapelle-Biron fut blessé dangereusement, & où Desbories, très-brave homme, fut tué de la propre main du Gouverneur. Notre armée ayant enfin pris terre, les Anglois furent repoussés jusque dans un coin de leur isle, où ils firent encore une vigoureuse résistance, jusqu'à ce que le Gouverneur ayant été tué, ils furent enfin obligés de se rendre, après avoir occupé cette isle dix-sept jours seulement. Ils y perdirent quatre cens hommes, & laisserent un butin immense, que la liberalité de Dessé lui fit distribuer aux soldats.

Après cette belle action, il remit le commandement général entre les mains de Paul de Thermes, fameux capitaine, que le Roi venoit d'envoyer en Ecoffe. Buchanan dit que ce fut à la priere de la Reine & du Viceroi, qui se plaignoient que Dessé faisoit des dépenses exorbitantes pour des entreprises fort légères & fort inutiles, dans lesquelles il avoit plus en vûë sa propre réputation que le bien de l'Etat. Qu'au reste il avoit fait plus de mal à ses amis qu'à ses ennemis; sur-tout depuis la sédition d'Edimbourg, où selon lui l'insolence extrême des François avoit mis l'Ecoffe à deux doigts de sa ruine; cependant selon Beaugué, Dessé loin de favoriser les mutins, en fit un prompt & terrible exemple, & donna aux Ecoffois toute la satisfaction possible.

L'arrivée de Thermes en Ecoffe avoit été précédée par celle de Jean de Monluc évêque de Valence, déjà célèbre par son ambassade à la Porte. Le Roi de France l'envoyoit à la reine d'Ecoffe pour être son premier ministre, & faire la charge de Chancelier; mais il ne put obtenir cette dernière dignité, ou par la jalousie des Ecoffois, qui regardoient comme un affront pour leur nation, l'honneur que l'on faisoit à un étranger par un tel choix, ou par la défiance de la Reine, femme pleine d'ombrages & de soupçons, à qui les médifans de la Cour avoient peint ce Prélat comme un esprit turbulent

& broüillon, qui cherchoit à se rendre neccessaire dans le trouble & l'embarras des affaires.

Six poissons d'une grandeur énorme qui resterent à sec dans ce même-tems, assez près du port du petit Lyth, & que quelques-uns prirent pour des Tons, & d'autres avec moins de vraisemblance pour des Pélamides; ces six poissons donnerent au nouveau Ministre lieu de faire paroître la solidité de son jugement, & la vivacité de son esprit; car les Ecoffois, suivant leur ancienne superstition prenant cet événement pour un présage des plus sinistres, Jean de Monluc se mocqua de leur vaine crédulité, & scut donner à la chose une interprétation bien différente. Il dit gravement que le sort de ces poissons annonçoit celui des Anglois, qui étoient entrés à la vérité sur des vaisseaux en Ecoffe; mais qui, comme ces monstres marins, abandonnés de la mer, périroient bien-tôt, après la ruine entiere de leur flotte. L'événement justifia sa prédiction; car peu de tems après, six compagnies Angloises furent entièrement défaites dans l'Isle aux chevaux.

Il parut ailleurs plusieurs phénomènes en différens endroits. Le 23 de Mars, il plut dans la Carinthie, auprès des villages de Clagenfour, & de Villach, durant l'espace de deux heures, & dans un circuit de deux lieuës, d'excellent bled dont les habitans firent du pain, qui fut présenté à l'Empereur, avec la moisson tombée du ciel, & qui fut vû de toute la Cour avec admiration. Conrad Lycostènes soutient, que ce prodige n'arriva que deux ans après. Zozime rapporte dans son premier Livre, que ce phénomène étoit encore arrivé dans l'Allemagne, au tems de l'Empereur Probus; & Gabriel de Lurbe assure dans ses annales de Bordeaux, que la même chose étoit arrivée en France dans la Guienne, environ l'an 328. En Misnie, il nâquit un enfant le 14 de Mai, qui avoit le front & le crâne fendus, & qui étoit sans lèvres, sans oreilles, sans mains & sans pieds; seulement au lieu de la bouche, il avoit un petit orifice: à peine cet enfant extraordinaire vécut-il un jour. On vit à Paris, dans la rue saint Merri, un poulet qui vécut deux jours, avec quatre ailes, quatre pieds & deux croupions en un seul corps. Il marchoit tantôt en avant, tantôt en arriere, à droite & à gauche, & étoit très-difforme.

Dans cette même année, la Messe fut abolie en Angleterre

HENRI II,
1548.

HENRI II.

1548.

Affaires
diverses.

par un Edit du Roi. Etienne Gardiner, évêque de Wincester, n'approuvant pas une nouveauté de cette espece, eut ordre de ne point paroître en public, & de se tenir renfermé dans sa maison. On lui rendit quelque-tems après la liberté, parce qu'on présuma qu'il avoit changé de sentiment; mais s'étant déclaré plus hautement que jamais, dans un discours qu'il prononça en présence de toute la Cour, où il prouva que toutes les ordonnances publiées dans le tems de la minorité des Rois étoient nulles, le Prélat fut mis en prison, & deux ans après depouillé de son évêché.

Vers la fin du mois de Decembre mourut Maximilien d'Egmond, comte de Buren, homme également grand dans la paix & dans la guerre, & que l'Empereur ne pouvoit assez estimer à cause de sa fidélité à l'épreuve, & des grands services qu'il lui avoit rendus, sur-tout dans la dernière guerre d'Allemagne, où il vint si fort à propos au secours de l'Empire. Il mourut à Bruxelles d'une esquinancie, peu de tems après son retour d'Angleterre, où l'Empereur l'avoit envoyé durant les troubles de Guienne, afin d'engager le duc de Sommerfet, & les principaux Ministres à profiter d'une si belle occasion, pour rompre la trêve, & réunir les forces de l'Angleterre avec celles de l'Empire contre la France. Mais nos troubles domestiques s'étant apaisés plutôt que l'Empereur ne s'y attendoit, ce Prince en fit depuis quelques excuses au Roi, à qui il tâcha de persuader par de belles paroles, qu'il avoit envoyé le comte de Buren en Angleterre pour y négocier sur des affaires d'une nature très-différente.

On dit que ce Comte voyant qu'on desespéroit de sa vie, & qu'André Vesale, un des plus habiles Medecins de son siècle, lui avoit prédit l'heure, & presque le moment de sa mort, fit préparer un festin magnifique, où fut étalé ce qu'il avoit de plus précieux, avec toute l'argenterie de ses buffets. Ensuite il invita ses amis, se mit à table avec eux, leur fit de riches presens avec une liberalité digne de lui, & sans faire paroître la moindre émotion, leur ayant dit le dernier adieu, il se remit au lit, où il expira à l'heure & au moment que Vesale lui avoit prédit.

Gregoire Cortesio paya dans la même année le tribut à la nature. Il avoit d'abord été Moine dans le monastere du Mont-

Cassin, dont il fut depuis Abbé. Paul III le fit Cardinal. De cette même Abbaye du Mont-Cassin, sortirent dans le même tems Isidore Clarius, & Jean B. Folenge. Ce dernier étoit d'une bonne maison de Modene, mais il avoit l'ame encore au-dessus de sa naissance; il nous reste de lui un très-petit nombre d'ouvrages, que sa nièce Hersilia Cortesia fit imprimer long-tems après sa mort. Il mourut à Rome le 21 de Septembre, & fut honorablement inhumé dans la Basilique des douze Apôtres. Mario Molza natif aussi de Modene finit ses jours dans cette année. Il se rendit célèbre dans son pays par de très-beaux ouvrages de Poësie en Latin, & en Italien. Cette année fut aussi fameuse par la guerre que Soliman entreprit contre le roi de Perse; mais je n'en rapporterai précisément que ce qui se trouve dans les Annales Turques.

On lit dans ces Annales, que Scach Tecmases roi de Perse; autrement dit Tham-Sophi, avoit un frere nommé Ercafes, & surnommé Imirsem, qu'il avoit établi Gouverneur absolu de la Médie: Que ce Prince s'étant broüillé depuis avec le Roi son frere, il s'étoit réfugié à la Cour de Soliman, sous la protection duquel il s'étoit mis; & que pour se rendre à Constantinople par Cassa, il avoit été obligé de faire de grands détours le long des frontieres de la Circassie, & des côtes de la mer Caspienne, de peur de tomber entre les mains des soldats qui gardoient tous les passages; qu'il fut reçu avec de grands honneurs à la Porte, où Soliman le combla de présens magnifiques; & qu'enfin il fut le premier à conseiller au Grand-Seigneur de faire une irruption dans les états du roi de Perse: Qu'à sa persuasion le Grand-Seigneur avoit conduit son armée dans la Natolie, le neuvième jour du mois de Sépher, l'an 955 de l'Egire de Mahomet, qui répond au commencement du mois de Juin de l'an de grace 1548. Que marchant droit vers la Perse, il s'étoit d'abord saisi sans résistance de la ville de Van en Armenie, dont le château lui avoit coûté plus de peine; mais que s'en étant rendu le maître, il avoit envoyé de tous côtés ses troupes au pillage, pour tâcher d'attirer l'ennemi au combat: Que Tecmase ne paroissant point, &

1 L'ère de Mahomet commence l'an 621, auquel les 955 années étant ajoutées font 1576. Mais des 955 ans solaires en retranchant un bon mois

intercalaire, de troisen trois ans, cela fait environ 26 ans, lesquels ôtés de 1576, reste 1550. Ainsi il y a une erreur dans le calcul de notre Historien.

Z z iij

HENRI II.

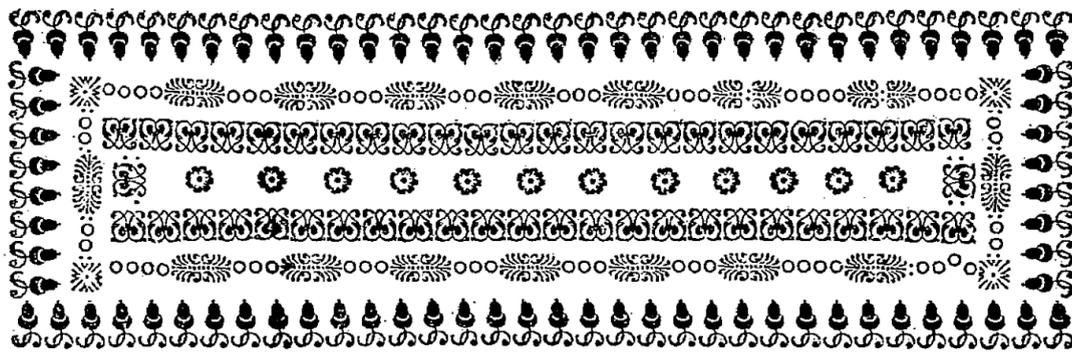
1548.

HENRI II.
1548.

ne faisant aucune résistance aux Turcs, qui ravageoient ses Etats, enfin les Bachas & les Grands de la Cour Ottomane s'étoient ennuyés d'une guerre si longue & si infructueuse, & qu'ils avoient résolu d'en perdre l'auteur, par des calomnies qu'ils inventeroient pour prévenir l'esprit de Soliman. Cependant le malheureux Ercafes fit tout ce qu'il put, pour se les rendre plus favorables; & afin d'assurer de sa fidélité le Grand Seigneur, il lui rapportoit tout le butin qu'il pouvoit faire dans ses courses. Mais il avoit affaire à une nation peu sensible & peu reconnoissante. Les officiers de la Porte trouverent bien-tôt moyen de le noircir dans l'esprit de Soliman, auquel ils conseillèrent d'abandonner le lièvre pour prendre le chien; ce qu'ils disoient par allusion au roi de Perse, & à son frere. L'auteur ajoute qu'Ercafes se voyant abandonné, trahi, & s'étant même aperçû que l'on vouloit attenter à sa vie, avoit pensé dans une extrémité si cruelle, à se sauver dans le pays des Curdes, & à se réfugier dans le château d'un Seigneur qu'il croyoit de ses amis, & qui devoit effectivement l'être, à cause des graces qu'il avoit reçûes de lui: mais qu'il avoit tristement éprouvé, que le souvenir des bienfaits s'évanoit presque toujours, avec la fortune de celui à qui l'on en est redevable: Qu'en effet ce Seigneur oubliant ce qu'il devoit à son bienfaiteur, & trahissant toutes les loix de l'hospitalité, livra le malheureux Prince entre les mains du Roi son frere, qui le condamna à une prison perpetuelle: Qu'au reste Soliman, sans faire d'autres exploits, après un an & neuf mois d'absence, & des pertes considérables, s'en étoit retourné à Constantinople vers la fin de l'année suivante.

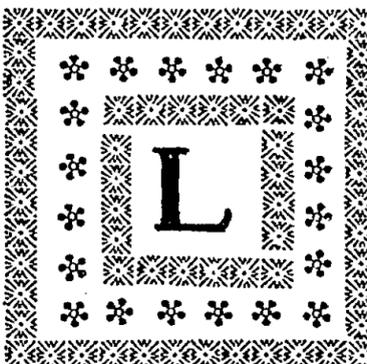
L'absence du Grand Seigneur donna lieu cependant au roi Ferdinand de s'emparer d'Agria, ville considérable de la Hongrie, après la mort de Pierre Perenni; ce qu'il crut être en droit de faire sans contrevenir à la trêve. Il sçut aussi s'emparer de Forte Zabragh, de Leva, de Zithna, & de Murano, sous la conduite du comte Nicolas de Salms, Capitaine très-expérimenté, & qui s'étoit rendu très-célèbre dans les guerres de Hongrie; mais ce fut cette rupture de la trêve qui causa à la Hongrie tous les maux qui lui arriverent, & dont nous verrons le détail dans les années suivantes.

Fin du cinquième Livre,



HISTOIRE DE JACQUE AUGUSTE DE THOU.

LIVRE SIXIEME.



Empereur attendoit tous les jours Philippe son fils à Bruxelles, où ce jeune Prince arriva plus tard qu'on ne l'avoit esperé, retardé, sans doute par les honneurs extraordinaires qu'il reçut sur sa route dans toutes les Villes, à Inspruk, à Munik, à Ulme, à Heidelberg, & à Spire, où le roi Ferdinand son oncle, le duc de Baviere, l'électeur Palatin & la Bourgeoisie, semblerent à l'envi disputer de magnificence pour le recevoir dignement. Enfin après avoir passé par la Lorraine, & par le Luxembourg, il se rendit le premier d'Avril à Bruxelles avec un cortège, que rendoit encore plus brillant & plus superbe l'élite de la cavalerie, que l'Empereur son pere avoit envoyé jusqu'en Allemagne au-devant de lui, sous le commandement de Philippe de Croy duc d'Arscot. L'Empereur reçut son fils avec toutes sortes de marques

HENRI II.
1549.
Philippe prince d'Espagne vient trouver l'Empereur son pere.

HENRI II.

1549.

Affaires
d'Italie.

d'empressement & de tendresse : on croit que ce jeune Prince fut alors d'intelligence avec son pere , pour amuser le duc Maurice , qui l'avoit prié de solliciter la grace du Landgrave son beau-pere. En effet , il fit à ce Duc une réponse artificieuse & ambiguë , en lui donnant de flatteuses espérances du côté de l'Empereur ; mais lui conseillant en même-tems de dissimuler , & de ne montrer sur tout aucune aigreur , au sujet de tous les délais qui pourroient retarder la grace qu'il sollicitoit & la satisfaction qu'il devoit attendre avec une extrême patience.

Le Pape de son côté n'étoit pas sans inquiétude ; les intérêts de sa maison¹, qui l'occupoient bien plus que ceux du saint Siège , le rendoient très chagrin. Outre l'affaire de Plaisance , à laquelle il étoit toujours très-sensible , il étoit encore occupé de la conservation de Boulogne , & de Perouse. La premiere de ces deux Villes étoit menacée par la faction des Bentivoglio , qui s'efforçoient , avec l'appui du duc de Ferrare , de rentrer dans la possession de cette Ville , dont ils avoient été depuis peu de tems expulsés par Jule II. La seconde de ces Villes étoit aussi en danger de retomber sous la domination de Rodolfe Baglioni , qui n'avoit pas oublié que Leon X l'avoit usurpée sur ceux de sa maison. Ce Seigneur eût même pris les armes pour soutenir ses droits , & se fût jetté sur le territoire de Perouse , si le duc de Florence , qui lui avoit donné le commandement des troupes auxiliaires envoyées deux ans auparavant à l'Empereur , ne l'eût détourné de ce dessein , & ne lui eût persuadé d'attendre un tems plus favorable.

Pour surcroit de chagrin , le Pape reconnut trop tard qu'il avoit été joié par les Espagnols ; car dans le tems que leur fortune étoit encore chancellante en Italie , les ministres de l'Empereur avoient subtilement abusé de la crédulité de ce vieillard , en lui faisant espérer la souveraineté de Sienne en compensation de celle de Parme & de Plaisance ; comptant bien que la mort prochaine du S. Pere , les dégageroit de leur parole. Mais quand ils n'eurent plus rien à craindre , ils agirent ouvertement , & établirent leur autorité dans Sienne par tous les moyens imaginables. En effet , Diégo de Mendose , pour plus grande sureté , changea le gouvernement de cette Ville ; & outre la garnison qu'il y avoit déjà mise , il fit venir
de

du Milanez quatre cens Espagnols sous le prétexte spécieux de les envoyer à Naples; mais ils eurent ordre de s'arrêter au faux-bourg de Camollia, & prirent leur logement dans le couvent des Dominicains, dont Mendose avoit chassé tous les Religieux: ce poste lui parut très-avantageux, parceque le couvent étoit situé sur une hauteur qui commandoit la Ville; il fit aussi faire une brèche du côté qui regarde Florence, afin qu'il pût entrer & sortir à son gré de la Ville. Après s'être ainsi assuré du dehors, il voulut se rendre maître du dedans; il établit à cet effet, au nom de l'Empereur, vingt principaux magistrats, tirés des quarante, qui composoient le Conseil, & étoient choisis parmi les habitans des quatre monticules qui partagent la Ville, & il ordonna qu'outre ceux-là huit des principaux de la République feroient tous les ans au Conseil des quarante, le rapport des affaires les plus importantes, & que si ces affaires étoient de nature à demander du secret, & une prompte expédition, cinq des quarante Conseillers en pourroient décider; enfin que le choix de tous ces Magistrats, durant les trois premières années, appartiendroit à l'Empereur, ou à celui qui feroit les fonctions de son ministre par rapport à cette République.

Une conduite si déclarée de la part de l'Empereur, ne laissa plus douter le Pape, qu'il n'eût résolu de s'approprier la souveraineté de Siene; il venoit effectivement de s'en rendre le maître absolu: le S. Pere qu'il avoit amusé, étoit d'ailleurs très-rebuté par les longueurs du Roi de France, qui depuis son arrivée à Turin, lui avoit envoyé Claude de l'Aubespine Secrétaire d'Etat. Malgré son ressentiment contre l'Empereur, il se crut engagé par rapport aux affaires de l'Eglise & par le soin de sa propre réputation, à envoyer vers ce Prince en qualité de Légats, les évêques de Verone, de Fano & de Ferento, qu'il avoit déjà nommés le dernier jour du mois d'Août de l'année précédente. Ces Prélats ne s'étant pas pressés de partir n'arriverent en Flandre que le 25. de Mai de l'année suivante. Leur commission étoit conçue dans ces termes: Que le Pape également pressé par son inclination, & par son devoir de Pasteur, voulant bien aussi se rendre aux pieuses instances de l'Empereur, avoit envoyé des Légats en Allemagne, avec le consentement du Sacré College, pour y

HENRI II.

1549.

Affaires de
la Religion en
Allemagne.

HENRI II.
1549.

recevoir ceux qui voudroient revenir au sein de l'Eglise, dont ils distribueroient liberalement les graces ; pourvû que ce retour fût sincere , & qu'ils reçussent les loix qu'on leur imposeroit , sans en vouloir prescrire. Cette faveur du saint Siége s'étendoit généralement sur tout le monde, sans en excepter même ceux qui auroient long-tems & opiniâtrément persisté dans la nouvelle erreur , à condition néanmoins qu'ils se confesseroient à un Prêtre orthodoxe , suivant la formule ordinaire. Le Pape , au surplus , les dispensoit de la confession , de l'abjuration , & de la satisfaction en public , telles qu'elles sont prescrites par les Sacrez Canons. Il donnoit aussi pouvoir à ses Légats , d'annuller tous les pactes & toutes les conventions & de dispenser de tous les sermens , à l'égard des Lutheriens , de quelque nature qu'ils pussent être. Ces Légats étoient encore chargez de faire rentrer dans leurs Monasteres tous les moines hérétiques & vagabonds , auxquels on accordoit la faculté de reprendre leur habit & leurs anciennes fonctions , sans leur imposer , selon l'usage ordinaire , de rigoureuses pénitences. Le Saint Pere ayant égard à la disposition des lieux & des peuples , accordoit la permission de manger des laitages , du beure , du fromage , des œufs , & même toutes sortes de viandes. Les Légats Apostoliques avoient aussi pouvoir de permettre la Communion sous les deux especes , à condition toutefois que ceux qui la recevroient ainsi , souscriroient au Concile de Constance , après avoir abjuré toutes leurs autres erreurs , & fait une déclaration authentique que le Sacrement ne souffroit aucune diminution dans l'une ou dans l'autre espece , prise en particulier , & que l'Eglise n'avoit point erré , lorsqu'elle avoit prescrit pour les laïcs de ne communier que sous l'une des deux especes. Il fut cependant sagement ordonné que ceux qui recevroient le Sacrement sous les deux especes , n'useroient que pour un tems de ce privilege , & qu'ils communieroient toujours en particulier , pour ne point troubler l'uniformité extérieure observée par les fideles , qui ne communioient que sous une seule espece. Enfin les Légats eurent une ample permission de traiter des fruits des bénéfices usurpés , à condition que les usurpateurs en restitueroient à l'avenir le fond aux Ecclésiastiques. Qu'on fulminerait toutes les censures de l'Eglise sur ceux qui refuseroient d'obéir en ce cas , & même qu'on auroit

recours au bras seculier, s'il en étoit besoin. Et pour faciliter la chose, & en assurer en même tems l'exécution, les Légats avoient obtenu du Pape l'autorité de prendre tels Evêques qu'ils voudroient en Allemagne pour leurs substitués, & de les revêtir des mêmes pouvoirs, dont ils étoient munis. L'Evêque de Strasbourg fut de ce nombre, & en sa nouvelle qualité de Vice-légat, il fut chargé de réconcilier à l'Eglise les Prêtres qui avoient quitté la religion Romaine, à condition qu'ils renonceroient à leurs femmes, & n'auroient plus avec elles aucun commerce.

L'Empereur écrivit à ce sujet des lettres circulaires à tous les Evêques d'Allemagne, qu'il avertit, chacun en particulier, d'employer la douceur pour gagner les esprits, plutôt que de les faire courber sous le poids de la severité, & d'user d'instructions charitables, plutôt que de vaines menaces. Conformément aux intentions de l'Empereur, l'évêque de Mayence qui avoit, aussi-bien que celui de Treve & de Cologne, assemblé un synode provincial dans son diocèse, écrivit aux ministres & officiers du Landgrave, & après leur avoir témoigné son zèle, & exposé les bontez de l'Empereur à leur égard, il les prioit de donner à leurs Prédicateurs le formulaire, & de leur ordonner de s'y soumettre. Ces lettres furent inutiles. Les Prédicateurs alléguerent, que leur doctrine s'accordoit avec celle des Prophetes & des Apôtres : qu'à la verité leur vie n'étoit pas entierement conforme à la sainteté de leur culte, (ce qu'ils avouoient ingénument, & ce qu'on devoit pardonner à l'infirmité humaine ;) mais qu'ils ne se croyoient coupables d'aucune erreur, par rapport à la religion qu'ils professoient : ainsi qu'ils remercioient le Pape de toutes ses graces ; mais qu'ils ne consentiroient jamais à abandonner leurs femmes & leurs enfans, dont l'amour & le soin leur avoit été si fort recommandé par J. C. même, qui avoit honoré le mariage d'un grand éloge, & qui lui avoit donné la préférence sur le célibat impur ; ce qui avoit fait dire à S. Paul, qu'il valoit mieux se marier que de brûler : Qu'en vain on s'efforçoit aussi de leur persuader, qu'il étoit illicite de recevoir, comme ils le pratiquoient dans leurs Eglises, l'Eucharistie sous les deux especes ; puisqu'ils ne faisoient que suivre en cela les regles prescrites par J. C. même, & les anciens rits de l'Eglise ;

HENRI II.

1549.

qu'après tout, ils ne changeroient jamais de sentiment ni de discipline par rapport à cet article. Tous ces remèdes furent donc inutiles, parce qu'ils furent ou tardifs, ou peu convenables.

Cependant l'Empereur conduisit son fils dans la Flandre; dans le Hainaut, & dans le pays d'Artois, où il lui fit recevoir l'hommage & le serment de tous les peuples; ils terminèrent leur voyage à Anvers, où ils furent reçus avec une magnificence incroyable, le 13 de Septembre, non seulement par les bourgeois de cette ville, mais encore par les différens marchands de toute l'Europe qui y étoient. On en pourra voir un détail exact dans un livre curieux composé par Scribonius Grapheus secrétaire de la ville d'Anvers. La description en abrégé que nous ferions ici, ne retraceroit qu'imparfaitement toutes ces magnificences. Ces mêmes peuples, outre ces marques publiques de leur attachement & de leur obéissance, firent encore à l'Empereur un présent considérable, à titre de don gratuit. Le jeune Prince d'Espagne fut conduit ensuite, par les Reines douairières Marie de Hongrie, & Eleonore de France ses tantes, dans les autres villes des Pays-bas; mais il fut surtout traité superbement à Bins, par la reine Marie, qui y avoit fait construire un palais avec une magnificence digne d'elle, & l'avoit orné d'une infinité d'antiques.

L'Empereur goûtoit ainsi les plus doux fruits de la victoire, & voyoit en quelque sorte sa propre gloire se renouveler dans celle de son fils, dont le mérite naissant éblouissoit déjà les peuples, & leur faisoit concevoir les plus hautes espérances: mais au milieu de tant de prospérité, la constance & l'opiniâtreté des peuples de Brême & de Magdebourg subsistoit toujours, comme un monument contraire aux trophées de ce vainqueur. L'Empereur, qui d'abord avoit pros crit ceux de Magdebourg, ne cessoit de les accabler par ses Edits, & avoit même soulevé contre eux les États de Saxe, qui auroient volontiers fourni des troupes pour cette nouvelle guerre, si les autres États de l'Empire eussent voulu les seconder. Ainsi quoique les malheureux habitans de Magdebourg n'eussent point encore de guerre ouverte à soutenir, ils ne laissoient pas d'être extrêmement maltraités, exposés, comme ils l'étoient, par leur proscription, aux insultes & à la merci de tout le monde. Après bien des plaintes inutiles, le Conseil de la ville résolut enfin de se justifier par

un manifeste adressé à tout l'Empire en général, & à leurs voisins en particulier.

» Pourquoi, dirent-ils, nous accuser de refuser la paix, &
 » de troubler par notre rebellion le repos de toute l'Allema-
 » gne? S'il est vrai que nous soyons coupables de ces crimes
 » qu'on nous impute, est-il des supplices assez cruels pour nous
 » les faire expier? On sçait assez, & une triste experience ne
 » nous a que trop fait sentir tous les maux qu'entraîne après
 » soi la guerre civile, Il n'y a donc que des scélérats nourris
 » dans le désordre, ou des ambitieux qui cherchent à s'élever
 » sur les ruines communes de leur patrie, que l'on puisse rai-
 » sonnablement soupçonner de vouloir allumer ce funeste flam-
 » beau. Loin de nous une pensée si odieuse; nous avons été
 » élevez dans le sein de la paix, & nous nous sommes jus-
 » qu'aujourd'hui maintenus sous la protection des loix. Quand
 » même la justice & l'humanité ne nous ordonneroient pas de
 » vivre en bonne intelligence avec nos voisins, nos intérêts
 » communs l'exigent, & nous en font sentir la nécessité; où
 » est donc la vrai-semblance, que nous allions en pure perte
 » nous attirer l'inimitié de ceux dont nous devons rechercher
 » l'amitié, & dont la protection nous est si nécessaire? D'ail-
 » leurs, nous ne sommes pas assez prévenus en notre faveur;
 » pour nous flatter d'être en état de faire tête à un Prince déjà
 » si célèbre, & qui semble avoir à sa suite toutes les forces de
 » l'Empire, & la victoire même. Nous ne sommes pas assez
 » insensés pour courir de sang froid à notre perte, & pour ex-
 » poser à un péril évident notre honneur, nos biens & notre
 » vie. Prenant un parti plus sage, nous avons jusqu'aujourd-
 » d'hui mis tout en œuvre, pour en venir à une médiation;
 » & nous rendre l'Empereur favorable, ou moins prévenu con-
 » tre la justice de notre cause. Quel respect n'avons nous pas
 » témoigné pour sa Majesté Impériale? Quelle attention scru-
 » puleuse n'avons nous pas eue pour empêcher qu'il ne se fit,
 » ou qu'il ne se dît rien, qui pût la blesser, ou nous rendre suf-
 » fects aux autres Ordres de l'Empire? N'avons nous pas dé-
 » cerné des peines très-severes contre ces sortes d'attentats?
 » Quelle raison y a-t-il donc de nous attaquer, de nous prof-
 » crire, de nous déclarer rebelles, de nous livrer, pour être
 » les victimes de nos voisins & de nos alliez, & le jouet

HENRI II.

1549.

Manifeste
des habitans
de Magde-
bourg.

HENRI II.

1549.

» commun de nos amis & de nos ennemis ? Peut-on nous ob-
 » jecter , comme des actes d'hostilité, les moyens que nous
 » avons été obligez d'employer pour notre défense ? Doit-on
 » regarder comme agresseurs des gens qui n'ont cherché qu'à
 » éloigner d'eux le plus pressant péril ? Nous avons abatu quel-
 » ques maisons de nos voisins ; nous l'avouons. Nous avons
 » renversé des châteaux, des bourgs & des villages. S'en doit-
 » il suivre, que nous sommes criminels , parce que nous avons
 » agi pour notre défense ? Ces prétendus crimes s'évanouissent
 » bien-tôt devant des Juges integres , quand on voit clairement
 » qu'il étoit question d'une défense légitime. Mais encore se-
 » roit-ce un crime de nous être emparez de ces biens, pour
 » empêcher qu'un étranger ne s'en rendît le maître , sur le
 » point où il étoit de le faire ; & une action de cette nature
 » ne meritoit-elle pas plutôt des louanges que des reproches ?
 » Nous aurions un juste sujet de nous plaindre de l'ingratitude
 » de ceux dont nous avons conservé les biens , en les saisissant.
 » Nous ne refusons pas de les leur rendre , pourvû qu'ils lais-
 » sent en paix leurs voisins , & qu'ils cessent de les troubler à l'a-
 » venir. Où est donc la source de leur haine ? n'est-il pas ab-
 » surde & inique de former des plaintes contre ceux à qui l'on
 » donne soi-même mille sujets de plainte ? On en veut à notre
 » religion, Voilà le titre de notre perfidie & de notre revol-
 » te , & le fondement des proscriptions auxquelles on nous con-
 » damne , & des supplices qu'on nous destine. Mais quel su-
 » jet d'étonnement pour nous , de voir que ceux mêmes qui
 » pensent comme nous sur la Religion , & qui sont nos anciens
 » alliez, non seulement nous abandonnent, dans un péril qui
 » leur est commun avec nous, mais nous poursuivent encore
 » à main armée ; comme s'ils ne voyoient pas que ce même
 » bras qu'ils arment aujourd'hui contre nous, s'armera demain
 » pour les frapper à leur tour, & que si nous sommes les pre-
 » mieres victimes, c'est pour sacrifier en particulier, & les uns
 » après les autres, ceux qu'on n'oseroit attaquer en général &
 » en corps. Car enfin qui ne voit à découvert les artifices de
 » nos ennemis, qui dans les premieres années avoient protesté
 » authentiquement aux Bohémiens, aux Suisses, aux Protestans
 » d'Allemagne, & à une infinité d'autres, que dans cette guer-
 » re on n'en vouloit point à la Religion, & qu'elle n'étoit

» uniquement entreprise que contre les rebelles ? L'évenement
 » n'a depuis que trop fait éclater leur mauvaise foi. Dans le tems
 » où l'Empereur usoit encore de dissimulation, & tenoit en
 » suspens tous les peuples, dont les uns étoient abusez par leur
 » simplicité, & les autres entraînez par une molle complaisan-
 » ce; le Pontife Romain n'avoit-il pas dès lors levé tous les dou-
 » tes par son traité avec l'Empereur ? Ce coup hardi réveilla
 » Jean de Brandebourg & le duc des Deux-Ponts, qui s'étoient
 » endormis sur la bonne foi de l'Empereur. Ils le presserent
 » vivement de tenir sa parole, & voyant enfin le mal sans re-
 » mede, ils se retirerent l'un & l'autre, pleins d'une juste in-
 » dignation, & désesperez de voir que tout le fruit de cette
 » guerre aboutiroit à captiver les consciences, après avoir cap-
 » tivé les peuples, & opprimé la liberté de toute l'Allemagne.
 » Si nous n'avions pris les armes que pour mettre à couvert
 » nos biens & nos fortunes, ou pour défendre les privileges &
 » les immunités que l'Empereur Othon de glorieuse mémoire,
 » nous avoit accordez, & dont l'Empereur veut aujourd'hui
 » nous dépouïller, comme nous le voyons par les conditions
 » qu'il nous propose, en ce cas là même, nous ne serions pas
 » coupables, & nous mériterions moins d'être condamnez que
 » d'être excuzez. Cependant pour donner à tout le monde une
 » preuve évidente que nous préferons la tranquillité publique
 » à nos interêts les plus chers, nous les sacrifierions volontiers
 » ces interêts, si la Religion pouvoit n'être pas blessée par ce sa-
 » crifice & par notre soumission. Quelle étrange barbarie de met-
 » tre à la gêne nos consciences, & de tourmenter encore nos
 » ames, après nous avoir enlevé tous nos biens ! Car enfin quel
 » est le but de ce formulaire d'Ausbourg, si ce n'est de nous
 » remettre sous le joug odieux de Rome, que nous avons se-
 » coué si généreusement ; d'introduire encore dans l'héritage du
 » Seigneur des erreurs heureusement découvertes & invincible-
 » ment combattuës par les témoignages incontestables de l'Écri-
 » ture ; de faire succeder à cette douce liberté, qui est le fruit
 » de nos peines & de nos travaux, le plus honteux esclava-
 » ge, & une servitude qui n'est pas moins injurieuse à Dieu
 » qu'elle est indigne de l'homme ? Nous devrions céder au
 » tems, nous dit-on, & suivre l'exemple des autres, plutôt
 » que d'affecter une vaine distinction, qui trouble la tranquillité

 HENRI II.
 1549.

HENRI II.

1549.

» publique. Voilà le principal chef d'accusation ; c'est de là, pour
 » ainsi dire, que partent tous les traits qu'on nous lance. Mais en
 » verité, une telle objection pourroit, tout au plus, avoir de la
 » force dans des affaires civiles & politiques : une dissimulation
 » si monstrueuse peut-elle avoir lieu lorsqu'il s'agit de l'intérêt,
 » & de la gloire de Dieu ? Il est question de la pure doctrine,
 » que ces flambeaux de la primitive Eglise, les Chrysoftomes,
 » les Augustins, les Ambroises nous ont transmise, autorisez
 » par le témoignage de ce même saint Pierre, dont le cruel
 » ennemi, qui nous poursuit par les armes de l'Empereur, se
 » vante vainement d'être le successeur. Ce grand Apôtre, en
 » effet, ne nous a-t-il pas enseigné, que les hommes dans les
 » affaires de Dieu ne doivent obéir qu'à Dieu seul ? Aussi lisons-
 » nous dans les annales de la primitive Eglise, qu'un Gordius
 » de Cesarée, qui sous l'Empereur Licinius avoit été général
 » d'armée, & qui fut enfin couronné de la vraie gloire, étant
 » soutenu par un si noble motif, répondit à ses amis, qui, lors-
 » qu'on le conduisoit au supplice, le pressoient de changer de
 » sentiment, afin de mettre ses jours à couvert ; Qu'il ne con-
 » venoit point à la langue de rien prononcer contre celui qui
 » l'avoit créée. Quelles louanges ne donne pas aussi le grand
 » saint Basile à un de ses concitoyens, qui méprisa le conseil
 » d'un faux ami, qui lui disoit de penser sur la Religion ce qu'il
 » voudroit, pourvû qu'il sauvât les apparences ? C'est égale-
 » ment trahir la verité, répondit-il, que de l'abandonner ou-
 » vertement, ou de la dissimuler lâchement, lorsqu'elle nous
 » est connue. C'est sur ce même principe, que le Prophete
 » Daniel osa résister en face aux édits du roi Darius, & qu'il
 » adoroit, Dieu les fenêtres ouvertes, pendant qu'il auroit pû
 » le faire en secret, & en sûreté : ce grand homme bravoit
 » tous les périls, lorsqu'il s'agissoit du culte divin. Dieu prit
 » aussi soin de la défense de son serviteur, en faisant retomber
 » sur ses ennemis, & ses accusateurs mêmes, la colere du Prin-
 » ce, & le funeste sort qu'ils avoient préparé à son Prophete.
 » Envain donc on voudroit nous persuader d'adorer Jesus-Christ
 » dans le cœur, & de le renoncer de bouche. Est-il rien de plus
 » lâche & de plus indigne que de rougir du nom de celui qui
 » a créé le monde, qui nous a fait à son image, qui, sans avoir
 » égard à notre indignité, nous a comblez de ses dons, & de
 » ses

» ses bienfaits, par qui enfin nous vivons, nous respirons, &
 » dont nous sommes l'heritage? Voilà le précis des accusations
 » qu'on forme contre nous. Examinez-les, ô vous, qui faites
 » quelques cas de la probité. Voyez, si notre crime répond à
 » la noire peinture qu'on vous en a faite, & si ceux qui nous
 » opposent le spécieux nom de la tranquillité publique, ne
 » sont pas les premiers à la troubler. Que nous reste-t-il enfin,
 » si ce n'est de vous adresser nos très-humbles prieres, & de
 » conjurer également ceux qui sont dans les mêmes sentimens
 » que nous, au sujet de la Religion, & tous ceux qui seront
 » touchés de nos justes plaintes, d'unir leurs vœux, leurs suf-
 » frages, & leurs larmes, aux nôtres, pour fléchir le vainqueur;
 » désarmer sa colere, & le disposer enfin à prêter à nos justes
 » remontrances l'oreille qu'il nous a toujours fermée jusqu'au-
 » jourd'hui. Nous espérons cette grace, & de votre humanité,
 » qui vous doit rendre sensibles au malheur de vos semblables,
 » & de votre propre intérêt mêlé avec le nôtre; puisqu'il s'agit
 » du bien commun de la patrie. Ces deux puissans motifs ne
 » peuvent manquer de faire une forte impression sur vos es-
 » prits, étant étroitement liez avec ceux de la Religion. Que si
 » l'auteur infernal de tous ces troubles, ce lion rugissant qui
 » tourne sans cesse autour de la bergerie pour saisir sa proie,
 » cet ennemi commun enfin, qui met à profit les divisions &
 » les guerres qu'il excite, afin de détruire le genre humain, obse-
 » de tellement le Prince, à qui les loix divines & humaines nous
 » soumettent, qu'il soit inexorable; épargnez du moins les mal-
 » heureux qu'il s'obstine à vouloir écraser, & faites attention, que
 » nulle puissance ne peut vous engager dans une guerre injuste,
 » que Dieu condamne, & dont il est offensé. Remettez-vous
 » devant les yeux l'exemple fameux du saint martyr Maurice,
 » & de la légion Thebaine. Ces généreux guerriers aussi il-
 » lustres par leur pieté que par leur valeur, combattirent tou-
 » jours avec courage les ennemis de l'Empire; ils furent tou-
 » jours soumis & dociles aux ordres de leurs Chefs, tant qu'il
 » ne leur fut rien ordonné contre leur religion: mais dès
 » qu'on voulût tyranniser leur conscience, & dominer sur leur
 » foi, ils préférèrent les ordres du souverain Maître, à ceux
 » d'un Prince mortel, & marcherent au supplice, d'un pas aussi
 » ferme, & avec le même front qu'ils avoient coutume

HENRI II.

1549.

HENRI II.
1549.

» de s'avancer vers l'ennemi; conservant jusqu'à la mort cette
 » constance héroïque, qu'ils avoient toujours fait paroître. En-
 » fin si vous refusez de vous joindre à nous, dans la guer-
 » re que nous force d'entreprendre la rigueur implacable de
 » nos ennemis, unissez du moins vos prieres aux nôtres. Sup-
 » pliez avec nous le suprême arbitre de notre destinée, de
 » faire éclater en notre faveur sa clemence & sa miséricorde
 » infinie; conjurons tous ensemble celui qui gouverne à son
 » gré les esprits & les volontez des Souverains de la terre, de
 » les tourner du côté de la douceur, de la modération; & de
 » l'humanité; qu'il incline nos cœurs à une vraie pénitence;
 » qu'il envoie de la consolation aux malheureux qu'on a dé-
 » pouillés; à ces malheureux, qui, pour faire profession d'une
 » doctrine plus saine, sont privez de leurs biens, sont errans &
 » fugitifs avec leurs femmes & leurs enfans; qu'il fufcite des
 » personnes charitables pour les soulager dans leur misere ex-
 » trême; qu'il nous fasse persévérer dans le bien jusqu'à la fin;
 » & qu'il nous inspire la force & la prudence de son Esprit-
 » Saint, pour résister à toutes les ruses & à tous les assauts des
 » ennemis de notre salut ».

Cet écrit, qui fut aussi-tôt répandu dans tous les Etats de l'Empire, adoucit les esprits pour quelque tems, & procura du moins un intervalle de repos, durant cette année, à ceux de Magdebourg, que favorisoit d'ailleurs l'éloignement de l'Empereur, dont l'absence ne laissa pas de ralentir un peu la haine & l'envie de leurs voisins. Mais l'année suivante, les partis & les factions s'étant renouvelées, on leur déclara ouvertement la guerre, dont le succès fut tel qu'il l'avoient prédit, en parlant de Daniel; c'est-à-dire, que les armes que l'Empereur avoit prises contre eux, se tournèrent ensuite contre lui-même.

Affaires de
France.

Cette année, qui dans la France, comme dans les Pays-bas, avoit commencé par des fêtes & des réjouissances, fut aussi mêlée d'événemens tristes & fâcheux. Le Roi, dès le mois de Novembre, avoit publié un Edit qui défendoit à l'avenir de bâtir hors des fauxbourgs de Paris, de peur que cette ville, déjà chancelante sous le faix de sa propre grandeur, ne s'accrût enfin à l'infini. Ce qui donna lieu à cet Edit, fut l'excessive affluence du peuple, qui attiré par les privileges & par la commodité du lieu, abandonnoit la campagne & les villages voisins;

enforte que les malheureux qui y restoit, ne pouvoient suffire aux impôts, dont ils étoient surchargés. Un autre inconvénient étoit, que les apprentifs quittoient leurs maîtres, & sans se soucier de passer par les maîtrises, venoient s'établir dans les fauxbourgs de Paris, où ils avoient permission d'avoir des boutiques, & d'exercer leur trafic ou leur métier. Enfin, il s'étoit amassé à Paris une si grande foule de faineans, de vagabonds, d'aventuriers & de gens de mauvaise vie; qu'ils remplissoient tous les cabarets, & tous les lieux de débauche; enforte que non seulement chaque particulier, mais toute la ville même en général, avoit sujet de tout appréhender de cette canaille débauchée & scélérate. On y mit ordre par un Edit vérifié en Parlement, le 17 de Janvier.

Le trois du mois de Fevrier suivant, il naquit à S. Germain un fils au Roi, qui fut nommé Louis, & eut le titre de duc d'Orleans. Il fut baptisé le 18 de Mai dans le château même où il étoit né, & tenu sur les fonts, par le prince Constantin frere du duc de Bragance, au nom de Jean roi de Portugal; par le duc d'Aumale, au nom d'Hercule duc de Ferrare; & par Anne d'Est femme du duc d'Aumale, au nom de Marie reine d'Ecosse; mais ce jeune Prince mourut avant d'avoir atteint l'âge de trois ans.

Le Roi cependant, qui s'étoit proposé depuis long-tems de faire son entrée publique dans Paris, & de l'accompagner d'un magnifique tournoi, fixa le jour de ce tournoi au vingt-troisième de Juin. Le dix du même mois on fit la cérémonie du couronnement de la Reine à S. Denis, où assisterent les cardinaux de Bourbon, de Vendôme, de Boulogne, de Châtillon & de Guise; car les autres avoient ordre de rester à Rome. Six jours après, le Roi fit son entrée dans Paris, environné d'une foule des principaux Seigneurs de la Cour, avec une pompe tout ensemble royale & militaire. La Reine fit aussi la sienne deux jours après le Roi; elle entra dans la ville capitale en litiere, & dans cette cérémonie tout le luxe, que les femmes ont coutume de faire éclater dans les fêtes publiques, fut déployé. Le 23 du même mois le tournoi commença: le duc d'Aumale, le maréchal Robert de la Mark prince de Sedan, le maréchal de S. André, le grand écuyer Claude de Boissy, Gaspard de Sault-Tayanes & Philippe de Marfilly

HENRI II.
1549.

seigneur de Sipierre, furent les tenans. Le Roi combattit le premier à pied & à cheval, & fit briller son adresse & son expérience à manier les armes. Ensuite Antoine de Bourbon duc de Vendôme, & les autres Princes & Seigneurs se présentèrent, chacun à son tour, sur le champ de bataille, suivant les règles du tournoi, que l'on avoit eu soin de publier. Ces jeux durèrent quinze jours avec beaucoup de magnificence & d'applaudissement, en présence de la Reine, & de tous les Ambassadeurs des Princes alliez. Après quoi, le Roi suivi des Princes du sang, du Chancelier & des Maîtres des Requêtes, se rendit le 2 de Juillet au Palais, où le Parlement s'assemble, & il y tint, ce qu'on appelle le Lit de Justice, dans la Chambre dorée. Le lendemain se donna le divertissement d'un combat de trente-deux galeres qu'on avoit préparées entre l'isle aux Vaches & l'isle Louviers, où l'on avoit élevé un château. Le Roi & la Reine furent spectateurs de ce combat, dans un bateau placé vis-à-vis la maison des Célestins. Les galeres attaquèrent le château à coups de canon, & ne le prirent qu'après une vigoureuse résistance, qui fit durer le plaisir jusqu'à la nuit. Le jour suivant, on fit des prieres publiques pour la conservation du Roi & du Royaume, pour le repos de l'ame du feu roi François pere du Roi regnant, & de tous ses ancêtres, pour la paix & l'union de l'Eglise, & l'extirpation de l'hérésie, dont le Roi venoit de montrer une grande horreur par un nouvel Edit. On fit aussi une Procession solennelle depuis l'Eglise de S. Paul, qui n'est guères éloignée du palais des Tournelles, où la Cour étoit alors, jusqu'à Notre-Dame, où la Messe fut célébrée pontificalement. Le Roi dîna ce jour-là publiquement à l'Evêché, & comme il s'en retournoit l'après-dînée dans son château des Tournelles, il vit en passant le supplice de quelques malheureux, condamnés au feu pour la doctrine de Luther. Il lui fallut en cette occasion faire violence à son naturel doux, humain, & ennemi de la cruauté, pour seconder la passion de quelques-uns des principaux de sa suite, qui le porterent à repâître ses yeux de cet affreux spectacle.

En effet, malgré la bonté du Prince, les violences qui s'étoient faites au commencement de son regne, & qui sembloient avoir été un peu moderées l'année précédente, recommencerent en celle-ci. Ouart de Biez Maréchal de France

fut un des premiers exposé à cette nouvelle tempête. Il avoit déjà souffert une longue prison, étant accusé d'avoir malversé dans le gouvernement du Boulonnois que le Roi François lui avoit donné; & comme il ne put se bien justifier, il fut dégradé par les Juges, de l'Ordre Royal de S. Michel, & condamné à une prison perpetuelle. Depuis le Roi lui ayant accordé la grace de son élargissement, il mourut bien-tôt après de regret, dans sa maison, au fauxbourg S. Victor. Ce Seigneur manquoit moins de valeur que de prudence, & il eût été moins malheureux, si son courage avoit été secondé par sa bonne conduite. On doit cependant imputer sa disgrâce, moins à sa faute, qu'à celle de son gendre Jacques de Coucy, Seigneur de Vervins, qui eut la tête tranchée au mois de Juin, pour avoir livré la ville de Boulogne aux Anglois, contre l'avis des officiers de la garnison, & malgré les bourgeois; mais en mourant, il aima mieux s'accuser lui-même de lâcheté, que de s'avouer coupable de la trahison qu'on lui reprochoit. Cependant Jacques son fils, en consideration des grands services que son illustre Maison avoit rendus à l'Etat, obtint dans la suite du Roi Henri III. que l'arrêt rendu contre son pere & contre le Maréchal son grand pere, seroit biffé, d'autant plus qu'ils n'avoient été condamnés l'un & l'autre, que par des Commissaires, & non, selon les regles, par le Parlement. Ces Lettres de rescision furent enterinées au Parlement de Paris, le premier jour d'Octobre 1575. & pour réhabiliter entierement la mémoire de l'un & de l'autre, on leur fit de magnifiques obseques, où assista un Héraut d'armes nommé Valois; prérogative qui n'est accordée qu'aux Maisons du premier rang.

Les dissensions arrivées nouvellement en Angleterre parurent au Roi une occasion favorable, dont il voulut profiter, pour conduire ses troupes du côté de Boulogne. Le duc de Somerset Regent du royaume avoit d'abord fait arrêter l'Amiral Thomas son frere, sous prétexte qu'il étoit soupçonné de vouloir s'emparer du trône; mais en effet, pour satisfaire la jalousie d'une femme: celle du duc de Somerset ne pouvoit souffrir la femme de l'Amiral, qui étoit Catherine Parre, veuve du feu Roi. Cependant, comme les Anglois sont expeditifs & fort rigoureux dans ce qui concerne les crimes d'Etat, le malheureux Amiral, après avoir subi la question, fut enfin

HENRI II.

1549.

Affaires
d'Angleterre.

_____ décapité le vingt-cinquième de Mars , à la suggestion d'Hugue
HENRI II. Latimer.

1549.

Thomas Crammer , archevêque de Cantorbery & Primat d'Angleterre , instruit du peril où étoient les gens de Lettres en Allemagne , obtint vers ce même tems par ses instances , que Martin Bucer & Paul Fagius , dont nous avons déjà parlé , se retirassent en Angleterre. Ces Savans partirent de Strasbourg , le premier d'Avril , avec la permission des Magistrats de la ville , & se rendirent en Angleterre , où ils furent bien reçus par le jeune Roi , & accueillis de toute la Cour. Après avoir fait quelque séjour chez l'Archevêque , ils furent l'un & l'autre envoyez à Cambridge pour y enseigner publiquement ; mais Fagius mourut d'une fièvre quarte , presqu'à son entrée dans l'Université , ayant à peine atteint sa quarante-cinquième année. Sa mort arriva le douzième de Novembre. Cependant comme la nouvelle Doctrine commençoit à dominer , & à s'étendre , Pierre Martyr Vermiglio que le même Archevêque avoit fait venir en Angleterre , soutint à Oxfort des Theses publiques sur la Cène , & ajoûta à l'explication de Luther celle de Zuingle & de Calvin , dont il prit la défense. Richard Cox présidoit à ces Theses , contre lesquelles disputèrent Tresham , & Chedsey. Vermiglio fit depuis un Livre , où il confirmoit fort au long la doctrine qu'il avoit déjà soutenue.

Peu de tems après , le peuple mécontent excita en Angleterre une terrible sédition. Ils se plaignoient d'un côté que les Seigneurs avoient usurpé des Communes , pour en faire des parcs & des lieux de plaisance , détournant à leur usage particulier ce qui étoit à l'usage du public. D'un autre côté , le changement de religion bleffoit la plupart des esprits , qui s'obstinoient à demander qu'on rétablît les Edits du feu Roi Henry , que le Régent avoit fait casser. Enfin le Régent & les Conseillers d'Etat voyant que toutes leurs remontrances étoient sans fruit , eurent , malgré eux , recours à un remede violent , & se virent obligés d'envoyer quelques troupes contre ces mutins , qui furent presque tous défaits dans la province de Denshire. Ainsi se termina cette sédition.

Le Roi voulant donc habilement profiter de tous ces troubles dont l'Angleterre étoit agitée , flatté d'ailleurs par les

heureux succès que ses armes avoient en Ecosse, entreprit l'expédition dont nous avons parlé. Avant de se mettre en marche il envoya Leon Strozzi, avec une flotte de douze galeres bien équipées. La flotte partit du Havre de Grace l'onzième de Juillet, & rencontra le premier d'Août celle des ennemis, qu'elle attaqua sur le champ : une partie de leurs vaisseaux fut coulée à fond, l'autre se sauva dans l'Isle de Garnesei, qui appartient à l'Angleterre. Cependant comme les Anglois avoient bâti quantité de Forts aux environs de Boulogne, pour arrêter les courses des François, entr'autres, au Mont-lambert, à Selacque, à Ambleteuse, à la Tour-d'ordre, & à Blaconet ; le Roi fit aussi de son côté bâtir un Fort assez proche du Mont-Lambert, & non loin de la forêt de Suraine, & il y mit une forte garnison, pour s'affurer le passage des vivres.

Nos troupes attaquèrent d'abord le Fort de Selacque gardé par deux compagnies. Ce Fort après avoir été long-tems battu par le canon, fut enfin pris le 25 d'Août, en partie par l'imprudence des ennemis qui s'amusoient à parlementer avec Montmorency. Tous les Anglois qui y étoient furent pris, à la réserve de ceux qui se sauverent dans les derniers retranchemens ; mais l'épouvante les avoit si fort saisis que la nuit suivante ils abandonnerent la place, & s'enfuirent à Ambleteuse. Ce dernier Fort étoit défendu par six compagnies, qui firent d'abord une assez vive résistance, mais enfin obligés de ployer sous la force de nos armes, ils se rendirent au Roi, la vie sauve. Le bâtard de la Mirandole se trouva dans la place, où il s'étoit jetté avec quelques Italiens transfuges, qui avoient, comme lui, quitté notre parti ; mais quoiqu'il ne fût pas compris dans la capitulation, le Roi voulut bien lui pardonner, & ne fit mourir que les Italiens qui étoient avec lui. Cette conquête fut importante par la quantité d'armes & de toutes sortes de munitions qui s'y trouverent ; car c'étoit-là comme l'entrepôt de tout ce que l'on transportoit d'Angleterre en France.

La garnison de Blaconet épouvantée de ce succès, envoya des députés au Roi pour capituler ; ils sortirent, vie & bagues sauvées, de la place, où ils laisserent vingt-cinq pieces de canon de bronze, & un magasin de poudre considerable. La frayeur se communiquant des uns aux autres, la garnison du Mont-Lambert n'eut pas plutôt appris la retraite de ceux de Blaconet,

HENRI II.

1549.

HENRI II.

1549.

Guerre en
Ecosse.

quelle abandonna la place , après avoir brûlé les tentes & corrompu les vivres , & se refugia dans Guines. Nos troupes , jusques-là victorieuses , trouverent plus de résistance à la Tour-d'ordre , défenduë par sa situation avantageuse. Ainsi comme l'hyver approchoit , & que les plus expérimentés dans le métier de la guerre jugeoient qu'on ne pourroit , sans un long siege , emporter cette place , encore moins la ville de Boulogne également fortifiée par l'art & par la nature , le Roi content de ses premiers exploits congédia l'armée , laissant de bonnes garnisons dans tous les Forts qu'il venoit de prendre , afin d'incommoder la ville par ce moyen , & de lui couper les vivres , en attendant qu'on en fit le siege dans les formes.

D'un autre côté , de Thermes , qui venoit de succeder à Dessé dans le commandement des troupes en Ecosse , envoya devant lui une partie de l'armée vers les côtes septentrionales du Royaume , & l'ayant suivie bien-tôt après , il s'empara d'abord du château de Brochray , & d'un Fort voisin défendus par les Anglois , qui presque tous y perdirent la vie. Peu de tems après , comme il s'en retournoit dans la Louthiane , pour empêcher qu'on ne jettât du secours dans Hadington , il rencontra inopinément les troupes Angloises & Allemandes rangées en bataille ; ce qui l'obligea de rebrouffer chemin , & de conduire avec toute la diligence possible son armée dans un lieu plus sûr. Cependant comme la cavalerie Ecossoise s'aperçut que le bagage des Allemands n'étoit point gardé , elle courut en désordre pour le piller : ce qui fut cause que les ennemis eurent tout le loisir de jeter des vivres dans Hadington. Cette place ne fit cependant pas une longue résistance ; car quoiqu'elle fût très-bien défenduë par la garnison qui y étoit , comme tous les environs avoient été ravagés , qu'on n'y pouvoit transporter des vivres que difficilement & de fort loin , & que d'ailleurs les dissensions des Anglois étoient cause qu'on ne pouvoit leur donner les secours nécessaires , la ville se rendit à de Thermes le premier d'Octobre. Quelque tems auparavant , Julien Romero avoit été pris à Coltindingham , où il ne se tenoit pas mieux sur ses gardes , que s'il eût été en tems de paix ; de sorte que la garnison Espagnole qui étoit avec lui , fut presque toute taillée en pieces.

Tant de mauvais succez arrivez les uns sur les autres rendirent
extrême-

extrêmement odieux le duc de Sommerfet, régent du Royaume, à qui l'on ne pouvoit encore pardonner la mort tragique & toute récente de son frere. Ce fut, dit-on, Jean Dudley comte de Warwick qui accusa le premier le duc de Sommerfet, d'avoir par sa négligence & par sa sévérité outrée, mis le Royaume à deux doigts de sa perte, & d'avoir laissé perdre quantité de places, faute d'y avoir donné les secours nécessaires, & dans les tems convenables : ainsi par l'avis de tous les Seigneurs, il fut arrêté dans le même mois à Windsor, où étoit la Cour, & conduit prisonnier à Londres. Il fut cependant mis en liberté l'année suivante, après avoir contracté une alliance avec le comte de Warwick, qui lui fit rendre ses premières dignités : mais cette alliance, loin de lui être favorable, lui devint dans la suite très-funeste, comme nous aurons occasion de le dire.

Telle étoit la situation de l'Angleterre & de l'Ecosse. Le Roi cependant qui se dispoit à une guerre importante, crut ne devoir rien négliger de tout ce qui pourroit contribuer au succès de ses armes ; & ne voyant rien qui lui fût plus utile que l'alliance des Suisses dont le feu Roi son pere avoit retiré de grands avantages, il fit solliciter les Cantons de renouveler leur ancienne alliance avec la couronne. Un Maître des requêtes, avec Guillaume du Plessis Liencour Maître d'hôtel ordinaire, fut envoyé à ce sujet par le Roi. Onze Cantons Suisses, avec ceux de Valais, de Mulhausen, & les trois Liges grises, conclurent enfin un traité avec la France, aux conditions suivantes : Que les Suisses observeroient le traité d'alliance fait avec le Roi François, durant toute la vie du Roi regnant, & cinq ans encore après sa mort : Qu'on se fourniroit mutuellement des secours de part & d'autre ; & que les Cantons aideroient le Roi pour la conservation de ses domaines, tant en dedans qu'en delà les Alpes, de quelque façon que le Roi entreprît la guerre à ce sujet ; soit pour mettre à couvert ceux qu'il possédoit, soit pour recouvrer les biens alienez que son pere avoit possédés en Italie : Que les Suisses ne seroient obligés de fournir que seize mille hommes d'infanterie, & ne pourroient pas en donner moins de six mille de cavalerie : Que leurs troupes seroient payées tous les mois, ainsi qu'il avoit été stipulé ; qu'on leur compteroit à Lyon vingt-cinq mille écus

HENRI II.
1549.

Alliance du
Roi avec les
Suisses.

HENRI II.

1549.

d'or par quartier, & qu'outre les deux mille marcs d'argent que le feu Roi François leur donnoit par mois, le Roi leur en donneroit par mois quatre autres mille. Le Roi s'engageoit aussi à fournir aux Suisses, au cas qu'ils eussent quelque guerre, deux cens gens-d'armes, douze pieces de canon, avec tout l'attirail nécessaire. Le Roi se fit dispenser par le même traité, de fournir aucun secours contre le Pape, l'Eglise Romaine, le saint Empire, les Rois de Portugal & d'Ecosse, & ceux de Dannemarck, de Suede & de Pologne, contre la République de Venise, & les ducs de Lorraine & de Ferrare. Les Suisses aussi firent excepter de leur traité le Pape, le saint Siege, le College des cardinaux, le saint Empire, la maison d'Autriche & de Bourgogne, suivant leur ancienne alliance, la République de Florence & la maison de Médicis; mais ils s'engagerent à fournir des secours contre les Anglois, pour le recouvrement de Boulogne & de ses dépendances.

Ce traité fut fait à Solleure le septième de Juin, & ratifié par le Roi le sixième d'Octobre. Ceux de Zurich & de Berne refuserent absolument d'y être compris, touchés peut-être des anciennes remontrances de Zuingle, qui avoit fortement déclamé contre ces sortes de traités¹. En effet, disoit-il, est-il rien de plus inhumain & de plus condamnable, que de mettre à prix son propre sang pour le service des Princes étrangers? Ce même ministre avoit fait un discours pathétique aux Cantons, assemblés vingt-huit ans auparavant pour conclure une alliance avec le roi François; & s'il ne put les dissuader tous, au moins eut-il la force de retenir son Canton de Zurich. Ce ne fut même qu'avec beaucoup de répugnance que ceux de Bâle & de Schafouse entrèrent dans ce traité, sachant avec quelle rigueur on procedoit en France contre ceux qui professoient la même Religion qu'eux

Affaires de
France.

Le Roi qui étoit alors à Amiens, reçut vers ce même-tems les députés du Poitou, de la Rochelle, du pays d'Aunis, du Limousin, du Périgord & de la Saintonge, qui obtinrent de sa Majesté l'abolition de la gabelle dans la Guienne; car c'étoit ce qui avoit donné matiere à tous les troubles de cette

¹ Un officier Suisse a fait imprimer depuis quelque tems en Hollande un écrit, pour prouver qu'il n'est point

permis à ceux de sa nation de se mettre au service & à la solde des Princes étrangers, & de faire la guerre pour eux.

Province. Il leur fut donc accordé, que l'on se contenteroit à l'avenir des droits du quart, & demi quart; mais en compensation, ils donnerent au Roi deux cens mille écus d'or, pour les frais de la guerre, ou pour le rachat de quelques domaines alienés.

HENRI II.

1549.

On jugea à propos de renouveler cette année les loix somptuaires, que l'on avoit publiées les années précédentes. Pour lever toutes les difficultés que la fureur du luxe, qui croissoit chaque jour, faisoit naître, le Roi donna une déclaration, qui fut enregistrée au Parlement le 14 d'Août. Le 20 de Novembre il y en eut une autre publiée à Paris. Par cette dernière déclaration on doubloit la paye des gens-d'armes, des arquebussiers & des chevaux legers, & on leur défendoit en même-tems, sous peine de la vie, de rien prendre sans payer; car cette mauvaise coûtume s'étoit introduite dans les troupes, que soit qu'elles allassent à la guerre, soit qu'elles en revinssent, qu'elles fussent en campagne, ou en quartier d'hiver, elles se nourrissoient aux frais & dépens de ceux chez qui elles étoient logées, ou du moins de ceux dont les maisons avoient été marquées par les marechaux des logis. De là provenoit une infinité de désordres, & de dommages dans les villes & dans la campagne, où le peuple avoit à essuyer d'une soldatesque insolente & effrenée les mêmes vexations, que si l'on eût été dans un pays ennemi: non-seulement on mit ordre à des désordres si considérables, mais on eut soin encore que le peuple ne fût point foulé, sous le prétexte des recrues qu'on étoit obligé de faire.

Il parut aussi contre les hérétiques un autre Edit, par lequel il étoit enjoint aux Juges royaux d'informer sévèrement contre ceux de la nouvelle secte, & de les interroger suivant les loix; mais ils devoient en renvoyer le jugement avec toutes les informations aux Evêques, qui s'étant plaints qu'on faisoit tort à leur Jurisdiction, avoient obtenu qu'on leur renvoyât les criminels, sous prétexte que les Juges royaux qui les jugeoient auparavant, s'en acquittoient avec trop d'indulgence. Le Roi François premier avoit depuis plus de dix ans mis les Evêques en possession de ce privilege; mais comme l'Ordonnance n'en avoit pas été vérifiée au Parlement, le roi Henri leur confirma ce droit par une autre Ordonnance. Cependant malgré la rigueur extrême, dont on usoit à l'égard des

HENRI II.

1549.

Mort de
Marguerite
reine de Na-
varre.

hérétiques, & quoiqu'on eût accordé aux Evêques la permission de juger de ces sortes de crimes dans la vûe de se délivrer de leur importunité; bien des gens semerent fausement le bruit que le Conseil du Roi en usoit ainsi par un trait de politique, afin de soustraire ces sortes de coupables aux cruels supplices auxquels les Juges royaux les condamnoient tous les jours. On relevoit ainsi en apparence l'autorité du Pape & des Evêques; mais ils ne pouvoient condamner à mort les accusés, qui tout au plus couroient le risque d'une prison perpétuelle.

Sur la fin de cette année, le 21 de Decembre, mourut à Ortez en Bigorre Marguerite sœur du roi François, & femme d'Henri d'Albret roi de Navarre. Cette Princesse avoit un naturel des plus heureux, & un génie des plus grands. Mais elle n'étoit pas aimée des Ecclésiastiques, qui trouvoient mauvais qu'elle s'employât auprès du Roi son frere en faveur des hérétiques, & qu'elle leur offrît un azile assuré dans sa cour. En effet, ce fut auprès d'elle que Jacques le Fèvre, natif d'Estaples sur la frontière de Picardie, se mit à l'abri des poursuites de la Faculté de Théologie de Paris, qui l'avoit entrepris après la mort de Guillaume Briçonnet évêque de Meaux. Girard le Roux, à qui le Roi, en considération de sa sœur, avoit accordé le riche bénéfice de l'abbaye de Cleyrac en Agénois, trouva le même appui auprès de cette Princesse, qui se fit un mérite de le défendre auprès du Roi contre les fureurs de la Sorbonne, qui l'accusoit de Luthéranisme; & pour comble de faveur, elle lui donna l'évêché d'Oleron en Béarn. Nous avons un petit livre de Contes de sa façon, faits à l'imitation de ceux de Bocace, & pour qui peut-être on aura quelque indulgence, si l'on considère l'âge & le siècle où cette Princesse les écrivit, mais qui paroîtront sans doute indignes de la suite de sa vie & de la majesté d'une si auguste Reine. Les Sçavans eurent tant d'estime & d'admiration pour elle, qu'ils la nommerent la dixième Muse, & la quatrième Grace; ou plutôt ils la révérerent comme les neuf Muses, & comme les trois Graces ensemble: on lui confirma ces titres glorieux par quantité d'inscriptions & de médailles. Mais parmi ce concert de loüanges, que tous les beaux esprits à l'envi formerent en son honneur, rien ne releva davantage la gloire de cette illustre Princesse, que les

éloges qui lui furent donnés par trois sœurs Angloises, Anne, Marguerite, & Jeanne Seimer, aussi recommandables par l'éclat de leur naissance, que par la délicatesse de leur esprit, & leur grande érudition jointe à une rare probité, qui rendra leur nom immortel. Ces trois illustres filles composèrent à la gloire de la Reine de Navarre un poëme de cent dystiques, qui furent depuis tournés en plusieurs sortes de vers, par Jean Dorat, Joachim du Bellai, Jean-Antoine Baif, & Nicolas Denifot, qui ont la réputation d'avoir été les plus beaux génies de France. Ce fut Charle de Sainte-Marthe, qui fit l'oraison funebre de la Reine Marguerite.

Cette mort avoit été précédée de quelques mois par celle de Christine, fille de George électeur de Saxe, & femme du Landgrave de Hesse. Le chagrin de se voir la dupe des belles paroles de l'Empereur & du duc Maurice son gendre, & le vif ressentiment qu'elle conçut de la prison de son mary, que l'on retenoit toujours dans les fers, contre la foi donnée, contribuerent à avancer les jours de cette Princesse infortunée, qui mourut au mois d'Août.

La même année mourut aussi dans le haut Palatinat, Jacque Ziegler de Lindaw. Ce sçavant homme avoit long-tems enseigné à Vienne en Autriche; mais pour se mettre à l'abri de la guerre des Turcs, dont la terreur s'étoit généralement répandue, il se retira près de Wolfgang évêque de Passaw, issu de l'illustre maison des comtes de Salmes. Dans ce doux loisir il composa quantité de commentaires: entr'autres, il en fit sur quelques endroits choisis de l'Écriture Sainte, que Jacque Fuggher a eu soin de donner au public, avec les Epitres de Candidus Arrianus, & du Rheteur Marius Victorinus, qui traitent de la Génération divine.

Tels furent les principaux événemens de cette année en France & en Allemagne. En Italie, le Pape vit tous ses efforts inutiles auprès de l'Empereur, & il ne put en obtenir la restitution de Plaisance, qu'il demandoit pour son petit-fils Ottavio. Il avoit, depuis la légation sans succès des trois Evêques, envoyé à la cour de l'Empereur Alfonse Delrio, pour demander qu'on lui remît Parme entre les mains, & que les Farneses reçussent en compensation une des plus belles Principautés du royaume de Naples. Ce Pontife, qui craignoit

HENRI II.

1549.

Affaires
d'Italie.

HENRI II.

1549.

avec raison, que s'il venoit à mourir, avant d'avoir fait rélier la permutation faite avec l'Eglise, sa famille après la perte de Plaifance, & sur le point de se voir enlever Parme, ne restât sans biens & sans honneurs, reprit son premier dessein de restituer Parme à l'Eglise, & de donner en échange à Ottavio la principauté de Camérino, avec trois cens mille écus d'or, & à Horace Farnese le duché de Castro. Mais comme il ne put jamais venir à bout de persuader à Ottavio de se dépouiller de la qualité de Prince souverain pour vivre en Seigneur particulier, il se vit replongé dans la plus cruelle inquiétude.

Les Imperiaux de leur côté, qui ne cherchoient qu'à gagner du tems, flattoient le Pape, qu'ils lui céderoient la souveraineté de Sienne. Comme cette affaire n'étoit pas sans difficultés, & qu'ils comptoient d'ailleurs sur la mort prochaine du S. Pere, ils présumoient que l'Empereur ne s'engageroit pas beaucoup en donnant sa parole. Mais leur artifice ne put échapper à la pénétration de ce vieillard rusé. En ce tems là le Roi fit solliciter le Pape, par Hippolyte d'Este cardinal de Ferrare, à son retour de France, pour l'engager à donner la ville de Parme à Horace son autre petit-fils, qui étoit alors à Rome. On crut que le Roi en agissoit ainsi, non seulement parce qu'il aimoit mieux Horace qu'Ottavio, & qu'il avoit destiné le premier à être son gendre, mais encore parce qu'il avoit résolu de porter la guerre en Italie, dès que celle d'Ecosse, dont il recevoit tous les jours d'heureuses nouvelles, auroit été terminée : le traité qu'il avoit depuis peu conclu avec les Suisses, faisoit assez connoître qu'il avoit ce dessein. Au reste personne ne douta que la guerre d'Ecosse ne dût cesser dans peu de tems, parce que les Regens d'Angleterre avoient depuis peu envoyé à l'Empereur Guillaume Paget Secrétaire d'Etat, homme de mérite, pour le presser de leur envoyer du secours, & lui remontrer que les Anglois étant attaqués au dehors par les armes de France & d'Ecosse, & déchirés au dedans par des dissentions & des troubles funestes, ils seroient forcés, s'ils n'étoient pas secourus, de s'accommoder avec la France, à quelque condition que ce fût, pour se garantir d'un plus grand mal. L'Empereur avoit répondu que par son traité avec l'Angleterre, il n'étoit obligé qu'à défendre la partie de la grande-

Bretagne, qui appartenoit aux Anglois, & qu'ils ne pouvoient rien exiger de lui, pour la guerre qu'ils feroient ou en France, ou en Ecoſſe. Tout cela donnoit beaucoup d'inquiétude au Pape, qui ne ſçavoit quel parti prendre, & beaucoup de mécontentement & de chagrin à Ottavio. Coſme duc de Florence, prévoyant que cela aboutiroit à une guerre en Italie, & jugeant que la paix lui ſeroit bien plus avantageuſe pour ſ'affermir dans ſa nouvelle ſouveraineté, fit tout ce qu'il put pour engager le Pape, qui étoit d'un caractère doux & pacifique, à ſe joindre à l'Empereur, & pour porter Ottavio à demeurer toujours attaché à ſon grand-pere. Mais le Pape indignement joué par l'Empereur, & perſuadé, comme tout le monde, que l'afſassinat du duc de Parme, ſon fils avoit été commis par l'ordre de Ferdinand de Gonzague, ou plutôt par celui de l'Empereur, haïſſoit ſi fort ce Prince, qu'il envoya un ordre exprès aux Prelats qui étoient à Trente, de venir promptement à Rome, ſous prétexte de travailler avec eux, comme il l'avoit promis, à la réformation de l'Egliſe, mais en effet dans le deſſein de ſuſciter en Allemagne des affaires à l'Empereur.

Le Corſaire Dragut, qui trouvoit toujours un azile dans nos ports, ne ceſſoit de croiſer avec des vaiſſeaux legers le long des côtes d'Italie, & l'Empereur ne pouvoit ſ'empêcher de ſouſçonner les François d'être d'intelligence avec lui. Il arriva en même-tems qu'un religieux Franciſcain ayant été arrêté, découvrit une conſpiration tramée à Genes, où il portoit très-ſouvent des lettres de Marſeille. Ayant été mis à la queſtion, il accusa un certain Jean-Baptiſte de Fornari, dont les François ſe ſervoient pour engager les Génois à ſe révolter contre l'Empereur, leur promettant de leur envoyer des ſecours de Marſeille & du Piémont. Quoique Fornari ne ſe fût pas trop bien juſtifié, il ne fut condamné qu'au banniſſement. L'Eſpagne à cette occaſion reprit le deſſein de bâtir une Citadelle à Genes, pour contenir des républicains dans le devoir.

En ce même-tems, Diego Hurtado de Mendofe, qui commandoit pour l'Empereur dans Sienne, engagea le Conſeil de la Ville, à envoyer des députés à ſon Maître. On en nomma deux, l'un appellé Lelio Pecci, qui étoit un des neuf magiſtrats

HENRI II.

1549.

HENRI II.
1549.

souverains de la République; & l'autre Alexandre Guiglielmi, simple bourgeois, mais plus fin & plus adroit que l'autre, & entièrement dévoué à Mendose. Ils étoient chargés de remercier l'Empereur du choix qu'il avoit fait de Mendose, pour commander dans leur ville; de supplier sa Majesté Impériale de retirer la garnison Espagnole, onereuse aux habitans, & de pourvoir par quelque autre moyen à la sûreté de la Ville. La fin qu'on se proposoit par cette députation, étoit d'augmenter l'autorité de Mendose, & de lui faire donner des ordres pour la construction d'une Citadelle, suivant le plan qui lui seroit envoyé, & qui seroit auparavant communiqué à Ferdinand de Gonzague. Il avoit aussi été recommandé à Guiglielmi de conseiller à l'Empereur d'envoyer des garnisons Espagnoles dans les villes qui sont sur les bords de la mer, comme Porto-Hercule, Orbitello, & quelques autres places.

Ottavio ayant été informé de tout ce qui se passoit, & se voyant frustré de l'espérance d'avoir la souveraineté de Sienne, en compensation de celle de Parme & de Plaisance, refusa de donner son consentement au Pape, qui vouloit que Parme fût rendue à l'Eglise. Ainsi les affaires étant brouillées de part & d'autre, Ottavio résolut de se rendre maître de Parme, ou par surprise, ou par force, malgré le Pape, & à l'inscû du Cardinal son frere. Il se rendit donc promptement à Parme, où il n'étoit pas attendu, suivi d'un petit nombre de personnes; & Sforce Santa-Fiore s'y trouva en même-tems, pour favoriser son projet, dont il étoit complice, & peut-être l'auteur. Cependant Camille des Ursins qui y commandoit pour le Pape, ayant reçu depuis peu ordre du S. Pere, de ne livrer la ville & la citadelle à qui que ce fût, non pas même à ses enfans, mais de la garder au nom du S. Siège; distribua tellement les soldats de la garnison dans tous les quartiers de la ville, qu'il fut impossible à Ottavio de rien entreprendre. Alors Ottavio s'avisa d'inviter des Ursins à un grand repas, dans le dessein de l'arrêter, ou de le tuer, mais celui-ci refusa habilement de s'y trouver. Ce projet ayant manqué, Ottavio s'adressa à celui qui commandoit dans la citadelle, & s'efforça de l'engager à lui en permettre l'entrée. Mais celui-ci fit réponse, qu'il ne pouvoit lui accorder ce qu'il demandoit, sans un ordre exprès du

Pape

Pape & du Gouverneur. Ottavio plein de dépit, & au defespoir de voir échouer tous ses projets, se retira, & résolut d'employer la force, à la place de la ruse qui lui avoit si mal réussi. Le Pape informé de sa conduite lui en témoigna beaucoup de ressentiment, & lui ordonna de se rendre incessamment auprès de lui. Ottavio ne voulut point obéir; ce qui engagea le S. Pere à mander au cardinal del Monte, Légat au Concile qui se tenoit à Boulogne, de l'aller trouver pour le faire rentrer dans son devoir, & lui donner des esperances. Le Légat se rendit aussi-tôt à Torchiara, château appartenant à la maison de Pallavicini, où Ottavio s'étoit retiré, & il s'acquitta de sa commission. Delà il alla à Parme, où il recommanda aux citoïens de n'obéir qu'à Camille des Ursins, & défendit à celui-ci & au Commandant de la citadelle, de laisser entrer Ottavio dans la ville, ni dans la citadelle, sans un ordre exprès du Pape.

Ottavio n'ayant plus aucune esperance d'être maître de Parme, résolut enfin d'écouter les propositions que Jean de Luna lui avoit faites, après la perte de Plaisance. Il les avoit alors rejettées, parce que le meurtre de son pere, encore récent, & le desir d'une juste vengeance ne lui avoient pas permis de les accepter: mais voyant le Pape son grand-pere indisposé à son égard, il crut devoir remettre à un autre tems le soin de se venger, & s'attacher au parti de l'Empereur son beau-pere, plutôt que de se conformer aux intentions du Pape, qui, disoit-il, étoit en délire, & devoit bien-tôt mourir. Il chargea donc Hippolyte Pallavicini de traiter en son nom avec Ferdinand de Gonzague, qui s'étoit rendu à Mantouë avec le Cardinal de Trente, pour assister aux nôces de son neveu François de Gonzague avec Catherine d'Autriche fille de Ferdinand roi des Romains. Gonzague promit de servir Ottavio, pourvû que cela convînt aux interêts de l'Empereur. Ottavio ayant sçu cette réponse de Gonzague, quoiqu'il n'y eût rien de conclu entr'eux, écrivit aussi-tôt au Cardinal son frere, pour le prier d'informer sa Sainteté de l'état de ses affaires, & d'obtenir d'elle la restitution de Parme; qu'autrement il traiteroit avec Gonzague, & employeroit l'autorité & les armes de l'Empereur pour se faire rendre justice. Le Cardinal médiocrement persuadé que son frere lui disoit la verité, crut que par sa lettre

HENRI II.
1549.

Mort du
Pape Paul III.

il ne prétendoit qu'engager le Pape à lui rendre la ville de Parme ; ainsi il ne fit point difficulté de communiquer cette lettre à sa Sainteté. Le Pape qui étoit allé prendre l'air dans les jardins de Monte-cavallo, y lut la lettre d'Ottavio, qui fit sur lui une impression bien différente de ce que le Cardinal s'étoit imaginé. La colere, l'indignation, la douleur l'émurent tellement, qu'il s'évanouit, & peu s'en fallut qu'il ne tombât à la renverse. On le mit au lit, où il demeura quatre heures sans pouvoir parler, enforte qu'on le crut mort. Étant revenu de cette espece de létargie, il fut pris d'une fièvre violente, dont il mourut trois jours après, le dix de Novembre, âgé de 82 ans, après avoir été assis sur le S. Siege 15 ans & 19 jours. Il se plaignit en mourant de l'ingratitude de sa famille, & répéta souvent ce verset du dix-huitième pseaume, qui se chante le Dimanche au troisième Nocturne (selon l'Office Romain) *Si les miens n'eussent pas dominé, je serois sans tache, & ne serois pas coupable d'un très-grand peché.* Ce fut un homme très-prudent & très-moderé, & d'ailleurs fort sçavant, eu égard au tems où il étoit né : mais il eut trop de complaisance pour sa famille, & sacrifia à leurs desirs ambitieux sa propre réputation & les interêts de l'Eglise. La veille de sa mort, il abolit l'impôt qu'il avoit mis sur le sel & sur d'autres denrées ; mais cette grace fut si tardive, qu'il ne dut pas beaucoup compter sur la reconnoissance. A peine fut-il mort, qu'on publia en Italie plusieurs libelles contre sa mémoire, où entr'autres choses on lui reprochoit d'avoir dissipé le patrimoine des pauvres ; d'avoir employé à enrichir ses enfans & ceux de sa sœur, tous les revenus du Saint Siege ; d'avoir vendu au duc de Ferrare Modene & Regio appartenans à l'Empire ; d'avoir aliéné Parme & Plaisance, au lieu de les acquérir pour l'Eglise ; d'avoir injustement tourmenté Ascagne Colonne, & la famille des Baglioni ; d'avoir faussement accusé l'Empereur & le Roi de France de s'être unis, l'un avec les Protestans, l'autre avec le roi d'Angleterre ; quoique lui-même, à l'exemple d'Alexandre VI. il eût entretenu des intelligences secretes avec les Turcs ; & enfin d'avoir ajoûté foi à l'astrologie judiciaire, & de n'avoir jamais rien entrepris sans consulter les astrologues, & entr'autres Luca Gaurico, qu'il faisoit souvent manger à sa table. On lui reprochoit aussi tous les crimes & toutes les débauches

de son fils, parce qu'il les avoit toujours dissimulées & tolerées, & que lorsqu'on l'en avertissoit, il se contentoit de dire, que son pere ne lui avoit pas appris à vivre de cette maniere. Soit que tout cela fût vrai, soit que la haine qu'on avoit pour lui le fît croire, il est certain que sa mémoire & sa famille en ont été deshonorées en Italie, & que ce deshonneur a rejailli sur le S. Siege, en Allemagne & en Angleterre, où les esprits sont plus disposés à se scandaliser de la conduite des Papes.

Après les neuf jours de prieres, commencez neuf jours après sa mort, les Cardinaux, selon la coûtume, entrerent dans le Conclave pour élire un nouveau Pape. Les Cardinaux qui étoient à Trente, sçavoir, Jean Salviati, Hercule de Gonzague, Innocent Cibo, Jean-Marie del Monte, Othon Truchez, Jérôme Doria, Jule de la Rovere, arriverent les premiers, précédés néanmoins par Christophle Madruce : Tous assisterent aux funerailles du feu Pape. Six jours après arriva le cardinal Paceco, qui étoit à Trente avec eux. Les Cardinaux François, du Bellay, de Vendôme, de Châtillon, de Guise, arriverent le 12 Décembre ; les Cardinaux de Boulogne, d'Amboise & de Lorraine ne se rendirent à Rome que sur la fin du mois. Le Cardinal de Bourbon qui étoit fort vieux arriva le dernier. Je ne parle point des autres Cardinaux François, que le Roi avoit envoyez à Rome deux ans auparavant.

Le sacré College étoit partagé en trois factions, dont l'une étoit celle des Impériaux, l'autre, celle des François, & la troisième, celle des Farneses. Il est certain que celle des deux premières, à qui la dernière se fût jointe, auroit été la plus forte, & auroit surmonté l'autre. Le cardinal Alexandre Farnese, qui en étoit le chef, avoit engagé ses collegues qui avoient besoin de lui, à consentir qu'on écrivît au nom du Senat à Camille des Ursins, de remettre Parme entre les mains d'Otta-
vio, & même avant que le feu Pape eût eu les yeux fermez, il avoit dépêché l'évêque de Pola * avec un Bref, comme ayant été dicté par le Pape au lit de la mort. Mais Camille ne se laissa point ébranler, & sans avoir égard ni au Bref du Pape, dont il disoit avoir reçu un ordre contraire, confirmé par la bouche du cardinal del Monte, ni à la lettre des Cardinaux, il répondit qu'il commandoit dans cette place au nom du S. Siege, & qu'il ne la remettroit que par l'ordre du Pape qui seroit élu.

D d d ij

* Antoine Delio.

HENRI II.

1549.

Quelques-uns l'accuserent en cela d'ingratitude ; mais ceux qui jugeoient sans partialité, donnerent des éloges à sa fidélité & à son courage, & le loüerent d'avoir préféré le bien & le repos public à l'interêt de ses amis. Ferdinand de Gonzague le sollicita en même tems, & inutilement, de livrer Parme à l'Empereur, & lui offrit pour cela trente mille écus d'or.

Camille Colonne, après la mort du Pape, ayant repris Paliano & quelques autres places, qu'il prétendoit appartenir à sa maison, on craignit à Rome qu'il ne s'y excitât de grands troubles. Camille Colonne publioit qu'il ne s'étoit point rendu maître de ces places dans la vûë d'exciter aucune guerre, mais seulement pour maintenir ses droits, & empêcher que le prince de Sulmone, qui avoit des prétentions sur ces villes, ne s'en fît le premier. On confia la garde de Rome à Horace Farnese avec quatre mille hommes, & celle du Vatican au comte de Pitigliano à la tête de 500 Italiens, & des Suisses ordinaires de la garde. Quoique ce soit la coûtume que dix jours après la mort du Pape, les Cardinaux entrent dans le Conclave, ils différèrent d'y entrer jusqu'au 29 du mois, parce qu'outre qu'ils n'étoient pas encore tous arrivez à Rome, les Cardinaux François qui y étoient, demanderent qu'on attendît l'arrivée des autres Cardinaux de leur nation ; ils ajoûterent que le Roi ne reconnoîtroit point le Pape qui auroit été élu en leur absence.

Avant l'arrivée de ceux qu'on attendoit, on commença à jeter la vûë sur le cardinal Polus, qui étoit du sang royal d'Angleterre, & qui joignoit à cette illustre naissance des mœurs très pures & beaucoup de sçavoir. Cet illustre cardinal voyant la faction Impériale & celle de Farnese réunir ses suffrages en sa faveur, & que même le cardinal de Guise, chef du parti François, croyant la chose faite, s'étoit joint à eux pour mériter de bonne heure ses bonnes grâces, dit à ceux qui lui en firent compliment, que dans une affaire de cette importance, il ne falloit pas se déterminer legerement, & par des vûës humaines, mais se proposer seulement la gloire de Dieu & le bien de l'Eglise. Un jour, qu'après avoir été au scrutin, on comptoit les suffrages, on vit qu'il ne lui en manquoit que deux pour être élu ; on remarqua en même tems qu'il n'en fut aucunement émû, & qu'il ne changea point de visage. Une autre fois Louis Priuli

noble Vénitien, qui étoit son domestique, & qu'il aimoit tendrement, parce qu'il étoit vertueux comme lui, l'ayant éveillé la nuit, pour lui dire que les Cardinaux étoient assemblez à la porte de sa chambre, & qu'ils venoient sans doute l'adorer, il le reprit doucement, & dit à ces Cardinaux qu'il ne vouloit point qu'une chose de cette importance, & qui étoit plus à craindre qu'à desirer, se fit legerement & à la hâte, mais prudemment & suivant les régles; qu'il ne convenoit pas de traiter cette affaire pendant la nuit; que Dieu étoit le Dieu de la lumière & non des ténèbres; qu'il falloit donc differer jusqu'au lendemain ce qu'ils vouloient faire alors, & que si cela plaisoit à Dieu, ils y réussiroient mieux.

Ses envieux & ses rivaux craignant qu'une modestie si rare, & dont il n'y avoit presque pas d'exemple, ne frappât tous les Cardinaux, & ne réunît en sa faveur tous les suffrages, s'aviserent, n'ayant que ce seul moyen de lui nuire, de dire fausement qu'il avoit des sentimens peu orthodoxes sur la Religion, & qu'étant Légat à Viterbe, il avoit témoigné trop d'indulgence à l'égard de ceux qui étoient suspects d'hérésie. Le vieux cardinal Caraffe, homme pieux & sçavant, mais chagrin & de mauvaise humeur, prévenu & sollicité par eux, fit valoir ce reproche & empêcha par-là qu'il ne fût élu.

Le cardinal de Toledé, frere du viceroy de Naples, étoit dans le Conclave. On l'estimoit pour sa vertu & sa profonde sagesse, & il étoit favorisé de l'Empereur & du duc de Florence qui avoit épousé sa nièce Eleonore. Le cardinal Farnese portoit le cardinal Marcel Cervino; mais l'Empereur lui étoit contraire. Les François proposoient deux Florentins, Salviati & Ridolfi, dont la concurrence fut nuisible à l'un & à l'autre. Ridolfi avoit pour lui la protection de la reine de France, & les richesses de Strozzi; mais il étoit effacé par le mérite personnel, le crédit, & l'habileté de Salviati, qui avoit manié avec succès plusieurs affaires sous le Pontificat de Leon X. & de Clement VII. Celui-ci étoit soutenu par les cardinaux François, mais trop foiblement, parce qu'ils étoient partagez entre lui & Ridolfi. Au reste, quoiqu'on le crût attaché aux interêts de la France, il avoit néanmoins tellement gagné l'amitié de Ferdinand de Gonzague, du Cardinal son frere, & de Diego de Mendose, à qui l'Empereur avoit particulièrement

HENRI II.

1549

HENRI II.

1549.

confié le soin de ses intérêts pour ce qui regardoit cette élection, qu'ils faisoient tous trois leurs efforts pour réünir en sa faveur les suffrages du parti Imperial. On dit qu'il avoit promis à Ferdinand de Gonzague de lui donner de grandes terres dans la Lombardie, & à Mendose de le faire souverain de Sienne, où il commandoit. Mais le duc de Florence sçachant que Gonzague & Mendose avoient eu part à quelques troubles excitez au commencement de sa nouvelle domination, s'opposa à son élection de toutes ses forces. Alexandre Farnese lui fut aussi très-contraire, dans la crainte qu'il ne conservât quelque ressentiment de l'injure qu'il avoit autrefois reçüe du dernier Pape, quoique sa famille, & le duc de Ferrare même, se fussent rendus caution de la restitution de Parme, & que pour garantie ils eussent déposé une somme considérable d'argent. Salviati voyant qu'il ne pouvoit gagner le cardinal Farnese, commença à sonder Rainuce son frere, par l'entremise de Sforce Santa-Fiore, qui avoit épousé une niece de Salviati. Rainuce lui devint favorable, & il y avoit de l'apparence qu'il mettroit dans son parti la plüpart des Cardinaux de la faction des Farneses. Mais les esprits n'ayant pü se concilier, & l'affaire ayant traîné en longueur, le cardinal Farnese eut le tems d'informer l'Empereur de tout ce qui se passoit. Il fit partir Hippolyte Pallavicini, qui fut chargé de remontrer à sa Majesté Imperiale, de sa part & de celle d'Otavio son frere, combien Gonzague & Mendose se trompoient en favorisant le Cardinal Salviati, dont l'élection seroit très-contraire aux intérêts de leur maître. L'Empereur manda aussi-tôt à l'un & à l'autre de cesser d'appuyer Salviati.

1550.

On touchoit à l'année du Jubilé institué par Boniface VIII. à l'imitation de l'année séculaire des Romains, pour être célébré tous les cent ans. Quoique l'année Sabbatique des Juifs, qui devoit plütôt servir de modele à cette année jubilaire, fût de sept fois sept semaines, comme il est marqué dans le Levitique, (c'est-à-dire de quarante-neuf ans) un siècle sembla trop long au Pape Clement VI. qui fixa le retour du Jubilé à la cinquantième année. Sixte IV. ordonna ensuite qu'il seroit célébré tous les vingt-cinq ans. Au reste quiconque dans le cours de l'année jubilaire visite à Rome les Eglises de saint Pierre & de saint Paul, obtient le pardon général de tous ses pechez. Le feu

Pape avoit fait annoncer ce Jubilé dans toute la Chrétienté, & avoit exhorté les peuples à ne pas laisser échaper cette heureuse occasion de purifier leurs consciences. Il témoignoit dans sa bulle que c'étoit pour lui un grand bonheur, & un sujet de rendre grâces à Dieu, de ce qu'il avoit bien voulu prolonger sa vie, jusqu'à ce qu'il fût en son pouvoir de faire part aux Chrétiens de ce trésor inestimable. Sa mort, qui arriva quelques semaines avant le commencement de la nouvelle année, ne lui permit pas de jouir de ce contentement. Il y avoit alors à Rome une multitude incroyable d'hommes de toute espèce, qui s'y étoient rendus de tous côtez, & qui attendoient avec impatience que la Porte dorée fût ouverte par le nouveau Pape. Mais on ne pouvoit s'accorder sur l'élection : les Cardinaux Philonardi & Ridolfi étoient morts dans le Conclave, l'un le 19 de Decembre & l'autre le 1 de Février de la nouvelle année.

Enfin on jetta unanimement les yeux sur le Cardinal del-Monte, qui étoit de la faction des Farneses, & qui malgré la bassesse de sa naissance avoit eu un oncle Cardinal & évêque de Porto. Les François concoururent volontiers à son élection, parce qu'ils l'avoient toujours vû opposé aux desseins de l'Empereur, & sur-tout à celui de rappeler à Trente les Peres du Concile. Ils croyoient d'ailleurs, que le refus qu'on lui avoit fait de l'Evêché de Pavie, l'avoit indisposé pour toujours contre l'Empereur. Mais le Duc de Florence s'étoit employé en sa faveur auprès des Ministres impériaux, pour les lui rendre favorables, en cas qu'ils eussent été prévenus contre lui, & pour rejeter sur le Cardinal Cervino tout ce qui s'étoit passé à Boulogne & à Trente contre le gré de l'Empereur. Il fut donc élu, au grand étonnement de tout le monde, le 8 de Février, après trois mois environ de la vacance du Siège, & il fut couronné par le cardinal Cibo, quatorze jours après son élection.

Comme il n'avoit jamais eu de mœurs, & qu'il avoit peu d'égard aux bienféances, dès qu'il fut parvenu à la papauté, il fit bien connoître son caractère. C'est un ancien usage que le nouveau Pape donne d'abord son chapeau de cardinal à celui qu'il veut. Il donna le sien, avec son nom & ses armes, à un jeune homme qui étoit son domestique, nommé Innocent, & qui ayant eu dans sa maison le soin d'un singe, fut dans

HENRI II.

1550.

HENRI II.
1550.

la suite appelé, le cardinal *Simio*. Les Cardinaux ayant murmuré & s'étant plaints à lui, de ce qu'il avoit mis dans leur auguste College un homme si vil : N'est-ce pas vous qui m'avez fait Pape, leur répondit-il ? quel mérite avez-vous trouvé en moi pour m'élever à cette suprême dignité ? Jule III. (c'est le nom qu'il prit) voulant marquer sa reconnoissance aux Farneses, & accomplir sa promesse, rendit Parme à Ottavio, & lui donna la charge de grand Gonfalonier de l'Eglise, qu'il avoit possédée sous son prédecesseur. Il rappella aussi à Rome le cardinal Ascagne Colonne, persécuté par le feu Pape, & qui s'étoit retiré à Venise, & il le rétablit dans sa dignité & dans ses biens.

Affaires de
France.

Ce fut en ce tems-là qu'on présenta au Parlement de Paris la Bulle du Pape & les Lettres patentes du Roi, pour l'établissement d'une Université dans la ville de Rheims, avec pouvoir d'y enseigner toutes sortes d'arts & de sciences : car les Papes croient que leur autorité s'étend sur ces choses. Le Cardinal de Lorraine, qui en étoit archevêque, avoit sollicité cet établissement avec beaucoup d'ardeur, persuadé que cela lui feroit honneur, & pourroit être utile à ses desseins, lorsqu'il s'agiroit de mettre les esprits en mouvement & de tenter quelque entreprise. Le Parlement refusa d'abord l'enregistrement de la Bulle ; mais enfin après des lettres de Jussion, la Declaration confirmative de la Bulle fut enregistrée, à la requisition du Procureur général, mais à ces conditions & avec ces reserves, qui furent jointes à l'enregistrement. 1^o, Qu'encore que la Bulle portât, que le Roi étoit absous des censures du Pape, on n'en devoit point inferer, qu'il eût pû, ou qu'il pût jamais être sujet aux censures Apostoliques, de quelque façon ou pour quelque cause que ce pût être, ni que cela pût déroger ni préjudicier aux droits, libertez & prérogatives du Roi & du Royaume. 2^o, Que le Bailli de Vermandois auroit la connoissance des causes, qui appartiennent aux juges laïques, & que dans les actes publics, il prendroit la qualité de Conservateur des privileges royaux de l'Université. 3^o, Que l'archevêque de Rheims nommeroit une autre personne que son Official, pour Conservateur des privileges Apostoliques, afin que ces deux charges ne fussent pas confonduës. 4^o, Qu'en matieres criminelles les Ecclésiastiques seroient tenus de répondre devant

devant l'Official ou son Vicegerent, & les laïcs devant le Bailli de Rheims ou son Lieutenant, pourvu qu'il ne fût question ni de crimes privilégiés, ni de cas royaux; parce qu'alors les Ecclésiastiques mêmes seroient soumis à la juridiction du Roi, & que le Bailli de Vermandois, comme Juge royal, & non comme Conservateur des privilèges de l'Université, connoitroit de ces crimes. 5°. Qu'à l'égard des appellations des sentences du Conservateur Apostolique, on suivroit exactement la forme observée par les Conservateurs du convent des Mathurins & de celui de sainte Geneviève de Paris. 6°. Que le nombre des Messagers de l'Université de Rheims seroit restreint à deux seulement, qui seroient tenus d'exercer leur charge en personne & non par d'autres, à peine d'être privés de leur emploi, & des privilèges qui y étoient attachés. 7°. Que quand il s'agiroit d'élire un Recteur, les Docteurs & Regens de l'Université en présenteroient trois à l'Archevêque, qu'il choisiroit celui qu'il voudroit, suivant les statuts qui seroient dressés sur cet article. 8°. Que les Lettres de degré & les Certificats du tems d'étude seroient octroyés suivant les concordats & les ordonnances, & comme dans l'Université de Paris. 9°. Que les Statuts déjà faits ou qui seroient faits à l'avenir par les archevêques de Rheims pour l'établissement de la discipline dans l'Université, seroient rapportés & présentés à la Cour du Parlement, pour être par elle examinés, corrigés & réformés, s'il en étoit besoin, & pour être ensuite approuvés & homologués suivant la correction & réformation qui en auroit été faite. 10°. Que les Licences ne s'accorderoient par l'Archevêque ou son Grand-Vicaire, qu'après que ceux qui devoient recevoir le degré, auroient été examinés par les Docteurs & Supérieurs des Facultés, & auroient obtenu d'eux une fidele attestation de leur capacité: qu'ensuite l'Archevêque ou son Grand-Vicaire leur donneroient la bénédiction pour marque de leur Licence, comme il se pratique par le Chancelier de l'Université de Paris, & par l'Ecolâtre de celle d'Orleans. Cela se passa au Parlement le 30 de Janvier.

Le Roi dans ce même mois rétablit le Parlement de Bordeaux dans ses fonctions. On publia un édit le 5 de Janvier; par lequel on mit un prix au gibier, & l'on défendit toute sorte de chasse aux payisans & aux artisans. On prétendit par-là

HENRI II.
1550.

réformer l'excès des tables, & mettre un frein au luxe. La monnoye étoit alors si communément altérée, qu'à peine se trouvoit-il une piece qui fût de poids; c'est ce qui donna lieu à un autre édit, dont le menu peuple souffrit d'abord, & qui en général fut au commencement onéreux à tout le monde, mais dont le public sentit ensuite l'utilité. Cet édit portoit que toute piece qui ne seroit pas de poids, seroit réputée fausse.

Déjà tous les Cardinaux François étoient revenus d'Italie; à l'exception de deux. Philippe de la Chambre, dit le cardinal de Boulogne, proche parent de la Reine, homme vertueux & sçavant, étoit mort à Rome le 21 de Février, & Jean cardinal de Lorraine étoit mort à Nevers¹ le dix de Mai, ayant été frappé d'une apoplexie en soupant. Ce Cardinal avoit sçu gagner les bonnes grâces de François I. par une libéralité indiscrète. & parce qu'il s'empressoit de lui procurer des plaisirs: il étoit venu à bout par ce moyen d'appaiser la juste indignation que ce Prince avoit conçûe contre Claude de Guise son frere. Ce Duc mourut le 18 d'Avril quelque-tems avant le Cardinal, Prince aussi célèbre dans la guerre que dans la paix. Ses funeraillles se firent avec tant de pompe & de magnificence, que la relation en fut publiée dans un livre, comme on a coûtume de faire, lorsqu'il s'agit des funeraillles des Rois; afin que rien de tout ce qui peut relever une maison ne manquât à celle-ci, qui dès lors aspiroit à tout ce qu'il y a de plus grand. On donna l'évêché de Mets, vacant par la mort du cardinal de Lorraine, à Robert de Lenencourt, qui dans la suite fut très-utile au Roi, lorsqu'il voulut se rendre maître de cette ville. Charles de Guise, qu'on commença alors à appeller le cardinal de Lorraine, & qui avoit promis d'acquitter ses dettes immenses, lorsqu'il auroit été pourvû de tous les riches & nombreux bénéfices de son oncle, manqua de parole à ses créanciers; ce qui les ruina presque tous entierement. Comme par des bassesses indignes il avoit gagné l'amitié de Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, qui gouvernoit absolument l'esprit du Roi, il lui conseilla de choisir des personnes qui lui

¹ M. de Thou dit qu'il mourut *Noviani ad ligerim vico*, faisant entendre qu'il mourut dans un village sur les bords de la Loire. Mais tous les auteurs du tems ont écrits que ce Cardi-

dinal étoit mort à Nevers, que M. de Thou appelle par tout *Nivernium* ou *Noviodunum Heduorum*. Peut-être qu'il a cru que le Cardinal étoit mort à Noan, lieu entre Boisgenci & Blois.

fussent entièrement dévouées, pour les mettre dans les grands emplois & dans les hautes charges, que son sexe ne lui permettoit pas d'occuper elle-même, afin que par ce moyen elle fût maîtresse de tout. Cette femme également ambitieuse & avide, goûta extrêmement ce conseil, & crut que pour l'exécuter, elle ne devoit pas attendre la mort de ceux qui possédoient les premières dignités, mais user de force ou d'adresse pour les déplacer, & leur substituer ceux qu'elle avoit en vûe. Elle commença par Pierre Lizet Auvergnat, homme très-versé dans le droit Romain & François, & qui avoit long-tems exercé avec honneur la charge de premier Président du Parlement de Paris. On lui fit un crime d'une réponse qu'il avoit faite au cardinal de Lorraine dans le Conseil du Roi, où ce Cardinal, qui y présidoit, lui ayant ordonné de dire son avis, le Magistrat, qui pour lors étoit debout, lui répondit : Qu'il ne voyoit personne dans la compagnie, dont la présence l'obligeât à dire son avis debout & la tête découverte. Car cette mauvaise coutume ne s'étoit pas encore alors établie, de s'asseoir familièrement, comme on fait aujourd'hui, dans ce lieu auguste & respectable. Le Cardinal, sans avoir égard ni à sa dignité, ni à son rare mérite, le traita indignement, & prit cette occasion pour lui ôter sa charge, qu'il fit donner à Jean Bertrandi, qui n'avoit d'autre mérite que d'être affable, poli à l'égard de tout le monde sans distinction, & magnifique à l'excès. On l'avoit depuis peu fait venir de Toulouse, & à la recommandation du connétable de Montmorenci, on lui avoit donné une charge de Président au Parlement de Paris. Alors Lizet, qui avoit témoigné jusques-là tant de fermeté & de courage, devint foible & timide, & par une lâcheté pitoyable alla se jeter aux pieds du Cardinal, & lui donna honteusement la démission de sa charge. Il lui représenta en cet état son extrême pauvreté, preuve de sa vertu, & repeta plusieurs fois, que dans l'âge avancé où il étoit parvenu, il avoit moins acquis de terre qu'il n'en couvroit de ses deux pieds ; & que quoiqu'il eût long-tems exercé à Paris une charge si considérable, il ne possédoit aucune maison, & que celle même où il logeoit, étoit de loüage. Enfin par sa soumission & ses plaintes, il obtint du Roi, qui étoit naturellement bon, l'abbaye de S. Victor située dans un fauxbourg de Paris, & y passa tranquillement le reste de ses jours, mais d'une

HENRI II.

1550.

HENRI II.
1550.
maniere peu conforme à sa vie passée, & à la réputation qu'il s'étoit acquise. Quoiqu'il fût peu versé dans la connoissance des saintes écritures, il s'avisa de composer dans sa retraite des Ecrits theologiques, qui l'exposerent à la risée du public. On croit que Theodore de Beze y répondit par un ouvrage burlesque, sous le nom de Benoît Passavant.

C'est ainsi que Lizet perdit sa charge de premier Président, victime du crédit du Cardinal de Lorraine & des intrigues, comme on le disoit alors; de Gille le Maître, avocat général du Roi au Parlement de Paris, qui, lorsque Bertrandi fut revêtu de la charge de premier Président, eut celle de Bertrandi. La duchesse de Valentinois, non contente d'avoir fait ce changement, chassa aussi de la Cour François Olivier, chancelier de France, qui exerçoit cette charge avec honneur, & qui en étoit digne. Comme elle sçavoit que ce Magistrat ne l'aimoit point, elle prétexta, pour lui nuire, que les fluxions fréquentes qu'il avoit sur les yeux, l'empêchoient de lire les Actes royaux qu'il avoit à sceller; mais comme, selon les loix du Royaume, la charge de Chancelier ne peut être ôtée qu'à ceux qui sont condamnés à mort, ou à qui l'on a fait le procès pour quelque crime; cet homme irréprochable & courageux, refusa constamment de donner la démission de sa charge, & ne put être ébranlé par les menaces qu'on lui fit. On lui ôta donc seulement les sceaux, qui furent donnés au premier président Bertrandi, que le président le Maître manioit & conduisoit comme un automate, succédant toujours à ses charges, dès que celui-ci les quittoit pour en avoir de plus considérables. Il se trouva une difficulté dans ce changement: quoique Bertrandi fût peu judicieux, ses amis l'ayant néanmoins averti que la charge de Garde des Sceaux, qu'on lui offroit n'étoit qu'une simple commission, qu'on pouvoit lui ôter, & qui ne donnoit point d'état fixe & solide, il ne voulut point céder sa charge de premier Président au président le Maître, à qui elle étoit destinée. L'adresse de celui-ci trancha la difficulté. On vérifia au Parlement une Déclaration du Roi, par laquelle la charge de Garde des Sceaux étoit donnée à Bertrandi à titre de Magistrature réelle. C'est ainsi que Bertrandi, qui sembloit servir de jouët à la Fortune, passoit par toutes les dignités de la Robe, pour arriver enfin à la plus

haute, par le secours de le Maître, qui le pouffoit toujours devant lui, pour prendre aussi-tôt sa place. Cependant le Chancelier Olivier quitta la Cour, regretté de tous les gens de bien, & en sortit avec plus d'honneur que son successeur n'y entra. Enfin le Maître fut fait premier Président par le crédit de la duchesse de Valentinois, qui après avoir chassé deux hommes revêtus des premières dignités de la Magistrature, & leur en avoir substitué deux autres, qui lui étoient entièrement dévoués, se flata de gouverner à son gré la Cour & le Parlement.

On commença ensuite à traiter de la paix avec l'Angleterre, parce que les Regens du royaume considérant les pertes qu'ils avoient faites en France & en Ecosse, & les finances entièrement épuisées; se voyoient hors d'état de soutenir plus longtemps la guerre; ils étoient d'ailleurs inquiets par rapport au comte de Warwic* qui semoit tous les jours de nouvelles brouilleries dans l'Etat, pour se rendre par ce moyen le seul arbitre des affaires; & qui en montrant secretement beaucoup de zèle pour le rétablissement de l'ancienne Religion, s'étoit fait un grand nombre de partisans. Il accusa le duc de Sommerset de s'être mal comporté dans son administration, & sur cette accusation le Duc fut arrêté & mis en prison. Mais l'imposture de Warwic ayant été manifestée, il commença à appréhender que la perte de son crédit & de sa réputation ne fût suivie de celle de son autorité, & de sa ruine entière; sur tout lorsqu'il vit les Catholiques, qu'il avoit trompés, se ranger peu à peu du côté du duc de Sommerset, qui étoit d'un caractère plus doux & plus humain. Comme il étoit politique & adroit, il crut devoir de bonne heure prendre des mesures pour n'être pas surpris. Il se réconcilia donc avec le duc de Sommerset, contracta une alliance avec lui, & le tira de sa prison. Mais il parut dans la suite que cette réconciliation ne fut pas fort sincere.

Ce fut de l'avis & par l'autorité de l'un & de l'autre, que la paix entre la France & l'Angleterre fut proposée: ils se servirent pour cela d'un gentilhomme de Florence, nommé Guidotti, qui étoit pour lors en Angleterre, & qui sous prétexte de quelques affaires qu'il avoit en France, y faisoit souvent des voyages. Les Plenipotentiaires de la part de la France furent François de Montmorency de la Rochepot gouverneur

HENRI II.

1550.

* Jean Dudley, depuis duc de Northumberland.

Traité de paix entre la France & l'Angleterre.

HENRI II.
1550.

de Picardie , Gaspard de Coligni de Châtillon Colonel de l'infanterie Françoise , André Guillart sieur du Mortier conseiller d'Etat , & Guillaume Bochetel secretaire d'Etat. De la part de l'Angleterre , le comte de Bethford , Guillaume Paget & Guillaume Peter. La paix fut donc conclüe à ces conditions : Que les Anglois rendroient Boulogne & tous les Forts qu'ils avoient faits bâtir dans le Boulonnois , avec tout le canon & toutes les munitions de guerre qui y étoient ; & que le roi de France leur donneroit quatre cens mille écus d'or en deux payemens , pour le remboursement des frais de la guerre , & en compensation du canon & des munitions qu'ils laissoient : Que les villes de Lander & Douglas , qui avoient été prises en Ecosse par les Anglois , seroient renduës , & que les fortifications qu'ils avoient faites à Aimonde & à Roxbourg seroient démolies , si la Reine le jugeoit à propos. L'Empereur Charle V fut compris dans ce traité , de l'une & de l'autre part ; & l'on donna des ôtages des deux côtés , pour assûrer l'exécution du traité. Ceux que le Roi donna , furent Jean de Bourbon duc d'Enguien , Claude de Lorraine marquis de Mayenne , François de Montmorency fils du Connétable , Louis de la Trimouille , François de Vendôme vidame de Chartres , & Claude d'Annebaut. Les ôtages donnés par le roi d'Angleterre furent le duc de Suffolk , le comte de Herford fils aîné du duc de Sommerfet , les comtes Matrevers d'Arondel , Talbot de Salisbury , Strange de Derby Fitzwater , de Bath , & Talbot de Salop. La garnison Angloise qui étoit dans Lander , étoit réduite à la derniere extrêmité , & sur le point de se rendre , lorsque la nouvelle de la paix conclüe arriva. Cette paix ayant été publiée en Ecosse le premier d'Avril , Paul de Thernes en partit au mois de Mai avec l'armée , pour la ramener en France.

La paix , qui dura trois ans entre l'Angleterre & l'Ecosse , fut médiocrement avantageuse aux Ecossois : on peut dire même qu'elle leur fut plus onereuse & plus funeste que ne l'eût été une guerre sanglante , parce que le Viceroi & son frere l'Archevêque de saint André , hommes avarés & déreglés , commirent impunément toutes sortes de violences. Quelque-tems après la Reine douairiere , voyant les affaires du Royaume en meilleur état , vint en France pour revoir sa fille , sa famille &

sa patrie. Elle aborda à Dieppe au mois de Septembre, & de là elle se rendit à Rouen, où le Roi la reçut & lui fit de grands honneurs. Il célébra dans cette ville la fête de saint Michel patron de son Ordre, & y fit quatre chevaliers. Il fit ensuite son entrée en cérémonie, & la Reine sa femme la fit le lendemain. De là il alla à Dieppe & visita toutes les autres villes de la Province, où il fût par tout reçu magnifiquement. Enfin le traité de paix fut ratifié par les deux Rois; & pour se lier d'une amitié plus étroite, ils s'envoyèrent réciproquement leurs Ordres; Henri le collier de saint Michel, & Edoüard celui de la Jarretiere enrichi de pierreries. Saint André, qui avoit porté en Angleterre l'Ordre du Roi, courut risque à son retour d'être enlevé, par l'ordre de la reine de Hongrie, qui sur le chemin lui avoit dressé une embuche. Le Roi en ayant été informé, fit saisir tous les vaisseaux Flamands qui étoient dans le port de Dieppe, jusqu'à ce qu'il fût revenu. La Reine de Hongrie en usa de même à l'égard des nôtres, qui étoient dans les ports de Frandre. En même-tems Antoine de Croy comte de Rœux empêcha que Jean d'Estouteville de Villebon ne fit entrer un convoi dans Terouenne. Ce procedé déplut d'autant plus au Roi, qu'il avoit quelque-tems auparavant fait démolir dans la forêt des Ardennes, pour faire plaisir à l'Empereur, le château de Linchant appartenant à un très-brave homme nommé Rognac, dont les gens incommodoient souvent les Impériaux par leurs courses. Ce château étoit si fort, qu'il avoit autrefois résisté durant quinze jours à l'Empereur & au roi François I. dont les forces étoient jointes. Rognac y avoit depuis fait travailler & l'avoit extrêmement fortifié. Ce fut là le commencement de la guerre, qui l'année suivante s'alluma entre l'Empereur & le Roi.

Après la conclusion de la paix avec l'Angleterre, & la reddition de Boulogne, le Roi fit solennellement son entrée dans Paris le 15 de Mai, & son offrande à l'Eglise de Notre-Dame, pour accomplir un vœu qu'il avoit fait deux ans auparavant. Ensuite, pour remedier aux abus & aux fraudes qui se commettoient par rapport à l'impétration des bénéfices (abus si fréquens, qu'à la honte de tout l'ordre Ecclésiastique, tous les tribunaux du Royaume n'étoient presque occupés que de procès à ce sujet) le Roi fit un édit au mois de Juin,

HENRI II.

1550.

Affaires
de France.

HENRI II.
1550.

enregistré au Parlement le 24 de Juillet, en confirmation d'un autre qui avoit été publié quatre ans auparavant, touchant les Notaires apostoliques, & afin d'en limiter le nombre. Car il arrivoit souvent que plusieurs procurations pour résigner étoient nulles; & que ceux qui étoient chargés par le Pape de tenir le registre des bénéfices, employoient plusieurs dates & faisoient plusieurs signatures par rapport au même bénéfice. Les procurations étoient tenuës secretes, jusqu'à ce qu'on jugeât à propos de rendre les résignations publiques, & ces procurations demeuroient quelquefois cachées plus de deux ans, & n'étoient produites qu'après la mort du résignant. Cet abus alla plus loin encore: plusieurs résignoient leurs bénéfices, non pas purement & simplement, mais à condition que le Pape les conférerait à certains sujets désignés: cependant ils ne laissoient pas d'en conserver la jouissance durant le reste de leur vie, sous prétexte que les résignataires ne les avoient pas acceptés, bien qu'ils en eussent pris une possession simulée, qui étoit enregistrée par les Notaires apostoliques. Quoique par les bulles des Papes les résignations soient nulles, si elles ne sont manifestées dans l'espace de trois mois, la plupart de ceux qui avoient donné une procuration pour résigner, la révoquoient aussi-tôt, ce qui donnoit lieu à une infinité de fraudes & de chicanes. Il fut donc ordonné, que les Banquiers en cour de Rome tiendroient registre du jour que la procuration leur auroit été donnée, du nom du Notaire qui l'auroit expédiée, des témoins qui l'auroient signée, du jour qu'elle auroit été envoyée, & de la réponse qui seroit venue de Rome. Par ce remede, non seulement utile mais nécessaire, l'audace des faussaires fut réprimée, & la semence d'une infinité de procès fut étouffée.

Cette sage conduite du Roi fut d'abord désapprouvée à Rome, où l'on disoit qu'il ne lui appartenoit pas de faire aucun reglement par rapport à la discipline ecclésiastique, dont le Pape prétend être le seul arbitre, & que l'édit publié à ce sujet bleffoit l'autorité du S. Siège. Mais il est certain que nos Rois sont en possession de ce droit; ce qui a été prouvé clairement & solidement par Charle du Moulin. Ce vertueux, scavant & judicieux Jurisconsulte en apporta plusieurs raisons & plusieurs exemples dans les doctes Commentaires qu'il publia sur cet édit: ouvrage qui le rendit odieux à certains François
qui

qui favorisoient bien plus les prétentions ultramontaines que les maximes de l'Etat, & qui dès-lors l'emportoient sur les autres par leur crédit & leur pouvoir. Ayant été injustement accusé pour cela, il fut obligé de sortir de France, & de se retirer en Franche-Comté, & de là en Allemagne, où ce grand homme, qui avoit si bien mérité de sa patrie ingrate trouva un sûr & honorable azile. Il fut rappelé, lorsque la guerre commença à s'allumer entre le Roi, & le Pape Jule III.

Ce fut vers ce tems-là que le Roi donna le gouvernement du Piémont à Charle Cossé de Brissac, sous le prétexte spécieux d'honorer & de récompenser un célèbre capitaine, mais en effet pour éloigner un rival : l'inclination que la duchesse de Valentinois paroïssoit avoir pour ce Seigneur, fut cause que toute la Cour en jugea ainsi. Lorsqu'il étoit en chemin pour se rendre dans son nouveau gouvernement, Jean Caraccioli prince de Melfe, qui revenoit en France, après avoir sagement gouverné cette Province, où il avoit eu soin de rétablir la discipline militaire, & de reprimer les désordres des troupes Françoises, mourut de vieillesse à Suse, qu'on dit être l'ancien Segusium. Cossé s'étant bien comporté dans le gouvernement du Piémont, fut fait Maréchal de France à la place de Caraccioli, à la recommandation de la duchesse de Valentinois. En ce même tems les habitans de Merindol & de Cabrieres, vinrent faire des plaintes au Roi, au sujet de l'injustice & de la cruauté du Parlement de Provence, & ayant fait un discours touchant, ils obtinrent que leur procès seroit revû au Parlement de Paris, & qu'on pourroit informer contre ceux qui en cette affaire auroient violé le droit & l'équité. On les avoit accusés d'être infectés des erreurs des Vaudois, condamnées depuis longtems, & de tenir cette doctrine pernicieuse, qu'on n'étoit point obligé d'obéir aux Magistrats : mais il faut remonter à l'origine de cette Secte.

Pierre Valdo riche bourgeois de Lyon donna son nom à ceux qu'on appelle Vaudois, l'an 1170. Si l'on en croit Gui de Perpignan évêque d'Elna en Espagne, qui exerça la charge d'Inquisiteur de la foi contre les Vaudois, Valdo ayant abandonné sa maison & tous ses biens, pour mener une vie évangélique, se fit traduire en langue vulgaire les livres de l'ancien

HENRI II.
1550.

Origine des
Vaudois. Af-
faire de Me-
rindol & de
Cabrieres.

HENRI II.
1550.

& du nouveau Testament, & quelques beaux endroits des anciens Ecrivains ecclésiastiques, qu'il apprit par cœur. Alors se confiant dans son talent naturel, il se mit à prêcher & à expliquer l'Évangile à la populace, dans les rues & dans les places publiques. S'étant fait en peu de tems un grand nombre de Sectateurs, il leur ordonna, comme à ses disciples, d'aller en plusieurs lieux annoncer l'Évangile. Mais comme la plupart étoient très-ignorans, ils enseignèrent plusieurs erreurs grossières. L'archevêque de Lyon en ayant été informé, leur ordonna de comparoître devant lui; il fut aisé de les confondre, mais non de les faire changer: ils persisterent opiniâtrément dans leurs opinions, & alleguerent qu'il ne falloit point obéir aux hommes, mais seulement à Dieu, dans les choses qui concernent la Religion. Ayant alors été excommuniés, ils appellerent au Pape; ils furent ensuite condamnés, comme opiniâtres & schismatiques, dans le troisième concile de Latran. Devenus, par cet anathême, odieux & exécra- bles à tout le monde, ils se répandirent dans le Languedoc, dans le Dauphiné, dans la Savoye, & sur tout dans les vallées des Alpes, où ils trouverent un sûr azile, & où ils demeurèrent long-tems cachés.

Les principaux articles de leur doctrine étoient, que puisque l'église Romaine avoit renoncé à la vraie Religion de J. C. & à la véritable foi, elle étoit devenuë la prostituée de Babylone; que c'étoit cet arbre sterile que J. C. avoit condamné à être arraché & jetté au feu; qu'il ne falloit donc point obéir au Pape, non plus qu'aux Evêques qui enseignoient ses erreurs; que les Monasteres étoient les égoûts de l'Eglise, & de vrais cloaques; que les vœux monastiques étoient illusoires, & portoient au goût infâme de la pédèrastie; que les Ordres sacrés étoient les marques de la grande bête, dont il est parlé dans l'Apocalypse; que le Purgatoire, la Messe, le culte des Saints, la consécration des temples, étoient des inventions de Satan. A ces articles principaux & certains de leur doctrine, on en a ajouté plusieurs autres par rapport au mariage, à la résurrection, à l'état de l'ame après la mort, & à l'abstinence.

Pierre Valdo leur chef, ayant abandonné son pays, vint en Flandre, & après s'être fait un grand nombre de Sectateurs

en Picardie , il passa en Allemagne , demeura long-tems dans les villes Vandaliques ¹ , & s'arrêta enfin en Bohême , où encore aujourd'hui ceux qui suivent sa doctrine s'appellent Picards. Il avoit eu pour compagnon un certain Arnaud ou Arnold , qui s'en alla en Languedoc ; & fixa son séjour à Albi , d'où sont venus les Albigeois qui en peu de tems étendirent leur secte dans le territoire de Toulouse , dans le Rouergue , le Quercy , & l'Aginois. A cet Arnold succederent Esperon & Joseph ; ce qui donna lieu à Gregoire IX de donner à tous ces hérétiques le nom d'Arnoldistes , Espéronistes & Josephistes. Il les nomma aussi Gazares , nom qu'on donne aujourd'hui à tous les hérétiques , en Allemagne , & dans les pays du Nord : il les appella ainsi , à cause de l'empereur Leon III , surnommé Gazare , à qui les Papes ont reproché , plus qu'aux autres Empereurs hérétiques , ses erreurs & ses sacrileges. On les nomme dans quelques livres , Cathares , nom qui signifie la même chose que celui de Puritains en Angleterre. On les a aussi appellés Leonins , à cause de ce même Leon III , que Zonare , qui le place au nombre des hérétiques , ne laisse pas d'honorer du titre de Prince juste & prudent. Cet Empereur sollicité par un Moine nommé Theodose , ayant ordonné d'ôter des temples toutes les statues & toutes les images , comme n'étant propres qu'à entretenir l'idolatrie , & à séduire les ignorans , fut pour cela nommé Iconomaque. Mais comme & le pays & le tems où il vivoit sont trop éloignés de nous , quelques auteurs prétendent que ce n'est pas de lui , mais d'un certain François , appelé Leon , que ces Sectaires prirent leur nom. Quoiqu'il en soit , il est certain que les noms que nous venons de dire viennent ou des auteurs ou des partisans de cette secte. On les a appellés pauvres de Lyon & Albigeois , & en d'autres lieux , pour des raisons différentes , on les a nommés Passagers ou Tramontains , Patureniens , Lollards , Turelupins , & Chaignards. Gregoire

HENRI II.

1550.

¹ Il y a deux Vandalies en Allemagne ; l'une est une contrée de la Poméranie Ducale , l'autre est un pays du Duché de Mekelbourg en basse-Saxe. C'est de ces pays , & des bords de la mer Baltique , que sortirent les Vandales , peuples si connus dans l'His-

toire , qui traverserent autrefois les Gaules , battirent les Romains dans la Bétique , appelée depuis de leur nom Andalousie , en furent chassés par les Gots , passerent en Afrique & furent enfin exterminés par Bellisaire en 553.

HENRI II.

1550.

IX disoit d'eux, qu'ils avoient des visages différens, mais qu'ils se tenoient tous par la queue. Comme ils déclamoient avec beaucoup de vehemence & de zèle contre le pouvoir exorbitant, le faste, & les vices des Papes, on voyoit les peuples frappés de leurs prédications, se soustraire peu à peu à l'obéissance du Saint Siege. Le pape Innocent se servit d'abord contre eux du glaive spirituel : il leur envoya douze Abbés de l'ordre de Cîteaux, & ensuite Diego évêque d'Ofma ; celui-ci mena avec lui saint Dominique, qui fut depuis le Fondateur de l'ordre des Freres Prêcheurs. Mais le Saint Pere voyant que le glaive de la parole de Dieu étoit inutile, jugea à propos de mettre bas le glaive spirituel, & de se servir du glaive de fer. Il déclara chefs de la Croisade ou de la sainte guerre, en Allemegne Leopold VI duc d'Autriche, & en France Simon comte de Montfort, auxquels plusieurs se joignirent.

L'armée des Croisés de France marcha d'abord à Beziers ; dont les habitans furent tous passés au fil de l'épée, sans aucune distinction des innocens & des coupables ; quoique pour prévenir ce desordre, les Legats du S. Siege eussent donné la liste des coupables, & eussent fait marquer d'un charbon noir les portes de leurs maisons. La ville de Carcassonne ayant été prise ensuite, il fut permis aux habitans d'en sortir avec leurs habits seulement, & tous leurs biens furent livrés au pillage. Cent cinquante furent brûlés vifs dans le château de Menerbe, parce qu'ils ne voulurent pas renoncer à leurs erreurs. Cet exemple intimida ceux d'Albi, qui demanderent grace, & se rendirent à discretion : on fit néanmoins mourir les chefs de la rebellion, obstinés dans leurs opinions. On commit encore de grandes cruautés à Lavour, dont le Gouverneur fut pendu, & où toute la noblesse eut la tête tranchée. Les Legats ne voulurent pas même avoir quelque indulgence pour les femmes. Ils firent jeter dans un puits Girarde, dame de Lavour, & l'y firent accabler de pierres, sous prétexte qu'elle étoit, disoient-ils, grosse de son frere ou de son fils. Après cela on alla attaquer Lescures, Rabasteins, Gaillac, S. Marcel, S. Antonin, Caufac & Moissac, où les vainqueurs, sans pitié & sans distinction, massacrerent tous ceux qui tomberent entre leurs mains. Le château de Penne s'étant rendu à discretion, après

un long siege, 70 soldats de la garnison furent pendus, & le reste qui ne voulut pas abjurer l'hérésie, fut brulé.

Paris même se ressentit de la fureur catholique; quatorze personnes, dont la plupart étoient Prêtres, ayant été convaincus d'hérésie, furent condamnés au feu. Les Hérétiques étoient traités en Angleterre avec moins d'inhumanité, s'il est vrai que la mort soit la plus grande de toutes les peines; car au lieu de les faire mourir, on se contentoit de les marquer aux épaules & au front avec un fer chaud: supplice moins cruel, mais plus ignominieux que la mort qu'on leur faisoit souffrir en France. Après ces barbares exécutions, il y eut quelque intervalle de calme; mais le Pape ayant été informé que Raimond comte de Toulouse favorisoit les Albigeois, il fit reprendre les armes, à la sollicitation des évêques de Toulouse, d'Agde, de Lodeve, & de Comminge. Le comte Simon de Montfort conduisit donc une armée contre le comte Raimond; il l'attaqua auprès de Muret sur la Garonne, & quoique ce Prince fût secondé de Pierre roi d'Arragon & des comtes de Foix & de S. Gille, il lui tua 17000 hommes, & ne perdit en tout que huit soldats. Cette défaite engagea le comte de Toulouse à demander pardon au Pape, & à abjurer publiquement son erreur.

Quelque tems après le roi Louis VIII fit la guerre aux habitans d'Avignon, parcequ'ils retiroient les Albigeois dans leur ville. Il la prit & en fit abattre les murailles, & raser plus de 300 maisons. Il se préparoit à aller attaquer Albi, s'il n'eût été tout à coup frappé d'une maladie dont il mourut. Quoique depuis ce tems-là la persécution ait dispersé tous les Albigeois, & les eût comme anéantis, il s'en est cependant trouvé de tems en tems, qui ont fait revivre leur doctrine. Jean Wiclef la renouvella en Angleterre, & Jean Hus avec Jérôme de Prague la firent renaître en Bohême. De notre tems, les sentimens de Luther ayant été goûtés par un grand nombre de personnes, les restes des Albigeois épars ont commencé à se réunir; & à mesure que la réputation de cet hérésiarque s'est accrûë, ils ont aussi repris plus de force & de credit, & principalement dans les Alpes, & dans les provinces voisines.

Les Vaudois de Merindol & de Cabrieres ayant donc appris ce qui se passoit en Allemagne, reprirent courage, & firent

HENRI II.
1550.

venir des Docteurs de ce pays-là, pour les instruire; s'étant par là plus ouvertement déclarés qu'ils n'avoient fait jusqu'alors, le Parlement de Provence, à la requisition du Procureur Général, les ajourna personnellement: mais le conseil de leurs amis, & la crainte du danger les empêcherent de comparoître. Enfin ayant été, selon la coûtume, sommés de comparoître dans 27 jours, ils furent condamnés par contumace le 18 de Novembre de l'année 1540. Barthélemy Chassané, célèbre Jurisconsulte, étoit alors Premier Président du Parlement d'Aix. Par un Arrêt, les chefs de famille furent condamnés au feu, avec confiscation de tout ce qui leur appartenoit. Mais parce que Merindol passoit pour être la retraite, & comme le fort de ces Sectaires, il fut ordonné par le Parlement que les maisons seroient démolies & rasées, que les caves même seroient comblées, que les cavernes des environs seroient bouchées, que les bois seroient coupés & abbattus, les arbres des jardins arrachés, & que les terres de ceux qui avoient demeuré dans Merindol, ne pourroient être affermées à qui que ce fût de leur famille ou de leur nom. Il fut en même tems enjoint aux Juges ordinaires d'Aix, de Tourves, de S. Maximin, & d'Apt, de faire exécuter cet Arrêt. Plusieurs étoient d'avis qu'on en suspendît l'exécution, & qu'on attendît que, selon les loix & les usages du Royaume, un jugement si sévère, porté contre des absens & des contumaces, acquît par laps de tems, la qualité de jugement définitif & d'Arrêt dans les formes. D'autres au contraire vouloient, que sans perdre de tems, on punît le crime & on arrêtât la contagion, & que pour cela on exécutât l'Arrêt au plutôt. Les évêques d'Arles & d'Acqs étoient ceux qui pressoient le plus Chassané: ils vouloient qu'on allât à main armée, contraindre ces malheureux à subir leur jugement, & promettoient de leur part, & au nom de tout le Clergé de leurs diocèses, l'argent nécessaire pour les frais de cette guerre.

L'exécution de l'Arrêt fut néanmoins remise à un autre tems, par une remontrance, qui quoique peu sérieuse dans ce qu'elle contenoit, sçut toucher & persuader le Premier Président. Il y avoit à Aix un gentilhomme d'Arles, nommé d'Allencé, homme de bien, qui avoit des Lettres, & qui étoit ami de Chassané. Ce gentilhomme, qui trouvoit ce jugement injuste,

& qui desiroit que l'exécution en fût différée, étant un jour seul avec le premier Président, qui étoit indécis sur le parti qu'il prendroit, lui parla ainsi:

« Vous sçavez, lui dit-il, que l'on parle diversement de l'Arrêt qui a été rendu ces jours passés contre ceux de Merindol. Je ne veux ni ne dois approuver ou condamner ces discours: je sçai que dans tout Etat bien policé, l'autorité des jugemens doit être respectée, & que leur équité ne doit pas être légèrement ou témérairement révoquée en doute. Mais après avoir bien considéré l'importance de cette affaire, il est question de sçavoir, s'il ne seroit pas plus convenable de différer l'exécution de l'Arrêt, & par ce délai d'en adoucir la rigueur. Comme les opinions sont différentes, & que les raisons de part & d'autre sont fortes, je me suis proposé, puisque nous sommes amis, de vous parler en ami; & usant du droit de l'amitié, de vous opposer vous-même à vous-même. Je crois que vous vous souvenez de ce que vous pensiez, lorsque n'étant encore qu'Avocat à Autun vous y plaidates la cause des Rats. Vous avez fait imprimer ce plaidoyé, & comme je connois votre modestie & votre candeur, vous souffrez volontiers qu'on vous rappelle le souvenir de ce tems-là. Or voici comment vous exposez le fait de votre cause. Un grand nombre de Rats s'étant répandu dans le territoire d'Autun, où ils mangeoient tous les bleds, on ne trouva point de meilleur remède à ce mal, que de les faire excommunier par l'Evêque du lieu, ou par son grand Vicaire: cet expédient ayant été communiqué au grand Vicaire, il fut d'avis qu'avant toute chose on fit donner aux Rats trois assignations; mais il ne voulut point prononcer la sentence, qu'on n'eût nommé un Avocat pour plaider la cause des absens. Ce fut vous, qui entreprites leur défense, & qui pour remplir votre ministère avec exactitude, fites sentir aux Juges par d'excellentes raisons, que les Rats n'avoient pas été ajournés dans les formes: vous obtintes que les Curés de chaque paroisse leur feroient signifier un nouvel ajournement, puisque dans cette affaire il s'agissoit du salut ou de la ruine de tous les Rats. Après cela, vous fites voir que le délai qu'on leur avoit donné étoit trop court, pour pouvoir tous comparoître au jour de l'assignation, d'autant plus qu'il n'y avoit point de chemin, où les chats ne

HENRI II.

1550.

HENRI II.
1549.

» fussent en embuscade pour les surprendre. Vous employates
 » ensuite plusieurs passages de l'Écriture sainte pour défendre
 » vos cliens, & enfin vous obtintes qu'on leur accorderoit un
 » plus long terme pour comparoître. Cette cause que vous
 » défendites si bien, vous acquit la réputation d'un vertueux
 » & sçavant Avocat. Or je vous renvoye aujourd'hui à ce
 » plaidoyé, & je vous propose vos propres argumens. N'est-il
 » pas étrange que celui qui dans la cause des Rats a insisté si for-
 » tement sur l'ordre & les formes de la justice, paroisse aujour-
 » d'hui les négliger, lorsqu'il s'agit des biens & de la vie de
 » tant d'hommes? Prenez garde de ressembler à ces lâches
 » maîtres en fait d'armes, qui observent tous les préceptes de
 » leur art, & triomphent de tous leurs adversaires, lorsqu'ils
 » ont le fleuret en main, & qui oublient entierement toutes
 » leurs regles, lorsqu'il est question de se battre avec l'épée nuë.
 » Seroit-il possible que ce que vous avez fait autrefois dans
 » une cause burlesque, lorsque vous étiez jeune, & que vous
 » n'étiez pas encore magistrat, vous l'oubliassiez aujourd'hui
 » dans une affaire importante, dans l'âge & la dignité où vous
 » êtes, & avec la réputation que vous avez acquise? Souffrirez-
 » vous que la condition de tant de malheureux, dont vous ê-
 » tes le juge, soit pire que celle des vils animaux dont vous
 » étiez alors le défenseur? Je ne vous parle point de l'innocen-
 » ce de ce peuple, à qui vous sçavez vous-même combien de
 » crimes faux on impute; cependant ils servent Dieu avec fer-
 » veur; ils ne refusent jamais de rendre ce qu'ils doivent à leurs
 » Seigneurs, aux Magistrats, au Prince. Je vous conjure donc
 » par l'amitié qui est entre nous, de faire attention à ces raisons,
 » & de croire qu'on ne sçauroit trop délibérer, lorsqu'il s'agit
 » de faire périr des hommes.»

Le discours de ce Gentilhomme frappa tellement le premier
 Président, que l'exécution de l'Arrêt fut différée, & que les
 troupes, qui étoient déjà assemblées en grand nombre, furent
 congédiées, jusqu'à ce qu'on eût sçu la volonté du Roi. Cepen-
 dant Guillaume du Bellai, seigneur de Langey, ayant donné
 avis au Roi de l'Arrêt du Parlement de Provence, eut ordre
 de s'informer avec soin de cette affaire, & de lui en faire le
 rapport. Après une information exacte, il trouva que ceux
 qu'on appelloit Vaudois, étoient de gens, qui depuis 300
 ans

ans avoient défriché des terres, & en jouïssent, au moyen d'une rente qu'ils faisoient aux propriétaires, & que par un travail assidu ils les avoient rendus fertiles; qu'ils étoient laborieux & sobres; qu'au lieu d'employer leur argent à plaider, ils l'employoient au soulagement des pauvres; qu'ils payoient religieusement la taille au Roi, & les droits à leurs Seigneur: que leurs fréquentes prieres & l'innocence de leurs mœurs, témoignent qu'ils craignoient Dieu: qu'au reste on les voyoit rarement à l'Eglise, & qu'ils n'y entroient, que lorsque leur négoce & leurs affaires les appelloient dans les villes & dans les bourgs voisins de leur demeure: qu'étant à l'Eglise, ils ne se mettoient point à genoux devant les images de Dieu ou des Saints, & ne leur offroient ni cierges ni autres choses: qu'ils ne faisoient point dire de Messes, soit pour eux soit pour leurs parens morts; qu'ils ne faisoient point le signe de la Croix, & qu'ils ne prenoient point d'eau benite, lorsque le tonnerre grondoit, mais qu'ils se contentoient de lever les yeux au Ciel pour implorer le secours du Tout-puissant: qu'ils ne faisoient point de pèlerinages, & ne se découvroient point en passant devant les Croix: que leurs cérémonies étoient différentes des nôtres, & leurs prieres publiques en langage vulgaire. Qu'enfin ils ne reconnoissoient ni le Pape ni les Evêques, & qu'ils éliosoient seulement quelques-uns d'entr'eux, qu'ils régardoient comme leurs ministres & leurs pasteurs.

François I. ayant été informé de toutes ces choses, envoya au Parlement d'Aix une Déclaration datée du 18 Février 1541; par laquelle pardonnant aux Vaudois la conduite qu'ils avoient eue jusqu'alors, il leur ordonnoit dans l'espace de trois mois d'abjurer leurs erreurs. Et afin de connoître ceux qui voudroient se convertir, il ordonna au Parlement de mander à Aix des députés des villes, bourgs & villages, pour faire abjuration au nom de tous les autres; & en cas qu'il s'en trouvât quelques-uns qui refusassent d'obéir, il vouloit qu'ils fussent punis suivant les Ordonnances; & que s'il étoit nécessaire, on se servît pour cela du secours des gens de guerre.

Cette Déclaration ayant été enregistrée au Parlement d'Aix; François Chai & Guillaume Armand, députés de Merindol, vinrent à Aix, & presenterent au Parlement une requête, par laquelle ils supplioient que leur procès fût revû, & qu'il se tint

HENRI II.
1550.

une assemblée de Théologiens, pour conférer sur les points de leur Religion, n'étant point raisonnable qu'ils s'avoüassent hérétiques, avant d'être convaincus, ni qu'ils fussent condamnés, sans avoir auparavant été entendus. Le premier Président qui avoit fait des réflexions sur les conseils de son ami, prit les députés en particulier, en présence des gens du Roi, & les exhorta à reconnoître leurs erreurs, & à ne pas obliger les Juges, par leur opiniâtreté, à sévir contre eux avec une rigueur opposée à leurs favorables intentions. Enfin voyant qu'ils persistoient à demander qu'on leur fit connoître leurs erreurs, il les fit consentir à remettre au Parlement un abrégé de leur créance, qui seroit envoyé au Roi.

Les habitans de Cabrieres dans le comtat Venaissin, étoient alors attaqués par les troupes du Vice-Legat d'Avignon. Voyant qu'ils étoient dans le même péril que les autres, ils résolurent de dresser leur profession de foi, qui approchoit beaucoup de la doctrine de Luther, & l'envoyèrent au Roi, qui la remit à Chastelain pour l'examiner. Ils en envoyèrent aussi une copie à Jacque Sadolet cardinal, évêque de Carpentras, qui étant d'un caractère doux & humain, fit un très-bon accueil à ceux qui la lui présentèrent, & leur dit, que tout ce qu'on leur imputoit, & qui n'étoit point compris dans leur écrit, étoient des mesonges méprisables, inventés pour les rendre odieux, & qu'il s'en étoit assuré lui-même par des recherches exactes : Qu'au reste il y avoit beaucoup d'articles dans leur confession de foi, qui pouvoient être réformés, sans altérer la substance de leur doctrine, & que dans les endroits où ils s'exprimoient trop durement au sujet du Pape & des Evêques, il leur étoit aisé d'employer des termes plus modérés; qu'il avoit beaucoup d'affection pour eux, & que ce seroit toujours contre son sentiment qu'on les traiteroit en ennemis; qu'il se rendroit incessamment à sa maison de Cabrieres, où il s'informerait plus particulièrement de tout ce qui concernoit cette affaire. Il ajoûta à ces paroles obligeantes, un témoignage certain de la bonne volonté qu'il avoit pour eux; car il arrêta le Vice-Legat d'Avignon, qui marchoit contre-eux avec des troupes, & le pria de se retirer.

Ceux de Merindol ayant présenté leur profession de foi, le Parlement d'Aix leur envoya Jean Durandi évêque de Cavillon,

& quelques Docteurs en Théologie , pour leur faire connoître leurs erreurs , leur en accorder le pardon , s'ils y vouloient renoncer , & faire leur rapport à la Cour , s'ils les trouvoient incorrigibles. Ils résistèrent constamment à toutes les sollicitations , & l'on ne put rien obtenir d'eux. Cependant comme le Roi avoit évoqué l'affaire à lui , on ne leur fit aucun mauvais traitement pendant la vie de Chassané. Mais ce magistrat étant mort subitement , Jean Meinier baron d'Oppede , son successeur , homme violent , & ennemi particulier de ceux de Cabrières , dont ses terres étoient voisines , renouvela la persécution contre les Vaudois. Cet homme prétendant avoir toute autorité dans la Province , en l'absence de Louis Adhemar comte de Grignan gouverneur de Provence , qui avoit été envoyé par le Roi à la diète de Wormes , fit entendre à la Cour , que les Vaudois avoient assemblé seize mille hommes , & formé le dessein de se rendre maîtres de Marseille ; qu'ils se préparoient enfin à exciter de grands troubles dans la Provence. Il envoya en même-tems à la Cour Louis Courtin huissier du Parlement , pour demander au nom du Procureur général , que l'arrêt rendu par contumace contre les Vaudois fût exécuté. Le Roi irrité par cet avis , & animé encore par le cardinal de Tournon , parent du comte de Grignan , & ennemi furieux de toute espece de sectaires , envoya au Parlement une lettre datée du mois de Janvier 1545 , par laquelle il permettoit à cette Cour de poursuivre , selon toute la rigueur des Loix , ceux de Merindol & les autres Vaudois. Ce fut en vain que les Etats de l'Empire écrivirent de Ratisbonne en leur faveur , & que les Cantons Protestans de la Suisse supplierent le Roi d'annullet le jugement porté contre les Vaudois , & même de révoquer la condition qu'on leur avoit imposée , de renoncer à leur doctrine , parce qu'ils ne pouvoient y souscrire sans blesser leurs consciences. Le Roi refusa constamment la grace qu'ils leur demandoient ; & lorsqu'ils le prièrent ensuite d'avoir pitié de ces misérables fugitifs , il leur fit cette réponse dure : Que comme il ne se mêloit point de leurs affaires , ils ne devoient pas non plus se mêler des siennes , ni se mettre en peine de quelle façon il châtoit les coupables.

Le président d'Oppede ayant reçu la lettre du Roi , la

Ggg ij

HENRI II.

1550.

HENRI II.
1550.

tint quelques tems secrette, en attendant l'occasion d'exécuter les ordres de la Cour. On leva alors des troupes, sous le prétexte de la guerre d'Angleterre, & on voulut attendre que toutes choses fussent prêtes pour aller attaquer les Vaudois. Tous ceux qui étoient capables de porter les armes dans les villes d'Aix, d'Arles & de Marseille, & dans les autres lieux les plus peuplés, eurent ordre de se mettre sous les armes, avec menaces de punition exemplaire, pour ceux qui le refuseroient. Déjà il y avoit six compagnies d'infanterie avec la cavalerie du capitaine Poulin baron de la Garde; ces troupes étoient nouvellement arrivées de Piémont & d'Avignon. Ce fut alors que la lettre du Roi fût luë en plein Parlement, où tout d'une voix il fut dit: Que l'Arrêt donné contre ceux de Merindol seroit exécuté. On commit pour cette exécution, François de la Fonds président, Honoré de Tributis, & Bernard Badet conseillers: & on leur joignit Nicolas Guerin Avocat general, le plus ardent de tous. Le président d'Oppede accompagné des principales personnes de la Ville, & menant avec lui 400 pionniers, se rendit le lendemain au camp de Cadenet. La premiere expédition se fit dans le territoire de Pertuis. Les villages de Pupin, de la Mothe & de S. Martin, situés sur la Durance, furent pris, saccagés & brûlés. Le lendemain Ville-Laure, Lourmarin, Genfon, Treizemines & la Roque, qui avoient été abandonnés, furent brûlés inhumainement, & tous les bestiaux en furent enlevés. Le président d'Oppede résolut alors d'aller attaquer Merindol. Mais les habitans voyant de tous côtés le feu allumé autour d'eux, jugerent à propos de prévenir le danger qui les menaçoit, & prirent la fuite avec leurs femmes & leurs enfans. C'étoit un spectacle touchant & digne de compassion, de voir marcher çà & là par des chemins détournés & difficiles, de jeunes garçons, des vieillards caducs, des femmes éplorées, qui portoient leurs petits enfans, les unes dans leurs berceaux ou entre les bras, & les autres dans leur sein. Ces pauvres gens s'arrêtèrent la premiere nuit à saint Falaise, d'où les habitans se préparoient déjà à sortir, sçachant que le Vice-Légat, évêque de Cavaillon, avoit ordonné de les passer tous au fil de l'épée. Le lendemain ils s'enfoncerent dans les bois, ne trouvant ailleurs d'autre sûreté pour eux. Car le Président avoit défendu sur peine de la vie,

d'affister les Vaudois , & de leur donner le moindre secours , & avoit même ordonné de les massacrer tous , sans avoir égard ni au sexe , ni à l'âge , par tout où l'on pourroit les rencontrer.

HENRI II.
1550.

Après avoir fait un long & rude chemin , qui lassa , & accabla plusieurs femmes chargées d'un double fardeau , c'est-à-dire , des enfans qu'elles portoient dans leur sein & entre leurs bras , ils arriverent enfin en un lieu , où ils trouverent plusieurs autres de leurs freres , à qui une semblable épouvante avoit fait prendre la fuite. Mais ayant été avertis sur le soir que le Président approchoit , & étoit prêt d'arriver , ils résolurent de partir à la hâte , & sans differer , & de laisser là leurs femmes & leurs enfans , persuadés que les ennemis n'auroient pas la cruauté de leur faire du mal. Cette triste séparation excita de tous côtés des gémissemens & des cris , dont les échos des montagnes & des bois augmentoient l'horreur. Ces malheureux ayant marché toute la nuit , gagnerent enfin le sommet du Mont-Leberon , d'où appercevant plusieurs villages tout en feu , ils prirent le chemin de Mus.

Cependant le Président partagea ses troupes , & ayant été informé que ceux de Merindol avoient pris la fuite , il en envoya une partie pour les poursuivre , & mena l'autre à Merindol. Mais il y eut quelqu'un de son armée , qui touché de pitié se détacha , & qui du haut d'un rocher jeta deux pierres à l'endroit où il croyoit que ceux de Merindol s'étoient arrêtés , en leur criant de tems en tems qu'ils se sauvassent. Il sortit en même-tems quelques gens de Mus pour avertir le Pasteur & ceux qui étoient demeurés pour la garde des femmes & des enfans , de se retirer , & qui leur montrèrent à travers les ronces un sentier inconnu. Bien-tôt après arriverent ceux qui avoient été détachés pour les poursuivre. Ils ne respiroient que le carnage , à la vûe des femmes , qui étoient au moins au nombre de cinq cens , ils vouloient assouvir leur infâme brutalité : mais leur Commandant les contint par ses menaces ; en sorte qu'ils se retirèrent , après avoir enlevé tout le bétail & tout ce qui put tomber sous leurs mains.

Le Président étant entré dans Merindol , n'y trouva qu'un jeune homme , nommé Maurice le Blanc ; il déchargea sur lui toute sa colere , & l'ayant fait attacher à un olivier , il le fit tuer

HENRI II.

1550.

à coups d'arquebuse ; ensuite il fit brûler ou abattre toutes les maisons du bourg , puis il s'en alla à Cabrieres. Il n'y avoit dans ce lieu que soixante hommes & trente femmes , qui d'abord lui fermerent les portes : mais voyant arriver le canon , ils se rendirent , à condition qu'on leur sauveroit la vie. Mais quoi que le seigneur du lieu & le baron de la Garde leur eussent engagés leur parole , dès que les soldats furent entrés dans la ville , on les saisit tous , & même ceux qui s'étoient refugiés dans le château ou dans l'Eglise ; & tous , sans avoir égard à la foi donnée , sans distinction d'âge ni de sexe , furent massacrés dans une prairie près de la ville. Pour les femmes , elles furent conduites par l'ordre du Président dans une grange remplie de paille , où l'on mit le feu ; elles voulurent se sauver par une fenêtre , mais on les repoussa avec des perches & des piques ; elles furent donc toutes suffoquées par la fumée & consumées par les flames.

On marcha ensuite vers la ville de la Coste , dont le seigneur avoit promis aux habitans qu'il ne leur seroit fait aucun mal , pourvu qu'ils portassent leurs armes dans le château , & qu'ils voulussent démolir les murailles de leur ville en quatre endroits différens. Ils ajoutèrent foi aux promesses de leur Seigneur ; mais dès que le Président fut arrivé , les fauxbourgs furent brûlés , la ville prise & saccagée , & tous les habitans massacrés , sans que l'on en épargnât aucun. Les femmes & les filles qui purent se dérober à la première fureur du soldat , s'étoient retirées dans un jardin près du château : elles furent toutes violées , & ensuite si cruellement traitées , que la douleur , la faim , & plusieurs tourmens qu'elles souffrirent , leur causerent la mort. Ceux qui s'étoient cachés dans Mus , ayant enfin été découverts , eurent le même sort que les autres , tandis que ceux qui erroient dans la forêt & sur les montagnes n'étoient pas moins à plaindre qu'eux , privés de leurs femmes & de leurs enfans. Les uns se retirèrent à Genève & les autres chez les Suisses. Vingt-deux villages furent traités de la sorte & avec autant d'inhumanité. On nomma ensuite , à la persuasion du Président , des Commissaires pour faire le procès au reste des hérétiques , dont plusieurs furent condamnés aux galeres , d'autres à de grosses amendes , & quelques-uns absous ; entr'autres les sujets du seigneur de Cental , qui renoncèrent publiquement à leurs erreurs.

Cependant le Président d'Oppede & les Commissaires craignant d'être un jour inquiétés pour tout ce qui s'étoit fait dans cette cruelle expédition, envoyèrent au Roi le président de la Fonds, pour charger de crimes horribles ceux qui avoient été ou inhumainement massacrés, ou injustement tourmentés, & pour faire entendre à la Cour qu'ils avoient été traités avec encore moins de sévérité qu'ils ne le méritoient. La Fonds s'acquitta si bien de sa commission, qu'il obtint du Roi, par le moyen (à ce qu'on croit) du cardinal de Tournon, une déclaration datée du 18 d'Août, par laquelle sa Majesté approuvoit tout ce qui avoit été fait contre les Vaudois. Mais le Roi mieux informé en fut dans la suite très-fâché, & plusieurs ont écrit que l'une des dernières choses qu'il dit en mourant à Henri son fils, fut de lui recommander expressément, de faire informer au sujet des injustes vexations du parlement d'Aix en cette occasion: & même avant que de mourir, il fit arrêter un Jacobin, nommé Jean de Roma, & ordonna au Parlement d'en faire justice. Ce moine cruel, qui étoit Inquisiteur, avoit inventé un nouveau genre de question. Il faisoit chauffer aux criminels des bottes remplies de suif bouillant; & prenant plaisir à les voir en cet état, il leur faisoit attacher des éperons, & leur demandoit d'un ton moqueur, s'ils se trouvoient bien bottés pour voyager. Ce scelerât ayant eu avis qu'il y avoit contre lui un decret de prise de corps, prit la fuite & se refugia à Avignon; là n'ayant rien à craindre de la part des hommes, il ne put se soustraire à la vengeance divine: après avoir été volé par ses domestiques, qui lui enleverent tout l'argent qu'il avoit amassé, il se vit enfin tout couvert d'ulceres, & tourmentés de douleurs aiguës, & insupportables, qui lui faisoient à chaque instant souhaiter la mort. Mais Dieu permit qu'il vécut long-tems, & prolongea sa vie pour prolonger son supplice.

Après la mort de François I, le cardinal de Tournon & le comte de Grignan, qui avoient été en faveur jusqu'alors, devinrent odieux & insupportables aux favoris du nouveau Roi. Alors le peuple de Merindol & les autres Vaudois profitèrent de leur disgrâce, pour se plaindre à la Cour des iniquités & des cruautés du parlement d'Aix, & obtinrent aisément la révision de leur procès. Celui qui les protégea le plus

HENRI II.
1550.

HENRI II.
1550.

efficacement, fut le duc de Guise; car le duc d'Aumale avoit pris ce nom après la mort de Claude de Guise son pere. Le comte de Grignan redoutant un si puissant adverfaire, jugea à propos de lui céder, à titre de donation ou de vente, sa terre de Grignan, pour se garantir des poursuites dont il étoit menacé. Car quoique toutes les violences eussent été commises en son absence, comme je l'ai dit, on ne laissoit pas de les lui imputer, comme ayant été faites par son ordre, & executées par d'Oppede son Lieutenant. L'affaire fut d'abord portée au grand Conseil: mais les Présidens d'Oppede & de la Fonds, les conseillers de Tributis & Badet, & l'avocat général Guerin refuserent de comparoître; & alleguant pour leur défense l'Arrêt du Parlement, il prétendirent que le Procureur general se portoit en vain pour appellant de l'execution des jugemens de la Cour. Enfin le Roi par une déclaration du 17 de Mars évoqua l'affaire à lui; & comme il s'agissoit de sçavoir quelle force & qu'elle autorité devoient avoir les Arrêts rendus par le Parlement d'Aix, il commit la Grand-Chambre du Parlement de Paris pour juger l'affaire au fonds, avec les appels qui avoient été interjettés. Cette cause fut plaidée avec beaucoup de vivacité & occupa cinquante audiences, avec un grand concours de monde. Jacques Auberi plaida pour ceux de Merindol, Pierre Robert pour le Parlement d'Aix; & Denys de Rians pour le Procureur Général. Les crimes énormes imputés de part & d'autre faisoient attendre avec une extrême impatience la définition d'un procès de cette importance: mais le jugement trompa l'attente de tout le monde. Le seul Guerin Avocat Général, n'ayant point d'appui à la Cour, fut condamné à mort, & paya pour tous les autres. D'Oppede soutenu du duc de Guise, qui étoit devenu le protecteur de Grignan, fut renvoyé, avec le Président de la Fonds & les deux Conseillers, dans l'exercice des fonctions de sa charge. Mais la justice du Ciel suppléa à celle des Juges de la terre, & il mourut peu de tems après, d'une maladie d'intestins extrêmement douloureuse.

Affaires
d'Allemagne.

Cependant l'Empereur ayant appris en Flandre l'élection du nouveau Pape, écrivit aux Etats de l'Empire le 12 de Mars, & leur manda que son dessein avoit été d'aller en Allemagne dès l'année précédente; mais qu'il en avoit employé la meilleure
partie

partie à regler les affaires des Pays-Bas, à y recevoir son fils, & à le conduire dans plusieurs villes; qu'étant sur le point de son départ, il avoit appris la mort de Paul III, ce qui lui avoit fait différer son voyage jusqu'à l'élection d'un nouveau Pape; qu'enfin le sacré College avoit élevé sur le S. Siege Jule III, qui paroissoit si zélé pour les interêts de l'Eglise, qu'il étoit à propos de profiter de ses heureuses dispositions, & de faire tous les efforts, pour étouffer les semences des divisions, pour établir une solide paix & une sage discipline dans l'Etat politique & ecclésiastique, & pour réprimer l'audace & la témérité des réfractaires: Qu'à cet effet il avoit résolu de tenir une diète à Ausbourg le 26 de Juin, & qu'il les prioit tous & leur enjoignoit de s'y rendre, sans vouloir s'en dispenser, sous quelque prétexte que ce fût, si ce n'étoit pour cause de maladie, qu'ils seroient obligés d'affirmer par serment: Qu'en cas qu'une vraie indisposition ne leur permît pas de se trouver à la diète, ils ne manquassent pas d'y envoyer des députés, avec plein pouvoir de leur part, afin de prendre promptement & sans délai des résolutions efficaces touchant les affaires présentes.

Ceux de Magdebourg, qui avoient été si souvent proscrits par les Edits de l'Empereur, redoutant la tempête dont ils étoient menacés, publièrent un Manifeste le 25 de Mars, où par les mêmes raisons qu'ils avoient déjà fait valoir l'année précédente, ils tâchoient de prouver, que selon les loix divines & humaines, on ne pouvoit les convaincre de rébellion, & qu'au contraire ceux qui prenoient les armes contre eux, faisoient la guerre à J. C. même. Enfin ils réfutoient fort au long les fausses accusations dont on les avoit chargés, & faisoient voir que c'étoient des inventions des ennemis de Dieu & de la liberté Germanique.

Les Magistrats de la ville de Strasbourg avoient depuis peu fait un traité avec leur Evêque, par lequel ils accordoient aux Catholiques trois Eglises de la ville pour y faire le Service Divin, qui depuis 21 ans n'y avoit point été célébré selon le rit de l'Eglise Catholique. Le premier jour qu'on commença d'y célébrer la Messe, après y avoir chanté les Vêpres la veille, la curiosité attira un grande affluence de peuple de la religion Luthérienne, dont quelques-uns, frappés de cette nouveauté, firent pendant le Sermon du bruit dans une de ces Eglises,

HENRI II.

1550.

en se moquant des cérémonies Romaines. Les Prêtres effrayés, & s'imaginant que le peuple Lutherien vouloit les maltraiter, prirent la fuite & sortirent de la ville. Le Magistrat craignant que cette fuite des Prêtres ne fût prise en mauvaise part, & que l'honneur & la tranquillité de la ville n'y fussent intéressés, fit ce qu'il put pour les retenir; mais il ne put les empêcher d'aller à Saverne trouver leur Evêque, qui fit suspendre le Service divin pendant quelques mois; mais l'Empereur s'étant fait informer des circonstances de cette affaire, ordonna à l'Evêque de faire à l'avenir célébrer l'office Catholique dans ces Eglises, comme on en étoit convenu. Le jour donc de la Pentecôte, qui étoit cette année le 24 de May, l'Evêque accompagné de son Clergé officia & fit le Service qu'on avoit interrompu: les Magistrats précautionnés allèrent à la Cathedrale, & se placèrent dans un lieu séparé, pour observer tout, & prévenir de nouveaux desordres. Sur la fin du mois de May l'Empereur partit de Bruxelles avec son fils, pour se rendre à la diète d'Ausbourg. Il mena avec lui l'électeur de Saxe son prisonnier; mais il jugea à propos de laisser à Malines le Landgrave de Hesse, de peur que sa présence n'engageât l'électeur Maurice & le marquis de Brandebourg à s'acquitter de leur promesse.

Avant que de partir, il fit publier le 29 d'Avril contre les Luthériens un Edit sévère, par lequel il défendoit à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles fussent, de vendre, d'acheter & de garder chez soi aucun des livres de Luther, d'Ecolampade, de Zuingle, de Bucer & de Calvin, imprimés depuis trente ans, & en général aucun de ceux qui étoient contenus dans le catalogue fait par les docteurs de Louvain, qu'il ordonna d'afficher à toutes les boutiques des Libraires. Ce même Edit défendoit de faire aucunes assemblées secretes, de disputer sur l'Ecriture sainte & de l'interpréter: il défendoit aussi d'avoir aucune de ces images ridicules, faites en dérision de la sainte Vierge & des autres Saints, sur peine de la vie pour les hommes, & pour les femmes d'être enfoncées en terre jusqu'à la ceinture, même quand elles reconnoitroient leur faute; & en cas qu'elles persistassent opiniâtement dans leurs erreurs, d'être brûlées vives, avec la confiscation de tous leurs biens en l'un & en l'autre cas. Par cet Edit l'Empereur décernoit des peines rigoureuses, même contre

ceux qui n'étoient que suspects d'hérésie. Il donnoit pouvoir aux Inquisiteurs de citer à leur tribunal, non-seulement les gens du peuple, mais même les Magistrats, & de leur faire prêter interrogatoire, avec serment de dire la vérité sur ce qu'ils pourroient sçavoir.

Comme par cet Edit on accordoit aux délateurs la confiscation d'une partie des biens des accusez, on vit naître de toutes parts des calomnies & des iniquitez, qui s'étendirent non-seulement sur les Flamans, mais encore sur les étrangers que le négoce avoit attirés dans la Flandre; ce qui fut cause que les Anglois en sortirent les premiers. Les habitans d'Anvers, dont les immunités & les privilèges avoient rendu leur ville une des plus florissantes du monde pour le commerce, sentirent combien cet Edit leur étoit préjudiciable: ils supplièrent la reine Marie, que l'Empereur son frere avoit fait gouvernante des Pays-bas, de vouloir bien moderer la rigueur de l'Edit & la severité de l'Inquisition. Ils obtinrent d'elle, que quoique l'Edit eût été fait principalement pour eux, on en suspendroit l'exécution, jusqu'à ce qu'on eût fait des remontrances à l'Empereur, & que l'on eût été plus distinctement informé de ses intentions. La Reine pour ce sujet se rendit elle-même à Ausbourg, & obtint enfin de son frere, quoiqu'avec beaucoup de peine, qu'on modereroit l'Edit à l'égard des négocians étrangers, & que le nom odieux de l'Inquisition seroit retranché de cet Edit, qui néanmoins subsisteroit par rapport à tous les autres articles.

Ce fut en ce tems-là que Matthias * Flaccus publia en Allemand un écrit, dans lequel il exposa les motifs qui avoient engagé à prendre les armes en Allemagne, & fit voir que ceux qui souvenoient impudemment, comme il disoit, que la Religion n'avoit aucune part dans cette guerre, étoient coupables d'une ignorance aussi malicieuse que grossiere. La Diète commença le 26 de Juillet: quoique tout y fût alors assez tranquille, on ne laissa pas d'y faire venir des troupes, comme on avoit fait aux Diètes précédentes. Les articles qu'on y traita, furent la continuation du Concile, l'exécution du decret d'Ausbourg au sujet de la Religion, les moyens de réduire les réfractaires, l'établissement d'une Chambre Imperiale, & la restitution des biens de l'Eglise usurpez. Il ne se trouva à cette

HENRI II.
1550.

* Ou Flaccus, autrement Trancovvitz, surnommé Illyricus.

HENRI II.
1550.

Diète d'autres électeurs que ceux de Mayence & de Treves ; celui de Cologne étoit retenu par les affaires qu'il avoit dans son Etat, & auxquelles il lui falloit donner ordre. Guillaume de Baviere & Henri de Brunswic y vinrent, ainsi que le Grand Maître de Prusse, & les évêques de Wirtzburg, d'Ausbourg, de Trente, de Constance, d'Eychstet, de Cambrai, & de Mersbourg. Tous les autres Princes y envoyèrent des députés. L'électeur Maurice déclara qu'il ne reconnoîtroit point le Concile, à moins que tout ce qui y avoit été traité jusqu'alors ne fût examiné de nouveau, & que les Théologiens de la Confession d'Ausbourg n'y fussent admis, & n'y eussent séance, comme Juges ; il protesta aussi qu'il n'auroit aucun égard pour le Concile, si le Pape y présidoit, & refusoit de se soumettre à ses décisions, & si les Evêques n'étoient pas affranchis de leur serment, pour avoir la liberté de dire leur avis. L'envoyé de l'Electeur, qui fit cette déclaration en son nom, ayant demandé qu'elle fût enregistrée, l'électeur de Mayence, à qui il appartenoit de le faire, le refusa. Plusieurs ont crû que l'électeur Maurice, qui étoit un homme adroit, & qui avoit dissimulé jusques-là ses sentimens, les déclara alors ouvertement, parce qu'ayant obtenu de l'Empereur tout ce qu'il en pouvoit attendre, il vouloit par là se décharger de la haine qu'il s'étoit attirée de la part des Protestans, qui croyoient que ce Prince favorisoit le parti des Catholiques. Pour dissiper ce soupçon, il avoit écrit de Leipzig dès l'année précédente à ceux qui administroient le gouvernement de ses Etats, des lettres pleines d'aigreur, où il témoignoit son mécontentement à ce sujet.

Mort de Nicolas Perrenot Sieur de Grandvelle, Chancelier de l'Empereur Charles V.

Vers ce tems-là Nicolas Perrenot, Sieur de Grandvelle ; qui étoit depuis peu parti de Besançon sa patrie, pour se rendre à la Diète, mourut à Ausbourg. C'étoit un homme d'une haute prudence ; elle lui avoit mérité la confiance de l'Empereur, qui lui faisoit part de ses affaires les plus secretes, & l'avoit fait succeder à Herborio, cardinal de Gattinare, à qui Guiccardin donne tant d'éloges. Grandvelle occupa sa place durant vingt ans, & exerça cette charge très-dignement. Antoine son fils, évêque d'Arras, succeda à son ministere après sa mort, ce qui arrive assez rarement. Il avoit été formé par son pere dans le maniement des affaires, & tout jeune qu'il étoit, il en avoit une parfaite connoissance. Mais il eut peu de

droiture & de sincérité ; & trop servilement dévoué à l'agrandissement de la puissance de ses maîtres, il se fit haïr & mépriser de leurs sujets même : Il fut aussi ministre d'Etat sous Philippe II, & se comporta d'une manière si odieuse, que les Flamands & les Napolitains le détestèrent également.

Cependant toute la Saxe étoit en armes, le duc Henri de Brunswic avoit commencé cette guerre. Ce Prince d'un esprit turbulent & inquiet, ayant levé des soldats de tous côtés, mit le siège devant Brunswic, ville opulente, que le Luthéranisme, & plusieurs autres choses avoient rendu odieuse à l'Empereur & au Duc : n'ayant pû venir à bout de s'en rendre le maître, il avoit pillé & brulé tous le pays d'alentour. L'Empereur ne fut pas fâché de cette expédition ; mais voyant que ce Prince ne pouvoit exécuter ce qu'il avoit entrepris, il voulut lui fournir un prétexte de lever le siège avec honneur. Pour cet effet, il ordonna également aux assiégés & aux assiégez de mettre bas les armes, & de venir incessamment à sa Cour ; pour lui rendre compte du sujet de leur différend. Les troupes furent donc congédiées de part & d'autre. George duc de Mekelbourg, jeune prince, qui étoit dans l'armée du duc de Brunswic, les retint toutes à son service, comme on en étoit convenu, pour faire la guerre à ceux de Magdebourg. Les Eclésiastiques, à ce qu'on dit, l'avoient engagé à cette expédition, pour se venger des injures qu'ils prétendoient avoir reçues de cette ville Luthérienne. Car Albert de Brandebourg, qui en étoit archevêque, étant mort depuis peu, ils avoient promis au prince George de Mekelbourg que s'il prenoit la ville, ils le reconnoitroient pour Seigneur de tout le pays ; & ils s'étoient engagez par écrit à lui livrer trois des meilleures places, Wanleben, Drieleben & Wolmerstat. Au reste on étoit convenu que les gens de guerre que le prince George retenoit à son service, ignoreroient durant quinze jours qu'il étoit leur général, afin que par ce moyen ils eussent la liberté de piller ce pays riche & abondant ; car tel a toujours été l'usage des troupes qui n'ont point de Chef. Ainsi ayant pris son chemin par le territoire d'Halberstat, il entra dans le pays de Magdebourg, où après avoir laissé faire à ses soldats, tout ce qu'ils ont coûtume de commettre, lorsque la licence n'a point de frein, il prit d'emblée la ville de Wanleben,

HENRI II.

1550.

HENRI II.
1550.

& y mit le feu le 17 de Septembre. Cependant le jeune Prince voyant que le Château faisoit trop de résistance, après avoir perdu quelques soldats dans l'attaque, passa outre, pillant, ravageant, & mettant tout à feu & à sang. Les habitans des villes & de la campagne, effrayez, eurent alors recours aux Magistrats de Magdebourg, & implorant leur secours, offrirent de contribuer de leur argent & de leurs personnes, pourvu qu'on ne les abandonnât pas, & qu'on les secourût avec zèle dans le péril où ils étoient. Les Magistrats leur ordonnerent de se tenir prêts pour le 21 de Septembre, avec des armes, des chevaux & des charettes. Ce jour-là même, ils mirent en campagne trois compagnies de cavalerie, & quelques compagnies d'infanterie, composées de Bourgeois & de payfans. Ces troupes logerent le soir à Wolmerstat à deux milles de Magdebourg, & le lendemain étant parties avant le jour, elles marcherent aux ennemis logez dans Hildersleben, qui, dès qu'ils les eurent apperçus, sortirent du village; enforte que de part & d'autre on s'apprêta au combat. Ceux de Magdebourg ayant mis le bagage derriere un retranchement, placerent à l'avant-garde les Bourgeois & leurs meilleurs soldats, & à l'arriere-garde les payfans, & ceux qui étoient mal armez, ou qui scavoient peu se servir de leurs armes. Les ennemis s'en étant apperçus, firent un mouvement pour éviter d'en venir aux mains avec l'avant-garde, & s'étant jettez sur les flancs, attaquèrent vivement ceux qui étoient mal armez, avant que les premiers rangs fussent en état de venir à leur secours. Ils en tuerent une partie, & les autres, qui aussi-tôt prirent la fuite, commencerent à décourager ceux qui venoient pour les soutenir. Ainsi embarrassé par leurs gens mêmes, & pressé par les ennemis plus forts qu'eux, la plupart périrent; les autres ou furent pris, ou se jetterent dans le fleuve & se sauverent à la nage. Le duc de Mekelbourg poursuivant sa victoire à la tête de sa cavalerie, fit un carnage de tous les payfans qui étoient en grand nombre, & n'épargna que ceux qui lui offrirent de l'argent pour avoir la vie sauve. Ce fut alors que levant son épée nuë, & montrant ses armes teintes du sang des ennemis, il parla comme un jeune homme enivré de sa victoire; vanta son habileté & sa valeur, & dit hautement, qu'il en avoit donné des preuves assez éclatantes, pour engager les

autres Princes d'Allemagne à se joindre à lui, afin d'entreprendre le siège de Magdebourg.

Le lendemain le comte de Mansfeld arriva au camp, & promit de faire bien-tôt approcher ses troupes. L'électeur Maurice, l'électeur de Brandebourg & Albert son cousin, le marquis de Culmbach, & Henri de Brunswic s'y rendirent aussi, avec une nombreuse cavalerie. Ils furent déclarés Généraux de l'armée, & on donna seulement le commandement de la cavalerie au duc de Mekelbourg. En même tems on ordonna à toute la noblesse de se rendre au camp & d'y amener de la cavalerie. Quelques-uns ont cru que les deux Electeurs étoient venus au camp en personne, pour enlever le commandement général au duc de Mekelbourg, & le faire donner à des Princes plus moderés. George de Schoenbeck, qui étoit campé à Fermesleben, s'avança vers l'Elbe, & ayant élevé un rempart du côté de la ville, il fit faire un fossé tout autour de son camp. Ceux de Magdebourg envoyèrent aussi-tôt deux compagnies, pour empêcher le travail des ennemis. On combattit vivement de part & d'autre; les uns pour effacer la honte de leur dernière défaite, les autres encouragés par leur victoire: ceux-ci néanmoins furent obligés de faire retraite. Le 10 d'Octobre les Alliés s'avancerent en pouffant de grands cris, vers les murailles de la ville, dans le dessein de mettre le feu aux portes, ou au moins pour éprouver le courage des ennemis, & reconnoître leurs fortifications. Mais le canon les fit bien-tôt reculer, & la perte qu'ils firent les découragea autant qu'elle encouragea les assiégés, qui le lendemain firent une sortie, où les assiegeans furent extrêmement maltraités. Le duc de Mekelbourg y perdit beaucoup de monde, & fut contraint de se retirer. Dans sa retraite, il s'avisa de mettre le feu à un Hôpital de lépreux, ce qui étoit contre les loix de la guerre: cependant les malades se sauverent & se retirèrent dans la ville.

Il n'y eut que quelques legeres escarmouches les jours suivans. Les assiégés qui s'étoient postés dans un jardin sur une hauteur, y furent attaqués, & s'y défendirent si courageusement, qu'ils précipiterent les ennemis dans un fossé peu éloigné, & en firent un grand carnage. On conclut alors une trêve, pendant laquelle Volfang prince d'Anhalt entra dans la

HENRI II.

1550.

Siège de
Magdebourg.

HENRI II.

1550.

ville pour y traiter de la paix, dont l'électeur Maurice reculoit la conclusion le plus qu'il lui étoit possible, pour jouir pendant ce tems-là du commandement général, & avoir occasion de se signaler par quelques exploits de guerre. Les conditions proposées ayant paru trop dures, on ne conclut rien; ce qui n'empêcha pas la treve de continuer.

Les assiégeans, comme pour se divertir, mirent le feu dans le fauxbourg Saint-Michel & le brûlerent: ce qui rompit la treve, & fit recommencer la guerre. L'électeur de Brandebourg allant à Wolmerstat, rencontra une troupe de mousquetaires qui étoient partis de Goslar pour se joindre à la garnison de Magdebourg; il l'attaqua & la tailla en pièces. Le lendemain les assiégés s'étant répandus dans la plaine, qui est au dessus de Bugt, mirent les ennemis en fuite; mais quatre jours après leur cavalerie s'étant trop avancée, fut extrêmement maltraitée & contrainte de se retirer dans la ville avec perte. Le 5 de Novembre les assiégeans éleverent un Fort sur les bords de l'Elbe près de Bugt, & y firent un retranchement de terre & de palissades. La garnison ayant fait une sortie, livra un combat vers cet endroit, sur les bords du lac de Rosterdoff, où elle eut quelque desavantage: elle se retira néanmoins en bon ordre dans la ville.

Cependant l'Empereur s'étant plaint vivement à la Diète de l'obstination audacieuse & insolente des peuples de Magdebourg & de Breme, les Princes qui étoient présens, le supplierent d'agréer qu'ils se rendissent médiateurs. L'Empereur y ayant consenti, ils écrivirent aux Magistrats de ces deux villes le 22 de Septembre, pour les exhorter à envoyer à Ausbourg des députés munis d'un plein pouvoir à qui l'on accorderoit des passeports, & qui rendroient compte à sa Majesté Imperiale de leur conduite. Les Princes & les États de l'Empire ayant alors demandé à l'Empereur, à quelles conditions il vouloit traiter avec eux, il leur répondit: Qu'il exigeoit que ceux de Breme se soumissent absolument & vinsent lui demander pardon de leur faute; qu'ils renonçassent à toutes les alliances qu'ils avoient faites, & n'en fissent plus à l'avenir, sans y comprendre, lui & tous les Princes de sa Maison; qu'aucun de leurs sujets ne portât les armes contre lui, qu'ils promissent d'obéir à la chambre Imperiale, & de contribuer, selon leur pouvoir, aux frais
que

que son entretien exigeoit ; qu'ils s'accommodassent avec leur Archevêque & son Clergé, & qu'au cas qu'il s'y trouvât de la difficulté, ils se soumissent au jugement des arbitres, qu'il nommeroit ; qu'ils dédommageassent le Prince Henri de Brunswick, & lui restituassent les canons qu'ils lui avoient pris ; qu'ils fournissent cent cinquante mille écus d'or & vingt-quatre piéces de canon avec leurs affuts ; qu'ils reçussent & observassent exactement les décrets de toutes les Diétes précédentes & de toutes celles qu'on tiendroit à l'avenir.

Les mêmes conditions furent proposées à ceux de Magdebourg ; mais on y ajouta celles qui suivent : Qu'ils comparoissent pour répondre sur tous les faits dont ils étoient accusés, & qu'ils acquiesceroient au jugement qui seroit rendu : Qu'ils n'intenteroient de procès à personne sur tout ce qui s'étoit passé depuis le commencement de la rébellion : Qu'ils démoliroient toutes leurs fortifications : Qu'ils recevraient dans leur ville, sans proposer aucune condition, l'Empereur & ceux qui viendroient de sa part, avec autant de troupes qu'il le jugeroit à propos : Qu'ils payeroient la somme de vingt mille écus d'or, & que les confiscations qui avoient été faites par son autorité, continueroient d'avoir leur effet, sans qu'on pût inquiéter ceux qui en avoient été gratifiés.

Ceux de Breme firent réponse, qu'ils avoient toujours souhaité la paix, & qu'ils avoient tout tenté, non seulement par leurs députés, mais par la médiation du roi de Dannemarc & des villes Vandaliques, pour obtenir les bonnes grâces de sa Majesté Impériale ; qu'ils avoient encore le même désir, & que pour lui marquer leur profond respect, & combien ils souhaitoient mériter sa bienveillance, quelques rudes que fussent les conditions qu'on leur proposoit, ils ne refusoient point d'envoyer leurs députés, & qu'ils étoient prêts de se soumettre à tout, & de donner à l'Empereur toute sorte de satisfaction, pourvu que leur liberté & leur religion n'en souffrissent aucun préjudice.

La réponse de ceux de Magdebourg fut le même jour lûë publiquement. Ils commençoient par se justifier, comme ceux de Breme ; il faisoient ensuite de grandes plaintes au sujet des injures qu'ils avoient reçues, & de la guerre que le duc de Mekelbourg leur avoit faite, sans l'ordre de l'Empereur, & sans en avoir d'autre sujet, que leur attachement à la pure

HENRI II.

1550.

doctrine de l'Évangile. Ils demandoient donc qu'on eût des égards pour eux, & qu'on fît retirer les troupes venuës depuis peu pour attaquer leur ville : Qu'au reste ils supplioient qu'on accordât des sûretés suffisantes à leurs députés ; afin qu'après avoir sçû les volontés de sa Majesté Impériale, ils pussent revenir les en informer ; & que dès que cela leur seroit accordé, ils feroient incessamment leur députation.

L'Empereur résolu de traiter plus favorablement ceux de Breme, parce qu'ils n'étoient pas encore proscrits, & qu'ils paroissoient plus disposés à se soumettre aux conditions qui leur étoient proposées, dit qu'il falloit attendre leurs députés. Mais il traita plus severement ceux de Magdebourg ; parce qu'ils étoient déjà assiégés, & que non-seulement ils n'avoient pas répondu directement sur ce qu'on leur avoit proposé, mais qu'ils l'avoient fait avec une espece de détour & de mépris. Il déclara donc à la Diète qu'il souhaitoit qu'on délibérât sans délai sur ce qui les concernoit ; & comme le Clergé avoit depuis peu offert à l'assemblée de contribuer aux frais de cette guerre, & qu'ils demandoient instamment que ceux de Magdebourg fussent traités à la rigueur & comme des rebelles, il les exhorta à faire de sérieuses réflexions sur ce qu'ils demandoient, & à avoir égard dans leur délibération à l'avantage & à la dignité de l'Empire.

Le discours de l'Empereur ayant fait juger à tout le monde ; qu'il songeoit plutôt à continuer la guerre, qu'à ménager la paix, plusieurs, quoique malgré eux, témoignèrent, de peur de l'offenser, qu'ils étoient de son sentiment, & promirent de le seconder. Mais ils le supplierent en même tems, de vouloir bien de son côté contribuer au succès de la guerre, & en cas que sa santé ou ses affaires ne lui permissent point de se trouver en personne à l'armée, d'en donner le commandement à quelque Prince de l'Empire (en désignant l'électeur Maurice) & d'agréer que l'argent, qui avoit été amassé jusqu'alors pour les besoins publics, fut employé à cette guerre. L'Empereur répondit qu'il approuvoit le choix de Maurice, & ajoûta qu'il ne connoissoit personne plus digne du Généralat : qu'à l'égard de l'emploi des sommes d'argent, il y consentoit ; à condition que ce qui seroit tiré du thrésor public, seroit remplacé dans un certain tems ; parce que cet argent avoit été destiné pour un

autre emploi. Il les exhorta ensuite vivement à ne rien égarner pour le succès de cette expédition, où le repos & la dignité de l'Empire étoient également intéressés. Il dit que pour y réussir plus aisément, il étoit à propos de bâtir plusieurs Forts aux environs de Magdebourg & de continuer le siège, sans perdre de tems, à cause de la saison où l'on étoit, & parce qu'il restoit peu de tems pour exécuter leur entreprise. L'électeur Maurice, qui avoit déjà eu part à cette guerre, fut donc déclaré par l'Empereur & par ceux qui se trouverent à la Diète, Général de l'armée. On ordonna le paiement de la somme de dix mille écus d'or pour les frais de la guerre, qui avoient déjà été faits, & le paiement de celle de soixante mille par mois, pour le tems qu'elle dureroit encore.

L'Empereur fit ensuite instance, pour que le décret d'Ausbourg fût reçu, & demanda pourquoi on n'observoit pas les articles de Réformation qu'il avoit fait dresser*? On lui répondit, qu'il n'étoit pas aisé de déraciner si-tôt des opinions, dont les esprits étoient depuis long-tems prevenus: Qu'il falloit d'abord les instruire & leur faire perdre insensiblement leurs préjugés; que dans ces matieres les changemens qu'on prétendroit faire par force, causeroient nécessairement des mouvemens & des séditions: qu'il étoit impossible de contraindre les Prédicateurs à prêcher conformément à ces articles; qu'en ce cas les Eglises seroient desertes, & qu'il y en auroit peu d'entr'eux qui voulussent consentir à l'article du mariage des Prêtres & de la Communion sous les deux especes accordée aux laïcs. Ainsi parloient les Protestans qui avoient souscrit au decret. Mais les Electeurs ecclésiastiques attribuoient la cause de tout le mal à certains privileges & immunités; & d'autres aux Colleges & aux écoles publiques, où la Jeunesse recevoit de mauvaises instructions. Plusieurs aussi s'en prenoient aux Ministres de la confession d'Ausbourg, qui rendoient le decret odieux aux peuples, & publioient qu'il étoit contraire à l'Ecriture sainte: enfin on trouvoit la source de tout le mal dans le trop petit nombre des Prêtres, & dans l'indolence des Magistrats, qui souffroient qu'on déclamât contre le decret dans des discours publics, & qu'on le maltraitât par des libelles injurieux; & enfin dans la vie licencieuse des Ecclesiastiques, qui par le scandale qu'ils causoient dans la plupart des lieux,

HENRI II.

1550.

* C'est-à-dire l'Interim.

HENRI II.
1550.

indispofoient les efprits déjà prévenus. L'Empereur promit de remédier à tout cela par la continuation du Concile de Trente, & pria les Princes d'y envoyer leurs ambaffadeurs, & de fe foumettre à fes décifions.

Peu de tems après, le pape Jule, par une bulle dattée de Ponzième de Novembre, indiqua la tenuë du Concile pour le premier jour de Mai de l'année fuiuante, & y invita tous ceux à qui leur qualité, l'ufage, ou quelque privilege, donnoient droit d'y affifter, & généralement tous ceux que Paul III fon prédéceffeur auoit invités. Il les preffa de fe rendre ce jour-là même, parce que ce feroit alors que le Concile recommenceroit fes féances, pour les continuer. Il ajoûtoit que fi fes affaires ou fa fanté ne lui permettoient pas de s'y trouver, il y enuoyeroit fes Légats pour y préfider en fon nom; parce que c'étoit à lui de convoquer & de diriger les Conciles, fur lesquels il auoit une fouueraine autorité, en qualité de Vicaire de Jéfus-Chrift fur la terre. L'Empereur trouua ces dernieres paroles peu mefurées, & craignit qu'elles ne donnaffent lieu aux Allemans, ou de n'auoir aucun égard à la conuocation du Concile, ou au moins de faire naître des obftacles à la tenuë de cette afsemblée. Il fit donc folliciter le Pape d'adoucir un peu les termes. Mais il ne put rien obtenir du S. Pere, qui répondit qu'il ne feroit jamais, en faueur de qui que ce fût, rien de contraire à fon honneur & à la dignité de l'Eglife. Si l'on en croit les Proteftans, le Pape fe comporta ainfi, pour empêcher les Allemans de fe trouver au Concile, ou au moins en cas qu'ils y vinffent, pour les tenir comme liés par ce préjugé.

Cependant le fiege de Magdebourg continuoit. Le 13 de Novembre la cavalerie & l'infanterie de la garnifon ayant fait une sortie, il fe donna un combat près d'un lieu appellé Krautgarten*. Après quelques legeres efcarmouches, les Alliés porterent une partie de leurs gens dans un certain hôpital, pour fermer le retour aux affiégés, lorsqu'ils voudroient fe retirer dans la ville. Mais ils tomberent eux-mêmes dans une embuscade, que les affiégés auoient dressée derriere les mazures de cet hôpital, d'où l'ennemi fortit fur eux, lorsqu'ils ne s'attendoient à rien moins, & les mit en fuite. Quatre jours après les affiégeans changerent leurs quartiers, & firent hors du village de Harsford, vis-à-vis de la ville, un retranchement, qu'ils borderent de

* C'est-à-dire Jardin des Choux.

canons, après y avoir mis deux compagnies d'infanterie: le reste de l'armée campa à Dessdorf. Deux jours après il se donna un petit combat meurtrier, où le duc de Mekelbourg & sa compagnie furent dans un grand danger, & peu s'en fallut que sa Cornette ne fût prise. Le canon de la ville ne cessoit pendant ce tems-là de tirer sur les ennemis.

HENRI II.
1550.

L'électeur Maurice n'ayant plus voulu s'amuser à ces petits combats, fit approcher son armée de la ville; en même tems les Magistrats firent brûler la maison où le péage se levoit, voyant qu'il étoit difficile de la conserver à cause de son éloignement. Cependant l'Electeur se faisoit pendant la nuit, & à la faveur d'un grand silence qu'il fit observer à ses soldats, de cette partie de la ville, appelée Ville-neuve*. Il fit monter sur la muraille & rompre les portes, & l'alarme ne fut donnée dans la ville, que lorsque l'ennemi y fut entré. Ceux qui étoient en faction de ce côté-là, ayant passé tout le jour dans la débauche, étoient plongés dans un si profond sommeil, qu'à peine purent-ils sortir de leurs lits. Ils furent tous tués ou faits prisonniers. Alors les Magistrats voyant qu'on ne pouvoit défendre cet endroit, envoyèrent des soldats pour y mettre le feu, afin que l'ennemi n'en pût profiter. Cependant les Impériaux firent un retranchement auprès du Pont, appelé le Pont-long, & y éleverent un Fort, où ils mirent une compagnie. Le reste des troupes fut logé à Cregoa, où l'on fit aussi un retranchement, & où l'on borda le cimetièrre de canons & de toute sorte d'artillerie.

* Ou Neustat.

La ville se trouva alors assiégée par trois endroits, par le quartier de Bugos, par celui de Dessdorf, & par celui du Pont. Comme on appréhendoit que les assiégeans ne se saisissent de Sudeburg, on prit le parti d'y mettre le feu, après avoir donné aux habitans le loisir d'enlever leurs meubles, d'emporter leurs hardes, & de se retirer dans la ville avec leurs femmes & leurs enfans. Le nombre des mendiens ou des pauvres, qui de la campagne & des fauxbourgs s'étoient réfugiés dans la ville, se montoit déjà à quarante mille: ce qui fut cause que pour la soulager, on en fit sortir tous ceux qui n'avoient pas de quoi se nourrir. Mais lorsqu'on leur eût donné ce qui étoit nécessaire pour leur voyage, les batteaux étant prêts pour les embarquer, il survint une si furieuse tempête, qu'il fut impossible de les faire

HENRI II.

1550.

partir. Les ennemis informés alors du dessein des assiégés ; firent si bien garder les bords de l'Elbe qu'il fut ensuite impossible de mettre hors de la ville toutes ces bouches inutiles. Ce fut en ce tems-là que Lazare Schwendi vint au camp , de la part de l'Empereur , pour veiller sur la conduite de Maurice , dont la lenteur , & les fréquens petits combats , donnoient aux Impériaux lieu de croire , qu'il affectoit de tirer le siège en longueur.

Cependant Maurice ayant appris que les troupes envoyées au secours de Magdebourg par les Villes maritimes , & commandées par le comte de Mansfeld & le colonel Heideck , n'étoient pas fort éloignées , les surprit & les mit en fuite , par un artifice dont il se servit. On avoit traité quelques jours auparavant de la rançon des prisonniers faits au combat d'Hillersleben ; on étoit convenu du prix , & l'argent même avoit été compté. Mais avant que de les faire partir , on voulut les obliger par serment à ne point porter les armes en faveur de la ville de Magdebourg. Un vieil officier nommé Vidomar , très-expérimenté dans l'art de la guerre , ayant refusé constamment de faire ce serment , & ayant persuadé à ses compagnons de suivre son exemple , ils furent tous conduits à Quedelburg , & on les fit jurer qu'ils y resteroient quatre jours.

L'électeur Maurice étant alors allé au devant des troupes auxiliaires , corrompit secrettement quatre compagnies , par les promesses qu'il leur fit , & les engagea à se joindre à lui : ayant par là augmenté ses forces , & diminué celles de Mansfeld , il n'eut pas de peine à défaire le reste des troupes de ce Général. Il prit même , peu de tems après , à son service le colonel Heideck & lui donna une charge dans sa maison , quoiqu'il fût proscriit par l'Empereur , & qu'il fût gouverneur de Leipsik. Ce Colonel fut dans la suite le principal auteur de la guerre , que l'Electeur déclara à l'Empereur. Pour le comte de Mansfeld il entra dans la ville , suivi d'un petit nombre de ses gens. Quoi qu'il n'eût pas été mis au nombre de ceux que l'Empereur avoit proscriits , on n'avoit pas laissé de le dépouiller de tous ses biens , parce qu'il étoit demeuré constamment attaché à l'électeur Jean Frederic.

Tandis que ces choses se passaient devant Magdebourg , l'Empereur publia le 16 de Décembre une défense rigoureuse

à toutes personnes, d'assister & de secourir de quelque manière que ce fût, les assiégés, avec ordre à tous les officiers & soldats qui étoient dans la ville, d'en sortir dans l'espace de quatorze jours, à compter depuis le jour que cet édit leur seroit notifié. Il leur enjoignit, dès qu'ils auroient obéi, de le faire sçavoir à l'électeur Maurice, & en son absence au colonel Schwendi, promettant en ce cas de pardonner au coupables, & menaçant des plus grandes peines ceux qui persisteroient dans leur rébellion. Cependant les Electeurs de Saxe & de Brandebourg pressoient vivement l'Empereur de dégager la parole qu'ils avoient donnée au Landgrave de Hesse: l'Empereur leur répondit, que la conduite des enfans & des ministres du Landgrave ne permettoit pas de lui accorder sa liberté; & que s'ils le pressoient d'avantage sur cette article, il se verroit obligé de l'envoyer en Espagne. Alors le Landgrave donna ordre à ses enfans d'appeler en justice les deux Electeurs, pour leur faire exécuter la promesse qu'ils lui avoient donné par écrit. Ils obéirent à leur père, & sommerent ces Princes d'exécuter leur engagement: mais les deux Electeurs, tantôt séparément, tantôt l'un & l'autre joints ensemble, s'excuserent de n'avoir pû encore accomplir leur promesse; & demanderent du tems; ils ajoutèrent qu'il n'étoit pas même de l'intérêt du Landgrave de les presser si vivement, ni de les obliger à solliciter avec trop d'ardeur sa Majesté Impériale: qu'au reste la liberté ne tarderoit pas à lui être rendue, & que plusieurs raisons le leur faisoient présumer.

L'Empereur avoit employé vainement la Lire pour reter des mains du Landgrave la promesse des Electeurs, qu'il l'avoient encore sollicité nouvellement de dégager leur parole. Il chargea donc Schwendi d'aller trouver les enfans & les ministres du Landgrave, & de leur ordonner de sa part, non-seulement de s'abstenir de faire assigner les deux Electeurs, mais encore de lui remettre la promesse par écrit qu'il avoient faite au Landgrave, & de se déporter de leur action. Il les menaçoit des plus grandes peines, s'ils refusoient d'obéir. N'ayant pû rien obtenir, il prit enfin le parti d'annuler la promesse des Electeurs, & de les déclarer quittes de tout engagement envers le Landgrave.

Cependant ce Prince ennuyé d'une si longue captivité, &

HENRI II.

1550.

HENRI II.

1550.

n'ayant plus d'esperance de la voir finir, résolut enfin de faire un effort pour se mettre en liberté. Il fit venir exprès de Hesse Conrad de Bredenstein & Jean de Romelin, & leur ordonna de préparer des relais & tout ce qui étoit nécessaire pour son évafion. Mais ce dessein ayant été découvert, & quelques-uns des domestiques du Prince ayant été tuez sur champ, & d'autres ensuite punis du dernier supplice, l'Empereur écrivit aux Electeurs pour se plaindre de cette entreprise. Ceux-ci, pour satisfaire l'Empereur, écrivirent au Prince Guillaume fils du Landgrave, & lui déclarerent, que si à l'avenir on entreprenoit rien de semblable, ils se tiendroient absolument déchargés de l'obligation qu'ils avoient contractée à son égard. Mais l'electeur Maurice lui fit tenir en particulier une autre lettre fort différente, par laquelle il tâchoit de le consoler, & l'assuroit qu'il étoit disposée à consacrer ses biens, son sang & sa vie même, s'il étoit nécessaire, au recouvrement de la liberté du Landgrave son père; il le prioit en même-tems de differer encore quelque tems ses poursuites, & de suspendre son action, & que par là l'indisposition de certaines personnes seroit moins à craindre. Il faisoit assez connoître par ces dernieres paroles qu'il avoit l'esprit aigri contre l'Empereur, & qu'il regardoit l'injure faite aux enfans du Landgrave, comme faites à lui-même.

Sur ces entrefaites ceux de Magdebourg firent une action hardie & même téméraire. Le 21 de Decembre tous les gens de guerre, tant de la cavalerie que de l'infanterie, qui cette nuit n'étoient point de garde, sortirent sans bruit vers le milieu de la nuit, dans le dessein de surprendre le quartier de la cavalerie ennemie logée à Ottersleben: il leur falloit passer entre les quartiers de Bugos & Dessedorff. Mais ils ne rencontrèrent sur ce passage, ni sentinelles ni corps-de garde, & trouverent les ennemis tellement plongez dans le vin & dans le sommeil, qu'il leur fut aisé de leur rendre à peu près le traitement fait depuis peu à ceux de Neustat. Ils se rendirent maîtres du village; & comme la nuit étoit fort obscure, ils mirent le feu à quelques maisons, afin d'être éclairés dans le combat, & prirent en même-tems la précaution de mettre leurs chemises par dessus leurs habits, afin de se reconnoître plus aisément les uns les autres, comme il se pratique d'ordinaire dans des expéditions

expéditions de nuit. On tua beaucoup de monde, & on fit encore plus de prisonniers, entre lesquels il y eut 250 officiers de la première condition, qui furent menés comme en triomphe, dans la ville. L'étendart, appelé le drapeau des Chanoines, fut aussi pris.

HENRI II.

1550.

Cette victoire leur enfla tellement le courage; que dès le lendemain ils se mirent en campagne, & firent des courses, pour braver les ennemis. Le duc de Mekelbourg ne put souffrir cette insulte; il fit venir peu à peu la cavalerie qui étoit à Neustat & à Olfenstat, & se prépara à les combattre. Mais comme la troupe, qui le jour précédent s'étoit signalée à Oterleben, & qui avoit envoyé devant les prisonniers, s'étoit arrêtée fort loin derrière les autres, elle vint inopinément le prendre en queue, tandis que les autres l'attaquoient de front. Après une longue & vigoureuse résistance, son infanterie fut taillée en pièces, & sa cavalerie se débanda: il se vit alors enveloppé de toutes parts, & forcé lui-même de se rendre prisonnier. La joye que cette prise causa à ceux de Magdebourg ne se peut exprimer; ils crurent qu'elle les dédommageoit de toutes leurs pertes, voyant entre leurs mains & dans leurs fers le principal auteur de cette guerre, & leur plus cruel persécuteur.

Ces deux événemens ayant extrêmement réhaussé le courage des assiégés, on cessa les actes d'hostilité, & on commença à écrire & à conférer de part & d'autre. D'abord les Ecclésiastiques publièrent un écrit, par lequel, outre les crimes qu'ils avoient déjà reprochés à ceux de Magdebourg, ils les accusoient de s'être révoltés contre l'Empereur & contr'eux; d'avoir violé les Decrets & les privilèges d'Othon I, & par une impiété horrible d'avoir exhumé ses os. Les Magistrats de la ville répondirent à ce libelle; & après s'être justifiés de ce qu'on leur reprochoit au sujet de l'Empereur Othon I, ils firent voir que cette injuste accusation n'étoit fondée que sur la haine qu'on avoit pour leur Religion; ils ajoutèrent qu'ils n'avoient jamais refusé aucune condition de paix, pourvu qu'elle ne donnât atteinte ni à leur religion, ni à leur liberté.

Alors les électeurs de Saxe & de Brandebourg leur firent les propositions suivantes: Que la ville de Magdebourg se rendît; qu'elle fit hommage à son Archevêque, & reçût une garnison usqu'à ce qu'il eussent traité pour elle avec l'Empereur. Au

HENRI II.

1550.

surplus on leur promit qu'ils ne seroient point inquiétez sur leur religion, & que si l'Empereur refusoit de ratifier ce traité, on retireroit la garnison, & que la ville seroit remise dans le même état qu'elle étoit auparavant. Les bourgeois n'ayant pas voulu recevoir de garnison, on ne put rien conclurre.

L'Angleterre fut cette année affligée d'une maladie épidémique, qui s'y étoit déjà fait sentir sous le regne de Henri VIII en 1486, & qui de là s'étoit répandue ailleurs, & surtout en Allemagne, où elle avoit fait un grand ravage en 1529. Ce mal étant nouveau, les rémèdes étoient inconnus. Il fut cause que le colloque commencé à Marpourg, entre Ulric Zuingle & Martin Luther, & les autres Docteurs des deux partis, ne put être continué. Ceux qui étoient atteints de ce mal mouroient en vingt-quatre heures, ou si par le moyen des sueurs ils guérissent, c'étoit avec beaucoup de peine & très-lentement. Dans la seule ville de Londres il mourut 800 hommes en sept jours. Cette maladie a été appelée depuis, sueur d'Angleterre, du pays où elle a commencé à paroître : c'est ainsi qu'Hippocrate, dans ses Proorrhétiques, appelle la lepre le mal Phenicien, & que de notre tems, la verole ayant d'abord paru dans le royaume de Naples, lorsque les François y faisoient la guerre, cette maladie a été nommée le mal François : quoiqu'on dût plutôt l'appeller le mal Indien ou Amériquin, puisque c'est de l'Amérique que les Espagnols l'ont apporté en Europe, comme leurs histoires en font foi.

Mort du duc
de Wirtem-
berg.

Ulric duc de Wittenberg mourut cette année de la goutte, dont il avoit été fort long-tems incommodé : sa mort arriva sur la fin du mois de Decembre. Dans sa jeunesse il avoit eu une passion extrême pour la guerre, & s'étoit rendu odieux à ses sujets, qui se révolterent : en voulant les châtier trop rigoureusement, il s'attira par ses violences la haine des Princes & des villes de son voisinage pour qui il avoit eu peu d'égards. Toutes les forces de la ligue de Souabe se réunirent contre lui, & le dépouillèrent de son Etat. Le roi Ferdinand même favorisa la ligue dans le dessein de s'approprier son Duché, qu'il prétendoit appartenir à la maison d'Autriche. Le Duc ayant été depuis rétabli par le Landgrave de Hesse, & par les ducs de Baviere, secondez assez ouvertement par le roi François I, il prit parti dans la guerre d'Allemagne, dont il ne tira aucun

avantage, si ce n'est qu'après avoir payé une grande somme d'argent, & reçu dans ses places des garnisons Espagnoles, l'Empereur lui rendit en quelque façon ses bonnes grâces, sans pourtant décider le différend qu'il avoit avec Ferdinand son frere. Ainsi mourut ce Prince, dont la santé étoit épuisée, deux fois dépoüillé de ses Etats, & deux fois rétabli. Il laissa un fils nommé Christophle, qui a toujours persévéré dans l'alliance que son pere avoit faite avec la France.

HENRI II.

1550.

Je crois pouvoir aussi placer ici la mort de quelques personnes illustres dans la littérature. Jean Vaseus, natif de Bruges en Flandre, mourut fort âgé à Salamanque au commencement du mois d'Octobre, & fut enterré dans l'église des Mathurins ou de la vraye Croix. Il passa une grande partie de sa vie en Espagne, dont il a écrit avec succès une histoire générale. Vers ce même tems Pierio Valeriano Belzanio, natif de Belluno dans l'Etat de Venise, mourut à Padoüë âgé de 83 ans, & fut enterré à S. Antoine, où il s'étoit retiré sur la fin de ses jours. C'est là que, comme après un long voyage, revenu au lieu qu'il avoit quitté dans sa jeunesse, il voulut se préparer au repos éternel. Son oncle, nommé Urbain, de l'ordre de S. François; qui fut précepteur de Leon X, l'avoit si-bien élevé dans les lettres, qu'il merita dans la suite d'être mis au rang des plus sçavans hommes de son siècle. Il s'attacha particulièrement à la maison de Medicis, dont la faveur & la liberalité ont fait fleurir les lettres en Italie; & passa plusieurs années à Rome, non-seulement dans l'étude, mais encore dans la conduite des plus grandes affaires. On estime sur-tout ce qu'il a écrit sur Virgile, & en particulier ses *Hieroglyphiques*, qui font voir que cet homme, qui d'ailleurs étoit très-versé dans l'art Poétique, étoit encore très-habile dans les autres parties des belles-lettres, principalement dans la connoissance de l'antiquité, & en général dans toutes les sciences.

Mort de
plusieurs gens
de Lettres.

JEAN VASEUS.

BELZANIO.

Cette même année mourut aussi Jean-George Trissino, d'une noble & ancienne famille de Vicenze. Né avec un penchant égal pour la vertu & pour les lettres, il apprit plusieurs langues & cultiva toutes les sciences. Il consacra ses talens principalement à la gloire de son pays, & s'étudia à faire valoir & à embellir sa langue, qui n'étoit alors cultivée que dans la Toscane, & à en répandre le goût dans toute l'Italie. Par là il s'attira l'envie de la plus célèbre Académie de Florence &

LE TRISSINO.

HENRI II.

1550.

la haine des Florentins en général, qui n'approuvoient pas son zèle. Il inventa heureusement ce genre de vers qu'on appelle libres ou non-rimez ; car depuis Petrarque les Italiens ne faisoient point de vers sans rime. Enfin il réduisit la Poësie aux regles d'Aristote, & composa à cet effet un traité, pour faire entendre la poëtique de cet ancien Auteur, que tous lisent, & que peu comprennent : il a écrit plusieurs ouvrages, & entr'autres un poëme intitulé *l'Italie délivrée*. Il voulut aussi introduire l'usage d'une nouvelle sorte de lettres qu'il avoit inventées ; mais il ne fut pas aussi heureux dans cette invention que dans les autres : peu de personnes employèrent ses nouveaux caractères, au lieu que ses vers libres ont été imitez par les plus grands Poëtes, & sur-tout par l'Alamani & par le Tasse, qui eût bien voulu, comme il le disoit lui-même, que sa Jerusalem eût été versifiée de cette maniere, comme depuis l'a été son dernier ouvrage intitulé *la Divine Semaine*. Il fut aussi le premier des Italiens, qui composa des Comedies & des Tragedies : sa *Sophonisbe* est sur-tout regardée comme une piece excellente. Il aima l'Architecture, & on croit qu'André Palladio, qui étoit de Vicenze comme lui, & dont les ouvrages sont si estimez, avoit appris de lui les finesses de son art : au moins c'est une opinion assez commune, & même les plus zélez partisans de Palladio ne le nient pas. Il ne fut jamais un moment oisif dans tout le cours de sa vie, & quoiqu'il s'appliquât beaucoup aux belles-lettres, il ne laissa pas d'être chargé des affaires les plus importantes, sous les Papes Leon X & Clement VII, qui l'envoyerent souvent en ambassade à la cour de l'Empereur Charle V, & à celle du roi Ferdinand son frere, dont il se fit tellement estimer, que pour décorer sa noblesse & sa vertu, ils l'honorèrent du titre de Comte. Quoiqu'il pût aspirer aux plus grandes honneurs de la Cour Romaine, où il avoit vieilli, dégoûté du célibat, il se maria deux fois. Après une vie très-laborieuse, il mourut enfin à Rome âgé de 72 ans. Son tombeau ayant été détruit dans le tems qu'on rebâtissoit l'Eglise où il étoit inhumé, ses héritiers lui en érigèrent un autre dans le lieu de la sépulture de ses ancêtres, qui étoit l'église de S. Laurent de Vicenze. Il avoit fait bâtir long-tems auparavant dans le fauxbourg de cette ville une magnifique maison, digne d'un homme de sa naissance.

Fin du Premier Volume.

RESTITUTIONS,
DIFFERENTES LEÇONS,
OU
VARIANTES,
NOTES ET CORRECTIONS
DU PREMIER VOLUME.

EXPLICATION DES MARQUES
dont on s'est servi pour désigner les endroits d'où sont prises
les Restitutions qui suivent.

- P*. Signifie que le passage restitué étoit dans l'édition de Patisson, *in folio*
MS. Reg. Veut dire que le passage restitué ou la variante est dans le Manuscrit
de la Bibliothèque du Roi, qui est celui de l'Auteur même.
MS. Samm. Fait entendre la même chose du Manuscrit de Messieurs de Sainte-
Marthe.
P. Désigne les variantes prises de l'édition de Patisson.
D. Dénote les variantes prises de l'édition des Drouarts. La lettre (f)
marque l'édition des Drouarts *in folio*, (o) la même *in octavo*,
(d) la même *in douze*.
Put. Signifie que la note, ou la correction est de Messieurs Dupuy.
Rig. Que la note, ou correction est de Rigault.
C. Que la note, ou correction est de l'Éditeur Anglois.
Edit. Angl. Désigne l'édition d'Angleterre.
Ind. Thuan. L'index des noms propres qui sont dans l'Histoire de M. de Thou.
Tout ce qui n'est précédé ni suivi d'aucune marque, est de nous.

LIVRE PREMIER.

PAGE 1. ligne 1. J'entreprends d'écrire, *lisez* J'entre-
prends de donner à la posterité avec toute la sincérité,
tout l'agrément & le discernement dont je suis capable,
l'histoire de tout ce qui s'est passé dans le monde depuis
la mort de François I. jusqu'à nos jours. Mais avant que
d'entrer, &c. MS. Samm.

Tome I.

LII

Pag. 3. l. 24. Potenza , *not.* Potentia , Ville des peuples appelez *Lucani*. Ligorius croit que c'est Porto di S. Lepido. Mais je crois que la Potentia dont il s'agit ici , est une Ville de l'ancien *Picenum* , & une Colonie Romaine. *Put. l.*

l. 29. Manfredonia , *not.* autrefois *Sipontum* , & *Ape- nestæ* , Ville de la Pouille Daunie. *Put. l.*

l. dern. L'Abruzze , *not.* Ce país , qu'on nomme la Capitanate , faisoit autrefois partie de l'ancien *Samnum*. Son terroir est des plus fertiles , & très-abondant en grains & en bestiaux. C'est ce qui engagea Alphonse I. dans la nouvelle distribution qu'il fit des Provinces du Royaume de Naples , ou du moins dans les nouvelles dénominations qu'il leur donna , afin de faciliter la levée des impôts , à annexer celle-ci à la Pouille ; & c'est ce qui donna occasion au differend , dont on parle ici. En conséquence de ce nouvel arrangement , les Espagnols maîtres de la Pouille prétendirent l'être aussi de la Capitanate. Les François soutenoient au contraire , que cette Province étoit de la dépendance de l'Abruzze , ou de l'ancien *Samnum* , qu'elle en faisoit autrefois partie , qu'elle ne pouvoit relever de la Pouille , dont elle étoit séparée par la riviere d'Aufide , que nous nommons aujourd'hui Lofanto , & que par conséquent elle devoit leur appartenir. C.

Pag. 4. l. 8. Terra nova , *not.* autrefois *Terina* , Ville des anciens *Brutii* : Leandre l'appelle , *Teriana* ; Niger , *Mantea* ; & Paul Jove , *Terra nova*. *Put. l.*

l. 13. Barlette , *not.* *Barulum* ou *Barutum* , Ville de la Pouille. *Put. l.*

l. 17. Seminara , *not.* Autrefois *Taurianum* , Ville des Brutiens , *Plin. lib. 3. c. 6.* On lit dans quelques exemplaires *Tauroentum*. *Put. l.*

l. 19. Perignola , *not.* *Gerion* , autrement *Genurium* , Ville de la Pouille ; aujourd'hui , Citignola. Etienne l'appelle Γερσιόλα ; & la place à dix Stades de Lofanto. *Put. l.*

l. 22. Garillan ou Garigliano , *not.* *Liris* , s'appelloit aussi autrefois *Clarius* ; aujourd'hui , la *Chiana*. *Put. l.*

Pag. 6. l. 16. Novarre , *not.* *Novaria* , dite autrefois *Aria Lybia* , ou *Leonina*. Ptolomée la nomme Νεαρία. *Put. l.*

Pag. 6. l. 30. L'Adda, *not.* *Abdua*; aujourd'hui Adda, riviere de la Lombardie au-delà du Pô. *Put. l.*

l. 31. Jules II. *ajout.* animé de rage & de fureur. P. *

Pag. 7. l. 18. *Après le mot Pâque, ajout.* treizième d'Avril. *Put. l.*

l. 26. *Not.* Sion est le *Sedunum* des anciens. Les peuples de cette contrée appellez *Seduni*, étoient Gaulois, voisins des Alpes, & habitoient ce qu'on nomme le haut Valais. Les *Veragri* étoient dans le bas. La Capitale des uns & des autres étoit le *Sedunum*; en Savoyard, Sion; & en Allemand, *Sitten*. *Put. l.*

Pag. 8. l. 25. *Not.* Sagunte, ville des anciens *Hedelani* dans l'Espagne Tarragonoise; aujourd'hui, *Morvedro*. Lucius appelle ces anciens peuples *Sedetani*. *Put. l.*

Pag. 9. l. 4. *Not.* Numance, ville de l'Espagne Tarragonoise; au milieu du país des *Arcuaci*, sur le Douro, ou Duero; on la nomme aujourd'hui Soria. A plus de quatre milles au-dessus de Sorie, vers le pont de Garay, assez près de la source du Douro, on montre encore quelques vestiges de Numance. *Put. l.*

Pag. 12. l. 2. *Not.* Sercamp Abbaye limitrophe d'Artois & de Picardie, où se fit l'ouverture de la Paix entre la France & l'Espagne. *Put.* D'autres écrivent Cercamp, & prétendent que ce mot dérive du latin: *Carus Campus*, d'où est venu *Cher-camp*, & enfin *Cercamp*.

l. 9. Tectofages, *not.* Il y a apparence que ces Trocmes, Tolistoboges, & Tectofages étoient de Languedoc. *Put. l.*

Pag. 13. l. 23. Liberté, *ajout.* Elle donna dans ce temps-là plusieurs maîtres à l'Empire; les deux Antonins nés à Nîmes, & Carin né à Narbonne: car je ne parle pas des Tyrans, qui s'éleverent sous l'Empereur Gallien. *MS. Samm.*

l. 32. Des Romains, *ajout.* Et sous d'heureux auspices, après avoir chassé les Goths de l'Aquitaine, commença dans la Gaule le Royaume des Gallo-Francis, sous Childeric & Clovis. *P. D. o. f. d.*

Pag. 14. l. 25. Successivement, *ajout.* Etienne troisième fils d'Etienne Comte de Blois, qui avoit épousé Adele fille de Henri I. se mit en possession du Royaume. C.

l. 33. Toutes les éditions antérieures à celle de Genève

ve de 1626. & aux remarques de M. Dupuy mettoient :
Edmont Plantagenet fils de Henri ; mais mal. C.

Pag. 14. l. 37. Second fils d'Edouard III. C'est la vraie leçon qu'il faut suivre , après la correction de M. Dupuy & l'édition de Genève. L'édition de Patisson portoit : *Fils du Roi Edouard III.* Toutes les autres disoient , mais mal-à-propos, *fils du Roi Edouard II.* C.

Pag. 15. l. 1. Car &c. Ceci est mal mis par M. de Thou , qui a confondu les noms. L'histoire est , qu'Edouard IV. George & Richard étoient freres. Edouard IV. étant Roi fit mourir son frere George dans un tonneau de malvoisie. Cet Edouard mourant laissa deux fils , Edouard V. & Richard. Or cet autre Richard frere d'Edouard IV. après la mort de son frere , fit mourir ses deux neveux Edouard V. & Richard , & s'empara de la Couronne , s'étant fait nommer Richard III. *Put.*

l. 7. Petit fils d'Olaus , autrement Owen Teuder. P. d'Olaus Teuder. *D. o.*

Pag. 17. l. 28. De la Religion : *Il y avoit ensuite dans l'édition de Patisson* : Qui est souvent parmi eux alterée & corrompue par plusieurs superstitions. P. * *Et dans le MS. de MM. de Sainte-Marthe* : de la Religion , que ces hommes superstitieux portent & inculquent aux ames simples de ces pais éloignez , après l'avoir misérablement défigurée par des impostures & des prestiges.

l. 34. Nos volentez , *ajout.* Au reste quoiqu'on ne puisse regarder ces peuples que comme des sauvages dans la Religion , il ne faut cependant pas désespérer , que venant à être mieux instruits dans la suite , & secouant le joug de la domination Espagnole , pour rentrer dans les droits de leur ancienne liberté , ces arbres francs ne produisent un jour des fruits doux & de bonne odeur , dignes de J. C. qui les a plantez. J'attribuë également à la Religion l'établissement de la domination des Espagnols , & la décadence de l'Empire François. En effet , nous voyons que dès les premiers siècles de l'Eglise , la Religion chrétienne fleurit dans les Gaules. Jamais , dit S. Jérôme , l'erreur n'y produisit de monstres , voulant faire entendre par cette expression , que l'Evangile s'y est toujours conservé dans sa

pureté. Il y avoit donc lieu d'appréhender, qu'à mesure que les François, à qui les Papes sont forcez de reconnoître qu'ils sont redevables de toute leur grandeur, deviendroient puissans en Italie, la Cour Romaine n'affermît aussi sa puissance, & que portant trop loin un pouvoir sans bornes, elle ne prétendît quelque jour imposer à toute la chrétienté un joug, qu'elle ne pût supporter. Il n'y avoit au contraire rien de semblable à craindre des Espagnols. Accoutumez à ne respecter le S. Siège, qu'autant qu'il leur est nécessaire, pour faire servir cette autorité immense, qui s'est accruë à l'ombre de la protection de nos Rois; à leurs interêts & à leur ambition, ils n'ont jamais paru fort jaloux de travailler eux-mêmes à l'agrandissement des Souverains Pontifes. Aussi comme les Espagnols ont été autrefois les auteurs du dernier pillage de Rome, ce sera encore de cette même nation, si je ne me trompe, que viendra la décadence de ce pouvoir également odieux & formidable, que les Papes se font attribué. Pour nous autres François, il faut avoier que nous sommes trop bons, & qu'à force d'avoir des égards pour les chefs de la Religion & pour ses Ministres, nous avons, sans le vouloir; fort mal servi la Religion même. Convenons en effet de la verité: qu'y a-t'il de plus préjudiciable à la Religion, que la puissance & l'autorité d'un seul homme, lorsqu'elles sont portées à un certain excès? Si l'abus du pouvoir souverain devient insupportable dans les Monarchies même, doit-on le souffrir dans la Maison de Dieu, où les moindres fautes sont toujours d'une conséquence beaucoup plus dangereuse? Je fais profession de respecter & d'honorer les puissances Ecclesiastiques; & à Dieu ne plaise que je sois d'avis de rien retrancher de leurs veritables droits. Mais aussi suis-je persuadé qu'il est de l'interêt des Papes de prescrire des bornes plus étroites à cette autorité temporelle; après laquelle ils courent avec tant d'ardeur depuis plusieurs siècles; & ils seroient beaucoup plus grands à mon avis, s'ils pouvoient consentir à devenir plus petits. A quoi aboutissent en effet ce faste, ces titres pompeux & nouveaux, cette autorité sous laquelle on prétend que doivent plier toutes les têtes couronnées? A exposer la Reli-

gion, qui en elle-même est pure, simple & respectable, à toute la jalousie, à toute la haine, à toutes les calomnies, que lui attirent par-là l'imprudencce de ses Ministres; à faire gémir chaque jour l'Italie sous de nouveaux maîtres, c'est-à-dire, sous de nouveaux monstres, sous un gouvernement toujours différent, sous de nouveaux tyrans; à troubler enfin la tranquillité publique, & à laisser en paix l'ennemi mortel du nom chrétien, pour mettre toute la chrétienté en combustion. Je ne le dis qu'à regret; cependant je ne puis m'en taire: depuis que les Souverains Pontifes ont quitté les clefs de S. Pierre, depuis qu'ils ont renoncé à la prière & aux larmes, qui sont les seules & les véritables armes du Sacerdoce, pour arborer le sceptre, la tiarre & l'épée, on a commencé à négliger le soin des ouailles du Seigneur, la discipline Ecclesiastique s'est énermée, & la corruption des mœurs influant jusques sur la doctrine, en a insensiblement altéré la pureté. Dès-lors on a cessé d'assembler des Conciles; c'est-à-dire, qu'on a négligé de mettre Dieu de son parti, pour faire avec les hommes de nouvelles alliances, presque toujours préjudiciables à ceux qui les ont formées, & toujours funestes à la chrétienté. Mais pour revenir, &c. *MS. Reg. & Samm.*

Pag. 18. l. 4. Détestable pere, *ajout.* Quoi de plus monstrueux en effet que de voir un Ministre des saints Autels, après avoir forcé l'entrée du Sanctuaire, où il ne s'est introduit qu'à force de presens, ravager impunément pendant si longtems le troupeau du Seigneur, sur lequel il n'avoit qu'une autorité usurpée, par le fer, par le poison, & par les artifices les plus indignes; perdre toute honte, jusqu'à reconnoître publiquement pour ses enfans les fruits indignes de ses débauches; travailler à l'agrandissement d'une famille deshonorée, uniquement connue par des incestes, des homicides & des brigandages, & infecter par-là l'Italie entière des vices abominables de sa maison; enfin le pere des chrétiens, par un traité secret, se rendre tributaire de l'ennemi mortel de la chrétienté! Les siècles passés & celui où nous vivons, ont-ils jamais rien vû, ont-ils rien entendu de si prodigieux! Je ne dis rien au reste qui ne se trouve dans tous les historiens contemporains, je dis

dans ceux-là même, qui par respect pour le S. Siège ont passé sous silence plusieurs particularitez, qui méritoient bien d'être relevées. Mais ce qui passe toute croyance, & qui est cependant rapporté par Guiccharin un des Historiens, à mon avis, des plus véridiques, des plus sages, & des plus habiles que nous ayons, même parmi les anciens, c'est que non-seulement les deux freres François Borgia Duc de Candie, & Cesar Borgia, qui fut depuis redevable à la France du titre de Duc de Valentinois; brûlerent d'une flamme incestueuse pour leur sœur Lucrece, passion, qui coûta la vie au Duc de Candie; mais que le pere même fut tellement épris des charmes de sa fille; que dès qu'il se vit élevé sur la chaire de S. Pierre, il l'enleva à son premier mari, sous prétexte qu'il n'étoit pas digne de son alliance; que la honte d'un tel attentat le força ensuite à la marier à Jean Sforce Seigneur de Pefaro; qu'enfin las d'avoir un mari pour rival, il suborna des témoins, qui accuserent Sforce d'impuissance, & fit casser ce mariage. C'est ce que lui reproche assez souvent dans ses poësies Jacques Sahnazar un des plus honnêtes hommes & un des Poëtes des plus celebres de son tems, surtout dans cette piece, dont l'Auteur n'a point voulu être connu, & où Lucrece est traitée de fille, de femme, & de bru d'Alexandre VI. Je ne parle ni de l'outrage fait au jeune Astorre Manfredi Seigneur de Faenza, à qui sa beauté fut funeste, & que ce Pape fit mourir ensuite contre la parole qu'il lui avoit donnée, ni de tant de Seigneurs cruellement assassinés, les uns à Senigaglia par le fils, & les autres à Rome par le pere, ni du poison préparé pour les Cardinaux, & dans lequel Alexandre lui-même, qui l'avalâ, trouva une mort digne de la vie qu'il avoit menée. Or n'avons-nous pas lieu de croire, que l'alliance contractée par la France avec un tel monstre fut un mal contagieux, qui gâta toutes nos affaires, & qui répandit sur les entreprises du meilleur des Rois la malédiction, que ce mauvais Pape avoit méritée? Car si les François, &c. *MS. Reg.*

Pag. 18. l. 26. Contre le chef & les membres; on lit ensuite dans les MSS. du Roi & de MM. de Sainte-Marthe: Si l'on avoit suivi sérieusement ces vûës, & que le Concile se fût

moins appliqué à réduire le Pape, qu'à rétablir la discipline; Dieu auroit sans doute donné à un si bon Roi de plus heureux succès en Italie. Et certes dans le commencement de ces broüilleries avec le Pape, Louis fit paroître beaucoup de fermeté. Il fit plus. Sans égard pour les lâches conseils de plusieurs personnes, pour qui il avoit d'ailleurs beaucoup de considération & de confiance, il opposa courageusement aux vains foudres de ce vieillard furieux une excommunication formelle, qu'il fit lancer contre lui par les Prélats; & il fit, &c. *MS. Reg. & Samm.*

Pag. 18. l. 29. De plusieurs personnes, *lis.* du Cardinal d'Amboise. *MS. Samm.*

l. 32. Battre, *ajout.* à Naples une médaille d'or, qui representoit son effigie d'un côté, & de l'autre les armes de Naples & de Sicile. *P. D. o. f. d.*

Pag. 21. l. 5. D'Humbrecourt, *lis.* d'Humbercourt.

Pag. 22. l. 33. N'avoit jamais eu, *ajout.* Mais pouvoit-on rien attendre de bon & de régulier d'un homme accoutumé à sacrifier à ses passions les plus honteuses, au luxe, & à la plus excessive profusion, ce qu'il y a de plus saint & de plus sacré? *MS. Reg. & Samm.*

Pag. 28. l. 6. Du Guast, *not.* Ce fut le Marquis de Pescaire qui prit & pilla Genes. Le Marquis du Guast y étoit, mais non pas comme Général. *Put.*

Pag. 29. l. 13. Monarchie Françoisse, *ajout.* Par une destinée presque semblable, la France s'est vüe sur le point de périr sous les petit-fils de François I. & elle a toujours expérimenté que le gouvernement des femmes, qu'elle exclut de la succession à la Couronne par la loi fondamentale de sa Monarchie, ne pouvoit que lui être très-pernicieux & très-fatal. *P. **

Pag. 33. l. 8. *Not.* Je ne sçache aucun Historien qui ait parlé de ce voyage du Pape à Barcelonne; certes les Italiens & les Espagnols n'en disent rien. Ainsi il faut au lieu de Barcelonne, lire Bologne. *Put. l.*

Tous les Historiens assurent que l'Empereur ne passa en Hongrie, que deux ans après le siège de Vienne; & c'est un sentiment unanime. *Put. l.* Charles V. étoit à Bologne, quand Solymán assiégea Vienne; & il n'y eut que son frere
Ferdinand,

Ferdinand, qui s'y opposa. Ce lieu doit être réformé. Le siège de Vienne fut l'an 1529. aux mois de Septembre & Octobre: la premiere entrevûë (du Pape Clement VII. avec Charles V.) fut au même-tems à Bologne; & le couronnement le 24. de Février de 1530. La seconde entrevûë fut en 1533. aussi à Bologne. *Put. Ce sont les propres paroles de M. Dupuy, auxquelles nous n'avons rien voulu changer; & nous en userons toujours de même dans la suite.*

Pag. 34. l. 20. Fils du Roi, *ajout.* On prétend que Clement, qui étoit alors l'ennemi le plus mortel qu'eussent les François, ne croyant encore qu'à peine ce mariage, même après qu'il eut été consommé, & prévoyant dès-lors que Catherine seroit le flambeau fatal, qui allumeroit dans le Royaume un feu capable de le consumer, ne put s'empêcher de s'écrier à cette occasion, qu'il étoit bien vengé de la France. P. * En effet, il ne pouvoit avoir oublié que dès le moment de la naissance de cette Princesse, les Astrologues avoient prédit à son pere qu'elle seroit cause un jour de la ruine de son país. Aussi les Florentins appréhendant que cette prédiction ne s'accomplît aux dépens de leur République, déliberèrent pour conserver cette liberté, dont ils jouissoient encore alors, d'exposer Catherine, ou de la prostituer, comme on le voit dans la véritable histoire de Guiccardin. Et certes comme par le mariage, que cette Princesse contracta alors, on ne peut nier qu'elle n'ait changé de patrie, si au lieu d'entendre cette prédiction de la Toscane, nous voulons l'appliquer à la France, il faut convenir que nous n'avons que trop éprouvé pour notre malheur la verité de ces menaces. *MS. Reg. & Samm.* Il est constant au reste que ce fut le Connétable Anne de Montmorency qui fit ce mariage. Et quel fut le fruit d'un si important service? Ce Seigneur & ceux de sa maison n'eurent point dans la suite d'ennemi plus mortel que cette Princesse. P. * Que les siècles à venir soient témoins d'un trait aussi noir, & qu'ils admirent avec moi ce rare effet de reconnoissance! La France à qui les Papes ne peuvent nier sans ingratitude qu'ils ne soient redevables de toute leur grandeur, la France est elle-même redevable à un Pape

de sa décadence & de ses malheurs. Sur la fin de l'année &c. *MS. Reg. & Samm.*

Pag. 34. l. 23. Le 11. de Novembre, *not.* Nous nous sommes arrêté dans notre Traduction à la date que M. de Thou donne à l'élection de Paul III. Nous n'ignorons pas cependant qu'elle se trouve bien différente dans les differens Auteurs qui en ont parlé. Mezeray la place deux jours après la mort de Clement, qui arriva le 24. de Septembre; ainsi ce seroit le 26. de ce mois. Le continuateur de M. Fleury la met le 13. d'Octobre; Moreri le même jour, & son couronnement le 3. de Novembre.

Pag. 36. l. 22. Le Comte de S. Paul, *lis.* François de Bourbon Comte de S. Paul. *D. o.*

Pag. 37. l. 28. Approfondir cette affaire, *ajout.* On sçut depuis que l'alliance que nous venions de contracter avec le Pape Clement avoit donné occasion à un si grand crime, auquel le mari n'avoit d'ailleurs aucune part; mais comme par la mort du Dauphin le Prince Henri son frere devoit l'héritier présomptif de la Couronne, on ne se mit pas en peine de faire de grandes informations pour découvrir la verité du fait, & on étouffa cet accident. Celui qui fut convaincu, &c. P. *

Not. C'est ici un de ces passages délicats, qui se trouvent dans l'édition de Patisson, qui ont été supprimez dans les éditions suivantes, & que l'Editeur d'Angleterre a jugé à propos de restituer, non pas dans le texte, mais au bas de la page en gros caracteres Italiques. On y découvre ce que M. de Thou pensoit sur l'auteur de l'empoisonnement de François Dauphin. Catherine de Medicis parente de Clement VII. ayant épousé Henri, second fils de François I. voulut se frayer le chemin au Trône; & pour cela elle prit la résolution de se défaire du Dauphin, sans en faire part à son mari, qui sans aucun crime de son côté devint le légitime successeur de François son pere.

Pag. 41. l. 15. Charles son fils, *not.* Ceci est vrai: quoique du Bellay dise que le Roi avoit double droit à Luxembourg; celui du Duc d'Orleans, venu par acquêt, & celui des vrais Seigneurs, venu par cession, qui avoient été spoliez par

les Ducs de Bourgogne, & desquels étoient héritiers ceux de Bourbon par François Duc de Vendôme, comme mari de l'héritière du Connétable de S. Paul, après l'exécution duquel le Duc de Bourgogne avoit envahi ce Duché, comme mouvant de lui. *Put. l.*

Pag. 43. l. 2. *Not.* La Princesse Marie nacquit le lundi 18. de Février, la septième année du Règne de Henri VIII. Remarquez que c'est l'année 1515. en commençant l'année, comme il se pratique encore en Angleterre, au jour de l'Annonciation 25. de Mars; car si vous la commencez au premier de Janvier, suivant l'usage reçu dans presque toute l'Europe, ce sera l'an 1516. Marie fut déclarée héritière présomptive de la Couronne par Henri son pere & par le Parlement, au cas que ce Prince mourût sans enfans mâles; mais elle ne porta jamais le titre de Princesse de Galles. Pouwel dans son histoire de la Principauté de Galles; Lincro à la tête de son Rudiment; & les autres Ecrivains du tems de M. de Thou lui ont donné ce titre, mais mal-à-propos; parce qu'il n'appartient qu'aux fils aînés des Rois d'Angleterre. *C.*

Pag. 46. l. 24. Princesse de Galles. Il faut appliquer à Elisabeth la note précédente. *C.*

Pag. 48. l. 2. Charles Duc de Gueldre, *lis.* Charles d'Égmond Duc de Gueldre. *P. D. o. f.*

Pag. 52. l. 37. Outrée [précipitée & inconsidérée.] *P. D. o. f.*

Pag. 56. l. 15. Guerre, les éditions de *Patisson & des Drouarts ajoutent*, de Religion. *P. D. o. f.*

Pag. 57. l. 21. Oecolampade, *ajout.* qui enseignoit à Bâle. *P. D. o. f.*

Pag. 63. l. 39. Du Duc Sforce, *lis.* de François Sforce. *P.*

Pag. 67. l. 9. Leon étant mort, *lis.* Adrien étant mort.

l. 11. Avant qu'Adrien, *lis.* avant que Clement eût été élu, *not.* Cette prise de Reggio & Rubiera arriva durant l'interregne survenu après le décès du Pape Adrien; quand Alfonse Duc de Ferrare reprit ces deux Villes, & faillit Modene par la vigilance de Guiccardin, qui en écrit l'histoire. *Guicc. l. 15. Put.*

Pag. 68. l. 5. Soixante mille écus. Guiccardin dit qu'il les avoit baillez à l'Empereur, pour en avoir reçu Carpi en

- fief perpétuel, lorsqu'il étoit à Mantouë l'an 1530. *Put.*
- Pag. 70. l. 26. Peu après Vacca. Gonçalo Pizarro ne fit point mourir Vacca de Castro; lequel fut arrêté prisonnier en Espagne, & se justifia de ce qui lui étoit imputé. V. *Herrera hist. Ind. Occid. Dec. 7. l. 10. p. 300. Put.*
- Pag. 71. l. 9. Xaquixaquana. C'est une vallée ainsi nommée distante de Cusco de quatre lieues. *Put.*
- Pag. 74. l. 16. Edouard Semer Comte de Sommerfet, lisez Edouard Seymour Duc de Sommerfet.
- Pag. 76. l. 30. Ce grand homme, l'édition de *Patiffon* ajoute, né pour faire le malheur de la France, non-seulement par sa propre valeur, mais principalement par sa posterité. *P.*

L I V R E D E U X I E M E .

- Pag. 79. l. 7. Avec assez de facilité, *ajout.* Cette guerre commença cette année (1545.) & finit dans celle, où notre histoire doit commencer (1546.) Mais pour ne pas interrompre le fil d'une narration si intéressante & si digne d'être transmise à la posterité; j'ai cru qu'il étoit plus à propos de la reprendre dès le commencement, & de continuer tout de suite. Mais &c. *MS. Reg. & Samm.*
- l. 13. Le Rhin qui prend sa source, *ajout.* dans les Alpes Lepontiennes, montagnes qui font une partie de celles des Grisons. *Put.*
- Mont Bernardin, *lis.* Mont S. Bernardin. *Adula.* Montagne des Grisons, que les habitans nomment *Colmen de Olcello.* Les Allemands *der Vogel*; vulgairement le Mont S. Bernardin. *Put.*
- Pag. 80. l. 10. Et du Mont, *lis.* en deçà & en delà du Mont Jura. *MS. Reg. & Samm.*
- Pag. 81. l. 26. D'élire un Empereur, *ajout.* Et afin de prévenir les brigues & les troubles, la même Loi a restraint le pouvoir de l'élire à six personnes; sçavoir les Evêques de Mayence, de Cologne & de Trèves; le Comte Palatin du Rhin, le Duc de Saxe, & le Marquis de Brandebourg; auxquels on a depuis ajouté le Duc de Bohême, qui porte aujourd'hui le titre de Roi, & qui est admis à l'Élection,

- lorsqu'il arrive que les avis ou suffrages des six autres sont partages. *P. D. o.*
- Pag. 81. l. 31. Seroit élu Roi des Romains, *ajout.* par les sept Electeurs. *P. D. o.*
- Pag. 83. l. 22. *Not.* Magdebourg, ville des plus considérables de l'Allemagne; autrefois *Parthenope* ou *Parthenopolis*, ainsi appelée du culte qu'on y rendoit à Venus surnommée *Parthenia*. Cette ville est située sur l'Elbe. Capnion l'appelle *Dmoadam Pyrgum*, la Tour des servantes. Les Allemands appellent par abbréviation une servante *Maid* ou *Magd*. *Æneas Sylvius* donne par corruption à Magdebourg le nom de *Virginopole*, Ville de la Vierge, Ptolomée la nomme *Μεσέτιον* c'est-à-dire, Ville du milieu. *Put.*
- Pag. 84. l. 25. 1522. Ou suivant MM. Dupuy. 1512.
- Pag. 91. l. 38. Grignan, *not.* La Baronnie de Grignan fut érigée en Comté par lettres du mois de Juin 1558. en faveur de ce Louis Adhemar, & il mourut la même année sans enfans. *C.*
- Pag. 99. l. 34. Regesbourg, *lis.* Regensbourg, ou Fronsberg; suivant les MSS. du Roi & de MM. de Sainte-Marthe.
- l. 36. Scaumbourg, *lis.* Schaumbourg. *MS. Reg.* dit Schomberg.
- Pag. 100. l. 8. Suivoient, ou suivant les éditions de Patisson & de Drouart, embrassoient.
- Pag. 107. l. 2. 28. Juillet, il faut lire 27. Juin selon les dattes suivantes, & Sleidan. *Put.*
- Pag. 110. l. 22. Oncle & frere, ôtez frere. Car l'Electeur de Saxe qui parle lui-même, n'allégué que ses services & ceux de son oncle, sans parler de ceux de son frere. Sleidan liv. 17. *Put.*
- Pag. 114. l. 26. Marquis de Marignan, *lis.* Medici ou Medichino, Marquis de Marignan. *P. D. o. f.*
- Pag. 115. l. 32. Huit mille chevaux. L'Editeur Anglois en met vingt-un mille. M. Dupuy veut cependant qu'il n'y en eût que huit mille, ce qui se vérifie, ajoute-t-il, par l'histoire de Falet p. 73. à la fin du liv. 1. & ce nombre est conforme aux éditions de Patisson & de Drouart, & aux MSS. *Reg. & Samm.*
- Pag. 116. l. 13. Envoya à Lucerne, *lis.* de Lucerne.

Pag. 116. l. 36. Ce fut donc un trait de politique, *ou* par cet artifice le Pape força &c. *P.*

Pag. 124. l. 18. Mais la nuit, *not.* Ce lieu est fort obscur; & bien différent de l'auteur d'où M. de Thou l'a tiré, qui est Jerolme Faleti hist. d'Allemagne l. 2. p. 97. Je voudrois ainsi lire conformément à Faleti: *Mais comme la nuit approchoit, l'Empereur prit dans l'obscurité & dans une conjoncture aussi délicate le seul parti qui lui restoit. Il plaça son infanterie en front d'un vaste marais qu'il lui fit traverser, en sorte que sa droite avoit Ingolstad derriere elle. En même-tems il couvrit sa cavalerie d'un bois voisin du Danube, qu'il avoit sur sa gauche, & la fit soutenir par les troupes Italiennes & Allemandes, qui tirerent devant elles un retranchement. On travailla toute la nuit à fortifier le camp. Au reste l'armée de l'Empereur, &c. Put.*

Pag. 125. l. 14. Ulric, Krafftern, *lis.* Ulric Krafftern. C'est une seule personne. Il faut lire ainsi par tout où se trouvera le même nom.

l. 24. Seger, *lis.* Segern.

Pag. 126. l. 1. Tomberg, *lis.* Dombergt ou Domberghe.

Pag. 130. l. dern. Neubourg à trois lieuës, *lis.* à trois milles au-dessus.

Pag. 131. l. 19. Le château, *lis.* parce qu'il appartenoit à Henri Othon de Witelpach bâtard de la maison de Baviere, qui s'étoit, &c. *P.*

Pag. 134. l. 33. Scamwbourg, *lis.* Schaumbourg.

Pag. 135. l. 14. L'onzième de Septembre, *ou* treizième d'Octobre selon *P. D. o.*

l. 24. Lawingen, *lis.* Laugingen, comme on lit dans Sleidan p. 549. édit. de Strasbourg. 8°. & dans M. de Thou lui-même l. 10. *C.*

Pag. 143. l. 11. 26. Octobre, *lis.* 28. Octobre.

Pag. 144. l. 3. 20. Novembre, *lis.* 20. Octobre.

l. 24. Weinmar, *lis.* Weimar, & ailleurs.

Pag. 145. l. 17. Wertmulh, *lis.* Windtmulhen.

l. 33. Douzième, *lis.* onzième.

Pag. 146. l. 2. Schneberg, *lis.* Schneeberg.

Pag. 149. l. 14. Dinklspuhel, *lis.* Dinkelspuhel.

Pag. 151. l. 38. Newenstad, *lis.* Newstat.

Pag. 153. l. 15. Quatre-vingt mille écus. Le Traité porte 94736. écus au soleil, & 32. sols. Ledit Traité est entier dans du Tillet p. 403. &c. in 4°. 1618. Paris: & il faut réformer ce lieu suivant le Traité. Les termes sont: ledit Roi François continueroit payer audit Roi Henri sa vie durant par chacun an 94736. écus au soleil, & 32. sols Tournois, suivant le Traité du 20. Août 1527. & ce Traité fut fait le 7. Juin 1546. sur les limites d'Ardres & Guisnes près du camp. *Put.*

Pag. 154. l. 18. Baïne, *lis.* Beaune.

LIVRE TROISIEME.

Pag. 167. l. 38. Montobbio, *ou* Montoglio selon Adriani.

Pag. 174. l. 20. Thomas Anello, *not.* Il est étonnant que cent ans après, un homme du même nom & du même lieu, ait excité des troubles à Naples. *Put.*

Pag. 179. l. 12. Seimer, *lis.* Seymour, & ailleurs.

Pag. 180. l. 22. De Langeay, *lis.* Langey.

Pag. 183. l. 27. Parlé. Dans l'édit. de Patisson, M. de Thou dit qu'il l'a entendu lui-même de la bouche de Catherine de Medicis [*Audiui*] D'autres éditions portent: il est constant qu'elle l'a dit.

l. 34. Au lit de la mort, *ajout.* Aussi ce sage Prince avoit-il remarqué dans cette maison l'ambition la plus démesurée & les projets les plus vastes, dès le tems que Claude de Guise pere de François étant Gouverneur de Champagne, fit passer dans la Gueldre à l'insçu du Roi, une armée qu'il n'avoit levée que sous le specieux prétexte de faire la guerre aux Vaudois. François I. fut infiniment sensible à ce procédé, & dans la suite, quoiqu'il eût pardonné au Duc en considération de Jean Cardinal de Guise, qu'il aimoit tendrement, il ne voulut jamais le voir. Ce grand Prince se voyant donc proche de ce moment fatal, où l'on croit communément que les hommes ont une vûe plus distincte de l'avenir, prêt d'expirer, crut devoir parler à son fils en pere & en Roi; & ce fut alors qu'il lui apprit avec plus de verité que de succès, tout ce qui pouvoit être

avantageux ou préjudiciable à sa personne & à son Etat. *MS. Reg.* Par malheur Henri négligea ces avis, & ces sentimens sur la Maison de Guise ne furent pas assez tôt connus de la nation, pour qu'elle pût profiter des avertissemens salutaires d'un si grand Roi. Il seroit inutile &c. *P. **

Pag. 184. l. 15. Neuville de Villeroy & Gilbert Bayard, qui étoient Secretaires d'Etat, perdirent leur emploi. *P. D. o.*

Pag. 184. l. 28. Plein de perfidie, *ajout.* Ils l'en récompensèrent dans la suite, en élevant cet homme sans mérite aux plus grands honneurs, & lui obtinrent enfin le chapeau de Cardinal. Pellevé vécut pour sa honte & pour le malheur de la France jusqu'à une extrême vieillesse. *P. D. o.*

Pag. 186. l. 16. Des Charles vénales, *not.* Don de la Finance pour la confirmation des offices vénaux. Il n'y avoit en ce tems-là que ceux de la Finance qui le fussent; ou peut-être sont-ce les charges de la guerre, qui sont rendues vénales: ce que signifie le mot, *militiæ venales*, sauf meilleur avis. Ce don de confirmation des offices venaux, est un droit qu'on paye au joyeux avènement. *Put.*

l. 21. Jean de Bourbon, *ou selon l'édition de Patiffon*, François.

Pag. 187. l. 15. Dannebaud, *lis.* d'Annebaud.

Pag. 191. l. 2. Diane: Elle étoit fille naturelle & légitimée de Henri II. & d'une Demoiselle Piémontoise, nommée Philippe Duc. *C.*

Pag. 192. l. 23. Fore, *lis.* For.

l. 39. *Veresimili*, *lis.* *Verisimili.*

Pag. 194. l. 4. Par Jean Lesly Evêque de Ross.

l. 26. Sept ans auparavant, *lis.* l'année précédente.

Pag. 197. l. 11. Stroffi, *ou* Strozzi.

Pag. 199. l. 33. Le seize, *lis.* le quinze.

Pag. 201. l. 6. Ildbouurg, *lis.* Jedburg,

l. 10. Lesley *ou* Lesly.

l. 11. Rhotesse *ou* Rothes.

Pag. 202. l. 2. Le Cardinal, *ajout.* qui fouhaitoit ardemment de se rendre maître d'une si excellente proie. *MS. Reg.*

l. 21. Wignram *ou* Winram.

Pag. 203. l. 17. Le 7. de May, *not.* Spotswod & Anderson fixent avec raison l'assassinat du Cardinal de S. André au 29.
de

de May, qui étoit un Samedi. Les actes publics, qui condamnent Lesley & ses complices aux peines portées contre les criminels de Leze-Majesté, font mention de trente-quatre assassins ou complices, qui avoient trempé dans cet attentat. C.

Pag. 204. l. 1. Peu de jours, *lis.* peu de tems, *nuper*; car il se passa quelques mois entre l'exécution de Wishart & le meurtre du Cardinal.

l. 12. Soloway, *ou* Solway Frith.

l. 19. Megalland, *ou* Meggat riviere d'Eufdale.

l. 20. Lage, *lis.* Langhope, *ou* Langham, petite ville & château, où l'Escl & l'Evia mêlent leurs eaux. C.

Pag. 205. l. 15. Lothen, Lothian, Lothien, *ou* Lauden.

l. 21. Grey. *lis.* Guillaume Baron Grey de Wilton. C.

Pag. 207. l. 1. Duglas. Les Anglois & Ecoissois prononcent Douglass.

l. 2. Gourdon *ou* Gordon, Comte de Huntley. C.

l. 12. Jamboa. C'est le Chevalier Pierre Gamboa, Capitaine de 200. Arquebusiers à cheval. C.

l. 31. Keith, & d'Aymonde au détroit de Fyrth, *ou* Inch-Keith, & Inch-Colme, *ou* l'Isle de S. Colomb, *ou* Frith de Forth.

l. 32. Broghthy au détroit du Tay, *ou* Brochty-Frith de Tay.

Pag. 208. l. 5. Rosbourg, *ou* Roxburg.

l. 8. Sterlin, *ou* Sterling.

l. 17. Dunbriton, *ou* Dunbritton.

l. 27. de Glencarn. Guillaume Cuningham, Comte de Glencairn. C.

l. 28. Dunfreys, *ou* Dumfreis.

l. 34. Nerith, *lis.* Nith *ou* Neyth.

Pag. 209. l. 9. Crammer, *ou* Cranmer.

l. 37. Boffeto, *lis.* Buffeto.

Pag. 210. l. 12. Vatable, *autrement* Gâtebled.

Pag. 211. l. 6. Schlestat, *ou* Schlettstadt.

l. 16. Carlstat, *ajout.* en Franconie.

Pag. 213. l. 26. Castronovo, *lis.* Castelnovo.

Pag. 214. l. 4. Hassen, *lis.* Assan.

Pag. 214. l. 21. Gomora. *L'Index dit*, Gama & M. Dupuy
Gomara.

LIVRE QUATRIÈME.

- Pag. 217. l. 34. Memengen, *ou* Memminghen.
l. 35. Bibrach, *lis.* Biberach.
- Pag. 218. l. 17. Landaw, *lis.* Lindaw, ville Impériale dans une
Isle du Lac de Constance, bien différente de Landaw.
- Pag. 219. l. 4. Lipsic, *ou* Leipfick.
- Pag. 221. l. 34. Groeninghen, *lis.* Joffe Groeninghen.
- Pag. 222. l. 1. Lippé, *lis.* Lippe.
l. 17. Hermand, *ajout.* de Weiden *ou* Wida.
- Pag. 226. l. 18. Le dix-huitième, *lis.* le dix-neuvième de Mars.
- Pag. 230. l. 35. Eger, *ou* Egra, Egren.
- Pag. 231. l. 7. Sael, *ou* Saal, Sale, *ou* Sala.
- Pag. 232. l. 4. Dubravius Evêque d'Olmuntz, *lis.* Dubraw
Evêque d'Olmutz.
- Pag. 233. l. 2. L'Elfter, *ajout.* qui se décharge dans le Sale. Il
faut marquer cette différence à cause d'une riviere du mê-
me nom qui est dans la haute Saxe, & se décharge dans
l'Elbe. *Put.*
l. 8. Saalfed, *ou* Saalfeld. *Ibid.* Gothen, *ou* Gotha.
l. 38. Altorff, *lis.* Adorf, & ailleurs.
- Pag. 236. l. 25. Muda, *lis.* Mulda.
- Pag. 239. l. 13. Misne, c'est le nom François. *Meisen* est le
nom Allemand.
- Pag. 251. l. 7. Becling, *lis.* Bicliling *ou* Beicklingen.
- Pag. 257. l. 8. Le 9. *lis.* le 19.
- Pag. 258. l. 25. Le 22. *lis.* le 23.
- Pag. 259. l. 32. Pizzagn, *lis.* Pizagni. *Put.*
- Pag. 270. l. 25. Emberger, *ou* Ehrenberg.
- Pag. 271. l. 7. Le 15. de Mars, *lis.* de May.
- Pag. 276. l. 12. Le septième, *lis.* le neuvième de Juillet.
l. 16. Barnime, comme dans le livre 21. & non pas
Bernard. Il étoit fils de Bogislas. *Put.*
l. 29. Schawembourg, *ou* Schawmbourg.

- Pag. 276. l. 37. Nordgou, *ou* Nordgaw.
- Pag. 278. l. 24. De la ligue, *ajout.* Tel est en effet le caractère du peuple, qu'il juge ordinairement par le succès, du zèle & de l'habileté de ceux qui sont à sa tête. Arrive-t'il quelque revers, il se dégoûte aussi-tôt du parti qu'il a pris, & toujours inconstant comme la fortune, à peine songe-t'elle à l'abandonner, qu'il pense à passer avec elle sous les enseignes de ceux qu'elle favorise. P. *
- Pag. 279. l. 28. Munchen, *lis.* Municken, *ou* Munich.
- Pag. 284. l. 23. Le 15. de Septembre. Selon le Latin, il faudroit le treizième de Septembre; mais il y a une faute en cette datte, il faut lire, XVIII. *Kal. Oct.* c'est le quatorze de Septembre, suivant Sleidan. *Put.*
- l. 35. Le 10. de Decembre, *lis.* le 10. de Septembre.
- Pag. 294. l. 28. Val-di-Faro. Adriani de qui cet endroit est pris, dit: *Borgo-di-Valditaro.*
- Pag. 295. l. 30. Réussir, *ajout.* de la maniere la moins odieuse pour lui & pour sa famille. P. D. o. f.

LIVRE CINQUIEME.

- Pag. 307. l. 2. On a suivi la correction de M. Dupuy. On a effacé l'Isle *Pandatari*, & on a mis l'Isle de *Palmaruola*. On a aussi retranché ces paroles: *qui n'est fameuse que par le séjour d'Agrippine pendant son exil.* Ce qui ne convient qu'à la Pandataire, où Agrippine fut reléguée. C'est une Isle dans le Golfe de Pouzzole.
- Pag. 308. l. 34. On lui délivra jusqu'aux titres. *Traditis etiam tessaris.* Adriani de qui cet endroit est tiré, dit que pour le mettre en possession des forteresses, on lui donna les contre-seings des Gouverneurs des Places, que Luna avoit entre ses mains. Paul Jove appelle ces contre-seings: *Secretiores tesseras de dedendis arcibus.* *Put.* Ce sont des ordres contre-signez d'une maniere particuliere, sans lesquels les Gouverneurs ne rendroient pas les Places, qu'on leur prescrivit de rendre.
- Pag. 315. l. 1. Dans l'assemblée, *not.* On lit dans le texte Latin;
Nnn ij

du 15. de Mars, mais il faut lire, du 15. de May, suivant Sleidan l. 20. & 21. & comme M. Thou va le dire un peu après. *Put.*

Pag. 319. l. 5. Dont le &c. *Il y a dans le Latin.* Dont les ennemis ne virent jamais ployer le courage.

l. 9. Hailprun, *ou* Hailbron.

Pag. 320. l. 31. Le septième de Septembre, *lis.* le huitième.

Pag. 321. l. 2. Sturin, *lis.* Sturm.

l. 26. Mersenburg, *ou* Mersebourg, Mersbourg.

l. 37. Elbingen, *ou* Elbing.

Pag. 322. l. 25. Elrichschaufen, *ou* Elrickshaufen.

Pag. 323. l. 18. Le 6. Juillet de l'année 1400. *lis.* le 15. de Juillet 1410.

Note au bas de la page. Marienberg, *lis.* Marienbourg.

Pag. 325. l. 26. Beuchlinghen, *ou* Beichlingen.

Pag. 327. l. 35. Rochlingher, *ou* Rechlinger. Relinger. *P.* Redinger. *D. o. f. d.*

Pag. 334. l. 11. Le 29. Decembre, *les éditions. P. D. o. f. d.* & *MS. Reg. mettent* le 19. Decembre.

l. 37. De Luther, *ajout.* Le principal promoteur de ces Edits sanglans étoit le Duc d'Aumale. Le Cardinal son frere qui étoit alors à Rome ne cessoit de l'y pousser; dans la vûe de mériter les bonnes graces du Pape, & de se rendre en France agréable au Clergé & au Peuple; ce qui faisoit le grand objet de leur ambition. *P.**

Pag. 340. l. 16. Châteauroux. Paradin le nomme Châtellerault.

l. 19. Le 12. d'Avril, *lis.* le 12. d'Août.

l. 34. Rochebaucourt, *lis.* la Rochebeaucour.

Pag. 341. l. 6. Labourd, *ou* Lapourdan.

Pag. 342. l. 1. Du Haz, *ou* du Faz, comme qui diroit *Facis Castellum*, château du Fallot ou Fanal.

Pag. 344. l. 5. Bourgeois, *ou* Marchands. *P.*

l. 6. Le-Comte, *lis.* le Comte.

Pag. 349. l. 24. De France, *ajout.* J'apprends que ce Duc (d'Aumale,) suivant le conseil du Cardinal son frere, avoit pris dans le contrat de mariage passé à Ferrare, la qualité de Duc d'Anjou; pour insinuer faussement qu'il étoit de la famille Royale. Ce qu'il y a de certain, c'est

que Jean-Baptiste Giraldi, qui a composé un abrégé de l'histoire de Ferrare, dit que le Duc d'Aumale étoit issu du sang de nos Rois; & Jérôme Faleti Secrétaire des Ducs de Ferrare, dans son histoire de la guerre d'Allemagne, donne partout à Claude & à François fils de Claude, non pas le nom de Lorraine, mais celui d'Anjou. Enfin Janus Vitalis de Palerme, Poëte de quelque réputation, dans les éloges des Cardinaux qu'il publia à Rome l'an 1553. appelle le Cardinal Charles de Lorraine, un rejetton de la maison Royale d'Anjou; un des principaux ornemens de la maison d'Anjou; ce qui n'auroit pas été écrit par ce Panégrimiste, s'il n'eût appris du Cardinal lui-même, ou de quelqu'un de sa maison, qu'il étoit assez vain, pour prendre ces titres. De Moulins la Cour alla à Fontainebleau, & ensuite à S. Germain. P.

l. 38. Lades, *lis.* Ladres, *ou* Lauder.

Pag. 350. l. 19. Inspecteur général de l'infanterie. Depuis; c'est-à-dire en 1555. élevé à la charge de Colonel général de l'infanterie Française.

Pag. 352. l. 28. Orcadiens. Soldats tirez des Isles d'Orkney; *ou* Orcades.

Pag. 353. l. 18. Gourdon Comte de Huntlé, *lis.* George Gordon Comte de Huntley.

l. 30. Milord de Humes, *lis.* le Lord Hume.

Pag. 354. l. 12. Boid. Le Traducteur a lû *Bodio*. Mais s'il faut lire *Bovio*, comme l'Editeur Anglois l'a mis, il faut mettre, Bowes.

l. 36. Ne jugea, *ajout.* pas.

Pag. 355. l. 11. Areskin Milord de Dunes, *ou* Erschine sieur de Dun.

Pag. 356. l. 31. Saint Rignan, *lis.* Saint Mignan.

Pag. 357. l. 11. Volvire, Ruffec, *lis.* Philippe de Voluire sieur de Ruffec. P.

Pag. 358. l. 19. Dondie *ou* Dundée. *Ibid.* D'Anguse *ou* d'Angus, d'Anguish, d'Anguise.

Pag. 359. l. 11. Tewedale, *ou* Teviotdale, *ou* país de Tuyd Vallée, sur la riviere de Tevoot *ou* Tewot. *Put.*

l. 14. Ferniherit, *ou* Fernihurst.

l. 22. De Tif. C'est le château d'Etall sur la riviere

de Till, qui est à deux lieues de Cornwal.

Not. *Tiffum*. De Beaugué dit que c'étoit un château sur le Fleuve du Tiff. Mais ce château étant en Northumberland, étoit situé sur le Fleuve de Till. C.

Pag. 359. l. 25. Cobios jeune Ecoffois, *lis.* Cobios le jeune, Ecoffois.

Pag. 360. l. 1. Myrtoun, *not.* Beaugué parle de ce Lac, absolument inconnu dans le Northumberland, d'une manière différente de M. de Thou. Il dit seulement, que dans l'été même ce Lac a toujours une moitié gelée, tandis que l'autre reste fluide. C.

l. 4. Fuir, *ou* Foord.

Pag. 361. l. 4. Guillaume Camden. *On lit dans l'édition de Parisson.* Jean Camden.

l. 37. Emonde, *ou* Aymonde. Inch-Colm.

Pag. 363. l. 31. Le 14. de May, *lis.* le 14. d'Avril.

Pag. 366. l. 33. De Forte, *lis.* des Forts de Zabragh. C'est peut-être Zagrabia.

L I V R E S I X I E M E .

Pag. 372. l. 11. Scribonius Grapheus, *lis.* Corneille Grapheus,

Pag. 379. l. 16. Le 18. *lis.* le 19. de May.

l. dern. De Boiffy, *lis.* de Boify.

Pag. 380. l. 1. De Sipierre, *lis.* de Cipierre. *Put.*

l. 31. Luther, *ajout.* Il passe pour constant qu'il ne fit cette démarche, que par les conseils du Duc d'Aumale, du Cardinal de Guise, & de S. André. P. *

l. dern. Odart de Biez, *lis.* Oudard du Biez.

Pag. 382. l. 1. Le 15. *lis.* le 20. de Mars.

l. 21. Richard Cox, *lis.* Richard Smith ayant été déposé, ce fut Cox qui présida à ces theses. P. D. o. f.

Pag. 383. l. 7. Garnesay, *ou* Guernesey.

l. 11. Ambleteuse, *lis.* Ambleteuil.

Pag. 384. l. 34. Se rendit à de Thermes le premier d'Octobre; *not.* Tous les Historiens d'Angleterre disent unanimement que la ville d'Hadington fut rasée par le Comte de Rutland, le 20. de Septembre, après en avoir fait emporter

le canon , les vivres & les munitions , fans aucun combat. C.

Pag. 384. l. 35. Coltindingham , ou Coldingham.

Pag. 385. l. 12. Une alliance , *not.* Jean fils aîné du Comte de Warwich époufa Anne , que Sommerfet avoit eue de fon fecond mariage. C.

l. 22. Un Maître des Requêtes , *lif.* Jacques Menager fleur de Caigné , Maître des Requêtes. *Put.*

Pag. 388. l. 11. Ortez en Bigorre. L'Editeur Anglois a lu *Odosii Bigerrorum* , & a traduit : Audos château de Bigorre près de Tarbes.

Pag. 389. l. 5. Rare probité , *l'édition de Patiffon* , dit : une rare pieté , & une probité peu commune.

l. 13. Fille de George Electeur , *le Latin dit* , Duc de Saxe.

l. 21. Zeigler de Lindaw , petite ville en Baviere. M. Bayle dit qu'il étoit né à Landshut en Baviere. C.

Pag. 391. l. 14. Par l'ordre. Le Latin dit feulement *Suggestu* ou *Suafu*. *D. o.* ce qui fignifieroit que Gonzague n'avoit fait qu'inspirer ou confeiller cet affaffinat.

Pag. 394. l. 25. On lui reprochoit , *ajout.* d'avoir été emprisonné fous le Pontificat d'Innocent VIII. pour avoir empoisonné fa mere & fa nièce dans la vûe de profiter de leur fucceffion ; ce qui malgré fes brigues pour arriver au Cardinalat lui avoit fait donner trois fois l'exclufion du facré College , enforte qu'il n'avoit enfin obtenu le chapeau qu'à la recommandation de Julie Farnefe fa fœur maîtrefse déclarée d'Alexandre VI. de s'être défait par le poifon de fon autre fœur , fous prétexte de la vie dérangée qu'elle menoit , quoiqu'il eût fouffert le même défordre dans Julie ; & qu'il en eût habilement profité pour fes interêts ; d'avoir féduit fous promeffe de mariage une jeune fille de la Marche d'Ancone , tandis qu'il étoit Légat dans cette Province fous le Pontificat de Jules II. en lui faifant accroire qu'il n'étoit qu'un des domestiques du Légat , & d'avoir eu de ce mauvais commerce Pierre-Louis , Constance , & quelques autres enfans ; d'avoir entretenu un commerce inceftueux avec Laure Farnefe fa nièce , jufques-là qu'ayant été furpris fur le fait par Nicolas de la Rovere , qui avoit époufé

cette Dame, il en avoit reçu un coup de poignard, dont il avoit toujours porté la marque; d'avoir abusé de Confiance sa propre fille, & d'avoir empoisonné Bosio Sforce son mari, afin d'en jouir plus librement; d'avoir extorqué par artifice & par violence de Clement VII. assiégé dans le château S. Ange l'Evêché de Parme pour Alexandre son petit-fils, alors âgé seulement de dix ans; d'avoir dissipé &c. P. *

Pag. 394. l. 37. Astrologues, *ajout.* & Necromantiens. P. *

Pag. 398. l. 31. Avant *quoique*, il faut retrancher le point, & ne mettre qu'une virgule; puis après, *quarante neuf ans*, mettre un point.

l. 32. Sept fois sept semaines. *Effacez* sept fois sept, & *lisez* sept semaines d'années. *Put.*

Pag. 399. l. 14. Philonardi, *lis.* Ennio Philonardi.

l. 17. *Lisez* le Cardinal Jean-Marie del Monte, natif d'Arezzo.

l. 32. *Lisez* le Cardinal Innocent Cibo.

Ibid. Election, *ajout.* le 22. du même mois.

Pag. 400. l. 1. Le Cardinal Simia, *ajout.* Comme il avoit été son mignon auparavant, il continua depuis l'élevation de Jules III. au Pontificat à tenir auprès de lui la même place. P. *

l. 5. Suprême dignité, *ajout.* Tandis qu'on étoit au conclave, on intercepta des lettres écrites par quelques-uns de ceux qui servoient les Cardinaux aux infâmes objets de leurs débauches. Les regrets de l'absence y étoient exprimez en termes si peu mesurez & si forts, que plusieurs jugerent dès-lors, qu'il ne pouvoit sortir qu'un Pape perdu de débauches d'un conclave qui avoit produit des lettres si abominables. P. *

l. 27. Absous des censures, *not.* Ce sont censures à *jure* dont il étoit absous. *Put.*

Pag. 401. l. 34. L'Ecolâtre, *Scholasticus. not.* Ce Scholaistique d'Orleans est Ecclesiastique, & a charge dans la Cathédrale: il est chef des Lecteurs avec prébende; il baille la benédiction aux promus au Doctorat; il y en a en d'autres Cathedrales: ce qui verifie que ce sont été des Colleges, d'où vient l'Eglise Collégiale. *Put. l.*

Pag. 402.

Pag. 402. l. 24. Aspiroit, *ajout.* à la souveraine puissance. P.
Not. dern. ligne. Boisgenci, *lis.* Baugenci.

Pag. 404. l. 9. Gille le Maître, *ajout.* Emissaire de Diane. P. *
l. 12. Bertrandi, *ajout.* Cet homme ambitieux n'é-
tant pas content de cette place, conseilla à la Duchesse
de chasser aussi &c. P. *

l. 15. Comme, *ajout.* cette femme, qui ne pouvoit
mettre de bornes à ses projets ambitieux sçavoit &c. P.

l. 33. Charge de premier Président, *ajout.* que le
Maître auteur de tous ces changemens, se flatoit d'obte-
nir. P.

Pag. 406. l. 12. Lander *ou* Ladres, *ou* Lauder.

l. 24. Sommerfet, *lis.* tout de suite: Henri Stanlay;
Lord Strange fils du Comte de Derby; Jean Bourchier,
Lord Fitzwarine, fils du Comte de Bath; Henri Fitz Alan,
Lord Matravers, fils du Comte d'Arondel; & George Lord
Talbot, fils aîné du Comte de Shrewsbury. C.

Pag. 407. l. 35. Auparavant. L'Editeur Anglois fait cette re-
marque en cet endroit: *A la fin du tome 1. de l'édition
de Drouart in 8°. à Paris l'an 1604. on avertit d'insérer ici
la fable de la pierre des Indes. M. de Thou s'y laissa d'abord
tromper: mais ayant aussi-tôt reconnu son erreur, il eut soin
de la faire supprimer dans les éditions postérieures. Cependant
afin qu'aucun Lecteur ne puisse nous soupçonner d'avoir rien
supprimé ici, ou ailleurs, nous avons jugé à propos de donner
ce morceau en entier.*

Tandis que le Roi étoit à Bologne, un inconnu, qui
d'ailleurs avoit tout l'air d'un barbare, présenta à ce Prince
une pierre des Indes Orientales d'une figure & d'une pro-
priété surprenantes. Elle étoit d'un brillant & d'un éclat
étonnant; c'étoit un petit globe de feu qui remplissoit tout
l'air des environs d'une lumière si ébloüissante, que les
regards ne pouvoient la soutenir. Ce qu'elle avoit de plus
admirable, c'est qu'elle ne pouvoit souffrir la terre; l'en
couvroit-on, elle s'échapoit d'elle-même, & s'élançoit
avec force dans l'air. Il n'y avoit point d'homme au reste
assez puissant ni assez adroit pour pouvoir la retenir, ni la
renfermer dans aucun lieu étroit. Il sembloit qu'elle aimât
la liberté & le grand air. Elle étoit d'une pureté, d'un bril-

lant, & d'une netteté admirables ; on n'y remarquoit aucune tache. Du reste sa figure n'avoit rien de fixe. C'étoit un Caméleon, qui changeoit à chaque instant. Elle étoit d'une beauté à ravir ; mais il n'étoit pas aisé de la toucher ; le moindre effort qu'on faisoit pour la prendre ou pour la retenir, coûta cher à plusieurs personnes, qui voulurent en faire l'épreuve en présence d'un grand nombre de témoins. Que si, comme elle n'étoit pas fort dure, on venoit à bout après bien des efforts d'en enlever quelque partie, son volume n'en devenoit pas moindre. L'inconnu porteur de ce petit prodige assuroit au reste qu'elle avoit plusieurs vertus admirables, & que surtout elle étoit nécessaire au Roi ; mais il ne vouloit découvrir son secret qu'après avoir reçu une somme très-considérable. Ces particularitez sont tirées des lettres que Jean Pepin témoin oculaire de ce que je rapporte, & medecin ordinaire du Connétable de Monmorency, écrivit de Bologne à ce sujet la veille de l'Ascension à Antoine Mizaud autre medecin celebre. Pour moi je laisse aux Physiciens à discuter un fait si merveilleux. En effet je ne trouve point dans les lettres de Pepin, que les anciens qui ont écrit sur ces matieres, ayent jamais parlé de pierres semblables ; & je n'ose moi-même assurer qu'ils en ayent jamais eu connoissance.

Pag. 408. l. 1. 24. de Juillet, *lis.* 24. de Juin.

Pag. 409. l. 36. d'Elna. *Les éditions de Patisson & de Drouart o. f. d. disent :* de Lodeve.

Pag. 411. l. 39. Patureniens, *ou* Patareniens.

Pag. 412. l. 21. Marquer d'un charbon noir, *Atro carbone. not.* C'est une metaphore pour dire que ceux que l'on vouloit faire mourir avoient été désignez par les Légats du Pape. *Put.*

Pag. 414. l. 8. Chassané, Chassanée, *ou* Chasseneux.

l. 29. D'Arles & d'Acqs. Nous croyons qu'il faut lire d'Aix & non pas d'Acqs ; parce qu'il s'agit d'un Arrêt du Parlement de Provence, qui ne devoit pas être exécuté à Acqs ou Dax Evêché de Gascogne.

l. 37. D'Allencé. D'Allens, *ou* d'Alence.

Pag. 415. l. 19. Vous avez fait imprimer. *not.* L'ouvrage de Chassanée où il a fait imprimer ce plaidoyer, est intitulé : *Catalogus gloria mundi. C.*

Pag. 418. l. 18. Chastelain. D'autres disent du Chastel *ou* Castellan. Beze l'appelle Chastelain; & l'Index de M. de Thou lui donne le titre d'Evêque de Macon.

Pag. 421. l. 38. Maurice le Blanc, *ou* Maurisi Blanc.

Pag. 426. l. 22. Le 29. d'Avril, *lis.* le trente. *Put.*

l. 28. Qui étoient contenus. Qui n'étoient pas contenus. *P. D. o. f. d.* Il reste donc à sçavoir ce qu'étoit ce catalogue; ou des livres qu'on pouvoit lire; ou de ceux qu'on ne devoit ni vendre, ni lire.

Pag. 428. l. 33. Herborio de Gattinare, *ou* Mercurio Herborio de Gattinara.

Pag. 431. l. 14. Schoenbeck. Sconbec, *ou* Scoenbec.

Pag. 432. l. 14. Du Bugt, *lis.* de Bugt.

Pag. 436. l. 39. De Harsford. *L'édition d'Angleterre met: Harsdorfsem;* ce seroit donc Harsdorf.

Pag. 437. l. 28. De Bugos, *lis.* de Bugt.

Pag. 438. l. 14. Hillersleben, *lis.* Hilderleben.

Pag. 442. l. 28. Decembre, *lis.* Novembre.

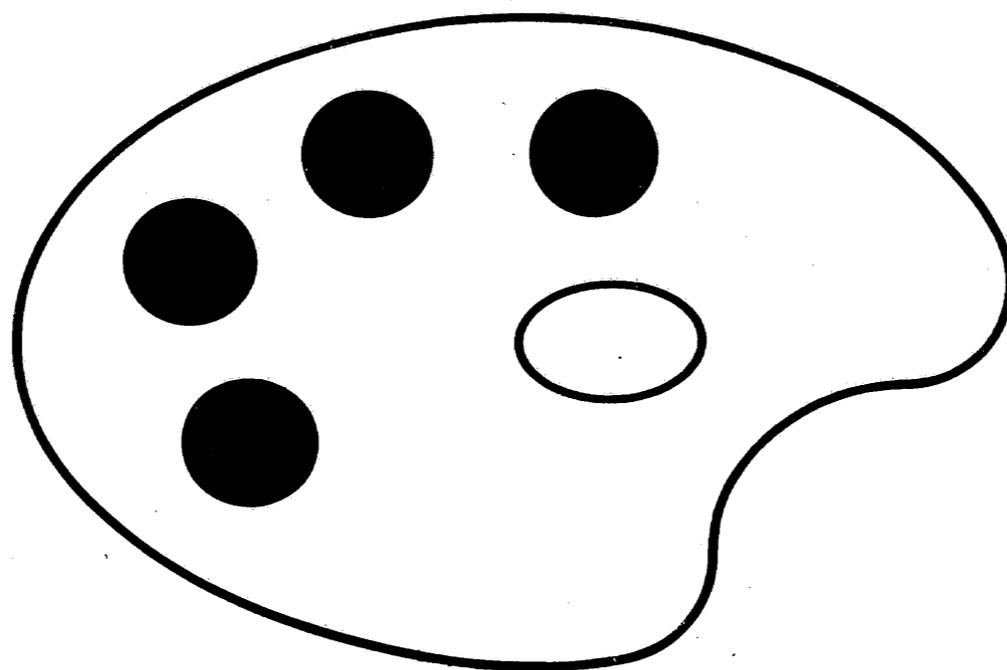
l. 25. *Ajoutez.* Quelque tems après, on vit paroître l'an 1577. dans cette partie d'Allemagne, qui est habitée par les Marcomans (c'est la Moravie & la Bohème) une nouvelle maladie. Comme elle avoit beaucoup de ressemblance avec la maladie venerienne, & qu'elle affligea la ville de Brunne en Moravie, elle a été pour la même raison appelée: le mal Brun-François. Nous en parlerons en son lieu. *P.**

Pag. 443. l. 4. Belzanio, *lis.* Bolzanio.

Pag. 444. l. 3. Libres. *Carminis soluti.* Ce que les Italiens appellent *Versi Sciolti*, qui ne sont point affreints aux rimes. *Put.*

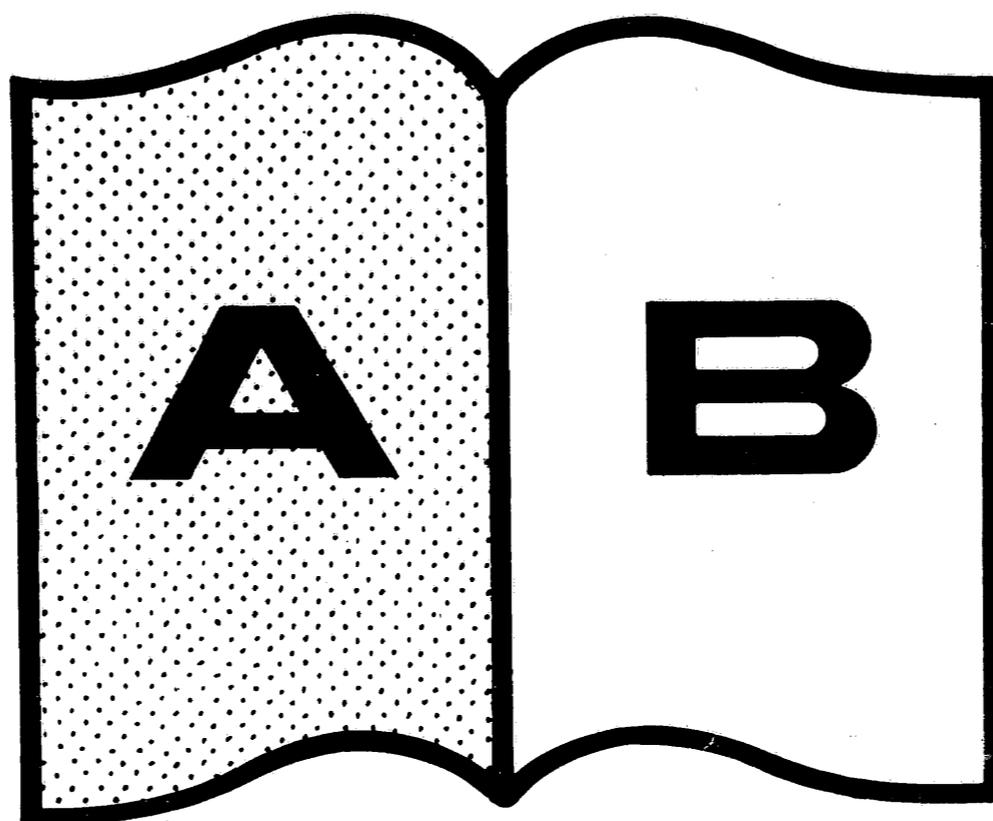






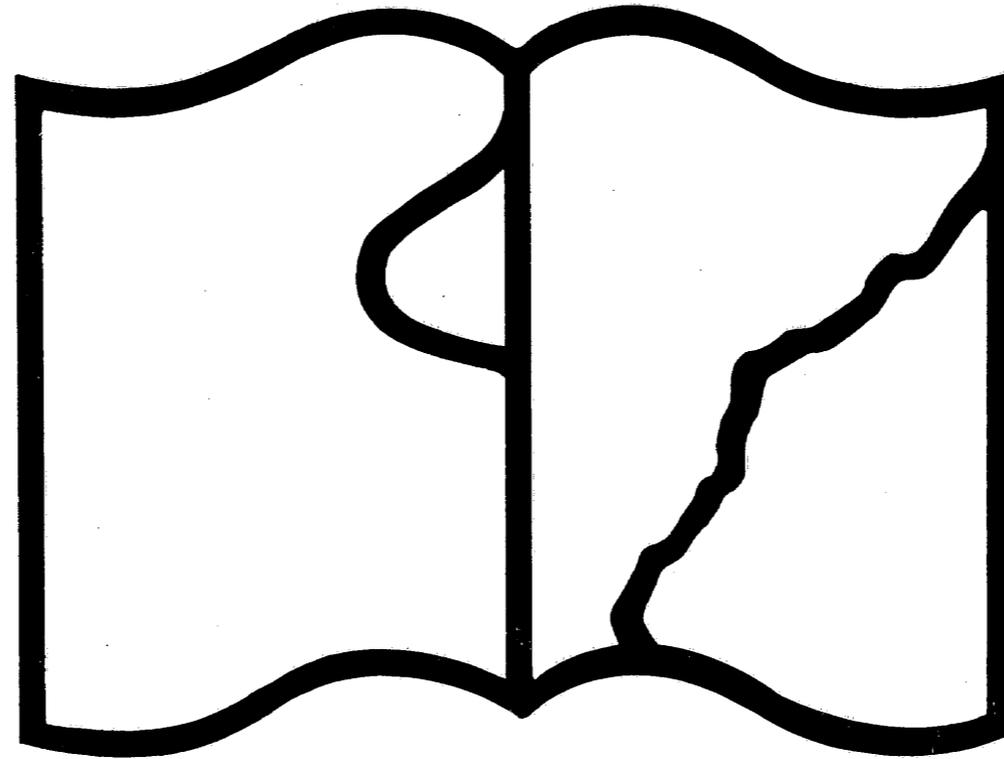
Original en couleur
NF Z 43-120-8

Reliure serrée



Contraste insuffisant

NF Z 43-120-14



Texte détérioré — reliure défectueuse

NF Z 43-120-11